

LA MAYMTANE

(JUSQU'À QUAND)

Le Dilemme Libanais, de A à Z...

Sans Prendre de Gants...

Mais avec Tout l'Amour...

Dr. Marc J. ACHKAR

© 2023

© 2023 Tous droits réservés

ISBN 978-9953-0-5896-2

Auteur: Dr. Marc Achkar

+9613504245

markashkar@hotmail.com

V.10.16.01.24

Aussi disponible en Arabe et en Anglais

UN MOT SUR L'AUTEUR

Légalement écrit à la Française - Marc Achkar, le prénom étant même au Liban en sa version Française et le nom de famille en sa version Arabe, et non en leurs versions locales, pour des raisons historiques, mon nom pour les anglophones est Mark Ashkar. Je suis marié, père de deux enfants (10 et 6 ans), et je suis médecin (cardiologue), établi au Liban depuis 2013.

J'ai grandi dans une commune de la montagne Libanaise donnant sur Beyrouth. J'ai fréquenté une école Libanaise à système semi - Américain, et ensuite j'ai poursuivi mes études dans une faculté de médecine à système semi - Français et j'ai fait ma sous - spécialité à Paris. Ainsi, également pour des raisons historiques, nous n'étudions pas les sujets scientifiques en notre langue vernaculaire, ou disons parlée, ni en la langue littéraire / officielle, et nous nous spécialisons en «Occident».

Considérant que nous continuons à tomber encore plus bas que ce que nous pensons à chaque fois être le «fond», et que nous, le «peuple Libanais», sommes devenus otages du système féodal centralisé / unitaire et de ses représentants légaux politiques et spirituels (pour rappel je suis croyant, avec l'agnosticisme en perspective, ce qui demeure un droit acquis), qu'ils soient bons ou mauvais, sans parler des milices aussi, j'ai travaillé sur une proposition prenant en considération toutes les questions auxquelles j'ai pu penser afin d'appliquer pratiquement un système fédéral au Liban, mais en abordant avant cela toutes les considérations historiques: sociologie, génétique, histoire, nationalisme, laïcité, ethnicité, religion... Et la partition pacifique reste aussi une option en cas du refus du fédéralisme pour n'importe quelle raison...

Le «tâche» a nécessité 10 ans de travail acharné, de recherches, de collecte d'avis d'experts disponibles, de réflexion sur les idées... Sans parler de la saisie en Arabe! (le point d'exclamation y est aussi pour une raison historique), et de la traduction en Arabe, Anglais et en Français (selon la langue en laquelle la section à traduire fut écrite); ainsi l'on parle pratiquement de 1500 pages pour les 3 versions. Certaines sections ont été écrites deux fois et même trois fois suite à un ré-abordage.

Il s'agit d'un simple projet «scientifique» dénué de tout parti pris. Et s'il semble biaisé par endroit, une lecture approfondie est fortement souhaitée afin de clarifier que la ré - attribution de droits n'implique pas un biais. Toutes les références disponibles, y compris celles considérées comme les plus éminentes, ont été analysées pour leur cohérence avec la science (génétique, archéologie, linguistique, alphabets, manuscrits, géographie...) ainsi que pour leur cohérence entre elles. J'ai trouvé plusieurs idéologies qui ont été proposées pour n'importe quel sujet, mais l'une d'entre elles peut être, et était en fait, scientifiquement vraie ou la plus proche de la vérité... Les mythes que nous considérons comme des vérités inébranlables sont nombreux...

Et avant d'arriver à une vérité générale ou à une représentation globale de l'ensemble du dilemme Libanais, il y a de nombreux sujets que nous n'avons pas réussi, en tant que Libanais, à aborder, décrire, discuter ou analyser.

Par exemple:

- Pays v/s patrie (balad v/s watan)
- Religion / communauté / communauté confessionnelle / race / ethnicité (kawmiyya) / nationalisme (aussi kawmiyya) / peuple - «oumma» / secte - confession - dénomination / crédo / doctrine / firqa / rite / liturgie (les définitions et les traductions peuvent se chevaucher)
- Citoyenneté v/s identité
- Identité personnelle v/s identité collective
- Bases du Christianisme et de l'Islam
- Fusion v/s intégration v/s mélange
- Place de la laïcité et de toute non - croyance (athéisme, agnosticisme...)
- Laïcité / Sécularisme v/s Société Civile
- Systèmes politiques: centralisé - unitaire v/s fédéralisme v/s partition v/s confédéralisme
- Démocratie simple vs consociationnelle (mais pas fausse comme au Liban)
- «Vie commune» (sous - entendu un seul aspect de vie pour tous) v/s (Vraie) «Coexistence»

- Occupation (les Byzantins étaient-ils une occupation pour le Liban / les Chrétiens / (il n'y avait pas encore de Musulmans)? Les Abbasides étaient-ils une occupation pour le Liban / les Chrétiens / les Musulmans?)...
- Phénicien / Syriaque / Araméen / Canaanéen / Grec / Roum / Byzantin / Arabe / Assyrien / Syrien / Libanais / Turc...

Et la liste continue.....

Et l'identité de chaque Libanais est perdue...

L'absence de données correctes conduit à un diagnostic erroné, donc un mauvais traitement, donc des catastrophes...

Si nous diffusons le contenu de cette recherche, les Libanais sauront ce qu'ils veulent et s'ils le souhaitent, ils trouveront un moyen de s'engager pour une solution, préservant ainsi toutes les entités sociales. Comme il est dit, le fédéralisme (et même la partition (pacifique)) est le plus grand acte d'amour qui puisse se produire entre des sociétés pluralistes!

Tout ce que j'ai fait émane d'un amour inconditionnel, d'aimer l'autre tel qu'il est, et de là mon objectif d'arriver à la vraie paix et plus tard à la prospérité.

J'ai fondu en larmes à deux reprises dans les cimetières collectifs des martyrs de la guerre de 1975 - 1990, pour dire combien je suis sincère... et je me suis abstenu de participer à toute activité politique pour ne pas être freiné dans ma quête de la vérité... J'espère que mon effort paiera en route pour un «avenir meilleur» pour le Liban... ou simplement un «avenir» devrai - je dire, car «il n'y en a pas» pour le moment...

Et cerise sur le gâteau, je dois remercier ma femme d'avoir enduré avec moi ce long périple... les mots ne pourraient exprimer ma gratitude... à un moment même mes enfants se plaignaient aussi...

Photo de couverture : mon père juste avant de se rendre à Tall al - Zaatar, qui, aussi pour des raisons historiques, est une «bataille» pour certains et un «massacre» pour d'autres.

Note : Je souhaite que mes chers lecteurs se souviennent toujours que j'ai effectué tout ce travail tout seul sans aucun support technique et sur un ordinateur «ordinaire» avec un écran standard, et que je travaillais, simultanément bien sûr, sur les trois versions Arabe, Anglaise et Française. Par conséquent, et malgré maintes corrections que j'ai effectuées moi - mêmes, veuillez m'excuser d'avance pour toute faute... Et je vous demande de m'écrire pour tout ce que vous notez qui doit être corrigé ou clarifié. Merci!

Table des Matières

Avis	22
Préface.....	24
I - L’“Introduction - Conclusion”	27
II - Le Pluralisme au Liban et comment l'Aborder.....	30
1 - Introduction.....	30
2 - Le "Monde Antique" avant l'Islam (3500 av. J.-C. - 634 ap. J.-C.).....	32
3 - La Confrontation: La Conquête Musulmane	33
4 - Naissance du Pluralisme au Liban	38
5 - Ère de L'Etat Islamique Arabe Pré - Mamlouk (634 - 1305)	45
6 - Ère de l'Etat Islamique Arabe, Ere Abbaside - Epoque Mamlouke (1305 - 1516)	48
7 - Ère Ottomane (1516 - 1918)	49
A - Ère de l'Emirat Unifié: Ère Maanide (1516 - 1697)	50
B - Ère de l'Emirat Unifié: Ère Chéhabiste (1697 - 1841).....	51
C - Ordre des Caïmacamates (1842 - 1861)	51
D - Les Courants Politiques Pendant l'Ordre du Moutasarrifat (1861 - 1914)	52
8 - Période du Mandat (1918 - 1943)	53
A - Victoire des Alliés et Effritement de l'Empire Ottoman.....	53
B - Réquisition par Faisal de la Syrie et du Liban.....	53
C - Occupation / Mandat Français (1919)	53
D - Proclamation du “Grand Liban” (1920)	54
E - La Constitution de 1926.....	54
F - Les Congrès des “Abna’ al - Sahel” (1928, 1932 et 1936)	59
9 - Indépendance de 1943.....	59
A - Circonstances.....	59
B - Le Pacte	60
10 - La Période du Bloc Constitutionnel - Mandat de Khoury	62
A - La Ligue Arabe.....	62
B - La “Nakba”	62
C - Conséquences	63
11 - Le Mandat de Chamoun.....	63
A - La Guerre de 56.....	64

B - Les Évènements de 1958	64
C - Désunion de l'Union Egypto - Syrienne en 1961	64
12 - Le "Chéhabisme"	65
A - "Al - Nahj"	65
B - Les 7 Crises du Mandat de Helou.....	66
1 - La Faillite de "Banque Intra" en 1966.....	66
2 - La Guerre de 67	66
3 - La Résistance Palestinienne.....	67
4 - Les Élections Parlementaires de 1968	68
5 - Les Premières Frictions et la fin de la Période Chéhabiste	68
6 - L'Accord du Caire	69
7 - La Tentative Etatique d'Arabiser la Culture.....	69
13 - L'Explosion: Le Mandat de Franjieh.....	70
A - L'Imminence de l'Explosion.....	70
B - La Guerre de 73	70
C - L'Explosion en 1975	72
D - Post - 1982, jusqu'à Présent	73
14 - Conclusion	74
A - Résumé de la Problématique	74
B - Ce qui est Requis après Dissection de la Problématique	75
C - Ce qui est Techniquement Possible	78
D - Dernier Mot:	80
III - Les Données Nécessaires afin de Naviguer le Long de la Chronologie de l'Histoire du Liban.....	83
1 - Préface.....	83
2 - La Question Génétique	87
A - Description	87
B - Analyses Certaines ou de Principe	89
3 - Les Peuples et les Empires du Levant en Lien avec le Liban	92
A - Les Canaanéens (alias les Phéniciens)	95
B - Les Hyksos	133
C - Les Ituréens et le Royaume de Chalcis.....	133
D - Les Hébreux	134

E - Le Royaume Unifié d'Israël, les Royaume de Samarie et de Juda, les Hasmonéens et les Hérodiens	138
F - Les Peuples des Mers	138
G - Les Tribus Philistines et les Amélkites	138
H - Les Edomites, Moabites et Ammonites.....	139
I - Les Sumériens	140
J - Les Akkadiens	140
K - Les Assyriens	141
L - Les Amorrites	142
M - Les Amourrous	143
N - Les Mardaïtes	143
O - Les Babyloniens	144
P - Les Ahlamous	145
Q - Les Araméens	145
R - Les Sutéens et les Apirous.....	148
S - Les Chaldéens	148
T - Les Syriaques	149
U - L'Empire de Palmyre	159
V - Les Royaumes du Nord - Ouest de l'Actuelle Syrie d'Ebla, Mari, Qatna, Yamhad, Ugarite et les Etats «Syro - Hittites» / «Néo - Hittites» / «Luviens - Araméens».....	160
W - Les Nabatéens.....	163
X - Les Arabes	167
1 - Les Arabes en Général, et les Tribus en Lien avec le Liban	167
2 - Les Qahtanites	174
3 - Les Yéménites	175
4 - Banou Khouza`a (Khouza3a)	175
5 - Les Adnanites	175
6 - Les Quaysites.....	175
7 - Banou Kilab, et bémol sur les Kalbs	176
Y - Les Tannoukhides.....	176
1 - Les Lakhmides / Manathrites	178
2 - Les Ghassanides	178
Z - Les Nazaréens (Nassara en langues orientales)	179

AA - Les Sabaéens / Mandéens	182
AB - Les Musulmans	183
1 - L'Etat Islamique [Arabe (des “Bien Guidés” (Rachidounes) / Omeyyade / Abbaside) / Ottoman]	183
2 - Les Tolonides	191
3 - Les Qarmates (l'Etat / Dynastie Jannabide)	191
4 - Les Fatimides.....	192
5 - Les Hamdanides	192
6 - Les Daylamites (l'Etat / Dynastie Buyide).....	192
7 - Les Ikhchidides.....	193
8 - Les Uquaylides	193
9 - Les Mirdassides	193
10 - L'Empire et Etatlets Seldjoukides (Sultanat de Roum, Etatlet de Cham et les Burides, Etatlet Zengide).....	194
11 - Les Khwarezmiens	196
12 - Les Ayyoubides	196
13 - Les Mamlouks	197
14 - L'Empire Timuride.....	202
AC - Bémol quant au l'Ouest du Levant	202
4 - Quelques Familles Libanaises Musulmanes en Lien avec l'Histoire du Liban	207
A - Les Arslans	207
B - Les Junblats	207
C - Les Maanides	207
D - Les Chéhabs	208
E - Les Assafs	208
F - Les Sayfas	208
G - Les Hamadehs	209
H - Les Sodones.....	209
I - Les Bécharas	209
J - Les Saghirs.....	209
K - Les Hanaches.....	209
L - Les Fureikhs.....	209
M - Les Harfouches	210

N - L’Imam Abd el Rahman bin Omro, alias “al - Ouza’i”	210
O - Les Bahtars	210
P - Les Jandals	211
Q - Diverses Familles Druzes	211
R - Un Dernier Mot	211
5 - Langues et Alphabets	211
A - Les Langues Sémites Nord - Ouest	212
B - La Langue Arabe	221
C - Variété Libanaise de la Langue Arabe ou Variété Libanaise de la Langue Canaanéenne, ou Langue Libanaise?	224
1 - Vocabulaire.....	224
2 - Prononciation et Règles Linguistiques	227
3 - Influences Linguistiques.....	228
4 - Pays Environnents	229
5 - Conclusion	230
D - Le Hedjazite: une Variété Arabe? Ou une Variété Canaanéenne?	232
E - Le Canaanéen Littéraire	239
F - Arbre Généalogique des Alphabets.....	242
6 - Empires Extra - Levantins en Lien avec l’Histoire du Liban	246
A - L’Egypte Copte et l’Egypte “de Muhammad Ali”	246
B - Les Hittites.....	247
C - Les Hurrites (Mitannites).....	247
D - L’Etatlet Chypriote de Salamis (ou Salamine).....	248
E - Le Royaume Arménien	248
F - Peuples et Empires Perses	249
1 - Les Elamites	250
2 - Les Mèdes	251
3 - Les Perses (Dynastie Achéménide)	251
4 - Les Parthes	251
5 - Les Perses (Dynastie Sassanide).....	251
G - Les Scythes	251
H - L’Empire Macédonien et ses Héritiers	252
1 - Le Royaume (ou l’Empire) Séleucide	252

2 - Le Royaume Macédonien.....	252
3 - Le Royaume (ou l'Empire) Ptolémée	252
4 - Le Royaume de Pergame	253
I - L'Empire Romain (et son Volet Oriental, l'Empire Byzantin).....	253
J - Les Croisés.....	253
K - L'Empire Mongol.....	255
7 - Les Divisions Administratives du Liban au Fil de l'Histoire	255
A - Ere Romano - Byzantine	255
B - Ere de l'Etat Islamique - Arabe jusqu'en 868	256
C - Ere des Croisés	257
D - Ere de l'Etat Islamique - Arabe: Ere Abbaside, Epoque Mamlouke.....	258
E - Ere de l'Etat Islamique Ottoman	259
1 - Les Iyalets et Vilayets.....	259
2 - Les Sanjaks	261
8 - Religions et Rites en Lien avec l'Histoire du Liban	262
A et B - Christianisme et Islam (juxtaposés pour une comparaison facile)	262
C - Crédos Majeurs de l'Eglise Lors de l'Ere Romano - Byzantine	265
1 - L'Arianisme.....	265
2 - Le Nestorianisme.....	265
3 - Le Monophysisme et le Miaphysisme	266
4 - Le Monothélisme	267
D - Les Maronites et les Grecs (de rite, dits "Roums")	269
E - Relations entre Maronites, Grecs Levantins et Syriaques et Liens avec Antioche, Constantinople et Rome.....	272
F - Les Rites au Sein du Chiisme (en Lien avec l'Histoire du Liban).....	280
1 - Les Ismaélites Moubarakites, Septimains, Qarmates, Ubaydites, Nizarites et Musta`alites.....	280
2 - Les Alawites (alias Nusayrites)	283
G - Les Tawhidites (Unicistes) / Banou Maarouf (alias les "Druzes")	283
9 - Divers Points Concernant le Grand Liban	284
A - Les 7 Villages	284
B - Les Fermes de Chébaa, les Collines Kfarchouba et les Villages de Nukhaylé et de Ghajar	286
C - Les Villages Chiites en Syrie.....	286

D - Les Organisations et Milices Palestiniennes Lors de la Guerre Libanaise.....	286
1 - Les Palestiniens Pro - Syriens	286
2 - Les Palestiniens Anti - Syriens	287
3 - Sur le Terrain	287
E - Phases de l'Entrée Syrienne au Liban.....	289
1 - La Première Phase	289
2 - La Deuxième Phase	290
3 - Déclarations du Régime Syrien qui Clarifient leur Position vis - à - vis de l'Entité Libanaise	291
10 - Chronologie Résumant la Problématique des Appellations des Peuples, des Langues et des Alphabets et les Liens entre Ceux - ci.....	299
IV - Chronologie de l'Histoire du Liban.....	310
1 - Pré - Histoire jusqu'à - 3500	310
2 - 3500 jusqu'à - 1485: Période d'Indépendance	311
3 - 1485 à - 1186: Occupations Hurrite, Egyptienne et Hittite	312
4 - 1186 à - 736: Période d'Indépendance (avec 6 exceptions)	313
5 - 736 à - 605: Occupation Assyrienne	314
6 - 605 à - 539: Occupation Babylonienne	315
7 - 539 à - 333: Occupation Perse Achéménide.....	315
8 - 333 à - 110: Occupation Grecque (Ere Hellénistique)	316
A - 333 à - 319: Occupation Macédonienne	316
B - 319 à - 110: Occupation par les Royaumes après Effritement de l'Empire Macédonien	316
9 - 110 à - 64: Période Tumultueuse	317
10 - 64 à 634: Occupation Romaine	317
A - 64 à 395: Epoque de l'Empire Romain Unifié.....	317
B - 395 à 634: Epoque Byzantine	318
11 - 634 à 1918: Indépendance pour les Chrétiens du Mont - Liban jusqu'en 1382 puis Occupation par l'Etat Islamique avec Privilèges, et l'Occupation par l'Etat Islamique du reste du Liban se transforme en une Indépendance pour sa Nouvelle Majorité Musulmane	318
A - 634 à 661: Ere du Califat Arabe des Rachidounes	319
B - 661 à 750: Ere du Califat Arabe Omeyyade	322
C - 750 à 847: Ere du Califat Arabe Abbaside, Première Epoque	324
D - 847 à 977: Ere du Califat Arabe Abbaside: Au Liban, Période Pré - Fatimide	327

E - 977 à 1079: Ere du Califat Arabe Abbaside: Au Liban, Période Fatimide	331
F - 1079 à 1292: Ere du Califat Arabe Abbaside: Au Liban, Période de Broiement	332
G - 1292 à 1516: Ere du Califat Arabe Abbaside: Epoque Mamlouke	339
1 - 1292 à 1382: Epoque des Bahrites	339
2 - 1382 à 1516: Epoque des Burjites	341
H - 1516 à 1918: Califat Ottoman	343
1 - 1516 à 1697: Au Liban, Ère de l'Emirat Unifié: Ère Maanide.....	343
2 - 1697 à 1841: Epoque de l'Emirat Chéhabiste	347
3 - 1842 à 1918: Epoque des Caïmacamates, de la République de Kesrouane et du Mutasarrifat et fin des Ottomans au Liban	352
12 - 1918 à 1943: Occupation Française	355
13 - 1943 - Présent: Epoque d'Indépendance d'une République Libanaise	358
A - Evènements pré - 13 Avril 1975.....	359
B - 13 Avril 1975 au 13 Octobre 1990: La Guerre Libanaise	361
1 - Guerres d'Autrui sur le Sol Libanais	361
2 - Guerres Libanaises - Etrangères (et quelques batailles)	361
3 - Guerres Civiles Libanaises	363
C - Période Post - "Guerre de Libération" (13 Octobre 1990)	364
14 - En Résumé, Concernant les Peuples et les Communautés Confessionnelles	366
V - Cartes, Drapeaux, Alphabets, Langues et Divers.....	368
Quelques Régions Historiques du Levant et de ses Environs	368
Quelques Régions Historiques de l'Asie Centrale	369
Quelques - unes des Cités les plus Importantes de l'Egypte.....	370
Les Langues (donc Peuples) Anatoliennes Originales	371
Les Régions de l'Anatolie lors de l'Ere Gréco - Latine.....	371
Quelques - unes des Cités les plus Importantes du Levant	372
Le Liban, le Seul Fief Naturel du Levant en sa Chaîne Ouest	373
Les Pré - Canaanéens Lancent l'Agriculture en ~ - 9600	373
Le Liban Historique	374
Le Dénivelé Faible à l'Est du Liban et son Faible Taux de Précipitation.....	374
Le Liban, au Centre du Pays de Canaan.....	375
Les Canaanéens (- 3500 à - 2000).....	375

Les Sumériens, et les Akkadiens à l'Occupation d'Ebla, de Sumer et d'une partie d'Elam (~ - 2350).....	376
Akkad et Ebla (après l'Avoir Relancée ~ - 2300).....	376
Qatna (Amourrous Inclus), Yamhad et Mari (~ - 1800)	377
Les Hurrites (Mitanites) après Retrait du Liban, les Hittites juste avant leur Expansion et les Zones des Apirous (~ - 1400).....	377
Les Hurrites (Mitanites) après Retrait du Liban, les Hittites juste avant leur Expansion et les Amourrous avant Proclamation de leur Royaume (~ - 1400)	378
Les Hittites depuis - 1282 après le Traité avec l'Egypte.....	378
"Etats Syro - Hittites" / "Etats Néo - Hittites" / "Etats Luviens - Araméens" (~ - 1150 à - 800).....	379
Les Tribus Israélaines selon la Torah (~ - 1300 à - 1050)	380
Le Royaume Unifié d'Israël (- 1050 à - 930).....	380
Les Chaldéens ~ - 1000, et les Régions des (strictement) Perses et des Mèdes.....	381
Les Canaanéens après - 947, le Royaume Araméen, les Tribus Araméennes et les Tribus Arabes	381
Les Canaanéens après - 947 (Villages et Villes).....	382
Les Temples au Liban lors de l'Ere Romaine	384
Les Scythes (- 900 à - 400).....	385
Edomites, Moabites et Ammonites, Tribus Philistines, Araméens, Royaumes d'Israël et de Judah, Arabes et Début des Nabatéens (~ - 740)	385
Liste des Colonies Canaanéennes	386
A) Liste des Colonies Etablies par les Canaanéens	386
B) Liste des Colonies Canaanéennes dans des Villes pré - Etablies	388
C) Liste des Colonies Canaanéennes Carthaginoises, fussent - elles de par leur Propre Etablissement ou dans des Villes pré - Etablies	389
L'Empire Canaanéen - Volet Oriental, en Arabie (~ - 1200 à - 300) et en Arménie - Caucase (~ - 3000 à -1500)	391
L'Empire Canaanéen - Volet ouest, la Méditerranée (~ - 1200 à - 146).....	391
Grand Canaan	392
Empire Néo - Assyrien (~ - 740 à - 609).....	392
Empire Néo - Babylonien (- 605 à - 539).....	393
Les Achéménides à leur Apogée (- 522 à - 486).....	393
Arbre Généalogique des Qahtanites et des Adnanites	394
Quelques Tribus Arabes (~ - 500 à 622)	395

Salamis de Chypre.....	395
Fiefs des Tannoukhides et des Nabatéens	396
L'Empire Macédoine (- 334 à - 323, seulement sous Alexandre)	396
Séleucides, Ptoléméens et Macédoines (- 301)	397
Hasmonéens (- 140 à - 37)	397
Le Reste du Royaume de Chalcis, dont l'Iturée	398
L'Empire Arménien à son Apogée (- 83 à - 69)	398
Les Parthes avant l'Incursion au Littoral Méditerranéen en - 40.....	399
Les Hérodiens (Règne d'Hérode le Grand (- 20 à - 4)).....	399
Les Hérodiens après Décès d'Hérode le Grand en - 4	400
L'Empire Romain à son Apogée en 117	400
Provinces Romaines quant au Liban	401
Province de Syrie (14 ap. J.-C. à 135).....	401
Province de Syrie - Palestine (135 à 194).....	401
Syrie - Palestine est divisée en 3: Palestine, Cœlé - Syrie et Phénicie (194 à 314).....	402
Province d'Augusta Libanensis (Etablie en 314) après sa Division en ~ 400 en Phénicie I (Phénicie Côtière ou Maritime ou Paralia) et Phénicie II (Phénicie - Liban).....	402
Les Sassanides (224 à 651) (et à Gauche en Rayé entre 602 et 628)	403
Fief des Syriaques (~ 250)	403
Les Lakhmides / Manathrites et les Ghassanides, Descendants des Tannoukhides (~ 250 à 633).....	404
L'Empire de Palmyre (270 à 273).....	404
L'Empire Romain à sa Division en 395 en Oriental (Byzantin) et Occidental.....	405
Les Byzantins à leur Apogée en 555	405
Les Régions Libanaises avant et après la Conquête Musulmane.....	406
Royaumes d'Arabie du Sud.....	407
Royaume Himyarite (430 à 565) prenant toute la Péninsule	407
L'Etat Islamique sous Muhammad bin Abdullah (628 à 632), sous les Rachidounes (632 à 656), et sous les Omeyyades (661 à 745)	408
L'Etat Islamique des Rachidounes (656 à 661)	408
Les Junds de Cham depuis 661	409
La Patrie Libanaise (alias "l'Irréductible") (634 à ~ 800).....	409
L'Etat Islamique Abbaside (788 à 800)	410
La Patrie Libanaise (~ 800 à ~ 850)	410

La Patrie Libanaise (~ 850 à 1305)	411
La Frontière Sud entre la Patrie Libanaise et l'Etat Islamique (~ 850 à 1305).....	411
L'Etat Tolonide, Etatlet de l'Etat Islamique (868 à 905).....	412
L'Etat Islamique Abbaside en 891	412
L'Etat Ikhchidide, un Etatlet de l'Etat Islamique (935 à 969)	413
L'Etat Fatimide, un Etatlet de l'Etat Islamique (909 à 1171)	413
Les Etats Fatimide, Buyide, Hamdanide et Qarmate (Etatlets de l'Etat Islamique) ~ 1000	414
L'Etat Mirdasside (un Etatlet de l'Etat Islamique) (1025 - 1029)	414
Les Seldjoukides (un Etatlet de l'Etat Islamique) (1081 à 1092)	415
Les Uquaylides (un Etatlet de l'Etat Islamique) en 1083.....	415
Les Seldjoukides (un Etatlet de l'Etat Islamique) (1092 à 1126), avec le Sultanat de Roum et l'Etatlet de Damas à côté de l'Empire Principal.....	416
Les Seldjoukides (un Etatlet de l'Etat Islamique) en Présence des Zengides et des Burides (1127 à 1145).....	416
Royaume de Jérusalem et Comté de Tripoli en 1135.....	417
Les Seldjoukides (un Etatlet de l'Etat Islamique) (1154 à 1183)	417
L'Etat Ayyoubide (un Etatlet de l'Etat Islamique) à son Apogée à la Mort de Saladin en 1193.....	418
Les Mongols en 1260	418
La Patrie Libanaise (1305 - 1382).....	419
L'Etat Mamlouk, Etatlet de l'Etat Islamique (1382 - 1516)	419
Les Provinces Mamloukes au Levant.....	420
La Présence Chrétienne entre 1392 et ~ 1600	421
Les Timurides ~ 1398	421
Le Féodalisme Musulman entre 1516 et 1593	422
Le Féodalisme Musulman entre 1593 et 1623	423
L'Etat Islamique Ottoman à son Apogée en 1590	424
Iyalet de Damas entre 1660 et 1865, et à son Ouest les Iyalets de Tripoli et de Safad - Sidon - Acre - Beyrouth.....	425
Vilayets de Syrie et de Beyrouth (1888 à 1918).....	425
L'Egypte sous Muhammad Ali (1832 à 1840).....	426
«Gouvernement Constitutionnel Arabe» (28 ou 29 Septembre 1918 - 6 ou 8 Octobre 1918).426	
13 des 25 villages Libanais qui tombèrent en Palestine.....	427

Fermes de Chébaa et Collines de Kfarchouba, et les Villages de Nukhaylé et de Ghajar (Transgressant la Frontière Actuelle).....	427
Quelques Villages Libanais Chiites en Syrie vers le Hermel.....	428
Localisation de 7 des 8 Camps Militaires Palestiniens pro - Syriens.....	428
Les Drapeaux d'Indépendance des (Actuellement Administrativement) Libanais.....	429
La Patrie Libanaise	429
Les Etats Islamiques Arabes.....	429
L'Etat (l'Empire) Islamique Ottoman	429
«Le Gouvernement Constitutionnel Arabe» - plus tard Le Royaume Arabe de Syrie	430
Drapeaux non - d'Indépendance.....	430
Comparaison du Syllabaire Cunéiforme, de l'Alphabet Cunéiforme, de l'Alphabet en Lettres Proto - Canaanéen et de l'Alphabet en Lettres Canaanéen.....	431
Dernière Version de l'Alphabet Canaanéen du Pays de Canaan	434
Une des Versions Anciennes de l'Alphabet Canaanéen du Pays de Canaan	434
Comparaison des Alphabets / Ecritures Appelés “Phénicien”, “Araméen” et “Paléo - Hébreu”	435
Evolution de l'Ecriture Canaanéenne avec le Temps dans le Bassin Méditerranéen	436
Evolution de l'Ecriture Canaanéenne en Mésopotamie et en Perse.....	437
Alphabet / Ecriture Hébreu («Carré»)	437
Arbre Généalogique des Alphabets (Selon l'Ancienne Ecole)	440
Arbre Généalogique des Alphabets (Selon la Nouvelle Ecole)	440
Exemple: Evolution de l'Alphabet Anglais	441
Arbre Généalogique des Langues (Levant et Péninsule) (Selon l'Ancienne Ecole).....	442
Arbre Généalogique des Langues (Levant et Péninsule) (Selon l'Ecole Moderne)	443
Langues au Liban	444
Chiffres Canaanéens.....	445
Timbre Issu en Mongolie en 1932 en leur Alphabet (Indirectement) Dérivé du Syriaque	446
Panneau Représentant les Vestiges de l'Alphabet Mandchourien (Indirectement) Dérivé du Syriaque au Nord - Est de la Chine	446
Le Cèdre et une Tour sur le Blason Maronite et sur l'Icône de Jean - Maron I.....	447
Portrait de la Princesse Europe sur les Billets et pièces d'Euro	447
Exemples d'Inscriptions Canaanéennes au Hedjaz.....	448
Exemple d'Inscription Canaanéenne sur le Littoral Oriental de la Péninsule.....	449
Exemples d'Inscriptions Canaanéennes en Afghanistan et au Pakistan	450

L’offrande du Pain et du Vin, et les Rameaux, Rituels Canaanéens.....	450
Melchizedek Bénit Abraham, et en Faisant Usage du Pain et du Vin	451
Cèdres et Genévriers	451
Tanit et son Croissant, d’Arwad / Bcharreh / Deir al - Qamar / Tyr à Carthage puis Ibiza....	452
Diffusion des Oliviers dans la Méditerranée à partir de Canaan.....	453
Dissémination de la Viticulture et de l’Œnologie à partir de Canaan	453
Un Escargot de Mer Murex, de la Teinture Pourpre de Tyr et du Tissu Teint	454
L’Etoile de David: une Etoile Canaanéenne, Païenne puis Chrétienne	454
VI - Liste des Assassinats au Liban depuis l’Indépendance Administrative .	455
VII - Ensemble de Réflexions Fédérales	467
1 - Réflexions du Militant Politique M. Toni Attieh Hadchiti	467
2 - Réflexions de l’Auteur	483
VIII - Liens Fédéraux	518
IX - Approche au Dilemme Libanais et la Solution Espérée	521
1 - Introduction.....	521
2 - Données.....	521
A - Définition de “Communauté Confessionnelle”	521
B - Spécificités et Non - Intégration	524
C - Mêlée Interconfessionnelle.....	525
D - Niveau Socio - Economique et Education.....	526
E - Pacte et Partage Binaire Egal, Nationalité, et Identités Collective et Personnelle	526
F - Pays et Patrie	530
G - Problématique du Gouvernement Centralisé.....	530
H - Critique des Approches Farfelues qui Amènent à des Solutions Fictives pour la Problématique Libanaise	531
1 - Se contenter de la Décentralisation Administrative en tant que concept unique pour la solution.....	531
2 - Se Contenter d’une Modification de la Loi Electorale en tant que Concept Unique pour la Solution	531
3 - Abolition du Système Politique Confessionnel, car e	531
I - Réponses à Quelques Points Concernant l’Ordre Fédéral en Pratique	532
1 - La Superficie du Liban ne Pouvant pas Soutenir un Ordre Fédéral	532
2 - La Possibilité de Guerres Entre les Cantons.....	532

3 - La Nécessité de Passer par la Décentralisation Administrative	533
4 - Le Fait que le Fédéralisme Promeut l’Isolationnisme et Empêche les Confessions de se Mélanger	533
5 - Le Fédéralisme Obligera les Minorités à Migrer Vers des Régions de Concentration de leurs Mêmes Cultures / Confessions.....	533
6 - Le Fédéralisme Aboutira à la Partition.....	534
J - Laïcité	537
3 - Conclusion	538
X - Proposition Pratique pour un Liban Fédéral	539
Préface	539
A - Le Public Cible	539
B - Les Garanties de Cette Proposition	539
C - A Propos des Clauses et des Conditions.....	539
1 - En Matière de Géographie	540
A - La Première Etape: Spécifier les Quartiers Confessionnels dans Toutes les Communes Libanaises	540
1 - Les Possibilités Rencontrées Lors de Cette Etape.....	541
2 - Les Exceptions.....	541
3 - Application de Cette Etape	542
B - Deuxième Etape: Répartir les “Mohafazats” (alias les “Cantons”).....	542
C - Troisième Etape: Préciser les “Cazas” subalternes aux Mohafazats	545
La Carte “A”: Répartition des Confessions Selon Les Listes Electorales de 2010	548
La Carte “B”: Les Cantons et Sous – Cantons du Liban Fédéral	549
D - Règles Clarifiant les Droits des Différentes Entités Administratives	550
1 - Les Communes et Quartiers Confessionnels au sein d’un Canton d’une Autre Majorité Confessionnelle.....	550
2 - Les Sous - Cantons	550
3 - Les Cantons	550
2 - Les Inscriptions aux Listes Electorales: Listes, Mariages et Naturalisations	551
A - Lois Générales	551
B - Les Mariages Interconfessionnels Libanais.....	551
C - Mariages à des Etrangers	551
D - Naturalisation Hors Mariage (Seulement par Décret Fédéral)	551
3 - Possession / Location et Lieu de Résidence	552

A - Les Etrangers	552
B - Libanais d'une Autre Confession	552
C - Règles Générales	553
4 - Les Lois et Services Sociaux	555
5 - Les Entreprises Privées	558
6 - Les Revenus de l'Etat	559
A - Les Taxes (Collectées)	559
B - Les Revenus à part les Taxes.....	560
C - Les Matières Premières	560
D - Institutions de Services Publiques	560
7 - Le Gouvernement.....	561
A - Les Autorités Locales.....	561
1 - Le Gouverneur	561
2 - Le Parlement Local.....	561
3 - Le Cabinet Local	561
4 - Le Conseil Municipal	561
5 - La Police Municipale	561
6 - La Police Locale	562
B - Les Autorités Fédérales	562
1 - Règles Générales	562
2 - Le Conseil Présidentiel.....	564
3 - Chefs de la Chambre des Députés et du Sénat	565
4 - Le Cabinet.....	565
5 - Le Parlement (Chambre des Députés)	565
6 - Le Sénat	566
7 - L'Armée Nationale	566
8 - La Police Nationale Fédérale.....	566
9 - Les Fonctions Publiques Fédérales.....	567
10 - Les Syndicats et les Unions	567
11 - Les Tribunaux.....	568
12 - L’“Ombudsman”	568
8 - La Politique Etrangère	569
9 - Le Développement Régional.....	569

10 - Les Intérêt Nationaux, Après L'adoption de Cette Proposition.....	570
A - Les Bordures Nationales	570
B - Les Listes Electorales	570
C - La Réconciliation Nationale	571
11 - Un Dernier Mot.....	572
XI - Les Références Principales	573
XII - Annexe: Alphabet Canaanéen	578
1 - Alphabet Canaanéen Consonnal Etendu pour Ecrire les Consonnes Canaanéennes	578
2 - Liste des Voyelles et leurs Diacritiques Canaanéens pour les Voyelles Canaanéennes	580
XIII - Questions Fréquemment Posées	590

Avis

La majorité du contenu fut à l'origine écrite en Arabe. Malgré mon trilinguisme, ainsi fut - il pour tenter d'atteindre un maximum de Libanais.

Toutefois, j'ai noté que beaucoup de personnes, très majoritairement des Chrétiens (disons - le franchement), ne seraient pas content de lire en Arabe car ils ne seraient pas à l'aise, se ressentiraient entravés (tel ils me l'ont exprimé), malgré que beaucoup d'entre eux pourraient lire aisément un bouquin en Arabe s'ils s'y mettraient (et là me parut un signe robuste de la diversité identitaire).

C'est pour ces gens que j'ai fait le travail "colossal" d'avoir le tout en Français et en Anglais... et ainsi, en même temps, pour les étrangers et ceux de descendance Libanaise... mais ce fut un plus, car j'ai raffiné le contenu en devant relire 3 versions simultanément.

Il faut dire que j'aurai pu m'appliquer encore plus pour avoir des traductions farcies de mots vocabulaires dignes d'un auteur ou d'un traducteur chevronné, mais honnêtement cela m'aurait pris assez de temps pour ne rien rajouter de plus quant aux messages qui doivent passer.

Aussi, les règles de l'usage de majuscules et des traits d'unions et d'autres aspects de l'écriture étant assez complexes (pour pas grand - chose, à mon humble avis), j'ai volontairement navigué un peu loin des règles tout en essayant de respecter ma dérive le long des chapitres, et ce pour simplifier les choses.

Finalement, il reste le plus important: le contenu a été amassé brindille après brindille. Les petits paragraphes, et non seulement les grands, furent soigneusement tissés mot après mot, en passant simultanément au peigne fin parfois une dizaine d'articles de multiples sources pour en récolter la "gelée royale". Les virgules et point - virgules furent soigneusement placés, les parenthèses délicatement posées pour intercaler les clarifications tout en évitant les longues interpositions autant que possible... L'analyse prit des mois, elle est le fruit de multiples réflexions et de maintes discussions avec des connaisseurs en leur matière, et finalement le triage et l'ordre des informations et des paragraphes, des titres et sous - titres, demandèrent aussi leur part, sans parler de la standardisation de la façon d'écrire les noms propres tout au long des différents chapitres.

Ce "livre" ne fut pas un but dès le début... Il est le fruit d'une union d'écritures qui se retrouvèrent chacune en train de nourrir, d'une façon ou d'une autre, la même idée.

Je suis certain que beaucoup de personnes susceptibles ou fanatiques ou sceptiques ne voudront pas croire des informations précises qui font basculer la science et la logique loin de leurs sentiments et de leurs convictions. Nous ne sommes pas prêts à perdre davantage de temps à les convaincre. Si tout ceci ne fera pas l'affaire, rien ne la fera. Par contre, les questions et commentaires scientifiques sont bienvenus pour ceux qui veulent s'approcher de la vérité absolue (et je ne dirai point "veulent la vérité absolue"); je vous ai fait le travail: à vous d'évaluer sa cohérence.

Enfin, ce livre ne sera jamais complet: on pourra toujours rajouter, éliminer ou modifier des idées ou des informations selon les découvertes scientifiques ou les analyses ultérieures, mais une seule chose y est clairement établie: son esprit est définitif!

P.S. technique:

- Pour les espaces additionnels d'usage dans les logiciels quand réglés en Français, nous les avons omis. En Arabe, un espace est techniquement impératif entre deux chiffres séparés par un point, une virgule ou deux - points, sinon une inversion des deux numéros successifs a lieu.
- Pour la majorité des noms propres fréquents, nous avons effectué, autant que possible, une standardisation vocale ainsi qu'écrite afin d'être uniformes dans un même ouvrage.
- Nous avons appliqué, pour une partie des noms que nous avons standardisés, l'idée courante d'utiliser un "â" comme équivalent d'un Alef Arabe (la voyelle "a" longue ex: "Acte" en Français, "Act" en Anglais), "û" comme équivalent d'un Waw Arabe (la voyelle "longue" "ou" en Français, "oo" en Anglais) et "î" comme équivalent du Ya' Arabe (voyelle "longue" "i" en Français, "ee" en Anglais").
- Nous avons également essayé de standardiser au maximum les apostrophes, en utilisant " ` " pour le "Aïn" Canaanéen / Arabe, et " ' " ou " ' " pour l'Aleph Canaanéen / la "Hamza" Arabe. Parfois, nous avons remplacé en outre le " ` " par un " 3 " et le " ' " par un " 2 ", comme cela se fait sur les réseaux sociaux, comme précision supplémentaire.
Dans certains cas, nous avons conservé un mot et ses dérivés tels qu'ils sont habituellement écrits; par exemple, "Canaan", bien que le "Aïn" n'y soit pas prononcé en Français, sera écrit avec deux "A". Ceci s'appliquera aussi pour des noms tels «Chamoun», prononcé «Chamoune» en Français et «Cham`oune» en Canaanéen et en Arabe.
- Parfois, des apostrophes seront omis face à des noms propres débutant par une voyelle, vu la présence d'une consonne dans la langue originale desdits noms (ex: la bataille de Anjar).
- Il reste des problématiques mineures que nous n'avons pas abordé ci - dessus.

Préface

Il se peut que beaucoup de lecteurs connaissent la fameuse photo qui a fait le tour du monde sur internet, où ils pouvaient lire: «Si vous voulez abolir un peuple, commencez par détruire sa mémoire historique, puis déformez sa culture et faites - lui adopter une culture autre que la sienne; ensuite vous lui inventez une Histoire autre que la sienne et vous la lui apprenez; ainsi ce peuple oublie qui il est et qui il fut et ses vestiges civilisationnelles s'éteignent et donc le monde l'oublie et il tombe hors de l'Histoire.»

Et n'est - ce ceci ce qui a failli arriver au Chrétiens Libanais, et ce qui menace les Musulmans Libanais à tout moment?

Il n'est pas surprenant que les Libanais ne s'interrogent pas sur le phénomène de deuil national, de chômage dans les institutions publiques et privées et des drapeaux en berne suite au décès d'un patriarche Maronite dans un pays où les Chrétiens ne constituent pas la majorité démographique, et davantage face à une majorité Musulmane réputée pour ne pas se plier facilement. Aujourd'hui, les Chrétiens pensent que leur existence est un fait accompli car si l'on exclut la période des événements Libanais de 1975 et l'Histoire relativement récente depuis 1860, la plupart des Chrétiens ne savent pas comment se fait - il qu'ils soient passés au cours de l'Histoire jusqu'au point de la consécration du respect du statu d'un Patriarche en dehors de toute tolérance Musulmane, que cette dernière existe ou pas. Et les Musulmans estiment également qu'ils acceptent le deuil de par la nécessité de la coexistence et qu'ils se plient volontairement et automatiquement pour la coexistence partant de leur tolérance, aussi sans que la plupart d'eux ne sachent comment se fait - il qu'ils acceptent de s'incliner en respect à un Patriarche même si supposément ils ne l'auraient pas vraiment voulu.

Au contraire, les Libanais sont surpris par leur manque de soulèvement via une révolution globale para - confessionnelle, qui est censée renverser carrément la donne (ce que la "révolution" de 2019 n'a pas pu faire) contre l'état qui les a ensevelis sous les ordures, respirant un air hyper - pollué, buvant une eau contaminée, mangeant des végétaux irrigués par des eaux d'égouts, mourant sur des routes ne bénéficiant d'aucune norme de sécurité ne serait - ce des barrières et un éclairage, soumis à une lourde charge d'impôts, subjugués aux armes illégales, soumis à une autorité judiciaire douteuse tout en voyant leurs libertés fondamentales violées, privés d'éducation et de soins de santé étatiques et dérobés de leur électricité, d'eau potable et même de leurs rêves.

L'explication est prête en l'absence de toute autre possibilité apparente: "Les Libanais sont des fainéants" et "leur seule préoccupation est de fumer le "narguilé (la chicha)" et au plus "ils considèrent leurs dirigeants comme des divinités". Mais comment un peuple se soulève - t - il sans objectif clair ou plus, sans motif clair, ou même encore plus, sans aucune prise de conscience qui le protégerait de l'absence de la volonté de soulèvement et qui lui permettrait de définir la problématique fondamentale qui ne semble pas être ce qui est juste susmentionné, après la quasi - élimination de l'identité des Chrétiens, et après la perturbation du concept de l'identité authentique des Musulmans?

En fait, si l'identité semble effacée pendant les périodes de paix, elle ne s'efface pas de l'instinct (sauf avec une extrême difficulté, tel l'époque des conquêtes Musulmanes qui utilisèrent un excès de force pour une efficacité quasi - instantanée (soyons francs)). Cet instinct surgit donc sous la forme de confrontations militaires lorsque les autres solutions s'épuisent, aboutissant à des tragédies. Néanmoins, la révélation des identités ouvertement lors des périodes de paix peut faire surgir l'instinct, et cela conduira à un affrontement mais civilisé, qui peut aboutir à des solutions pacifiques, donc évitant les confrontations sanglantes.

En effet, la prise de conscience de l'identité de soi – même et la reconnaissance des autres identités suscitent le désir de soulèvement et unissent les partis pour identifier le problème ce qui instaure ensuite un motif, et aident à formuler un plan opérationnel qui sera en lui - même un but visant à traduire toute révolution en pratique et plus, comme dans le cas du Liban - otage, visant à savoir comment réagir aux événements régionaux pour en profiter et bâtir un état et une société sur les fondements d'un système moderne. Sans cette prise de conscience, il est juste de citer al - Moutanabbi: "Une blessure au dos du cheval sous la selle saigne... ni le cheval ne s'en plaint ni le chevalier en est conscient."

Donc il n'y aura en principe aucune révolution, soit - elle pacifique ou violente, sans volonté de soulèvement; et pas de volonté de soulèvement sans projet claire (le but); et pas de projet clair sans diagnostic approprié (c.à.d. le motif); et pas de diagnostic approprié sans révélation publique des identités, ce qui nécessite un franc - parler historique et une reconnaissance des événements, aussi ignobles soient - ils, afin de les surmonter via un pardon et une réconciliation; et pas de révélation publique d'identités sans données scientifiques; et pas de données scientifiques à l'ombre de l'intolérance ou des préjugés.

Et quand le Liban a été traité en tant que patrie commune (et pas simplement un pays), et quand les Phéniciens "ont disparu", et quand la mondanité de l'Islam est devenue «Arabisme», et quand les communautés Chrétiennes sont devenues des sociétés politiques, et quand les noms des langues ont changé, et quand la conquête Islamique a balayé le Levant qui fut ensuite balayé par Sykes - Picot, comment pourrions - nous encore distinguer les choses?

Quel est le principal problème? Conflit religieux (Chrétien - Musulman, Maronite - Roum (Grec), Sunnite - Chiite...)? Conflit culturel - civilisationnel (Phénicien - Arabe, Levantin - Arabe)? Conflit de principe (Etat sectaire - Etat civil ou laïc)? Ou tout ce qui précède?

J'appelle donc toute personne qui pense qu'elle aura du mal à accepter les faits, de manière à faire surgir haine et aversion, à ne pas parcourir ce travail, jusqu'à ce qu'elle soit convaincue qu'il est nécessaire d'écouter les idées différentes aussi difficiles soient - elles. D'où le dicton (faussement attribué à Voltaire): "Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire".

Finalement, nous retournons à Moutanabbi et à son fameux verset, que nous traduisons littéralement:

"L'on ne trouve pas toujours tout ce que l'on désire... les vents soufflent tel il déplaît aux bateaux"

Mais nous poursuivons avec le reste qui n'est pas très connu, qu'aussi nous traduisons littéralement, afin de promouvoir l'espoir:

“Les vents soufflent du côté souhaité par notre bateau... nous sommes les vents, et nous sommes la mer et les bateaux

Celui qui désir une chose de par son ardeur... il la reçoit même s'il est combattu par les gens et les djinns

Donc vas - y aux sommets les choses tu les trouveras... les vents soufflent tel le désirent les bateaux”.

Quoiqu'il nous reste plus qu'à nous engager dans le slogan que déclara Charles Malek, qui rime en Arabe: “la lil `adadiyya, na`am litta`addoudiyya”, et qu'aussi nous traduisons littéralement: “Non au numérotage, oui au pluralisme”.

I - L’“Introduction - Conclusion”

Dit ainsi car, en fin de compte, si nous excluons les miracles et les surprises, et même si nous parvenons à reconnaître le pluralisme entre nous - mêmes en tant que Libanais, ce qui est un rêve en soi, il n'y a aucun signe de solution au dilemme Libanais. Après des années de travail acharné et continu, et malgré toutes nos préoccupations de la vie quotidienne, nous avons proposé une solution avec ses causes, ses obligations, sa nature et le fin fond de ses détails afin de présenter le sujet de manière à minimiser le besoin en question intellectuelles ainsi que techniques. Toutefois, les "signes d'une solution" qui ne se profilent pas ne sont pas la solution pratique et ses détails, mais comment parvenir à l'application de cette solution _ ou de toute autre solution _ afin d'en finir avec notre éternelle problématique, et ce, nous le répétons, après avoir reconnu l'acceptation d'autrui dans le pays à tous les niveaux de la libre existence des communautés.

Donc si nous surmontons la question de l'acceptation de l'autre et que nous essayons de mettre en œuvre le projet du système qui assure la libre existence pour tous, beaucoup disent: "Ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais demandez ce que vous pouvez faire pour votre pays" et ils lâchent alors des rafales de critiques telles que le peuple "dort" et ne se révolte pas, il propose mais n'agit pas, et il est satisfait de l'humiliation et dépend de ses «dirigeants». Par conséquent, il est important de réaliser que les Libanais, avec rien que leurs poings, font face à des entraves à plusieurs niveaux, que nous avons mentionnés ci - dessous de façon hiérarchique.

1 - Au Niveau du Peuple:

A - Les Fausses Idées Qui se Sont Propagées: Que la vérité soit dite. L'on ne peut blâmer les gens, car ils ne sont guère responsables du lavage de cerveau qui dure depuis des décennies. Et parmi les idées les plus incrustées, notons celles qui disent que le fédéralisme signifie la "division" et qu'il s'agit d'un projet sioniste, ou que nous sommes un peuple homogène à identité unique.

B - L'Obligation à Être Otage: L'appauvrissement de la population au fil des ans et le rôle prépondérant joué par les "dirigeants", à la place de l'Etat, en termes de services publics, ont contraint de nombreuses personnes à s'engager à leur profit sinon mourir de faim ou aux portes des hôpitaux.

C - La Loyauté à l'Aveugle: Nous voyons des loyautés à l'aveugle même au sein de groupes dits "éduqués", même sans qu'ils soient engagés auprès des "dirigeants" (si nous excluons ceux qui ont des intérêts personnels), et ceci n'est que le résultat du "lavage de cerveau" au fil des ans et pour diverses raisons qui ne seront pas abordées ici.

2 - Une Classe Politique Corrompue: En général , cette classe a complètement pris le pouvoir et resserré l'étau autour du peuple, les forces armées légitimes du pays étant sous son commandement et subordonnées à ses décisions biaisées, ainsi que les forces armées non - gouvernementales. Et le principal problème reste la dépendance de cette classe aux puissances régionales. Nous nous demandons donc qui devrait exhorter la communauté internationale à modifier sa politique à l'égard du Liban et préparer l'ambiance populaire à la rencontre de la communauté internationale

au cas où celle - ci se préoccupera du Liban. Hélas ceci concerne aussi la majorité des institutions religieuses.

3 - Les Etats Régionaux et leur ingérence dans les affaires du pays pour leurs propres intérêts, et qui sont soit otages des grandes puissances, soit des satellites de leurs politiques étrangères de celles - ci.

4 - Les Etats de Puissance Mondiale qui ont également leurs intérêts économiques, notamment pétrole, et leurs intérêts politiques qui ne sont qu'au service des intérêts économiques.

5 - Les "Groupes de Pression" alias "Lobbies" Derrière les Puissances Mondiales et la Banque Mondiale: Ils ont leurs intérêts dont la protection d'Israël, la protection des intérêts de leurs corporations et le contrôle des banques centrales des pays du globe, et ils contrôlent, dans la mesure du possible, de nombreux grands pays, y compris les Etats - Unis.

6 - Les Entreprises Gigantesques: Elles sont relativement peu nombreuses (entre 10 et 100) mais ayant un impact énorme, leur chiffre d'affaires annuel pouvant atteindre jusqu'à mille milliards de dollars, et elles peuvent soumettre des pays, et leurs intérêts concernent plusieurs "lobbies".

Ainsi, les possibilités légales, afin d'aboutir à un changement, sont les suivantes, et toutes sont semi - fictives:

1 - Diffuser le Concept du Dilemme et de sa Solution et ce Jusqu'à se Procurer un Soutien Populaire et Remporter les Deux Tiers de la Chambre des Représentants lors d'éventuelles élections afin de modifier la Constitution (ou déclarer une partition): bien sûr, les entraves sont multiples, à savoir pouvoir diffuser le tout à un grand nombre de personnes sans harcèlement, et amender la Constitution en présence d'armes en dehors de l'autorité de la Chambre des Représentants. En effet cette activité expose ses militants à la menace (ou la liquidation) si l'affaire arrive à prendre un aspect sérieux, et du moins au harcèlement de la part de l'Etat tel l'élaboration de dossiers juridiques fictifs. Qui protège alors les militants sans défense? À moins que les activistes se considèrent eux - mêmes de futurs martyrs; mais même s'ils s'y préparent, il est clair que les martyrs individuels ou au niveau de groupuscules (à la différence des martyrs en masse au niveau militaire ou de milice organisée) ont rarement pu changer le cours des événements. Voici les multiples personnalités assassinées depuis 2005 malgré la protection dont elles jouissaient, sans que le peuple ait la capacité d'arrêter le processus par lui - mêmes.

2 - Convaincre les "Grands" Dirigeants (Qui Sont Moins qu'une Dizaine de Personnes) afin d'Amender la Constitution: Il s'agit d'une solution parfaitement légale vu qu'ils sont des dirigeants légitimes reconnus par la communauté internationale, mais impossible car de nombreux facteurs sont capables, chacun à lui seul, de faire tomber cette solution à l'eau, y compris la corruption illimitée et le statut féodal dont ils jouissent. Donc ce serait équivalent à un suicide collectif pour eux. Une autre contrainte serait également le risque d'être persécutés par les puissances étrangères, et ils seraient soumis au même harcèlement avec lequel ils menaceraient les militants si la première solution était adoptée.

3 - L'imposition de la Solution par la Force par la Communauté Internationale, comme c'est généralement le cas. Il s'agit de la solution la plus réaliste, car elle se produit généralement, mais choisir le bon moment n'est pas entre les mains du peuple et cela peut ne pas se produire du tout, voire même coûter très cher en raison du contrôle qui serait exercé par les principales puissances sur les richesses du pays ou l'imposition de la nationalisation des réfugiés. Sauf si le coût est un montant financier avec la promesse de ne plus interférer, mais qui peut garantir ceci?

4 - Demander aux Nations - Unies de Déclarer le Pays «Etat Défaillant», avec toutes les implications logistiques, mais le pays serait alors soumis aux Nations - Unies (en qui la confiance est loin de régner vis - vis de sa neutralité). Après tout, la question est de savoir quelle serait la différence avec la situation actuelle. Si les Nations - Unies avaient voulu se mouiller, elles l'auraient déjà fait.

5 - Se Diriger Envers les Tribunaux Internationaux, quitte à ce que les politiciens Libanais soient condamnés ou acquittés selon les évidences. Mais nous revenons au problème du danger concernant les militants, et nous retournons sur l'absence d'indépendance des Nations - Unies, ainsi que l'absence de désir de la communauté internationale de réagir.

De là, nous avons voulu que l'introduction soit “la conclusion”. La situation sur le terrain ne nous empêchera pas de décrire et de rêver d'une solution scientifique, surtout que beaucoup de personnes n'insistent pas sur l'impossibilité d'arriver à un changement en lui - même, mais insistent qu'il ne soit pas nécessaire de réfléchir à ce point vu qu'il n'existe même pas de solution pratique et scientifique pour le pays. Donc ce qui va suivre servira à mettre en évidence les données qui expliquent le dilemme Libanais et à ramener les gens au diagnostic et à la solution appropriée, ainsi qu'à la façon d'appliquer cette dernière sur le terrain, afin de se doter ainsi d'une solution pratique si nous ou les générations suivantes surmontons un jour les difficultés susmentionnées, et de la mettre en œuvre sans perdre de temps ou devoir accepter des solutions Occidentales toutes prêtes qui ne prennent pas en compte l'aspect socio - géographique Libanais. Le rêve est un droit, et le seul droit qui reste, et qui est apte à être volé à tout moment, alors profitons - en!

Par conséquent, nous commencerons par un chapitre mettant en évidence la pluralité du peuple Libanais, suivi de données à assimiler pour pouvoir comprendre l'Histoire du Liban. Puis viendra l'Histoire de celui - ci en mode chronologique, suivie d'une liste de cartes, avec le tout qui confirmera le pluralisme susmentionné. Nous présenterons une liste des assassinats qui ont eu lieu après l'indépendance, afin que les Libanais sachent que personne n'a échappé à cette calamité et que tous les partis ont payé le prix. Après ceci suivra un chapitre qui introduit le fédéralisme vulgairement via des réflexions sur le sujet, et des liens sur la toile qui l'introduisent également. Après cela, nous conclurons par un résumé de la situation socio - politique du Liban actuelle et du besoin d'une solution garantissant le pluralisme. Enfin nous présenterons une proposition d'une solution scientifique détaillée confectionnée spécifiquement pour le Liban et les Libanais, dans l'espoir que, si rien ne change après un certain temps, nous ayons pu au moins émouvoir les lecteurs!

II - Le Pluralisme au Liban et comment l'Aborder

1 - Introduction:

Les principaux évènements qui ont lieu au Liban depuis 1400 ans gravitent autour de la présence de deux communautés sur un terrain commun aujourd’hui appelé la République Libanaise. Les deux communautés sont les Chrétiens et les Musulmans, et ils interagissent depuis des siècles dans un seul but suprême: chaque communauté aspire à la vie et essaie de la vivre selon sa propre perception. Dans cette région, l’Histoire fut telle qu’une part s’exalta la volonté d’un grand groupe de s’étendre, à savoir et par hasard les Musulmans, et d’autre part se recroquevillait un petit groupe, à savoir et par hasard les Chrétiens, qui défendit désespérément son existence.

Chaque groupe tente donc d'imposer sa culture sur l'autre dans l'espoir de le changer et ainsi d'éviter d'être dissout. Cette image se dessina à travers des siècles de contradictions et de différences ainsi que peu d'expositions et d'accords, et est maintenant appelée la République Libanaise. Et aujourd'hui, lorsque la structure pluraliste Libanaise, supprimée par le Pacte National, se heurte à n'importe quel évènement au Moyen - Orient, la moitié du Liban est secouée par la vague, et donc l'autre moitié également.⁴

Notons que le fait de se concentrer sur l'habileté des Chrétiens à avoir tenu tête lors des moments les plus sombres, en particulier entre les septième et treizième siècles, n'a pas pour but de réveiller une haine quelconque. Par contre, son objectif, outre souligner des faits historiques rarement mentionnés, est que les Chrétiens soient conscients de ce que leurs prédecesseurs ont enduré afin de préserver ce qu'ils ont hérité en termes de présence physique ainsi que patrimoine socio - culturel après que la plupart des événements aient été effacés de leur mémoire collective à travers les siècles, en particulier durant le vingtième siècle, mais surtout, afin d'expliquer plusieurs aspects de leur vie sociale qu'ils mènent aujourd'hui sans en connaître les raisons, à savoir les guerres et crises continues.

Mais la tendance à se concentrer sur cette constance Chrétienne cible aussi les Musulmans, afin qu'ils sachent vraiment combien les Chrétiens ont souffert et qu'ils méritent de continuer avec eux, libres à leurs côtés, dans cette région, non pas par le biais d'une lutte militaire constante, mais par un accord Humain, d'autant plus que les Musulmans connaissent la valeur ajoutée des Chrétiens, et afin qu'ils comprennent aussi pourquoi les Chrétiens diffèrent d'eux dans de nombreux domaines vitaux. Cette projection ne signifie pas que la responsabilité de ce que les Chrétiens ont souffert tombe sur les actuels Musulmans du Liban et de l'entourage; l’Histoire en a voulu ainsi; il ne faut plus qu'elle se répète.²³

[Q2a Bien sûr, l'étude de l'ADN révèle les origines biologiques, mais quelle importance ont ces atouts sur le terrain dans le choc des civilisations? Par exemple, si la majorité des Musulmans Libanais sont porteurs de gènes Phéniciens, la vérité est que cette information n'est pas liée à la réalité dans laquelle nous vivons en aucune façon pratique.* Ainsi c'est leur adhésion à la culture Musulmane après la conquête Musulmane qu'il faut prendre en compte du point de vue socio - culturel. Et vice versa, si la plupart des Chrétiens Libanais sont présumés posséder des

gènes Hedjazites, en supposant que les ancêtres des Phéniciens depuis des milliers d'années aient été peut - être venus de la Péninsule Arabe, la vérité est que la réalité dans laquelle nous vivons ne donne aucun intérêt pratique à cette information (et en fait aucun intérêt), et donc leur adhésion à leur culture de base et leur Christianisation depuis avant la conquête Musulmane ainsi que leur persistance dans ce cadre est l'aspect socio - culturel qui doit être considéré Q2a].²³

* *Elle pourrait être liée par le fait qu'ils aient changé de camp lors de la conquête Musulmane, et qu'ils aient retenu de leurs éléments sociaux, mais ceci n'implique pas l'absence d'un pluralisme.*

Les Chrétiens ont revendiqué l'origine de la nation Libanaise aux Canaanéens (et les Phéniciens ne sont que les Canaanéens menus d'un nom Grec) sans tenir compte de l'origine géographique de ces derniers, ni même s'ils en avaient une avant leur ère. Les Musulmans et les Arabistes soutiennent en général la théorie selon laquelle ils (les Canaanéens) seraient des Arabes du nord - ouest de la Péninsule, y compris le golfe d'Aqaba (il y d'autres hypothèses à ce sujet, certaines proches et d'autres lointaines de celle - ci), sans se soucier de la période de déplacement, ni se soucier de la possibilité quant à la question de leur conscience quant à leur Canaanisme lorsqu'ils ont migré vers Liban, tel ils en ont pris conscience vers environ 3500 av. J.-C. aux rivages de la Méditerranée. Les études scientifiques modernes ont conduit à d'autres résultats présentés dans un autre chapitre.²³

Quoique, même si nous supposons qu'ils sont à l'origine de la nation Libanaise, est - il possible aujourd'hui de définir ce que pourrait être la nation Libanaise de façon uniciste? Et si nous supposons qu'ils sont venus de la Péninsule, ils ne peuvent pas avoir appartenu à la nation Arabe car cette nation n'existe pas; l'Arabisme (tel défini populairement) est venu ensuite puis disparu avec l'avènement de l'Islam (jusqu'à ce que le sujet se soit embrouillé dans les esprits, mais non en pratique, depuis la renaissance Arabe depuis ~ 1880).⁴ Par conséquent, comme évoqué, il n'y a aucune valeur réelle si les tests d'ADN prouvent que les Canaanéens sont venus de la Péninsule, qu'il en soit ainsi! Et cela ne contredit pas la possibilité qu'ils soient à l'origine d'une ancienne nation Libanaise!²³

Par contre, côté socio - culturel, et sans prendre en considération l'affiliation génétique, les Chrétiens Libanais appartiennent à la civilisation Canaanéenne (sauf pour une minorité d'autres origines ethniques), ont participé à la culture et à l'identité du Levant avant la conquête Musulmane, et ont poursuivi la lutte après la création de leur Etat après ladite conquête, qu'ils ont maintenu jusqu'en 1305 pour ensuite assurer les priviléges obtenus en 1382, qui sont restés valables jusqu'à la création de la République. De même ils ont des liens avec l'Occident depuis des millénaires bien avant l'Islam, puis par le biais des Croisés, des échanges culturels avec l'Italie et la France et de la protection Européenne (sauf exceptions), et une Histoire récente marquée par la révolution de Tanios Chahine, du mandat et de l'émigration en masse. De même, ils avaient un échange culturel dense avec l'orient jusqu'en Inde et avec le sud jusqu'en Éthiopie, qui a diminué depuis l'occupation Romaine et disparu avec la conquête Musulmane.^{1,4,23}

Quant aux Musulmans, les Libanais en l'occurrence, bien que nous puissions considérer que ce qui suit s'applique également aux non - Libanais chacun dans son contexte, ils appartiennent à la culture Musulmane (la mondanité Musulmane, hormis l'aspect religieux) avec un brin Arabe qui remonte aux siècles du début du premier millénaire avant notre ère, en plus d'un brin

Canaanéen dû soit aux origines Canaanéennes de certains Chrétiens qui se sont convertis à l'Islam, soit aux frictions chroniques avec les Chrétiens au Liban. Et ils jouissent d'une appartenance à une "nation" Islamique (récemment appelée Arabe dans ce qui est connu par le "Monde Arabe") qu'ils ont bâtie et défendue et dont ils ont diffusé la culture depuis l'Inde jusqu'en Andalousie et en Europe Orientale ainsi qu'en Afrique, sans parler du sud - est de l'Asie. Leurs sentiments les plus profonds lui appartiennent, ils ont interagi en son sein, et ils ont beaucoup fait pour éradiquer la patrie Libanaise Chrétienne du Mont - Liban, qui était une épine dans le flanc de leurs gouvernants Umayyades, Abbasides et Ottomans, et ont combattu et battu les Croisés.^{4,23}

D'ici émane la vision du pluralisme au Liban. Quels sont les détails de ce point de vue? L'analyse sera encore plus profonde... Reste à dire qu'à l'époque de l'Emirat, et ensuite au vingtième siècle, et pour de nombreuses raisons et parfois par la force, l'Histoire a donné des occasions d'accepter socialement autrui tel que nous le vivons cette acceptation aujourd'hui, et sans laquelle il n'y aurait aucun espoir de coexistence pacifique malgré l'hostilité historique... en espérant que la "normalisation sociale" ait pu générer un véritable désir de paix.²³

2 - Le "Monde Antique" avant l'Islam (3500 av. J.-C. - 634 ap. J.-C.):

[Q4a La zone qui s'étend de la bordure ouest de la Perse jusqu'à la mer Méditerranéenne, hormis le désert en son sein, fut connue sous le nom de "Croissant Fertile", et Canaan fut sa section occidentale. Et le Croissant était une partie d'une unité qui s'étendait de la bordure est de la Perse en Afghanistan et au Pakistan jusqu'à l'Océan Atlantique. Mais Canaan commerça aussi avec le bassin Méditerranéen jusqu'en Angleterre et en Mauritanie sur l'Atlantique, avec la Perse jusqu'en Inde à l'est, et au Yémen et à l'Ethiopie au sud et à travers le désert Syrien (Cham) - Arabe à l'intérieur. Il y eut un progrès culturel significatif dans toute la région en raison des interactions positives et négatives et Canaan fut l'une des premières régions du monde à entrer dans l'âge de fer (1250 av. J.-C.) et à en sortir (550 av. J.-C.).^{1,4,11}

Malgré le progrès qui marque les civilisations quand elles se mélangent lors d'une invasion (ou parfois lors d'une infiltration pacifique), les empires occupants ne cherchèrent pas à effacer les cultures et concepts locaux. Et après que les Canaanéens se soient infiltrés dans la majeure partie du monde antique, diffusant pacifiquement leurs concepts et les bases de leur civilisation sans effacer ce qui était local, les Grecs arrivèrent, apportant la philosophie et la science, suivis par les Romains* avec eux l'état civil, la loi, l'ordre et l'architecture, et le tout a rejoint les pensées et le progrès Levantins. Ceci entraîna toute la région dans une unité civilisationnelle Moyen Orientale - Gréco - Latine pendant 900 ans (à partir de ~ 300 av. J.-C. et ce jusqu'à la conquête Musulmane) intellectuellement, économiquement et linguistiquement, les peuples ayant réagi de manière positive, et ceci leur ayant permis de progresser malgré la réalité des occupations (comme pendant le mandat Français).

* *Après avoir assez pris aux Canaanéens de Carthage, ou des Grecs qui prirent beaucoup aux Canaanéens de Canaan.*

Mais les empires mentionnés n'ont pas tenté d'appliquer le système d'Arabisation - Islamisation, l'Histoire n'ayant pas témoigné d'une tentative d'une "Romanisation ou Latinisation" ou "Macédonisation ou Hellénisation" culturelle complète. Ces occupations,

précédées par l'Egyptienne, l'Assyrienne, la Babylonienne et la Perse, n'ont pas diffusé leurs concepts de manière systématique, effaçant ce qui est local. Pour cette raison, il n'y eut point de changement radical au sein de cette unité, comme cela s'est produit avec l'entrée de la pensée Musulmane - Arabe dans son intégralité, ce hormis l'introduction d'une nouvelle religion. Ainsi, les peuples du Levant ont conservé leurs cultures locales, en plus des liens qui les partageaient.^{4,23}

Le Christianisme a ensuite ramené encore une unification, la religieuse, sans contraintes remarquables, avant de devenir la religion de l'Empire Romain en 381. La compulsion débuta en cette période, avec l'émergence de crédos, et plus tard, les Chrétiens se sont divisés politiquement et religieusement, mais tous sont restés au sein de la même sphère civilisationnelle.⁴

Nous verrons que ledit "Monde Occidental"^{*} n'est que la partie qui n'a pas été rattachée à la "Maison de l'Islam" de ce courant uniciste, et nous verrons que ce qui resta actif de cette sphère en "Orient"^{*} est les "Chrétiens" du Mont - Liban Q4a].⁴

*Il est dit "Oriental et Occidental" malgré le fait que la Grèce soit à l'est et la Mauritanie à l'ouest.

3 - La Confrontation: La Conquête Musulmane:

"Conquête" équivaut à "occupation", même si socialement l'on veut donner au premier terme une connotation plus modérée. La confrontation fut inévitable, non pas seulement (et pour la première fois) entre deux religions, mais entre deux visions globales différentes, où aucun des deux courants n'a pu absorber l'autre.⁴

Des milliers de personnes de religion et de mondanité Musulmanes ont dû faire face à des millions de religion Chrétienne et de mondanité non - Musulmane^{*} (ainsi qu'une relativement très petite minorité de religion et de mondanité Juive, et une autre de religion et de mondanité Nazaréenne / Sabaïenne / Mandéenne). Et il y eu une nécessité d'une Arabisation - Islamisation (Arabisation spécifiquement linguistique), dont aucun empire n'avait jamais pratiqué l'idée auparavant, puisqu'aucune occupation n'avait été auparavant liée à une religion ou une culture qu'elle avait voulu imposer de façon immédiate. Citons juste que les Babyloniens obligèrent les peuples conquis d'apprendre la langue Canaanéenne comme langue littéraire ainsi que vernaculaire afin de faciliter le commerce et la diplomatie avec son utilisation en tant que langue officielle, qui fut appelée "Araméenne" - nous retournerons sur ce point (le tout persistant ensuite avec les Perses, les Grecs et les Romains quoiqu'avec déclin graduel), mais sans qu'aucun empire n'impose sa langue. En effet, au retrait des Assyriens, des Babyloniens, des Perses, des Grecs et des Romains (et même des Canaanéens du nord de l'Afrique), les peuples locaux persistèrent avec leurs cultures originales, certes en y ajoutant des éléments additionnels fruits des inévitables frictions culturelles ou de la dissémination des concepts, le tout ayant établi la sphère Moyen Orientale - Gréco - Latine, qui au Levant était sous occupation Byzantine au moment de la conquête.⁴

* Sociologiquement, les Musulmans disent d'eux - mêmes et sont véritablement un peuple (*Oumma*), puisque de mondanité (*dounya*) Musulmane. "Mondanité" équivaut à la "culture mondaine", la façon de vivre la majorité des dimensions sociologiques, mis à part la croyance religieuse, et sachant qu'il peut exister des points communs avec d'autres mondanités. Ainsi, "même mondanité" équivaut à "même peuple", ou disons "ethnicité". Ceux qui ne furent pas à

l'époque de mondanité (dounya) Musulmane furent les autres peuples autour, comme par exemple les Canaanéens, les Arabes, les Assyriens - Babyloniens - Chaldéens - Syriaques (sans aborder les détails des appellations), les Coptes, les Berbères - Amazighes, les Kurdes, les Turques, les Yéménites (Himyarites et autres), les Perses... La majorité de ces peuples furent Islamisés en leurs quasi - totalités, et les Arabes, les "Yéménites" les "Hedjazites", les Ghassanides et les Lakhmides / Manathrites furent Islamisés complètement. Il est évident que pour les Musulmans, les Juifs, les Nazaréens et les Sabaéens / Mandéens, la mondanité est dictée par une religion.

Le but de l'Arabisation - Islamisation était d'établir une occupation via les peuples des régions conquises en transformant tous les aspects des concepts des civilisations et des cultures des soumis, pour une période éternelle et sur un territoire vaste que l'armée ne peut maintenir constamment. Ici apparaît la différence avec les autres peuples qui se sont absorbés les uns les autres pour de nombreuses raisons avant l'Islam malgré le contexte d'occupation, le plus important étant que les Canaanéens n'ont pas pensé à une "Canaanisation", les Grecs à une "Macédonisation ou Hellénisation" ni les Romains à une "Romanisation ou Latinisation"..., et peut - être que s'ils y avaient pensé, ils les auraient tentées* et il y aurait eu le même choc qu'avec l'Arabisation - Islamisation. Preuve en est le choc ultérieur entre Maronites et Croisés quand ces derniers tentèrent une Latinisation, sachant qu'elle ne fut que religieuse, alors que serait - ce si elle avait été holistique. Donc les occupants avant la conquête Musulmane demandaient trois choses: un soutien politique, un tribut et un soutien militaire (tout en assurant des mercenaires). Il n'y avait aucune tentative de dissolution, mais bien au contraire, il y eut des échanges culturels.⁴

* *Cela s'est produit parfois, mais de manière pacifique et spontanée, en raison du rapport de force culturel écrasant: on cite la «Macédonisation/ Hellénisation» en Anatolie centrale et orientale. Et il arrivait qu'un peuple tribal s'empare des terres d'un autre peuple et le déplace, comme cela s'est produit parfois en Anatolie avant qu'elle ne soit Hellénisée, et en Iran vers 2000 av. J.-C., et en "l'ultérieure Palestine" lors de l'expulsion des Canaanéens par les Hébreux - Juifs chez leurs "parents" au Liban. Mais changer une culture complète quasi - instantanément n'avait fondamentalement jamais concerné encore un royaume ou un empire ou un état organisé.*

Et la "tolérance" qui est mentionnée et encore plus amplifiée en quelques lignes dans les livres n'est pas la réalité; sinon, où sont passés les millions de Chrétiens?⁴ L'anthropologie, la psychologie et le cours de l'Histoire confirment qu'un changement total de civilisation (et non de religion et parfois sans changement de religion) ne peut être spontané en un temps si bref, si ce n'est par la force; et la force, elle y était, et elle ne fut pas seulement utilisée pour la menace. Comment aurait - pu se convertir de plein gré à l'Islam celui qui subit l'invasion, l'exil, le viol et le pillage (comme toute invasion), sans parler de changement de religion et de mondanité? Ceci est une description, et non un blâme.²³

Par contre, le Christianisme, qui s'est répandu en Orient et en Occident, n'avait pas de pouvoir militaire pour dire qu'il a accepté de tolérer les peuples, donc nous sommes sûrs que ce sont les peuples eux - mêmes qui se sont convertis au Christianisme de leur propre volonté (comme nous l'avons souligné, l'épée Chrétienne a joué un rôle dans les persécutions entre Chrétiens eux - mêmes depuis le quatrième siècle, au sein de la même sphère civilisationnelle). Et le

Christianisme n'a pas changé la réalité culturelle Moyen Orientale - Gréco - Latine qui existait mais il s'y est intégré.⁴

Toutefois et pour une transparence totale, nous rappelons au moins les campagnes ultérieures rapides de Christianisation obligatoire dans la région, à savoir celle de l'empereur Justinien I^{er} (r. 527 - 565) envers les derniers Païens de l'empire, et celle de l'empereur Héraclius (r. 610 - 641) envers les Juifs de Palestine, ainsi que le combat du polythéisme au continent Américain par les Européens et parfois la Christianisation forcée* sinon le génocide, sachant qu'aucun texte religieux ne justifie ces actes, fut - il bien ou mal expliqué. Reste à savoir que la Christianisation forcée fut nettement moins marquée en Afrique ou ailleurs dans le monde (Philippines par exemple), où, hormis ces Christianisations forcées, beaucoup de missionnaires perdirent la vie.²³

* *Nous devons ajouter la Christianisation forcée en Espagne qui a pris fin en 1614 après avoir expulsé les Musulmans restant, mais celle - ci ayant été une réaction à l'Islamisation forcée par la conquête Musulmane en 711, et ajouter l'Inquisition en Europe et dans le Nouveau Monde contre ceux qui ont été considérés comme des hérétiques pendant de nombreux siècles, également non justifiée par aucun texte religieux Chrétien et dont les victimes ont été par milliers. Reste aussi la persécution des Païens sous Théodore I^{er} (379 - 395), mais qui ne fut pas, selon l'école moderne, de la telle ampleur décrite dans les manuscrits historiques; le sujet demeure débattu.*

Et l'acceptation du Dhimmisme* de la part des conquérants pour certains des Gens du Livre* était une sorte de "promotion" (l'Islam préfère toujours l'Islamisation au Dhimmisme): ils avaient besoin de Chrétiens au Levant pendant les 150 premières années pour les aider dans les affaires étatiques, l'organisation de leurs institutions (où ils gardèrent, comme langue formelle de l'état, le Grec au Levant - puisqu'il était la langue de l'Etat Byzantin, et le Copte en Égypte), en architecture (telle la construction de la Mosquée d'al - Aqsa), en construction des flottes (construites par les Sidoniens et les Tyriens), en agriculture et en d'autres arts et connaissances, jusqu'à leur acquisition de ces expériences.¹

* *Les Gens du Livre sont les Juifs et les Nazaréens (parfois appelés Nazaréens - Nassara en Arabe), et à moindre degré les Sabaéens / Mandéens et les Majous. Plus tard, il a été dit que "Nassara" se réfère aux Chrétiens, qui sont ailleurs dans l'Islam appelés "Associateurs" avec les païens (Mouchrikounes en Arabe), parce qu'ils associent Jésus ('issa en Islam) à Dieu, lui donnant les attributs de la divinité. Le «Livre» signifiait initialement la «Bible», pour inclure plus tard l'Évangile / le Nouveau Testament. Les Gens du Livre conservent le droit de ne pas s'Islamiser, mais ils sont assujettis au Dhimmisme: ils deviennent des citoyens de seconde classe, interdits de sonner leurs cloches, de manifester des signes religieux, de s'engager dans l'armée, de monter à cheval ni d'être cavaliers, de diriger l'Etat (il y a de longues listes qui se chevauchent, pas une seule claire) et le plus important, ils ne peuvent pas manifester leur culture dans leur patrie ni vivre leur mondanité en dehors de leurs maisons ou lieux de culte. Et ils paient un tribut (jizya) autre que les impôts qu'ils paient tout comme les Musulmans. Ces règles sont connues par les "Conditions de Omar" relatives au calife Omeyyade Omar bin Abd al - Aziz et non au calife Rachidoune Omar bin al - Khattab.*

Admettons honnêtement que l'Arabisation - Islamisation reposait sur le pouvoir. Et même si une grande partie de l'Arabisation - Islamisation s'est produite en quelques décennies, elle a duré des siècles et se poursuit aujourd'hui encore.⁴

Les formes d'Arabisation - Islamisation étaient soit la conversion à l'Islam par la force (qui, après les conquêtes principales, pouvait commencer par un prosélytisme, suivi d'une utilisation de la force (le jihad)), soit l'acceptation du "Dhimmisme" (option pour les Gens du Livre), soit la mort.^{4,23} La seule région du monde Islamique à s'être Islamisée sans aucune preuve d'usage de la force est le sud - est de l'Asie.

[Q3a Et l'Arabisation, telle qu'elle est comprise aujourd'hui, est une fausse appellation de l'Islamisation dans son aspect mondain, à l'exception de la langue Arabe (qui fut à l'origine liée à l'Islam depuis lors) et de certaines coutumes Bédouines (culture équestre, poésies, palmiers et dates, kéfiyé...) dans la région du monde Islamique appelée "le Monde Arabe" depuis la Renaissance Arabe ~ 1880. Nous mentionnons également certaines coutumes et traditions qui viennent s'ajouter à la mondanité des Musulmans, que l'Islam n'a pas traitées, qu'ils avaient héritées de leurs ancêtres avant que ces derniers ne deviennent Musulmans, en plus de certaines autres coutumes et traditions, que l'Islam n'a pas traitées, à travers leur contact avec les peuples environnants.

En d'autres termes, l'Islam est une religion et une mondanité, et donc anti - laïc. L'Islam, de par sa définition de base, doit lui - même être la loi civile, via sa mondanité dictée par la "loi Musulmane" (la charia en Arabe). Ceci est un fait évident. En fait, la sécularisation est venue en tant que concept dans le "monde Chrétien" pour dissuader l'Eglise d'interférer avec ce qui est civil, interférence qui contredit l'essence du Christianisme, qui est une religion sans mondanité (sans charia). Et cette application de la mondanité Musulmane est mise en œuvre dès que cela est possible.

Ainsi, l'islamisation de tous les Arabes signifie qu'il n'y a pas d'Arabes aujourd'hui dans le monde entier, mais plutôt une partie du peuple Musulman (de la oumma Musulmane) qui est d'origine ethnique Arabe. En comparaison, il y a d'autres parties du peuple Musulmans (de la oumma Musulmane) d'origine ethnique Copte, Syriaque, Assyrienne, Perse... mais peu de Coptes, Syriaques, Assyriens, Perses... sont quand - même restés en dehors de l'Islam.

Ainsi dit - on: "L'Arabisme est un corps, son âme est l'Islam" (paroles de Michel Aflak, l'un des fondateurs du Parti Ba`th, qui se convertit de plein gré en Musulman). En fait, «Arabisme» et «Arabisation» sont des termes qui ont été lancés à la fin des années 1800, pour aller à l'encontre de la «Turquisation» qui est aussi «Musulmane» avec la différence de langue, mais qui en plus avait restreint lors de cette époque la puissance du calife et promouvait la race Turque. Il est donc pratiquement nécessaire de remplacer «Arabisation» par «Islamisation», terme qui fut employé pendant environ 1250 ans (jusqu'en ~ 1880), en particulier parce que l'Islamisation au sens large n'empêche pas de rester autre que Musulman, à condition d'accepter le Dhimmisme, ce pour les Gens du Livre (ceci dit sans aborder la question récente des non - croyants).

Par conséquent, et afin de rester scientifiques, nous n'utiliserons le mot «Arabisation» que lorsque le sujet en question concerne les questions linguistiques, ou quand il s'agira de tentatives de changement culturel au vingtième siècle, où il sera question de soumettre les Chrétiens culturellement même sans considérer l'application du Dhimmisme. Et dès - lors nous utiliserons "Islamisation" et non pas "Arabisation - Islamisation" en dehors de ces deux exceptions mentionnées ci - dessus puisque nous venons de clarifier la relation. Et nous pourrions employer le terme «culture Musulmane - Arabe» pour les Musulmans du "Monde Arabe", malgré qu'elle soit pratiquement Musulmane, en cas de comparaison avec des Musulmans ethniquement d'origine non - Arabe. Et "Arabe", quant au "Monde Arabe", doit être retenu comme en fait "adoptant les questions politiques Musulmanes mais sans insister sur le Dhimmisme du moins pour le moment". De plus, le terme «Chrétien» et ses dérivés dans ce chapitre doivent être considérés comme synonymes de Canaanéen, Maronite (sachant que la population Chrétienne du Mont - Liban inclut une minorité Grecque (Roum)) et Libanais (ce dernier jusqu'en 1920) lorsqu'il ne fait pas allusion à la religion des Libanais Chrétiens actuels mais à leur culture.

Tout ce qui a précédé explique le fait que l'Islamisation est un peu similaire (sans dire identique) dans le monde entier, quelle que soit la culture ou la civilisation ou la région au sein de laquelle l'Islam pénétra (Moyen - Orient, Balkans, Caucase, Afrique Centrale, Perse et au - delà, sud - est de l'Asie et récemment l'Europe Occidentale), ces entités n'ayant conservé que quelques aspects de leurs cultures d'origine comparé à la "mondanité" de l'Islam qui les pénétra. La principale différence avec le "Monde Arabe" résidait dans l'incapacité d'imposer l'Arabe littéraire comme langue formelle et la non - pénétration des quelques coutumes "nomadiques" sus - mentionnées, car en fait, ces régions n'ont jamais été soumises au règne «Arabe» (Omeyyade et Abbaside), soit ont été soumises de façon éphémère telle la Perse Q3a].²³

[Q4b Donc les millions de Chrétiens n'ont pas disparu, mais ont continué à vivre, mais au sein d'une vision différente basée sur la culture Musulmane, et donc ne furent plus capables d'interagir au sein de la civilisation Moyen Orientale - Gréco - Latine de religion Chrétienne puisqu'ils furent sur une autre onde. Et la minorité qui devint Dhimmi certes ne fut plus libre de continuer son interaction. Ainsi tomba le terme "Moyen Orientale" et persistèrent les termes "Gréco - Latine Chrétienne", aujourd'hui substitués par "le Monde Occidental".^{4,23}

Quant à ce qui est rapporté sur des groupes Chrétiens qui se sont alliés aux Musulmans, il s'agissait pour la plupart des Syriaques persécutés par les Byzantins pour des raisons doctrinales, et leur alliance avait pour but un intérêt religieux, et il est certain qu'ils ne s'attendaient pas aux répercussions, et ils en ont payé le prix ultérieurement.

Et quelques Chrétiens se retirèrent avec les Byzantins en Anatolie.

Qui donc a résisté, et "résiste encore et toujours à l'envahisseur"?

C'est un groupuscule sans nom officiel jusqu'ultérieurement. Le terme "Maronite" n'est apparu qu'en l'an 900 presque pour (faussement) indiquer un peuple (ce terme avait avant une connotation sectaire en tant qu'«adeptes de Maron»), et les termes "Canaanéen" et "Phénicien" furent effacés de la mémoire collective et oubliés par l'Occident, qui gardera occasionnellement

le terme "Phénicie" pour la région, et ils furent connus par "Syriaques" par les Grecs et ainsi l'Occident, terme ayant remplacé "Araméens", surtout après les Croisades, et ils étaient officiellement des ressortissants Byzantins, et ils se choisiront le terme "Libanais" quelques décennies plus tard, en 676.

Ce groupe n'a ni applaudi les envahisseurs, ni s'est retiré en Anatolie, ni s'est rendu, donc, ni s'est converti à l'Islam et ni a accepté le Dhimmisme, et ce groupuscule est celui qui habitait la seule forteresse naturelle du Levant, de la Perse à la mer et l'Égypte, et du Yémen à l'Anatolie, cette forteresse que constitue le versant ouest de la chaîne ouest des montagnes du Liban, avec sa côte étroite qui disparaît par moment, où la montagne rejoint directement la mer. Le but n'est pas d'écrire des vers romantiques, mais la seule ville majeure côtière qui restera Canaanéenne Chrétienne sera Byblos (ainsi que Batroun), et rien que pour cette raison géographique. Ce groupe tentera de continuer à vivre en tant que communauté libre politiquement, culturellement, religieusement et civilisationnellement Q4b].⁴

La chaîne orientale ne fut pas une forteresse en raison de son altitude élevée de 1000 mètres à ses flancs et à cause de sa topographie simple en comparaison avec son homologue occidentale. Il est à noter que la chaîne occidentale de montagnes et la Békaa jusqu'à l'anti - Liban suivaient les royaumes des cités côtières aux temps de ceux - ci (c'est pour cela que Baalbeck n'avait pas de rois), mis à part des frontières inapparentes, du moins pour nous. Ainsi, lorsque les villes côtières tombaient face aux occupants avant la conquête Musulmane, les montagnes étaient considérées occupées tout comme la Békaa, et l'Histoire ne mentionne aucune fuite de la côte et de la Békaa vers le Mont - Liban, comme il fut lors de la conquête Musulmane, quand beaucoup de Chrétiens de ces régions se sont réfugiés dans les montagnes pour continuer leur résistance malgré la chute des villes côtières et de la Békaa.¹ Il n'existe aucune explication claire à ce phénomène si ce n'est la sévérité de la conquête Musulmane, qui a voulu introduire une nouvelle religion et une nouvelle "mondanité", chose qu'aucun précédent empire n'avait faite.²³

Contrairement aux hypothèses du vingtième siècle, qui ont précédé la science moderne et ont oblitéré l'ancienne Histoire, il n'y a pas eu de vague migratoire majeure de Chrétiens du Levant vers la montagne. Avant la conquête Musulmane, il y a eu une petite vague de migration limitée à des moines Maronites immédiatement après leur persécution par les Syriaques (Monophysites Jacobites) au monastère de Saint Maron à Apamée (517). Une migration similaire après la conquête a suivi une attaque Byzantine sur le même monastère (685), et une troisième attaque cette fois Musulmane Ikhchidide (939). Déjà même que pas tous les Chrétiens de la Békaa et de la côte au nord de Beyrouth s'échappèrent dans les montagnes (nous n'avons aucune idée du pourcentage). Les Chrétiens de Sidon, de Tyr et du Sud eurent encore moins cette chance, paraît - il, vu la rapidité de la conquête. En théorie, de petits groupes de Syriaques ou d'Assyriens auraient eu recours à la montagne.¹

4 - Naissance du Pluralisme au Liban:

[Q5a Ainsi, le sentiment collectif des habitants de la montagne surgit de nouveau, dans le but d'une existence libre. L'interaction de ce sentiment avec l'entourage Musulman a donc refait surgir l'ancien nationalisme Canaanéen, qui était dans l'ombre depuis l'occupation Grecque qui 38

mit fin aux Royaumes Canaanéens, et depuis l'unification spirituelle Chrétienne; et ce nationalisme avait besoin d'un nom après la perte de l'appellation "Canaanéenne" et après s'être enclavé dans la montagne, d'où fut l'adoption du nom géographique.^{4,23} Ainsi, sous les ordres du premier Patriarche (plus tard dit Maronite) Jean - Maron I, fut la renaissance de leur nationalisme qu'ils appellèrent "Libanais", au sein duquel les gens étaient conscients de leur identité différente de celle de tout leur entourage. A savoir, jusqu'aujourd'hui, et bien que ne représentant absolument pas tous les actuellement administrativement Libanais (donc pas tous ceux appartenant à la République Libanaise et portant sa nationalité), mais les Chrétiens (malgré la confusion de quelque - uns), ce nationalisme est le seul aspect civilisationnel au Levant indépendant de la culture Musulmane.

Ainsi, après s'être distingués pendant environ 3000 ans, et s'être intégrés pendant 150 ans dans les sphères Byzantines politique et religieuse (tout comme ceux du littoral et de la Békaa mais qui s'y étaient intégrés dès le premier siècle), les Canaanéens de la montagne sont retournés à leur distinction de l'entourage (les non - Musulmans de l'entourage se re - distinguèrent aussi de nouveau mais sans aucune liberté culturelle). Ils intégrèrent le nom du Liban* dans leurs prières et leurs cantiques, et appelèrent le livre qui organisait leur liturgie le "Livre Libanais" et leur Eglise "l'Eglise Libre du Liban". C'est leur adoption du nom "Liban" qui a porté le nom jusqu'au vingtième siècle, quand il fut attribué à la République. De même, le cèdre, symbole Canaanéen au niveau national et religieux, se maintenant après qu'ils se soient convertis au Christianisme, persista à travers eux pour finir au centre du drapeau Libanais. A titre de comparaison, le nom "Palestine" est resté en usage avec les Musulmans, et le nom "Syrie" fut réutilisé depuis ~ 1850 par les courants Arabistes fondés par les Chrétiens, après que les Musulmans aient utilisé le nom "Cham" pendant 1200 ans, l'Occident ayant gardé le nom "Syrie".¹ Seul le nom "Phénicie" ne fut pas réemployé après le retrait de l'Occident (ici les Byzantins).

* *Nous présentons un extrait d'une inscription retrouvée dans l'une des grottes de la vallée de Qannoubine, datant de l'année 930, écrite en langue Canaanéenne toutefois moyennant l'alphabet Syriaque: "Nous sommes les "Fidèles du Temple du Cèdre" (...) Le Liban est une terre sainte (...) une terre de foi (...) sa défense avec courage et avec les qualités des chevaliers... tout comme les Libanais ont construit le temple du Seigneur à Jérusalem, ils doivent construire le nouveau temple, le corps du Christ et en être les pierres vivantes (...) La présence des Chrétiens au Mont - Liban n'est pas un hasard, mais par une volonté divine et dans un grand but (...)"*.¹

Mais l'Occident ne connaîtra pas l'existence de cette entité avant l'ère des Croisés. Et jusqu'à ce jour, aucune carte ne reconnaît l'existence de cet étatlet au sein de l'Etat Islamique (en ses noms successifs) et qui se maintiendra jusqu'à l'année 1382 (nous reviendrons plus tard sur cette année cruciale), et ceci doit être corrigé²³ Q5a].

Ainsi, la réalité fut entre un courant mondial Moyen - Oriental - Gréco - Latin (avec sa religion Chrétienne) au sein duquel l'on trouve des peuples ayant leurs spécificités civilisationnelles, culturelles, linguistiques, sectaires et sociales, dont il ne reste rien d'indépendant en Orient sinon ceux résistant dans les montagnes du Liban, l'Empire Byzantin désormais se terminant en Anatolie - et le reste des non - Musulmans étant une minorité soumise Dhimmi, et un courant Musulman devenu mondial, et étant culturellement Islamique (avec sa religion Musulmane) avec un seul peuple Musulman (une seule oumma Musulmane) dont la langue

primaire est l'Arabe (au moins pour la plupart d'entre elle, avec le besoin de généraliser pour tous) et en son sein des origines ethniques, des différences culturelles, des langues et des sectes, toutes secondaire à la mondanité Musulmane, le tout comprenant donc les conquérants et les Islamisés.⁴

Désormais, il y a deux identités actives sur la terre du Liban, les Canaanéens (appelés Libanais et ensuite Maronites) et les Musulmans, et la race / origine biologique n'affecte pas ce statut.⁴

Nous sommes donc confrontés à un conflit entre deux mondanités et non deux religions, c.à.d. deux cultures et non deux croyances.²³

Ainsi, nous sommes actuellement devant une réalité pluraliste, même si la différence en termes de nombre est très importante, entre l'Etatlet Libanais (676 - 1382) et l'entourage Musulman, si nous nous fondons non seulement sur la superficie de l'actuelle République Libanaise, mais sur le Levant voire le Moyen - Orient et voire l'Etat Islamique s'étendant du Pakistan jusqu'au Maroc et l'Ibérie. Toutefois, la considération que l'étendue Musulmane depuis la conquête élimine la réalité d'une société pluraliste fait tomber le proclamatuer d'une telle considération dans l'erreur, car le pluralisme existe, en particulier au Liban où les montagnards sont présents de façon compacte dans une seule région, à comparer avec les Coptes d'Egypte dont le nombre avoisine les dix millions, mais qui sont géographiquement parsemés. Et cette pluralité à elle seule se rebelle contre un monopole du gouvernement, indépendamment de son succès.⁴

Ainsi, toute structure souhaitant organiser la vie sur le territoire de la République Libanaise, sans enfreindre personne, doit tenir compte du principe de pluralisme et l'appliquer.⁴

La conquête Musulmane a voulu principalement, au Liban, isoler la montagne Libanaise des Byzantins, et n'a pas demandé à ses troupes de gravir les montagnes et de les soumettre à l'occupation, surtout que les troupes étaient épuisées après avoir traversé le Levant et que l'occupation de la montagne du Liban serait en fait une corvée extrêmement difficile, surtout que la résistance Chrétienne avait été farouche déjà au littoral à tel point que Byblos ne fut jamais définitivement prise et Tripoli tomba et fut récupérée plusieurs fois, et voici l'armée qui a terminé son chemin vers le nord aux flancs des montagnes d'Anatolie au nord de la Syrie.

Toutefois les Musulmans retournèrent sur leurs pas pour en finir avec le Mont - Liban, mais se heurtèrent à ce qui fut appelé "le bouclier de bronze", et les Musulmans ne pourront jamais soumettre les Libanais (vulgairement dit, les Chrétiens du Liban). Et en 1382, les priviléges furent instaurés.⁴ Une autre analyse prétend que les Musulmans n'étaient pas trop intéressés de soumettre la montagne rugueuse village par village, et qu'ils auraient pu le faire s'ils avaient voulu. En effet, tandis que la côte Libanaise en général et la Békaa tombèrent entre 634 et 637 (à l'exception de Byblos et Tripoli et leurs va - et - vient), ils prenaient en 651, donc après seulement 14 ans, le dernier bastion des Perses dans la province de Balkh, dans le centre de l'Afghanistan, ayant écrasé la Perse malgré les montagnes du Zagros, sachant qu'ils avaient empruntés les routes côtières là où possible. La Perse étant une région vaste ainsi que montagneuse, le nombre des troupes Musulmanes aurait été suffisant pour soumettre la montagne Libanaise; mais il semble qu'ils ne se sont pas assez occupé de la montagne qui était une zone militaire assiégée de toutes parts, et

pour eux l'Islamisation n'était qu'une question de temps. Toutefois, il faut préciser aussi que la Perse fut une proie plutôt facile, affaiblie en raison de ses guerres avec les Byzantins et de ses guerres internes, sans armée solide, ni de commandants efficaces, ni même une seule commande centrale ni financement raisonnable; quoique l'immensité des terrains conquis en deux décennies aurait permis aux Musulmans de briser la montagne Libanaise s'ils n'avaient pas d'autres chats à fouetter.²³

Néanmoins, si le choix des Musulmans fut de soumettre la Perse vaste au lieu du Mont - Liban minuscule, et comme la vérité doit être déclarée en ce qui concerne la force Musulmane qui a balayé les territoires de la périphérie de la Chine jusqu'en Ibérie et la France, il faut également apprécier la fermeté de la défense assurée par les Chrétiens dans leur fief, et en plus, les contre - attaques qu'ils ont faites de temps en temps, ce qui indique qu'ils ils ont fait un effort majeur pour se défendre et une grande concession en s'isolant dans la montagne, ainsi forçant les Musulmans à une trêve et la signature de 2 traités (oui, ainsi et non pas l'inverse) demandant l'arrêt des contre - attaques sur la côte et la Békaa et Damas, et les forçant aussi à transférer tribu après tribu afin de protéger leurs caravanes.^{4,23}

Car à vrai dire, il n'est pas vrai que les Musulmans se moquaient bien de la chute de la montagne: l'Arabisation n'était pas leur objectif ultime, mais l'Islamisation (dont le Dhimmisme), ainsi que pour protéger Damas des contre - attaques ultérieurement. Et même s'ils n'ont pas mis toute leur armée à l'œuvre pour soumettre la montagne en l'envoyant à l'est et à l'ouest, il suffit qu'ils aient voulu briser la montagne pour que l'on puisse parler de milliers de soldats face à un peuple quasi - désarmé avec un nombre d'hommes capables de résister ne dépassant pas ce qui serait un groupuscule en comparaison (rappel sur le nombre de Maronites qui était de presque 400,000 lors du Moutasarrifat, c.à.d. après 1300 ans). Après tout, Goliath ne fut pas inerte mais fit ce qu'il pouvait, mais David fut à la hauteur.²³

Et de là émane une autre question: l'Etatlet Libanais était - il indépendant?

[Q6a En général, la définition de l'indépendance est la présence d'une société au sein d'une région géographique et l'exercice de l'autonomie gouvernementale en toute souveraineté, sans interférences militaires, politiques, économiques ou sociales. Bien entendu, cela peut s'appliquer sans reconnaissance internationale, et cela peut ne pas s'appliquer malgré une considération internationale que tel est légalement le cas, comme pour le Liban aujourd'hui. Et cela peut s'appliquer via une tolérance internationale; de nos jours, de petits Etats pratiquent actuellement l'autonomie souveraine ou presque, mais via une tolérance internationale, tels que Saint - Marin, Andorre, le Vatican, Monaco et Singapour, qui sont considérés comme indépendants.

Certains peuvent aussi penser qu'il n'y a pas de réelle indépendance quand un peuple est assiégié, mais ce point, bien que logique, mérite un débat, car il ne définit pas la liberté mais juste un de ses aspects non - impératifs, car le blocus peut ne pas être militaire, mais économique ou politique. Par conséquent, si nous voulons appliquer cette pensée, les états vraiment indépendants d'aujourd'hui (sur 200 états existants environ) ne sont qu'une poignée, et tout le tiers monde n'est pas indépendant. De même, l'assiégé reste considéré libre jusqu'à ce qu'il tombe, tant qu'il s'auto -

suffit et qu'il accepte la pénurie, et ceci est adopté dans tous les livres d'histoire: l'occupation débute, c.à.d. la liberté s'achève, lorsque l'assiégé perd.²³

En ce qui concerne la montagne Libanaise, la conquête Musulmane a tenté de la soumettre par un blocus et les multiples assauts et a obligé sa population à se défendre farouchement. Elle les a obligés à faire de nombreuses concessions afin de vivre le concept d'indépendance par le biais de l'autosuffisance afin de pouvoir s'auto - suffire par eux - mêmes et réaliser l'indépendance économique. En conséquence, les Chrétiens ont accepté le siège pendant cinq siècles, c.à.d. jusqu'à l'arrivée des Croisés, et pendant un siècle additionnel suite à leur retrait, et se sont établis au sein des terrains et des climats les plus difficiles de la région. Le conquérant n'a même pas pu lancer la tentative de leur l'Arabisation qu'en 1382, l'année quand ils reçurent leurs priviléges (et nous disons Arabisation car voulant dire côté langue, puisque lesdits priviléges interdisaient toute tentative d'Islamisation ou d'attribution d'un statut de Dhimmī), et cette tentative d'Arabisation vint plutôt en douceur que brutalement en moyenne générale; ainsi la langue Syriaque demeura leur langue littéraire jusqu'à presque 1910. Ils ne furent jamais soumis au Dhimmisme, et n'ont presque jamais payé de tribut (la jizya Islamique) (sauf entre 1305 et 1382), mais ont continué à vivre librement leur culture et leur patrimoine même si difficilement et via une structure politique de base via leurs Patriarches, et donc ils ont assuré la définition de l'indépendance en ses quatre volets sus - mentionnés même si le coût fut de s'isoler du reste du monde dans les montagnes. En plus, ils obligèrent les Musulmans à signer deux traités et une trêve, le tout sans que l'Histoire soit juste envers eux, puisqu'elle n'a pas rapporté le nom de leur entité "Libanaise" ni même son existence et l'a considérée géographiquement une région des restes de l'Empire Byzantin, militairement vouée à sa perte. Ils n'avaient même pas de structure politique à part le juste nécessaire pour une théocratie, un Patriarche à la tête de la patrie Libanaise, assisté par un émir et 30 "Généraux" (Muqaddams) pour 30 régions, et ils furent laissés à leur propre sort après l'an 825, quand la flotte Byzantine, qui assurait un soutien de temps en temps, fut détruite par la flotte Musulmane.⁴

Ainsi, au Liban, les Chrétiens / Canaanéens sont généralement restés libres à tous les niveaux, mais sous siège militaire et en absence de reconnaissance de la part de l'Histoire officielle en ce qui concerne leur existence et leur entité géographique, empêchant la majorité Musulmane de supprimer à ce jour les derniers traits du Levant tel il était avant la conquête,⁴ malgré quelques échecs lourds (et ceci hormis la perte de territoires géographiques, c.à.d. la côte, la Békaa et le Sud qui sont tombés comme le reste du Levant lors de la conquête, puis Akkar / Donniyyeh et le Mont - Liban Sud).

Les échecs les plus importants furent la soumission politique aux Croisés, puisque les Chrétiens étaient disposés à se soumettre à une "occupation" (une "tutelle" pour eux) avec une certaine autonomie au lieu qu'à une "indépendance assiégée" (et ceci peut être compris après tout ce qui fut laborieusement expliqué ci - haut). Ils reçurent ensuite un coup fort par les Mamlouks mais sans se soumettre (quand ils perdirent presque tous le Mont - Liban Nord en 1305 mais tous les survivants se réfugièrent à Qannoubine / Bcharreh qui demeura indépendante, et leurs territoires furent dépourvus de leurs populations), et depuis 1382 ils acceptèrent l'"occupation" Mamlouke avec autonomie et priviléges empêchant toute Islamisation, Dhimmisme ou tribut

(jizya), et ensuite ils acceptèrent l'Empire Ottoman et leurs représentants Musulmans au Liban, en l'occurrence les Hamadehs, Assafites, les Banou Sayfa, les Maanides et les Chéhabs, et les féodaux Chrétiens que ces gouverneurs Musulmans désignaient, mais pendant toute cette période avec la persistance des priviléges.¹

Et enfin le dernier échec fut les idées pan - Arabistes qui se propagèrent pendant le vingtième siècle avec l'éradication concomitante de l'Histoire, et la tentative de remplacer l'identité originale par une identité Arabe (techniquement une fausse identité - malgré ses vertiges culturelles - face à l'identité Musulmane selon les explications ci - dessus, et porte d'entrée du Dhimmisme), la diffusion de la langue Arabe littéraire et la déclaration de cette langue comme langue officielle de la République, et ce jusqu'à l'introduction de ces idées dans la Constitution.

Un autre problème important est la conviction des grandes références qui se répandent dans les cercles populaires, contrairement à ce que les instituts internationaux déclarent, que la langue vernaculaire dans les pays Arabes, de l'Irak au Maroc (sauf le désert Arabe / Golfe), sont des dialectes Arabes, ce qui a fait perdre, au moins aux Chrétiens / Canaanéens du Liban, le prestige du vernaculaire, de façon réactionnelle non pas à la langue Arabe en soi, mais à cause de la culture qu'elle représente et de la tentative de l'imposer; d'où un groupe important d'eux ne se soucie pas de l'Arabe littéraire mais aussi ne se soucie pas du vernaculaire et adopte de façon systématique des noms propres Occidentaux pour leurs enfants et les langues Occidentales dans leur vie quotidienne, certains ne causant jamais en vernaculaire local dans leurs foyers.

Et tel rapidement élucidé plus haut, ils ont également graduellement perdu l'alphabet et le littéraire Syriaques (au fil de 500 ans) au profit de leurs homologues Arabes (et ce de façon définitive vers 1910). A noter qu'ils avaient perdu totalement (et graduellement après 800 ans) le Canaanéen littéraire et l'alphabet Canaanéen au profit du Syriaque littéraire et de son alphabet depuis ~ 1250, pour des raisons religieuses.

Néanmoins, et malgré tout, les Chrétiens / Canaanéens du Mont - Liban ne furent en aucun jour des Dhimmis, ce qui est suffisant pour dire qu'ils demeurèrent indépendants.²³

Finalement, et en bref, la montagne Libanaise fut assiégée militairement et économiquement et recevait un soutien Byzantin sans subordination politique et même avec des conflits par moment (et ce soutien se termina en 825), ne paya pas la jizya (hormis 1305 - 1382), ne fut en aucun moment Dhimmi et ne fut ni Arabisée ni Islamisée, et fut capable de sacrifier les besoins économiques et se suffit des montagnes rugueuses pour éviter de faire concession sur son indépendance, et fut capable de lancer des raids sur les Musulmans autour, qui eurent besoin de deux traités et d'une trêve pour les apaiser et ainsi de transferts de tribus pour tenter de les contrôler.⁴

Donc, tout en étant sacerdotal - monarchique / théocratique (tel l'Etat du Vatican), l'Etat Libanais était donc vraiment indépendant, et notons qu'il jouissait d'une indépendance politique plus avancée (on peut même aller jusqu'à dire "totale") que la plupart des pays actuellement considérés comme indépendants, toutefois sans pouvoir déclarer son entité politique, puisqu'assiégé et oublié. Cette analyse est nécessaire pour le principe de pluralisme du peuple

Libanais.²³ Nous citons M. Toni Atieh (et non M. Toni Atieh Hadchiti cité ultérieurement) qui a déclaré: "les rochers furent donc fertiles et le blé y poussa par leur amour à un terrain dur qui brisa de son entêtement et de sa fermeté pour leur donner du pain émanant des pierres... Une terre que l'on ne peut aimer en dehors de la liberté, et elle ne peut qu'aimer que les libres, et donc elle les attire sans tentations, elle n'a pas ni de richesses naturelles, ni de vastes plaines ni aucune garantie d'une vie facile... juste ce qui est égal au sens de la vie, à savoir la liberté". A noter que les Druzes ne se replierent pas dans les montagnes du Mont - Liban sud pendant les deux siècles d'occupation Croisade, et la Békaa restant avec les Musulmans Seldjoukides et retournant aux Musulmans Arabes, ils ne furent jamais assiégés, et même firent contact avec les Croisés et commercèrent tellement avec eux qu'ils dérangèrent le Calife, ce qui poussa ce dernier à envoyer les Maanides au Chouf, mais qui commerçeront aussi. Q6a]

[Q7a Par ailleurs, les Etats Islamiques Arabes,* ainsi que l'Etat Islamique Ottoman,** qui ont gouverné les régions entourant l'Etat Libanais au Mont - Liban, où la majorité écrasante des habitants fut d'origine Arabe et fut Islamisée ou des locaux qui furent Islamisés et Arabisés, ne peuvent pas être considérés comme occupation pour ces populations Musulmanes au Liban (qui deviendront les Musulmans de la République Libanaise 1300 ans plus tard), mais sont pratiquement une occupation pour les Chrétiens / Canaanéens Dhimmis qui y sont restés.²³ Q7a]

* *Etat des Rachidounes, Omeyyade, Abbaside, Tolonide, Ikhchidide, Qarmate, Fatimide, Hamdanide, Mirdasside, Uquaylide, Ayyubide et Mamlouke.*

** *Nous aborderons sujet dans le prochain chapitre.*

Par conséquent, le Levant tomba avec ses vastes plaines et ses côtes face à la conquête Musulmane, à l'exception du Mont - Liban, le tout créant ainsi une réalité pluraliste biculturelle, quelles que soient les contradictions inter - Chrétaines et inter - Islamiques qui n'eurent jamais d'ampleur égale à celle discutée dans ce texte. Un pluralisme ne s'est pas du tout produit lors du premier refuge de moines Maronites suite à leur persécution par les Syriaques, et ne se transforma pas en triade ou tétrade lorsque les Chiites entrèrent en pratique sur la scène Libanaise ou lorsque la doctrine Druze se propagea.

Cette réalité bi - pluraliste a deux piliers, l'un étant un nationalisme Canaanéen (sachant qu'il embrasse majoritairement le Christianisme, avec une minorité non - croyante), qui fut appelé à tort "Libanais" en 676, "Maronite" dès ~ 900, "Syriaque" depuis ~ 1100 et "Chrétien" depuis 1920 et qui commença à être considéré comme étant Arabe depuis ~ 1943, et qui comprend une minorité d'origines Arménienne, Syriaque, Assyrienne, Chaldéenne et Copte - nous y reviendrons, et en contrepartie un nationalisme Musulman (selon la mondanité Islamique, et appelé à tort "Arabe" depuis ~ 1880), religieusement Musulman (nous reviendrons sur la minorité irréligieuse du cercle Musulman, et la minorité Chrétienne du cercle Arabe). Et cette réalité deviendra un état (ou une république) Libanaise en 1920, de force, et sans aucune considération quant à cette dualité.⁴

Par conséquent, si l'Histoire du Liban a commencé bien avant l'âge de pierre, l'Histoire du Liban en tant que peuple "Libanais" (en pratique toujours Canaanéen) conscient d'avoir non seulement une certaine spécificité "Libanaise", mais une qui se distingue d'un entourage qui

veuille l'obliger à adopter une autre spécificité, a commencé avec les Chrétiens qui ont résisté à la conquête Musulmane.⁴

Avant l'Islam, toute la région du Liban était liée aux Canaanéens, qui furent distingués de leur entourage. Ils ne se donnaient pas le nom de "Libanais" mais "Canaanéens", dont une portion habitait le Liban, puisque le pays de Canaan était plus grand que le Liban. Les Grecs ensuite ont diffusé le nom "Phéniciens" vers 1200 av. J.-C., puis le nom "Assyriens" (à tous les Levantins) vers 700 av. J.-C. (qui fut faussement traduit en "Syriaques") et ensuite "Syriaques" (à tous les Levantins, et là sans faute de traduction) vers 400 ap. J.-C., avec entretemps la considération des Levantins comme étant tous des Araméens vu l'appellation de la langue Canaanéenne par le nom "Araméenne" par les premiers historiens Juif vers 500 av. J.-C., et voici la cause expliquant le fait que les noms "Canaanéen" et "Phéniciens" furent oubliés (nous reviendrons sur tout cela ultérieurement).

Le Liban en ses Canaanéens étaient assimilés au reste de l'Orient et de l'Occident au sein d'un même courant mondial. Qu'est - ce qui caractérisait le Liban, ainsi que les entités et sociales autour? Plusieurs aspects bien sûr liés aux spécificités de chaque peuple et de chaque civilisation (Romains, Canaanéens, Coptes, Assyriens, Grecs...), mais rien qui ne vaut une rupture avec tout le creuset, jusqu'à ce que la différence fut entre deux courants; ainsi deux - tiers du Liban changèrent de courant. Et les Musulmans Libanais ne furent jamais concernés par le terme "Liban" qu'avec l'établissement du "Grand Liban", et cet intérêt peut n'être que temporaire, et d'ici émane la nécessité d'accepter n'importe quelle position qu'ils déclarent à ce sujet.^{1,23}

Ainsi, la "Patrie Libanaise" resta le seul échantillon totalement indépendant des civilisations qui précédèrent la conquête Musulmane, et elle imposa un pluralisme indépendamment des tailles et des étendues.⁴

Rappelons que l'utilisation du terme "Chrétiens" dans la suite de ce chapitre, ainsi qu'au sein de cet ouvrage, en dehors du cadre de la religion, signifie en fait "Canaanéens". Ceci s'applique aussi pour le terme "Libanais" avant 1920. Mais nous poursuivons l'utilisation de "Chrétiens" et de "Libanais" afin de faciliter le suivi aux lecteurs. Et comme nous l'avons indiqué, nous reviendrons sur les détails de ce sujet.

5 - Ère de L'Etat Islamique Arabe Pré - Mamlouk (634 - 1305):

Les forces Musulmanes ont à peine pénétré la bordure de la Patrie Libanaise à deux occasions: l'une à l'époque des Omeyyades, sous le règne de Walid bin Abd al - Malik, vers 705 - 714, à Mnaitra, et l'autre sous le règne des Abbasides en 759 après la révolution (qui fut, sans preuve scientifique, rattachée à un dénommé "Bandar"), aussi à Mnaitra. Il n'y eut aucune incursion après la bataille avec le gouverneur de Baalbek en 801. A part ces deux incursions, nous notons que les Maronites facilitèrent le passage des Seldjoukides Burides en 1137 et des Ayyoubides en 1182 de Baalbek à Tripoli, et ils demandèrent l'aide des Seldjoukides Zengides en 1165 et celle des Ayyubides en 1233 à Mnaitra, afin d'en expulser les Croisés, à cause de leur féodalisme impitoyable. Enfin vint l'occupation de la quasi - totalité du Mont - Liban nord par les Mamlouks

en 1305. Ceci dit, n'oublions pas de que patrie Libanaise va définitivement perdre le Mont - Liban Sud entre ~ 800 et ~ 850.^{1,3,5}

La guerre Libano - Musulmane s'est donc poursuivie depuis la conquête en 634 et ce jusqu'en 1382 avec la signature de plusieurs accords, en particulier à l'époque des Omeyyades, quand le cœur de l'"Islamisme", à savoir Damas, capitale d'un Etat s'étendant du Sindh jusqu'en Andalousie, était à deux pas de la nation Libanaise indépendante, même si assiégée, mais insoumise. Et Damas était le but ultime des raids continuels de la part des Libanais réfugiés dans la montagne.⁴

La première bataille Libano - Musulmane fut la révolution entre 644 et 650 quand les Chrétiens (avant de se décider sur le nom "Libanais" en 676) se sont révoltés contre le Califat des Rachidounes. Les accords ont été cités pendant des siècles et ont dû être renouvelés entre le roi Français François I et le calife Ottoman Soliman Ier (le Légal) entre 1520 et 1547, et ils prouvent l'indépendance du Liban, mais seulement en sa montagne et qui vers 850 était déjà rongée à moitié, jusqu'en 1382.^{1,4}

Donc bien sûr, la région du Mont - Liban Chrétien a varié, vu que les Chrétiens ont perdu le Chouf et Wadi Hammana pendant la période Abbaside, et Akkar et Donniyyeh ensuite.¹

Le problème commença ensuite à s'aggraver, vu que les Mourabitounes (qui sont les soldats avec leurs familles) dans les villes côtières à part, les Abbasides adoptèrent un affrontement d'un peuple par un autre, puisque les tribus étaient plus courageuses et stoïques, car elles pensaient, en défendant leurs nouvelles terres qui leurs étaient attribuées par des pamphlets, qu'elles défendaient des terres Musulmanes, et que les "envahisseurs Chrétiens" doivent être subjugués. Le problème ne commença pas un siècle auparavant lors du règne du Calife Omar ibn al - Khattab, puisque la prise de conscience Chrétienne / Libanaise / Canaanéenne évoquée plus haut n'avait pas encore eu lieu, donc ils se sont révoltés contre les Rachidounes, mais ils ne se sont pas battus contre les envahisseurs civils qui déjà étaient encore rares, et les colons Musulmans "Mourabitounes" ne considéraient pas le Liban une terre Musulmane, puisqu'ils étaient les familles des militaires et savaient que ces terres furent occupées récemment.

Aussi, à l'époque des Omeyyades, le Mont - Liban n'était pas encore considéré une terre Musulmane, et la souveraineté des Chrétiens sur leur territoire était reconnue par le biais de deux traités (l'un imposé par la résistance Chrétienne à l'époque de Justinien II et l'autre à travers son père Constantin IV) et d'une trêve. Cependant, avec l'introduction des autorités Abbasides de tribus Musulmanes Tannoukhides (et non pas de Levantins Islamisés), ils espéraient que les périphéries du Mont - Liban commenceront à entrer dans le cercle de l'Islamisme et seraient considérées des terres Musulmanes.

Ainsi, après 758, chaque non - Musulman dans tout le Liban fut considéré comme un occupant, un intrus ou un traître. Cela permit au nom de la légitimité Musulmane de chasser les Chrétiens en les considérant des occupants, et justifia toute agression à leur encontre. Toutefois, la résistance Chrétienne se multiplia contre les Tannoukhides et les Banou Metwal, et ils ne perdirent que quelques villages au sud du Metn - Nord, et ne perdirent le Chouf et Wadi Hammana

que face à une incursion Abbaside massive qui vida ces régions - ci et se retira, et plus tard Akkar face à l'armée Mamlouke.^{1,4}

L'Histoire a donc, au sein du Liban historique, abouti à une composante faussement appelée Libanaise / Chrétienne, en fait Canaanéenne, et une autre faussement appelée Arabe ou Musulmane - Arabe, en fait Musulmane, le terme "Arabe" ayant presque inclus les Canaanéens, et le terme "Libanais" ayant totalement inclus les Musulmans.

De là, nous ne pouvons pas dire par exemple que le Liban aujourd'hui est Arabe (même les pays dits "Arabes" ne le sont pas), ni que tout son peuple est Canaanéen, ni que l'origine du Liban Chrétien soit Arabe, ni que l'origine de tous les Musulmans soit Arabe (vu les Canaanéens Islamisés) ou d'origine Canaanéenne (vu ceux d'origine Arabe)...²³ Mais le fait sûr est que les terres à partir desquelles la République Libanaise a été créée a connu deux cours historiques différents après la conquête et non pas une Histoire commune pour les deux groupes, d'où l'échec du cours d'Histoire officiel destiné aux écoles. Comment peut - on passer des "Chrétiens" qui ont combattu le Califat Musulman à un Arabisme réel scientifique du Liban?^{4,23} L'Histoire ne s'explique que par un schéma qui ne contredit pas son cours général, à l'exception des intérêts personnels spontanés, même si nombreux.²³

Par conséquent, à ce jour, les Chrétiens considèrent à tort que quiconque veut appartenir au Liban doit avoir une loyauté sentimentale envers lui (et non pas seulement légale); et les Musulmans considèrent à tort le Liban comme une terre Arabe et donc que le Liban est Arabe, et que ceux qui y vivent et qui ne prônent pas l'Arabisme sont des intrus.²³

Et les deux groupes ont raison au niveau populaire: le Musulman ne peut être blâmé d'avoir cru aux pamphlets, et le Chrétien n'a agi qu'en réaction au comportement du Musulman... La longue guerre a commencé... et n'a pas pris fin jusqu'à aujourd'hui... mais les Libanais ont fait un grand pas en avant en acceptant autrui au niveau Humain... mais il semble y avoir une limite...²³

Après la première période d'échecs et de reculs géographiques (perte du littoral, du Sud et de la Békaa), les frontières du Liban Chrétien furent, vers l'an 850, au sud la ligne Antélias - Bhersaf - Baabdat - Mtein - Tarchich, tout en préservant l'axe Bhersaf - Beit Mery, et au nord et à l'est, de Akkar et l'ouest du Hermel jusqu'à Qob Elias (ils perdirent ensuite l'ouest du Hermel, Donniyyeh et Akkar), et ceci jusqu'en 1305, lorsque les Mamlouks ravagèrent le territoire et la "patrie" fut donc réduite à Jebbet Bcharreh et Wadi Qannoubine. Et la région d'Antélias - Sin el Fil était souvent une zone militaire quasi - vide.⁴

Ainsi les Maronites, qui représentent en fait la grande majorité des Chrétiens de la montagne, ont payé cher l'indépendance, puisqu'ils ont laissé tomber la vie confortable pour préserver leur patrimoine.

Ainsi, la connexion des Chrétiens libres de la montagne, ainsi que ceux soumis ailleurs, avec les Byzantins et l'Occident n'était pas un lien injustifié d'intérêts personnels ni dû à une haine envers les Musulmans (et à leur tendance Arabe dans cette région), mais un lien organique entre peuples d'un même courant mondial, et donc non en raison d'une trahison. Mais depuis lors, ils n'ont pas contribué au progrès de ce courant après l'avoir eux - même instauré (nous y reviendrons)

parce qu'ils étaient préoccupés de défendre leur entité et ont été pratiquement assiégés (pour les Chrétiens du Mont - Liban) ou subjugués (pour les autres Chrétiens), et cela continue jusqu'à ce jour, sauf quand ils émigrent.⁴

Et mis à part quelques problèmes "mineurs" pour les Maronites et pleins de problèmes pour les Grecs (Roums, disons aussi les Orthodoxes), la période des Croisés était une faille à travers laquelle les Chrétiens du Levant ont pu apercevoir le soleil dans un climat sombre (telle leur perception) depuis 470 ans au niveau socio - culturel. En effet, les Musulmans étaient dans leur peau et le soleil brillait toujours pour eux (naturellement en dehors des invasions et des coups d'état, mais au moins aux niveaux socio - culturel et sentimental).

6 - Ère de l'Etat Islamique Arabe, Ere Abbaside - Epoque Mamlouke (1305 - 1516):

L'année 1293 fut témoin de la dernière victoire des Chrétiens contre les Musulmans (ici les Mamlouks) dans le cadre de l'indépendance nationale dans les montagnes Libanaises. Effectivement, en 1305, les Mamlouks Bahrites littérairement écrasèrent les Chrétiens, de Kesrouane (y compris le Metn - Nord actuel) jusqu'à la frontière de Qannoubine. La résistance de Qannoubine de 1305 à 1382 empêcha les Chrétiens de disparaître du Liban. De Qannoubine, après y avoir pris refuge, pour ce qui parvinrent à s'échapper, ils revinrent et se dispersèrent et regagnèrent leur territoires (tels ceux - ci furent en 1305) après que les Mamlouks Burjites eurent levé le siège et octroyé les priviléges - nous verrons pourquoi, tout en les occupant en pratique. Sans la résistance de Qannoubine, la République Libanaise n'existerait pas aujourd'hui (ni Fakhreddine aurait pu se distinguer), tout simplement parce qu'en l'absence de Chrétiens libres, l'Histoire aurait pris un autre cours, à savoir la fonte de l'entité Libanaise dans l'entourage et l'absence de tout besoin à la création d'une République Libanaise en 1920.

Cependant, nous ne pouvons pas parler d'indépendance des Chrétiens au Liban que jusqu'en 1943. Et nous nous posons la question à propos de tous les Libanais après 1943... Ainsi, en 1305, la dernière branche orientale du courant mondial Moyen Oriental - Gréco - Latin a failli s'effondrer, tandis que son aile Occidentale (Gréco - Latine, à rajouter plus tard Anglo - Saxone) se déchiquetait par ses conflits internes avant de se répandre en Amérique et en Afrique.⁴

Après 1305, les tribus féodales Musulmanes d'Assaf, Sayfa, Fureikh, Harfouche, Hamadeh, Maan, Chéhab et d'autres familles qui ne peuvent toutes être mentionnées, se bâtèrent entre elles, transférant leurs conflits internes depuis la Péninsule Arabe jusqu'au Liban, et il en fut ainsi jusqu'à leur unification sous l'autorité des Maanides en 1516 et la bataille d'Ain Dara en 1710, quand les Quaysites l'emportèrent sur les Yéménites.

Les Musulmans, comme tous les occupants de l'Histoire, refusaient d'accepter qu'autrui existe en tant que groupe politique souverain, et ils n'acceptaient les traités que sauf par obligation (ce qui est normal). Mais le comble fut que la culture de la mondanité Musulmane ainsi que la langue Arabe soient imposées, en plus de la religion (si possible, ou alors le Dhimmisme), ainsi qu'une une perception unique. Donc les Musulmans ont perdu toute chance d'amadouer les Chrétiens à une coexistence avec l'identité Musulmane car cette dernière a extrait leurs pères de

leur culture, d'où les Chrétiens furent obligés de s'allier avec tout parti extérieur contre les Musulmans. En effet, la cohabitation exige le respect des spécificités. D'autre part, ce que la conquête Musulmane a gagné, c'est sa persistance pendant 14 siècles, et gardons à l'esprit que tout a commencé par une conquête "Musulmane", c.à.d. répandant avec force la religion et la mondanité, alors comment pourrait - elle demander la coexistence et le respect des spécificités? Les Musulmans ont un lourd fardeau sur les épaules pour lequel ils ne devraient être enviés...⁴

Ainsi, les Chrétiens de la montagne Libanaise (majoritairement des Maronites) ont préféré les tempêtes des sommets et la vie fatigante parmi les rochers à la vie facile dans les plaines et les côtes, et ont combattu militairement la nation la plus puissante du monde pendant des siècles, tout en étant isolés, pour une vie libre mais ardue, le tout au sein d'un Levant riche tel le démontrent les châteaux Omeyyades et ceux de leurs successeurs, ainsi que les églises "Orthodoxes", contrairement aux églises simplistes dans les montagnes. Ces Chrétiens ont dû effriter les rochers et aplani et niveler les montagnes pour planter et se nourrir et enchaîner la résistance, le contacte avec l'Occident étant inexistant avant 1382 (hormis période des Croisés) et laborieux ensuite quand possible, et d'ici émane la compréhension de la lutte des Chrétiens Libanais et de la volonté indomptable de continuer à vivre librement.⁴

Ainsi fut la contradiction, et plus, la différence d'essence, avec un mélange relativement faible au vingtième siècle, pourtant considéré comme "assez bien" par rapport à "presque inexistant" plus tôt, entre les deux composantes de la diversité née.

7 - Ère Ottomane (1516 - 1918):

Le calife changea d'Arabe en Ottoman Turque, mais la majorité Musulmane Arabe resta la même, et même le calife recommença à travailler politique après une suspension entre 945 - 1136 et 1258 - 1517.

Le nouveau pouvoir Ottoman surmonta ses premières épreuves par des traités et des concessions visant à amadouer les peuples de la région. Ensuite, en riposte aux tentatives de l'Europe de lui nuire, il retira ainsi les priviléges de la plupart des minorités.

Enfin, les tentatives de "Turquisation" ("Tatrik" en Arabe) des peuples (telle l'Arabisation avant, mais cette fois changement de langue en Turque), et non pas de l'organisation officielle de l'Etat puisque ceci y fut depuis le début de l'ère, ne furent pas sérieuses qu'à la fin du XIXe siècle, lorsque l'empire s'affaiblit et fut étiqueté par "l'homme malade" et fut contraint à des traités consacrés à une intervention Européenne visant à soutenir les minorités non - Musulmanes (avec des exceptions, dont le support des Anglais aux Druzes au lieu des Chrétiens, vu le conflit avec la France). Donc les tentatives de "Turquisation" démarrèrent mais furent facilement battues par la Renaissance Arabe qui fut lancée par les Chrétiens même avant les Musulmans, et qui fut aidée par l'avènement de la Première Guerre Mondiale.

Quant à la tactique des Chrétiens de lancer une Renaissance Arabe, qui fut un échec à part le blocage de la "Turquisation", le but était que les Musulmans considèrent les Chrétiens comme des Arabes et qu'ils laissent tomber le concept de Dhimmisme ou tout autre volonté de les contrôler, et donc d'amener les Musulmans vers la laïcité en se considérant comme une oumma

(peuple) Arabe et non comme une oumma Musulmane, ce qui signifie qu'ils soient Musulmans au niveau religieux sans le volet de la mondanité. Mais l'Islam ne put digérer la laïcité, qui demeure contre son essence (l'Islam est religion, mondanité et état), d'où l'Arabisme resta timide pendant tout un siècle, ayant échoué au Liban et ayant eu besoin de dictatures pour le faire flotter, et les Chrétiens payèrent le prix plus tard.⁴

A - Ère de l'Emirat Unifié: Ère Maanide (1516 - 1697):

Les minuscules "Emirats" des féodaux continuèrent à s'entretuer autour du Mont - Liban tel cité ci - haut, malgré l'unification sous les Maanides en 1516, et ce jusqu'en 1623.

[Q8a En 1623, l'Emirat du Mont - Liban fut clairement établi sous le règne de l'Emir Fakhreddine II qui soumis tous les féodaux, de Akkar à la Békaa et au Sud, comprenant par moment des terres supplémentaires jusqu'à Palmyre et en Galilée, et cet Emirat persistera tant bien que mal (revoir le cours de l'Histoire) jusqu'en 1841: pourquoi les Chrétiens ont - ils aidé l'Emir?

D'abord ils n'étaient pas indépendants, même s'ils maintenaient leurs priviléges. Les Ottomans avaient imposé les Maanides comme dirigeants de tout le Mont - Liban. Ils (les Chrétiens) furent utilisés dans les conflits féodaux ainsi que dans les affrontements Arabo - Ottomans. Et c'était les féodaux Musulmans (toujours sous l'Emir) qui nommaient les dirigeants Chrétiens féodaux locaux. Ainsi, le féodalisme Chrétien ne tirait pas sa force de son peuple mais du féodalisme Musulman (et de l'Empire Ottoman). Les Chrétiens, cependant, se tournaient d'un prince à un autre et trouvaient toujours un oppresseur, mais le féodalisme Chrétien remportait des victoires pour ses intérêts personnels.

L'Église joua son rôle historique: les Ottomans ont donc accepté de déléguer les affaires internes des Maronites au patriarche sans besoin à lui de consulter les dirigeants Ottomans au Levant, ni l'Emir et certainement pas le féodalisme qu'il dirigeait. Les Chrétiens furent donc divisés dans leurs positions politiques en 2 groupes: d'un côté le peuple et l'Eglise, et d'autre part le féodalisme Chrétien. Ainsi, lorsque Fakhreddine pris refuge chez les Khazens, ceci était dû à la relation que les princes Musulmans entretenaient avec le féodalisme Chrétien, et non pas à un surdosage de fraternité entre les communautés Chrétienne et Musulmane (un peu comme lorsque ces temps - ci les féodaux s'allient lors des élections).⁴

Cependant, lorsque Fakhreddine entra en conflit avec les Ottomans après avoir déclaré l'Emirat sous sa quasi - autorité en 1623, le féodalisme Chrétien l'a naturellement aidé, mais aussi l'Eglise (donc le peuple), à condition qu'elle domine les relations étrangères (ce qui serait bien sûr avec l'Occident), d'où l'affinité de l'Emir à l'Italie et l'Europe, qu'il avait visitées auparavant. L'émirat Musulman en nom se transforma en un émirat quasi - Chrétien (d'esprit Canaanéen) en pratique, même si son identité officielle resta Musulmane, ainsi que ses Emirs (avec exceptions, ce qui d'ailleurs alimentera les conflits) et ses drapeaux.⁴ Q8a]

La situation ci - dessus représente l'inverse de celle du Liban "légalement quasi - Chrétien" en 1943 (terme politique informel) mais politiquement penché vers l'Arabisme (en moyenne générale). Ainsi, lorsque Fakhreddine s'appuya sur les Chrétiens pour combattre les Turcs, tout comme Bachir II plus tard, les Druzes se soulevèrent (certes ils profitèrent de l'agitation

Ottomane contre lui) et l'Emirat tomba à l'eau; et lorsque le pouvoir "Chrétien" se pencha vers les Arabes, la République de 1943 n'a pas survécu puisque cette fois les Chrétiens se sont soulevés, et vint le collapsus de 1975.⁴

B - Ère de l'Emirat Unifié: Ère Chéhabiste (1697 - 1841):

Les Chéhabs étaient des Sunnites. Néanmoins les Druzes acceptèrent qu'ils héritent du règne après le décès du prince Ahmed al - Maani puisque Hussein le fils de Fakhreddine II le suggéra vu un lien de parenté, et les Ottomans approuvèrent. Mais parmi les Chéhabs, une multitude se convertira au Christianisme, le plus célèbre d'entre eux étant l'Emir Bachir II, né Chrétien (contrairement à l'information qui prévaut comme quoi il aurait lui - même embrassé le Christianisme). Donc les Chrétiens se sont répandus plus jusqu'au Chouf, à Jezzine et à l'est de Sidon, d'autant plus qu'ils travaillaient comme fermiers chez les Druzes devenus relativement financièrement aisés depuis deux siècles.

La structure féodale resta la même, mais le féodalisme fut plus fermement établi. Mais le plus important resta que le peuple Musulman (et même ses féodaux) s'opposa à la politique de l'Emir, qui privilégiait les Chrétiens et leur ouvrait les opportunités, que ce soit peuple ou féodaux. En plus, chaque peuple (Chrétien et Musulman) était contre son propre féodalisme, ainsi que contre l'autre peuple, et le féodalisme Musulman, contrairement au Chrétien, était contre l'Emir (fut - il Bachir II ou les autres).^{4,23}

Par conséquent, la politique générale de l'Emir Bachir était en gros principalement Druze, afin d'accorder le peuple et le féodalisme Druzes. Ainsi, il ne soutint pas Napoléon à Acre officiellement mais officieusement, mais aussi il joua au feu avec le sultan Ottoman. Pour cela il aurait été célèbre pour son "Libanisme". Mais la vérité est qu'il n'y avait que peu de choses sur le terrain pour les Druzes, après plusieurs assassinats et le pillage de la population entière dont les Chrétiens, tout comme le pillage commis par d'autres princes, sous le prétexte fiscal au profit de Jezzar (gouverneur d'Acre). Après la mort de Jezzar, les impôts lui revinrent à lui. Mais en pratique, il a soutenu socialement et en termes de politique interne les Chrétiens. Ensuite entrèrent en scène les Français, les Anglais, les Autrichiens, les Russes et les Égyptiens via Muhammad Ali au sein du territoire Ottoman, diffusant la perplexité chez les deux peuples Musulman et [Libanais /] Chrétien jusqu'en 1842.^{4,6}

Ainsi, lorsque les Junblats et les Nakads ont proposé le coup d'Etat contre Bachir II en 1831, les Chrétiens ont catégoriquement refusé et la petite altercation Chrétienne - Druze a eu lieu à Deir al - Qamar et a failli mal tourner. Mais le reste n'attendait qu'à venir...

C - Ordre des Caïmacamates (1842 - 1861):

Il se basa sur les "deux Mont - Libans", le nord - Chrétien et le Sud - Musulman, avec la même ligne de démarcation depuis l'an 850, donc stable depuis 1000 ans, toutefois avec une différence d'une seule colline (vu que la nouvelle ligne de démarcation était "la route de

Damas” cette fois). Et cet ordre est devenu un moyen d'anéantir les minorités pour les raisons suivantes:⁴

- Le refus de la majorité Musulmane toute entité Chrétienne quasi - indépendante, où le Caïmacam Chrétien fut hiérarchiquement égal au Druze.

- L'introduction des idées mondiales révolutionnaires (telles celles de la révolution Française) dans les régions Chrétaines contre le féodalisme Chrétien qui représentait le régime Islamique, et l'introduction de ces idées par les Chrétiens des régions Druzes dans ces régions - ci et la menace du féodalisme Druze, et enfin la révolution de Tanios Chahine, première révolution d'indépendance depuis 1305.

- L'indifférence des Ottomans vis - à - vis de l'extermination des Chrétiens, les considérant comme les mains internes de l'ennemi Européen et l'une des raisons de l'ingérence extérieure dans leurs affaires.

Ainsi la pluralité que l'Emirat avait oblitérée depuis deux siècles avait donc réapparu.

D - Les Courants Politiques Pendant l'Ordre du Mutasarrifat (1861 - 1914):

Les Chrétiens:⁴

Le Premier Courant: Vision d'une entité avec reconnaissance du pluralisme:

Un premier groupe (l'Eglise (Maronite) et la majorité du peuple) pensait à une entité nationaliste Chrétienne laïque, c.à.d. relancer la République Chrétienne Démocratique Populaire (connue aussi du nom de "République de Kesrouane") sur le territoire du Caïmacamate Nord.

Un deuxième groupe (penseurs et influenceurs) pensait à un Etat laïque tel la France (avec reconnaissance d'un certain pluralisme social), toutefois oubliant que même si les institutions officielles peuvent être séparées des institutions de l'Église, l'on ne peut séparer un Etat de sa civilisation. En France, l'Etat et sa civilisation ne furent pas dissociés après la révolution; au Liban, avec quelle civilisation la laïcité serait - elle alignée?

Le Deuxième Courant: Rejet du principe du multiculturalisme pour éliminer la possibilité des contradictions donc des affrontements:

Un premier groupe (penseurs et influenceurs) a proposé un état sans identité mais incliné vers l'Arabisme, donc un Etat Libanais qui interagirait avec l'entourage.

Un deuxième groupe (penseurs et influenceurs): le plus important de ce courant; il appela au nationalisme Arabe (laïque) et diffusa l'idée de l'affiliation des Chrétiens à l'Arabisme et voulu un Etat Libanais Arabe lié à la nation Arabe. C'est le groupe lié à la Renaissance Arabe. Il fut caractérisé par un noyau Orthodoxe vu que ceux - ci étaient très

affectés par l'Arabisme puisqu'ils constituaient la majorité des Chrétiens des villes côtières où le Dhimmisme fut appliqué, et il s'introduisit auprès de plusieurs grands penseurs Maronites et donc au sein des cercles Maronites. Toutefois, à tous les niveaux essentiels, les Orthodoxes ne sortirent jamais de la sphère de la civilisation Canaanéenne, ce qui explique le fait que les partis supportant ces courants restèrent relativement marginaux même au sein des Orthodoxes, même si la plupart des partisans de ces courants étaient Orthodoxes. Et l'excellence des Chrétiens en termes de langue Arabe et leur contribution à la Renaissance Arabe ne signifient pas qu'ils sont Arabes ou (tous) Arabistes, puisque la raison de leur excellence est le résultat de 13 siècles de tentatives d'Islamisation et d'Arabisation. Le fait de promouvoir l'idée que les Chrétiens aient participé à la propagande Arabiste au plan national et littéraire montre explicitement l'existence d'une pluralité et qu'une aberrance a eu lieu.

Les Musulmans: Ils ont soutenu le courant nationaliste Arabe, après l'échec des Turcs face à l'Occident, et l'émergence de la tendance nationaliste raciste Turque et de la "Turquisation" comme tentative de compensation de leur échec. A noter que le Sultan, en même temps Calife, était marginalisé depuis 1876, donc non - responsable du cours des évènements depuis lors.⁴

8 - Période du Mandat (1918 - 1943):

A - Victoire des Alliés et Effritement de l'Empire Ottoman:

Les Chrétiens s'en sont réjouis avec une grande satisfaction au vu du drapeau Français le 6 ou 8 Octobre 1918 à Beyrouth, après le ressentiment vis - à - vis du prince Faisal qui avait quelques jours auparavant élevé le drapeau Arabe, le 28 ou 29 Septembre.^{4,19}

Les Musulmans: Il en fut une tragédie et une frustration, après s'être réjouis.^{4,19}

B - Réquisition par Faisal de la Syrie et du Liban:

Les Chrétiens: Ils s'y sont opposés. Mais ils ont été pris par la tentation Française de leur donner un "Grand Liban" économiquement capable par les plaines et les ports.^{4,19}

Les Musulmans: Ils ont accepté. Et ils refusaient le "Grand Liban".^{4,19}

C - Occupation / Mandat Français (1919):

Les Chrétiens: Ils ont comparé la situation à l'arrivée des Croisés il y a 800 ans. Ils ont appuyé le mandat émotionnellement et rationnellement. Ce fut le salut, le terme "mandat" entra dans l'Histoire officielle, au lieu d'«occupation».⁴

Les Musulmans: Ils ressentaient l'occupation littérairement. Et c'en fut une, malgré tous les avantages qu'elle amena dont l'implémentation d'un Etat moderne, et ils furent obligés d'employer le terme "mandat" au fil des générations, contrairement à leur sentiments.⁴ Et le contraire est vrai en ce qui concerne l'occupation Syrienne entre 1976 et 2005, que les médias

aujourd’hui, qui sont soumises, même si partiellement et indirectement, à la sphère politique, appellent “l’ère de la tutelle” tel les Musulmans, alors que les Chrétiens l’appellent “l’occupation”.²³

D - Proclamation du “Grand Liban” (1920):

Les Chrétiens: C'est le premier groupe du deuxième courant qui l'emporta. Les Chrétiens donc avaient le pouvoir de gouverner et de contrôler l'Etat et ont commencé à réfléchir à l'indépendance. Ils ont invoqué la majorité numérique, ce qui n'était pas déjà une différence significative en comptant les Arméniens, nouveaux venus (et la marge numérique y fut petite vu l'émigration et la mort par famine de 300,000 Chrétiens), et la possibilité limitée (à leur avis à l'époque) de la communauté Musulmane en termes de propagation des concepts nationalistes Arabes laïques, et il n'y avait ni de problème Palestinien qui avait explosé ni une révolution “pétrolière”.⁴

Les Musulmans: Au contraire, ils ont continué à rejeter l'Occident et ses collaborateurs. Mais après un long boycott dans les années Vingt, ils furent obligés de commencer à participer au sein des institutions et à revendiquer leurs droits en vertu de la légitimité constitutionnelle.⁴ Et ceci rappelle le boycott Chrétien des années 90 quand les Chrétiens furent aussi obligés en 2005 de commencer à participer au sein des institutions et à revendiquer leurs droits en vertu de la légitimité constitutionnelle. Et là réside le problème, dans la nécessité de s'engager à une Constitution qui fut implantée en contradiction avec l'Histoire et en incrustant la nécessité de devoir passer par elle telle quelle.²³

E - La Constitution de 1926:

Les Français ont confié la Présidence aux Chrétiens pour les “protéger” et puisque beaucoup n'ont pas “gobé” la concession en faveur d'un Etat mixte. Ils ont aussi adopté la répartition sectaire des responsabilités et ont inséré le terme "temporaire" dans la Constitution, estimant que les Libanais oublierait tôt ou tard leur sectarisme (mais qui ici était en pratique chaque côté son identité et sa culture, ce point fut raté), comme ce fut le cas en France après 1789.⁴ Et les spécificités politiques et culturelles des communautés furent abordées dans les articles 9 ("La garantie aux citoyens de respect du système du statut personnel et des intérêts religieux"), 10 ("Les droits sacré des communautés religieuses à avoir leurs propres écoles"), 11 (qui reconnut le Français comme langue officielle jusqu'à ce que celle - ci fût modifiée en 1943 pour qu'elle cite "Concernant la langue Française, il sera précisé les circonstances durant lesquelles elle sera utilisée conformément à la loi") et 95 ("Temporairement et conformément à l'article premier de l'Acte de mandat et en faveur de la justice et de la réconciliation, les communautés seront représentées de manière équitable dans les postes publiques et lors de la formation du Cabinet sans que ceci nuise aux intérêts de l'Etat").²³

Les Chrétiens:

Théoriquement:

Le Premier Courant (la masse populaire) pensa à créer une entité politique indépendante.⁴ Les théories du patrimoine Phénicien et de la descendance de ceux - ci commencèrent à surgir face à l'Arabisation de l'identité.²³

Le Deuxième Courant (la bourgeoisie ou ceux qui reflètent leurs pensées): La bourgeoisie Chrétienne a envisagé la possibilité d'intervenir sur les marchés "dits Arabes" par le biais d'une association avec des Musulmans "dits Libanais". Elle a cherché à unifier les "deux Libans" Musulman et Chrétien en "un seul Etat" où elle gouvernerait, et laissa tomber la patrie nationale Chrétienne, garante de son indépendance même à un prix, et ne refusa pas les "dits Arabes". Elle pensa aussi que la garantie la plus puissante pour les Chrétiens serait la présence de Musulmans dans le pays qui ne serait donc jamais attaqué par aucun pays "Arabe" afin d'éviter de se heurter aux Musulmans, et que le Liban devrait être distingué par le concept de "vie commune", slogan qui deviendra le premier et légitime fondement de l'existence de l'Etat Libanais, et ce concept fut sacré. Et Michel Chiha était l'un de ces penseurs.⁴

Pratiquement:

Le "Bloc National" (Emile Eddé) a adopté l'idée du premier courant, mais concéda en échange de deux garanties: des garanties Constitutionnelles, dont d'abord un président Chrétien, et le maintien d'un lien étroit entre le Liban et la France afin d'éviter le déclin des Chrétiens. Il a été combattu par les partis Chrétiens ainsi que par les Musulmans.⁴

Le "Bloc Constitutionnel" (Béchara al - Khoury) a estimé que Chrétiens et Musulmans sont dissous dans une "entité purement Libanaise", "formatée" en Arabe et proche culturellement des pays "Arabes" (avec renoncement intentionnel de la civilisation en cours en ce qui concerne les Chrétiens), et qu'une nouvelle identité "Libanaise" sera créée. Il a résisté à la France pour l'indépendance et s'est rapproché des "Arabes" et fut soutenu par la bourgeoisie Chrétienne ainsi que par la bourgeoisie Musulmane. Les Musulmans au niveau populaire le préféraient (sans plus) aux autres Chrétiens avant l'indépendance et le soutint après celle - ci.⁴

Les "Phalangistes" (Pierre Gemayel): Ils étaient un tout - nouveau, et tentèrent de rassembler les éléments positifs des deux blocs: le Grand Liban et la coexistence, mais sans "Est" ni "Ouest", mais une identité impartiale.⁴

Les Musulmans:

Au niveau populaire: Les Omeyyades durent reconnaître malgré eux la "Chrétienté" du Mont - Liban à l'époque et cette reconnaissance fut confirmée par les traités. Par contre les Abbasides ont décidé vis - à - vis des tribus qui y furent implantées que les terres du Liban étaient Musulmanes et que les Chrétiens étaient des occupants et ordonnèrent de libérer ces terres. Les Musulmans n'ont donc pas réclamé, en se considérant Arabes,* l'Arabisation des régions uniquement Musulmanes du Liban historique qui ont rejoint le noyau du Liban historique

en 1920, mais ont demandé l'Arabisation du pays entièrement (pas nécessairement avec Dhimmisme, du moins pour le moment), et les uns aspirèrent même à l'Islamisation (qui inclut un Dhimmisme) coûte que coûte, aspiration tout - à - fait légitime pour l'Islam.

* *Il faut reconnaître que même si ceci n'est pas légitime puisque la conquête est en fait une occupation, il est maintenant naturel et réaliste vu le basculement démographique et civilisationnel vers la nouvelle culture dans lesdites régions.*

D'ici nous comprenons leur opposition à la présence Française et leur préférence au prince Faisal, leur opposition de rejoindre le "Petit Liban" de l'Emirat (même les Druzes y étaient contre), leur refus de participer pas aux institutions de l'Etat, et ensuite l'acceptation malgré eux l'idée du "Grand Liban" sous condition de l'Arabisme, en tirant parti de la position du "Bloc Constitutionnel" proche de lui et de la volonté d'une bourgeoisie Musulmane.

Ils virent en fait qu'un groupe de Chrétiens commençait à exiger la coopération avec les "Arabes" et commençait à demander de les rejoindre. Le raisonnement "Arabe" considérait que le seul obstacle à l'adhésion des Chrétiens à l'Arabisme était leur volonté, et voici qu'ils la veulent après des siècles d'affrontements violents. Ainsi, après quelques années, les Musulmans ont considéré ouvertement que tout le Liban était "Arabe" et ont ensuite exigé que cette identité soit imposée au "Liban Chrétien", considérant les Chrétiens comme étant Arabes avec la nécessité d'Arabiser ceux qui n'étaient pas encore Arabisés, et ceci surtout que qu'une "grande" partie des Chrétiens ("grande" au niveau des partis politiques) déclarera le tout.

Donc après avoir considéré les Chrétiens comme un ennemi local sur une terre Libanaise Chrétienne lors de l'ère Omeyyade, ils les ont considérés des ennemis sur une terre Musulmane à partir de l'ère Abbaside, et les ont ensuite considérés comme un peuple Arabe vivant sur un sol Arabe, avec la nécessité d'Arabiser ceux qui résistaient encore aux sentiments Arabes. Ce n'était plus seulement la terre qui était considérée comme Arabe, mais aussi sa population, aux yeux des Arabes et des Musulmans et sous un silence absolu des représentants officiels Chrétiens.

Et le fait de considérer les Chrétiens comme Arabes confère la légitimité nationale à l'"Arabisant", donc au Musulman.⁴ Cette ambiance est comparable à celle de 2005, lorsque les Chrétiens estimèrent que les Musulmans au niveau populaire (Sunnites et Druzes, et pour eux les Chiites si ce n'était pas pour l'intervention Iranienne) étaient finalement convaincus du " Liban Tout d'Abord", c.à.d. qu'ils se considéraient Libanais, avec une identité Arabe seulement secondaire. Mais beaucoup de Chrétiens se demandent: et si les Sunnites prenaient le pouvoir en Syrie? Le Musulman Libanais (du moins le Sunnite*) resterait - il supportant à son représentant officiel?²³

* *A noter que les Chiites et les Druzes se rallieront avec les Palestiniens (qui sont Sunnites) plus tard en 1975, malgré toutes leurs divergences.*

La Bourgeoisie Musulmane (en principe des Sunnites, en faveur de Riad al-Solh) a trouvé un grand avantage au Grand Liban: les familles de Beyrouth, Sidon, Békaa et Tripoli auraient un rôle très marginal dans "l'océan" Syrien, mais leur rôle politique prendrait une grande ampleur dans un petit pays, et ceci sans mentionner l'intérêt économique avec la bourgeoisie Chrétienne. Et elle accepta le terme "face Arabe" (et non pas "Arabe") pour éviter

d'embarrasser la bourgeoisie Chrétienne envers sa masse populaire, et elle ne voulait pas se laisser aller avec le courant nationaliste Arabe qui s'opposait à l'Occident colonial, car ses intérêts suprêmes étaient liés à l'Occident et elle voulait affronter la marée communiste.⁴

Ainsi, sous le soins d'une hégémonie étrangère (Française) et de deux bourgeoisies Chrétienne et Musulmane qui ne représentaient pas leurs masses populaires respectives, le Liban s'est engagé avec sa Constitution de 1926 vers le Pacte de 1943, avec un pluralisme Canaanéen (dit Libanais ou Chrétien) - Musulman (dit Arabe), et vers une face Arabe qui ne satisfaisait aucun des sentiments des deux masses populaires: l'une refusait même la face, et l'autre demandait le corps entier.⁴

2 Notes:

- Le Parti Communiste: Quand il est apparu, il a trouvé un terrain fertile chez les Chrétiens qui goûtaient à l'amer du féodalisme, mais il n'a pas réussi à les attirer car il ne fut pas inspiré par Lénine, qui a insisté sur la primordialité de la bataille nationale d'abord et ensuite sociale, et il ne bâtit pas une infrastructure nationale telle la vision de Tanios Chahine mais a juste voulu un système ressemblant à celui de l'Union Soviétique et pas plus. Aussi il fut a été rejeté par les Musulmans en gros puisqu'étant non - Arabe et surtout anti - religieux. Dans les années 1960 - 70, il a recueilli une masse Musulmane surtout parmi les Chiites via la cause des "démunis" et de l'émergence de la Gauche mondiale.⁴

- Le Parti Socialiste Nationaliste Syrien: Antoun Saadeh a fondé son crédo sur la base de la "Nation Syrienne à l'Histoire Glorieuse" qui doit se répandre du Koweit et de l'Irak et d'une partie de la Turquie jusqu'à la côte Méditerranéenne et inclure Chypre, ainsi que sur la base de l'expulsion des envahisseurs Européens et Juifs. La question qui se pose est de savoir pourquoi les rares régions où le parti s'est incrusté au Liban ne sont que de majorité Orthodoxe, telles que Koura / Akkar et Choueir / Khenchara / Bteghrine dans le Metn et Ras Beyrouth / al - Musaytbeh (et même s'il est timidement présent dans quelques d'autres régions tel le Sud du Liban).

Tout simplement parce que la région de Syrie, qui vint à exister comme province administrative, était de ce même rite Grecque / Roum Orthodoxe à l'ouest (avec une minorité Maronite) et au sud. Mais cette «Nation Syrienne», selon la définition du parti, s'est volatilisée avec la conquête Musulmane, et l'affiliation Islamique nationaliste - la oumma - (appelée au temps de Saadeh «Arabe») a pris la place des affiliations Canaanéenne et Araméenne (appelées, sans considérer les Maronite un instant, «Byzantine ou Roum») et Araméenne - Syriaque (nous reviendrons plus tard sur le problème du terme "Araméen"). Et aucun échantillon de la Syrie "Chrétienne" (ni de tout son environnement Levantin à part Mont - Liban Nord) n'est resté identitairement et socialement libre.⁴

Ailleurs, en ce qui concerne le terme «Syrie», l'empereur Romain Tiberius a lancé pour la première fois le nom "Syrie" dans l'Histoire en l'an 14 ap. J.-C. Le nom provient du nom Mont Sarione (le nom Canaanéen de "Jabal al - Cheikh", qui est le nom Arabe, et qui est Mont Haramoune - ou Hermon, qui est son nom Hébreu) par rapport à la région à l'est que la montagne surplombe, connue sous le nom d'Aram au Levant. Et le terme «Achour» ("Assyrie") n'a rien à voir avec le nom mais

il s'agit juste d'une ressemblance. En fait, les Grecs avaient appelé ~700 av. J.-C. toutes les régions occupées par les Assyriens "Achour" et les historiens l'ont traduit par erreur "Sourya" (et Cœlé - Syrie); nous retournerons sur la faute de traduction et autres détails plus tard. Mais les Romains étendirent le nom "Syrie" à toute la Syrie actuelle, à part avoir aussi inclus la Phénicie et la Palestine au sein de la province de Syrie par moments. Et ainsi la "Syrie" a donné son nom aux "Syriaques" 400 ans plus tard. Donc, le nom "Syrie" fut pour une fin administrative.¹ Certaines sources de l'ancienne école suggèrent même que la «Syrie» était une province Babylonienne à l'ouest de l'Euphrate.

Et quant à en ce qui concerne le terme «Nation Syrienne», la Syrie n'a jamais été dans l'Histoire une seule terre pour un seul peuple ayant une seule Histoire, comme le Liban l'était pour le peuple Canaanéen.* Avant la conquête Musulmane, les Canaanéens (et leur cultures satellites - nous y retournerons) se trouvaient au nord - ouest de la Syrie, les Araméens au sud, les Syriaques au nord et les Assyriens au nord - est, et les Arabes (ici voulant dire les nomades à l'ouest de l'Euphrate) au sud - est.^{1,23}

* *Tout le Liban était Canaanéen, mais le Liban était une partie de Canaan avant que les Canaanéens ne se retirent en son sein, et au sein de Tartous pour être complets.*

Quant au sujet du peuple "Araméen ou Araméen - Syriaque" en Syrie et de la civilisation "Araméenne", la confusion fut abordée dans un autre chapitre. En résumé, après que les Grecs aient appelé les Levantins "Assyriens" (vers 700 av. J.-C.) vu l'étendue de l'Empire Assyrien et que cette appellation ait été traduite en "Syriaque" de façon erronée plus tard, les Peuples de l'ouest du Levant (Canaan et sa périphérie) furent appelés (après 500 av. J.-C.) tous ensemble "Araméens" vu qu'ils avaient commencé parler la même langue, le Canaanéen, par obligation Babylonienne, et que les historiens Juifs appellent "langue Araméenne" vers 500 av. J.-C.. Ensuite, les Grecs (vers 400 ap. J.-C.) appellent tout ce "peuple Araméen" par "Syriaque" (et cette fois pas "Assyriens" avec une traduction erronée en "Syriaques") vu le fait que les Romains appellent administrativement l'ouest du Levant par «Syrie» pour la plupart de la période depuis 14 ap. J.-C..^{1,23}

De même, l'emploi de "Syrie" fut remplacé par le "Bilad al - Cham" lors de la conquête Musulmane et ce jusqu'à la fin du XIXe siècle, quand il fut réutilisé* par les Chrétiens qui tentèrent de créer une identité commune avec les Musulmans dans l'espoir que la laïcité Arabe les éloigne des pensées dites radicales, mais qui sont les pensées "originales" de l'Islam.

* *D'où le Vilayet Ottoman de "Syrie", au lieu de la nommer selon la capitale comme la coutume le voulait, par pression locale, en 1865.*

Mais les Chrétiens n'ont pas remarqué que l'Arabisme dans son essence n'accepte pas la laïcité et la laïcité n'accepte pas les constantes de l'Arabisme, vu que l'Arabisme épousa* l'Islam dès la naissance de ce dernier. Donc entre l'appel à unifier un espace géographique mais vidé de son identité et de son peuple tels avant la conquête, et l'engagement envers le Liban, qui préserve les

vestiges du peuple et de son identité avant la conquête, mais sans l'espace géographique, le parti a pris le premier choix, pensant que l'unification de la géographie ferait réapparaître la nation.

* *La timide culture Bédouine a été dissoute dans la mondanité Musulmane des Musulmans de la région et la langue Arabe a été déclarée par l'Islam une langue divine.*

Mais ils n'ont pas prêté attention que l'annexion des Chrétiens du Liban à la Syrie dissoudra le dernier vestige de la "civilisation Syrienne" historique d'avant la conquête. En fait, les Chrétiens du Liban avec leur bloc géographiquement compact et leur indépendance en tant que société et leur immuabilité face à l'Islam et l'Arabisme sont les derniers représentants de la "Glorieuse Nation Syrienne". Par contre, les Chrétiens en Syrie après la conquête tout comme dans le reste des pays sont de petites minorités dispersées géographiquement qui ne représentent pas un bloc compact, et sont soumis au Dhimmisme, même si leur nombre dépasse le nombre de Chrétiens Libanais; et quand ce n'est pas le Dhimmisme à proprement dire, c'est une dictature pseudo - laïque qui embête aussi les Musulmans.⁴

Le parti s'est donc heurté à une opposition par la majorité des Chrétiens car il refusait une entité politique qui préserverait leur identité, malgré que l'affrontement de l'identité des Chrétiens Libanais veut dire l'affrontement de l'identité Syrienne du Croissant Fertile telle avant la conquête; et les Musulmans refusèrent le parti car leur seule identité est l'Islam, ces temps - ci, au Levant, dans le spectre de la "Nation Arabe" mais qui est véritablement juste une appellation, et fausse par dessus, d'une partie de la "Nation Islamique",* sans aucun espoir pour la laïcité sans modifier les bases de l'Islam, ou en s'en retirant si prêt à être traité d'apostat.^{4, 23}

* *Hezbollah en est la parfait exemple, lié, en ces partisans "Musulmans soit - disant Arabes", aux Musulmans d'origine Perse, avec rien qui fasse honte, le vrai Islam s'élevant au - dessus des ethnies locales.*

Cette pensée du parti, qui détruit le reste de la civilisation "Levantine Chrétienne", qui est seulement au Liban libre et non - Dhimmi, est également observée par certains qui veulent maintenir cette civilisation ainsi que l'héritage Orthodoxe ou Syriaque (or Araméen) (et qui sait, peut - être la voudront - ils avec héritage Canaanéen). Par conséquent, ils doivent être conscients que toute tentative visant à traduire l'idée du Levant Chrétien en un programme politique détruirait les vestiges de cet héritage si elle réussissait; ceci dit, à part que l'espoir de son succès est presque inexistant.²³

F - Les Congrès des "Abna' al - Sahel" (1928, 1932 et 1936):

Les Chrétiens: Refus quasi - total.^{4,19}

Les Musulmans: Support quasi - total.^{4,19}

9 - Indépendance de 1943:

A - Circonstances:

La scène est donc l'incapacité des masses populaires Chrétiennes et Musulmanes à réaliser leurs convictions; et un soutien Anglais contre le mandat Français couplé à une pression

internationale vint soutenir la bourgeoisie des deux côtés et du Bloc Constitutionnel chez les Chrétiens, avec un soutien Phalangiste secondaire.⁴

Les Chrétiens: Au niveau populaire, les manifestations Chrétiennes contre l'évacuation des Français ne furent pas pour soutenir le Bloc national (les "Ketleh"), ni par amour envers les Français, mais parce qu'ils savaient que la coexistence ne fonctionnerait pas et qu'ils craignaient un futur sombre.

En effet, le 11 Novembre 1943, 13 jours avant l'indépendance, la langue Française en tant que langue formelle fut supprimée de la Constitution avec un impact psychologique sur les Chrétiens (bien que qu'elle n'était pas assez utile en pratique): en effet, pour eux au fond, la langue Arabe (littéraire) n'est pas leur langue originale, et ils pensent que leur langue vernaculaire est un dialecte Arabe, et qu'il leur est trop tard (?) de revendiquer l'une des langues Levantines originales qui n'étaient presque plus utilisées, telle la langue Syriaque - et le Syriaque littéraire avait remplacé totalement (et graduellement après 800 ans) le Canaanéen littéraire depuis environ 1250 mais seulement chez les Maronites; les Roums l'utilisèrent à peine, et ceci fut avant les conquêtes et même avant leurs divergences avec les Syriaques.^{1,4}

Les Musulmans: Au niveau populaire, ils ont accepté malgré eux la "face Arabe" du Liban citée lors du Pacte, mais "la face" représentait une large porte pour réaliser le grand rêve et satisfaire la conscience. Par conséquent, l'indépendance les a placés dans un bonheur sans précédent en général.⁴

B - Le Pacte:

La coexistence reposa sur une concession mutuelle. Et les instaurateurs du Pacte, peut - être inconsciemment, ne voyaient pas un accord qui règlerait le dilemme, mais plutôt un contrat qui leur permettait de continuer. Ils voulaient éviter l'attachement du Liban à n'importe quel côté afin qu'il ne se dissoute pas. L'équation fut donc: "Non aux Arabes et non à l'Occident", bien que les interactions politiques ne fussent pas rejetées: comment le Liban pouvait - il s'isoler de deux entités comprenant la "moitié" de la population mondiale? C'est l'engagement culturo - civilisationnel qui fut rejeté. Le pluralisme Libanais fut donc rejeté en rejettant les éléments qui le composent: donc au lieu de la reconnaissance mutuelle des deux cultures et de la déclaration du pluralisme, c.à.d. la déclaration de l'engagement du Liban avec les deux cultures, l'existence de deux cultures fut niée et leurs liens culturo - civilisationnels furent défaits.

L'unification fut un mélange rapide et aléatoire de deux groupes historiques: au lieu d'unir l'Etat sous le titre de pluralisme, ils voulaient dissoudre le tout en ne reconnaissant aucun droit Constitutionnel fondateur et franc, ni pour les Musulmans ni pour les Chrétiens. Quant à la convention concernant la répartition des postes, elle fut appliquée sans déclarer l'équation "sectaire" (rappel, en fait culturelle), ni ses raisons. Les instaurateurs du Pacte ont donc tenté de mélanger 1300 années d'Histoire contradictoire; et afin d'éviter les expressions "Liban Chrétien" et "Liban Musulman", ils ont déclaré "la face Arabe". Ainsi, ni les Chrétiens furent satisfaits et ni les Musulmans furent rassasiés.⁴

Les Chrétiens (en tant que représentants légitimes): Ils ont accepté l'indépendance du Liban et le désengagement des liens politiques et militaires avec la France, en mettant l'accent sur la "face" Arabe, pour insister qu'ils résistent à l'Arabisme.⁴

Mais les instaurateurs Chrétiens du Pacte représentaient - ils la masse populaire Chrétienne? Y a - t - il eu un référendum? Les Chrétiens ne sont ni Arabes ni de "face" Arabe.⁴

Les Musulmans (en tant que représentants légitimes): Ils ont accepté l'indépendance du Liban et le désengagement des liens politiques avec la Syrie, en mettant l'accent sur la face "Arabe" pour insister sur leur engagement quant aux causes de la "nation Arabe".⁴

Mais les instaurateurs Musulmans du Pacte représentaient - ils la masse populaire Musulmane? Y a - t - il eu un référendum? Les Musulmans sont des Arabes tant qu'"Arabisme" est pratiquement - et non comme il fut voulu - une fausse appellation à la mondanité Musulmane, et non seulement de "face" Arabe.⁴

Par conséquent, le Pacte a émergé comme étant une victoire écrasante pour chaque équipe sur l'autre, où le manque de franchement étiqueter l'identité impliquait que le groupe opposé avait cédé. L'importance positive du Pacte est donc devenue négative par la suite. Le Pacte fut donc "ni l'Orient ni l'Occident".⁴

La crainte imposée par la bourgeoisie Chrétienne concernant une éventuelle confrontation avec les Arabes (fondée du moins sur la crainte de perdre les intérêts associés aux marchés Arabes, comme indiqué ci - dessus) a gelé l'idée auprès des Chrétiens de créer une force autonome capable de préserver l'existence, comme il fut pendant 13 siècles. L'idée de lutter contre l'Arabisme ou de s'en détacher devint un cauchemar, d'où "aucun politicien Chrétien" n'osa avouer entre 1943 et 1975 que les Chrétiens ne sont pas Arabes et que le Liban est un pays pluraliste. Par contre, l'idée d'inclination des Chrétiens envers l'Arabisme et même leur application pratique de celle - ci dans de nombreux domaines, comme nous le verrons, fut renforcée, comme mécanisme d'échappement au aval. Résultat: les Musulmans ne pensaient plus que [les Chrétiens n'étaient pas Arabes mais avaient accepté l'Arabisme], mais ils déduisirent que [les Chrétien SONT des Arabes mais en perdition]¹⁴

NB: [Q9a Voici un mot sur le drapeau Libanais et son Histoire que l'Etat a brouillé tel il essaya d'également de brouiller les identités sociales: qui ne sait pas que le blanc est le symbole de la neige et des montagnes blanches et de la pureté? Et que le rouge est le symbole du sang des martyrs (des martyrs, peut - être seulement ceux exécutés par Jamal Pacha, puisqu'ils sont les seuls à être considérés comme non - sectaires, morts pour une même cause, qui fut de refuser la répression Turque)? Et que le cèdre est le symbole de l'éternité et de l'enracinement et de la puissance?

La vérité est apparue dans un livre intitulé "Najad" interdit par l'Etat, dont l'auteur fut le chef du parti des Najjadah (le parti Musulman principal à l'époque, le nom dérivant de «Najd», la région au cœur du désert Arabe), Adnan al - Hakim, qui raconte l'histoire, que les Libanais à peine connaissaient à l'époque et qui ensuite fut oubliée, de la manière suivante: les Chrétiens voulaient un drapeau blanc pour les montagnes blanches et le cèdre en raison de leur héritage "Phénicien" -

Chrétien. Les Musulmans voulaient une moitié noire (tel le drapeau des Sunnites) et l'autre moitié verte (tel le drapeau Chiite) et au milieu le croissant. Les Druzes s'opposèrent aux deux. Béchara al - Khoury, Majid Arslan et Riad al - Solh ont donc accepté de convaincre chacun son public d'une sorte de solution, afin que le chemin de l'indépendance ne s'ébranle pas. La moitié du blanc disparut en stricte médio - horizontal au profit du rouge avec la conservation du cèdre; le rouge et le blanc furent les symboles des Quaysites et des Yéménites pour les Druzes, et le blanc entouré de rouge fut le symbole des Cheikhs, qui posaient le turban ('amama) blanc autour du "tarbouche" (le chapeau rouge qui fut à la mode) qui apparaissait au - dessus et au - dessous du blanc, et le blanc ainsi que le cèdre furent pour les Chrétiens. Et ensuite tout ceci tomba dans les oubliettes: le rouge fut pour les Chrétiens aussi, et le cèdre pour les Musulmans.¹ Q9a]

10 - La Période du Bloc Constitutionnel - Mandat de Khoury:

Le Bloc Constitutionnel, avec l'élection de Béchara al - Khoury, a promu la "face" Arabe du Liban. Il satisfaisait donc les Musulmans, et ouvrait la porte à ses partisans Chrétiens et contrôlait l'idéologie officielle du Liban, comme nous le verrons plus loin.⁴

A - La Ligue Arabe:

Le Liban, de "face" Arabe selon le Pacte, n'a pas seulement adhéré à la Ligue Arabe, mais a participé au texte de sa Charte, qui stipule dans son premier article: "La Ligue des Etats Arabes est composée des Etats Arabes indépendants qui ont signé la présente Charte". Ainsi, l'identité de la moitié des Libanais fut imposée, puisque le Liban ne fut pas reconnu comme étant de "face" Arabe tel la Charte Libanaise, mais comme étant Arabe en bonne et due forme.^{4,23} Cette adhésion a amené le patriarche al - Maouchi à excommunier al - Khoury (F. E. al - Boustany, archives de Bkerkeh)

B - La "Nakba":

La "Nakba" (en Français: calamité / catastrophe / désastre) est rattachée ici à l'opération militaire Israélienne qui a chassé les Palestiniens de leurs villages, avec une vague de réfugiés vers le Liban et ailleurs, en 1948. Le Liban n'a pas participé à la campagne nationaliste Arabe pour la libération de la Palestine de point de vue moral - humain - justice seulement, mais via la Ligue Arabe. Donc de toute façon le Liban aurait participé à la campagne car il est l'un des signataires de la Charte de la Ligue Arabe. Il a même dû participer à la guerre militaire, et l'armée Libanaise s'est introduit en Galilée, bien que de manière symbolique. L'Arabisme du Liban était donc pratiquement établi.⁴

Le Liban "tout Arabe maintenant" a été contraint de supporter non seulement un certain nombre de réfugiés Palestiniens, mais le plus grand nombre d'entre eux, notamment en termes de capacité. Et ainsi commença la traîtrise des pays Arabes vis - vis du Liban, surtout que des milliers de Palestiniens s'établirent dans les régions Chrétaines (puisque la Constitution ne différencie pas entre régions). Toutefois, il est à noter que si les Musulmans ont accueilli les Palestiniens de façon nationaliste sur la base de la solidarité Arabe (pratiquement Musulmane) et de l'unité du destin et sur le fondement du retour de la Palestine par une guerre nationale prochaine,

les Chrétiens les ont accueillis de manière humanitaire et sur la base du droit au retour après la résolution du problème par le biais des Nations - Unies.⁴

C - Conséquences:

L'Opposition Chrétienne: Elle fut représentée par la "Ketleh (Eddé)", par les autorités religieuses Chrétiennes, par l'émergence des Phalangistes et par Camil Chamoun. Ce dernier avait été partisan de l'indépendance de la France, avait soutenu Khoury face à Eddé et soutenait la coopération avec le monde Arabe, mais n'a pas accepté l'éloignement du "Liban officiel" de l'Occident et les déviations de Khoury, notamment la violation de la Constitution et sa réélection; il se mit donc à œuvrer contre lui et contre sa façon de faire.⁴

L'Opposition Musulmane: Il n'y en avait pas au début du mandat de Béchara al - Khoury, puisqu'inversement, ce qui s'était passé jusqu'à présent avait été plus grand que leurs espoirs. Mais après 9 ans, des dissidents Musulmans ont rencontré l'opposition Chrétienne pour supprimer le pouvoir corrompu; cette opposition concerna notamment Sami al - Solh, Nassib Riad al - Solh, le parti des "Najjadah" et Kamal Junblat.⁴

11 - Le Mandat de Chamoun:

L'ère de Chamoun est venue en réponse à l'ère "Khoury". Le "Liban officiel" est revenu vers l'Occident même si pour une autre raison, qui était la lutte contre la menace communiste: une coalition Libano - Arabe - Américaine (alliance de Bagdad), comprenant la Turquie et l'Iran, a été formée face à une alliance Libano - Arabe (Nassérite) - Soviétique. Le "Liban officiel" ne fit pas la différence entre Chrétien et Musulman Arabe, mais entre droite et gauche, puisque le Marxisme avait pénétré le tiers monde, y compris le monde Arabe, pour le libérer de l'hégémonie Occidentale ainsi que pour liquider toutes les révolutions nationales internes.⁴

Les Chrétiens: Ils ont soutenu l'Occident.

Les Musulmans: Ils se sont tactiquement alignés avec le courant progressiste du Nassérisme Arabiste allié au Marxisme mondial. Et ce Marxisme trouvera plus tard un terrain fertile pour ébranler la confiance des Arabes en leurs dirigeants quant à leur capacité à récupérer la Palestine.⁴

Les Musulmans appellèrent donc les Chrétiens "de droite" et les Chrétiens appellèrent les Musulmans "gauchistes": de là, sans que les Chrétiens et les Musulmans aient une nature économique de droite ou de gauche (ils sont tous socialement de droite (voulant dire "conservateurs"), et économiquement sans définition claire, même si l'Etat est capitaliste), ils ont dû s'habiller de ce qu'il leur a été cousu. L'Occident a soutenu une idéologie, donc les masses Chrétiennes l'ont soutenue au niveau national, culturel et émotionnel dans le cadre d'une persistance naturelle des liens civilisationnels, et elles ont rejeté la "face" Arabe. La majorité des Arabes de l'océan au Golfe ont soutenu la révolution Nassérite (tout comme ils ont soutenus la révolution Algérienne contre les Français à partir de 1954), donc les masses Musulmanes l'on

soutenues aux niveaux national, culturel et émotionnel dans le cadre d'une persistance naturelle des liens culturels, et elles ont rejeté la "face" Arabe.⁴

A - La Guerre de 56:

Les Chrétiens: Ils ont refusé de rompre leurs relations avec l'Occident: l'Etat dirigé par Chamoun n'a pas rompu, il a seulement dénoncé.⁴

Les Musulmans: Ils ont appelé à un boycott envers l'Occident et à agir contre ses intérêts.⁴

B - Les Évènements de 1958:

L'union entre l'Egypte et la Syrie imposa la première confrontation depuis 1943. Les Musulmans dominèrent le Liban historiquement (depuis l'an 850) "Musulman" (Saeb Salam à Beyrouth, Rashid Karami à Tripoli, Sabri Hamadeh à Baalbek, Chibli al - `arian à Akkar et Hermel, Ahmad al - Assaad au Sud et Kamal Junblat au Chouf), et les Chrétiens dominèrent la région qui resta Chrétienne après l'an 850, et la situation fut identique: un Etat "Libanais Chrétien" (techniquement Canaanéen) au Mont - Liban qui croit au Liban historique et à sa continuité tel qu'il était avant la conquête Musulmane, entouré de dirigeants Musulmans voulant rejoindre un régime externe Islamique appelé Arabe (ici Nassérite) bien que sous dictature - pour le moment - de caractère laïc, qui à peine reconnaît le Liban en termes de géographie mais surtout qui le veut orienté hors de son contexte historique tel il était avant la conquête Musulmane.⁴

Les Chrétiens: Ils ont réagi de manière décisive comme dominants l'Etat officiel et ont fait appel à la protection étrangère (débarquement de 5000 «marines» Américains) et ont tenté de renouveler au président qui les représentait.⁴

Les Musulmans: Ils en étaient réjouis et demandèrent de rejoindre ladite unité, et le Nassérisme a failli renverser l'Ordre politique Libanais. En fait, du point de vue de l'Arabisme / Islamisme, le Liban à l'époque de Chamoun s'était écarté du cap national et s'était dirigé par erreur vers l'Occident. Et selon le Marxisme, la révolution visait à s'attaquer au système libéral capitaliste. Une révolution armée a donc eu lieu face à la réaction ferme de l'Etat officiel, qui était sous contrôle Chrétien. Les Musulmans ont ainsi senti le début de la réalisation d'un grand rêve.⁴

La situation s'est terminée par un cabinet de quatre ministres, au sein duquel aucune solution radicale n'a été émise, mais juste fut la parole "pas de gagnant ni de perdant".⁴

C - Désunion de l'Union Egypto - Syrienne en 1961:

Les Chrétiens: Soulagement.

Les Musulmans: Frustration.

12 - Le “Chéhabisme”:

A - “Al - Nahj”:

Nahj: en Français “l’approche, la façon de faire”, et voulant dire: la tactique de Chéhab.

Le mandat de Chéhab vint en réponse à l’ère de Chamoun, tout comme que le mandat de Chamoun vint en réponse à l’ère Khoury. Il s’agissait d’un autre aspect du “Bloc Constitutionnel”, mais plus militaire et progressiste. Sa politique était connue sous le nom de "Nahj": considérer le Liban comme un Etat Arabe lié au monde Arabe, promouvoir la laïcité, attaquer les nationalistes, qu’ils soient Chrétiens ou Arabistes, afin de monopoliser la gouvernance en créant un troisième courant, et l’utilisation de l’armée pour la mise en œuvre.

La domination Chéhabiste n’a pas seulement négligé les deux identités, mais a négligé leurs représentants en plus. La première préoccupation des Chéhabs était de protéger les Chrétiens des massacres, sans se rendre compte que la coexistence ne se fait pas par assimilation passive ni par une occupation interne, mais par respect et reconnaissance mutuels. La deuxième préoccupation concernait les "bourgeois", partant de "nous offrons aux Arabes notre savoir et nos compétences, ils nous fournissent une protection et une assurance", qui se transforma en "pour pouvoir entrer dans le corps Arabe, nous devons accepter le remplacement de notre identité par l’Arabisme".

Le "Nahj" a donc commencé à Arabiser les Chrétiens et à “Libaniser” les Musulmans. Il ne fut donc pas étonnant que Chéhab ait imposé à Abd al - Nasser que leur rencontre du 25 Mars 1959 ait lieu à la frontière Libanaise dans une tente dont la moitié fut posée au Liban et l’autre moitié dans République Arabe Unie (la province Syrienne). Pendant le mandat de Charles Helou, le Chéhabisme continua, même si avec une certaine dilution du pouvoir et quelques manœuvres, en ne prenant pas de positions décisives. Et le mandat parvint jusqu'à sa fin Constitutionnelle par la volonté de la majorité des Chrétiens de la classe moyenne à laquelle a plu le fait de vivre dans la “Suisse Orientale” et sous un régime toujours sous contrôle Chrétien, malgré les sept chocs qui ont frappé ce mandat, ainsi que par la volonté des dirigeants Musulmans et l’acceptation de la Gauche, puisque ledit régime était proche de l’Arabisme. Mais si les Musulmans rejetèrent le pluralisme pour l’unité de l’Arabisme, et les Chrétiens le rejettèrent pour continuer leur contrôle de l’état comme moyen de protection, et l’Etat le rejeta pour ne se heurter à personne, essayant de rester neutre, où était la neutralité?⁴

Les Chrétiens:⁴

Un courant national: Chamouniste / Phalangiste / Ketlaouiste se tournant vers l’Occident.

Un courant de “face” Arabe: Les “Constitutionnels” / Chéhabistes avec une touche gauchiste, se dirigeant vers les Arabes.

Les Musulmans:^{4,23}

Un courant de “dirigeants traditionnels”: Fort, tourné vers l'Arabisme Musulman local.

Un courant Arabiste: Progressif, plus faible, mais croissant sous la bannière des Nassérites, tourné vers l'Arabisme laïque régional.

B - Les 7 Crises du Mandat de Helou:

1 - La Faillite de “Banque Intra” en 1966: elle fut le début de la banqueroute politique des théories fondées sur la nécessité de construire un Liban économique en tant que banque pour les pays Arabes après la vente des deux identités. L'économie, basée sur le commerce, les services et le secteur bancaire, a créé une prospérité superficielle: la crise d'Intra a provoqué la première secousse à ses fondements. Les intérêts au sein d'un tel état ont amené envers les Chrétiens la bourgeoisie Musulmane et avec elle les masses populaires Musulmanes qui étaient restées sous son joug jusqu'à cette période. Ainsi, le facteur économique a donné à la bourgeoisie Chrétienne une arme puissante grâce à laquelle les partis en conflit ont été rassemblés dans un Etat qui n'était pas fondé sur des bases solides.⁴

Les Chrétiens: La confiance en la bourgeoisie s'est estompée.⁴

Les Musulmans: Le cercle des défavorisés dans les régions Musulmanes urbaines ainsi que rurales s'élargit, ou bien il existait déjà tel quel mais fut démasqué.⁴

2 - La Guerre de 67: Elle a produit une révolution Islamique contre le défaitisme de l'Etat et sa déviation de l'Arabisme, ainsi qu'une prise de conscience Chrétienne du danger de l'effondrement des piliers de l'Etat face au courant Arabe.⁴

Les Chrétiens: Ils ne voulaient pas entrer en guerre parce que cette position les classerait comme “Arabes”. Leur perception sentimentale face à la question fut tellement éloignée quant à les pousser à participer “à n’importe quel prix”.⁴

Les Musulmans: Ils ont soutenu l'entrée en guerre, partant d'une véritable position nationaliste Musulmane (appelée Arabe) et, comme déjà précisé, ils sont excusés, vu qu'ils étaient convaincus que tous les Libanais sont des Arabes. Et il y eu de fortes tensions entre le Premier ministre Rachid Karami et le commandant de l'armée (qui était Chrétien). En fait, les Musulmans ressentaient les mêmes sentiments que les Musulmans (appelés Arabes) en Syrie, en Jordanie, en Égypte et en Palestine.⁴

L'Etat Chéhabiste: Avec les bourgeoisies Chrétienne et Musulmane, il soutenait le droit "Arabe", et se considérait théoriquement en combat, et Beyrouth volontairement dormit dans l'obscurité pendant 6 jours. Cependant, faute de possibilités et de circonstances tactiques, l'Etat n'est pas intervenu sur le front nord. Mais il y a une autre raison plus fondamentale et importante: la prospérité économique était à la base de l'existence de l'Etat pour les Chéhabistes. Toute entrée en guerre entraînerait l'effondrement de l'économie et de la classe bourgeoise Chrétienne - Musulmane. Au contraire, l'économie, après la faillite d'Intra, fut relancée en raison

de la guerre, par le biais des ports et de banques devenues la destination des marchands étrangers et Arabes, malgré les manifestations des Nasserites.⁴

Résultat:⁴

Les Chrétiens: L'impact de la guerre sur eux fut inférieur à celui qui fut sur les Musulmans en termes de qualité, mais provoqua la même profondeur de transformation:

- Pour les Chrétiens, le fait que les Arabes aient perdu effaça pour eux l'idée de l'"Arabisation" de l'Orient par la force.

- L'idée de la volonté des "Arabes" d'en finir avec les Chrétiens après la liquidation d'Israël se répandit.

- Les Chrétiens ont de nouveau pris conscience de la capacité d'une minorité à vaincre une majorité.

- Des centres de formation à la résistance militaire apparaissent dans les montagnes (transformés plus tard en une armée populaire rappelant l'ère de confrontation avec la conquête Musulmane).

Les Musulmans:

- Aux yeux des Musulmans, le parti pris de l'Etat envers les Chrétiens devint clair.

- La bourgeoisie Musulmane traditionnelle a perdu du terrain face aux nouvelles forces progressives.

- Les Musulmans Libanais furent les plus sensibles à la question Palestinienne parmi les "Arabes" (à l'exception des Palestiniens bien sûr) et les plus interactifs: tous les peuples "Arabes" ont vu leur confiance s'ébranler en leurs dirigeants en ce qui concerne de regagner la Palestine, mais au Liban, les Musulmans ont perdu tout espoir après n'avoir même pas participé à la guerre. Ainsi, les Musulmans sont devenus plus réceptifs à un nouveau phénomène, et ceci sera exploité par les Marxistes, en particulier avec l'émergence de la résistance Palestinienne.⁴

3 - La Résistance Palestinienne: après la perte des Arabes en 1967, la résistance Palestinienne a annoncé le lancement d'une révolution "Arabe"** Palestinienne pour la libération de la Palestine, à partir de tous les pays "Arabes".^{*} Bien sûr, le Liban fut considéré comme "Arabe".⁴

* *Encore une fois, nous mettons la plupart des termes «Arabes» entre guillemets car ils sont une fausse appellation de ce qui est pratiquement Islamique, même si ici la révolution fut avec la participation d'une minorité Chrétienne qui a été victime de ses prédécesseurs, pères de la Renaissance Arabe, sans parler de leur souffrance récente aux mains d'Israël.*

Les Chrétiens: Ils ont refusé.

Les Musulmans: Ils ont soutenu.

L'Etat Chéhabiste: Ses gardiens ne voulaient pas une identité pluraliste claire pour éviter toute confrontation, alors il a été victime des concessions et de du Pacte national qui le justifiait.⁴

4 - Les Élections Parlementaires de 1968: Elle répondit à la victoire du régime Chéhabiste sur pierre Gemayel, Camil Chamoun et Raymond Eddé (représentants du subconscient Chrétien) lors des élections de 1964. Les Chrétiens considéraient que l'Arabisme avait vaincu en 1964. Et puisque que la politique de l'Etat a continué à tendre vers l'Arabisme, et puisque le Nassérisme avait balayé la moitié du pays, et puisque l'Etat n'a pas réagi face au danger de l'émergence de la militarisation des Palestiniens, les Phalangistes, les Chamounistes et les Ketlaouistes emportèrent une victoire écrasante pour les Chrétiens après 4 ans, en 1968.⁴

5 - Les Premières Frictions et la fin de la Période Chéhabiste: La politique des deux côtés échoua d'absorber les deux masses populaires contradictoires de deux groupes différents. Les Musulmans, et avec eux les Palestiniens, n'imaginèrent pas que les Chrétiens réagiraient militairement, tandis que les Chrétiens débutèrent une résistance militaire et commencèrent à affronter les Palestiniens dissidents dans les régions Chrétiennes.⁴

Les Chrétiens: Ils dirent leur mot final dans les urnes comme cité, mais il y eut quand - même un phénomène étrange: les dirigeants qui ont remporté les élections face au courant Arabe tenaient un discours penché vers l'Arabisme. Ainsi la déclaration de Chamoun au palais de Saadiyat: "Nous allons libérer la Palestine "mètre par mètre" (il utilisa un terme équivalent à l'envergure d'une main)", et le premier article dans la Charte du Parti que fonda Chamoun, "Les Ahrars", stipula: "Le Liban est un pays Arabe". Gemayel déclara: "Nous sacrifions les fidaïyyines (en référence aux "Kamikazes" Palestiniens qui furent envoyés aux terres occupées à partir du Liban ou d'ailleurs et qui se sacrifiaient pour la cause)... la cause Palestinienne est notre cause la plus sacrée", et les Phalangistes ne s'opposèrent pas à l'Arabisation culturelle (cf. le 7^{ème} point ci - dessous).

La raison de tout ceci était la crainte de perdre les garanties et ensuite la désintégration de l'Etat et la dissolution de l'entité, donc l'explosion fut ajournée. Les Phalangistes furent ainsi, au début des années soixante - dix, un premier élément pour que les Chrétiens acceptent l'Arabisme et ont fait de grandes concessions pour l'unité et se sont éloignés assez des émotions de la masse populaire Chrétienne afin de sauver la situation, et ont même déclaré accepter les fidaïyyines, mais en vain. Ils ne purent pas, ni les partis du même courant, répondre aux demandes des Musulmans de pleinement appliquer l'Arabisme en pratique, et tout le courant fut donc appelé "les isolationnistes".

En conséquence, ce ne fut pas les partis Chrétiens qui mobilisèrent la communauté Chrétienne contre la résistance Palestinienne et l'Arabisme mais le contraire, parce que les Chrétiens savaient que ces partis ne les représentaient pas seulement parce qu'ils étaient de droite, mais parce qu'ils étaient nationalistes au plan Chrétien, mais ils faisaient des concessions, et ceci ne fut pas compris, surtout par les Marxistes. Mais Kamal Junblat a enfin saisi et il déclara: "Nous

avons clairement le fait que le conflit au Liban n'est pas entre droite et gauche, mais il consiste à confirmer l'Arabisme du Liban et le développement de ses liens avec l'entourage et de clarifier l'identité de son peuple et de confronter la division de ses terres". Plus tard, Junblat réclama l'unité du Liban (avec une identité Arabe) partant du point qu'il suffit que la moitié du Liban soit loin de l'Arabisme pour qu'il y ait un danger, donc il voulut Arabiser tout le Liban (et ceci vint contre sa conférence de 1956²³).

Mais l'Arabisation du Liban est la porte de l'unité politique avec la Syrie et le reste des "Arabes" (en fait Musulmans), car quelle serait la justification de l'Etat du Liban si tous les citoyens appartenaient au "nationalisme Arabe"?⁴

Les Musulmans: La masse populaire Musulmane commença à échapper aux dirigeants traditionnels locaux et à se diriger vers le nationalisme Arabe donc vers l'axe Nassérite - Résistance Palestinienne. Le Nasséritisme était devenu le credo et la résistance Palestinienne son moyen. Mais les dirigeants traditionnels bourgeois continuèrent d'essayer de distraire la masse par des détails parlementaires et ministériels, mais la cause fut qu'ils avaient réalisé que ceci fut leur dernière carte et qu'ils n'avaient plus rien à offrir.⁴

6 - L'Accord du Caire: le 3 novembre 1969: le concept des "Fidaïyyines" fut consacré, et ainsi fut donc l'Arabisme du Liban, malgré que la souveraineté et l'indépendance du Liban furent aussi consacrées. Et ces consécérations reflètent les demandes Chrétiennes et Musulmanes. Et l'échec a toujours été dû à la tentative de rattacher une identité unique à l'ensemble du Liban, et il s'est avéré que la "face Arabe" du Liban n'est pas apte à être généralisée aux deux côtés, ni une "face Canaanéenne (souvent appelée "Phénicienne") ou Occidentale" n'aurait été apte si elle avait été proposée.⁴

Les Chrétiens: Ils ont estimé que l'accord restreignait l'Etat et donnait la liberté à la résistance Palestinienne.⁴

Musulmans: Ils ont estimé que l'accord restreignait la résistance Palestinienne et ne lui donnait pas la liberté totale.⁴

Les Bourgeoisies Chrétienne et Musulmane: Notons leur rencontre afin de "pacifier l'ambiance", où chacune essaie de s'entendre avec la masse populaire de l'autre côté.⁴

7 - La Tentative Etatique d'Arabiser la Culture: Il n'y a aucun doute que les Musulmans se retournent vers l'Arabisme aux plans passion, littérature, Histoire et pensée, tandis que les Chrétiens se dirigent vers l'Occident et sa culture, essayant de créer leur propre culture lorsque l'occasion se présente et dès que la persécution soit levée. La confrontation culturelle dans le pays était terriblement impitoyable, car le Pacte ne donna aucun cadre pour la construction d'une culture collective ou au moins pour une éducation nationale collective; mais aurait - il pu s'il l'avait voulu? Et sur quelle base aurait été ceci?

Les Musulmans ont donc travaillé pour une culture purement Arabe (sachant qu'elle est quasi - Musulmane, hormis la langue et de rares éléments secondaires) à tous les niveaux, tandis que les Chrétiens étaient divisés en deux catégories (comme en politique): le Chéhabisme, qui

contrôlait l'Etat, tendit vers une Arabisation culturelle (ou disponible, donc surtout linguistique et sociologique) pour les raisons mentionnées ci - dessus, ce qui mena à ce que les institutions éducatives Chrétiennes deviennent une forteresse défendant l'éducation Chrétienne.

La situation se termina par une étonnante Arabisation dans tous les secteurs officiels, et les forces progressistes ont exigé l'Arabisation de tout le programme de l'Université Libanaise, et de la maternelle jusqu'à "terminale" dans les écoles, et le rejet de la musique "montagnarde" imposée par l'ambiance "Chrétienne" depuis l'indépendance. Et le mouvement des étudiant Marxistes nationalistes Arabes prit le contrôle des institutions qui représentent les étudiants et de tous les mouvements dans les quartiers de Beyrouth.⁴

13 - L'Explosion: Le Mandat de Franjieh:

A - L'Imminence de l'Explosion:

Franjieh (le président en cette période) a rejoint les dirigeants Chrétiens représentant la masse populaire Chrétienne (et qui avaient assoupli leurs discours lors des dernières années), et il commença par fonder "l'Armée de Libération Zghartiot" (Zgharta étant sa ville natale). Mais le problème fut que tout président sera absorbé par l'idéologie officielle de l'Etat (c.à.d. l'idéologie du Pacte et l'approche du "Nahj", qui est la "démarche Chéhabiste"): le président jure le serment Constitutionnel et, s'il veut surmonter certaines considérations afin de s'approcher du "sentiment" Chrétien, il aura enfreint la Constitution. L'Etat est ainsi devenu biaisé, même si par obligation, envers le monde Arabe. Et l'armée Libanaise fut également impliquée dans la confrontation après l'enlèvement de soldats par les Palestiniens.⁴

Les Chrétiens soutinrent l'armée.⁴

Les Musulmans soutinrent les Palestiniens.⁴

La situation a pris fin avec le "Protocole de Melkart" du 17 Mai 1973, qui s'est révélé être une extension de l'accord du Caire, repoussant ainsi la confrontation (sinon l'armée se serait divisée au cours de cette phase).⁴

Les Chrétiens: Ils sautaient d'une perplexité à l'autre, n'ayant pas digéré encore l'accord du Caire, pour voir le protocole de Melkart briser la stature de l'armée. Ils se sont rendus compte que le président Franjieh ne pouvait pas résoudre la situation et ont commencé à former des milices.⁴

Les Musulmans: La cohésion entre le Liban Musulman "- Arabe" et la résistance Palestinienne s'est renforcée, et il ne fut plus clair où le premier se terminait et où débutait la seconde.⁴

B - La Guerre de 73:

Lors de la guerre de 1973, les Arabes ont remporté une victoire, même partielle, en termes d'élément de surprise au départ, à part qu'Israël est parvenue à rétablir la situation en sa faveur.⁴

Les Chrétiens: Ils ont insisté à former des milices, en voyant encore une “minorité” tenir face à une majorité.⁴

Les Musulmans: Leurs espoirs se sont rétablis; la confiance en les capacités de la nation Musulmane "- Arabe" fut accrue, et ceci renforça la cohésion avec la résistance Palestinienne.⁴

Le discours de Franjeh aux Nations - Unies pour la défense de la cause Palestinienne: Il n'est pas contesté que la cause Palestinienne est juste du point de vue humanitaire vu l'utilisation de la force à un certain point, ceci dit sans aborder d'autres questions telles les ventes de terres et d'habitats. Et elle est juste de point de vue scientifique si nous mettons de côté la conquête Musulmane et avant elle l'occupation Romaine (et ne parlons pas de l'occupation Hébreuse préalable de cette terre à l'origine Canaanéenne), puisque la paix exige de surmonter l'Histoire (sans toutefois la nier). Ceci dit si elle est étudiée sans tenir compte des confrontations Palestiniennes avec leurs frères Musulmans "- Arabes".

Mais la question qui ne fut pas posée est la suivante: comment la Ligue Arabe a - t - elle accepté la délégation d'un président Libanais Chrétien pour parler au nom de centaines de millions d'"Arabes" et de Musulmans dans le monde, lui qui était le fondateur d'une milice Chrétienne, et lui qui arriva à la présidence grâce au vote de députés qui arrivèrent eux - mêmes au Parlement grâce au soutien d'une société Chrétienne, dont la conscience n'est pas sentimentalement titillée par la cause Palestinienne surtout après sa traduction sur le terrain par les pratiques ignobles des Palestiniens à l'égard des Chrétiens (ainsi que des Musulmans Libanais), et même si les Chrétiens considéraient la cause Palestinienne juste au fond? N'est - il pas étrange qu'un représentant Chrétien prenne la défense de la nation Musulmane "- Arabe" qui, pendant des siècles, a tenté d'éliminer les Chrétiens?

La réponse réside dans les faits suivants: de nombreux partis Chrétiens ont résisté à la vague populaire Chrétienne et ont cherché à adoucir la situation sans montrer la vérité à l'extérieur (comme indiqué ci - dessus), car toutes les personnalités au sein de l'Etat et des institutions économiques et éducatives tournaient autour du Chéhabisme et de la bourgeoisie Chrétienne. Donc le “sentiment” Chrétien fut dissimulé, et falsifié s'il apparut par moments, et les Musulmans n'ont donc pas compris les réactions des masses Chrétiennes, le monde extérieur non plus. Le gouvernement Chrétien a répété sa reconnaissance de l'Arabisme du Liban, même si le Pacte lui - même n'était pas allé aussi loin, donc ceci fut en violation du Pacte lui - même! Non seulement les Musulmans n'ont donc pas compris les multiples concessions faites par le courant Chrétien proche des Arabes et en même temps représentant une communauté Chrétienne qui ne partage pas cette position, mais les Musulmans croyaient que la reconnaissance de l'Arabisme par les dirigeants Chrétiens fut une prise de conscience de leur véritable nationalisme Arabe! Et nous rappelons le sus - mentionné quant à la position des Chrétiens qui considéraient (avec doute) que la “Libanisation ”des Sunnites 2005 fut une prise de conscience d'un véritable nationalisme Libanais de ces derniers. Le président Chrétien avait à peine refusé de participer dans la guerre de 1973, estimant que l'Etat avait assez fait pour les Arabes, que les Musulmans et les Palestiniens accusèrent l'Etat de trahison. Ainsi, dans ce contexte, le président Franjeh donna son discours le 15 Novembre 1974.⁴

Les Chrétiens furent encore surpris.

Les Musulmans s'en sont réjoui.

C - L'Explosion en 1975:

Les deux côtés ont dû se soulever, d'une manière ou d'une autre, pour une raison ou une autre, contre le lien erroné qui les unissait formellement, après plusieurs problèmes additionnels.⁴

1 - L'incapacité de l'Etat à réagir au bombardement Israélien des villages du sud en réponse aux opérations Palestiniennes.⁴

Les Chrétiens: Ils appelaient à dissuader les Palestiniens.⁴

Les Musulmans: Ils appelaient à dissuader les Israéliens.⁴

2 - Le sujet des "démunis", amplifié par les Marxistes qui ont mis en relief les priviléges des Chrétiens, sachant que le sujet des "démunis" était plus remarquable dans les régions Musulmanes que celles des Chrétiens, en raison de l'inaction de l'Etat et des bourgeoisies Chrétienne et Musulmane.⁴ Cependant, pour être complet, il faut dire qu'il existe de nombreuses preuves de projets entrepris par l'Etat dans la périphérie (ex : le barrage de Qaraoun), mais le temps (25 ans) n'a pas suffi pour que la périphérie ressemble au centre même si le Maronisme l'aurait voulu (ex; pavage et illumination de toutes les routes, meilleur chiffre d'affaires économique ...), sans parler des turbulences successives, sachant que de nombreuses régions d'Europe occidentale n'étaient pas plus avancées que les périphéries du Liban; certes ceci n'annule pas ce qui précédait.²³

3 - La poursuite de l'armement Palestiniens, les casernes Palestiniennes (ainsi que les camps de réfugiés transformés en casernes et même reliés par des tunnels souterrains à Beyrouth), la monnaie Palestinienne qui commençait à être frappée au noir à Beyrouth pour le prochain Etat Palestinien supposé s'établir au Liban, et l'encerclement des régions Chrétiennes par les Palestiniens, ainsi que les attentats Palestiniens contre elles et contre l'armée (et ce à part la subjugation des Musulmans du Liban).²³

Les Chrétiens: Ils ne comprenaient pas que la solidarité des Musulmans avec la révolution Palestinienne contre les eux était suffisante même pour le non - soulèvement de la communauté Musulmane contre "l'occupation en pratique" Palestinienne de leurs régions de Beyrouth, du Sud et de leurs autres régions et contre l'humiliation qu'ils subissaient sous le joug Palestinien. Et ils ne comprenaient pas la force du lien entre leurs compatriotes Musulmans et l'Islamisme "- Arabisme". Ils ont donc considéré que la "Libanisation" qui est apparue par moment était un fait accompli et que son abandonnement était une "haute trahison".^{4,23}

Les Musulmans: Comme indiqué ci - dessus, les Musulmans ne comprenaient pas la réaction des Chrétiens qui contredisait les discours de leurs dirigeants qui acceptaient l'Arabisme. Ils ont donc considéré que l'«Arabisation» qui est apparue par moment était un fait accompli et son abandonnement était une "haute trahison", estimant que les Chrétiens déviaient de leur identité Arabe d'origine lorsqu'ils la rejetaient, surtout que les dirigeants Chrétiens

n'ont aucune fois officiellement réclamé le retrait de l'identité Arabe pendant l'ère de l'indépendance, mais bien au contraire leurs discours la soutenaient.^{4,23}

D'ici, les Chrétiens et les Musulmans prirent des positions antagonistes en ce qui concerne les causes, la description et l'analyse des évènements de façon radicale: par exemple, les Chrétiens virent en Tall al - Zaatar une action héroïque puisque le camp de réfugiés qui s'était transformé en une base militaire reliée par des tunnels sous Sin - al - Fil à Nabaa nécessita 52 jours (cinquante - deux) et quatre cents cinquante martyrs Chrétiens et d'innombrables blessés pour être exterminé (avec leur reconnaissance de la perte de civils Palestiniens considérés comme des victimes de boucliers humains, puisque 3 chances furent attribuées pour les évacuer) et donc pour briser le siège Palestinien autour d'Achrafieh par les camps de Karantina, Nabaa, Jisr al - Bacha et bien sûr de Tall al - Zaatar, tandis que les Musulmans ont vu en ceci un terrible massacre d'une population civile qu'ils affirmèrent sans défense. Et les Chrétiens et Musulmans eurent une vue radicalement opposée en l'alliance de Bachir Gemayel avec Israël: les Chrétiens la justifièrent puisqu'ils se sont considérés assiégés par les Syriens, les Palestiniens et leurs alliés Libanais Musulmans et Gauchistes, tandis que les Musulmans ont considéré que cette affaire était une haute trahison et que rien ne pourrait la justifier (ceci malgré les alliances de plusieurs de leurs partis politiques avec elle). Ils étaient également en désaccord sur la Syrie: les Chrétiens ont résisté face aux Syriens en plein, tandis que les Musulmans les acceptèrent (malgré les souffrances que les Syriens leurs avaient affligées)...²³

D - Post - 1982, jusqu'à Présent:

L'on peut considérer que les guerres dites "absurdes" depuis 1982 au sein de chaque communauté confessionnelle (actuellement et primordialement au sein de chacun des deux peuples) vont à l'encontre de tout ce qui a été dit précédemment et que ces guerres prouvent que le problème n'est ni sectaire ni culturel au fond puisque qu'elles ont lieu au sein des communautés elles - mêmes. Mais la vérité est que ces guerres n'auraient pas eu lieu si ce n'était pour les armes qui étaient répandues partout et pour l'émergence des chefs des milices (et autres personnages dans le même cadre) après l'explosion de 75. Et la poursuite de la guerre froide entre les deux communautés principales via la lutte pour le pouvoir et pour l'idéologie officielle de l'Etat n'est que la persistance des guerres de 75 - 82.

Par contre, l'harmonie entre ces personnages concernant la gouvernance du pays et leur exploitation du conflit historique qui est maintenu à cause du régime politique dit "unitaire centralisé" sont la persistance des guerres militaires absurdes des années 1980. Et tout comme ces personnages acceptent aujourd'hui d'organiser leurs différences à leurs propres fins au sein de leur conflit politique, se fut ainsi lors de la période des conflits militaires avant l'accord du "Taëf" en 1989. L'organisation de l'imposition des frais sur les Libanais entre les parties belligérantes en est la meilleure preuve.

Par conséquent, les Libanais ne doivent pas visualiser la situation actuelle comme étant un conflit entre une classe dirigeante et un peuple. Une quarantaine d'années ne peut pas représenter la réalité amère. Une période de 40 ans ne peut pas démentir 1400 ans de conflit. Et il est erroné de penser que la mondialisation ait récemment effacé le sentiment d'appartenance à l'un

côté ou l'autre, sinon comment pouvons - nous expliquer le fait que l'ensemble du peuple Libanais ne se soit pas soulevé malgré la situation du pays? Eh bien parce que deux peuples ne peuvent pas entreprendre une seule révolution efficace, car ils ne se partagent pas les conséquences primordiales auxquelles ils aspirent. Alors tout simplement, les dirigeants se présentent comme protecteurs chacun de sa communauté au sein de ce conflit, qui est une vérité qui persévere, et sont ré - élus, et la corruption continue.²³

D'autre part, la plupart des Sunnites ont appelé au "Liban d'abord" après l'assassinat de Rafic Hariri. La scène ressemble à celle de 1943, à la différence qu'elle est plus populiste. Le fait a satisfait les Chrétiens par son slogan, mais ceux - ci ont tiré la leçon et bon nombre d'entre eux ont mis en doute la persistance de ce slogan si le régime Alaouite tombait en Syrie et serait remplacé par un régime Sunnite. Et les Sunnites ne peuvent en aucun cas être blâmés après tout ce récit. Donc les appels Sunnites au Liban pour "le Liban d'abord" représentent - ils un sentiment véritable ou une réaction dans le cadre de circonstances provisoires?

Ailleurs, les Druzes ont prouvé au fil des siècles qu'ils sont capables d'y aller avec un régime Sunnite en Syrie, ainsi que les Chiites qui, main - en - main avec les Druzes, ont défendu les Palestiniens (qui sont Sunnites) malgré tous les tourments que les Palestiniens leur infligèrent. Donc tout ce qui a précédé ci - haut n'est pas une hypothèse fondée sur une ancienne Histoire mais une théorie prouvée par les évènements récents: les Musulmans sont sentimentalement assimilés entre eux - mêmes vis - à - vis de tous les conflits Musulmans - Chrétiens, même s'ils ne sont pas socio - géographiquement intégrés ensemble pour diverses raisons. Et personne n'est à blâmer sauf ceux qui refusent de reconnaître la vérité.²³

14 - Conclusion:

A - Résumé de la Problématique:

La dernière guerre Libanaise, avant la livraison des milices à de vaines batailles entre les membres du même peuple et parfois plus, de la même communauté confessionnelle, posa le problème du pluralisme au Liban. Les deux camps Chrétiens et Musulmans se sont battus pour des causes nationales nobles, et l'Histoire se répéta tel lors de la translocation des tribus Musulmanes au Liban il y a 1400 ans également pour qu'elles se battent avec les Chrétiens réfugiés dans la montagne. La guerre principale n'était donc pas une guerre civile opposant des membres d'un même peuple (au sens sociologique du terme, et non administratif) divisé entre droite et gauche, ni entre confessions au sein d'un seul peuple, mais entre deux peuples (au sens culturo - civilisationnel) sur une même terre, et seule la reconnaissance de ce fait permettrait de résoudre le dilemme Libanais.⁴

Et après tout ce qui précéda, il est important de reconnaître que les Musulmans ont véritablement raison concernant leurs sentiments envers les Chrétiens et ont le droit de les blâmer en ce qu'ils ne soutiennent pas les causes Arabes et ne ressentent pas le même sentiment tels les peuples "Arabes" dans l'ensemble du "Monde Arabe", car les Chrétiens n'ont jamais déclaré leur prise de position de façon honnête (au niveau d'aller vers une réforme Constitutionnelle ou de discuter le sort du pays) jusqu'à présent. Les Musulmans ont pris leurs positions et le font toujours

selon celles qui apparaissent chez les Chrétiens, de sorte qu'ils n'ont jamais imaginé que le corps Chrétien se lèverait avec la puissance qui s'incarna dans la résistance Chrétienne en 1975. Et si nous avons cité les excuses ci - dessus concernant le fait que les Chrétiens n'aient pas déclaré leurs véritables sentiments, les Musulmans sont certes excusés de ne pas avoir compris les Chrétiens.⁴

Le problème principal est donc l'identité, et sa différence entre les deux communautés.⁴

Les Chrétiens en gros se divisèrent finalement en un courant qui accepta l'Arabisme mais avec un minime engagement en pratique là où ce fut inévitable, et un courant qui rejeta même la "face" Arabe.⁴

Les Musulmans ressentirent leur nationalisme Arabe et pensèrent que tout le Liban est Arabe, et qu'il se doit de respecter sans réserve toutes ses obligations vis - à - vis de l'Arabisme, y compris l'Arabisation et le soutien de la résistance Palestinienne aux dépens de la souveraineté Libanaise, et de tous les autres problèmes tels qu'ils les perçoivent.⁴

La querelle est donc de nature qualitative, entre nationalisme Libanais chez les Chrétiens (Libanais ici non dans le sens de la république actuelle mais dans sa signification historique, à savoir Canaanéen), et nationalisme Musulman (appelé Arabe) chez les Musulmans.^{4,23}

Les Chrétiens et les Musulmans d'aujourd'hui ignorent la majorité de leurs Histoires. Les Musulmans disent que les Chrétiens sont des Arabes comme eux, et les Chrétiens disent que les Musulmans doivent se considérer Libanais (et non Arabes) comme eux. Les aspirations des Chrétiens à une patrie nationale Libanaise Canaanéenne (ou du moins à une république fédérale) sont analogues aux aspirations des Musulmans à unifier la nation Musulmane (ou au moins débuter par la section Musulmane - Arabe) ou au moins à un pays Libano - Arabe (et nous ne pouvons pas dire «une patrie Libanaise» pour les Musulmans puisque la patrie selon l'Islam serait l'«Oummah», la «Nation Islamique» en soi). Et actuellement de timides voix appelant au fédéralisme se font entendre auprès des Musulmans.

B - Ce qui est Requis après Dissection de la Problématique:

Il est obligatoire de discuter un point concernant l'Islam malgré le fait que la problématique soit sociale et non purement religieuse, vu que l'Islam rattache le religieux au «mondain». Les considérations qui doivent être examinées quant aux Musulmans sont la mesure dans laquelle les Musulmans du Liban aujourd'hui (en général) insistent à appliquer des aspects de la doctrine Musulmane émanant des versets Coraniques dits «Médinois» - du nom de la ville de «Médine» qui veut dire «ville» en Arabe et que Muhammad bin Abdullah avait baptisée ainsi, elle qui s'appelait «Yathrib» auparavant, versets aussi connus sous le nom de «copiants» ou «abrogeants»,

notamment les versets qui parlent de:

- La propagation de l'Islam par la force (pas nécessairement par l'épée, mais démographiquement par exemple),

- La nécessité d'Arabiser des Chrétiens (terre et peuple) s'ils ne s'Islamisent pas pour une raison ou pour une autre et plus encore, les soumettre aux dispositions de l'Islam (Dhimmisme, dont le tribut (jizya)) tôt ou tard,

- Comment traiter avec les "Rawafid" (les "refusants", en référence à comment les Sunnites perçoivent les Shiites dans l'analyse Islamique "Sunnite") en pratique,

- L'interdiction qu'un Musulman soit gouverné par autre qu'un Musulman (et la justification du fait que les Musulmans dans les pays Occidentaux sont gouvernés par autres que des Musulmans n'étant qu'une obligation à faire passer comme étape précédent le changement de pouvoir un jour en un Islamique - ceci s'appelle la taqiyya (piété)), sachant que dans un état fédéral il est possible de co - gouverner via un "conseil présidentiel", et en cas de division, le Musulman gouvernerait le Musulman,

- L'engagement aux fondements de l'Islam dans la religion et dans la vie quotidienne ("Dine wa Dounya") au sein du gouvernement central même au sein d'un système fédéral, ce qui empêchera la République Libanaise d'exister. En effet, la "Déclaration du Caire sur les Droits de l'Homme selon l'Islam", signée par le Liban en 1990 parce qu'elle a été approuvée par l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), au sein de laquelle le Liban est membre, en constitue la meilleure preuve, même si elle n'est pas pratiquement appliquée aujourd'hui. L'article 24 y stipule: "Tous les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration sont limités par les dispositions de la "Charia" Islamique." Dans l'article 25 nous lisons: "La "Charia" Islamique est la seule référence à l'interprétation ou à la clarification de tout article de ce document." Il y a donc un conflit fondamental avec l'autre "Déclaration des Nations - Unies sur les Droits de l'Homme", à laquelle le Liban est également signataire, sachant que dans un système fédéral, les Musulmans peuvent appliquer la déclaration du Caire dans leurs cantons, néanmoins avec des réglementations pour ne pas avoir un impact négatif majeur sur les minorités, sachant que ces minorités seraient totalement conscientes de l'obligation de respecter la majorité la plupart du temps. Et en cas d'une partition, il est possible aux Musulmans de respecter l'accord du Caire sans l'accord des Nations Unies, même au sein du gouvernement central.

- Enfin, la volonté d'entrer librement, à tous les niveaux mais surtout le sentimental, au sein d'une entité politique (qui est aujourd'hui la "République Libanaise" mais dotée d'un système fédéral) avec les Chrétiens, ou l'acceptation d'une nation "Canaanéenne, dite Chrétienne" libre à leur côté, les deux options garantissant une indépendance culturelle pour les Canaanéens / Chrétiens, vu la nécessité de mettre fin à la tragédie pour tous. Et dans les deux cas, il y aurait ici une acceptation d'une situation qui annulerait les causes administratives (et non nécessairement doctrinales) des conflits intra - Islamiques, car même si la nation Islamique serait réinstaurée, les Musulmans se battraient pour y régner, tel il fut historiquement. Pour être complet, précisons que quant à refuser ces deux possibilités, ceci équivaut à une déclaration de guerre.

La question est inversée, mais partiellement, au versant Chrétiens envers les Musulmans. Il règne chez les Chrétiens une intention générale d'"Occidentaliser" les Musulmans culturellement dans l'espoir que les Musulmans émergent de "l'ambiance de l'Arabisme et de l'Islam". C'est un mauvais pari. En effet, le Mufti Hassan Khaled déclara en 1983 que "le système

politique au Liban n'est affecté par aucun aspect de l'Islam", et qu'"en termes de législation et au versant judiciaire, l'Islam est dans les oubliettes", et qu'"en termes de finances et d'économie, l'Islam est "dans une vallée" et les lois financières et économiques "dans une autre" (expression Libanaise)", et qu'"il ne reste rien de l'Islam dans ce pays sauf quelques lois concernant l'état civil".

Cependant, il n'y a pas d'intention (du moins aujourd'hui) ni de toute façon de possibilité de les Occidentaliser politiquement (et en cas d'intention, ce serait de même un mauvais pari), et il n'y a aucun texte religieux imposant la nécessité de leur conversion au Christianisme (hormis l'Evangélisation, qui émane de la nécessité d'essayer de convertir pacifiquement). Et l'«Occidentalisation administrative» à tous les niveaux mentionnés par le Mufti vint par le biais de la force Maronite via les Français et avec la complicité des bourgeois Musulmans.

Mais les Chrétiens aussi ne devraient même pas s'Occidentaliser ni administrativement ni socialement, mais plutôt tenir à leur identité d'origine, qui est maintenant en voie d'extinction, vu qu'ils la remplacent par une fausse identité Occidentale. Cela ne signifie pas que les Chrétiens et les Musulmans ne soient pas ouverts aux cultures Occidentales, avec un rappel que les similarités quant à plusieurs domaines de base entre Chrétiens et Occident n'est pas une Occidentalisation mais émane de leur courant mondial général commun depuis belle lurette, auquel ils avaient participé en tant que Canaanéens à sa fondation.

Donc la mesure dans laquelle les Chrétiens insistent aujourd'hui à soumettre les Musulmans aux dispositions de la laïcité à tous les niveaux sera un mauvais pari. En fait, même au sein d'un ordre fédéral, que les Musulmans acceptent la laïcité à un minimum au niveau du gouvernement central afin de maintenir la "République Libanaise" est une chose, mais de les obliger à la laïcité au niveau local (dans leurs régions) est un sujet tellement épiqueux qui pourrait compromettre l'existence de ladite République.

En fait il n'existe pas de liens entre la religion Chrétienne et tous les versants de la vie quotidienne qu'il faudrait couper pour aller à la laïcité, en dehors de fautes ecclésiastiques. Il faut juste corriger ce qui va mal. Et la "Déclaration des Droits de l'Homme" signée par le Liban en tant que membre des Nations - Unies est la meilleure preuve que les Chrétiens n'avaient pas compris l'essence de la foi Musulmane, ou ils l'ignorèrent dans la tentative de les Occidentaliser (et la bourgeoisie Musulmane avait concédé). [Nous aborderons la laïcité dans ces détails ailleurs]

Donc l'acceptation des Musulmans au strict minimum de laïcité au sein du gouvernement central uniquement dans le cadre d'un système fédéral, où les cantons sont protégés de ladite laïcité, n'est que pour permettre au Liban de rester un Etat uni capable de persister sur le plan administratif. En 1983, le Mufti Hassan Khaled a parlé de la laïcité que les Chrétiens voulaient appliquer dans le système centralisé existant, ce qui signifiait l'appliquer à l'ensemble du territoire Libanais et au niveau de tous les aspects de la vie quotidienne. Et il eut raison lorsqu'il déclara: "La laïcité a pour but d'extraire les Musulmans de leur religion" (rappelons que l'Islam inclue une religion et une mondanité - voulant dire des lois claires pour les détails de la vie quotidienne); "Nous les Musulmans dans le cadre de notre foi, nous luttons contre la laïcité et contre ceux qui la défendent"; "Ceci est l'Islam, et les Musulmans (...) croient qu'il descendit sur leur Prophète en

tant que religion et état pour la personne et la société"; "La laïcité consiste à détruire le seul et dernier obstacle protégeant les Musulmans du Liban contre les dangers de se dissoudre, de se fragmenter et de s'égarer, dangers qui s'abattent sur eux avec vigueur et insistance"; ainsi que "L'illusion de certains intellectuels de réconcilier l'Islam au sein de la société Islamique et la laïcité n'existe qu'en raison des faiblesses de ces intellectuels dans la perception de l'Islam". Et ainsi fut son livre intitulé "Nous ne vivrons pas Dhimmis"!

Et l'Islam peut parfois être d'accord de ne pas se convertir en Musulman à condition d'accepter le Dhimmisme, mais le voici aujourd'hui se défendant face au Dhimmisme. Et en l'absence de tout droit et liberté (dans le contexte de respect de la liberté d'autrui) à une certaine communauté, celle - ci ne peut qu'être exclue de l'Histoire, et voici les non - musulmans du Monde Islamique qui sortirent de la scène de l'Histoire, sauf au Liban. En tous cas, le rôle le plus noble pour les Chrétiens serait d'éviter que le Dhimmisme se retourne sur les Musulmans, si ces derniers acceptent de les rencontrer à mi - chemin...

C - Ce qui est Techniquement Possible:²³

La demande d'une entité politique séparée de l'entourage est maintenant une exigence Chrétienne générale constante, soit - elle un canton au sein d'un ordre fédéral ou un pays. Ils ont déjà surmonté la frustration de la "conquête Musulmane" aux niveaux géographique, politique et social, et de toute façon il n'y a aucune possibilité de retourner à l'ère pré - conquête politiquement et géographiquement. Et il n'en déplaît pas à la doctrine Chrétienne, mais bien au contraire, celle - ci encourage une telle démarche de surmonter la frustration, et encourage de même le pardon.

Pour ce qui est des Musulmans, il est bien connu que dans la doctrine de l'Islam, les versets "Médinois" (c.à.d. les "versets copiants", qui sont des versés dits "de guerre" qui permettent à l'Islam de procéder à l'application de la loi (la "Charia") de Dieu sur terre) sont supérieurs aux versets "Mecquois" (lesdits "versets copiés", qui sont des versés pacifiques) lorsqu'il y a moyen de les appliquer. Ces derniers (les Mecquois) ne sont mis en œuvre qu'à un moment de faiblesse et d'anticipation jusqu'à ce que l'ambiance soit disponible pour mettre en œuvre les versets "Médinois".

Par conséquent, après tout ce récit, il semble que la balle est dans le camp des Musulmans plus que dans celui des Chrétiens aujourd'hui. Donc soit ils acceptent le pluralisme et ignorent le Dhimmisme, la jizya, le traitement de mécréance et la persévérance de l'Islamisation hormis le prosélytisme, et ils acceptent un minimum de laïcité au besoin (dans l'état central et à leur guise dans leur région), et ils renoncent à la nécessité d'être gouvernés par un Musulman au profit d'un "Duumvirat", et ils arrêtent les tentatives d'Arabisation, ou le Liban va vers la division (que nous souhaitons être pacifique), qui demande de même, parmi les points mentionnés ci - dessus, l'acceptation du pluralisme et donc le renoncement à la nécessité de répandre l'Islam par la force. Sinon la guerre supra - milléniale persistera.

A savoir qu'au sein d'un Liban fédéral, si les Musulmans refusent la charte des Droits de l'Homme des Nations - Unies au profit de la "Charte des droits de l'Homme dans Islam", le Liban

se doit de retirer sa signature des deux chartes; et s'ils l'acceptent, le Liban se doit de retirer sa signature de la deuxième.

En ce qui concerne les Chrétiens parmi ces points, notons l'acceptation d'un "Duumvirat" et la renonciation aux tentatives d'Occidentalisation des Musulmans, ou le Liban va vers la division. Et puissent les Chrétiens ne pas penser du tout que la division leur procurerait confort et tranquillité sans relations amicales avec les Musulmans de leur entourage.

Et pour donner un support à tout ceci, la signature du document historique de «fraternité humanitaire» à Abou Dhabi le 4 Février 2019 entre le Pape et le Cheikh d'al - Azhar (la plus haute autorité Sunnite au monde) vint assurer une aide pour tous les souhaits qui ont précédé.

En voici les extraits les plus pertinents:

- Au nom de Dieu qui a créé tous les êtres Humains égaux en droits, en devoirs et en dignité, et les a invités à vivre en tant que frères pour peupler la terre et diffuser les valeurs de bonté, d'amour et de paix

- Au nom de la "fraternité Humanitaire" qui rassemble tous les peuples, et les unit et impose justice entre eux

- Le premier et le plus important objectif des religions est de croire en Dieu et de l'adorer, et d'exhorter tous les Humains à croire que l'univers dépend d'un dieu qui le gouverne, Lui le Créateur qui nous a créés par une sagesse Divine, et nous a donné le don de la vie pour que nous la préservions, un don que personne ne peut éliminer ou mettre en danger ou en disposer tel lui plaît, mais tous doivent le préserver depuis son début et jusqu'à sa fin naturelle; pour cela nous condamnons donc toutes les pratiques pouvant menacer la vie, telles que le génocide, les actes terroristes, et les déplacements forcés

- Nous déclarons également - et fermement - que les religions n'ont jamais été une source de guerre ni une source de haine, d'hostilité et d'intolérance, ni de violence et d'effusion de sang, mais que ces tragédies sont le résultat d'une déviation des enseignements religieux

- La ferme conviction que les bons enseignements des religions appellent à adhérer aux valeurs de paix et à respecter les valeurs de connaissance réciproque, de fraternité Humaine et de coexistence, et à sanctifier la sagesse, la justice et la charité

- La liberté est le droit de tout être Humain: en croyance, pensée, expression et pratique, et le pluralisme et les différences de religion, de couleur, de sexe, de race et de langage sont une sagesse d'une volonté Divine: Dieu a créé l'Homme selon celles - ci, et il en a fait une circonstance fixe, à partir de laquelle émanent le droit de la liberté de croyance, de la liberté de différence, de la condamnation d'imposer une religion ou une culture spécifique ou d'imposer une tendance civilisationnelle perçue comme étant inacceptable

- La justice basée sur la miséricorde est le moyen à suivre afin de mener une vie décente, et chacun a le droit de vivre en son sein

- Le dialogue et l'entente et la diffusion d'une culture de tolérance et l'acceptation de l'autre et la coexistence entre les peuples contribueront à contenir nombre de problèmes sociaux, politiques, économiques et environnementaux qui assiègent une grande partie de l'Humanité

- Le concept de citoyenneté est fondé sur l'égalité des droits et devoirs reconnus à tous de façon juste; pour cela nous devons œuvrer à la consolidation du concept de citoyenneté à part entière dans nos sociétés et à l'abandon de l'usage excluant* du terme "minorités", crée un sentiment d'isolement et d'infériorité et qui ouvre la voie à des conflits et des discordes, et confisque les mérites et les droits religieux et civils de certains citoyens, et conduit à une discrimination à leur égard

**Donc le problème ne réside pas en l'utilisation du terme à condition que cette utilisation ne soit pas à but d'exclusion, et la définition de cette dernière repose en l'explication des autres articles dans le cadre de la reconnaissance du pluralisme et des majorités.*

Et nous ne cherchons pas à faire traduire cette déclaration de force au Liban par le biais d'un système laïc centralisé sans fédéralisme, car la question échouera à cause du pluralisme culturel; mais elle facilite pour les Musulmans d'accepter ce que nous avons évoqué ci - dessus, afin que le Liban puisse continuer à fonctionner comme un seul Etat sur le plan administratif et pour éviter la partition, et elle aidera toute partition à être pacifique. Et cette déclaration minimisera également le déplacement des minorités Chrétiennes dans les régions Musulmanes si la sécularisation n'est pas adoptée dans ces régions, en facilitant le travail du tribunal de l'"Ombudsman" chargé de protéger les minorités tout en respectant les majorités. Cependant, si les Musulmans veulent adopter la laïcité dans leurs cantons, ce sera leur décision à eux seuls.

Et l'on sait en Islam que la doctrine Sunnite est plus radicale que celles d'autres rites. Donc, si les Sunnites Libanais trouvent en leur représentant suprême une voie pour améliorer la situation sans être traités comme des infidèles,* il ne devrait pas être difficile pour les autres rites Musulmans de le faire. Par contre, si les Musulmans considèrent que cette déclaration implique en pratique une concession en termes de leur Islam par laquelle ils seraient hors de leur religion, ceci signifie tout court la persistance de la guerre millénaire.

**L'interdiction catégorique de l'Islam de considérer des Musulmans comme infidèles par d'autres Musulmans n'est pas aussi valable tel la plupart des gens le pensent; veuillez revoir les hadiths de Boukhari et de Muslim et les explications d'Ibn Baz à ce sujet.*

Il reste une considération à discuter, et c'est l'étendue de la concession que les Musulmans peuvent chercher à faire: est-ce «un peu» afin que nous demeurions au sein d'un seul pays, ou «moins qu'un peu» et ainsi nous devons être en deux?

D - Dernier Mot:

La coexistence doit protéger une communauté de l'autre à tous les niveaux. Cette organisation vient après une libération maximale du colonialisme militaire, économique et culturel, et ce dernier est le seul qui repose sur la conscience nationale dont la disparition empêche tout soulèvement, car cette disparition concerne la vision, l'Histoire et les aspirations. Et chaque entité, les Canaanéens (dits Chrétiens) d'une part, et les Musulmans du Liban d'autre part, devrait penser

à limiter l'impact négatif extérieur «ami ou ennemi» sur elle - même (chacun à définir lui - même ce qui est extérieur, ami et ennemi) au niveau maximum possible. Et tout ce qui précède pourrait nécessiter la considération d'une certaine concession économique qui pourrait être le prix.^{4,23}

En fait, pour les Musulmans, tout en restant vigilant, malgré leur acceptation d'une ambiance Occidentale, que leur identité d'origine est Musulmane (appelée Arabe), il existe un début d'ébranlement de cette fondation ces dernières années chez certains d'entre eux. Et les Chrétiens qui vivent dans une ambiance Musulmane - Arabe et Occidentale considèrent que leur orientation libérale est vers l'Occident puisque l'Arabisme leur fut imposé et qu'ils sont conscients que leur identité d'origine n'est pas Arabe. Ils acceptent d'appeler donc leur identité "Occidentale" et ils prennent de l'Occident plus qu'il n'est nécessaire, car ils ne savent plus en quoi consiste leur identité originale (et ils ne sont même plus conscient de ce manque de savoir pour qu'ils essaient de le récupérer) puisqu'en fait elle fut effacée de leur mémoire collective - et ils furent convaincus qu'une partie de cette identité est Arabe (telle la langue vernaculaire), alors ils laissèrent tomber l'identité en sa totalité. Mais elle est toujours vivante en eux, et elle les a poussés à se secouer en 1975, et elle les guide toujours dans leur quotidien.^{4,23}

Et pratiquement, les Musulmans au Liban (qu'ils soient originaires des tribus Arabes qui vinrent avec la conquête ou des Canaanéens qui s'Islamisèrent) restent juridiquement des Libanais, mais ils sont socialement Musulmans (partie du Peuple Musulman), en tant qu'affiliation sentimentale et culturelle (via la "mondanité" de l'Islam). Et les Chrétiens au Liban restent juridiquement des Libanais, mais aussi d'affiliation sentimentale et civilisationnelle Libanaise, mais l'appellation véritable est "Canaanéens". En effet, le fait de soulever que "le Liban est un pays et une civilisation vieille de 6000" ans est un sujet qui n'intéresse pas vraiment les Musulmans sentimentalement car ils ne sont pas Canaanéens, et les Chrétiens se doivent de comprendre ceci. Cette affirmation est également fausse dans la mesure où le Liban était une terre et non une civilisation (ni un pays), qui était Canaanéenne.^{4,23}

La coexistence positive vient ensuite, basée sur le respect mutuel, sur la pleine reconnaissance des droits et des différences et sur la conviction de laisser tomber le désir de changer autrui aussi intempestif fut ce désir, autre qu'en propagant les idées de manière pacifique légale et prosélytique. Cette coexistence positive contredit la coexistence négative fondée sur des équilibres militaires (et parfois économiques ou démographiques), l'imposition d'une certaine culture et l'idée de concessions et de timidité des positions.

Voici le courant du Pacte qui s'effondra en 1975. Et combien de fois auparavant les dirigeants bourgeois Musulmans furent contraints d'affronter les Chrétiens. Et par conséquent, la différence entre ces dirigeants Musulmans et les partis nationalistes progressistes vis - à - vis de l'Arabisme fut dans la force de leur position et non dans sa qualité, tel crurent quelques Chrétiens. D'autre part, les Chrétiens n'étaient pas d'accord sur le sens du "Liban" (peut - être car influencés par les tentatives d'Arabisation qu'ils ont subies), comme les Musulmans étaient d'accord sur ce qu'est "l'Arabisme" de leur l'extrême droite à leur extrême gauche, qui finalement fut un "Islam incomplet".⁴

Aujourd'hui, les choses sont devenues claires: soit l'intention expansionniste des Musulmans est éradiquée, soit elle est toujours fermement établie, et soit l'intention de représailles des Chrétiens envers les Musulmans a cessé soit elle se manifeste toujours. Toutefois, ce sont les Chrétiens qui sont dans un entourage Islamique et non l'inverse, et s'ils sont supposés faire des sacrifices, ces derniers ne sont pas comparables à ceux que devraient faire les Musulmans Libanais, s'ils ne se basent pas sur le document de "Fraternité Humanitaire".

En effet, ce document facilite énormément la tâche aux Musulmans du moment où ceux - ci en sont convaincus. Les deux communautés ont démontré qu'elles souhaitent la coexistence sociale, nous assumons. Aujourd'hui, le pays est apte à aller vers une partition, et le fédéralisme procure la possibilité de coexister et d'interagir sans se dissoudre ou être assimilé. Et il donne aux Chrétiens de la périphérie ainsi qu'aux Musulmans "de l'intérieur" (du Mont - Liban) une chance de vivre en quasi - liberté leur ambiance communautaire sans être dissous. Si l'idée du fédéralisme tombe à l'eau, le pays retournera vers la partition avec ses inconvénients, et les Chrétiens de la périphérie ainsi que les Musulmans "de l'intérieur" (du Mont - Liban) comprendront qu'il n'y a pas de choix sauf pour un mouvement de "Transfert" afin d'éviter d'être dissout. Aussi, les Druzes seront face à une décision vitale, et les Sunnites et les Chiites devront faire face au même problème qu'ils vivent aujourd'hui entre eux, et qu'ils vivent ensemble face aux Chrétiens, au sein du système politique Libanais actuel. Signalons que la partition donne les mêmes chances positives du fédéralisme surtout qu'elle est techniquement plus facile à établir et en plus règle les quelques problèmes pour lesquels le fédéralisme demande quelques concessions, mais elle est plus difficile sur le plan éthique, mais rien n'est trop difficile quand nécessaire.^{4,23}

Finalement, si le droit Humain le plus fondamental, qui le droit à une vie collective libre, est discutable, cela signifie que la responsabilité de ceux qui ne le reconnaissent pas est un crime que l'Histoire n'oubliera jamais...⁴

III - Les Données Nécessaires afin de Naviguer le Long de la Chronologie de l'Histoire du Liban

1 - Préface:²³

Ce qui suit est une collection de sujets qui met en évidence, de façon générale, les données nécessaires pour comprendre l'Histoire du Liban. Les principaux événements ont été sélectionnés. Les sources sont nombreuses et elles ont été comparées de façon très méticuleuse, et rares sont les informations qui furent négligées, mais seulement quand elles semblaient illogiques (mais elles furent mentionnées!), et ceci après une autocritique et une libération de ma conscience de l'éventualité d'un préjudice pour chacune.

Les dates ont été choisies avec soin puisque la date d'un même événement peut varier entre plusieurs sources, en particulier lors de périodes très tumultueuses (la période de 900 à 1250, la période du "Jezzar"...), mais elle ne varie pas plus que de quelques années depuis le premier millénaire av. J.-C. et de un an ou deux pour l'ère "moderne", et cela peut varier en raison de différences mineures, par exemple en passant du calendrier de l'Hégire au calendrier Grégorien (où le premier de Muharram fut adopté lors de l'absence de jour précis de l'évènement), et tous ceci n'influe pas le but de ce travail. Aussi, certains changements dans l'Histoire de certains des Etats occupants ou régnant prendront effet après plusieurs années au Liban (par exemple, les Seldjoukides occupant l'Etat Abbaside en 1055 mais leur entrée au Liban pour remplacer ces derniers ayant lieu en 1079, ou les Mamlouks remplaçant les Ayyoubides en Égypte en 1250 mais les expulsant du Liban en 1260).

Cet ouvrage présente les grandes lignes et les informations. Il s'adresse principalement aux Libanais en général, dont l'Histoire a été dissimulée par les autorités officielles successives pour diverses raisons. Le but est que les Libanais soient au courant des faits susceptibles de les aider à accepter une solution pratique au dilemme Libanais, de façon à effleurer une plaie pour qu'elle ne soit pas ignorée et afin de la traiter. Ce travail, en particulier dans la section suivante chronologique, communique les informations de manière rapide et efficace sans trop plonger dans les détails et les récits non - vitaux qui, bien que parfois sympathiques, peuvent décourager les lecteurs de tirer une leçon utile du sujet.

Enfin, nous ne pouvons pas tout écrire sur toutes les époques. Nous avons envisagé une étude complète (quasi - superficielle) de toute l'Histoire, l'objectif étant de tirer des leçons qui aident pour la réforme du pays et afin d'éviter les tragédies, et ceci en comprenant le cours général des événements qui ont conduit à la création de l'Etat du Liban et à ses problèmes.

Pour faciliter la lecture, le vocabulaire des siècles a été évité et remplacé par les années, par exemple "entre 1600 et 1700" au lieu de "au XVIIe siècle" pour alléger le fardeau au lecteur, et "av. J.-C." dans le calendrier chronologique fut remplacé par le signe " - " (c.à.d. "moins") devant l'année. Dans la très grande majorité des cas, le terme "Chrétien", dans le contexte du Mont - Liban, fut utilisé comme synonyme de "Maronite", sauf lorsqu'il bien précisé, vu que les Maronites forment la grande majorité des Chrétiens du Mont - Liban (le Petit - Liban).

A savoir que dans la section chronologique, en ce qui concerne le Royaume de Chalcis, l'expression "occupation" a été évitée puisque ce royaume fut établi par la population locale. Aussi, le concept d'indépendance au Liban après la conquête Musulmane a été adopté relativement à la majorité Chrétienne ou Musulmane selon chacune des deux parties du Liban depuis les Omeyyades, ce qui nous a poussé à utiliser le titre de "Conquête Musulmane" sans l'associer au concept d'occupation en tant que discours général afin de ne pas inclure les Musulmans, mais nous avons clarifié la situation d'"occupation" relativement aux Chrétiens dans ladite section.

Ainsi nous avons évité le terme "occupation" et nous l'avons remplacé par "règne" ou "ère", en ce qui concerne les Omeyyades et les Abbasides et les étatlets Musulmans qui émanèrent de ces derniers, pour les régions Libanaises entourant la patrie Libanaise Chrétienne au Mont - Liban, puisque la majorité des habitants de ces régions qui sont passés d'une main Musulmane à une autre étaient soit des Musulmans d'origine Arabe, soit des autochtones Canaanéens convertis à l'Islam et Arabisés, dont finalement Musulmans.

De même, l'époque Abbaside considérée allant de 750 à 1516 (et non 1258), car le Califat est resté Abbaside tout au long de cette période, et le Calife était l'autorité suprême de l'Etat Abbaside et de ses étatlets, même si nominal par moments, et car l'Etat Mamlouk reste finalement un étatlet Abbaside qu'une élite de mercenaires Musulmans s'en sont emparés.

Tout ceci dit, nous continuons donc à utiliser le terme "conquête Musulmane" puisque celle - ci fut une occupation du Levant avec tous ses peuples qui virent leurs civilisations pratiquement anéanties dès la première époque (le mandat des Califes "Bien Guidés" (Rachidounes)). Nous utilisons aussi le terme "occupation" pour l'invasion des Abbasides et des Mamlouks de la patrie Libanaise Chrétienne au Mont - Liban, naturellement. Il fut préférable de maintenir le terme "occupation" pour les Croisés et les Français (1920 - 1943) quant aux Chrétiens sous prétexte qu'ils restent étrangers à ces derniers, malgré l'accueil réservé par les derniers. Nous avons également préféré conserver ce terme pour les Assyriens, les Babyloniens (Chaldéens), les Arméniens et les Byzantins (ces derniers puisque Romains orientaux avec une touche Grecque), qui sont arrivés en tant que peuples étrangers aux Canaanéens, malgré les liens ethniques et / ou sectaires d'une partie des Libanais envers ceux - ci..

Pour les Musulmans entre eux - mêmes, étant un seul Peuple - le Peuple Musulman (la Oumma Musulmane) - selon l'Islam, les conflits entre ethnicités sont en effet des guerres civiles mais ne s'élèvent pas à des guerres entre peuples. Ainsi la victoire d'un côté sur un autre ne peut être considérés comme aboutissant à une occupation. Ceci demeure la réalité et reste valide tant que les Musulmans vivent leur Islam comme il se doit, c.à.d. leur Islam s'élevant au - dessus de leurs ethnicités préalables à l'Islam. Et puisque nous n'évaluerons pas comment ils vivent leur Islam, ils restent Musulmans pour nous et nous décrivons des événements historiques en nous fondant sur cela.

Et si nous voulons fignoler en plus concernant le Califat devenu Turc Ottoman, puisque le Califat était la référence suprême et non le sultanat dans son concept politique, et puisque que le Califat dans la doctrine Islamique n'est pas une question «héréditaire», et de plus, puisque le Calife se doit d'être aussi à la tête de l'état, le changement du Califat en Turc - de gré ou de force, nous

y retournerons - n'est pas une raison pour considérer les Musulmans Ottomans comme une occupation par rapport aux Musulmans Arabes, indépendamment du conflit culturel qui a eu lieu entre les deux entités après 1880 (sachant que le Calife était alors de nouveau d'aucun rôle significatif en raison des modifications Constitutionnelles forcées).

Et donc, fignolant quant aux Seldjoukides et aux Buyides, en effet, leur prise du dernier domaine géographique - politique du Calife n'est pas pire que les prises successives par les Arabes et les autres ethnicités du reste de territoire Abbaside. Et déjà qu'ils ne prirent pas le Califat, mais gardèrent le Calife Abbaside en place même si nominalement.

De même, nous n'avons pas fait la part entre Musulmans quant à la considération d'un certain règne comme étant un occupant ou pas vis - à - vis d'une autre confession Musulmane [par exemple, la perception de l'entrée des Fatimides (Chiites Ismaélites) aux régions des Ikhchidides (Sunnites) ou l'entrée des Qarmates (Chiites Ismaélites Qarmates, donc ceux qui demeurèrent Septimains) aux régions des Fatimides (Chiites Ismaélites désormais Ubaydites au lieu de Septimains)], pour la simple mais essentielle raison de la persistance de l'intégration sentimentale Musulmane entre tous les rites Musulmans lors de tous leurs affrontements avec les non - Musulmans (sauf exceptions, et malgré leur manque d'intégration géographique et sociale). Une autre raison est que dans le cas d'insistance sur la discrimination, il sera nécessaire de pénétrer profondément dans la façon dont se sont répandus les rites Islamiques en termes de géographie au fil des ans et plus, de comparer avec le rite de la dynastie régnante pour chaque région (ex, les Fatimides régnèrent sur une population majoritairement Sunnite).

Quant à Muhammad Ali d'Egypte, il est difficile de considérer la période de sa présence au Levant comme étant une période d'indépendance pour les Musulmans vu son opposition religieuse (et non seulement politique) au Calife vu la laïcité et ses concepts qu'il imposa à la Française et le heurt qui a eu lieu avec les Musulmans du Levant dû à ladite laïcité.

De même, quant à l'ère moderne, le terme "occupation" fut utilisé pour l'insurrection Palestinienne au Liban et pour la présence Syrienne, conformément à la définition du terme "occupation" de point de vue administratif, et ce malgré l'acceptation du Liban officiel de ces présences, ainsi que d'une partie du peuple Libanais.

Nous avons également retenu l'utilisation du terme "Druze" et de ses dérivés pour faciliter la lecture et l'analyse, en dépit de la clarification ultérieure entre "Druze", "Tawhidi" et "Banou Maarouf".

En termes de personnalités religieuses, nous avons préféré adhérer à la science et conserver les noms, tels "Jésus de Nazareth", "Maroun", et "Muhammad bin Abdullah", sans aucun titre supplémentaire.

Pour la ville de Byblos, ce nom est le nom Grec qui est utilisé en Anglais. En Canaanéen ancien, elle s'appelait "Gubla" et en néo - Canaanéen elle s'appelle "Jbeil" (en Arabe "Joubeil"). Mais "Jbeil" est également utilisé pour toute la zone allant de la ville jusqu'aux sommets. Nous allons donc utiliser "Jbeil" pour faire référence à toute la région.

En ce qui concerne la possibilité de mettre en relief certains événements concernant Chrétiens et Druzes, le contexte général de l’Histoire vint d’une manière qui ne fut pas affectée beaucoup par le cours des événements entre les partis des autres régions Musulmanes en dehors de la montagne. Par contre, les unions ou confrontations non seulement entre Chrétiens et Druzes mais aux seins de ceux - ci eurent des impacts importants vis - à - vis de la naissance de la République Libanaise. De même, en ce qui concerne les Chrétiens, nous traiterons plutôt des événements qui concernent les Maronites, puisqu’ils constituent la majorité de la population de la montagne (et même sans entrer dans les détails qui n’ont jamais affecté le cours général de l’Histoire).

[Q1a Un dernier mot au sujet des références: la grande majorité de celles - ci, aussi importantes soit - elles en matière d’objectivité, reste aujourd’hui otage de l’ancienne école, où les nouvelles et les données qui furent disponibles pour la première fois et qui ne se sont fondées que sur l’analyse personnelle (y compris l’analyse de l’archéologie) restent sujettes à être imprécises ou majorées, et souvent en conflit entre elles. J’ai essayé de concilier rationnellement mes références fondées sur des analyses, dont la grande majorité est des livres bien connus de personnalités éminentes; ainsi le passage d’une information dans plus d’une seule référence ne veut pas du tout dire qu’elle est plus exacte. Malheureusement, même au XXe siècle, les mythes et les spéculations dépourvus de preuves scientifiques, permettant aux explorateurs de réaliser des hypothèses et de devenir célèbres, ou utilisés afin de faire passer des idéologies politiques ou lors de conflits religieux, ont souvent vaincu l’intégrité. Le “raisonnable” devint “probable”, et le “probable” devint “certain”.

Par contre, l’école moderne, qui surgit après 1990 (et l’on ne dira pas "démarrer", vu que l’archéologie existe depuis 150 ans), fondée sur des manuscrits, des faits scientifiques, le développement technologique et la génétique, chercha à établir des liens avec des universités internationales telles que les Universités de Londres, de Stanford et de Berkeley, les instituts mondiaux en Allemagne et en Grande - Bretagne et d’autres musées internationaux tels que les musées du Caire, d’Istanbul, de Venise, et du Vatican où le pape Jean - Paul II débloqua les archives après des siècles, et à mener des explorations dans la vallée de Qannoubine. Et cette école a créé une révolution majeure dans l’Histoire en raison de l’importance des informations et des documents qui corrigent un tas d’informations actuelles considérées indéniables seulement car elles sont désormais incrustées dans l’esprit des gens en étant basées sur des analyses d’historiens ou d’archéologues éminents ou des références les plus éminentes au monde. Ces nouvelles informations furent prises en considération concernant certaines situations critiques lorsqu’elles étaient en conflit avec l’ancienne école, bien qu’elles puissent être sources de multiples surprises pour les lecteurs. A savoir que la majorité de ces informations ne sont pas apparues encore dans les références à portée de main.

Et qu’il est difficile de prouver une rumeur fausse. Et le silence n’est qu’une participation à la transformation de la vérité. Et les faits furent (délibérément ou non) modifiés ou dissimulés au Liban à tel point que la mémoire collective des communautés Libanaises s’effaça, et surtout celle des Chrétiens. Il m’a fallu beaucoup de temps, plus de 10 ans, non seulement pour clarifier une image relativement complète du statut historique et moderne du Liban, mais également pour

pouvoir essayer de relier les idées de manière homogène sans compromettre ma conscience. Par conséquent, malgré le caractère prêt à tout dialogue, il est nécessaire de souligner la possibilité, quelle que soit son pourcentage, que toute information, même si présente dans les références les plus importantes et apprise dans des universités, soit une répétition d'une erreur survenue il y a des centaines d'années. Et combien de fois l'enfant ou l'étudiant a eu raison face à l'adulte ou au professeur... Q1a]

Enfin, le lecteur reste l'arbitre, sans aucune condition préalable, et l'historien ou le chercheur reste dans l'espoir de transmettre le message, laissant un espace à chaque opinion, qu'il s'agisse de personnes compétentes dans le domaine ou de lecteurs ordinaires, qui essaient de poser ou de corriger. Un historien ou un chercheur prend plus d'ampleur lorsqu'il critique son travail, il peut avoir renforcé un mythe sans intention malveillante. Cependant, la grande majorité des mythes au Liban traduisaient des aspirations de changer d'autres confessions et de les intégrer au sein de la perspective de ceux qui les lançaient; donc si nos mythes visent à faire une bonne action et à en finir avec les disputes entre communautés confessionnelles en concluant sans pratiquement imposer quoi que ce soit sur qui que ce soit tout en préservant toutes les entités, alors meilleures félicitations aux Libanais s'ils les adoptent!

2 - La Question Génétique:

A - Description:²³

[Q10a La question des origines génétiques est une épée à double tranchant. Les gènes peuvent déterminer une partie du comportement social mais ne le décident pas en entier. Alors, qui veut s'appuyer sur les gènes pour déterminer si un groupe est homogène ou pluraliste se lance de manière incorrecte dès la première case. L'étude des gènes peut renforcer et conforter l'hypothèse de pluralisme (ancien ou récent), ou tout au plus ne pas l'affecter, selon que des différences se soient manifestées ou pas (respectivement) dans un groupe d'ores et déjà considéré pluraliste; à l'inverse, elle peut renforcer et conforter l'hypothèse d'homogénéité (ancienne ou récente), ou tout au plus ne pas l'affecter, selon que des différences ne se soient pas manifestées ou soient présentes (respectivement) dans un groupe d'ores et déjà considéré homogène. À partir de là, nous procédons avec les résultats des études effectuées jusqu'à présent, considérant d'ores et déjà le peuple Libanais comme étant pluraliste entre deux grandes communautés qui ne sont pas deux confessions tel répandu mais deux peuples car le pluralisme est social et culturo - civilisationnel. Reste à préciser que l'identité n'est pas du tout déterminée par le caractère génétique, sinon elle s'accompagnerait d'un caractère raciste par excellence!²³

La première case généalogique "Libanaise" externe connue est en Afrique de l'Est vers la "corne" Africaine, d'où émanèrent plusieurs gènes, dont le soit - disant gène "Natoufien" (nommé suite à la vallée de Natouf dans le désert du Néguev (Nakab) (sud de la Palestine)). Du Néguev entrèrent ces gènes à l'Ouest du Levant vers 11,000 av. J.-C. pour rejoindre les gènes locaux qui étaient d'une densité rare, apparemment non - significative en pratique. L'archéologie a en effet prouvé que le Liban était quand même habité il y a 100,000 ans (et pas plus jusqu'à présent, contrairement à ce que citent quelques références). Par ailleurs, d'autres gènes sont entrés de la corne Africaine par le détroit de "Bab al - Mandab" à la Péninsule Arabe. Ainsi il semble que les

Levantins d'une part, et les Arabes et les peuples de l'Afrique du Nord - Est d'autre part, se soient génétiquement séparés en 22,000 - 13,000 av. J.-C..

C'est pour cela qu'aujourd'hui, les Levantin (de l'est de la Syrie jusqu'à la côte Méditerranéenne et du nord de la Syrie jusqu'au sud de la Jordanie - désert à part) se distinguent de la périphérie de la région, dont l'Afrique du Nord et la Péninsule Arabe. Certes ces gènes ne sont pas liés aux squelettes retrouvés en Ethiopie qui datent de 200,000, 3,200,000 (la fameuse "Lucy") et 4,200,000 ans.

Et les Européens se sont séparés des Natoufiens en ~ 14,000 - 7000 av. J.-C., quand des groupes de Natoufiens se sont ensuite rendus en Europe via l'Anatolie.

Et ensuite, des gènes Anatoliens sont fortement entrés en ~ 5000 av. J.-C. à l'ouest du Levant, et ainsi les habitants de ce qui sera la "terre de Canaan" à la fin du néolithique (c.à.d. l'âge de pierre) vers 3300 av. J.-C. furent Natoufiens (48%) - Anatoliens (52%) et sont connus sous le nom de "Levantins Néolithiques".

Ensuite, des gènes "Iraniens" (du nord de la Perse vers l'Oural) entrèrent et les Levantins Néolithiques devinrent "Levantins Néolithiques (84%) - Iraniens (16%)" ~ 3000 av. J.-C. Et ainsi furent les premiers Canaanéens, connus ce jour sous le nom de «Libanais» vu leur nationalité, mais terme qui reste imprécis. Néanmoins, pourquoi le lien avec les "Libanais" de point de vue génétique?

Parce que les Canaanéens de l'an 2000 av. J.-C. (donc après la fin de l'entrée des gènes Iraniens) sont presque identiques aux Libanais d'aujourd'hui qui se distinguent clairement de la majorité des autres Levantins, et ce de 93%, voulant dire que seulement 7% des gènes Libanais sont entrés après l'âge de Bronze, qui pris fin au Levant ~ 1250 av. J.-C.. Ces gènes ont été introduits vers 1000 av. J.-C. par certains "Peuples de Chasse et de Récolte Orientaux", puis plus tard par des Assyriens / Babyloniens, des Perses, des Grecs (et non des Romains), des Arabes (principalement auprès des Musulmans), des Croisés (principalement auprès des Chrétiens mais aussi auprès des Musulmans des villes côtières) et des Mardaïtes (principalement au Nord).

Par conséquent, même si aujourd'hui les Levantins des côtes se distinguent de ceux de l'intérieur, selon une ligne verticale virtuelle passant à l'est d'Alep, de Palmyre et du Hauran, le Liban se distingue des autres Levantins de la côte d'une façon distincte.

En effet, en général, les études montrent que les habitants du Levant sont divisés en deux groupes: l'un semblable aux Européens et aux Iraniens et qui inclut les Libanais, les Syriens côtiers, les Juifs, les Chypriotes et les Arméniens, ainsi que les Turcs et les Caucasiens; et l'autre qui inclut les Syriens de l'intérieur, les Palestiniens (malgré qu'ils soient des résidents de la zone côtière - nous verrons pourquoi), les Jordaniens, les Saoudiens, les Ethiopiens et les Nord - Africains. Mais en plus, tel mentionné précédemment, le "Grand Liban" (presque identique au Liban historique) se distingue de son environnement.

Par contre, si nous entrons au sein des communautés Libanaises, nous commençons par dire que les gènes interconfessionnels se ressemblent à 95% selon les études. Ainsi, les Canaanéens

de la période de la conquête Musulmane sont similaires à ceux du Liban actuel à 95% (c.à.d. que l'entrée de gènes d'environ 1000 ans av. J.-C. jusqu'à la conquête représente environ 2%).

Toutefois, les Chrétiens d'une part, les Druzes d'une autre, et les Sunnites et les Chiites encore d'une autre, ont leur propre groupement génétique au sein des 5% restants. Les Chrétiens et les Druzes partagent certains gènes (avec une timide participation Sunnite / Chiite), mais loin (mais toujours au sein des 5%) des Sunnites et des Chiites. Il est à noter que les différences génétiques entre Chrétiens et Musulmans Libanais sont apparues après l'apparition de l'Islam, toujours selon les études. Et l'arrivée de l'Islam a divisé les Canaanéens en deux groupes, l'un continuant avec sa civilisation Canaanéenne et l'autre adoptant la culture Musulmane. Ceci, couplé au manque d'intégration (vu la rareté des mariages mixtes), à l'isolement des Chrétiens dans les montagnes, à l'isolement des Druzes également et au non - mélange des Sunnites et des Chiites socialement entre eux - mêmes, accentua ces différences. Ces différences ont généralement été introduites au Liban par les Musulmans après la conquête Musulmane, par leurs ressortissants Arabes et Hedjazites au Liban qui se mélangèrent aux Canaanéens Islamisés (ici nous faisons allusion au fait que les Hedjazites ne sont pas des Arabes, même selon l'Islam qui dit qu'ils ont été Arabisés - nous y reviendrons). Les Croisés ont introduit une petite fraction des différences via les Chrétiens (et une partie encore plus petite auprès des Musulmans des villes côtières). Ces différences sont peu touchées par la dispersion géographique. Cette situation s'est poursuivie au cours des 1300 dernières années.

Alors où se trouve la différence avec les Sunnites et les Chiites? En fait, les Musulmans Sunnites et Chiites partagent des gènes avec les Syriens de l'intérieur, les Palestiniens et les Jordaniens, et tous sont proches des Saoudiens et similaires aux Yéménites et aux Marocains (et les Druzes participent timidement, tandis qu'aucune participation Chrétienne est notée).

Enfin, il existe un gène qui existe fortement chez les Maronites de Zgharta et qui se propage même jusqu'à Tannourine, qui s'agit d'un gène Caucasiens (Haplogroupe M317 - L).

Il convient de noter qu'une étude publiée en 2008 indique que 30% des portent le gène Canaanéen (nommé Phénicien) et 44% portent le gène Arabe, ceci sans avoir abordé les différences «confessionnelles». Et précisons que toutes les études mentionnées proviennent du chercheur lui - même et de ses collègues.

B - Analyses Certaines ou de Principe:²³

- Comme indiqué précédemment, si les Canaanéens étaient originaires de la Péninsule Arabe, ceci n'aurait pas posé de problème, car cela ne les aurait pas rendus pas Arabes, car il n'y avait pas d'Arabisme à l'époque. Mais ailleurs, les Canaanéens ne sont pas essentiellement de la Péninsule, ni même pas une partie de leurs gènes, mais ils partagent avec eux, comme avec beaucoup d'autres peuples, des origines de la corne Africaine.

- La grande majorité des Musulmans du Levant sont des locaux Islamisés et non originaires de la Péninsule. Les dirigeants Musulmans ont transféré des habitants de la Péninsule (et qui furent en grande majorité des Hedjazites, naturellement) au Levant, mais ceux - ci demeurèrent une minorité face à la population autochtone. Mais les manuscrits Abbassides et l'Histoire en général se

présentent de sorte à exclure le Liban de ce qui précède, où la plupart des Chrétiens s'isolèrent et ne s'Islamisèrent pas, et où des tribus furent transférées en nombres significatifs. Mais le sujet a besoin de preuves biologiques.

- Les Levantins des côtes se distinguent de ceux de l'intérieur selon la ligne mentionnée ci-dessus en raison de l'interaction Humaine ancienne (nous voulons dire avant l'Islam) très limitée entre le Croissant Fertile et le sein de l'environnement géographique qui s'étend du cœur de la Péninsule (donc sans le Hedjaz, le Yémen et le reste des côtes) au cœur du désert du Levant (Badiyat el Cham), qui se situe en dehors du cercle du Croissant Fertile.

- La présence Canaanéenne fut confinée au Liban historique, donc y compris le Mont-Liban et la Békaa (et Arwad / Tartous), après leur retrait des territoires (plus tard nommés) Palestiniens jusqu'à l'actuelle bordure sud de Jabal Amel (ceux du reste du nord-ouest de la Syrie, qui auront leurs propres cultures quasi-Canaanéennes, nécessitant un fignolage). Et rares sont les peuples qui s'y sont mêlés (à part les armées occupantes et leurs escortes), et ceci fut seulement au littoral et à la Békaa. C'est ce qui distingue les Libanais de leur environnement côtier (tout comme les Juifs, qui se distinguent vu leur renfermement).

- Les Canaanéens de 2000 av. J.-C. sont les mêmes Canaanéens au moment de la conquête Musulmane à un taux de bagage génétique d'au moins 98%. En effet, une grande partie des Canaanéens étaient ancrés dans les montagnes et ne furent pas en contact avec les occupants ou les passants sur leurs côtes qui ne semblent pas être entrés dans le Mont-Liban en raison de la géographie difficile. Par contre, le mélange dans le reste du Levant fut plus significatif par rapport au Liban, ce qui pourrait expliquer la différence avec le nord-ouest de la Syrie.

- Les Libanais d'aujourd'hui ne sont que les Canaanéens de lors de la conquête Musulmane avec qui ils partagent 95% de leurs gènes. Certains d'entre eux sont restés au sein de la civilisation Canaanéenne et d'autres sont entrés dans la culture Musulmane. Ainsi les Canaanéens Islamisés se sépareront des Canaanéens, et les Druzes se distingueront parmi les Musulmans.

Ceci dit, la version de l'école moderne de l'Histoire ne correspond pas à ces résultats, limitant le sujet de la descendance biologique Canaanéenne en grande majorité aux Chrétiens mais pas aux Musulmans. Quant à l'étude de 2008, si nous ajoutons les minorités Chrétiennes (12%, qui sont en fait d'origines non-Canaanéennes) et prenons en considération une proportion de Chrétiens Islamisés, et la possibilité qu'une partie des Druzes soit du Nakab (Néguev), nous constatons que ces pourcentages reflètent les données historiques. La différence entre les deux études peut être due à plusieurs raisons, la plus importante étant le gène étudié, qui pourrait être parmi les 5% qui pénétrèrent avec la conquête Musulmane.

Mais si nous admettons que:

- les Canaanéens se sont répandus depuis l'Antiquité et pour un bon millénaire jusqu'au Hedjaz sur la route des caravanes vers le Yémen (avec l'ajout que le Hedjaz fut timidement habité avant l'Islam, où la concentration principale fut dans son quart nord seulement),
- et que les Hedjazites sont ne sont pas scientifiquement des "Arabes"

- et qu'ils forment la majorité des Mourabitounes (Sunnites) et des Bani Metwal (Chiites) qui furent transférés au Liban,

- et que l'Histoire montre qu'au moins une bonne partie des Musulmans du Liban y ont été transférés d'ailleurs et que leur majorité écrasante était Hedjazite,

- et que la majorité écrasante du Hedjaz ~ 600 était Juive, Nazaréenne et Sabaéenne / Mandéenne avant d'être Islamisée, tous de gènes Juifs donc quasi - Canaanéens,

- et qu'une partie des Druzes serait du Néguev, donc là aussi gènes Canaanéens (nous reviendrons sur tous ces détails),

il se peut que ceci soit la raison du chiffre élevé de l'étude qui a conclu que 95% des Libanais sont génétiquement des "Canaanéens". De même, Wadi Natouf au Néguev n'est pas loin du Hedjaz et le gène Natoufien s'est peut - être répandu au nord du Hedjaz sans pour autant s'infiltrer au reste de la Péninsule.

Ceci dit, mentionnons l'origine disputée de la tribu de Qoraïche, où elle serait scientifiquement originaire du désert du Levant, de l'est d'Idlib / sud d'Alep, donc descendante desdits "Bédouins Canaanéens" de la périphérie du pays de Canaan, ce qui explique encore plus la similarité au Liban entre Chrétiens et Musulmans au sein de la génétique Canaanéenne. Et l'on peut garder les Qoraïche comme originaires de cette région, mais qu'ils soient Arabes, tel l'indique l'archéologie, et une minorité par rapport aux Hedjazites vers lesquels certains des Qoraïches ont migré et avec lesquels ils ont conquis l'Orient.

Cette question de similarité est délicate, car nous ne voulons pas qu'un lien erroné soit établi entre d'une part l'origine déclarée Hedjazite de la plupart des Musulmans Libanais couplée à une similitude génétique avec les Chrétiens, et d'autre part une origine Hedjazite des Chrétiens, afin de préserver la vérité scientifique et plus encore, pour éviter l'investissement de l'idée visant à étiqueter les Chrétiens comme étant des Arabes, malgré le fait que l'Arabisme n'existe pas à l'époque où la migration des Canaanéens du Hedjaz vers le Liban est dite avoir eu lieu, sans rappeler encore le fait que le Hedjaz ne fut pas Arabe.

- Le gène Caucasiens (M317 - L Haplogroupe) est probablement dû à la présence des mercenaires Mardaïtes et à la possibilité que certains se soient révoltés contre l'ordre de retrait et soient restés au Liban.

Un dernier mot à ce sujet: tout ce qui précède est, répétons - le, d'après les études publiées jusqu'à présent. Et toutes les études jusque - là ne se sont pas fondées sur les faits historiques mentionnés pour tenter de les prouver ou de les réfuter. Et comme nous l'avons élaboré, quelques analyses additionnelles seraient suffisantes pour prouver l'harmonie entre génétique et Histoire.

En fin de compte, le sujet génétique a ses limitations. Une de ses utilités réside dans le fait qu'il puisse dissuader ceux qui se justifient de prendre des faits historiques hors de leur contexte scientifique, pour les utiliser afin d'effectuer un lavage de cerveau. En fait, l'étude scientifique de l'Histoire devrait rarement avoir recours aux études génétiques, vu que toute personne qui s'introduit avec ses gènes et s'intègre au sein d'un peuple et d'une civilisation cœur et âme est digne de la persistance de cette entité à travers elle, et tout peuple dont la culture ne concorde pas

avec ses origines génétiques se doit quand - même que sa culture soit respectée. Tel devrait être la perspective; le cas échéant, nous tombons dans le racisme. Q10a]

3 - Les Peuples et les Empires du Levant en Lien avec le Liban:

"Levant" est un terme Européen vieux de ~ 400 ans, et comprend au sens large l'Irak, la Syrie, le Liban, la Jordanie et la Palestine (et l'extrême sud - est de la Turquie), c.à.d. le Croissant Fertile et le désert de Cham (qui inclut l'Anbar en Irak). Mais la définition la plus étroite en est le Pays de Canaan et le désert à l'est jusqu'aux frontières de la Mésopotamie. Il est à noter que la grande majorité des peuples et empires suivants se sont déplacés au sein du Croissant fertile. Quant au désert de Cham, à partir duquel l'Arabisme pénétra dans le désert de la Péninsule Arabe, sa culture dans son extrême ouest vers l'est du Hauran et l'est de la vallée du Jourdain était Canaanéenne puis Araméenne, et le reste du désert appartient aux Arabes et à leur culture connue par le nom de «Bédouïsme» qui prit des éléments (noms, mythologie, linguistiques etc...) de la culture Canaanéenne voisine.

Il convient également de noter que le Hedjaz est inclus ici car sa seule section active était son quart nord, qui faisait pratiquement partie intégrante du Levant, et aussi qui ne fut pas tribale mais il y fut 3 petits peuples qui furent occupés par le Royaume Nabatéen. Et le Hedjaz étant le lieu où naquit l'Islam, les Musulmans (en tant que peuple / ousma) furent aussi inclus dans cette section. Quant aux Arabes, ils sont inclus au sein du Levant car leur origine et leur vitalité avec leurs tribus et leurs Tannoukhides se trouvaient dans le désert de Cham et non dans le désert de la Péninsule.

(Liste sans ordre particulier sauf pour faciliter le suivi); ibn = fils de; banou et bani: enfants de; la différence est selon le terme en Arabe si sujet, C.O.D. ou C.O.I ou autre au sein d'une particularité de la grammaire Arabe.

N.B.: Il existe des critères scientifiques pour classer un peuple comme étant une civilisation, mais tous les peuples ne répondirent pas aux critères de civilisation. Les royaumes (ordinaires) furent généralement limités géographiquement puisqu'ils furent établis par des peuples qui ne constituèrent pas des "civilisations", contrairement aux vastes royaumes appelés "empires" (ou multiples cités - états*) généralement fondés par des "civilisations". Ainsi furent les Empires Assyrien, Babylonien, Perse, Grec et Romain (plus tard Byzantin) etc... Les peuples Levantins qui établirent des civilisations furent les Canaanéens et les Suméro - Akkadiens (plus tard Assyriens / Babyloniens),** avec les Coptes (l'Egypte Pharaonique) à leurs côtés, sans ajouts jusqu'à ce jour, et plus encore, ces civilisations elles - mêmes ayant presque disparu (il ne reste que la Canaanéenne suspendue dans le vide).

* *Les sumériens et les Canaanéens.*

** *Nous reviendrons sur les questions relatives à ces quatre entités.*

Reste que les Canaanéens sont les seuls à ne pas avoir établis un empire politique mais économique, et que les Syriaques et les Philistins sont les seuls peuples à ne pas avoir établi de royaumes (le Royaume d'Osrène précéda justement les Syriaques,* et les Philistins eurent des minimes cités - états).

* Nous reviendrons sur des questions relatives aux Syriaques.

En ce qui concerne les critères nécessaires pour être considéré comme "civilisation", nous citons des exemples tels que l'architecture, la littérature, l'artisanat, la mythologie et l'innovation. Et les instituts mondiaux ont leurs scores pour déterminer la considération en tant que civilisation.

Enfin, nous résumerons les aberrations qui ont conduit à des inexactitudes dans la nomenclature, ce qui a causé et continue de poser des problèmes de classification des identités:

Après avoir analysé les différentes anciennes références (historiographie classique qui relaie l'actualité tout en éliminant ce qui semble être faux ou parfois, malheureusement, pas politiquement ou idéologiquement approprié), ainsi que les modernes (scientifiquement fondées sur la génétique et la technologie sur lesquelles repose l'analyse archéologique), et après avoir examiné les identités et classé les sociétés en tant que peuples en fonction des civilisations et des cultures et non des races et des gènes, les problèmes suivants ont été relevés, qui ont tous causé une grande confusion.

- Si l'on part de n'importe quel groupe social choisissant pour lui - même (et donc dans sa propre langue) un nom (Endonyme): par exemple, les habitants de Canaan se disant "Canaanéens", ou ceux que nous appelons aujourd'hui "Les Allemands" se faisant appeler par "Deutsch",
- Il est arrivé qu'un peuple soit nommé par un nom étranger (Exonyme): par exemple, les Grecs appellèrent les Canaanéens «Phéniciens» (~ 1200 av. J.-C.); aussi, les Allemands sus - mentionnés, qui ont un autre exonyme en Anglais, "German".
- Certains peuples, en raison de la perte de leur nom au fil de centaines d'années, ont adopté le nom de la terre qu'ils habitent, par exemple lorsque les Canaanéens du Mont - Liban ont adopté le nom de «Libanais» et «l'Eglise Libre du Liban» en 684.
- Il est arrivé qu'une terre ait été nommée par un nom étranger: par exemple, les Européens appellèrent le préalablement pays de Canaan avec la Mésopotamie par «Levant» (~ 1600 ap. J.-C.).
- Il est arrivé qu'une vaste région qui comprend plusieurs peuples ait été nommée par le nom de l'un de ses peuples: par exemple, les Grecs (Alexandre le Grand ~ 325 av. J.-C.) appellèrent l'actuel Iran / Asie Centrale par "Perse" selon le Peuple Perse dont la région de base représente ~ 10% de la superficie de l'Iran actuel, sur le golfe Persique, puisque les Perses furent le premier peuple Iranien rencontré qu'Alexandre eu à confronter. Ainsi les Mèdes, les Parthes, etc... devinrent généralement connus sous le nom de «Perses», car leur région était devenue la «Perse».
- Il est arrivé qu'une vaste région qui comprend plusieurs peuples ait été nommée par le nom de son occupant: par exemple, les Grecs appellèrent toute la région qui tomba sous l'occupation des Assyriens à leur apogée ~ 700 av. J.-C., par «Assyrie», donc les Canaanéens, les Hébreux et les Araméens... «devinrent des Assyriens» pour une période pour l'Occident, ce qui mena à une confusion ensuite avec le nom "Syrie / Syriaques".

- Il est arrivé que des peuples d'une vaste région aient été appelés par le nom administratif de la région: par exemple, entre les années 50 et 400 ap. J.-C., les Grecs appellèrent les habitants de la province de Syrie, qui comprenait la Phénicie et la Palestine parfois, par «Syriens» (avant qu'ils ne se soient mis à utiliser «Syriaques» depuis l'an 400); cela dit en dépit du fait que la majeure partie de la Syrie se trouvait par moment dans des provinces administratives appelées Phénicie, et bien que le nom local de la population soit «Araméens».

- Il est arrivé que des peuples d'une vaste région aient été nommés après l'un de ses peuples: par exemple, les Grecs ont appelé les peuples de la province de «Syrie» par «Syriaques» ~ 400 ap. J.-C., car ces derniers avaient pris ce nom après avoir émergé en tant que peuple en lui - même dans le «nord - centre» et le «nord - est» de la Syrie. Ainsi, les Araméens (et quiconque était considéré Araméen vu une fausse appellation préalable) devinrent connus sous le nom de Syriaques. Quoiqu'en raison d'une proximité de deux langues - nous y reviendrons, le terme «Araméens - Syriaques» apparut aussi. Ceci ressemble un peu l'appellation "Perse" mentionnée ci - dessus, mais cette dernière commença par une appellation de la région, soit l'appellation de la région ainsi que celle des peuples vinrent ensemble.

- Parfois, une partie d'un peuple se nommait lui - même après l'une de ses villes qui prendrait la tête, surtout après l'établissement de ladite ville contrôle du reste des villes, de sorte que ce nom devienne indicatif de l'ensemble du peuple; ou bien un étranger nommait un peuple par le nom de sa ville la plus importante. Par exemple, nous notons les Sumériens de la ville d'Akkad se nommant eux - mêmes, et donc leur empire, par "Akkadiens" ~ 2350 av. J.-C.;* ou les Akkadiens de la ville d'Assyrie se nommant eux - mêmes, et donc leur empire, par «Assyriens» ~ 2025 av. J.-C.,* ou les Akkadiens (ou maintenant les Assyriens) dans la ville de Babylone se nommant eux - mêmes, et donc leur empire, par "Babyloniens" en 1895 av. J.-C.;* ou parfois tous les Canaanéens seraient connus sous le nom de «Tyriens» ou de «Sidoniens», selon la renommée de la ville pendant une certaine période.

* *L'Histoire considère toujours que les Sumériens sont autres que les Akkadiens, mais admet qu'une fusion a eu lieu, mais Elle (l'Histoire) continue à employer "Akkadiens" au lieu d'au moins "Suméro - Akkadiens", ou même «Sumériens»; le même raisonnement s'applique aux Assyriens et aux Babyloniens vis - à - vis des Akkadiens.*

- Il est arrivé qu'une langue ait été nommée par le nom d'un autre peuple lorsque deux (ou plusieurs) peuples parlaient la même langue: par exemple, les Juifs appellent la langue Canaanéenne «Araméenne» ~ 500 av. J.-C. (les détails plus bas).

- Des peuples ont été appelés selon la langue vernaculaire qu'ils parlent ou que l'on croit qu'ils parlent (le deuxième cas est dû à l'utilisation d'une langue littéraire qui ressemble - voir point suivant): selon l'exemple précédent, tous les peuples du Levant ont été référencés par Araméens, même les Canaanéens (aussi appelés "Phéniciens") eux - mêmes, puis par Syriaques (ce qui étiqueta les Canaanéens Chrétiens Maronites), et maintenant par Arabes. Un autre exemple est la considération de la partie du peuple (nation / oumma) Musulman qui se trouve au sein des états qui ont émergé de la dissolution de l'Etat Islamique Ottoman, et qui utilisent la langue Arabe comme littéraire, comme étant Arabes.

- Il est arrivé que la langue vernaculaire d'un peuple ait été nommée selon la langue littéraire qu'il utilise, par exemple en considérant toutes les langues vernaculaires des peuples des pays qui ont émergé de la dissolution de l'Etat Islamique Ottoman, et qui utilisent la langue Arabe comme littéraire, comme «Arabe vernaculaire», ou en considérant que les Chrétiens du Mont - Liban parlaient le «Syriaque» (Syriaque vernaculaire) avant de passer à l'«Arabe vernaculaire».

A - Les Canaanéens (alias les Phéniciens): [Q11a]

Depuis 3500 av. J.-C. en tant que peuple, et "cités - états" (sans aucune confédération comme l'on le suppose généralement, et certes sans fédération) jusqu'en 310 av. J.-C. (dernier roi de Sidon),² qui ont connu des périodes d'indépendance totale. Depuis la conquête Musulmane, les Chrétiens d'entre eux au Mont - Liban (principalement des Maronites), eurent une patrie indépendante, la patrie Libanaise,¹ mais assiégée et dissociée du reste du monde et donc non reconnue officiellement par l'Histoire disponible au grand public jusqu'à présent.

Cette patrie existera en tant qu'état théocrate dirigé par le patriarche Maronite entre 676 et 1382, pour prendre fin en 1382 et s'assimiler à l'occupation Musulmane sous les Mamlouks, toutefois avec des priviléges d'autonomie,¹ pour ensuite s'étendre dès 1516 en tant qu'émirat, englobant les Musulmans Druzes du Mont - Liban, qui sera gouverné par les Druzes mais qu'ils co - dirigeront, le tout persistant jusqu'en 1841, suivi par les Caïmacamates et le Moutasarrifat, et enfin le Grand Liban.

Certains des Maronites d'entre eux ont ensuite tenté un mouvement d'indépendance et ont proclamé une république au Kesrouane et ses environs entre 1858 et 1861.^{1,4,11} Puis les Maronites d'entre eux furent la pierre angulaire de la création de la République Libanaise en 1920, devenue indépendante en 1943.

Scientifiquement parlant d'un point de vue civilisationnel - social (et aussi biologiquement parlant), les Chrétiens du Liban d'aujourd'hui sont une persistance de la culture Canaanéenne. Les Maronites et les Roums, en plus des Latins et des Protestants dont la plupart sont essentiellement des Maronites pour les premiers et des Roums pour les seconds (environ 12,000 chacun), sont au nombre d'environ 1,100,000 et représentent environ 89% des Chrétiens du Liban, et ils sont en général des descendants biologiques des anciens Canaanéens, ceci sans compter ~ 6,75 millions de descendants dans la diaspora, dont plus de ~ 99,5% Maronites et Roums, et dont la plupart, à vrai dire, sont désormais hors de l'ambiance Canaanéenne Libanaise. Les Canaanéens actuels ont été rejoints par quelques minorités non - Canaanéennes mais aussi Chrétiennes, à savoir Syriaques, Arméniennes, Coptes, Akkadiennes (Assyriennes et Chaldéennes) et Latines.^{1,12,18}

Cette civilisation a démarré et a évolué en partageant des fondements au fil du temps avec les peuples originaires (c.à.d. avant la conquête Musulmane) du Levant et des régions environnantes, puis via sa conversion au Christianisme et via le contacte de ceux qui sont restés Chrétiens avec l'Islam. Et cette civilisation distingue aujourd'hui le Liban en raison de la résistance des Canaanéens Chrétiens et de leur auto - association avec le "nationalisme Libanais" avec l'émergence du patriarchat Maronite,¹ et le fait que les Roums ne soient pas sortis de l'ambiance de

cette civilisation en termes de conscience sentimentale de culture, malgré les différences en termes de trajectoire historique et politique avec les Maronites.

Mais aussi, cette civilisation distingue aujourd'hui le Liban en tant que "pays - message" en raison du caractère NON - distinct des Musulmans Libanais vis - à - vis de leur entourage Musulman en leur essence, même s'ils s'en distinguent en termes d'éléments superficiels par le fait qu'ils côtoient les Chrétiens Libanais et leur civilisation Canaanéenne qui est parvenue à ce qu'elle est aujourd'hui en termes de quasi - disparition, mais contrairement aux autres civilisations originales des autres pays de l'entourage qui ont perdu tout moyen de se manifester sur le terrain. D'où l'expression: "Les Chrétiens tentèrent de "Libaniser" les Musulmans". En fait, si les Musulmans au Liban s'étaient culturellement assimilés aux Chrétiens en leur Canaanisme, le Liban aurait perdu la chance d'être un "pays - message".²³

De même, et en général, une bonne proportion des habitants Sunnites des grandes villes côtières et de Baalbeck, ainsi qu'une proportion (plus modeste probablement) du reste des Musulmans du Liban, serait à l'origine des Canaanéens qui se sont convertis depuis la conquête et qui sont entrés dans l'orbite de la culture Musulmane.

Aussi, selon l'école moderne, la majorité de la population autochtone avant la conquête Musulmane (dont la majorité est actuellement Musulmane) du nord - ouest de la Syrie, du sud de la Syrie (Golan, Hauran, Amana (plaine entre Zabadani et Hauran)) et de l'est de la vallée du Jourdain gravitèrent dans l'orbite Canaanéen (culturellement et génétiquement, et même civilisationnellement pour le nord - ouest de la Syrie, qui, l'on peut le dire, était Canaanéen au sens propre du terme mais évolua culturellement parallèlement à la civilisation Canaanéenne dès 2000 av. J.-C.), confinant ainsi ceux qui persistèrent au sein de la civilisation Canaanéenne vers le Liban, ainsi qu'Arwad / Tartous, tandis qu'Ugarite fut à jamais perdue en 1190 av. J.-C.. Et les Canaanéens avaient perdu "la Palestine ultérieure" ~ 1300 av. J.-C. face aux Juifs - Hébreux.

Et ces peuples furent (chacun aura sa propre section):^{1,12,22,23}

- Les Amorrites, qui se sont différenciés en Edomites, Ammonites et Moabites et leurs 3 royaumes: Bédouins de la région de l'est de la vallée du Jourdain, ils gravitaient autour de la sphère Canaanéenne, puis ont commencé à s'en sortir depuis 2500 av. J.-C., et ont reçu leur nom alors et se sont distingués en termes de langue, alors ils se sont installés, et ont établi leurs premiers royaumes vers 1300 av. J.-C. quand ils ont commencé leur différenciation.

- Les Araméens: Bédouins du sud de la Syrie (Golan, Hauran, plaine d'Amana (entre Hauran et Zabadani)), ils gravitaient autour de la sphère Canaanéenne, puis ont commencé à s'en sortir depuis 1200 av. J.-C., et ont reçu leur nom alors et se sont distingués en termes de langue (mais pas d'alphabet; l'ainsi - appelé alphabet Araméen est en fait soit le Canaanéen ou plus tard le Syriaque), alors ils se sont installés,¹ et ont établi leur premier royaume vers 1150 av. J.-C. avec Damas comme capitale, avec une partie restante bédouine à l'est et au sud - est dudit royaume.

Et ici un mot quant à Damas: elle a été fondé comme ville par les Bédouins Canaanéens qui commençaient à s'installer, vers 2000 av. J.-C., et expliquer l'origine du nom tout comme expliquer l'origine de tout nom nécessiterai une page entière pour mentionner tout ce qui est

présenté par toutes les langues anciennes et où la vérité semble se trouver. Mais nous soulignerons simplement que le nom est Canaanéen et une abréviation de "Dar Michqi", qui signifie "demeure où l'eau est abondante", de "chaqa" en Canaanéen ancien, "saqa" en Arabe et "sa'a" en Canaanéen moderne (se référer au dictionnaire Ugaritain). Ceci à part qu'avant d'être une ville (maisons en pierre), elle et son entourage furent habitées depuis 7000 av. J.-C.. Par comparaison, Byblos fut une ville depuis 9000 av. J.-C. et Jéricho depuis 11,000 av. J.-C., étant les 2 villes les plus anciennes du monde, et toutes les deux ultérieurement Canaanéennes, et Damas sera aussi de culture Canaanéenne dont émanera la culture Araméenne.

Elle prit une importance depuis vers 1150 av. J.-C. avec la montée des Araméens. Un temple pour le dieu des tempêtes "Hadad", qui, notons - le, est un dieu Canaanéen emprunté par les Araméens, y a été construit ~ 820 av. J.-C., et en dessus de celui-ci un temple Romain, "le Jupiter Damascénien", ~ 300 ap. J.-C. (le travail ayant débuté ~ 150 ap. J.-C.). Les Byzantins construisirent sur le temple l'église de Jean - Baptiste en 480. En 661, Damas a été rehaussée en devenant la capitale de l'Etat Omeyyade. Le Calife Walid bin Abd al - Malik transforma l'Église en "La Grande Mosquée Omeyyade" en 705, après avoir détruit et reconstruit la majeure partie de l'église. Depuis lors, Damas a été la capitale de toutes les entités administratives l'englobant, y compris la République Syrienne.*

** A noter qu'au Levant, il y avait un temple de Jupiter à Jérusalem, Baalbeck (le plus grand de l'Empire Romain), Damas, Yabroud (à Qualamoune) et Hama, ainsi que 2 en Cilicie (à l'ouest d'Adana, en l'actuelle Turquie). Jupiter était le roi des dieux Romains, équivalent à El le Canaanéen (Allah en Arabe, Alla en Canaanéen actuel), Allah l'Arabe (c.à.d. avant l'Islam), Zeus le Grec, Amoun et Horus les Egyptiens et An le Sumérien (plus tard Enlil, et plus tard Marduk le Babylonien).*

Le terme "Cham", le nom de la région, remonte, selon plusieurs mais pas toutes les références, à Baal - Chamine, le dieu Canaanéen du ciel (et pas des "cieux" en tant que créateur, qui est «Dieu» selon les religions "célestes" (Christianisme, Islam, Judaïsme), que les Canaanéens appelaient "El" (Allah en Arabe, Alla en Canaanéen actuel)). Et Bilad al - Cham fut courant en Arabe depuis les Musulmans, comme un nom administratif légitime.¹¹

- Les habitants du nord - ouest de "l'actuelle Syrie": leur territoire comprenait la région d'Alep et de l'actuelle Iskendéroune, jusqu'au Liban. Ils n'étaient pas Bédouins, mais furent une partie du noyau de la civilisation Canaanéenne depuis son émergence, puis ont commencé à s'en ramifier depuis 2000 av. J.-C., et ainsi il y eut les Royaumes d'Ebla (néo - Ebla), Yamhad et Qatna (et peut-être Mari, mais cela semble moins plausible car il était à l'autre bout du désert; mais des Bédouins Canaanéens l'ont fait revivre en 1830 ap. J.-C.). Et il y eut le Royaume d'Ugarite qui demeurera Canaanéen jusqu'à sa disparition en 1190 av. J.-C., avec un possible Royaume Amourrou l'encerclant pendant un certain temps.

- Les Hébreux: Scientifiquement, ils étaient bédouins de la région de l'est de la vallée du Jourdain (mais du sud de l'Irak selon la Torah), donc probablement d'origine Amorrite. Ils gravitaient autour de la sphère Canaanéenne, puis ont commencé à s'en sortir depuis 1800 av. J.-C., quand ils sont entrés avec Abraham dans la «Palestine ultérieure», où ils ont reçu leur nom et se sont distingués en termes de langue et d'alphabet voire de religion et de culture. Ils s'installèrent

donc en (l'ultérieure) "Palestine", et établirent des cantons tribaux depuis 1300 av. J.-C. après avoir chassé les Canaanéens vers Liban, puis ont établi des royaumes.

- Une proportion relativement faible des Arabes (selon la définition scientifique): Bédouins adjacents à l'est des régions nord du pays de Canaan (en actuelle Syrie), et en principe essentiellement Canaanéens génétiquement selon l'intersection des données en attendant la confirmation scientifique. Ils gravitaient autour de la sphère Canaanéenne, puis ont commencé à s'en sortir depuis 1000 av. J.-C., s'intégrant avec le reste des Bédouins dans le désert Syrien et qui vont s'étendre culturellement vers la Péninsule Arabe, lui donnant leur nom. Et tout ce groupe bédouin s'est distingué en termes de langue, puis d'alphabet, mais est resté bédouin dans sa grande majorité jusqu'au 20^{ème} siècle, hormis les oasis, et hormis une tribu (les Tannoukhides) qui fondera deux royaumes après 1200 ans, ainsi sociologiquement se ramifiant de l'Arabisme, ce dernier étant synonyme de Bédouinisme (nous y reviendrons).

Reste que tous ces peuples (hormis le nord - ouest de la Syrie) furent appelés les Bédouins Canaanéens²² pour la période précédant leur acquisition de leurs noms (le nom est un oxymore - voir plus bas le sens de «Canaanéen»; en effet le terme «Canaanéen» fut rajouté en tant qu'adjectif, car ils utilisèrent leur langue, leur religion, les noms propres...).²³ Et pratiquement, après le démarrage de la civilisation Canaanéenne en 3500 av. J.-C., tous ces peuples restèrent longtemps des Bédouins Canaanéens avant qu'ils ne s'établissent.

Les Canaanéens ont donc habité une région s'étendant du nord d'Alep, prenant Idlib, Alalakh (tout près de l'ultérieure Antioche, en Iskendroune), Lattaquié, Apamée, Hama et Homs (Emessa)* vers le sud au Liban, en passant par sa Békaa aussi et la vallée de Taym et par la Galilée et Jérusalem et ce jusqu'à Gaza, à partir de 3500 av. J.-C. en tant que peuple conscient de son Canaanisme. Et une partie dudit peuple était consciente de vivre dans la région du "Liban", qui comprend les 2 chaînes de montagnes dont le mont Hermon, et ce jusqu'à la frontière de la Galilée, qui commençait dans le temps au nord de Qana - Tyr, et donc y compris les montagnes du Liban (Deir Al - Qamar, al - Mnaitra, Bcharreh...)). Ainsi la montagne n'était donc pas vide; par contre, les forêts de Cèdres y furent épuisées.

* *Les frontières nord du Pays de Canaan sont mal définies; nous noterons les mentions les plus importantes qui vont pour et contre l'extension au - delà d'Arwad / Tartous, bien que le sujet soit vaste, mais nous adoptons ce que nous écrivons ci - dessus selon l'école moderne d'Histoire qui précise qu'il n'y avait qu'une seule civilisation dans l'ouest du Levant, quoique avec d'autres peuples avec leurs cultures autour; mais le nord - ouest de (plus tard) la Syrie avait des traits de civilisation et non de simples traits culturels - en comparant à l'entourage, et ce jusqu'à environ ~ 2000 av. J.-C. (et 1190 av. J.-C. pour Ugarite).*

Arguments pour:

- Une référence contestée suggère une mention de la divinité Dagon par le titre "Seigneur de Canaan" à Ebla, ~ 2400 av. J.-C.. Pour Britannica, la religion et la langue d'Ebla étaient Canaanéennes.
- À un moment donné avec les Akkadiens (2400 - 1900 av. J.-C.), "Amourrou" est devenu le terme désignant les intérieurs nord et sud de Canaan.

- Dans les lettres d'Amarna (1350 av. J.-C.), Canaan / Canaanéens est mentionné 11 fois: 9 mentions n'aident pas en matière d'étendue du territoire. Une mention concerne Aziru, le dirigeant du royaume d'Amourrou, considéré comme Amorrite; mais dans d'autres références, Aziru est considéré comme un dirigeant Canaanéen. Une autre mention concerne Abimilku, le roi de Tyr, répondant au Pharaon de ce qui s'est passé à Canaan: il décrit les événements qui se sont produits à Ugarit, Kadesh, Amourrou, Sidon ainsi qu'à Damas et en Cilicie orientale. Il est à noter que nous n'avons pas adopté les deux dernières entités comme faisant partie de Canaan.

- De nombreux Livres de la Bible considèrent "Amorrite" comme synonyme de "Canaanéen".

- Eduard Meyer (1858 - 1919) a démontré que Canaan englobait "la Syrie dans sa plus large étendue" (en quelle période?), ce que nous n'avons pas retenu.

Argumentation contre:

- Les références d'Alalakh ~ 1550 av. J.-C. considèrent Canaan comme une entité distincte.

- Nous ne savons pas si les habitants d'Ebla (3000 - 1600 av. J.-C.), d'Ugarite (1450 - 1190 av. J.-C.) et de Kadesh (~ 1800 av. J.-C.) se sont considérés Canaanéens. Mais la culture était la même que le reste du Pays de Canaan.

- Une lettre d'Ugarit au Pharaon concerne "l'argent payé par les fils du Pays d'Ugarite au contremaître des fils du Pays de Canaan". Une autre mention d'Ugarite est un domaine ayant 3 Ugaritains, un Achdodite, un Egyptien et un Canaanéen. A noter qu'Achdod faisait partie de Canaan avant 1300 av. J.-C., puis tomba aux mains des Hébreux (puis des Philistins puis de nouveau des Hébreux), ce qui aussi est intriguant quant à l'appellation.

Nous reviendrons plus tard sur ce qui est arrivé au Canaanisme dans le nord - ouest de la Syrie, mais il sera important de revenir sur ces points ci - dessus et de noter qu'à un moment donné ~ 2000 av. J.-C., les habitants du nord - ouest de la Syrie, Canaanéens de base, ont cessé de se considérer - ou d'être considérés - comme des Canaanéens, et ils ont continué comme cultures mais n'ont pas suivi le courant de la civilisation Canaanéenne.

Il est à noter que certains érudits étendent leur territoire dans le désert jusqu'à l'Euphrate et le Royaume de Mari, et même jusqu'à la Cilicie et Babylone, où l'ancienne école considère Hammourabi Amorrite, d'où certains étendent le lien avec une origine Canaanéenne du roi; mais ce sont les Bédouins Canaanéens qui dirigèrent bel et bien Mari à sa fin, et qui pénétrèrent le sud de l'Irak vers 2100 av. J.-C. et qui fondèrent Babylone, et les Canaanéens en effet colonisèrent bien la Cilicie, mais très modérément avant 2000 av. J.-C..* Ce qui est sûr, c'est que les Bédouins au - delà de l'Anti - Liban, du Jourdain, de Homs et d'Idlib, toujours à proximité de ces régions, étaient inclus dans la sphère civilisationnelle des Canaanéens, puisqu'ils partagèrent leur religion, langue et noms, mais se sont séparés très tôt pour fonder leur propres entités culturelles (principalement les Araméens, Amorrites, Hébreux et, un peu plus à l'est, les premiers culturellement Arabes), et ils sont connus, tel mentionné plus haut, par les "Bédouins Canaanéens".

* Il est fort probable que «Gaziantep» (ou «Antep») ("Aïntéb" en Canaanéen et "Aïntab" en Arabe) soit un nom linguistiquement Canaanéen (selon des références), malgré d'autres suggestions. Gaziantep est une ville proche des frontières orientales de la région de Cilicie, selon la définition géographique de cette dernière. Et certainement, "Adana" est un nom Canaanéen. Ce qui est aussi certain, c'est que les deux villes ont 4000 ans, sans tenir compte du fait qu'elles furent des lieux d'établissement avant d'être «érigées» en villes (ville = maisons en pierre selon la définition scientifique).

Cependant, lorsque les deux villes furent établies, il n'y avait aucune population locale décrite dans l'Histoire (pas même les Hittites), et les peuples le plus proche était le Canaanéen à Alep, Ebla et Alalakh (en Iskendéroune). Cependant, en raison du grand manque de preuves, nous préférons actuellement ne pas considérer Adana et Gaziantep au sein du pays de Canaan, bien que Gaziantep sera incluse dans les Royaumes d'Ebla et plus tard de Yamhad, mais nous les incluons au sein de l'Empire Canaanéen (économique) qui s'étendait à l'est jusqu'à Siirt et jusqu'au Caucase à cette époque. Quant à Adana, avec ses ruines Canaanéennes datant de ~ 900 av. J.-C., tout comme dans le reste de la Cilicie et le reste de la côte sud de la Turquie, nous les plaçons aussi au sein de l'Empire Canaanéen (économique) qu'ils ont établi à l'époque.

Et les Canaanéens ont choisi leur nom à eux - mêmes, où "Canaanéen" en Canaanéen ancien ainsi que récent (le dialecte Libanais) signifie "stable" en Français, comme certains le disent aujourd'hui, "Kné3" en dialecte Libanais, voulant dire "reste en place" ou "calme - toi" ("kn" veut aussi dire "se calmer, s'asseoir, être, s'établir"), contrairement aux Bédouins.¹

Il convient de préciser que l'ancienne école rapporte que le terme "Canaan" indiquerait:

- Le "pourpre" selon le terme "Kin - ah - nu" suite à l'analyse de Speiser en 1936 après les excavations au site de Nouzi au nord - est de l'Irak, mais ce terme n'est pas Canaanéen et est source de confusion, et est actuellement abandonné selon Robert Drews.¹¹

- Ou "pourpre" en Hurrite (Kinaggi = pourpre), mais le nom est plus ancien que ces derniers.

- De même les uns tentèrent d'assimiler ce terme avec "terres basses" («kn-kh» en Akkadien (kinakhni)), vu qu'ils étaient aperçus sur le littoral ou vu que le Jourdain est plus bas que le sud du Liban (?! les deux furent Canaanéens), et ils y rattachent le mot à "khana3a" ("se soumettre" - baisser la tête),

- Aussi l'on a l'hypothèse "Kn - Anan", c.à.d. "l'établissement de Dieu" ("établissement" comme dans "l'emplacement"), par laquelle "kn", comme nous l'avons indiqué, signifie "stabilité" ou "établissement", et "Anan" signifierait deux "ana (deux "Je", le pronom personnel)" consécutifs signifiant "Je suis qui je suis", selon la tradition Canaanéenne qui se réfère à Dieu sans prononcer Son nom, tradition qui a été plus tard adoptée par les Juifs.²²

- Encore plus, un lien a été fait avec «commerçant» en Hébreu, mais il est facile de comprendre que l'histoire, serait - elle vraie, serait à l'envers, d'autant plus que le nom est plus ancien que les Hébreux.

Et donc un groupe d'eux savait qu'il résidait dans la région appelée Liban. Dans la Torah, les Canaanéens des montagnes Libanaises étaient connus sous le nom de Hivites et ceux de Jérusalem sous le nom de Jébusites.¹

Ainsi la civilisation Canaanéenne "s'était retirée" du nord - ouest de la Syrie ~ 2000 av. J.-C. (et d'Ugarite qui disparut en 1190 av. J.-C., ayant maintenu Arwad / Tartous).

Ensuite les Canaanéens ont perdu leurs territoires qui sont la "Palestine actuelle" et le sud de l'actuel Jabal Amel ~ 1300 av. J.-C. (selon l'Ancien Testament et l'archéologie) à partir d'une ligne quasi - horizontale se situant 3 km au sud de Tyr, au profit des Hébreux qui venaient de quitter l'Égypte, et il ne leur resta que 2 cités: Jérusalem (sans continuité géographique avec le sud

du Liban) que ses habitants (les Canaanéens Jébusites) vendirent sous pression aux Hébreux ~ 1000 av. J.-C. pour venir s'installer au Liban Sud, et Acre, en liaison géographique côtière avec Tyr qui la dominait, jusqu'à environ l'an 1050 J.-C., quand les Hébreux la prirent (certaines cartes montrent Acre avec Tyr jusqu'environ 800 av. J.-C.).¹ Ainsi, depuis 1300 av. J.-C., ce qui sera connu sous le nom de Galilée selon la Torah se terminera 3 km au sud de Tyr (Acre dispensée jusqu'à 1050 av. J.-C.).

Toutefois, vers 950 av. J.-C., Hiram Ier de Tyr reçu du roi Salomon 20 villages qui constituent aujourd'hui le tiers sud de Jabal Amel, en échange de l'obtention de bois de Cèdre, de pierres taillées au Liban, de leur transfert à Jérusalem et de la construction du temple, puisque les Hébreux n'étaient pas doués en architecture. Depuis lors, la région qui englobe ces 20 villages fut connue par le nom de "Galilée des Nations" qui se termine en son nord à environ 3 km au sud du niveau de Tyr en latitude, puisque les Juifs qui y vivent se trouvèrent en dehors d'Israël, rejoignant ainsi techniquement les "Juifs de la diaspora" bien que ces Juifs aient été les "Juifs de la diaspora" les plus proches. Et le reste de la Galilée sera connu par le nom de "Galilée Israélienne" où Jésus de Nazareth grandit et connu ses apôtres, originaires de cette région. Et évidemment des Canaanéens s'établiront aux côtés des Juifs dans la "Galilée des Nations" qui fut désormais une partie du Royaume de Tyr.

Et de là la grande possibilité que le village Libanais de Qana soit la "Qana de Galilée" et non pas l'un des deux villages Palestiniens "Kfar Kanna" ou "Kherbet Qana", puisqu'actuellement le village Libanais de Qana est au sud de Tyr en latitude, ce qui conforte l'hypothèse selon laquelle il s'agirait de la «Qana de Galilée» dans la mesure où la Galilée l'incluait (hormis plusieurs autres raisons).¹ Et nous pouvons parler de coïncidence, malgré la possibilité de spéculations scientifiques au - delà de ce travail, que Jabal Amel se terminera avec sa population actuellement Chiite, plusieurs siècles plus tard, à la frontière sud de Canaan telle elle fut après l'obtention du roi Hiram des 20 villages, quitte à ce que commence dès ce point et vers le sud, une dense présence Sunnite.

Ainsi, les Canaanéens furent confinés au "Grand Liban" (le Liban historique avec l'ajout du tiers sud de Jabal Amel), ainsi qu'Arwad / Tartous, depuis 1190 av. J.-C.. Certains Araméens ont infiltré la Békaa et se sont dissous dans la population entre 1070 et 970 lors de leur occupation celle - ci.²

- Leurs villes suivaient un système de "Cités - Etats" (en fait Cités - Royaumes), tout comme les Sumériens et plus tard les Etrusques, et donc sans disposer d'une unité politique unie. Les villes suivaient généralement le système de gouvernement à deux sénats, la Choura et les a`yanes, que le roi consultait; donc le roi n'eut guère de pouvoir total, et ainsi fut la première démocratie que les Grecs firent évoluer ensuite et que les Romains empruntèrent à ces derniers.¹

- Ils ont été les premiers à construire les voûtes (Qantara), et le roi Salomon leur demanda de construire le temple de Jérusalem, qu'ils ont commencé à construire en 967 av. J.-C..¹

- Ils possèdent le gros lot des écrits les plus anciens de l'Histoire, à Ebla (2500 av. J.-C., en syllabaire cunéiforme), Ugarite (1400 av. J.-C., en alphabet cunéiforme), (l'ultérieure) Sinaï (1800 av. J.-C., la première tentative d'alphabet en lettres), en (l'ultérieure) Palestine (l'exemple le plus

ancien de la première version de l'alphabet Canaanéen, qui est le premier alphabet en lettres de l'Histoire, 1700 av. J.-C.) et à Tel Amarna en Egypte (1300 av. J.-C.).^{1,11,23}

- Et vers 1250 av. J.-C., ils furent les premiers à introduire le Moyen - Orient et donc le monde dans l'Age de Fer, simultanément seulement avec le nord de l'Inde. Et la mine de fer la plus ancienne au Moyen - Orient fut au Forzol à la Békaa: "Forzol" ("Brthl" / Ugarit, "Brzl" / Carthage) veut dire "fer" en Canaanéen ancien¹; ainsi, "Firzil" en Arabe veut dire "pince à métal".^{1,11,23} Et ils avaient démarré l'agriculture en 9600 et l'âge de Bronze en 3300 av. J-C..

- Ils sculptèrent les plus grands mégalithes de l'histoire, pesant 1200 tonnes à Baalbek (apparemment il y en aurait encore des plus lourds à déterrer).

- Ils dressèrent aussi le B.A. BA de la navigation maritime en parallèle avec les Minoens en Grèce, et ils furent à l'époque les seuls à n'avoir construit une forte présence que sur le pouvoir économique et non militaire. Les peuples du Moyen - Orient et plus, les empires, ont donc adopté leur langue pour faciliter les échanges commerciaux par le biais de convois commerciaux qui se propageaient vers nord au Caucase, vers le sud au Yémen, et vers l'est vers le Golfe et la Perse et jusqu'en Inde (routes des caravanes et routes maritimes), sans oublier l'ouest.

- La ville de Tripoli (du Liban, et non de la Libye) a été fondée en tant que marché libre pour les villes d'Arwad, de Sidon et de Tyr, d'où son nom: Trois Cités (Tri Polis), et d'où il n'y avait pas de rois Tripolitains. Et de là émana le concept de mondialisation.¹

- Ils ont établi des dizaines de colonies sur le littoral et les îles de la Méditerranée, et probablement sur le littoral de la Péninsule Arabe, soit ces dernières étaient déjà établies mais reçurent des noms Canaanéens, dits Araméens de façon erronée quant à la Péninsule, et ce en excluant les tentatives d'expliquer la signification de ces noms de façon à aller avec une origine Arabe, tentatives qui sont critiquées par les sciences linguistiques.¹²

Ils arrivèrent donc avec leurs colonies vers l'ouest au littoral ouest du Maroc et au nord - ouest de l'Ibérie (la Péninsule "Espagnole") d'où ils importèrent l'argent, et d'où ils importèrent aussi l'étain en provenance de la Bretagne avant de l'atteindre, sans établir de colonies, non seulement au sud à Cornwall, mais aussi en Écosse. Et l'archéologie indique clairement une inscription de Bartolon, roi des Écossais, en Canaanéen, évoquant ses origines Canaanéennes (voir Royal Institute of Anthropology - Lawrence Austine Waddell); ainsi dit - on qu'ils contrôlèrent le commerce jusqu'en Grande - Bretagne, tout cela dit quant à la Bretagne malgré des «antithèses» de la vieille école.

Ils commercèrent de même via la Mer Rouge et le Hedjaz avec le Yémen et le Golfe et (plutôt indirectement) l'Afrique centrale (l'ivoire)), ainsi que via le Golfe et la Perse, avec l'Inde. En support à ceci, l'Université de Londres établit fermement que la flotte Assyrienne fut bâtie et conduite par les Canaanéens, et il est probable que ces derniers aient conduits cette flotte en appui aux Assyriens (Sennachérib, qui régna entre 705 et 681 av. J.-C.) contre les Elamites dans le Tigre en 694 av. J.-C., et qu'ils aient utilisé leurs propres bateaux pour assister Sennachérib contre les Chaldéens au Golfe.

Et la majorité des références semble accepter l'Histoire de l'odyssée organisée par le pharaon Nécho II vers 600 av. J.-C. où des "Phéniciens" auraient fait le tour du golfe de Suez jusqu'à l'abouchement du Nil autour de l'Afrique,¹¹ surtout après la découverte en 1996 d'un navire Canaanéen sur les côtes d'Afrique du Sud, près de Cape Town.¹

Et ils commercèrent vers le nord au sud - est de l'Anatolie jusqu'au Caucase, et la forteresse de Siirt en témoigne, avec apparemment des colonies autour de la Mer Noire, ceci dit en attendant plus de détails.^{1,11}

- Enfin, ils ont réussi à fabriquer du verre transparent (après que les Egyptiens aient fabriqué du verre opaque) à partir de 700 av. J.-C.,²⁹ surtout à Sarepta (Sarafand), le nom émanant de «Sarf» voulant dire "extraire par fusion" en Canaanéen ancien; «saraf» = creuset pour faire fondre, «srf» = purifier (écrit en Occidental «sarp», puisque «p» et «f» ayant la même lettre). Ils ont aussi produit le fameux pourpre, le vin_ introduisant leurs vignes de la France à la Perse, et sont parvenus à broder de la soie, et ils introduisirent les oliviers dans le reste du bassin Méditerranéen, sachant que la variété d'oliviers au Maroc ne fut jamais utilisée de manière pratique pour produire de l'huile. Ils produisirent aussi en principe les premiers parfums.

Et avec la soie de Perse, la laine d'Arabie, le fil de lin d'Egypte, le cuivre d'Espagne et de Chypre, l'argent et le fer d'Espagne, l'étain de Grande - Bretagne, l'or d'Ethiopie et d'Anatolie, le plomb de Sicile et d'Espagne, l'ébène et l'ivoire de l'Inde et de la corne Africaine, l'ambre (provenant de la Baltique) depuis les côtes de l'Adriatique, et la liste ne fait que s'allonger, les Canaanéens produisaient des marchandises et les vendaient.²⁹

Et une grande partie des domaines que les Romains s'attribuèrent à eux - mêmes tel le système politique (le Sénat) et l'architecture et d'autres furent en fait pris des Canaanéens soit via les Grecs soit du Royaume de Carthage, purement Canaanéen en termes de civilisation,^{1,22} puisque la ville de Carthage fut fondée en 814 av. J.-C. tout en étant fille d'une civilisation de 2700 ans d'âge à l'époque, tandis que Rome ne fut fondée qu'en 753 av. J.-C. sans aucun support civilisationnel préalable (les Etrusques se manifestèrent dès 900 av. J.-C., en tant que descendants de simples cultures préalables).

Cependant, il faut préciser que le Phénix dans la mythologie Grecque n'est pas d'origine «Phénicienne», car certaines sources en promeuvent l'origine en vue du nom.* De plus, il n'y a aucune preuve du Phénix auprès des Canaanéens à l'époque.¹ De même, il n'y a aucune preuve scientifique de l'arrivée des Canaanéens au Brésil ou en Amérique du Nord (cependant, des études sont en cours).

* *En effet, les deux mots en Grec sont de la même racine,^{11,23} qui reste Grecque¹ (certains promeuvent faussement une origine Canaanéenne), et signifiait vaguement dans le temps «virant au rouge / pourpre / cramoisi / garance» (fut - il d'origine Grecque ou Canaanéenne) en relation à la couleur de la teinte (qui est pratiquement pourpre) et aux plumes rouges du Phénix et à la couleur de la datte (qui est pratiquement proche de garance). Et actuellement, le mot en Grec signifie «palmier».¹¹ Mais le mot est entré au Grec en provenance du Copte «fenkho».¹² Certains disent que la raison du nom est la couleur de la mer en Phénicie, rouge à cause du fer qu'ils extrayaient et vendaient, ou que «phénicien» signifie «palmier» en Grec ancien, le nom faisant référence à la densité des palmiers au Liban (à l'époque?!), sans tenir compte de la façon dont le sens a été corroboré dans son actuel «palmier» via la couleur des dates; ou que ce mot est ce que sera «paradis / bien - être» en Syriaque plus tard, en relation avec leur bien - être socio – économique. Et nous nous arrêtons à ceci, mais le sujet est un peu plus large que cela.*

Et au niveau religieux, actuellement, les savants commencent à avoir tendance à considérer les Canaanéens comme les premiers à avoir eu une religion céleste monothéiste, en l'occurrence celle qui sera considérée païenne après que le Judaïsme ait émané d'elle, et donc celle qui sera

reprise avec le Christianisme, puisque "El Alion" en Canaanéen ancien (prononcé "IL - Aalione") (Allah Le - Plus - Haut), parfois appelé "Elohim" (auprès des Juifs),* et le plus souvent faussement "Baal" et "Hadad" (les définitions se confondent par moments) a été considéré comme le dieu créateur suprême à tous les autres dieux, créateur des cieux et de la terre, qu'Abraham adora selon la Torah avant que le Judaïsme n'existe avec lui. Et plus tard vinrent les noms "Yahweh" en Hébreu (qui est sans pitié selon l'Ancien Testament, en distinction de la perception des Chrétiens de Dieu) et "Allah" en Arabe.

* *Elohim et Yahweh, un sujet au - delà du scope de ce travail.*

En fait, selon l'Évangile de Mathieu, écrit en Canaanéen, le vernaculaire de Jésus (et non en Araméen, nous y retournerons), Jésus a crié "Ili" sur la croix, où le deuxième "i" (plus tard pris par la langue Arabe) équivaut au prénom possessif "mon", et donc le dieu suprême étant le même pour les anciens Canaanéens ainsi que pour les religions monothéistes. Les érudits ont aussi tendance dès lors à considérer les autres dieux Canaanéens comme les saints d'aujourd'hui, représentés par des statues mais n'étant point des dieux mais des "saints patrons".²²

Pour les détails, selon la Torah, nous savons que le roi des Canaanéens de Jérusalem au temps d'Abraham était un prêtre haut placé (une sorte de souverain pontife) qui s'appelait Melchiséde (ou Melkiséde, Mlkésadé' en Canaanéen, Malkisadeq en Arabe). Et nous lisons dans Genèse (donc le premier livre de la Torah) 14/18 - 20: "Melchiséde, roi de Salem, fit apporter du pain et du vin: il était sacrificateur du Dieu Très Haut."¹⁹ Il bénit Abram, et dit: "Béni soit Abram par le Dieu Très Haut, maître du ciel et de la terre!"²⁰ Béni soit le Dieu Très Haut, qui a livré tes ennemis entre tes mains!" Et Abram lui donna la dîme de tout.²² Donc Abraham fut de culture et de religion Canaanéennes, ceci dit en admettant qu'il existera selon la Torah. La science n'a pas prouvé son existence encore, ni a - t - elle prouvé l'existence de Melchiséde; nous précisons ceci pour être complets. Et nous ne pouvons dire qu'il fut Canaanéen, dans le sens «du peuple Canaanéen», puisqu'il traversa le Jourdain en provenance du désert à l'est, et ainsi fut - il des "Bédouins Canaanéens", voulant dire des bédouins qui gravitèrent dans la sphère Canaanéenne, ou au plus un Amorrite (et il aurait été quasi - Canaanéen génétiquement selon les études récentes, si nous admettons son existence).

Quant au Livre du Deutéronome 26:5, où le verset est adressé à Moïse et on y lit "mon père était un Araméen perdu" (c.à.d. Abraham), il ne faut pas oublier que ce livre a été écrit au maximum parmi les opinions scientifiques, entre 640 et 332 av. J.-C., c.à.d. après l'émergence (1000 av. J.-C.) et la disparition (732 av. J.-C.) du Royaume d'Aram, et donc après que toutes les tribus bédouines du désert de la Jordanie aient été devenues connues par le nom de "tribus Araméennes", d'où la confusion. Et la même analyse s'applique quant au dire «Ur des Chaldéens», qui était Sumérienne au temps d'Abraham.*

** «Ur» est un terme qui signifie «terre» et «ville» en Sumérien et en Canaanéen. De nombreux linguistes disent qu'il signifie à l'origine "terre" et ils auraient peut - être raison. Et il signifie "ville" selon le dictionnaire Ugaritain, et "Ur" est le nom de la ville historique du sud de l'Irak mentionnée dans la Torah, et il est écrit ici en Français. Quant aux langues Canaanéennes et Sumériennes, le terme est "ur" (commençant par une lettre "Aïn"). Uruk, c.à.d. "uruk", la ville voisine à Ur, a donné son nom à l'actuel sud de l'Irak, puis à tout l'actuel Irak. Quant à savoir*

pourquoi une "ville" serait appelée "Ville", et plus spécifiquement dans le cas de la ville de "Ur" que "Uruk" dont le nom contient une lettre supplémentaire, notez comment aussi, à titre d'exemple, les Musulmans changèrent le nom de Yathrib en "al - Madina al - Mounawwara / La ville Eclairée", d'habitude appelée "al Madina / Médine en Français", signifiant simplement "ville".^{1,23}

Donc ces informations confirment qu'Abraham était un Bédouin et non du peuple Sumérien installé dans le sud de l'Irak et dans la ville d'Ur, pas plus qu'il n'était installé à Harran dans l'extrême nord de la Mésopotamie - dans le sud de la Turquie actuelle; nous n'entrerons pas ici dans la question des contradictions entre les livres de la Torah.

Et afin d'être complets, nous notons ce que mentionne le Coran, dans la sourate de «Al `imrane», verset 67: "Abraham n'était ni Juif ni Nazaréen mais il était un véritable Musulman («musulman» est linguistiquement «soumis») (Hanifan Musliman en Arabe) et il n'était point des Associateurs.", ceci dit sans aborder les exégèses de Tabari ou autres exégètes dans leurs tentatives à rejoindre le versant scientifique.

Pour conclure, la religion d'Abraham (ainsi que sa culture) fut la religion Canaanéenne (et dans son rite le pain et le vin que Jésus utilisera), du moins au moment où il est entré au pays de Canaan, et quelles que furent ses origines, avant que le Judaïsme ne soit fondé avec lui.^{12,22,23}

De plus, l'Apôtre Paul écrit aux Hébreux ce qui suit (Chapitre 7/1 - 21):

01 Ce Melkisédek était roi de Salem, prêtre du Dieu très-haut; il vint à la rencontre d'Abraham quand celui-ci rentrait de son expédition contre les rois; il le bénit,

02 et Abraham lui remit le dixième de tout ce qu'il avait pris. D'abord, Melkisédek porte un nom qui veut dire « roi de justice »; ensuite, il est roi de Salem, c.à.d. roi « de paix »,

03 et à son sujet on ne parle ni de père ni de mère, ni d'ancêtres, ni d'un commencement d'existence ni d'une fin de vie; cela le fait ressembler au Fils de Dieu: il demeure prêtre pour toujours.

04 Regardez comme il est grand, celui à qui Abraham, le patriarche, a donné la dîme de son meilleur butin.

05 Or, selon la loi de Moïse, les fils de Lévi qui reçoivent le sacerdoce ont l'ordre de percevoir la dîme sur le peuple, c.à.d. sur leurs frères, qui pourtant sont issus d'Abraham, eux aussi.

06 Melkisédek, lui qui n'était pas d'ascendance lévitique, a soumis Abraham à la dîme, et il a béni celui qui possédait les promesses.

07 Or il est indiscutable que c'est toujours le supérieur qui bénit l'inférieur.

08 D'ordinaire, ceux qui perçoivent la dîme sont des hommes qui meurent, et ici, on atteste que celui-là reste en vie.

09 À travers Abraham, Lévi lui-même, qui normalement perçoit la dîme, a été, pour ainsi dire, soumis à la dîme,

10 car il était en germe dans le corps de son ancêtre quand Melkisédek vint à la rencontre de celui-ci.

*11 Si l'on atteignait la perfection par le moyen du sacerdoce lévitique, sur lequel repose la législation du peuple, pourquoi faudrait-il que se lève un autre prêtre de l'ordre de Melkisédek, et qu'il ne soit pas appelé prêtre de l'ordre d'Aaron?**

12 Or s'il y a changement de sacerdoce, il y a nécessairement aussi changement de loi.

13 Celui dont il s'agit ici appartient à une autre tribu, dont aucun membre n'a jamais été au service de l'autel.

14 En effet, il est clair que notre Seigneur a survécu à la tribu de Juda, pour laquelle Moïse ne dit rien quand il parle des prêtres.

15 Les choses sont encore beaucoup plus claires si cet autre prêtre se lève à la ressemblance de Melkisédek

16 et devient prêtre, non pas selon une exigence légale de filiation humaine, mais par la puissance d'une vie indestructible.

17 Car voici le témoignage de l'Écriture: Toi, tu es prêtre de l'ordre de Melkisédek pour l'éternité.

18 On a là, d'une part, l'abrogation du commandement précédent, à cause de sa faiblesse et de son inutilité - puisque la Loi n'a rien mené à la perfection -

19 et, d'autre part, l'introduction d'une espérance meilleure qui nous fait approcher de Dieu.

20 Cela ne s'est pas fait sans qu'il y ait eu prestation de serment: en effet, tandis que les autres devenaient prêtres sans aucun serment,

21 celui-là a fait l'objet d'un serment de la part de celui qui lui a dit: "Le Seigneur l'a juré dans un serment irrévocable: 'toi, tu es prêtre pour l'éternité'".

* Aucun Juif n'était autorisé à être prêtre, sauf s'il appartenait à la tribu Lévite, dont le groupe Kohanim, les descendants d'Aaron, le frère de Moïse. Ainsi aurait Jésus voulu devenir prêtre, il ne l'aurait pas pu, car il était un descendant de la tribu de Juda.

Ainsi Paul établit le sacerdoce Chrétien en le dérivant du sacerdoce Canaanéen, selon l'ordre de Melkisédek. Et nous notons le pain et le vin auprès de Melkisédek. La religion Canaanéenne a donc été complétée par le Christianisme, et elle - même était sa base et aucune autre. Et nous notons la paix à laquelle les Canaanéens croyaient: si nous excluons Carthage après 530 av. J.-C. et des événements occasionnels concernant le soutien d'un royaume Canaanéen à un occupant contre un autre royaume Canaanéen, le peuple Canaanéen semble être le seul à avoir été présent sur un vaste territoire (des confins du Maroc et du Portugal et ce jusqu'en Perse) sans s'engager dans une guerre; était - ce en raison de la foi dans la philosophie de l'Amour?²²

Enfin, un mot théologique Chrétien sur Melchisédek: Selon Paul, il est éternel, c.à.d. non créé (comme Jésus) mais encore plus, non engendré (contrairement à Jésus). C'est simplement là l'attribut de Dieu. Melchisédek pourrait - il être une incarnation du Père?²²

N.B.: A la fin de cette section, un résumé de l'Histoire de Jérusalem.

Les occupations des Canaanéens se sont succédées jusqu'à fut la conquête Musulmane, tel le reste du Levant. Le Mont - Liban résista mais le littoral, la Békaa et le Sud tombèrent, et une minorité des habitants restèrent fidèles à leur Christianisme et leur civilisation originale mais dans un contexte Dhimmique (liberté de croyance individuelle mais oppression religieuse et culturelle sans possibilité de se manifester en aucun essor), tandis que le reste d'entre eux dut se convertir à l'Islam et adopter l'Islamisme comme culture and ainsi fut extrait de sa civilisation initiale, et s'intégra parmi les colons Musulmans qui furent amenés au Liban. Et le conflit au Liban se poursuit toujours entre ces deux groupes.

Les Canaanéens n'ont donc pas disparu et ne se sont pas éteints, ni furent remplacés par les Phéniciens ni se sont transformé en ces derniers. Après presque 1200 av. J.-C., simplement, les Canaanéens furent connus en occident par le nom de «Phéniciens», le nom que leur donnèrent les Grecs en raison de la teinture pourpre,* bien que, dans l'évangile de Mathieu écrit en Canaanéen, ils soient encore connus comme "Canaanéens" chez les peuples qui les entourent; cependant, dans l'évangile de Marc écrit en Grec, ils sont appelés "Syriens Phéniciens", puisque les Grecs appelaient les Canaanéens "Phéniciens", et la Phénicie faisait alors administrativement (et sans plus) partie de la province de Syrie. Aussi, vers 200 av. J.-C., le mot "Canaan" apparaissait toujours sur les pièces de monnaie des villes de Canaan, et Beyrouth était localement appelée "Laodicea à Canaan", tandis que l'ouest l'appelait "Laodicea en Phénicie". En plus, en 400 ap. J.-C. (après), Saint Augustin en Libye se dit "Canaanéen" (voir entre autres le dictionnaire d'Ugarite).

Il convient de noter que les Romains appelaient les Canaanéens Carthaginois «Puniques», qui est simplement une variante de «Phéniciens», la racine étant «p-n-c», et les lettres «p» et «f» étant représentées par une même lettre dans l'alphabet Canaanéen, ce qui a poussé les peuples

occidentaux à ajouter parfois un «h» au «p» pour indiquer spécifiquement «f» (par exemple: éléphant).

* (Référence principale # 11, ~ 80 articles en 3 langues) *La couleur pourpre spécifique de cette teinture est officiellement connue par Pourpre Tyrien en référence à la cité Libanaise de Tyr, mais aussi par Rouge Tyrien, Rouge Phénicien, Pourpre Phénicien, Pourpre Impérial et Teinture Impériale. Elle était également connue par Pourpre Royale, mais ce nom est actuellement le nom formel mis en circulation en Angleterre en 1661 d'une couleur pourpre plus bleuâtre du 17ème siècle. Le pourpre Tyrien ne doit pas non plus être confondu (de par le statut impérial) avec la couleur «Byzance» (terme en circulation depuis 1926) et ses 2 variantes, «Byzantin» (terme en circulation depuis 1924) et «Byzance Foncé». Le pourpre Tyrien était plus rougeâtre que le Byzance. Il ne doit non plus être confondu avec le «Purpureux» (en Anglais Purpureus) de par la similarité des noms.*

Les couleurs pourpres vont du cramoisi au violet (cf. tableau ci - dessous pour une liste de couleurs sans ordre très particulier mais en regroupement à minima, qui démontre aussi des couleurs qui ne sont pas en relation avec les couleurs pourpres mais qui les encadrent dans le spectre des couleurs). Donc l'une des couleurs pourpres est le pourpre Tyrien, qui est en fait une gamme étroite de gradations dont une figure. Néanmoins, ce Pourpre Tyrien qui figure dans le tableau (ainsi que sa gamme étroite) est celui qui fut décrit comme "sang coagulé teinté de sang" et qui était le plus demandé et le plus valorisé parmi un spectre plus large qui comprend d'autres couleurs proches qui figurent dans le tableau; ainsi, dans le temps, Marron, Bourgogne, Lie de Vin et Bordeaux étaient tous "Pourpre Tyrien" (voulant dire "Pourpre rougeâtre fabriqué par le Murex surtout à Tyr"), et le sont toujours aujourd'hui, mais donc actuellement dotés de noms spécifiques qui n'existaient pas dans le temps. De la même manière, bleu foncé (dit marine) faisait partie du "Bleu Royal". Pour mémoire le vrai Indigo serait entre Bleu Foncé et Vert Foncé. Ainsi, les gradations du pourpre Tyrien vont d'un pourpre rougeâtre à un pourpre bleuâtre, mais toujours tirant vers le rouge et un peu vers le marron, sachant que ce pourpre résultant peut être très foncé. Il est à noter que le pourpre bleuâtre (le Bleu Royal susmentionné), le pourpre rosâtre (parfois appelé Rose Tyrien) et le pourpre mauvâtre (Mauve Impérial) (et leurs spectres respectifs) pouvaient tous être obtenus par le Murex et comprenaient chacun un spectre de couleurs maintenant dotées de noms plus spécifiques, et chacun eut sa mode sociogéographique à travers l'histoire.

Et le pourpre Tyrien possède ses gradations selon les trois espèces d'escargots de mer mais encore une multitude de facteurs: selon l'expert et quasi - pionnier en la matière le Tunisien Carthaginois M. Ghassen Nouira, en termes de biologie, déjà les espèces varient en termes d'habitat, que ce soit localisation géographique (quoiqu'ils puissent cohabiter), profondeur dans l'eau, logement dans du sable ou de la boue, logement en groupe ou en solitaire, et en termes de nombre absolu total. Ainsi, pas tous les pêcheurs ni toutes les techniques de pêche peuvent obtenir les mêmes espèces. De même, leur teneur en jus varie énormément. De plus, l'espèce Trunculus ne peut produire que du bleu en pratique (même si un pourpre est exceptionnellement obtenable), contrairement à l'Haemastoma et le Brandaris. Aussi, au sein de chaque espèce, la couleur que ces espèces offrent en termes de pigment varie selon la saison et l'alimentation disponible. De plus, techniquement, la couleur du pigment extrait dépend de la sensibilité de l'espèce à la lumière, la température, l'alcalinité et la technique et le temps de séchage, avec le pourpre nécessitant beaucoup plus de temps et de technique que le bleu pour être produit. En plus, il faut combiner des glandes de différentes espèces, surtout que la consistance et l'adhésion aux tissus du jus de l'Haemastoma est faible, et la mixture doit être faite en alternance pour une obtention graduelle du pigment. Enfin, les fibres à teinter doit être traitées auparavant, et la couleur finale ne dépend pas seulement du pigment utilisé mais aussi de la fibre (soie, laine...).

A savoir que chaque gradation obtenue par une modification de la clarté (dite aussi «valeur») - en Anglais «tint» si plus claire et «shade» si plus foncé - et / ou de l'intensité (la saturation) - en Anglais «tone», pas "intensity" - impose l'appellation de la résultante par «couleur» d'un point de vue scientifique; ceci à part la connotation générale du mot «couleur» (comme dans bleu, rouge, pourpre...), dite «teinte». «Ton» reste un terme passe - partout.

Les variations des couleurs du "pourpre Tyrien" de différents escargots de mer sont liées au niveau atomique et moléculaire à la teinture indigo (de teinte bleue pure) en sa molécule, l'indigotine, et l'addition de brome, qui fera passer au violet puis au rouge. Des changements de couleur supplémentaires peuvent être induits par la débromination par exposition à la lumière ou par traitement thermique, mais peuvent être spontanés aussi. Les lichens étaient parfois utilisés pour fabriquer un faux «pourpre Tyrien» (quoiqu'il ne durât pas du tout), un crime qui était sévèrement puni.

Cependant, le pourpre Tyrien produit à l'époque ne se faisait pas facilement, mais bien au contraire devenait plus brillant avec la lumière du soleil, contrairement à ses imitations; et contrairement à d'autres couleurs «composées» (c.à.d. obtenues par un mélange) qui étaient en quelque sorte stables et pouvaient donc durer relativement longtemps, il était particulièrement très difficile à extraire (quelques autres couleurs furent difficiles à produire mais pas autant), et il durait beaucoup plus longtemps que n'importe quelle couleur composée (et la majorité ne duraient guère). La couleur finaliste (en 2^{ème} position en importance), toujours bien loin du pourpre Tyrien puisque bien plus facile à obtenir quoique même durabilité car produite à partir du même Murex et certes aussi par les Canaanéens, était le «Bleu Royal (traditionnel)», parfois appelée Bleu Impérial (ainsi fut - il appelé dans le temps), bien que ce dernier nom soit également le nom d'une couleur «bleu moyen» selon certaines sources. Elle est également moins probablement appelée «Pourpre Jacinthe».

Parlant de Canaanéens et de Murex, ce sont les Canaanéens du Liban et d'Arwad, et plus spécifiquement à partir de Tyr, qui produisaient depuis 1600 av. J.-C. du pourpre à partir de l'escargot de mer Murex (dont il existe de nombreuses espèces), qui vivait dans certaines zones des rives Méditerranéennes, puis ont exporté la technique uniquement à Carthage, la ville que les Tyriens ont fondée en 814 av. J.-C. (814 selon la plupart des sources). Cependant, nous mentionnons une coquille Murex au musée du Louvre, datant de l'année 2270 av. J.-C., avec sur elle le nom du roi Akkadien Rimush, qui l'avait apportée de Canaan. 5000 - 10,000 escargots de mer, soit près de 50 - 80 kg, ou un peu moins selon les espèces, étaient nécessaires pour produire 1 gramme de teinture, dont la nuance est actuellement officiellement connue sous le nom de «Pourpre de Tyr», assez pour 7 grammes de tissu (en moyenne); un foulard prendrait trois mois de travail dur.

Pour être franc, nous notons cependant qu'en Polynésie occidentale (colonisée depuis 900 av. J.-C.), les habitants des îles fabriquaient une teinture pourpre similaire au pourpre Tyrien à partir de l'oursin. En Amérique centrale, les habitants fabriquaient une teinture à partir d'un autre escargot de mer, la *Plicopurpura pansa*, trouvé sur les côtes du Mexique, de Costa Rica et du Nicaragua. Les Mayas (premières villes en 750 av. J.-C.) ont utilisé cette couleur pour teindre le tissu pour les cérémonies religieuses, tandis que les Aztèques (1300 - 1521 ap. J.-C. (après)) l'utilisaient pour des peintures d'idéogrammes, où elle symbolisait la royauté. De plus, dans la Chine ancienne, le pourpre n'était pas obtenu par le mollusque Méditerranéen, mais du Grémil pourpre (une fleur, dont des espèces), mais la teinture obtenue n'adhérait pas facilement aux tissus. Au Japon on utilisait la *Rapana Venosa* (un mollusque) au moins depuis le 1^{er} siècle après pour produire le pourpre. Il y a aussi très peu de traces de pourpre actuellement en Grèce, très

anciennes, ce qui a incité certains à avancer la théorie selon laquelle l'extraction du pourpre aurait débuté chez les Minoens, mais il s'agit de la théorie la moins acceptée.

De toute façon, pas étonnant que le Pourpre de Tyr, produit uniquement à Canaan et à Carthage (qui sera fondée en 814 av. J.-C.), était la couleur IMPÉRIALE de la royauté à Rome, en Egypte et en Perse..., ainsi que la couleur de spiritualité et de sainteté, puisque les empereurs étaient souvent considérés comme des dieux ou des demi - dieux, et l'Eglise héritera la tendance à un moment donné pour ses haut - représentants. La couleur sera également utilisée pour les cadeaux diplomatiques, et même pour les documents impériaux et les pages de la Bible. Des manuscrits de l'Évangile furent écrits en lettres d'or sur un parchemin de couleur pourpre Tyrien. Pour mémoire, le pays de Canaan de Gaza à Iskendroune et Alep, s'était restreint en 3 étapes, allant de Tyr à Arwad depuis 1190 av. J.-C..

C'est pourquoi aucune entité politique (royaume, empire, pays...), ni aucune autre entité (navire,...), dans l'Histoire n'a ou n'a eu de couleur pourpre (parfois vulgairement appelée violette par mégarde) ni même mauve sur son drapeau, sauf seulement 3 entités* depuis 1908, car du tissu teint en pourpre avant 1856 valait 3 fois son poids en or, soit presque 150,000 dinarii (la monnaie Romaine) pour 1 kg; ce qui signifie cette dernière vaudrait actuellement en 2021 123,000 \$ Américains (3kg d'or) ou 92,000 Euros (taux de change - inflation approximatif de dinarii). Elle était associée au pouvoir, à la richesse et à la royauté au moins depuis 1500 av. J.-C.. Néron et la reine Elizabeth Ière ont interdit à quiconque sauf aux membres proches de la famille de la porter (au temps de la reine il n'y avait plus de pourpre spécifiquement Tyrien). En fait, au quatrième siècle de notre ère, les lois somptuaires de Rome avaient été tellement resserrées que seul l'empereur Romain était autorisé à porter le pourpre Tyrien, de sorte que toute infraction serait punie de peine de mort. Il est à noter que Jésus de Nazareth dans les derniers instants qui ont précédé sa crucifixion, avant de se rendre au Golgotha, a été vêtu pendant un moment de pourpre par les soldats Romains pour qu'ils se moquent de sa prétention d'être «roi des Juifs» (Marc 15: 17- 20).

La production de pourpre, apprise par les Romains et les Grecs, a persisté, bien que de qualité inférieure. En fait, à partir du Moyen Âge, les teintures pourpres et violettes pour les vêtements des gens ordinaires étaient souvent fabriquées à partir de la mûre (mulberry en Anglais) ou de la mûre sauvage (muron ou meuron, blackberry en Anglais). Toutes ces teintures étaient plus rougeâtres que bleuâtres, et se fanaient (ou même changeaient) facilement avec le lavage et l'exposition au soleil.

La production de pourpre de Murex pour la cour Byzantine a pris fin brutalement avec le «Siège de Constantinople» (en fait l'occupation, le pillage et la destruction) en 1204 par les Croisés, qui fut son coup le plus dur hormis sa chute ultérieure, car les moyens financiers s'évaporèrent. Mais le pourpre Tyrien est resté d'utilisation jusqu'à la chute de Constantinople (Istanbul depuis 1930) en 1453 aux Musulmans, quand les grands travaux de teinture de Constantinople ont été détruits, et l'écarlate, obtenu du Kermès vermilio (un insecte qui vit sur les chênes, proche de la cochenille), ensuite de la cochenille, est progressivement devenu la couleur royale en Europe. Quant à l'Eglise, les évêques et les archevêques, d'un statut inférieur à celui des cardinaux, se sont vu attribuer la couleur pourpre, mais pas le riche pourpre Tyrien, qui avait disparu. Ils portaient du tissu d'abord teint avec le bleu indigo, qui était moins cher.

Au 18ème siècle (1700 - 1800), des chimistes d'Angleterre, de France et d'Allemagne ont commencé à essayer de produire les premières teintures synthétiques. Jusque-là, toutes les teintures utilisées pour colorer les tissus provenaient de substances naturelles, dont beaucoup étaient coûteuses et exigeantes en main-d'œuvre afin d'être extraites, et beaucoup manquaient de

stabilité. Le pourpre Tyrien, qui avait été une marque d'aristocratie et de prestige depuis l'Antiquité, avait été particulièrement cher et difficile à produire (et il durait), ce qui lui a donné son importance parmi d'autres couleurs qui pouvaient durer relativement, même si aucune n'était même pas proche de sa durabilité, hormis le Bleu Royal mentionné plus haut, aussi produit du Murex, mais qui fut plus facile à obtenir.

En 1856, le chimiste William Henry Perkin (à seulement 18 ans) découvrit accidentellement comment obtenir une teinture pourpre alors qu'il tentait de synthétiser la quinine, un médicament antipaludique. Il a remarqué que le composant pouvait être utilisé comme teinture: la première (ou l'une des premières?) teinture synthétique, qui fut pourpre, avait été produite. Ce pourpre s'appelle le «pourpre d'aniline» ou le «mauve de Perkin» ou le «mauvéine» (les deux dernières appellations sont inappropriées, donc à ne pas confondre avec la vraie couleur mauve, qui est plus claire). Il teignait la soie d'une manière qui était stable lorsqu'elle était lavée ou exposée à la lumière. Ensuite, il a été produit en série, d'abord par Perkin lui-même. C'est pourquoi, bien que le pourpre Tyrien synthétique ait été obtenu plus tard en 1903, et bien qu'il n'ait jamais été produit à échelle commerciale comme l'indigo, l'aura de la couleur fut perdue, même si elle persiste toujours en tant que symbole, même dans les livres pour enfants.

En 1998, au moyen d'un long processus d'essais et d'erreurs, un ingénieur Anglais du nom de John Edmonds a redécouvert un procédé de teinture au pourpre Tyrien. En l'an 2000, un gramme de pourpre Tyrien fabriqué à partir de dix mille escargots de mer selon la formule originale, coûtait deux mille euros. Actuellement (2021), le pourpre Tyrien est en fait produit par M. Ghassen Nouira ci-dessus mentionné, maintenant mondialement reconnu, qui a consacré 15 ans toujours au compteur, à redonner vie à une légende d'origine Canaanéenne (c.à.d. Phénicienne / Punique) et spécifiquement Tyrienne / Carthaginoise.

Pour résumer,

1) Toutes les teintures étaient naturelles avant 1856.

2) Les teintures de couleurs composées les plus durables étaient beaucoup moins durables que la teinture pourpre Tyrienne obtenue par les escargots de mer, donc le pourpre Tyrien fut le meilleur choix.

3) Le faux «pourpre Tyrien» ne durait pas du tout.

4) L'extraction et le traitement du pourpre Tyrien, et teinter avec, étaient longs et difficiles. Ainsi est-il que le pourpre Tyrien a gagné son aura.

Et c'est pourquoi l'endonyme «Canaanéens» a été remplacé par l'exonyme «Phéniciens» chez les Grecs, parce que «Phoïnix» en Grec signifiait «Pourpre», et ainsi ce terme circula dans l'ouest et entra dans la région à l'époque Hellénistique, et le terme «Phénicien» s'est répandu de nouveau depuis un siècle car l'Occident a redécouvert l'archéologie et la civilisation antique. Mais récemment, la science a admis que les Phéniciens ne sont que les Canaanéens.

** - Drapeau du Nicaragua (adopté en 1908, officiel depuis 1971): une bande pourpre en forme d'arc à peine visible;*

- Drapeau de la Deuxième République d'Espagne (1931 - 1939): le tiers inférieur du drapeau était pourpre;

- Drapeau de la Dominique (Commonwealth de Dominique) (en 1967; indépendance de l'Angleterre obtenue en 1978; il s'agit d'une île-pays proche de la République Dominicaine, avec laquelle il ne faut pas la confondre): < 1% de couleur pourpre.

Et ci-dessous figurent les couleurs pourpres Tyriens - la gradation «sang coagulé» étant officiellement appelée «pourpre Tyrien» et les autres «Marron, Bourgogne, Lie de Vin et Bordeaux» - ainsi que d'autres voisines, sachant qu'il est important pour les lecteurs que leur

regard soit presque perpendiculaire à la couleur qu'ils regardent, et que le tout soit observé à la lumière du jour.

Aussi, les noms de certaines couleurs peuvent ne pas être le mot similaire qui existe dans une autre langue (ex: «Rose» en Français n'est pas «Rose» en Anglais mais «Pink», tandis que «Rose» en langue Anglaise est synonyme de «Magenta»). De plus, les noms peuvent varier entre les pays de même langue (ex entre pays Francophones), ou entre langue littéraire et jargon vulgaire (ex: «Brun» est dit «Marron» en Français vulgaire). Donc nous avons adopté ce qui est le plus scientifique, bien que peut - être parfois bizarre comme appellation.

Dernier point mais non le moindre, pour certains noms, l'échantillon présenté peut être l'une des gradations parmi plusieurs qui pourraient exister pour ledit nom.

Légende pour le Français: M: Moyen; S: Standard; C: Clair.

<u>French</u>	<u>English</u>		<u>Arabic</u>
Fuchsia	Fuchsia		فوشيا
Magenta / Rose Vif	Magenta / Rose		مagenta / ورد
Rose	Pink		زهري
Byzantin	Byzantine		بيزنطي
Lilas	Lilac		ليلكي
Mauve	Mauve (Mallow)		خباز
Purpureux	Purpureus		برفري
Violet	Violet		بنفسجي
Indigo	Indigo		نيلي
Bleu (F/M/C)	Blue (D/M/L)		أزرق (ف/و/د)
Bleu Royal Traditionnel	Traditional Royal Blue		أزرق ملكي تقليدي
Byzance F.	D. Byzantium		بيزنطيا داكن
Byzance	Byzantium		بيزنطيا
Pourpre Royal	Royal Purple		أرجواني ملكي
Pourpre	Purple		أرجواني
Pourpre de Tyr	Tyrian Purple		أرجواني صوري
Mûre	Mulberry		توتي
Cramoisi	Crimson		قرمز
Garance	(Rose) Madder		(زهري) فوتى
Lie de vin	Wine (Vinous)		نبيذ
Bordeaux	Claret (Bordeaux)		أحمر أرجواني داكن
Bourgogne	Burgundy		عنب
Marron*	Maroon		كستنائي
Ecarlate	Scarlet		سقلاتي
* Brun	Brown		بني

Vers environ 700 av. J.-C. les Grecs ont appelé "Assyriens" toutes les populations des régions occupées par l'Assyrie (pratiquement Canaan et son pourtour), et l'archéologue Allemand Franz Heinrich Weissbach a traduit ce terme en "Syriaques" à tort à la fin des années 1800s, mais l'important ici reste que les Canaanéens connus sous le nom de "Phéniciens" commencèrent à perdre leur deuxième nom au profit de celui d'"Assyriens". Et actuellement la majorité des

références citent que le terme "Syriaques" existe depuis presque 500 av. J.-C., et ce en raison de la traduction incorrecte du terme "Assyrien", et malgré la reconnaissance de Weissbach lui - même de sa faute. Et dès 500 av. J.-C., lorsque les premiers historiens Juifs ont appelé "Araméen" la langue Canaanéenne, les habitants de ce qui est devenu plus tard la Syrie et la Palestine furent appelés "Araméens", puisque tous parlaient le Canaanéen à cette époque, d'où ensuite le nom commun "Les Araméens - Syriaques ". Néanmoins les habitants du Liban (et d'Arwad / Tartous) continuèrent à être connus par le nom de "Phéniciens" jusqu'à environ 200 ap. J.-C. du fait que la région ait été appelée "Phénicie" au lieu de Liban, ou au lieu de Canaan (ou de ce qui en restait). Ensuite, ils commencèrent à être appelés "Araméens" vu la langue commune et sa fausse appellation. Nous retournerons sur les détails dans la section consacrée aux langues.

Et puis, vers environ 400 ap. J.-C., vu le fait que les Romains appelleraient administrativement l'ouest du Levant par «Syrie» pour la plupart de la période depuis 14 ap. J.-C., les Grecs ont donné le nom "Syriaque" (cette fois, ils visaient les Syriaques et il n'y eu pas de traduction erronée) pour tous les Chrétiens de la région, sans aucune considération. Donc les Canaanéens furent connus par "Syriaques" comme le reste du nord et de l'ouest du Levant, surtout après la Christianisation du Mont - Liban par les moines en provenance du nord - ouest de la Syrie, portant avec eux la langue Syriaque. Mais le nom tombera de ceux de la langue liturgique Grecque après un seul siècle.

Quant aux Syriaques, et plus tard, et à cause d'eux, les Arabes, ils appelleront politiquement les Byzantins "Roums" (car les Byzantins sont depuis 395 "les Romains d'Orient"), donc ce qui sera synonyme de "Byzantins". Et ainsi, ceux scientifiquement Canaanéens, et en même temps adeptes de l'Antioche Chalcédoine de rite Byzantin, seront administrativement connus par «Roums» et «Byzantin», et plus tard (dès 742) religieusement, en harmonie avec l'empire ainsi que tous ceux de rite Byzantin, voire même en harmonie avec toutes les Eglises qui seront sous le joug de Constantinople.

Ensuite, en ce qui concerne les Chrétiens du Mont - Liban, Maronites avec une minorité Roum, Jean - Maron I (le premier patriarche (ultérieurement considéré) Maronite (685 - 707)) a adopté le nom de "Libanais" pour le nationalisme qui fut relancé après la perte des Canaanéens de leur côté et de la Békaa et du Sud lors de la conquête Musulmane, mais leur renommée en tant que Syriaques continuera pour encore 1200 ans puisque leur liturgie était en Syriaque, et la langue et l'alphabet Syriaque avaient graduellement remplacé le leur (toutefois graduellement après 800 ans), toutefois au niveau littéraire mais non au niveau vernaculaire, qui restera Canaanéen, mais sera considéré Syriaque - aussi nous retournerons à ça.¹

Le tout a finalement conduit à la persistance de la présence Canaanéenne et l'établissement d'un Etat en 1920, avec l'adoption du nom "Liban", évidemment. Et dès lors, avec l'entrée de l'Arabe littéraire à la place du Syriaque, les Canaanéens furent appelés "Arabes" et leur vernaculaire fut de même, et la république qui les inclut fut instaurée en tant qu'ayant une "face Arabe" selon la Constitution de 1943, en tant qu'"Arabe" selon le premier article de la Ligue Arabe, et en tant qu'"Arabe en termes d'identité en d'appartenance" selon la Constitution depuis 1989.²³

Il reste que tout porteur de la nationalité Libanaise aujourd’hui est, juridiquement parlant, Libanais. Ceci ne fut pas le cas avant 1920 et pourrait ne pas l’être si l’état s’effriterait ou serait inclus au sein d’un autre pays. Toutefois, en termes nationaliste et civilisationnel scientifiques, ce qu’est "Libanais" est nettement expliqué par les clarifications ci - dessus. Et de là émane l’idée répandue qui dit que "Sans les Chrétiens il n’y aurait pas de Liban", et elle n'est pas raciste et ne devrait pas l'être, mais nous ne pouvons nier qu'il s'agit d'une manifestation d'une vérité scientifique.²³

Il est important de noter que l'ancienne école évoque des scénarios scientifiquement non prouvés, tels que les Canaanéens (tels connus au Liban) vinrent:

- des montagnes de Zagros en Perse ou du sud de la Péninsule Arabe (selon Hérodote (7;89) et Strabo (pour eux toutes les côtes de la Péninsule étaient vers sud), notion que rapporta l'historien Kamal Salibi),

- ou même du Bahrain (et ce sans aborder l'hypothèse des Amélkites),

- ou de la côte Erythréenne (Hérodote 1;1 / pour Hérodote (1;202), la Mer Rouge est la même que l'Océan Atlantique; Torah: Canaan, fils de Ham fils de Noah, vécut en Afrique),

- ou du centre de l'Anatolie avec tous les "Sémites", tel mentionné, tels ils (presque) furent génétiquement (voulant dire l'avènement de l'haplotype J2 de l'Anatolie, et antérieurement son avènement en l'Anatolie en provenance de l'Iran).

- Il y a même une hypothèse selon laquelle ils vinrent de l'Inde!

- Une autre hypothèse veut qu'ils vinssent de Perse, contournèrent la Péninsule, s'établirent en Sinaï, et enfin s'établirent sur la côte Levantine.

- Il y a d'autres analyses étranges, comme celle que les Phéniciens de «Sidon à Arqa» furent des Araméens et ceux de «(aussi) Sidon à Acre» (et même jusqu'à Gaza selon la Torah) furent des Canaanéens.

- L'ancienne école mentionne également un exode Canaanéen de l'ouest de la Syrie en 1200 av. J.-C. par les "Peuples des Mers" (et encore plus, intégration de ces derniers au sein des Canaanéens), et des terres "Israéliennes plus tard" par les tribus Philistines en 1100 av. J.-C., et ici, les choses se mélangent (cf. paragraphes "F" et "G" ci - dessous) et entrent aussi en conflit avec la Torah. Mais le retrait devant les "Peuples des Mers" et / ou des Philistins ne semble pas être cohérente; en effet, même l'existence des "Peuples des Mers" n'est pas établie, et les Philistins furent vers Gaza et ne se sont pas répandus ni ne participèrent à aucun raid majeur selon l'école moderne; ceci avec l'affirmation que l'Histoire de la Torah sur la défaite des Canaanéens par les Juifs en 1300 av. J.-C. aussi n'est pas scientifiquement prouvée, mais elle reste l'explication majeure retenue pour la disparition des Canaanéens de là - bas durant presque la même période, selon l'archéologie. Ailleurs, la bataille des Hébreux dirigée par al - Buraq et son épouse Deborah contre les Canaanéens à Tel Hazor, vers 1200 av. J.-C., n'a pas été prouvée scientifiquement. Toutefois, cet évènement pourrait être une bataille mineure séquellaire du grand évènement un siècle auparavant.

L'on mentionne également une infiltration d'Amorrites entre 2160 et 1980 av. J.-C. ainsi qu'entre 1200 et 1050 av. J.-C., sans preuve scientifique (robuste) jusqu'à ce jour, outre que toutes les migrations Amorrites semblent fausses selon la nouvelle école, et que le Royaume Amourrou n'aurait pas saisi la moitié nord du Liban. Cela n'exclut pas le fait possible que certains Amorrites

et plus tard Araméens et d'autres (Grecs...) aient pu infiltrer les Canaanéens, car ceci demeure l'inévitabilité du voisinage, mais la vieille école mentionnera une colonisation du Mont - Liban par les Hurrites et les Araméens, et un avènement significatif de groupes Grecs / Crétains au littoral entre 1300 et 1100 av. J.-C. pour constituer avec les Canaanéens le peuple Phénicien, ou l'intégration des Peuples des Mers comme nous l'avons mentionné, ce qui sera considéré par ceux qui connaissent ces données comme étant des peuples pénétrant ouvertement le peuple Canaanéen et provoquant une "révolution" sociale à travers un changement démographique, établissant ainsi un nouveau Peuple, un mélange unique oriental - occidental de caractéristiques uniques.

A vrai dire, même si tous ces événements devaient être vrais, il n'y a rien de mal à cela, mais ils restent à petite échelle, que ce soit «génétiquement» ou socialement, participant au développement du Peuple Canaanéen au sein duquel lesdits nouveaux arrivants se mélangent. Et l'on ne peut dire que le Peuple Canaanéen se soit dilué dans lesdits nouveaux arrivants, et le problème n'est pas par aspiration à la pureté raciale ou par racisme, mais seulement par souci de vérité scientifique: même si l'on met de côté les gènes, où est - ce que se manifeste le profond changement culturel - civilisationnel - social (c.à.d. plus rapide que l'évolution ordinaire) qui devait se produire lorsque lesdits nouveaux arrivants ont infiltré le peuple Canaanéen? Est - ce par exemple l'utilisation d'une même langue littéraire ou de mêmes concepts scientifiques ou philosophiques ? Est - ce le partage d'éléments mondains qui furent en reliefs à cause de l'intervention de l'Eglise dans les mondanités, sachant que lesdites mondanités émanèrent d'un héritage Hébreu d'origine Canaanéen, voire Canaanéen quasi - pur?

Aussi l'on rapporte une dissolution Canaanéenne au sein des Araméens à l'intérieur de la Syrie et leur adoption de leur langue, leur religion et leurs coutumes... Et pourquoi pas ? Des groupes Canaanéens ne s'intégreront - ils pas au sein des Grecs, des Berbères - Amazighes et d'autres peuples? Oui, peut - être quelques Canaanéens se sont dissous au sein des Araméens en Syrie, des Assyriens en Assyrie et des Perses en Perse... tout en gardant à l'esprit que la langue, la religion et les coutumes Araméennes sont en majorité, pour ne pas dire quasi - essentiellement, Canaanéennes à la base...

L'ancienne école mentionne également qu'un groupe de Canaanéens est entré en Égypte (probablement comme Canaanéens et non comme "Hyksos") en 1800 (ou 1720) av. J.-C. à la fin de la 12ème dynastie et a établi la 14ème dynastie (1705 - 1690 av. J.-C.) en parallèle à la 13ème qui démarra avec les Egyptiens, sans preuve scientifique. Il n'y a aussi pas de preuve que la majorité des Hyksos furent un groupe de Canaanéens. Nous y retournerons.

Selon l'ancienne école également, et avec des informations contradictoires au sein de ladite école, le pays de Canaan était en environ 1800 ans av. J.-C. formé d'une confédération de deux royaumes: le premier au nord, son centre étant Kadesh (Kadesh en Anglais)* (près de Qusayr à l'actuelle province de Homs) et le second au sud, son centre étant Tel Megiddo en Galilée, au sud - est de Haïfa. Ce qui est sûr, c'est que Megiddo et Kadesh étaient toutes les deux capitales des Royaumes Canaanéens de Megiddo et de Kadesh à cette époque, et il y avait une forte forteresse à Megiddo, et une autre à Kadesh, malgré le fait que le Royaume de Qatna existait déjà à proximité Kadesh et soumettrait cette dernière la plupart du temps (à moins qu'il ne s'agisse du même royaume doté de 2 noms au fil du temps, selon la capital, Kadesh ou Qatna qui est tout proche (~

40km)). Il est à noter que ces deux royaumes, malgré le soutien d'autres factions Canaanéennes, tomberont aux mains des Égyptiens en 1482 av. J.-C. (ou en 1479 ou 1457 av. J.-C.), lors de la bataille de Megiddo (en dehors de la ville, suivie d'un siège de 7 mois), la première bataille à avoir été enregistrée dans ce qui est accepté comme être un détail relativement fiable, selon les sources Egyptiennes, qui rapportent également le premier «décompte de corps» (nombre de morts) pour une bataille de l'Histoire.¹¹

* *Kadesh sera plus tard connue par «Laodicea ad Libanum» et plus tard par «Tell al Nabi Mendo». «Laodicea ad Libanum» contraste avec «Laodicea in Syria» (ou «Laodicea ad Mare»), l'actuelle Lattaquié en Arabe Latinisé et précédemment Ramitha, de son nom Canaanéen. Le nom contraste également avec «Laodicea en Phénicie», le nom Grec utilisé pour Beyrouth après avoir été reconstruite suite à sa destruction par Tryphon en 140 av. J.-C., les locaux ayant utilisé «Laodicea à Canaan», noms qui resteront en usage jusqu'en 64 av. J.-C., quand les Romains utiliseront à nouveau le nom Canaanéen, bien que Latinisé, Berytus, la coiffant par le titre «Colonia Iulia Augusta Felix Berytus», et plus tard par le titre de «Mère des Lois» en 14 av. J.-C. Et «Laodicea ad Libanum» (ad = «à» en Français) prouve que le Liban en tant qu'entité géographique s'étend par sa Békaa aux villages «Libanais Chiites» en Syrie (et pas plus!) selon la pure démarcation géographique, comme nous le verrons, et d'où les Chiites se seraient installés au sein de toute la zone entre les deux chaînes de montagnes, jusqu'à la disparition de ces deux au nord.*^{11,12}

D'autre part, il n'existe aucune preuve scientifique d'attaque du roi de Sidon Zimrida sur Tyr vers 1375 av. J.-C., ni du siège d'Arwad sur Byblos, ni de la destruction de Byblos par les Amorrites avec le soutien d'Anfeh, ni des Canaanéens en général soutenant les Assyriens lors du siège de Tyr entre 726 et 722 av. J.-C., mais il existe des données sur la position de certaines villes supportant des envahisseurs contre d'autres villes (nous mentionnerons les (seulement 2) incidents plus bas).

Enfin, rien ne prouve l'arrivée et l'infiltration de tribus Perses, Arméniennes, Arabes, Grecques ou Kurdes à Tripoli ou ailleurs avant la conquête Musulmane et leur intégration au sein des Canaanéens, et rien ne prouve que l'empereur Byzantin Justinien II ait amené des habitants Balkans au Liban ou que le Calife Abd al - Malik bin Marwan ait amené des Nabatéens à la Békaa ou que Muawiya ait amené des tribus Perses à Tripoli, Baalbeck et Kesrouane. De même, rien ne prouve une infiltration Nabatéenne et puis Ghassanide de la Békaa, de Wadi al - Taym et du Mont - Liban sud.

Un dernier mot sur la question de l'accent que nous avons mis sur le nationalisme Canaanéen, selon l'aspect scientifique: la première question est de savoir comment avons - nous pu connecter les Canaanéens aux Chrétiens Roums et Maronites (et ainsi aux Protestants et Latins) du Liban (et d'Arwad / Tartous), mais pas aux Musulmans Libanais ou résidents des pays voisins (Chrétiens et Musulmans)?

Premièrement, et simplement, la religion (y compris le concept de non - croyance) fait partie entité culturelle, même si elle occupe une place importante et parfois la place majeure. Ce qui est Canaanéen ne peut être remplacé par "Chrétien" mais ce qui est "païen" peut, par exemple. Pour anticiper la question de l'Islam et du Judaïsme spécifiquement, nous dirons: l'Islam et le

Judaïsme sont chacun «une religion et mondanité» par définition, et non d'une religion. Le terme «Juif» équivaut à «Israélien» (au sens social et non au sens administratif en tant que nationalité Israélienne), qui est un surnom à «Hébreu». Et les Juifs / Hébreux / Israéliens sont un peuple, une oumma (Oumma = peuple en Arabe). Et le terme «Musulman» implique rejoindre la Oumma Musulmane, signifiant le «peuple» Musulman selon la jurisprudence Islamique. Et l'Islam a aboli les concepts de «peuple Syriaque, Assyrien, Copte, Himyarite, Perse, Turc, Berbère / Amazighe...» en raison de l'imposition de l'Islam d'une mondanité (les détails de la vie quotidienne et de la langue...) en plus de la religion, ce qui changea les cultures des individus convertis de ces peuples. Il n'y a donc pas de Musulmans - Coptes et de Musulmans - Assyriens. Mais dans les zones éloignées du centre, l'Islam n'a pas été en mesure de réfuter tout ce qui l'a précédé, d'où l'on note les termes «Musulman Perse», «Musulman Kurde» et «Musulman Indonésien», et depuis la Renaissance Arabe, «Musulman Arabe»... car les Musulmans ne sont pas en train de pouvoir donner la priorité à leur islamisme au lieu de leur ethnicité, malgré que leurs cultures soient composées en leurs majorités d'éléments communs Musulmans... et nous y reviendrons à tout cela plus tard.

Mais le Christianisme est entré au sein des peuples et des civilisations, mais il n'a pas imposé, et n'a même pas proposé, ce qui pourrait annuler leur héritage culturel et civilisationnel, en termes de "mondanité"; et si ceci arriva dans plusieurs aspects culturels, ceci fut par transgressions de l'Eglise de l'essence du Christianisme. Un certain nombre de Chrétiens et de Musulmans peuvent s'opposer à cette affirmation, et la réponse réside dans le renvoi aux déclarations et à la biographie de Jésus de Nazareth dans les quatre évangiles (les épîtres sont le point de vue de l'Église primitive) pour les premiers et les paroles de Dieu et de son Prophète et la biographie de ce dernier dans le Coran et les hadiths (du moins ceux convenus) et la biographie prophétique.²³

Deuxièmement, l'Histoire montre que la civilisation Canaanéenne persista avec les Canaanéens du Liban (et d'Arwad / Tartous) après environ 1190 av. J.-C., alors qu'il n'y avait plus de Canaanéens en Palestine (les Palestiniens Chrétiens sont des descendants des Nabatéens - nous y reviendrons), et que les Canaanéens du nord - ouest de la Syrie s'étaient organisés en Peuples culturellement indépendants même s'ils furent quasi - Canaanéens de culture: ceci dit en vertu des informations disponibles; rien n'empêche que les Chrétiens de tout le nord - ouest de la Syrie soient considérés comme Canaanéens au vrai sens du terme, et rien ne changera dans ce cas, et nous voici en train d'inclure ceux d'Arwad / Tartous. Pour compléter la question principale, l'identité Canaanéenne n'a pas continué avec les Canaanéens Chrétiens qui sont devenus Musulmans.²³

Par conséquent, le facteur religieux n'annule pas son homologue civilisationnel (tant que non lié à une mondanité), et le destin a voulu que ceux continuèrent sans quitter ledit orbite civilisationnel sont ceux qui sont aujourd'hui les Maronites et les Roums Libanais (et les Protestants et les Latins) (et ceux d'Arwad / Tartous).²³

La deuxième question qui se pose est de savoir dans quelle mesure les Maronites et les Roums (et les Protestants et les Latins) sont liés aux Canaanéens en termes de forme et de contenu. Là réside le problème, à savoir de considérer que ce qui est Canaanéen a disparu et a été remplacé par ce qui est considéré Maronite et Roum, plutôt que de considérer le concept d'une évolution qui

est en droit de ne pas beaucoup ressembler à ses anciennes versions; le Canaanéen au temps du Jésus de Nazareth ressemblait - il à son ancêtre de 3000 av. J.-C.?

De même, un autre problème réside dans la considération que la non - utilisation du nom implique un changement de la collectivité. Le droit est là tant que l'Histoire ne prouve pas le contraire, mais en plus le prouve clairement. Par conséquent, la civilisation évolue (avance ou recul), et ne reste pas statique au cours de l'Histoire. Cela fait de tout ce qui est considéré comme «Libanais», ayant ainsi son origine au sein de la communauté «Chrétienne», même si aujourd'hui ayant pénétré les cercles Musulmans, scientifiquement une évolution du Canaanisme: le hommos,* la mankoushi, le mézé, la mouneh, la dabké (prise des Mardaïtes), le zagal (dont Aataba et Dal`ouna), le vin, l'arak, l'huile (le régime Méditerranéen faussement attribué aux Grecs)... Tout cela sachant que deux liens additionnels avec les ancêtres sont la langue et le Cèdre, et ces deux sont de loin les plus importants...

* NB: *il n'y a aucune preuve que le hommos (pois - chiches) soit spécifiquement d'origine Libanaise / Canaanéenne, et il n'est certainement pas Israélien / Juif, vu que la partie de leur mondanité qui fut hors du scope de la charia ne fut que Canaanéenne dans le temps; pour le moment il est simplement Moyen Oriental.*

La langue sera élaborée ci - dessous, et le Cèdre* est sans aucun doute un sujet de sainteté depuis l'ère pré - Torah jusqu'à présent pour les Chrétiens. Et il est à noter que la manière dont les Musulmans sont associés à la langue parlée sera également expliquée ci - dessous, et que le Cèdre ne les a jamais intéressés au cours de leur Histoire, et ils ne l'ont même pas voulu sur le drapeau Libanais (et ils ont raison de ne pas s'y intéresser) et ont été forcés de l'accepter à contrecœur (et comme moyen de manœuvre pour la bourgeoisie).²³

* [Q5b *Les Cèdres du monde entier sont divisés en 6 variétés. Toutes ont poussé dans plus d'un endroit dans le monde, à l'exception de la variété "Libani" qui n'a poussé qu'au Liban (et non en Turquie, Syrie et Chypre, tel prétendu). Au Liban, l'une des cinq autres variétés, l'Atlantica, a poussé, au Barouk et au Mont Sarione (Hermon / Cheikh), et une autre, la Brévifolia, au Barouk. Les "Libani" se sont développés sur les versants occidental et oriental des monts Makmell, Mnaitra et Sannine. Et rien n'indique qu'il y ait eu des Cèdres dans la section nord de la chaîne orientale.*]¹

*Et le Libani est l'une des deux variétés qui ne poussent qu'à plus de 1900 mètres d'altitude (et atteignent les plus hauts sommets) et l'une des 3 variétés qui vivent plus d'un millier d'années et ce sans plafond (le Cèdre le plus ancien du Liban dans la forêt des Cèdres aurait aujourd'hui 6800 ans selon une délégation Japonaise), et dont les cônes pointent vers le ciel, "assis" sur les branches, et qui s'élèvent à 50 mètres (le maximum pour les cèdres). De plus, il s'agit de la seule variété qui possède non seulement un bois solide tout comme toutes les cinq autres variétés, mais un bois qui est hyper - solide (pesant 2,4 fois plus que le chêne), et il est la seule variété imperméable et la seule (ou peut - être avec la variété Blanche - le Cèdre Blanc) dont un morceau de bois dégage son parfum éternellement, scientifiquement qualifié de "puissant" contrairement aux autres (sauf si de la gomme se produit sur sa surface, et enlever cette gomme permet à nouveau au parfum de se dégager, ou si il est sujet aux intempéries), et la seule dont la couleur est "vert foncé éternel" au lieu de "vert clair éternel".*¹

Et la croissance du Libani est plus lente que celle des autres variétés et il faut 12 ans pour qu'il commence à s'élever et 40 ans pour commencer à lancer des semences, sachant qu'il n'atteint à ce stade qu'à peine quelques mètres de haut. En plus, il ne peut entamer un processus de fertilisation qu'une fois chaque 3 ans. Ses racines sont énormes, car il pousse sous terre autant qu'il pousse au-dessus d'elle. Et il atteint plus tard après 500 ans la hauteur de 50 mètres.¹

À partir de là, nous comprenons la quasi-disparition des cèdres, ces montagnes, telles nous les connaissons arides aujourd'hui, ayant été complètement vertes. Et la forêt actuelle à Bcharreh existe toujours suite à une décision de l'Eglise de la respecter, décision qui vint à un moment très crucial. Ceci dit, deux ordres supplémentaires furent émis pour la protection des Cèdres, l'un par l'empereur Romain Hadrien en 135 ap. J.-C. et l'autre par la reine du Royaume-Uni Victoria en 1876 avec la décision de construire une clôture autour de l'actuelle forêt de Cèdres de Bcharreh.¹

Le nom de la forêt de Cèdres a été mentionné 12 fois dans l'épopée de Gilgamesh (écrite entre 1600 et 1155 av. J.-C.), et le nom du Cèdre figure environ 75 fois (selon les traductions) dans la Torah dans 18 livres.¹ Le bois du Cèdre "Libani" fut donc utilisé comme gage de cadeaux de luxe, pour construire des navires et pour construire le premier temple à "Dieu", le temple de Jérusalem pour les Juifs, au modèle selon lequel les églises seront construites ultérieurement, surtout en ce qui concerne l'autel. Sa gomme fut utilisée comme encens et son huile contre les moisissures. Et son produit liquide dit "Cédaria" fut utilisé par les pharaons pour la momification. Et les Romains aristocrates utilisaient le bois pour leurs meubles. Depuis le Christianisme, il a été utilisé pour construire de nombreuses églises à l'Est et en Europe et pour sculpter des statues de saints. L'on dit que Jésus de Nazareth s'est transfiguré sur le mont Makmell avec la désignation ultérieure de la forêt des Cèdres comme "Forêt des Cèdre du Seigneur" (ceci dit, au côté d'une autre cause suggérée, celle du fait des cônes qui pointent vers le ciel), mais les données les plus pratiques indiquent la transfiguration entre les Cèdres du mont Sarione (c.à.d. Hermon ou Cheikh) (la sainteté reste la même pour les Chrétiens mais le lieu géographique diffère).¹

Ainsi, la sainteté du Cedrus Libani a continué avec les Canaanéens après qu'ils aient embrassé le Christianisme (essentiellement avec les Maronites), et elle a été adoptée par le patriarche Jean - Maron 1^{er} après que les Canaanéens de la montagne aient adopté le nom "Liban" pour leur nationalisme face à la conquête Musulmane. De là les icônes de Jean - Maron 1^{er} et le blason Maronite démontrent un Cèdre (et une tour, symbole de la résistance militaire). Et cette sainteté persista avec les "Secrétaires du Temple du Cèdre" (vers l'année 930). Et elle arriva avec tout l'héritage Canaanéen - Chrétien jusqu'à la période de la fondation du Grand Liban, puis de son indépendance, où les Chrétiens ont insisté pour que le Cèdre figure sur le drapeau Libanais,¹ et ainsi fut-il sur le passeport et les bérets des soldats Libanais, et les avions des lignes aériennes nationales et partout où le notons, symbole de la République.^{9 Q5b]}

Ces liens s'ajoutent aux liens d'héritage d'un comportement socio-culturel, y compris la capacité de s'adapter socialement facilement en tant qu'étrangers et la capacité d'innover lorsque la possibilité est disponible. L'innovation n'implique pas une supériorité constitutionnelle cérébrale d'un Humain vis-à-vis d'un autre mais son développement de circonstances sociologiques, religieuses et convictionnelles qu'il légue et qui lui fournissent l'opportunité si les

circonstances historiques et géographiques lui sont favorable de même. Et l'on note de rares Musulmans qui sont des descendants du Liban - région puis république - (nous disons "rares" en tenant compte du fait qu'ils constituent 20% des descendants), et qui ont excellé en Occident, et le plus célèbre d'entre eux fut Hassan Kamel al - Sabbah, mais leur innovation ne se produisit pas au sein de leur courant mondial, mais au sein de l'autre courant (dit Occidental) lequel ils embrassent en termes de pensée, même s'ils restent sur leur Islam, qu'ils vivront alors "superficiellement" par rapport à ce qui est exigé des Musulmans (nous le disons avec amour uniquement pour que le discours soit sans failles).*

* *La révolution scientifique médiévale qui s'est produite au sein du monde Musulman a été principalement propulsée par des peuples dont les sociétés qui furent Islamisées mais avaient encore conservé une partie de leur héritage socio - culturel pré - Islamique (principalement Perse et Berbère), dont la rationalisation, qui est contradictoire à l'Islam dès lors que le dilemme se pose, vu que ce qui est divin doit être appliqué. Ainsi, bien que maintenant l'Islam se vante du fait que ces personnes étaient Musulmanes, il est intéressant de savoir que des dizaines de ces personnes ont été traitées comme des infidèles (conformément aux enseignements de base de l'Islam qui tiennent jusqu'à nos jours malgré différentes écoles et courants, enseignements que nous respectons avec amour au nom de "Liberté de croyance"),* leurs livres ont été brûlés et ils ont même été torturés et tués** parce que leurs travaux scientifiques contredisaient la théologie Musulmane et sa doctrine, qui ont finalement eu le dessus, aidées par la chute des Abbasides en 1258 au - devant des Mongols.*

Bien sûr, Galilée, Copernic, Darwin, Newton, Descartes et Voltaire et d'autres ont également été traités comme des hérétiques, mais aucun à notre connaissance n'a été exécuté sauf Giordano Bruno en 1600; la condamnation à mort de Galilée n'a pas été appliquée; Descartes a échappé à l'empoisonnement (nous sommes concernés ici par les personnalités scientifiques qui ont été touchées par l'Inquisition et non celles accusées d'hérésie religieuse pure). Mais surtout, les traiter comme des hérétiques par l'Église était étranger au crédo Chrétien, et l'Europe a réussi à se libérer, bien que par effusion de sang, et bien qu'elle se soit éloignée du Christianisme dans son ensemble sans pouvoir faire la distinction entre le crédo Chrétien et les aberrations de l'Église, et elle s'est libérée des liens de l'Église quant à son implication dans la science et le fait de la mélanger avec la théologie, cela dit avec tout le respect au rôle de l'Église, même s'il n'aurait pas dû être le sien, dans la promotion de l'éducation et de la science.

Donc pour conclure, il est reconnu et accepté que la mémoire collective Musulmane oriente toujours les efforts des Musulmans vers le respect de leurs textes sacrés dans leur vie quotidienne, consacrant un temps excessif à l'étude des phénomènes sociologiques actuels quant à leur acceptation ou non par l'Islam*** et étant prudents quant à s'engager dans une pensée scientifique qui pourrait offenser les Écritures, et ils peuvent facilement retirer l'étiquette "Musulman" de celui qui s'égare à leurs yeux. Même les scientifiques Musulmans les plus éminents ont un seuil qu'ils se promettent de ne pas franchir s'ils sont vraiment Musulmans.

* Farabi, Razi, Jahiz, Ibn Sina (Avicenne), Ibn Rushd (Averroes), Ibn al - Raoundi, Abbas Ibn Firnas, Ibn Battuta, Kindi, Ya`coubi, Ibn al - Haythem, Ibn al - Nadim, Mas`oudi, Khwarazmi, Abu al - Alaa' al - Ma`arri, Jaber bin Hayyane, Ghazali, Abu Faraj al - Isfahani, Nasir al - Din al - Tousi, Ibn al - Farid, Abou Bakr Ibn al - Arabi, Thabit Ibn Qurra, Ibn Tufayl, al - Asqalani, al - Nawawi, al - Kawakibi, Rabi` al - Adawiya, al - Majriti, al - Tawhidi (...?)

*** Al - Hussein bin Mansour al - Hallaj, Ibn al - Muqaffa` , Bashar bin Burd, Ibn Baja, Tabari, Suhrawardi, Ja`d bin Dirham, Lissane al - Din al - Khatib (...?)*

N.B.: Ne furent pas mentionnés: Salman al - Farisi: exécuté parce qu'il était Chiite; al - Mutanabbi: conflit personnel; al - Munammar: parce qu'il était Sunnite au sein des Fatimides; Abu Nawwas: à cause de ses poèmes libertaires; Ahmad bin Nasr al - Khuza`i: tué par les Mu`tazila au cours de leurs 15 années au pouvoir.

**** L'Église le fait toujours, mais sans excès, et bien qu'à l'encontre de la doctrine et du crédo Chrétien de base, et bien que se «modernisant» constamment au minimum requis, "modernisant" car elle a du mal à ne pas le faire au risque d'être négligée par ses adeptes - cela s'explique par le fait que ses enseignements sont étrangers au noyau du Christianisme tel que défini par Jésus, et "minimum" car plus que ceci lui fait perdre sa crédibilité. Elle aurait dû se concentrer sur les messages de Jésus et ne pas se mêler en forçant l'héritage sociologique biblique, héritage Hébreu - partiellement pris des anciens Canaanéens, sur ses adeptes appartenant à nombreux horizons culturels qui, encore plus, sont dynamiques et évoluent avec le temps.*

Et il y a la capacité de parler facilement différents dialectes et accents avec les étrangers (Arabes et Occidentaux) au Liban, la tendance à l'indépendance héritée des royaumes qui ont refusé de s'unir sous l'autorité d'un seul roi (sans compter que les rois locaux (le roi de chaque royaume) ne détenait pas le pouvoir absolu comme les pharaons), le rejet de la violence (où l'Histoire ne mentionne aucune campagne militaire en dehors de leur territoire (ici nous mettons les Hyksos de côté et nous les abordons ci - dessous)) malgré la possession de chaque ville d'une armée et leur établissement sur de vastes régions de la Méditerranée et de la Péninsule (ultérieurement appelée Arabe), et enfin, et malheureusement, dit - on la tendance des combats internes, qui est l'inconvénient de l'indépendance avancée, sachant que les combats internes n'épargnèrent aucun autre peuple qui exista, et en plus étaient nettement moins fréquents au sein des Canaanéens relativement à leur étendue temporelle et leur haut degré d'indépendance.*

* [Q45a] *Une image errant sur la toile indique que «la classe politique de 1943 a secrètement déclaré allégeance aux représentants du gouvernement de Vichy (c.à.d. les alliés aux Allemands) au Liban, tout en contactant simultanément les représentants de de Gaulle, en recevant de l'argent de tout le monde, en vendant tout, et en s'accusant mutuellement de trahison». Indépendamment de la vérité, des commentaires ont été faits à ce que ce comportement est un héritage Phénicien, et donc que «rien étonnant» là - dedans.*

Note: Canaanéens = Phéniciens (qui est l'exonyme Grec et donc l'exonyme Occidental aujourd'hui). Ce qui suit est notre réponse sur un des réseaux sociaux.

Pour la sincérité historique, nous devons éclaircir un point qui a été ancré dans les esprits en raison des analyses du siècle dernier. Ici, nous voyons chaque personne contacter deux côtés. Et quand vous êtes le plus faible, c'est soit cela ou être écrasé. Il n'est pas faux de faire une manœuvre politique pendant une période pour survivre, c'est le B.A. BA de la politique. Le problème est quand vous faites cela et que votre intention est mauvaise et que vous vendez votre peuple en tant que politicien et devenez riche par corruption, comme cela se passe aujourd'hui et dans les jours de Vichy, si l'histoire serait vraie.

Quant aux Canaanéens, ils n'ont jamais fait quelque chose de semblable. Ils déclaraient leur loyauté chacun d'un côté et c'est tout. Bien sûr, on se retrouvait avec la destruction d'un autre royaume malgré tous étant le même Peuple. Combien c'était moral, voilà une question, mais

c'est un autre sujet, mais je vais l'aborder. Mais jusqu'ici, le comportement Libanais d'aujourd'hui ne ressemble en rien à celui des Canaanéens non pas parce qu'ils plaignent l'allégeance à deux partis pour passer un cap (les Canaanéens auraient pu le faire ou peut - être le firent - il), mais parce qu'ils sont corrompus. Les Canaanéens étaient au «paradis», il y avait du travail pour tout le monde, et ils n'étaient pas esclaves, ça c'est sûr, donc les gains étaient les leurs, eux la population générale (au moins dans une grande proportion).

Toujours avec les Canaanéens, le fait que leur intérêt était économique - culturel et non militaire et le fait qu'ils avaient un haut degré d'autonomie en tant que peuple s'est terminé par le fait qu'ils ne se sont pas unis en tant qu'empire unitaire, et plus encore, en tant que n'importe quel empire (quel que soit le système politique) visant à occuper le monde; donc la cause n'est pas une histoire de rivalité dans le sens superficiel, mais une «rivalité» résultant de la conscience de l'indépendance, sachant que l'indépendance est une arme à double tranchant, comme la situation des Chrétiens d'aujourd'hui par rapport à celle des Musulmans dans le pays et c'est quelque chose de bien connu; et même leurs rois n'ont pas été déifiés comme en Assyrie, en Egypte et d'autres; et les citoyens n'étaient pas des "esclaves" de leur roi comme d'autres. Ils ont été les premiers à établir la tendance à l'indépendance de l'Homme en tant qu'individu. Le Sénat et le "parlement" de chaque royaume pour limiter le pouvoir du roi ont été le début de la démocratie que les Grecs disent avoir inventée, alors qu'en fait ils l'avaient prise d'ici tout comme l'alphabet et la mythologie, et plus tard les Romains ont pris de la Grèce et de Carthage. Ainsi, nous avions plusieurs royaumes. Ils ont donc suivi, sans doute involontairement mais spontanément, la stratégie d'«immunité du troupeau». Dans les valeurs de l'Humanité d'aujourd'hui, nous considérons cette tactique ne pas être chevaleresque, nous vivons tous ou nous mourons tous, mais la loi de la nature le permet. Sinon, ils auraient disparu depuis leurs débuts.

Je ne défends ni ne condamne, je ne fais que décrire. Mon but n'est pas de justifier le comportement des Canaanéens, mais ces idées sont pour tous. Pas une seule fois ils ne se sont affrontés en dehors du Liban, même si chaque royaume avait ses villes en Méditerranée, et les quelques affrontements (environ 5) parmi eux au Liban (outre l'arrivée d'une nouvelle occupation - qui sont deux) ne sont pas tous scientifiquement prouvés, et encore plus s'étendent sur 1000 ans.

Et quel est le problème s'il y avait eu quelques affrontements et plus que ceux - ci? L'Homme est l'Homme, où qu'il soit, mais le nombre d'affrontements est insignifiant par rapport à la période quand les Grecs s'écrasaient continuellement les uns les autres depuis les généraux d'Alexandre et ce le long de 200 ans jusqu'à ce qu'ils soient tombés, et à la période où les Romains au moins depuis les jours de Jules César et Marc Antoine en plus de ce qui s'était passé avant, et après continuellement pendant 200 ans jusqu'à l'unification de Constantin en 313 et pour re-finir divisés en deux Etats en l'an 395, et à la période des Iraniens (Perses, Mèdes, Parthes...), et à l'ère de l'Etat Islamique (3 des 4 Califes Rachidounes ont été assassinés, les Omeyyades ont été anéantis par les Abbasides, et les Abbasides se sont dissolus en moins de 100 ans, et les étatlets Abbasides s'affrontant...), et aux Turcs (se souvient - on comment les Seldjoukides se sont constamment affrontés et divisés sur eux - mêmes en étatlets progressivement de plus en plus petits?).

Et même à l'époque des premiers Canaanéens, des conflits internes se produisaient dans tous les empires de l'époque, mais se limitaient aux membres des dynasties (Assyrie, Babylone, pharaons), parce que le peuple n'avait pas de mot, comme nous l'avons dit. Par conséquent, tout

conflit possible ne pouvait point se cristalliser en tant une guerre civile parce que l'effet était limité seulement au sein des familles royales; nous devons lire un peu et penser calmement. Même l'Etat Ottoman ne s'est pas divisé (avant la séparation tardive de Muhammad Ali) parce que les fils de chaque sultan pratiquaient le fraticide (tuant leurs frères), chose qui a été approuvée pour limiter l'effusion de sang interne parmi les soldats Ottomans quand chaque partie de l'armée se rangeait du côté d'un frère (ce qui a persistait (presque) de 1451 à 1603).

Tout cela signifie que les Canaanéens ont eu le moins d'affrontements internes dans l'Histoire parmi tous les peuples!

En ce qui concerne l'immigration et l'oubli de la patrie, nous devons savoir que l'étain de Grande - Bretagne et l'ivoire de l'Inde et tout le reste entre ceux - ci venaient à travers environ 100 colonies au Liban pour être fabriqués et réexportés à travers ces mêmes colonies. Ce fut le cas à partir de 1500 av. J.-C. jusqu'à l'époque des Romains (200 ap. J.-C.). Seule Carthage (fondée en 814 av. J.-C.) a rejoint les villes de Canaan, après 600 av. J.-C., comme centre, puisque désormais un royaume capable de jouer ce rôle des royaumes à Canaan.

Et quant au "show - off" (le "m'as - tu - vu"), vous voulez un peuple esclave qui pense au "show - off"? Le "show - off" était seulement pour les rois, les pharaons et les empereurs, à l'exception des Canaanéens, il était pour le peuple aussi!

Et puisque toute personne généralement aime l'argent et la possession, tant qu'il n'est pas esclave, sûrement il se soucie d'amasser...

En ce qui concerne les colonies, peu (et en principe le seul cas dans l'Histoire de l'Humanité) de colonisations aussi importantes que celle des Canaanéens furent établies sans aucun affrontement (hormis un en Sicile) et en plus avec respect des locaux jusqu'au point de s'être dissous en eux, et encore plus, tout en ayant eu de tels effets commerciaux et culturels positifs. Et comme nous l'avons dit, ils n'ont jamais oublié la patrie qui est restée le principal et encore plus le seul centre (sauf plus tard Carthage).

L'échec au Liban aujourd'hui est politique. Avec tous les maux du Maronisme politique (qui ne sont pas nombreux), le Maronisme a été un grand succès, sans donner tous les exemples ici. Il est assez de citer le titre de la Suisse d'Orient et une réserve d'or, et aucune dette, avec 2,76 LL pour 1\$, un passeport respecté, la première compagnie aérienne commerciale et la première force aérienne au Moyen - Orient, en plus d'une démocratie jusqu'au point d'un candidat à la présidence perdant par une mi - voix!

Enfin, payer un tribut afin d'éviter une bataille militaire n'est pas une honte tant que vous avez bon cœur et que vous n'êtes pas intéressé à occuper les autres et donc que vous n'avez pas travaillé sur l'établissement d'une force qui puisse résister au pouvoir des autres qui cherchent l'occupation parce que vous êtes centrés sur l'économie et la culture, tant que votre résistance vous effacera de l'existence et aussi tant qu'il n'y a pas de danger sur votre liberté identitaire et culturelle. Vous faites l'équilibre entre le profit et la perte de résister, et à tout moment approprié, vous pouvez effectuer votre manœuvre.

Quoi qu'il en soit, j'aurais bien voulu qu'on soit comme les anciens Canaanéens, nous gagnerions beaucoup plus que nous perdrions!

Avant la fin de cette section, il est important de noter quelques - uns des plus éminents Canaanéens de l'ère antique, qui (nous le répétons) sont connus sous le nom "Phéniciens" dans le monde Gréco - Romain, et dont les prénoms sont Grecs ou Romains en raison de l'influence

culturelle de ces deux entités pendant cette époque, tout comme de nos jours de nombreux Canaanéens (voulant dire Canaanéens Chrétiens) portent des noms Occidentaux (Steven, Thierry).* Et certains d'entre eux vécurent en Grèce et devinrent Grecques tel la diaspora Libanaise fait actuellement à l'étranger. Et le but de ce paragraphe, qui n'aura pas d'analogie dans la section des "Arabes", est de corriger la dissimulation d'identité qui s'est produite. Et l'absence d'un paragraphe analogue dans la section des "Arabes" revient franchement au fait que l'identité des Arabes n'a jamais été dissimulée.

* *Et nous ne parlons pas des noms Canaanéens ou Canaanéens - Chrétiens Arabisés (ou utilisés par les Musulmans) ou Occidentalisés tels Youssef et Mariam / Joseph et Marie; et nous notons que la quasi - totalité des noms Arabes sont d'origine Canaanéenne.*

- *Mochus, (date de naissance inconnue, mais avant 500 av. J.-C.), apparemment père de la théorie de l'atome, est né à Sidon. Leucippe est largement crédité d'avoir été le premier à développer la théorie de l'atomisme, bien qu'Isaac Newton ait préféré créditer Mochus (qu'il croyait être Moïse de la Bible) en se basant sur Posidonius et Strabo. D'autres personnalités éminentes récentes s'alignent également avec Newton (John Selden, Johannes Arckerius, Henry More et Ralph Cudworth).*¹¹

- *Thalès (du théorème de Thalès), né à Tyr, vers 624 (ou 636) av. J.-C.; "Thales, membre de la famille Thelides, descend en ligne directe d'Agenor, roi de Tyr et Cadmus", Hérodote, 5e c. av. J.-C.. Comme l'a noté Diogène Laërtius, biographe des philosophes Grecs (3e c. ap. J.-C.), "Thales a été enregistré en tant que citoyen de Milet" (ville de la côte ouest de l'actuel Turquie, de la Grèce antique, précisément l'Ionie). Thalès a également imaginé le système fédéral, que les Ioniens ont refusé de mettre en œuvre et ainsi, désunis en tant que confédérations, ils tombèrent face aux Perses (apparemment, il ne l'a pas proposé aux Athéniens, qui sont tombés aux Macédoniens beaucoup plus tard en 338 av. J.-C.).*¹¹

- *Pythagore (du théorème de Pythagore) est né en 570 (ou 540) av. J.-C. d'un père Canaanéen du sud du Liban et d'une mère de Samos (une ville Grecque).*¹¹

- *Euclide, né à Tyr, vers 360 (ou 325 ou 306) av. J.-C., est considéré comme le fondateur de la géométrie. Alors que les Grecs l'appelaient Euclide le Tyrien, en référence à sa ville natale Tyr, certains sont venus à le nommer Euclide d'Alexandrie en raison de ses longues années d'enseignement dans cette ville.*¹¹

- *Zénon (Zéno, Zeinoun) est né en 336 av. J.-C. à Tyr ou dans la colonie Canaanéenne de Citium (ou Kitium) (Larnaca aujourd'hui) de parents Canaanéens de Tyr. Il a enseigné sa philosophie à Athènes. Il mourut en 262 av. J.-C.*¹¹

- *Marinius, né à Tyr en 100 ap. J.-C., a été le fondateur de la géographie mathématique (utilisation des maths en géographie). Il fut le premier à proposer la latitude et la longitude, à estimer la circonférence de la Terre (il eut 33,000 km au lieu de 44,000) et à montrer la Chine sur une carte en cette partie du monde.*¹¹

- *Aemilius Paulus Papinianus est né à Emessa (Homs) (donc quasi - Canaanéen) en 142 ap. J.-C.; il enseigna à la Faculté de Droit de Beyrouth avant de devenir le conseiller personnel de*

l'empereur Romain d'origine Canaanéenne Septimius Severus. Il était l'un des 5 meilleurs juristes de l'Empire Romain. Caracalla, fils et successeur de Septimius, tua son frère et Papinianus pour s'emparer du trône en 212.*

**Septimius Severus est né en Libye, son père était Punique (donc de descendance et de civilisation Canaanéennes, et peut - être aussi partiellement Libyen); sa mère était Latine; sa dynastie gouvernera Rome, en commençant par lui, de 193 à 235.¹¹*

- Ulpianus (Gnaeus Domitius Annius Ulpianus) est né à Tyr en 170 ap. J.-C.; il succéda à Papinianus à la Faculté de droit de Beyrouth, puis comme conseiller de l'empereur Romain d'origine Canaanéenne Alexandre Severus (d'Arqa, au Akkar). Après Ulpianus (et certes avec les efforts de Papinianus), Beyrouth fut connue comme "Mère et Nourricière des Lois". Il meurt en 223 ou 228.*

**La mère de l'empereur Alexandre, Julia Avita Mamaea, était originaire d'Emessa (Homs). Alexandre a été un successeur dans la famille Severus puisque Septimius Severus (le Canaanéen Punique de son père) était le mari de la tante maternelle de sa mère (ce qui signifie que Caracalla était le cousin de sa mère).¹¹*

- Porphyre est né à Tyr, vers 233 ap. J.-C. (et non pas av. J.-C.) (il meurt en 305) et a été nommé Malchus ou Machos ou Mochos (ce qui nous rappelle de Mochus cité ci-dessus) (Malek) à la naissance, ce qui signifie «roi» en Canaanéen. Il a grandi et étudié à Tyr, avant de s'installer à Athènes à 21 ans. C'est à Athènes qu'un de ses professeurs, Cassius Longinus, l'a nommé Porphyrius, signifiant "vêtu en pourpre", en référence à ses vêtements pourpres royaux Canaanéens. Il a déménagé à Rome quand il avait 30 ans. Sa contribution la plus influente fut l'"introduction aux catégories" dans le Néoplatonisme, qui, en passant, semble avoir eu une influence sur la doctrine Musulmane (Soufisme). Cependant, en tant que Païen impliqué dans le Gnosticisme Chrétien, l'Église lui brûla 15 de ses livres en 435 et 448 (ou 488 ?).¹¹

- Quant à Cadmus, il est le fils du roi Agenor et de la reine Telephassa de Tyr, et frère de Phoenix, Cilix, Thassos et Europe (son nom en Canaanéen étant `ourouba ou `arouba (3ourouba ou 3arouba)); il alla chercher sa sœur Europe enlevée par le dieu suprême Grec Zeus, portant avec lui l'alphabet Canaanéen qu'il enseigna aux Grecs qui, à leur tour, l'adaptèrent pour former le leur, et est le fondateur de la mythologie Grecque basée sur la Canaanéenne.*

Tout cela semble s'être passé vers 2000 av. J.-C., mais jusqu'à présent il n'y a aucune preuve scientifique de ces personnes, qui restent plutôt une légende. Cependant, les influences religieuses Canaanéennes véhiculées par les marins peuvent être nettement perçues dans la mythologie Grecque (qui est beaucoup plus récente) et donc dans la Romaine. Bien sûr, la mythologie Canaanéenne avait été influencée préalablement par les mythologies Akkadiennes / Sumériennes et Egyptiennes. Puis l'influence s'inversa: de Canaan, le culte de Baal et le reste des dieux s'est répandu en Egypte et toute la Méditerranée depuis 1000 av. J.-C., ainsi qu'en Mésopotamie.¹¹

**«3rb» en Canaanéen ancien (écrit sans voyelles) veux dire «gharb» en Canaanéen moderne et Arabe, soit «ouest» en Français; cf. la section sur les Arabes. «3rb» signifie aussi «entrer» ou «introduire» et figure aussi métaphoriquement à Ugarite dans le cadre matrimonial (homme introduisant une demoiselle dans son manoir). Mais "ouest" fut une métaphore (entrée du soleil "dans la mer"), ou l'inverse. Et le terme «`aroubon (3aroubon)» (pluriel: `orobon) en Arabe est*

un adjectif pour les femmes et désigne la femme qui sait se faire aimer par son homme, lui faire plaisir (traduit par «aimante» ou «gracieuse» en versions latines du Coran) / se faire introduire au manoir. Nous ignorons laquelle de ces deux significations était à l'origine du nom de la princesse légendaire et donc du continent d'"Europe": le fait que le continent se trouve à l'ouest de Canaan ou le fait qu'Europe a été introduite dans le "manoir" de Zeus? La racine est la même.²³

LE PANTHEON CANAANEEN:

Le tableau suivant représente les dieux équivalents parmi les Peuples mentionnés. La source est Wikipédia, de l'article "Interpretatio gracea" (qui signifie "traduction ou explication Grecque" - nous ne savons pas quel contexte est utilisé en Latin). Le tableau d'origine a été simplifié et de rares ajouts ont été apportés. Nous avons remplacé «Phéniciens » par «Canaanéens» sur la base des preuves scientifiques actuelles. Certains noms de dieux apparaissent plusieurs fois. D'autres sources peuvent différer à l'occasion. Il est à noter que le problème El / Yahweh / Elohim est plus compliqué que notre simplification. De ce qui est sûr, la mythologie a été introduite aux Etrusques puis aux Romains à partir de Grèce et de Carthage (qui fut Canaanéenne), et aux Grecs à partir de Canaan. Quant à la mythologie Canaanéenne, une partie est nativement Canaanéenne, étant entrée en Égypte et en Mésopotamie, comme Baal, Hadad et Astarté (qui remplacera Inana (Inanna)), et une partie est entrée à Canaan depuis l'Égypte et la Mésopotamie. Ce travail est très simple par rapport à l'ensemble des panthéons et aux amalgames / confusions qui existent. Une équipe dédiée est nécessaire pour trier et organiser les données. Des noms plus ou moins célèbres ont été mis en avant en gras. Tableau en Anglais.

<u>Greek (Roma-nized)</u>	<u>Roman</u>	<u>Ro-man (Ang-lized)</u>	<u>Egyptian</u>	<u>Sum-erian</u>	<u>Canaa-nite</u>	<u>Functions</u>
Ares	Mars		Anhur	Nergal		<i>war</i>
Demeter	Ceres		Isis			<i>grains, agricultural fertility; Demeter: lit. Earth Mother</i>
Eris	Discordia		Anat			<i>strife</i>
Eros	Cupido / Amor	Cupid				<i>sexual love</i>
Gaia / Gaea	Terra / Tellus			Antu		<i>the earth</i>
Priapus	Mutunus Tutunus / Mutinus Titinus					<i>fertility; livestock; gardens; male genitalia</i>
Uranus	Caelus			Anu		<i>sky</i>

<u>Greek (Roma-nized)</u>	<u>Roman</u>	<u>Ro-man (Ang-licized)</u>	<u>Egyptian</u>	<u>Sum-erian</u>	<u>Canaa-nite</u>	<u>Functions</u>
Adonis / Dionysus / Bacchus	Liber / Bacchus		Osiris	Dumuzid	Adōn Adonis / Tammuz	agriculture; resurrection; wine and winemaking; revelry; ecstasy; Liber: lit. the free one
Athena / Athene	Minerva		Neith, Isis	Inanna	Anat	wisdom; strategy; the arts and crafts; weaving
Rhea	Opis / Magna Mater	Ops	Nut		Asherah	Rhea: lit. flowing. Ops: lit. wealth, abundance, resources.
Aphrodite	Venus		Hathor, Isis	Inanna	Astarte	beauty; sex; love
Phosphorus	Lucifer				Attar	lit. light bearer
Helios	Sol		Ra	Utu	Chemosh(?) (or Shapash)	sun
Zeus	Iuppiter / Iovis	Jupiter / Jove	Amun / Horus / Set	An (later Enlil),* Bel, Ishkur	El / Baal / Dagon / Hadad *	Sky Father; THE supreme deity
Cronus	Saturnus	Saturn	Geb	Ninurta	El *	Time
Asclepius	Aesculapius / Vejovis	Vejove	Imhotep		Eshmun	healing
Hephaestus	Vulcanus	Vulcan	Ptah		Kothar-wa-Khasis	metalwork, forges; fire, lava
Artemis	Diana		Bast		Kotharat	hunting, the hunt; wilderness, wild animals; virginity, childbirth; Diana: heavenly or divine
Heracles	Hercules		Heryshaf		Melqart	Heracles: lit. glory of Hera

<u>Greek (Roma-nized)</u>	<u>Roman</u>	<u>Ro-man (Ang-licized)</u>	<u>Egyptian</u>	<u>Sum-erian</u>	<u>Canaa-nite</u>	<u>Functions</u>
Hades / Pluto	Dis Pater / Pluto / Orcus		Anubis / Osi-ris		Mot	<i>the underworld. Hades: lit. the unseen</i>
Thanatos	Mors		Anubis		Mot	<i>death</i>
Thanatos	Mors		Anubis		Mot	<i>death</i>
Apollo / Phoebus			Horus		Resheph	<i>light; prophecy; healing; plagues; archery; music; poets</i>
					Shahar	<i>Dawn</i>
Hera	Iuno	Juno	Mut, Hathor		Shala	<i>marriage, family</i>
					Shalim	<i>Sunset / Twilight / Dusk</i>
Hermes	Mercu-rius		Anubis, Thoth	Nabu	Taautus	<i>transitions; boundaries; thieves; travelers; commerce; Hermes: poss. "interpreter"; Mercurius: related to Latin "merx" (merchandise), "mercari" (to trade), and "merces" (wages)</i>
Selene	Luna		Isis		Tanit	<i>moon</i>
Poseidon	Neptunus	Nep-tune			Yam	<i>sea; river; water; (for Poseidon and Neptune: horses; earthquakes)</i>

* *El est Yahvé auprès les Juifs et Allah (dérivation linguistique d'El) auprès les Arabes. Elohim avait plusieurs connotations, parfois synonyme d'El, principalement chez les Juifs, parfois à son panthéon, chez les Canaanéens. Dagon (écrit à l'époque comme DGN) est également vocalisé*

comme Dagan. Baal et Hadad (également dit Adad, Adda, Haddad) étaient deux noms pour le dieu de la pluie et de la tempête. Le fait que ce dieu ait été considéré comme crucial pour la vie semble avoir valu à des deux noms d'être utilisés de manière interchangeable avec El, remplaçant même ce dernier la plupart du temps, en particulier Baal. An (plus tard Enlil) le Sumérien sera Marduk le Babylonien.

Enfin, voici une chronologie de Jérusalem et de ses habitants et de ses lieux de culte principaux:

- Cité Canaanéenne depuis au moins 3000 av. J.-C.. «Urchalem» en Canaanéen ancien, et spécifiquement "rshalem"*(avec la lettre "Aïn"),²³ «Ur», la version occidentale de «r», signifiant «terre» et «ville» en Sumérien et en Canaanéen (cf. ci - dessus dans la même section pour les détails linguistiques), et «Chalim» (ou «Chalem») étant le dieu du coucher / crépuscule (et non dieu de l'aube et du coucher, puisque le dieu de l'aube fut Chahar; en effet, Ch-h-r en Canaanéen ancien veut dire S-h-r en Arabe, «juste avant l'aube»). Plus tard, les historiens Juifs diront que "Jérusalem" signifie "la ville de la paix",¹ puisque "Shalim" (actuellement et depuis 500 ans au maximum, de par une Arabisation, étant le nom "Salim") est un nom issu de la racine "ShLM" en Canaanéen ancien (SLM en néo - Canaanéen et en Arabe) (voulant dire «paix »).²³ Cependant, la ville fut nommée pour "Shalim" lui - même, et non pas pour le concept de "paix", et il y avait au sein de la ville un temple qui lui était dédié.¹ Et nous notons que dans la Genèse, il est dit "Melchisedek, roi de Shalem", donc il se peut que le nom de la ville ait été spécifiquement "Shalem" selon le nom du dieu, avec l'ajout de "Ur" analogue à "Ville de Beyrouth".

* Certains suggèrent "Yiroushalem" avec interprétation d'un point de vue Syriaque, puisque "Yer" signifie "lumière", mais le nom précède de 3200 ans la langue Syriaque. Mais il faut dire aussi que "Ur" (et non "r") en Canaanéen signifie "chaleur", et certaines références veulent en ceci une signification de "lumière" - avec le Syriaque adoptant plus tard le mot et ses sens, ce qui peut signifier que le nom signifie "chaleur ou lumière de Chalem". Mais nous n'adoptons pas cette proposition, car l'interprétation ne va pas de pair avec la position du soleil au coucher et de plus, vu la mention de l'existence d'un temple dédié à Chalem et à aucun autre dieu, ce qui encourage l'interprétation de "Ville de Chalem".

- ~ 1800 av. J.-C.: Selon la Torah, Abraham, un Bédouin Canaanéen transitant par le Jourdain, présente le "dixième de tout" à Melchizedek le roi et prêtre suprême de Jérusalem, dont il prend la bénédiction, et se sépare plus tard de sa culture Canaanéenne pour établir une autre culture d'où le peuple Hébreu, également appelé "Israélien", de religion Juive.

- ~ 1005 av. J.-C.: Selon la Torah, sous pression, les Canaanéens de Jérusalem vendent leurs propriétés aux Hébreux et s'installent au Liban, où la civilisation Canaanéenne persiste, après que les Juifs eurent expulsé les Canaanéens de la «future Palestine» en 1300 av. J.-C., à l'exception de Jérusalem qui était restée Canaanéenne. Et en 1003, Jérusalem fut déclarée capital du Royaume Unifié d'Israël après Gibeah (1030) Mahanaim (1010) et Hebron (al - Khalil) (1008).

- 950 av. J.-C.: Selon la Torah, les Canaanéens organisent les plans du Temple de Salomon, transportent le bois de cèdre et les pierres sculptées du Liban à Jérusalem, et le construisent pour les Juifs sur le site supposé de la volonté antérieure d'Abraham d'offrir son fils Isaac comme sacrifice.

- 586 av. J.-C.: Après une attaque Egyptienne en 926 et Assyrienne en 701 av. J.-C., les Babyloniens détruisent complètement le temple.
- 538 - 515 av. J.-C.: Les Achéménides permettent aux Canaannéens de construire le Second Temple pour les Juifs. Il subira une profanation par les Grecs (170 - 142 av. J.-C.).
- 26 ap. J.-C.: D'un point de vue scientifique, où il y aura un impact significatif sur la religion des habitants de Jérusalem (après le remplacement de la plupart d'entre eux après 109 ans), entrée de Jésus de Nazareth à Jérusalem, et (selon les données scientifiques), sa crucifixion après 5 jours, et après ceci établissement du noyau Chrétien après avoir été témoin de sa résurrection, selon le Christianisme.
- 30 ap. J.-C.: Après plusieurs attaques depuis l'occupation Grecque et sous l'occupation Romaine, la modernisation du Second Temple avec le cube (Kaaba) se termine après avoir commencé en 20 (ou 18) av. J.-C., et il est surnommé "Temple d'Hérode le Grand".
- 68 - 69 ap. J.-C. : Les Romains autorisent une partie des Juifs, ceux qui refusent de se révolter, à sortir de la ville; ils iront chez les Juifs en Crimée. Les Chrétiens préalablement Juifs et un group appelé plus tard "Nazareens" quittent la ville pour le Golan.
- 70 ap. J.-C.: L'occupation Romaine démolit le Second Temple.
- 135: Les Romains expulsent les Juifs (la majorité allant en Babylone et la minorité en Crimée), d'où une minime minorité demeure; les Chrétiens retournent du Golan, tandis que les Nazareens y demeurent, et les Romains font appel à des tribus Nabatéennes encore païennes, et la conversion (pacifique) au Christianisme se multipliera à travers la première communauté, jusqu'à ce que le paganisme disparaîsse. Et ces Nabatéens Chrétiens, au sein desquels les Hébreux qui devinrent Chrétiens se dissoudront, seront connus par «Palestiniens» (selon le nom occidental de la terre). Notons qu'assez de Juifs reviendront s'établir en Judée, mais il n'y en aura point à Jérusalem sauf ceux qui y restèrent en 135.

Ainsi la Palestine perdra son étiquette Juive / Hébreuse / Israélienne après la Canaanéenne. Pour ceux qui étaient Hébreux et se convertirent, nous voulons dire avoir laissé tomber la foi ainsi que la loi Juive (charia), et avoir abandonné la langue et l'alphabet Hébreu, déjà juste utilisés pour la liturgie, sachant qu'ils utilisaient le Canaanéen Hébreu (c.à.d. Canaanéen de variété Hébreuse) comme vernaculaire ainsi que littéraire, mais l'alphabet Hébreu pour l'écrire depuis 100 av. J.-C., et le Canaanéen avant (ces jours appelé explicitement Paléo - Hébreu_nous y retournerons).

Et la Palestine se dotera de l'étiquette Nabatéenne: la persistance en leur langue Canaanéenne (de variété Nabatéenne, qui sera nommée "Canaanéenne Palestinienne", et qui fusionnera avec le Canaanéen Hébreu pour devenir la "Canaanéenne Hébreuse - Palestinienne"), et en leur alphabet Nabatéen, et ajoutons à ceci leur utilisation du Canaanéen Standard en tant que langue littéraire (et à côté de lui le Grec) et liturgique, et plus tard le Grec comme la majorité de l'ouest du Levant depuis 328 comme langue liturgique; et certes ils seront imbibés par la sphère culturelle Canaanéo - Gréco - Latine, aux côtés de leur culture Nabatéenne, qui, notons - le, gravite déjà dans l'orbite de la Canaanéenne depuis longtemps.²³

Un temple Romain de Jupiter sera érigé sur les ruines du temple, et le nom de la ville est changé en Aelia Capitolina ("Aelia" étant un surnom de l'empereur Hadrien). En outre, un temple dédié à Vénus est érigé dans le Golgotha / Calvaire, l'emplacement de la crucifixion de Jésus de Nazareth.¹¹ A noter qu'au Levant, il y avait des temples de Jupiter à Jérusalem, Baalbeck (le plus grand de l'Empire Romain), Damas, Yabroud (à Qualamoune) et Hama, ainsi que 2 en Cilicie (à

l'ouest d'Adana, en l'actuelle Turquie). Jupiter était le roi des dieux Romains, équivalent à El le Canaanéen (Allah en Arabe, Alla en Canaanéen actuel), Allah l'Arabe (c.à.d. avant l'Islam), Zeus le Grec, Amun et Horus les Egyptiens et An le Sumérien (plus tard Enlil, et plus tard Marduk le Babylonien). Quant à Vénus, au Levant, il y avait un temple à Jérusalem et un autre à Baalbeck, et encore un moins connu à Afqa (Liban). Et Vénus était la déesse Romaine de la fertilité, de la régénération et de la création, équivalente à Astarté (Aachtaroute) la Canaanéenne (Aachtaroute en Canaanéen, Astoreth en langues Occidentales en sa forme Canaanéenne et Astarté en langues Occidentales en sa forme Hellenisée), Allat l'Arabe (c.à.d. avant l'Islam), Ichtar l'Akkadienne (et plus tard Assyro - Babylonienne) (remplaçant Inana (Inanna) la Sumérienne, héritée par les Akkadiens), Aphrodite la Grecque et Isis l'Egyptienne.¹¹

- 326 - 335: Constantin l'empereur Romain construit l'église du Saint - Sépulcre (appelée à la base «de la Résurrection») comprenant vraisemblablement les lieux avoisinants de la crucifixion (Golgotha / Calvaire) et de la sépulture de Jésus de Nazareth, soit à 500 mètres (vol d'oiseau) du site du Temple Juif / Temple de Jupiter, emplacement qui se retrouvera dans le quartier "Chrétien" après la conquête Musulmane, et ce après la démolition du Temple de Vénus. Constantin est aussi celui qui construira l'Église de la Nativité à Bethléem. Aussi, démolition du temple de Jupiter. Réutilisation du nom de "Jérusalem" depuis lors. Les Juifs sont toujours interdits d'entrer dans la ville.^{1,11}

- Sous le règne de Justinien I^{er} (527 - 565), l'église Sainte - Marie est érigée sur les ruines des temples Juifs / Temple de Jupiter.¹¹

- 614: Les Perses détruisent l'Église du Saint - Sépulcre et l'Eglise Sainte - Marie.¹¹ Quelques Juifs pénètrent la ville, rejoignant les Juifs qui y étaient restés. Les Nazaréens pénètrent de même, avec leurs alliés Arabes.

- Dès 615: Jérusalem est la Qibla des premières mosquées où qu'elles soient construites, étant en fait plus tard appelée «première des deux "qiblas"» ("qibla" est la direction de la prière Musulmane) (sans qu'il y ait un édifice qui serait la qibla).

- 618: Les Nazaréens et les Arabes sont expulsés de la ville ainsi que de la Palestine entière par les Juifs, appuyés par les Perses. Ils retourneront en Syrie.

- 630: Les Byzantins reconstruisent l'église du Saint - Sépulcre. Il est ré - interdit aux Juifs d'entrer dans la ville.

- 637: Siège de Jérusalem par les Musulmans, avec la conversion plus tard de la plupart de ses habitants à l'Islam, et les Musulmans utiliseront son nom Romain, bien qu'Arabisé en "Ilya'", jusqu'à ~ 850.¹¹

- 638: Jérusalem résiste violemment et persévère, mais est assiégée, et le patriarche stipule et obtient de remettre la ville à personne d'autre qu'Omar bin al - Khattab personnellement après 4 mois de siège. Les Nazaréens bénéficient des Musulmans pour reconstruire le Saint des Saints, donc le cube (Kaaba), sans le reste du temple qui est pour le moment non - nécessaire. Le cube sera complété après qu'Omar ibn al - Khattab aura prié à cet endroit. C'est pourquoi le cube sera connu sous le nom de "mosquée d'Omar", et après 1193 par la Première Mosquée d'Omar, ou la Mosquée d'Omar Orientale, ce qui signifie à l'est de l'Eglise du Saint - Sépulcre, mais il ne s'agit pas d'une mosquée, et plus encore, il sera la qibla qui était "hypothétique" (c.à.d. n'existant pas concrètement) depuis que Jérusalem était considérée comme qibla depuis 615.

À vrai dire, en termes de science, les Juifs et les Nazaréens étaient ennemis, et les Musulmans à cette époque étaient alliés aux Nazaréens et partageaient leur religion et leur mondanité Nazaréennes (Warqa et Buhaira étaient des Nazaréens). Il y avait des ainsi des Nazaréens d'origine Judéo - Hébreuse et des Nazaréens d'origine Arabe (et Hedjazites) après que les premiers aient prêché les seconds, tous inclus dans l'appellation "Nazaréens ou Judéo - Nazaréens" (Nassara en Arabe). Et le terme "Islam" et ses dérivés n'ont pas été utilisés avant l'an ~ 720 selon la science. C'est pourquoi Omar a prié à cet endroit, dont l'histoire "ne fait que commencer". Et les Nazaréens avaient précédé les Juifs à travers les armées d'Omar. Pour l'Islam, dont le récit prédomine actuellement même dans les plus hautes autorités d'histoire en Occident, il y eu "les Musulmans" dès 622, et les Nazaréens ne sont que les Chrétiens.

Omar ibn al - Khattab empêche la conversion de l'Église du Saint - Sépulcre en mosquée comme cela arrivait à d'autres églises (mosquée d'Ibrahim à Khalil - Palestine...). Mais il n'a pas prié juste à l'extérieur sur les marches du côté orientale de l'Église du Saint - Sépulcre - apparemment le lieu où David aurait prié plus tôt, comme certaines références rapportent, parce que ladite Mosquée d'Omar, ayant été érigée là où il a prié, est à 500 mètres de distance, et l'autre Mosquée d'Omar construite en 1193 sera à côté de l'Église, mais à son sud.

Quelques Juifs reviendront à la ville après 400 cents ans (hormis 614 - 630). Mais Juifs et Chrétiens resteront Dhimmis jusqu'en 1917 (à l'exception de l'ère des Croisés). Le nombre de Juifs, déjà petit, diminuera progressivement, et le nombre de Chrétiens restera tout au plus stable.

- 640 : Affrontement entre Nazaréens d'origine Juive et Nazaréens d'origine Arabe / Hedjazite menés par ibn al - Khattab.

- ~ 645 - ~ 675: Il y aura d'autres «qiblas» éphémères en Syrie au lieu de Jérusalem, comme l'indiquent encore aujourd'hui la mosquée de Bassorah et celle de Fustat.

- ~ 650: Les Nazaréens d'origine Judéo - Hébreuse (qui sont la très petite minorité) sortent de l'Histoire au mains de ceux d'origine Arabe (plus tard ~ 720 appelés Musulmans, et jusqu'alors sans nom spécifique, et l'on peut utiliser le terme «Arabes» provisoirement bien que la mondanité / l'ethnicité ait changée), et «Nazaréens» indiquera (donc faussement) «Chrétiens» depuis lors (depuis ~ 650). Il est clair que les Juifs sont de nouveau interdits d'entrer dans la ville.

- ~ 661: (Début du règne de Muawiya): Un tremblement de terre détruit le cube; Muawiya le répare.

- ~ 680: La Mecque devient la Qibla pour de bon.

- 685 (ou 688) - 691: Le calife Abd al - Malik bin Marwan construit le Dôme du Rocher (octogonal) sur le cube connu sous le nom de "Mosquée Omar", de sorte que le Dôme du Rocher est aujourd'hui connu sous le nom de "Mosquée d'Omar". Le Dôme du Rocher a été pratiquement construit par les architectes Chrétiens de Jérusalem, et il est parfaitement identique aux basiliques Chrétiennes de la région et même en Europe (par ex., le faisceau du dôme mesure 26 mètres et 87 cm de haut), et la différence n'est qu'avec le minaret.¹ Les deux principales références sont Maqdisi et Tamimi.¹¹

- 710 - 715: Al Waleed bin Abd al - Malik construit la mosquée d'al - Aqsa sur une partie de l'esplanade à côté du Dôme du rocher. Certaines références disent qu'Abd al - Malik bin Marwan a terminé sa construction en 791, coïncidant avec le dôme.¹ D'autres références disent qu'il a été achevé en 705 (après sa mort la même année¹¹) (Références de base: Al - Suyuti, Mujir ad - Din al - Hanbali, al - Maqdisi¹¹).

Un autre nom pour la mosquée d'al - Aqsa était la "mosquée de Beit al - Maqdis (littéralement «de la maison sainte» _ en Français Mosquée de la Cité Sainte)", ou même la "Mosquée Harâm (interdite)", comme la mosquée de La Mecque plus tard, qui monopolisera le nom. En fait, l'expression «mosquée d'al - Aqsa» avant l'ère Ottomane signifiait tout le complexe qui s'y trouve (mosquée d'al - Aqsa, le Dôme du Rocher, l'esplanade et l'entourage). Depuis l'époque Ottomane, la "mosquée d'al - Aqsa" signifiera la mosquée elle - même (appelée aussi «Mosquée de la Qibla»), et le complexe sera appelé le "Haram al - Sharif" (Sanctuaire Noble).¹¹

- ~850: Première utilisation du nom "Quds" par les Musulmans, au lieu de Jérusalem ou Ilya'.¹¹
- 1009: Après quelques dommages collatéraux à la suite de batailles, d'incendies et de tremblements de terre, pendant les derniers 150 ans, al - Hakem bi Amrillah, le Calife Fatimide, démolit l'église du Saint - Sépulcre.¹¹
- 1048: Après que Zahir li - I'zaz Din - Allah, Calife Fatimide et fils d'al - Hakem, l'ait autorisé, les Byzantins terminent la construction de l'Église, le tout dans un accord plus large qui inclura les Musulmans de Constantinople.¹¹
- 1076: Massacre des Chiites Arabes (sous règne Fatimide) par les Seldjoukides (Sunnites).¹¹
- 1086: Massacre des Sunnites Arabes (sous règne Seldjoukide) par les Fatimides.¹¹
- 1099: Après son échange entre les Etats Islamiques Arabes ainsi que le passage des Musulmans Seldjoukides, les Chrétiens (scientifiquement de culture Nabatéenne) se réapproprient Jérusalem à travers les Croisés, bien sûr en ses habitants Musulmans, par l'établissement du Royaume de Jérusalem. Les Croisés utiliseront la mosquée d'Aqsa comme palais et le Dôme comme Eglise.¹¹
- 1187: Saladin restaure la ville aux Musulmans et ainsi la Mosquée et le Dôme,^{2,11} et certaines sources disent qu'il rapatriera des Juifs pour harceler les Chrétiens. Nous n'avons pas abordé et n'aborderons pas les autres églises et mosquées de la ville, mais pour éviter toute confusion, nous notons le changement du palais du Patriarche Latin, situé à côté de l'Eglise du Saint - Sépulcre, à son nord, en la mosquée de «al - Khankah al - Salahiyya » (sans minaret jusqu'en 1418), mais certaines références l'appellent à tort la «mosquée d'Omar bin al - Khattab».¹¹
- 1191: Les Croisés reprennent une partie du Royaume de Jérusalem, seulement sur la côte, qui sera connu sous le nom de Royaume d'Acre.¹¹
- 1193: De même, aussi pour éviter la confusion, nous notons la «Mosquée d'Omar bin al - Khattab» (donc autre que la «Mosquée d'Omar - Dôme du Rocher» citée ci - dessus, et non pas la mosquée «al - Khankah al - Salahiyya») face à l'entrée sud de l'Église du Saint - Sépulcre (l'entrée était devenue au sud au lieu de l'est à un moment donné, ou bien y avait - il deux entrées?), et c'est pourquoi elle est parfois connue par la Seconde Mosquée d'Omar ou la Mosquée d'Omar Méridionale.¹¹
- 1229: Le roi Croisé excommunié, Frédéric II, se ré - approprie la ville avec Nazareth et Bethléem, bien que les trois villes soient séparées les unes des autres et du Royaume d'Acre, par un traité avec les Ayyubides.¹¹
- 1239: Raid et retrait (malgré l'occupation de la ville) par l'émir Ayyoubide de Karak.¹¹
- 1241: Batailles internes Ayyoubides à l'ouest de la ville.¹¹
- 1244: La ville tombe à des mercenaires Khwarezmiens en route vers l'Egypte pour aider le sultan Ayyoubide contre son oncle, puis les Ayyoubides la reprennent en 1247, puis les Mamlouks la prennent en 1260, et elle tombe presque aux Mongols avant 1300.¹¹

- 1418: Le minaret de la mosquée al - Khankah al - Salahiyya est érigé, d'une hauteur de 15 mètres.¹¹
- 1458 - 1465: Entre ces deux années, peut - être après le tremblement de terre de 1458, le minaret de la mosquée d'Omar ibn al - Khattab est construit avec la même hauteur que le minaret de la mosquée al - Khankah al - Salahiyya (15 mètres) et à la même distance du site supposé de la tombe de Jésus de Nazareth à l'intérieur de l'église du Saint - Sépulcre, bien que les planchers des deux mosquées ne soient pas sur une même hauteur; le tout avec la ligne virtuelle reliant les deux minarets passant par le site de la tombe.¹¹
- 1517: La ville est entre les mains des Ottomans. Comme dans tout l'empire, il y a une sorte de coexistence pacifique superficielle (les Ottomans voulant apaiser les minorités pour éviter les agitations), jusqu'à ce que les Européens commencent à évincer les Ottomans d'Europe, et plus tard se mêler à leurs affaires.
- 1700: Les Ottomans permettent un premier retour à des groupes Juifs afin de harceler les Chrétiens, le premier depuis la conquête Musulmane (devrions - nous mettre de côté un éventuel petit retour limité sous Saladin).^{1,11}
- 1897: Etablissement du mouvement Sioniste, qui ouvrira la voie à l'établissement d'une patrie Juive, avec Jérusalem comme capitale voulue.
- 1917: Entrée des Anglais, et donc fin du Dhimmisme envers les Juifs et les Chrétiens.
- 1948: Les Israéliens prennent la ville après la Nakba / la Jordanie prend "Jérusalem-Est" en 1950.
- 1967: Les Israéliens s'emparent de "Jérusalem - Est" avec la perte de la Jordanie, et poursuite des tentatives de la Judaïser totalement jusqu'à ce jour.

B - Les Hyksos:

Selon l'ancienne école de l'Histoire et sans aucune preuve scientifique de leur existence de la façon dont elle les décrit,¹ ils sont un mélange d'Aryens (au sens linguistique et culturel original, donc des Indo - Iraniens, et non au sens ethnique promu par les Européens, y compris Adolf Hitler), de Hittites, de Hurrites et principalement de Canaanéens.¹¹ «Ha Quichicho» en Canaanéen ancien voudrait signifier «les bergers», et de ce terme nous avons «kassis» en Arabe, et «assisse» en Canaanéen moderne (vicaire / pasteur / prêtre). Selon l'école moderne, le terme "Hyksos" dans la langue Copte ancienne signifie "nouveaux dirigeants", sans préciser qui sont - ils ni de qui ils furent composés, and peut - être vinrent - ils du sud du pays de Canaan (de l'ultérieure Palestine), and tant que groupuscules barbares.^{1,2}

Ils se sont répandu en Canaan depuis 1785 av. J.-C. et sont entrés en Égypte entre ~ 1700 et 1485 av. J.-C. quand les Hurrites les anéantirent en occupant Canaan et l'Egypte (malgré deux campagnes Egyptiennes pour chasser les Hyksos, la seconde atteignant l'Euphrate). Ils ont établi deux dynasties, la 15^{ème} (1674 - 1535) et la 16^{ème} (1660 - 1600), qui gouvernèrent deux parties de l'Égypte en parallèle, et il y eut ensuite deux tentatives pour les expulser en 1567 et 1523. Et les Egyptiens complétèrent la 17^{ème} dynastie.¹¹

C - Les Ituréens et le Royaume de Chalcis:

N.B.: Ce qui est actuellement appelé “Békaa Ouest” au Liban est en effet le sud de la Békaa.

De 110 av. J.-C. jusqu'en 92 ap. J.-C.: selon l'ancienne école, ce sont des Araméens, plus qu'étant des Arabes ou des Nabatéens, de la Békaa, qui avaient infiltré la région d'Iturée (Békaa Ouest aujourd'hui). Selon l'école moderne, il ne s'agit que d'habitants indigènes de la région que les Romains ont appelée Iturée, sans pour autant confirmer ou infirmer les autres références. Toutefois les Araméens et leurs tribus furent les plus proches si l'on retient une migration d'un groupe d'eux à la Békaa auparavant pour s'y établir.

À un moment donné, l'Iturée fut absorbée par les Hasmonéens pour une période se terminant en 110 av. J.-C. (les informations sont rares).

Les Ituréens ont fondé avec des terres supplémentaires le Royaume de Chalcis et sa capitale fut la cité de Chalcis, en environ 110 av. J.-C., et son emplacement est près d'Anjar aujourd'hui, mais qui ne semble avoir été indépendant que seulement depuis 69 av. J.-C., après avoir repoussé les Arméniens et les Nabatéens, et son Histoire comprend une grande intensité de successions d'événements, de divisions, de dépendances et de dynasties. Le royaume s'étendit de Akkar et des côtes du Liban et de la Galilée jusqu'à Damas (à sa lisière), le Golan, le Hauran et la lisière du nord de la Jordanie, mais perdit rapidement la Galilée en 105 av. J.-C., fut occupée par les Nabatéens de 84 à 72 av. J.-C., puis des Arméniens jusqu'en 69 av. J.-C., pour redevenir indépendante avec leur retrait (Akkar, Tripoli, Bekaa et Sud), et se confina, concernant ses terres au sein du Liban, à la Békaa depuis l'arrivée des Romains en 64 av. J.-C..

C'est alors qu'il persista en tant qu'entité semi - autonome sous domination Romaine, et fut attribué avec le reste du Liban et de la Syrie, avec la Cilicie, à Cléopâtre entre 34 et 31 av. J.-C., et persista sous plusieurs formes jusqu'en 92 ap. J.-C., mais jusqu'à l'année 7 (sept) ap. J.-C. au Liban, quand la Békaa septentrionale (nord) et centrale tomba sous l'autorité directe des Romains, tandis que la Békaa Ouest actuelle, l'Hermon et les régions Jordaniennes vinrent sous l'autorité Juive de la dynastie d'Hérode 1^{er} (le Grand), soumise à l'Empire Romain. Des informations supplémentaires indiquent que l'Iturée et Hermon ont été donnés à Hérode le Grand en 20 av. J.-C. jusqu'à sa mort en 4 av. J.-C. (si nous considérons la naissance de Jésus de Nazareth en 6 ou 7 av. "lui - même"), mais que son fils Philippe ne les hérita pas avec les autres régions de Chalcis qu'il hérita de son père (comme certains le disent), mais elles furent sous domination Romaine directe. Considérant cette information comme plutôt correcte selon les cartes répandues, Chalcis (le royaume) continua, formé des provinces de Hauran (Auranite), du Golan (Golanite), de Batanée (sans relation avec les Nabatéens) à l'est du Golan et de Trachonite (à 50 km au sud - est de Damas), mais aussi de l'Iturée quoique certes sans la cité de Chalcis, et fut donc sous règne Juif soumis au Romains.^{2,11}

D - Les Hébreux:

Depuis 1800 av. J.-C.: Selon la Torah, Abraham aurait migré d'Ur (en Irak aujourd'hui) à travers le désert (ou il se serait dirigé à Harran au sud - est de la Turquie actuelle avant de venir à Jérusalem). Selon l'école moderne, les Hébreux étaient des Bédouins Canaanéens mais sont sortis très tôt (presque en 1800 av. J.-C.; selon la Torah, Abraham décède en 1858 av. J.-C.) de l'orbite de ladite civilisation pour former leur propre entité culturelle. Ainsi ils étaient des Bédouins Canaanéens de la périphérie du pays de Canaan qui apparemment traversèrent le Jourdain et

entrèrent en "ultérieure" Palestine ("Hébreu" voulant dire "celui qui traverse" en Canaanéen), alors partie du pays de Canaan.²² Donc ils furent des Amorrites à un moment (cf. section sur les Amorrites).²³ Certaines sources associent «Hébreu» à «Khabirou», simplifié en «Hapirou» ou «Apiru», ce qui semble logique. Quant à la signification, au lieu de "celui qui traverse", certains la considèrent «compagnon» ou, selon les sources Gréco - Romaines, «barbare», et relient ceci à un chef Apirou appelé "Apr / Hbr / 3br". Ils relient également ces termes, via le sens «compagnon», à "Ahlamou" (dit aussi «Akhlamou»). (Cf. à la section sur les Canaanéens - sur la religion Canaanéenne et Jérusalem - pour plus d'informations).

Ils fondèrent la religion Juive et sa mondanité (via une charia) et devinrent un peuple distinct, ayant même leur langue, et leur alphabet, celui - ci après 1700 ans; entre - temps ils utilisèrent l'alphabet Canaanéen qu'ils appellent aujourd'hui le "Paléo - Hébreu". Ils émigrèrent en Égypte vers 1700 av. J.-C. pour en revenir vers 1350 av. J.-C. (selon la Torah, Moïse quitte l'Egypte en 1568 av. J.-C.). Vers 1300 av. J.-C., ils occupèrent la moitié nord du territoire "ultérieurement" Palestinien, et en chassèrent les Canaanéens au Liban chez leurs frères. Ils auront une grande hostilité envers les Canaanéens, à quelques exceptions près.

Ils furent connus depuis lors par "les Israélites" (un autre nom Canaanéen, "Ishra El", "le lutteur contre Dieu", selon la Torah,¹ où "Israël" fut le surnom de Jacob fils d'Isaac), jusqu'à leur retour de Babylone avec l'aide des Perses en 538 av. J.-C., après leur déportation par les Babyloniens depuis 598 av. J.-C. par étapes.¹¹ Quelques linguistiques dérivent le mot "Isra" de «famille», ainsi la "famille de Dieu",²² ce qui semble plausible de même. En Canaanéen, le nom est "Ychr'l" et "ychr" veut dire "juste, bon".²³ Depuis leur retour vers 525 av. J.-C., ils furent connus sous le nom de Juifs,¹¹ le plus probablement un nom dérivé du Canaanéen, Yahoud, de «hidaya», donc d'"orientation", en référence à leur orientation lors de la sortie de l'Egypte.

Ils perdirent leur langue Hébreuse, qui ne fut plus utilisée que pour la liturgie, et furent obligés de parler et d'écrire Canaanéen par les Babyloniens, et ce depuis 590 av. J.-C.. La plupart des Juifs furent dispersés après la destruction du temple en 70 ap. J.-C., et leur dispersion fut définitive en 135 après l'échec de la révolte de Bar Kokhba, suite à laquelle une minorité insignifiante est restée aux côtés des quelques - uns qui étaient devenus Chrétiens, et des tribus Nabatéennes (Païennes mais qui se convertiront au Christianisme) furent amenées pour combler le vide, et ainsi les Hébreux Christianisés (très minoritaires comme nous l'avons précisé) et les Nabatéens Chrétiens sont devenus connus sous le nom de Palestiniens et s'intégrèrent. Saladin (faible évidence) et ensuite les Ottomans ramenèrent quelques Juifs à Jérusalem, mais pratiquement les Juifs sont revenus avec le Sionisme par l'achat de terres et plus tard par la "Nakba", la guerre de 1948 qu'ils ont déclarée aux Palestiniens, qui étaient maintenant pour la plupart Musulmans, et ils ont relancé leur langue (ainsi que leur alphabet), parlée, écrite et officielle, après 2538 ans.¹

* *On ne peut pas dire «un Hébreu Chrétien» comme si une personne Hébreuse mais de foi Chrétienne, car ceci équivaudrait à dire «un Juif Chrétien».. Les Hébreux qui se sont Christianisés ont quitté le peuple Hébreu qui va de pair avec la religion Juive (religion et mondanité), pour former une nouvelle entité sans nom qui n'a pas duré longtemps avant de se dissoudre dans le Nabatéisme des nouvellement - appelés, dans le temps, Palestiniens.*

Une note concernant l'étoile de David, l'étoile hexagonale sur le drapeau Israélien:

L'étoile hexagonale est essentiellement un symbole Canaanéen de la planète Vénus, connue sous le nom d'«Etoile du Matin», et était un symbole de la déesse Astarté (Aachtaroute en Canaanéen, Astoreth en langues Occidentales en sa forme Canaanéisée, Astarté en langues Occidentales en sa forme Hellenisée et Ichtar en Akkadien), la déesse de la fertilité, de la régénération et de la création. Et les marins Canaanéens la considéraient comme «l'Etoile de la Mer», leur guide vers les ports et la sécurité.¹ Et Astarté sera «Ichtar» chez les Akkadiens (et les Assyriens et Babyloniens), «Isis» en Égypte, «Allat» chez les Arabes (c.à.d. avant l'Islam), «Aphrodite» chez les Grecs et «Vénus» chez les Romains. Mentionnons que "Ichtar" remplacera "Inana (Inanna)" auprès des Akkadiens, qu'ils "avaient héritée" des Sumériens.¹¹

Des Canaanéens, le roi David (qui régna entre 1010 ou 1008 et 970 av. J.-C.) a pris le symbole, qui est devenu l'étoile de David (qui représente Juda (et David est de la tribu de Juda)), signifiant l'étoile d'orientation de l'Égypte à la terre de Canaan, la terre promise pour les Juifs, qui disaient depuis 350 ans qu'une colonne de nuages le jour et une colonne de feu la nuit à l'horizon les guidaient vers le chemin et la destination. Le roi David s'est donc inspiré du symbole et a considéré que l'étoile représente la colonne de feu dans le désert du Sinaï. Un autre sens que David a adopté était la nécessité pour les Juifs d'être une lumière pour guider les Gentils vers Dieu. Cependant, après la captivité Babylonienne, ils se considéreront comme "le peuple élu de Dieu" et conserveront le privilège pour eux-mêmes, et ce point sera un point de discorde parmi beaucoup de points, avec Jésus de Nazareth. Note: Nous ne savons pas s'il existe un lien linguistique entre les termes «Juifs (Yahoud)/ orientation (Hidaya)» d'une part, et «Juda (Yehuda en Hébreu)» d'autre part. Les Juifs disent qu'en Hébreu, le nom "Yehuda" signifie "celui qui remercie (Dieu)" ou "celui qui loue (Dieu)".¹ Mais la racine peut être la même en Canaanéen (comme la confusion dans la question de «Chalim» dans «Jérusalem (Ourchalim)»). Et peut-être par coïncidence, ou à cause du nom "Yehuda" possiblement étant dérivé de "hidaya", les Juifs considéraient que c'est de la tribu de Juda (Yehuda) (qui est la plus grande des 12) que l'orientation (hidaya) viendrait.²³

Lors de la captivité Babylonienne, les Juifs ont emporté leurs symboles avec eux, y compris l'étoile hexagonale, que les Babyloniens leur emprunteront ~ 500 av. J.-C.. En effet, l'étoile hexagonale en tant que symbole d'Astarté n'est pas entrée en Mésopotamie lorsque "Inana (Inanna)" a été remplacé par "Ichtar" vers 2300 av. J.-C..¹

Et l'étoile hexagonale apparaîtra d'abord dans le Christianisme en tant que l'étoile de Noël.¹

Lorsque les Canaanéens se convertirent au Christianisme, l'étoile hexagonale du matin vint à symboliser Marie, d'où l'expression «Marie, étoile du matin», et parfois «étoile de la mer», au Liban, «étoile » - en fait la planète Vénus - qui apparaît avant le soleil; et les Chrétiens considèrent cette étoile comme «l'étoile de David», dont Jésus de Nazareth en sera un «descendant» (entre guillemets, car selon la foi Chrétienne, Joseph n'était pas le père biologique de Jésus).¹

L'étoile hexagonale est aussi restée l'étoile de David pour les Juifs et est apparue sur le drapeau Israélien.¹

L'étoile octogonale au Levant est, principalement, l'étoile d'Ichtar, signifiant "Astarté" chez les Akkadiens (ensuite les Assyriens et Babyloniens), qui empruntèrent Astarté de Canaan via Ugarite vers 2500 av. J.-C. et lui changèrent en route l'étoile d'hexagonale en octogonale. Et le

soleil sera dessiné plus tard en tant qu'étoile octogonale et symbolisera Jésus, mais cela sera plusieurs siècles après l'apparition du Christianisme. Ainsi, l'étoile en Mésopotamie était octogonale avant la captivité Babylonienne, et en général elle est devenue un hexagonale après celle - ci. Donc l'étoile hexagonale ne fit pas son entrée à Canaan en provenance de la Mésopotamie, comme certains aiment le promouvoir, mais vice versa; mais les Assyriens et Babyloniens laisseront des étoiles octogonales à Canaan.¹

Dans la Torah, elle est le sceau de Melchizedek. Quant aux pharaons, ils utilisaient l'étoile octogonale pour désigner l'homme et la femme: 4 pour l'homme et 4 pour la femme.¹

Et quant aux Musulmans, ils ont pris l'étoile octogonale aux Hindous, pour qui l'étoile était un symbole religieux symbolisant les éléments de la vie, et ils leur ont également pris l'architecture Indienne avec la voûte Indienne, actuellement connue sous le nom d'"Arabesque". Mais quant à l'épée de l'Islam, qui apparaît sur les drapeaux de l'Islam, les Musulmans la prirent des Arabes, qui l'avaient eux - mêmes prise des Hindous. Quant à l'épée sous la croix du drapeau de la patrie Libanaise, adoptée par Jean - Maron en 676, elle fut l'épée de la garde impériale Byzantine.¹

Et l'étoile heptagonale fut utilisée par les anciens Chrétiens, symbolisant les sept dons du Saint-Esprit.¹

Et quant à l'étoile pentagonale, elle symbolisait pour les Babyloniens les cinq sens. Et elle symbolisera plus tard, auprès des Chrétiens Romains (puis les Byzantins) les cinq blessures du Christ et devint un symbole Chrétien en Occident. Et plus tard, elle deviendra un symbole séculier pour plusieurs pays, ainsi qu'un symbole pour des pays Islamiques (nous y retournerons ci-dessous avec le croissant). Et n'oublions pas l'étoile pentagonale «satanique».¹

Quant au croissant, il fut utilisé par les Canaanéens, les Sumériens, les Égyptiens, puis les Grecs et les Romains, puis les Perses, ensuite les Croisés, souvent avec une étoile, et peut - être fut - il utilisé par les Turcs (avant leur Islamisation) qui l'ont introduit à l'Islam timidement depuis environ l'an 1300, bien qu'il puisse être apparu dans l'Islam encore plus timidement plus tôt, venant de la Perse.¹¹ Et le croissant fit son apparition auprès des Musulmans "pratiquement" avec Ottomans avec l'étoile pentagonale en 1453,¹ comme nous l'expliquons ci-dessous, mais il devint un symbole clair de l'Islam depuis ~ 1850 avec les Ottomans de même, bien qu'il soit encore un sujet de controverse en dehors des régions qui furent préalablement Ottomanes.¹¹ Et au Liban, le croissant fut adopté sur le drapeau des Chéhabs soit depuis 1697.

En effet, le croissant avec une étoile était l'emblème de la ville de Byzance (qui allait devenir «Constantinople» en 330 et «Istanbul» en 1930), depuis 670 av. J.-C., et il était dit «Parce qu'ils ont vaincu les Goths une nuit où la lune était un croissant». Et beaucoup d'anciennes pièces Byzantines (la ville et non encore l'empire) décorées du symbole «du croissant et de l'étoile» datant de siècles avant l'avènement de l'Islam furent trouvées. Certaines de ces pièces portent l'image de Mithridate VI, le roi du Pont (120 - 63 av. J.-C.) (le Royaume du Pont fut au nord de l'Anatolie), et certains d'entre eux datent du premier siècle ap. J.-C. (après), portant l'image d'Artémis (fille de Zeus) ou de l'empereur Adrien (117 - 138 ap. J.-C.). Et il est dit que ce symbole faisait référence à une déesse qui a sauvé la ville de l'attaque de Philippe le Macédonien en 340 av. J.-C., après qu'elle soit apparue sous la forme d'une lumière miraculeuse dans le ciel, et ils l'ont appelée «la porteuse de lumière».¹

Avec Constantin le Grand, qui a refondé Constantinople en 330 ap. J.-C. comme une ville Chrétienne au lieu de «la Byzance païenne», le croissant et l'étoile sont restés un symbole de la ville avec un nouveau signe: «l'étoile» est venue symboliser le «l'étoile du matin» signifiant la

mère de «Dieu », selon la tradition Canaanéenne, la porteuse de la «vraie lumière» et la «sauveuse de la ville».¹

En 1453, lorsque les Musulmans Ottomans conquirent la ville, ils utilisèrent le croissant et l'étoile comme leur symbole, étant donné que cet événement représentait un jalon dans leur histoire: «Ils avaient conquis la ville indomptable, et son symbole leur est passé.¹

A part ça, le sujet du croissant et des étoiles reste très large.

E - Le Royaume Unifié d'Israël, les Royaume de Samarie et de Juda, les Hasmonéens et les Hérodiens:

De 1050 (ou 1047 ou 1030 ou 1025) à 930 av. J.-C., le Royaume Unifié est celui qui a uni les tribus d'Israël et qui fut formé sous la direction du roi Saül après que les Israéliens eurent été dispersés en tribus depuis qu'ils avaient quitté l'Égypte. Ils avaient défait les Canaanéens vers 1300 av. J.-C. et s'étaient appropriés de leurs terres. Le roi David lui succéda (après l'un de ses fils?), puis Salomon (le Sage). Au décès de ce dernier en 930 av. J.-C., le "Royaume Unifié d'Israël" se divisa en "Royaume d'Israël" connu aussi par le "Royaume de Samarie" au nord, et en Royaume du Judée au sud.

Les Juifs n'ont plus joui d'aucune indépendance depuis l'invasion Assyrienne ~ 700 av. J.-C., sauf pendant la période des Hasmonéens, ceci hormis l'entité Israélienne actuelle. Les Hasmonéens sont une dynastie Juive qui se révolta contre les Grecs Séleucides en 140 av. J.-C. et plus tard reprit l'Iturée, la Galilée, la Samarie et la Judée (y compris les Edomites en 125 av. J.-C.) et furent indépendants entre 110 et 63 av. J.-C. (mais sans l'Iturée). Les Romains, après avoir vaincu les Parthes, remplacèrent les Hasmonéens (qui soutinrent les Parthes) par la dynastie Hérodienne, qui leur resta soumise jusqu'à ce qu'elle soit achevée en 92 ap. J.-C. Par ailleurs, Pérée, Décapolis (les "dix villes") et Edomée (vu les Edomites) ne furent que des régions administratives Romaines; les 2 premières étant à l'est du Jourdain, et la dernière au sud de la Judée.¹¹

F - Les Peuples des Mers:

De 1200 à 900 av. J.-C.: Selon l'ancienne école, il s'agit d'hordes dont l'origine est n'est pas précisément connue, pouvant être originaires d'Anatolie Occidentale ou d'Égée (Grèce) et du Sud de l'Europe (Balkans) ou des îles de la Méditerranée ou même de la mer Noire. Dit - on qu'ils ont envahi l'Egypte, les côtes de Canaan et les royaumes Israéliens, les villes Philistines (ou ils les fondèrent?) et l'Anatolie (d'où ils vinrent ?), en principe initialement à partir des côtes des territoires Israéliens (Israéliens dans le temps). Certaines références considèrent que les tribus Philistines sont un groupe principal de ces peuples, d'où la question ci-dessus. La nouvelle école est réticente à adopter ce récit surtout que les informations sont assez conflictuelles.^{1,2,11}

G - Les Tribus Philistines et les Amélkites:

Les tribus Philistines sont peut - être venues avec les Peuples des Mers mais de principe devaient être autochtones de Sinaï, ayant pénétré les rives méridionales de l'(ultérieure) Palestine. Ils créèrent 5 cité - états dans 5 villes qui étaient Canaanéennes puis Israéliennes, notamment Gaza et Ashkelon. Ils ont disparu vers 500 av. J.-C.. Certaines références les considèrent comme les 138

tribus de Palestine qui avaient chassé les Canaanéens du nord - ouest de la Syrie vers 1200 av. J.-C. (dans le cadre des Peuples des Mers), avec des références et une archéologie contradictoire. Il n'y a pas de preuves qu'ils aient été des Canaanéens à l'origine, ces derniers déjà absents de la région en cette période.

Quant aux Palestiniens d'aujourd'hui, et selon la clause génétique susmentionnée, ils ressemblent aux Syriens de l'intérieur, aux Jordaniens et aux Saoudiens, bien qu'ils soient des habitants "côtiers", ce qui correspond à la dernière dispersion des Juifs par les Romains en 135 ap. J.-C. qui ont colonisé la Palestine par des tribus orientales, qui étaient Nabatéennes, à côté d'une minorité Hébreuse (les quelques - uns qui restèrent) ou Chrétienne (ayant été Hébreuse mais convertie au Christianisme). Ce nouveau groupe social, dans le cadre duquel les Chrétiens d'origine Hébreuse s'assimilèrent au sein des Nabatéens, et donc considéré de culture Nabatéenne et donc ainsi toujours sociologiquement Nabatéen, devint connu sous le nom de la terre, les Palestiniens. En fait, tout Israël avait été nommée ~ 500 av. J.-C. par "Palestine" après les tribus Philistines précédentes, par Hérodote. Plus tard, la plupart des Nabatéens deviendra Musulmane.^{1,11,18}

Quant à "Amélkites", il s'agit d'un nom par lequel une partie des Musulmans appelle les tribus Canaanéennes et celles considérées Amorrites qui vivaient dans la Péninsule Arabe et au Levant tout en étant une des nations les plus anciennes dans ces régions (selon leurs dires). Ils seraient des descendants d'Amalek, le petit - fils d'Eram, fils de Sam fils de Noah, qui se mélangèrent aux descendants d'Adnan, selon les Qahtanites (ce qui supporte une origine Canaanéenne des Qoréchites, mais nous n'avons pas utilisé cette information car non valide scientifiquement).

Quant à l'autre partie, elle part de l'hypothèse que les Canaanéens descendent des Amélkites, ces derniers appartenant à la «pure lignée Arabe» (c.à.d. les Qahtanites), et que de leurs tribus émanèrent les «Titans» en Syrie et les «Pharaons» en Egypte, d'où les historiens les appellent les "Amélkites Arabes".

Dans la Torah, ils étaient tels les Edomites des descendants d'Amalek, petit - fils d'Ésaï, fils d'Isaac, et passèrent de Homs (de Kadesh) au sud de la Syrie, puis au Néguev en Palestine, où les Hébreux se heurtèrent à eux en sortant d'Egypte vers 1350 av. J.-C.. Parmi eux serait Goliath qui a été tué par David.¹¹

L'école moderne nie les deux visions Musulmane et Hébreuse et Goliath est considéré originaire des tribus Philistines locales.

H - Les Edomites, Moabites et Ammonites:

Les Edomites (1300 - 125 av. J.-C.), leur capitale étant Petra avant de devenir la capitale des Nabatéens en 169 av. J.-C., les Moabites (1300 - 400 av. J.-C.), leur capitale étant la ville de Thibon, au sud d'Amman, et les Ammonites (1000 - 332 av. J.-C.), leur capitale étant Ammon, qui est l'actuelle Amman, sont des peuples "Sémites" selon l'ancienne école, et ils ne sont que les descendants des Amorrites selon l'école moderne, qui furent génétiquement quasi - Canaanéens, mais ils furent pratiquement des "Bédouins Canaanéens" qui sortirent de l'orbite de ladite civilisation en tant qu'Amorrites et plus tard se divisèrent. Ils ont établi de petits royaumes à l'est de la vallée du Jourdain. Les Edomites migrèrent à cause de l'invasion des Nabatéens et leur

royaume s'est finalement confiné au sud de la Judée, mais il fut marginalisé, et les Hasmonéens les achevèrent.^{1,11}

I - Les Sumériens:

A ne pas confondre avec les Samaritains, une des divisions des Juifs / Hébreux / Israélites; en Canaanéen, la première entité est Soumériyyeh, la seconde Sémiriyyeh, ce qui s'applique par analogie à l'Arabe (Soumiriyyoune et Samiriyyoune).

De 3500 à 1900 av. J.-C. en tant que peuple: ils peuplèrent la partie Sud de la Mésopotamie. Ils ne pénétrèrent pas le sol Libanais en tant qu'occupation, mais ils mentionnèrent le Liban et la forêt de Cèdres dans l'épopée de leur roi Gilgamesh, qui régna quelque part entre 2800 et 2500 av. J.-C.. Cette épopée a été écrite entre les années 1600 et 1155 av. J.-C.. Mais ils pénétrèrent le nord du pays de Canaan, d'où leur langue fut retrouvée à Ebla près d'Alep, et elle influença le Canaanéen et même l'Egyptien, et ils apprirent aux Canaanéens l'écriture (qui fut en cunéiforme) puisque les Sumériens s'infiltrèrent au nord de l'actuel Irak et de là - bas au nord - ouest de l'actuelle Syrie entre 3100 et 2300 av. J.-C. où ils cohabiterent avec les Canaanéens et plus, où ils fondèrent le premier Royaume d'Ebla (3000 - 2300 av. J.-C.); quant à leurs propres royaumes, ils ne dépassèrent pas le sud de l'Irak actuel.

It ils inventèrent vers 3200 av. J.-C. l'écriture cunéiforme qui fut aussi utilisée à Canaan avant que ces derniers n'inventent l'alphabet. Ils furent achevés par les Babyloniens, en plus des Elamites.¹¹

Si nous considérons les Akkadiens et les Sumériens comme les premiers habitants de la Mésopotamie, et les Assyriens et les Chaldéens étant descendants des Akkadiens (du moins civilisationnellement pour les Chaldéens sinon génétiquement de même), tous ceux - ci sont aujourd'hui probablement une partie importante des Irakiens au niveau génétique. Toutefois, civilisationnellement, ils ne sont que ceux restèrent Chrétiens avec leur propre civilisation, les autres ayant été absorbés dans la sphère de la culture Musulmane. Il est à noter que nous n'aborderons pas, outre ce que nous avons évoqué, les heurts quant aux origines entre Syriaques, Assyriens, Chaldéens, Babyloniens, Sumériens, Akkadiens et Araméens et la question des Nestoriens, et les liens entre les Assyriens et les Chaldéens et les supposés ancêtres de ces derniers car il s'agit d'un long sujet et toujours non résolu, bien que nous ayons une idée claire après avoir exploré notre propre cas Canaanéen, mais que nous gardons pour nous - mêmes pour le moment. Nous ne traiterons que la question Araméenne car elle concerne directement les Canaanéens, ainsi que le sujet Syriaque en ce qui concerne les Canaanéens. Reste à dire qu'il y a une forte possibilité que les Akkadiens (et ainsi les descendants de ces derniers, les Assyriens et les Babyloniens - lien établi) soient considérés comme une persistance des Sumériens via l'étiquette «Akkadiens», malgré des différences connues qui peuvent être considérées comme faisant partie de l'évolution.

J - Les Akkadiens:

Depuis 2500 av. J.-C., et en tant que royaume de 2350 à 2154 av. J.-C.: ils sont originaires de la partie nord de la Mésopotamie, se lançant à partir d'Akkad, qui se situe probablement entre Samarra et Bagdad dans l'Irak actuel.¹¹ Leur langue est la base des variétés Assyrienne et 140

Chaldéenne,¹² et Sibaweh s'inspira indirectement de sa grammaire qui avait préalablement pénétré à l'Arabe vernaculaire, quand il établit les règles grammaticales de la langue Arabe littéraire.^{1,12} Leur royaume pris tout l'Irak et ce jusqu'au Liban. En 2025 av. J.-C., l'ère Akkadienne pris fin pour que commence l'ère Assyrienne.

Si nous considérons les Akkadiens et les Sumériens comme les premiers habitants de la Mésopotamie, et les Assyriens et les Chaldéens étant descendants des Akkadiens (du moins civilisationnellement pour les Chaldéens sinon génétiquement de même), tous ceux - ci sont aujourd'hui probablement une partie importante des Irakiens au niveau génétique. Toutefois, civilisationnellement, ils ne sont que ceux restèrent Chrétiens avec leur propre civilisation, les autres ayant été absorbés dans la sphère de la culture Musulmane. Il est à noter que nous n'aborderons pas, outre ce que nous avons évoqué, les heurts quant aux origines entre Syriaques, Assyriens, Chaldéens, Babyloniens, Sumériens, Akkadiens et Araméens et la question des Nestoriens, et les liens entre les Assyriens et les Chaldéens et les supposés ancêtres de ces derniers car il s'agit d'un sujet long et toujours non résolu, bien que nous ayons une idée claire après avoir exploré notre propre cas Canaanéen, mais que nous gardons pour nous - mêmes pour le moment. Nous ne traiterons que la question Araméenne car elle concerne directement les Canaanéens, ainsi que le sujet Syriaque en ce qui concerne les Canaanéens. Reste à dire qu'il y a une forte possibilité que les Akkadiens (et ainsi les descendants de ces derniers, les Assyriens et les Babyloniens - lien établi) soient considérés comme une persistance des Sumériens via l'étiquette «Akkadiens», malgré des différences connues qui peuvent être considérées comme faisant partie de l'évolution.

K - Les Assyriens:

(Nom issue du terme "Ashour", et aucune relation avec le terme "Syrie" ou "Syriaque" - nous y reviendrons) Depuis 2025 av. J.-C. en tant que peuple descendant des Akkadiens principalement, pas très distinct des Babyloniens, et ce jusqu'à 609 av. J.-C. en tant qu'empires, ils se lancèrent du nord de la Mésopotamie et eurent trois empires: le plus ancien entre 2025 et 1364 av. J.-C., le deuxième entre 1364 et 877 av. J.-C., et le "modern" entre 807 et 609 av. J.-C.. Vers 1000 av. J.-C., il y eu une infiltration de Sutéens (qui n'existent jamais en tant qu'entité claire selon l'école moderne) et de Chaldéens (et non d'Araméens en principe, tel assez répandu) à Babylone avant qu'ils ne soient tous inclus au sein de l'Empire Assyrien moderne.¹¹ L'école moderne suggère que l'expansion par les Assyriens du sud - est de la Turquie et du nord - est et nord - centre de la Syrie est à l'origine du peuple Syriaque.

Si nous considérons les Akkadiens et les Sumériens comme les premiers habitants de la Mésopotamie, et les Assyriens et les Chaldéens étant descendants des Akkadiens (du moins civilisationnellement pour les Chaldéens sinon génétiquement de même), tous ceux - ci sont aujourd'hui probablement une partie importante des Irakiens au niveau génétique. Toutefois, civilisationnellement, ils ne sont que ceux restèrent Chrétiens avec leur propre civilisation, les autres ayant été absorbés dans la sphère de la culture Musulmane. Il est à noter que nous n'aborderons pas, outre ce que nous avons évoqué, les heurts quant aux origines entre Syriaques, Assyriens, Chaldéens, Babyloniens, Sumériens, Akkadiens et Araméens et la question des Nestoriens, et les liens entre les Assyriens et les Chaldéens et les supposés ancêtres de ces derniers car il s'agit d'un

sujet long et toujours non résolu, bien que nous ayons une idée claire après avoir exploré notre propre cas Canaanéen, mais que nous gardons pour le moment. Nous ne traiterons que la question Araméenne car elle concerne directement les Canaanéens, ainsi que le sujet Syriaque en ce qui concerne les Canaanéens. Reste à dire qu'il y a une forte possibilité que les Akkadiens (et ainsi les descendants de ces derniers, les Assyriens et les Babyloniens - lien établi) soient considérés comme une persistance des Sumériens via les étiquettes «Akkadiens» puis «Assyriens et Babyloniens - Chaldéens», malgré des différences connues qui peuvent être considérées comme faisant partie de l'évolution.

L - Les Amorrites:

De 2500 à 1600 av. J.-C.: il n'y a aucune preuve de - spécifiquement - leur existence en archéologie et au sein l'école moderne, sauf à l'est de la vallée du Jourdain, voulant dire qu'ils sont seulement à l'origine des Edomites, des Ammonites et des Moabites,¹ et possiblement des Hébreux.²³ Cette expansion supposée est due à la similarité culturelle et archéologique entre tous les Bédouins Canaanéens, qui sont en tout cas quasi - Canaanéens.²³

Par contre, les hypothèses

- qu'ils soient sortis de leur fief pour pénétrer dans le sud de la Mésopotamie et y établir plusieurs villes, notamment Babylone vers 2100 av. J.-C. (et qu'ils fussent les ancêtres des Babyloniens et qu'ils aient fondu leur ancien empire),
 - et qu'ils s'aient fortement répandus parmi les Akkadiens,
 - et qu'ils aient été les ancêtres des Mardaïtes,
 - et qu'ils se soient répandus en Syrie actuelle pour fonder eux - mêmes les Royaumes d'Ebla, de Mari et de Yamhad,
 - et qu'ils aient défait les Canaanéens du nord - ouest de la Syrie à l'exception d'Arwad / Tartous pour y établir le Royaume de Qatna,
 - et que ce soit eux qui aient pris Ugarite et établi son royaume,
 - et qu'ils aient infiltré le pays de Canaan (au Liban) et se soient dissous dans la population entre 2160 et 1980 av. J.-C. et entre 1200 et 1050 av. J.-C.,
 - et qu'ils soient les ancêtres des Amourrous, des Ahlamous et des Araméens et donc des Syriaques,

tous ces événements sont le fait de l'analyse sans fondement scientifique robuste. Et c'est pour cela que, dans certaines références, l'on parle d'"Aram de Mésopotamie" (voulant dire les Babyloniens) et d'"Aram de Cham" (voulant dire les vrais Araméens).

D'autres sources, toujours selon l'ancienne école, rapportent que les Canaanéens infiltrèrent les Amorrites du sud de la Syrie (qui étaient devenus Araméens), raison pour laquelle ils sont parfois appelés les «Canaanéens Orientaux», d'autant plus que la langue Amorrite est liée au Canaanéen (and nous disons plus, en principe une variété de celle - ci).

Ainsi nous retournons à l'école moderne, qui dit que les Amorrites aient été des "Bédouins Canaanéens" de la périphérie du pays des Canaanéens, où ils partagèrent leur religion, langue et noms... mais soient sortis très tôt (2500 av. J.-C.) de l'orbite de ladite civilisation pour former leur

propre entité culturelle et linguistique. Cette hypothèse est correcte si nous parlons des Amorrites selon la définition de l'école moderne, à savoir les habitants de l'est de la vallée du Jourdain, où le territoire de Canaan se trouvait du côté ouest de la vallée du Jourdain.^{1,23} A noter que ceux qui lient leurs Canaanisme à leurs descendants Babyloniens font de Hammourabi d'origine Canaanéen, ce qui ne semble pas plausible.

Finalement, les Amorrites ayant été les premiers Canaanéens Bédouins à établir leur propre culture, nous comprenons l'extrapolation faite sur les régions entourant le désert quant à la considération que les Amorrites soient à l'origine de ce que tous les autres Canaanéens Bédouins ont fait, puisque l'archéologie est semblable, et d'expliquer ceci par une émigration dans tous les sens.

M - Les Amourrous:

De 2000 à 1190 av. J.-C.: selon l'ancienne école, il s'agit d'un peuple Amorrite (mais en pratique "Amourrous" veut dire "Amorrite" en Akkadien) et un Royaume Amorrite depuis 1380 av. J.-C. entourant le Royaume d'Ugarite (qu'eux - mêmes auraient détruit ?!). Ils auraient établi leur royaume suite à la faiblesse du Royaume de Qatna qui occupait la région (désintégré en 1340 av. J.-C.). Et ce Royaume Amorrite se serait étendu du nord de Canaan (à sa côte, de Byblos) au nord - ouest de la Syrie, à l'embouchure de l'Oronte, et aurait été achevé par les "Peuples des Mers" ~ 1190 av. J.-C..¹¹

L'école moderne nie que leurs ancêtres furent les Amorrites et au plus ils seraient les habitants locaux de cette région à cette époque. Reste aussi le fait, selon l'école moderne, que les habitants de ce royaume aient été les descendants de ceux qui fondèrent les royaumes antérieurs de cette région (Ebla, Qatna, Yamhad), et de plus, que ce royaume n'ait pas existé mais qu'il fut le pourtour du Royaume d'Ugarite.¹

N - Les Mardaïtes: [Q17a]

(Al - Marada) L'ancienne école les considèrent comme des descendants des Amorrites et que leur nom était dérivé du dieu Mardo. Certains étaient considérés Perses, d'autres Anatoliens et encore d'autres Syriens, ces derniers aussi connus sous le nom d'«al - Jarajmeh». Encore des références les considèrent comme étant un peuple à lui seul. Et encore les - uns considèrent qu'ils se mêlèrent aux habitants du Mont - Liban après la conquête Musulmane et que les deux entités formèrent les Maronites actuels du Liban.¹¹

Par contre, l'école moderne a tranché le sujet. Les Mardaïtes ne sont que des unités de combat de mercenaires Chrétiens Caucasiens de l'armée Byzantine, qui étaient déployés à partir des montagnes du Taurus (sud de la Turquie) et du Mont Lukkam,* près Iskendroune (Alexandrette, où se trouve Antioche), jusqu'aux montagnes du Liban. Leur rôle consistait à être des unités d'alerte et de retarder toute attaque Musulmane. Ils se réunissaient à Jurjuma (près d'Adana aujourd'hui) et à Mardin (sud - est de la Turquie), d'où les termes Jarajmeh et Marada (Mardaïtes) (se référer au musée de Tbilisi en Géorgie). Ils ont été déployé au Liban par l'empereur Constantin IV (alias "le barbu" ou "Pogonat") en 676 (certaines références considèrent que le terme "barbu" appartient à son père Constans II), et son fils et successeur Justinien II (alias

“Rhinotmetos”, c.à.d. “nez coupé” (coupé depuis 695) les retira en 685. Mais ils ont donné aux Chrétiens beaucoup de techniques de guérilla et d’embuscades et de combats dans les montagnes, car ils étaient des Caucasiens montagnards.¹ Il faut dire que leur haplotype fut détecté chez des Libanais du nord (surtout Zgharta, jusqu’à Tannourine).¹⁸

**Le Mont Lukkam est connu aussi sous le nom d’Amanos, à ne pas confondre avec Amana, le nom de la moitié sud (et non pas nord tel citent quelques références) de la plaine à l'est de la chaîne de l'Anti - Liban, c.à.d. entre Zabadani et Hauran, donc à l'est du Mont Hermon.*¹¹ Quoique pour le massif nord de la chaîne Anti - Liban, certains appellent sa section sud (au nord de Masnaa) “Amana” et d’autres appellent toute ladite montagne “Sannir”,²³ voulant dire “montagne haute” en Canaanéen ancien, donc titre qui fut attribué à plusieurs montagnes et à l'origine du nom du Mont Sannine.¹*

**A noter que le Mont Hermon (en Hébreu), qui est à la base le Mont Sarione (voulant dire "tigre accroupi" en Canaanéen ancien) et ensuite le mont Cheikh en Arabe, haut de 2814 mètres, fut surnommé “Ras Amana” (tête d’Amana). Et afin d'être complet, il fut nommé aussi “Tours du Liban” (Bourj Loubnane), la “Montagne Sacrée” (nom qui fut donné aussi au Mont Tabor en Galilée mais qui ne s'élève qu'à 500 mètres) et “Sannir” (tel expliqué ci - dessus).¹ Et le Mont Sarione est mentionné à Ugarite avec un «ch», donc «Charione», avant que certains «ch» ne se transforment en «s». Bizarrement, le dictionnaire d’Ugarite mentionne que ledit nom était une appellation à toute la chaîne Anti - Liban.²³*

O - Les Babyloniens:

De 1895 av. J.-C. en tant que peuple descendant des Akkadiens principalement, et jusqu'à 539 av. J.-C. en tant qu'empires; aucun rôle pour les Amorrites selon l'école moderne, donc aucun rôle pour les Canaanéens, pour ceux qui allongent le lien; pourtant un lien culturel existe avec le Canaanisme via le dernier Royaume de Mari (1895 à 1531 av. J.-C.) établi par les Bédouins Canaanéens, mais aussi depuis les échanges Sumériens - Canaanéens précédents. Ils ne sont pas trop distincts des Assyriens.

Ils occupèrent le sud (et moins le Nord) de la Mésopotamie et eurent deux empires: l'ancien, de 1895 av. J.-C. sur presque tout le territoire de la Mésopotamie, à 1735 av. J.-C. dans le nord - il fut en concurrence avec les Assyriens, et avec affaiblissement au sud après 1730 av. J.-C., quand régna Hammourabi entre 1728 et 1686 av. J.-C., pour pratiquement tomber sous la domination des Hittites en 1595 av. J.-C. et éventuellement sous la domination de la dynastie Kachite (ou Kassite) en 1531 av. J.-C.; et le moderne, entre 626 et 539 av. J.-C., quand Nabuchodonosor II régna entre 605 et 562 av. J.-C.. La période entre 1595 et 1155 av. J.-C. est connue comme étant la période Babylonienne moyenne (que certains considèrent le Second Empire) et qui était sous la dynastie des Kashites depuis 1531 av. J.-C. (date de la destruction de Babylone) jusqu'à l'entrée des Elamites en 1155 av. J.-C., qui dominèrent avec les Assyriens les rois Babyloniens locaux, jusqu'à l'occupation Assyrienne en 911 av. J.-C..

Plusieurs dynasties natives régnèrent sur Babylone entre le premier empire et le moderne, dont le roi Nabuchodonosor Ier entre 1124 et 1103 av. J.-C., qui d'ailleurs ne parente pas au 2^{ème}. Vers 1000 av. J.-C., il y eu une infiltration de Sutéens (qui n'existerent jamais en tant qu'entité claire selon l'école moderne) et de Chaldéens (et non d'Araméens en principe, tel assez répandu)

à Babylone avant qu'ils ne soient tous inclus dans l'Empire Assyrien moderne. Ensuite les Chaldéens ont contribué à l'Empire Babylonien moderne, et semblent être considérés comme étant leurs descendants.¹¹

Il est à noter que nous n'aborderons pas, outre ce que nous avons évoqué, les heurts quant aux origines entre Syriaques, Assyriens, Chaldéens, Babyloniens, Sumériens, Akkadiens et Araméens et la question des Nestoriens, et les liens entre les Assyriens et les Chaldéens et les supposés ancêtres de ces derniers car il s'agit d'un sujet long et toujours non résolu, bien que nous ayons une idée claire après avoir exploré notre propre cas, mais que nous gardons pour le moment. Nous ne traiterons que la question Araméenne car elle concerne directement les Canaanéens, ainsi que le sujet Syriaque en ce qui concerne les Canaanéens. Reste à dire qu'il y a une forte possibilité que les Akkadiens (et ainsi les descendants de ces derniers, les Assyriens et les Babyloniens - lien établi) soient considérés comme une persistance des Sumériens via les étiquettes «Akkadiens» puis «Assyriens et Babyloniens / Chaldéens», malgré des différences connues qui peuvent être considérées comme faisant partie de l'évolution.

P - Les Ahlamous:

(Ou Akhlamu) Selon l'ancienne école, il s'agit d'un peuple des régions de Palmyre et de Hasaka qui émergera des Amorrites restés en Syrie après 1600 av. J.-C.. Ils seront connus par le nom d'Araméens après 1200 ans av. J.-C., le tout selon l'analyse de l'ancienne école. Les uns les lient aux Khabirous (cf. section sur les Hébreux).¹¹ L'école moderne nie, et pour elle ils seraient au plus les habitants de cette région à cette époque, sans réponse définitive pour le moment.

Q - Les Araméens: [Q12a]

Dans l'ancienne école, ils ont plusieurs définitions floues: ce sont les descendants des Ahlamous et donc des Amorrites, et ils sont les ancêtres des Syriaques, et les héritiers de la langue Canaanéenne, et sont un seul peuple qui comprend tous les habitants de la soit - disant Grande Syrie aujourd'hui;¹¹ mais nous voulons dire par "Araméens" les habitants de Hauran et de sa plaine, l'Amana, jusqu'à Zabadani, ainsi que du Golan, selon l'école moderne, et ce depuis 1200 av. J.-C. en tant que peuple, et jusqu'à 732 av. J.-C. en tant que royaume,*¹ et des tribus à son est, dont une sera les Nabatéens.*^{1,12}

* Peut-être que le Royaume Araméen «Aram - Damas» débute en tant que le Royaume d'«Aram - Zobah», basé à l'ultérieure Chalcis (actuellement à côté de Anjar) avec Hadadezer Bar Rehob ~ 1000 av. J.-C., pour rapidement être subjugué par Israël, puis déplaça sa capitale à Damas avec Razon Bin Alida` lorsqu'il retrouva son indépendance au début du règne de Salomon (~ 970 av. J.-C.). «Aram - Zobah» sera plus tard utilisé comme terme pour la région d'Alep par certains, pour Nisibis dans le nord de la Mésopotamie par d'autres, et encore pour Berothai (quelque part entre Damas et Hama), Homs ou Deir Khabiyah dans la banlieue de Damas. Il est à noter que "Aram - Naharaim", désignant le nord de la Mésopotamie, n'a jamais été un royaume.

** La tribu Nabatéenne n'était pas principalement Araméenne mais Arabe, mais embrassa la culture Araméenne à peine après que les Arabes aient bourgeonné au cœur du désert, et donc une bonne partie de la culture Nabatéenne fut initialement prise de l'Araméenne, donc pratiquement

de la Canaanéenne (voir ci - dessous). Plus tard les Nabatéens seront pleinement imbus de Canaanisme.

Ils n'ont pas infiltré Babylone vers l'an 1000 av. J.-C., même selon l'ancienne école, dont certaines sources déclarent toujours le contraire. Mais il se peut que certains Araméens aient infiltrés la Békaa et se soit dissous au sein de la population entre 1070 et 970 av. J.-C., pendant leur occupation.² De nombreuses sources disent qu'ils sont aussi les ancêtres des Ituréens, ce qui reste une possibilité, et qui ne contredit pas que les Ituréens soient les locaux de leur région. Ils n'ont laissé presque aucune trace, [Q13b et même leur langue d'origine (qui pourrait bien être simplement une variété Canaanéenne) est inconnue hormis quelques mots. La prétendue "langue Araméenne" renommée actuellement est en effet la "langue Canaanéenne" pour les instituts mondiaux de langues (cf. section sur les langues).¹

Ainsi, en raison de la publication du terme "langue Araméenne" par les premiers historiens Juifs vers 500 av. J.-C., les habitants de toute l'actuelle Syrie (donc avant l'existence du nom "Syrie") commencèrent à s'identifier comme "Araméens" malgré qu'ils parlaient le Canaanéen, et ceci persistera jusqu'à ~ l'an 500 ap. J.-C., et cette appellation englobera les Canaanéens eux-mêmes dès ~ 200 ap. J.-C.. Et à cause des dialectes considérés Araméens vint l'expression "civilisation Araméenne", sans aucun critère propre aux civilisations (ceci dit sauf notre respect).

Aussi, les Grecs ont nommé tous les Levantins «Assyriens» quelques temps avant ~ 700 av. J.-C., traduit par erreur en "Syriaques" à la fin des années 1800 (revoir ailleurs), et ils les nommèrent véritablement par "Syriaques" ~ 400 ap. J.-C., vu le fait que les Romains appellèrent administrativement l'ouest du Levant par «Syrie» pour la plupart de la période depuis 14 ap. J.-C., et ainsi fut l'appellation "Araméen - Syriaque", qui comprenait, bien sûr, les habitants du Liban et de la Palestine, et ainsi fut le terme "langue Araméenne - Syriaque" (malgré que les deux langues soient différentes, et que la première soit en fait le Canaanéen), en particulier après la diffusion de l'alphabet Syriaque et du Syriaque littéraire ~ 400 ap. J.-C. aux dépens de l'alphabet Canaanéen et du littéraire Canaanéen, que l'on pensait Araméen (en plus de la considération du vernaculaire comme étant Araméen de même).

Et plus tard se répandit le fait que tous sont des Syriaques ainsi que leur langue (cf. section sur les Syriaques ci - dessous), et que le vernaculaire en dehors du fief des Syriaques est aussi un vernaculaire Syriaque puisque le littéraire en vigueur fut le Syriaque (totalement comme pour l'Arabe actuellement), et puisque toutes ces langues sont similaires. Et de là émana l'idée que Jésus parlait Syriaque, et cette idée accéléra l'abandon de l'alphabet Canaanéen et du Canaanéen littéraire, considérés Araméens, pour des raisons religieuses.

Ainsi, le terme «Araméen», depuis 500 av. J.-C., désignait la langue et l'alphabet Canaanéens, et depuis 400 ap. J.-C. désigne la langue et l'alphabet Syriaques. De nos jours, dire «Araméen Impérial» signifie «Canaanéen», et dire «Araméen» et «Araméen - Syriaque» et «Syriaque - Araméen» signifie «Syriaque». ^{1,23}

De plus, de nombreuses sources visant un nationalisme Araméen appellent la langue Syriaque «Araméenne» même lorsqu'il s'agit de forme littéraire, contrairement au fait que

d'habitude le Canaanéen vernaculaire s'appelait "Araméen" tandis que le Syriaque, utilisé à fin littéraire alors, était d'habitude connu par son propre nom. Et certaines déclarent que les supposés "langue et alphabet Araméens" existait depuis 700, 900 (parfois dit 911) ou même 1200 av. J.-C., faisant usage de l'émergence précoce des Araméens pour extrapoler antérieurement. Q13b]

Aujourd'hui, la science ne mentionne aucun élément purement Araméen en termes d'archéologie ou de son équivalent qui puisse considérer ce qui est nommé "Araméen" comme étant dans la catégorie des civilisations telles la Sumérienne - Akkadienne - Assyrienne - Babylonienne ou Copte - Pharaonique ou Canaanéenne.¹ Et l'un des chercheurs Libanais Chrétiens les plus importants dans le domaine écrit, après 50 ans d'avoir été fidèle à des origines primaires supposées Araméennes, que "nos racines Canaanéennes sont plus claires, plus robustes, plus fiables, plus anciennes et plus scientifiques que nos racines Araméennes."¹² Ainsi, il reste à souligner que le creuset qui s'appellera "Syrie" ne se fonda pas sur un seul peuple "Araméen" au sens nationaliste, culturel et génétique, mais la langue Canaanéenne qui fut appelée "Araméenne" puis l'appellation de l'ensemble de la population de cette région par "Syriaque" a abouti à considérer tous les habitants du Liban, de la Syrie et de la Palestine et même de l'Irak* un seul peuple "Araméen" de civilisation Araméenne (ou ultérieurement un seul peuple Syriaque (ou "Araméen - Syriaque") de civilisation Syriaque (ou "Araméenne - Syriaque")) - considération qui posera un conflit avec une partie qui se considère un peuple "Roumite" (les Grecs; nous parlons du rite), ou Canaanéen (Phénicien), ou Assyrien, ou Chaldéen, ceci hormis le heurt Araméen - Syriaque.²³

* *Parce que le Canaanéen (avec le Perse) est devenu la langue littéraire de la Mésopotamie, et s'appela «Araméen» et a été remplacé par le Syriaque jusqu'à la conquête Islamique.*

En fait, la grande majorité des propagandistes de ces idées sont les victimes de l'accumulation d'erreurs supprimées par la science moderne, mais ils ne semblent pas encore avoir reçu lesdites données, donc il n'est pas nécessaire de considérer le sujet comme émanant d'une mauvaise foi. L'autre erreur dans laquelle tombent certains des soutenants de cette idée est de penser que le peuple Syriaque est d'origine Canaanéenne, ce qui est également totalement faux.

Enfin, reste aussi le fait, selon l'école moderne, que les Araméens aient été des "Bédouins Canaanéens" de la périphérie du pays des Canaanéens, où ils partagèrent leur religion, langue et noms... mais soient sortis très tôt (1200 av. J.-C.) de l'orbite de ladite civilisation pour former leur propre entité culturelle et avoir leur propre langue (qui pourrait bien être simplement une variété Canaanéenne).

En conclusion, tout ce qui est historiquement Araméen en dehors de la définition de l'école moderne (c.à.d. la population d'Aram, soit Hauran / Golan / Amana, entre 1200 et 700 av. J.-C.) est pratiquement Canaanéen pour la période entre 590 av. J.-C. et 400 ap. J.-C. (après) et Syriaque depuis lors en termes de langue et d'alphabet, et n'existe pas dans quant à l'expression de "civilisation", mais juste en termes de "Peuple" qui demeura dans la région sus - mentionnée après la chute de son royaume et qui embrassera le Christianisme plus tard.^{1,22,23}

Donc enfin, il est fort probable que les Araméens originaux (d'Aram, soit Hauran / Golan / Amana), soient une partie importante des Syriens du sud sur le plan génétique; mais de point de

vue culturel, ils sont ceux qui restèrent Chrétiens avec leur patrimoine culturel, puisque le reste fut Islamisé et fut pris dans l'orbite de la culture Musulmane.²³

R - Les Sutéens et les Apirous:

(Apirous ou Habirous ou Khabirous) Depuis 1300 av. J.-C. pour les premiers, et 1400 av. J.-C. pour les seconds: selon l'ancienne école, ils étaient connus comme mercenaires en particulier, et parfois comme braqueurs.

Les premiers s'installèrent dans le sud - est de Canaan, puis migrèrent vers l'Euphrate, au nord de Babylone, qu'ils envahirent vers 1300 av. J.-C., puis une autre fois en 1070 av. J.-C., cette fois avec les Araméens et les Chaldéens, mais cette hypothèse ne semble pas tenir même pour l'ancienne école. Nous rappelons que ~ 1000 av. J.-C., il y eu une infiltration de Sutéens (qui nous le répétons n'existent jamais en tant qu'entité claire selon l'école moderne) et de Chaldéens (et non d'Araméens en principe, tel assez répandu) à Babylone avant qu'ils ne soient tous inclus dans l'Empire Assyrien moderne. Ensuite les Chaldéens ont contribué à l'Empire Babylonien moderne. "Khabirou" serait une ancienne variante de "Hébreu" pour certains, ceci sans inclure la question d'être mercenaire ou de braqueur; aussi, les uns les lie aux Ahlamous (cf. section sur les Hébreux).

Par contre, la zone d'opérations des Apirous était à Canaan, Damas et "Israël".¹¹

S - Les Chaldéens:

Depuis 1000 ans av. J.-C.: habitants (pas nécessairement les seuls habitants) du sud - est de la Mésopotamie, qui pourraient être originaires des régions de Hauran d'où ils auraient traversé le désert, ainsi probablement des Amorrites, voire donc des Canaanéens pour les uns (théorie de l'ancienne école). Vers 1000 av. J.-C., il y eu une infiltration de Sutéens (qui n'existent jamais en tant qu'entité claire selon l'école moderne) et de Chaldéens (depuis 800 av. J.-C. plus spécifiquement pour les Chaldéens) (et non d'Araméens en principe, tel assez répandu) à Babylone avant qu'ils ne soient tous inclus dans l'Empire Assyrien moderne. Ensuite les Chaldéens ont contribué à l'Empire Babylonien moderne.¹¹

Si nous considérons les Akkadiens et les Sumériens comme les premiers habitants de la Mésopotamie, et les Assyriens et les Chaldéens, étant descendants des Akkadiens (du moins civilisationnellement pour les Chaldéens sinon génétiquement de même), tous ceux - ci sont aujourd'hui probablement une partie importante des Irakiens au niveau génétique. Toutefois, civilisationnellement, ils ne sont que ceux restèrent Chrétiens avec leur propre civilisation (et considérés les descendants des Babyloniens), les autres ayant été absorbés dans la sphère de la culture Musulmane. Il est à noter que nous n'aborderons pas, outre ce que nous avons évoqué, les heurts quant aux origines entre Syriaques, Assyriens, Chaldéens, Babyloniens, Sumériens, Akkadiens et Araméens et la question des Nestoriens, et les liens entre les Assyriens et les Chaldéens et les supposés ancêtres de ces derniers car il s'agit d'un sujet long et toujours non résolu, bien que nous ayons une idée claire après avoir exploré notre propre cas, mais que nous gardons pour le moment. Nous ne traiterons que la question Araméenne car elle concerne directement les Canaanéens, ainsi que le sujet Syriaque en ce qui concerne les Canaanéens. Reste à dire qu'il y a une forte possibilité que les Akkadiens (et ainsi les descendants de ces derniers, les 148

Assyriens et les Babyloniens - lien établi) soient considérés comme une persistance des Sumériens via les étiquettes «Akkadiens» puis «Assyriens et Babyloniens - Chaldéens», malgré des différences connues qui peuvent être considérées comme faisant partie de l'évolution.

T - Les Syriaques:

Le premier manuscrit Syriaque date de 243 ap. J. - C (non pas “avant”). Le nom est dérivé du terme "Syrie", et le nom de la Syrie fut dérivé en 14 ap. J.-C. de "Sarione" (en Canaanéen), qui est "Haramoune" (en Hébreu), ou Hermon en Français, qui est le Mont - Cheikh (Jabal el Cheikh en Arabe), pour indiquer le territoire à l'est qui est surplombé par cette montagne haute de 2814 mètres, donc pour indiquer Aram. Et "Syrie" sera extrapolé à la Syrie actuelle, et parfois inclura administrativement le Liban / la Phénicie et la Palestine, mais ces terres garderont leurs noms. Et ce nom n'a rien à voir avec le terme "Assyrie" sauf la ressemblance (cf. ci - dessous). Et ce fut l'empereur Romain Tibère, lors de sa visite, l'année où il prit le pouvoir, qui dériva ce nom, et le manuscrit se trouve au musée du Vatican.

En fait les Grecs de l'Antiquité ont appelé vers 700 av. J.-C. le Levant “Achour (Assyrie)” vu les terres de l'Empire Assyrien à son apogée, et l'archéologue Allemand Franz Heinrich Weissbach (1865 - 1944) traduisit le terme en «Suria (Syrie)», en s'appuyant sur son prédécesseur l'Assyriologue Allemand Theodor Nöldeke (1836 - 1930) qui «réglâ» la question en 1898, après une suggestion antérieure de l'Anglais John Selden en 1617. Et Weissbach a reconnu plus tard l'erreur mais il était trop tard.

C'est pour cela que nous trouvons le terme “Cœlé - Syrie” dans des cartes actuelles portant sur des dates d'av. J.-C., qui devrait en fait être “Cœlé - Assyrie”. Et c'est pour cela que les références les plus éminentes déclarent que les Grecs ont appelé les Araméens “Syriaques” depuis 500 av. J. - C, à cause de la confusion entre “Assyrie” et “Syrie”, c.à.d. entre “Assyrie” et “Sarione”. Il est donc dit (à tort) que le nom "Syriaque" existe depuis 500 av. J.-C., et que les Grecs ont nommé alors tout ce qui s'appelait (mais n'était pas véritablement) le «pays d'Aram» (cf. plus haut) "Syrie" et ses habitants "Syriaques" et leur langue le Syriaque, sachant qu'ils seront véritablement responsables de ladite appellation vers 400 ap. J.-C. (après).

Quant aux deux expressions «Assyrie» et «Syrie» dans l'œuvre d'Hérodote décrivant les territoires administratifs de l'Empire Perse et d'autres questions à l'époque, n'oublions pas que l'œuvre d'Hérodote, qui, à un certain stade, a été divisée en 9 livres, a été compilée à partir de 9 manuscrits, dont le plus ancien remonte au Xe siècle ap. J.-C. (900 - 1000). Et quant aux papyri qui nous sont parvenus, le plus grand d'entre eux ne représente pas plus d'une page et la plupart sont déchirés, et en tout cas le plus ancien d'entre eux remonte à la fin du premier siècle ap. J.-C. (0 - 100), soit après 14 ap. J.-C.. Il n'est donc pas étonnant que les personnes qui ont transmis l'œuvre à travers les âges aient remplacé «Assyrie» par «Syrie», ce qui conduit, si l'on ajoute l'erreur de traduction susmentionnée, à considérer tout ce qui se trouve à l'ouest de l'Irak comme «Syrien» au lieu de le considérer comme «Assyrien», ce dernier terme devant signifier «en Assyrie à son apogée». Tout cela en plus de la confusion d'Hérodote entre «Syriens» et «Cappadociens».

Et pour toute transparence, nous mentionnons ce qui suit, en Anglais, à partir du Grec moderne, en tant qu'exemples de confusion, et qui sont mal - utilisés:

Source	English Version	Greek Version	Pronunciation as per Google, English Transcription
Book 3 Section 90	Mariandynians, and Syrians	Συρίων	Siriön
Book 3 Section 91	Cilician and Syrian	Σύρων	Seeron
Book 3 Section 91	and the part of Syria called Palestine	Συρίη	Siriyi
Book 3 Section 92	And the rest of Assyria	Ἄσσυρίης (δε καὶ τῆς λοιπῆς ασσυρίης)	Assyris

NB: Σ is capital σ. The roots are in bold in order to compare the terms.

Il y a donc trois mots Grecs traduits en "Syrie / Syrien" en Anglais. Et on a mis «Assyrie» à la fin juste pour souligner la présence de ce terme dans son œuvre.

A la lumière de tout ceci, et quant à citer Hérodote disant [nos ajouts entre crochets]: «Les Grecs [au début, en particulier les Ioniens et leurs environs sur la côte ouest de la Turquie actuelle, cf. Livre 5, Chapitre 49] ont appelé les Cappadociens [peuple de l'Anatolie centrale] et les Ciliciens [au sud de l'Anatolie] «Syriens», et quant à son adoption de ce nom (Livre 1, Chapitre 6; Livre 3, Chapitre 90, pour ne pas tout citer), à part leur appellation par «les Syriens blancs» (Leucosyriens), cette citation devrait dire «Assyriens», puisqu'il n'y a aucune raison qu'ils fussent été «Syriens», mais en plus ils firent partie de l'Empire Assyrien depuis la chute des Hittites en 1178 av. J.-C., ou bien il y aurait une similitude entre «Syrien» et «Assyrien» et un troisième nom en ancien Grec. En effet, la science actuellement ne classe pas les «Leucosyriens» comme faisant partie des actuels Syriens mais les considèrent comme un peuple du centre de l'Anatolie, s'étant peut - être un peu étendus vers le nord et vers le sud, toujours au milieu de l'Anatolie.^{11,23}

Et quant à la citation d'Hérodote disant que «les Perses appelaient les Syriens "Cappadociens"», cela ne signifie pas nécessairement les Syriens selon la connotation Romaine, et ensuite l'Arabe, ni signifie - t - elle les Assyriens, mais les habitants de l'Anatolie centrale, que les Grecs appelaient «Syriens / Syriens blancs»; ces habitants, quoiqu'ils s'appelassent, furent attribués le nom "Cappadociens", et le terme «Cappadoce» fut mentionné pour la première fois chez les Perses. Ainsi il n'y a aucune justification historique ou géographique pour nommer ni les "actuels Syriens" ni les Assyriens par "Cappadociens", et le sujet a encore besoin d'un travail plus approfondi pour une meilleure compréhension.

En fait, pendant les périodes Perse et Grecque, les termes «Syrie» et «Assyrie» en Grèce furent utilisés sans distinction, jusqu'à l'avènement des Romains; donc «Syrie» ne signifiait pas «l'ultérieure Syrie Romaine», voulant dire l'actuelle. Tout simplement, il s'agissait d'une simple omission aléatoire du «As». Ceci est le point de vue des historiens depuis 1992.^{11,23}

De même, sa mention de «Syrie» dans le chapitre sur les régions Anatoliennes (Chapitre 90 mentionné ci - dessus) prouve qu'il y a une certaine confusion, car il revient dans le paragraphe 91 à la région de la «Syrie», où le nom «Syrie» est mentionné deux fois, nom qui peut en fait, et selon l'explication ci - dessus, scientifiquement avoir été «Assyrie»: [La ville de Ras al - Bassite (Posidium ou Posideum, près de Lattaquié) sur la frontière Cilicienne - Assyrienne] au lieu de «Syrienne» et [cette région d'Assyrie dont le nom est Palestine] au lieu de «Syrie». Et Hérodote ne semble pas avoir fait attention à la possibilité de confusion suite à son utilisation d'un même nom pour 2 régions, sauf si l'erreur vint ensuite lors du copiage. D'où la possibilité qu'Hérodote ait voulu dire «Assyrie» peut être basée sur l'adoption par Hérodote, au Chapitre 91, de l'idée de la «Grande Assyrie» comme le voulurent les Grecs, mais sans ses terres Anatoliennes, et que «Syriens» dans le Chapitre 90 qui se réfère à des terres Anatoliennes fut un nom similaire mais à part, tel discuté plus haut.^{11,23}

Quant aux Perses, ils n'ont pas annexé la région qui s'appelait «Transeuphratène»* par les Assyriens et ensuite les Babyloniens, c.à.d. la zone à l'ouest de l'Euphrate et ce jusqu'à la mer, à la région qu'ils appellèrent «Athour» en 539 av. J.-C. et plus tard "Asoristan" depuis 226 ap. J.-C. (pas «avant»), mais bien au contraire ils gardèrent le nom. Mais ils annexèrent la Transeuphratène seulement administrativement à Athour entre 535 et 482 av. J.-C., pour ensuite les re - séparer.¹¹
* *Voulant dire «Au - delà de l'Euphrate»; «Eber - Nari» en Akkadien Ancien, «Abar - Nahara» en Canaanéen ancien, voulant dire «Au - delà du Fleuve / de la Rivière».*

Et puisqu'il y a des uns qui considèrent que le terme «Syriaque» est apparu avec l'arrivée des Perses Achéménides en 539 av. J.-C. et leur élaboration de l'appellation «Asoristan», ce qui selon leurs dires a conduit à l'émergence du nom «Syrie» vers 250 av. J.-C., nous sommes dans l'obligation de clarifier qu'effectivement, l'on ne peut tout simplement nier que ce nom existait av. J.-C., mais il s'agit clairement d'une modification linguistique d'«Achouristan», ce qui est conforme au pouvoir des Assyriens en Irak et au nord - est de la Syrie depuis 1500 ans avant l'émergence des Perses.²³

Ailleurs, la problématique de la mention d'Hérodote que les «barbares», sans spécifier de qui il s'agit précisément, mélangèrent entre «Syriens» (les Leucosyriens?) et «Assyriens» n'est pas encore résolu.

Et à propos des dires que les traducteurs ont traduit le terme “Araméen” de l'Ancien Testament qui est en Hébreu à la base, en mettant “Syriaque” dans la version Grecque (appelée la “Septante”) vers 250 av. J.-C. en Egypte, la promiscuité des termes a abouti en 615 ap. J.-C. à Alexandrie à la traduction du terme se rapportant à "Assyrien" en Grec et considéré "Syriaque", en "Syriaque" dans le texte Syriaque, et à la conviction que le terme "Syriaque" se trouvait dans le texte Grec depuis 250 av. J.-C.. Mais en fait, les traducteurs auraient mis "Assyrien" dans la version Grecque en 250 av. J.-C., au lieu d'"Araméen" dans la version Hébreuse.²³

En conclusion, nous soulignons qu'il existe encore plusieurs considérations, à la fois à au sein et hors de l'œuvre d'Hérodote, que nous ne pouvons pas toutes mentionner. Cependant, bien que certaines d'entre elles montrent une certaine ambiguïté, le cours du reste indique que le mot «Syrie» n'existe pas avant l'époque des Romains sauf en tant que variante du mot «Assyrie», et

il n'y a aucune considération indiquant le ci - contre, ni indiquant l'existence de «Syriaques» à l'époque, ceci sans rappeler la datation du plus ancien manuscrit Syriaque (243 ap. J.-C.) et le document d'appellation de la Syrie en 14 ap. J.-C..

Une dernière note qui tranche l'affaire est Hérodote qui dit dans le Livre 7 (de 9), Chapitre 63: «Les Assyriens dans l'armée portaient des casques sur la tête (...). Ils sont appelés par les Grecs Syriens, mais les étrangers les appellent Assyriens. Avec eux étaient les Chaldéens. (...)». Nous aurions pu nous contenter de ceci sans élaborer les dernières pages, mais nous avons insisté à démontrer que même sans cette note, la faille quant à l'appellation reste visible.

Nous mentionnons également une suggestion qui veut que "Syriaque" serait un terme dont l'origine est liée au Mont - Liban, et étant "sire" ("montagne" en Canaanéen, et ici précisément "Sire Donniyyeh"), couplé au mot "Anan" (une ancienne désignation Canaanéenne de Dieu), "Anan" étant ainsi le nom de l'un des derniers villages du sud du Mont - Liban dans le caza de Jezzine, pour former le mot "Syriac" (Syriane en local), comme appellation au "Mont - Liban", couvrant la région entre ces deux villages, et voulant littéralement dire "Montagne de Dieu".²² Nous avouons que cette explication est difficile à accepter en elle - même, et que serait - ce avec ce qui fut évoqué plus haut.

Ceci hormis les dires que «Syrie» serait un nom Indien, oui Indien, voulant dire «pays du soleil»... et cette confusion serait à cause de la présence d'Eglises Syriaques en Inde.

Les Syriaques furent (et restent, de façon minoritaire parmi les Musulmans) les résidents du sud - est de la Turquie, du nord de la Syrie (son est et son centre) et de l'extrême nord - ouest de l'Irak.

Le fait qu'un peuple soit récent par rapport à son voisinage impose une analyse de son origine en tant que dérivant de peuples voisins. Ici les références se heurtent. Il y a une hypothèse que les Canaanéens du nord - ouest de la Syrie soient les ancêtres des Syriaques, mais il n'y a aucune preuve que ces Canaanéens se soient répandus dans le "tout le nord de la Syrie", sauf si leurs descendants le firent plus tard. Une deuxième hypothèse est que les Araméens (les originaux, d'Aram, soit Hauran / Golan / Amana) soient leurs ancêtres, mais ceux - ci n'ont pas dépassé dans leurs conquêtes la Békaa et Homs, ce qui s'est passé vers 900 av. J.-C.; ceci dit, à part que le terme "Syriaque" a une connotation religieuse Chrétienne pour les - uns, et non ethnique.

Par conséquent, le terme "peuple Syriaque" dans la région géographique susmentionnée est sujet à des questions. Donc de là à considérer que le terme "peuple Syriaque" englobe l'écrasante majorité de la population du Levant, là les choses deviennent difficiles à défendre; et la connotation religieuse se heurte à l'essence du Christianisme, ainsi qu'à l'essence de la science.

Cependant, il existe également une théorie selon laquelle "Syriaque" est simplement un autre terme désignant les Araméens, et d'où les Syriaques seraient des Amorrites, fondée sur la confusion avec le terme "Assyrie" et sa traduction erronée. Selon cette théorie, "Araméens" veut dire "tous les habitants du Levant" et non pas seulement ceux d'Aram, soit Hauran / Golan / Amana, vu la langue Levantine commune, qui s'est avéré être la langue Canaanéenne (quoique cela ne rend pas le "non - Canaanéen" "Canaanéen"). Pour cela nous trouvons donc le terme

"Syriaque - Araméen", même si le terme "Araméen" tomba hors de ce terme composé avec le temps.

En ce qui concerne l'école moderne, il est probable que les Syriaques soient des Assyriens (probablement d'origine Hurrite?) qui se sont distingués (ce qui va avec le cours général de l'Histoire) et que la langue Syriaque soit issue de l'Akkadien Assyrien, sans résolution de la question jusqu'à aujourd'hui, toutefois avec leur appellation par un nom qui est proche en termes de prononciation (via "Sarione", et non pas "Achour").¹

Donc les Grecs nommèrent tous les Levantins par "Syriaques" (cette fois sans erreur de traduction) vers 400 ap. J.-C., vu le fait que les Romains appellèrent administrativement l'ouest du Levant par «Syrie» pour la plupart de la période depuis 14 ap. J.-C..

Ainsi fut l'appellation "Araméen - Syriaque", qui comprenait, bien sûr, les habitants du Liban et de la Palestine, [Q16b et ainsi fut le terme "langue Araméenne - Syriaque" (malgré que les deux langues soient différentes, et que la première soit en fait le Canaanéen), en particulier après la diffusion de l'alphabet Syriaque et du Syriaque littéraire aux dépens de l'alphabet Canaanéen et du littéraire Canaanéen, que l'on pensait Araméens (en plus de la considération du vernaculaire comme étant Araméen de même).

Et plus tard se répandit le fait que tous sont des Syriaques ainsi que leur langue (cf. section sur les Araméens ci-dessus), et que le vernaculaire en dehors du fief des Syriaques est aussi un vernaculaire Syriaque puisque le littéraire en vigueur fut le Syriaque (totalement comme pour l'Arabe actuellement), et puisque toutes ces langues sont similaires. Et de là émanea l'idée que Jésus parlait Syriaque, et cette idée accéléra l'abandon de l'alphabet Canaanéen et du Canaanéen littéraire.¹

De plus, de nombreuses sources visant un nationalisme Araméen appellent la langue Syriaque «Araméenne» même lorsqu'il s'agit de forme littéraire, contrairement au fait que d'habitude le Canaanéen vernaculaire s'appelait "Araméen" tandis que le Syriaque, utilisé à fin littéraire alors, était d'habitude connu par son propre nom. Q16b]

Les moines Maronites venus du nord - ouest de la Syrie au Liban prêchèrent ses Canaanéens dans ses montagnes utilisant la langue Canaanéenne, le vernaculaire de tout l'ex-Pays de Canaan, pour communiquer avec la population, mais la liturgie était en Syriaque (bien qu'elle ne fut pas comprise par le grand public, tout comme les Chrétiens Libanais d'aujourd'hui ne comprennent pas la langue Syriaque). Ils introduisirent de même l'alphabet Syriaque. Ils achevèrent leur mission vers environ 500 ap. J.-C., après la mort de plusieurs missionnaires avant le premier succès remporté par le moine Ibrahim à Mnaitra et à par le moine Simon à Bcharreh (selon la synaxe Maronite de Bkerké).¹

Et ici nous notons que ceux appelés "Syriaques" au nord - ouest de la Syrie, qui utilisaient «Syriaque Occidental» en tant que langue littéraire vu que le Syriaque se répandait en gros, parlaient donc le Canaanéen en tant que première langue vernaculaire primaire depuis 3000 av. J.-C., et non pas en tant que langue imposée par le décret Babylonien en 590 av. J.-C.. En fait, leur région faisait partie du pays de Canaan, et ils furent Canaanéens en termes de culture (avec

particularités locales), et ensuite la langue Syriaque pénétra leur région en tant que langue littéraire seulement.^{1,22,23}

Donc leur région n'est pas incluse dans le fief Syriaque mais à son ouest. Et "Maron" est un nom purement Canaanéen (voir Maron "roi" de Tyr sous occupation Romaine en 43 av. J.-C.²²), sachant qu'un prénom à lui seul n'est pas suffisant pour définir une identité, mais là il va avec le contexte, car le nom appartient à la culture présumée absente.

De plus, il n'y a pas d'entité parmi le peuple Syriaque qui soit distinctement Maronite, le peuple Syriaque s'étant accroché à son Église Syriaque de crédo Monophysite, indiquant que le nord - ouest de la Syrie qui a adhéré au crédo Chalcédoine, fut - il disciples de Maron (de liturgie Maronite en langue Syriaque) ou non (ces derniers étant de liturgie Byzantine en langue Grecque) n'était pas Syriaque mais un peuple distinct, mais qui avait en son entité commencé à utiliser le Syriaque comme langue littéraire,* et dont une partie avait commencé à utiliser la langue syriaque à des fins liturgiques.

* *Les non - Maronites abandonneront la langue Syriaque après moins d'un siècle et poursuivront avec le Grec, vu les heurts avec les Syriaques, qui seront sanglants.*

Ainsi fut - il, vu le fait que les Romains appellèrent administrativement l'ouest du Levant par «Syrie» pour la plupart de la période depuis 14 ap. J.-C., que les Grecs appellèrent “Syriaques” (cette fois véritablement sans erreur de traduction) ~ 400 ap. J.-C. tous les habitants de l'ouest du Levant, de rite Byzantin avec leur Eglise Antioche, qui s'est scindée plus tard en une Eglise Antioche Syriaque (après que les Syriaques furent Monophysites, appelés aussi "Jacobites") et une Eglise Antioche Chalcédoine (qui compris tous les Chrétiens de l'ouest du Levant, devenus Chalcédoines) - nous aborderons ce sujet plus bas.

Nous notons ici que les noms que les Grecs balancèrent (Assyriens (avec sa traduction erronée en “Syriaques” ensuite), Syriaques, Phéniciens) et l'utilisation du terme "Araméen" par les Juifs ont semé la confusion jusqu'au milieu des années 1990, lorsque l'école moderne a pu clarifier les choses.¹

Et parmi les fausses idées qui prédominent est que la majorité des habitants du nord - ouest de la Syrie qui adoptèrent le Maronisme furent des Syriaques (première fausse idée, induite par le fait qu'ils utilisaient la langue Syriaque pour le littéraire et la liturgie - nous avons discuté ceci), et qu'ils se sont enfuis lors de la conquête Musulmane (2^{ème} fausse idée) vers les montagnes vides (3^{ème} fausse idée) du Liban (plus précisément à Qannoubine, et de là au Kesrouane, puis au Chouf) et qu'ils ont ainsi formé le noyau des Maronites du Liban.

L'Histoire n'a pas du tout prouvé une lourde charge de migration Chrétienne au Liban, à l'exception de moines Maronites et quelques familles des monastères surtout lors de leur persécution en Apamée; toutefois, le problème a été exagéré dans la mesure où tout un «peuple» avait déménagé, et en plus, vers des montagnes vides. En tout cas, il n'y a pas de problème si cela s'est produit en termes d'identité des Libanais Chrétiens actuels parce que la science a prouvé qu'ils sont toujours des Canaanéens, mais plus encore, les habitants du nord - ouest de la Syrie à l'époque étaient des quasi - Canaanéens, pour ne pas dire des Canaanéens.¹

Le Jacobisme avec son Eglise Syriaque naquit des Monophysites, et comprit tout le peuple Syriaque, en 553, avec Jacques Baradée qui était Syriaque. Le Conseil de Chalcédoine avait condamné les Monophysites en 451. Et donc les Syriaques sont aujourd’hui les Syriaques Orthodoxes (dont une partie seront les Syriaques Catholiques il y a deux siècles). Ainsi les Antioches Chalcédoines et Monophysites eurent chacun un patriarche Antioche. Et les Chrétiens Anatoliens avaient leur patriarche de Constantinople depuis 451, Chalcédoine par définition. Et quelques Syriaques de l'est devinrent Nestoriens avec les Assyriens.¹

Donc depuis lors (451), les Jacobites appellèrent les Chalcédoines par "Melkites" (voulant dire "royalistes", "Malak" en Canaanéen = "roi"), vu que ces derniers étaient soumis au roi Byzantin à Constantinople, puisque Chalcédoine était une banlieue de Constantinople, et en particulier après la soumission du patriarche Chalcédoine Antioche à celui de Constantinople (ce dernier Chalcédoine par défaut, sauf exceptions mineures) depuis 602 et surtout depuis 638, quand le patriarche Chalcédoine d'Antioche avait fui devant l'invasion Sassanide en 602 mais de façon définitive en 638 devant les Musulmans, pour y retourner plus tard en 742 sous la condition de Dhimmisme.¹

Il est à noter que ce sont les Syriaques et les Arméniens qui ont accueilli les envahisseurs Musulmans et non une autre faction Chrétienne.¹² Bien sûr, cela n'était pas dû au charme ni à une trahison, mais en raison de la haine profonde envers les Chalcédoines (qui certes fut réciproque), qui étaient soutenus par les dirigeants Byzantins, et donc les Syriaques et les Arméniens pouvaient bénéficier d'un soutien militaire. Ils ne pouvaient sûrement pas prévoir comment l'invasion Musulmane finirait.

Donc alors que les Grecs ont surnommé indifféremment "Syriaques" tous les Chrétiens du Levant depuis environ l'an 400 ap. J.-C., y compris le peuple Syriaque, les Maronites et les (de rite) Grecs Byzantins, le terme "Syriaque" depuis 500 ap. J.-C. devint presque synonyme de "Jacobite", et "Melkite" presque synonyme de Byzantins Chalcédoines, et parmi eux ceux au Liban qui ne furent connus sous le nom de Maronites qu'après environ l'an 900, et ainsi furent ces appellations malgré l'arrivée de plusieurs rois Byzantins de tendance Jacobite.¹

Toutefois, le terme "Syriaque" au Liban continua à signifier "les Maronites", en particulier après la séparation des Maronites et des Byzantins, et "Melkite" continua à concerner les Byzantins. La raison, tel cité plus haut, en est que les Maronites utilisaient le Syriaque en termes de liturgie et plus tard en tant que littéraire, de sorte que la majorité des références parlent de "Maronites Syriaques" au Liban, surtout après que «L'Eglise Libre du Liban» adopta le nom «Eglise Syriaque Maronite».

Pour rajouter sur la confusion, certaines références mentionnent le terme "Syriaques Melkites" pour parler des Maronites, ceci afin de les distinguer des Syriaques Jacobites, car les deux utilisent le Syriaque comme langue liturgique et littéraire.¹

Et là nous voudrions ici faire référence à une série d'inexactitudes qui prévalent dans les médias et sur les réseaux sociaux. Leurs soutenants, de toute leur bonne intention, tombent dans le piège des erreurs historiques et ne semblent ne pas être au courant de ce que les recherches

scientifiques ont prouvé depuis le milieu des années 90, car les résultats de ces recherches ne se sont pas encore répandus et sont en attente d'une publication, et de là toute l'analyse suivante.

- "*Les Syriaques d'aujourd'hui ne représentent qu'une petite partie de la grande famille Syriaque composée d'adeptes de toutes les confessions Chrétiennes du Levant, de l'Irak et des environs*": nous revenons ici aux Grecs et aux noms qu'ils lançaient de façon aléatoire. Et ceci est source de querelles entre les partisans de cette assertion et non seulement les Libanais d'origine Canaanéenne (ceci dit scientifiquement et non idéologiquement), mais aussi ceux qui se considèrent comme Assyriens ou Chaldéens, ou tout court, Akkadiens voire Sumériens, ainsi qu'Araméens.

- "*Les Syriaques vécurent dans leurs patries traditionnelles au Moyen - Orient depuis près de 3000 ans.*" Les partisans considèrent que "Syriaque" est l'ancien nom Grec (depuis 500 av. J.-C.) des Araméens, et considèrent les Araméens comme étant les habitants de toute la «grande» Syrie, et non pas seulement de son sud (d'Aram, soit Hauran / Golan / Amana). Et puisque les premiers Araméens au sud de la Syrie furent connus vers 1200 av. J.-C., ainsi fut le chiffre approximatif de "3000 ans".

- [Q13c [Q16c "*Leur langue Araméenne, facile à prononcer et à écrire, était très répandue en raison de sa fluidité et de sa flexibilité. Elle est donc devenue la langue de communication, de diplomatie et du commerce dans l'ancien Orient, et leur alphabet Araméen facile de 22 lettres fut utilisé pour écrire de nombreuses langues et est devenu la source de nombreux alphabets des langues du monde de même*": cette langue n'est que la Canaanéenne (alias la Phénicienne) et l'alphabet n'est que l'alphabet Canaanéen (alias le Phénicien), selon les instituts mondiaux de langue (cf. la section "Langues"). Les Syriaques eurent ensuite leur langue et alphabet. Hormis toutes les explications ci-dessus et celles qui suivront, il est clair que ce sont les Canaanéens qui étaient arrivés en Perse avec leurs marchandises et leur savoir-faire, comme la construction de navires pour les Assyriens. Et comment le Syriac (ou l'Araméen) pourrait-il avoir 2 alphabets? Et 2 langues? Mais ils profitent des similarités entre les langues pour faire croire qu'elles sont une seule qui a évolué avec le temps... ce qui est sans rappeler des Arabistes contemporains.

- "*La langue Syriaque - Araméenne*": nous prions les soutiens d'au moins s'aligner avec l'ancienneté et de parler d'"Araméen - Syriaque". Néanmoins, tout ce qui fut appelé "Araméen" en termes de langue et d'alphabet avant l'apparition du Syriaque est scientifiquement Canaanéen. Avec l'avènement du Syriaque, et puisque que la langue Syriaque fut profondément influencée par la langue Canaanéenne (appelée par erreur "Araméenne") en termes de vocabulaire, de grammaire et de prononciation, et en raison de l'écriture du Canaanéen moyennant l'alphabet Syriaque qui renversera l'alphabet Canaanéen (dont il est issu), et en raison de la langue Syriaque littéraire qui remplacera le Canaanéen (appelé par erreur "Araméen") littéraire, l'on eut le terme "langue Araméenne - Syriaque" qui joint deux langues comme si elles n'étaient qu'une seule, même au niveau vernaculaire, ce qui aussi rappelle des Arabistes contemporains.

Et tout comme le nom du Peuple, il leur semble que le terme "Araméen" fut plus ou moins délaissé au fil du temps quant à la langue, et donc il leur est facile de promouvoir le fait que les Levantins parlaient tous le "Syriaque".

En fait, ceci s'inscrit en analogie totale avec la question de l'Arabe, puisque l'Arabe pris le rôle de langue littéraire au lieu du Syriaque chez les peuples parlants l'Araméen (qui est en fait le Canaanéen), et puisqu'ils écrivirent leur langue vernaculaire avec l'alphabet Arabe qui remplaça le Syriaque, et puisque l'Arabe est une langue similaire. Ainsi, les mouvements pan - Arabistes nommèrent les langues parlées par les peuples conquis par "dialectes Arabes", alors qu'il s'agit de dialectes de langues natives; et en l'occurrence au Liban, Palestine, et la majorité de la Syrie et l'ouest Jordanie, et peut - être même au Hedjaz, ils sont des dialectes Canaanéens. De même, ils déclarèrent que l'Arabe formel est le littéraire des dialectes considérés Arabes. Un bémol: ce que le Syriaque fit pacifiquement au Canaanéen, l'Arabe le fit de force au Syriaque. Q13c] Q16c]

- *"Les Syriaques sont divisés en plusieurs groupes ecclésiaux"* (Maronite, Roum, Assyrien, Syriaque et Chaldéen): la considération de ces entités comme simplement ecclésiales est également en raison de la désignation universelle erronée.

- *"Les Araméens ont vécu au cours de leur longue Histoire avant l'ère Chrétienne aux côtés d'autres peuples ayant leurs langues et civilisations tel les Assyriens, les Canaanéens, les Hittites et d'autres qui les influencèrent et furent influencés par eux, mais ces peuples anciens ont disparu plus tard de la scène de l'Histoire, avec leurs langues et civilisations, et se sont éteints après dissolution de leurs vestiges au sein des Araméens"*: nous revenons à la désignation de la part des Hébreux, où le changement de nom ne signifie pas la "disparition" de certains" ni signifie une "prise d'importance" des autres, tout comme le fait de parler une langue (en allusion à ce que plusieurs peuples parlent le Canaanéen, ou l'Espagnol ou l'Anglais) n'élimine pas l'identité originale du locuteur; et il va de soi qu'un creuset religieux unifiant n'implique pas la "dissolution" de civilisations au seins d'autres.

- [Q13d [Q16d *"Et ils perdirent leur langue"* (en référence au Syriaque qui est au point de disparaître aujourd'hui): en effet, si l'on parle de la langue Syriaque quant au peuple Syriaque dans sa zone géographique d'origine (nord - centre / nord - est de la Syrie, sud - est de la Turquie, extrême nord - ouest de l'Irak). Il est vrai que le Syriaque fut utilisé pendant 400 ans (300 - 700) comme langue littéraire et liturgique au Levant et dans la Péninsule, et comme langue littéraire et liturgique chez les Maronites au Liban entre 450 et 1910; mais il n'est pas "la langue originale de ces populations", et elles ne l'utilisèrent guère comme vernaculaire.

En fait, en ce qui concerne les dialectes Libanais, Syrien (à part les Syriaques, Assyriens et Kurdes au nord - est), Jordanien (en l'ouest de la Jordanie actuelle) et Palestinien, et même possiblement au Hedjaz, il s'agit là d'une persistance de la langue Canaanéenne avec des dialectes qui ont évolué avec le temps (voir la section "Langues"), et cette langue fut "plus perdue" après sa promotion en tant que la langue "Arabe", mais en fait elle est la langue la plus répandue, mais que l'on croît perdue.

- *"Le Syriaque est l'une des branches de la langue Araméenne, et l'Araméen est lui - même une langue ancienne, enracinée, facile et riche, et elle comprend un large éventail de dialectes similaires et de variétés rapprochées. Le dialecte Araméen qui fut utilisé à Édesse a évolué en langue et écriture indépendamment des autres branches Araméennes et est devenu ce qui est connu aujourd'hui comme étant le 'Syriaque Littéraire'"*: (cf. la section sur les langues) et ils ne parlent

pas de simplement Syriaque, car pour eux il existe un Syriaque plus inclusif que le littéraire, celui qui est une appellation pour «Araméen», comprenant les vernaculaires (tout comme l'on considère pour l'Arabe). Les instituts linguistiques mondiaux ont prouvé que ce qui est "Araméen" en termes de langue n'est que "Canaanéen" (sauf quelques mots appartenant vraiment à l'Araméen original qui a disparu). Néanmoins, l'influence du Canaanéen sur le Syriaque n'implique pas que le récent est un descendant de l'ancien.

Quant à l'origine de la langue Syriaque, les sources les plus fiables suggèrent qu'elle a évoluée à partie de l'Akkadien. Et il n'y a pas de Syriaque vernaculaire et littéraire d'une façon autre que dans les autres langues; le Syriaque est une seule entité, mais il y a trois variétés qui se distinguent en termes de langue et d'alphabet, à savoir le Syriaque Oriental du Nord de l'Irak et de la Turquie d'en face (le Nestorien), et l'Occidental (Jacobite ou Serto ou d'Edesse) au nord - centre / nord - est de la Syrie et la Turquie d'en face, et le Syriaque «grandiloquent» (nommé, avec son alphabet, "Estrangélo", et qui furent les premiers avant leurs deux homologues) à cheval autour du centre du fief Syriaque. Et quand nous précisons "littéraire", nous voulons dire "qui est utilisé pour écrire".

- *"Bien que la plupart des Syriaques Araméens aient perdu leur langue Araméenne maternelle en ce qui est du discours quotidien (en particulier les Maronites et la majorité des Roums), beaucoup parlent encore l'Araméen, en particulier les Syriaques Nestoriens, de nombreux Chaldéens, des Syriaques Catholiques et Orthodoxes, chacun selon le dialecte régional, notamment en Irak et en Syrie"*: nous revenons au fait que tous les Maronites et Roums Levantins ainsi que les Chaldéens et les Assyriens (religieusement les Nestoriens) ne la perdirent pas, puisqu'ils ne la parlèrent jamais en tant que vernaculaire! La vérité est que les Maronites Libanais utilisèrent la langue Syriaque pour leur liturgie et en suite ils l'utilisèrent en tant que langue littéraire (et donc elle fut connue par la classe éduquée); pour les Roums, la langue liturgique est le Grec depuis l'empereur Constantin (voir la section "Langues"). Et l'autre vérité est que du moins les Maronites et Roums Levantins, et les Assyriens et les Chaldéens, et même les Coptes, perdirent le littéraire de leurs langues respectives qui furent remplacées par le Syriaque (et par le Grec pour les uns), mais qu'ils ne l'utilisèrent guère en tant que vernaculaire.

Toutefois, ils continuent à parler leurs langues aujourd'hui après leurs évolutions suite à l'influence de l'Arabe, que même les habitants Musulmans de ces pays parlent aujourd'hui, puisque les Musulmans sont en gros des locaux convertis. Mais les Assyriens, Chaldéens, et Coptes, ainsi que les habitants des villages de Maaloula, Bakhaa et Jebedine en Syrie (bizarrement les deux derniers villages sont Musulmans) savent aussi parler leurs langues chacune en sa forme ancienne telles elles furent avant toute influence Arabe notable. Q13d] Q16d]

Enfin, il est probable qu'aujourd'hui les Syriaques, quelle que soit leur origine (Akkadienne ou autre), soient génétiquement une partie importante des habitants du nord de la Syrie, tandis qu'en termes de culture, ils ne sont que ce qui sont restés Chrétiens avec leur culture Syriaque, où la majorité fut Islamisée et entraînée dans l'orbite de la culture Musulmane.

Un dernier mot: certes tout ce qui précéda ne nie en rien le grand rôle des Syriaques en termes de culture et religion. Leur langue se répandit en Egypte, et régna au Levant et dans la

Péninsule Arabe et en Perse, et leur l'alphabet engendra d'autres jusqu'à l'océan Pacifique, à l'est de la Chine, et les moines Syriaques traduisirent une grande partie des connaissances Occidentales, surtout les Grecques, en Arabe; ainsi les Musulmans doivent beaucoup au Syriaques en termes de connaissances au sein de la sphère Musulmane.* Et les Syriaques traduisirent de même toutes leurs connaissances en langues Occidentales pour qu'elles soient hors de danger.

* *Al - Kindi dit dans l'une de ses lettres:* «*Car ils furent pour nous des moyens et des instruments menant à beaucoup de connaissances; en effet, s'ils n'y furent pas, nous n'aurions pas ces vérités primaires*» (*Les Lettres Philosophiques d'al - Kindi*, p. 102). *Et Ali Mustafa al - Farabi dit:* «*Avec cela, nous pouvons dire que ce sont les Syriaques qui ont enseigné la philosophie aux Musulmans en premier, et ce sont eux qui l'ont traduite pour eux ensuite, et c'est pourquoi les Musulmans ont été influencés par la philosophie que ces Syriaques connaissaient*». (*Histoire des Sectes Islamiques et Emergence de la Science de la Parole chez les Musulmans*, p. 139) تاریخ الفرق الإسلامية ونشأة علوم (الكلام عند المسلمين).

Aussi, ils propagèrent le Christianisme dans beaucoup de dimensions. De même, il faut noter les bénévoles Syriaques qui vinrent mourir par centaines et non pas par dizaines lors de la guerre Libanaise, tel il faut noter les Musulmans (Arabes et non - Arabes) qui moururent par milliers lors de la même guerre, chaque groupe en défendant son camp Chrétien ou Musulman, avec la seule différence que les Syriaques vinrent tous d'eux - mêmes tandis que les pays Musulmans planifièrent l'envoie de milliers de mercenaires qui arrivèrent de façon systématisée, à part les bénévoles qui vinrent seuls.

U - L'Empire de Palmyre:

270 - 273 ap. J.-C.: il inclut le centre et le sud de l'Anatolie, la Syrie, le Liban, la Palestine, le Hedjaz et l'Égypte. Il fut établi en tant que royaume en Syrie en 263 ap. J.-C. par le gouverneur de Palmyre, l'époux de Zénobie, profitant de la faiblesse de la domination Romaine. Après sa mort, Zénobie conquit les Romains et occupa les régions mentionnées pour perdre seulement 3 ans plus tard, et l'empire se termina dans son ensemble.¹¹

Le nom de Zénobie (en sa forme Grecque) était en Araméen (donc en Canaanéen, puisque l'Araméen original avait disparu 500 ans avant notre ère) Bathzabbai, voulant dire "Bint Zébaï" (fille de Zébaï) (et il n'y a aucun accord sur l'identité de Zébaï en particulier). Son nom en Arabe est Zabba' (Zabba2) (et des uns vont plus loin pour le traduire en "Zeinab") et en Latin (la langue des Romains) (et pas en Grec) "Septemia Bathzabbai" ou parfois dit "Julia Aurelia Bathzabbai".¹¹

Les habitants de Palmyre étaient des Araméens et des Arabes* qui s'étaient installés dans la ville, en plus de quelques Romains. Et leur langue était probablement l'Arabe pour ceux qui venaient de tribus Arabes,* et était le Canaanéen (appelé Araméen) pour ceux d'origine Araméenne.¹¹

* *Arabes voulant dire des Bédouins des tribus du désert (de la Badiya) et non pas de l'Arabisme actuel, mais selon la définition Assyrienne. Prière de se référer à la section sur les Arabes.*

Mais certaines références considèrent Zénobie d'une famille Romaine établie à Palmyre, notamment puisque le gouverneur Romain l'a épousée, et d'autres considèrent que l'un de ses

parents était Arabe et l'autre Araméen. Et dit - on qu'elle s'attribuait une descendance Ptolémaïque pour se rattacher à Cléopâtre. Les données sont en conflit, et nous ne les aborderons pas toutes. En ce qui concerne l'historien Tabari, il ne fait pas mention, dans son récit de Zabba', ni des Romains, ni des Perses, ni de son mari, le souverain de Palmyre, ni de son fils, et son approche de "Zabba'" soulève de nombreux points d'interrogation, où il la considère comme étant une descendante des Amélkites Arabes.¹¹

V - Les Royaumes du Nord - Ouest de l'Actuelle Syrie d'Ebla, Mari, Qatna, Yamhad, Ugarite et les Etats «Syro - Hittites» / «Néo - Hittites» / «Loviens - Araméens»:

Nous avons abordé le Royaume des Amourrous dans un paragraphe dédié ci-dessus car il était associé à un peuple selon l'ancienne école.

Rappel que, selon l'ancienne école, les royaumes ci-dessous n'ont pas de classification nationaliste, culturelle ou civilisationnelle, mais leurs habitants étaient des "Sémites" avant 2000 av. J.-C. et Amorrites ensuite (selon la théorie du "Sémitisme" qui reste non-scientifique), à l'exception d'Ugarite, qui demeura Canaanéenne jusqu'à 1190 av. J.-C..¹¹

Selon l'école moderne, la population d'Ebla, Yamhad, Qatna, et Ugarite était Canaanéenne, et les habitants de Mari étaient Canaanéens (mais Mari fut en dehors de Canaan), et depuis 1830 av. J.-C., des Bédouins Canaanéens s'y installèrent. Il faut avouer qu'il est surprenant de voir des textes écrits par des Ugaritains de façon à ce qu'ils n'adoptent pas pour eux-mêmes l'appellation "Canaanéens". Même les Eblaïtes et les Mariotes, en tant qu'entités antérieures à 2000 av. J.-C., ne semblent pas s'être appropriés le nom de "Canaanéen". Peut-être les Canaanéens du Liban et de (l')ultérieure Palestine se sont-ils nommés comme tels, le nom n'arrivant pas à englober clairement toutes les régions de cette civilisation commune, tout comme le cas du nord de l'Irak quant aux Sumériens. Prière de se référer à la section sur les «Canaanéens», où nous avons abordé le sujet. Des recherches supplémentaires sont nécessaires.

Mais tous évoluèrent culturellement parallèlement à la civilisation Canaanéenne depuis ~2000 av. J.-C. pour la région où s'établira Qatna, depuis 1190 av. J.-C. pour la région d'Ugarite après la destruction de cette dernière, et à la fin des Royaumes d'Ebla et de Mari pour leurs régions concernées, pour établir leurs propres cultures, malgré qu'ils ne lâchèrent pas les bases (religion, langue...), donc ils furent quasi-Canaanéens. En fait, pour l'école moderne, il n'existe aucune preuve que les Amorrites aient quitté l'est de la vallée du Jourdain (revoir plus haut). Bien sûr, il y eut des infiltrations des peuples de l'entourage et de leurs langues, tout comme ils s'infiltrèrent au sein de leur entourage.

- Royaume d'Ebla: entre ~3000 et 1600 av. J.-C.: sa capitale fut Ebla, ses ruines étant près du village de Tal Mardikh à Idlib. Il se trouva donc au nord-ouest de la Syrie, au sein de Canaan, même si fondé par des Sumériens (appelés «Kichites»* à Ebla) qui avaient infiltré la région depuis 3100 av. J.-C. après être passés par le nord de la Mésopotamie et qui avaient cohabité avec les Canaanéens. Il a été détruit en 2300 av. J.-C. par les Akkadiens, puis à nouveau (par qui?) en 2000 av. J.-C. après avoir été rétabli par les Canaanéens (Amorrites selon l'ancienne école). Il

a été relancé de nouveau, mais fut alors sous la domination du Royaume de Yamhad et a été détruit par les Hittites (mais Yamhad persista). Il est fameux pour les 1800 tablettes complètes qui remontent à 2500 - 2250 av. J.-C..¹¹

* *Kichites quant à la cité Sumérienne de Kiche (Kish); ne pas confondre avec:*

- *les Kachites (ou Kassites), la dynastie en provenance des montagnes de Zagros qui régnèrent sur la Babylonie entre 1595 et 1155 av. J.-C. (jusqu'à 1531 sous tutelle Hittite).*¹¹

- *et Kouch (ou Koush ou Cush ou Cusch), frère de Canaan dans la Bible après lequel il est dit que la région «du sud de l'Egypte et du nord du Soudan actuels» (d'Aswane à Khartoum) (l'Ethiopie pour les anciens Grecs) fut nommée,* et ainsi les Kouchites et leur royaume qui dura de 1070 av. J.-C. jusqu'à 550 ap. J.-C. (déclin depuis 350 ap. J.-C.); le désert là - bas s'appelle le désert de Nubie, à ne pas confondre avec Numidie, un nom historique du nord de l'Algérie et ses 2 grandes tribus alors, et du royaume (en fait une confédération) entre 202 - 40 av. J.-C., puis de la province Romaine,*

* *Quelques cartes figurent «Kouch» par mégarde au sud - ouest d'Iran, en Perse (nous voulons dire la Perse proprement dite et non pas la Perse en sens large du terme), mais on notera pour mémoire la ville de Kashan au centre de l'Iran et la ville de Quchan (Gochan) au nord - est de l'Iran, et l'île de Kiche dans le Golfe Persique, ainsi que Kushka (Serhetabat) au Turkménistan, le village de Kushka près de Balkh ou Herat (sources conflictuelles) en Afghanistan et une soixantaine de villes dans les noms desquels le terme «Kushk» figure. Aussi figurait l'Empire Kouchan en Bactrie - Asie Centrale (30 - 375 ap. J.-C.) qui était juste au nord de Kouche, la chaîne de montagne, et dont la région incluait la ville de Kiche, entre Balkh et Samarkand.*¹¹

- Le Royaume de Mari: entre ~ 2900 av. J.-C. et 1759 av. J.-C.: sa capitale fut Mari, ses ruines étant sur la colline de Hariri, à 11 kilomètres au nord d'Abou Kamal, à la frontière Irakienne. La ville fut initialement fondée par les Canaanéens pour le commerce, et Mari arriva à commerçer d'Afghanistan jusqu'en Crète. Le royaume fut occupé par les Akkadiens en 2300 av. J.-C., puis relancé en 1830 av. J.-C. par des Bédouins Canaanéens, et tomba aux Babyloniens en 1761 av. J.-C. Et Mari resta un petit village jusqu'à environ 300 av. J.-C. Et les tablettes de Mari, qui datent de 1850 à 1750 av. J.-C., et qui sont écrites en syllabaire cunéiforme Sumérien, démontrent que la langue vernaculaire / littéraire fut le Canaanéen.^{11, 22}

- Royaume de Qatna: entre environ 2000 et 1340 av. J.-C.: sa capitale fut Qatna au nord - est de Homs, et il s'étendit au sud jusqu'aux frontières de la Galilée et au nord jusqu'à Hama; Tartous, fut épargnée, ainsi que le Liban. Il tomba aux Hittites. Notons le Royaume de Kadesh, Kadesh étant une ville proche de Qatna (~ 40 km), qui existait en 1800 av. J.-C. et ayant pris le rôle principal de défense lors de la bataille de Megiddo en Galilée contre les Egyptiens en 1482 av. J.-C. (ou 1479 ou 1457 av. J.-C.). Mais apparemment, le Royaume de Qatna aurait eu le dessus la plupart du temps, à moins qu'il ne s'agisse en fait du même royaume avec deux noms au fil du temps, selon la capitale, Kadesh ou Qatna.¹¹

- Le Royaume de Yamhad: entre ~ 1810 et 1344 av. J.-C.: sa capitale fut Alep.* Il s'étendit au nord - ouest de la Syrie (à la place d'Ebla qu'il avait dominé), et tomba aux Hittites.¹¹

* *Alalakh, à Tel Atchana dans la région d'Alexandrette, était la capitale du petit royaume Canaanéen de Mukiche fondé ~ 2000 av. J.-C.. Vers 1750 av. J.-C., Alalakh faisait déjà partie du*

Royaume de Yamhad, et sera rarement indépendante. Depuis 1200 av. J.-C., elle n'est plus qu'une ruine.

- Royaume d'Ugarite: entre ~ 1450 et 1190 av. J.-C.: sa capitale fut Ugarite, ses ruines étant à Ras Shamra, à 11 km au nord de Lattaquié. Il commença en fait en tant que cité - état tels tous les royaumes Canaanéens. Le Royaume des Amourrous l'entourait de toutes les directions, selon l'ancienne école. Ugarite était l'une des plus importantes villes Canaanéennes. Elle est fameuse pour la première bibliothèque dans l'Histoire. Elle tomba aux mains des Peuples des Mers (ou peut - être des Amourrous) selon l'ancienne école.¹¹ L'école moderne n'a pas encore l'explication à sa disparition.¹

- "Etats Syro - Hittites" / "Etats Néo - Hittites" / "Etats Luviens - Araméens": 3 appellations pour un même groupe d'entités, ~ 1150 - ~ 800 av. J.-C.: les entités proprement dites, leurs noms, ainsi que leurs frontières varient parfois selon les références, même lorsqu'ils sont abordés au cours d'un même intervalle de temps. Certains noms sont considérés à tort des villes au sein d'états. Certains noms sur une certaine carte peuvent ne pas figurer dans une certaine liste desdits états. Certains états sont considérés comme incluant d'autres états ou cités - états. Nous ne discuterons pas de ces détails. Nous avons établi une liste approximative, qui est divisée en deux groupes.

Le point principal reste que le groupe nord resta gouverné par des dirigeants Hittites (ou Luviens?), tandis que le groupe sud fut gouverné par des dirigeants locaux, soit - disant Araméens dans les références,¹¹ parfois soit - disant Amorrites. Les noms identiques mais qui diffèrent par la langue ou l'orthographe sont séparés par des barres obliques.

Groupe Nord: Tabal (inclus Hillaku / Khillika et Tuna / Tunna / Tynna / Dunna / Atun), Ishunda (Azitawatas), Thukan (sa capitale étant Tuwana / Tyana), Huspina, Shinukhtu, Kammanu (inclus Melid / Milid / Meliddu), Qwê / Kue / Que / Coa / Qeve / Keveh / Adana¹¹ en Canaanéen, Arabe et Turc / Adanawa en Canaanéen ancien,²³ Gurgum / Bet Ya'yadi / Bet Ba'la, Kummuh / Kummua / Kummukhi et Carchemish / Shugab / Musri?.¹¹

Groupe Sud: Palistin / Walistin / Tell Ta`yinat (avec la ville de Kinalua), Pattin / Pattina / Khatina / Unqi / peut - être aussi Tell Tayinat (avec la ville de Kinalua), Ain Dara, Hamath, Hatarikka - Luhutti / Lukhutti / Tell Afis, Bit Gabbari / Sam'al / Ya'diyya, Bit Adini (comprend Til Barsip / Tell Ahmar / Masuwari), Bit Bahiani / Guzana (isolé en Mésopotamie) et Bit Agusi (comprend Arpad / Tell Rifat et Alep).¹¹

Il se trouve que la frontière entre les deux groupes est presque la frontière administrative actuelle entre la Turquie et la Syrie (devrait - on considérer Iskendéroune comme faisant partie de la Syrie, bien que ce ne soit plus le cas depuis 1937), qui est aussi une frontière historique entre le Levant et l'Anatolie ainsi que géographique, les montagnes de l'Anatolie se dressant à partir de cette région.

Ainsi, historiquement, géographiquement et politiquement, la région de ces états était donc quasi - clairement partagée à l'époque entre deux cultures, deux peuples, chacun formant plusieurs états à la chute du grand Empire Hittite, le groupe sud n'ayant pas pu s'infiltrer dans la

région sud lors de l'hégémonie Hittite de tel façon à ce qu'il soit dit que ce groupe vint du nord. La population de la partie nord était composée de Luviens, restant peut - être sous les dirigeants Hittites qui s'étaient étendus du centre jusqu'au sud de l'Anatolie. Mais la population de la partie sud était le peuple autochtone, Canaanéen, considéré à tort Araméen ou Amorrite. Ces dits Canaanéens s'étaient peut - être ramifiés en Yamhadites et Hamawites (nous expliquons ce point ailleurs), de culture que nous traitons de quasi - Canaanéenne. Mais cette frontière prouve qu'elle était du moins elle - même la limite nord du Pays de Canaan.

Quant à la Cilicie de faire à l'origine partie du Pays de Canaan avant 2000 av. J.-C., date lorsque les Luviens apparaissent, ceci est difficile à prouver, mais il est certain que les Canaanéens se sont au moins répandus dans le sud de l'Anatolie et en Arménie avant 2000 av. J.-C. à des fins commerciales,^{1,11,23} Adana et Tarsus étant des noms antérieurs à 2000 avant J.-C.,¹¹ en principe d'origine Canaanéenne, en l'absence de toute autre civilisation concourante dans la région.²³

Ailleurs, quant à appeler tous ces royaumes «Etats Syro - Hittites», «Etats Néo - Hittites», ou «Etats Luviens - Araméens», toutes ces appellations restent incorrectes avec la nouvelle reconnaissance de la poursuite de tous ces royaumes chaque groupe de la même approche culturelle qui le caractérisait durant l'Age de Bronze, à part aussi que le nom «Syrie» n'existe pas encore. Nous proposons pour le moment l'appellation «Etatlets Yamhadites» (nous expliquons ce point ailleurs).²³

W - Les Nabatéens:

À ne pas confondre avec les Nabatéens d'Irak (ou «Nabatéens du Sawad» (engrais organique)): les Arabes attribuaient le nom «Nabatéen» aux locuteurs de la langue Araméenne en Irak (ainsi il est dit, sans détails) ainsi que pour les Syriaques, en plus de l'utilisation du terme «Syriaque», bien que les Syriaques et les habitants de l'Irak ne se disaient pas «Nabatéens». Apparemment les historiens Arabes entendaient par «Nabatéens d'Irak» les Mandéens, qui d'ailleurs, parlaient la langue Mandéenne (souvent considérée un dialecte Araméen), et qui s'étaient établis dans le sud de l'Irak et dans l'Ahwaz. "Sawad" est une métaphore employée par les Musulmans pour le sud de l'Irak, en raison de sa fertilité.¹¹

De 800 av. J.-C. jusqu'à 400 ap. J.-C. en tant que peuple (avec un royaume de 169 av. J.-C. à 106 ap. J.-C.),¹¹ mais nous disons "jusqu'à nos jours", car pour nous comprenant les Palestiniens et les Jordaniens occidentaux Chrétiens.

Le terme n'est pas en rapport avec la province de Batanée du Royaume de Chalcis. Le terme "Nabat" est Araméen, et probablement Araméen authentique et non Canaanéen "soit - disant appelé Araméen", et ce selon les inscriptions Assyriennes qui différencient les Arabes des Nabatéens; et les Arabes étaient les tribus du centre du désert à l'est des Araméens tel voulaient dire lesdites inscriptions (et comme la science le veut de nos jours), et ces inscriptions furent les premières (hormis deux détails) dans l'Histoire à mentionner le terme "Arabes", en 853 av. J.-C..

Donc les Nabatéens étaient une tribu du désert de Cham d'une culture Nabatéenne imbue en grande partie de cultures Araméenne puis Canaanéenne^{1,12} quoique de base Arabe, mais pas

génétiquement Araméenne / Canaanéenne, et ainsi les uns les considèrent comme provenant du Hedjaz, mais sûrement pas du Yémen. Mais ils sont d'origine Arabe si nous nous basons sur l'intersection entre génétique et Histoire. Mais s'établirent très tôt, à peine avec l'apparition de la langue Arabe et plus, la prise de conscience de la spécificité de la culture Bédouine par les alentours déjà établis. Ainsi ils sortirent du Bédouinisme (donc sortirent de l'Arabisme) et se distinguèrent en leur culture Nabatéenne via l'influence Araméenne, cette dernière très influencée par la Canaanéenne, puis via l'influence Canaanéenne directe.²³

Et al - Isfahani confirme dans Majmou` al - Mughith (132/3) la distinction des Nabatéens des Arabes en disant sous l'autorité d'Ibn Hubayrah: «Je cherche refuge en Dieu contre un diable étranger et contre un Nabatéen Arabisé». Il y a une autre confirmation d'Ibn al - Marzoubani (Dictionnaire des Poètes, 523), où il raconte que Jarir (des Tamiimes, de Najd, 650 - 728) fait ainsi la satire de Megash bin Naïm al - Burji: "Je sais, O Megash, que vous êtes les enfants rouges des Nabatéens du Hauran", et al - Tabrizi explique (Sharh Diwan al - Hamassah par Abu Tammam 891/2) que les Arabes appellent les non - Arabes «les hamra' (les rouges)». (Se référer à un article d'Ahmed Abou Bakra al - Turbani (2012) pour plus de dires Arabes qui les distinguent des Nabatéens.)

Et la région où ils se sont établis au début au sud de la Jordanie constituait un point de convergence entre le désert de la Péninsule et celui du Levant (de Cham), au sud des rives est du Jourdain, et ainsi ils adoptèrent la culture Araméenne de ceux du sud de la Syrie actuelle via les tribus Araméennes à l'est de la rive est du Jourdain. Et cette analyse n'empêche pas que les Nabatéens aient gardé leurs dieux «Arabes» (le paganisme Arabe Nord), mais en plus elle confirme leur origine du désert interne, avec leur stabilité assez précocement (certes ils amèneront des ajouts Gréco - Romains après l'influence Araméenne - Canaanéenne). Pour mémoire, les dieux Arabes Nords furent inspirés de ceux Canaanéens et Akkadiens / Babyloniens avec la touche locale.

Donc de toute façon si la culture Nabatéenne fut majoritairement Araméenne - Canaanéenne, cela ne veut pas dire qu'ils sont des Araméens ou des Canaanéens mais ils s'en différencient par des éléments Arabes, sinon ils y seraient totalement intégrés. Donc leur identité, un fond Arabe initial avec un gros lot Araméen - Canaanéen, mérite d'être appelée simplement «Nabatéenne» pour ledit peuple Nabatéen.²³

Ils durent apprendre le Canaanéen comme le reste du Levant depuis ~ 590 av. J.-C., qui fut chez eux de variété Nabatéenne (où le Canaanéen Nabatéen fut certes inoculé par du vocabulaire Arabe hérité ainsi que par quelques prononciations). Et c'est pour cela que les inscriptions sur leurs tombeaux seront en Canaanéens. Cette variété se disséminera vers le nord jusqu'au Qualamoune après leur dissémination jusque - là via l'est du Jourdain après la chute des Royaumes de Moab et d'Amon, et leur langue Araméenne* «native» (native, car ils ne parlaient pas l'Arabe depuis leur établissement et donc depuis avoir été connus par «Nabatéens») disparut tels pour tous les Araméens.

* *Qui, nous le rappelons, aurait bien pu simplement être une variété Canaanéenne.*

A noter que la langue actuelle de Saydnaya (qui est un village Chrétien) et des deux villages Musulmans voisins (Bakhaa et Jebedine) à côté de Damas est le Canaanéen (de variété

Nabatéenne) sous sa forme originale sans qu'il n'ait été influencé par l'Arabe après la conquête Musulmane, sachant que Jésus de Nazareth ne parla cette variété du Canaanéen mais la variété Hébreuse (donc tel les Juifs parlaient le Canaanéen) en son dialecte Galiléen, et ceci à part qu'il ait connu l'Hébreu, sa langue maternelle qui était utilisée seulement pour la liturgie à cette époque, et ce hormis son contact avec le Grec et le Romain comme tous les Juifs autour de lui.¹

Nous ajoutons en plus qu'avant la conquête Musulmane, la variété Canaanéenne des Nabatéens fut encore plus influencée par l'Arabe en côtoyant les Arabes et avec la diminution de l'influence Canaanéenne, et elle remplaça le Canaanéen Standard dans la Péninsule au niveau littéraire. Et une autre preuve de la primordialité de la langue Canaanéenne auprès des Nabatéens, à part sa préalable expansion, vis - à - vis de l'Arabe, malgré qu'ils écrivirent les deux langues moyennant l'alphabet Canaanéen et ensuite Nabatéen (leur première inscription, qui date de 311 av. J.-C., est en alphabet Canaanéen), est qu'ils avaient l'habitude d'inscrire les termes légaux en Canaanéen, termes qui seraient ensuite suivis de leur traduction en Arabe (comme ces jours - ci au Liban l'on écrit en Arabe et ensuite en sa traduction occidentale). Tout ceci dit sachant qu'une langue écrite n'indique pas toujours l'identité des utilisateurs.¹¹

Et des sources disent qu'ils remplacèrent leur Canaanéen vernaculaire (surtout dans les régions intérieures) par l'Arabe (l'Arabe Nabatéen). La vérité est que les Nabatéens s'affaiblirent à l'ouest (Néguev / Sinaï / Hedjaz) à la suite de l'occupation Romaine en 64 av. J.-C. (et plus tard la dissolution de leur entité en 106 ap. J.-C.) qui n'a jamais maîtrisé le désert intérieur, et les Tannoukhides à leur est commencèrent à émerger ~ 200 ap. J.-C.. Donc le centre de gravité Nabatéen se déplaça vers l'est (Jordanie). Mais il est surréaliste de remplacer un vernaculaire par un autre spontanément en un siècle; cependant, il est fort probable qu'ils parlèrent l'Arabe en tant que deuxième langue vu le commerce et la promiscuité; en plus, l'Arabe littéraire n'apparut qu'à la fin de leurs jours.

Ainsi, la différence linguistique dans les inscriptions, de point de vue géographique et temporelle, et même si pas catégorique, et donc en tant que vocabulaire plutôt qu'en grammaire linguistique, entre les Nabatéens orientaux (Jordanie) et ceux occidentaux (Néguev / Sinaï / Hedjaz), est due à l'influence plus profonde des orientaux par l'Arabe (Canaanéen plus Arabisé). Mais il semble que le langage de la région orientale sembla à ses découvreurs être un Arabe Canaanéisé par comparaison à celui de la région occidentale qui a paru être, et qui étais vraiment, un «Canaanéen Arabisé». Mais en fait la langue à l'est demeure Canaanéenne de variété Nabatéenne quoique plus Arabisée, et nous disons "plus" puisque, auprès de tous les Nabatéens, la langue Canaanéenne de variété Nabatéenne était d'ores et déjà Arabisée vu l'origine Arabe des Nabatéens ainsi que leur contact permanent avec le désert.²³

Côté alphabet, ils maîtrisèrent l'alphabet Canaanéen, et le firent évoluer vers 150 av. J.-C. en alphabet Nabatéen (la plus ancienne inscription moyennant l'alphabet Nabatéen date de 95 av. J.-C.) qui donna l'alphabet Arabe qui apparut vers 400 ap. J.-C. (après et non pas avant). Dès le premier siècle ap. J.-C., la variété Nabatéenne du Canaanéen et l'alphabet Nabatéen remplacèrent le Canaanéen Standard et l'alphabet Canaanéen au Hedjaz et dans les villes de l'intérieur, et cet alphabet Nabatéen fut utilisé à la place du Canaanéen pour écrire l'Arabe dans le nord du désert de la Péninsule. Le dernier texte en langue Canaanéenne de variété Nabatéenne remonte à 356 ap.

J.-C. et fut trouvé au Hedjaz, et une des dernières inscriptions fut à Kinda (au cœur de la Péninsule) en 540 (l'épitaphe d'Imro' al - Quays (le poète et non le roi). Et leur alphabet fut utilisé pour écrire l'Arabe jusqu'à l'an 700, dans le nord du désert de la Péninsule.¹²

Il convient de mentionner que les Arabes ont tendance à considérer les Nabatéens comme étant des Arabes en raison de la proximité des terres Nabatéennes des terres des Arabes, et vu que le terme "al - Raqim" (Reqem ou Raqmu* en Français) est mentionné dans le Coran, et vu la présence de rois aux noms de Haritha et al - Harith (noms Arabes aussi), et vu l'idée erronée qu'ils parlaient l'Arabe (vu la similarité entre les 2 langues, tel il se passe au Liban actuellement par exemple) et vu que de leur alphabet dériva l'alphabet Arabe.

* *Un mot Canaanéen ancien qui vint à dire "inscription" (et plus tard en Syriaque "tablette » et en Arabe "livre", "journal", "tableau"), et qui fut un nom antérieur à Petra, ville qui fut gravée dans les rochers. Ce mot provient du Canaanéen plus ancien "rgm" voulant dire « mot, expression, dire, nouvelle, question, réponse, oracle» (voir dictionnaire Ugaritain) que l'on avait l'habitude de graver en inscription.*^{12,23}

Et les Arabes après l'Islam mélangèrent entre les descendants des Nabatéens et les Mandéens au sud de Irak actuel (et où qu'ils se trouvèrent tel au Hedjaz), et les Araméens d'Aram au sud de la Syrie actuelle, et parfois tout ce qui fut nommé de façon erronée "Araméen - Syriaque", en les incluant au sein du terme "Nabat".

Mais les inscriptions Assyriennes mentionnaient les Nabatéens parmi 36 tribus Araméennes lors du règne de Tiglath - Pileser III (745 - 724 av. J.-C.), et ils avaient un roi nommé "Baal - El", un nom Canaanéen par excellence, donc dans la langue qui a précédé et donné l'Arabe. De plus, les écoles non - "Arabistes", qui négligent l'hypothèse de migration des Tannoukhides à partir du Yémen suite à un des effondrements du barrage de Ma'rib vers les régions des Nabatéens, considèrent les Tannoukhides comme étant une tribu Nabatéenne du moins culturellement (que nous n'approuvons même pas) sinon génétiquement (génétiquement ils furent Arabes). Pour nous, ils auraient émané des Arabes directement.

De toute façon, la culture Tannoukhide fut proche de celle des Nabatéens. Mais la culture Tannoukhide, inversement aux Nabatéens, fut un propre apport Tannoukhide qu'ils prirent des alentours, dont une touche Canaanéenne, mais surtout avec une conservation remarquable de caractéristiques Arabes. Et plusieurs écrivains Arabes firent la part entre Arabes et Nabatéens. De même, les Tannoukhides ont pu conserver leur langue Arabe loin dans le désert - et leur deuxième langue, le Canaanéen (de variété Nabatéenne), tandis que les Nabatéens perdirent leur Araméen original face au Canaanéen puisqu'ils étaient de braves commerçant au sein de l'orbite Canaanéen.
^{12,23}

Donc les Nabatéens étaient présents dans la portion ouest de l'intersection entre le nord de la Péninsule et le sud du Levant (Jordanie et le Néguev), et ensuite en Sinaï et à la région nord - ouest de la Péninsule (nord du Hedjaz) et au nord jusqu'au sud - ouest de la Syrie, donc adjacent aux Tannoukhides, et leur capitale fut Petra après avoir vaincu et repoussé les Edomites au sud de la Judée où ils les dominèrent, en 169 av. J.-C..

Petra est un mot d'origine Romaine qui signifie "roche (pierre)", et non pas "amputé" tel considéré vouloir dire en Arabe (de "batra'" (batra2)). Et elle a été avant appelée Sela ("Salaa") (Sal3), signifiant «fissures rocheuses» en Canaanéen ancien, la signification incorporée maintenant en Arabe. Et elle fut parfois appelée "Raqim" (Reqem ou Raqmu en Français), tel indiqué plus haut;¹² il existe aujourd'hui un village du nom de Sela à 40 km au nord de Petra, qui serait peut-être celui mentionné dans la Torah, et non pas Petra.¹¹

La région étant habitée depuis 7000 av. J.-C., la ville a dû être sculptée par les Canaanéens sur leur chemin vers le Hedjaz, avant que leurs excursions ne deviennent moins fréquentes. En effet, Petra est l'œuvre d'une civilisation et non celle d'un royaume ordinaire. Et en l'absence de toute preuve Egyptienne, et la ville datant de ~ 500 av. J.-C., il n'y a pas d'autre explication jusqu'à présent (ceci ne veut pas dire que ce que nous voyons de la ville maintenant est nécessairement Canaanéen).²³ Les Edomites à un moment donné transférèrent leur capitale de Bozrah* à Petra. Les Nabatéens l'ont prise comme capitale des Edomites en 169 av. J.-C.. Après un siècle et demi d'autonomie locale sous le patronage Romain, le royaume tomba légitimement entre leurs mains.¹²

* Ne pas confondre avec Bosra au sud de la Syrie, et avec Bassora au sud de l'Irak.

Et les Romains amenèrent des tribus de l'est de la Palestine, donc des tribus Nabatéennes païennes, depuis 135 ap. J.-C. après la dernière dispersion Juive, afin de combler le vide à côté de la minorité Juive demeurée aux côtés du petit premier groupe Chrétien qui s'était converti du Judaïsme. Et cette dernière entité se dissoudra au sein des nouveaux – venus Nabatéens, maintenant de religion Chrétienne, et le groupe saura connu par le nom de la terre selon l'Occident, les Palestiniens.

Notons que les pan - Arabistes et plusieurs autres sources considèrent que "Wadi al - Taym, la Békaa, et "possiblement" (*selon les dires*) la partie sud du Mont - Liban" furent contrôlées par les Nabatéens pendant l'occupation Romaine⁷ (notons que les Nabatéens persistèrent sous occupation Romaine pendant "seulement" 170 ans, de 64 av. J.-C. jusqu'à 106 ap. J.-C.), puis par les Ghassanides, ce qui donne l'impression d'un long contrôle avec un mélange de populations voire un remplacement de population, afin de faire croire à un Arabisme de la population de ces régions depuis lors.

La vérité est que les Nabatéens occupèrent la Békaa et le Sud entre 84 et 72 av. J.-C. et se retirèrent face aux Arméniens.² Et il n'existe pas de cartes qui complémentent la science qui démontrent l'affiliation d'une partie quelconque du Liban aux Ghassanides. Quant à la considération des Ituréens comme étant des Arabes, ou plus, des Nabatéens, l'école moderne n'en retient aucune preuve et les considèrent juste comme étant les habitants locaux.¹ Et même l'ancienne école n'est pas arrivée à un consensus à ce sujet, quoique suggérant "Araméens", les voisins d'à côté (revoir la section sur les Ituréens).

X - Les Arabes: [Q14a]

1 - Les Arabes en Général, et les Tribus en Lien avec le Liban:

Si l'on s'arrête sur la définition de Kamal Junblat des Arabes et de l'Arabisme, l'on peut dire que ceux - ci se sont répandus dans la Péninsule Arabe de son centre et son est allant au nord

en passant par l'est de la Jordanie jusqu'au cœur du désert de Damas, donc à l'est des Araméens et des royaumes de l'est de la vallée du Jourdain et des Nabatéens, et ce jusqu'à l'Anbar en Irak actuel. Le sud de la Péninsule (hormis le Yémen / Hadramaout, qui d'ailleurs ne sont pas désertiques) fut en gros vide et est appelé "le Quart Vide". Le Hedjaz n'est pas Arabe, mais il y avait des tribus (en son centre et sud) dont il est dit (par les Musulmans eux - mêmes) qu'elles ont été Arabisées - nous y reviendrons.

Ils sont principalement les ancêtres biologiques d'une partie des Musulmans Libanais (y compris une minorité de Druzes devenus Chrétiens à l'époque de l'Emirat),^{1,18} sauf si l'on prouve que cette partie fut en sa majorité des "Bédouins Canaanéens".^{18,23} Et cette partie pourrait être assez large. Mais de toute façon, aurait - elle était Bédouine Canaanéenne, cette partie se serait intégrée ~ 1000 BC au sein de ceux qui seront nommés "Arabes" en plein désert.

Mais le plus important reste que les Arabes sont les pères de la culture Arabe, qui concerne la communauté Musulmane du "Monde Arabe", si nous ajoutons la "mondanité" que l'Islam apporta aux Arabes depuis le début de sa propagation, et qui finalement pris > 90% de la consistance du couple «Musulman - Arabe». Bien sûr, les Musulmans du Monde Arabe, comme tous les Musulmans du monde, ont aussi une petite partie de leur culture locale héritée de leurs ancêtres pré - Musulmans (ici nous analysons sur la base du fait que Qoraïche n'est pas - Héjazite mais Arabe - nous y reviendrons).

Ici notons que les Nabatéens furent des Arabes, selon l'intersection entre génétique et Histoire,^{12,18,23} mais ils ajoutèrent profondément les cultures Araméenne et Canaanéenne pendant longtemps et se distinguèrent donc en leur Nabatéisme. Les Tannoukhides s'en distingueront aussi, mais à nettement moindre degré, demeurant satellites des Arabes.^{12,23}

Kamal Junblat déclara (cf. chapitre "Pensées Fédérales" # 66):

"La religion Musulmane ne suffit pas pour définir l'Arabisme... Chaque Musulman n'est pas un Arabe, mais la langue est également un élément essentiel de cette définition: la langue de "Dad" (une lettre de phonétique essentiellement Arabe, un "d" pharyngé). Quiconque parle la langue de "Dad" et qui est Musulman en termes de croyance, ou de patrimoine uniquement, ou de caractère Bédouin sans la croyance, est un Arabe. Le Levantin* par exemple, sauf s'il remplace son propre patrimoine par le patrimoine Arabe, n'est pas un Arabe même si fut - il Musulman... Sachant que le patrimoine moral, politique et culturel que cette langue stocke et transmet aux générations dans ses concepts et ses valeurs est un héritage Islamique imprégné de la civilisation** et de l'Histoire de l'Islam. Parce que l'Arabisme en termes de civilisation est indissociable de l'Islam (...) Et le terme "nationalisme" lui - même avec son sens actuel n'est pas présent dans le lexique de la langue Arabe, mais fut créé pour ce sens environ au milieu du XIXe siècle".

* *Le terme utilisé en Arabe signifie littéralement "celui qui embrasse le Levantisme", généralement un archéologue Européen, n'embrassant pas le Levantisme, mais l'explorant. Sur une autre note, Junblat mélange entre Levantisme et Arabisme, l'erreur classique.*

** *"La civilisation de l'Islam" (ou la civilisation ou culture de n'importe quelle religion) n'est pas une expression techniquement correcte, car une religion fait partie d'une civilisation ou d'une culture; mais l'Islam est dispensé, vu qu'il englobe religion et mondanité, tel le Judaïsme. Et pour*

plus de précision, l'Arabisme est culturel et non civilisationnel, comme c'est le cas pour la mondanité de l'Islam (malgré l'âge d'Or - discuté plus haut) et celle du Judaïsme. Il est à noter qu'il n'y a pas de "mondanité du Chrétienne", et ainsi le terme «civilisation Chrétienne» est faux, et se fonde sur des éléments mondains introduits par l'Eglise sur la religion Chrétienne, chaque Eglise selon la culture de son peuple, avec certes des points communs au sein du «Monde Chrétien».

En ce qui concerne l'aspect scientifique historique, il n'existe aucune référence Arabe qui revendique une explication du terme "Arabe" de manière acceptable pour tous ceux qui réclament l'Arabisme.¹² Donc certains ont essayé de se fonder sur ce qui vint dans le Coran pour définir le nationalisme Arabe ou la langue Arabe d'un point de vue religieux. Ainsi, la majorité des dogmatiques considèrent que lorsque la langue Arabe, qui est la langue d'Allah et du paradis, "descendit" (ou "fut révélée"), ceux qui la parlaient à l'époque et tous ceux qui la parlent aujourd'hui sont appelés "Arabes", car "l'Arabisme" n'est pour eux ni un élément, ni une race, ni une affiliation locale ou régionale. Il n'y a donc pas pour eux de peuple Arabe pour que sa langue soit l'Arabe, mais bien au contraire (et l'Islam adopte cette définition; pas de question d'ethnicité Arabe pour lui).²⁵

Ce qui est certain, c'est que la première fois que le terme "Arabes" fut mentionné était en 853 av. J.-C. (Réf. Philip Hitti, parmi maintes références) lors de l'attaque du roi Assyrien Shalmaneser III¹² sur le pays de Canaan et les Royaumes d'Aram et d'Israël ainsi que les autres royaumes de la région. Il arriva ainsi à Qarqar,* située à mi - chemin entre Idlib et Lattaquié, où une grande bataille eut lieu au sud de la ville après qu'il l'ait rasée, mais une coalition de 12 rois parvint à le bloquer. Les Assyriens mentionnent 11 rois, parmi lesquels le roi de Hama, mais ils disent "12" pour une raison quelconque, et que les 12 «vinrent à son secours», signifiant «au secours du roi de Hama» (déjà mentionné parmi les 11), ce qui signifie qu'ils furent 13 rois??!

* La bataille de Qarqar:¹¹ fut la plus grande bataille de l'histoire jusque-là:

- Les Assyriens: 20,000 soldats, 12,000 cavaliers et 1,200 chars,
- Face à ~ 58,000 soldats, 1900 cavaliers, 1000 chameliers et 4000 chars.
- 3 rois ont personnellement mené la défense:
- Le roi de Hama, où se trouvait Qarqar, dont le royaume s'étendait pour inclure au moins les régions à l'ouest d'Alep, et qui venait de perdre une bataille là-bas aux Assyriens alors qu'ils traversaient vers la mer et Qarqar (700 chars, 700 chevaliers et 10,000 soldats).

À sa rescousse vinrent personnellement:

- Le roi de Siyannu; Siyannu ou Chianu ou Oushnatou ou Ousnatou est une ville - royaume à 20 km au sud-est de Lattaquié (et comprenant cette dernière), qui faisait partie de l'ancien Royaume d'Ugarite. La composition de son armée est illisible dans l'enregistrement découvert.

- Et le Roi d'Aram (sa capitale étant Damas) (1200 chars, 1200 chevaliers et 20,000 soldats; il était le plus fort de la coalition).

Mais un support supplémentaire (il y a une légère incohérence entre les références quant aux informations) vint de:

- Le roi de Qwê (ou «Kué», «Qué», «Coa», «Qévé» ou «Kéveh», ou «Adana» en Canaanéen («Adanawa» en Canaanéen ancien)) (en Cilicie) (500 soldats),
- Roi de Masura (ou Musri, près de Cilicie) (1000 soldats),
- Le roi Canaanéen d'Arwad (200 soldats),
- Le roi Canaanéen d'Arqa (et Arqa est aujourd'hui une commune de Akkar, au Liban) (100 chars et 10,000 soldats),

- Le roi Canaanéen d'Usannata (ou Usanta) (ce doit être le Royaume de Beyrouth ou de Byblos, car l'on dit qu'il s'agit d'un royaume du Mont - Liban, ce qui est imprécis) (200 soldats),

- Le roi d'Ammon (aujourd'hui à l'ouest de la Jordanie - "Ammon" en Canaanéen ancien = "Ammane" en Arabe) (100 soldats),

- Le roi d'Israël (2000 chars et 10,000 soldats),

- Et enfin, le cheikh (ou simplement un des cheikhs) de la communauté Bédouine, que les Assyriens appelleront «`rb», c.à.d. «Arabe» (ce qui signifiait «ouest» dans le temps, maintenant dit «gharb»), qui deviendra «Arabe», et le nom du cheikh était «Gindibu» (ou «Jandab»), et il soutint avec 1000 (mille) chameliers (unité de l'armée connue sous le nom de «Cavalerie Chamelière», en Anglais «Camel Cavalry ou Camelry»). Il est dit à tort dans certaines références que Gindibu était un roi, et de plus, roi d'Arabie ou des Arabes, et plus précisément le roi des Qédarites, mais certaines références rectifient que le Royaume de Qédar, sa capitale étant Tayma, dans le nord-est du Hedjaz, viendra à exister après 103 ans, en l'an 750 av. J.-C., et les Assyriens l'annonceront également dans leurs archives à ce moment-là. De plus, d'un point de vue scientifique, étant Hedjazites, les Qédarites n'étaient point des Arabes, ni leur langue, et nous aborderons cette question ailleurs. Et ceux à qui l'on attribua à l'époque l'appellation «Arabes» n'avaient à l'époque aucune organisation politique en dehors de la tribale.

- Sidon et de Tyr ne participèrent pas. Qwê est écrite «Guaa»: serait - ce «Gubala» (Byblos) faussement écrite? Les uns retiennent cette hypothèse.

Toujours est - il que les tribus du désert à l'ouest de l'Euphrate soutinrent les Araméens et leurs tribus à l'est du Hauran et de la vallée du Jourdain et ainsi toute la coalition, et les Assyriens les appellèrent "Arabes" lorsqu'ils documentèrent la bataille. L'information est confirmée par l'écrivain Yassin Abdul Rahim, avec confirmation que le terme «Arabe» est d'origine Araméenne,* et qu'il concerna "les habitants du désert à l'ouest de l'Euphrate", où «arabe» («Aarboyé» plus tard en Syriaque) signifiait «ouest» en Canaanéen à l'époque - dit «`rb»,** et signifiait «coucher (du soleil)» voire «soir» en raison de la position du soleil à ce moment ("3rouvto" plus tard en Syriaque), d'où "3rouvto" signifiait aussi "vendredi" comme quoi "avant la fin de la semaine".¹²

* Il dit «Araméen», ce qui est scientifiquement «Canaanéen» et non «Araméen per se», puisque c'est le Canaanéen qui était utilisé en Mésopotamie pour le commerce et plus tard comme langue littéraire et diplomatique (encore appelé à tort «Araméen Impérial», nous en avons parlé et nous en reparlerons). Aussi, les Assyriens n'auraient pas choisi pas un terme qu'il n'utilisaient pas eux - même. Mais aussi, pour toute honnêteté, l'influence Canaanéenne en Mésopotamie n'était qu'à ses début, et il est fort probable que le terme soit commun entre ces deux langues Canaanéenne et Suméro - Akkadienne en provenance d'une langue commune plus ancienne.^{12,23}

** Ce qui n'est pas sans rappeler l'origine du nom «Europe»; cf. la section sur les Canaanéen, sur Cadmus.

Et pour être juste, malgré notre manque personnel de preuves, et en plus qu'aucune bataille dans le désert à l'ouest de l'Euphrate n'a été mentionnée à l'époque des Akkadiens, nous n'adoptons pas, mais néanmoins nous mentionnons, les dires de certains quant au fait que le terme «Arabes», avec le même sens, soit apparu dans une inscription Akkadienne à l'époque de Sargon (a gouverné entre 2254 - 2218) ou de son petit - fils Naram Sin (a gouverné entre 2254 - 2218). En fait, les Akkadiens, en termes de relation avec les «ultérieurement Arabes», se sont étendus vers les côtes orientales de la Péninsule (aujourd'hui «les Emirats» et Oman). Nous mentionnons également que l'écrivain Syrien Tayeb Tizini (1934 - 2019) a mentionné l'apparition du terme

«Arabes» à Ebla (~ 2400 av. J.-C.) dans son livre «Al Fikr al Arabi fi Bawakirih wa Afakihi al Oula (La pensée Arabe en ses Débuts et ses Premières Perspectives)».¹² De toute façon, ce qui certain est que le terme n'entrera pas en circulation avant 853 av. J.-C., selon les données actuelles.

Soulignons un avis religieux Musulman qui suppose que le mot "Arabe" (en local "Arab") qui changera en "arab" est un mot Hébreu signifiant "libre" que les Hébreux, à leur sortie de l'Egypte, attribuèrent aux Ismaélites qui sont Araméens - Amorrites originaires d'Ebla et pères des Arabes et appelés "Phéniciens". Et toutes les informations contenues dans la phrase précédente sont conformes au même dogme. Néanmoins ni les Ismaélites furent un peuple au sens scientifique, ni les Araméens furent les Amorrites, ni les deux derniers peuples furent originaires d'Ebla (malgré une participation des Amorrites à Ebla selon l'ancienne école), ni ces deux derniers furent les pères des Arabes et ni furent - ils connus par «Phéniciens», si nous nous appuyons sur la science.

Et ces tribus Arabe se caractérisèrent par le nomadisme (Bédouinisme) en contraste au reste des peuples tout autour au sein Croissant qui avaient tous abandonné ce caractère à cette époque. Ensuite les Romains utilisèrent ce terme pour la première fois d'un point de vue administratif, pour le sud de la Syrie actuelle, qui plus tard s'étendit à tout le désert Péninsulaire, à l'exclusion du Hedjaz et du Yémen / Hadramaut (ce dernier n'étant pas désertique de toute façon), puis incluant ces derniers via le terme "Péninsule Arabe". A noter qu'au passage, la région Yémen / Hadramaut sera nommée «Felix Arabia», l'«Arabie Contente», à comparer au désert autour.

C'est pour cela qu'ensuite, mais avant la Renaissance Arabe qui débute ~ 1880, le mot "Arabes" se rapporta aux nomades dans le désert allant du centre de la Syrie et de l'Anbar jusqu'au "Quart Vide" du sud de la Péninsule Arabe, mais excluant les habitants des villes et des oasis, ainsi qu'excluant le Yémen d'aujourd'hui (c.à.d. du Yémen et de Hadramaut) et du Hedjaz. En effet, il n'y avait pas de descendance Arabe au Yémen selon les indigènes Yéménites eux - mêmes, tel nous l'a appris Yacout al - Hamawi qui fait parvenir une écriture d'un mur d'une muraille de "Thafar" (écrite en Français Zafar ou Dhafar ou plutôt que Dhofar ou Zufar*), la capitale des Himyarites, qui rapporte l'origine des Yéménites "à des peuples de partout, sauf des régions Arabes".¹² Et d'ici émane la déclaration d'un roi Himyarite à un Bédouin: "Nous n'avons pas d'Arabites" (Yacout al - Hamawi, lexicographe des pays, 4/60, article "Athfar", et "Arabites" voulant dire "Arabes" en Himyarite).¹²

* Dhofar ou Zufar (aussi «Thafar» en Arabe) est aussi une chaîne de montagnes (d'où aussi une province) de l'ouest d'Oman, à la frontière avec le Yémen.

D'ici nous comprenons les caractéristiques du nomadisme évoquées par Junblat, indépendamment de tout nationalisme directe. Et d'ici émane l'argument selon lequel "l'Arabisme" n'a jamais été raciste ou ethnique.²⁵ Et l'Arabisme s'est uni sans son ethnicité à l'Islam à travers ce dernier revendiquant la langue et la rendant religieuse et retirant les Arabes de leur culture Arabe, les propulsant dans la culture Islamique, c.à.d. la mondanité Islamique (sauf pour les coutumes relativement superficielles), et un Arabisme fut promu comme un nationalisme / ethnicité hors de tout fondement scientifique / sociologique depuis la fin du 19ème siècle (fin des 1800) pour combattre la "Turquisition", et nombreux Levantins s'y adhérèrent pour diverses raisons.

Ainsi, presque toutes les régions qui étaient sous la bannière des Omeyyades et des Abbasides devinrent le monde "Arabe", où la langue officielle des pays est l'"Arabe littéraire", et les dialectes sont appelés "Arabes Vernaculaires", et les peuples sont considérés comme "Arabes" au lieu de "Musulmans" (en termes d'ethnicité) ou au moins "Musulmans Arabes" - ainsi il est dit «ils sont Arabes et de religion Musulmane», et il y eut donc des soit - disant Chrétiens "Arabes", en particulier au Liban, qui est seul pays dont les Chrétiens peuvent influencer l'ambiance et ainsi sa constitution et sa politique, et donc où tout lien entre les Chrétiens et leur véritable Histoire a été effacé au sein de ce conflit identitaire.

Nous nous résumons au ci - dessus, sans nous immerger dans les autres significations (péjoratives) suggérées pour le mot "Arabe" dans le Coran (qui parle d'Aarabes (avec 2 "a" - A`rabes - A3rabes - أَرَابِ) et non pas d'Arabes, ce dernier terme étant réservé pour la langue, et utilisé une seule fois en tant qu'adjectif pour Muhammad bin Abdallah. Ainsi nous retrouvons ces termes dans quelques dictionnaires occidentaux, et l'historien linguistique Anis Freiha en rapporte quelques - uns. Et puisque l'Islam explique la langue Arabe et non le contraire, les dogmatiques considèrent les A`rabes être les Arabes bédouins et ces adjectifs dans le Coran les concernant, et les "Arabes" seraient les Bédouins qui se sont installés (se référer à Ali Jawad (Irakien, 1907 - 1987), al - Mufassal 16/1), ce qui signifie que le Coran ne mentionne pas du tout les Arabes, selon l'analyse de la définition Musulmane (sauf une seule pour Muhammad bin Abdullah). La confusion réside dans le fait que pour les historiens Occidentaux, "Arabe" et "A`rabes" impliquent le Bédouinisme du désert du Levant et de la Péninsule, "A`rabe" n'ayant pas de traduction en langues occidentales et le terme n'ayant pas de signification grammaticale autre que possible "un supra - pluriel", comme qui dirait pour évoquer plusieurs groupes d'Arabes. Donc même la langue Arabe n'a pas d'explication linguistique pour "Aarabes", et elle se contente de l'explication Islamique (فَهُبَّة). Et la distinction entre Arabes et Aarabes s'oppose à la définition mentionnée ci - dessus disant que toute personne qui parle l'Arabe est Arabe, ce qui fait des Aarabes des Arabes....

Quant à propos de "Yaareb", le "personnage - père" des Arabes et fils de Qahtan, il n'existe aucune preuve scientifique quant à lui ou à Qahtan, tout comme il n'existe aucune indication scientifique concernant la princesse Canaanéenne (Phénicienne) "Europe" et son père "Agenor". De même, il n'y a aucune preuve d'Adnan. En effet, la catégorisation Qahtanite - Adnanite* des tribus Arabes est la conséquence d'une devise religieuse lors de l'époque Abbasside (se référer à al - Asma`i (ou Asmai, d. 832)).¹² Les inscriptions au Yémen ou partout en plein désert ne mentionnent nulle part ces noms, ni aucune source Hébreuse ou Grecque ou autre. Et si nous acceptons la descendance Yéménite des Qahtanites, ils perdent leur identité Arabe, selon ce qui précédait.

* *Précisons qu'il existe, toujours selon la devise, une catégorie appelée «les Arabes Péris (al - Ba'ida)», parfois appelée «les Arabes 'ariba» ou «les Arabes 'ouraba'», ce qui crée une certaine confusion. Nous n'aborderons pas le problème de la nomenclature entre les références Arabes, mais nous disons seulement que face à la classification la plus approuvée "Ba'ida / 'ariba / Moustara`raba", il existe une classification "'ariba / Mouta`arriba / Moustara`raba" et une autre "'ariba / 'ouraba2 / Mouta`arriba". Sauf «ba2ida», et sans expliquer les nuances linguistiques, tous ces termes de la racine «Arabe» tentent de clarifier la pureté de la lignée Arabe.*

Enfin, aujourd’hui, les milieux sociaux adoptent spontanément et en termes de conscience sentimentale la définition de Junblat qui insiste sur le patrimoine stocké dans la langue Arabe, qui est un patrimoine Islamique, ce qui donne pratiquement une sorte de lien nationaliste, puisque l’Arabisme n’est lié à rien d’autre que l’Islam d’une perspective scientifique, et toute tentative de le lier à une autre entité échoua. Ainsi dit - on: "L’Arabisme est un corps, son âme est l’Islam", paroles de Michel Aflak, l’un des fondateurs du Parti Baas (Ba`s, Baath, Ba`th), et qui naquit Chrétien mais mourut Musulman. Mais ceci n’a pas empêché, via un lavage de cerveau, que ces mêmes milieux soient perdus au sein d’une perspective sociologique et qu’ils aient adopté une définition plus large englobant les Chrétiens de l’ouest du Levant, et qu’ils aient donné un deuxième nationalisme feint aux Musulmans du monde Arabe, à côté de leur nationalisme Musulman. Et puis souvent ces mêmes milieux considéreront souvent que les Musulmans Arabes ne sont que ceux de la péninsule Arabe et du désert du Cham, ce qui montre que les milieux sont perplexes. Encore une fois, nous clarifions que spécifiquement les Musulmans du désert intérieur et du Golfe, excluant ainsi le Hedjaz et le Yémen, sont ethniquement des Musulmans tels tous les Musulmans du monde, mais ont conservé de véritables traits Arabes, comparés - par exemple - aux Musulmans Perses qui ont conservé des traits Perses.

Donc, de point de vue scientifique, les Arabes ont disparu quand ils se sont tous convertis à l’Islam, et ils sont donc désormais au sein de la nation Musulmane (c.à.d. sa mondanité), et aucun d’entre eux n’est resté au sein de l’Arabisme (c.à.d. la pure mondanité / culture des Arabes), dont la religion fut la Chrétienne. A noter que le paganisme avait disparu, et les Juifs, les Nazaréens et les Sabaéens / Mandéens étaient de point de vue mondanité hors des Arabes et hors des autres peuples, étant chacun un peuple / nation / ethnie en sa mondanité.

Donc un mot sur l’Arabisme tel voulu pas les citoyens de l’actuel monde "Arabe":

Depuis le début de la Renaissance Arabe ~ 1880 et l’établissement de l’Etat du Liban en 1920 sur le territoire historique du Liban, les Chrétiens Libanais ont tenté de Libaniser les Musulmans au Liban, et n’ont fini que par le faire administrativement, où les Musulmans au Liban sont devenu Libanais en termes de nationalité et administrativement, tandis que ces derniers ont tenté d’Arabiser les Chrétiens, et ces derniers ont perdu conscience de ce qu’est leur identité, et ont été presque persuadés d’être Arabes, car ils pensent qu’ils parlent un dialecte Arabe, que leur langue maternelle est l’Arabe, que leur cuisine - dont le pain - est Arabe (Akel Arabeh), que leur musique est Arabe, que leur origine même en tant que Phéniciens / Canaanéens est de la Péninsule Arabe, qu’ils vivent dans un monde Arabe et qu’ils font partie de la patrie Arabe, et que la venue des Musulmans fut par une conquête "Arabe"... Et malgré la quasi - persuasion, les deux camps se sont affrontés.²³

Historiquement, la mondanité de l’Islam, via sa nouvelle culture et sa conduite de la vie quotidienne du Musulman dans tous ses détails, a confisqué la culture Arabe qui était à l’origine limitée et qui était représentée par les coutumes bédouines, et l’a absorbée, et l’existence de toute tribu Arabe (c.à.d. du désert Levantin et Péninsulaire) en dehors de l’Islam fut achevée.

Par conséquent, l’on pourrait utiliser le terme "Musulman Arabe" (et non Arabe Musulman, puisque «Arabe» se doit d’être l’adjectif) pour les habitants de la Péninsule (toutefois sans le

Hedjaz ni le Yémen), et l'on pourrait l'utiliser pour les Musulmans en dehors de la Péninsule qui appartiennent à des pays dont la langue officielle est l'Arabe.

Toutefois, il s'avère que si nous mettons à part l'Arabe comme langue littéraire, et quelques traditions appartenant aux Bédouinisme, la culture quotidienne Musulmane Arabe est Musulmane et non Arabe: le sujet de l'alcool et du porc, le voile et le niqab (la burka), le rejet des anneaux en or, la problématique avec les chiens, le rejet du salut à la main entre un homme et une femme, ou entre un Musulman et un non - Musulman sauf conditionnellement, les ablutions, les jours fériés (par exemple le jour de l'An n'est pas une fête Chrétienne même si son nom l'indique en Arabe - l'"Année Noëlique" en traduction mot à mot), la perception quant aux droits de l'Homme et les droits des femmes... Et tout cela s'applique aux Musulmans du reste du monde, qui ont conservé, comme les Arabes précédents, la langue, les noms propres, la cuisine (sauf exceptions) et la tenue vestimentaire (conservée pour les hommes seulement), mais le processus de la vie dans son essence est devenu basé sur les enseignements Islamiques.²²

En fait, l'Islam a pratiquement remplacé le patrimoine culturel qui l'a précédé dans ces pays tout comme il l'a fait avec les vrais précédemment - Arabes, mais à moindre degré à mesure que l'on s'éloigne de son épicentre.²³

Ceci dit, les Musulmans du monde Arabe and même du Monde Musulman dans son ensemble sont simplement un seul peuple Musulman en se fondant sur l'essence de la religion et de la mondanité de l'Islam - et l'islam déclare clairement ceci, puisque leurs caractéristiques dominantes sont dans le cadre de la mondanité de l'Islam en comparant aux restes des cultures et civilisations pré - Islamiques qu'ils retinrent. Et nous ne devons pas oublier que l'Islam requiert un Etat, même si son entité politique administrative s'est effritée.²³

*Coran 3:110: "Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes", Coran 21:92: "Cette nation qu'est la vôtre est une nation unique", constitution de Médine: "Ils sont une seule nation". En Arabe, "une oumma", "une nation", veut dire "un peuple", tandis que "nass" est "gens".

Mais il s'est avéré que les Musulmans du XXe siècle ont utilisé (disons partiellement inconsciemment) l'Arabisme pour présenter l'Islam d'une manière non religieuse pour le faire passer, et les Chrétiens qui ont accepté l'Arabisme pensent ne pas avoir cédé face à l'Islam.²²

2 - Les Qahtanites:

Selon la devise Musulmane lors de l'ère Abbaside, ils émanèrent du sud - ouest de la Péninsule (le Yémen aujourd'hui) avant 1000 ans av. J.-C. (pas de date claire) et donc ils sont appelés aussi les "Yéménites", et peut être furent - ils établis à l'est aussi. Ils furent connus par le nom d'"al - 'ariba", voulant dire "Arabes de souche", où leur descendance remonterait à celle des premiers prophètes, en l'occurrence à Noah. Les Qahtanites sont divisés selon les historiens Arabes qui écrivirent au 8e siècle de notre ère (700 à 800 ap. J.-C., et non pas avant) en Kahlanites et Himyarites, Kahlan et Himyar étant frères et des petits - fils des petits - fils (2 fois) de Qahtan, qui est considéré comme le "grand - père" de tous les Arabes (et père de Yaareb, considéré le "père" des Arabes").

Toujours selon la devise, ils sont les ancêtres des Tannoukhides en leurs Lakhmides (Manathrites plus tard) et leurs Azadites (en leurs Ghassanides et Bani Khouza`a plus tard; la majorité des sources lient les Ghassanides aux Tannoukhides directement), et fort probablement des Banou Qada`a (قَضَاعَةٌ) (dont les Bani Kalb, du moins en partie), et des Banou Tayy (Ta'ites, طَيْ). Ils migrèrent au nord de la Péninsule voire à son extrême nord après l'un des effondrements du barrage de Ma'rib (مَرْبَ),¹¹ où ils adoptèrent la langue Arabe qui (la devise le reconnaît) naquit là - bas et la répandirent vers le sud. Les Tannoukhides ensuite élaborèrent l'Arabe littéraire.¹²

3 - Les Yéménites:

Une autre appellation pour les Qahtanites en référence au Yémen, et dont au Liban les familles Druzes Tannoukhides, et la famille Chiite des Harfouches qui les soutenait. Nous rappelons que cette référence est scientifiquement refusée.

4 - Banou Khouza`a (Khouza3a):

Toujours selon la devise, ils sont issus des fils d'Azad, d'origine Kahlanite - Qahtanite, et se sont installés dans la région de La Mecque aux premiers siècles de notre ère. Parmi leurs descendants les Harfouches, qui dirigeront plus tard la Békaa. Et les Azads se convertirent en Chrétiens à la Mecque avant l'ère Islamique, selon Abou al - Faraj al - Asfahani.¹¹

5 - Les Adnanites:

En référence à Adnan, petit - fils d'Abraham selon les historiens Arabes, et la devise Musulmane ne remarquent pas qu'Abraham est un descendant de 10^{ème} génération de Noah, ce qui rend les Adnanites cousins des Qahtanites, ainsi de non - infériorité côté lignée. Ce sont des tribus depuis avant 1000 av. J.-C. (date incertaine), mais la devise les considère comme des Arabes "non de souche", connus par le nom "Mousta'raba" (c.à.d. Arabisés; et parfois par Mouta`arriba, Nizarites ou Ma`dites*), puisqu'ils s'Arabisèrent à un certain moment ou parce qu'ils se mêlèrent à des non - Arabes.

* *A ne pas confondre avec les Ismaélites Nizarites. Aussi, Ma`d est le fils d'Adnan, et Nizar est le fils de Ma`d.*

Ils seraient venus du nord - ouest de la Péninsule et du Hedjaz vers les régions des Qahtanites. Ils se seraient aussi mélangés aux Amélkites selon les croyances populaires. Parmi eux figurent les tribus de Qoraïche et de Taghleb (les 2 plus grandes tribus), les Uquaylides, les Banou Kilab (dont ensuite les Mirdassides et les Hamdanides) qui sont issus des Bani Hawazin, et peut être certains des Bani Kalb. Les Adnanites sont en éternelle dispute avec les Qahtanites.¹¹ Nous comprenons ici le conflit Druze Quaysite - Yéménite qui a pris fin au Liban en 1710 (et non en 1711).¹

6 - Les Quaysites:

Une autre appellation pour les Adnanites Madarites en référence à Qays bin Madar, petit - fils du petit - fils d'Adnan, et incluant au Liban, sans descendance généalogique impérative mais du moins en tant que partisans, les familles Druzes non - Tannoukhides, la famille Chéhab

(Sunnites mais dont certains devinrent Chrétiens),¹¹ et les familles Maan et Junblat (qui ont rejoint les rangs Druzes mais sont à la base des Kurdes Sunnites).¹

7 - Banou Kilab, et bémol sur les Kalbs:

Une tribu fondée par Kilab, issu d'Amer ibn Sa`sa'a (صَنْفَعَةَ) de la tribu de Bani Hawazin bin Qays bin Madar l'Adnanite. Quant au Liban, ils ont contribué à l'émergence de l'Etatlet Hamdanide qui inclut Akkar pour une période. Mais aussi, un de leurs descendants, Saleh bin Mirdas, s'est soulevé contre les Fatimides dans les régions des Hamdanides et a mis fin à ces derniers qui étaient loyalistes aux Fatimides, pour établir son propre étatlet de 1025 à 1080, de l'ouest de l'Euphrate jusqu'à Acre, et donc le Liban en fit partie entre 1025 et 1029, quand Saleh fut tué.

Quant aux Banou Kalb, parmi eux figurent Banou Wabara issus des Bani Omran, qui sont des Qada`ites (et ces derniers sont fort probablement Qahtanites), et incluent aussi des Adnanites Madarites. Mais les références les plus fiables considèrent les Bani Kalb comme étant tous des Qada`ites, et ces derniers étant pour sûr Qahtanites. Les Banou Kalb n'ont aucun lien avec le Liban en principe.¹¹

Y - Les Tannoukhides:

De 196 à 268 ap. J.-C. en tant que royaume, mais depuis 300 av. J.-C. en tant que peuple et tribus, et ce jusqu'à ce qu'ils furent tous Musulmans ~ 850, donc ils furent tous incorporés au sein du Peuple (Oumma) Musulman: ce sont à la base des tribus Arabes (génétiquement¹⁸ et de culture originale). Ils sont en principe Kahlani - Qahtanites selon les analyses Musulmanes (si nous assimilons les Yéménites aux Arabes, toutefois en ayant tort, tel expliqué plus haut), mais les écoles non - Musulmanes - Arabes les considèrent une tribu Nabatéenne du moins culturellement sinon génétiquement (puisque les Nabatéens sont aussi génétiquement des Arabes), ce que nous n'adoptons pas pour plusieurs raisons. Donc ils seraient venus au Levant en provenance du Yémen après l'effondrement du barrage de Ma'rib, mais ceci selon les analyses des historiens Musulmans. Ainsi l'intersection des informations montre que du moins ils étaient des Arabes locaux. Leurs descendants seront principalement les Lakhmides / Manathrites, et les Ghassanides.

Leur fief fut le sud de Levant / extrême nord de la Péninsule, en plein désert, ainsi qu'à al - Hasa, à l'est, au littoral du Golfe. Leur deux tribus majeures citées ci - dessus adoptèrent la langue Araméenne (donc Canaanéenne pour l'école moderne - nous y retournerons) depuis qu'elles se sont établies, qu'elles parlèrent en sa variété Nabatéenne mais en tant que deuxième langue vernaculaire (et non première) et qu'elles utilisèrent en tant langue littéraire, et ce avant d'établir l'Arabe littéraire vers 400 ap. J.-C. en partant de leur langue principale, l'Arabe, qu'ils écrivirent moyennant l'alphabet Canaanéen puis l'alphabet Nabatéen depuis le premier siècle ap. J.-C. et puis l'alphabet Arabe depuis 400 ap. J.-C..^{12,23}

N'oubliions pas que les Tannoukhides furent subjugués par les Nabatéens non seulement politiquement mais socialement de même, jusqu'à établissement de leurs royaumes, et la composante principale de l'identité Nabatéenne fut la culture Canaanéenne. En plus, la langue

littéraire en Mésopotamie était le Canaanéen durant toute cette époque - nous y reviendrons, ainsi qu'à l'ouest du Levant, naturellement.

Donc si nous excluons la langue littéraire qui ne définit pas toujours l'identité (c.à.d. que l'on ne peut conclure qu'ils furent culturellement des Canaanéens en raison de leur utilisation de cette langue comme langue littéraire), et selon la définition Musulmane (qu'"Arabe" n'est pas une ethnie, mais est ceux qui parlent l'Arabe - et nous rajoutons une couche: pas seulement ceux qui l'utilisent comme littéraire) et la définition scientifique (la culture bédouine de la région) de l'Arabisme, les Tannoukhides (les rares tribus qui sont restées bédouines mises de côté, comme avec les Araméens auparavant) ont une identité culturelle qui existe en elle - même plutôt qu'étant Arabe, d'où nous ne pouvons pas l'appeler Araméenne ou Canaanéenne ou Arabo - Araméenne ou Arabo - Canaanéenne ou Arabo - Nabatéenne... comme certains le font, mais elle mérite d'être dotée du nom «Tannoukhide» pour un peuple Tannoukhide, tout simplement de par ce qu'elle a amassé en s'écartant du Bédouinisme, y compris toutes les caractéristiques «Bédouine et linguistiques Arabe» qui furent conservés, en plus de quelques caractéristiques Canaanéennes et Nabatéennes dans leur fief. Et ils maintinrent tout ceci en tant qu'identité Tannoukhide jusqu'à ce que l'identité Musulmane fut ajoutée plus tard et est devint l'identité de base, en plus de la touche Tannoukhide préalable.

Ils étaient une confédération de tribus sous domination Nabatéenne pendant la période du royaume de ces derniers. Les Nabatéens tombèrent devant des Romains en 106 ap. J.-C. Les tribus Tannoukhides, ainsi que les Taïtes (طائيون) (descendants des Qahtanites et ancêtres des tribus de Chammar, venus au nord de la Péninsule ~ 200 av. J.-C.) nommèrent le premier roi Tannoukhide, Malek bin Fihm, qui les unis et qui régna entre 196 et 231 ap. J.-C.. Et lors de son règne, les Ghassanides se séparèrent et démarrèrent en tant qu'entité distincte et royaume en Jordanie actuelle, en 220. Le règne Tannoukhide ne dura pas longtemps, le dernier roi fut Jathimah al - Abrache (entre 233 et 268), quand le règne passa aux Manathrites, avec leur premier roi, Amro ibn Uday ibn Lakhm (et Lakhm étant le frère d'Amro ibn Uday qui est surnommé "Jaththam" (جذام)), qui est le neveu (fils de sœur) de Jathima al - Abrache (le dernier roi Tannoukhide) et son prince héritier. Ainsi, le règne Lakhmide / Manathrite est considéré comme une persistance du règne Tannoukhide. Les autres tribus Tannoukhides persistèrent en dehors de la domination des Lakhmides / Manathrites et des Ghassanides dans le désert du Levant jusqu'à environ l'an 1100, mais qui avaient été Islamisées.¹¹

Et à un point ~ 400 ap. J.-C., les Tannoukhides établirent l'Arabe littéraire qui pénétra timidement le centre de la Péninsule et le Hedjaz où le Syriaque remplacera le Canaanéen ~ 600, pour ensuite définitivement remplacer le Syriaque après l'Islam. Et ils élaborèrent aussi l'alphabet Arabe, qui remplacera son homologue Nabatéen pour écrire le nouvel Arabe littéraire.¹²

Donc, du point de vue scientifique, les Tannoukhides ont disparu quand ils se sont tous convertis à l'Islam, et ils sont donc désormais au sein de la nation Musulmane (c.à.d. sa mondanité) et aucun d'entre eux n'est resté au sein du «Tannoukhisme», c.à.d. la pure mondanité / culture des Tannoukhides, dont la religion fut la Chrétienne.

Enfin, et évidemment, les rois Tannoukhides se qualifiaient de rois des Arabes. En effet, d'un point de vue sociologique, ils s'étaient ramifiés des Arabes du fait de la sédentarisation, alors que l'attribut principal selon la définition des Arabes, lorsqu'ils furent attribués leur nom, était le Bédouinisme.

1 - Les Lakhmides / Manathrites:

De 268 à 633 en tant que royaume et jusqu'en 785 en tant que peuple Tannoukhide, quand ils furent Islamisés et incorporés au sein du Peuple (Oumma) Musulman: ils sont les Tannoukhides qui s'installèrent à Hira (à 7 km au sud - est de Najaf et Koufa) en Irak au premier siècle de notre ère, et leur royaume fut entre 268 et 633 et sa capitale fut la cité de Hira. "Manathrites" émane de l'appellation de la plupart de leurs rois par "Mounther". Leur premier roi, Amro ibn Uday ibn Lakhm (Lakhm étant le frère d'Amro ibn Uday qui est surnommé "Jaththam"), est le neveu (fils de sœur) de Jathima al - Abrache (le dernier roi Tannoukhide) et son prince héritier. Ainsi, le règne de Lakhmide / Manathrite est considéré comme une persistance du règne Tannoukhide.

Et son fils Imro' al - Quays I^{er} fut le premier souverain à adopter le Christianisme, et les rois restèrent Chrétiens jusqu'au dernier. Ils furent souvent les alliés des Perses jusqu'à ce que ces derniers achevèrent leur royaume en 633 (608 selon certaines références). Les Lakhmides se sont finalement convertis à l'Islam en leur écrasante majorité sous le règne du Calife Al - Mahdi entre 775 et 785.

Les Abbasides amenèrent en trois occasions des familles Tannoukhides Lakhmides à la banlieue de Beyrouth (après leur adoption de l'Islam), et ce selon les sources Musulmanes aussi, afin de combattre la résistance Chrétienne à la montagne.¹¹ Et les Tannoukhides adoptèrent au Liban le rite Druze en 1027.⁷ Et les Tannoukhides au Liban ont réussi à préserver leur petit émirat qui s'étendit des banlieues de Beyrouth (Sin al - fil) jusqu'au Damour et à la montagne du Gharb (Baabda - Aley) en se faisant obtenir des pamphlets qui leur préserveraient leur autonomie locale par les Tolonides, les Fatimides, les Burides, les Zengides, les Ayyoubides, les Mongols et les Mamlouks après avoir déclaré leur allégeance.⁷

Leur contribution à l"élaboration de l'Arabe littéraire et de l'alphabet Arabe fut la primaire, avec contribution Ghassanide secondaire.¹² Ils eurent d'excellentes relations avec les Qoréchites, ce qui suggère une explication en ce qui concerne le lien entre Arabe littéraire et l'Islam depuis la fondation de ce dernier,¹² ce en considérant les Qoréchites comme Hedjazites et ainsi Arabisés. Sont issus des Tannoukhides au Liban les familles Arslan, Abdallah, Bahtar, Alameddine, Imad, Nakad, Talhuk, Abd al - Malik, Eid et d'autres.

2 - Les Ghassanides:

De 220 à 638 en tant que royaume, et jusqu'en 850 en tant que peuple Tannoukhide, quand ils furent Islamisés et incorporés au sein du Peuple (Oumma) Musulman: Tannoukhides et considérés issus des Bani Azad, ils établirent un royaume en Jordanie actuelle, à la frontière Romaine (plus tard Byzantine). Leur règne s'étendit géographiquement à toute la Jordanie, aux hauteurs du Golan, au Hauran (leur centre), et aux banlieues de Damas, et temporellement à partir

de leur premier roi, Jaffna ibn Amro, en 220, et ce jusqu'à 638, quand ils tombèrent aux Musulmans.

Ils se convertirent au Christianisme depuis Omrah son fils, et s'allierent avec les Romains / Byzantins. Ils eurent une contribution secondaire aux côtés des Lakhmides / Manathrites quant à l'élaboration de l'Arabe littéraire et de son alphabet.¹² Ils sortirent de la scène de l'Histoire vers l'an 850 lorsqu'ils furent tous Islamisés.

Z - Les Nazaréens (Nassara en langues orientales):

Tout comme les Juifs / Hébreux / Israéliens ainsi que les Musulmans plus tard, nous précisons qu'ils sont un peuple / une ethnicité à part, même si sur un fond religieux (dit - on, une communauté ethno - religieuse).

Et nous clarifions aussi que le terme n'est pas synonyme de "Chrétiens".

Les Nazaréens (Nassara en langues Orientales) sont parfois appelés Judéonazaréens, et l'on peut les appeler aussi par "Juifs Messianiques" (ou rarement, les "Chrétiens Judaïsés"). Ils se considèrent comme les vrais Juifs et comme les vrais Chrétiens à la fois. Ils sont issus des Juifs Christianisés (voulant dire les premiers Juifs convertis en Chrétiens) en 70 ap. J-C.; ainsi "Juifs Christianisés" dès l'an 70 ap. J.-C. voudra dire les Juifs convertis au Christianisme, pour les distinguer des Nazaréens, ainsi que des Juifs naturellement. "Nazaréens" veut dire "de Nazareth". Certains veulent faire un lien entre "Nassara" et "ansar", voulant dire "partisans" (dans ce cas, de Jésus de Nazareth). Beaucoup d'érudits les considèrent les Ebionites; quelques - uns les en distinguent sur quelques détails. Nous n'aborderons pas les Ebionites, ni le Gnosticisme ni l'Antitrinitarisme.

Se considérant les vrais Juifs, ils conservent scrupuleusement les coutumes et la loi religieuse ancestrale (la Charia) articulées dans les écritures saintes, donc dans la Torah. Ils conservent aussi la vénération du temple (bien que détruit pour le moment en l'an 70 ap. J.-C.), la vénération de la terre promise et celle du peuple "ethnique" Juif, le peuple élu par Dieu. Cette élection se ramène cependant à eux seuls, s'inscrivant en opposition par rapport au mouvement pharisien qui donnera la réforme rabbinique.

En effet, contrairement aux Juifs, ils ont reconnu en Jésus le "Messie" annoncé par les écritures, venu pour libérer la terre sainte, rétablir la royauté, rétablir la vraie foi (en chassant les autorités Juives corrompues par le truchement des Romains) et le vrai culte du temple (ce qu'il (Jésus) n'avait pu faire). La raison est qu'il fut injustement condamné, mais il n'avait pas été exécuté car il avait été heureusement enlevé par Dieu vers le "Ciel" (ici une analogie avec l'Islam) d'où il reviendra prendre la tête des armées, le moment venu, pour conclure sa mission (ici aussi une analogie avec l'Islam, même avec la Wilayat al - Faqih et le retour du Mahdi avec ses armées).

Les Juifs avec la réforme rabbinique ont horrifié les Nazaréens: avec les talmuds, ils ont osé adjoindre aux écritures sacrées de nouveaux textes écrits de main d'hommes "ordinaires" (et non pas de prophètes). Ils ont osé remanier, dissimuler, recouvrir dans leur réforme certains textes anciens mentionnant le Messie. Ils seront pour eux des «kouffars», encore une analogie avec

l'Islam (la racine «kfr» en Canaanéen, puis en Hébreu et en Arabe, veut dire couvrir; la traduction en Français, "infidèle", n'est pas littéraire; cette racine, écrite en occidental «kpr», le "p" et le "f" étant représentés par la même lettre en Canaanéen, veut aussi dire en Canaanéen ("village" ou "ferme" - noter les villages dont le nom commence par «kfar», et encore "peinture pour tatouage").

Après l'expulsion des Juifs par les Romains, même si quelques - uns d'entre eux revinrent s'établir en Judée, leur centre de gravité s'est déplacé vers l'Empire Perse où ils étaient présents de très longue date (via ceux qui y restèrent depuis leur captivité à Babylone ~ 590 av. J.-C.). Ils y influencent les Perses dans leur lutte millénaire contre l'Empire Romain pour le contrôle du Moyen - Orient, au point que spécifiquement les Nazaréens en viennent à les confondre. Selon certaines sources, même le sanhédrin rabbinique se serait en effet installé en Perse au 3^e siècle (entre 200 et 300). Et en face des Perses, voici l'Empire Romain qui se Christianise, représentant une hérésie aux yeux des Nazaréens.

Ils se considèrent aussi comme les vrais Chrétiens face à tous ceux qui ont suivi les apôtres, en refusant de croire que Jésus ait pu mourir crucifié (et ressusciter), et donc ils refusent que la présence divine soit vraiment en lui. Ils croient quant à eux que Jésus a été enlevé par Dieu, et attendent son retour (analogie à l'Islam). Cette réinterprétation du témoignage des apôtres nie donc que Jésus se soit "relevé d'entre les morts". Ils accusent donc les Juifs Christianisés de s'être trompés, de s'être dévoyés. Ils disposaient pourtant du témoignage des apôtres: le recouplement des sources indique que l'évangile de leur liturgie était l'évangile de Matthieu, en Araméen (techniquement Canaanéen) bien sûr. Ils lui ont toutefois fait subir les retouches propres à fonder leur doctrine.

Ce dont témoigne le Nouveau Testament, dont font partie les quatre Évangiles, c'est l'espérance des apôtres en une "venue glorieuse" de Jésus. Les circonstances d'un tel événement sont plutôt difficiles à imaginer, mais le rapport avec un "jugement" apparaît évident: dans la perspective des apôtres, la confrontation à cette vision impossible à nier amènera chacun à prendre position, et dès lors à être jugé par le "juste juge" qu'est Jésus.

Bien entendu, les Nazaréens nient fondamentalement la dimension divine de Jésus. Ils accusent les Juifs Christianisés d'avoir "associé" à Dieu un Fils et un Esprit Saint. Au contraire, ils affirment: «Je témoigne de ce que Dieu est un et il n'y a pas de dieu excepté lui» (une autre analogie avec l'Islam), telle les Homélies Pseudo - Clémentines (Pseudo selon l'Eglise) et plusieurs inscriptions des 3^{ème} et 4^{ème} siècles (200 à 400 ap. J.-C.) en Syrie.

Leur installation en Syrie, sur le plateau du Golan, puis par la suite jusqu'au nord vers Alep - toujours à l'écart des païens et des "impurs" - est vécue comme une forme de nouvel exode au désert. Mais ils se répandront aussi au Hedjaz, surtout à Yathrib (qui deviendra Médine), et la Mecque (selon l'Islam; pour la science, la Mecque n'existe pas avant ~ 670), entre les Chrétiens, les Juifs et les Sabaéens (cf. section suivante).* A l'image du peuple Hébreu sortant d'Egypte et conduit par Moïse, il s'agit d'un temps de purification et de préparation. Le vin sera ainsi interdit à tous les consacrés à Dieu jusqu'au jour du retour du Messie, et la circoncision restera obligatoire (ici aussi deux analogies avec l'Islam).

* Selon l'archéologie, il n'y avait aucune trace de Paganisme après ~ 400 dans la Péninsule, mais seulement des Chrétiens (en particulier des Nestoriens et des Jacobites), des Juifs, des Nazaréens et des Sabaéens.

Se purifier soi - même n'est qu'un préalable dans le projet des Nazaréens de purifier le monde pour le sauver de son mal et de son injustice (analogie avec l'Islam). Leur "recette du monde parfait sur terre" inclut la reconquête et la purification de la terre sacrée (Israël), de la ville sacrée (Jérusalem), pour que les purs puissent accéder aux lieux saints, rebâtir le temple saint dans les conditions de pureté requises et y réaliser les rites et sacrifices. C'est comme cela que sera alors provoqué le retour du Messie. Et avec le Messie à leur tête, les Nazaréens sauveront le monde de son mal, de son injustice, contre lui - même s'il le faut.

Dans cette vision, on voit que s'affrontent deux parties de l'humanité: celle qui travaille au salut et celle qui s'y oppose: les purs et les impurs (analogie avec l'Islam; le Christianisme dit "pécheur" mais non "impur" en tant qu'infidèle). A l'aune de cette vision idéologique, est jugé bon, juste, vrai, noble, tout ce qui contribue au projet; est jugé mauvais, blâmable, à en finir avec, tout ce qui y fait obstacle (ici la différence avec le Christianisme, «sortez de cette maison et secouez la poussière de vos pieds », Mathieu 10:14). Est également jugé mauvais tout ce qui dévie du projet. Les femmes, par exemple, considérées comme tentatrices, détourneraient les justes de leur combat. Il y aura une sujexion qu'il faudra leur imposer. On le lit très bien dans le document "Les pièges de la femme" retrouvé dans la grotte de Qoumrân, parmi les manuscrits de la mer Morte, écrit dans le milieu d'où se lancera le Nazaréïsme. De la même manière, tout mouvement divergeant de la foi pure, toute pensée dissidente sont donc à combattre absolument.

Parmi les Nazaréens, nous notons le Moine Bahira et le prêtre Waraqā bin Nawfal (quoique certains faussement rapportent que ce dernier (ou les deux?) fut un Chrétien Nestorien). Toutefois, certaines références rapportent qu'ils étaient des Sabaéens et non des Nazaréens: la confusion est due au fait que les Sabaéens émanèrent du Nazaréïsme, mais nous n'aborderons pas les détails. En tout cas, la majorité des Qoréchites furent des Chrétiens selon la science (et non pas des Païens), et très spécifiquement des Monophysites Jacobites. Relativement nouvellement Christianisés, les Qoréchites ne semblent pas avoir abandonné les particularités de leur culture sociale, abondamment rapportées dans les sources Musulmanes ultérieures.

Toutefois, le Coran, tel les Hadiths (les discours de Muhammad bin Abdallah), ne fit aucune part entre Nazaréens et Chrétiens, et ceci brouilla la différence. En effet, le Coran ne mentionne aucune fois les Chrétiens, mais plutôt les Associateurs, c.à.d. ceux qui associent des dieux à Dieu, c.à.d. les païens / polythéistes, bien sûr, mais aussi les Chrétiens, puisque ces derniers associent Jésus comme une divinité à Dieu sur la base qu'il est considéré comme le Fils de Dieu et qu'il porte ainsi tous les attributs de la divinité. Ibn Isaac mentionne spécifiquement les Chrétiens par leur nom lors de la visite à Muhammad bin Abdallah d'une délégation Chrétienne de Najran. Mais le Coran mentionne "Nazaréens" 15 fois. Mais une fois les Nazaréens définitivement éliminés par les Musulmans sous le califat d'Othmane, le terme "Nassara" sera considéré comme synonyme de "Chrétien" (ce qui provoque une confusion en réinterprétant le Coran dans cette perspective).

A savoir que dans la tradition Syriaque, "Nazaréens" (Nosroyo) indique les Chrétiens en Perse. Aussi, il ne faut pas confondre les Nazaréens (Nassara) avec les Nusayrites (alias les Alaouites), une branche du Chiisme, sachant que plusieurs sources les considèrent une évolution du groupe Nazaréen qui restait et qui s'est dissout dans l'Islam Chiite avant de s'en ramifier, le Nazaréïsme n'existant pratiquement plus depuis le califat d'Othmane bin Affane.

AA - Les Sabaéens / Mandéens:

Tout comme les Juifs / Hébreux / Israélins et les Nazaréens ainsi que les Musulmans plus tard, nous précisons qu'ils sont un peuple / une ethnicité à part, même si sur un fond religieux (dit - on, une communauté ethno - religieuse).

Désambiguisation: Les Sabaéens ou Sabéens (en Arabe Saba', avec un "S" non - pharyngé, سبأيون") étaient un peuple ancien d'Arabie du Sud (Yémen), et ils eurent leur Royaume de Saba. Fort probablement, il s'agit de Chéba dans la Torah, qui mentionne leur reine (nous mentionnons la chanson "Aïcha" de Cheb Khaled, dans laquelle il mentionne "Reine de Saba"). Leur royaume a duré de 1200 ou 800 av. J.-C. jusqu'à 275 ap. J.-C., lorsque les Himyarites les occupèrent. En tout cas, ils furent très affectés par les Canaanéens en termes de culture, ce qui claire de par les noms de leurs rois. De même, leur alphabet (le Musnad) dérive directement de l'alphabet Canaanéen.¹¹ Rappel que les peuples Yéménites et Hedjazites n'étaient pas Arabes, mais la Péninsule fut nommée ainsi.

Les Sabaéens (Subbas / Sabiens / Sabéens) (en Arabe al - Sabi'a, avec un "S" pharyngé, صَابِيَة, Sābi'a), également connus sous le nom de Mandéens (en Arabe: مَنْدَائِيُون, Mandā īyoune), sont une religion monothéiste gnostique, le Sabaéïsme / Mandéïsme, le gnosticisme s'étant répandu en tant que la première hérésie en ce qui concerne l'Eglise, depuis ~ 100 ap. J.-C..

Ses adhérents vénérent Adam, Seth et Noé entre autres, et surtout Jean - Baptiste, fils de Zacharie (Yahia bin Zakariyya dans le Coran). Ils parlaient et parlent encore une langue qui est une émanation de l'Araméen Oriental (qui est très probablement l'Akkadien pour les écoles modernes, et non pas un Canaanéen Oriental, entité qui n'existe pas, précisons - le en passant), connu sous le nom de Mandéen, en Mésopotamie du Sud. Dans le Coran, ils sont mentionnés comme un des "Peuple du Livre", aux côtés des Juifs, des Nazaréens et des Majous.

Les Mandéens restent identifiés avec les Sabaéens jusqu'à nos jours, mais la relation exacte entre les deux groupes reste incertaine, s'ils seraient deux. Il y a plusieurs sectes supplémentaires qui sont identifiées avec ces deux. La relation exacte de tous ces groupes les uns avec les autres est une question difficile. Mais ils partagent de nombreuses croyances communes.¹¹

Selon la plupart des chercheurs, le Mandéïsme - Sabaéïsme est né entre les années 100 et 400, dans le sud - ouest de la Mésopotamie, ou dans la région Syro - Palestinienne. Selon les textes Mandéens, l'Histoire enregistrée des Mandéens a commencé quand un groupe appelé les Nasoréens (ce qui signifie les Judéonazaréens ou dire, les Nazaréens) (en Arabe: al - Nassara) a quitté la Judée / Palestine en raison de la persécution Romaine, et une partie d'entre eux a émigré en Mésopotamie au 1er/2ème siècle ap. J.-C. (~ entre 70 et 150). Ainsi leur noyau s'élabora avec leur langue, et ils se sont ensuite répandus et ont apparemment adopté des langues locales, comme dans le Hedjaz.¹¹

Cela prouve qu'ils sont une ramification du Nazaréisme, mais aussi qu'ils constituent aussi un peuple à part.

Tel mentionné plus haut, le Moine Bahira et le prêtre Waraqā bin Nawfal sont parfois considéré des Sabaéens (voir section précédente).

A noter que certaines références, ex: Abu Isaac al - Zajjaj (à Basra; né 842 - d. 922) _ cité dans le dictionnaire "Lissan al - Arab" (La Langue des Arabes), définissent "Sabaéen" comme étant celui qui se converti d'une religion à une autre. La cause d'une telle définition demeure inconnue.

Le Pacte / la Constitution / la Charte de Médine fut signé entre Muhammad bin Abdullah, représentant l'Islam qui y fut avec lui (selon la jurisprudence Musulmane), et des représentants des 9 tribus de Médine, qui auraient toutes été Juives selon la majorité des sources, mais ayant inclus des tribus Nazaréennes et Sabéennes (sans que l'on sache lesquelles), mais pas des Chrétiennes ni des Païennes.

Pour mémoire, ce sont en principe les Sabaéens / Mandéens que les historiens Arabes appelaient «Nabatéens d'Irak» (cf. «Nabatéens»).

AB - Les Musulmans:

1 - L'Etat Islamique [Arabe (des "Bien Guidés" (Rachidounes) / Omeyyade / Abbaside) / Ottoman]:

De 622 à 1923: L'Etat fut lancé avant le Califat avec les conquêtes commencées par Muhammad bin Abdullah, le fondateur de la religion, du Peuple et de l'Etat Islamique (selon la doctrine Musulmane). Il saisit l'occasion par laquelle le Hedjaz, l'Arabie centrale (Kinda) et Yémen / Hadramaut n'étaient pas sous occupation (petite troupe Perse au Yémen) ni sous contrôle d'une entité politique locale depuis la désintégration spontanée du Royaume d'Abraha* vers 570 ap. J.-C.. La religion, le peuple et l'état se poursuivirent avec le Califat des "Bien Guidés" (ou "des Rachidounes"), qui eux subjuguèrent le Levant. À la suite d'une guerre civile opposant le Calife Ali bin Abi Taleb (qui sera assassiné à Koufa en Irak en 661) et Muawiya bin Abi Sofiane le gouverneur de Damas, ce dernier fondera l'Etat et Califat Omeyyades au dépend de son prédécesseur, qui s'étendra de la frontière orientale de l'Inde et occidentale de la Chine vers la Perse et le Caucase et l'Arménie (c.à.d. le tiers oriental de la Turquie actuelle), au Levant et la Péninsule Arabe puis vers l'Afrique du Nord et ce jusqu'à la Péninsule Ibérique (Espagne / Portugal) et le sud de la France,** sauf le Mont - Liban, et cette exception, qui persiste jusqu'à ce jour, ne connaît aucune analogie dans l'Histoire selon l'Université de Stanford aux EU.¹ Il faut avouer que Daylam, au sud de la mer Caspienne, de topographie similaire au Mont - Liban, résista avec succès mais fut pacifiquement convertie par des réfugiés Chiites vers ~ 850.

* *Le Royaume d'Abraha est pratiquement le Royaume Himyarite précédent qui avait inclus toute la Péninsule jusqu'au Golfe d'Aqaba et la région orientale de même, depuis ~ 430, quoiqu'avec confinement au Yémen entre ~ 500 et 552, mais avec un Aksumite (Ethiopien) auto - proclamé en tant que roi depuis 532 du nom d'Abraha, après s'être révolté contre son royaume qui occupait le Yémen. Et les affrontements Chrétiens - Juifs - Nazaréens dans la Péninsule déchiquetteront*

l'entité politique Himyarite, la cause de base étant la cupidité des Aksumites depuis ~ 500 à remplacer la dynastie Himyarite par une autre Chrétienne, bien que la plupart du Yémen fût Juif et Nazaréen (Najran, à ses frontières, au Hedjaz, était Chrétienne).

*** Les principales batailles de l'Etat Islamique (certaines dates varient d'un ou deux ans selon les références):*

- 622: Muhammad bin Abdullah parraine lui - même (selon la première clause) la Charte / la Constitution / le Pacte de Yathrib ("Médine" pour les Musulmans). En pratique, le noyau de l'Etat Islamique a été fondé.

- 626: Troisième et dernière bataille avec les Juifs de Yathrib (Médine).

- 628: (Pas de bataille) Le gouverneur Perse du Yémen déclare son allégeance aux Musulmans.

- 630: La conquête de la Mecque («conquête» même selon les sources Musulmanes), sans bataille, après les batailles de Badr (623), d'Uhud (625) et celle des Tranchées (ou des «confédérés», durant laquelle Yathrib (Médine) fut assiégé par les Mecquois) (627). NB: Toutes les confrontations avec la Mecque et son occupation proviennent uniquement de sources Islamiques.

- 632: Toute la Péninsule Arabe tombe avant le décès de Muhammad bin Abdullah, après environ 40 batailles.

- 632 - 634: Guerres d'Apostasie (soumission de ceux qui se sont reconvertis de l'Islam dans la Péninsule, et donc aussi ceux qui ont fait sécession politique en pratique).

- 636: Bataille de Yarmouk (à l'est de Tibériade; le Levant fut une fois pour toutes occupé (sauf le Mont - Liban), après l'occupation de Damas en 634 et un raid sur Antioche en 636).

- 637: Siège de Jérusalem («Quds» pour les Musulmans).

- 638: Occupation de Jérusalem; bataille de Qadissiyya (occupation de l'Irak et la chute de la capitale Perse, Ctésiphon («al - Mada'in» pour les Musulmans)).

- 641: L'Egypte tombe.

- 642: Bataille de Nihavand (près d'Isfahan; chute du centre de la Perse).

- 650: Raid sur Chypre et sur le sud de l'Italie.

- 651: La chute de Balkh, au nord de l'Afghanistan, le dernier bastion des Perses à l'est, bien qu'il y aura un va - et - vient jusqu'en 715.

- 674 - 678: Deux attaques sur Constantinople («Istanbul» depuis 1930).

- 698: Carthage, ainsi que Tunis à proximité, sont rasées; le nord - ouest de l'Afrique est conquis. L'emplacement de Carthage se trouve aujourd'hui dans la banlieue de Tunis. Rappelons qu'il s'agissait d'une Carthage «Romaine» (Byzantine), puisque les Romains rasèrent la Carthage Canaanéenne en 146 av. J.-C. mais gardèrent le nom fameux après la reconstruction.

- 711: La conquête d'Ibérie («Andalus / Andalousie» pour les Musulmans) par Tarek ibn Ziad, un ex - Berbère, Islamisé. Bien sûr, ce n'est pas l'Ibérie en Géorgie du Caucase qui est voulue, mais l'Ibérie en termes d'Espagne / Portugal. La dernière présence Musulmane en Ibérie fut en 1614 (dernier étatlet en 1492), après la campagne de «Christianisation forcée» en réponse à l'Islamisation forcée précédente.

- 717 - 718: Deuxième attaque sur Constantinople. Elle tombera aux Ottomans en 1453.

- 732: Charles Martel met fin à l'avancée Omeyyade à la bataille de Tours près de Poitiers, dans le nord de la France. Nouveaux blocus en 792 et 848.

- 827: Occupation de la Sicile et de Malte jusqu'en 1092.

- 846: Attaque ratée sur Rome, et une autre attaque en 849 sur son port (certaines références mentionnent l'obligation du Pape à payer un tribut (ici techniquement la «Jizya» des Musulmans)).

- L'Anatolie (le centre et l'ouest de la Turquie actuelle) ne deviendra Musulman qu'après la bataille de Manzikert en Arménie en 1071 aux mains des Seldjoukides (nominalement sous le Calife), l'Anatolie tombant en 1077, avec plus tard quelques va - et - vient jusqu'à ~ 1325, puis les Byzantins étant évincés en 1390.

- Depuis ~ 1370, les Turcs prennent les Balkans et la Grèce; l'Empire Byzantin fut, jusqu'à ce qu'il tomba en 1453, rien que Constantinople et ses banlieues, avec quelques territoires loin dans le sud de la Grèce.

- 1683: Siège Ottoman de Vienne pendant deux mois en 1683, puis retrait (comme cela s'est produit pendant deux semaines en 1529), qui peut être comparé à la perte antérieure des Omeyyades dans le sud de la France et la perte d'une occasion d'Islamiser l'Europe.

Cela dit, nous ne n'aborderons pas l'Islamisation de l'Inde, ni de l'Afrique Centrale, ni du sud de la Russie et ni de la tentative d'Islamisation de l'ouest de la Russie, bien que certaines d'entre elles seraient directement sous le joug du Calife, et donc de l'Etat Islamique, mais ce fut le plus souvent sous supervision nominale comme ce fut le cas pour les Seldjoukides en Anatolie, et ces batailles furent nombreuses et plutôt moins décisives par elles - mêmes; le progrès vint petit à petit..

En 750, Abu al - Abbas Abdallah surnommé al - Saffah (c.à.d. le sanguinaire) renverse et extermine presque la dynastie Omeyyade et hérite son Etat et le Califat, et la capitale sera transférée de Damas à Bagdad que les Abbasides fonderont en 762. L'Etat Abbaside* fut achevé par les Mongols en 1258 et la dynastie a failli être toute exterminée. Mais l'Etat Abbaside s'était rétréci à presque 2/3 de l'Irak actuel après sa dissociation depuis 788 (788, sans tenir compte des Fihrides et de l'Andalousie) en plusieurs étatlets et sous - étatlets, et il avait même disparu entre 945 et 1136. L'Etat Mamlouk, un des étatlets Abbasides, survivra aux Mongols et sera pris par les Ottomans en 1517, qui hériteront aussi du Califat Abbaside* qui avait persisté nominalement à l'ombre des Mamlouks entre 1261 et 1517.¹¹

*** Phases de l'Etat Abbaside et du Califat Abbaside:^{2,11} [Q35a]**

Les Abbasides eurent leur état entre 750 et 1258 (c.à.d. que le Calife avait un rôle politique et militaire sur un territoire quelconque), avec interruption entre 945 et 1136; et ils eurent le Califat entre 750 et 1517 sans interruption (sauf pendant 3 ans, entre 1258 et 1261). Il existe plusieurs classifications pour ces périodes, mais ci - dessous figure un arrangement qui devrait faire assimiler le tout de façon simple.

A - La Première Epoque (750 - 847):

Elle fut nommée "l'Age d'Or" pour diverses raisons. Il y eu des étatlets qui firent sécession, mais la Garde Turque n'affectait pas encore la politique du Calife.

B - La Deuxième Epoque (847 - 945): Epoque des Etatlets Abbasides en Présence de la Garde Turque, Précédant la Disparition de l'Etat Abbaside:

Elle fut connue sous le nom de l'«Ere de la Garde Turque», et au cours de cette époque, l'effritement de l'Etat Abbaside s'accéléra, et il en resta enfin le noyau fondamental en Irak jusqu'en 945.

En effet, entre 847 et 862, les mercenaires Turcs commencèrent à contrôler la politique Abbaside. Le Calife "al-Mo'tassem" avait amené un groupe Turkmen afin qu'ils soient le pivot de son armée et pour qu'ils contre-balancent les mercenaires Perses déjà présents. Et ces mercenaires Turcs avaient des dirigeants (nommés (à tort) "sultans"), et le premier fut Achnas. De là, ils commencèrent à diriger la politique Abbaside.

Donc entre 868 et 945, l'Etat Abbaside reprit son effritement ("étatlets" en comparant au vaste état principal) dont quelques-uns occupèrent des parties du Liban. Ceux en lien avec le Liban furent les Etatlets Fatimide, Ikhchidide, Tolonide, Qarmate, Hamdanide, Uquaylide, Mirdasside, Ayyoubide et Mamlouk, ainsi que le Seldjoukide et ses propres étatlets, en plus de l'Etat Abbaside "noyau" qui persistera en Irak actuel avec sa capitale Bagdad jusqu'en 945.

C - La Troisième Epoque (945 - 1136): Epoque des Etatlets Abbasides en Présence de la Garde Turque, durant la Disparition de l'Etat Abbaside:

1 - La Première Période (945 - 1055): Période Buyide:

Les Buyides (des Musulmans Iraniens Daylamites Chiites) occupent le noyau de l'Etat Abbaside, tout en gardant le Califat aux mains des Abbasides (l'Etat Buyide existera entre 934 et 1062). Toutefois les Fatimides (909 - 1171) eurent leur propre Califat qui commença et pris fin avec leur état.

2 - La Deuxième Période (1055 - 1136): Période Seldjoukide:

Les Buyides sont occupés par les Musulmans Turcs Seldjoukides Sunnites, qui aussi garderont le Califat avec les Abbasides. L'Empire Seldjoukide s'effritera entre 1077 et 1092, et les "étatlets" résultants de l'Irak (inclus) vers l'est (ceux des fils de Malik Chah) s'unifieront en 1131 toutefois avec faiblesse, donnant une opportunité dont le Calife profitera en 1136 pour reprendre son noyau Irakien.

D - La Quatrième Epoque (1136 - 1258): Epoque des Etatlets Abbasides en Présence de la Garde Turque, après Ré-Etablissement du Noyau de l'Etat Abbaside:

Restauration du règne politique Abbaside (presque tel il fut géographiquement en 945), avec la persistance du Califat, vu les divergences entre les Etatlets Seldjoukides et leur défaite par les Abbasides (qui se réorganisèrent) à Bagdad en 1136, et vu l'entrée des Ayyoubides au Levant. Mais le Liban ne retournera pas sous le règne des Abbasides en présence des Seldjoukides, des

Ayyoubides et des Croisés. L'Etat Abbaside partagera l'Irak avec les Seldjoukides (qui seront repoussés de Bagdad au Mossoul) jusqu'en 1194, puis avec les Khwarezmiens. Quoique l'influence des Seldjoukides et de leurs successeurs les Khwarezmiens sur le Califat persistera puisque l'Etat Abbaside demeura faible, jusqu'au règne du Calife Nasser, qui aura le plus long terme de Califat Abbaside, qui s'étendra 1180 à 1225. Et Nasser tiendra tête aux Khwarezmiens à la fin de leurs jours en Irak.

E - La Période entre 1258 et 1261:

Les Abbasides sont anéantis, Etat et Califat et presque dynastie, par l'invasion Mongole (telle la fin des Khwarezmiens quelques années auparavant).

F - La Cinquième Epoque (1261 - 1517): Epoque des Etatlets Abbasides après la Disparition de l'Etat Abbaside:

Quelques survivants de la dynastie Abbaside se refugieront au Caire, et rétabliront le Califat au sein de l'Etat Mamlouk, jusqu'en 1517 lors de la chute de ce dernier devant les Ottomans; mais le Calife restera nominal (tel la plupart des époques précédentes), soumis au sultan Mamlouk.

G - Le Califat après les Abbasides:

Le Califat et l'Etat reviendront à une même personne, mais qui sera Ottomane, puisque Selim I "arrachera ou recevra" (point discuté ailleurs) le Califat des Abbasides, et ce jusqu'en 1923, lorsque Mostafa Kemal Ataturk, le fondateur de la République Turque, abolit le poste.

A noter qu'il y eut deux États Islamiques parallèles à l'État Abbaside, un en Andalousie (750 - 1492), qui se divisera également en étatlets et sera même sans calife sauf un califat Omeyyade de 929 à 1031, et l'État Fatimide qui aura un Califat Chiite (909 - 1171).

Donc les Turcs Ottomans sont entrés en scène du califat et leur sultan est devenu le Calife des Musulmans en 1517, et ce jusqu'à l'abolition du poste de "Calife" en 1923.

L'Empire Ottoman vécu de 1299 jusqu'en 1918. Il débute par une principauté qui est apparue comme d'autres à ses côtés suite à la dissolution du Sultanat Seldjoukide de Roum, au nord - ouest de l'Anatolie, et qui s'étendit en plein Anatolie. Son premier émir fut Othmane (qui n'était pas Seldjoukide, mais qui fut Turc tout comme eux). Les Ottomans prirent Constantinople en 1453, achevant l'Empire Byzantin, le nom de la ville changeant en "Istanbul" en 1930. Et ils prirent le Levant, le Hedjaz et l'Afrique du nord à partir de Marj Dabek au nord d'Alep en 1517. Ils perdirent l'Egypte en 1768 via un Mamlouk Géorgien. Sa dissolution vint en 1918.

Les principales écoles Islamiques (Sunnites) considèrent que les Abbasides ont volontairement renoncé au Califat au sultan Selim Ier, après avoir été des Califes nominaux pendant des siècles. Et puisque le Califat était la référence suprême et non le sultanat dans son concept politique, et que le Califat dans la doctrine Islamique n'est pas une question nécessairement héréditaire, il est absolument nécessaire d'éviter de considérer les Ottomans

comme une occupation par rapport aux Musulmans Arabes, indépendamment du conflit culturel qui a eu lieu entre les deux entités après 1880.

Ceci dit, d'autres données historiques parlent de l'abduction du Calife al - Moutawaqqel par le sultan Selim Ier, ce dernier l'ayant exilé en Anatolie après lui avoir ôté la cape des Califes, ainsi que la canne, les chaussures et la bague qui sont les reliques prophétiques. Mais la doctrine Musulmane considérant que tout ce qui arrive est préalablement "écrit" par Dieu, ceci fut un argument supplémentaire pour que la majorité des écoles Musulmanes considèrent que le Califat Ottoman reste légitime malgré cette histoire, qu'elle fût vraie ou pas. Sinon, celui des Abbasides le serait - il, eux qui l'ont déniché aux Omeyyades de force? Et celui des Omeyyades le serait - il, eux l'ayant déniché aux Rachidounes de force? En effet, la doctrine Musulmane n'oblige en rien que le Calife soit un Arabe.²³

De grandes superficies vinrent sous l'autorité des Ottomans en un temps court. Ces derniers décidèrent donc, afin de contenir le pluralisme et l'empêcher de se révolter, d'attribuer des priviléges aux peuples et aux confessions (Millets, en Turquie) non - Musulmans Arabes, et ainsi ils gardèrent en place les priviléges des Chrétiens au Liban que les Mamlouks avaient attribués auparavant, à savoir que ces priviléges du Mont - Liban furent les seuls à permettre de ne pas être Dhimmis. Certainement la montagne Chrétienne - Druze souffrit de du caractère impitoyable des gouverneurs environnants dont l'ingérence resta illégale et corrélée au ramollissement du Premier Ministre Ottoman, mais cette souffrance ne fut pas autant que celle de la veille de la Première Guerre Mondiale et pendant cette dernière, sauf pendant la période du Jezzar (c.à.d. «le boucher»). Ainsi, notons l'inertie de des Ottomans en 1860 lors des massacres des Chrétiens par exemple, et leur resserrement de l'étau autour du Mutasarrifat qui leur fut imposé par l'Occident, ce qui aboutit à l'émigration d'un tiers de sa population, et plus tard le siège durant la guerre en 1915, qui aboutit au décès d'un deuxième tiers.

En 1889, le mouvement "Turkia Fatat" ("les jeunes Turcs") fut lancé contre la "dictature" du Calife, et la plupart de ses membres firent partie du "Comité d'Union et de Progression" qui fut fondé en 1906, et qui dériva vers une idéologie Turque et plus encore, Toranide (visant à l'union avec tous les peuples originaires du Toran, le pourtour de la mer Caspienne), et ses 3 Pachas gouvernèrent l'Empire Ottoman entre 1913 et son collapsus, où le Calife devint nominal après le changement du mode de gouvernement d'une "Monarchie Absolue" à une "Monarchie Constitutionnelle" en 1908 (après un long bras - de - fer depuis 1876), et ils furent Muhammad Talaat Pacha, Anwar Pacha et Ahmed Jamal Pacha (dit "le sanguinaire"). Et ils furent responsables directement des génocides Arménien, Grec, Syriaque et Assyrien et de celui des habitants du Mont - Liban (visant les Chrétiens Maronites). Et la majorité des Arabes les considère des ennemis du Calife, dispensant le Calife des génocides qui eurent lieu.

En bref, le principal facteur qui a permis à l'Etat Islamique de balayer le Levant - l'Afrique (l'étendue Byzantine) et la Perse a été le heurt des deux empires quand la Perse a envahi le Levant en 602 et Byzance riposta en 628, les deux ayant été avides depuis des siècles; ainsi les deux étaient épuisés et sont tombés respectivement en 636 et 638 devant les forces Musulmanes, qui ont sans aucun doute eu un certain élan. Un élément additionnel (un principal, vu la situation précaire des Byzantins) fut le fait que les régiments (au nombre de 14) Syriaques et Arméniens prirent parti

avec les Musulmans. La raison fut ce qu'ils avaient enduré en termes de heurts politiques dus aux heurts théologiques (Chalcédoine v/s Monophysite) et qu'ils pensaient que l'Islam (ou plutôt, le Nazaréisme, encore en vigueur) serait encore une secte Chrétienne vu les antécédents de la région et la similitude (superficiellement, mais pouvant berner dans le temps), qui d'ailleurs ressemblerait (quelque part) à leur Monophysisme vu qu'il insiste sur un «Dieu» sans association à un fils, tandis que le Monophysisme insiste sur une seule nature de Jésus de Nazareth.²³ Ainsi fut le titre «Farouq» pour Omar ibn al - Khattab, du Syriaque «Faruqa», en provenance du Canaanéen "frq" (écrit en langues occidentales "prq"), signifiant «Sauveur».¹²

De retour à l'Etat Abbaside, il se divisa depuis 756 jusqu'à l'entrée des Ottomans dans la région en 1517 en plusieurs étatlets, et parmi ceux - ci, plusieurs eurent un lien ou un quasi - lien nécessaire à connaître pour comprendre l'Histoire du Liban.

À ce stade, il est nécessaire d'organiser la matière pour les lecteurs: l'Etat Islamique a été fondé sur la base de l'Islam, ce qui signifie "religion, peuple et Etat":¹¹

- A part les Berbères Berghouates qui firent sécession des Omeyyades en 744 à l'ouest du Maghreb actuel et qui furent majoritairement des Kharijites (des Chiites contre Ali bin Abi Taleb), et à part les Qoréchites Fihrides qui firent sécession de 745 à 758 à l'ouest de l'Afrique du Nord (Algérie et nord du Maghreb actuels) que les Abbasides reprirent, et de 745 à 756 en al - Andalus (Andalousie pour les Musulmans, c.à.d. la Péninsule Ibérique, donc Espagne et Portugal), l'Andalousie achève sa sécession de l'Etat Abbaside (politiquement et religieusement) avec les Omeyyades restants en 756, et elle se fragmentera en entités locales jusqu'à ce que les Musulmans en soient définitivement expulsés en 1614, après qu'ils eurent commencé à s'effondrer depuis 1212, et leur dernier émirat tombe en 1492. Ils auront un propre Califat entre 929 et 1031, et pas de Califat sinon.

- Ensuite les Abbasides perdront le Maroc (c.à.d. avec l'Algérie occidentale) en 788, «l'Afrique» (c.à.d. l'est de l'Algérie, la Tunisie et l'ouest de la Libye, selon l'appellation administrative Romaine) en 800, le Yémen en 819, la Transoxiane (qui se trouve au - delà de la rivière d'Oxus) aussi en 819 et le Khorasan (qui est à l'ouest de l'Oxus, c.à.d. le nord - est de l'Iran, le nord - ouest de l'Afghanistan et le sud du Turkménistan) en 821, mais tout cela pour des Musulmans sous leur autorité religieuse (donc perte politique jusqu'à présent).

- Depuis 847, l'influence mercenaire de la Garde Turque sur la politique du Calife débuta, avec reprise des pertes politiques des Abbasides, à commencer par l'Etatlet Tolonide en 868. Mais la différence notable est le début de la disharmonie interne vu la faiblesse du Califat. Ainsi, les étatlets du Levant, de l'Égypte et de la Péninsule Arabe ne seront pas comme les étatlets occidentaux précédents et ultérieurs, dirigés par des Arabes, ou dirigés par des Berbères (puisque le peuple autochtone), ou comme les étatlets orientaux précédents et ultérieurs, dirigés par des dynasties Turques Seldjoukides, Iraniennes et Mongoles à l'est de l'Irak.

Par contre, 5 des 9 étatlets seront dirigés par des mercenaires Turcs, Circassiens, Kurdes et Iraniens (les Tolonides, Ikhchidides, les Qarmates (Jannabides), Ayyoubides et les Mamlouks) et seulement 4 seront dirigés par des Arabes (en particulier par Qurayshites, dont seulement un seul

aura un rôle important (les Fatimides). Donc depuis lors, cependant, le Calife sera nominal, restant officiellement la référence religieuse pour toute la portée de l'Etat Abbaside de base jusqu'en 1517, sauf, bien sûr, l'Andalousie, ainsi que l'Etat Fatimide qui aura son propre califat entre 909 et 1171.

- En 945, l'Etat Abbaside disparaîtra (c.à.d. politiquement, la Calife sera toujours en place) depuis qu'il tombera sous le contrôle de l'Etat Buyide, puis de l'Etat Seldjoukide, et il réapparaîtra en 1136 après la faiblesse des Seldjoukides, et disparaîtra définitivement après avoir été balayé par les Mongols en 1258. Le Califat se poursuivra au Caire de 1261 à 1517 sous le joug d'un étatlet sous ses Mamlouks (les Mamlouks du Califats); c.à.d. que les Abbasides sont désormais sous le joug de leurs anciens mercenaires; "mamlouk" veut dire "possédé"; les Abbasides possédaient les mercenaires.

- Par conséquent, nous considérerons la première époque Abbaside comme s'étant terminée depuis le début de la faiblesse du Califat (847), bien que nous soyons conscients de la perte antérieure de ses régions orientales et occidentales les plus extrêmes.

- Et donc, nous aborderons ci - dessous, au sein de cette section, les étatlets* en lien avec le Liban qui émergeront via des Qoréchites, via des autochtones ou via des mercenaires après la fragmentation des Abbasides. Ils figureront chronologiquement selon leur date d'établissement.

* *Qui sont de vastes états et qui auront parfois leurs propres étatlets, mais nous voulons dire par la présente «étatlet» par rapport à la principale entité Abbaside.*

- Ainsi, nous nous conformerons à la définition d'un étatlet Abbaside comme étant un étatlet qui s'est séparé de l'Etat Abbaside origine après 756 (donc excluant ainsi l'Andalousie, puisque les Omeyyades précédèrent les Abbasides, ainsi qu'excluant les Berghouates et les Fihrides), ainsi que toute entité Musulmane qui remplacera n'importe quel étatlet Abbaside avant 1517.

- Ce qui reste à préciser, c'est que la conquête de l'Inde échouera avec les Omeyyades, et sera timide avec les Abbasides, et commencera avec les étatlets Abbasides Perses et Turcs depuis ~ 873, et se réalisera en pratique par la déclaration du Sultanat de Delhi en 1206 par des Mamlouks Turcs. Et après environ 600 ans, en 1857, les Hindous regagneront le subcontinent Indien, et les Sikhs finiront par regagner son extrême nord, après avoir évincé le pouvoir Musulman, apparemment sans que la plupart de la population locale s'ait Islamisée et reconvertie (par elle-même ou de force) comme cela s'est produit en Andalousie. Aujourd'hui, 14% des Indiens sont Musulmans (à l'exclusion du Cachemire, et certes à l'exclusion du Pakistan qui devint indépendant de l'Inde de par sa majorité Musulmane).

- Aussi, l'entrée de l'Islam au sud - est de l'Asie se fera lentement depuis environ 1100, par le prosélytisme et le commerce plutôt que des conquêtes, tout comme, parfois, dans le sub - Sahara et l'Afrique Centrale, à côté de conquêtes Musulmanes de la part des tribus Musulmanes locales (ex: les Sayfawas, dynastie de l'Empire de Kaem – Bornu de 1085 à 1846). Certaines parties de la Chine occidentale et du sud de la Russie seront occupées avec les Turcs (comme ce fut pour l'Inde) depuis ~ 900 (mais les Ouïghours deviendront Musulmans vers 1600), ceci dit outre la tentative

d'Islamisation du quart sud - ouest de la «Russie actuelle» par les dirigeants de la Horde d'Or (un étatlet Mongol) qui embrassèrent l'Islam entre 1313 et 1502, ce qui prit fin avec leur chute.

- Le point des deux paragraphes précédents est que, même si n'ayant jamais passé par une période d'affiliation politique directe au calife Abbaside puisque ces régions n'ont jamais été gouvernées directement par un calife Abbaside puisqu'ayant rejoint la nation après 847, ni par une affiliation religieuse sauf nominalement vu que le Calife était nominal depuis 847, ces entités Musulmanes méritent toujours d'être considérées comme des étatlets Abbasides tant que le calife est Abbaside. Cette considération vaut quelles que soient les erreurs qui auraient dû être réformées pour que le Calife soit le chef religieux et politique direct de la nation et pour toutes les confessions Musulmanes, selon la jurisprudence Islamique (du moins la jurisprudence qui a été adoptée, car il y a une opposition timide et cachée sur cette question).

Encore mieux, nous proposons, sans appliquer dans cet ouvrage, de dorénavant utiliser le terme "Etatlets Islamiques", car finalement, Omeyyade, Abasside ou Ottoman, le calife fut la tête d'un Etat Islamique, sachant que la correction de ces failles devait s'appliquer au calife Ottoman, lui qui d'ailleurs avait voulu ceci; c.à.d. que nous proposons que le terme "Etatlet Islamique" s'applique à toutes les entités politiques du monde Islamique jusqu'en 1923, et plus, même jusqu'à ce jour en présence d'un Dhimmisme de jure ou de facto, car l'abolition de la position du califat était une erreur supplémentaire selon la jurisprudence Islamique (celle en vigueur et mentionnée ci-dessus).

- Quant aux Fatimides, ils demeurent administrativement parlant un étatlet Abbaside, quoique le seul ayant eu son propre califat. Mais le nom d'«Etatlets Islamiques» résout ce problème, ainsi que celui des étatlets d'Andalousie.

2 - Les Tolonides:

868 - 905; Sunnites; Turques; issus de Muhammad ibn Tolon, originaire de l'Ouzbékistan actuel; ils dirigeront l'Égypte, l'ouest du Levant et le Hedjaz jusqu'à la restauration de ces régions par les Abbasides.^{2,11}

3 - Les Qarmates (l'Etat / Dynastie Jannabide):

899 - 1067; Chiites Ismaélites Qarmates; Perses; le nom est selon la confession, mais il est possible de le nommer selon le nom de la dynastie tel il fut pour la majorité des étatlets, c.à.d. l'"Etat Jannabide"; ils se sont lancés de la province de Hasa, à l'est de la Péninsule Arabe, avec les Jannabides (une dynastie Perse), qui aidèrent Qarmat à répandre la foi, pour gouverner toute ladite Péninsule et atteindre la Méditerranée. Ils prirent la Mecque en 930 et s'emparèrent de la "Pierre noire" après avoir abattu des milliers et détruit le puits de Zamzam, et ne la retournèrent qu'après 22 ans. Ils restèrent en vigueur jusqu'à ce que les Fatimides leurs lancèrent un coup fort en 977 après les avoir repoussés de l'Egypte en 972, et ce après la première réfraction brutale de 967, qui fut suivie par une deuxième au Bahrain en 1027, et ils furent achevés en 1067 (la dynastie persista en subordination jusqu'en 1077).

Selon l'ancienne école, le militaire Qarmate qui arriva au Liban était Juhair ibn Muhammad al - Tannoukhi. Donc ces Qarmates qui arrivèrent rentrèrent en contact avec les Tannoukhides de Wadi al - Taym, Sunnites alors, qui les soutinrent, et la vallée de Taym devint donc Chiite Ismaélite Qarmate, et ainsi les Qarmates vainquirent les Tolonides à l'est du mont Hermon et entrèrent au Liban.¹¹ Pour l'école moderne, les Qarmates atteignirent à peine la Békaa, et suite à leur défaite, deux groupuscules se seraient réfugiés au Liban: l'un au Wadi al - Taym, vidé de ses Chrétiens ~ 850 par les Abbasides, et l'autre aux montagnes d'Aley vidées de ses Chrétiens ~ 800 aussi par les Abbasides.¹ Ce refuge aurait eu lieu en 977.²³

4 - Les Fatimides:

909 - 1171; Chiites Ismaélites Ubaydites (et ensuite divisés en plusieurs branches au sein du Ubaydisme); Arabes; ils se lancèrent de la Tunisie avec Ubayd - Allah al - Mahdi venu de Salamiyya en Syrie pour prêcher, et se dirigèrent vers l'est vers l'Egypte, et renversèrent les Ikhchidides. Ils gouvernèrent l'Egypte (où ils se basèrent), l'ouest du Levant et le Hedjaz, et eurent leur Califat indépendant du premier au dernier souverain. Ils fondèrent le Caire en 969.¹¹

5 - Les Hamdanides:

930 - 1003; Chiites Jaafarites / Duodécimains; Arabes Adnanites, des Bani Kilab; de 895 en tant que gouverneurs pour le compte des Abbasides, et de 930 à 1003 en tant qu'état indépendant; leur capitale fut Mossoul jusqu'en 944, et ensuite Alep. Les Abbasides les envoyèrent pour affronter les Byzantins, mais ils se tournèrent contre les Abbasides et gouvernèrent le nord de l'Irak, le nord de la Syrie et le sud de la Turquie, et les Fatimides les renversèrent.¹¹

6 - Les Daylamites (l'Etat / Dynastie Buyide):

932 - 1062; ne pas confondre avec les Burides; Chiites Zaïdites et depuis 941, Chiites Jaafarites (malgré que l'Iran ne sera pas Chiite avant 1500 (et le sera de la branche Duodécimaine)), et dit - on avec forte tendance Nusayrite (alias Alawite) et même Ismaélite (surtout Nizarite), mais favorables aux Sunnites et leur Calife, et agressifs envers les Fatimides; Iraniens non - Perses mais Daylamites, de Daylam, des côtes sud - ouest de la mer Caspienne; un peuple depuis 200 av. J.-C..

La dynastie Buyide eu un empire de 932 à 1062, mais encore plus, prenant le noyau de l'Etat Abbaside, ce dernier donc disparaissant lorsqu'ils prirent Bagdad en 945, lui qui avait subsisté après la sécession de son entourage en multiples états. Mais ils gardèrent le Califat Abbaside (bien que Sunnite) en place. Ils instaurèrent une confédération de 3 états, dont un fut celui de Bagdad, qui comprit Mossoul et la moitié nord de la Syrie à moment (978 - 983), en subjuguant les Hamdanides. Les 2 autres états furent ceux de Chiraz et de Rey (actuellement une banlieue de Téhéran). Les Seldjoukides les ont renversés en 1062 (après avoir pris Bagdad en 1055).

7 - Les Ikhchidides:

935 - 969; Sunnites; comme les Tolonides, Turques; issus de Muhammad ibn Taghaj ibn Jaf, et Taghaj était le gouverneur Tolonide de Damas en 904, qui renversa les Qarmates; mais l'entrée des Abbasides suite à son appel à l'aide acheva les Tolonides en 905.

Mais ensuite, Muhammad prit la Syrie et l'Egypte pour le compte des Abbasides et fut nommé "Ikhchide" (un titre Persé), pour ensuite déclarer la séparation de l'Egypte de Bagdad (des Abbasides) parallèlement à la séparation du gouverneur de Damas, Muhammad bin Ratheq, de Bagdad aussi. Mais Muhammad bin Taghaj en finit avec Muhammad bin Ratheq et annexa Damas à l'Égypte jusqu'à l'entrée des Fatimides.^{2,11}

8 - Les Uquaylides:

966 - 1096 (pratiquement depuis 990); Chiites; Arabes Adnanites, des Bani Uqayl; ils se lancèrent de Mossoul et défirent les Mirdassides en 1080 et annexèrent Alep. Ils soutinrent les Qarmates. Suleiman bin Qutulmugh le Seldjoukide supprima l'émir Uquaylide Moslem bin Qurwach (alias Charaf al - Dawla) en 1085 et prit Alep, mais les Uquaylides persistèrent avec son frère Ibrahim à Mossoul. En 1086, Tutuch tua Suleiman bin Qutulmugh (cousin de son grand-père) et pris Alep. En 1090, le sultan Seldjoukide Malik Shah I emprisonna Ibrahim et donna Mossoul à son vizir. Mais suite au décès du sultan, Ibrahim fut libéré et repris contrôle de Mossoul. Mais Tutuch pris Mossoul en 1093 après avoir exécuté Ibrahim, et mis le neveu de ce dernier Ali fils de Charaf al - Dawla sous sa tutelle. Muhammad, frère d'Ali, recruta Kerbogha, un commandant Mamlouk Turc, en 1096 pour renverser Ali. Kerbogha exécuta Muhammad, et Ali pris la fuite, et ainsi Kerbogha pris Mossoul. Kerbogha a passé du temps à élire Imadeddine Zengi, l'homonyme de la dynastie Zengid, qui a pris le pouvoir à Mossoul en 1127 après le règne d'une série de vassaux Seldjoukides après la mort de Kerbogha en 1102¹¹

9 - Les Mirdassides:

1025 - 1080; Chiites; Arabes Adnanites, des Bani Kilab; ils prirent Alep aux Fatimides et régnèrent d'Alep et de l'ouest de l'Euphrate jusqu'à Acre au sud, mais ils furent confinés autour d'Alep après la mort du fondateur de l'Etat Saleh bin Mirdas à Tibériade aux mains des Fatimides en 1029. Ibn Saleh, qui succéda à son père, oscilla entre les Byzantins et les Fatimides, et ces derniers occupèrent Alep entre 1038 et 1042 quand ibn Saleh y retourna sous leur approbation. Depuis lors ils furent sous la tutelle des Fatimides. Ils soutinrent les Qarmates au début. Les Uquaylides les renversèrent.¹¹

10 - L'Empire et Etatlets Seldjoukides (Sultanat de Roum, Etatlet de Cham et les Burides, Etatlet Zengide):

Quelques évènements importants dont la majorité sont en lien avec l'Histoire du Liban:

(Ne pas confondre les Burides avec les Buyidets)

(En gras, les évènements qui ont conduits à l'établissement ou la disparition de l'empire ou d'étatlets)

L'Etat Seldjoukide s'établit en 1037. Les Seldjoukides sont des Turco* (ethnicité / culture de base) - Perses (influence culturelle) Sunnites comme les Khwarezmiens du sud - ouest de l'Oural (est de la mer Caspienne) donc à l'ouest de Khwarezm. Il persistera jusqu'en 1194, bien que les étatlets qui en émaneront persisteront jusqu'en 1328.

* *Donc Turcs en tant qu'ethnicité et non pas Turcs administratifs de la Turquie actuelle, sachant que ce sont eux qui introduiront le nationalisme Turc avec l'Islam en Anatolie, convertissant la majorité de la population autochtone.*

- 1055: **Les Seldjoukides achèvent les Buyides à Bagdad avec l'approbation des Abbasides.** Et les Buyides étaient un état Perse Chiite qui avait éradiqué ce qui restait de l'Etat Abbaside (Sunnite) autour de Bagdad après son effritement, mais ils avaient gardé le Califat Abbaside. Et les Seldjoukides maintiendront de même le Califat Abbaside en place.

- 1071: Les Seldjoukides chassent les Byzantins (provisoirement totalement) de l'Anatolie, sous le commandement de Qutulmugh (les Byzantins reviendront pour contrôler la moitié ouest de l'Anatolie et en seront définitivement expulsés en 1390).

- 1076: Le commandant mercenaire Turc que le sultan Seldjoukide Malik Shah I fils d'Alp Arslan avait envoyé à Damas pour occuper la région établit **l'Etatlet Seldjoukide de "Cham et Palestine"**, en prenant ces régions des Fatimides, dont Jérusalem (Quds), demeurant légalement **sous l'autorité du sultan mais étant pratiquement autonome**.

- 1077: **L'Etat Seldjoukide se divise avec la sécession du "Sultanat de Roum"** (appelé "Roum" car dans les terres Byzantines de l'Anatolie, et Byzance étant l'Empire Romain Oriental) sous le commandement de Suleiman bin Qutulmugh, le cousin du grand-père du sultan. Et ce sultanat sera achevé en 1328 (dit 1308 à cause d'un détail omis) après s'être désintgré en plusieurs étatlets dont un, établi en 1299, deviendra l'Empire Ottoman.

- 1078: Le sultan Seldjoukide Malik Chah I envoie à Damas son frère Tutuch (le future Tutuch I) pour contenir le commandant militaire mercenaire Turc. Tutuch liquidera le commandant et prendra le pouvoir en se proclamant émir sous le patronage de son frère.

- 1085: Suleiman bin Qutulmugh supprime l'émir Uquaylide (donc Arabe) "Charaf al-Dawla". Son frère Ibrahim lui succède à Mossoul, mais Alep ira à Suleiman.

- 1086: Tutuch supprime Suleiman bin Qutulmugh (le cousin de son grand-père), et prend Alep. Ainsi, l'Anatolie revient aux Seldjoukides principaux.

- 1092: Décès de Malik Chah I. **Le fils de Suleiman revient et ré - établit le sultanat de Roum. Tutuch prend contrôle de toute la Syrie et fait sécession en tant que Tutuch I des "Seldjoukides de Cham".** Donc l'empire subit de nouveau une division en 1092. Et les 4 fils de Malik Chah (dont Birkyareq) se disputeront sur le reste de l'empire en Irak, en Perse et au Khorasan (nord - est de l'Iran, nord - ouest de l'Afghanistan et sud du Turkménistan).

- 1093: Tutuch exécute Ibrahim l'Uquaylide et nomme le neveu de ce dernier Ali (fils du défunt Charaf al - Dawla) à Mossoul sous son patronage. Muhammad, le frère d'Ali, recrute Kerbogha, un commandant Turc, en 1096 pour renverser Ali. Kerbogha exécute Muhammad et prend Mossoul pour lui pendant qu'Ali s'enfuit.

- 1095: Tutuch est tué lors d'une confrontation avec son neveu Birkyareq, mais **son Etat de "Cham" ne reviendra pas à l'empire principal mais sera divisé entre ses fils Radwan** (Alep, qui tombera aux Zengides en 1128) **et Duqaq** (Damas, qui tombera aux Zengides en 1154).

- 1096 : Tel précisé, **Mossoul est indépendante** sous Kerbogha.

- 1104: **Au décès de Duqaq ibn Tutuch, le servant de Duqaq, l'Atabeg Turc Abou Mansour Thahereddine Tughtekin, qui avait épousé la veuve de Tutuch, se révolte, et contrôle l'étatlet avec sa dynastie Buride** (en référence à son fils Taj al - Muluk Buri). Et cette dynastie se terminera avec Noureddine Zengi en 1154. Et cet Etat des "Seldjoukides de Cham" sera connu aussi sous le nom de l'Etat Buride ainsi que l'Etat "Atabéguide".

- 1127: **L'Etat Zengide est fondé à Mossoul** (1127 - 1250), et son fondateur Imadeddine Zengi (ou Zenki) prendra Alep en 1128. Imadeddine, un Seldjoukide, a été élevé par Kerbogha après l'exécution de son père pour trahison par Malik Shah I. Kerbogha était le gouverneur de Mossoul jusqu'à son décès en 1102 après l'extermination de la dynastie des Uquaylides, et Zengi est devenu son atabeg en 1127.

- 1131: **Les états Seldjoukides en Irak, Perse et au Khorasan**, en lutte depuis 1092, s'unifieront de façon faible en 1131 sous Ahmad Sanjar fils de Malik Chah après 30 ans de disputes entre les 4 frères, jusqu'à **l'effritement total en 1157. Les Abbasides se réorganisent et profitent de la faiblesse Seldjoukide, et reprennent Bagdad en 1136** et les repoussent vers Mossoul.

- 1146: **Les deux fils de Zengi héritent de l'étatlet** après l'assassinat de leur père. Seifeddine aura l'Etatlet de Mossoul que sa dynastie contrôlera jusqu'en 1250 et Noureddine aura Alep, sur laquelle il régnera jusqu'à son décès en 1173. Alep tombera à Saladin l'Ayyoubide en 1183.

- 1154: **Noureddine Zengi occupe l'Etat des Seldjoukides de Cham après élimination des Burides.**

La plupart de ces étatlets ont des liens avec le Liban. L'Empire Seldjoukide (après sa division finale en 1157) s'acheva en 1194 en Irak, en Perse et au Khorasan avec les Khwarezmiens, l'Etatlet Zengide d'Alep (dont Damas) en 1183 avec les Ayyoubides, l'Etatlet Zengide de Mossoul, en 1234 avec les Mongols (qui désignèrent un Mamlouk qui y régna jusqu'à la dissolution de l'étatlet en 1250), et le Sultanat de Roum en 1328 après avoir été un satrape Mongol depuis 1243

et après avoir commencé à se désintégrer depuis presque 1277. Ceci reste un aperçu général, sans entrer dans les détails.

11 - Les Khwarezmiens:

1077 - 1231; Sunnites; Turcs: après que l'ethnicité Iranienne ait remplacé la population originale à Khwarezm (Chorasmie) depuis 1000 av. J.-C., l'ethnicité Turque remplaça l'Iranienne depuis 1017. Les Seldjoukides désignèrent des Mamlouks Turcs Khwarezmiens (donc en termes d'ethnicité et non de la Turquie actuelle) comme dirigeants de leur région de Khwarezm en Perse, située au sud de l'Oural (c.à.d. à l'est des terres natales des Seldjoukides). Les Khwarezmiens firent sécession en 1077 et dirigèrent la Perse et l'Afghanistan vers le nord jusqu'à l'Oural, après avoir achevé les Seldjoukides (après qu'ils aient été leur subordonnés) à Khwarezm puis au Khorasan (nord - est de l'Iran, nord - ouest de l'Afghanistan et sud du Turkménistan) et puis en Irak en 1194. Ils tombèrent aux Mongols et l'empire fut dissolu en 1231.

12 - Les Ayyoubides:

1171 à 1260; Sunnites; Kurdes: Ayyoub, père de Saladin (Salaheddine), avait aidé Imadeddine Zengi (le Seldjouk) lors de sa fuite devant les Abbasides à Tikrit (Irak). Il fut donc nommé par Imadeddine gouverneur de Baalbeck en 1139 quand ce dernier la prit des Burides, puis une deuxième fois par Nureddine bin Imad en 1155 (puisque Baalbeck retorna en 1146 au Burides). Et Nureddine envoya Saladin le fils d'Ayyoub, avec "Assadeddine Chirkoh", le frère d'Ayyoub, en Egypte Fatimide à la tête d'une campagne militaire. Chirkoh devint vizir du Calife, faible à l'époque, et Saladin le remplaça à sa mort 2 mois plus tard, donc Saladin pris le pouvoir à la mort du Calife (ou le tua, selon des références Chiites), et ainsi l'Etat et le Califat Fatimides prirent fin, et ainsi l'Egypte revint sous le Califat Abbaside.

Saladin commença à s'étendre depuis la mort de Noureddine Zengi en 1173 (qui l'avait lui - même envoyé en Egypte), mettant fin à l'Etatlet Zengide d'Alep après 10 ans. Il repoussa les Croisés de Jérusalem vers la côte en 1187 lors de la bataille de Hittine. Et il n'épargna pas les Druzes malgré que ces derniers l'aient accueilli à bras ouverts à Beyrouth.

L'Etatlet Ayyoubide se divisa entre les 4 fils de Saladin et ses cousins à sa mort en 1193, mais ces étatlets resteront toujours sous tutelle du sultan du Caire. L'un de ses fils pris l'Etatlet de Damas et de Tibériade, un autre Alep, un troisième l'Egypte et Jérusalem, et le dernier le Karak, et l'un de ses cousins fut à Baalbeck, un autre Hama, et un eut la Péninsule Arabe (le Hedjaz et le Yémen). Il y eut aussi les Etatlets de Dyar Bakr et de Hisn Kaifa (les deux au sud de la Turquie actuelle; nous notons une controverse, Hisn Kaifa étant une ville dans la région de Dyar Bakr) et Homs. Ils luttaient entre eux - mêmes, jusqu'à ce que le frère de Saladin ait réuni l'Etat vers 1200, mais Damas lui échappait par moments. Les Ayyoubides tombèrent en Égypte en 1250 aux mains des Mamlouks, et furent exterminés pratiquement au Levant lorsque les Mamlouks y sont entrés en 1260.¹¹

13 - Les Mamlouks:

1250 - 1517; Sunnites; ils sont un groupe de Turcs et de Circassiens, les derniers originaires des régions de la mer Noire jusqu'à la Mer Caspienne, comprenant des Abkhazes, des Géorgiens et des Crimites. Ils ont constitué une partie importante de l'armée du Califat depuis l'an 700 aux côtés des soldats Arabes et Perses et des mercenaires Turcs. Et beaucoup d'entre eux furent envoyés en Égypte pendant le règne du dernier souverain Ayyoubide, où ils se retournèrent contre lui et le renversèrent. Ainsi, le règne des Ayyoubides prit fin lorsque le commandant Mamlouk épousa la veuve de Saleh Ayyoub après avoir supprimé son fils, et donc "son épouse abdiqa en sa faveur".¹¹

Les Mamlouks régnèrent via deux groupes successifs: les Burjites (ethniquement Circassiens) prirent contrôle de l'Etat à la place des Bahrites (ethniquement Turcs) en 1382. En effet, entre 1380 et 1382, le commandant Barqouq se révolta contre le dernier sultan Bahrite. Le coup d'état échoua au début, avec l'entrée de plusieurs commandants sur scène. Sans entrer dans les détails, la situation de termina quand Barqouq eu l'idée de se réfugier à Jebbet Bcharreh au Liban, le seul endroit au Moyen - Orient indépendant des Mamlouks bien qu'assiégé, où il resta incognito sauf envers le muqaddam, et apprit les tragédies des Chrétiens du Mont - Liban depuis 1305. Après que les Libanais (donc voulant dire les Chrétiens assiégés à Qannoubine) l'eurent aidé et après avoir pris définitivement le pouvoir (avec des preuves certaines, selon l'école moderne, que ces évènements eurent lieu en 1382 et non en 1391), Barqouq leva le siège datant depuis 745 années (depuis 7 siècles) des Libanais (c.à.d. les Chrétiens du Mont - Liban) et nomma le muqaddam de Bcharreh sur tout le territoire que les Mamlouks Bahrites vidèrent de leur habitants Chrétiens en 1305 (c.à.d. jusqu'au Metn), avec transfert de ce privilège à ses descendants, et ce fut donc le premier féodalisme Chrétien.

Les Chrétiens ont commencé alors, avec approbation Mamlouke, à faire retourner les Chiites qui, venant de la Békaa, entrèrent entre 1305 et 1382 à Jbeil, au Kesrouane et au Metn, vidés de leur population Chrétienne en 1305. Seuls restèrent quelques Chiites de Jbeil qui ont accepté la loyauté envers les Chrétiens, et qui furent rejoints plus tard entre 1600 et 1800 par d'autres Chiites dû au féodalisme des Hamadehs, venant aussi de la Békaa. Néanmoins, les Mamlouks ont stipulé que les Assafs (des Turkmènes Sunnites) qui s'étaient établis au Kesrouane ne devraient pas être bouleversés (malgré certaines disputes).¹

Au sujet de la "dévastation de Kesrouane": [Q19a qui est en fait la dévastation du Metn - Nord actuel (historiquement une partie du Kesrouane) jusqu'au bornes de Jebbet Bcharreh: le tout a été confondu avec le temps, où certains prétendent que les habitants de Kesrouane lors de sa destruction en 1305 étaient des Maronites, ou des Chiites depuis environ l'an 800 et que la région fut vide avant, ou des Druzes, chaque historien à l'époque selon son affiliation confessionnelle. Il importe tout d'abord de savoir que cette question n'affecte PAS les solutions que les Libanais doivent adopter pour coexister les uns avec les autres. Toute solution doit mettre un terme aux va - et - vient entre les communautés avec toute la misère qu'ils apportent aux habitants, qu'ils soient en retrait ou en avance (car avancer aussi est coûteux), et doit accepter leurs positions actuelles telles quelles.

Mais si nous voulons présenter des preuves au lecteur, du point de vue de la vérité pour que tout soit dit, nous démontrons ce qui suit:

Les historiens, en particulier les Chiites, insistent, selon des interprétations personnelles (à l'instar de la grande majorité des historiens de toutes les confessions), et ensuite d'autre adoptent, sans aucun manuscrit ni donnée scientifique, que Jbeil et Kesrouane étaient Chiites (y compris le Metn - Nord actuel, donc jusqu'à la bordure sud de la patrie Libanaise Chrétienne telle elle fut depuis environ l'an 850 selon d'autres références provenant de l'ancienne école ainsi que de la moderne), et que ce sont les Mamlouks qui les en expulsèrent en 1305 après deux tentatives en 1291 et en 1300, et que ceux qui restèrent se révoltèrent (dont des Druzes selon certaines références, sans spécifier dans quelle section du "Mont - Liban") et tombèrent en 1308 avec le début de la déportation des Chiites vers le sud à Jezzine, et que les Druze perdirent de même une bataille à Ain Saoufar en 1307.

Certains aussi mentionnent une révolution Chiite en 811 ou en 842 contre les Abbasides au Mont - Liban, et l'entrée de la population Musulmane au fil du temps depuis l'an 800 à Kesrouane, où ils ont commencé à s'installer en provenant du "Gharb" (qui n'était pas encore Druze) et en repoussant les Maronites vers le nord au Batroun au fil des siècles (entre 800 et 1305).¹¹

D'autre part, si Kesrouane - Jbeil s'agissait d'un territoire Chiite à l'époque, il est certain qu'il était Chrétien avant environ l'an 800. Il est inconcevable que des ruines Canaanéennes existent à Akroum (et en d'autres lieux dans les montagnes de Akkar), Bcharreh, Mnaitra, Afqa, Yanouh, Deir al - Qamar, Mtein (au Zaarour), Beit Mery, Aley et Chhim (Ch7im) et que leur nombre au Mont - Liban soit presque égal à leur nombre sur la côte, et que plein de ruines Canaanéennes existent derrière la montagne dans la Békaa (où les Romains ont construit près et sur les temples des Canaanéens), et que les montagnes de Sannine, Mnaitra et Makmell qui furent couverts de cèdres en soit dépourvus, et que les manuscrits Abbasides parlent de l'expulsion des Chiites du Chouf et ensuite ceux de Wadi Hammana, et que les batailles entre les Chiites du Metn et les Tannoukhides de Beyrouth soient mentionnées par la plupart des historiens Musulmans Arabes, et que le patriarchat Maronite se soit établi à Yanouh depuis 939 et à Mayfuk depuis 1121, et que la plupart des noms de villages soient Canaanéens ou Syriaques, et d'autre part que la région de Kesrouane - Jbeil n'ait pas été habitée avant la présumée présence Chiite.²³

De même, d'autres historiens, appuyés récemment par la science moderne, offrent des preuves irréfutables de la bataille du "triangle de Byblos" en 1293, où les Mamlouks sont tombés dans une embuscade étanche dressée par les forces Chrétaines, et du martyr du muqaddam Benjamin, et du butin Maronite de lances et autres armes Mamloukes, dont certaines furent retrouvées à Qannoubine. En plus, les archives de Qannoubine se croisent avec les archives du Vatican concernant la présence Chrétienne continue à Kesrouane - Jbeil, et des manuscrits Mamlouks rapportent "les Chiites qui entrèrent dans les territoires Chiites après 1305",¹ et une carte de l'historien Kamal al - Salibi ("Bases de l'Histoire du Liban" (Mountalaq Tarikh Loubnane), p. 176), connu n'ayant aucun favoritisme envers les Maronites et critiquant l'exagération du patriarche Doweihi à plusieurs instances, montre Kesrouane - Jbeil après 1306 comme étant Chiite, ce qui est en contradiction avec l'histoire de l'expulsion des Chiites en 1305 par les Mamlouks,

histoire qu'a rapporté le même historien dans son livre "Les Maronites" p. 53 (mais la carte coïncide par hasard avec l'école moderne).⁷ Ainsi, l'historien, comme beaucoup d'autres, se contredit, puisque qu'il considère que la campagne de 1305 a permis de briser et de relocaliser les Chiites de Kesrouane - Jbeil à Jezzine.²³

Ailleurs, pourquoi les Chiites de Kesrouane - Jbeil doivent - ils être considérés comme des "hors - la - loi" par l'Etat Mamlouk et ceux qui les ont précédés, contrairement aux Chiites de Jabal Amel et de la Békaa? Est - ce seulement parce que deux chefs du clan Bahtar furent tués à Kesrouane en 1242?⁷ L'historien Muqrizi ne mentionne pas du tout la confession des Kesrouanites lorsqu'il évoque cet incident. Serait - ce à cause des attaques des caravanes côtières Sunnites? Mais les Chrétiens les attaquaient aussi, et nous avons expliqué plus haut qu'il est scientifiquement impossible de considérer que la présence Chrétienne était inexiste là - bas durant cette période. Aussi, Salibi affirme explicitement dans la même référence, "Bases de l'Histoire du Liban" (pp. 99, 101 et 104), la présence Maronite à Jbeil depuis la côte jusqu'au sommet et dans "certaines parties septentrionales (c.à.d. nord) du Kesrouane (voici une autre contradiction avec lui - même, car il ne mentionne aucun mélange confessionnel). Et aucune référence ne rapporte une résistance aux Croisés alors que ces derniers se trouvaient sur les côtes de ces régions, telle la résistance des Druzes au Gharb, mais seulement de quelques "Maronites insurgeants" au Kesrouane (Salibi, "Base de l'Histoire du Liban"),⁷ et ceci est bizarre si les habitants de ces régions étaient Chiites lors de l'entrée des Croisés! Une telle population ne serait pas restée les bras croisés pendant 200 ans. Par contre, les Croisés passèrent par le Liban en allant vers la Palestine par les routes internes parallèles à la côte, guidés par les Chrétiens, afin d'éviter les villes côtières et la présence Fatimide.²³

Aussi est - il étrange, après une résistance farouche de la part des Chrétiens et le grand désir d'une expansion de la part des Musulmans, que les Maronites et les Chiites aient paisiblement coexisté (même si relativement) pour longtemps sur un seul territoire, même si les deux groupes étaient persécutés (la coexistence avec les Chiites depuis 1382 est due au fait que les Chiites sont minoritaires). Et aucune référence ne rapporte de bataille en cas d'expansion des Chiites vers le nord en partant du Metn, aux dépens des Chrétiens jusqu'au nord ou au sud de Jbeil, et aussi aucune référence ne rapporte la présence de Chiites dans le Chouf (sauf la région d'Iqlim al - Kharroub) ni la région du Gharb (à l'exception de quelques réfugiés Qarmates) avant l'avènement des Druzes et la conversion des Tannoukhides, pour qu'ils s'en lancent vers nord vers le Kesrouane au fil des ans.²³

Par ailleurs les Tannoukhides du Gharb étaient des Sunnites auparavant et en conflit militaire continu avec les Chrétiens du Kesrouane - Metn. Et malgré le succès des Tannoukhides depuis l'époque Abbaside à s'établir dans certains villages frontaliers au sein de la patrie Libanaise Chrétienne à cette époque (soit depuis 850) (Mtein, Zar`oun, Tarchiche, Broummana, Beit Mery) et leur adoption du rite Druze plus tard en 1027, il n'est pas mentionné une présence Druze dans des villages plus au nord, et ce serait bizarre de la part des Mamlouks de chasser les Druzes de Kesrouane s'il y en avait, sans chasser ceux du Gharb ou du Chouf, et encore plus, de chasser ceux du Kesrouane vers le Chouf; quel serait le motif?

Et s'il s'agissait d'éliminer des hors - la - loi, ceci ne prime pas la haine des Mamlouks vis - à - vis des Druzes et de toute façon ne se croise pas avec la "fatwa du Hanbali Takieddine bin Taymiyyah", qui obligea la pratique de la "taqiyya" (annonce publique du Sunnisme et de sa pratique publiquement) par les tous les Druzes et les Chiites, ce qui prouve que le problème était religieux et non pas une question d'hors - la - loi.²³

Quant à Jezzine, les références à son statut Chiite viennent de jurisprudences, vu qu'il n'existe aucune preuve scientifique à ce sujet. Et il est étrange que les Mamlouks soient intéressés de transférer les Chiites de Kesrouane - Jbeil à Jezzine, et les historiens ne proposent aucune justification. Alors quelle aurait été la différence pour les Mamlouks si les Chiites furent à Kesrouane - Jbeil ou à Jezzine? Quant à l'assassinat d'un savant Chiite à Jezzine par les Mamlouks et sa considération comme étant «le premier martyr Chiite», nous ne contestons pas l'histoire sauf pour son occurrence à Jezzine, en l'absence de toute preuve scientifique pour le Chiisme de Jezzine à aucun moment, même pas au sein de cette histoire.²³

Par contre, l'école moderne affirme que la présence Chiite au Liban (Grand Liban et non pas au Mont - Liban) n'a commencé qu'en 908 avec le transfert des Bani Metwal du Najaf d'Irak; mais tous furent des Qoréchites (ou de leur orbite du moins) qui s'étaient établis à Najaf depuis le temps de l'Imam Ali. Ils furent transférés par les Abbasides selon les manuscrits de ces derniers, et leur présence au Mont - Liban fut après 1305 et demeura timide, quand des Chiites en provenance de la Békaa s'installèrent de façon discrète à Jbeil et Kesrouane qui avaient été vidés de leurs population Chrétienne suite à la dévastation de 1305 de tout le territoire jusqu'à la lisière de Qannoubine.¹

De toute façon, quant au Kesrouane, il s'y établirent à peine en son liseré nord, puisque le reste fut infiltré par les Assafites Turkmènes Sunnites.^{1,7} Après la prise de pouvoir par Barqouq et la levée du siège sur les Chrétiens à Qannoubine et l'octroi de priviléges à ces derniers, les Chrétiens ont été autorisés à restituer ces zones des Chiites et à les repousser à la Békaa, ce qui a été effectué en seulement 10 ans, puisque la population Chiite n'avait aucune organisation dans ces régions. Ainsi, les Maronites retournèrent facilement à Jbeil, puis à Kesrouane où ils travaillèrent dans le fief féodal des Assafs Turkmènes Sunnites à Kesrouane, que protégeait Barqouq et refusait de repousser. Certains Chiites sont restés à Jbeil (et quelques - uns dans le nord de Kesrouane) après avoir déclaré leur loyauté au muqaddam Chrétien, et ceux - ci furent le noyau des Chiites actuels dans ces régions.¹

En résumé, le Christianisme fit son entrée auprès des Canaanéens de Kesrouane et de Jbeil avant la conquête Musulmane. Ainsi, aucun des rationalistes non - Chrétiens auraient un avantage à revenir en arrière pour réclamer le territoire historiquement. Et s'il existait aujourd'hui une secte païenne, il ne serait pas avantageux même aux Chrétiens de revenir en arrière, toutefois en notant que la conversion au Christianisme ne fut pas de force.

De même, nous nous adressons avec tout cela à ceux qui ont adopté les postulats des Arabistes, fussent - ils Maronites ou autres, selon lequel les Maronites seraient tous venus de Syrie et se seraient regroupés à Bcharreh pendant des centaines d'années, avant de se répandre vers Kesrouane après 1305. En fait, ceux qui ne succombèrent pas en 1305 se sont réfugiés à

Qannoubine, pour retourner à leurs régions ultérieurement depuis 1382. De là émana l'idée que la majorité des Maronites Libanais "sont venus de Bcharreh".

Cependant, tel évoqué ci - dessus et dans tous les cas, que ces régions soient restées Chrétiennes, hormis la période entre 1305 - 1392 (c.à.d. depuis la dévastation jusqu'au retour des Chrétiens), ou qu'elles soient progressivement devenues Chiites par l'expansion Chiite du Gharb vers le nord à partir de l'an 800 pour redevenir Chrétiennes après la dévastation et l'expulsion des Chiites par les Mamlouks, ou que les Chiites s'y soient établis sans qu'elles ne soient jamais habitées, cela ne change en rien que le moment est venu de mettre fin au conflit sectaire et aux disputes concernant les territoires et en finir avec les fléaux qui s'abattent sur les Libanais.²³ Q19a]

Au sujet du martyr du patriarche Hadchiti et de l'entrée des Mamlouks à Bcharreh en 1282: [Q20a L'ancienne école rapporte ce que l'école moderne a prouvé sur la résistance de Bcharreh après la dévastation de Kesrouane en 1305, qui en fait commença à Kesrouane et s'est terminée rapidement avec la destruction de tout le Mont - Liban, jusqu'à la lisière sud de Jebbet Bcharreh / Qannoubine, où le patriarche Maronite Luca Banharani fut capturé à Hadath al - Jebbeh et liquidé à Tripoli.

Cependant, l'ancienne école ajoute l'incident de l'entrée des Mamlouks à Jebbet Bcharreh en 1282 et sa destruction et leur descente à Tripoli pour l'assiéger, c.à.d. qu'ils soient entrés de la Békaa par le passage d'Ainata - Arz et descendus vers forêt des Cèdres. Et elle mentionne la trahison du muqaddam Salem (son nom est en fait Chalim) qui a conduit les Mamlouks pour la capture du patriarche Hadchiti.

Il est étrange que les Mamlouks aient détruit Jebbet Bcharreh et soient partis pour Tripoli sans la garder sous leur occupation, et que cette dernière ait retrouvé ses forces pour être assiégée après 23 ans. Et l'ancienne école ne fournit aucune preuve de la reprise de Bcharreh par ses habitants aux Mamlouks. De même, l'ascension de l'armée Mamlouke sur le mont Makmell à 3000 mètres d'altitude de son flanc oriental semble presque impossible à quiconque connaît la topographie du pays, et déjà qu'ils avaient adopté la route du littoral selon leurs manuscrits. Tout cela en plus du fait que la preuve de cette nouvelle (la mort de Hadchiti à la lisière de Qannoubine en 1282 suite à la trahison de Chalim) est une déduction fondée sur moins d'une page non datée en possession du patriarche Doweihî, qui a raconté cette Histoire et comment elle est arrivée sur cette page, en écrivant "tel reçu", après 400 ans (en ~ 1680), et cette page est perdue aujourd'hui.

La vérité est que Hadchiti a été tué par les Mamlouks à Akkar en 1283 (et non en 1282) vu qu'il était chevalier à la base avant de devenir patriarche, et qu'il participait à la résistance pour reprendre Akkar des Mamlouks, et les Mamlouks ont ensuite pris Tripoli en 1289. Quant à Chalim, qui n'avait pas participé à la résistance en 1305, il avait vraiment trahi son peuple, ce qui avait abouti à mort de Banharani, et il fut remplacé par le muqaddam Nicolas qui décida de résister, et son sort reste inconnu. Et les Mamlouks ne rentrèrent pas à Jebbet Bcharreh en aucun moment.¹ Q20a]

14 - L'Empire Timuride:

De 1370 à 1507: Etatlet Sunnite, (presque) remplaçant les 2 des 4 étatlets Mongols qui comprenaient initialement des régions Musulmanes lorsque les Mongols envahirent un siècle avant, et même que ces deux étatlets adoptèrent l'Islam. Il fut établi par Timur, un chef - militaire Mongo - Turc, émanant du sein de l'un des deux étatlets, dans le but de faire revivre l'Empire Mongol, bien qu'il ne fût pas de la dynastie de Gengis Khan. Il s'étendit de la Perse (Afghanistan) jusqu'à l'Anatolie en passant par le Caucase, mais sans le Levant, malgré qu'il envahit ce dernier momentanément.

AC - Bémol quant au l'Ouest du Levant:²³

Finalement nous notons que les Canaanéens furent le peuple qui s'exposa le plus et dont la culture influença les autres le plus. Le Judaïsme (les Hébreux) en émana, le Christianisme de même finalement du moins via Melchizedek ainsi que certains aspects de leur mondanité qui ont été pris par les Juifs et nous les connaissons à partir de l'Ancien Testament - tels les noms dits Chrétiens, et certaines coutumes, et l'Islam soit en émana indirectement au nord - ouest de la Syrie via les Arabes et leur langue avec toute l'influence Canaanéenne, soit, selon l'Islam, émana d'une culture au Hedjaz, une région qui était très affectée par le Canaanisme et une culture fille, le Nabatéisme. Notons aussi que la majorité des noms dits Arabes sont aussi Canaanéens. Et la majorité des langues du Levant, même si pour la plupart disparues car le Canaanéen devint la langue obligatoire, en émana aussi, tel nous le verrons.

De là, l'appellation des Canaanéens fut donc sujette à beaucoup d'exonymes (Phéniciens, Assyriens en passant, Araméens, Syriens, Syriaques et / ou Melkites pour certains, Roums / Byzantins pour certains, Arabes etc...), et leurs liens avec les cultures qu'ils influencèrent brouillèrent la vérité des origines, de façon à les inverser dans la majorité des cas (Arabisme, Sémitisme, Syriacisme (de Syriaque) pour certains, «Roumisme / Byzantinisme» pour certain...).

Nous notons aussi que l'ancienne école a relevé les noms en tant que peuples distincts de plusieurs entités bédouines (quand les Canaanéens étaient déjà établis, sachant que tous furent bédouins au début) lorsqu'elles se sont établies en tant que royaumes, toutefois sans pour autant insister (mais elle le note) que finalement leurs cultures furent quasi - Canaanéennes, depuis leur bédouinisme et ce jusqu'à même après leur établissement (sauf Nabatéens, Tannoukhides et Hedjazites), même si avec une touche de distinction, qui d'ailleurs peut être considérée une variante régionale. Donc ainsi furent les Araméens et les Amorrites* et les descendants de ces derniers (Edomites, Ammonites et Moabites), sans parler d'entités plus anciennes tels les Eblaïtes, les Yamhadites et les autres entités du nord - ouest de la Syrie. A noter que les Hébreux, les Nabatéens, et même les Hedjazites, ainsi que les Tannoukhides mais dans une moindre mesure, étaient très imprégnés par le Canaanisme.

* *Toutes les entités de l'ouest du Levant hormis la civilisation Canaanéenne, et même plusieurs entités au - delà (Syriaques, Babyloniens...) sont considérées par l'ancienne école, vu les cultures similaires, comme étant dues à une migration des Amorrites dans toutes les directions (sauf le sud), probablement vu que les Amorrites furent les premiers Bédouins Canaanéens à s'établir.*

Mais rien ne prouve qu'ils étaient les ancêtres de tous les Bédouins Canaanéens. Prière de se référer à la section sur les Amorrites.

Et pour toutes ces entités des deux paragraphes précédents, ces peuples restèrent chacun en sa propre culture après dissolution de leurs royaumes et malgré les occupations qui se succédèrent, certes ayant évolués vu les influences ultérieures, mais sans changer d'essence. Et l'utilisation de la langue Syriaque plus tard à une fin littéraire et religieuse ne change en rien ce point (de toute façon le Syriaque concerné est l'Occidental, donc le fortement Canaanéisé, voir plus bas); les voici qu'ils utilisent l'Arabe ces jours - ci sans changer de culture (nous parlons des non - Musulmans), à moins qu'ils ne soient devenus Musulmans (nous aborderons ceci).

Le problème empêchant de simplifier en "une seule culture Canaanéenne" est que ces peuples ne s'appelèrent pas clairement eux - mêmes "Canaanéens", même pour ceux du nord - ouest de la Syrie (en dehors de Arwad / Tartous). Cependant, certaines données indiquent que le nord - ouest de la Syrie est considéré comme faisant partie de Canaan dans les lettres d'Amarna, et ils ne s'appelèrent pas par un nom spécifique. Le sujet nécessite des recherches plus approfondies. Nous avons abordé ce sujet dans la section sur les Canaanéens ainsi que dans celle des royaumes du Nord - Ouest de la Syrie. Il nous reste à dire que, par exemple, le royaume de Yamhad avait une culture Yamhadite, et on peut la qualifier de quasi - Canaanéenne.

Finalement, nous notons les groupuscules dotés de noms, limités en temps et en géographie, qui furent aussi de culture quasi - Canaanéenne: lesdits Sutéens, Apirous, Ahlamous, Ituréens (plus encore, des Canaanéens en principe), Amélkites et Hyksos, et les habitants de Palmyre.

Et toute cette population, de point de vue religion, en tant que Chrétienne alors, était Chalcédoine avec un Patriarche d'Antioche, et elle se divisera en deux sectes / confessions, Grec (Roum) (la grand majorité, de rite / liturgie Byzantin en langue Grecque*) et un patriarcat d'Antioche Maronite (de rite / liturgie Maronite, en langue Syriaque) après la conquête Musulmane, pour une raison simple: se subjuguer aux Musulmans pour absorber le choc (la confession Grecque / Roum prendra cette route puisque son écrasante majorité parsemée parmi les Musulmans), ou s'entêter à résister dans le Mont - Liban (la confession Maronite prendra cette route puisque son écrasante majorité assiégée au Mont - Liban mais toujours libre).

* *Le rite de l'Eglise d'Antioche était en langue Canaanéenne; Constantin imposa le rite Byzantin en langue Grecque à l'ouest du Levant en 328, question politique_ tout comme la question politique qui fut à l'origine de la domination de Rome et de Constantinople ensuite, ainsi que l'établissement de l'Eglise de Jérusalem à partir du territoire d'Antioche, pour affaiblir cette dernière.*

Notons que tous les autres rites Chrétiens de la région sont connus par les cultures / civilisations des peuples: Syriaque, Copte, Assyrienne, Chaldéenne, Ethiopienne, Arménienne et Latine, via le lieu d'établissement de chaque Eglise. Mais en fait, le Christianisme est une religion, sans culture, contrairement au Judaïsme et à l'Islam: donc quelle était, et quelle est toujours pour la minorité qui ne s'Islamisa pas, la culture de cette population de l'ouest du Levant? La culture Canaanéenne, et celles autour, que l'on qualifie de quasi - Canaanéennes.

Pour terminer, à part les échanges à pied - égal avec plusieurs empires environnants, et à part son adoption (quasi) telle quelle par certains petits peuples autour d'elle tel mentionné ci-dessus, cette culture Canaanéenne sera empruntée par les Grecs et les Romains à leur débuts, par la Mésopotamie ultérieurement et par le reste du bassin Méditerranéen après la chute de Carthage (les colonies Canaanéennes dans le bassin Méditerranéen, dont l'ultérieure Royaume de Carthage, seront culturellement purement Canaanéens).

Et la langue Canaanéenne, hormis qu'elle sera source de langues de l'entourage, infiltrera des langues proches et lointaines (Akkadien, Perse, langues du Caucase, Arabe (après que cette dernière ait émané du Canaanéen ancien), Syriaque, langues strictement Péninsulaires, Berbère - Amazighe, et possiblement Grec et Latin si nous nous approfondissons en la matière) de façon quasi - unilatérale à un moment. Le but de faire passer ces notions est de démontrer comment la piste des origines des vestiges et des stigmates de cette culture furent brouillées ou inversées. Il suffit de coller les pièces du puzzle ensemble pour rétablir l'ordre, si la bonne volonté y est.

Par ailleurs, en tant qu'exemple, les Tadjiks (peuple compris aujourd'hui parmi les habitants du Tadjikistan, d'Afghanistan et d'Ouzbékistan) et les Tats (ou Tates) (peuple compris aujourd'hui parmi les habitants de Russie (Daghestan du Sud), Géorgie et Azerbaïdjan) sont compris dans l'entité culturelle Perse, malgré que les Perses au vrai sens stricte du terme soient le peuple de l'actuelle province du Fars (Pars) au sud - ouest d'Iran depuis 900 av. J.-C..

Par conséquent, il est possible de considérer (et nous avons considéré ci - dessus) toutes les entités entourant le pays de Canaan, y compris celles qui peuvent ou non en être partie, de culture quasi - Canaanéenne (mais non des Canaanéens sensu stricto, à savoir la civilisation Canaanéenne, qui concerne le Liban et Arwad / Tartous). Et ces entités sont les descendants de la population du nord - ouest de la Syrie (hormis Arwad / Tartous) que nous pouvons appeler «Yamhadites et Hamawites» toutefois sans avoir utilisé ces termes au sein de ce travail (nous y reviendrons), ceux des Araméens au sud de la Syrie ainsi que de Palmyre, ceux des Amorrites à l'ouest de la Jordanie, et les Nabatéens en Palestine (au sein desquels s'intégrèrent quelques Hébreux Christianisés, ayant quitté ainsi la mondanité Hébreuse - Juive).

Et la génétique supporte toute cette analyse, vu l'homogénéité des habitants de l'ouest du Levant, à l'ouest d'une ligne verticale virtuelle passant à l'est d'Alep, de Palmyre et du Hauran, ainsi que de la Vallée du Jourdain, preuve que les Canaanéens et les Bédouins Canaanéens remontent à une même origine quand ils furent tous bédouins. Les uns s'installèrent très tôt (~ 10,000 av. J.-C. comme début: Jéricho, puis Byblos, et se nommèrent "Canaanéens" ~ 3500 av. J.-C.) et développèrent une culture et puis une civilisation, et les autres adoptèrent la culture par promiscuité puis s'installèrent avec le temps en tant que peuples distincts (dès 2500 av. J.-C.), mais distinction à peine nuancée.

Spécifiquement, le nord - ouest de la Syrie a donc évolué culturellement parallèlement à la civilisation Canaanéenne bien qu'en ayant fait partie depuis son lancement: il a conservé la culture Canaanéenne qu'il avait déjà, toutefois avec ses propres particularités, d'où non reconnu en tant que peuple même selon l'ancienne école (à moins que ce ne soit un oubli). Et de là, nous proposons les termes "Yamhadites et Hamawites", les deux derniers royaumes locaux indépendants qui

existèrent avec une superficie qui va avec l'historique de la région de façon à ce qu'ils soient pris en compte.*

**Entre l'effondrement des Hittites en 1190 av. J.-C. et l'entrée des Assyriens vers 800 av. J.-C. au nord - ouest de la Syrie, la ville de Hama, aux environs de Qatna et Kadesh, a émergé, et le Royaume de Hama a été établi, lui qui a compris Lattaquié et Homs, mais qui a exclus Arwad / Tartous, le royaume Canaanéen; c.à.d. que ledit royaume (ou état ou étatlet) s'est superposé dans une grande mesure sur le périmètre du précédent Royaume de Qatna / Kadesh; la région a été connue sous le nom de "pays de Hama". Et nous restons sur l'adoption du terme "Yamhadites" car le domaine de Yamhad s'est parcellé en environ 6 royaumes locaux de façon à ce que leur statut est comparable aux cités - états Canaanéens à Canaan, et il est difficile de parler de 6 peuples au sein du périmètre de Yamhad. Là encore, tout est relatif; le but est d'avoir des noms pour transmettre des messages et des informations concernant cette population, en attendant des preuves de leur vraie appellation dans le temps..*

Ainsi, il n'y a pas de ligne qui tranche quant à la définition d'une culture ou d'une civilisation. De telles décisions se font en se basant sur plusieurs critères, et pas seulement la langue vernaculaire, d'où les Musulmans ayant leur propre culture. Mais vu les cultures qui se ressemblent, une appellation peut être proposée pour le creuset incluant les actuellement "Canaanéens" ainsi que des peuples autour actuellement culturellement quasi - Canaanéens (donc indirectement dit, tous les non Musulmans / non - Juifs) de l'ouest du Levant, sans évoquer les origines ethniques minoritaires, qui d'ailleurs sont supposées adopter la culture qui prévaut, même si conservant leurs particularités (deuxième langue, éléments culinaires, habits, fêtes...). L'appellation de toute cette entité peut être le "Creuset Canaanéen".

Pour le toponyme, il peut clairement être le "Levant Occidental", ce qui fait l'affaire puisque les Tannoukhides, ainsi que les descendants des Nabatéens (hormis ceux de Palestine / ouest de la Jordanie), furent entièrement Islamisés.

Les ancêtres du "Creuset Canaanéen" seraient simplement "les Bédouins pré - Canaanéens".

Enfin, "Grand Canaan", analogue au Grand Iran (la Perse Historique), référerait, comme l'indiquerait un tel terme, aux régions où la culture Canaanéenne avait eu une influence significative. Historiquement, ces régions furent longtemps pacifiquement colonisées par les Canaanéens (peut-être le seul exemple pacifique dans l'Histoire, en mettant à part l'Empire Carthaginois plus tard) qui furent remplacés plus tard par de proches locaux, ou infiltrées par les Canaanéens en présence d'autres entités locales. Tous ces peuples ont donc incorporé des aspects considérables de la culture Canaanéenne par des contacts étendus avec eux, et où les communautés locales reconnaissent l'héritage Canaanéen en leurs cultures (ex: Tunisie, Europe), ou devraient le faire, mais ne le font pas en raison de la vérité ayant été dissimulée, ou surtout car leurs cultures furent totalement éradiquées (ex: les pays qui furent Islamisés - Tunisie faisant l'exception, pour diverses raisons).

"Grand Canaan" correspond à peu près au Levant entier, toute la Péninsule Arabe, l'Egypte et le reste de la côte Nord - Africaine jusqu'à la Mauritanie, les îles Méditerranéennes, les côtes

Méditerranéennes Anatoliennes et Européennes ainsi que les côtes du Portugal, l'Arménie (historique) et le Caucase, et la Perse (c.à.d. jusqu'au Pakistan). Le concept du "Grand Canaan" a sa source dans l'Histoire de la civilisation Canaanéenne à Canaan (actuels Palestine Occupée, Liban et Nord - Ouest de la Syrie, et plus particulièrement le Liban (et Tartous en Syrie)).

Les Canaanéens ont perdu une partie de leur influence directe (vu l'émergence d'entités politiques) en Arménie / Caucase depuis 1500 av. J.-C. et en Arabie depuis 300 av. J.-C. et en Perse depuis 600 av. J.-C., mais l'ont maintenue en présence de divers empires jusqu'en 200 ap. J.-C., quand ils ont perdu leur influence dans le Levant environnant et toutes ces régions aussi, en particulier après les luttes Romaines - Parthes puis Byzantines - Sassanides et la pression culturelle Byzantine dans le Levant depuis Constantin depuis 328. Et ils avaient perdu leur influence en Méditerranée (et autre) depuis la chute de Carthage en 146 av. J.-C. C'est pour cela qu'il fut récemment (au 20^{ème} siècle) promu que les Phéniciens "disparurent" après 200 ap. J.-C.. A noter que, en dehors de l'ouest du Levant, leur influence linguistique persiste dans le Hedjaz et en Irak (voir ci-dessous), et moins ailleurs.

De même, que tout ce qu'on appelle un "héritage Judéo - Chrétien" comme pierre angulaire de ce qu'on appelle la "civilisation Occidentale" est, en fait, Juif ou Canaanéen. Et en fait, l'héritage Juif est Canaanéen pour tout ce qui est en dehors de la charia Juive. Le Christianisme est une religion qui n'a pas héritage civilisationnel dans son essence (la traduction du Christianisme en icônes par exemple est un héritage du peuple concerné et non de la religion elle - même). Ce qui est similaire, dans le Christianisme, à l'héritage civilisationnel du «Monde Chrétien» a été introduit par le premier clergé en dehors du noyau de la jurisprudence Chrétienne, et il découle principalement de l'héritage Canaanéen, par exemple en donnant aux enfants des noms de la Torah même en Europe, en Afrique et aujourd'hui au nouveau monde (Michel, Michael, Emanuel, Samuel, Matthieu, Abraham, Sarah, Adam, Anna...). Et le clergé a également inclus des questions de la loi Juive et les a rendues mondaines pour les Chrétiens et les a introduits à l'Occident... Toute introduction de tout aspect mondain au sein des cultures Christianisées était mauvaise, que l'aspect lui - même fut bon ou mauvais.

Nous notons aussi l'égalité entre l'homme et la femme (revoir les textes d'Ugarite), la garantie de la vie du messager ou du captif (également à d'Ugarite)... Et ce sont eux qui ont rencontré les nations pacifiquement, et qui ont eu le droit de travailler (sans esclavage), et qui ont traité les peuples vers lesquels ils se sont rendus avec fraternité, égalité et paix, et ce sont eux qui ont respecté leur liberté de croyance sans imposer leur religion par la force...

En d'autres termes, les questions qui ont conduit à la "Déclaration des droits de l'homme" des Nations Unies, même si elles ne se limitaient pas aux Canaanéens, ces derniers en ont été des pionniers, et il est certain qu'ils les ont eux - mêmes répandus en Occident... Mais nous n'allons pas imaginer une carte dans laquelle nous placerons les trois quarts du globe dans un "monde Canaanéen", mais nous restreindrons la question de leur dispersion géographique à l'époque pré - Chrétienne...

4 - Quelques Familles Libanaises Musulmanes en Lien avec l'Histoire du Liban:

Nous n'évoquerons pas des familles Chrétiennes, pour la simple raison que celles qui ont joué un rôle au Liban l'ont joué à l'échelle du féodalisme Chrétien n'affectant que la simple vie quotidienne en milieu Chrétien et étant soumis au féodalisme Musulmane, lui - même soumis à l'émir du Mont - Liban, et ce dernier lui - même soumis au Premier ministre Ottoman, sans affecter même les frontières des petits émirats du Mont - Liban, et donc n'affectant pas de manière majeure l'histoire du Liban.

(Sans ordre particulier)

Certes, les informations suivantes ne sont pas inclusives pour tous les membres actuels ou précédents de toutes les familles; et nous soulignons que ces familles se sont parfois alliées et parfois opposées contrairement au cours général de leur historique.

A - Les Arslans:

(A ne pas confondre avec le commandant Seldjoukide dit "Alp Arslan"); il s'agit de Tannoukhides Lakhmides / Manathrites (et donc de Qahtanites / Yéménites) Sunnites. Les Abbasides les ont envoyés en plusieurs vagues depuis l'an 759 ans en tant que colons Tannoukhides autour de Beyrouth afin de contrecarrer la résistance Chrétienne au Metn et au Gharb, c.à.d. le caza de Aley (et ce selon leurs sources de même). Ils ont établi l'Emirat de Beyrouth de Sin - el Fil jusqu'à Damour et plus tard inclurent la montagne du Gharb après que les armées Abbasides aient expulsé les Chrétiens de Baabda et de Aley entre 800 et 850. Ils ont adopté la confession Druze en 1027. Leur émirat a pris fin avec l'entrée des Croisés en 1110. Ils ont continué en tant que féodaux mais plus timidement, et encore moins depuis 1516, suite à leur support aux Mamlouks qui perdirent face aux Ottomans, et donc ils furent obligés de se subjuguer aux Maanides et ensuite aux Chéhabs.¹¹

B - Les Junblats:

Ils sont des Kurdes Sunnites. Ali Jan - Boulad se révolta contre les Ottomans à Alep et fut soutenu par Fakhreddine II mais les deux reçurent un coup dur: Jan - Boulad se réfugia au Liban en 1608 et Fakhreddine fut contraint de payer 30,000 piastres afin de restituer sa relation avec le premier ministre Ottoman après son soutien à Jan - Boulad. Les Jan - Boulads se sont rapidement convertis à la confession Druze en raison de leur proximité aux Qadis, une famille Druze notable, et firent partie des Quaysites. Son petit - fils fut nommé «gouverneur» de Jezzine et ainsi commença leur féodalisme.¹

C - Les Maanides:

Ils sont des Kurdes Sunnites (sachant que quelques références les considèrent faussement des Qahtanites / Yéménites). Ils se sont installés au Liban en 1119, lorsque Tughekin, dirigeant Buride de l'"Etatlet Seldjoukide de Cham", a envoyé le prince Maan al - Ayyoubi et sa tribu à

travers la Békaa au Chouf après avoir remarqué que les Tannoukhides “ramollissaient” face aux “Croisés”.⁸ Mais le Chouf restera sous le contrôle des Croisés jusqu'à la chute du Royaume Croisé de Jérusalem. Ils ont adopté la confession Druze telle la majorité locale et ont pris parti pour les Quaysites plus tard; cependant, ils se sont mariés aux adversaires Tannoukhides et se sont aussi bien entendus avec le féodalisme des Croisés. Tughtekin fut déçu une deuxième fois (post - mortem).

Ils ont clairement émané en 1516 avec Fakhreddine I que le sultan Ottoman a mis en avant de tous les autres émirs locaux après que le premier ait flatté le dernier d'une façon humiliante (revoir le fameux poème), et leur dynastie s'est terminée en 1697 et leur règne passa aux Chéhabs Sunnites par alliance, en l'absence d'héritier Maanide. Quelques - uns devinrent Chrétiens, en l'occurrence Fakhreddine II qui se baptisa en 1633 et son nom Chrétien est Louis - François, selon le registre des Capucins à Beyrouth.¹ Nous reviendrons sur l'agenda politique Chrétienne / Occidentale de Fakhreddine.

D - Les Chéhabs:

Arabes Madarites (et donc des Adnanites / Quaysites) Sunnites, ils dirigèrent la vallée de Taym qu'ils achetèrent aux Ottomans en 1170 suite à la fin des Jandals en 1149, et ils dirigèrent de même le sud du Liban probablement depuis 1305 pour une période et héritèrent de l'Emirat du Mont - Liban via Haydar al - Chéhabi, le petit - fils du prince Ahmed al - Maani, en 1697. La décision fut prise par les Quaysites au Liban et ratifiée par les Ottomans. Ils restèrent Sunnites, et ne se convertirent pas en Druzes, malgré que la population de Wadi al - Taym était déjà Druze depuis 1020. Beaucoup sont ensuite devenus Maronites, jusqu'à ce que le prince Bachir II soit né Maronite (et non embrassa le Christianisme).¹

E - Les Assafs:

Ils sont Turkmènes Sunnites, amenés par les Mamlouks au Kesrouane après l'expulsion des Chrétiens, où ils régnèrent entre 1306 et 1590, quand leur dynastie s'acheva après la liquidation de Muhammad Assaf par Youssef Sayfa pendant la collecte des impôts à Akkar. Ils ont rivalisé les Bani Bahtar Druzes du Gharb. Il est à noter que les Assafs sont arrivés à Kesrouane en 1306, ont été théoriquement soumis au Muqaddam (Chrétien) du Mont - Liban entre 1382 et 1444, étaient les dirigeants légaux du littoral du Kesrouane et de ses mi - hauteurs depuis 1444 et les dirigeants légaux de tout le Mont - Liban Nord (toute la moitié nord) depuis 1545, toujours sous les Maanides.^{1,7,11} Ils ne sont probablement PAS les "Fils des A`ma (A3ma)"⁷ qui sont en principe une autre tribu Turkmène marginale qui s'établit au Kesrouane ou bien une branche des Assafs.²³

F - Les Sayfas:

Ils étaient des Turkmènes Sunnites qui gouvernèrent Tripoli et Akkar entre 1305 et 1622, date de l'unification des mini - émirats Musulmans de la région du Liban sous Fakhreddine II, qui déposa Youssef Sayfa. Les Sayfas gouvernèrent aussi du Kesrouane à Bcharreh depuis 1593 après leur liquidation de Muhammad Assaf en 1590, et ce jusqu'en 1605 au Kesrouane et 1622 à Bcharreh. Youssef Sayfa (soumis aux Maanides alors) nomma les Hamadehs féodaux de

Kesrouane jusqu'à Akkar certes sous sa tutelle entre 1593 jusqu'à sa perte définitive (perte de Sayfa) en 1605 à Kesrouane et en 1622 à Akkar.

G - Les Hamadehs:

Ils ont fui l'Azerbaïdjan après la conquête de Tabriz* par les Ottomans en 1514, pour s'installer à Qihmiz, à Jbeil.¹ Ils étaient Chiites. Ils prirent de l'ampleur depuis 1516 et représentèrent les quelques Chiites présents, et les Sayfas les nommèrent féodaux de Kesrouane jusqu'à Akkar entre 1593 jusqu'à leur perte (perte des Sayfas) en 1605 au Kesrouane et 1622 à Bcharreh et Akkar. Ils furent désignés pour collecter les impôts des Maronites à Ftouh (Kesrouane), Jbeil, Batroun, Mnaitra et Bcharreh depuis 1630 pour l'Emir du Mont - Liban. Ils ont été soumis aux Emirs (aux Sayfas (et donc aux Maanides indirectement) puis aux Maanides et aux Chéhabs directement). Leur faillite financière a commencé après 1760 et ils ont été persécutés par les Ottomans qui ont donné tous les biens des Hamadehs aux Chéhabs.¹¹ Les Maronites les expulsèrent du Mont - Liban Nord à Donniyyeh en 1772.¹

**La moitié de l'Azerbaïjan historique, dont Tabriz, se trouve au sein de l'Iran actuellement.*

H - Les Sodones:

Ils dirigèrent une partie de Jabal Amel entre environ 1500 et 1600.

I - Les Bécharas:

Féodaux des villages de Hounine (un des 7 villages), Maarakeh, Qana et Tibnine, entre environ 1500 et 1639, sachant qu'ils demeurèrent des féodaux majeurs jusqu'à ~ 1800.¹¹

J - Les Saghirs:

Ils ont dirigé Jabal Amel après l'élimination des Bécharas en 1639 et des Shukr en 1649 jusqu'à ce que leur statut prenne fin sous l'autorité d'Ahmad al - Jezzar qui assassinat leur chef Nassif Nassar en 1781 (et qui avait presque 90 ans alors), surtout que la persécution des Saghirs débuta depuis l'établissement du vilayet de Sidon par les Ottomans en 1660.¹¹

K - Les Hanaches:

Sunnites, ils dirigèrent une partie de la Békaa. Parmi eux fut Nassereddine Muhammad ibn al - Hanache, qui fut le muqaddam de la Békaa entre 1499 et 1518. Leur statut a pratiquement pris fin avec l'entrée des Turcs en 1516, et le prince Mansour Assaf les acheva en liquidant leurs héritiers en 1541.¹¹

L - Les Fureikhs:

Ils étaient des Sunnites et le plus important parmi eux fut Mansour bin Fureikh, qui était le muqaddam de la Békaa, Safad (en Galilée) et Ajloun (au nord - ouest de la Jordanie), et les Ottomans lui allouèrent la tâche de réprimer les Maanides et les Harfouches. Il est décédé en 1593.¹¹

M - Les Harfouches:

Arabes Sunnites au début / Chiites ensuite, le plus probablement des Bani Khouza`a (donc Qahtanites / Yéménites) mais habitant le Hedjaz depuis les premiers siècles de notre ère, ils dirigèrent le Békaa - Nord sauf le Hermel, et furent les ennemis des Fureikh, des Maanides et des Chéhabs. Leur statut, qui fut depuis environ 1498, se termina en 1860, avec l'abolition du féodalisme au Liban par les Ottomans. Dits avoir eu un émirat, ceci ne fut que la région qu'ils gouvernèrent.¹¹ La question, en fait, est similaire à celle de l'émirat Tannoukhide, qui est devenu plus célèbre en tant qu'émirat que la région des Harfouches.

N - L'Imam Abd el Rahman bin Omro, alias "al - Ouza`i":

(Ouza3i) Selon certaines références et sans aucun fondement scientifique, il est originaire de la tribu des "Ouza`" qui est Qahtanite; mais selon les manuscrits officiels, il est un descendant des captifs du Sind (Pakistan actuel), né à Baalbeck, et qui a fait ses études à Beyrouth. Il devint un imam Sunnite, et devint ensuite l'imam de Cham, et sa parole devint "plus honorable que l'ordre du sultan", en rapport à la confiance en sa justice. Le lieu où il fut enterré a été baptisé "al - Ouza`i" (aujourd'hui dans la banlieue sud de Beyrouth). Il a défendu les Chrétiens après l'incursion des Abbasides à Mnaitra, protestant contre la dure réaction affligée à une population désarmée afin de punir ceux la minorité qui se révoltèrent. Plus tard les Maronites protègeront son tombeau pendant la durée de l'occupation Croisée.¹

O - Les Bahtars:

Ils sont les descendants de la famille al - Abdallah, et sont des Tannoukhides Lakhmides / Manathrites (donc Qahtanites / Yéménites). Ils dirigèrent le Gharb; l'un d'eux reçut la doctrine Druze en 1027 suite à laquelle les habitants du Gharb (presque tous étant des Tannoukhides), qui étaient Sunnites, devinrent Druzes. Un autre est devenu le premier féodal Bahtarite à être reconnu par les Seldjoukides Burides en 1124, et plus tard ils obtinrent la reconnaissance des Zengides, des Ayyoubides, des Mongols et les Mamlouks. Ils furent l'avant - garde quant à la résistance aux Croisés (vu que les Druzes du Chouf, contrairement au Gharb, étaient soumis aux Croisés via le Comté de Sidon*), mais ils ont commercé avec eux,** tout comme les Fatimides, les Ayyoubides et les Mamlouks commercèrent avec les Croisés de même, malgré qu'ils fussent tous "leurs ennemis jurés" (et vice versa). Ils sont restés actifs jusqu'au début du règne de Fakhreddine Ier en 1516, tout ceci en parallèle au puissant féodalisme des Arslans qui persista au littoral.⁷

* *Une raison de la chute facile du Chouf pourrait être que les Druzes du Chouf, n'étant pas Tannoukhides comme ceux à qu'ils ont amenés à la foi Druze dans le Gharb, et ayant échappé à la persécution il y a à peine 80 ans, n'étaient probablement pas prêts à être en première ligne dans la confrontation entre Chrétiens et Musulmans. Encore plus, ils commercèrent plus tard avec les Croisés.*

** *Ce qui, comme mentionné, a conduit à l'envoi des Maanides en 1119 au Chouf. Mais le Chouf restera sous le contrôle des Croisés jusqu'à la chute du Royaume de Jérusalem, peut - être dû aux deux raisons élucidées dans le point précédent.*

P - Les Jandals:

Arabes Madarites (donc Adnanites / Quaysites), issus des Bani Tamim, ils ont dirigé Wadi al - Taym et le Chouf aux côtés d'autres familles. Les Jandals de Wadi al - Taym restèrent loyaux aux Fatimides, malgré la faiblesse de ces derniers à un certain moment, et donc se heurtèrent aux Burides et leurs "agents" les Nizarites.* Ils sortirent de la scène en pratique en 1149 après l'assassinat de leur chef Dahhak (Da77ak) là - bas.⁷

**Les Fatimides depuis 1094 étaient des Musulmans Chiites Ismaélites Ubaydites Musta`alites. En fait, Musta`ali et Nizar s'étaient battus pour le trône en 1094, de sorte que les Musulmans Chiites Ismaélites Ubaydites se sont divisés entre ces deux derniers.*

Q - Diverses Familles Druzes:

Les Abillamaas, les Talhuqs, les Imads, les Nakads, les Abd al - Malaks et les Alameddines ainsi que d'autres familles furent des familles Druzes issues des Tannoukhides qui colonisèrent le Gharb et ensuite se répandirent au Chouf, et qui, répartis entre Quaysites et Yéménites avec d'autres familles citées plus hauts, se disputèrent pendant des siècles jusqu'à la bataille de Ain Dara en 1710 (et non en 1711), quand les Yéménites perdirent définitivement.

R - Un Dernier Mot

Après avoir passé en revue la chronologie de l'Histoire du Liban, et les événements des années 908 et 1305, selon l'école moderne, les familles de Sodon, Béchara, Saghir et Harfouche seraient issues de Bani Metwal et donc des Qoréchites, et cela peut également s'appliquer aux Sayfas, aux Fureikhs et aux Hanaches.^{1,23}

5 - Langues et Alphabets:

Les ~ 7000 langues reconnues aujourd'hui appartiennent à de nombreuses familles, certaines beaucoup trop grandes et d'autres petites jusqu'à avoir quelques langues hors - classement, et la famille des langues Afro - Asiatiques est parmi les plus grandes.

Tout d'abord, nous sommes dans l'obligation de nous arrêter sur quelques définitions (les nécessaires seulement) pour clarifier la confusion qui peut survenir, sachant que ces définitions sont très flasques.

La Variété: En linguistique, une langue donnée peut avoir des variétés. La variété englobe des dialectes, mais a un dialecte de forme standardisée (voulant dire "littéraire") appelée la "variété standard".¹¹ Ainsi chaque variété suppose "une variété standard" qui est son seul dialecte ou l'un de ses dialectes. En d'autres termes, le dialecte choisi est appelé la "variété standard", bien qu'il soit l'un des dialectes. Littéralement, une "variété" est un "dialecte standard". L'appellation telle qu'adoptée prête à confusion.

Et l'une des variétés standard est supposée être la "langue standard".¹¹ Ainsi chaque langue suppose "une langue standard" qui est sa seule variété ou l'une de ses variétés. En d'autres termes,

la variété choisie est appelée la "langue standard", bien qu'elle soit l'une des variétés. Littéralement, la langue est une "variété standard". L'appellation telle qu'adoptée prête à confusion.

Un exemple de ceci est l'Anglais Breton, l'Anglais Nord - Américain et l'Anglais Australo - Asiatique. Par conséquent, il n'y a pas d'Anglais additionnel indépendant pouvant être considéré la "langue standard". Ainsi la définition de ce qui est l'Anglais "Standard" dépend de nombreux facteurs linguistiques, historiques, culturels, politiques, géographiques et sociaux. C'est pour cela que s'il faut décider si la variété Britannique ou la Nord - Américain est la "langue standard", l'on note que la sécession du Nord - Américain du Britannique (le facteur historique) l'emporte jusqu'à ce jour sur les autres et suppose que le dernier soit la langue standard. Donc la variété Bretonne est la langue Anglaise standard.

Ensuite, au sein de chaque variété, il y a les dialectes au sein de son aire géographique (ex: dialectes en Grande - Bretagne ou en Amérique du Nord). A savoir qu'il n'y a pas de règle stricte pour définir les variétés d'une langue, ce qui se fait en se basant aussi sur des raisons linguistiques, historiques, culturelles, politiques, géographiques et sociales.^{11,23}

Le Dialecte: Il peut signifier trois entités, et les deux plus importantes sont les suivantes: la première est synonyme à "variété", mais nous ne l'utiliserons pas. La seconde est un dialecte au sein d'une variété, comme mentionné dans la section précédente. A savoir qu'il n'y a pas de règle stricte pour définir les dialectes d'une variété, ce qui se fait en se basant aussi sur des raisons linguistiques, historiques, culturelles, politiques, géographiques et sociales^{11,23}

A - Les Langues Sémites Nord - Ouest:

Cette section est longue au contraire de la section portant sur la langue Arabe, vu les multiples concepts qui furent confondus.

Selon l'ancienne école, la langue Afro - Asiatique basique est à l'origine de la langue Sémité basique (où chaque peuple qui parle une langue qui a émané de la langue Sémité est défini comme étant un peuple Sémité); de cette langue Sémité basique émanèrent les langues Sémites Occidentales et Orientales; et de l'Occidentale émanèrent les deux langues Sémites Centrale et Sud; et toutes ces langues sont "virtuelle" même pour cette ancienne école; et de la Centrale émana l'Arabe et la famille (aussi virtuelle) de langues Sémites Nord - Ouestes.¹¹ Mais pour les écoles linguistiques modernes, même cette classification est virtuelle.

Ainsi s'impose une parenthèse sur la question du "Sémitisme": donc il est présumé que plusieurs langues aient émané à partir d'une langue "Sémité" commune supposée, et le nom est dérivé de Sam fils de Noah. D'ici émana l'hypothèse de peuples "Sémites", apparue "récemment" vers 1770 (possiblement en 1781). Et ces langues sont l'Arabe, le Canaanéen, le Phénicien, l'Hébreu, l'Akkadien, l'Amharique - Ethiopien, les langues Yéménites et Hadramautiques (Qatabanéen, Hadramautique, Minéen (de Ma'in) معينية, Saba'een (ou Sabaïque - سبئية) et Himyarite), l'Araméen / Syriaque (Impérial et Syriaque), l'Amorrite (qui donna l'Edomite, l'Ammonite et le Moabite) et les langues Hedjazites (Dadanéen / Léhyanéen, Thamoudéen et Taymanéen), mais pas le Copte (pour la majorité des érudits).

Mais il n'y a aucune preuve scientifique pour le sujet de Sémitisme. L'hypothèse y fut puisque que les langues sont proches. Mais ce rapprochement est nettement plus marqué pour l'Arabe, le Canaanéen, le Phénicien, l'Hébreu, l'Araméen, et le groupe Amorrite.¹² Ce rapprochement a certainement eu lieu en une grande partie après que la langue Canaanéenne ait été déclarée langue impériale par les Babyloniens vers 590 av. J.-C. (et faussement appelée Araméenne dans ce contexte),¹ mais y avait - il eu un rapprochement auparavant?

La langue Canaanéenne a au moins 5500 ans (et N'EST QUE la langue Phénicienne pour les écoles modernes), l'Arabe environ 2900 ans, l'Hébreu environ 3800 ans, l'Amorrite environ 4500 ans et l'Araméen environ 3500 ans. S'il y avait eu un rapprochement avant la déclaration du Canaanéen comme langue impériale, il est possible que ces langues (à part le Canaanéen) soient issues de la langue Canaanéenne, la plus ancienne et la plus utilisée, et ce dans les fiefs ultérieurs des autres langues.

En plus, la science moderne suppose que la langue Canaanéenne (bien sûr, en sa version ancienne avant son évolution) est la base de l'Arabe, et confirme qu'elle est à l'origine de l'Hébreu et de l'Araméen, et que l'Amorrite est essentiellement de nature Canaanéene.¹² Et ceci est assez cohérent car tous ces Peuples étaient encore des Bédouins de la périphérie du Pays de Canaan lorsque les Canaanéens s'étaient déjà installés et avaient commencé le commerce vers l'est et le sud. Donc la similarité n'est pas due à un simple fait d'échange entre des langues étrangères. L'Araméen sera discuté plus bas en ce qui concerne ce point précis ainsi que le fait rapporté que c'est l'Araméen qui fut la langue "Impériale".

Et bien que chaque langue étant actuellement classée comme une propre entité, elles restent relativement proches l'une de l'autre puisqu'en plus, l'Arabe, l'Hébreu, l'Araméen et l'Amorrite furent influencés par le Canaanéen de façon profonde après qu'elles aient émanées de cette dernière.

Quant à l'idée de se baser sur les lettres et la manière dont elles sont écrites (par exemple, de droite à gauche et en cursif) et sur leur ponctuation, afin de comparer des langues, l'idée est totalement erronée, car une langue peut être écrite en "Garchouneh" (transcription), c.à.d. avec un autre alphabet que la sienne (avec élaboration de nouvelles lettres au besoin). Voici le Perse actuel écrit en lettres Arabe, ainsi que le Turc avant 1923, maintenant écrit en alphabet Latin.

Aussi selon l'ancienne école, et en ce qui concerne les termes "Canaanéen, Phénicien, Syriaque, et Araméen Oriental et Occidental", et sans rentrer en détail dans d'autres langues telles l'Akkadien, l'Assyrien, le Chaldéen (ces 2 étant techniquement des variétés Akkadiennes) et le Copte, ni dans d'autres langues mortes afin de ne pas compliquer les choses, les langues Sémites Nord - Ouest incluent le Canaanéen, à partir duquel émana le Phénicien et s'est éteint, et émana l'Araméen "Ancien Impérial" (d'environ 1100 av. J.-C. jusqu'à environ 300 ap. J.-C.).

L'Araméen "Ancien Impérial" donna les langues Araméennes Occidentales, dont l'"Araméen Hébreu - Palestinien",* que parlèrent Jésus de Nazareth et tous les Juifs Galiléens de l'époque en son dialecte Galiléen, et l'Araméen Nabatéen. Et il ne reste plus des langues Araméennes Occidentales aujourd'hui qu'uniquement le Néo - Araméen (c.à.d. celui d'après 1200

ap. J.-C.) en dialecte Qualamounéen parlé actuellement dans trois villages situés à l'ouest de Damas (Maaloula (village Chrétien), Bakhaa (Bakh3a) et Jebedine (Jebe3dine) (2 villages Musulmans)), et écrit en Syriaque après le remplacement de l'alphabet Canaanéen / Araméen par l'alphabet Syriaque.¹¹ Ce dialecte est selon l'école moderne un dialecte de la variété Araméenne Nabatéenne, mais classé par les anciennes sources comme étant de la variété Araméenne - Occidentale.

* *L'Araméen Hébreu - Palestinien fut principalement l'Araméen Hébreu qui a prévalu jusqu'en 135 ap. J.-C. (après). Après l'expulsion par les Romains de la plupart des Juifs (qui sont Hébreux), une minorité Juive Hébreuse et quelques - uns d'entre eux qui s'étaient convertis en Chrétiens persistèrent. Il est certain que les Romains ont rempli le vide avec des tribus païennes qu'ils firent venir de l'est, à savoir la Jordanie,¹¹ et qui furent Nabatéennes.²³ Et les habitants (hormis les Juifs) furent connus par "Palestiniens", le nom de la terre qui prévalait à l'époque. Ainsi, l'Araméen Hébreu - Palestinien, qui est techniquement, comme nous le verrons plus loin, un Canaanéen Hébreu - Palestinien, et qui est comme nous le verrons plus loin, ce que les Palestiniens actuels parlent, est une fusion des variétés Hébreuse et Nabatéenne de la langue Canaanéenne.²³*

Toujours au sein de l'ancienne école, l'Araméen Ancien Impérial donna également les langues Araméennes Orientales, y compris l'Assyrien Moyen (disparu) et le Syriaque (également connu sous le nom de Syriaque - Araméen ou Syriaque Classique), qui donna une branche Orientale (dont plusieurs langues persistent même si timidement, tel le Néo - Araméen Nord - Est connu par "Néo - Syriaque Oriental") et une autre Occidentale (ou Araméen Central, dont le Néo - Araméen Central, connu par "Néo - Syriaque Occidental").¹¹

Ainsi, l'Araméen Oriental serait synonyme de Syriaque Oriental (quand l'Assyrien est négligé, tel a eu lieu même si sans mauvaise intention), et l'Araméen Central synonyme de Syriaque Occidental.

Et en 911 av. J.-C., (911 toujours selon l'ancienne école, et généralement indiqué comme 900 av. J.-C., et parfois dit 700 ou 1200), la langue Araméenne est devenue officielle au sens diplomatique de l'Empire Néo - Assyrien, et plus tard de l'Empire Néo - Babylonien et de l'Empire Perse Achéménide, état que les Grecs et les Romains ont gardé en place. Mais les langues des deux derniers, et surtout le Grec, l'ont graduellement remplacé. Et les Romains acceptèrent le Grec en Orient pour la majorité des domaines.

Donc le plus important de ce qui fut mentionné jusqu'à présent est résumé ainsi:¹¹

Le Canaanéen → le Phénicien, ainsi que l'Araméen Ancien - Impérial qui se divisa en:

→ Araméen Occidental, qui donna, tout en persistant :

→ L'Araméen Hébreu Palestinien → Dialecte Galiléen

→ L'Araméen Nabatéen → Néo - Araméen Qualamounéen (que certains mettent avec l'Araméen Occidental)

→ Araméen Oriental, qui donna, tout en persistant:

→ Le Syriaque (ou Syriaque - Araméen ou Syriaque Classique) qui donna, tout en persistant:

→ Le Syriaque Oriental → Néo - Syriaque Oriental (ou Néo - Araméen Nord - Est)

→ Le Syriaque Occidental (ou Araméen Central) → Néo - Syriaque Occidental (ou Néo - Araméen Central)

Et il persiste plusieurs confusions se rapportant à l'arbre généalogique de ces langues en entier, mis à part la confiance en les sources ou son manque, mais les détails restent hors du scope de ce chapitre.²³ Par exemple, certaines références font naître l'Araméen directement du Sémitique Nord - Ouest...

Toutefois, l'école moderne a prouvé de façon robuste ce qui suit:

[Q13a Vers 590 av. J.-C., les Babyloniens ont imposé une langue vernaculaire dans tout le Levant, de la Géorgie et de l'Arménie au nord, et des frontières Occidentales de la Mésopotamie, jusqu'au sud de la Jordanie chez les Nabatéens, et donc aux bornes de la Péninsule Arabe, englobant le Hedjaz (et y compris le peuple Araméen basé à Aram, soit Hauran / Golan / Amana, au nord - est de la Galilée). Et ils en ont fait une langue "impériale", et cette langue était pratiquement la langue Canaanéenne, qui est donc devenue la langue de l'Orient au plan diplomatique et économique, que tous les habitants de l'Orient durent dûment apprendre et parler, y compris les Nabatéens. Bien sûr, le Canaanéen était aussi la langue du commerce à travers la Perse jusqu'à l'Inde à l'est, au Yémen au sud, et dans tout le bassin Méditerranéen. Et la simple raison est que les Canaanéens avaient bâti un empire économique, et leur vocabulaire s'était diffusé le long des routes des caravanes, et les Babyloniens voulaient faciliter le commerce et les échanges au sein de leur empire. Le peuple Araméen ne forma pas une civilisation qui puisse mener à des industries à commercer avec.¹

Par conséquent, le vocabulaire Canaanéen a été donc introduit dans toutes les langues autochtones des peuples, même si en taux variables, en fonction du rapport de forces. Et l'impact du Canaanéen arriva en force aux Hébreux, Nabatéens, Araméens, Ammonites, Moabites, Edomites et Hedjazites, car ils furent des peuples relativement modestes alors. Et son impact fut plus superficiel sur le reste des côtes de la Péninsule jusqu'au golfe et parfois au centre du désert, mais il fut présent de proche en proche en raison des convois de commerce vers le Yémen et la Perse puis l'Inde. Ceci dit, les habitants de la Péninsule (hormis le Hedjaz) ne furent pas obligés de parler le Canaanéen au lieu de l'Arabe puisqu'il ne leur fut pas imposé, mais ils l'utiliseront en tant que langue littéraire (dans des occasions très sélectives tels les épitaphes), puisque l'Arabe littéraire n'apparaîtra qu'en 400 ap. J.-C., donc après 1000 ans. Et là où l'impact fut important, les règles linguistiques et verbales et de prononciation Canaanéennes percèrent celles des autres langues, tels le Syriaque et ce qui est appelé l'Arabe du Hedjaz.²³

Cependant, vers 500 av. J.-C., donc après la captivité Babylonienne, les Juifs (et non les Grecs selon la rumeur) lancèrent le nom "Araméen" (pour éviter le terme "Canaanéen") sur la langue dominante, et il était impossible que des historiens "éduqués" Juifs se soient trompés. Cela est dû à plusieurs raisons, qui sont unies par le conflit des Juifs avec les Canaanéens et par le fait que les Juifs les considéraient impurs jusqu'à ne pas prononcer leur nom. Et à cause de leur déportation, ils perdirent beaucoup de leur langue à leur retour, et furent obligés en tout cas d'utiliser le Canaanéen, et l'Hébreu fut donc réduit à la liturgie (et ce statu quo persistera jusqu'en 1948). Et les historiens semblent avoir choisi le terme "Araméen" vu que le peuple d'Aram (les

Araméens originaux d'Aram, soit Hauran / Golan / Amana, qui avaient comme première langue leur langue Araméenne, qui avait émané du Canaanéen auparavant, s'il en ne fut pas une variété) était le plus grand peuple qui parlait le Canaanéen autour d'eux entre les multiples petits peuples les entourant. Et ils (les Juifs) ont continué à utiliser le terme "Araméen" avec l'historien Juif Josephus après l'an 70 ap. J.-C., qui partit à Rome après la démolition du temple, malgré que ce fut lui qui écrit dans ses manuscrits, clarifiant, que «la langue des infidèles Canaanéens nous fut imposée» (manuscrit présent dans les archives du Vatican).

Ainsi, toutes les sources modernes qui parlent de langue Araméenne Ancienne Impériale et de ses branches font allusion au Canaanéen sans le savoir, mais les grands instituts mondiaux de langues ont changé le nom et l'appellent désormais "Proto - Canaanéen / Araméen" ou "Canaanéen Araméen", ce qui prouve la confusion. Et ils ajoutent dans l'introduction de ladite langue "ce qui fut appelé Araméen". Et nous attendons que les instituts corrigent complètement le nom de la langue afin qu'elle soit appelée "Canaanéenne", et afin que le terme "Araméen" indique la langue Araméenne native aux Araméens d'Aram, soit Hauran / Golan / Amana, dont les traces ont disparu hormis quelques mots depuis l'obligation à parler Canaanéen,¹ et nous le répétons, si elle ne fut une variété Canaanéenne.²³

Donc selon ce qui précédé, l'Araméen Occidental est en fait le Canaanéen, et l'Araméen Nord - Est et Central sont en fait le Syriaque, l'Araméen Nord - Est étant en fait le Syriaque Oriental, c.à.d. le Nestorien, surtout parlé à la frontière nord - ouest de l'Assyrie et de la langue Assyrienne, c.à.d. l'extrême nord - ouest de l'Irak, le nord - est de la Syrie et la Turquie d'en face, centré sur la ville Turque de Nuseibine près de Quamichli en Syrie, et l'Araméen Central étant en fait le Syriaque Occidental, c.à.d. le Jacobite / d'Edesse, au nord - centre de la Syrie et la Turquie en face. Et pour toutes lesdites régions Syriaques, il y a une variété commune grandiloquente (la variété Syriaque Standard), appelée "Estrangélo"; ceci dit, sans entrer dans les dialectes de "l'Araméen Central" de l'ancienne école et dans la confusion qui y règne.

Reste à noter que l'Araméen Oriental est l'Akkadien avec ses 2 variétés, l'Assyrien et le Chaldéen, les deux utilisant le Syriaque Oriental en tant que littéraire, et à noter la langue qui émane de l'Akkadien, le Mandéen. Donc le Syriaque est une langue indépendante du Canaanéen, en termes de classifications de langues.²³

Et ainsi, de l'ère Assyrienne jusqu'aux Byzantins, le vocabulaire Canaanéen, et parfois même les règles linguistiques et verbales et les prononciations Canaanéennes (sans parler de l'alphabet), transpercèrent toutes les langues de l'alentour qui persistèrent en vernaculaire: l'Arménien (bien que peu), l'Arabe, le Copte, l'Akkadien, le Berbère, le Grec, le Latin, le Perse, les langues Hedjazites et Yéménites... et finit par éradiquer les langues des peuples modestes mentionnées plus haut autour de son fief (hormis l'Hébreu qui persistera dormant). A noter que les Nabatéens parlaient l'Araméen, nous le répétons, celui qui va disparaître.

Certes, le rapport de force sera inversé avec le Grec, le Romain, et plus tard l'Arabe, mais non le Perse. Il y aura aussi une influence Turque avec les Ottomans. Cependant, la plupart du Turc étant à l'origine Perse, et le Perse ayant été influencé par le Canaanéen et non l'inverse comme

on le pense souvent, de nombreux éléments Turcs auraient pu être à l'origine présents en Canaanéen avant d'entrer au Perse. Ceci a besoin d'une étude dédiée.

Tout ce qui précède prouve que Jésus de Nazareth parla le Canaanéen même si dans sa variété Hébreuse (en son dialecte Galiléen), tels tous les Juifs (qui avaient plusieurs dialectes autre que le Galiléen). Cependant, bien sûr, il apprit l'Hébreu (sa langue maternelle et liturgique), ainsi que le Grec à un certain point tels les cultivés alors depuis l'ère Hellénistique, et du moins écoutait le Romain, la langue officielle des occupants.

Reste que le dialecte Qualamounéen actuel est un dialecte du Canaanéen en sa variété Nabatéenne telle elle fut dans le temps, sans avoir été affectée par l'Arabe de façon notable, pour une raison qui reste inconnue. Et tout en étant dans le fief Araméen, il nous est peut - être permis de ne pas la considérer au sein d'une "variété Araméenne" car les Nabatéens devinrent tellement puissants dans la région préalablement Araméenne que l'on peut considérer la variété comme n'étant qu'une seule et ainsi l'appeler "Nabatéenne"; nous nous en tiendrons à ceci tel les instituts, mais la différenciation reste possible. Donc Jésus de Nazareth ne parlait pas le dialecte Qualamounéen actuel, mais ce fut pratiquement la même langue. Mais il n'y a pas que ces 3 villages qui parlent la même langue que Jésus de Nazareth...! On en parlera plus bas...!

Enfin, nous reprenons, toute cette situation aboutit aussi à la disparition de l'Araméen original (qui était parlé par les peuples Araméen et Nabatéen), et des langues de l'est de la vallée du Jourdain (le Moabite, l'Ammonite et l'Edomite, les trois ayant évolué de l'Amorrite qui avait donc disparu auparavant), ainsi que la disparition des trois langues Hedjazites.¹

Et même que le Canaanéen littéraire (avec son alphabet) remplaça l'Akkadien littéraire (et son cunéiforme) dès 800 av. J.-C., qui disparut vers 75 ap. J.-C., et fut utilisé par les Nabatéens, les Tannoukhides et les Arabes de la Péninsule en tant que littéraire.¹² Et pour les Nabatéens, étant des Araméens culturellement, ils perdirent aussi leur langue Araméenne originale au profit du Canaanéen comme nous l'avons dit, mais ils n'adopteront pas plus tard l'Arabe qui sera auprès d'eux un Arabe Nabatéen (tel le suggèrent les uns), mais ils connaîtront l'Arabe en tant que deuxième langue via la promiscuité et le commerce, et l'Arabe affectera leur Canaanéen (se référer à la section sur les Nabatéens).²³

Et le Canaanéen sera la langue formelle (mais pas littéraire) d'Egypte et de l'Anatolie avec les Perses Achéménides de 530 à 300 av. J.-C., ainsi que de toute la Perse jusqu'au Pakistan (tout en étant la langue littéraire de même), ce qui persistera avec les Grecs Séleucides, les Parthes et les Perses Sassanides jusqu'à son remplacement par le Syriaque vers 400 ap. J.-C., ceci aux côtés du Perse et du Parthe pour lequel un alphabet sera élaboré.¹¹ Et le Syriaque n'existe pas avant 200 ap. J.-C.* Et nous le répétons, ce Canaanéen est toujours faussement appelé Araméen par la majorité des références.

* *Un dernier point pour cette époque: l'Akkadien, dont le Syriac émane en principe, et de toute façon le fief des Syriaques, était donc sous influence Canaanéenne depuis 1000 ans. Il s'agit là d'une raison supplémentaire quant à la ressemblance du Syriaque au Canaanéen.*

[Q16a] Plus tard, le Syriaque est apparu depuis ~ l'an 200 ap. J.-C. (après et non avant),¹ et fut affecté par le Canaanéen telles les autres langues mentionnées. Mais comme l'effet du Canaanéen à l'est au niveau du nord - ouest de l'Irak et du nord - est de la Syrie était plus modéré qu'au niveau du nord - centre de la Syrie, puisque les deux premières régions étaient plus éloignées que la dernière du pays de Canaan, le Syriaque du nord - centre de la Syrie fut beaucoup plus influencé par le Canaanéen, jusqu'à ce qu'il y ait eu un Syriaque occidental et un autre oriental, donc deux variétés de Syriaque, qui émanèrent du Syriaque Standard, dit «Estrangélo».²³

Le Canaanéen pénétra donc le Syriaque dans la moitié ouest du fief Syriaque non seulement en termes de vocabulaire, mais aussi en termes de règles linguistiques et de prononciations, puisque la différence d'âge entre les deux langues est de 3000 ans au moins. A titre d'exemple, le "o", qui existe en Canaanéen et que l'on croit plus dense en termes de présence en Syriaque, n'est dense qu'en Syriaque Occidental car fortement affecté par le Canaanéen, puisque cette voyelle fut déjà densément présente dans le Canaanéen de cette période. En effet, elle est normalement présente sans plus en Syriaque Oriental, et de plus, plusieurs ex - colonies Canaanéennes Méditerranéennes ont un "o" dense ex: Malta est prononcée Molta dans les villes originellement Canaanéennes. Ainsi, le "o" dominant du Nord du Liban est purement Canaanéen, et son équivalent en un "a" dominant qui s'est propagé dans le reste du Liban est venu essentiellement par une influence de l'Arabe littéraire, dans un jeu d'échange, bien que la société Musulmane dans le nord ait été influencée par le "o", le tout en gardant à l'esprit que le "a" dominant en Arabe a été pris du Canaanéen ancien, alors que le Canaanéen plus récent (après 1200 av. J.-C.) a vu le «o» prévaloir pour une raison quelconque. Ceci est appelé en linguistiques la "dérive Canaanéenne". Ainsi l'Arabe a conservé le «a» dominant et semble l'avoir retourné. A noter que le "o" fut conservé auprès des Chrétiens du nord du Liban vu l'utilisation du Syriaque jusqu'à récemment (années 60), mais il n'y a pas de raison claire quant à sa persistance auprès des Musulmans là - bas.²³

De même, le "é"** est aussi purement Canaanéen, même s'il est présent dans le Syriaque fut - il par influence Canaanéenne ou sans celle - ci.²³ Puis vint l'évangélisation des païens du Mont - Liban, et le destin en a voulu que ceci soit effectué par des moines Maronites qui utilisaient la langue Syriaque pour la liturgie et le littéraire. Toutefois, la communication avec les habitants du Mont - Liban se faisait bien sûr en Canaanéen comme langue locale vernaculaire du nord - ouest de la Syrie et du Liban voire de tout l'ouest du Levant, contrairement au nord - central et le nord - est de la Syrie où le vernaculaire principal fut le Syriaque, le Canaanéen y étant une deuxième langue.¹ Et le Syriaque persistera en tant que littéraire puisqu'il s'agissait d'une langue en plein essor contrairement au Canaanéen qui perdait de sa puissance.

* *Certains Musulmans tentent de prouver l'existence de cette voyelle en Arabe en se basant sur un seul mot, et il s'agit d'un mot figurant dans le Coran, dont certains juristes en prononcent le «alef» (le «a») au milieu de celui - ci comme ladite la voyelle; cela dit hormis un désaccord sur la prononciation du diacritique "a" écrit au - dessus de la lettre «m» en son début, ce qui nécessite de changer le «Alef» concerné en un «I» sinon en un «é». Et il s'agit du mot «Majraha» (donc prononcé «Majraha», «Majréha», «Moujriha» ou «Moujréha») (Majra = cours; Majraha / Majréha = son cours (le cours du bateau); Moujriha / Moujréha = Celui (Dieu) qui guide le bateau), dans la Sourate de Houd (11) verset 41. Il y a également un désaccord sur la prononciation du diacritique de la lettre «M» ainsi que du premier «a» dans le mot qui le suit*

(écrit «Moursaha»). Mais cet «a» n'est prononcé par personne comme «é», ce qui confirme le refus de certains Musulmans d'admettre l'erreur humaine à certains des muezzins de haut rang quant au mot précédent, et en plus, tout ceci ne les empêche pas d'utiliser un seul mot comme argument pour tenter d'affirmer l'existence du «é» en Arabe. Notons que le fait d'insister sur des prononciations contraires à l'usuel est pour aller de pair avec ce qui est cru avoir été «descendu par Dieu».

D'autre part, et uniquement afin de compléter l'image pour des lecteurs, la langue Syriaque a dû se dériver de l'Akkadien avant d'être profondément influencée par le Canaanéen qui était encore la langue impériale dans la région et plus encore, la langue littéraire de la Mésopotamie. Et comme nous l'avons souligné, l'influence était plus profonde dans le nord - centre de la Syrie, puisque le Canaanéen était la principale langue vernaculaire non loin, ce qui a conduit au développement d'un Syriaque Occidental, laissant un autre Oriental. Un dernier point que nous répétons : l'Akkadien, à partir duquel le Syriaque a essentiellement émané, avait été Canaanéisé pendant 1000 ans avant l'apparition du Syriaque. Ceci un point supplémentaire quant au Syriaque Oriental (et même l'Estrangelo) ressemblant aussi au Canaanéen.

De retour aux Canaanéens, ils écrivaient leur langue Canaanéenne moyennant leur alphabet Canaanéen. Mais ils commencèrent à écrire au début le Syriaque avec leur alphabet Canaanéen afin d'apprendre à le prononcer, puis ils commencèrent à écrire le Syriaque avec l'alphabet Syriaque, et l'alphabet Syriaque renversa ensuite totalement (et graduellement après 800 ans) l'alphabet Canaanéen depuis environ 1250, tel eut lieu au niveau de la langue littéraire. Ceci fut vu la considération que Jésus parla l'Araméen et non le Canaanéen, et vu la dominance du Syriaque littéraire et ainsi l'apparition du terme Araméen - Syriaque, et ainsi vu la considération que le Jésus parla le Syriaque. Et le tout finit par l'écriture du Canaanéen moyennant l'alphabet Syriaque (ce qui persista jusqu'à ~ 1900 (et non 900)), et de l'utilisation du Syriaque littéraire au lieu du Canaanéen littéraire pour la même raison. Et au Canaanéen entra une certaine influence Syriaque, vu l'équilibre qui balança au profit du Syriaque, désormais langue liturgique et littéraire.¹

Et pour la précision, ce qui aida à supprimer la langue et l'alphabet Canaanéens en dehors du Mont - Liban fut l'utilisation décroissante du Canaanéen au que langue littéraire et officielle, et l'arrêt de son utilisation en tant que langue liturgique lorsque la langue liturgique des Chrétiens du l'ouest du Levant passa du Canaanéen au Grec depuis 328 par un décret de Constantin. Et nous disons "ce qui aida à supprimer" et non pas "supprima" vu que les Grecs et les Romains acceptèrent l'utilisation du Canaanéen en tant que langue officielle (exceptionnellement par les Romains) et au niveau littéraire, mais leurs langues furent les plus fortes, surtout le Grec de côté science et philosophie, mais aussi puisque les Romains acceptèrent l'utilisation générale du Grec et de son alphabet en Orient. Le Syriaque commençait à être utilisé aussi à l'ouest du Levant ~ 400 ap. J.-C., mais il ne mit pas le Canaanéen en danger car la population devint hostile aux Syriaques vu les heurts religieux, et ainsi son utilisation céda au bout d'un siècle. Finalement, ce qui mit fin au Canaanéen en dehors du Mont - Liban fut l'imposition de l'Arabe à tous les niveaux.^{1,23}

Et donc puisque "Phénicien" n'est qu'une appellation Grecque du Canaanéen, nous abandonnons le libellé "Phénicien" et conservons "Canaanéen".

Ainsi, au le Mont - Liban, et à l'exception des moines et des prêtres qui maîtrisaient le Syriaque à cause de la liturgie, les Chrétiens (dont une minorité Roum) ne parlèrent en aucun moment le Syriaque, mais le Canaanéen, même si des mots Syriaques entrèrent au Canaanéen, sachant que souvent des mots parmi ceux - ci étaient provenus au Syriaque à partir du Canaanéen, pour y retourner en forme "Syrianisée". En effet, le Syriaque était la langue maternelle (littéraire and vernaculaire, et certes liturgique) du peuple Syriaque dans son fief, et n'était qu'une langue liturgique et ensuite littéraire pour le Mont - Liban (et éphémèrement en dehors de ce dernier avant les heurts Byzantins - Syriaques ~ 500) mais jamais "parlée" (et elle ne fut même pas la langue parlée en Syrie en dehors du fief Syriaque).

Le fait d'ignorer ce point et de considérer le Syriaque comme la langue d'une civilisation dite "Levantine" ou la langue du Croissant Fertile fait tomber ceux qui revendentiquent ces idées dans la même erreur des Chrétiens Arabistes. Seulement le Canaanéen devint la langue vernaculaire de l'ouest du Levant par décrets royaux et fut une deuxième langue pour l'entourage. La vérité morose est que ceci aboutit à la disparition de plusieurs langues (Araméen (l'original), Moabite, Ammonite, Edomite et les 3 langues Hedjazites); l'Hébreu fut épargné parce qu'il était liturgique et a été ressuscité il y a 70 ans.¹ Q13a] Q16a]

Enfin, si l'Araméen, le Moabite, l'Ammonite et l'Edomite éteints avaient été des variétés Canaanéennes, alors le décret Babylonien aurait concerné le reste de la région concernée, à savoir l'Arménie et le Caucase, les villes du désert intérieur, Israël et le Hedjaz.

Ainsi, nous pouvons, relativement aux rites Chrétiens au Liban, résumer la situation de la façon suivante:

Confession	Langue Vernaculaire	Langue Originale	Langue Liturgique
Maronite	Canaanéenne	Canaanéenne	Syriaque Occidental (puis Arabe?)
Roum	Canaanéenne	Canaanéenne	Grecque (puis Arabe?)
Protestante ¹	Canaanéenne	Canaanéenne	Arabe
Latine	Canaanéenne	Canaanéenne pour ceux d'origine locale; langue du pays Européen pour ceux d'origine étrangère	Latine
Arménienne	Canaanéenne	Arménienne	Arménienne
Syriaque	Canaanéenne	Syriaque ²	Syriaque ²
Assyrienne	Canaanéenne	Akkadienne, de variété Assyrienne ³	Syriaque, variété Orientale
Chaldéenne	Canaanéenne	Akkadienne, de variété Chaldéenne ²	Syriaque, variété Orientale
Copte	Canaanéenne	Copte	Copte

¹ La plupart des Protestants étaient principalement des Grecs Orthodoxes et se sont “convertis” au Protestantisme depuis la fin du XIXe siècle (fin des 1800), quand arrivèrent les missionnaires. Et leurs liturgies dans le monde sont selon la langue formelle locale, c.à.d. l’Arabe au Liban.

² Variété orientale ou (formellement) occidentale, et certes l’Estrangélo.

³ Les variétés Assyrienne et Chaldéenne sont très similaires; et nous n’aborderons pas leur problématique.

Notons également que les Byzantins ne changèrent pas la langue officielle du Latin au Grec qu’en 610, bien qu’ils aient forcé la liturgie en Grec au Levant avec Constantin en 328, qui devint donc la langue liturgique des Chrétiens au Liban (hors Mont - Liban qui était encore païen), après que leur langue liturgique ait été le Canaanéen.

B - La Langue Arabe: [Q21a]

Elle remonte à environ 900 av. J.-C., et la première inscription en Arabe (sans pour autant être un texte) (en alphabet Canaanéen) date d’entre 400 et 500 av. J.-C. (nous insistons sur “avant”), et le premier texte Arabe (qui est une inscription en alphabet Nabatéen, et à l’exception d’un texte le précédent de 200 ans mais qui reste douteux) remonte à 267 ap. J.-C. (et non pas avant), et le premier manuscrit Arabe remonte à ~ 450 ap. J.-C.. Et le premier livre en Arabe fut la première version du Coran qui fut terminée sous le Calife Abd al - Malik bin Marwan ~ 700, après la compilation débutée sous Omar et poursuivie avec Othmane et Muawiya. Et le premier livre en prose en Arabe fut la traduction par le Perse ibn al - Muquaffa` (d. 756 ou 759), de l’école Arabe de Bassora, du livre Indien “Kalila wa Doumna”, de la langue Perse. Et le premier exemple concret

de littérature Arabe s'est inscrit environ deux siècles après l'Islam, et il s'agit de la «Biographie du Prophète» d'ibn Hicham, décédé en 828 ou 833, sachant que la moitié de ce livre fut basé sur un travail perdu (un livre?) d'Ibn Isaac (d. en 767) après que Urwa Ibn al - Zubayr, suivi par Ibn Chéhab al - Zuhri, ait écrit à ce propos en 712; peu de temps après, en 801, apparut le livre d'al - Waqidi "Kitab al - Tarikh wa al - Maghazi" (portant sur les conquêtes Musulmanes). Et le premier dictionnaire Arabe était celui de Khalil bin Ahmad al - Farahidi, décédé en 786, et il s'appelle «Al - Ayn (l'œil)». Quant aux œuvres littéraires pré - Islamiques (de l'ère dite de la Jahiliyya en Islam), elles étaient transmises oralement et furent écrites plus tard.¹²

Certains dogmatiques Musulmans considèrent que lorsque la langue Arabe, qui est pour eux la langue d'Allah et du paradis, "descendit (tel dit en Arabe)" (ou disons, "fut révélée"), ceux qui la parlaient à l'époque et tous ceux qui la parlent aujourd'hui sont des "Arabes", car "l'Arabisme" n'est ni un élément, ni une race, ni une affiliation locale ou régionale. Il n'y a donc pas de peuple Arabe pour que leur langue soit l'Arabe, mais bien au contraire, d'où la signification de «langue Arabe» selon ces dogmatiques est «la langue qui démontre clairement», et tout qui la parlent sont des Arabes.

En ce qui concerne le fait que l'Arabe reste la principale source des autres langues, sachant que d'autres langues ont précédé l'Arabe selon les arguments scientifiques, l'argument pour ces dogmatiques est que toutes ces langues sont «spontanément» Arabes («bil - fitra»). "Dieu" aurait appris cette langue aux premiers Hommes mais elle fut perdue au fil du temps et l'émergence de nouvelles langues à partir de l'Arabe, mais elle fut sauvegardée dans la Péninsule Arabe jusqu'à ce que le Coran "fut révélé des cieux", ce qui la lança de nouveau.²⁵ Et si toutes les religions s'expliquent selon leurs langues, l'Islam explique par lui - même la langue Arabe, c.à.d. selon ce que l'on pense que Dieu aurait voulu dire en cas de terme flou (nous retrouvons le terme «doctrinale» après la définition dans les dictionnaires). Il est à noter que cette croyance explique le fait que l'Arabe littéraire n'a jamais évolué depuis que ses règles ont été fixées (paradoxalement, ce qui fut APRES l'Islam) parce qu'il est divin aux yeux des Musulmans et au - delà de toute pensée à le modifier, et de plus, il n'aurait même besoin de nulle modification puisqu'étant la "langue démontrante par excellence". Quelques mots vocabulaires ont apparus malgré tout, mais ceci demeure infinitésimal.

La langue Arabe démarra au nord - ouest du désert de la Syrie, au sein des Bédouins Canaanéens les plus orientaux, provenant du "Canaanéen ancien", d'où la majorité (pour ne pas dire presque tous) des termes Arabes ont une racine Canaanéenne (du moins du Canaanéen ancien),¹² (se référer au dictionnaire Ugaritain par exemple) ceci sans parler des prononciations et de la grammaire linguistique: le «a» à la fin des verbes conjugués au passé (et pas le «silence», genre «e» en Français, tel le Canaanéen plus récent ainsi que le vernaculaire actuel), les pronoms personnels ou démonstratifs ou autres, les prépositions, les déterminants, la négation...^{33*} Et les mots Arabes qui n'ont pas de racine d'une autre langue dite "Sémite" sont très rares.¹² Dans son livre approuvé par "le Concile de Langue Arabe" et par le "Ministère de Culture" Syrien, Yassin Abd al - Rahim déclare que l'Arabe émana du Canaanéen; de même, Dr. Imad Botho déclare qu'elle émana de l'Araméen (donc scientifiquement parlant, du Canaanéen).

* Nous ne nions pas une influence Akkadienne héritée par le Sumérien, lui - même influencé par une langue - mère commune aux Sumériens et aux Canaanéens. Mais les Bédouins furent influencés par le Canaanisme. A titre d'exemple, Mari, à l'est du désert, fut de culture Canaanéenne depuis ~ 1800 av. J.-C..

Pour l'ancienne école, l'Arabe donna, au sein des variétés de la Péninsule, à côté des dialectes tribaux qui sont par dizaines, la variété Hedjazite Ancienne. Hormis l'influence du Canaanéen (qui évoluait rapidement) sur les dialectes Arabes la Péninsule en gros, le Hedjazite Ancien a été fortement influencé, tels les dialectes des tribus du nord de la Péninsule et encore bien plus, par le vocabulaire Canaanéen contemporain, tout comme les autres langues du Levant, mais en plus il fut influencé par les règles linguistiques, premièrement puisque le Hedjaz était sur la route des caravanes vers le Yémen et l'Inde, deuxièmement puisque le Canaanéen était la langue littéraire de la Péninsule et finalement puisque le Hedjaz sera incorporé au sein du Royaume Nabatéen.

Et ensuite vint l'Arabe littéraire avec les Tannoukhides Lakhmides - Manathrites¹² (Chrétiens, puis convertis en Musulmans), et la grande majorité de son vocabulaire fut du Hedjazite ou d'autres dialectes du nord de la Péninsule qui étaient fortement influencés par le Canaanéen que parlèrent les Nabatéens, puisque les Tannoukhides et le Hedjaz demeurèrent longtemps sous le joug des Nabatéens. Ainsi ledit Arabe Hedjazite fut une des plus proches variétés de l'Arabe littéraire qui est la langue du Coran telle nous la connaissons, sans oublier qu'il ne fut pas loin du dialecte Tannoukhide.

Ainsi le vocabulaire de l'Arabe littéraire est en gros le même que le vocabulaire du Hedjaz, dont assez provient du Canaanéen (que ce soit l'Ancien ou des versions plus récentes). De même, la plupart des noms des villes Arabes de la Péninsule sont Canaanéens (Mecque, Yathrib (Médine), Taëf, Riad, Dubai, Najran, Ajman...), sans oublier les noms propres (Muhammad (et ce selon les professeurs les plus radicaux en termes de pro - Arabisme²⁵), Bakr, Othmane, Ali, Affane, Khattab, les jours de la semaine, les chiffres, etc...¹² (prière de se référer aux dictionnaires Canaanéens d'Ugarite et ceux Phénico - Puniques, ainsi qu'à la grammaire Arabe quant aux noms propres²³).

Plus tard, Sibaweh principalement mettra les règles des voyelles et de la grammaire écrite ~ 790 après que Abou al - Aswad al - Douäli ait mis la ponctuation des lettres, selon les règles Syriaques ~ 670 (cf. l'historien Turque Ahmed Rafik), ce avec assez de grammaire aussi du Syriac; et n'oublions pas la contribution de Farahidi (d. en 786), et celles de plusieurs autres contributeurs.¹²

Il convient également de mentionner que toutes lesdites variétés de la Péninsule Arabe ne sont pas des variétés Arabes mais des langues en elles - mêmes quant au Hedjaz (possiblement ayant émanées du Canaanéen) et au sud. Nous notons le Qatabanéen, le Hadramautique, le Minéen (de Ma'in) , le Saba'én (ou Sabaïque - سَبَّا يَقْ - معينية), et le Himyarite au sud (pour chacun des royaumes au "Yémen ultérieur"). Et nous notons le Léhyanéen (لْهِيَانِيَة) / Dadanéen et le Thamoudéen (à ne pas confondre avec l'écriture (l'alphabet) du même nom qui s'étendit de Syrie jusqu'au Yémen) pour ces deux royaumes, et le Taymanéen auprès des Qédarites (قَدَارُون), ces trois au quart nord du Hedjaz. Le reste du Hedjaz restera généralement vide sauf en tant que

passage vers le sud en passant par Taëf et Najran. Nous notons aussi le Safawéen (صَفَوِيَّة) au nord de la Péninsule jusqu'à l'est de la Jordanie et le sud de la Syrie, mais qui aurait pu être une variété Arabe puisqu'en plein fief de cette dernière.

A noter que le Hasaéen fut un dialecte Arabe Ancien du Nord d'Arabie, s'il ne fut pas une langue en soi comme les autres. Mais il est possible que l'"Arabe Ancien du Nord d'Arabie" n'existe pas scientifiquement car il s'agit d'une catégorie juste proposée pour englober rien d'autre que le Hasaéen.

Et ces langues du Hedjaz furent perdues car elles furent remplacées même au niveau vernaculaire par le Canaanéen. Quant au sud de la Péninsule, nous savons que les Himyarites utiliseront le Sabaéen en tant que littéraire dès ~ 400 ap. J.-C., et ce après avoir conquis tous les autres peuples. Ensuite l'Arabe prit le relai avec l'avènement de l'Islam dans toute la Péninsule voire tout ce qui est actuellement connu par "Monde Arabe". Mais le prit - il au niveau vernaculaire? La réponse tout de suite.^{11,12,23}

C - Variété Libanaise de la Langue Arabe ou Variété Libanaise de la Langue Canaanéenne, ou Langue Libanaise? [Q22a]

1 - Vocabulaire:

Selon l'ancienne école, qui est actuellement la référence dans les cercles scientifiques "publiques", la langue Arabe donna les variétés et les dialectes des "pays Arabes", y compris la variété Levantine et le dialecte Libanais qui ont des milliers de leurs mots issus des langues Canaanéenne, Syriaque, Akkadienne et Sumérienne, de la même façon que chaque langue vernaculaire de ces régions dites Arabes tire des milliers de mots des langues indigènes. Et ceci explique pourquoi les peuples des pays membres de la Ligue Arabe ne peuvent pas communiquer facilement entre eux - mêmes sauf via l'Arabe littéraire (à l'exception des pays proches les uns des autres). A noter que le conquérant a adopté la langue Arabe selon ses règles littéraires pour l'utiliser dans le processus de la tentative d'Arabisation des peuples, et n'a pas adopté l'une des variétés Arabes vernaculaires de la du désert de Cham - d'Arabie / Levantin - Péninsulaire.

Mais l'ancienne école ne donne pas la source des dialectes actuels de façon scientifique, car elle n'a pas pu le faire; elle déclare simplement qu'il s'agit de dialectes Arabes.¹¹ En effet, le conquérant n'a pas pu transpercer les populations locales en termes de vernaculaire (et ce n'est pas de faiblesse mais son ambition était plus que réalisable), ce qui explique la persistance des dialectes vernaculaires en termes de ressemblance aux langues autochtones avec leurs règles linguistiques et les prononciations et les milliers de mots appartenant aux peuples qui furent soumis, et en plus l'adoption des conquérants qui s'y établirent lesdites langues vernaculaires, malgré l'introduction de nombreux de mots Arabes.

Ceci dit, mis à part que beaucoup de ces mots qui entrèrent au Libanais et à l'ouest du Levant étaient entrés à l'Arabe auparavant en provenance du Canaanéen, et ce pendant au moins 1500 ans (depuis au moins l'an 900 av. J.-C. jusqu'à la conquête Musulmane), et à part que l'Arabe lui - même émana du Canaanéen ancien, sûrement avec une grande touche Suméro - Akkadienne.

Par exemple, notons "Bayt" en Arabe de "Bét", ou "Qalb" (cœur) en Arabe de "Lb" (prière de revoir les dictionnaires de langues anciennes). Certains de ces mots reviendront aux Libanais de façon Arabisée un peu parfois ("Alb" par exemple) que les gens considèrent un mot de base Arabe. Donc "lb" est un mot Canaanéen (commun avec le Sumérien) qui s'Arabisa en "Qalb" pour ensuite se "Libaniser" en "Alb".²⁴ Et il est évident que les mots Arabes ou autres qui rentrèrent ou retournèrent aux Libanais ont souvent subit une Libanisation. Un autre exemple est "El - prononcé Il / (Dieu)" qui s'Arabisa en "Allah" puis se Libanisa en "Alla" (certes surtout parmi les Chrétiens).

Donc désormais, tous les mots parlés qui existent en Arabe littéraire, et qui ressemblent à l'Arabe littéraire, et non seulement ceux qui sont purement Arabes, ainsi que ceux qui ne s'Arabisèrent guère, ceux qui contiennent des lettres spécifiques comme le "Aïn" et ceux qui ne seraient pas en ton aux mots occidentaux, sont considérés des mots Arabes. Mais beaucoup de ces mots sont en fait Canaanéens par excellence, mis à part la possibilité que le Canaanéen les ait empruntés d'autre langues contemporaines dans le temps. C'est pour cela que nous voyons une doublure pour beaucoup de termes au Liban ("fahs / imtihan" (examen)), et nous pensons qu'il s'agit de synonymes Arabes, alors que souvent, au moins l'un des deux n'est pas originairement Arabe, si ce n'est les deux. Note: pour ce qui est des mots entrant maintenant ou étant entrés auparavant depuis l'Arabe au Libanais, nous verrons plus tard pourquoi ils sont considérés comme locaux - et qu'est - ce que "local"? - et non Arabes.

En fait, lorsque les Chrétiens du Mont - Liban acquièrent les priviléges de la part des Mamlouks en 1382 et commencèrent à s'ouvrir à l'entourage, ils furent forcés d'apprendre le vocabulaire qu'il ne connaissait pas auprès leur entourage, et qui était des mots Arabes littéraires, afin qu'ils puissent se mêler aux Musulmans sans être soumis à des pressions, et afin de pouvoir vendre les récoltes ou acheter leurs besoins, surtout lorsqu'ils devaient utiliser le littéraire pour écrire. Les moines apprenaient donc le vocabulaire et le transmettaient au peuple pour leur faciliter la tâche. L'entrée du vocabulaire Arabe avant cette date était très limitée.

Et quant au "Garchouneh" (transcription) (voulant dire l'écriture d'une langue par un autre alphabet que la sienne), les Chrétiens éduqués, qui utilisaient déjà l'alphabet Syriaque afin d'écrire leur langue vernaculaire, écrivirent aussi l'Arabe littéraire avec l'alphabet Syriaque avant de passer à l'alphabet Arabe.¹ Et voici le "Garchouneh" (transcription) qui prend actuellement une nouvelle mode, qui est d'écrire le Canaanéen avec les alphabets Latin et Arabe au lieu du Syriaque.

Ainsi, les Chrétiens apprirent un vocabulaire soit d'origine Arabe, soit d'origine Canaanéenne mais "Arabisé", et le deuxième groupe est majoritaire de façon écrasante, selon les experts en langues,¹² qu'il rajoutèrent à leur néo - (dans le temps) Canaanéen.

Et une langue évolue, et elle emprunte du vocabulaire à une autre langue et le modifie à sa propre guise, en fonction de l'équilibre entre les deux langues. Et elle peut rarement adopter des règles linguistiques et des prononciations si cet équilibre est très inégal (proximité géographique et domination politique simultanée, par exemple). Parfois, après l'inversement dudit équilibre, ces mots reviennent à leur langue d'origine, et sont soumis à une deuxième modification durant leur retour. Ainsi, des termes Canaanéens entrèrent au Syriaque, à l'Arabe (surtout Hedjazite - que nous continuons à considérer Arabe dans cette analyse, mais pas pour longtemps), à l'Hébreu (et à

l'Araméen original qui a disparu), puis revinrent au Libanais après 1000 à 2000 ans plus tard (accompagnés de termes authentiquement Syriaques et Arabes) vu l'équilibre qui balança du côté du Syriaque et ensuite de l'Arabe.

L'analyse jusqu'à présent est confirmée par le fait que le Canaanisme était la seule civilisation (au sens scientifique, loin des sentiments) entre l'Égypte Pharaonique Copte,* et la Mésopotamie Suméro - Akkadienne (plus tard Assyrienne / Babylonienne). Les autres groupes étaient des peuples, ce qui explique la grande différence de rapport de forces à l'époque.

* *A noter que Copte et Egypte sont linguistiquement le même mot : «Cpt» et «Gpt»; en Arabe, "Egypte" est un autre mot, "Masser", du Canaanéen. "Copte", "Cobti" en Arabe, est le peuple (et actuellement les Egyptiens Chrétiens), et plus tard l'Eglise. "Egypte" est la terre et le pays, et "Egyptien" le peuple administratif, de majorité Musulmane.*

Et il est clair aujourd'hui en linguistiques que la majorité du vocabulaire de la langue vernaculaire Libanaise est soit des mots Canaanéens d'origine Canaanéenne qui évoluèrent au sein du Canaanisme et arrivèrent au Libanais (en ignorant la possibilité que le Canaanéen ait pu emprunter une proportion de l'Akkadien ou du Copte, et elle leur en donna de même), soit Canaanéens mais qui se "Syrianisèrent" ou s'"Arabisèrent" et revinrent modifiés et seront Libanisés.

Ceci dit, nous continuons à ignorer exprès le fait que l'écrasante majorité des mots considérés d'origine Arabe provinrent du Canaanéen ancien, et le fait que l'écrasante majorité des mots considérés d'origine Syriaque provinrent du Canaanéen ancien et plus, du Suméro - Akkadien ancien, et nous les considérons comme étant Arabes ou Syriaques car ils se sont un peu éloignés du Canaanéen et leurs racines ne furent plus utilisées en Canaanéen post - Ancien. Mais sans ignorer ces faits, ce qui demeure un droit fondamental, ceci rend donc une minorité des mots Libanais "d'origine Arabe" ou "d'origine Syriaque".

En effet, une Arabisation d'un mot fait ne veut pas dire que l'origine de ce mot est Arabe et qu'il s'agit d'un mot Arabe, tout comme une Canaanisation d'un mot d'origine Arabe ne veut pas dire qu'il s'agisse d'un mot Canaanéen. Et ceci s'applique à toutes les langues si l'étude linguistique permet d'identifier des racines plus anciennes.¹²

De là, les études linguistiques ont prouvé la profonde influence et le raffinement que le Canaanéen a eu sur l'Arabe (donc après que l'Arabe s'ait développé à partir du Canaanéen ancien), où le premier rehaussa le second jusqu'à ce que l'Arabe littéraire fut élaboré par les Lakhmides; ensuite vint la ponctuation des lettres (avec une partie de la grammaire) avec Douâli (et n'oublions pas la contribution de Farahidi (d. en 786), et celles de plusieurs autres contributeurs) et finalement la grammaire en bonne et due forme avec Sibaweh vers 790 ap. J.-C..¹²

Cela explique pourquoi les Libanais comprennent la langue pratiquée dans la Péninsule dans une certaine mesure (et pas nécessairement parce qu'ils apprennent l'Arabe littéraire, car ce dernier est d'ores et déjà assez Canaanéisé), en particulier au Hedjaz où ils comprennent facilement le vernaculaire, puisque le Hedjazite fut la variété (Arabe? cf. section suivante) la plus affectée, et

de loin, par le Canaanéen, puisqu' étant sur la route des caravanes et en même temps la plus proche de l'ouest du Levant.

Il est à noter que les Musulmans du Liban utilisent un plus grand nombre de mots vocabulaires d'origine Arabe que les Chrétiens ("fahs / imtihan" (examen), "sala / ka - AAa (ka3a)" (salle), etc...), ce qui est normal, vu qu'après que les Levantins qui adoptèrent l'Islam et s'Arabisèrent aient conservé le vernaculaire Canaanéen qui fut - disons pour le moment - adopté par les Musulmans qui vinrent s'installer au fil du temps, le groupe "Musulmans locaux / nouveaux - venus" adopta de nombreuses facettes du vocabulaire et des prononciations et parfois des règles linguistiques de l'Arabe, de façon distinctes des Chrétiens, vu l'influence de l'Arabe littéraire sur eux. Et reste une proportion de mots qui sont originaires d'autres langues que l'Arabe ou le Syriaque.²³

2 - Prononciation et Règles Linguistiques:

Mais nous n'avons parlé que du vocabulaire jusqu'à présent: allons plus loin. Simplement décrite, la langue est un vocabulaire, une grammaire (des règles linguistiques) et une prononciation. Mais le châssis d'une langue reste ses règles linguistiques (principalement, entre autres). Les règles doivent assez changer pour indiquer qu'une variété donnée ait dérivée de la langue maternelle et soit devenue une langue en elle - même (ceci en restant essentiellement simpliste, sans oublier le facteur politique), tel l'Arabe et l'Hébreu furent issus du Canaanéen. Et pour définir une langue ou une variété dans les universités mondiales de langue, le nom des locuteurs ou le nom de leur région est identifié et utilisé pour nommer ladite langue, ou ladite variété d'une langue, avec les ajouts majeurs qui entrèrent avec le temps (ex: Canaanéen Syrianisé Arabisé, Syriaque Canaanéïsé, Arabe Canaanéïsé...).

De même, la prononciation Canaanéenne a été aussi influencée par la prononciation Arabe et Syriaque quoique légèrement, tout en rappelant que ces deux furent influencés par le Canaanéen auparavant. Toutefois, les règles du vernaculaire Libanais demeurent proches des règles du Canaanéen (qui sont très similaires aux règles Syriaques et Arabes, puisque ces deux prirent règles linguistiques de manière significative à partir du Canaanéen). Nous citons quelques exemples similaires au Syriaque, tel l'utilisation du pluriel pour "deux" tel en Syriaque, Français et Anglais mais contrairement à l'Arabe qui a une forme spéciale pour ceci (ex: Thayneton raho: les deux sont partis); la lettre "m" et l'absence de voyelles au début des verbes (ex: mnell3ab, l3ab); et l'utilisation d'un pronom deux fois pour l'assurance (ex: hayda ebno elo: c'est son fils à lui) distincte de la forme Arabe... et la liste ne pourrait que s'allonger...^{1,12,23}

Et point fondamental: ce qui ne ressemble pas ni à l'Arabe ni au Syriaque et ni au Canaanéen ancien n'est en fait qu'une évolution du dernier!

De la même façon, la persistance des règles linguistiques Canaanéennes, ainsi que son vocabulaire et ses prononciations, dans une large mesure dans le vernaculaire Libanais empêche de classer le vernaculaire Libanais comme une langue à part entière, et certes non pas comme un dialecte (ou variété) Arabe ou Syriaque, mais il reste un dialecte (ou plus, une variété) de la langue Canaanéenne (donc un Canaanéen Libanais). Par conséquent, quiconque suscite "le besoin de

revenir à notre langue originale, le Canaanéen" semble comme un Breton qui parle sans doute l'Anglais actuellement mais qui insiste à parler un "Anglais Ancien" tel à l'époque de Shakespeare ou avant celle - ci. Le Canaanéen a tenu, mais a évolué, comme d'autres langues du monde qui ont pu persister.^{1,23}

3 - Influences Linguistiques:

Donc les peuples de l'ouest du Levant (donc hormis l'Irak et le nord - est de la Syrie actuels) parlaient tous le Canaanéen, la langue «impériale» au Levant depuis le temps du Néo-Empire Babylonien (et les Hébreux, les Arabes / Tannoukhides) conservèrent leurs langues). Et la connaissance du Grec et du Romain et ensuite du Syriaque fut au sein de l'ambiance scientifique, philosophique et politique des deux occupations et ensuite du fait de l'unification religieuse, et fut de sorte que la langue originale nationale ne disparaît pas. Et les Canaanéens n'avaient pas de but ultime à éradiquer les langues dans leur entourage mais ceci eu lieu avec le temps pour quelques peuples minoritaires qui sont déjà Canaanéens à la base, ou de culture quasi - Canaanéenne, avec des langues propres très proches du Canaanéen dont elles ont émané (si elles n'en furent des variétés).

Mais l'Arabe ensuite espéra renverser les langues - mères parce qu'il n'appartenait pas à la même religion ni la même culture, désormais toutes les deux Musulmanes, que les langues mentionnées plus haut, et donc vint avec un fond d'Arabisation au sein d'une culture Musulmane, après que l'Islam ait monopolisé la langue Arabe. Toutefois le tout se limita à l'entrée de mots vocabulaires et de quelques prononciations et règles linguistiques aux langues locales, et à la déclaration de l'Arabe comme langues littéraire (pour la communication écrite) et officielle dans des pays qui donc seront connus par «Arabes».²³

Comme autre exemple quant à l'influence des langues, le Français ou l'Anglais peuvent renverser l'Arabe littéraire chez la grande majorité des Libanais Chrétiens, car l'Arabe n'est pas leur langue originale nationale, et de plus car il ne devance pas le Français et l'Anglais dans leur conscience sentimentale. Ou du moins, elles peuvent se répandre rapidement au sein desdits Chrétiens, puisque ceux - ci considèrent, lorsqu'ils parlent le Français ou l'Anglais, qu'ils utilisent une langue de leur sphère civilisationnelle, surtout après avoir perdu deux langues littéraires, le Canaanéen et le Syriaque. Mais en plus, le Français et l'Anglais commencent à renverser le vernaculaire (ledit Libanais) chez les Chrétiens car ceux - ci sont convaincus que le Libanais est un dialecte Arabe.

Donc aujourd'hui, ils pensent avoir perdu leur langue d'origine et ont vite fait de s'occidentaliser linguistiquement contrairement aux Musulmans, puisque l'occidentalisation leur convient culturellement, et donc sentimentalement, bien plus que la "Libanisation" qu'ils croient être une Arabisation. Et s'ils s'étaient rendu compte de la vérité, à savoir qu'ils parlent la langue Canaanéenne, les langues occidentales n'auraient pas commencé à remplacer leur vernaculaire.^{4,23}

Mais cet effet est très limité au sein les groupes Musulmans, qui parlent ces deux langues (le Français et / ou l'Anglais) inévitablement vu l'interaction entre des groupes géographiquement proches. Et cette proximité géographique s'est considérablement accrue après la propagation des

médias sociaux qui rapprochèrent les gens malgré les distances géographiques entre continents, et introduisirent l'Occident au fond des foyers des peuples de la région. Et les Musulmans s'accrochent au Libanais parce qu'ils sont convaincus de parler un dialecte Arabe. Et s'ils se rendaient compte de la vérité, à savoir qu'ils parlent la langue Canaanéenne, ils ressentiraient peut-être la nécessité que l'Arabe (qu'ils appellent littéraire) prenne la place de leur vernaculaire.^{4,23}

Ailleurs, pour la minorité Musulmane (de pourcentage négligeable) qui rejette sa langue Arabe, celle si n'adopte pas une langue occidentale vu une interaction au sein d'un même cercle civilisationnel, mais est victime d'une "occidentalisation",* fut - elle intentionnelle ou non. Et la situation est similaire chez les Chrétiens, où un petit pourcentage glorifie l'Arabe, car il est victime de l'"Arabisation" suite aux propagandes des mouvements pan - Arabistes du XXe siècle.^{4,23}

* *L'occidentalisation peut finir par l'assimilation d'individus Musulmans au sein du milieu Chrétien et sa sphère civilisationnelle, mais l'essentiel reste que ce déni ne se serait pas produit au sein de l'évolution sociale spontanée.*

Finalement, l'éclat Arabe / Musulman au Levant n'a pas terni depuis la conquête, et il n'est donc pas logique que le vernaculaire Libanais soit un dialecte Arabe que le Canaanéen (et il souvent dit par erreur Syriaque, Araméen ou Phénicien) ont réussi à transpercer à travers des milliers de mots vocabulaires et de prononciations et de règles linguistiques, et donc à le changer de façon radicale. En effet le contraire eut lieu, puisque l'équilibre de force à l'avantage de l'Arabe permit à ce dernier d'influencer le vernaculaire, mais cette influence reste "superficielle", tout comme l'influence Syriaque auparavant, et ainsi le vernaculaire Libanais reste scientifiquement la langue Canaanéenne qui évolue avec le temps. Même ceux qui reconnaissent que les règles linguistiques «Libanaises» sont plus proches de celles de la langue Canaanéenne que de toute autre mais insistent qu'elles demeurent assez loin d'elles oublient qu'ils comparent à ladite langue telle qu'elle était il y a 3000 ans, et ils oublient que ladite langue a évolué sans laisser de traces écrites depuis 1500 ans.²³

4 - Pays Environnants:

Et voici un mot concernant les pays environnants: ce qui fut développé jusque-là explique la capacité des Libanais à comprendre le «Syrien», le «Palestinien», et dans une certaine mesure le «Jordanien» et le «Hedjazite», et qu'il puisse communiquer à une certaine mesure avec les «Péninsulaires autre que le Hedjazite, dont le Golfe», les «Irakien» et les «Egyptien», et explique que tous ces peuples puissent se comprendre à une certaine mesure distinctement des autres pays "Arabes" (Maghreb, Soudan...), et ce souvent sans utiliser un apport de l'Arabe littéraire.

En effet, la raison quant à l'ouest du Levant et de la Péninsule est que l'impact du Canaanéen arriva Yémen et au Golfe et au centre de la Péninsule, mais en plus, Arabe littéraire à part, il eut une influence beaucoup plus profonde au Hedjaz, tel expliqué plus haut. Et quant à l'Irak et à l'Egypte, ce que nous comprenons aujourd'hui de l'Irakien moderne et de l'Egyptien moderne est dû non seulement au vocabulaire Arabe entré après la conquête (qu'il soit d'origine purement Arabe ou Canaanéenne ou autre), mais aussi dû à l'interaction entre Akkadien (et encore plus, Sumérien) et Copte d'une part, et Canaanéen d'une autre pendant 5000 ans. En effet, les interactions Coptes et Suméro - Akkadiennes (ensuite dites Assyriennes et Babylonniennes) et leurs

campagnes visaient surtout le Croissant Fertile, beaucoup plus que la Libye, le voisinage du Soudan, l'Anatolie et la Perse. Et le Canaanéen fut la langue littéraire de l'Irak pendant un millénaire.^{12,23}

Et l'«Irakien» est une évolution du «Suméro - Akkadien» (c.à.d. des variétés Assyrienne et Chaldéenne que les groupes clos Chrétiens parvinrent à conserver dans leur formes pré - Arabisées), et l'«Egyptien» une évolution du «Copte». Et seulement les Saoudiens et le désert de Cham parlent Arabe (Hedjaz abordé plus bas - and en principe sans les Yéménites, qui ont leurs propres vernaculaires).

Et hormis le Syriaque, et avec la disparition de l'Araméen original et des 3 langues de l'est de la vallée du Jourdain, et de la répression continue de l'Hébreu qui ne se maintenu que puisqu'une langue liturgique, il est devenu évident que le "Syrien",* le "Palestinien"** et le "Jordanien"** (en l'ouest de la Jordanie actuelle) sont des variétés de la langue Canaanéenne, qui se distinguent du Libanais par l'influence plus profonde de l'Arabe (littéraire ou dialectes du désert) en raison du voisinage et de l'Arabisation. Et le Syriaque a persisté dans le nord de la Syrie (et liturgiquement au Mont - Liban), et l'Hébreu a été réanimé par les Sionistes, et l'Arabe Hedjazite (ou Canaanéen Hedjazite? Voir ci - dessous) persista certes, lui qui fut l'un des piliers de l'Arabe littéraire aux côtés des dialectes du nord de la Péninsule chez les Lakhmides, donc toutes ces langues profondément influencées par le Canaanéen d'une façon ou d'une autre.²³

**Palestine, Jordanie occidentale et Syrie méridionale : la variété est la «Nabatéenne». Les détails sont expliqués ci - dessus.*

Après toute cette analyse, si nous voulons appeler le vernaculaire Libanais une "langue" plutôt qu'une "variété" (ou dialecte), il faudra parler de "langues" Syrienne, Palestinienne et autres, mais il est clair qu'elles ne sont pas des langues différentes.²³

Quant à la différence en termes de vocabulaire, de terminologies et de prononciations entre lesdits pays, elle figure également au sein de chacun de ces pays, et ceci est analogue aux différences entre la Grande - Bretagne et le reste des pays qui parlent Anglais, et même au sein de ces pays et même au sein de la Grande - Bretagne elle - même.

5 - Conclusion:

Donc au sens purement scientifique du terme, il n'y eu pas d'Arabisation des langues - mères telle l'ont voulu les Abbasides et les Mamlouks - c.à.d. de parler Arabe, mais les peuples apprirent l'Arabe littéraire puisqu'Islamisés (et les restants durent l'apprendre malgré eux), en l'utilisant pour les besoins littéraires et liturgiques, sans le parler, pour qu'il soit finalement mis davantage en valeur à la fin du XIXe siècle (fin des 1800) avec la Renaissance Arabe pour combattre la “Turquisition”, et ensuite désigné comme langue officielle des pays de la région établis au 20ème siècle, et utilisé pour la communication entre les peuples de la région; et finalement l'Arabe littéraire fut la pierre angulaire de l'affiliation à la Ligue des Etats Arabes. Ainsi, au Mont - Liban, le Canaanéen tomba au niveau littéraire / liturgique devant le Syriaque, et le Syriaque tomba au niveau littéraire / liturgique devant l'Arabe.²³

Toutefois, afin que la vérité soit dite, et à part le littéraire qui fut Arabisé, il y eu une Arabisation de l'alphabet, de sorte que l'alphabet Arabe a remplacé son homologue Syriaque au Mont - Liban, qui avait lui - même renversé l'alphabet Canaanéen, et le Canaanéen fut directement remplacé par l'Arabe en dehors du Mont - Liban. Donc, après que le Syriaque ait été écrit avec l'alphabet Canaanéen pour être appris depuis ~ 450, le Syriaque entra en termes d'utilisation littéraire, certes moyennant l'alphabet Syriaque, supprimant le Canaanéen littéraire et son alphabet ~ 1250, et le Canaanéen avait commencé à être écrit en Syriaque (pas de date précise, mais certes avant 930). Mais le Syriaque finalement céda à l'Arabe en termes de langue littéraire et alphabet simultanément au Liban récemment ~ 1910. A noter que le Syriaque ne s'écrivit pas en alphabet Arabe sauf exceptionnellement, tandis que l'Arabe fut écrit au début en alphabet Syriaque, depuis ~ 1400; nous parlons toujours du Liban. Rappel que dans la Péninsule, l'Arabe fut écrit au début moyennant l'alphabet Canaanéen (puis le Nabatéen au Nord), avant que l'alphabet Arabe n'apparaisse.^{1,12,23}

Certains diront qu'une Arabisation linguistique partielle eu lieu vu l'introduction de termes vocabulaires et de prononciations aux langues des peuples; mais l'appellation de l'influence d'une langue par un tel adjectif ne doit pas être compris qu'il s'agit d'un changement de l'essence d'une langue influencée. Par exemple, si nous rajoutons: "de même, avant qu'elle ne s'Arabise, la langue Canaanéenne se Syrianisa au Mont - Liban, et ceci après que les langues Syriaque et Arabe soient Canaanéisées, à part que l'Arabe ait émané du Canaanéen", et nous impliquons que ceci concerne l'essence de ces 2 langues, il sera possible de douter quant à leur indépendance et de les considérer des variétés "Canaanéennes".

Et si l'influence est plus profonde, une nouvelle langue naît,** hybride entre ses langues parentes, ou la langue la plus faible est carrément remplacée. Donc de là à dire qu'une Arabisation totale ait eu lieu, ceci serait erroné, surtout que le but des Musulmans était une Arabisation des langues - mères via l'Arabe littéraire, qui est leur langue religieuse. Quant à l'influence d'une langue sur une autre, ceci est inévitable vu l'équilibre des pouvoirs et arrive même sans que personne ne s'y applique dûment.²³

* *Il existe parfois des dérives spontanées d'un dialecte par rapport au reste des dialectes ou d'une variété par rapport au reste des variétés, sans influence extérieure.*

** *Comme nous l'avons souligné, des facteurs historiques, culturels, politiques, géographiques et sociaux interviennent également lorsqu'il s'agit de déclarer n'importe quel dialecte comme variété ou n'importe quelle variété comme langue.*

Ajoutons que dans le domaine de l'interaction, après avoir traduit leurs œuvres et leur philosophie dans des langues qui sont hors de danger, telles le Grec et le Latin (et plus tard l'Italien), les Chrétiens d'Orient ont également donné toute leurs connaissances à la langue Arabe et ont traduit les connaissances Grecques en Arabe, en dépit de ce qu'ils endurèrent. Et ce travail fut particulièrement effectué par les Syriaques. La raison est simple, où il s'agit du phénomène d'interaction inévitable entre des groupes Humains voisins.

Tout ce qui a été élucidé jusqu'à présent a un rapport direct avec la conscience sentimentale et le choc civilisationnel, les confessions, le pluralisme et la crise Libanaise. Et s'appuyer sur l'hypothèse que l'Arabe se développa du Canaanéen pour considérer que le sujet ne mérite pas

d'être discuté et qu'il n'y a aucune différence en pratique si nous adoptons tous l'Arabe (ou le Canaanéen) serait tout simplement une dissociation de la réalité.²³

D - Le Hedjazite: une Variété Arabe? Ou une Variété Canaanéenne?

Maintenant nous clarifions comment fut - il que les conquérants Musulmans adoptèrent (ou semblent avoir adopté) les langues locales dans les régions situées en dehors de la Péninsule: en effet, ce qui nous semble être un fait facilement compréhensible dans toutes les régions qui furent Arabisées en termes de langue officielle et littéraire, c.à.d. les actuels pays Arabe situés en dehors de la Péninsule Arabe (et nous y rajoutons en plus les régions du Hedjaz et le Yémen), voit ses faiblesses révélée au Liban, où la situation sociale complexe du Liban résultant de la résistance Chrétienne dans les montagnes requiert une analyse que n'évoquent pas les autres pays.

En fait, la conquête qui a balayé de vastes régions a Islamisé des peuples "en vrac" et les ont admis dans l'orbite de la culture Musulmane de langue littéraire Arabe de façon presque instantanée sinon instantanée. Le fait que la majorité des Musulmans de ces pays soient principalement des indigènes explique l'adoption des armées Arabes et des tribus Arabes les accompagnant les langues vernaculaires locales, puisqu'elles furent minoritaires en nombre, et cette explication semble logique jusqu'à présent, et supporte le fait scientifique que les dialectes de ces pays appartiennent aux langues autochtones.²³

Mais la situation au Liban soulève un autre problème: ce qui s'est passé dans tous ces pays a failli arriver au Liban au niveau de la côte (les grandes villes) et de la Békaa, si ce n'était pour la fuite d'une partie des Chrétiens vers les montagnes du Mont - Liban. Ceci fut le cas (en particulier) de la Békaa, de Beyrouth et de Tripoli, avec Byblos n'étant pas tombée aux Musulmans sauf par intermittence.^{1,23}

Non seulement ceci, mais les Musulmans amenèrent les "Mourabitounes" qui sont tous les familles des militaires, ancrant ainsi leur stabilisation dans les villes côtières, appelées "thoughour", voulant dire les premières lignes de défense, et dans ce cas face aux flottes Byzantines. Par conséquent, on ne peut pas dire que la proportion de la population de la côte qui fut Arabisée était aussi élevée que dans le reste des pays actuels en comparaison au nombre d'envahisseurs Musulmans. Et la majorité de ces militaires étaient des alentours du Hedjaz.²³

Et selon les plus importants historiens Druzes, les Tannoukhides Lakhmides qu'aménèrent les Abbasides avaient quitté la Badiya (le désert) et s'étaient installés à Ma`arat al - Nu`man (النعمان) à Hama en Syrie, puis s'étaient réfugiés à Damas. Donc c'est de Damas que les Abbasides les transférèrent pour les faire coloniser le pourtour de Beyrouth et le littoral du Metn. Mais ils avaient parlé le Canaanéen (de variété Nabatéenne) en tant que deuxième langue à côté de leur Arabe (qui fut hyper - influencé par le Canaanéen), et nous parlons ici des dialectes Arabes du nord. Toutefois, lorsqu'ils vinrent en Syrie, ils furent immergés dans le Canaanéen pour au moins un à deux siècles.

Et nous rappelons qu'ils ne perdirent pas leur Arabe dans leur fief d'origine dans le désert, tout comme le reste du désert de la Péninsule, quand le Canaanéen fut la langue impériale, car le Canaanéen ne leur fut pas imposé puisqu'ils étaient en plein désert, mais fut surtout une deuxième

langue qu'ils adoptèrent d'eux - mêmes à fin littéraire (en sa variété Nabatéenne). Mais ils écrivirent aussi leur Arabe moyennant l'alphabet Canaanéen puis le Nabatéen au besoin, avant d'avoir l'Arabe littéraire qu'ils élaborèrent et que l'alphabet Arabe apparaisse.²³

Et le Chouf reste au centre de la possibilité majeure, selon l'école moderne ainsi que plusieurs sources de l'ancienne école, qu'il ait été un lieu de recours à une partie d'une tribu fuyant le Néguev à cause de son adoption de la doctrine Druze, l'introduisant aux Tannoukhides du «Gharb» (Aley). Dans ce cas, le Canaanéen (la variété Hébreuse - Palestinienne) aurait été la langue primaire de cette tribu du Néguev.¹ Reste que les Druzes du Chouf peuvent n'être que les Tannoukhides qui l'ont colonisé de proche en proche à partir du Gharb selon l'ancienne école. De toute façon, les Druzes parlent le Canaanéen le plus Arabisé, car les Tannoukhides (surtout les Lakhmides) sont les fondateurs de l'Arabe littéraire (mais il y a une autre cause ci-dessous!).²³

Quant au reste des régions Musulmanes du Liban, et selon les manuscrits Abbasides, leurs habitants historiques depuis 908 seraient en grande majorité originaires des Bani Metwal (Chiites), qu'amenèrent les Abbasides du Najaf (en Irak) à la Békaa, et qui se répandirent ensuite dans le reste des zones du Liban (Akkar, Donniyyeh, Békaa, Iqlim al - Kharroub, et le Sud) qui étaient à peine habitées par des Sunnites non - autochtones vu le haut risque pour eux dû aux raids des Chrétiens. Certains des Bani Metwal sont devenus Sunnites suite à la fatwa d'Ibn Taymiyyah en 1305 (Akkar, Donniyyeh, Békaa - "Ouest" et Iqlim al - Kharroub). Et les Banou Metwal, comme tous les Chiites du Najaf, sont bien connus être des Hedjazites qui s'y sont établis avec leur Imam Ali et ensuite après le massacre de Karbala (Najaf sera formellement établie en 791; et Koufa, à 12 kilomètres, fut établie en 637 par les Musulmans Hedjazites de même).¹

Restent les Qarmates, dont deux groupuscules se sont réfugiés au Liban, l'un à Wadi al - Taym, et l'autre dans les montagnes de Aley.¹ Ils ont dû adopter la langue locale, qu'ils eussent parlé un Arabe Canaanéisé et Akkadisé ou le Canaanéen. Ils avaient déjà passés 100 ans en plein Levant, et peut - être ne provenaient pas tous de l'est de la Péninsule mais juste leur élite, le reste des adeptes étant Levantins. De nouveau, nous précisons que nous parlons de deux groupuscules selon les manuscrits.²³

Ainsi, la population Chrétienne qui s'Islamisa ne fut pas du tout une écrasante majorité au Liban en comparant aux nouveaux - venus Musulmans, contrairement à toutes les régions conquises. Mais nous voyons les Musulmans Libanais parler le Canaanéen (même si avec un vocabulaire Arabe plus intense en plus de quelques prononciations), malgré que la majorité d'entre eux soient supposément "Arabes" et de langue Arabe, et les Arabisés n'étant pas la majorité écrasante, et ce groupe d'Arabes / Arabisés n'ayant pas côtoyé les Chrétiens de la montagne pendant des siècles à venir (de 634 à 1382)!²³

Ainsi, l'interprétation proposée en fonction de la situation autour du Liban ne s'applique pas au Liban. Par conséquent, la situation du Liban nécessite des ajouts pour l'expliquer. Ainsi, de par la logique, il semble que les Banou Metwal, les Mourabitounes et les Tannoukhides parlaient des variétés Arabes au début (la tribu du Néguev aurait toutefois parlé le Canaanéen). Et l'on pourrait dire que les Arabisés étant relativement nombreux dans les villes côtières, et même que les Chrétiens "Dhimmis" se mélangeant avec les nouveaux - venus vu l'espace géographique

confiné des cités, c'est probablement ainsi que les locaux passèrent le Canaanéen aux Mourabitounes. Aussi, l'on peut dire que le mélange à la montagne après l'an 1400 ait pu faire passer le Canaanéen aux Druzes Tannoukhides (bien que les derniers aient été immersés auparavant dans le Canaanisme). Nous disons ceci bien qu'il soit étrange que le démographiquement, politiquement, culturellement et économiquement plus faible donne sa langue - mère au plus fort.

Ainsi, il n'existe aucune explication quant à l'acceptation de nouveaux - venus de changer de langue, puisque le mélange dans les autres régions (Akkar, Békaa, Sud) était très limité, et nul au Mont - Liban. En plus, les Chrétiens ont été contraints à apprendre le vocabulaire Arabe (quelle que soit origine des mots), surtout après 1392, et étaient le maillon le plus faible malgré leurs priviléges, alors comment se fait - il quant à changer la langue de leur entourage?²³

D'autre part, il est vrai que le Canaanéen est à l'origine de la langue Arabe, et il est vrai qu'il a continué à l'influencer et pardessus tout ledit Arabe Hedjazite (le Hedjaz était la région de la Péninsule qui interagit le plus avec le Levant). Et le Hedjazite fut la variété supposée Arabe qui donna le plus à l'Arabe littéraire, aux côtés de la variété du nord de la Péninsule chez les Tannoukhides. Par conséquent, qui parla Hedjazite et Arabe littéraire connaissait beaucoup de vocabulaire Canaanéen et les règles de sa prononciation.

Aujourd'hui, les Hedjazites considèrent que leur dialecte est plus proche de ce qu'ils appellent "dialecte de Bilad al - Cham (le Levant)", c.à.d. la langue Canaanéenne scientifiquement et pratiquement, comparé à deux autres régions de la Péninsule, la centrale et l'orientale (ces trois variétés sont pratiquement les nordiques et il existe une quatrième variété pour tout le sud, ceci aujourd'hui). Et nous notons que les dialectes central et oriental ressemblent aux dialectes des tribus Jordaniennes et des tribus de Badiyat al - Cham (le désert de Damas) jusqu'au sud d'Alep, ce qui renforce l'idée d'une unité sociale au sein du désert en regard du Croissant Fertile mais aussi face aux côtes occidentales de la Péninsule qui étaient et restent toujours en dehors de la définition la plus scientifiquement (et non idéologiquement) acceptée du terme "Arabe". Nous voulons dire par "côtes occidentales" le Hedjaz et le Yémen, qui ne se sont jamais considérés Arabes avant l'Islam. Ceci hormis l'utilisation du Canaanéen de 1100 av. J.-C. jusqu'à 600 ap. J.-C. (de variété Nabatéenne depuis le premier siècle ap. J.-C.) en tant que littéraire au Hedjaz.^{12,23}

A ce point, il n'y a que l'hypothèse que le Hedjaz ait parlé (et parle toujours) une variété Hedjazite de la langue Canaanéenne (influencée par la variété Nabatéenne de la langue Canaanéenne) en bonne et due forme (avec des mots d'origine Arabe et plusieurs prononciations Arabes), ce qui explique pourquoi les Levantins comprennent le Hedjazite assez facilement comparé au reste de la Péninsule et vice versa.

Et avec la chute des Nabatéens, et la faiblesse de la langue Canaanéenne face au Syriaque dans la Péninsule en termes de littéraire, et la montée des Tannoukhides et leur instauration de l'Arabe littéraire et de l'alphabet Arabe, l'Arabe pénétra comme langue littéraire au Hedjaz, même si timidement au début, ce qui explique la déclaration de l'Islam selon laquelle les Qoréchites furent Arabisés. Et il suffit que les Musulmans aient "cru" en ce que le "Coran" ait été révélé en Arabe pour qu'ils aient adopté la langue Arabe et écrit le Coran moyennant l'Arabe littéraire. Et ensuite

fut la considération des variétés Canaanéennes et celles d'autres langues (Akkadienne, Copte...) comme appartenant à la langue Arabe.

Par conséquent, selon cette analyse, et du fait que la plupart des conquérants furent des Hedjazites, ils n'ont pas adopté une nouvelle langue au Liban, en Syrie, en Palestine et en Jordanie, car c'est juste la variété qui était différente, et l'équation Libanaise fut assez pour la révéler. Et cette conclusion est cohérente avec l'Histoire du Hedjaz en termes de ses liens étroits avec le Levant depuis au moins 1100 av. J.-C., en particulier puisqu'êtant sur la route menant les Canaanéens vers le Yémen, et quant aux noms propres de ses habitants et les noms de ses villes Canaanéens et plus, sa langue littéraire ayant été le Canaanéen en son alphabet Canaanéen (puis Nabatéen), et quant à faisant ensuite partie du Royaume Nabatéen pendant des siècles, et quant à la devise Islamique qui fit plus tard de ses tribus, y compris Qoraïche, d'origine non - Arabe (c.à.d. Adnanite), mais qui fut Arabisée.

Et si l'on retient que le Hedjazite est une variété Arabe Canaanéisée, il semble avoir été influencé à tel point qu'il ressemble à une variété Canaanéenne plutôt qu'à une variété Arabe, contrairement à ses "homologues" de la Péninsule.²³

Et le Canaanéen Arabisé de façon plus avancée chez les Druzes (la seule communauté confessionnelle à prononcer le "th" (ث), (aussi "th" (ٿ) and "th" (ڻ) et le "q" (ڧ)) renforce non seulement le fait qu'ils sont les pères de la langue Arabe littéraire (nous parlons des Druzes Tannoukhides), mais qu'ils sont les seuls à avoir parlé "le vrai" Arabe en tant que première langue (malgré sa Canaanisation) et le Canaanéen en tant que deuxième langue et à avoir ensuite adopté le Canaanéen en Syrie et au Liban (malgré sa forte Arabisation) en tant que première langue. Ainsi, nous ne pouvons pas dire qu'ils parlent un Arabe Canaanéisé mais un Canaanéen Arabisé.²³ Et tout ceci clarifie comment fut - il qu'ils se sont facilement intégrés avec les nouveaux - venus du Néguev.¹

Et comme support additionnel quant à la possibilité que le Hedjazite soit une variété Canaanéenne, nous offrons les notions suivantes:

1) La langue commune qui a prévalu dans le Levant et dans l'est, l'ouest et le sud de la Péninsule ainsi que dans les oasis principaux de son centre, à côté des langues natives, jusqu'à l'an 700 de notre ère,¹² était l'Araméen selon les références de l'ancienne école, à savoir le Canaanéen (la variété Nabatéenne en l'occurrence après le premier siècle) en tant que vernaculaire et littéraire,¹ et le Syriaque en tant que langue littéraire après avoir remplacé le Canaanéen littéraire après l'année 600.*

* *Al - Mas`oudi (896 - 957) dit dans son livre «Al - Tanbih wal Ichraf» p. 69: "Et cette péninsule Arabe était tout un royaume possédé par un roi et sa langue le Syriaque",¹² et le royaume était le Royaume d'Abraha, le commandant Aksumite (Abyssin / Ethiopien) dissident. Bien sûr, dans ce qui suivra ce propos, nous voyons que la confusion chronique entre «Canaanéen» et «Araméen» et «Syriaque» n'a pas épargné al - Mas`oudi, ni l'Andalousien Ibn Hazm plus tard, quand il poursuivit: «qui est la première langue, la langue d'Adam, Noé et Abraham... ».*

Et n'oublions pas que le Canaanéen littéraire était le seul utilisé en Mésopotamie entre 300 av. J.-C. et 400 ap. J.-C. (avec un peu d'Akkadien écrit en cunéiforme jusqu'en 75 ap. J.-C.) quand le Syriaque pris la relève.

Et l'alphabet Syriaque a remplacé l'alphabet dit "Musnad" qui prévalais au Yémen (et connu sous le nom d'alphabet Arabe Sud), depuis environ l'an 700. Et le Musnad avait été adopté un peu partout dans la Péninsule depuis environ 600 av. J.-C. aux côtés de l'alphabet Canaanéen, mais surtout à l'est.

Et l'alphabet Syriaque remplaça aussi en 600 l'alphabet Nabatéen qui prévalait dans la Péninsule (puisque le Syriac littéraire avait pris la relève), à côté de l'alphabet Arabe récemment développé ~ 400 ap. J.-C.. En effet, le célèbre poète de l'ère de la Jahiliyya, Imro' al - Quays, décédé aux environs de l'an 540, eut son épitaphe dans le Royaume Kinda au milieu du désert du Najd, en langue Canaanéenne en sa variété Nabatéenne (moyennant l'alphabet Nabatéen). Même Muhammad bin Abdullah, le fondateur de la religion Musulmane, recommanda d'apprendre le Syriaque pour expliquer les versets, et ordonna à Zaid bin Thabet d'en faire ainsi pour que ce dernier puisse lui lire les livres en Syriaque et en Hébreu qui lui parvenaient (Muhammad Mehdi Chamseddine, de Massoudi, de l'Imam Ahmad bin Hanbal**).

** [Le Messager de Dieu m'a dit: Connaissez - vous le Syriaque? Parce que je reçois des livres Syriaques. J'ai dit: Non. Il a dit: Apprenez - le. Alors je l'ai appris en dix - sept jours.]

Et il n'y a aucun doute que l'Arabe au nord de la Péninsule fut la variété Nord, et dans ses parties centrale et méridionale il y eu différentes variétés Arabes.

Et il y eu des langues autres qu'Arabes, comme nous l'avons déjà souligné, au Yémen et à Hadramaut.¹²

La région du Hedjaz reste à analyser.

2) En termes de philologie, la proximité de l'Arabe littéraire, en particulier de son vocabulaire, de l'Araméen (c.à.d. le Canaanéen après 590 av. J.-C. après les explications ci-dessus, jusqu'à 400 ap. J.-C., et c.à.d. le Syriaque depuis lors), et du Hedjazite (parfois appelé Adnanite), pris ensemble, s'élève à 86%.

Et le Hedjazite conserve 75% du vocabulaire de cet Araméen ci - dessus mentionné, mais cet Araméen contient 11% des termes vernaculaires Arabes originaux (absents du Canaanéen ancien).

Et le Hedjazite conserve jusqu'à 60% de l'Akkadien (dans ses deux branches Assyrienne et Babylonienne) malgré l'aliénation de cette dernière et son influence par des langues étrangères, notamment le Sumérien et le Perse.

Et entre le Hedjazite et le Canaanéen ancien (donc avant 1200 av. J.-C.), il existe une similitude de 94%, alors que la proximité du Hedjazite de la langue Saba'éenne ou des autres langues du sud ne dépasse pas les 65%. En d'autres termes, le Hedjazite s'identifie bien plus au nord qu'au sud de la Péninsule (se référer au travail du chercheur Syrien Bahjat Qoubaysi).¹²

Et nous rappelons par la présente que le Hedjazite est le vernaculaire des Arabes Adnamites, ce qui signifie essentiellement les habitants du Hedjaz, qui était leur zone de concentration, sachant qu'il y a eu des tribus Adnanites qui furent présentes ailleurs ou des tribus Qahtanites ayant émigré au Hedjaz, mais ceci fut l'exception.^{12,23}

Nous rappelons également que l'Arabe, qui provient du Canaanéen ancien, fut influencé plus tard par le Canaanéen plus récent et ensuite par la variété Nabatéenne du Canaanéen parlée par les Nabatéens et les Tannoukhides. Et ce fut surtout le cas de l'Arabe du Nord et du Hedjazite, logiquement en termes de géographie et d'économie. Et les Taïtes et des Qadaïites étaient des tribus de nord de l'Arabie.

Il reste également que le premier contact avec le Canaanéen dans la Péninsule a été essentiellement dans le Hedjaz et non dans le désert septentrional, puisque le Hedjaz était la route des caravanes vers le Yémen. Mais l'essentiel à rappeler reste que l'Arabe démarra au nord de la Péninsule et non en son sud, et encore plus, à l'est de Damas et du centre de la Jordanie, via le contact avec les Bédouins Canaanéens les plus orientaux au nord - est de Damas et leur Canaanéen ancien.^{12,23}

Enfin, un rappel rapide pour soutenir la logique générale voulant que la majorité des conquérants vinrent du Hedjaz, à savoir que les trois états Abbassides que fondèrent des «Arabes» ont été fondés par des membres de tribus Adnanites qui étaient basées au Hedjaz (les Uquaylides, les Mirdassides et les Hamdanides, ces deux derniers étant des Bani Kilab, qui sont issus des Bani Hawazin).²³ Et nous rappelons la relation profonde entre les Lakhmides et les Qoréchites, ces derniers étant la plus grande tribu Adnanite du Hedjaz.¹²

L'analyse des données du point #2 révèle le suivant:²³

- a) Elle établit que la Canaanéen n'est pas "très loin" de l'Akkadien, et qu'il y a eu un bon échange sur 5000 ans.
- b) Elle établit que l'Arabe émane du Canaanéen ancien (et non des langues Yéménites) qui évolua par la suite de telle façon que les éléments communs chutèrent de 94% ~ 900 av. J.-C. à 75% ~ 400 ap. J.-C..
- c) Elle établit que l'Arabe littéraire pris du Canaanéen, tout comme du Hedjazite; ceci certes en plus de la variété Nord de l'Arabe, qui fut la base. Ceci explique la ressemblance entre Arabe littéraire, Hedjazite, Canaanéen et Syriaque.
- d) Mais le plus important, c'est qu'elle soutient l'idée de la possibilité que le Hedjazite soit pratiquement une variété de la langue Canaanéenne, tout comme la variété Nabatéenne du Canaanéen (et influencée par cette dernière), notamment en raison de la propagation de ladite langue dans le Hedjaz depuis au moins 1100 av. J.-C. (la plus ancienne inscription Canaanéenne au sein de la Péninsule remonte à environ 600 av. J.-C.,¹² mais le Canaanéen était déjà arrivé au sud où il donna le Musnad en 850 av. J.-C.), jusqu'à au moins 600 ap. J.-C., et cela sans concurrence importante, contrairement à la concurrence avec d'autres langues au Yémen, par exemple. Et l'on rappellera toujours que le Hedjaz était au sein de l'empire Babylonien, et de plus,

l'un des empereurs vécut dix ans à Tayma et y transféra la capitale, ce qui signifie que la décision Babylonienne de faire de la langue Canaanéenne la première langue vernaculaire s'appliqua aussi Hedjaz depuis 590 av. J.-C..

Et l'Histoire a prouvé qu'il n'y avait pas eu de problème linguistique lorsque les conquérants, dont la plupart étaient des Hedjazites, entrèrent au Levant, et a prouvé que leur compréhension du "dialecte Levantin" de nos jours est nettement mieux que leur compréhension des "dialectes de l'intérieur de la Péninsule" actuels.

Trois idées additionnelles supportent cette analyse: premièrement, les Adnanites étant, selon la devise religieuse Musulmane, des non - Arabes qui s'Arabisèrent; deuxièmement, les Hedjazites sont à la base des Adnanites selon la devise mais côte à côte et non pas de régions "internes", ce qui les met en dehors du spectre de l'Arabisme selon sa définition la plus répandue (culture Bédouine) - même si la région fut désertique mais des royaumes y furent établis, et troisièmement, le fait que le Coran ait mentionné les Arabes d'une façon qui ne concerne pas les Qoréchites, qui furent une tribu cosmopolite à la base, ce qui probablement empêcha la devise Musulmane de les considérer comme étant purement Arabes (Qahtanites). Et l'Islam fera plus tard la part entre "Arabes" et "A`rabes" (Arabes) (cf. section sur les Arabes).

e) La variété Hedjazite du Canaanéen reste certes très proche de la variété Nabatéenne puisque cette dernière fut utilisée en tant que littéraire au Hedjaz pendant 700 ans. Et quant à ce qui a été dit plus haut sur la possibilité d'inclure la région d'Aram au sein de la variété Nabatéenne pour les raisons que nous avons justifiées et que nous avons adhéré à cela dans nos appellations dans ce travail en parallèle avec les instituts internationaux malgré la possibilité de séparer les deux régions, ceci s'applique au Hedjaz, mais nous ne l'inclurons pas au sein du Nabatéen car personne ne le fit auparavant.

Fin de l'analyse.

Quant à la réflexion sur l'interprétation de la question portant sur le fondement de l'Islam sur l'Arabe littéraire, les hypothèses sont nombreuses (en dehors de la foi Musulmane). Nous ne mentionnons que la forte relation qui existait entre les Lakhmides - Manathrites, maîtres de l'Arabe et fondateurs de l'Arabe littéraire, et la tribu de Qoraïche, et la nécessité d'une langue littéraire autre que le Syriaque qui commençait à prédominer à cette époque au lieu du Canaanéen et qui était distinctement devenue "LA langue des Chrétiens de la région par excellence". C'est ainsi que l'Arabe littéraire aurait été utilisé.²³

Nous ouvrons ici une parenthèse concernant un sujet dont le fond pourrait provoquer une sensibilité à certains. Ce sujet ne nous concerne pas au niveau religieux; cependant, nous ne voulons pas qu'un lien soit établi entre l'origine déclarée Hedjazite de la plupart des Musulmans Libanais couplée à une similitude linguistique avec les Chrétiens, et une origine Hedjazite des Chrétiens, seulement pour préserver la vérité scientifique et plus encore, pour éviter l'investissement de l'idée visant à étiqueter les Chrétiens comme étant des Arabes, malgré le fait que l'Arabisme n'existe pas à l'époque où la migration des Chrétiens (païens alors) en tant que

Canaanéens du Hedjaz vers le Liban aurait eu lieu. Ainsi, l'approche du sujet n'est que pour étudier toutes les possibilités en termes de langue, quelle que soit la validité de cette essence.

Selon certaines références scientifiques, les Qoréchites seraient à l'origine une tribu du nord - centre de la Syrie, au sud du fief Syriaque, dit - on convertie au Christianisme - mais leurs habitudes sociales étant toujours particulières, et émergeant de l'ambiance Bédouine entre les ans 500 et 600 environ pour s'installer dans ce que l'on appellera le caravansérail "Khan des Qoraïches", à 30 kilomètres au nord - est de Lattaquié, où passaient des convois commerciaux. Bien que leur langue maternelle soit l'Arabe tel les tribus du désert (la Badiya), ils parlèrent certainement la langue dominante en dehors de la Badiya, à savoir le Canaanéen, comme deuxième langue (comme les Tannoukhides), et assistèrent à la propagation du Syriaque, dotés de noms propres Canaanéens.

Et ces faits sont étayés par l'absence de La Mecque dans tous les manuscrits, cartes et sources Hébreux, Grecs, Syriaques et Romains (la première fois qu'elle apparaît dans les références, outre les Musulmanes, est en 741 ap. J.-C.), par son absence de la liste des cités qui se soumirent aux Himyarites (sous le règne du séditieux Aksumite) en 552, par le fait que «al - Quds» (Jérusalem) est la «première des deux Qiblas» - c.à.d. elle fut la Qibla avant la Mecque qui fut fondée par Muawiya ~ 670 (et il y en a eu quelques - unes en Syrie entre les 2) et par les études génétiques au Liban, du moins jusqu'à ce jour.

Par conséquent, ces faits sur l'origine de la tribu, indépendamment de leur vérité, peuvent laisser penser qu'une partie des armées qui se sont lancées à partir du Hedjaz, et qu'une partie de ceux qui ont fui avec Ali bin Abi Taleb à Najaf pour être renvoyés plus tard par les Abbasides à la Békaa, aient émigrés du nord - ouest de la Syrie à Yathrib, ce qui ne changerait absolument rien quant à l'adoption de la langue locale parlée au Liban ou en Syrie, sachant que ceux qui ont fui à Yathrib ne représentaient qu'une faible proportion, par le sens commun, des armées qui partirent de Yathrib vers le Levant.²³ Cela explique aussi scientifiquement l'Arabité du Coran.

E - Le Canaanéen Littéraire:

Reste ce qui est doit être dit à propos du "Canaanéen littéraire" (faussement appelé "Araméen Classique ou Littéraire", ce dernier étant aussi parfois rapporté à tort au Syriaque), avec ses règles linguistiques et verbales communes ainsi que son vocabulaire ancien et moderne que parlèrent les habitants dans le temps et qu'ils parlent jusqu'à présent, et qui se modifia un peu quand il s'introduisit chez les peuples environnants. Mais ce littéraire inclue aussi les règles écrites.²³

Mais au vu des événements du vingtième siècle, nous sommes dans un genre d'obligation de parler de variétés Libanaise, Syrienne, Palestinienne, Jordanienne et Hedjazite (quoique toute autre classification peut être proposée), avec des dialectes régionaux dans chaque pays. Mais chaque variété manque de désigner sa variété standard et le littéraire de ce dernier et ne retient que ses dialectes, puisque les variétés standards Canaanéens littéraires furent oubliés avec l'utilisation des langues Syriaque et Arabe en tant que langue littéraire.²³ Et les variétés Canaanéennes Standard littéraires n'existent plus que dans les instituts de langue, telles elles furent connues dernièrement

(c.à.d. ~ 1250 ap. J.-C. (après) au Mont - Liban mais ~ 600 ap. J.-C. (après) ailleurs). Et il ne faut pas oublier que l'alphabet Canaanéen et ses règles d'écritures étaient simplistes.¹

Par conséquent, parler d'une langue Canaanéenne littéraire au Liban aujourd'hui nécessite la précision qu'elle revient à la variété Libanaise, ainsi qu'un dictionnaire de vocabulaire moderne prenant en compte tout le vocabulaire circulant en vernaculaire (et il existe, et certes l'on peut y faire des ajouts¹²). Et il nécessite des lettres et des règles écrites (et ces deux entités sont présentent dans les instituts mondiaux de langues, même si certaines mises à jour sont nécessaires). En effet, le Français et l'Anglais aujourd'hui ne sont plus les mêmes qu'il y a 300 ans, et comme nous l'avons mentionné, l'Arabe littéraire vint 1300 ans après l'apparition de la langue, alors comment le Canaanéen pourrait - il rester inchangé pendant 5000 ans?

Et en raison du facteur historique évident, c'est le Canaanéen Libanais littéraire (techniquement la "variété standard Canaanéenne Libanaise") qui doit être considéré comme la "Langue Canaanéenne Standard", et être connu par "Canaanéen Littéraire" (ou Canaanéen Classique).²³

Enfin, un dernier point se pose: il est très bien connu qu'au Liban, les Maronites parlent les dialectes Canaanéens les moins Arabisés de la variété Libanaise, suivis de près par les Roums; les Sunnites et les Chiites parlent tous deux des dialectes Canaanéens beaucoup plus Arabisés de la variété Libanaise, seulement dépassés par les Druzes.

En outre, le fait que les Roums, qui utilisèrent le Syriac beaucoup moins que les Maronites vu les heurts Byzantins - Syriaques et vu plus tard l'avenue de l'Arabe, soient quasi - semblables aux Maronites dans leurs dialectes implique que l'effet du Syriaque (préalablement Canaanéïsé) sur le Canaanéen des Chrétiens était "limité", sans tenir compte du vocabulaire. Les Musulmans, d'autre part, ont des dialectes qui sont Arabisés non seulement par le vocabulaire, mais par des prononciations, ainsi que par des lettres purement Arabes en plus pour les Druzes.

Ajouté au fait que les Maronites et les Roums sont les héritiers de la civilisation Canaanéenne, tout cela implique que la variété standard du Canaanéen Libanais doit être distinguée en «variété standard Arabisée du Canaanéen Libanais» et «variété standard Ordinaire du Canaanéen Libanais». De là, la variété standard du Canaanéen Libanais qui se doit d'être la «langue Canaanéenne Standard» devrait être la «variété standard Ordinaire du Canaanéen Libanais», qui devrait être choisie parmi les dialectes Chrétiens le moment venu, pour l'élaborer en une forme littéraire.* Et la "variété standard Arabisée de Canaanéen Libanais" devrait être le dialecte des Druzes.²³

* *Comme l'ont fait les Musulmans Arabes de l'école de Bassora à l'époque d'al - Douâli (~ 670) et de Sibaweh (~ 790) (et n'oublions pas la contribution de Farahidi (d. en 786), et celles de plusieurs autres contributeurs) quand ils se sont retournés aux tribus de Najd, qui étaient alors considérées comme la communauté de la langue Arabe appropriée. À cette époque, il y eut un fait drôle qui peut avoir affecté la nature de l'Arabe, où les Bédouins recevaient de grandes récompenses pour toute poésie ou phrase que les érudits de Bassora écouteraient, et le tout s'est transformé en une denrée populaire parmi les Bédouins qui furent en compétition entre eux en ce qui fut de récolter les expressions rares, ou ce qu'on appelle la «prononciation brutale», ce qui*

introduisit bon nombre de termes que les locuteurs Arabes n'utilisaient plus, même à cette époque. D'ailleurs, les Turcs feront de même après 1923, alors ils ont collecté les mots Turcs même en publiant des listes pour l'opinion publique et en collectant les réponses du peuple, ils ont laissé tomber tout mot Arabe ou Perse qui a un synonyme Turc, ils ont élaboré des mots contemporains à partir de l'ancien vocabulaire comme le firent les Latins et ils ont imposé l'utilisation du Turc à la place de l'Arabe dans les entreprises et les médias, et ainsi, des comités d'étymologie et des comités de grammaire ont été formés... et ce en résumé.

Et pour compléter l'idée de base, la langue Arabe littéraire désigne la langue avec ses règles et son vocabulaire officiel classique, là où peu de modifications ont été apportées, tandis que les variétés Arabes sont les variétés du centre et de l'est de la Péninsule Arabe. Et l'Arabe littéraire est resté inchangé au fil des générations puisqu'il s'agit d'une langue religieuse considérée divine révélée par Dieu. Quant aux langues littéraires dans les pays Occidentaux, elles changent constamment, et les Occidentaux mettent à jour leurs dictionnaires. Et ce n'est pas que ceci ne se fait pas pour l'Arabe car il s'agit d'une langue complète; tout traducteur sait qu'elle ne l'est pas, et ceci n'est pas un défaut.

Ailleurs, en ce qui concerne le retour à la l'alphabet Canaanéen, Atatürk est passé de l'Arabe au Latin (avec personnalisation là où nécessaire) et est allé plus loin, faisant revivre du vocabulaire Turc qui était oublié aux dépens de son homologue Perse, Arabe et Européen, tout comme expliqué plus haut. En Belgique, la situation fut plus grave, puisque le vernaculaire (et non pas l'alphabet, qui est facile à revivre, ni même la langue littéraire) Flamand (Dutch en Anglais) a failli disparaître chez les Flamands face à la pression de la langue Française qui lui a fait perdre son prestige. Et après la reconnaissance mutuelle des langues et de leurs droits territoriaux en 1962, les Flamands ont pu au cours de la décennie suivante, pendant les années 70, d'incruster le Flamand de nouveau. Ainsi, plusieurs municipalités ont été obligées de changer brusquement de langue, même si elles ont adopté des «facilitations linguistiques», c.à.d. de conserver l'autre langue déjà établie (à savoir le Français), afin de gérer les affaires de la population le temps qu'elle acquière bien le Flamand.¹¹

Enfin, un mot sur les langues Latines dont la situation est comparable, puisque la question se pose: en prenant l'exemple du Français, de l'Italien, de l'Espagnol (par exemple) et du Latin, chacun a ses propres règles, avec une convergence du vocabulaire. Ainsi (et peut - être pour d'autres raisons également), ces langues sont indépendantes dans la classification des langues dans les instituts mondiaux. Les tribus Italiennes (du nord de l'Italie actuelle) envahirent les Romains et le Latin a disparu, demeurant seulement en tant que langue liturgique. La science n'a pas résolu laquelle de ces langues est la langue d'origine des autres, jusqu'à l'écriture de ces lignes, ou si l'origine fut une autre langue commune. Ce qui est proposé selon l'ancienne école est le Latin Ancien qui a précédé le Latin Classique que nous connaissons aujourd'hui. Mais dans la tradition, elles furent tous appelés les "langues Latines", tout comme il existe le concept de langues "Sémitiques" sans aucune preuve scientifique, tel discuté plus haut, ce qui fit du Latin l'origine des autres sans preuves additionnelles.¹

F - Arbre Généalogique des Alphabets: [Q23a]

Une écriture est à un alphabet ce qu'est un rectangle est à un carré: un alphabet est un type spécifique d'écriture où chaque symbole, ou combinaison de symboles, correspond à un son ou à des sons. Il est à noter que souvent «alphabet» est utilisé au lieu d'"écriture" ou rarement vice-versa, sauf si une distinction est nécessaire.

Une personne peut vivre dans une région A, parler la langue A, utiliser l'écriture A dans son alphabet A. À titre d'exemple, une personne peut vivre en Perse, parler Perso et utiliser l'écriture Pahlavite en son alphabet Pahlavite (considérant le Pahlavite historiquement synonyme de Perse, cas avant la conquête Islamique), ou utiliser l'écriture Arabe en son alphabet Arabo-Perse (actuellement).

Elle peut être au Tadjikistan, parlant Persan et utilisant l'écriture Cyrillique en son alphabet Tadjik.

Elle peut être en Irak, parlant Mandéen et utilisant l'écriture Mandéenne en son alphabet Mandéen.

Elle peut être au Liban, parlant Canaanéen et utilisant l'écriture Arabe en son alphabet Arabe ou l'écriture Latine en son alphabet Anglais et / ou Français, ou utilisant l'Arabe comme langue littéraire et ceci en utilisant l'écriture Arabe en son alphabet Arabe.

Elle peut être en Turquie, parlant Turc et utilisant l'écriture Latine en son alphabet Turc.

Historiquement, les Canaanéens vivaient à Canaan, parlaient le Canaanéen (Standard) et utilisaient l'écriture Canaanéenne en son alphabet Canaanéen. Les Nabatéens parlaient le Canaanéen (Nabatéen) mais utilisaient l'écriture Nabatéenne en son alphabet Nabatéen après qu'ils se soient ramifiés de l'écriture Canaanéenne. Les Arabes parlaient l'Arabe mais utilisaient l'écriture Canaanéenne en son alphabet Canaanéen, et plus tard l'écriture Nabatéenne en son alphabet Nabatéen mais seulement au nord de la Péninsule - jusqu'en Syrie, avant de commencer à utiliser l'écriture Arabe en son alphabet Arabe après qu'ils se soient ramifiés de l'écriture Nabatéenne.

Après que les Sumériens aient progressivement inventé et les Akkadiens aient continué l'idée d'écrire vers 3200 av. J.-C. à travers l'écriture cunéiforme, et que les Egyptiens aient simultanément commencé à utiliser les hiéroglyphes, les Canaanéens inventèrent progressivement l'alphabet (qui est connu par l'alphabet Phénicien, puisque le peuple est le même mais attribué d'un deuxième nom), depuis au moins 1700 av. J.-C. (date de l'inscription la plus ancienne, retrouvée en Palestine). Et il fut clairement complet dans sa première édition en 980 av. J.-C. (inscriptions de la tombe d'Ahiram à Byblos) et retrouvé en 900 av. J.-C. en dehors de Canaan, dans les inscriptions de Hama et de Damas chez les Araméens (et donc appelé «Araméen» là-bas rétrospectivement). Cet alphabet donna l'alphabet Araméen selon l'ancienne école, qui lui ressemble beaucoup, et qui n'est que l'alphabet Canaanéen lui-même selon l'école moderne, où deux alphabets ont été comparés avec une différence d'âge de mille ans (200 et 1200 av. J.-C.). L'écriture avait un peu changé, et ce qui fut considéré comme "Araméen" l'a été suite à une falsification par les historiens Juifs vers 500 av. J.-C.¹

Il est à noter que l'ancienne école parle, au lieu du Proto - Canaanéen, d'une écriture Sinéenne, ou Proto - Sinéenne, et la relie aux hiéroglyphes, à cause des trouvailles dans le Sinaï (en gros seulement quelques mots) datées de ~ 1850 à 1550 av. J.-C., et appelle ses homologues découvertes dans le pays Canaan «Canaanéenne», et suppose ainsi le lancement de l'alphabet depuis l'Égypte (vu que le Sinaï est en Égypte)¹¹ sans tenir compte du va - et -vient des individus à l'époque et en plus que Gaza faisait partie du pays de Canaan. Elle appelle ainsi l'écriture d'un nom géographique au lieu du peuple qui l'a inventée, le tout étant basé sur peu de preuves (comme le précisent les références elles - mêmes), et ce malgré l'absence d'utilisation dudit alphabet en Egypte et plus encore, de sa présence à Canaan. D'autres références de l'ancienne école considèrent ce que la nouvelle école appelle «Proto - Canaanéen» comme étant Canaanéen, car elles considèrent ce que la nouvelle école appelle «Canaanéen» comme étant «Phénicien», la raison étant que «Phénicien», étant une désignation Grecque et ainsi Occidentale des Canaanéens, est plus récent.²³

En outre, elle mentionne cet alphabet Phénicien comme allant de 1050 à 150 av. J.-C. comme intermédiaire avec l'Araméen qu'elle propose (de 1200, 911 ou 900 ou 700 ou 800 av. J.-C. jusqu'à 600 ap. J.-C.).¹¹ Pour être clair, la nouvelle école établit que Phénicien et Araméen sont des versions mises à jour du Canaanéen, et que le Canaanéen n'a pas évolué des hiéroglyphes. Un coup d'œil à la table comparative le démontre clairement.^{1,23}

L'ancienne école propose également un alphabet Ugaritain éteint qui était de type cunéiforme et non en lettres; mais Ugarite était un royaume Canaanéen, qui a disparu tôt ~ 1190 av. J.-C..

En plus, par l'intermédiaire de l'influence des Israélites, il aurait existé un alphabet Paléo - Hébreu (également appelé Ancien Hébreu, qui a donné le Samaritain), qui est en fait une copie du Canaanéen,¹ et qui a été utilisé par les Hébreux entre 1000 av. J.-C. et 100 av. J.-C., et qui est considéré comme un alphabet distinct en raison d'une suggestion de 1954 par Salomon Birnbaum, qui a fait valoir que «appliquer le terme "Phénicien" à l'écriture des Hébreux n'est guère approprié». Rappel que l'alphabet Hébreu actuel utilisé provient aussi du Canaanéen (plus moderne) (Araméen pour l'ancienne école) vers 100 av. J.-C.¹¹

Le Canaanéen a donc donné le Syriaque (200 ap. J.-C.), l'Hébreu* (100 av. J.-C.) et le Nabatéen (150 av. J.-C., utilisé jusqu'en 700 ap. J.-C.) Les Araméens (originaux, d'Aram) et les Amorrites et leurs descendants utilisèrent le Canaanéen et puis le Nabatéen.

* *Il était utilisé pour écrire la langue Hébreuse, qui n'était utilisée que liturgiquement, ainsi que pour écrire la langue parlée / littéraire que les Hébreux utilisaient, qui était la Canaanéenne (nommée à tort Araméen) de variété Hébreuse.*

Le Nabatéen donna l'alphabet Arabe entre 300 et 400 ap. J.-C. (après) (ou 400 et 500), et nous retenons l'année 400, mais avec une utilisation en pratique dans la Péninsule de l'alphabet Canaanéen, et du Nabatéen tout au nord de la Péninsule, jusqu'à presque l'an 700, pour la langue Arabe, même si avec une approche modifiée que nous abordons ci - dessous; et l'alphabet Nabatéen a été utilisé dans la Péninsule aussi dans les cercles qui parlaient le Canaanéen dans sa

variété Nabatéenne, comme dans les villes: par ex, Royaume de Kinda, bien qu'au cœur du désert, quand il remplaça le Canaanéen.¹²

Le Canaanéen donna aussi l'alphabet Grec (800 av. J.-C.). Le Grec donna le Copte (200 av. J.-C., toujours en vigueur pour la liturgie), le Latin (700 av. J.-C.), l'Arménien (405 ap. J.-C.), le Géorgien (430 ap. J.-C.), le Cyrillique (900 ap. J.-C) (utilisé pour les langues Russe et Slaves, des langues Turques,* et la langue Perse dans quelques régions hors de la Perse** - ex: l'alphabet Tadjikistan Cyrillique).¹²

* Nous voulons dire les langues Turques d'Eurasie. Ensuite fut l'alphabet Turc Ancien (l'Orkhon, utilisé entre 800 et 1000) qui serait dérivé du Sogdien, ou du Karoshthi (mais les dates ne sont pas compatibles) (certains disent du Pahlavite). Il n'y a pas de "Turc Moderne". Les Ottomans utilisèrent l'Arabe et la Turquie utilise maintenant le Latin.

** La Perse elle - même utilisa l'alphabet Pahlavi qui fut ensuite remplacé par un alphabet Arabe modifié avec l'avènement de l'Islam, le Perso - Arabe.

Et le Canaanéen donna aussi l'Arabe Sud Ancien (connu par le nom "Musnad") (850 av. J.-C., utilisé jusqu'à 750 ap. J.-C.) qui donna l'Amharique / Ethiopien.¹²

L'alphabet Canaanéen a atteint lui - même l'Inde en environ 650 av. J.-C. (pas après) et donna l'alphabet Karoshthi en Afghanistan - Pakistan actuels (vers 350 av. J.-C., utilisé jusqu'à 250 ap. J.-C.), et le Brahmi en Inde (~ 400 av. J.-C.) selon la majorité des références, les autres n'offrant pas d'explications alternatives, et contestant malgré 8 lettres sur 22 totalement reconnaissables, ce Brahmi dont dérivent le Tibétain, le Bengalais, le Népalais et 25 autres alphabets.

Et en Perse, le Canaanéen donna le Pahlavite (depuis l'an 400 av. J.-C. (avant), qui fut utilisé jusqu'à 1000 ap. J.-C., et à partir duquel dériva l'Avestan aussi en Perse vers 250 ap. J.-C., qui fut utilisé jusqu'en 1000 aussi) et aussi le Manichéen* (sachant que Babylone fut le centre culturel des Sassanides) vers 200 ap. J.-C., utilisé jusqu'à 1000 aussi (qui prit aussi du Sogdien ultérieurement; certains le considèrent issu totalement du Sogdien). Aussi, le Canaanéen donna le Mandéen* au sud de l'Irak vers 200 ap. J.-C. (utilisé jusqu'à 700),^{11,12} et donna l'Elymaïque (ou Elamaïque, à Elam, pour l'Etatlet semi - indépendant (sous contrôle des Parthes) d'Elymaïde, de 200 av. J.-C. jusqu'à 300 ap. J.-C.) pour y écrire le Canaanéen.¹¹

* Ne pas confondre avec les civilisations Minoenne (3000 - 1100 av. J.-C.) et Mycénienne (1600 - 1100 av. J.-C.) Grecques (qui disparurent simultanément), ni avec les Minéens (1200 av. J.-C. - 100 ap. J.-C.) dans l'ultérieur Yémen, ni avec les Mèdes en Iran ni avec les Midiens au Hedjaz.

A noter que l'alphabet Canaanéen en Perse et à son est a été modifié en partie, du fait de la distance géographique et temporelle, en comparant au Canaanéen Libanais, et cela s'est également produit dans la Méditerranée occidentale aussi vers les derniers jours de Carthage (c.à.d. il y a des variétés alphabétiques comme il y a des variétés linguistiques), mais tous restent un alphabet Canaanéen pour la langue Canaanéenne.¹

Le Syriaque* en lui - même donna le Sogdien (au nord de l'Afghanistan) ~ 300 ap. J.-C. (utilisé jusqu'à 1200) qui donna l'Ancien Wegur (Ouïghour) (à l'ouest de la Chine, et les

Ouïghours sont aujourd’hui des Musulmans, ~ 500 ap. J.-C.) qui fut la base de l’alphabet Mongolien original (en 1204), d’où en 1932 la Mongolie a lancé un timbre honorant cet alphabet. Et le Mongolien donna le Kalmyk (ou Oïrat ou "clair" ou Todo Bichnig) en 1648 à l’ouest de la Russie (au Volga) qui est toujours utilisé ces jours - ci à Buriat (en Sibérie Orientale), origine des Kalmykiens (cette écriture étant autre que le Buriatien ou Vagindra de 1905), et le Mongolien donna aussi l’alphabet Mandchou en 1599 en Mandchourie au nord - est de la Chine. Rappel que le Sogdien participa au Manichéen et fut en principe à l’origine de l’Ancien Turc. Et le Syriaque est encore utilisé par les Yazidis Kurdes au nord - ouest de l’Irak pour écrire leur langue Kurde, à part les Syriaques eux - mêmes, et à part de rares Libanais Maronites. Tout ceci reste un résumé rapide.^{11,12}

* *L’écriture Syriaque de base fut l’Estrangélo, analogue aux lettres majuscules, et qui demeurera en vigueur. Et ~ 550 la ponctuation des lettres et l’ajout de voyelles furent effectuées. Mais elle donnera une écriture cursive dite «Occidentale» ou «Serto» ou «Jacobite» ou «d’Edesse» ~ 650 dans la moitié ouest du fief Syriaque, qui pénétrera le Mont - Liban, et vers 1150 une écriture cursive «Oriентale» ou «Nestorienne», chacune pour sa variété linguistique correspondante.*¹²

Et l’approche alphabétique qui fut adoptée au centre / sud du désert de la Péninsule Arabe (et non pas en mi / sud de la Péninsule elle - même, donc excluant Hedjaz et Yémen) pour la langue Arabe (donc en plein désert, et donc là où l’on écrivait rarement) était une approche Canaanéenne et non - Arabe jusqu’à l’an 700 ap. J.-C. (après) jusqu'à ce que l’alphabet Arabe se répande efficacement avec l’Islam. Et ceci a coïncidé avec l’utilisation de l’alphabet Nabatéen pour la langue Canaanéenne dans sa variété Nabatéenne seulement dans les villes du désert, tel le Royaume de Kinda, en analogie avec le Hedjaz nous rappelons, puisque ces derniers y avaient prévalu après avoir remplacé la langue Canaanéenne Standard littéraire et son alphabet depuis le premier siècle ap. J.-C.. Et l’alphabet Nabatéen fut utilisé aussi pour l’Arabe (donc en plein désert) dans le nord de la Péninsule. Donc cette approche alphabétique était en fait l’alphabet Canaanéen ancien modifié que les Nabatéens avaient fait déjà évoluer en alphabet Nabatéen.

A noter que le Musnad fut utilisé comme écriture dans les régions orientales et sud de la Péninsule. Rappel que le Syriaque, en tant que langue et alphabet, remplacera totalement la variété Nabatéenne du Canaanéen et l’alphabet Nabatéen depuis 600 ap. J.-C. dans le Hedjaz et les villes de l’intérieur, et comme alphabet remplacera l’écriture Musnad à l’est et au sud depuis 700 ap. J.-C. (et comme langue dans ces régions à des fins liturgiques).

Et en l’espace d’un seul siècle, l’Arabe comme langue et alphabet remplacera Syriaque, les langues méridionales et les écritures Canaanéenne et Nabatéenne utilisées dans le désert pour écrire l’Arabe, c.à.d. toutes les entités de toute la Péninsule, et plus tard à l’extérieur de la Péninsule rapidement, mais l’Arabe n’entrera pas comme langue ni alphabet au Mont - Liban Nord avant 1382 et effectivement depuis 1880. Et jusqu’à ce que les Levantins apprennent l’Arabe, ils l’écriront en Syriaque pendant un certain temps, et ce phénomène sera plus clairement visible au Mont - Liban Nord depuis 1382, où les Chrétiens ont appris l’Arabe lentement en raison de la nécessité d’échanger avec le temps, et non pas rapidement comme cela s’est produit vu l’obligation dans le reste du Levant au lendemain de la conquête Musulmane.¹²

L'Arabe alors n'avait alors pas de règles écrites, et les lettres étaient sans ponctuation (n'avaient pas de "points"), et c'est avec ces lettres que les versets coraniques furent écrits pour la première fois. Ces règles furent développées par Sibaweh (principalement) vers l'an 790 ap. J.-C. en partant du vocabulaire de la langue Arabe littéraire qu'avait mis les Lakhmides auparavant. La ponctuation des lettres vint auparavant avec le "ponctueur" (tel appelé en Arabe) Abu al - Aswad al - Douäli, selon l'alphabet Syriaque, puisqu'il était l'élève de linguistes Syriaques (cf. l'historien Turque Ahmed Rafik). Ceci fut ~ 670. Al - Douäli participa aussi à mettre les règles écrites, d'où l'influence de la grammaire Syriaque sur son homologue Arabe, à part l'influence principale Akkadienne (et n'oublions pas la contribution de Farahidi (d. en 786), et celles de plusieurs autres contributeurs). C'est alors, après 790, que le Coran a été écrit tel que nous le connaissons aujourd'hui, selon ce que déclare l'enseignement Musulman de même (mais il insiste que la transmission orale fut jusqu'alors sans aucune faute).¹²

Quant à la langue Canaanéenne, et comme nous l'avons souligné, mais nous le résumons par la présente, elle a été écrite en cunéiforme entre 3000 et 1200 av. J.-C., et en alphabet Canaanéen entre au moins 1850 av. J.-C. au Levant et 1100 av. J.-C. à la Péninsule (Hedjaz and villes intérieures - le désert hormis les villes en son sein n'ayant jamais parlé le Canaanéen en tant que première langue*) jusqu'en 750 ap. J.-C. au Levant, 600 ap. J.-C. à la Péninsule (Hedjaz and villes intérieures) et 1250 ap. J.-C. au Mont - Liban Nord spécifiquement.

* *Au plus les Tannoukhides parlèrent et écrivirent le Canaanéen (Nabatéen) en tant que deuxième langue à fin littéraire.*

Et la langue Canaanéenne sera écrite en alphabet Syriaque de 450 ap. J.-C. jusqu'en 1910 au Mont - Liban Nord spécifiquement.

Et la langue Canaanéenne sera écrite en alphabet Arabe depuis 750 ap. J.-C. au Levant, depuis 700 ap. J.-C. au Hedjaz seulement (la langue Canaanéenne ayant disparu des villes intérieures) et depuis 1382 au Mont - Liban Nord avec plus d'élan depuis 1880 dans ce dernier, jusqu'à aujourd'hui, et depuis 1995 en alphabet Latin et Arabe sur les médias sociaux.^{1,12}

Et le Syriaque a été écrit par les Levantins en son propre alphabet depuis 200 ap. J.-C., et il a été écrit en Canaanéen par les Canaanéens du Mont - Liban pendant un certain temps pour l'apprendre avant de l'écrire en son propre alphabet. Il a été rarement écrit en Arabe.¹

6 - Empires Extra - Levantins en Lien avec l'Histoire du Liban:¹¹

(Sans ordre particulier)

A - L'Egypte Copte et l'Egypte "de Muhammad Ali":

De ~ 3150 (ou ~ 3400) à 30 av. J.-C. en tant que royaumes gouvernés par des pharaons, dont certains furent des subordonnés: pharaons Egyptiens jusqu'en 342 av. J.-C. (parmi eux des pharaons Perses, qui sont les rois Perses Achéménides, entre 525 et 404 av. J.-C., la 27^{ème} dynastie), ensuite 3 pharaons qui furent les rois Perses Achéménides de nouveau (31^{ème} dynastie), ensuite 3 pharaons Grecs Macédoniens (le premier étant Alexandre le Grand), et finalement les pharaons Grecs Ptoléméens de 305 à 30 av. J.-C.: ils sont les premiers habitants de l'Égypte, et la

première dynastie remonte environ à l'année 3100 av. J.-C.. La dernière dynastie s'est terminée avec le suicide de Cléopâtre (Cléopâtre VII) en 30 av. J.-C. et la liquidation de son fils par les Romains.

Ils eurent une influence culturelle sur les Canaanéens avant de commencer à envahir, tels les échanges culturels et religieux avec la ville de Byblos ~ 2900 av. J.-C., et la contribution du pharaon Egyptien à la construction du temple de la "Dame de Byblos" ~ 2810 av. J.-C., ainsi que la contribution de la quatrième dynastie à la construction de temples, et aussi la présence d'un temple Egyptien en 2265 av. J.-C. à Byblos.

Puis à partir de 1000 av. J.-C., ils ont commencé à être influencés par les Canaanéens, comme lorsque le culte de Baal et l'histoire des dieux Adon / Astarté (Osiris et Isis en Egypte) ont fait leur chemin à leur culture, parmi beaucoup d'autres exemples... en gardant à l'esprit que l'influence Egyptienne au début de la relation n'était pas unilatérale, puisque nous voyons la culture Canaanéenne (bien qu'écrite en hiéroglyphes, puisqu'il n'y avait pas encore d'alphabet) à l'intérieur de la pyramide d'Ounas au sud du Delta du Nil en 2400 av. J.-C..

L'Égypte est ensuite officiellement devenue une entité administrative au sein des empires occupants et, plus tard, avec la dissolution des Coptes Chrétiens, dans l'Etat Islamique Arabe puis Ottoman.

Quant à l'Égypte à l'époque de Muhammad Ali, le commandant Albanais de l'armée Ottomane qui s'en empara pour la gouverner en 1805 après la liquidation de tous les dirigeants Mamlouks populaires, et ce après les avoir invités à assister à une cérémonie, elle a persisté avec ses descendants jusqu'au coup d'état de 1952 face au roi Farouq, par Muhammad Najib et Gamal Abd al - Nasser. Et l'Egypte s'était séparée des Ottomans via un Mamlouk Géorgien en 1768.

Aujourd'hui, la grande majorité des Égyptiens sont génétiquement des Coptes, mais civilisationnellement les Coptes ne sont que ceux qui sont restés Chrétiens, puisque le reste fut Islamisé et absorbé dans la culture Musulmane.

B - Les Hittites:

De ~ 1600 à 1178 av. J.-C.: peuple partant du centre de l'Anatolie, qui a établi un empire, qui s'est ensuite divisé en étatlets. Aucun de ces étatlets n'occupa du sol Libanais, pas même l'Etat de Hama, comme l'indiquent certaines cartes trompeuses, puisque le traité entre le pharaon et les Hittites donnèrent pouvoir au pharaon jusqu'à la "Grande Rivière du Sud" (Al - Nahr al - Kabir al - Janoubi).

C - Les Hurrites (Mitannites):

De ~ 2300 à ~ 1000 av. J.-C.: peuple du nord - est de la Syrie, du sud - est de la Turquie et du nord de la Mésopotamie qui fonda le Royaume Mitanite entre 1500 et 1300 av. J.-C..

D - L'Etatlet Chypriote de Salamis (ou Salamine):

De ~ 1000 à 311 av. J.-C.: Elle est autre que Salamis du continent en Grèce. Il s'agit d'une cité - royaume Grecque, habitée par les Grecs et quelques Canaanéens. Les Assyriens la prirent et la contrôlèrent par un tribut sans occupation légitime. Elle fut lieu d'une bataille entre les Perses et les Grecs en 450 av. J.-C. (autre que la bataille entre ces deux en 480 av. J.-C. à Salamis du continent). Le plus important de ses rois fut Ivagoras (411 - 374 av. J.-C.) qui occupa Tyr pendant un certain temps. Cet étatlet s'est terminé sous le règne d'Alexandre et de ceux qui lui ont succédé.

E - Le Royaume Arménien:

De 321 av. J.-C. à 428 ap. J - C.: il a été historiquement lancé en tant que le Royaume d'Ararat (Urartu) (entre 860 et 590 av. J.-C.), lorsqu'il a été conquis par les "Perse Mèdes" (les Mèdes ne sont pas vraiment des Perses - voir ci - dessous). Ensuite les Arméniens sont devenus indépendants en tant que le Royaume d'Arménie quand Alexandre a envahi les Perses et que les Perses sont tombés face aux Grecs Séleucides par la suite. Le royaume pris de l'ampleur sous le règne de Dickran II (alias le Grand) (Tigrane Le Grand) entre 83 et 69 av. J.-C. qui a achevé les Séleucides présents au Levant (bien qu'ils se soient poursuivis ailleurs jusqu'à 63 av. J.-C.).

Mais l'occupation Romaine les a subjugués avec une autonomie jusqu'à l'an 12 (douze) ap. J.-C.. Après cela, le Royaume Arménien fut disputé entre Romains et leurs ennemis les "Perse Parthes" (les Parthes ne sont pas vraiment des Perses - voir ci - dessous), puis entre les Byzantins et les Perses Sassanides, et se termina avec une partie aux Byzantins en 387 et une autre aux Sassanides en 428. Ce fut le premier royaume à se convertir au Christianisme en 301.

Un mot concernant la diaspora Arménienne au Liban:²³ Il n'y a aucun doute que la présence Arménienne au Liban aujourd'hui a commencé il y a au moins 300 ans de manière ordonnée, et le monastère de Bzemmar, construit en 1740, en est la preuve. Mais il n'y a de même aucun doute que cette présence Arménienne était très timide et semblait être religieuse plutôt que sociale. En fait il n'y a aucun événement historique qui concerne les Arméniens avant le refuge de 1916. Il est clair qu'en raison de la perte de l'Histoire des Chrétiens Libanais à travers les âges (perte de leur appellation originale ainsi que celle de leur langue, perte de leur alphabet, et ensuite l'appellation des communautés sur une base religieuse vu les heurts Chrétiens et ensuite l'avènement de l'Islam essentiellement en tant que religion) et l'extrême difficulté de se ré - accaparer du reste de la zone géographique du Liban avec sa majorité Musulmane qui ne fut que grâce au pouvoir des Alliés et malgré le refus des Musulmans, la situation s'est terminée par de nombreuses erreurs, y compris celle de considérer toute personne présente sur le sol Libanais comme étant simplement sociologiquement "Libanaise"; et les Chrétiens utilisèrent les Arméniens en tant que levier numérique après la mort d'un tiers d'eux et l'émigration d'un autre tiers juste auparavant.

Mais socialement, même si les Arméniens sont assimilés aux Maronites et aux Roums (et aux Latins et Protestants), détenteurs de l'héritage Canaanéen en leur langue, leur Cèdre et bien d'autres éléments, et non au Musulmans - nous voulons dire socialement, mis à part les positions politiques de leurs représentants, ils restent émotionnellement rattachés à leur patrie Arménienne de façon très avancée et conservent leur langue et leurs habitudes.

Et ceci n'est pas un blâme, mais le comble de la loyauté, et c'est un droit acquis, comme le font la plupart des Libanais dans les pays de diaspora. Mais cela prouve que les Arméniens, au niveau nationalisme - ethnicité, sont appelés, tout comme les Maronites et le Roums, à lâcher prise des quotas sectaires au sein de la collectivité Canaanéenne, sachant que ceci doit être résolu au sein des cercles Maronites et Roums d'abord. Et cela se doit de la part des Arméniens par respect à la communauté - hôte tous les réfugiés / émigrants qui se doivent de respecter la communauté qui les reçoit, même s'ils ne s'assimilent pas en cette dernière (tels les Libanais en Afrique). Et tous ce qui fut dit s'applique de même aux Syriaques, Assyriens, Chaldéens et Coptes, peu importe la date de leur établissement avant 1920. Tout ceci est dit avec la conservation culturelle de leur identité localement en termes de langue, cuisine et autres éléments, tels les Libanais expatriés.

L'approche du sujet des Arméniens se fait non pas pour le plaisir d'embêter mais afin d'élucider la vérité afin de résoudre le dilemme Libanais comme il se doit. Aujourd'hui, ils sont légalement - administrativement des Libanais. Mais aussi, ils ne peuvent pas demander à être représentés politiquement en tant qu'entité distincte de la masse Canaanéenne. Et déjà que les Chrétiens doivent être laïques (nous exposerons ce volet dans le dernier Chapitre), pour dire qu'il ne faut pas représenter lesdits Chrétiens en tant que Chrétiens ni en tant que confessions Chrétiennes.

Par ailleurs, l'approche du sujet est aussi une réponse aux appels à naturaliser d'autres réfugiés Palestiniens ou Syriens ou au moins à leur donner presque tous les droits tels les Libanais, car ces droits plongeront le pays dans l'impasse économique, même en cas de fédéralisme. Ces appels découlent de la solidarité émotionnelle entre les Musulmans et lesdits réfugiés. Et les Musulmans ont le droit essentiel d'exploiter scientifiquement la question des Arméniens pour soutenir leurs appels, surtout que la naturalisation Arménienne a eu un versant confessionnel, à savoir celui d'augmenter le nombre des Chrétiens au Liban, mais ils oublient l'Histoire du Liban et leur rôle concernant la diminution du nombre des Chrétiens, et ce depuis des siècles, et assez depuis 1880 et ensuite 1915: voici 80% des descendants Libanais dans le monde qui sont "Chrétiens". Mais la naturalisation des Arméniens erronée dès le début, ainsi que l'erreur de naturaliser plusieurs Syriens et Palestiniens Chrétiens pendant l'époque de Maronisme politique, même si compréhensible, se corrige - t - elle par une autre erreur?

Nous aborderons plus tard le sujet du décret de naturalisation en 1994, où il est possible de renverser la loi pour les familles qui possèdent une autre nationalité ou qui n'habitent pas le sol Libanais, par le retrait de la nationalité Libanaise. Quant à ceux qui restent, il reste aux Libanais à supporter les erreurs commises antérieurement et à ne pas agraver la situation dans ce pays pluraliste.²³

F - Peuples et Empires Perses:

Nous entendons par la "Perse" l'Iran actuelle et les régions à son est et nord - est jusqu'au Sind (Pakistan actuel) et sud de l'Oural, dans leurs ethnies Pré - Iraniennes, Iraniennes (Perse ou

non - Perse*) et Turques, et non seulement la petite Perse historique sur les rives orientales du golfe Persique.

* Peut se référer à «peuple» ou «culture» ou «géographie».

Le «vrai» peuple Perse sensu stricto habitait la Perside (Persis) et ainsi sa culture fut la culture Perse. Persis se trouve sur les rives orientales du golfe Persique au sud des Elamites, couvrant ce qui est à peu près la province de Fars actuelle. Perse et Fars sont le même mot: "P" et "F" en Canaanéen étaient représentés par la même lettre (autres exemple: Folostine et Palestine, Phénicien et Punique), et ceci affecta les langues occidentales. Il est un peuple d'ethnicité Iranienne.

L'ethnicité Iranienne a émigré d'Eurasie et s'est installée en Iran actuel et à son est. Les Achéménides furent le premier vaste Empire Iranien. Quand Alexandre a occupé la section de l'Empire Achéménide à l'est de la Mésopotamie, il a rencontré comme première faction Iranienne les «vrais» Perses alors qu'il entrait dans la région via Persis, vu les montagnes de Zagros au nord. Ainsi, les Grecs ont attribué l'exonyme "Perse" à tout l'Empire Achéménide à l'est de la Mésopotamie.

À la lumière de cela, beaucoup d'autres peuples Iraniens n'étaient pas et ne sont toujours pas exactement de culture Perse, mais ils vivent maintenant dans ce qu'on appelle la Perse, la vaste région nommée par l'Occident d'après la «petite» Persis, bien que chaque peuple ayant sa région d'origine spécifique (mentionnons les Mèdes et la Parthes). Certains Iraniens sont même au - delà de ces limites (et ne sont sûrement pas de culture Perse).

Les Turcs sont venus au fil du temps de la Mongolie à la Perse, s'établissant surtout en son nord - est, avant d'occuper le reste militairement (et non démographiquement). Ils se sont retrouvés en Turquie de nos jours, mais y sont génétiquement une minorité, la majorité des Turcs actuels ayant été Islamisés et culturellement Turquifiés (avec même changement de langue vernaculaire) hormis la culture de l'Islam qui reste prédominante. A noter que ceci s'applique au reste du monde Islamique, ainsi qu'au Iraniens, qui été Islamisés mais sans pouvoir imposer un changement culturel total, donc conservant encore les vestiges d'une certaine culture Iranienne (et Perse spécifiquement pour certains), dont la langue non seulement vernaculaire mais littéraire, hormis la culture de l'Islam qui reste prédominante.

Quant au "continent culturel Iranien" d'aujourd'hui (où nous avons actuellement des ethnies Iraniennes de nos jours, certes pas toutes Perses culturellement), il est encore plus large que la Perse, et était plus large avant.

1 - Les Elamites:

De ~ 2700 à 539 av. J.-C.: peuple pré - Iranien; ils furent les habitants d'Elam, sur la rive est du golfe Persique (donc au sud - ouest de la "grande" Perse), au nord - est des Perses sensu stricto. Ils entrèrent en Babylone en 1155 av. J.-C. pour une courte période de 31 ans.

2 - Les Mèdes:

Peuple Iranien culturellement non - Perse mais Médien* depuis ~ 900 av. J.-C., de Mède, au sud - ouest de la mer Caspienne. Ils eurent un royaume de 678 à 549 av. J.-C. quand les tribus s'unifièrent, et ils tombèrent aux Achéménides.

* *Ne pas confondre avec les Midiens, un petit peuple qui résida au nord - ouest de la Péninsule Arabe, à l'est du golfe d'Aqaba. Aussi ne pas confondre avec les civilisations Minoenne (3000 - 1100 av. J.-C.) et Mycénienne (1600 - 1100 av. J.-C.) Grecques (qui disparurent simultanément), ni avec les Minéens (1200 av. J.-C. - 100 ap. J.-C.) dans l'ultérieur Yémen, ni avec les Manichéens (religion en Iran) ni avec les Mandéens (religion / peuple) au sud de l'Irak.*

3 - Les Perses (Dynastie Achéménide):

Les Iranien Perses eux - mêmes; ils furent ceux de la vraie Perse Historique (Perside / Fars), qui exista depuis 900 av. J.-C.. Les Achéménides eurent un empire qui renversa les Mèdes aussitôt établis, de 550 à 330 av. J.-C.. Ils tombèrent face à Alexandre le Grand.

4 - Les Parthes:

Peuple Iranien culturellement non - Perse mais Parthe depuis avant 700 av. J.-C., de Parthe, au sud - est de la mer Caspienne; ils eurent un royaume de 247 av. J.-C. jusqu'en 224 ap. J.-C.. Ils remplacèrent les Grecs Séleucides et tombèrent aux Sassanides.

Note concernant les Parthes et les Sassanides ci - dessous: Les Parthes ont construit la ville de Ctesiphon (appelée "Mada'in - Les Villes" par les Musulmans, à ne pas confondre avec "Mada'in Saleh - Villes de Saleh" dans le Hedjaz) ~ 120 av. J.-C. sur la rive orientale du Tigre, donc en Irak, en face de Séleucie (qui a ensuite été détruite par les Romains en 165 ap. J.-C., mais Ctesiphon résista) et ils en ont fait leur capitale en 58 av. J.-C. jusqu'à sa chute en 226 ap. J.-C. aux Perses Sassanides, qui en ont fait leur capitale jusqu'à ce qu'elle tomba aux mains des Musulmans en 637 après la bataille de Qadisiyyah. Ainsi, la capitale des Iraniens fut en Irak pendant 695 ans, en plus de Babylone étant le centre culturel. Malgré que "Mada'in" soit synonyme de "villes", il s'agit d'une seule ville en Irak, même si à deux volets, et aussi d'une seule ville dans le Hedjaz. Nous ne connaissons pas la raison de l'étiquette au pluriel (en Arabe, 2 volets ne seraient pas au pluriel; il existe une règle intermédiaire pour les binômes).

5 - Les Perses (Dynastie Sassanide):

Les Iranien Perses eux - mêmes; ils furent ceux de la vraie Perse Historique (Perside / Fars), qui exista depuis 900 av. J.-C.. Les Sassanides eurent un empire de 224 à 651 ap. J.-C., quiacheva les Parthes, et tomba aux Musulmans.

G - Les Scythes:

De 900 av. J.-C. jusqu'à 400 ap. J.-C. (après): ce sont des Bédouins ethniquement Iraniens du nord de la mer Noire. Ils ont contribué, concernant le Moyen - Orient, à la chute des Assyriens (raid en 627 puis la destruction définitive de Ninive en 612 av. J.-C.) et sont arrivés en Égypte. Ils ont également combattu les Mèdes et après les Achéménides.

H - L'Empire Macédonien et ses Héritiers:

La Macédoine est une région Grecque. Son peuple est Grec. L'empire débute en tant que Royaume Macédonien, fondé en 808 av. J.-C.. Il s'étendit comme empire vers l'est jusqu'à l'Inde depuis 334 av. J.-C., y compris l'Egypte, avec Alexandre le Grand, jusqu'à sa mort malade en 323 av. J.-C. (donc il dura 11 ans seulement). Le Royaume de Macédoine est réapparu comme l'une des quatre divisions après l'effondrement de l'empire après la mort d'Alexandre, et se termina en 168 av. J.-C. pour réapparaître de façon éphémère entre 150 et 148 av. J.-C..

L'Empire Grec se divisa donc en quatre parties (dont l'une était le Royaume Macédonien de base) après 30 à 40 ans de guerres entre les généraux d'Alexandre et ceux qui leur ont succédé, et ces parties finalement tombèrent aux mains des Romains et des Perses.

1 - Le Royaume (ou l'Empire) Séleucide:

De 312 à 63 av. J.-C.: il s'agit d'une dynastie Grecque d'un des généraux d'Alexandre qui parvint à contrôler Babylone avec l'Anatolie et le Levant à l'ouest, jusqu'au Pakistan à l'est. Son fondateur (Séleucus (ou Séleucos) I Nicator) fonda la cité de «Séleucie du Tigre» sur la rive occidentale du Tigre en 305 av. J.-C. en fit sa capitale jusqu'en 240 av. J.-C., quand elle fut remplacée par Antioche (qu'il fonda lui - même en Mai 300 av. J.-C.) au nord - est de la Syrie, qui sera le centre de l'Eglise Antioche, et qui tomba au Romain en 63 av. J.-C.. Les Romains détruisirent Séleucie du tigre en 165 ap. J.-C., alors aux mains des Parthes. A noter ~ 23 villes fondées et appelées Séleucie ou villes renommées Séleucie, et 8 pour Antioche.

2 - Le Royaume Macédonien:

Il était le noyau de l'empire auparavant: de 306 av. J.-C. (bien qu'il puisse être considéré une persistance théorique de l'empire, mais il n'exista pas entre 323 et 306 av. J.-C. vu le chaos qui s'installa) jusqu'en 168 av. J.-C., pour réapparaître de façon éphémère entre 150 et 148 av. J.-C.. Il s'agit de la Grèce actuelle, et il envahit plusieurs fois le Liban en l'espace de quelques années entre 305 et 286 av. J.-C. lors de sa guerre contre les Séleucides.

3 - Le Royaume (ou l'Empire) Ptolémée:

De 305 à 30 av. J.-C.: il s'agit d'une dynastie Grecque d'un des gardes d'Alexandre qui parvint à contrôler l'Égypte. Ses descendants gouvernèrent comme pharaons à partir de 305 av. J.-C., jusqu'à la mort de Cléopâtre et son fils en 30 av. J.-C. Il commença à tomber progressivement depuis 150 av. J.-C. sous influence Romaine. Il eut une sorte de "semi - indépendance" entre 36 et 30 av. J.-C..

En effet, les Romains de cette période étaient gouvernés par un "Duumvirat" (Doïka) après le renversement de Marcus Lepidus: Marcus Antonius et Octavius. En 34 av. J.-C., Antonius offrira la région du Liban (y compris le Royaume des Ituréens), la Syrie, et la Cilicie à l'un de ses fils de sa bien - aimée (et plus tard son épouse), la reine Cléopâtre d'Egypte (de la dynastie Ptolémaïque sous une influence Romaine presque d'occupation), et il offrira d'autres régions de l'Empire Romain à son autre fils et à sa fille de Cléopâtre, et fera du fils de Cléopâtre et de Jules

César (Cléopâtre était en relation avec Jules César avant son assassinat en 44 av. J.-C.) héritier de l'Egypte (mais surtout, aussi héritier du défunt César de tout l'empire). Tout cela, sous le patronage d'Antonius bien sûr, ne sera pas du goût d'Octavius, qui leur déclarera la guerre (à Antonius et Cléopâtre). Ces provinces, après leur suicide en 30 av. J.-C., reviendront à Octavius, le vainqueur. Ceci mettra fin à l'ère des pharaons en Egypte après presque 3120 ans.

4 - Le Royaume de Pergame:

De 281 à 133 av. J.-C.: en Anatolie (pratiquement une ville sur la côte ouest de la Turquie actuelle). Il n'eut aucun rôle au Liban.

I - L'Empire Romain (et son Volet Oriental, l'Empire Byzantin):

À partir de 753 av. J.-C. jusqu'en 1453 ap. J.-C.: ce fut un royaume Romain qui débuta avec la fondation de Rome en 753 av. J.-C., qui devint un "Etat" Romain de 509 à 27 av. J.-C., pour ensuite devenir un empire, via des amendements constitutionnels, après que son territoire se soit étendu. Ce royaume / empire souffrira de plusieurs guerres civiles, et ce jusqu'en 324 avec l'unification sous l'emprise de Constantin, depuis la Bretagne, la moitié sud de l'Europe et le bassin Méditerranéen et ce jusqu'aux frontières de la Perse.

Constantin se convertira au Christianisme et légalisera la liberté de croyance aux Chrétiens en 313 (avant que le Christianisme ne devienne la religion d'Etat en 381) et changera le nom de la ville de Byzance en Constantinople, la déclarant capitale de facto de l'aile orientale de l'Empire Romain en l'an 330, après que la capitale fut Nicomédie, à côté d'elle, depuis 286. Et Constantin adoptera la liturgie Grecque pour cette moitié orientale de l'empire en 328, dont le Levant. Et Rome restera la capitale de juro de tout l'empire.

L'Empire Romain sera divisé plus tard et définitivement en Empire Romain Occidental (395 à 476 avant de s'effondrer ensuite) et en Empire Romain Oriental, connu par le nom "Byzance" / Empire Byzantin (395 à 1453, lorsque Byzance s'effondrera). En 610, Byzance a remplacé sa langue officielle Romaine par le Grec.

J - Les Croisés:

Bien sûr, il s'agit d'un nom qui désigne les Chrétiens, en particulier les Occidentaux (Européens Occidentaux de l'époque). Les armées des Croisés furent formées de plusieurs armées de plusieurs empires et royaumes d'Europe Occidentale et parfois même des Etats Pontificaux. Mis à part leurs guerres avec les Musulmans Arabes (Fatimides, Ayyoubides, Mamlouks et autres états plus petits (Hamdanides...)) et les Druzes du Liban), et malgré la poursuite des relations commerciales avec tous ces derniers et la trêve avec Saladin, et hormis leurs guerres avec les Musulmans Seldjoukides et leur résistance à l'invasion Mongole (à part la trêve), ils ont occupé Constantinople (1204 - 1261) et ont fondé l'Empire Latin de Constantinople, et il y eut même de violents affrontements au Liban avec les Maronites par moments, même si ces derniers furent marginaux par rapport au contexte général de l'Histoire. Il est à noter en plus que les principaux dirigeants des Croisés, pendant toute l'époque de leur présence, ont lutté entre eux - mêmes,

transférant les disputes Européennes au Liban et au Levant, comme l'ont fait les Musulmans Arabes qui ont transféré les disputes Quaysites et Yéménites Péninsulaires au Liban et au Levant.

Cependant, ce qui semble aujourd'hui "marginal" dans l'Histoire a certes entraîné des catastrophes, une injustice et une oppression pour ceux qui ont dû supporter les difficultés d'un dit "affrontement marginal", fut - il par exemple Maronite - Croisé ou Qarmate - Fatimide ou autres.

Ces affrontements Croisés internes au Levant bien sûr les affectaient négativement. Mais aussi il convient de mentionner, selon ibn al - Athir, les messages envoyés par les Fatimides (qui étaient Chiites) aux Croisés dans lesquels ils exigeaient la création de royaumes Croisés afin de les séparer des Seldjoukides inquiétants (qui étaient Sunnites), et "les princes Musulmans des petits états demeurant pacifiques avec les Croisés afin d'exécuter les conspirations qu'ils préparaient les uns contre les autres".⁵ Aussi, selon ibn Jubayr, la population Musulmane ne considérait pas que l'occupation des Croisés était pire pour eux que les occupations par d'autres Musulmans (Abbasides / Fatimides / Seldjoukides...), puisque la liberté de pratique religieuse et la préservation de la propriété et de l'argent furent garanties par les Croisés sans aucune persécution,⁵ certainement pas par bonne intention, mais parce qu'ils n'auraient pas pu faire autrement tout simplement, déjà qu'ils maintenaient à peine leur présence militaire à des milliers de kilomètres de leurs royaumes. Donc pour eux, il fallait apaiser la population en quelque sorte, peu importe ce qu'ils pratiquaient comme rite Musulman.

Les Croisades:

- La première: 1095 - 1099: Occupation de l'Anatolie et de la côte du Levant et de Jérusalem.
- La seconde: 1145 - 1149: Perte de l'Edesse (al - Roha) en Anatolie (et progrès en Andalousie).
- La troisième: 1189 - 1192: Après l'échec à Hittine en 1187: ré - établissement du Royaume de Jérusalem en tant que Royaume D'Acre, donc seulement au littoral (donc sans la cité de Jérusalem, mais ils y auront accès via la trêve avec Saladin).
- La quatrième: 1202 - 1204: "Croisade" contre les Byzantins aux Balkans et ensuite «Siège de Constantinople» (en fait occupation, pillage et destruction, par les Croisés), ce qui fut son coup le plus dur hormis sa chute ultérieure aux Musulmans Ottomans en 1453, et fondation de l'Empire Latin de Constantinople. Persistance de l'Empire Byzantin dispersé en 3 régions: une section en Anatolie occidentale sans aucune côte sur la mer de Marmara avec sa capitale à Nicée, une section en Grèce occidentale, et une petite section en Anatolie sur la côte sud - est de la Mer Noire. La section Nicéenne récupérera Constantinople et réunira les restes de l'empire en 1261. Mais Constantinople ne s'en remettra pas, au point que la production de pourpre royal sera presque nulle. Les Ottomans, qui surgiront bientôt à côté, sauront en profiter.
- La cinquième: 1217 - 1221: Au Levant: victoire des Ayyoubides.
- La sixième: 1228 - 1229: Elle imposa une entrée "pacifique - diplomatique" à Jérusalem, au sein de disputes Croisées internes. Elle demeurera avec les eux jusqu'en 1244.

- La septième: 1248 - 1254: En Egypte contre les Ayyoubides et ensuite les Mamlouks quand ces derniers prirent le pouvoir; perte des Croisés mais sans changement de positions.
- La huitième: 1270: En Tunisie.
- La neuvième (inclus dans la huitième dans certaines références): 1271: Levé du siège maritime Mamlouk sur Tripoli du Liban.
- La dixième (ou la neuvième ou non comptée dans certaines références), la croisade d'Alexandrie: 1365: son but fut économique plus que religieux, elle se termina par la destruction de l'Alexandrie puis le retrait des Croisés après 3 jours, et fut suivie par les représailles des Mamlouks, et le Patriarche Maronite Hajjoula fut brûlé vif à Tripoli au Liban en 1367.
- Rajoutons 4 croisades secondaires, et la campagne Byzantine auparavant quand, mis à part le conflit Byzantin - Musulman continu, les Byzantins entrèrent en Irak et arrivèrent jusqu'à Tartous en 966, et arrivèrent à la lisière de Jérusalem pour s'affaiblir ensuite depuis l'an 999. Et les uns considèrent que cette campagne fut techniquement la première croisade (et la seule orientale) puisque son but était la récupération de Jérusalem.⁴

K - L'Empire Mongol:

De 1206 à 1309: Il se lança de la Mongolie, et s'étendit à son zénith sur 24,000,000 km², de la Chine actuelle et le sud de la Russie jusqu'à la mer Baltique, et la frontière orientale de l'Allemagne, l'Anatolie et le Levant, en passant par la Perse. Les Mongols furent arrêtés au Levant par les Mamlouks à Ain Jaloute (en Jordanie actuelle). Il se divisa graduellement en 4 étatlets. Leur histoire est compliquée. Certains adopteront l'Islam, parfois le peuple sans les gouverneurs, parfois l'inverse. Nous n'aborderons pas les détails.

7 - Les Divisions Administratives du Liban au Fil de l'Histoire:

A - Ere Romano - Byzantine:¹

Elle reconnaît environ 25 modifications (donc un changement chaque 25 ans en moyenne); les plus importantes furent les suivantes:

- 14 ap. J.-C. (quatorze ap. J.-C.): le nom de "Syrie" est lancé, avec la naissance de la province de Syrie pour la Syrie actuelle, qui inclut administrativement la région du Liban, qui était connue, avec l'actuelle Tartous, en tant que Phénicie administrativement. En effet, l'empereur Romain Tiberius élaborera pour la première fois le nom de "Syrie" pour toute la région visible vers l'est (donc pratiquement Aram) du sommet du Mont Sarione (en Canaanéen), qui est le Mont Hermon (en Hébreu) et Mont Cheikh (en Arabe), à partir du nom "Sarione", ceci avec extrapolation au reste de la Syrie actuelle. Et le terme "Assyrie" (Achour) n'y est pour rien mais il s'agit juste d'une ressemblance; et ceci s'applique aussi pour Tyr (Sour en Arabe et en Canaanéen). Et du terme "Syrie" furent connus les "Syriaques".

A noter qu'il est aussi le fondateur de la ville de Tibériade vers 20 ap. J.-C. qui, en raison de son importance, a donné son nom au lac, qui était nommé Génésareth (Kinnereth) en référence à la commune qui était la plus importante avant cela, et qui était géographiquement à proximité.

- 135: La province de Syrie devient la province de "Syrie - Palestine" avec l'empereur Hadrien, qui promulguera une loi pour protéger les Cèdres du Liban. Et voici le premier nom administratif de la Palestine, en tant qu'humiliation pour les Juifs chassés l'année même, après que les Grecs aient nommé cette terre par ce nom depuis 500 av. J.-C. en rapport aux anciennes tribus «Philistines» disparues.

- 194: La province de "Syrie - Palestine" est divisée en 3: Palestine, Cœlé - Syrie et Syrie - Phénicie ("Phénicie" sur les cartes des archives du Vatican) dont la capitale fut Tyr. "Cœlé" veut dire "vide", en rapport avec le désert. A noter que l'empereur Romain Elagabalus* or Heliogabalus ("El Jbl" en Canaanéen ancien), vu ses origines maternelles d'Emessa (Homs), proclama Emesse une deuxième capitale à cette province. Et le nom "Cœlé - Syrie" fut extrapolé de "Cœlé - Assyrie", mais il n'y eut jamais de "Cœlé - Syrie" avant cette date.

* *Ainsi nommé apparemment après sa mort, puisqu'il était un disciple du dieu Canaanéen El Gabal (dieu de la montagne, assimilé par les Romains en dieu du soleil Romain (Hélio)). Il était probablement nommé Sextus Varius Avitus Bassianus en tant que citoyen Romain et avait pris le titre de Marc Aurèle Antonin Auguste comme empereur. Son père était originaire d'Apamea, près d'Idlib, en Syrie. Il a été un successeur dans la famille Severus qui a régné sur Rome, puisque l'empereur Romain d'origine Canaanéenne Septimius Severus (un Canaanéen Carthaginois de son père) était le mari de la tante maternelle de sa mère (ce qui signifie que Caracalla fut le cousin de sa mère). Sa mère était Julia Soaemias Bassiana.¹¹*

- 314: L'empereur Constantin (qui unifiera l'Empire Romain) déclare la naissance de la province d'Augusta Libanensis (presque conforme à Syrie - Phénicie) (certains disent qu'elle fut la moitié orientale de la Syrie - Phénicie).

- Environ an 400: Augusta Libanensis est divisée en Phénicie I (dite "Phénicie Littorale" ou "Phénicie Maritime (ou Paralia")"), dont la capitale fut Tyr, et s'étendant d'Arwad jusqu'à Acre avec Mont - Liban et l'ouest de Jabal Amel, et Phénicie II (Phénicia - Libanensis) qui comprenait la Békaa, l'anti - Liban et ce jusqu'à Palmyre, et sa capitale fut Damas (Homs au début, puisque cette province inclut au début Lattaquié et Homs).

Aussi Cœlé - Syrie sera divisée en Syrie I et Syrie II (dite Salutaris). Quant aux deux tiers orientaux de Jabal Amel, avec le nord de la Galilée jusqu'à Césaria Philippi (Galilée du Nord), ils constituèrent la province de Palestina II.

B - Ere de l'Etat Islamique - Arabe jusqu'en 868:

Les Musulmans divisèrent la région en 5 "junds": Homs, dont ils prirent son nord et le déclarent un cinquième jund, dit de Qinnisrine, en 680 (Qinnisrine étant une cité 40 km au sud d'Alep), et qui devint ensuite le jund "Alep"; Damas, qui inclut la plupart du Liban "Musulman" autour de l'Etatlet Libanais (Chrétien et indépendant); Jordanie, qui inclut une petite partie du sud de Jabal Amel dont Tyr, et sa capitale fut Tibériade; et Palestine, dont la capitale fut Ramleh.⁷

Et les Tannoukhides autour de Beyrouth eurent leur émirat (au sein du Jund de Damas) qui s'étendra avec le temps vers les montagnes d'Aley. Il fut aboli par les Croisés en 1110.¹¹

Précisons, juste pour compléter le tableau, que la patrie Libanaise indépendante s'étendit de Akkar jusqu'à Jezzine sauf la côte, mais perdit les hauteurs moyennes de Baabda - Aley après l'an 759, le Chouf et les hautes régions d'Aley ~ 800, Wadi Hammana (donc le reste de Baabda - Aley) et le tiers oriental de Akkar et de Donniyyeh ~ 850, et elle céda éphémèrement le tiers moyen de Akkar aux Ikhchidides et aux Hamdanides (de 941 à 968).^{1,2}

C - Ere des Croisés:

- Royaume de Jérusalem (en Latin et en Canaanéen) (de “Quds” en Arabe):

De 1099 à 1291: Il inclut, au Liban, la seigneurie de Sidon, du Litani jusqu'à Damour, donc avec la moitié nord de Jabal Amel et le Chouf, et la seigneurie de Beyrouth, qui consista du littoral de Damour jusqu'à Maameltein, donc sans le “Gharb” et ainsi sans le Metn (“Metn sud” actuel). Quant à la moitié sud de Jabal Amel, elle fut au sein de la principauté de Galilée, qui fut naturellement une partie de ce royaume. A noter que certains considèrent que Jabal Amel se termine au nord au Litani.^{2,7,11}

A noter que ce Royaume a été réduit à se composer uniquement de la ville de Tyr (Tyr devenant évidemment la capitale), après l'occupation du reste par Saladin en 1187 après la bataille de Hittine. Et en 1191, les Croisés ont capturé Acre puis la côte, et donc depuis lors le royaume ne sera que côtier, de Beyrouth, le Chouf et le Sud du Liban et parfois la Galilée, puis vers le sud strictement à la côte jusqu'Ascalon, avec Acre comme capitale, et sera connu par le royaume d'Acre.

Après de nombreux événements, il tombera finalement aux Mamlouks en 1291. A noter que Jérusalem, géographiquement déconnectée sauf un corridor vers la côte, sera cédée par les Ayyoubides aux Croisés de 1229 à 1239 vu la trêve de la sixième Croisade, mais, hormis une reprise momentanée par les Ayyoubides en 1239, elle restera avec eux jusqu'en 1244, quand elle sera prise par des mercenaires Khwarezmiens en route vers l'Egypte pour aider le sultan Ayyoubide contre son oncle, puis par les Ayyoubides de nouveau en 1247, et finalement par les Mamlouks en 1260. A noter que les Ayyoubides, tout comme les Croisés, furent divisés entre eux-mêmes, ce qui a abouti à des alliances paradoxales.¹¹

- Comté de Tripoli:

De 1102 à 1289: De Tartous et la “Montagne Alaouite” au nord jusqu'à Maameltein, et seulement au littoral à Kesrouane (ce dernier incluant le Metn Nord actuel).^{2,7}

- Kesrouane (dont le Metn Nord actuel), sans le littoral:

Il resta hors de l'orbite des Croisés, contrairement au reste de la patrie Libanaise qui accueilli les Croisés. Et tel déjà précisé, il resta indépendant des Musulmans (Arabes et Seldjoukides).⁷

- Le Gharb, dont le Metn (Metn - Sud actuel), sans le littoral:

Cette région entra dans l'orbite des Seldjoukides en 1055, puis des Seldjoukides de Damas avec Tutuch en 1092, puis des Seldjoukides de Damas Burides en 1104, ensuite des Zengides en 1139, des Burides de nouveau en 1146 puis des Zengides de nouveau en 1155 ensuite des Ayyoubides en 1174, des Mamlouks en 1250, puis des Ayyoubides de nouveau en 1253, des Mongols en 1260 et finalement des Mamlouks en Septembre 1260. L'entrée dans ces orbites fut sans occupation militaire, puisque les dirigeants de cette région (Druze) allaient d'eux - mêmes se soumettre aux envahisseurs avant qu'ils n'attaquent afin d'assurer la sécurité de leurs régions et leur féodalisme (via des pamphlets de la part des 5 dernières entités, tel ils firent avec les Tolonides et les Fatimides).^{2,7}

- La Békaa:

Elle subit la même succession d'évènements que le Gharb (sans le littoral), mais avec invasions militaires. Seuls les Mongols s'arrêtèrent militairement à Damas et continuèrent vers le sud en Jordanie, selon une partie des références.^{1,2,7}

D - Ere de l'Etat Islamique - Arabe: Ere Abbaside, Epoque Mamlouke:

Les Mamlouks divisèrent le Levant en 6 royaumes: Alep, Hama, Damas, Tripoli, Safad et Karak (en Jordanie); et les royaumes furent divisés en vilayets et niyabets (le niyabet fut plus important que le vilayet). Celui de Damas eut des Safaqas au - dessus des niyabets.

- Royaume de Tripoli: Sa capitale fut naturellement Tripoli. Il s'étendit jusqu'à la frontière d'Alexandrette au nord et jusqu'au sud de la ville de Byblos au sud (mais seulement le littoral au sud de Tripoli), et jusqu'à l'Oronte à l'est,⁷ et il exclut Mont - Liban Nord entre 1260 et 1305,* puis incluant Mont - Liban Nord sauf Qannoubine / Jebbet Bcharreh depuis 1305, et avec Qannoubine / Jebbet Bcharreh depuis le mandat de Barqouq le Burjite en 1382.¹

* *Les Chrétiens en perdirent le tiers moyen de Akkar en 1283, le seul tiers qui leur restait depuis 850.*

En effet, après que la patrie Libanaise fut indépendante entre 1260 et 1305, et occupée entre 1305 et 1382 sauf Qannoubine / Jebbet Bcharreh, Barqouq accorda les priviléges aux Chrétiens, et nomma le premier muqaddam Chrétien (qui était le fils du muqaddam de Bcharreh) avec droit de succession familiale sur toute la patrie Libanaise telle elle était en 1305, donc jusqu'à la frontière sud de Kesrouane.

Donc la patrie Libanaise fut au sein du Royaume de Tripoli mais hors du niyabet de Tripoli. Ensuite, la plupart du Kesrouane (littoral et mi - hauteurs) furent mis à part en 1444 pour faire plaisir au féodalisme Assafite (Sunnite) qui s'y était établit avec son centre à Ghazir depuis 1306, et cette région fut affilié au niyabet de Beyrouth au sein du Royaume de Damas, et ce qui resta comme régions du muqaddam Chrétien fut affilié au Niyabet de Tripoli (donc demeurant au sein du même royaume).

Donc, depuis 1382, au sein de la région sous le muqaddam Chrétien furent les vilayets de Bcharreh, Anfeh, Batroun, Mnaitra, Jbeil et les hauteurs du Kesrouane (avec tout le Kesrouane entre 1382 et 1444).¹

Aussi au sein de ce royaume mais hors des régions du muqaddam Chrétien furent le vilayet de Donniyyeh, et le niyabet de Akkar (ainsi que le Fort (Hosson) de Akkar) dont la capitale fut “Akkar al Attiqa”,⁷ puisque les Chrétiens avaient perdu Donniyyeh (~ 850) et Akkar en son littoral et ses hautes montagnes auparavant (~ 640 et 850 respectivement), et le centre de Akkar définitivement en 1283, donc toutes ces pertes furent avant 1305.¹

- Royaume de Safad: Sa capitale fut Safad, et il inclut du Liban le vilayet de Chqif - Arnoun (au nord du Litani), et le vilayet de Tyr.⁷

- Royaume de Damas: Il fut divisé en 4 “safaqas” et "Barr" (terres) de Damas (en Arabe la “ghouta” actuelle); et 2 des safaqas incluent des terres du Liban:⁷

- La Safaqa Orientale: Sa capitale fut Homs, et elle inclut du Liban le nord - est de la Békaa (nord de Baalbeck et est de l'Oronte).

- La Safaqa Nord: Sa capitale fut Baalbeck, et inclut le niyabet de la “Békaa Baalbeckienne” dont certes la capitale fut Baalbeck, et le niyabet du “Békaa Azizi” dont la capitale fut Nouh Karak (à la Békaa, à ne pas confondre avec Karak en Jordanie), et ces deux niyabet incluent des terres actuellement Syriennes. Elle inclut aussi le vilayet de Beyrouth (avec le Metn Nord actuel - dit “al - Kharija” auparavant - et le Gharb, ainsi que le littoral du Kesrouane et ses mi - hauteurs depuis 1444), et le vilayet de Sidon (Chouf et Jezzine actuel).

E - Ere de l'Etat Islamique Ottoman:¹¹

Nous aborderons les sanjaks, iyalets et vilayets Ottomans dont le centre fut hors du Liban et desquels des régions du Liban firent partie, ou dont le centre fut au sein du Liban et lesquels incluent des régions additionnelles hors du Liban.

Le sanjak fut l'entité administrative au - dessus du caza. L'iyalet fut un groupe de sanjaks. Après l'abolition des iyalets et du système féodal entre 1860 et 1865, les iyalets furent remplacés par des vilayets, et ces derniers furent plus grands en termes de superficie, mais les sanjaks restèrent tel quels.

Et les Ottomans ont aboli la position du muqaddam Chrétien en 1547 et ont cédé son territoire aux Assafs, malgré qu'ils aient gardés les priviléges des Chrétiens avec le Patriarche Maronite; ainsi les familles féodales commencèrent à apparaître.¹

1 - Les Iyalets et Vilayets:

- Iyalet de Damas: 1517 - 1865: il inclut des sanjaks dont les étendues furent en grandes parties des territoires Libanais, selon les détails ci - dessous. Mais il inclut aussi ce qui devint ultérieurement les iyalets de Tripoli et de Safad - Sidon - Acre - Beyrouth.

- Iyalet de Tripoli: 1579 - 1864: (il exista pendant quelques mois en 1521 seulement): il inclut des sanjak dont la majorité des régions sont Syriennes actuellement, allant de la frontière d'Alexandrette jusqu'à Maameltein, y compris, au Liban, le sanjak de Tripoli (incluant Akkar), les régions de Donniyyeh, Jebbet Bcharreh et Jebbet Mnaitra jusqu'à mi - Kesrouane (au nord de Maameltein), ainsi que le Hermel. Les dirigeants locaux de ces régions mentionnées (et non pas des sanjaks), au - dessus du féodalisme Chrétien mais toujours sous les Maanides, furent les Assafs (1545 - 1590), et ensuite les Sayfas avec les Hamadehs sous ces derniers - les détails ailleurs. Ensuite, ces régions furent sous l'autorité directe de Fakhreddine II jusqu'à 1630, et puis les Hamadehs jouèrent l'intermédiaire entre 1630 - 1772 avec l'Emir Maanide / Chéhabiste. Finalement elles furent sous contrôle direct des Chéhabs jusqu'en 1842.

Donc hormis 1622 - 1630, il y avait sous le contrôle de l'Emir au sein de l'Emirat des émirs ou féodaux Musulmans (non Druzes) au Mont - Liban Nord (les Assafs Sunnites, les Sayfas Sunnites et les Hamadehs Chiites), Mont - Liban Sud étant sous contrôle direct de l'Emir. Et sous des féodaux Musulmans vinrent les féodaux Chrétiens (et directement sous l'Emir vinrent les féodaux Druzes au Mont - Liban Sud). Il est à noter qu'entre 1593 et 1622, les féodaux Chrétiens étaient soumis aux Hamadehs qui étaient soumis aux Sayfas (qui étaient soumis à l'émir, qui était soumis directement au sultan).

Donc en fait l'Emirat du Mont - Liban était divisé entre deux iyalets, Tripoli et Safad - Sidon - Acre - Beyrouth, mais cette division fut économique (pour les taxes) et non pas politique. Et pratiquement, l'Emir Maanide puis Chéhabiste se référât directement au premier ministre Ottoman, sans passer par les gouverneurs desdits iyalets ni par celui de Damas, sauf quand le premier ministre fut faible ou ne s'en soucia pas. Les régions de Kesrouane jusqu'à Donniyyeh sortirent du joug de cet iyalet depuis l'instauration de l'ordre des Caïmacamates en 1842.

Et cet iyalet comprit entre 1700 et 1740 le sanjak de Homs - Hama - Salamiyya.

- Iyalet de Safad - Sidon - Acre - Beyrouth: 1660 - 1864: (il exista pendant quelques mois en 1614 seulement): il fut l'Iyalet de Safad en 1660, puis de Sidon (1660 - 1775), puis d'Acre (1775 - 1841) et enfin de Beyrouth, selon la cité capitale. Il inclut les régions de mi - Kesrouane (au sud de Maameltein) jusqu'en Galilée, donc en pratique les deux sanjaks de Beyrouth / Sidon et de Safad, et ensuite ces deux furent rejoints par les sanjaks de Tyr, Acre, Nablos, Nazareth et Tibériade.

A noter que les émirs contrôlaient surtout la section de l'Emirat du Mont - Liban qui se trouve au sein de cet iyalet, c.à.d. la moitié sud du Kesrouane et Mont - Liban Sud, bien que techniquement cet émirat comprenait les régions jusqu'à Donniyyeh.

Donc en fait, tel mentionné pour l'iyalet de Tripoli ci - dessus, l'Emirat du Mont - Liban était divisé entre deux iyalets, Tripoli et Safad - Sidon - Acre - Beyrouth, mais cette division fut économique (pour les taxes) et non pas politique. Et pratiquement, l'Emir Maanide puis Chéhabiste se référât directement au premier ministre Ottoman, sans passer par les gouverneurs desdits iyalets ni par celui de Damas, sauf quand le premier ministre fut faible ou ne s'en soucia pas. Les régions de cet iyalet affiliées à l'Emirat (pratiquement Mont - Liban Sud) sortirent du joug de cet iyalet depuis l'instauration de l'ordre des Caïmacamates en 1842.

- Vilayet de Syrie: 1865 - 1918: il inclut les Sanjak de Damas, Homs / Hama / Salamiyya, et Hauran; et il inclut jusqu'en 1888 ce qui sera le vilayet de Beyrouth, et ce qui sera le vilayet de Quds (Jérusalem). Il exclut le Mutasarrifat.

- Vilayet de Beyrouth: 1888 - 1917: il inclut les sanjaks de Lattaquié, Tripoli, Beyrouth, Acre, et Nablus (dit "Balka'" dans certaines références Occidentales. La région de Balka' est au nord - est de la mer Morte, vers Amman). Il exclut le Mutasarrifat.

2 - Les Sanjaks:

- Sanjak de Tripoli: Il inclut les cazas du "Crac des Chevaliers" dans la montagne Nusayrite, Safita, Akkar et Tripoli.

Il fut affilié à l'iyalet de Damas, puis au vilayet de Syrie puis à celui de Beyrouth.

- Sanjak de Sidon - Beyrouth: Il s'étendit de mi - Kesrouane (au sud de Maameltein) à Zahrani, littoral et montagnes. Il semble qu'il fut divisé après 1800 (peut-être en 1856).

Il fut affilié à l'iyalet de Damas, puis de Tripoli entre 1590 et 1600 pour retourner à celui de Damas, puis à l'iyalet de Safad - Sidon - Acre - Beyrouth (en 1614 et depuis 1660), puis au vilayet de Syrie puis à celui de Beyrouth. Et il consista en grande partie du Mont - Liban Sud jusqu'en 1842 (ce dernier étant subordonné financièrement mais pas politiquement), lorsque ce dernier forma avec son homologue nord (Kesrouane à Donniyyeh) les deux Caïmacamates en 1842 puis le Mutasarrifat en 1861.

- Sanjak de Tyr: Il semble plutôt récent (après 1800), ayant été établi à partir du sanjak de Safad, et en principe fut restreint au littoral.

Il fut affilié à l'iyalet de Safad - Sidon - Acre - Beyrouth, puis au vilayet de Syrie puis à celui de Beyrouth.

- Sanjak de Safad: Il s'étendit du Zahrani jusqu'à Haïfa au sud, et du lac de Tibériade jusqu'au littoral, donc comprenant Jabal Amel, Tyr, Galilée et Acre. Il fut changé ensuite en sanjak d'Acre, et une section devint le sanjak de Tyr (rareté d'informations).

Il fut affilié à l'iyalet de Damas de 1517 à 1660, et ensuite à l'iyalet de Safad - Sidon - Acre - Beyrouth, puis au vilayet de Syrie puis à celui de Beyrouth. Il était pratiquement sous le contrôle des Maanides et ensuite des Chéhabs, qui nommèrent la tribu des Zeidani comme féodaux, dont est issu Taher al - Omar.

- Sanjak d'Acre: Il semble avoir été établi à partir du sanjak de Safad, et comprit les cazas d'Acre, Haïfa, Safad, Tibériade et Nazareth, donc la Galilée en gros, avec en principe Jabal Amel, sauf ce qui devint le sanjak de Tyr, et ce depuis le début des 1800.

Il fut affilié à l'iyalet de Safad - Sidon - Acre - Beyrouth, puis au vilayet de Syrie puis à celui de Beyrouth.

- Sanjak de Békaa: Il consista de la plaine de la Békaa (probablement les cazas de Békaa et de Baalbeck, et dit - on de Baalbeck vers le sud), et dans certaines références il n'est qu'un caza. Il a dû être établi à partir du sanjak de Damas à un certain point.

Il fut affilié à l'iyalet de Damas, puis au vilayet de Syrie.

- Sanjak de Damas: Il inclut les cazas de Békaa, Baalbeck, Rachayya, Hasbayya, Zabadani, Damas, Qualamoune, et d'autres cazas qui sont actuellement la campagne autour de Damas (Rif de Damas). A un moment la Békaa (de Baalbeck vers le sud) devint un sanjak à elle seule.

Il fut certes affilié à l'iyalet de Damas, puis au vilayet de Syrie.

- Sanjak de Homs - Hama - Salamiyya: Rien à signaler.

Il fut certes affilié à l'iyalet de Damas, puis à celui de Tripoli, puis au vilayet de Beyrouth.

- Les régions de Donniyyeh, Jebbet Bcharreh, Jebbet Mnaitra et mi - Kesrouane (au nord de Maameltein), ainsi que le Hermel: elles ne furent parties d'aucun sanjak, même pas celui de Tripoli. Mais les quatre premières furent au sein de l'iyalet de Tripoli jusqu'à 1842 et elles formèrent alors avec Mont - Liban Sud les 2 Caïmacamates puis le Mutasarrifat en 1861. Cependant, les Ottomans insistaient à appeler le Mutasarrifat par "Sanjak". Rappelons que le Mutasarrifat fut instauré malgré leur désapprobation.

8 - Religions et Rites en Lien avec l'Histoire du Liban:

A et B - Christianisme et Islam (juxtaposés pour une comparaison facile):
[Q49a]

1) La Croyance:

Le Christianisme est une croyance qui concerne la création l'univers et son cours et l'eschatologie (ex: l'existence d'un dieu, Jésus de Nazareth est le fils de Dieu, il est ressuscité).

L'Islam est une croyance qui concerne la création l'univers et son cours et l'eschatologie (ex: l'existence d'un dieu, Muhammad bin Abdullah est "Le Messager" de Dieu).

2) Le Requis:

Le Christianisme est un appel à suivre un comportement qui promeut la paix, selon les dires de Jésus de Nazareth tels dans l'Evangile, émanant d'un amour rationnel excessif, et une invitation à la prêcher aux côtés de la croyance, sans obligation en cas de refus de la Parole. Le Christianisme n'est pas "Messianique" (nous y reviendrons plus bas): il ne considère pas qu'il est du devoir des Chrétiens d'assurer le salut du monde en y accomplissant l'implémentation de la volonté de Dieu. Ils doivent prêcher (à travers leur vie quotidienne ou la consacrer au prosélytisme), et les prêchés sont laissés à leur aise. Et chaque âme se sauve d'elle - même.

L'Islam est une obligation d'instaurer le règne de Dieu en termes de justice tel la doctrine le préconise, même si de force (le Jihad). L'Islam est Messianique: il est du devoir des Musulmans

d'assurer le salut du monde en y accomplissant l'implémentation de la volonté, et plus, le règne de Dieu. Ils doivent prêcher (à travers leur vie quotidienne ou se consacrer au prosélytisme - ce qu'ils appellent la "da`wa / da3wa"), et les prêchés ne sont pas laissés à leur aise, mais le "jihad" est obligatoire (quand estimé réalisable); il n'y a pas de choix hormis l'Islamisation ou la mort, et seuls les "Gens du Livre" sont exclus, mais ils se doivent de se plier au Dhimmisme.

3) La Conformité:

Les conditions pour que le Chrétien soit conforme selon la doctrine de base (et non selon l'ecclésiastique ultérieure depuis Paul l'apôtre) sont le baptême et l'eucharistie, et le reste est un appel (ceci dit sans approuver ni désapprouver quelques églises fondamentalistes); c.à.d. que l'on ne peut traiter de «mécréant» un Chrétien (du moment où il s'agit d'un croyant baptisé pratiquant la communion), mais il est au plus considéré comme "pécheur" qui se doit de se repentir. Il est donc possible pour un Chrétien d'être libéral, modéré, conservateur ou fondamentaliste dans sa pratique des rituels et de la vocation, le tout ne contrecarrant pas la doctrine, ni aucune «charia» (loi).

La condition pour que le Musulman soit conforme à la doctrine de base est les cinq piliers: le "Témoignage" (il n'y a de dieu qu'"Allah", et Muhammad est le messager d'"Allah"), le pèlerinage, le jeûne, la zakat (aide pour les pauvres) et les 5 prières quotidiennes. Et le "Témoignage" ne demande pas, mais exige l'adhésion aux diktats du Coran, à ceux des hadiths (discours) de Muhammad bin Abdullah et à ceux de sa biographie : par conséquent, un Musulman ne peut point être libéral, modéré ou conservateur dans la façon dont il pratique ses rituels et encore plus ses obligations, sans être à risque d'être accusé d'être étranger à la doctrine ainsi qu'à la «charia» (la loi) (indépendamment des conflits entre doctrines et écoles), sinon d'être traité de mécréant / infidèle (vu que, contrairement aux croyances populaires, il est possible pour un Musulman de qualifier d'infidèle un autre Musulman*). Ainsi, l'on ne peut traiter un fondamentaliste de mécréant / infidèle, non seulement si le fondamentalisme est appliqué sur soi-même, mais même en cas de pratique du "Jihad".

* *L'interdiction catégorique par l'Islam de la considération par les Musulmans d'autres Musulmans comme des infidèles n'est pas aussi valable tel la plupart des gens le pensent; se référer aux hadiths de Boukhari et de Muslim et les explications d'Ibn Baz à ce sujet.*

4) Concernant la Laïcité:

La laïcité est au centre de la doctrine Chrétienne. Dès lors qu'il mélange entre religion et état, le Christianisme s'écarte de sa doctrine.

Au centre de la doctrine Musulmane, l'Islam est religion et état via un système politique au sein d'un état Musulman. Dès lors qu'il sépare religion et état, il s'écarte de sa doctrine.

5) Concernant la Mondanité (Imposition d'une Certaine Culture):

Le Christianisme n'impose pas (ni ne propose d'ailleurs) une certaine culture (une mondanité): chaque fois qu'il cherche à retirer un peuple de son nationalisme ou de son courant culturo - civilisationnel (donc en dehors de la pratique des rituels) ou confond la religion avec

mondanité, il s'écarte de sa doctrine. Donc un Chrétien demeure en appartenance à son peuple / sa patrie / sa nation aux côtés des athées, des païens ou des adeptes d'autres religions n'ayant pas de mondanité. A noter que l'élaboration de nationalismes Chrétiens sont un "échec" pour le Christianisme, tout comme l'élaboration d'Etats Pontifical au paravant lui fut un coup dur.

Reste la question de la négociation avec les sujets dits "éthiques" (avortement, homosexualité, euthanasie, suicide...) à côté d'un certain nombre d'autres enseignements ecclésiastiques, qui sont des sujets que l'Église tranche souvent ou pour lesquels elle donne son avis, mais qui ne sont pas discutés dans la doctrine principale dans l'Évangile (la croyance selon Jésus et ses recommandations). Ces décisions / avis sont négociables.

L'Islam impose une certaine culture (une mondanité): il se doit de changer le noyau du peuple qui l'embrasse (donc à côté de la pratique des rituels) en le retirant de son nationalisme et de son courant culturo - civilisationnel, parce que l'Islam est religion et mondanité (et état, les trois), sinon il s'écarte de sa doctrine. Ceci se fait par la "charia" (loi) basée sur le Coran, les hadiths (discours) prophétiques et la biographie du prophète, pour gérer le monde, c.à.d. les détails de la vie quotidienne et la façon dont la vivre, afin d'assurer paix et justice. Un Musulman n'appartient plus à son peuple / sa patrie / son nationalisme puisque l'Islam est une nation (peuple - Oumma) à part (et une patrie comme noté plus haut); c.à.d. que les Musulmans en leur mondanité sont un peuple dûment établi selon les sciences humaines, et il n'inclue pas les athées, ni les païens et ni les adeptes d'autres religions (ayant ou n'ayant pas de mondanité). A noter que les actuels nationalismes dans les pays Musulmans sont un "échec - jusqu'à - présent" pour l'Islam, tout comme la dissolution de l'Etat Islamique en 1918 et l'abolition du califat lui furent un coup dur.

Reste la question des sujets dits "éthiques" (avortement, homosexualité, euthanasie, suicide...), où une partie de ces sujets est entièrement décidée par les autorités religieuses, et une autre est décidée par la doctrine principale. Les décisions ne sont pas négociables.

6) Concernant Quelques Difficultés:

Christianisme: La considération quant à quels livres doivent figurer dans le nouveau testament; explication de quelques passages dans l'évangile qui ne sont pas claires linguistiquement ou analytiquement; les évangiles apocryphes; les divisions doctrinales au sein de l'Eglise; ce qui est considéré "hérésies" de la part de l'Eglise; la difficulté (sans pour autant l'impossibilité) d'autocritique de la part de l'Eglise et de certains auto - amendements, sachant qu'elle n'aurait pas dû être impliquée dans des prises de position critiquables, les questions étant éthiques et ainsi étant hors doctrinales; les devoirs imposés par l'Eglise, dont les 5 autres sacrements.

Islam (avec reconnaissance de ses juristes): l'interprétation du Coran quant à des questions fondamentales (ce qui a abouti à interpréter la langue Arabe selon ce qui serait "voulu" par le cours du texte Coranique); les versets abrogeants et abrogés (versets Médinois et Mecquois respectivement) (environ 350 paires de versets, où les premiers l'emportent si les circonstances le permettent. Et parmi les Médinois les versets concernant le Jihad, et ceux qui définissent la mécréance / l'infidélité et son châtiment, et le châtiment des apostats); la question de la vérité de

chaque “hadith” (discours) du prophète (le nombre étant de ~ 1,400,000 discours - un million quatre cent mille); les divisions doctrinales et politiques au sein de l’Islam; la persistance de nationalismes au sein du monde Musulman; ce que l’Islam considère comme hérésies; le refus de l’Islam de s’auto - critiquer pour aller vers certains amendements puisque toute critique veut dire une critique de la Parole de Dieu; les “fatwas” (avis consultatifs des Cheikhs); les “devoirs légaux” (taklif char3i) (demande religieuse qui est suprême aux choix personnels et même aux lois administratives du pays, ex: pour qui voter).

C - Crédos Majeurs de l’Eglise Lors de l’Ere Romano - Byzantine: [Q32a]

N.B.: Toutes les grandes Églises du monde observent le crédo Nicéen. Elles observent aussi le crédo Chalcédoine ou s'y réconcilient d'une manière ou d'une autre. Ce crédo Chalcédoine fut formulé avec le temps incorporant le contraire de ce que les crédos émergents suggéraient.

1 - L’Arianisme:

Il débute avec le prêtre Arius d’Alexandrie vers environ 320, et le premier concile de Nicée a établi les fondements de la foi pour l’Église en 325 en réponse aux Ariens, déclarant Trinitarisme et Consubstantialité / Homooousisme, les deux formant le crédo Nicéen.^{5,23} Mais les Ariens gagnèrent Constantinople, mais aussi se divisèrent également en plusieurs courants antagonistes (Homoiousisme - noter le «i» au milieu, Homisme (Acasisme), Anomisme et plusieurs autres). En 381 (premier concile de Constantinople - puisqu'il n'y a pas de reconnaissance du concile précédent en 360 puisque ceux qui l'avaient convoqué étaient des Ariens), avec le soutien de l'empereur, les Ariens furent littéralement "expulsés" de Constantinople, et le concile condamna le crédo, et pendant des années, leurs documents furent brûlés et leurs adeptes liquidés. Mais l’Arianisme persistera du moins chez les Visigoths en Hispanie (Ibérie) jusqu’en 587 et même jusqu’en ~ 700 en Lombardie (au nord de l’Italie), après s’être répandu dans toute la moitié sud de l’Europe (c.à.d. partant des actuelles moitié sud de la France, la Suisse et l’Autriche) à part la Grèce (la moitié nord de l’Europe étant toujours païenne), et même dans le nord de l’Afrique (Libye - Algérie).¹¹

Elle avait posé (entre autres) que le Christ est une divinité secondaire subordonnée au “Dieu Unique”.⁵ En d’autres termes, l’Arianisme soutint que le Fils est distinct du Père et donc subordonné à lui. Ainsi, il est toujours vrai que Jésus - Christ est le Fils de Dieu, qui a été engendré par Dieu le Père mais avec la différence que le Fils de Dieu n'a pas toujours existé mais a été engendré à un certain temps par Dieu le Père, et donc que Jésus n'était pas co - éternel avec Dieu le Père.¹¹

2 - Le Nestorianisme:

Il débute avec Nestor, le patriarche de Constantinople, et fut estompé (malgré sa persistance jusqu'en 1994) avec l'excommunication de Nestor qui fut déposé en 431 (Concile d’Ephèse). Il est basé sur le fait que Jésus est composé de deux éléments sans union entre les attributs humain et divin au sein de sa personne (Dyophysisme sans union hypostatique) mais avec union de par intention. Les évêques d'Irak, qui faisaient alors partie du diocèse d'Antioche, en conflit avec les évêques d'Antioche au sujet de la suprématie en Irak, reçurent Nestor et adoptèrent son crédo, fondant l’Église Assyrienne qui se séparera d’Antioche. Ainsi les Nestoriens persistèrent surtout

en Perse et en Irak, mais le Nestorianisme resta timide tout au long de l'Histoire. En Novembre 1994, "La Déclaration Christologique Commune" signée par le Pape Jean - Paul II et le Patriarche de l'Eglise Apostolique Assyrienne de l'Orient Dinkha IV fit retourner son Eglise au crédo Chalcédoine: * "...). Sa divinité et son humanité sont unies en une seule personne, sans confusion ni changement, sans division ni séparation. (...), la divinité et l'humanité sont unies dans la personne du même et unique Fils de Dieu et Seigneur Jésus - Christ, (...)" (ceci dit en restant globaliste).^{5,11}

* *Le "Crédo Chalcédoine" est dit selon le concile de Chalcédoine en 451, qui a involontairement imposé son nom car ses événements furent plus tumultueux, mais il s'agit du même crédo sur la base de duquel Nestor fut déposé au concile d'Ephèse en 431.*

3 - Le Monophysisme et le Miaphysisme:

Le crédo de "nature unique" (dite Monophysisme) débuta avec Dioscorus I, patriarche d'Alexandrie, et Eutychès, un moine de Constantinople, vers 440, après le Concile d'Ephèse en 431. Ils déclarèrent que Jésus de Nazareth était d'une seule nature divine, s'opposant ainsi au crédo Nestorien de même. Les Coptes, dirigés par Dioscorus et son prédécesseur, Kirillos, ont tenté de publier un euphémisme appelé "Miaphysisme", où "Mia" signifie également "un", affirmant un Dyophysisme en union des 2 natures au sein d'un Monophysisme sans aucune séparation mais toutefois sans assimilation de l'une dans l'autre.

En 451, le Concile de Chalcédoine les condamna en déclarant deux natures (humaine et divine) en une seule personne (Dyophysisme sans union de ses deux natures, mais en union hypostatique - et non par intention), mais l'Église ne put contrôler le crédo émergeant. A noter que Chalcédoine et Nicée étaient des banlieues de Constantinople, donc sous influence de l'empereur. L'Église d'Alexandrie se divisa donc en «Église Copte Orthodoxe» (95% des adeptes actuellement) et ce qui resta de l'Eglise d'Alexandrie qui sera plus tard connu par «Patriarcat (Grec) Orthodoxe d'Alexandrie» ("Grec" et "Orthodoxe" n'étaient pas encore utilisés à fin religieuse). Et les Arméniens se rangèrent du côté des Coptes (auxquels étaient affiliés les Erythréens et les Ethiopiens), et les deux furent rejoints par les Syriaques.^{5,11}

Et ce crédo se répandit donc dans tout l'Orient. Les Chrétiens non - Monophysites furent nommés "Chalcédoines": premier résultat, les Maronites (des Chalcédoines) furent massacrés en 517 en Apamée par les Syriaques. L'église Monophysite auprès du peuple Syriaque fut fondée en 553 par l'évêque Jacques Baradée, donc les Syriaques furent nommés «Jacobites», et les Jacobites (pratiquement le peuple Syriaque) ont rejoint les Coptes et les Arméniens. Le deuxième Concile de Constantinople les condamna de nouveau en 553, en vain. Le Troisième Concile de Constantinople les condamna encore en 680.⁵

Les Jacobites auront une influence directe sur l'Empire Byzantin en raison des disputes féroces qui n'épargneront ni rois ni patriarches (quoique nous les condamnons pas plus que les Chalcédoines), et ils assisteront la conquête Musulmane qui était d'ores et déjà en emballée, pensant qu'ils étaient un autre crédo Chrétien et ne sachant pas ce qui les attendait, pour contrebalancer la puissance du roi Byzantin auprès des Chalcédoines, et ils faciliteront l'entrée des Mamlouks au Mont - Liban après avoir semé la zizanie entre ses Maronites entre 1293 et 1305.⁵

Le coup le plus dévastateur pour eux fut l'invasion de Tamerlan et la destruction de leur fief dans le sud - est de l'Anatolie en 1400 (Tamerlan est arrivé au Liban en 1401). Une minorité des Syriaques est devenue Catholique depuis 1662. Les Monophysites ont ensuite trouvé, vers 1760, une analyse en tant qu'échappatoire pour leur acceptation de la foi Chalcédoine sans pour autant déclarer franchement un retour (certaines références citent qu'ils adoptèrent le Miaphysisme). L'Église Syriaque Catholique a été fondée en 1783.

Aujourd'hui, les «Eglises des 3 Conciles» (donc concernées par l'analyse de ~ 1760) sont la Syriaque Orthodoxe et ses adeptes en Inde - l'Église Syro - Malankare Orthodoxe (ou Eglise Jacobite Orthodoxe) - ainsi que l'Église Malankare Orthodoxe qui s'est séparée d'elle en Inde, la Copte Orthodoxe (et non la Grecque Orthodoxe, qui toutefois retient peu adeptes parmi le peuple Copte), l'Eglise Arménienne Apostolique, l'Eglise Orthodoxe Erythréenne et l'Eglise Orthodoxe Ethiopienne (chacune a plus qu'un nom).¹¹

4 - Le Monothélisme:

De par la volonté du patriarche de Constantinople de contenir les Jacobites, l'empereur Byzantin Héraclius a publié ~ 633 le crédo du Monoénergisme (Jésus ayant une seule énergie divine), mais il n'a pas réussi à réunir les opposants en 638, et le Dyoénergisme (Jésus ayant deux énergies humaine et divine) a été adopté au Concile de Constantinople en 680. Mais pourachever la quête d'unir l'Eglise, en cette même année 638, Héraclius rendit obligatoire le crédo de la “volonté unique” (et non pas nature) qui fut lancé auparavant en 629, sur les deux camps en tant que solution à mi - chemin, voulant dire que Jésus de Nazareth serait de deux natures (humaine et divine) (donc Dyophysite) en union hypostatique, mais d'une seule volonté divine (d'où le “Monothélisme”), et le pape Honorius a à Rome en fut persuadé. Mais l'Occident s'y opposa, et le pape Martinus tint le Concile de Latran (Latran est à Rome) en 649 et interdit le Monothélisme. Et au troisième Concile de Constantinople en 680 - 681 qui condamna le Monophysisme, le Dyophysisme (sans union des deux natures sauf en union hypostatique et donc impliquant un Dyothélisme) fut retenu, et donc le Monothélisme fut rejeté de même.^{5,11}

En raison du siège Musulman et de l'absence de tout représentant de la région de la Syrie et du Liban (le domaine d'Antioche) à ce concile, les Maronites ne reçurent aucune nouvelle officielle des résultats du concile de Latran à Rome de 649, et donc ils continuèrent à croire à l'idée de la volonté unique et restèrent pendant des siècles accrochés au Monothélisme et à la décision prise au début de la conquête Musulmane en 638, juste avant qu'ils soient totalement assiégés, à part les percées de l'armée Byzantine, vu la prise d'Antioche à la fin de 638.

Il est vrai que Makarios, le patriarche d'Antioche Chalcédoine à Constantinople qui s'était réfugié au Liban en 681 après le concile après avoir insisté sur le Monothélisme, était présent lors de l'élection de Jean - Maron I.¹ Les Maronites ont donc peut - être appris la décision du Concile mais ne l'ont pas acceptée, préférant se conformer à une annonce formelle de Rome vu l'affiliation de Jean - Maron I à Rome, ou encore plus simple, Makarios, partisan du Monothélisme, n'aurait pas rapporté la résolution du conseil à Jean - Maron.²³ Et de ce fait émane ce qui fut nommé par les Croisés ultérieurement en 1180 la “repentance” des Maronites, malgré l'exagération du cas. En effet, les Maronites exprimèrent à plusieurs reprises entre 1100 et 1180 leur affiliation à Rome, et

n'hésitèrent pas à abandonner le Monothélisme une fois ils furent informés par les Croisés lorsque ces derniers arrivèrent.⁷

Dans tous les cas, les Maronites ou autres Antioches de nos jours ne devraient pas se sentir légalement redevables à Rome ou à Constantinople alors que la position de Rome et celle de Constantinople se sont en fait élaborées sur la base de l'hégémonie politique des villes du fait qu'elles furent des capitales, comme nous le verrons. Nous avons dit «légalement» car ils devraient leur devoir le respect si le Pape, légalement évêque de Rome, et le Patriarche de Constantinople, légalement son évêque, se respectent et respectent les Patriarches d'Antioche, légalement évêques d'Antioche chacun pour son église, donc égaux en termes d'hiérarchise à ceux de Rome et de Constantinople.

En tout cas, nous ne voulons pas que ce que nous décrivons ici en tant qu'adhérence au Monothélisme apparaisse comme une erreur pour laquelle les Maronites devraient s'excuser. Leur subordination à Rome (ou à tout autre parti qu'ils auraient suivi), même si elle était volontaire et préférentielle, ne s'est produite qu'en raison de l'excès de pouvoir politique, militaire et financier de Rome, comme nous le verrons plus loin, ce qui est contraire à la doctrine Chrétienne, et le besoin des Maronites d'un levier face aux Musulmans, et pendant un certain temps, face aux Byzantins.

En résumé:

- Chalcédonisme: Dyophysisme sans union de ses natures sauf en union hypostatique, donc avec union de par intention, et donc Dyothélisme où la volonté divine domine la volonté humaine
- Nestorianisme: Dyophysisme sans union de ses natures ni en union hypostatique mais avec union de par intention, et donc Dyothélisme où la volonté divine domine la volonté humaine
- Monophysisme: Monophysisme (donc une seule nature, spécifiquement divine, et donc en une seule hypostase, une seule intention et une seule volonté)
- Miaphysisme: Dyophysisme en union de ses natures au sein d'un Monophysisme sans aucune séparation mais toute fois sans assimilation de l'une dans l'autre (donc sûrement en union hypostatique et en union de par intention, et en une seule volonté) (le but: rapprocher les Monophysites des Chalcédoines)
- Monothélisme: Dyophysisme sans union de ses natures mais en union hypostatique donc avec union de par intention mais avec une seule volonté divine (le but: rapprocher les Chalcédoines des Monophysites)
- L'avis théologique des Monophysites de 1760: "Le Christ est d'une seule nature divine, mais a choisi de vivre en tant qu'être humain et de souffrir et de mourir en tant qu'être humain pour partager sa vie avec l'Homme et l'élever ensuite à la divinité.": proche du Miaphysisme.
- "La Déclaration Christologique Commune" signée par le Pape Jean - Paul II et le Patriarche de l'Eglise Apostolique Assyrienne de l'Orient Dinkha IV en 1994: "...). Sa divinité et son humanité sont unies en une seule personne, sans confusion ni changement, sans division ni séparation. (...), la divinité et l'humanité sont unies dans la personne du même et unique Fils de Dieu et Seigneur Jésus-Christ, (...)".

Selon les linguistiques, de là naquit l'expression régionale «Jadal Byzanteh» (argumentation Byzantine) en Canaanéen (voire Arabe), quand une argumentation n'aboutit en rien, si ce n'est qu'une perte de temps, surtout quand il s'agit de chercher dans le fin fond des choses (sans but pratique, selon les observateurs).¹²

D - Les Maronites et les Grecs (de rite, dits "Roums"): [Q18a]

Ils ne sont pas un peuple / ethnie / nation *per se*, tel répandu.

Les Maronites sont les adeptes de Maron, d'où qu'ils soient. Les premiers adeptes étaient parmi la population d'Alep et de ses environs en raison de la présence du moine Maron (Maroun) dans cette région. Ils possédaient un immense monastère en Apamée, qui fut attaqué à plusieurs reprises par d'autres Chrétiens avant les Musulmans. Certains moines sont venus au Mont - Liban et ont prêché les Canaanéens païens du Mont - Liban, qui alors devinrent des religieusement Chrétiens, tout en demeurant culturellement Canaanéens. Ce prosélytisme est confirmé par l'ancienne Synaxe Maronite. Celle - ci est le livre publié par l'Église et qui traite de la vie des saints, et l'ancien Synaxe Maronite traite de la vie des disciples de Maron. Cela est aussi confirmé par Quays le Maronite dont les manuscrits se trouvent à Bkerké, et ces sources se croisent avec les manuscrits de Qannoubine.¹

On peut reprocher au Synaxe et à d'autres références le possible manque d'objectivité concernant certaines histoires, mais il est difficile qu'il s'agisse complètement d'un mythe, et ceci avec confirmation génétique que les Maronites au Liban sont des Canaanéens.¹⁸ Et jusqu'au XXe siècle (1900), il n'y avait aucune référence à une autre hypothèse. Est - ce que tous les Chrétiens seraient de la Palestine ou tous les Musulmans du Hedjaz?

Quant à la théorie selon laquelle presque tout le "peuple" Maronite a fui du nord de la Syrie pour s'installer au nord du Liban, celle - ci fut à la fin du XIXe siècle (à la fin des années 1800) et a ensuite été répandue par les nationalistes Syriens et les missionnaires Protestants, avec la poursuite par les nationalistes Arabes, et popularisée par certains Maronites, et s'est vite répandue pour devenir l'explication primaire pour l'origine des Maronites et servir l'appel à l'unité politique avec la Syrie (Bilad al - Cham), comme quoi, "vous les Maronites Libanais êtes Syriens, pourquoi refusez - vous l'unité avec la Syrie"? Mais ils oublient en plus que "Syrie" ne fut jamais une culture, ni même un territoire géographique, mais juste un territoire administratif. L'on ne peut être ni avoir été culturellement Syrien (ni Libanais d'ailleurs, mais le Liban fut une entité géographique qui fut assimilé à un seul peuple). Nous avons abordé ce sujet pour la Syrie ainsi que pour le Liban.

Il y a même un scénario indiquant qu'à l'aube de la conquête Musulmane, les Maronites en Syrie ont fait appel à Muawiya pour les aider à se réfugier dans les montagnes vides du Mont - Liban afin qu'ils échappent à la persécution Roum, scénario que la science facilement réfute.

Certains ont même ajouté que les Nabatéens vinrent du nord de la Péninsule Arabe et du sud de la Jordanie (donc avant la conquête) à la Békaa, au Wadi al - Taym, à Jabal Amel et "probablement" (comme indiqué littéralement dans la référence) au Chouf et qu'ils seraient les ancêtres des Chrétiens de ces régions avant la conquête,⁷ en se basant sur l'analyse des analyses du XXe siècle mais sans aucun fondement scientifique aussi minimal serait - il. En effet,

l'extension du contrôle exercé par les Nabatéens et ensuite des Ghassanides ne signifie nullement dans l'Histoire que «la majeure partie de la population» (comme il est dit littéralement) présente est originaire des Nabatéens ou «des pures Arabes» (tel cité littéralement);⁷ ceci dit, si les Nabatéens et les Ghassanides s'étendirent à ces régions de toute façon, ce qui n'est pas prouvé ni même mentionné dans aucune référence scientifique, sauf quant à l'occupation de la Békaa et du Sud par les Nabatéens entre 84 et 72 av. J.-C., donc pendant seulement 12 ans.²

Ailleurs, le père Boutros Daou est allé loin quand il a déclaré que les Maronites étaient un mélange de Canaanéens, d'Araméens et de «peuples de mers».

Pourtant, l'opinion erronée la plus répandue est de les considérer comme ethniquement des Syriaques, et cela est dû au fait que la secte se lançant à l'ouest du fief Syriaque tout en utilisant liturgiquement la langue Syriaque, et à cause de l'introduction de cette langue chez les Canaanéens du Mont - Liban et de son utilisation ultérieure comme langue littéraire. Cela coïncide avec leur considération en tant qu'ethnie Maronite, sachant que si le Maronisme avait conduit à la cristallisation d'un peuple, alors cela irait à l'encontre de l'essence de la religion Chrétienne. On voit encore que les appellations sont un problème essentiel d'erreur de diagnostic des dilemmes.

Par conséquent, étant une conduite religieuse Chrétienne basée plus que d'autres sur l'ascétisme et la seule conduite qui se soit organisée en confession, le Maronisme n'est pas un système géographique ou social ou linguistique pour qu'il se limite à une région, un peuple ou une langue.

Cependant, il se distingua des autres groupes religieux et non religieux par le concept de liberté par la résilience, en l'occurrence des Maronites du Liban, face à l'Etat Islamique sur le plan militaire et social, en acceptant un ascétisme extrême, sans plus; tel a voulu l'Histoire et tel a contribué la géographie du Mont - Liban. Et en vertu de cette liberté qui fut assurée par son enfermement sur lui - même quand le danger de dissolution le guettait, il a pu se mêler et s'ouvrir à l'environnement plus tard quand les priviléges, simultanément assurant la liberté et empêchant la dissolution en cas d'ouverture, furent assurées; c.à.d. qu'il fut capable de mettre en œuvre une de ses constantes, à savoir la coexistence, mais la priorité était de préserver l'existence. D'où la phrase célèbre du patriarche Sfeir: "Si nous sommes censés choisir entre liberté et coexistence, nous choisirons la liberté".

Ainsi, le nom du Liban, déjà lié au Canaanéens, devint profondément lié à ceux Maronites, et le Liban devint une doctrine Maronite et vice versa. En d'autres termes, ceux qui ont pu garder une partie de la terre Libanaise libre de l'occupation Musulmane et a ainsi ont différencié le Liban historique tout entier en imposant une République couvrant son terrains furent les Canaanéens de la montagne, et ce à travers la cristallisation sociale du Christianisme via la conduite Maronite.²³

Les Roums _ dits "Grecs" en Occident, au niveau confessionnel _ (et nous voulons dire les Levantins d'entre eux), quant à eux, sont les adeptes de l'Eglise d'Antioche de liturgie Byzantine en langue Grecque. Une partie d'eux a ensuite établi une Eglise dite "Roum (Grecque) Catholique" affiliée à Rome. "Roum" vient de "Romain", puisque les Byzantins étaient en fait politiquement des Romains qui adoptèrent un des rites Orientaux qui fut nommé Byzantin, avec sa langue

Grecque pour la liturgie, et cette appellation fut du fait que Constantinople, qui à la base s'appelle Byzance, fut élevée au rang de deuxième capitale après Rome. Et en 328, Constantin a instauré le rite Byzantin en langue Grecque en Anatolie, ainsi qu'au Levant au lieu du Canaanéen.

Les Syriaques ont lancé le terme «Roums» pour désigner politiquement les Byzantins, à la même période (450 ap. J.-C.) durant laquelle ils les ont appelés aussi religieusement «Melkites» parce qu'ils étaient soumis à l'empereur Byzantin (Malak en Canaanéen puis en Syriaque et en Arabe = Roi). Ceci a politiquement conduit à l'expression "le Pays des Roums", terme qu'emprunteront les Arabes, puis les Musulmans, et plus tard en 742 a religieusement conduit à l'expression "les Roums" après le schisme d'Antioche Chalcédoine en deux factions, avec l'autre qui sera appelée "Maronites" ~ 900.

Et la conquête Musulmane pesa sur les Roums comme sur les autres confessions Chrétiennes via le Dhimmisme (hormis les Maronites Libanais qui étaient libres mais assiégés), et certains Roums Libanais (tout comme les Roums Syriens) ont payé le prix du lavage de cerveau qui les a peints comme fils de la «civilisation» Syrienne de telle façon qu'ils devraient s'unir politiquement avec la Syrie même si cette dernière de majorité écrasante Musulmane, et au passage qu'ils n'ont aucun lien avec les Canaanéens, bien qu'ils soient les héritiers légaux des villes côtières Libanaises, du Sud et de la Békaa.

Et une petite partie des Roums Levantins a payé un autre prix, celui d'arriver à se considérer au moins partiellement d'origine Grecque (à part les cas individuels). Nous rappelons également la conviction de certains des historiens les plus éminents que les Roums sont des Syriaques, en raison de la propagation continue de la question de la fausse appellation «Araméen», et donc «Araméen - Syriaque», jusqu'à ce jour, et l'association des deux noms avec «Syrie», que les Roums Levantins habitent, ajoutons à ceci malgré le fait que «les ultérieurement Roums» n'utilisèrent jamais le Syriaque en tant que langue vernaculaire and qu'ils l'utilisèrent à peine en tant que langue littéraire.²³

En conséquence, il reste que, d'un point de vue culturo - civilisationnel et en général, les Maronites et les Roums au Liban (et ceux d'Arwad / Tartous) sont des Canaanéens les héritiers de la civilisation Canaanéenne, et ceux du reste du nord - ouest de la Syrie sont les héritiers d'une culture - disons (sujet abordé plus haut) - quasi - Canaanéenne, et ceux au sud de la Syrie, en Palestine et à l'ouest de la Jordanie sont les héritiers de la culture Nabatéenne, proche de la Canaanéenne.²³

E - Relations entre Maronites, Grecs Levantins et Syriaques et Liens avec Antioche, Constantinople et Rome:

(Grecs en tant que rite, alias Roums)

(Les points - clés concernant lesdites relations seront en gras)

(Pour le terme “Melkites” et quelles églises il concerne, nous précisons au sein de ce texte).

- Vers 30 - 100: **Les Canaanéens du littoral et de la Békaa et du Sud se convertissent au Christianisme par la prédication apostolique, toujours avec persécution Romaine.** L’Église au Liban fut divisée en trois centres épiscopaux: Tyr, Beyrouth et Baalbeck, et Tyr (la plus importante) fut suivie par plusieurs paroisses, dont Sidon, Jiyeh, Sarba (à Kesrouane), Byblos, Batroun, Tripoli et Arqa (à Akkar).

Et ces Chrétiens suivront l’Eglise indépendante d’Antioche établie en l'an 38 (ou en 34 ou 42), avec son rite Canaanéen en langue Canaanéenne.^{1,5} L’Église de Jérusalem n'a pas été «fondée» mais existera spontanément comme point de départ pour les apôtres à la Pentecôte en l'an ~ 27; Jérusalem, en tant que centre pour la Palestine et la Jordanie, n'aura pas de patriarche avant 451, quand elle sera arrachée à Antioche. Le domaine d'Antioche comprendra aussi la Mésopotamie, la Perse et les Chrétiens de l'Inde (attachés à l'évêque de Séleucie, la capitale Perse, qui est située en Irak) jusqu'en 498, parce que Antioche était alors le centre le plus proche de ces zones.⁵ De même, l'Anatolie et la ville de Byzance (qui sera “Constantinople” en 330 avec l'empereur Constantin et “Istanbul” avec les Turcs en 1930) suivront Antioche, jusqu'à pratiquement 381 et nominalement 451.

- 49: L’Église d’Alexandrie (Egypte) est fondée.

- Vers 50 ou 60: Etablissement de l’Eglise de Rome, Pierre étant son premier évêque. Mais il n'y a pas de papes encore, et en tant qu'hierarchie, il n'est pas supérieur aux patriarches de l'Orient. Toutefois, la place de Rome donnera ultérieurement à l'évêque de Rome une suprématie aux patriarches de l'Orient en 381. Ainsi, l'évêque de Rome sera "Pape", chose que la plupart des Orientaux refuseront.

- 311: Tout en étant Païen, l'empereur Romain Galère abolit la persécution des Chrétiens.¹¹

- 313: Les empereurs Romains Constantin I^{er} et Licinius déclarent la liberté de croyance et une compensation pour les pertes subies par les Chrétiens.

- 328: **Constantin instaure le rite Byzantin en langue Grecque en Anatolie, ainsi qu'au Levant au lieu du Canaanéen. Donc le terme “Grecque” inclura plus tard les Chrétiens du Liban, de Syrie, de la Palestine et de la Jordanie (c.à.d. les deux Eglises d'Antioche et de Jérusalem (al - Quds pour les Musulmans)). Et la montagne Libanaise (de Akkar à Jezzine) était encore païenne.¹** Cependant, la langue officielle de l'Empire Byzantin restera le Latin (et à ses côtés le Grec et le Canaanéen), jusqu'à devenir seulement le Grec en 610.

- 366: Pour la première fois, l'évêque de Rome est appelé «pape» légalement et officiellement.¹¹ Mais d'autres références parlent de l'utilisation du titre de façon systématique depuis le 9^{ème} siècle (depuis l'an ~ 800), avec effet rétroactif jusqu'à considérer Pierre l'apôtre, évêque de Rome, comme ayant été le premier pape.⁵

- 381: L'Empire Romain déclare le Christianisme comme religion de l'empire. L'évêque de Rome devient «primum inter pares» (premier entre égaux) devant Alexandrie et Antioche car Rome est la capitale, suivi par celui Constantinople qui sera deuxième dernière Rome malgré Constantinople étant une simple évêché (c.à.d. n'ayant pas encore un évêque d'un calibre de patriarche), vu qu'elle était la deuxième capitale et la «Nouvelle Rome». En fait, le troisième canon se lit comme suit: «L'évêque de Constantinople, cependant, aura la prérogative d'honneur après l'évêque de Rome parce que Constantinople est la nouvelle Rome», ce qui est considéré dans certaines références comme une reconnaissance quant à Constantinople d'être un patriarcat à partir de ce moment; toutefois, son évêque sera toujours nommé par Antioche, et elle n'aura pas de patriarche avant l'an 451.^{5,11}

- 395: L'Empire Romain se divise entre Occidental et Oriental (Byzance).

- 410 (selon la tradition; c'est l'année de sa dernière mention): Décès de Maron à Kfar Nabo près d'Alep, et son inhumation à Brad (également selon la tradition). Lorsque nous parlons de "Maronites", nous entendons les "adeptes de Maron et de son enseignement", mais le terme "Maronite" n'existera pas pour une collectivité culturelle avant ~ 900.

- 440: [Q32b Le Monophysisme est lancé.

- ~ 450: Après maintes tentatives et le martyr de plusieurs d'entre eux, **les missionnaires Maronites venant du nord - ouest de la Syrie** pénètrent avec succès à Jebbet al - Mnaitra, ensuite à Jebbet Bcharreh, puis à Jebbet Deir al - Qamar et tout le reste de la montagne Libanaise Ouest, donc **en langue Syriaque en ce qui concerne la liturgie, bien que le contact vernaculaire avec les habitants fut en Canaanéen**, puisque ce dernier fut aussi le vernaculaire du nord - ouest de la Syrie tel du Liban (revoir plus haut).¹

- 451: Jusqu'à présent, il y avait 3 patriarchats: Alexandrie, Antioche et Rome, et maintenant ils seront 5. **Depuis 451, et suite au Concile de Chalcédoine qui condamnera les Monophysites, les Chrétiens de Syrie, du Liban, de la Palestine et de la Jordanie de rite Byzantin, ainsi que les adeptes de Maron, formeront l'Eglise d'Antioche Chalcédoine, dont tous les adeptes seront nommés "Melkites" tels les Chrétiens de Constantinople, par les Syriaques, vu leur soumission à l'empereur Byzantin (de "malak" en Canaanéen puis en Syriaque et en Arabe, voulant dire "roi"), et les Chrétiens du Mont - Liban qui se convertiront via les moines Maronites depuis cette période les rejoindront** (revoir la section sur les Maronites et les Roum ci - dessus).

Aussi, dès ce concile, le patriarchat d'Antioche n'inclura plus la Palestine ni la Jordanie, où un autre patriarchat sera fondé à cette fin à Jérusalem. Constantinople en voulut ainsi, afin d'affaiblir Antioche. Aussi, premier patriarche de Constantinople, mais qui sera aussi "primum inter pares", voulant dire "premier entre égaux", ex - aequo avec Rome,* vis

- à - vis des 3 autres patriarches de l'Orient (Antioche, Jérusalem, Alexandrie). Ceci fut dû à l'importance de la ville, capitale de l'Empire Byzantin depuis 395 et où réside l'empereur (nous retournons à la même problématique de Rome et de son importance politique relativement aux patriarches d'Orient), et les empereurs ne cesseront de se mêler aux affaires des patriarches.

* *Il y a une contradiction dans le canon 28 sur le sujet, d'après ce que nous avons noté selon la traduction Anglaise, qui dit: «... (Constantinople) devrait en matières ecclésiastiques aussi être magnifiée autant qu'elle (Rome), et être classée directement après elle. (...). Mais de toute façon, en pratique, les Orientaux, plus puissant que Rome ces temps - ci, ont agi en assimilant Constantinople à Rome chaque fois que l'occasion se présentait, malgré le rejet par Rome de ce canon.*

Donc finalement, aujourd'hui, le Pape n'est techniquement point plus suprême que le Patriarche Maronite ni plus suprême que les autres patriarches Catholiques ni des non - Catholiques. Et pour les Roums, le patriarche de Constantinople n'est pas plus important que celui d'Antioche ni des autres, fussent - ils Catholiques ou non. Mais la politique et l'argent eurent leur mot.⁵

Et le concile arrachera les régions Berbères à Alexandrie.

- 498: Après la fondation du Patriarcat de l'Orient (en Séleucie, capitale Perse, mais qui est en Mésopotamie) en 317, qui sera déclarée Eglise de l'Orient* en 410, et après que cette «Eglise de l'Orient» devienne indépendante d'Antioche quoique sans séparation formelle en 424, l'Eglise de l'Orient (qui sera être connue sous plusieurs noms: Nestorienne, Chaldéenne, Assyrienne, sans élaborer sur ses divisions ultérieures: retenir les dates 1445, 1552/3, 1692, 1830 et 1968) se sépare d'Antioche.⁵ Les problèmes sont aussi d'ordre mondain, même avant Nestor: puissance et suprématie et politique. Et le crédo Nestorien trouva un milieu favorable pour persister depuis 431, qui était bien plus rancune que conviction.

N.B.: Afin d'éviter la confusion en termes d'appellation: L'Eglise de l'Orient prendra le nom d'Eglise Apostolique Assyrienne de l'Orient en 1976. En 1968, il y aura eu un schisme, d'où aussi l'émergence de l'"Ancienne Eglise de l'Orient".

- ~ 500: **Le Mont - Liban est désormais Chrétien en gros**, 400 ans après son entourage. Et il suivra l'Eglise d'Antioche avec le rite Maronite en langue Syriaque.¹

- 517: Première vague de refuge pour des moines Maronites au Liban, en raison de la persécution de la part des Syriaques (qui sont Monophysites) et massacre du monastère de Saint Maron en Apamée. Il n'y a aucune preuve convaincante de l'assassinat de 350 moines Maronites, mais ce fut certainement un massacre. Il s'agit du premier massacre dans ce monastère.

- 553: **Naissance de l'Église Syriaque (alias Jacobite) émanant du Monophysisme (il est dit qu'elle est devenue nominalement indépendante en 518).** Ainsi, il y eu dès lors et à la fois aux Antioches Chalcédoines et aux Antioches Monophysites, chacun leur patriarche (qu'ils appellent patriarche d'Antioche); et Rome était également Chalcédoine entièrement. Constantinople fut aussi Chalcédoine de même et entièrement (rappel que Chalcédoine est à

l'origine une banlieue de Constantinople), malgré plusieurs violations par des patriarches Monophysites.⁵

- 602: Le patriarche Chalcédoine d'Antioche est tué à la suite de l'invasion Perse de la Syrie. **Et depuis 602, les Antioches Chalcédoines ont été contraints de se subjuguer à Constantinople (le patriarche ainsi que l'empereur) pour obtenir un soutien politique, religieux et financier.**

- 638: La décision du Monothélisme est prise et parvient en Antioche et au Liban. Ensuite en cette année, [Q34a] **Antioche tombe aux mains des Musulmans, et le patriarche Chalcédoine Macedonius se réfugie à Constantinople, avec le début de la nomination des patriarches d'Antioche Chalcédoines par Constantinople dès cette date, et ces patriarches Antioches vivront à Constantinople, et ces nominations se poursuivront jusqu'en 702 (date de décès du dernier patriarche nommé).**¹ Quelques références mettent le début de ces nominations en 602 par mégarde.

- 649: Rome aboli le Monothélisme. Et les Maronites (surtout ceux du Mont - Liban, retranchés et assiégés dans leur bastion montagneux) ne recevront pas la notice de Rome vu l'absence de contact en raison de la conquête Musulmane. Mais ce point, pas crucial en ce moment vu l'absence d'affiliation à Rome à ce stade, aura une importance après la dispute avec les Byzantins, quand les Maronites prendront un favoritisme envers Rome et s'affilieront à elle.

- 676: **Le moine Jean - Maron du monastère Saint - Maron en Apamée demande à un cardinal Romain de passage de le nommer évêque en raison du refuge des patriarches d'Antioche Chalcédoines à Constantinople depuis 638**, et d'être nommé évêque de Batroun à Mont - Liban, le dernier bastion Chrétien au Moyen - Orient, assiégé par les Musulmans et voué à sa perte, au lieu de toute autre zone hors du contrôle des Musulmans, et il commence à organiser la résistance Chrétienne au Mont - Liban contre eux. **Et là semble - t - il, à cause du penchant de Jean - Maron, débute le penchant des Maronites envers Rome.**

En ce qui concerne l'illégalité de la nomination, en tant qu'une ingérence de Rome dans les affaires d'Antioche, le patriarche d'Antioche était nommé par le patriarche de Constantinople depuis 40 ans avec l'intervention du roi Byzantin, et il résidait à Constantinople en raison de l'occupation Musulmane.

Les Chrétiens au Liban étaient tous Chalcédoines. Il n'a pas été reconnu ni en tant qu'évêque (ni plus tard en tant que patriarche) ni par l'Antioche Chalcédoine (dont les patriarches vivent à Constantinople), ni par Constantinople, ni par les Syriaques qui le maudirent. Ainsi il ne figure pas dans la liste des patriarches selon les Latins, d'où la question de l'existence du patriarche John Maron dans de nombreuses références, actuellement dépassées.¹

- 681: Troisième condamnation du Monophysisme et condamnation du Monothélisme à Constantinople. Le patriarche Antioche Chalcédoine à Constantinople ayant fui au Liban pour son inclination au "Monothélisme", Makarios, est déposé juste après le Concile. Et les Maronites n'en seront pas notifiés officiellement avant l'entrée des Croisés. Il semble qu'une notification par Constantinople n'aurait pas fait l'affaire, surtout avec le penchant de Jean - Maron envers Rome,

ou encore plus simple, Makarios, partisan du Monothélisme, n'aurait pas rapporté la résolution du conseil à Jean - Maron.

- 684 (certains disent 685): **Le clergé Antioche Chalcédoine indépendant restant au Levant (et étant pratiquement au Mont - Liban), donc comprenant une minorité de rite Byzantin ainsi qu'une majorité de rite Maronite, vont élire l'évêque de Batroun, Jean Maroun, patriarche de dorénavant l'"Eglise Libre du Liban" avec le titre honoraire de "Patriarche d'Antioche"**, sans l'avis du Pape de Rome comme le rapportent certaines références,* rivalisant avec l'actuel patriarche absent comme ses prédécesseurs depuis 46 ans à Constantinople, pour arrêter l'influence Byzantine sur Antioche, et ainsi se débarrasser de l'étiquette "Melkite".

* *Y - aurait - il eu contacte avec Rome, ils auraient appris sa condamnation du Monothélisme; aussi, son nom ne figura dans aucune des listes Latines des patriarches de toutes les Eglises.*

Cela se fit en présence du patriarche précédent d'Antioche Chalcédoine déposé en 681, Makarios. Ainsi débuta le schisme de l'église Antioche Chalcédoine en deux, pour ceux qui seront appelés sociologiquement "Maronites" ~ 900 (sachant qu'ils sont déjà religieusement Maronites en tant qu'adeptes de Maron) et pour ceux qui seront appelés religieusement "Roums (Grecs)" depuis 742 (sachant qu'ils sont déjà connus sociologiquement par "Roums" en tant que "Romains orientaux"). Le schisme qui sera définitif en 742.

Toutefois pour le moment, le patriarcat d'Antioche au Liban défiant le patriarcat d'Antioche à Constantinople comprendra ceux de rites Byzantin et Maronite d'Antioche.¹ Désormais il y a 3 patriarches d'Antioche: Jacobite (appelé Syriaque Orthodoxe plus tard), Chalcédoine réfugié à Constantinople (et actuellement considéré comme devant avoir été de liturgie Byzantine mais ayant pu être de liturgie Maronite, de point de vue crédo), et Chalcédoine au Mont - Liban (et actuellement considéré comme devant avoir été de liturgie Maronite mais ayant pu être de liturgie Byzantine, de point de vue crédo).

- 685: **Les Omeyyades ouvrent un couloir aux Byzantins en se retirant du nord - ouest de la Syrie après s'être mis d'accord à en finir avec Jean - Maron, désormais indépendant sur les plans religieux et politique. L'empereur Byzantin Justinien II retire tous les Mardaïtes du Liban et lance une campagne militaire dirigée par Moriqt. Jean - Maron déclare le début d'une "résistance jusqu'à l'usure" contre l'armée Byzantine. Ceci est la première application de "ni pour l'Orient, ni pour l'occident" au Liban.**

La persécution Byzantine des Maronites sur l'Oronte supprime 500 moines Maronites (500 selon la plupart des sources, également sans preuves scientifiques concernant le nombre) dans le monastère de Saint Maron en Apamée; il en résulte une vague de migration de moines Maronites (ainsi que certains résidents civils du monastère, comme d'habitude) au Liban. Il s'agit du deuxième massacre dans le monastère.¹

- 691: **Le clergé Antioche Chalcédoine dont le patriarche est à Constantinople, est désormais légalement subordonné au patriarche de Constantinople.**

- 694: La bataille d'Amioun aboutit à la mort de Moriq et met fin à la campagne Byzantine 9 ans plus tard.

- 702: Le patriarche Jean - Maron amène le crâne du moine Maron à Kfar - hay à Batroun, qui sera pris à Rome en 1130 pour être ramené à Kfar - hay en 1998. **Le dernier patriarche Antioche Chalcédoine nommé par Constantinople (Georgius II selon l'école moderne et non Alexandre II) décède. L'empereur Byzantin arrête de nommer des patriarches Antioches Chalcédoines et reconnaît Jean - Maron comme patriarche d'Antioche Chalcédoine sur le siège d'Antioche.** Le patriarche du Liban est resté donc l'unique patriarche Chalcédoine d'Antioche entre 702 et 742, donc les plus tard Maronites et les Grecs (Roums) Antioches.¹ Ainsi "Melkite" ne concernera plus personne au Liban et en Syrie. Seuls les Chrétiens de Constantinople et de Jérusalem (et les Chalcédoines d'Alexandrie) resteront concernés par le terme "Melkite".

- 728: **La paroisse Antioche Chalcédoine (donc au Liban et en Syrie) en son église unie sous le patriarche d'Antioche au Liban (plus tard légalement appelé "Maronite") se divise légalement en une église (appelée plus tard Syriaque Maronite, il s'agit de facto de l'Eglise Libre du Liban) au Mont - Liban, et une autre (appelée plus tard Roum (Grecque)) autour de Mont - Liban (côte, Békaa et Sud) et en Syrie. Donc l'appellation se fera selon le rite prédominant (Maronite ou Byzantin), au lieu d'être selon la géographie.¹**

- 742 (certains disent 751): **L'Eglise d'Antioche, donc excluant le Mont - Liban, fondée en 728, demeure Chalcédoine, mais se sépare du patriarche Chalcédoine d'Antioche résident au Liban, afin de restaurer son propre clergé et son patriarche à Antioche, mais ce dernier sera nommé par le Calife Musulman.**¹ Cette situation se poursuivra jusqu'à la chute de l'Etat Ottoman et suivra un cours similaire, à savoir le consentement de l'état concerné (Égypte, Syrie, Turquie, etc...) quant au patriarche élu dans lesdits pays.

Ainsi, les patriarches de l'Église Libre du Liban seront considérés spécifiquement comme des patriarches Maronites, avec effet rétroactif. Il semble aussi que durant cette période, entre 742 et ~ 900, le nom de l'Église Libre du Liban se changera en Église Syriaque Maronite.

Et le terme "Melkite" re - concernera de nouveau les Antioches mais seulement ceux de liturgie Byzantine et non Maronite, ainsi que les autres Melkites. Et ainsi les Melkites seront connus religieusement par "Roums" ("Grecs" dans les langues Occidentales). Rappel que le terme "Roums" est un diminutif de "Romains" et était déjà utilisé mais politiquement par les Syriaques, Arabes et Musulmans pour désigner les Byzantins, puisque ceux - ci faisaient partie de l'Empire Romain auparavant.

Ainsi s'établit le schisme du siège Antioche Chalcédoine entre les (plus tard appelés) Maronites et les nouvellement appelés Roums, et les Maronites continueront à élire leur patriarche sans aucune tutelle jusqu'à aujourd'hui, sans oublier une présence Maronite au nord - ouest de la Syrie et une minorité Roum au Mont - Liban. Et cette minorité Roum resta légalement affiliée au patriarche au Liban jusqu'en 1057, quand elle fut obligée de rejoindre le patriarche de même rite, dû au schisme mondial de 1054.¹

Et la raison la plus importante pour le clergé Chalcédoine en dehors du Mont - Liban (qui fut de liturgie Byzantine) de s'être subjugué au Dhimmisme fut pour qu'ils puissent servir leurs communautés religieuses et leur faciliter la vie puisque le nombre de ces Chrétiens, tel actuellement, était beaucoup plus important que celui des Chrétiens du Liban, même s'ils furent une minorité dissoute aux seins des Musulmans, incapable de résister militairement. Le patriarche assiégié au Liban ne pouvait arriver à sa communauté en dehors du Mont - Liban.

Finalement, le conflit entre les Maronites et les Roums était pratique sur le terrain c.à.d. politique, entre le lancement d'une patriarchie libre au cœur du Mont - Liban assiégié pour le territoire d'Antioche (et l'Histoire en a voulu que leur rite soit de prédominance Maronite et non pas Byzantine), et ce à la suite du refuge des patriarches d'Antioche à Constantinople depuis 42 ans et ensuite la reconnaissance du roi Byzantin dudit Patriarcat au Mont - Liban, et entre la considération de la part de ceux de rite Byzantin au sein du territoire canonique d'Antioche que le retour du patriarchat à Antioche est nécessaire même sous la condition du Dhimmisme, afin de faciliter les affaires des croyants soumis à l'occupation Islamique. Les Chalcédoines du Mont - Liban ont haussé la barre quant aux concessions pour une indépendance, et les Chalcédoines en dehors du Mont - Liban ne purent les suivre vu les contraintes auxquelles ils firent face.

Et puisque les Maronites hors du Mont - Liban étaient la minorité en comparant au nombre de Roums, et que les Roums furent une minorité au Mont - Liban, le dilemme géographique s'est métamorphosé en dilemme entre deux liturgies, ce qui signifie qu'il n'y a pas de base religieuse pour l'affrontement. Donc ce qui commença par un schisme entre le Mont - Liban et le nord - ouest de la Syrie (pratiquement avec le reste du Liban), vu la question de résistance militaire extrêmement demandant, se termina, vu une entité liturgique prédominante dans chacune des deux sections, par deux Eglises, Maronite et Roum, chacune avec sa liturgie, les minorités devant endurer la déconnection avec leurs références, au lieu que le schisme soit purement géographique de sorte qu'il aurait pu finir en "Eglise Chalcédoine Antioche du Mont - Liban" et "Eglise Chalcédoine Antioche d'outre Mont - Liban", et selon lequel la liturgie serait un point secondaire, telle elle devrait être. Bien sûr, à cette polémique s'ajoutèrent des divergences doctrinales depuis 1054, entre Catholiques et Orthodoxes du monde entier. Au final, ce qui est certain, c'est que les Maronites et les Roums sont de la même culture, Canaanéenne au Liban et quasi - Canaanéenne en Syrie (nous avons abordé le sujet plus haut). Q34a]

- ~ 900: Première utilisation du terme «Maronite» au niveau ethnique, qui mettra un peu à l'ombre le terme "Syriaque", ainsi que "Libanais", sachant qu'ils sont toujours scientifiquement ethniquement des Canaanéens.

- 936 - 939: Troisième vague de refuge de moines Maronites d'Apamée vers Mont - Liban en raison de l'oppression des Ikhchidides et de la destruction du monastère de Saint Maron sur l'Oronte et de la liquidation de 500 moines (sans preuves scientifiques du nombre). Ceci est le troisième et dernier massacre principal dans ce monastère. Transfert du siège du patriarchat Maronite en 939 de Kfar - hay à Yanouh, plus haut dans les montagnes (selon Doweih; certaines références situent le transfert sous le règne du 4^{ème} patriarche, Jean - Maron II).

- 1054: **Le grand schisme (Rome / Constantinople) en Catholique et Orthodoxe.** En bref, le heurt entre Catholiques et Orthodoxes est purement une question de puissance et de contrôle, mais il fut infiltré par quelques éléments doctrinaux toutefois dissociés de l'essence de la religion.

- 1057: **L'Antioche Roum s'affilie à Constantinople** de par la décision de son patriarche, et sera un sujet de dispute entre Constantinople et les Croisés.¹ Rappelons que jusqu'à ce point, il n'y avait pas d'affiliations orientale - occidentale, mais juste des tendances.

- 1098: Les croisés instaurent un patriarcat Latin d'Antioche lors de leur entrée dans la ville. Il sera aboli en 1964.¹¹

- 1100: Lettre orale du patriarche Maronite au Pape.⁷

- 1111: Une délégation Maronite visite le Pape avec le roi Croisé de Jérusalem.⁷

- 1139 (ou 1131): Première rencontre entre les responsables Maronites et l'envoyé Papal.⁷

- 1180 (ou 1182): **Les Maronites déclarent au patriarche Latin d'Antioche leur loyauté envers l'Eglise de Rome.**⁷

- 1203: Lors d'une rencontre à Tripoli, l'adhésion des Maronites à Rome est confirmée.⁷

- 1204: «Siège de Constantinople»: En fait occupation, pillage et destruction, par les Croisés, ce qui fut son coup le plus dur hormis sa chute ultérieure aux Ottomans en 1453 (cf. section sur les Croisés).¹¹

- 1205: Le Patriarche Amchiti visite Rome.⁷

- 1261: Les Roums reprennent Constantinople.¹¹

- 1439 - 1444: **Le Concile de Florence confirme le patriarche Maronite sur le siège d'Antioche.**⁷ Rappelons que tout ceci est en raison de la puissance politique de Rome (et de Constantinople concernant les Roums); les deux ne sont légalement pas suprêmes à Antioche ni à Alexandrie, et Constantinople vint beaucoup plus tard que ces trois.

- 1662: Une minorité des Syriaques (Jacobites) embrassent le Catholicisme.^{5,11}

- 1724: Une partie des Roums déclare son affiliation à Rome en **établissant l'Eglise Grecque Catholique** (avec son rite Byzantin). Etant des Roums d'Antioche, le pape étendra leur administration apostolique à la région de Jérusalem et d'Alexandrie. Donc ils n'ont qu'un seul patriarche, tandis que les Grecs Orthodoxes affiliés à Constantinople en ont 3 au sein de la même région, dans chacune des 3 cités.¹¹

- ~ 1760: **Les Monophysites** émettent un avis théologique disant que "le Christ est d'une seule nature divine, mais a choisi de vivre en tant qu'être humain et de souffrir et de mourir en tant qu'être humain pour partager sa vie avec l'Homme et l'élever ensuite à la divinité." Par conséquent,

ils reviennent à l'essence Chalcédoine toutefois sans déclarer l'avoir adoptée.¹ (Certaines références citent qu'ils adoptèrent le Miaphysisme) Q32b]

- 1782 ou 1783: Les Syriaques Catholiques établissent l'Eglise Syriaque Catholique.

- 1824: Après les tentatives de 1442, 1713 et 1781, le Pape déclare l'Eglise Copte Catholique en Alexandrie, qui subira plusieurs problèmes jusqu'en 1947.¹¹

Un mot sur les autres églises dont les corps sont reconnus au niveau politique par la Constitution Libanaise:

Les Coptes en tant que confession (Orthodoxes et Catholiques) sont les Chrétiens d'Egypte (il y a une minorité du peuple Copte qui est Grecques Orthodoxe / Roum Orthodoxe). Les Assyriens et les Chaldéens sont les Chrétiens de l'Irak (les Assyriens ne sont pas Catholiques c.à.d. ne sont pas en communion avec Rome, et ne sont pas considérés Orthodoxes - ils étaient Nestoriens, et les Chaldéens sont seulement Catholiques). Les Arméniens Orthodoxes et Catholiques sont en gros les Chrétiens d'Arménie. Les Latins sont des Croisés qui restèrent au Liban, ou des Libanais Maronites qui adoptèrent ce rite pour une raison ou une autre. Les Protestants (non - Arméniens), dits les Evangéliques, sont des Libanais Roums qui adoptèrent ce rite suite aux missions Anglaises après 1850. Et une minorité Arménienne élabora une confession «Arménienne Protestante», donc à l'égard des autres protestants, dans le même contexte.

Les adeptes de ces églises sont au nombre de 172,000 en 2013 (13% des Chrétiens du Liban, sans compter ~ 6.75 millions de descendants «Chrétiens», dont > ~ 99.5% de Maronites / Roums), parmi lesquels figurent 90,000 Arméniens Orthodoxes. Ils vinrent surtout pour se réfugier et fuir les persécutions (sauf les Latins et les Protestants).

F - Les Rites au Sein du Chiisme (en Lien avec l'Histoire du Liban):

1 - Les Ismaélites Moubarakites, Septimains, Qarmates, Ubaydites, Nizarites et Musta`alites:¹¹ [Q33a]

Après le lancement du rite Chiite et la considération de l'Imam Ali bin Abi Taleb comme étant le premier imam par ses adeptes, et après la scission des Zaïdites en 713 et leur proclamation de Zaid bin Ali Zein al - Abidine bin al - Hussein bin Ali bin Abi Taleb comme cinquième imam au lieu de son frère ainé Muhammad al - Baqer, le sixième imam était Abou Abdallah Jaafar al - Sadeq bin Muhammad al - Baqer. A cette époque, les Chiites non - Zaïdites n'étaient pas connus par un nom particulier pour les distinguer.

Après la mort de Jaafar al - Sadeq en 765, une partie des Chiites (non - Zaïdites) considéra que le septième imam devait être son fils Moussa (al - Kathim) bin Jaafar, et donc fut dès lors connue sous le nom de Jaafarites ou Moussawites ou Imamites (ou "Duodécimains" plus tard, car ils auront douze imams en tout), et l'autre partie proclama son frère Ismaïl (qui était son ainé) imam, et furent connus par le nom d'Ismaélites.

L'Histoire serait que ceux qui proclamèrent Moussa considérèrent que Jaafar avait fait abdiquer Ismaïl quant à être son successeur car le premier avait trouvé le second aîné, et ceux qui

proclamèrent Ismaïl le considérèrent infaillible et qu'il avait bu "pour une raison à la connaissance de Dieu".

Ensuite il y eut deux récits au sein des Ismaélites: Le premier porta sur le fait que beaucoup de gens disaient qu'ils avaient été témoins de la mort d'Ismaïl bin Jaafar al - Sadeq pendant que son père l'Imam Jaafar était encore en vie (ce qui est maintenant considéré comme étant sa date de décès officielle, soit 755). Cependant, après la mort de Jaafar al - Sadeq, il y eut un autre récit selon lequel un groupe a affirmé que ce dernier avait organisé à son fils Ismaïl un simulacre d'enterrement au cours duquel il avait annoncé sa mort pour tenir les Abbasides loin de lui et qu'Ismaïl, surnommé "le Béni (al - Moubarak)", n'était pas décédé à l'époque mais dissimulé. Tout ceci comporte des lacunes chronologiques que nous n'aborderons pas.

Les Ismaélites se disputèrent donc dès le début: les adeptes de la doctrine Ismaélite principale ("principale" car ils proclamèrent Ismaïl fils du 6^{ème} imam) furent connus sous le nom de Moubarakites, et étaient basés à Koufa. Mais le groupe qui considéra qu'Ismaïl était décédé proclama son fils, Muhammad bin Ismaïl alias "al - Maktoum", qui vécut à l'ombre. Les adeptes de ce dernier furent persécutés par les Moubarakites, et quittèrent Koufa et s'établirent à Salamiyya en Syrie, et Muhammad bin Ismaïl fut considéré comme "absenté" par ses adeptes après sa disparition. Ses proclaimateurs ne furent pas connus par un nom particulier qui les distingua des Moubarakites.

Plus tard, les Moubarakites furent moins répandus car le décès d'Ismaïl se répandit entre ses adeptes, et les adeptes de "Maktoum" devinrent plus nombreux. Ainsi, le nom de "Septimains" (vu que le conflit concerne le septième imam) les concerne plus qu'il ne concerne les Ismaélites Moubarakites, et surtout qu'il fut adopté par la doctrine Fatimide ultérieurement (même si les Moubarakites sont techniquement des "Septimains" de même), puisque l'un d'eux _ des adeptes de Maktoum _ établira l'Etat Fatimide et son Califat. Et jusqu'à 899, "Septimain" indiquera les adeptes d'al - Maktoum.

Et depuis 873 et avec l'effritement persistant de l'Etat Abbaside, les Ismaélites (tous en gros mais surtout lesdits Septimains) se sont répandus en Irak, en Perse (plus précisément dans le Khouzistan) et au Yémen (à part la présence de Zaïdites là - bas). L'appel en Irak fut mené par Hamdan ibn al - Ach`ath alias "Qarmat", qui commença à la répandre à l'est de la Péninsule, puis la doctrine arriva ensuite au Maroc.

Ainsi, la doctrine la plus répandue parmi les Ismaélites était que Muhammad bin Ismail était le "Mahdi Attendu" et le centre des Ismaélites fut transféré à Salamiyya, à l'est de Hama, en Syrie, tandis que les Imamites Jaafarites Duodécimains considèrent que Muhammad ibn Hassan (al - Aaskari) ibn Ali al - Mahdi (il serait "ibn al - Hassan" selon les Chiites mais pas selon les Sunnites), le douzième imam entré en "absence" en 879, est le Mahdi attendu, jusqu'à présent.

En 899, Ubayd Allah al - Mahdi, fondateur de l'Etat et du Califat Fatimides plus tard en 909, annonça qu'il était un descendant de Muhammad bin Ismaïl bin Jaafar al - Sadeq, et qu'il n'était plus nécessaire d'attendre le retour du dernier de son "absence" car il était désormais bel et bien mort. Qarmat et ses partisans au Khouzistan (la province «Perse»* au sud, adjacente à l'Irak,

sa capitale étant Ahvaz) (et non pas Khorasan), en Irak et dans la partie orientale de la Péninsule refusèrent ceci et établirent un état et la doctrine Qarmate, dont le concept fut tout simplement l'adhésion à la doctrine Septimaine "d'actualité", c.à.d. l'attente de l'Imam Muhammad bin Ismail (al - Maktoum). Il fut aidé par Abou Saïd al - Hassan bin Bahram al - Jannabi, un Perse, dont la dynastie régnera politiquement l'Etat Qarmate. Donc, les Qarmates sont pratiquement les "Septimains" dès cette date, mais ce juste jusqu'en 1067, quand ils disparaîtront. Et les adeptes d'Ubayd furent connus par les "Ubaydites" (dits parfois les Fatimides, mais ce nom est imprécis car ils se diviseront).

* «Perse» entre guillemets signifie "au sens large". Il est à noter que le Khuzestan est spécifiquement bordé à l'est par la petite région historique de «Perse» (Pars), après laquelle Alexandre nomma tout ce qu'il occupa à son nord et à son est par la «Perse». Le Khuzestan est maintenant connu sous le nom d'«Arabistan» après un «changement de population» au profit d'une «Musulmane Arabe» qui débute en 1440 par la force militaire et continua par la suite de façon pacifique quoique systématique.

Plus tard, il semblerait que Qarmat se soit repenti après la mort de `abdān son beau - frère, le mari de sa sœur, qui était son principal partenaire dans la défense de la doctrine Septimaine, et ait accepté la doctrine Ubaydite. L'Etatlet Qarmat se poursuivit politiquement, et ils furent achevés en 1067 avec leur doctrine (pour plus de détails militaires, se référer à la section sur l'Etatlet Qarmat plus haut), puisqu'il semble que l'attente de Muhammad bin Ismaïl se termina avec la fin des Qarmates, et les Ismaélites dans toutes leurs sectes (inclus ceux qui furent convertis par les Qarmates) croient maintenant que l'Imam Muhammad ibn Ismail est décédé et que l'Imamat s'est ensuite poursuivi avec son fils - selon la tradition Fatimide - l'Imam al - Wafi Ahmad, arrière grand - père de Ubayd Allah al - Mahdi. Il est dit que la plupart des Qarmates du Levant aient adhéré à l'appel des Druzes avant d'être persécutés de nouveau, puis se soient soumis politiquement aux Fatimides, mais ceci demeure l'œuvre d'une folklorique.

Ainsi, bien qu'ayant concerné pendant un certain temps les Moubarakites, le terme "Septimains" concerne aujourd'hui surtout les adeptes de Maktoum dont les Qarmates, et dont Ubayd Allah avant qu'il ne se sépare d'eux, ce qui a annulé le terme "Septimains" en tant que référence aux adeptes de Maktoum et les a fait connaître par "Qarmates".

Plus tard, les Ismaélites Ubaydites (pratiquement les Fatimides) se divisèrent en 1094 entre Nizarites* et Musta`alites (en ce qui concerne avec les deux fils du Calife Fatimide al - Moustansir Billah, Nizar et Musta`ali, après sa mort en 1094), puis en encore d'autres groupes après chaque dispute sur le trône Fatimide. Et la majorité des Ismaélites actuels sont des Nizarites.

* Appelés plus tard Batiniyyines, "Batine" voulant dire "le fond au sein de soi" (bien que de nombreuses sectes persécutées aient adopté le "batinisme", c.à.d. la dissimulation des enseignements ainsi que la profession de foi au sein de soi - même), et aussi surnommés, péjorativement, par Hachchachines (Assassins en Occidental) en relation à l'herbe narcotique s'appelant "Kayf", et Hachiche voulant dire "herbes" que l'on fume (genre Cannabis), donc rien à voir avec des "assassinats".

Finalement, si 90% des Musulmans sont Sunnites, 90% des Chiites sont des Jaafarites (c.à.d. Duodécimains ou Moussawites ou Imamites).

2 - Les Alawites (alias Nusayrites):¹¹

Ils sont les Alaouites du Levant et se distinguent des Alaouites du Maroc et des Zaïdites du Yémen et de la Turquie. Leur surnom est lié au fondateur Abu Cheaib Muhammad ibn Noussair al Aabdi al - Bakri (ou al - Bassri?) al - Namiyyari, qui s'est séparé des Jaafarites vers 873 avec le début de l'occultation (d'al - Ghaybah) (la mineure, avant la majeure en 879) de l'Imam Muhammad al - Mahdi, l'imam attendu. Et ils se répandirent largement dans l'ouest de la Syrie.

Il ne faut pas confondre les Nazaréens (Nassara) avec les Nusayrites, sachant que plusieurs sources considèrent les Nusayrites une évolution du groupe Nazaréen qui restait et qui s'est dissout dans l'Islam Chiite avant de s'en séparer, le Nazaréisme n'existant pratiquement plus depuis le califat d'Othmane bin Affane.

G - Les Tawhidites (Unicistes) / Banou Maarouf (alias les "Druzes"):^{1,7,11}

Lancé en 1017, il commença par un courant intellectuel au sein de la doctrine Ismaélite, influencé par la philosophie Grecque, le Gnosticisme et d'autres doctrines. La secte a été fondée par Hamzah bin Ali bin Ahmad al - Zouzani (alias "al - Hadi" et alias "al - Labbad"), qui était Ismaélite Ubaydite en Égypte Fatimide, et qui a reçu le soutien du 16^{ème} Imam le Calife Fatimide "al - Hakem bi - Amrillah". Ensuite, "al - Hakem bi - Amrillah" devint une figure centrale de ce courant. Les adeptes de cette doctrine s'appellent eux - mêmes les "Mouwahidounes" (les "unifiants"), et au Liban ils sont aussi appelés les "Banou Maarouf". Cependant, les Ottomans relancèrent le terme "Druze", qui avait existé au début, et ce surnom a survécu jusqu'aujourd'hui.

Et "Druze" est le nom qui a émergé avec l'apparition de Muhammad bin Ismail (pas l'imam mentionné ci - dessus!), connu sous le nom de "Nachtakine al - Darazi", qui tenta de prendre la tête de l'appel à la doctrine. Il fut liquidé en 1019 au Caire, selon les sources les plus en vue. Il a été rapporté que Darazi se réfugia dans la Wadi al - Taym au Liban, où les Chiites étaient de la mouvance Qarmate (et pas des Ubaydites, mais leurs opposants) et avait appelé à la doctrine "Druze". Des sources scientifiques (donc beaucoup plus robustes) disent que ce fut Hamza bin Ali lui - même qui y vint. Il y a aussi des informations qui vinrent à dire à tort que Darazi avait fondé la doctrine et avait été suivi par Hamza.

Il ne faut pas confondre Nachtakine al - Darazi et le nom "Anojour Abou Mansour Anouchtakine al - Dizbari", le commandant Turc nommé par les Fatimides comme gouverneur de Baalbeck en 1017, puis de Césarée en Palestine en 1023, puis de Ramleh en 1026, puis de Damas en 1029 puis d'Alep en 1038, en tant que chef de l'Etat Mirdasside - basé à Alep - quand ces derniers s'inclinèrent devant les Fatimides, certes toujours subordonné à ces derniers, jusqu'à son décès en 1042.

Selon des sources de l'ancienne école, "en 1020, les Druzes s'étaient rapidement répandus au Levant, dans les cercles Chiites (les uns disent que surtout au sein des Qarmates), jusqu'à Alep, où ben Mirdas les a soutenus. Mais "al - Hakem bi - Amrillah" fut assassiné après être sorti de l'Ismaélisme de manière explicite et son fils lui a succédé, et il a poursuivi les Druzes jusqu'en Antioche, où il s'en chargea d'eux comme à Alep. (Il semble que Ben Merdas se soit retourné

contre eux)". Il convient de noter qu'aussi les Abbasides déclarèrent un "décret" (un "faramane") considérant que les Druzes n'appartiennent pas à Ahl al - Bayt (à l'Islam).

Fouad Ephraim al - Boustani et ses sources éminentes rapportent qu'"al - Hakem bi - Amrillah" se dissimula lorsqu'il quitta l'Egypte, et il se réfugia avec ceux qui s'enfuirent avec lui auprès d'une tribu du Néguev (Nakab) qui adopta donc la doctrine. Et à la suite de la persécution de la part Fatimides Ismaélites Ubaydites sous le commandement du fils d'"al - Hakem bi - Amrillah", la tribu se dispersa aux endroits où se trouvent les Druzes actuellement (Galilée, Wadi al - Taym, Hauran et le Chouf). Et la doctrine serait entrée au Mont - Liban via le Chouf, pour être reçue par les Tannoukhides du Gharb adjacent.¹ Et ceci qui explique la forte suspicion (en cours d'étude actuellement) de la profonde similitude avec les Canaanéens au niveau génétique¹⁸ (hormis les Tannoukhides?). Les Tannoukhides restent «les premiers Druzes» du Mont - Liban selon l'ancienne école, où ils auraient colonisé le Chouf, tel il fut avec Wadi Hammana.

L'école moderne rapporte que le Chouf était vide depuis que les Chrétiens en furent chassés ~ 800 par les armées Abbasides qui se retirèrent une fois la tâche accomplie. La même chose eu lieu à Wadi Hammana et Wadi al - Taym ~ 850. Et à proximité, les Tannoukhides étaient au littoral du Gharb depuis 759, et à Aley et à Wadi Hammana après qu'il furent vidés, et certains Qarmates se réfugièrent aux montagnes d'Aley et à Wadi al - Taym en principe en 977. Et ces Qarmates et Tannoukhides se convertirent en Druzes avec l'arrivée d'une partie de ladite tribu au Chouf et avec la prédication de Hamza bin Ali à Wadi al - Taym quand il y arriva avec une autre partie.¹ En effet, en 1027, l'émir du Gharb, de la famille d'Al - Abdullah (dont émanea par la suite la famille Bahtar) au Liban reçut l'appel à la doctrine Druze,⁷ de même que les Qarmates d'Aley.¹

Les Druzes ne se trompent donc pas en affirmant que le Chouf n'était pas habité quand ils y sont entrés, mais il leur manque l'expulsion des Chrétiens par les Abbasides 200 ans auparavant, et ils ignorent l'archéologie et les ruines, certes présentes alors, ainsi que les noms des villages, toujours Canaanéens. Mais cela ne s'applique pas du tout aux régions adjacentes au littoral du Metn Sud actuel, où les Tannoukhides (alors Sunnites en 759 et ce jusqu'en 1027) furent transférés au sein d'une zone en contact avec des zones Chrétiennes, et ainsi ils savent bien que la montagne fut habitée.

Les Druzes se sont disputés ensuite pendant des siècles entre Quaysites / Adnanites et Yéménites Qahtanites (donc selon leur appartenance tribale Arabe originale), et les Quaysites / Adnanites l'emportèrent en 1710 (et non 1711),¹ et les Yéménites / Qahtanites durent se réfugier au Hauran, sauf la famille Arslan qui fut tolérée vu son statut (ils furent les émirs du précédent Emirat Tannoukhide).

9 - Divers Points Concernant le Grand Liban:

A - Les 7 Villages: [Q36a]

Ce sont en fait les 25 villages, s'étendant de la Méditerranée au Wazzani le long de la frontière avec la Palestine, à une profondeur maximale de 3 km en Palestine, puisque les Français

ont cédé 3 kilomètres au profit des Anglais en 1923 après la démarcation de 1920, et ainsi ces villages tombèrent à l'intérieur de la Palestine.

Le Liban ne les a pas officiellement réclamés au fil des ans, consacrant ainsi, au fil des événements successifs, la subordination des villages à la Palestine, ce qui en fait aujourd'hui de la question de leur récupération de façon diplomatique une cause en principe perdue.

La nationalité de ces villageois est devenue Palestinienne en 1926. Lors de l'adoption du décret de naturalisation en 1994, le président de la Chambre des Députés Nabih Berri a négocié la naturalisation de leur population Chiite, qui est pratiquement originaire de sept de ces villages (un village est mixte avec des Roums (Grecs) Catholiques). Les 25 villages furent donc généralement appelés les "sept villages", puisqu'ils étaient tels connus dans les cercles Chiites vu les 7 villages Chiites. A savoir que certains Chrétiens de ces villages ont obtenu la citoyenneté Libanaise après la Nakba au cours de l'ère politique Maronite, à l'instar d'autres Palestiniens Chrétiens.

Les sept villages Chiites sont Tarbikha (dont une partie fait toujours partie du Liban actuel tel plusieurs autres villages très probablement), Solha (Sol7a) (pas Salihyya sur les rives de la Rivière du Hasbani), al - Malikiyya, al - Nabi Yushaa, Qadas, Hunin et Ibl al - Qamh (le village mixte). Parmi les villages restant, 12 sont des villages Sunnites (dont Tich - hil (Tich7il), al - Nabi Roubine, Srouj, probablement la sus - mentionnée al - Salihyya et al - Khalissa qui est devenu le village Israélien de Kiryat Shmona), 2 sont Maronites (Mansoura, au sud - ouest de Rmeish (et non pas Mansoura à l'est de la Rivière du Hasbani) et Kfar Biraam), 2 Juives (des colons Sionistes étant arrivés quelques années avant 1920 et non pas des Juifs "non - exilés": Metulla, qui était Druze mais "appartenant" à un Chrétien de Sidon qui la venda aux Sionistes en 1896, et Kfar Jeladi qui fut fondé en tant que colonie en 1916), 1 Roum (Grecque) Catholique (Iqrit), et 1 Roum (Grecque) Catholique et Sunnite (al - Bassa).

Notons qu'au sein de cette région, d'une profondeur de 3 kilomètres, se termine Jabal Amel qui est d'une majorité écrasante Chiite, pour que commence la région de Galilée d'une majorité écrasante Sunnite, et cette frontière est la même depuis 947 av. J.-C. entre le Royaume de Tyr et le Royaume Unifié d'Israël (les détails abordés précédemment), où les populations Canaanéenne et Hébreuse furent remplacées par des Musulmans Sunnites / Chiites selon presque la même bordure, bordure qui fut donc spontanément conservée malgré presque 3000 ans. Nous ne savons pas vraiment comment cela s'est produit après l'an 908 lorsque les Chiites se sont répandus dans le sud du Liban.

Enfin, selon une étude de M. Tarek al - Majzoub, il y a 28 noms supplémentaires à ceux mentionnés ci - dessus, qui appartiennent tous à des communes (ou à des territoires dépendants de ces communes): Khirbet Ma`sub, Khirbet Ain Hur, Khirbet Jurdiya, Khirbet Samekh, Khirbet al - Sawwana et Hanita, tous du "Domaine de Tyr"; et al - Sinbria, al - Khassas, al - Mansoura (la sus - mentionnée, à l'est de la Rivière du Hasbani), al - Zuk al - Tahtani, al - Zuk al - Fuqani, Lizaza, Qitiyya, al - Abbasia, al - Naama, al - Duwwara, al - Zawiya, al - Manara, al - Manshiyeh, Dafna, Khan al - Dweir, Tel Hai, Jahula, al - Shawkeh al - Tahta, al - Buwaysiyya et Mays, tous du "Domaine de Marjeyoun". Nous notons l'absence de Tish - hil (Tich7il), al - Nabi Roubine et

Srouj dans cette étude, selon laquelle, ailleurs, la superficie de tout ce qui a été ôté est de 120 km². Et il aborde les accords qui ont aboutis à ces pertes.³⁴

B - Les Fermes de Chébaa, les Collines Kfarchouba et les Villages de Nukhaylé et de Ghajar: [Q37a]

Sauf la ferme «Mughr Chébaa» à l'est.³⁴ Prière de se référer au calendrier chronologique (les années 1932 et 1954). La superficie (sans Ghajar) est de 36³⁴ ou 48km² (peut - être la superficie de Nukhaylé, ou celle de Mughr Chébaa, est - elle de 12km², d'où deux chiffres rapportés).

C - Les Villages Chiites en Syrie: [Q38a]

Il s'agit de “villages”, mais n'ayant pas des listes électorales, puisque tous leurs habitants sont des Libanais Chiites de villages du caza du Hermel au Liban, qui possédaient ces terres et les habitaient avant la démarcation de la frontière en 1920.

Ces “villages” Libanais sont: Matrabe, Zeita, al - Jantaliyya,* al - Hammam* (7ammam), al - Diyabiyya, al - Safasafeh, al - Zira`a (Zira3a), al - Aaqrabiyya, al - Hawz (7awz), al - Na`em (Na3em) et ce qui est connu du nom de “la station du Train de Hedjaz” (Ma7attat Kitar al - Hedjaz).

Et il existe parmi eux des villages d'origine purement Syrienne (malgré une présence Libanaise récente): al - Qusseir, Rableh, Abou Hour, Emm al - Damamel* (ou Ain al - Damamel).

Les villages mixtes entre Libanais et Syriens depuis longtemps sont: Sakarja, Hawik, Tel al - Nabi Mendo, Blouza, Jermach,* al - Fadiliyya, al - Nizariyya, al - Sawadiyya, al - Simmaqiyat al - Charquiyya, Gaougarane, al - Farouqiyya,* Kfar Moussa et Hawch Merched Semaan. Elles peuvent être des communes Syriennes dans lesquelles s'établirent des Libanais, ou des villages “Libanais” dont les habitants sont du Hermel, et dans lesquels s'établirent des Syriens des communes environnantes.

Et restent 7 villages concernant lesquels les données nous manquent: al - Safway,* al - Aasfouriyya,* Wadi Hanna, Mazraat al - Wafa,* al - Sekmaniyya,* al - Hawch al - Sour* et Arha* (Ar7a).

* *N'apparaissent pas sur la carte ci - dessous dans ce travail car emplacement précis non connu par “Google”.*

D - Les Organisations et Milices Palestiniennes Lors de la Guerre Libanaise:

1 - Les Palestiniens Pro - Syriens:

[Q39a] Il s'agit de brigades Syriennes sous l'entête de “l'Armée de Libération Palestinienne”, dont les membres sont des Palestiniens et des Syriens. Elles sont les brigades de Hittine,* de Yarmouk* (appelée aussi “Les Forces Populaires de Libération”), et d'al - Qadissiyya* (une brigade Palestinienne établie en Irak mais qui fut sous tutelle Syrienne après son transfert en Jordanie), aux côtés d'al - Saaiqa (Sa3iqa) (qui est une brigade Palestinienne du Parti Baath Syrien),

du “Front Populaire pour la Libération de la Palestine _ Commandement Général” (établi par Ahmad Jibril), du “Front de la Lutte Populaire Palestinienne” et de “Fatah al - Intifada” (c.à.d. Fatah - l’Insurrection) (cette dernière établie ultérieurement en 1983).

* *En référence à la bataille de Hittine (1187, à Hittine, en Palestine (Galilée), restauration de Saladin l’Ayyoubide de Jérusalem des Croisés qui l’avaient récupérée en 1099 après l’avoir perdue en 638 après l’occupation Musulmane du Levant), à la bataille de Yarmouk (636, en Jordanie, victoire des Musulmans sur les Byzantins et leur occupation du Levant), et la bataille de Qadisiyya (638, en Irak, victoire des Musulmans sur les Perses et leur occupation de l’Irak).*

Leurs bases militaires se trouvent actuellement dans les régions suivantes:

- Helweh, Yanta, Khillit al - Semma’ (toutes dans la Békaa), contrôlées par “Fatah al - Intifada”

- Al - Sultan Yaacoub, Kfarzabad, Qousaya et Wadi Hechmech (toutes dans la Békaa), et Neameh (Ne3meh), toutes contrôlées par le “Front Populaire de la Libération de la Palestine _ Commandement Général”.

2 - Les Palestiniens Anti - Syriens:

Il s’agit de Fatah (de loin l’entité la plus importante), “Ain Jaloute”* (une brigade Palestinienne de “l’Armée de Libération Palestinienne” envoyée d’Egypte), le “Front Populaire (ce terme fut omis plus tard) Démocrate pour la Libération de la Palestine”, le “Front Populaire pour la Libération de la Palestine” et le “Front Arabe de Libération” (une brigade Palestinienne du Baath Irakien _ donc analogue à Saaiqa mais l’opposant puisque les Baaths Syrien et Irakien étaient ennemis), les deux dernières entités étant soutenues par l’Irak. A savoir que certaines factions parmi celles - ci auront changé ou changeront de camp. Q39a]

* *En référence à la bataille d’Ain Jaloute en Jordanie, avec victoire des Mamlouks contre les Mongols en 1260.*

3 - Sur le Terrain:

Les Palestiniens en général avaient efficacement participé à entraîner et à armer le Parti Socialiste (le parti pratiquement Druze des Junblats), Amal, le Tawhida (parti Sunnite extrémiste, et non le «Tawhida Arabe» récent de M. Wiam Wahhab), les quatre partis communistes, l’“Organisation Populaire Nassérite”, l’“Armée Secrète Arménienne pour la Libération de l’Arménie” (ASALA), le Parti des Travailleurs du Kurdistan et même l’“Armée Rouge Japonaise” (tout ceci au Liban).

Ils se sont affrontés avec l’armée Libanaise, puis avec les habitants Chiites du Sud et les milices Chrétiennes, puis avec l’armée Syrienne (concernant les anti - Syriens, où les pro - Syriens se sont battus aux côtés de l’armée Syrienne), puis entre eux - mêmes, et ils ont subjugué Tripoli (une ville Sunnite), puis se sont battus avec la milice Chiite Amal, et ils ont participé à des batailles purement Libanaises en essence (et ceci sans mentionner leurs affrontements avec Israël par moments évidemment - et nous disons cela par fait scientifique, et non pas par sarcasme).

Récemment, les autorités Palestiniennes représentées par Abbas Zaki ont admis les erreurs commises et ont demandées à être excusées.

Mais entre 1965 et 1982 les Palestiniens contrôlèrent totalement le sud du Liban et Beyrouth - Ouest, avec toute l'humiliation des habitants de ces régions et même les Sunnites d'eux, puisque tous furent soumis aux distributions des pensions de pain et autres besoins. Et leurs bases militaires (dont la plupart étaient des campement de civils qui furent transformés en bases militaires avec l'utilisation des civils comme boucliers humains) et points de contrôle s'étendirent au-delà de Beyrouth, jusqu'à ce que l'Achrafieh soit quasi-assiégiée par Nabaa, Karantina, Tall al-Zaatar et Jisr al-Basha et d'autres, et jusqu'à ce qu'ils arrivèrent au nord du Liban, où ils se confrontèrent aux Maradas - l'Armée de Libération Zghartiote, qui faisait partie du Front Libanais (Chrétien).

Donc lors de l'été de 1976, les combats se déroulèrent dans tout le Liban entre Chrétiens et Palestiniens: Qobayat, Andjet et Beit Mellat au Akkar; Hermel, Baalbeck, Qaa et Deir al-Ahmar à la Békaa; Tripoli et les 2 campements de Bared et de Beddawi; Donniyyeh, Koura, les hautes régions de Sannine, le Metn nord et le Metn sud en leurs montagnes et leur littoral, Aley, Maasser Beit Eddine, Jezzine, al-Aaychiyyeh, Sidon, Chiyyah et Kfarchima et la banlieue Sud (qui était principalement Chrétienne avant leur déplacement par les Palestiniens puis par les Chiites), Bab Idris, Achrafieh, Burj, les marchés du centre-ville, Nabaa et ses tunnels qui atteignent Tall al-Zaatar en passant sous Sin al-Fil, et il est impossible de nommer tous les lieux de combat...

Ils humilièrent donc les Libanais, en particulier les Chrétiens et les Chiites, et n'épargnèrent pas les Sunnites, mis à part la tolérance des Musulmans Libanais qui supportèrent la situation pour la "grande cause", à savoir faire chuter le Maronisme, même si sous le slogan de la "récupération de la Palestine". Et de là fut donc la célèbre phrase du Palestinien Salah Khalaf (Abu Ayad) selon laquelle "la route de la Palestine passe par le Liban, elle passe par Ain Toura et Ouyoune al-Simane, et elle se doit d'atteindre Jounieh", et ainsi fut également la devise suivante: "Les Palestiniens sont l'armée de l'Islam au Liban", lancée par le Mufti Libanais Hassan Khaled en 1975 (et le Mufti Khaled rechangera de cap politique à la fin des années 80 et rejoindra le patriarche Maronite et sera reçu par les milices Chrétiennes au littoral en se rendant aux obsèques du martyr Rachid Karameh, mais il sera assassiné quelque temps plus tard).

Point essentiel: Documenter les événements ne signifie pas l'adoption de l'analyse immédiate qui peut sauter au-devant des lecteurs. Il n'y a pas de place du tout, ni dans les faits scientifiques ni dans les sentiments, pour accuser de quiconque de trahison. En tout cas, scientifiquement parlant, le Mufti n'était pas un traître à sa cause et au parti qu'il représentait.* Plus important encore, il n'a pas trahi les Chrétiens, parce qu'il ne partageait pas leur vision du Liban dès le départ. Certains diront qu'il a trahi la République d'un point de vue légal, mais comment trahir une République acceptée à contrecœur? Comment trahir en l'absence d'affiliation sentimentale de base? Les Musulmans ne cachèrent jamais leur mécontentement et encore plus, le montrèrent à plusieurs occasions avant 1975. Et les causes de ce mécontentement sont claires et logiques et légitimes, et ont été abordées au début de ce travail.

* Nous devons affirmer que son changement de cap politique à la fin des années 80 peut être considéré comme une trahison pour sa cause, si sa cause porte sur l'application les principes de

l'Islam en termes d'Islamiser et de viser un État Islamique. Cependant, voyant que ses ennemis acharnés étaient des Musulmans (les Syriens dans ce cas, qui l'assassineront, et les Palestiniens de même avant, et Israël bien sûr toutefois à part), il semble qu'il ait limité ses objectifs à des buts plus pratiques, du moins momentanément. Et étant représentant de son parti, et ce dernier étant favorable à ses décisions, il ne peut être considéré comme l'ayant trahi. Quant à la cause, l'on peut argumenter qu'il ne s'agit, sinon une annulation, que d'un report, légitime en Islam quand la faisabilité est faible ou absente, et qui s'appelle «la Taqiyya».

Cependant, ce qui a abouti à la guerre de 1975 était le manque de transparence entre Chrétiens et Musulmans et le report de l'affrontement par des solutions temporaires de courts termes. Et ce qui a incité le Mufti à changer de position, c'est qu'il a découvert que sa communauté confessionnelle Sunnite, et Musulmane en gros, au Liban, fut trahie and qu'il n'y avait aucune intention de mettre fin à sa soumission aux Musulmans de Palestine puis aux Musulmans de Syrie, d'ailleurs ces deux derniers groupes en guerre aussi entre eux - mêmes.²³

E - Phases de l'Entrée Syrienne au Liban:

1 - La Première Phase:

[Q40a Il s'agit d'une entrée de brigades Syriennes (en fait quelques - unes des brigades Palestiniennes pro - Syriennes mentionnées plus haut), composées de soldats Syriens et Palestiniens, et dont les soldats Palestiniens sont recrutés en vertu de la loi portant sur le service militaire de la Province Arabe Syrienne.* Et cette entrée se fit, pour la majorité des brigades qui entrèrent, à l'insu des Palestiniens au Liban ou de toute entité politique Libanaise. Le 19 juillet 1976, Hafez al - Assad a justifié l'entrée de ces brigades, avant l'entrée de l'armée Syrienne "régulière" avec les "Forces Arabes de Dissuasion" (Kouwwat al - Radeh al - Arabiyya), en se fondant sur le fait que, selon lui, «la Syrie et le Liban constituaient "un seul pays et un seul peuple"» et que "la Syrie n'avait besoin d'aucune permission de quiconque". Il rajouta que l'Armée de Libération Palestinienne" entra au Liban sans que personnes ne le sache, et même les Palestiniens n'apprirent son entrée que quand elle fut en plein territoire Libanais.¹⁰

* *Comme l'a déclaré M. Zuhair Mohsen, chef du département militaire de l'OLP (Organisation de Libération de la Palestine) pour la "Newsweek" Américaine, et cette déclaration fut rapportée dans "Al - Nahar" le 26 Mai 1976, et la situation étant la même dans les autres pays Arabes en termes de recrutement, ce qui explique les brigades Palestiniennes d'Egypte et d'Irak et des autres pays Arabes. Quant à "province", le mot est souligné car ils considèrent que tous les pays Arabes devraient être des provinces d'un seul Etat Arabe. Il est à noter que l'Islam partage un point de vue similaire, en considérant que tous les pays Musulmans devraient être des provinces d'un seul État Islamique. Mais les Musulmans Arabes eurent leurs idées brouillées pendant le XXème siècle, perdant la boussole Islamique au profit d'une Arabe, ou voulant débuter par la dernière, en attendant la première.*

Cette entrée a débuté avec deux bataillons Palestiniens de Syrie à Tripoli, en mi - Septembre 1975, après que la situation se soit détériorée en matière de sécurité, et que le premier ministre Rachid Karameh, en l'absence d'une autre solution, ait demandé à M. Malek Salam (l'un des piliers du "Rassemblement Islamique", et qui déclara ces évènements lui - même, et cette

déclaration parut dans "Al - Nahar" le 12 Mai 1976), au cours d'un conseil ministériel (et non d'un conseil de ministres), de transmettre cette demande Yasser Arafat, qui "a réagit en 24 heures" (selon l'entrevue).

Ceci concorde avec le début des massacres qui auront lieu dans les prochaines semaines dans les villages frontaliers Chrétiens pour galvaniser la situation, et avec l'entrée de forces supplémentaires de la Békaa en Novembre, et ensuite en Janvier et Juin 1976, et du côté de Akkar depuis Mai, surtout après la demande du "Sommet d'Aramoun" (dans lequel participèrent le Mufti Hassan Khaled, l'Imam Musa al - Sadr, Kamal Junblat et Yasser Arafat) d'un soutien Syrien supplémentaire le 19 janvier 1976, à la suite de la détérioration de la situation au Maslakh et à Karantina.

L'Imam al - Sadr, le 18 mai 1976, après son retour de Damas, déclara au nom du président al - Assad, l'entrée de forces Syriennes avant cette date en réponse à la demande du sommet, et ceci fut confirmé par Rachid Karameh le lendemain lorsqu'il nia que le cabinet ait requis une telle demande. Mais les participants au sommet d'Aramoun ont refusé l'entrée Syrienne directe proposée par Assad (c.à.d. via l'armée Syrienne) et ils se suffirent de demander du renfort probablement parce qu'ils savaient qu'ils seraient alors achevés (et c'est ainsi qu'il en fut par la suite).

2 - La Deuxième Phase:

L'armée Syrienne entra en été de 1976 et arriva à Saoufar avant que le président Libanais n'en soit informé. Ensuite l'armée Syrienne a rejoint les rangs des "Forces Arabes de Dissuasion" à la fin de 1976, mais 90% des troupes de ces forces étaient Syriennes et toutes ces forces Arabes étaient sous commandement Syrien. Cette entrée globale vint après la demande - mais pas en réponse à cette demande - des Chrétiens vers fin Juillet 1976, après qu'une délégation du "Front Libanais" se soit rendue à Damas, de forces de dissuasion tel la proposition Syrienne (et ainsi furent les "Forces Arabes de Dissuasion") pour les protéger contre l'élan des forces Palestiniennes et gauchistes, d'ores et déjà programmé par la Syrie.

Assad a annoncé ce soutien aux Palestiniens et aux gauchistes lors de son célèbre discours du 19 Juillet 1976 (nos clarifications en italique): "Nous leur avons offert des armes, nous leur avons donné des munitions... Nous avons pris les armes de nos soldats, de nos formations et nous les leur avons données. Nous leur avons donné tout ce que nous pouvons. Et malgré ceci, malgré nos efforts politiques, malgré nos efforts militaires en termes de fourniture d'armes et de munition en grandes quantités et de toute sorte, avec tout ceci vint un jour quand le front des partis nationaux s'est effondré et le front de la résistance Palestinienne s'est effondré... et ils nous ont envoyé des cris, des appels de détresse, pour que nous nous hâtions de faire un effort autre que celui que nous avons fait... Je fus surpris de telles demandes *c.à.d. la demande du sommet d'Aramoun* parce que je sais, et c'est nous qui savons bien sûr, que la résistance *Palestinienne* et les partis nationaux *les Musulmans et les gauchistes* ont des armes et des munitions beaucoup plus que l'ensemble de l'armée Libanaise, et pas seulement des "Phalanges" et des "Libéraux" *les 2 plus grands partis Chrétiens*. La résistance et les partis nationaux avaient des armes et des munitions

beaucoup plus que les Phalanges, que les Libéraux et que l'armée Libanaise entière". Et il n'oublia pas de préciser: "L'armée Libanaise naturellement ne participa pas aux batailles...".¹⁰

Quant au fait que les Chrétiens se soient tournés à Assad en 1976 malgré tout, ceci vint après que tout l'Occident eut abandonné les Chrétiens du Liban, en particulier pour la mise en œuvre du projet du Sioniste Henry Kissinger, à savoir l'émigration forcée des Chrétiens vers l'Occident et l'établissement d'une patrie alternative pour les Palestiniens au Liban. Il semble que les Chrétiens réalisèrent qu'il n'existant aucune autre solution, à l'exception des Forces Arabes de Dissuasion, et qu'Assad réprimera certainement les Palestiniens, les Musulmans et les gauchistes (et c'est ce qui arriva en effet). Alors ils acceptèrent ce qui fut à portée de main (et ils en payèrent le prix plus tard). Telle est la cause qui semble la plus probable.

Des informations additionnelles suggèrent que l'abandon des Chrétiens par l'Occident a été déclenché par le déplacement de la politique Chrétienne vers les Arabes depuis 1958, et l'Occident ne pouvait pas percevoir les tentatives d'évasion des Chrétiens qui avait pour but d'éviter l'affrontement qui les a finalement rattrapés. Al - Nahar, le 31 Mai 1976, énonce ce que révèlent des informations récemment déclassifiées du Département d'État Américain, à savoir l'absence de tout plan Kissinger pour inciter les Chrétiens à quitter le pays, et encore moins proposant des bateaux pour une évacuation urgente, mais bien au contraire, il avait cherché à les aider à résister. Nous laissons cette question aux experts.²³

Ainsi, le plan d'Assad fut de semer une raison pour qu'elle soit son cassus belli pour envahir le Liban et l'annexer. Q40a]

3 - Déclarations du Régime Syrien qui Clarifient leur Position vis - à - vis de l'Entité Libanaise: [Q41a]

Le but de cette section est de démontrer que l'idée que "le Liban fut de tout temps une partie de la Syrie et de "Cham"" (sous - entendu culturellement) est fausse avec tout le respect que nous devons aux Peuples administrativement Syriens (Musulmans, Canaanéens ou quasi - Canaanéens, Araméens, Syriaques, Assyriens et Kurdes). Cette idée émane en raison de l'accent mis sur le fait que souvent la Phénicie faisait partie de la Syrie administrativement, et que la majeure partie du Liban, c.à.d. sa partie Musulmane, faisait partie de Bilad al - Cham administrativement, et le fait que la province Ottomane de Beyrouth a fait partie de la province de Syrie pendant une période de 23 ans (1865 - 1888).

En bref,

1) Le Liban est une terre historique précisément géographiquement définie depuis au moins 3000 av. J.-C. (première attestation en 2500 av. J.-C.), qui pendant longtemps (depuis 3500 av. J.-C.) a été liée, et à elle seule (avec la région de Tartous) depuis 1190 av. J.-C., à une seule civilisation (les Canaanéens, appelés Phéniciens par les Occidentaux), à part que tout le nord - ouest de la Syrie fut également Canaanéen avant 2000 av. J.-C..

2) La Syrie est un terrain administratif vaguement défini depuis 14 ap. J.-C., indépendamment des peuples qui l'habitaient, et elle exclut le Liban* dans sa définition,** bien

qu'elle l'ait inclus administrativement par moment, jusqu'à ce que la plupart de la Syrie fasse partie des provinces de Phénicie plus tard.

* *Administrativement appelé Phénicie alors, de par l'appellation occidentale de son Peuple.*

** *La Syrie a été définie en tant qu'à l'est de Hermon (la région d'Aram), avec extrapolation au nord - ouest de la Syrie actuelle (sauf Tartous).*

3) Avant la conquête Musulmane, les Canaanéens étaient indépendants dans leur Liban (et Tartous) pendant des siècles, et de nombreux peuples étaient indépendants pendant des siècles dans ce qui fut plus tard connu par "Syrie". Mais la Syrie n'a jamais été une entité indépendante à époque Romaine.

4) Le Liban est devenu partagé par les Canaanéens et les Musulmans lors de la conquête Musulmane; la Syrie est devenue majoritairement habitée par des Musulmans. Mais la Syrie n'a jamais été une entité indépendante, mais une partie de l'Etat Islamique (Arabe puis Ottoman). Le Liban n'aurait donc pas pu suivre la Syrie à part administrativement; le Liban Musulman a culturellement suivi l'Etat Islamique.

5) En outre, le Liban Chrétien (essentiellement le Mont - Liban Nord) n'a même jamais administrativement fait partie de la province Syrienne, étant indépendant jusqu'en 1382, puis administrativement directement lié à l'Etat Islamique, puisqu'alors obtenant des priviléges le liant au sultan Mamlouk puis au sultan Ottoman directement.

6) Les Canaanéens ont récupéré le Liban (sans Tartous) en 1920 et en ont créé une entité administrative, mais avec une nouvelle population en son sein, et la Syrie a été créée de nouveau comme une entité administrative, indépendamment du fait que la principale population Musulmane devrait suivre un Etat Islamique, maintenant parcellé.

Donc la question n'est donc pas de savoir si le Liban faisait ou non partie de la Syrie puisqu'il n'aurait tout simplement pas pu l'être.²³ Ci-dessous les détails.

En effet, les Canaanéens sont un peuple qui existe avec sa civilisation depuis 5500 ans, et qui fut confiné au sein du Liban (en son extension connue historiquement et qui est conforme au Grand Liban à 95%) depuis 1190 av. J.-C. (ainsi que Tartous), après que le nord - ouest de la Syrie (hormis Tartous) ait évolué culturellement parallèlement à la civilisation Canaanéenne, et après la perte de la Galilée jusqu'à Gaza au sud au profit des Hébreux.

Donc en fait le Pays de Canaan comprenait le nord - ouest de l'ultérieure "Syrie", et la Palestine sauf le Néguev. Ils formèrent ainsi une civilisation stable, mais ensuite une partie d'entre eux a dû entrer dans l'orbite de la culture Musulmane. Et les peuples de l'entourage du Pays de Canaan principal furent des Bédouins Canaanéens, avant d'établir des royaumes. Certes ces peuples ensuite entrèrent aussi en leur majorité dans l'orbite de la culture Musulmane.

Le "Grand Liban" est géographiquement quasi - identique au "Liban historique". Le Liban est une région géographique définie simultanément topographiquement et climatiquement: il est la région qui apparaît haute et blanche pendant plusieurs mois de l'année contrairement à l'entourage Levantin d'Egypte et de la Péninsule jusqu'en Iran et en Turquie.²³

a - La Bordure Nord: Le Liban se terminait, selon la Torah, au nord “à l’entrée de Hama”, ce qui signifiait la région de Tartous (dont la partie ouest faisait partie du royaume d’Arwad) et de Homs, puisqu’Hama est aussi une région historique et plus grande que la “Hama administrative actuelle” (le mohafazat) (revoir le Royaume de Hama, qui a existé pendant environ 400 ans, et qui s’est terminé “peu” avant l’écriture de la Torah - environ 200 ans), et les noms de “Tartous” et de “Homs / Emessa” n’existaient que pour les villes. Et cette délinéation va de pair avec la topographie, puisque le Mont Makmell s’abaisse vers Akkar et les altitudes passent pour la première fois au - dessous de 900 mètres (donc les grandes neiges se terminent) à 5 km avant la “Grande Rivière Sud”. Et cette rivière fut la frontière entre les Egyptiens (Ramsès II) et les Hittites (Mouwatalli) selon le traité de 1282 av. J.-C. (ou 1274 ou 1259 selon quelques références), et c’est là - bas que débutera le royaume de Hama.

Il est à noter que certaines sources étendent le Liban à "littéralement" l'entrée de la ville ou de la région de Hama, ce qui est exagéré, et ce qui ne correspond pas avec la fin de la chaîne Occidentale à la “Grande rivière” ni à la fin de la chaîne orientale à la même latitude. Plus encore, certains veulent étendre le Liban jusqu'à la frontière Turque, mais la chaîne montagneuse au nord - ouest (dite Amanos ou Lukkam) de la Syrie ne dépasse pas 1500 mètres d'altitude, et dans tous les cas elle n'est pas reliée aux montagnes Libanaises.

Pour ce qui est de la zone qui s'étend de la source de la “Grande Rivière” jusqu'aux pentes nord de la chaîne orientale, elle peut être tracée avec une ligne de convergence avec une bonne estimation, donnant à la Békaa un prolongement supplémentaire à sa définition actuelle limitée par la bordure administrative du Liban au nord, jusqu'à la fin des deux chaînes, ce qui est topographiquement logique. Et cette ligne s'inscrit avec la présence Chiite dont le domaine fut “entre les deux chaînes” donc la Békaa, puisqu’elle inclue les villages Chiites de la population du district de Hermel, aujourd’hui situés en Syrie. Ainsi les villages Chiites se terminent avec la fin des 2 chaînes, conformément à la fin de la Békaa là - bas de même, et ainsi à celle du Liban géographique.²³

b - La Bordure Orientale: Il n'existe pas de définition claire pour le concept de “montagne” quand à l’élévation de ses flancs. Ce qui est sûr, c'est que le Liban en sa définition topographique / climatique comprenait les contreforts orientaux de la chaîne orientale dont Mont Sarione (dit Hermon ou Jabal al - Cheikh). Et ce n'est pas par chance que cette chaîne s'appelle "la Chaîne Libanaise Orientale", faussement traduite en Occidental en “Anti - Liban”, toutefois avec reconnaissance des dictionnaires "Phéniciens" occidentaux qu'"Anti - Liban" est inclus dans la définition de "Liban".

Sykes - Picot a placé la plupart des frontières administratives du Liban sur les sommets. Mais le Liban comprend topographiquement les contreforts orientaux au moins jusqu'à ce que leur dénivelé aigu soit réfracté pour la première fois, ce qui a lieu à une altitude d'environ 1800 mètres au niveau de Aarsal, de 2100 mètres au niveau de Baalbeck, de 1800 mètres au niveau d'Anjar et de 1500 mètres au flanc du Mont Sarione (à savoir Hermon ou Cheikh). Il est également possible d'aller plus loin et de considérer une certaine hauteur que la bordure géographique - climatique devrait suivre (par exemple, 1000 ou 1500 mètres, en se fondant sur le climat et l'enneigement lourd).

Toutefois, la topographique en est qu'à une altitude inférieure à 1500 mètres, l'altitude décline, tout au long de la chaîne, lentement, donnant à la montagne un prolongement non parallèle à chaîne Occidentale, et ainsi une vaste protrusion sur le territoire qui devint la Syrie, protrusion qui se trouve au sein d'un climat désertique avec un taux bas de précipitation et à peine de neiges malgré l'élévation entre 1000 et 1500 mètres, et donc techniquement n'étant pas "blanche". Ainsi, pour nous, le seuil de 1500 m. serait la frontière orientale du Liban.²³

c - La Bordure Sud: Le Liban se terminait au sud "à la lisière de la Terre Promise", sans aucune délimitation claire, mais les altitudes passent pour la première fois au dessous de 900 mètres vers environ Tyr en latitude (le flanc sud du Mont Sarione / Hermon / Cheikh), et la "Terre Promise" fut en principe clairement délimitée après 1300 ap. J.-C. puisque la présence Canaanéenne se terminait environ 3 km au Sud de Tyr en latitude (sauf la côte jusqu'Acre incluse et ce jusqu'en 1050 av. J.-C.), là où la Galilée débutait. Ainsi, la frontière méridionale du Liban s'inscrit, par hasard en principe, dans la ligne du retrait Canaanéen de l'ultérieure Palestine.

Donc la bordure géographique peut être tracée en traçant une ligne avec une bonne estimation jusqu'à la mer, selon ce qui précéda. Et cette ligne logiquement frôlerait le nord de Qana, si nous voulons nous baser sur l'hypothèse la plus plausible que cette Qana est la "Qana de Galilée" (les détails de cette question abordés ailleurs).²³

Donc le "Liban Historique" est identique au "Grand Liban" si nous rajoutons le tiers sud de "Jabal Amel" (en considérant son tiers nord entre Nabatiyyeh et la rivière du Litani) qui continue géographiquement en Palestine en tant que "Montagnes de Galilée", qui elles persistent, toutefois sans dépasser les 900 mètres seulement, jusqu'à Safed au sud, et si nous supprimons les contreforts orientaux de la chaîne orientale et du Mont Hermon. Et le Liban est le seul état (considéré) "Arabe" "du golfe à l'océan" (Atlantique), qui n'a aucune frontière rectiligne.²³

Ayant fini avec la discussion des frontières du Liban, nous passons à ce qu'il représentait autrefois. Le Liban était géographiquement le centre du pays de Canaan pendant au moins 1700 ans. Plus tard, à partir de 1190 av. J.-C., il ne fut que lui seul le pays des Canaanéens (avec la région d'Arwad / Tartous). Une petite partie de la Haute Galilée y fut ajoutée vers 950 av. J.-C. depuis 3km du sud de Tyr jusqu'à presque la frontière administrative actuelle.^{1,23}

Ici, nous anticipons en expliquant que c'est la raison pour laquelle les Chrétiens Libanais d'aujourd'hui, se considérant comme les néo - Canaanéens en persistance de leurs prédecesseurs, tiennent avec beaucoup de cœur l'entité géographique "Liban" (et si nous voulons être puristes, nous disons qu'ils doivent s'accrocher aussi à Tartous). Cela dit, sachant que le maintien de liens administratifs avec le Liban fut déjà difficile pour eux à la lumière de l'abolition de leurs royaumes sous occupation Grecque et ensuite la "nouvelle" majorité Musulmane, et ils ont attendu jusqu'en 1920 pour cela.

Donc garder des liens administratifs avec l'ancienne "terre de Canaan", bien qu'un droit historique quand à Tartous et à la Palestine puisqu'arrachés de force, est surréel, à la lumière des présences Musulmane et Juive, en tant que Peuples distincts et non en tant que religions, puisque ces deux religions sont liées chacune à une culture, et leurs adeptes sont de facto, dans la science

sociologique, des peuples différents que les Canaanéens, tandis que le Christianisme n'englobe pas de culture mais est seulement une religion, qui pénètre au sein des Peuples.²³

De retour au Liban, en effet, le nom du Liban* figure dans l'Ancien Testament entre 64 et 75 fois dans 16 "Livres" (selon les traductions), et son nom fut inscrit par les Canaanéens avec les deux premiers alphabets qu'ils inventèrent, l'alphabet en lettres et celui en cunéiforme, et avant ceux - ci, par eux ainsi que par d'autres peuples, moyennant le syllabaire cunéiforme.

* "Lébanone" en Canaanéen ancien (tel "Lebanon" Anglais, puisque le nom Anglais fut selon la première traduction de la Torah, celle du Roi James), et en principe "Labana" en Suméro - Akkadien, ensuite "Livanon" en Hébreu et plus tard "Libanos" en Grec et Romain, puis "Loubane" en Arabe et finalement "Lbnéne" en Canaanéen actuel.

Le nom du Liban a été mentionné dans des correspondances avec la quatrième ou cinquième dynastie Egyptienne (2613 à 2345 av. J.-C.), dans les tablettes d'Ebla ~ 2500 av. J.-C., dans la bibliothèque d'Ugarite en 1400 av. J.-C. et dans les lettres d'"Amarna"*(de Tel Amarna) en Egypte (entre 1360 et 1332 av. J.-C.).¹¹

* Il s'agit de 382 lettres (~ 300 diplomatiques et les autres littéraires et scientifiques) destinées aux Égyptiens, dans les langues Akkadienne et Canaanéenne, toutes écrites en syllabaire cunéiforme, dont 337 lettres écrites par les Canaanéens. Les langues Canaanéenne et Akkadienne partageaient pendant cette période beaucoup de vocabulaire. Par conséquent, certaines références disent à tort que la plupart des messages sont en langue Akkadienne, car écrits en syllabaire cunéiforme; mais la syntaxe est le plus souvent par excellence Canaanéenne, et la plupart des lettres vinrent de Canaan.¹¹

Selon l'ancienne école, le nom "Liban" émane en principe de "Labane" (le yaourt) vu la couleur blanche, en référence à ses montagnes blanches plusieurs mois pendant l'année contrairement à tout le Levant, mais pourrait avoir émané aussi de "Loubane". Et «loubane» en Canaanéen (précédemment écrit "lbnt") est l'«encens», «Bakh - khour» en Arabe (l'Arabe incorpora également le mot «loubane»), ou disons «gommes parfumantes», extrait, au Liban, à partir des cèdres, des pins, et surtout des cyprès ("Styrax Officinale", dit "Aliboufier" en Français).¹²

De même, l'école moderne a prouvé qu'un type luxueux d'encens était extrait d'un arbre que les Romains appellèrent "Libanos" comme ledit encens, le nom étant dérivé de "Lébanone" et pas vice versa, et cet arbre n'existe plus actuellement. Et les Arabes ultérieurement appellèrent l'encens "Loubane" en vue de sa provenance du Liban.¹ Mais déjà que "Loubane" veut dire "encens" tout court, l'arbre produisant cet encens aurait - il quasi - monopolisé le nom (un peu comme "Frigidaire") s'il en fut le plus fameux producteur?

Une autre hypothèse explique que "Liban" (en tant que "Loubnane") veuille dire "leb - anane", donc «leb - anone» en Canaanéen ancien, c.à.d. «Cœur de Dieu», où "Anan" (anciennement «Anon») signifierait deux "ana" consécutifs (c.à.d. le pronom personnel "Je" deux fois) signifiant "Je suis qui je suis", selon la tradition Canaanéenne qui se réfère à Dieu sans prononcer Son nom, tradition qui a été plus tard adoptée par les Juifs, et où «Lébanone» aurait ensuite indiqué «blanc» et «labane».²² Encore, pour certains, "Anan" était un autre nom à El. Quant

à l'hypothèse selon laquelle les Canaanéens se référaient au Mont - Liban par le mot «Lib Sine», signifiant «le cœur de la Syrie», voulant dire le cœur de «l'Assyrie», ni «Syrie» ne signifie «Assyrie» (Achour en langues orientales) (nous expliquons l'erreur ailleurs), et ni l'hypothèse semble linguistiquement cohérente en termes de racines (le «Ch» dans «Achour» (Assyrie en Français) qui est considéré comme s'ayant transformé en « S » dans «Sine», remplaçant le «N» au milieu de "Lebanon": ainsi le nom serait "Lib Sine", transformé en "Lib Nine").

Par ailleurs, l'école moderne, avoir s'être approfondie dans la langue Canaanéenne ancienne, a démontré qu'en fait "Lébanone", qui est le nom du Liban en Canaanéen ancien, c.à.d. écrit en 7 lettres,* veut dire "blanc" (et ceci précisément selon l'Institut Allemand d'Archéologie), et que "labane" (le yaourt) serait lui - même dérivé de "Lébanone".¹

* *Les exemples sont nombreux au moins au Musée National Libanais, ainsi que sur la dalle placée près de la tombe de Tabnit, le roi de Sidon, qui est en Turquie.*

Mais la longueur du mot et la possibilité qu'il inclue des lettres de voyelle contrairement à l'écriture Canaanéenne usuelle rendent cette hypothèse également contestable: généralement, les mots Canaanéens anciens se composent de deux à cinq lettres et excluent les voyelles, ce qui signifie que le mot «blanc» en Canaanéen ancien serait de 7 consonnes (Lyb'nwn) et inhabituellement long, ou, quand à la longueur, qu'il signifierait plus que «blanc»; ceci hormis que le nom du Liban a été écrit comme «lbnn» à Ugarite ~ 1400 av. J.-C., Kitium (Larnaca) ~ 750 av. J.-C. et Carthage et en d'autres lieux.

Et les uns, partisans de la théorie Allemande, voient en «one» dans «Lébanone» un suffixe équivalent à l'article «le» en langue Amorrite, pour dire «le blanc», mais le nom est plus ancien que la langue Amorrite.

Le sujet semble nécessiter une discussion plus approfondie.²³

De retour aux évènements... Donc avant l'ère Romaine et ce jusqu'à la conquête Musulmane, nous notons que le Liban était une entité géographique pour un seul et unique peuple toujours présent, les Canaanéens, tandis que l'appellation "Syrie" vint lors de l'occupation Romaine en 14 (quatorze) ap. J.-C., et pour une fin administrative, sans préoccupation quant aux peuples alors présents sur le sol de l'actuelle Syrie. Et bien au contraire, des Canaanéens étaient établis l'ouest de la Syrie.

Donc à aucun moment de son Histoire la Syrie forma une unité géographique d'un même et unique peuple pour qu'elle puisse déclarer d'avoir englobé une autre entité; et les Canaanéens ne s'affilièrent en aucun moment à une entité établie en ce qui devint la Syrie. Et il ne faut pas mélanger les "peuples" avec ce qui fut appelé de façon erronée la "civilisation Araméenne - Syriaque".²³

Dès l'année 14 de notre ère jusqu'au moment de la conquête Musulmane, nous notons que le Liban, alors appelé Phénicie administrativement, faisait parfois partie de la province de Syrie, qui fut créée pour des raisons de nécessité administrative. Et inversement, ensuite, parfois la majorité du territoire "Syrien" fut une partie des provinces appelées "Phénicie".

Lors de l'ère Byzantine, le Liban, comme le reste de ses environs, est entré dans le creuset Chrétien au sein de Byzance et non pas de la Syrie. Quant au sujet de la "Civilisation Araméenne - Syriaque", il fut abordé précédemment. Et la Syrie est devenue grossièrement divisée entre l'ouest et le sud d'un côté, Byzantin politiquement et religieusement, ainsi que linguistiquement grec (à part les Maronites), et l'est de l'autre, Syriaque politiquement et religieusement, ainsi que linguistiquement. Et de quel côté se trouvait la supposée entité «Araméenne» ? Encore une fois, nous avons abordé de tout cela, mais le point essentiel reste que la Syrie n'était pas une seule entité.²³

Vint ensuite alors la conquête Musulmane qui remplaça le nom "Syrie" par "Bilad al - Cham" pendant une période de 1200 ans (jusqu'à ce que les Chrétiens aient commencé à instaurer l'idée de la Renaissance Arabe depuis ~ 1850, refaisant surgir le nom "Syrie") et sans jamais reconnaître qu'ils ne purent entièrement subjuguer le Mont - Liban jusqu'en 1382, quand les Maronites du Mont - Liban rentrèrent volontairement sous le joug des Mamlouks avec des priviléges en retour qui complètement évitèrent de les faire partie de Cham, qui comprenait la Békaa et le littoral.¹

Quant à Damas, elle a également rajouté à sa précieuse ancienne Histoire une gloire supplémentaire avec les Umayyades pendant 90 ans, qui s'est ensuite poursuivie dans les divisions administratives avec les Abbasides et les Ottomans, surtout avec la détérioration de l'importance de la côte Méditerranéenne (Syrie, Liban, Palestine) puisqu'elle fut la ligne de front avec la flotte Byzantine. Toutefois, les divisions administratives à travers l'Histoire montrent également que dans de nombreux cas, des zones Syriennes ou Palestiniennes se trouvaient dans les divisions de Beyrouth, Sidon, Tripoli ou la Békaa, qui sont historiquement des régions Libanaises / Canaanéennes, à part que Cham n'était pas indépendant mais une province de l'État Islamique.

Un autre dilemme pourrait résider en la considération de ces cités et de la Békaa (et ensuite du Mont - Liban sud) après la conquête Musulmane comme étant Musulmans afin de justifier leur annexion à une Syrie Musulmane, qui est plus vaste; mais, comme déjà clarifié, déjà la Syrie ne fut pas une entité politique proprement établie avant 1920, mais une partie de l'Etat Islamique, et elle n'est pas, de point de vue entité, plus importante que la partie Musulmane du Liban, mais seulement administrativement: donc à moins de rétablir l'Etat Islamique, cette justification ne tient pas scientifiquement (l'on pourrait vouloir inclure la Syrie dans la Mésopotamie), même si elle peut être acceptée puisque il faut éviter l'obligation des choix.

La conclusion est que l'affiliation administrative ne veut en rien dire une affiliation historique, et les divisions continuellement changeantes ne prouvent que la stabilité du seul cours historique.²³

Ainsi, après la conquête Musulmane, le Mont - Liban Nord n'a jamais été affilié à Cham / Syrie, car il était indépendant depuis les conquêtes, puis rattaché directement au sultan Mamlouk depuis 1382, et il compta le Mont - Liban Sud depuis 1516 via son rattachement le Premier Ministre Ottoman directement jusqu'à la chute des Ottomans.

Par conséquent, l'adage que le Liban était affilié à Bilad al - Cham est inexacte. Et les régions du Liban qui furent partie de Bilad al - Cham reflètent l'Histoire commune des Musulmans depuis la conquête jusqu'en 1920, sans se limiter à Bilad al - Cham, mais au sein d'un seul creuset de la Perse jusqu'en Andalousie. Ainsi, les régions Libanaises Musulmanes suivirent Bilad al - Cham (y compris la Syrie, la Palestine et la Jordanie) administrativement, mais tout Bilad al - Cham suivait des autorités supérieures et n'était qu'un territoire administratif plutôt qu'historique. Sinon, il faudrait dire aussi que la Syrie fut une partie de l'Irak (tel lors des Abbasides et des Seldjoukides) ou de la Turquie (tel lors des Ottomans) ou de l'Egypte (tels les étatlets Abbasides)...²³

En dépit de tout ce qui a été mentionné ci - dessus, et en ajoutant le pouvoir économique du Liban depuis l'indépendance, ce qu'également et évidemment lorgnait le régime Syrien, les déclarations se sont succédées afin d'exprimer l'ambition du régime Syrien, et l'historien Daniel Pipes les cita dans un article.⁹

- Août 1972: Hafez al - Assad: "Le Liban et la Syrie sont un seul pays; nous sommes plus que frères".
- 8 et 26 Août 1973: Assad: "Le Liban et la Syrie sont un seul pays et un seul peuple mais avec deux gouvernements".
- Janvier 1975: Le ministre de l'information Syrien: "Le Liban n'échappera pas à son destin de s'unir à la Syrie".
- Aussi en Janvier 1975: Assad: "De Damas à Chtaura, j'ai eu le sentiment de me déplacer d'une commune à une autre au sein d'un même pays, laissant une partie de mon peuple pour retrouver une autre. Ce sentiment émane de notre vie commune et notre Histoire qui n'est qu'une. Nous sommes un seul peuple et fils d'un même pays".
- Novembre 1975 et 7 Janvier 1976: Vice - Président d'Assad Mahmoud Ayyoubi: "Le Liban est une partie de la Syrie, et il lui retournera, et que tout le monde le sache".
- 19 Juillet 1976: Assad: "L'entrée de ces brigades (avant l'armée Syrienne au sein des "Forces Arabes de Dissuasion") eut lieu vu la considération de la Syrie et du Liban "d'un seul pays et d'un seul peuple" et "la Syrie n'a besoin de prendre la permission de quiconque".
- Automne 1976: Assad: "Au cours de l'Histoire, le Liban et la Syrie furent un seul pays et un seul peuple (...) Notre Histoire n'est qu'une, notre future n'est qu'un et notre destin n'est qu'un".
- Après seulement quelques jours: Un général Syrien: "Ce qui se passe dans la région est l'abolition de l'accord de Sykes - Picot".
- Février 1978: Assad: "L'armée Syrienne est l'armée légale du Liban".
- Mai 1982: Assad: "Le Liban est une terre Arabe et il nous appartient".
- Août 1983: Un responsable du Ministère de l'Information Syrien: "Le Liban et la Syrie, c'est la même "chose"".

- Octobre 1983: Assad: "Il n'y a qu'une seule armée étrangère au Liban, c'est l'armée Israélienne. Les Libanais et les Syriens sont un seul peuple, ils sont Arabes. Nous avons une même langue et une même Histoire".

- Mai 1985: Le ministre des Affaires Etrangères Syrien Farouq al - Chareh: "Jusqu'au début du siècle, nous étions un seul pays. Il est vrai qu'actuellement nous sommes deux états, mais nous ne pouvons pas oublier que nous sommes un seul peuple à une seule langue et à une seule Histoire".

- Lorsque les Chrétiens proposèrent le fédéralisme pour en finir avec l'étau serré sur eux, Abd al - Halim Khaddam, ignorant son sens, compris qu'il s'agissait d'une division: "Nous ne permettrons pas la division du Liban. Toute tentative de division conduira à notre intervention directe. Le Liban faisait partie de la Syrie et nous le reprendrons en cas de toute tentative sérieuse de partition. Soyons clairs: le problème ne concerne pas seulement les quatre cazas, mais aussi le Mont - Liban. Soit le Liban est uni, soit il retourne à la Syrie".

- De même, Khaddam déclara: "La Syrie ne consulta personne lorsqu'elle entra au Liban, et elle ne consultera personne lorsqu'elle décidera d'en sortir".

- Juillet 1986: Khaddam: "L'armée Syrienne peut se trouver au Liban là où bon lui semble, et n'a besoin de permission de personne".

10 - Chronologie Résumant la Problématique des Appellations des Peuples, des Langues et des Alphabets et les Liens entre Ceux - ci:

[Q48b]; les années se terminant par zéro sont approximatives, sauf si autrement indiqué.

- 3200: Les Sumériens développent l'écriture syllabaire cunéiforme pour leur langue.¹¹ Elle évoluera avec la langue Akkadienne (ou disons Suméro - Akkadienne) en ses variétés Assyrienne et Babylonienne, à part que d'autres peuples l'utiliseront pour écrire leurs langues, dont les Canaanéens.

Avant - 2500: Les Canaanéens choisissent leur nom à eux - mêmes partant de "kn" en Canaanéen voulant dire "stable" (versus "Bédouin"), et les Canaanéens du Liban appellent leur région "Lébanone" voulant dire "blanc" (en Canaanéen ancien).¹

- 2500: Tablettes d'Ebla près d'Alep en langues Canaanéenne et Sumérienne mais écrites en syllabaire cunéiforme.¹ La langue Canaanéenne est déjà arrivé en Arménie historique et ce jusqu'au sud du Caucase.

* *L'ancienne école considère la langue native d'Ebla comme une langue distincte du Canaanéen, malgré la similitude selon cette même école, et l'appelle «Eblaïte».*¹¹

- 2500 de même: La langue Amorrite (qui donnera le Moabite, l'Ammonite et l'Edomite) émane du Canaanéen.¹²

- 2400: Inscriptions de culture Canaanéenne écrite en hiéroglyphes dans la pyramide d'Ounas 15 km au sud de Gizah.¹¹

- 1800: La langue Hébreuse émane du Canaanéen.^{1,12}
 - 1700: Première inscription en «alphabet en lettres» Canaanéen, évidemment en langue Canaanéenne, en “ultérieure Palestine”.¹ Le Proto - Sinéen, qui est de la même période, doit être appelé Proto - Canaanéen.
 - 1500: Déclin du Canaanéen en Arménie (historique) / Caucase.
 - 1400: Bibliothèque d’Ugarite (près de Lattaquié) en langue Canaanéenne, ainsi qu’en langues Suméro - Akkadienne, Hurrite, Hittite, Minoenne et Copte, et en alphabet cunéiforme (certes Canaanéen - et qui ne fut qu’Ugaritaine spécifiquement) ainsi qu’en syllabaire cunéiforme (certes Suméro - Akkadienne) et en hiéroglyphes Egyptienne, Hittite et Minoenne.
- * *L’ancienne école rapporte une langue Ugaritaine comme si distincte de la Canaanéenne.*¹¹
- 1200: Les Grecs appellent les Canaanéens “Phéniciens” en vue de la pourpre, et ce jusqu’environ 200 ap. J.-C.. Mais les Canaanéens seront toujours connus au Levant par ledit nom original, aussi jusqu’environ 200 ap. J.-C..¹ La langue Canaanéenne standard et son alphabet prévaudront désormais dans toutes les colonies Canaanéennes de la Méditerranée et de l’Atlantique (donc Canaanéen de variété Carthaginoise avec le temps), jusqu’au début du déclin dès 146 av. J.-C., mais elle persistera là - bas jusqu’en 500 ap. J.-C.. Et la langue et l’alphabet auraient été en Grèce depuis avant cette période.^{1,23}
 - 1200 de même: La langue Araméenne (en Aram, c.à.d. Hauran / Golan / Amana, où elle restera confinée) émane du Canaanéen.¹²
 - 1190: Disparition du seul alphabet cunéiforme dans l’Histoire, avec la disparition d’Ugarite.
 - 1100: La langue Canaanéenne Standard (littéraire) et l’alphabet Canaanéen prévaudront au Hedjaz, et dans les villes du désert intérieur et oriental plus tard, où les Canaanéens établiront quelques colonies.¹²
 - 900: La langue Arabe émane du Canaanéen (toutefois le Canaanéen tel à Canaan avant 1200 av. J.-C.) (théorie certaine). Mais elle va être affectée par le Canaanéen plus récent et ce jusqu’à la conquête Musulmane (donc pendant 1500 ans).¹²
 - 853: Instauration (ou première utilisation généralisée) du terme “Arabe” par les Assyriens, pour nommer les tribus de l’ouest de l’Euphrate. Et ce nom inclura toutes les tribus du désert des actuelles Syrie / Jordanie (sauf les Nabatéens et les tribus Araméennes qui sont à l’extrême ouest) et Péninsule (Hedjaz dispensé).¹²
 - 850: Apparition de l’écriture Musnad au sud de la Péninsule, émanant directement du Canaanéen.¹¹
 - 800: Le Canaanéen littéraire et son alphabet commencent à remplacer l’Akkadien littéraire et son cunéiforme. A noter que l’Akkadien ne sera jamais écrit en autre que le cunéiforme.¹¹
 - 800 de même: La culture Nabatéenne démarre moyennant la langue Araméenne «originale», lorsque les «futurs Nabatéens» abandonnent l’Arabe* quand ils s’établiront.¹¹

* *Leur langue originale au début en tant qu'Arabes (c.à.d., scientifiquement parlant, les bédouins du désert interne) était l'Arabe, qui d'ailleurs venait d'émerger.*

- 700: Les Grecs appellent “Assyriens” les habitants de tout l’Empire Assyrien à son apogée.¹

- 650: La langue Canaanéenne et son alphabet arrivent en Inde. Dorénavant, elle est la “lingua franca” (tel l’anglais ces jours) du Portugal / Maroc jusqu’au Sindh (Pakistan actuel), en passant par le Levant et la Péninsule, pour les 1050 ans à venir.

- 600 (possiblement - 553¹¹): Première inscription Canaanéenne (et moyennant l’alphabet Canaanéen) connue dans la Péninsule, à Tayma (au nord du Hedjaz).¹²

- 600 de même: L’écriture Musnad se répand dans la Péninsule, surtout à l’est pour la langue Hasaéenne.¹²

- 590: Les Babyloniens imposent la langue Canaanéenne, vu son importance, en tant que langue vernaculaire (et pas seulement en tant que littéraire) à fin commerciale, du Caucase et d’Arménie, en passant par l’ouest du Levant, jusqu’à la lisière de la Péninsule Arabe chez les Nabatéens et au nord du Hedjaz (l’ancienne école rapporte la date - 911 (ou autre) de façon erronée), ce qui persistera jusqu’à 328 ap. J.-C. (après) pour la liturgie,** 610 pour l’utilisation officielle et jusqu’à la conquête Musulmane en tant que littéraire,** mais avec involution débutante depuis la moitié de l’ère Grecque (~ 150 av. J.-C.) face à une utilisation accrue du Grecque. Elle sera aussi une langue officielle auprès de l’Akkadien.¹

* *Et ainsi Canaanén des variétés Hébreuse, Nabatéenne et Hedjazite avec le temps. Les deux premières donneront la variété Hébreuse - Palestinienne après 135 ap. J.-C.. La Hedjazite sera très proche de la Nabatéenne vu l’occupation des Nabatéens du Hedjaz pendant des siècles.*

** *Mont - Liban à part.*

- 530: Les Perses persistent avec le Canaanéen en tant que langue littéraire et officielle. La langue Canaanéenne (ainsi que son alphabet) devient la langue formelle (et non pas littéraire) d’Egypte et de l’Anatolie vu l’occupation Perse.¹¹

- 500: Les premiers historiens Juifs, après le retour de Babylone, appellent la langue Canaanéenne par “Araméenne”. Elle est aujourd’hui spécifiquement connue par “Araméen Impérial” au lieu de “Canaanéen Impérial”. L’Araméen original (à Aram, soit Hauran / Golan / Amana), ainsi que le Moabite, l’Ammonite et l’Edomite,¹ et le Dadanéen / Léhyanéen, le Thamoudéen et le Taymanéen,²³ disparaîtront à jamais vu l’imposition du Canaanéen. La langue Hébreuse survivra jusqu’en 1948 puisqu’étant une langue liturgique, mais les Hébreux ne causeront au quotidien qu’en Canaanéen (faussement nommé Araméen) jusqu’en 1948. Et l’Arabe sera sauvé puisque loin dans le désert.

Et vu ladite appellation, tous les habitants de ce qui sera la “Syrie” (hormis Arwad / Tartous) et avant l’apparition des Syriaques, et non pas seulement les Araméens originaux, seront connus par “Araméens”. Et ainsi, l’alphabet Canaanéen qu’ils utilisent sera automatiquement connu par l’“alphabet Araméen” (l’ancienne école rapporte que cet alphabet existe depuis - 900, par analogie

avec la date - 911). Et les Juifs l'appellent aujourd'hui le «Paléo - Hébreu», car ils l'utilisaient pour écrire leur langue avant 100 av. J.-C..

Ceci dit, les habitants du Liban (et d'Arwad / Tartous) continueront à être appelés Canaanéens ou Phéniciens malgré la fausse appellation d'"Araméens" de tous les habitants de l'"ultérieure Syrie", jusqu'à presque l'an 200 ap. J.-C., quand ils seront finalement absorbés dans le creuset appelé "Araméen".

- 500 de même: Première inscription Arabe, sans pour autant être un texte, en alphabet Canaanéen. Par ceci, l'alphabet Canaanéen sera utilisé pour écrire l'Arabe au désert en dehors des villes.¹²

- 500 de même: L'ancienne école rapporte que les habitants de la future Syrie furent dès lors connus par "Syriaques", mais en fait ils furent connus par "Assyriens", et ce depuis - 700. Mais la traduction erronée vers la fin des 1800 de l'archéologue Franz Heinrich Weissbach qui confondit "Assyrie" avec "Syriaque" et qui a reconnu cette faute a abouti à cette confusion. Ainsi, tout ce qui est "Céle - Syrie" avant 14 ap. J.-C. doit en fait être "Céle - Assyrie". Et "Syriaque" provient de "Syrie", qui provient de Mont - Sarione.¹

- 500 de même: La langue Grecque commence à s'infiltrer dans le Levant occidental au niveau littéraire aux plans intellectuels, scientifiques ainsi que philosophiques.

- 333: À la lumière de la conquête Grecque, le Grecque (avec son alphabet) remplace le Canaanéen en Egypte et en Anatolie où il n'est qu'officiel seulement; et le Grec rejoindra en tant que langue officielle le Canaanéen au Levant et en Perse jusqu'au Sindh, puisqu'étant la langue officielle primaire de l'Empire Séleucide.¹¹

- 311: Première inscription en langue Canaanéenne de variété Nabatéenne, à savoir en alphabet Canaanéen.¹¹

- 300: Le Canaanéen littéraire et son alphabet remplacent l'Akkadien littéraire et son cunéiforme, hormis les domaines scolaires et liturgiques.¹¹

- 247: Les Parthes continuent avec le Grec en son alphabet comme première langue officielle, ainsi que le Parthe en l'alphabet Pahlavite et le Canaanéen en son alphabet.^{1,11}

- 150: Apparition de l'alphabet Nabatéen.¹¹

- 146: Chute de l'Empire de Carthage et début du déclin de la langue Canaanéenne dans l'ouest du bassin Méditerranéen.

- 100 : L'alphabet Hébreu apparaît.

- 95: Première inscription en langue Canaanéenne de variété Nabatéenne en alphabet Nabatéen.¹¹

- 64: Avec la conquête Romaine, le Latin est une langue officielle (mais pas littéraire), avec l'acceptation du Grec dans la moitié orientale de l'empire, et l'acceptation du Canaanéen là où présent, mais ce dernier s'amenuisera avec le temps.

0: (Il n'y a pratiquement pas d'année "0", puisque le décompte est passé de 1 av. J.-C. à 1 ap. J.-C. lors de l'adoption de l'idée) La variété Nabatéenne du Canaanéen et l'alphabet Nabatéen remplacent le Canaanéen Standard et l'alphabet Canaanéen au Hedjaz et dans les villes du désert intérieur (en tant que littéraire, et le vernaculaire est déjà proche de la variété Canaanéenne Hedjazite). Et les Tannoukhides au nord de la Péninsule utiliseront la variété Nabatéenne du Canaanéen en tant que deuxième langue à fin littéraire avec son alphabet,* et ils utiliseront aussi l'alphabet Nabatéen au lieu de l'alphabet Canaanéen pour l'écriture de l'Arabe. L'alphabet Canaanéen restera utilisé pour écrire l'Arabe au centre et au sud du désert (donc hormis les villes).¹²

* *Les Tannoukhides n'utilisaient pas de langue Canaanéenne avant la variété Nabatéenne. Et aucune autre faction bédouine (c.à.d. en dehors des villes) du désert Syro - Péninsulaire n'utilisa ni n'utilisera n'importe quel Canaanéen en tant que littéraire.*

14: L'empereur Romain élabore le nom "Syrie" de "Sarione", le nom original Canaanéen du Mont Hermon.¹

75: Le Canaanéen littéraire et son alphabet remplacent totalement l'Akkadien littéraire et son cunéiforme.¹² Le vernaculaire restera Akkadien. Mais l'Akkadien sera considéré par beaucoup comme un vernaculaire de "Araméen" («Araméen» et non «Canaanéen» vu l'appellation erronée).

106: Les Romains annexent le Royaume Nabatéen, et ainsi début d'utilisation de la langue Grecque par les Nabatéens (et non la Romaine) à fin littéraire auprès du Canaanéen.¹¹

200: Début de l'incorporation, en termes d'appellation, des Canaanéens dans le creuset Araméen.^{11,12}

243: Premier manuscrit Syriaque (en tant que langue et alphabet simultanément), sachant que le Syriac Standard (l'Estrangélo) est fortement considérée comme ayant émané de l'Akkadien (Canaanéisé).¹ La langue Syriaque sera fortement influencée dans son fief par le Canaanéen, et surtout au sein de sa moitié occidentale d'où l'on aura le Syriac Occidental,²³ et ainsi le Syriaque Oriental est Canaanéisé de même, même si moins que son homologue Occidental, et ce hormis tout effet préalable Canaanéen sur l'Estrangélo via son effet sur l'Akkadien. Et nous n'oublions pas le surplus qu'amena l'Akkadien au Canaanéen auparavant.

250: Les Sassanides adoptent le Perse (avec l'alphabet Pahlavite) comme langue officielle à la place du Grec, du Parthe et du Canaanéen.^{1,11}

267: Premier texte Arabe, une inscription moyennant l'alphabet Nabatéen (hormis un texte le précédent de 200 ans mais qui demeure douteux).¹²

300: Les variétés Canaanéennes Hedjazite et Nabatéenne influencent fortement la variété Péninsulaire Nord de la langue Arabe, auprès des Tannoukhides.¹² L'Arabe là - bas met fin au Safawéen (en parallèle aux Royaumes Tannoukhides).^{11,23}

328: L'empereur Constantin impose le Grec comme langue liturgique au Levant Occidental (donc excluant les Syriaques et les Assyriens), c.à.d. auprès de ceux qui seront les "Roums" (Grecs de rite) ultérieurement, au lieu du Canaanéen (appelé Araméen).¹

356: Dernier manuscrit (et pas inscription) en langue Canaanéenne de variété Nabatéenne (certes en alphabet Nabatéen), au Hedjaz.^{11,12}

400: Les Grecs appellent les Levantins "Syriaques" de façon générale, vu le fait que les Romains appelèrent administrativement l'ouest du Levant par «Syrie» pour la plupart de la période depuis 14 ap. J.-C..

Simultanément, la langue Syriaque commencera à remplacer le Canaanéen (appelé Araméen) en tant que langue littéraire, avec l'alphabet correspondant (et le remplacera définitivement dès 600 ap. J.-C., sauf au Mont - Liban, définitivement en 1250) à l'est de la Syrie et l'Irak et la Perse jusqu'au Pakistan et la plupart de la Péninsule; néanmoins les habitants de tout l'ouest du Levant non continueront à parler le Canaanéen (appelé Araméen), mais continueront de l'utiliser en tant que littéraire, bien que les uns à l'extrême nord - ouest (et moins au nord - ouest et au sud) de la Syrie utiliseront le Syriaque mais ceci durera moins qu'un siècle (hormis les adeptes du moine Maron) à cause des heurts théologiques avec les Syriaques.¹ Ainsi le moine Maron et ses premiers disciples seront considérés des "Syriaques".²²

Ainsi la langue Canaanéenne (appelée Araméenne) commencera à être appelée "Syriaque", vu sa considération comme étant le vernaculaire du Syriaque littéraire. Donc le Syriaque sera considéré la langue de Jésus de Nazareth vu sa considération comme étant le littéraire du Canaanéen (appelé Araméen) vernaculaire prévalant, et vu que Jésus de Nazareth parla comme tous les Juif ladite langue.

Et le terme "Araméenne - Syriaque" sera synonyme de "Syriaque" et d'"Araméene".

Notons donc que l'Araméen original ayant disparu, ni le vernaculaire fut Araméen mais Canaanéen, et ni le littéraire fut Araméen mais Canaanéen puis Syriaque. Et le Syriaque (Occidental, donc le Syriaque préalablement fortement Canaanéisé) influencera (même si faiblement) le Canaanéen (appelé "Araméen" et donc ultérieurement "Syriaque").¹

400: Apparition de l'alphabet Arabe (sans aucune ponctuation des lettres ni diacritiques) et de l'Arabe littéraire avec les Lakhmides / Manathrites (avec une participation Ghassanide). Mais cet alphabet ne sera pas utilisé en dehors cette sphère avant l'an 700, malgré qu'il se soit répandu dans le désert (cf. ci - dessous les années 750, 770 et 820). Pour le moment, la langue Arabe ailleurs continuera à être écrite moyennant les alphabets Canaanéen et Nabatéen.*¹²

*Par exemple, l'épitaphe d'Imro' al - Quays bin Amr I^{er} à Namara (100 km au sud de Damas), un roi Lakhmide (à ne pas confondre avec Imro' al - Quays le poète ci - dessous en l'an 540), est en langue Arabe (pas en Arabe Nabatéen, qui est une ancienne spéculation maintenant rejetée) mais toujours moyennant l'alphabet Nabatéen, puisqu'en l'an 328.¹¹

450: Premier manuscrit Arabe en alphabet Arabe.¹

450 de même: La langue Syriaque (avec son alphabet) fait son entrée au Mont - Liban. Les habitants du Mont - Liban commenceront à écrire la langue Syriaque moyennant leur alphabet Canaanéen (appelé "Araméen") pour apprendre à la prononcer à des fins religieuses, et ensuite ils commenceront à l'écrire moyennant son alphabet Syriaque, et finalement ils commenceront à

écrire leur langue Canaanéenne (appelé "Araméenne" et donc ultérieurement "Syriaque") moyennant l'alphabet Syriaque. Et cette transition, jusqu'à la disparition du littéraire ainsi que de l'alphabet Canaanéens (appelés "Araméens"), persistera 800 ans.

Et puisque le Syriaque fut la langue liturgique et sera la langue littéraire unique au Mont - Liban depuis ~ 1250, les Canaanéens du Mont - Liban, avant appelé "Phéniciens", et actuellement "Araméens", et s'appelant eux - mêmes "Libanais" dès 676, et appelés "Maronites" dès ~ 900, seront et persisteront à être appelés "Syriaques" ou "Maronites Syriaques" ou "Syriaques Maronites" (tout comme les Maronites du nord - ouest de la Syrie) jusqu'à la Renaissance Arabe vers 1880.¹

451: Vu le schisme Chalcédoine, le terme "Melkite", lancé par les Syriaques, concerne les Chalcédoines (plus tard divisés, à l'ouest du Levant, en Roums et en Maronites) car ils étaient soumis au roi / empereur Byzantin.

500: L'appellation religieuse prendra le haut, presque* corrigeant l'appellation Grecque, et donc "Syriaque" impliquera "le peuple Syriaque" vu le Jacobisme. Les adeptes de Maron seront distingués par le terme "Syriaques Melkites" pour un moment, jusqu'à l'existence du terme "Maronites" en ~ 900 et son inclusion dans le terme "Maronites Syriaques ou Syriaques Maronites", jusqu'à les considérer Syriaques. D'autre part, les Syriaques commenceront à nommer les Byzantins par "Roums" au niveau politique / sociologique, les Byzantins étant les Romains orientaux, et les Arabes les désigneront plus tard par ce nom également.^{1,23}

* *Car elle inclura aussi les adeptes de Maron, qui utilisent la langue Syriaque, mais qui ne sont pas Syriaques.*

540: Une des dernières inscriptions en langue Canaanéenne de variété Nabatéenne (certes en alphabet Nabatéen), l'épitaphe d'Imro' al - Quays (le poète), au Royaume de Kinda, à Najd.¹²

550: Ponctuation et vocalisation de l'alphabet Syriaque.¹²

600: Le Syriaque en tant que langue littéraire et alphabet remplace totalement le Canaanéen en Mésopotamie et en Perse (2^{ème} langue après le Perse), et remplace la variété Nabatéenne du Canaanéen et l'alphabet Nabatéen (et le Musnad timidement présent) au Hedjaz et dans les villes du désert intérieur,¹² et le Grec utilisé par les descendants des Nabatéens.

610: L'empereur Héraclius fait du Grec la seule langue officielle de l'Empire Byzantin.^{11,23}

634: La conquête Musulmane arrive au Liban. Mais les envahisseurs, étant de majorité Hedjazite, ne semblent pas souffrir d'une adoption d'une nouvelle langue vernaculaire mais semblent envisager une autre variété de la même langue, à savoir la variété Libanaise de la langue Canaanéenne (appelée Araméenne et parfois Syriaque), en comparant à leur variété Hedjazite.²³ Et ils adopteront le Grec (et non le Canaanéen) jusqu'à ~ 790 comme langue de "Bureau d'Etat" de l'Etat Islamique au Levant (et le Copte en Egypte et le Perse en Mésopotamie et en Perse), donc durant la période des Rachidounes et des Omeyyades, jusqu'à la première période de l'ère Abbaside, avant d'adopter l'Arabe, quand ce dernier sera à la hauteur.¹

650: Apparition de l'écriture cursive Syriaque Occidentale / Serto / Jacobite / Edessienne.¹²

651: Chute de la Perse (dont la Mésopotamie) face à l'Etat Islamique et début du déclin du Syriaque là - bas (disparition ~ 750).

670: Abou al - Aswad al - Douäli établi la ponctuation des lettres Arabes, et une partie de la grammaire écrite.¹²

676: Jean - Maron I établi la Patrie Libanaise totalement indépendante des Byzantins et des Musulmans. Les Canaanéens désormais se réfèrent à eux - mêmes en tant que "Libanais".¹ Toutefois et à cause de l'identité Musulmane en face et les heurts entre Chrétiens, avant de l'"idée d'une identité Arabe" dès les années 1880, les Libanais seront désignés en leur identité religieuse, tel "Chrétiens", "Maronites" ou "Maronites Syriaques". La langue Syriaque est désormais la langue officielle de l'Etatlet Libanais.

684: Jean - Maron I établi l'«Eglise Libre du Liban» et est élu Patriarche Chalcédoine d'Antioche, rivalisant avec l'actuel patriarche absent comme ses prédécesseurs depuis 46 ans à Constantinople, pour arrêter l'influence Byzantine sur Antioche, et ainsi se débarrasser de l'étiquette "Melkite".¹

687: Al - Hajjaj bin Youssef instaure la langue Arabe comme langue officielle en Irak (¹², de Baladhuri), mais la langue de Bureau d'Etat de cette région de l'Etat Islamique restera le Perse jusqu'en ~ 790.

700 (spécifiquement): Abd al - Malik instaure la langue Arabe comme langue officielle au Cham et à la Péninsule (¹², de Baladhuri), mais la langue de Bureau d'Etat de cette région de l'Etat Islamique y restera la Grecque jusqu'en ~ 790.¹

700: Le Syriaque remplace en tant qu'alphabet le Musnad à l'est et au sud de la Péninsule, et est utilisé en tant que langue liturgique dans ces régions dans les derniers jours du Christianisme.¹²

700 de même: Le premier livre en Arabe fut la première version du Coran qui fut terminée sous le Calife Abd al - Malik bin Marwan ~ 700, après la compilation débutée sous Omar et poursuivie avec Othmane et Muawiya.

700 de même: L'alphabet Arabe commence à se répandre au sein de la Péninsule avec l'Islam, remplaçant l'alphabet Canaanéen au centre et au sud de son désert pour l'écriture de l'Arabe.

Et l'Arabe littéraire et l'alphabet Arabe remplacent le Syriaque littéraire et son alphabet au Hedjaz* et dans les villes du désert intérieur.

* *Et l'Andalou Ibn Abd Rabbo (860 - 940) dit dans son livre «Al Aqd al - Farid» (L'Union Unique): «Et l'Islam vint, et personne n'écrivait en Arabe, à part quelques dizaines de personnes».*¹²

Il semble que depuis cette période, plus qu'une autre, les villes du désert interne perdront leur vernaculaire Canaanéen (de variété Nabatéenne) au profit de l'Arabe, pour ressembler donc à leur entourage. Le vernaculaire Canaanéen du Hedjaz et les vernaculaires du sud seront Arabisés mais sans être remplacés par le vernaculaire Arabe.²³

702: Avec l'empereur Byzantin (et avec lui le Patriarche de Constantinople) arrêtant la nomination de patriarches (Chalcédoines) d'Antioche et reconnaissant le patriarche de l'Église Libre du Liban comme patriarche (Chalcédoine) d'Antioche,¹ les Chrétiens de l'ouest du Levant ne sont plus concernés par le terme «Melkite».

705: Al - Walid bin Abd al - Malik instaure la langue Arabe comme langue officielle en Egypte (¹², de Baladhuri), mais la langue de Bureau d'Etat de cette région de l'Etat Islamique y restera le Copte jusqu'en ~ 790.¹

742: Les Chalcédoines d'Antioche de rite Byzantin en langue Grecque qui sont hors du Mont - Liban établissant un poste de Patriarche Chalcédoine d'Antioche en lien avec Constantinople, le terme "Melkites" les re - concerne. Et le terme "Roums" fera face de point de vue confession pour les distinguer des Chalcédoines de rite Syriaque en langue Syriaque (qui sont seulement Antioches) qui seront connus par "Maronites" ~ 900.¹

750: L'Arabe en tant que langue littéraire et alphabet remplace les langues du sud de la Péninsule et l'alphabet Syriaque là - bas, ainsi que la langue Hasaïenne à l'est de la Péninsule.^{11,12} (Nous n'avons pas beaucoup discuté de la région orientale de la Péninsule, car il y a peu d'informations à ce sujet. Et cette région est la bande côtière orientale qui est pratiquement désertique, là où le désert épouse la mer là - bas).

750 de même: L'Arabe littéraire et l'alphabet Arabe remplacent le Syriaque, le Grec et le Canaanéen littéraires (et leurs alphabets correspondants) du Levant (sauf Mont - Liban), et aussi remplace la langue Copte.^{1,12}

750 de même: Premier livre en prose en Arabe, la traduction par le Musulman Perse ibn al - Muquaffa` (d. 756 ou 759), de l'école Arabe de Bassora, du livre Indien "Kalila wa Doumna", de la langue Perse.¹²

Entre 754 et 775 (le Règne d'al - Mansur): Un ordre est émis pour traduire tous les livres Ecclésiastiques Grecques en Arabe et le clergé est interdit d'utiliser autre que la langue Arabe.¹²

770: Premier dictionnaire Arabe, celui de Khalil bin Ahmad al - Farahidi, décédé en 786.¹²

790: Sibaweh instaure le reste (qui est la plupart) des règles grammaticales écrites de la langue Arabe littéraire.^{1,12}

790 de même: La langue de "Bureau d'Etat" de l'Etat Islamique devient l'Arabe au lieu du Grec au Levant et à la Péninsule, et au lieu du Copte en Egypte, et au lieu du Perse en Mésopotamie et en Perse.¹

820: Premier exemple concret de littérature Arabe, et il s'agit de la «Biographie du Prophète» d'Ibn Hicham, décédé en 828 ou 833,¹² sachant que la moitié de ce livre fut basé sur un travail perdu (un livre?) d'Ibn Isaac (d. en 767) après que Urwa Ibn al - Zubayr, suivi par Ibn Chéhab al - Zuhri, ait écrit à ce propos en 712.

850: Décision de la dynastie Tahiride de remplacer l'alphabet Pahlavite par l'alphabet arabe pour écrire le Persé.

900: Première utilisation du terme “Maronite” pour utilisation pour une entité sociologique (habitants du Mont - Liban).¹

1150: Apparition de l'écriture cursive Syriaque Orientale / Nestorienne.¹²

1250: Fin de l'utilisation du Canaanéen littéraire et son alphabet Canaanéen (appelés tous les deux “Araméens”) dans le nord du Mont - Liban. Le Syriaque devient la seule langue littéraire là - bas jusqu'à ~ 1910, et sera parfois appelé “Araméen” ou “Araméen - Syriaque” vu sa considération comme langue littéraire du vernaculaire toujours appelé “Araméen” au lieu de “Canaanéen”, et qui sera parfois appelé “Syriaque”.¹

1382: Les Chrétiens obtiennent leurs priviléges et commencent à apprendre l'Arabe littéraire pour cause nécessaire vu le besoin de communiquer avec l'entourage,¹ et ils écriront l'Arabe moyennant l'alphabet Syriaque pour pouvoir l'apprendre.¹ Fin du statut administratif de la Patrie Libanaise.¹ Leur langue officielle est désormais l'Arabe au lieu du Syriaque.

1516 - 1918: Le Turc est la langue officielle et l'Arabe est une deuxième langue officielle localement.

1880: Les Chrétiens du Levant déclenchent, même avant les Musulmans, la Renaissance Arabe, dans une tentative d'attirer les Musulmans dans un Arabisme laïque (qui sera un fiasco), et ce en combattant avec eux les tentatives de Turquisation. Et la langue Arabe sera une langue officielle pour une partie des pays qui émergeront de l'État Islamique Turc, et ces pays seront connus sous le nom de "Pays Arabes", et depuis lors, les Musulmans qui y résident seront considérés "Arabes" (une oumma Arabe, c.à.d. un peuple Arabe).

Aussi, cette situation oblîterera la réalité de l'identité des Chrétiens de l'ouest du Levant, faisant d'eux des Arabes, de culture Arabe, et de leurs dialectes parlés des dialectes de la langue Arabe,* et rendant l'alphabet Arabe leur alphabet identitaire, et enfin faisant d'eux et des Musulmans de ces pays (Liban, Syrie, Palestine, Jordanie) sociologiquement un seul peuple au sein de plusieurs pays, avant que l'appartenance auxdits pays ne croisse sur le fondement que les Chrétiens et les Musulmans de chaque pays séparément sont un seul peuple (les Libanais, Palestiniens, Syriens et Jordaniens), appartenance d'ailleurs perçue comme étant une volonté Occidentale qu'il faut combattre car impliquant une division, ce qui est vrai pour les Musulmans. Donc la langue vernaculaire qui est le Canaanéen (appelée Araméenne et parfois Syriaque) sera appelée “Arabe” (tout comme l'Irakien, l'Egyptien, le Marocain etc...).²³

* *Ni leur langue n'est l'Arabe ni la langue des Musulmans qui partagent la région avec eux n'est l'Arabe, car ils parlent tous la même langue. Pour les langues Chrétiennes minoritaires (Assyrien / Chaldéen, Syriaque, Copte et soit - disant Araméen), se référer au texte.*

1910: Fin de l'utilisation du Syriaque en tant que langue littéraire au Liban sauf pour la liturgie Maronite (et encore, en absence actuellement). Quelques écoles du Mont - Liban enseigneront le Syriaque jusqu'à les années soixante. La majorité des Chrétiens seront convaincus que leurs aïeux

parlaient le Syriaque (ou l'Araméen), mais en fait ils parlaient le Canaanéen avant et après qu'il ait été influencé par le Syriaque, spécifiquement le Syriaque Occidental fortement préalablement influencé par le Canaanéen; et tous les Chrétiens et les Musulmans seront convaincus qu'ils parlent l'Arabe actuellement, tandis qu'ils parlent en fait le Canaanéen qui fut influencé par le Syriaque et ensuite par l'Arabe littéraire, ces deux ayant été eux - même Canaanéens auparavant, après que l'Arabe ait émané du Canaanéen ancien.²³

1920: Les Musulmans de la région administrative du Liban (pratiquement le Liban historique) deviennent Libanais au plan administratif. Plus tard, avec les tentatives de «Libanisation» par les courants Chrétiens, de nombreux Musulmans se diront Libanais et non Musulmans (de point de vue identité culturelle, donc c.à.d. ce qui est en relation avec la "mondanité" de l'Islam, et non pas en termes de religion *per se*).

Les Canaanéens deviennent également Libanais administrativement (il s'agit de la deuxième fois pour ceux du Mont - Liban après 676 - 1382).

Ainsi, après 1880 et 1920, le concept erroné de "Libanais est Arabe" entrera à l'esprit et concerne toute la population administrativement Libanaise sans tenir compte des identités historiques.²³

1926: Les langues Arabe et Françaises deviennent les langues officielles du Liban selon la Constitution.

1943: Le Liban se dote d'une "face Arabe" selon la Constitution. Et seule la langue Arabe sera désormais la langue officielle.

1944: Le Liban, dans la première clause de la Charte de la Ligue Arabe, est considéré un état Arabe.

1948: Les Sionistes ressuscitent leur langue Hébreuse (et son alphabet) après ~ 2538 ans via des réformes, et instaurent son utilisation en tant que langue vernaculaire au lieu du Canaanéen (appelé Araméen et parfois Syriaque et, depuis 1880, Arabe).¹

1960 - 1970: Les cours d'enseignement de la langue Syriaque sont supprimés dans les dernières écoles l'apprenant au Mont - Liban.

1989: Le Liban, selon la Constitution, est un pays "d'identité et d'appartenance Arabe".

2000: L'alphabet Latin commence à être utilisé pour communiquer en Canaanéen sur les réseaux sociaux, surtout au sein des communautés Chrétaines, les Musulmans ayant un fort penchant à l'alphabet Arabe, le tout se faisant spontanément. Nous notons même, occasionnellement pour plaisanter, des expressions Françaises / Anglaises en alphabet Arabe.²³

2020: Le vernaculaire du centre et de l'est de la Péninsule et du centre du désert de la Syrie (et donc de l'est de la Jordanie) reste l'Arabe, et le vernaculaire de l'ouest de la Jordanie, de la Palestine, du Liban et du reste de la Syrie reste le Canaanéen (avec des minorités Syriaque, Kurde et Assyrienne au nord de la Syrie), ceci malgré les échanges intenses au cours de l'Histoire.^{1,23}

IV - Chronologie de l'Histoire du Liban

Légende

- Mont - Liban* Nord (Metn Nord jusqu'à Bcharreh / Zgharta inclus) et Jezzine: en vert; Akkar, Donniyyeh, Tripoli, Sidon et Aarquoub: en bleu; le Sud (sans Jezzine, Sidon, Hasbayya ni Aarquoub): en orange; Beyrouth: en rose; la Békaa (sauf Rachayya): en rouge; Mont - Liban Sud* (le Gharb (Baabda / Aley) et le Chouf dont Iqlim al - Kharroub) et Wadi al - Taym (Rachayya / Hasbayya): en mauve; le littoral en général: en marron;

* Avant 800 ap. J.-C., Mont - Liban sera une entité unie et donc complètement en vert, ainsi que depuis 1516, sauf où précisément la moitié sud sera concernée. Et scientifiquement / géographiquement parlant, le Mont - Liban Nord inclut Donniyyeh et Akkar.

- Résumé de la Période, l'Epoque, le Mandat ou de l'Ere: en gras

- Evènements clés: en régulier souligné

- ~~Evènement selon l'ancienne école, barré pour faciliter pour faire la part sans indiquer un désintérêt extra académique vis à vis de l'information.~~

Informations concernant les Canaanéens avant leur repliement au sein du Liban afin de clarifier la relation entre Canaanéens et seulement le Liban actuellement: en gras et italique

1 - Pré - Histoire jusqu'à - 3500:

- 100,000: Les traces les plus anciennes attestant une présence Humaine au Liban (et pas plus tel rapporté).¹

- 21,000 à - 11,000: Des groupes Natoufiens du Néguev en provenance de la corne Africaine au fil de 10,000 ans font leur entrée au Liban et se mélangent aux locaux.¹⁸

- 9000: Les fouilles archéologiques font de **Byblos**, en son peuple ultérieurement Canaanéen, la cité (maisons en pierre) la plus ancienne continuellement habitée au monde, dépassée par Jéricho (en le même peuple ultérieurement Canaanéen) de deux milles ans (mais non - continuellement habitée).

- 7000: **Baalbeck** est établie et il se peut que ses mégalithes existent depuis - 10,000 selon les études actuelles. Et en aucune fois elle ne sera un royaume; elle sera affiliée tantôt au Royaume de **Byblos** et tantôt à celui de **Beyrouth**.

- 5000: Des groupes Anatoliens font leur entrée au Liban, représentant un nombre égal aux habitants déjà établi, et s'y mélangent.¹⁸

- *3500: Date approximative pour le lancement de la civilisation Canaanéenne au pays de Canaan s'étendant d'Alep et de l'actuelle Iskendéroune, en passant par Idlib, Hama et Homs, la Békaa et Mont - Liban, et ce jusqu'en Galilée, Cisjordanie et Gaza, tout le littoral inclus.*

2 - - 3500 jusqu'à - 1485: Période d'Indépendance:

Période d'Indépendance, dont 133 années d'occupation totale et 30 ans d'occupation partielle: Occupation Akkadienne et Egyptienne, et ~~une infiltration Amorrite selon l'ancienne école.~~

- 3100 à - 2340: *Infiltration Sumérienne au sein de la moitié orientale (terres intérieures) du nord - ouest de l'actuelle Syrie (Alep, Ebla) où une coexistence sociale s'établit.*

- 3000: Des groupes Iraniens représentant un sixième de la population déjà établie font leur entrée au Liban et se mélangent aux locaux.¹⁸

Depuis avant - 2750: Existence de plusieurs royaumes, étant du nord au sud (au sein du Liban) **Arqa** (à **Akkar**), **Byblos**, **Beyrouth** (informations inexactes sur l'établissement de la ville de **Beyrouth** en - 2000 par Byblos), **Sidon** et **Tyr** (informations inexactes selon lesquelles les Sidoniens auraient établi **Tyr**).

Les frontières orientales de ces royaumes (ceux au Liban mais aussi ceux en dehors du Liban) furent la frontière est du pays de Canaan, voulant dire le Jourdain, la chaîne Anti - Liban et ce jusqu'à la lisière orientale d'Alep.

D'autres villes importantes au sein de ces royaumes furent **Anfeh**, **Tabarja**, et **Baalbeck**. Avant de devenir des villes, toutes étaient habitée depuis des millénaires.¹

Forte influence culturelle Egyptienne² et Sumérienne^{1,12}. Mais aussi influence Canaanéenne en Egypte.¹²

Notons, hors du Liban, les Royaumes d'Ebla, d'Ugarite, de Kadesh, de Jébusa (telle appelé en 2200 av. J.-C., sa capitale étant Jérusalem), de Sichem, de Hevron et de Megiddo, qui étaient tous des royaumes Canaanéens. Et notons les Royaumes de Yamhad et de Qatna qui ont été fondés après que le nord - ouest de la Syrie (hormis Arwad / Tartous) ait évolué culturellement parallèlement à la civilisation Canaanéenne.

- 2500: ~~Destruction du Mont Liban aux mains du Royaume d'Ebla (le premier des trois, et le seul établi par les Sumériens)~~, et le nom du Liban est mentionné pour la première fois dans l'histoire dans l'inscription d'Ebla qui rapporte cet événement.

- 2340 à - 2310: Occupation du nord du Liban par les Akkadiens avec retrait unilatéral.²

- 2260 à - 2240: Occupation de l'ensemble du Liban par les Akkadiens, puis de nouveau retrait unilatéral.²

- 2160 à - 1980: ~~Selon l'ancienne école, infiltration Amorrite au Liban et leur assimilation avec les Canaanéens, avec une invasion timide et organisée au début, et avec un soutien aux Amorrites par Anfeh contre Byblos, qui serait détruite en - 2160.~~

- 2000: *Le nord - ouest de la Syrie (hormis Arwad / Tartous) commence à évoluer culturellement parallèlement à la civilisation Canaanéenne; la présence Canaanéenne en l'actuelle Syrie se*

replie à la région actuelle de Tartous et au Royaume d'Arwad, mais elle persistera aussi au Royaume d'Ugarite au nord de Lattaquié.^{11,23}

- 1950: Occupation Egyptienne (12ème dynastie).²
- **1850: Des Bédouins Canaanéens s'infiltrerent entre les Canaanéens de l'ultérieure «Palestine» and seront les Hébreux.**^{1,22}
- 1843: Retrait Egyptien mais persistance d'une forte influence culturelle.²
- 1820: Premier roi de **Byblos** connu.²
- 1785 à - 1485: Selon l'ancienne école, entrée des Hyksos en Canaan, et pseudo-occupation du Liban (“pseudo” puisqu’étant majoritairement Canaanéens). Selon l’école moderne, période d’indépendance, probablement avec présence de tribus barbares au sud du pays de Canaan (c.à.d. en (ultérieurement) Palestine), mais pas au Liban.¹
- 1567 à - 1564: Expédition Egyptienne au Liban et la région pour en chasser les Hyksos (ou les tribus barbares) qu’ils venaient d’essayer de chasser d’Egypte.²
- 1523 à - 1520: Deuxième expédition Egyptienne pour la même raison.²

3 - -1485 à - 1186: Occupations Hurrite, Egyptienne et Hittite:

Ainsi que par les Amorrites (spécifiquement les Amourrous) et les “Peuples des Mers” (selon l’ancienne école).

- 1485 à - 1476: Occupation des Hurrites (alias les Mitanites) de la région et d’Egypte, et fin des Hyksos, peu importe qui et où furent - ils.² **1482 av. J.-C. (ou 1479 ou 1457 av. J.-C.) : batailles de Megiddo et de Kadesh / Qatna entre Egyptiens et Canaanéens.**
- 1480: Expédition Egyptienne jusqu’au **Litani**.²
- 1476: Expédition Egyptienne finale avec prise du Liban et expulsion des Hurrites.²
- 1435: Premier roi de **Tyr** connu.²
- ~ - 1400: Selon quelques sources, **Tripoli** et **Sarepta** (Sarafand) existent sans doute, et **Tripoli** fut fondée par les rois d’Arwad, **Sidon** et **Tyr** en tant que première zone franche pour les échanges commerciaux (et c'est la raison pour laquelle elle n'aura jamais de rois), et les Sidoniens fondèrent **Sarepta** là où ils fabriquaient le verre.¹ D'autres sources mettent la fondation de **Tripoli** vers 700, mais cette date tombe lors de l'occupation Assyrienne.
- 1385: Premier roi de **Sidon** et le seul connu de **Beyrouth**.²

- 1380: Selon l'ancienne école, l'Etat des Amourrous est fondé sur le littoral “ultérieurement Syrien” jusqu’à Tartous et Emessa (Homs) du moins, et s'étendra vers le sud sur le **littoral** aux dépend des Egyptiens jusqu'à **Byblos** qui tombera en 1365. La **Békaa** demeure avec les Egyptiens.

- 1375: Selon l'ancienne école, Zimrida roi de **Sidon** attaque **Tyr**.
- 1364 (ou - 1377) Les Hittites prennent la **Békaa**.²
- 1350 à - 1282 (ou 1274 ou 1259 selon quelques références): Les Hittites occupent tout le Liban, sauf:²
 - 1314 à - 1310: Occupation Egyptienne.
 - 1310 à - 1298: Va - et - vient entre Egyptiens et Hittites.
 - 1298: Occupation Egyptienne pour une année.
- **1300:** *Les Hébreux occupent l'ultérieure Palestine jusqu'à presque 3 km au sud de Tyr en latitude, sauf Jérusalem et Acre ainsi que du littoral qui la lie à Tyr, et les Canaanéens de la région se déplacent auprès de leurs «parents» au Liban. Depuis lors, et à l'exception d'Arwad / Tartous, et à l'exception d'Ugarite jusqu'en 1190 av. J.-C., les Canaanéens en leur connotation civilisationnelle et non génétique se confinent au Liban historique tel décrit dans la Torah et de façon corrélée à la topographie et au climat, et ce qui correspond presque au Grand Liban actuel.*^{1,2,23}
- 1282 (ou 1274 ou 1259 selon quelques références): Occupation Egyptienne, avec un accord isolé avec **Byblos** pour autonomie depuis - 1280, et qui persistera jusqu'à - 1200.²
- 1274: Tentative d'occupation Assyrienne.¹¹
- 1200: Selon l'ancienne école, les “Peuples des Mers” occupent du moins Canaan et l’Egypte (et ceux-ci pourraient être les tribus Philistines) (d'autres sources mettent cet incident vers 1100). Début d'une deuxième infiltration Amorrite qui persistera jusqu'à l'an - 1050.
- **1190:** *Ce qui sûr est la disparition d'Ugarite lors de cette période, en - 1190.*¹

4 - - 1186 à - 736: Période d'Indépendance (avec 6 exceptions):

Et occupations Araméenne et Israélienne (et domination Assyrienne sans occupation à proprement dire).

- 1186: Selon l'ancienne école, retrait des “Peuples des Mers”, surtout après incursion Egyptienne. En tout cas, début d'une d'indépendance pour le Liban.^{1,2}

1) - 1101 à - 1077: Domination Assyrienne (sans occupation) avec obligation de payer un tribut (**Tyr** dispensée).²

2) - 1070 à - 970: La **Békaa et Hermon** sous contrôle du Royaume Araméen avec infiltration de population Araméenne à la **Békaa** pour s'intégrer à la population locale.²

- **1050:** *Les Hébreux chassent les Canaanéens d'Acre et du littoral qui la lie à Tyr.*^{1,2}

-- 1005: Sous pression militaire, les Canaanéens de Jérusalem vendent toutes leurs possessions aux Hébreux et viennent s'établir au Liban.^{1,13}

- ~ 1000: Entrée de groupuscules de “Peuples de Chasse et de Récolte Orientaux” (< 1 % de la population alors, à laquelle ils se mélangeront).¹²

Environ - 950: Selon l'analyse la plus pertinente, Hiram 1^{er} de **Tyr** reçoit les 20 derniers villages du nord de la Galilée (qui se terminait alors à environ 3 km au sud de Tyr en latitude) du Roi Salomon pour avoir bâti le temple. Et ainsi semble - t - il que la frontière fut démarquée entre ce qui sera appelé **Jabal Amel** ensuite et la Galilée tel définie aujourd’hui.¹

3) - 970 à - 927: La **Békaa** sous occupation Israélienne (le Royaume Unifié), puisque David envahit les Araméens et arriva à Homs. Et suite à la scission de ce royaume en deux (nord et sud), l’occupation de la **Békaa** prit fin, et le royaume nord se termina au Golan.²

~ - 880: **Tyr** domine **Sidon** et **Beyrouth** et une partie de Chypre et fonde **Botrys (Batroun)**.¹¹

4, 5, 6) - 877 à - 853, - 841 à - 823 et - 805 à - 800: 3 dominations Assyriennes (sans occupation) mais avec obligation de payer un tribut.²

Il est à noter qu'aucun des étatlets néo - Hittites issus de la désintégration de leur empire n'inclut des terres du Liban tel le démontrent certaines cartes où l'on trouve une annexion de la part de l'Etat de Hama de la moitié nord du Liban entre - 1180 et - 700. Le traité entre les Hittites et les Égyptiens en - 1282 avait donné aux derniers toutes les terres situées au sud de la “Grande Rivière Sud” (donc le Liban), et il n'y a aucune mention d'un retour Hittite.²

Il convient également de noter que la carte basée sur les données du livre du prophète Josias, dans laquelle le sud du Liban semble appartenir aux régions tribales des tribus Israéliennes d'Acher et de Néphthali entre - 1200 et - 1055, n'est pas exacte. Seulement le tiers sud de Jabal Amel d'aujourd'hui (sans la côte) fit partie du territoire Israélien, et spécifiquement de la tribu de "Dan", depuis le retrait Canaanéen.^{1,2}

5 - - 736 à - 605: Occupation Assyrienne:

Et occupations Egyptienne et Scythe.

- 736: Occupation Assyrienne du Liban (peut - être après domination et obtention de tribut depuis - 738).²

- 734: Révolte à **Sidon** et à **Tyr** suite à l'interdiction de commerçer avec les Égyptiens.²

- 726 à - 722: Révolte à **Tyr**, et l'île de **Tyr** est assiégée par les Assyriens, et selon l'ancienne école, avec support des autres cités en général.^{1,2}

- 722: **Sarepta (Sarafand)** passe de **Sidon** à **Tyr**.²

- 701: **Sidon** et **Tyr** participent à la révolte du Royaume de Juda contre les Assyriens. Ces derniers occupent **Sarepta**.²

- 680 à - 677: **Sidon** est assiégée et détruite; son roi est décapité, et la région est offerte au roi de **Tyr**, qui fut supporté par **Byblos**.²

- 671: Après une certaine laxité, et sous prétexte de collaboration avec l'Egypte, **Tyr** est assiégée de nouveau par les Assyriens pour tomber en - 664.²

- 627: Occupation Scythe pendant une année, avec retour Assyrien.²

- 609: Occupation Egyptienne pendant 4 ans, c.à.d. jusqu'à l'arrivée des Babyloniens.²

6 - - 605 à - 539: Occupation Babylonienne:

Et occupation Egyptienne, et arrivée des Perses.

- 605: Occupation Babylonienne.²

- 588: **Tyr** et **Sidon** sont occupées par l'Egypte pendant une seule année.²

- 586: Nabuchodonosor II (Nebuchadnezzar en d'autres langues) assiège **Tyr**, qui tombera après 13 ans en - 573, mais obtenant un règne local autonome quoique devant prêter leur flotte aux Babyloniens. **Sidon** prospère.²

- 550: Les Perses Achéménides, qui avaient achevé les Mèdes en Perse en cette même année, arrivent à **Tripoli** puis se retirent.¹¹

7 - - 539 à - 333: Occupation Perse Achéménide:

Et occupation par l'Etat de Salamis, et occupation Egyptienne.

- 539: Les Perses Achéménides occupent le Liban.²

Entre - 530 et - 522: Les Canaanéens du Pays de Canaan (alors le Liban et Arwad) refusent d'aider les Perses à une offensive sur les Canaanéens de Carthage, spécifiquement car étant le même peuple, et l'opération est définitivement annulée. Mais ils prêteront leur flotte aux Perses pour l'invasion de la Grèce en 480 av. J.-C.¹¹

- 389 à - 381: **Tyr** fait partie de l'Etat Chypriote de Salamis, et retourne aux Perses.²

- 360: Occupation Egyptienne pendant une année.²

- 351 à - 349 (ou 343): Les Perses écrasent une révolte à **Sidon** où ils brûleront les Sidoniens ou ces derniers se brûleront eux-mêmes (deuxième scénario le plus probable selon les références). Le résultat: 30,000 morts sous les cendres, et l'Empereur Perse vend les ruines aux prospecteurs.² (Ce ne fut pas une révolte de Tyr et d'Arwad, tel le citent parfois certaines sources).

8 - - 333 à - 110: Occupation Grecque (Ere Hellénistique):

A - - 333 à - 319: Occupation Macédonienne:

- 333: Alexandre le Macédoine (alias le Grand, ou le “Bi - Cornu” mais ce terme est source de dilemme) arrive au Liban.²
- 332: **Tyr** tombe (avec support de **Sidon** et **Byblos** à Alexandre) après 7 mois de siège, 2000 martyrs et 30,000 otages à vendre, et **Tripoli** est brûlée.² **Tyr** était censée accepter Alexandre comme ses homologues, mais il a insisté sur l'utilisation de leur temple pour sa propre religion (pour offrir un sacrifice pour Hercule), ce qui déclencha la révolte.
- 323: Décès d'Alexandre. **Dernier roi de Byblos**.²
- 322: **Dernier roi de Tyr**.²

B - - 319 à - 110: Occupation par les Royaumes après Effritement de l'Empire Macédonien:

Occupation par les Royaumes Macédonien, Ptolémée et Séleucide.

Le Liban passera d'une main à une autre pendant la guerre entre les généraux d'Alexandre, et ensuite entre les Ptoléméens et les Séleucides en tant que royaumes, avec des va - et - vient et des batailles sanglantes. Et le Royaume de Macédoine aura sa part pendant la première période jusqu'en - 286.

Les évènements les plus importants:

- 319: Les Macédoines tombent devant les Ptoléméens.²
- 318, - 317, - 315, - 312, - 311: 5 va - et - vient entre ces deux; les Macédoines remportent la manche jusqu'en - 301. **Tyr** est assiégée pendant 13 mois ~ - 315 par les Macédoines.²
- 310: **Décès du dernier roi de Sidon**.²
- 301: Les Ptoléméens occupent le **littoral** du Nord jusqu'à **Beyrouth**, et les Séleucides la **Békaa**, et les Macédoines restent toujours à **Sidon** et **Tyr**.²
- 286: **Sidon** et **Tyr** passent des Macédoines aux Ptoléméens. Dernière présence Macédoine.²
- 276: La **Békaa** passe aux Ptoléméens.²
- 260 à - 246: Les Séleucides prennent le **littoral** du nord jusqu'à **Beyrouth**.²
- 219 à - 217: Les Séleucides prennent **Tyr**.²
- 198: Occupation Séleucide; dernière présence Ptolémée sauf Cléopâtre plus tard entre - 34 et - 31.²

- 140: Le général Séleucide Diodotus Tryphon se rebelle contre la famille royale et le tout finit, avant sa saisie du trône, par de multiples batailles dans le royaume et la destruction de Beyrouth.²

Suite à la faiblesse du pouvoir Séleucide, Tyr devient autonome en - 126, Sidon en - 111, et Tripoli en - 104.^{2,11}

9 - - 110 à - 64: Période Tumultueuse:

Occupations Nabatéenne et Arménienne, retour Séleucide, et indépendance de Chalcis avec les Ituréens.

Cette période tumultueuse persistera en ses détails sous l'occupation Romaine de - 63 à 92, et quelques informations sont contradictoires.

Environ - 110: Les Ituréens fondent le Royaume de Chalcis qui inclura Akkar, Tripoli, la Békaa et le Sud, le Golan, le Hauran et la lisère du nord de la Jordanie (et éphémèrement la Galilée et la région à l'ouest de Damas), en parallèle à la faiblesse Séleucide.²

- 84 à - 72: La Békaa et le Sud sous occupation Nabatéenne.²

- 83 à - 69: Les Arméniens prennent le reste du Liban, et prendront la Békaa et le Sud des Nabatéens en - 72. Et ils donneront l'autonomie à Beyrouth en - 81.²

- 69 à - 64: Les Arméniens se retirent, Chalcis est indépendante (Akkar, Tripoli, la Békaa et le Sud), et les Séleucides retournent au reste du Liban, prenant aussi Sidon et Tyr.²

10 - - 64 à 634: Occupation Romaine:

A - - 64 à 395: Epoque de l'Empire Romain Unifié:

Négligeant les divisions internes; occupation par les Parthes et le Royaume de Palmyre.

- 64: Occupation Romaine du Liban.²

- 64 à 7: Les Romains acceptant une autonomie Ituréenne dans la Békaa seulement (qui sera interrompue entre - 40 et - 38 et entre - 34 et - 31).²

- 40 à - 38: Occupation Parthe du Levant, et de tout le Liban sauf Tyr, d'où Marcus Antonius se lancera pour les repousser.²

- 34 à - 31: Marcus Antonius offre le Liban (dont l'Iturée), la Syrie et la Cilicie à un de ses fils de son amante (et son épouse plus tard) la reine Cléopâtre la Pharaon d'Egypte. Et ces régions reviendront à Octavius, le vainqueur, après le suicide du couple. Et ainsi se termine l'ère des pharaons en Egypte.^{2,11}

- 20 à - 4: La **Békaa Ouest et Hermon** (donc le sud de l'Iturée) sont offerts à Hérode le Grand de la part des Romains, jusqu'à son décès, au sein de ce qui resta du Royaume de Chalcis qui fut offert aussi, à savoir le Hauran, le Golan, Trachonite et Batanée.¹¹

~~7: D'autres sources rapportent que les Romains annulent l'autonomie Ituréenne qui restait au mi-~~
~~et au nord de la Békaa et donnent l'autre partie au roi Hérodien qui leur reste soumis.~~²

41 à 53 sauf 48 à 50: Toute la **Békaa** revient à Chalcis sous le règne Juif, sous le joug des Romains.²

92: Chalcis, de fondation Ituréenne, sous règne Juif, est dissoute au sein de l'Empire Romain.²

100: Le **littoral** Libanais est principalement Chrétien.¹

269 à 271: Le Liban est absorbé par Zénobie, sous tutelle Romaine entre 269 et 270, qui fera sécession en son Empire de Palmyre en 270, pour perdre le Liban en 271, et pour tomber définitivement face aux Romains en 273.^{2,11}

B - 395 à 634: Epoque Byzantine:

Et occupation Perse Sassanide.

Et ceci suite à au schisme définitive entre les Romains Orientaux (les Byzantins) et les Romains Occidentaux en 395.

349 et 494: 2 Séismes frappent le **littoral** Méditerranéen.¹³

500: **Mont - Liban** est pratiquement Maronite (même si le terme “Maronite” *per se* ne sera d’actualité en tant que référence à un nationalisme qu’en ~ 900).¹

502, 529, 543, 551 et 555: 5 séismes frappent le **littoral** Méditerranéen (de là dit - on que **Beyrouth** fut frappée par 7 séismes, mais ajoutons aussi ceux de 1261, 1759 et 1956).¹³

609 à 628: Occupation Perse Sassanide.²

11 - 634 à 1918: Indépendance pour les Chrétiens du Mont - Liban jusqu'en 1382 puis Occupation par l'Etat Islamique avec Privileges, et l'Occupation par l'Etat Islamique du reste du Liban se transforme en une Indépendance pour sa Nouvelle Majorité Musulmane:

* Ainsi, émergence du pluralisme à la lumière de la présence de deux peuples au sein de la région du Liban, qui seront connus selon leurs appellations religieuses (communautés confessionnelles).

Vu le retrait Byzantin, période d’indépendance pour la moitié nord du **Mont - Liban** (indépendance totale mais sous siège jusqu’à 1382 puis autonomie sous occupation), en ses Canaanéens, donc en ses Libanais (et donc en ses Chrétiens), et indépendance (puis occupation) jusqu’environ l’an 800 pour le **Chouf** et **Aley** ainsi que **Donniyeh** et les hautes

régions de **Akkar**, 850 pour le centre et les régions hautes de **Baabda** et 1283 pour mi - **Akkar**.¹

Période d'indépendance pour le reste du Liban en sa nouvelle majorité Musulmane sous le règne de l'Etat Islamique, en son Califat Arabe (634 - 1516) (Califat des Rachidounes, Omeyyade et Abbaside (et Fatimide pendant une période)) et en son Califat Ottoman (1517 - 1918),²³ bien que, entre 868 et 1516, administrativement sous l'autorité d'un des étatlets Abbasides,* et spécifiquement de l'Etatlet Seldjoukide ou d'un de ses propres étatlets** entre 1079 et 1173.²

* Tolonides, Ikhchidides, Qarmates, Fatimides, Hamdanides, Mirdassides, Uquaylides, Seldjoukides, Ayyubides et Mamlouks.

** Etat des Seldjoukides de Damas / Etat Buride, Etat Zengide, Etat Zengide d'Alep.

La minorité Canaanéenne Libanaise (donc Chrétienne) en dehors du **Mont - Liban Nord**: elle demeurera sous occupation jusqu'à 1918.²³

Occupation Croisée pour les Chrétiens et les Musulmans du **littoral** et du **Mont - Liban** (à part le **Gharb**) et du **Sud** (outre l'accueil Chrétien, et l'autonomie Chrétienne dans le **Mont - Liban Nord**),²³ entre 1104 et 1289.²

Occupation des Chrétiens et des Musulmans du Liban par l'Egypte de Muhammad Ali entre 1832 et 1840.²

A - 634 à 661: Ere du Califat Arabe des Rachidounes:

Résistance du **Mont - Liban** de **Akkar** jusqu'à **Jezzine** en ses Canaanéens (donc en ses Chrétiens qui se doteront par le nom "Libanais" plus tard en 676).¹

L'Etat du Califat des Rachidounes occupe le reste du Liban (qui était Canaanéen Chrétien sous occupation Byzantine, tel le **Mont - Liban**).²

634: Chute de **Tyr**, de **Sidon**, du **Sud** et de la **Békaa**. Il semble que le temps est suffisant pour qu'une partie des Libanais du **littoral** entre **Beyrouth** et **Akkar** puissent fuir en direction du **Mont - Liban** et de rejoindre la résistance qui se formera, ainsi qu'une partie des Libanais de la **Békaa**, où la montagne est à proximité, malgré la chute rapide de **Baalbeck** vu l'arrivée rapide des armées Musulmanes via la plaine. Toutefois de nombreux Libanais se convertiront "rapidement" à l'Islam (ou seront subjugués au Dhimmisme) à **Tyr**, **Sidon** et au **Sud**, où il n'y a pas de possibilité de refuge immédiat. Et pour la première fois au Liban, le destin du **Mont - Liban** de sépare de celui du reste du Liban.¹

636: Chute définitive de **Beyrouth**; première chute de **Byblos**.² Et il n'y a aucun argument scientifique pour supporter les dires que Jabal Amel, Galilée (dont Tibériade) et la Jordanie devinrent Chiites entre 633 et 636 sous Abu Dhar al - Ghifari, mais au plus, et en principe, présence de groupes et / ou de régions partisans d'Abi Taleb.

637: Première chute de **Tripoli**.²

644: Première révolte commune à Banias (Banias de Tartous) (l'Emir Ayyoub), **Byblos** (l'Emir Youssef) et **Kesrouane** (l'Emir Kasra), qui reprend ces régions - ci (de **Akkar** à **Beyrouth**), avec support Byzantin, pour ensuite les reperdre entre 645 et 651.^{2,4}

646: **Tripoli** tombe pour de bon après un va - et - vient depuis 637; Muawiya (commandant alors) installe les "Mourabitounes" dans les villes du **littoral** considérées comme les premières lignes de défense (et dans le cas du Liban, contre les flottes Byzantines: **Tripoli**, **Beyrouth**, **Sidon** et **Tyr**, avec difficulté de les maintenir à **Byblos**), et il s'agit des familles des militaires; ils sont évidemment d'origine Arabe et Hedjazite* et non Perse comme certains le déclarent, amenés pour consolider la défense. Ceci à part l'installation de tribus en certains endroits plus tard. La population de **Tripoli** ne changera jamais en Chiites puis en Sunnites, contrairement à ce que rapportent certaines références, mais seulement ses gouverneurs.¹ Donc il est erroné de dire que la plupart des Sunnites du Liban sont à l'origine des Perses, des Caucasiens, des Kurdes, des Albanais et des Turcs.

* *La science a prouvé que les Qoréchites étaient des Arabes, mais les premiers Musulmans parmi les habitants du Hedjaz étaient des Hedjazites, le Hedjaz n'ayant pas été Arabe (cf. plus haut). Et ces derniers utilisaient à peine la langue Arabe à l'aube de l'Islam. Mais vu la renaissance Arabe récente, et afin de ne pas compliquer la matière, nous disons simplement "Musulmans Arabes".*

Quant à **Byblos**, en tant que la seule ville avec de hautes montagnes qui la surplombent directement, elle sera la seule ville qui sera témoin de nombreux va - et - vient à tel point que sa composante Libanaise (c.à.d. Chrétienne) ne changera pas.^{1,23}

À l'intérieur, là où les armées Abbasides forceront plus tard les Libanais (c.à.d. les Chrétiens) à se retirer (**Wadi al - Taym**, **Donniyyeh**, **Akkar**, **Chouf**, **Aley** et **Wadi Hammana**), ces régions resteront vides jusqu'à ce que des Musulmans civils s'y infiltreront, venant de proche en proche ou arrivant de régions éloignées.¹

De même, la **Békaa** restera généralement vide, où elle sera à la merci des invasions de la résistance Libanaise (c.à.d. Chrétienne) car elle ne fut pas fermement contrôlée, contrairement au **littoral**, et donc les tribus Sunnites ne s'y établiront que timidement. Seulement quelques Sunnites s'établiront dans la ville de **Baalbeck** (sans qu'ils soient pour autant des Mourabitounes). **Baalbeck** sera un centre militaire et aura un "wali" (un gouverneur). **Anjar** sera une forteresse militaire en face du **Mont - Liban**.¹

656: Suite à l'assassinat du Calife Othmane bin Affane, la discorde s'emballe entre Ali bin Abi Taleb et Muawiya.

656 à 661: Pendant tout le mandat du Calife Ali bin Abi Taleb, et donc depuis le début de la première "fitna" (sédition), le Liban (**littoral**, **Békaa** et **Sud**, toutefois sans le **Mont - Liban** qui résiste "encore toujours à l'envahisseur"), la Palestine et l'ouest de la Syrie seront sous le contrôle de Muawiya.¹¹

659: Selon l'ancienne école, vague de migration Chrétienne Levantine au **Mont - Liban**, en particulier en son nord, incluant des Maronites mais également de Chrétiens d'autres rites. Selon l'école moderne, cette vague est inexistante. Les Libanais / Canaanéens / Chrétiens de la montagne Libanaise sont restés les Canaanéens / Libanais qui s'étaient convertis au Christianisme auparavant, et ils ont été rejoints par des Canaanéens / Libanais / Chrétiens du **littoral** Libanais de **Beyrouth** jusqu'au nord et par des Canaanéens / Libanais / Chrétiens de la **Békaa**. Et les autres

migrations lors des attaques contre le monastère de Saint Maron (avant et après la conquête) ont été limitées au refuge de moines et de certaines familles des alentours du monastère et ne concerna guère la majorité des citoyens, ni Syriaques (c.à.d. au nord - centre et nord - est de la Syrie), ni ceux de culture quasi - Canaanéenne au nord - ouest de la Syrie. Et il y a une raison à la redondance du terme «Canaanéens / Libanais / Chrétiens» que nous aborderons plus bas.^{1,18}

D'autre part, nous notons l'arrêt des armées Musulmanes au nord de la Syrie aux pentes des montagnes d'Anatolie, ainsi qu'aux pentes de la chaîne ouest des montagnes du Liban. Les Libanais sont donc assiégés et loin de l'Anatolie Byzantine.⁴

N.B.: Nous avons intentionnellement utilisé les termes "Canaanéens" et "Libanais" dans cette section pour démontrer aux lecteurs qu'au Liban, le Canaanéen (surnommé "Phénicien") est lui - même le Chrétien de l'ère post - conquête, et est lui - même qui choisira de s'appeler "Libanais" après la conquête, depuis 676, en se fondant sur son lieu d'enracinement depuis des millénaires, où le terme "Libanais" le concerne et lui est d'une signification profondément sentimentale, et il concerne les Musulmans de force depuis 1920.

Nous avons également utilisé le terme "armées Musulmanes" (et non pas armées Arabes) puisque la conquête vint primordialement pour Islamiser et non pas pour Arabiser, sans compter qu'une partie des conquérants était auparavant scientifiquement Hejazite et non Arabe (nous avons abordé cela ci - dessus), et les armées Musulmanes confrontèrent même les armées Arabes (pratiquement les tribus) au cœur de la Péninsule, ainsi que les Hedjazites; en effet, les Arabes et les Hedjazites qui s'islamisèrent ne furent plus des Arabes ni des Hedjazites mais étaient devenus des Musulmans (en termes de peuple / culture et non seulement de religion). Et avec tous les Arabes désormais Islamisés, il n'y a plus de peuple Arabe. Depuis la Renaissance Arabe, "Musulman" est synonyme à "Musulman Arabe" dans la majorité de l'actuel "Monde Arabe". Et le terme "Arabe" ne fut guère utilisé (en politique) avant le Renaissance Arabe il y a un siècle.

Nous savons qu'il y a quelques Chrétiens qui sont attirés par l'Arabisme et quelques Musulmans qui sont attirés par le "Libanisme" (ce dernier tel perçu par les Chrétiens), mais ils sont apparus il y a seulement 100 ans et nous les avons abordés ailleurs dans un autre chapitre.

Nous pouvons maintenant faciliter le suivi en adoptant les termes "Chrétien" et "Musulman", mais n'oublions pas cette règle (Canaanéen = Libanais = Chrétien et Musulman = Musulman), car c'est le seul moyen explicite capable d'élucider le dilemme du Liban afin de procéder pour le résoudre et éviter les tragédies. Et nous adopterons "Chrétien" parce que c'était l'Islam en tant que religion qui fut le principal moteur de la conquête et non "l'Arabisme", ce qui a imposé le terme "Chrétien" au face de lui et non pas "Canaanéen" (ou "Phénicien") ou "Libanais" ou en général "Levantin".

Par ailleurs, nous utiliserons le terme "Chrétiens Libanais" uniquement pour les distinguer d'autres Chrétiens (par exemple, les Byzantins), et le terme "Patrie Libanaise",

politiquement ou militairement, pour désigner l'entité assiégée qui sera établie par les Canaanéens Chrétiens au Liban.

Néanmoins, quant à l'utilisation de l'expression "Liban" et de ses dérivés, y compris "Libanais", pour les événements du XXe siècle, elle relèvera de l'adjectif administratif légal en termes de citoyen d'une république, et NON d'un point de vue culturel ou civilisationnel, et nous tenterons également de déterminer ceci à tout moment pour bien clarifier les choses.

B - 661 à 750: Ere du Califat Arabe Omeyyade:

Persistante de l'indépendance du Mont - Liban de Akkar jusqu'à Jezzine assiégé en ses Chrétiens.¹

Règne Musulman pour le reste du Liban, donc indépendance de ces régions en leur majorité Musulmane.²³

661: Les Omeyyades prennent le pouvoir après la première sédition contre le Calife l'Imam Ali bin Abi Taleb et après son assassinat à Koufa.²

Entre 661 et 680: Muawiya continue à transférer des Mourabitounes.¹

676: Les Byzantins restaurent la région allant du mont Amanos en Antioche jusqu'à Cyrus (au nord d'Alep, surnommée la "ville sainte" selon certaines références, et ce n'est pas la ville de Jérusalem qui est voulue) et arrivent au Liban, donc une deuxième révolte Chrétienne au Liban. Et l'empereur Constantin IV sème les Mardaïtes au **Mont - Liban**, d'où un premier traité entre Muawiya et Constantin IV, dont l'une de ses dispositions vise à respecter la souveraineté des Chrétiens sur leur territoire actuel au Liban. Contrairement à ce qui est mentionné par certaines références, le Liban n'était pas représenté dans ce traité, puisqu'il n'avait pas d'hiérarchie politique et que déjà les Byzantins considéraient le Liban comme une partie de leur empire qui résistait toujours, et ses Chrétiens des ressortissants Byzantins. En conséquence, le Liban, gouverné par ses Emirs locaux, n'a reçu aucun montant à titre d'"impôt de guerre" ou autre.¹

Aussi 676: Le moine Jean - Maron devient évêque de Batroun. Les Chrétiens défendaient leur territoire restant sans aucune organisation et sous le dôme de plusieurs princes locaux. Jean - Maron a organisé la résistance et a été le premier à nommer 30 "Muqaddams", élisant un prince mais qui reste soumis au patriarche. Le Liban a eu ensuite un drapeau et son hymne fut le 27ème psaume du roi David. L'identité Libanaise* a commencé à s'enraciner pour faire face à l'identité Musulmane avec l'effondrement de Byzance. Ainsi les Chrétiens du **Mont - Liban** murent en un Etat Libanais existant mais assiégé, qui poursuivra son indépendance jusqu'en 1104, pour devenir autonome sous le joug des Croisés jusqu'en 1292, bien qu'il y aura aussi beaucoup de conflits entre eux pour des raisons religieuses et fiscales. Et le conflit entre la Patrie Libanaise (soutenue par Byzance mais qui parfois conspirera contre elle) et l'Etat Musulman (Omeyyade, puis Abbaside et ses étatlets) se poursuivra de 676 jusqu'à 1382.¹

* "Libanaise" en tant que nom alternatif pour l'identité qui reste l'identité Canaanéenne de point de vue scientifique et civilisationnel, le Liban étant son étendue géographique, et ici spécifiquement le Mont - Liban.

Encore 676: Un manuscrit au Musée de Berlin portant le cachet de Muawiya ordonne le transfert de Mourabitounes entre Beyrouth et Tripoli "pour affaiblir le sentiment national de la population locale", tel littéralement exprimé.¹

679: Les Byzantins sont à **Sidon** et **Tyr**, pour vite se retirer.²

Entre 680 et 685: Les conflits armés reprennent entre Chrétiens et Musulmans.¹

680: Après le massacre de Karbala et le meurtre de Hussein bin Ali, selon l'école moderne, de nombreux massacres contre les Chiites au Levant se poursuivent, et massacre de nombreux Chiites dont la présence coïncida avec celle de Sunnites au Sud et à la Békaa (généralement à peine habité). Les Chiites étaient de toute façon minoritaires à l'époque, et ainsi le reste d'eux fut déporté à Koufa. Ainsi, il n'y aura pas de présence Chiite sur le territoire Libanais (du moins publiquement) avant 908.¹

684: Jean - Maron est élu Patriarche "de l'Eglise Libre du Liban, d'Antioche et du Reste de l'Orient" au mépris du patriarche actuel soumis au Patriarche de Constantinople et à l'Empereur Byzantin, et il sera rétrospectivement considéré le premier patriarche Maronite lorsque les Maronites seront connus par ledit nom en ~ 900.¹

685: Le **Mont - Liban**, de Akkar à **Jezzine** est toujours aux mains des Chrétiens, d'où un second traité cette fois entre Abd al - Malik bin Marwan et Justinien II, ce dernier opposé à la fusion entre Chrétiens Libanais et Mardaïtes (que son père a envoyé) et à l'élection d'un patriarche et à son autorité politique.

Les Omeyyades, ayant repris le nord - ouest de la Syrie après perte en 676, y ouvrent donc un couloir pour les Byzantins en se retirant, après la décision jointe des deux côtés de mettre fin au "phénomène Jean - Maron", religieusement et politiquement indépendant. L'empereur Byzantin Justinien II retire les 12,000 Mardaïtes du Liban (le chiffre est une analyse d'un historien mais non scientifique) et envoie une campagne militaire menée par Moriqt. Et Jean - Maron déclare le début de la résistance jusqu'à l'usure contre l'armée Byzantine et qui durera neuf ans, avec les Musulmans s'attendant à ce que les Byzantins en finissent avec les Chrétiens Libanais. Bien entendu, le traité ne demandait pas aux Musulmans de respecter la souveraineté Libano - Chrétienne, comme certaines sources le souhaitent.¹

694: La bataille d'Amioun se termine avec la mort de Moriqt et met fin à la campagne Byzantine neuf ans plus tard avec la victoire des Chrétiens Libanais sur l'armée Byzantine entre Amioun et Ain Akrine à Koura. Moriqt sera enterré dans une église à **Amioun**, et son assistant (qui s'appellerait Moriqtan) à **Chouita** à **Akkar**.

Le nouvel empereur Byzantin qui s'est retourné contre Justinien et qui ordonna de lui fendre le nez - suite à quoi Justinien sera connu par "Rhinotmetos" (et ce ne sont pas les Musulmans qui l'ont fendu) - fut le commandant militaire Léonce, un rapproché des Chrétiens Libanais en raison de leur soutien lors de ses précédentes batailles contre les Musulmans. Selon les archives du Vatican, immédiatement après cet incident (qui eut lieu en 695), et non pas avant, il envoie son intention d'aider face à la campagne Byzantine qui refusa d'obéir à ses commandes de cessez - le

- feu, mais la victoire avait juste eu lieu (~~l'ancienne école met le coup et la lettre juste avant l'attaque et rapporte que Lionsius ne soutint pas les soldats déployés par Justinien, ce qui facilita leur défaite~~).

Dans tous les cas, en raison de la perte des Byzantins devant les Chrétiens Libanais et de l'absence de la nécessité de poursuivre le traité entre les Byzantins et les Musulmans, les Omeyyades rompent la trêve et réoccupent le nord - ouest de la Syrie et déclenchent la guerre contre le **Mont - Liban**, Léonce ne pouvant pas apporter son soutien.¹

Entre 695 et 705: Le Calife Omeyyade Abd al - Malik bin Marwan accepte une trêve avec le muqaddam Elias consistant à verser 1000 dinars par semaine au Mont - Liban après plusieurs batailles, notamment à Berr Elias. Ensuite il parvient à liquider le muqaddam Elias (et non le prince Jean (Youhanna)) à **Qob Elias** via l'espion Musulman Suhaim bin al - Hajar après une bataille féroce à **Berr Elias** (les deux régions ainsi appelées plus tard en réminiscence d'Elias).¹

Aussi, une double attaque Omeyyade est repoussée à l'est (de la **Békaa**) et à l'ouest (du **littoral**) dans le **Metn**, conduite par Simon, le neveu du muqaddam Elias, qui deviendra le prince du Liban après le décès du prince Jean, mais toujours sous l'autorité du patriarche.¹ ~~Certaines références mentionnent ces personnes entre 753 et 775 lors des révoltes Chrétaines contre les Abbasides.~~

705 à 714: Le Calife Omeyyade al - Walid I bin Abd al - Malik attaque **Mnaitra** après le siège Byzantin de **Tripoli**, puis se déchaîne au nord - ouest de la Syrie et épargne les Mardaïtes qui s'y sont ré - infiltrés. Il n'y a pas de traité entre lui et Justinien II (qui avait repris le pouvoir en 705) en 708, mais une confusion avec le traité précédent. Cependant, les Chrétiens du Liban furent définitivement coupés de Byzance de point de vue géographique, et les Musulmans prirent le nord - ouest de la Syrie pour de bon.¹

744: L'armée du Calife Ibrahim bin Walid I bin Abd al - Malik bin Marwan I perd face à Marwan II bin Muhammad bin Marwan I à **Anjar**; le dernier s'emparera du Califat.¹¹ D'autres références mettent cet incident en 745 avec mort du Calife alors.¹³

748: **Baalbeck** est détruite par les Omeyyades ou les Byzantins (informations conflictuelles) après un "vient - et - va" Byzantin rapide.¹

C - 750 à 847: Ere du Califat Arabe Abbaside, Première Epoque:

Persistante de l'indépendance de la moitié nord du Mont - Liban assiégée en ses Chrétiens, avec perte de la moitié sud entre 800 et 850.¹

Règne Abbaside pour le reste du Liban, donc indépendance de ces régions en leur majorité Musulmane.²³

750: Les Abbasides prennent le pouvoir, et transfèrent en 762 la capitale de Damas à Bagdad, ville qu'ils fonderont eux - mêmes.²

753: Une troisième révolte timide à **Mnaitra** contre les Abbasides (~~plusieurs références citent le muqaddam Elias par mégarde~~).¹

758: Les Abbasides imposent une nouvelle taxe sur les Musulmans ainsi que sur les Chrétiens, donc une quatrième révolution à lieu à **Mnaitra** (~~selon l'ancienne école, menée par Bindar~~) puisque ses habitants retenaient des terres aux flancs orientaux, et qui sera écrasée avec incursion Musulmane au sein de Jebbet al - **Mnaitra** (et il y eu une confusion au fil du temps entre Elias, liquidé entre 695 et 705, et ledit Bindar). L'école moderne reconnaît, lors de cette époque mais pas nécessairement en 758, une oppression des habitants de **Mnaitra** par les Abbasides via le gouverneur de **Baalbeck** après leur offensive contre la **Békaa** en riposte à l'injustice du gouverneur en ce qui concerne la récolte. Donc il est fort probable que l'incident soit le même, avec sa transformation en une belle légende au fil du temps, mais il n'existe aucune preuve de Bindar à ce jour.

Reste le plus important, à savoir la prise de l'Imam Abdul Rahman bin Omro, alias al - Ouza`i, la défense des Chrétiens Libanais auprès du Calife, demandant qu'ils ne devraient pas payer les pots cassés d'une "mauvaise minorité d'entre eux", demandant le retour des habitants qui furent dispersés, ce qui lui fut accordé. Ceci dit, les régions Syriennes connaîtront aussi des révoltes, bien qu'étant Sunnites, contre les Abbasides basés en Irak, qui favorisaient ce dernier aux comptes de la Syrie.¹

Ailleurs, les Byzantins occupent **Tripoli** de son gouverneur Rabbah bin Naaman.²

759 - 763: Les Abbasides s'engagent à faire venir des tribus Tannoukhides à Beyrouth, Obeih et Mansouriyyeh (la Mansouriyyeh d'Aley et non celle du Metn, sachant que ses habitants sont à nouveau Chrétiens actuellement) et à d'autres villages des environs, c.à.d. au sein des limites de la patrie Libanaise telle reconnue par les traités.

Emergence des familles Arslan, Alameddine, Imad, Nakad, Talhouk, Abd al - Malik, Eid, Abdullah et leurs descendants les Bahtars... dirigés par Munthir et Arslan, les fils de Malik. Le prince Arslan établit l'Emirat de Sin el Fil, Munthir s'établit à **Sarhamoul**, Hassan bin Malek à **Tardilla** (absente sur la carte des communes Libanaises), Abdullah bin Naaman bin Malek à **Kafra** (aussi absente sur la carte des communes Libanaises - il y a la commune de Kafra dans le district de Bint - Jbeil) et Fawares bin Abd al - Malik bin Malek à **Obeih**. Les Arslans dirigeront la moitié sud de la banlieue orientale de **Beyrouth** et sa banlieue sud jusqu'à **Choueifat** et le littoral du **Chouf** (en tant que règne local) sous la forme d'une principauté appelée "Emirat Tannoukhide" jusqu'en 1110 (lorsque les Croisés entreront), et le **Gharb** (c.à.d. **Baabda / Aley**, avec des familles féodales) jusqu'à l'avènement des Ottomans en 1516.⁴

765: Les Chiites se divisent entre Jaafarites et Ismaélites Moubarakites (adeptes d'Ismail bin Jaafar) et Ismaélites Septimains (adeptes de Muhammad bin Ismail bin Jaafar). Les Moubarakites sont techniquement aussi des Septimains, mais ils disparaîtront dans quelques années et "Septimains" concernera les adeptes du fils d'Ismail, Muhammad.¹¹

774: L'Imam Ouza`i décède et sera enterré dans la banlieue sud de Beyrouth (et le nom de la région est en sa réminiscence), et les Maronites protègeront son sanctuaire lors de l'occupation Croisée.⁴

791: Haroun al - Rachid accomplit le deuxième transfert parmi trois, de tribus Tannoukhides à Beyrouth.⁷

799: Haroun al - Rachid demande aux Byzantins d'interférer auprès des Chrétiens Libanais afin de cesser les offensives contre la Békaa. En contrepartie, il protégerait les Chrétiens parsemés au sein de l'Etat Abbaside. Ceci se traduira en une courte période de sérénité entre Chrétiens et Musulmans.¹

~ 800: Les Chrétiens perdent Jebbet Deir al - Qamar (et pratiquement tout le Chouf) et les hautes régions de Aley (puisque les régions moyennes et côtières d'Aley sont avec les Tannoukhides depuis 40 ans), ainsi que les régions hautes du Hermel et de Akkar et de la région qui sera appelée **Donniyyeh** ultérieurement, face à la pression des armées Abbasides, et ces régions resteront quasi-vides. En fait, les armées expulsaient puis se retiraient, car la logistique ne permettait pas d'installer des "Mourabitounes" dans les montagnes, mais juste dans les cités qui étaient premières lignes de défense, c.à.d. le littoral quant au Liban.

Par conséquent, ces zones sont restées vides jusqu'à ce qu'elles furent comblées après les années 908, 977 et 1020, c.à.d. jusqu'à ce que quelques Druzes aient eu recours au Chouf plus tard en 1020, et que certains Qarmates aient pris refuge dans les hautes montagnes de Aley en 977, et que des Chiites Jaafarites se soient infiltrés au sein de **Donniyyeh**, des hautes régions de Akkar et de la région d'Iqlim el Kharroub (via le Sud), après avoir été amenés à la Békaa en 908.

Wadi Hammana demeure aux mains des Chrétiens, ainsi que **Wadi al - Taym**.¹

801: Une autre bataille entre Mnaitra et le gouverneur de Baalbeck, et les Byzantins débarquent à Ouza`i pour aider les Chrétiens face aux Tannoukhides.²

811: Première bataille Quaysite - Yéménite à Chébaa.² Selon l'ancienne école, les Chiites de **Jabal Amel** (probablement qui pratiquaient la "taqiyya", car il n'y avait aucune présence claire pour eux selon l'école moderne) se révoltent contre les Abbasides. Certains mettent cette révolte en 842.

813 à 833: Al - Ma'moun bin Haroun persécute les Maronites en Syrie, avec un refuge d'une part de ces derniers à Chypre (et non pas au Liban).

820: Troisième et dernier transfert de tribus Tannoukhides à Beyrouth.⁷

825: Grande victoire de la flotte Musulmane contre son homologue Byzantine dans la Méditerranée; depuis lors les Chrétiens Libanais perdent leur dernier soutien logistique Byzantin et sont laissé à leur propre sort.⁴

842: Selon l'ancienne école, les Chiites de **Jabal Amel** (probablement qui pratiquaient la "taqiyya", car il n'y avait aucune présence claire pour eux selon l'école moderne) se révoltent contre les Abbasides. Certains mettent cette révolte en 811.

845: Victoire des Tannoukhides sur les Chrétiens au littoral du Metn.⁴

D - 847 à 977: Ere du Califat Arabe Abbaside: Au Liban, Période Pré - Fatimide:

N.B.: Les étatlets Abbasides seront nominalement soumis au Calife, sauf l'Etatlet Fatimide, ayant son propre califat.

N.B.: L'Etat Abbaside disparaîtra en 945 car sera occupé l'Etatlet Buyide de Bagdad, mais le Califat demeurera le souverain nominal, avec les étatlets Abbasides nominalement soumis au Califat.

Persistence de l'indépendance de la **moitié nord du Mont - Liban** assiégée en ses Chrétiens.¹

Règne Tolonide, Ikhchidide, **Qarmate** (pour l'ancienne école) et Abbaside pour le Liban Musulman avec incursion Byzantine, donc indépendance de ces régions en leur majorité Musulmane.²³

~ 850: Les Chrétiens se retirent de **Wadi Hammana** et de **Wadi al - Taym**, sous pression Abbaside. **Wadi al - Taym** sera vide jusqu'à 977 quand des Qarmates s'y réfugieront, mais les Tannoukhides s'étendront vers les montagnes de **Wadi Hammana** dès lors.¹

De 847 jusqu'à ~ 950: (847 soit le début du règne de Moutawaqqel): Selon l'ancienne école: en riposte à l'injustice Abbaside, le Chiisme s'est largement répandu au Levant (aux junds d'Alep, de Homs, de Damas et de Jordanie) à l'exception de la cité de Damas et du Jund de Palestine. Au Liban, les Sunnites de **Jabal Amel** se convertirent en Chiites Jaafarites, et les Sunnites des côtes d'al-Achwaf (**Iqlim al - Kharroub**) et de **Wadi al - Taym** en Chiites Ismaélites (notamment en Qarmates, après l'incursion Qarmate dans le Levant puis leur persécution et donc leur refuge en ces deux endroits). Peut-être que ce Chiisme fut couplé à la pratique de la taqiyya, vu qu'à l'ombre de l'injustice, il est fort difficile de professer ouvertement sa foi.

Au contraire, selon l'école moderne, il n'y aurait eu aucune présence Chiite explicite au Liban avant 908, ni aucune présence Sunnite dans le **Wadi al - Taym**, qui est resté vide après le retrait des Chrétiens en ~ 850 jusqu'à ce que les Qarmates s'y soient réfugiés après avoir été persécutés par les Fatimides (probablement principalement après la campagne de 977). Ils deviendront Druzes en 1020, et le féodalisme Chéhabiste Sunnite achètera le **Wadi al - Taym** en 1171 aux Ottomans et régnera sur les Druzes qui s'y trouvent. Et il n'y avait pas de Sunnites à **Iqlim al - Kharroub**, mais une infiltration lente de la part des Chiites de **Jabal Amel** (et qui sont Jaafarites et non pas Ismaélites) après leur présence explicite là-bas après 908, et qui se convertiront en Sunnites ultérieurement après 1305 (voir ci-dessous), puisque **Iqlim al - Kharroub** fut vide depuis l'an 800 après la perte de **Deir al - Qamar**; ce qui est vrai c'est que les Sunnites à **Jabal Amel** devinrent Chiites après l'afflux massif de Chiites après l'avènement de ces derniers en 908 à la **Békaa** (sauf à **Sidon** et partiellement à **Tyr**).¹

Donc depuis ~ 850, les limites de la "Patrie Libanaise" seront fixées comme suit: le centre de **Akkar** en direction de **Bcharreh** et de **Zgharta**, puis les flancs orientaux des montagnes ouest jusqu'à **Qob Elias**, puis vers l'ouest le long du front **Tarchich - Mtein - Baabdat - Bhersaf - Antélias**, avec conservation de l'axe de **Beit Mery**, et la région entre **Beyrouth** et **Antélias** restant

une zone militaire, et tous les versants Occidentaux de ce territoire sauf le **littoral** étroit et sauf **Byblos**, bien que la population de cette dernière restera Canaanéenne Chrétienne.⁴

Par contre, les Etatlets Musulmans se feront concurrence - nous parlons du Liban, hormis l'entourage bien sûr - dans les zones de peuplement de majorité Musulmane, qui comprendront le reste des régions qui constituent aujourd'hui, avec la "Patrie Libanaise", la "République Libanaise". Cependant, la présence Chrétienne au mi - **Akkar** restera extrêmement fragile, et les Ikhchidides et Hamdanides y entreront militairement pendant un certain temps (941 - 968), et les Chrétiens l'abandonneront en 1283.¹

Ensuite il y aura une tentative d'infiltration des Tannoukhides au sein de la patrie Libanaise au sein de ses limites décrites ci - dessus via le **Metn Nord**, et cette infiltration réussira dans les communes de **Zar`oun, Broummana, Beit Mery et Mtein**, et voici les habitants de ces villages qui sont la dernière présence Musulmane au nord avant la présence Chrétienne pure.²³

Dès lors, nous pouvons appeler les régions Musulmanes au Liban par "le Liban Musulman", qui incluent une partie Canaanéenne Chrétienne qui s'est Islamisée et une autre minorité restée Canaanéenne Chrétienne mais sous occupation et subjuguée au Dhimmisme, afin de permettre aux lecteurs de suivre les événements ultérieurs. Mais nous ne pouvons pas parler d'une patrie "Libanaise Musulmane" puisque lesdites régions furent parties intégrales de l'Etat Islamique de l'entourage (et nous ne voulons pas dire la Syrie, puisque "Bilad al - Sham" ne fut qu'une région administrative au sein dudit état et de ses étatlets). Et les combats entre la "Patrie Libanaise" et l'Etat Islamique par l'intermédiaire de son armée et de ses Mourabitounes se transformeront en une lutte avec son "Liban Musulman" de par les civils au sein dudit territoire.

Et notons que les confessions Chrétienne et Musulmane sont généralement répandue au sein de la République Libanaise actuellement de la même façon qu'elles le furent en 850 sauf exceptions, démarquant véritablement les frontières entre la Patrie Libanaise et le "Liban Musulman". L'ensemble de l'entité Libanaise englobant administrativement (mais pas sentimentalement, ni culturellement ni civilisationnellement et elle ne sera point englobante sur ces points jusqu'à ce jour) commence à prendre forme avec son pluralisme Chrétien - Musulman.

Donc le Liban est essentiellement divisé depuis la conquête, et il a été uniifié administrativement en 1920 via un système de gouvernance centralisé (état unitaire) qui ne prend pas en compte le pluralisme, après les tentatives de l'Emirat, des Caïmacamates et du Mutasarrifat (au sein du Mont - Liban); d'où, une fédération du Liban actuel ne serait pas une division, mais une union de ses deux composantes d'une façon qui gèrerait le pluralisme, et la partition du Liban serait un retour à la norme quant à la problématique qui fut sur la terre du Liban, norme qui a persisté pendant 1300 ans, toutefois avec l'espoir qu'elle soit pacifique et non hostile si elle devrait avoir lieu.

866: La révolte d'Issa ibn al - Cheikh, le gouverneur de la Palestine et de la Jordanie ainsi que de **Jabal Amel**, sera écrasée par Amajour, le commandant des mercenaires Musulmans Turcs auprès

des Musulmans Arabes qui deviendra le gouverneur de Damas, et qui nommera le prince Tannoukhide Naaman al - Arslani gouverneur de la Palestine et du Liban Musulman.⁷

868: Les Tolonides prennent l'ouest du Levant (sauf la Patrie Libanaise).²

875: Les Chrétiens remportent une victoire sur les Tannoukhides sur la Rivière de **Beyrouth** mais sans pouvoir les en déloger. **Beyrouth** est déclarée capitale de l'Emirat Tannoukhide qui s'étend de **Beyrouth** et du **Gharb** jusqu'à la lisière de **Sidon** (le **Chouf** étant toujours vide).⁴

884: Les Abbasides prennent l'ouest du Levant (sauf la Patrie Libanaise) pendant une seule année, et il retourne aux Tolonides.²

899: Les Ismaélites Septimains se divisent en Ubaydites et Qarmates (ces derniers persistant en la doctrine Septimaine) et fondation de l'Etat Qarmate. Donc la confession Qarmate ci-dessous voudra dire "Septimaine".¹¹

902: Les Qarmates remplacent les Tolonides à l'ouest du Levant (sauf la Patrie Libanaise)² (~~avec support de la part des Tannoukhides de Wadi al-Taym selon l'ancienne école, dans la région de Wadi al-Qarn à l'est du Mont Hermon~~); à noter que l'ancienne école mentionne que les Qarmates occupèrent tout le "Liban Musulman" entre 902 et 904. L'école moderne reconnaît leur arrivée à la lisière de la **Békaa** et du **Sud**.¹

903: Bataille Abbaside / Tolonide face aux Qarmates qui remporteront la manche à **Kawkaba** au Sud après que les Tolonides aient appelés les Abbasides au secours; et les Qarmates écraseront **Baalbeck** vu sa neutralité.^{2,11}

904: Les Abbasides, venus assister les Tolonides, leur reprennent l'ouest du Levant (sauf la Patrie Libanaise) après avoir repoussé les Qarmates.²

908: Déportation de Chiites Jaafarites de la tribu des Bani Metwal de Najaf (Réf.: Fouad Ephraïm al-Boustani et plusieurs savants Chiites) au **Békaa** quasi-vide. Et ceux-ci s'infiltrent à **Jabal Amel** où les quelques Canaanéens qui s'islamisèrent lors de la conquête en Sunnites se dissoudront au sein d'eux. Et de **Jabal Amel** ils s'étendent à **Iqlim al-Kharroub**; et ils infiltreront **Tyr** et **Baalbeck** (en tant que zones de concentration urbaine). Et c'est pour cela que la présence Chiite est majoritaire face aux Sunnites dans ces 2 villes, contrairement à préalablement.

Le but des Abbasides était de faire d'une pierre deux coups, c.à.d. éloigner les Chiites de Bagdad (puisque leur centre était à Koufa, où l'Imam Ali avait été assassiné, qui est tout près de Najaf, aussi un de leur fiefs), tout en assiégeant les Chrétiens du Liban du côté de la **Békaa** en utilisant les Chiites comme première ligne de défense. Et ceci est la première présence Chiite scientifique au Liban après la minorité qui fut massacrée et dont le reste fut déporté en 680.

Et avant la fin de la période des Croisés, en une période limitée mais inconnue, certains Chiites de la **Békaa**, les Donnawites, se réfugieront à **Donniyyeh**, que les Chrétiens avaient perdue ~ 800, pour échapper à la persécution Sunnite. De là-bas ils s'infiltrent aux montagnes de **Akkar**, le centre de **Akkar** faisant toujours partie de la Patrie Libanaise (sauf 941 - 968) et où le patriarche Hadchiti sera tué sur champs de bataille en 1283. Donc il n'y a pas eu d'affrontements Chrétiens -

Chiites (sauf à **Donniyyeh**, plus tard au cours de la période féodale de la famille Hamadeh, entre ~ 1500 et 1772). Et **Donniyyeh** fut appelée ainsi vu les Donnawites, groupuscule de l'Imam Donnawi, qui eut ses propres analyses doctrinales tout en demeurant Jaafarite, tel il arrive souvent auprès des Chiites.¹

915: Echec d'un débarquement Byzantin à **Beyrouth** face aux Tannoukhides.²

941: Les Ikhchidides prennent le Liban Musulman et prennent mi - **Akkar** des Chrétiens.^{2,11}

945: Au Liban, les Ikhchidides perdent **Akkar** aux Hamdanides, qui passeront par la **Békaa** pour capturer Damas, sans succès.^{2,11}

968 à 977: Broyage Fatimide - Buyide (en fait un commandant rebelle autonome, Aftakine le Turc) - Qarmate - Byzantin - Hamdanide, qui se terminera par la destruction de **Baalbeck** par les Byzantins qui prendront la région d'Alep jusqu'au Liban Musulman (avec couverture par les Chrétiens Libanais du Mont - Liban) sauf **Tripoli**, et ce jusqu'à la lisière de Jérusalem brièvement, avant la capture du Liban Musulman par les Fatimides.² Certains considèrent cette campagne Byzantine comme étant effectivement la première croisade (et la seule Byzantine).⁴

Les détails de cette période:²

968: Les Hamdanides perdent **Akkar** au profit des Byzantins; à noter que ce sont les Hamdanides qui appellèrent les Byzantins à la rescousse et ces derniers entrèrent facilement, puisque les Hamdanides eurent peur du progrès Fatimide, et les Buyides étaient leurs pires ennemis.^{2,11}

969: Les Fatimides prennent tout le Liban Musulman.

971 à 973: ~~Le Liban Musulman est sous occupation Qarmate selon l'ancienne école.~~

974: ~~Les Fatimides reprennent le Liban Musulman.~~

975: Aftakine prend la **Békaa**, **Sidon** et **Tyr**. Les Byzantins détruisent **Baalbeck**.^{2,11}

976: Les Byzantins reprennent le Liban Musulman sauf **Tripoli**.

977: Le Liban Musulman est sous règne Fatimide,² et c'est en principe en cette période que des Qarmates se réfugieront à **Wadi al - Taym** (vide depuis le retrait Chrétien) et dans les hautes montagnes d'**Aley** (sécurisées depuis le retrait des Chrétiens de **Wadi Hammana** et l'infiltration des Tannoukhides vers les montagnes du **Gharb**).^{1,23} L'autre possibilité pour le refuge Qarmate est l'année 904, mais nous ne lui avons pas accordé la priorité car les Qarmates ne furent pas complètement expulsés du Levant à cette époque. En tout cas, ce détail n'influe pas sur le cours des événements

L'Emir Munthir al - Tannoukhi demeure en tête de son Emirat.¹¹

E - 977 à 1079: Ere du Califat Arabe Abbaside: Au Liban, Période Fatimide:

* La transition Buyide / Seldjoukide se fera en 1055, et le Califat, avec les étatlets nominalement soumis à lui (sauf l'Etatlet Fatimide, ayant son propre califat), demeurera le souverain nominal. Les Fatimides quitteront la scène Libanaise en 1124.

Persistante de l'indépendance de la moitié nord du Mont - Liban assiégée en ses Chrétiens.¹

Règne Fatimide, Hamdanide et Mirdasside pour le Liban Musulman, donc indépendance de ces régions en leur majorité Musulmane.²³

995: Deuxième tentative Byzantine pour occuper **Tripoli** après celle de 976.²

997: Echec d'une révolte à **Tyr** avec support Byzantin, et son dirigeant Allaqa, un marin Chrétien, est exécuté en Egypte.^{1,2}

999: Dernière tentative Byzantine de prendre **Tripoli** après incursion à l'ouest de la Syrie et au nord du Liban, avec ensuite déclin Byzantin dans la région.²

1000: **Baalbeck** est détruite par les Byzantins.¹¹

1017: Les "Mouwahidounes" (alias les "Druzes") font sécession des Chiites Ismaélites Ubaydites.¹¹

1018 à 1020: Selon l'ancienne école, la doctrine Druze se répand en Syrie, là où la majorité des Chiites sont Ismaélites Qarmates (donc Septimains), et persécutions des Druzes depuis 1021.

Depuis 1020: Début de refuge des convertis en Druzes du Néguev vers Hauran, Galilée (le pourtour du Lac Tibériade), le **Chouf**, vidé de ses Chrétiens depuis ~ 800 et **Wadi al - Taym** où se trouvent des réfugiés Qarmates. Et ces derniers recevront la doctrine Druze et se convertiront.¹

1025: Les Mirdassides prennent au Liban Musulman, sauf **Tripoli** et **Tyr**.²

1027: Les Tannoukhides au Liban via leur Emir de la famille Abdallah, et qui sont Sunnites, reçoivent la doctrine Druze, et ainsi le **Mont - Liban Sud** devient Druze, dont les quelques Qarmates réfugiés aux hautes montagnes d'**Aley**.⁷

1029: Les Fatimides reprennent le Liban Musulman des Mirdassides² via leur commandant Turque Anouchtakine al - Dizbari (qui est autre que Nachtakine al - Darazi), avec support Druze.

1032: **Tripoli** est sous tutelle Byzantine pendant un an après que son gouverneur "ben Nazzal" s'ait mis à leur disposition.² Il sera rapidement destitué de son poste par les Fatimides. Et tel les Banou Ammars plus tard en 1066, les Banou Nazzals sont des Kitamites Marocains (la tribu Berbère des Kitamites) que les Fatimides avaient désignés pour gouverner **Tripoli**.¹¹

1064 à 1089: **Tyr** est indépendante des Fatimides après révolte du notable Ain al - Dawla bin Abi Uqayl (un Sunnite des habitants de **Tyr** quoique la majorité des habitants seraient devenus ou deviendront des Chiites).²

1066 à 1108: (certains mentionnent l'établissement d'un Emirat, sans qu'il soit indépendant, depuis 1048); **Tripoli** devient indépendante des Fatimides après la révolte d'Abi Taleb al - Hassan bin Ammar² (du nom d'Abi Taleb Abdallah selon d'autres références et surnommé "Amine al - Dawla ibn Ammar"), et elle inclura **Byblos** jusqu'à ce que cette dernière soit reprise par les Fatimides en 1089. Et les Banou Ammar, tels les Banou Nazzal, sont des Kitamites Maghrébins (la tribu Berbère des Kitamites) que les Fatimides désignèrent pour gouverner **Tripoli** (et ils seraient des Arabes Taïtes selon certaines références).¹¹

F - 1079 à 1292: Ere du Califat Arabe Abbaside: Au Liban, Période de Broiement:

* Le ré - établissement du noyau de l'Etat Abbaside, et donc retour d'un certain rôle politique au Califat, aura lieu entre 1136. Le Calife demeure le souverain nominal de tous les étatlets Islamiques, dont les Seldjoukides et leurs étatlets (mais sauf l'Etatlet Fatimide, ayant son propre califat). L'Etat Abbaside disparaîtra définitivement en 1258.

La période d'indépendance de la **moitié nord du Mont - Liban** assiégée en ses Chrétiens se transforme, après l'accueille des Chrétiens de l'occupation des Croisés en 1104, en période d'autonomie (avec impositions de taxes tels les Chrétiens d'Europe, et conflits par moments).¹

Fin du règne Fatimide et occupation par les Croisés et les Seldjoukides du Liban Musulman, et invasion Mongole achevant l'Etat Abbaside en 1258 et arrivant à la lisière du Liban.^{1,2}

Règne Uquaylide (d'un an) de la **Békaa**, et règne Ayyoubide de la **Békaa** (et du littoral pendant quelques années), et début d'un règne Mamlouk de la **Békaa** surtout.²³

En Général:

Les Seldjoukides occuperont la **Békaa** (et les Tannoukhides au **Gharb** leur déclareront la loyauté) entre 1080 et 1174, date d'entrée de Saladin (avec loyauté du **Gharb** envers lui). La **Békaa** (et la loyauté du **Gharb**) passera des Seldjoukides à l'Etatlet Seldjoukide de Damas en 1092 vu la scission, ensuite aux Burides en 1104 (au sein dudit Etatlet de Damas, vu le coup d'état), puis à Imadeddine Zengi (l'Etatlet Seldjoukide Zengide basé au Mossoul) en 1139 pour retourner aux Burides de l'Etatlet Seldjoukide de Damas en 1146, et pour retourner de nouveau à Noureddine Zengi (l'Etatlet Seldjoukide Zengide d'Alep après partition de l'Etatlet Seldjoukide Zengide basé au Mossoul en Etatlets de Mossoul et d'Alep aux deux enfants de Zengi) en 1155. Les Seldjoukides prendront aussi **Sidon** entre 1079 et 1089 et en sortiront au - devant des Fatimides, et **Beyrouth** entre 1081 et 1110 et en sortiront au - devant des Croisés, et ils entreront **Tyr** en 1113 pour aider les Fatimides et ils en sortiront ensemble au - devant des Croisés en 1124.

Les Croisés occuperont le Liban sauf la **Békaa**, le **Gharb**, et le **Kesrouane (Metn Nord et Kesrouane actuellement)** en ses mi - et hautes altitudes, de 1104 au moins jusqu'à 1292 au plus.

Les Ayyoubides prendront la **Békaa** (avec loyauté du **Gharb** envers eux) des Seldjoukides Zengides, entre 1174 et 1260, et en seront expulsés par les Mamlouks, et ils prendront **Byblos** / **Beyrouth** / **Sidon** entre 1187 et 1204 au plus, lors de la présence des Croisés.

La dernière présence Fatimide sera à **Tyr** en 1124, date de leur retrait du **littoral** Libanais face aux Croisés.

Les Mamlouks prendront la **Békaa** (avec loyauté du **Gharb** envers eux) en 1260 avec expulsion des restes des Ayyoubides (le règne Ayyoubide ayant pris fin en Egypte en 1250), et ils commenceront à capturer le **littoral** Libanais dès 1289, et prendront tout le Liban Musulman en 1292.

N.B.: Les féodaux du **Gharb** ont à tout moment déclaré la loyauté envers les nouveaux - venus hormis les Croisés, sans qu'aucun nouveau - venu n'y entre militairement.

N.B.: Le **Kesrouane (Metn Nord et Kesrouane** actuellement) en ses mi - et hautes altitudes resta séditieux envers tous.

Les Evènements:

1079: **Sidon** tombe aux Seldjoukides.²

1080: La **Békaa** tombe aux Seldjoukides, et les Tannoukhides du **Gharb** leur déclarent la loyauté.^{2,7}

1081: **Beyrouth** tombe aux Seldjoukides.²

1083: La **Békaa** aux mains des Uquaylides pendant un an, pour retourner aux Seldjoukides.¹¹

1089: Les Fatimides reprennent **Byblos** des Bani Ammar (et les voici déconnectés géographiquement de l'Etat Fatimide), et **Sidon** des Seldjoukides et **Tyr** des Bani Uqayl, et ils reprennent la **Békaa** pour un an, et il retournera aux Seldjoukides en 1090.²

1092: La **Békaa** et le **Gharb** passent pacifiquement de l'Empire Seldjoukide à l'Etatlet Seldjoukide de Damas après rupture de ce dernier avec l'empire.¹¹

1094: Les Chiites Ismaélites Ubaydites se divisent en Nizarites (dits Batinites ou Hachchachines) et Musta`alites.¹¹

1095: Dukak fils de Tutuch, sultan des Seldjoukides de Damas (loyal au Califat Abbaside et non au Califat Fatimide) essaie de s'approcher des Druzes du **Chouf**. Ceci malgré la persistance de la loyauté des Bani Jandals, féodaux de **Wadi al - Taym** et du **Chouf**, loyaux aux Fatimides, et des Bani Abdallah (plus tard Bani Bahtar) au **Gharb** loyaux aux Seldjoukides.⁷

1099: Siège Croisé à **Arqa** à Akkar puis sa capture, et réception des Croisés par les Maronites, et passage des Croisés le long du **littoral** Libanais vers Jérusalem (Quds), sans entrer aucune cité, en prenant des routes intérieures, assistés par un convoi Chrétien Libanais et sans aucune résistance Fatimide au Liban (pour des raisons tactiques), et arrivée des Croisés à Jérusalem (Quds) en

l'espace de 3 mois, et établissement du Royaume de Jérusalem (Quds) qui inclura des régions Libanaises ultérieurement.^{1,11}

1102: Etablissement du Comté de **Tripoli** (sans que **Tripoli** y fasse partie), sa capitale étant Tartous.⁷

1103: Siège Croisé à **Tripoli**, qui est toujours avec les Bani Ammar.²

1104: **Byblos** et le Littoral de **Kesrouane** aux mains des Croisés.² La **Békaa** et le **Gharb** passent pacifiquement de la dynastie de Tutuch 1^{er} (Seldjoukides de Damas) aux Burides vu un coup d'état au sein de l'Etatlet Seldjoukide de Damas.¹¹ Les Burides permettent aux Nizarites (qui ont rompu avec les Fatimides) d'embêter les Musta`alites, qui demeurent les Fatimides légaux.⁷

1108: Echec des Croisés à la **Békaa** (qui est Seldjoukide Buride). Les Fatimides reprennent **Tripoli** des Bani Ammar.²

1109: La capitale du Comté de **Tripoli** est transférée à **Tripoli** après prise des Croisés de **Tripoli** et **Sidon** des Fatimides.²

1110: **Beyrouth** tombe des Seldjoukides Burides et l'Emirat Tannoukhide prend fin à **Beyrouth** aux mains des Croisés,² aussi les Druzes du **Chouf** et leurs féodaux les Bani Jandals tombent sous occupation Croisée.⁷

1113: Support Seldjoukide Buride aux Fatimides à **Tyr** jusqu'en 1124.²

1117: Deuxième échec Croisé pour occuper la **Békaa**.²

1119: Arrivée des Maanides (Sunnites alors, Druzes ultérieurement) au **Chouf** sous ordre des Burides, ces derniers notant un ramollissement des Tannoukhides face aux Croisés. Mais ils ne prendront pas d'ampleur politique avant Fakhreddine I en 1516.¹

1124: Les Croisés prennent **Tyr** des Fatimides et des Seldjoukides Burides (et ceci est la dernière présence Fatimide au Liban).² Début du féodalisme Bahtarite au Gharb avec l'Emir Bahtar bin Charaf al - Dawla Ali le Tannoukhide, avec reconnaissance Seldjoukide Buride via un pamphlet.⁷

1126: Les Seldjoukides Burides établissent une présence Nizarite à Banias près de **Wadi al - Taym** d'où des heurts violents avec les Bani Jandals Druzes.⁷

1128: Les Nizarites tuent Barak bin Jandal de **Wadi al - Taym**, et Dahhak bin Jandal le venge.⁷

1133: Incursion Seldjoukides Buride aux hautes montagnes du **Chouf** et fief des Bani Jandals à **Niha** (Chqif Teyron), and lors de cette période les Bani Jandals se mettent à la disposition du Royaume de Jérusalem (Quds) vu l'absence d'autres options;⁷ et notons une harmonie Fatimide - Croisée, les Fatimides poussant les Croisés à établir des royaumes pour dresser un barrage face aux Seldjoukides "inquiétants".⁵

1137: Les Maronites de **Bcharreh** facilitent le passage des Seldjoukides Burides en leur commandant Bezwach de **Baalbeck** à **Tripoli** pour en chasser les Croisés, sans succès, quoique

mort de son gouverneur Pons, vu la discordance Maronite - Latine et les impôts lourds, et vengeance Croisée sous la commande du fils de Pons qui ravagera **Jebbet Bcharreh**.⁵

1139: La **Békaa** et le **Gharb** aux mains des Seldjoukides Zengides (Imadeddine, gouverneur de l'Etatlet Zengide) et sous commande d'Ayyoub, père de Saladin, qui sera gouverneur de **Baalbeck**.⁷

1146: La **Békaa** et le **Gharb** retournent aux Seldjoukides Burides (Etatlet de Damas) après assassinat d'Imadeddine Zengi, d'où Ayyoub cède face aux Burides.^{2,7}

1147: Les Seldjoukides Burides établissent légalement les Bahtars au **Gharb** après le pamphlet de 1124. A partir de cette date, les Abdallah seront connus par le nom "Bahtar".⁷

1149: Les Nizarites tuent Dahhak bin Jandal à **Wadi al - Taym**, et les Jandals seront en déclin depuis lors.⁷

1153: Echec d'une attaque Fatimide maritime sur le **littoral** Libanais.²

1155: La **Békaa** retourne aux Seldjoukides Zengides (Noureddine fils d'Imadeddine, gouverneur de l'Etatlet Zengide d'Alep)² sous commande du même Ayyoub qui sera pour la deuxième fois gouverneur de **Baalbeck**, après fin des Burides en 1154. Les Tannoukhides Bahtarites du **Gharb** voient allégeance aux Zengides après une harmonie envers les Croisés, harmonie en parallèle à celle avec les Burides vers la fin des jours de ces derniers. Pamphlet Zengide reconnaissant les Bahtars féodaux du **Gharb** (certains le datent en 1160).⁷

1157: Victoire Zengide à Banias (du Golan et non pas de Tartous) face à l'alliance Croisés / Chiites de **Jabal Amel**.²

1165: Incursion Zengide à **Mnaitra** et **Niha - Batroun** suite à l'appel des Maronites pour en chasser les Croisés après implémentation de ces derniers d'une loi féodale dure donnant aux paysans seulement un quart de la récolte.^{2,5}

1170: Les Croisés, après une trêve avec les Bahtars et leur invitation à assister au mariage du fils de gouverneur de **Beyrouth**, tendent un guet - apens et lancent une contre - attaque le lendemain contre la forteresse des Bahtars, exterminant presque toute la famille.⁷ Les Chéhabs arrivent du Hauran à **Wadi al - Taym** pour une bataille contre les Croisés à **Rachayya**; ils les en expulsent ainsi que de **Hasbayya** et contrôleront la région de **Wadi al - Taym** qu'ils achètent aux Ottomans. Acceptation des Druzes (Qarmates auparavant) de leurs nouveaux féodaux, bon gré mal gré.^{1,7}

1171: Attaque Ayyoubide maritime contre **Akkar** et **Tripoli**.²

1174: Les Ayyoubides expulsent les Zengides de la **Békaa**.²

1175: Les Croisés attaquent la **Békaa**, en vain.¹¹

1176: Victoire Croisée sur les Ayyoubides à la **Békaa**, avec pillage de **Baalbeck**, mais ils doivent battre en retraite.¹¹

1179: Les Ayyoubides sont victorieux contre les Croisés à **Marjeyoune**, et ils prennent **Jabal Amel** (quoique sans **Sidon** et **Tyr**), jusqu'en 1217.^{2,7}

1182: Les Ayyoubides commencent leurs tentatives pour pénétrer le **littoral** Libanais qu'ils assiègeront maintes fois avec l'appui des Tannoukhides de **Beyrouth**.² Les Maronites de **Bcharreh** facilitent le passage des Ayyoubides de **Baalbeck** à **Tripoli** encore une fois pour en chasser les Croisés (sans succès de même), aussi vu la discordance Maronite - Latine et les impôts lourds.⁵

1187: Les Ayyoubides prennent le **littoral** de **Sidon** jusqu'à **Byblos** (donc pas **Tyr**) suite à la bataille de Hittine,² et peut - être, sans preuve scientifique, amènent - ils des tribus Kurdes à **Beyrouth**. L'Emir du **Gharb** Bahtarite Géha bin Karama reçoit Saladin à **Khaldeh** et reçoit un pamphlet le reconnaissant comme féodal du **Gharb**.⁷ Le Royaume de Jérusalem est réduit à **Tyr** (qui n'est pas sans rappeler Tyr à l'époque Romaine face aux Parthes en - 40), qui devient évidemment la capitale, et les Croisés s'entretiennent encore en son sein.¹¹

1191: Les Croisés reprennent Acre, et la capitale du Royaume est transférée de **Tyr** à Acre.¹

1193: A la mort de Saladin, les étatlets Ayyoubides (dont un sera la **Békaa**, représentée par **Baalbeck**) resteront sous la tutelle du sultan du Caire. Donc techniquement parlant, les soit - disant "étatlets" avaient le statut de "provinces", ce qui rend le Liban Musulman sous les Ayyoubides avant tout légalement gouverné continuellement par l'Etat Ayyoubide central du Caire.

Apparemment, les zones du **littoral** Libanais détenues par les Ayyubids, et qu'ils ne tiendront pas longtemps (jusqu'en 1204 au plus), semblent avoir été directement subordonnées à l'Egypte comme l'était la Palestine.²³ Et **Jabal Amel** qu'ils détiennent jusqu'en 1217 fut avec Damas.

A noter qu'en raison des affrontements entre les émirs de ces provinces en plus de leur différend concernant le trône principal au Caire, la **Békaa** passera d'une dynastie Ayyubide à une autre pour la première fois depuis la mort de Saladin en raison de son "occupation" en 1230, avec Damas juste avant en 1229, par un émir "externe aux deux sub - dynasties", al - Ashraf Musa, fils d'Adil Ier, le frère de Saladin, Emir de la Jazira Syrienne; son successeur, son frère al - Salih Ismail, est évincé de Damas en 1238, pour y revenir de 1239 (après changement de trois émirs en 2 ans) jusqu'en 1245, toujours en possession de la **Békaa**; puis un autre émir s'empare de Damas en 1245 et prend la **Békaa** d'al - Salih Ismail de 1246 à 1250; puis l'émir d'Alep prend à la fois Damas et la **Békaa** de 1250 à 1260.¹¹

1196: Les Croisés reprennent **Byblos**.² Trêve Croisée - Ayyoubide, et commerce entre les Bahtars et les Croisés, toutefois très prudemment.⁷

1197: Les Ayyoubides se disputent l'allégeance des Bahtars.⁷

1198: Les Croisés prennent **Beyrouth**.²

1199: Les Croisés et les Ayyoubides se partagent **Sidon**.^{2,7}

1204: Les Croisés expulsent les Ayyoubides de **Sidon**.²

1217: Les Croisés reprennent **Jabal Amel**.

1222: Al Malak al - Aziz Imadeddine Othmane, gouverneur local de Banias (Banias du Golan), reconnaît (caricaturalement) via un pamphlet les Bahtars en tant que féodaux du **Gharb**, essayant de les amadouer face à son frère al - Moaththam Charafeddine Issa, gouverneur de Damas.⁷

1230: La **Békaa** passe d'une dynastie Ayyoubide à une autre, à l'Emir de la Jazira Syrienne.¹¹

1230 - 1231: Heurt Croisé interne, et le Saint - Empire Romain occupe une partie du **littoral** (ledit **littoral** étant entièrement Croisé) pendant un an (sans entrer dans les détails).^{2,7}

1233: Les Maronites du **Mont - Liban** redemandent aux Ayyoubides d'interférer vu l'humiliation de la part des Croisés, mais le patriarche Daniel Chamati prendra part avec les Croisés.⁵

1246: La **Békaa** passe aux Ayyoubides de Damas.¹¹

1248 à 1254: Le patriarche Maronite assiste la septième croisade en Egypte face aux Mamlouks (mais qui sera un échec).⁷

1249: Les Ayyoubides détruisent **Sidon** en essayant de la capturer.^{7,11}

1250: La **Békaa** passe aux Ayyoubides d'Alep.¹¹

1250 à 1260: Le Comté de **Tripoli** paye un tribut aux Mongols qui sont arrivés à Alep et au littoral Syrien.¹¹

1253: Accord entre le premier sultan Mamlouk et le gouverneur Ayyoubide d'Alep toujours en place, et qui avait saisi Damas et **Baalbeck** à son parent en 1250, de sorte qu'Alep - Damas - **Baalbeck** reste aux Ayyoubides.⁷

1255: En raison de l'attente des Bahtars du **Gharb** d'un pamphlet Mamlouk (ces derniers avaient pris le pouvoir en Egypte en 1250) les reconnaissant comme féodaux (et ce pamphlet n'arrivera qu'en 1256), malgré leur obtention d'un pamphlet similaire en 1252 de la part des Ayyoubides qui règnent toujours à Alep (Damas et **Baalbeck** incluses), les Ayyoubides, assistés par des clans de la **Békaa**, tentent de pénétrer le **Gharb**, sans succès.⁷

1256 à 1270: Batailles intra - Croisées à **Tyr** et Acre entre ceux de Venise et ceux de Gênes.

1260: Un représentant Bahtarite se dirige à Damas pour rencontrer le gouverneur Ayyoubide afin de l'apaiser et est surpris par la présence Mongole. Il plaide donc allégeance à ces derniers et reçoit un pamphlet de reconnaissance. Ainsi, la **Békaa** et le **Gharb** entrent sous le joug des Mongols, sans expédition militaire selon l'école moderne. En même temps, un autre représentant Bahtarite visite les Mamlouks en vue du heurt ultime Mamlouk - Mongol, ainsi les Bahtars prendraient le côté du vainqueur.⁷ ~~L'ancienne école mentionne une présence Mongole à la Békaa, à partir de laquelle ils se lanceront vers Sidon et la détruiront après le rompement de la trêve Mongole-Croisée.~~

Toujours en 1260: Les Mamlouks prennent la **Békaa** et en expulsent les Ayyoubides restants, et le **Gharb** déclare sa loyauté envers les Mamlouks. Toutefois ces derniers découvriront le stratagème Bahtarite, et leur liaison (du moins) commerciale avec les Croisés, et donc ils leur désigneront des co - féodaux.⁷

1264: Les Mamlouks prennent **Akkar**, les Chrétiens en reprennent le tiers moyen (le tiers oriental étant habité par les Donnawites et la plaine étant hors du territoire de la Patrie Libanaise, au sein du Comté de Tripoli).¹

1266: Incursion Mamlouk à **Byblos**.¹

1270: Les Mamlouks enlèvent les 3 féodaux Bahtarites suprêmes pour une période de 8 ans.⁷

1271: Les Mamlouks assiègent **Tripoli**, et la neuvième croisade brise le siège en 1272.⁷

1278: Expédition punitive Mamlouk avec assistance des clans de la **Békaa** envers le **Gharb** après désaccord entre les Bahtarites et les gouverneurs Mamlouks de Damas. Suite au méli - mélo, les Mamlouks relâchent les 3 Bahtarites.⁷

1282: Bataille inter - Croisée, et le gouverneur de **Tripoli** prend **Byblos** et détruit **Sidon**.⁷

1283: Le patriarche Hadchiti est mort en combat face aux Mamlouks à **Akkar**. Il était le Muqaddam de **Bcharreh** et chevalier et combattant, et ensuite passa au religieux et devint patriarche, et il assistait les guerriers face aux Mamlouks à **Akkar**. Donc retrait définitif des Chrétiens du tiers moyen de Akkar qu'avec le temps les Donnawites infiltreront.¹ Pas d'occupation de **Bcharreh** par Qalawoune le sultan Mamlouk en 1282 via la trahison de Salem et pas de capture du Patriarche Hadchiti. La trahison de Salem et la capture de Banharani auront lieu en 1305 et **Bcharreh** sera épargnée. Les détails abordés ailleurs. Le Baron de **Byblos** désigne (via une élection obligatoire) Ermia al - Dimilsawi comme patriarche, et les Maronites opposants éludent Luca 1^{er} (al - Banharani).^{1,7}

1289: Les Mamlouk capturent **Tripoli** et mettent fin au comté.² Les Bahtars perdent leur féodalisme pendant 3 ans, jusqu'à convaincre le sultan de leur restituer.⁷

1291: Effondrement du Royaume de Jérusalem, et entrée des Mamlouks à **Jabal Amel** et **Sidon** et **Tyr**.²

1292: Les Mamlouks capturent **Beyrouth**, et dernière présence Croisée au Liban.² L'Eglise de Saint Jean - Baptiste est définitivement changée en la Mosquée d'Omari (elle a été construite par les Croisés sur des ruines Romaines en 1150 et transformée en Mosquée d'Omari entre 1187 et 1198). Vague de migration Chrétienne aux montagnes et vers Chypre. **Byblos** manque encore aux Mamluks, mais ils accepteront que les Embriacci, la famille Croisée gouvernante, y restent vu les liens commerciaux qui persistèrent malgré toutes les batailles et les guerres entre les Musulmans d'un côté, et les Européens d'un autre, du moins depuis les ères Fatimide et Ayyoubide. Et les Croisés quitteront par eux seuls **Byblos** en 1307, peut - être suite à la "dévastation de **Kesrouane**", mais qui effectivement concerne tout le **Mont - Liban Nord**, dont **Byblos**.^{1,7}

G - 1292 à 1516: Ere du Califat Arabe Abbaside: Epoque Mamlouke:

* Rappel que la soumission des Mamlouks au Calife sera nominale.

1 - 1292 à 1382: Epoque des Bahrites:

La Patrie Libanaise conserve son Independence mais se resserre à **Wadi Qannoubine / Jebbet Bcharreh** suite à l'expulsion des Chrétiens du reste de leurs régions dans la moitié nord du Mont - Liban, et donc refuge tous les survivants parmi les habitants de ces régions au Wadi et à la Jebbeh (la vallée et le promontoire). Etablissement de quelques clans Chiites de la **Békaa** dans ces régions vides, qui feront donc partie du Liban Musulman, donc de l'Etat Islamique.¹

Règne Mamlouk du Liban Musulman, donc qui inclue le **Mont - Liban Nord** (toutefois sans **Wadi Qannoubine et Jebbet Bcharreh**), et donc indépendance de ces régions en leur majorité Musulmane.²³

1293: Les Chrétiens sortent vainqueurs d'une confrontation face aux Mamlouks, ces derniers assistés par les Tannoukhides, ainsi que par les gouverneurs de Damas et de Tripoli, lors de la bataille dite "du triangle" (**Madfoun / Byblos / Fidar**), les Mamlouks ayant voulu s'aventurer au sein de la région de **Jbeil**, pour tomber dans trois guet - apens, dans ces 3 lieux.¹

1293 à 1305: Les Mamlouks envoient des Jacobites semer la zizanie en évangélisant selon leurs propres convictions et en amadouant financièrement les Maronites du **Mont - Liban**, et le patriarche Luca Banharani sera accusé de Jacobisme par les partisans des Croisés.¹

1304: Attaque Croisée sur **Sidon**.²

1305: Le Mufti Hanbalite Ibn Taymiyyah au Caire déclare une fatwa (genre d'avis consultatif Islamique) visant à tuer les infidèles (ici, tous les non - Sunnites, et non pas spécifiquement les Chrétiens) au sein du territoire Mamlouk. De ce, les habitants de Donniyyeh et de mi - et des hauteurs de **Akkar**, de la **Békaa**, d'**Iqlim al - Kharroub** et de **Jabal Amel** (tous les mentionnés ci - dessus étant des Chiites, sauf une minorité Chrétienne parsemée et une petite minorité Sunnite spécifiquement à **Baalbeck**, **Tyr** et **Marjeyoune**) ainsi que les Druzes au **Mont - Liban Sud** et **Wadi al - Taym** pratiqueront la "piété" (faire semblant de pratiquer une religion ou un rite _ ici le Sunnisme _ pour éviter la persécution).

Ibn Taymiyyah ne sera pas convaincu par la "piété" des Chiites, et il ordonne de désigner des "Cheikhs" Sunnites pour les surveiller, et ceci eut lieu à **Akkar**, **Donniyyeh**, la moitié sud de la **Békaa** et **Iqlim al - Kharroub**, ce qui empêcha les habitants de ces régions de retourner à leur Chiisme, et donc ils devinrent Sunnites avec le temps.

Tout ceci indique que les Sunnites de Akkar (sauf le littoral) et de **Donniyyeh**, les Chiites et les Sunnites de la **Békaa** (sauf les Sunnites de **Baalbeck**), les Chiites de **Jbeil**, les Chiites de **Jabal Amel** et de **Tyr** et les Sunnites d'**Iqlim al - Kharroub** sont des Bani Metwal, hormis une minorité de Canaanéens qui s'Islamisèrent et dont une partie devint Chiite avec le temps.

Par contre, les Chrétiens furent quasi - écrasés via l'occupation de la montagne du Kesrouane après la scission qui y eut lieu et la traîtrise du Muqaddam de Bcharreh Salem (son véritable nom étant Chalim), suite à l'expédition de Kesrouane via une attaque Mamlouk - Tannoukhide sur 4 fronts, avec dépopulation de toutes les régions du Metn Nord jusqu'à la lisière de Bcharreh, dont les villages furent dévastés et saccagés à fond. Les Chrétiens (Maronites et une minorité Roum) qui échappèrent à la mort se réfugièrent à Jebbet Bcharreh / Wadi Qannoubine.

Avant l'arrivée des réfugiés, Jebbet Bcharreh pris une position neutre vu le muqaddam - traître. Le patriarche Luca Banharani fut capturé dans une grotte à Hadath al - Jebbeh et pris à Tripoli où il fut liquidé. Salem disparu sans traces et Nicolas fut élu à sa place, et ainsi Jebbet Bcharreh / Wadi Qannoubine fut en elle - même la Patrie Libanaise.

Nicolas accepta de payer une très lourde "taxe de capitulation", voua la loyauté envers les Mamlouks et accepta de payer un tribut, et les Mamlouks, vu la difficulté du terrain et l'approche de l'hiver et surtout, la présence des Mongols à Damas, acceptèrent le refus catégorique de Nicolas quant à l'application du Dhimmisme, à condition de l'interdiction aux Chrétiens de quitter la Jebbet et le Wadi.

Ainsi débutera la souffrance de la résilience Chrétienne vu le terrain impitoyablement rugueux. Et ainsi de 1305 à 1382 fut la période dont dit - on «les Chrétiens se sont installés dans les grottes (de Qannoubine) afin de préserver leur liberté», car il n'y avait pas d'autre moyen d'accueillir les réfugiés de Metn à Koura, malgré qu'ils ne furent pas "nombreux". Certes le patriarcat fut transféré à Qannoubine.¹

Il est frustrant de voir de rares sources simplifier le ravage du Mont - Liban par les Mamlouks comme ayant eu comme but exclusif les mines de fer surtout au Metn et Kesrouane, tout en négligeant Ibn Taymiyyah. Le but des Mamlouks était d'être «plus royalistes que le roi» en termes d'application de l'Islam, pour être acceptés par la population de leur état, à 95% Sunnite, vus qu'ils (les Mamlouks) n'étaient pas des locaux.

L'on notera une arrivée Chiite, qui restera timide, en provenance de la Békaa vers Jbeil, Kesrouane et le Metn Nord, ces derniers étant vides, ainsi que celle du clan des Assafs, des Turques Sunnites, au littoral du Kesrouane ainsi que ses hauteurs moyennes, où ils se concentreront à Ghazir. Byblos restera une ville fantôme, habitée par quelques soldats Mamlouks.¹

Ainsi furent, ultérieurement et en général, et sans s'attarder sur les détails,

- Akkar fief des Sayfas (1305 - 1622) (et ils dirigèrent tout le Mont - Liban Nord entre 1593 et 1605 et seulement Bcharreh jusqu'en 1622),

- Jbeil / Kesrouane fief des Assafs* (1306 - 1590) (et ils dirigèrent tout le Mont - Liban Nord entre 1545 et 1590),

- Le Mont - Liban Nord fief des Hamadehs (1630 - 1772 - et sous les Sayfas entre 1593 et 1605 au Kesrouane and jusqu'en 1622 à Bcharreh)

- La Békaa - Nord fief des Harfouches (1498 - 1860),

- Le Chouf fief des Maanides (1119 - 1697),

- Le **Gharb** fief des Arslans (759 - actuellement avec suspension entre 1110 et 1292 et rôle acceptable entre 1292 et 1516 et timide ultérieurement) _ à part leur féodalisme locaux,

- Et le **Sud** (pas entièrement et pas continuellement) et **Wadi al - Taym** fiefs des Chéhabs (1171 - 1841),

avant que toutes ces régions soient caricaturalement unies en 1516 sous l'Emir Maanide Fakhreddine I nommé par les Ottomans et pratiquement unies en 1623 par Fakhreddine II qui sera exécuté en 1635, toutefois avec conservation de ce féodalisme tel établi, après beaucoup évènements marginaux entre lesdites familles au fil du temps, toutefois avec la persistance de plusieurs d'entre elles dans leur fief.

* *Les Assafs ont régné sur leurs régions de **Kesrouane** de 1306 à 1545 avant de gouverner tout le **Mont - Liban Nord**, et ils étaient théoriquement sous tutelle du muqaddam Chrétien entre 1382 et 1444, puis légalement souverains du **Kesrouane**. Ensuite, ils ont été attribué le **Mont - Liban Nord** en 1545 et ont eu un néo - féodalisme Chrétien sous leur tutelle, et le poste Chrétien de muqaddam comprenant **Bcharreh** jusqu'à **Jbeil** fut aboli en 1547.¹*

Ainsi le féodalisme Chrétien débute en 1545 donc durant l'ère Ottomane, sous la tutelle des Assafs puis des Sayfas et ensuite des Hamadehs et donc sous les Maanides. Et lesdites familles ainsi que d'autres qui entreront sur scène - Chrétaines mais surtout Musulmanes - verront des discordances et des alliances paradoxales et des conflits régionaux sanglants jusqu'à la période des Caïmacamates (1842).^{7,11}

1307: Bataille et échec Druze face aux Mamlouks à **Ain Saoufar**.⁷

1334: Première attaque Croisée Génoise, centrée sur **Beyrouth**.⁷

~ 1345: Quelques Roums parmi les réfugiés à **Bcharreh / Qannoubine** acceptent le Dhimmisme et quittent vers le **littoral**.¹

1367: En rétorsion à la dixième croisade dite d'Alexandrie en 1365, les Mamlouks enlèvent 30 jeunes hommes de la lisière de **Bcharreh**, et brûlent le patriarche Gabriel Hajjoula à **Tripoli** après qu'il se soit livré en échange de leur libération.¹

1381: Deuxième attaque Croisée Génoise sur **Sidon** et **Beyrouth**.²

2 - 1382 à 1516: Epoque des Burjites:

Les Chrétiens reprennent la **moitié nord du Mont - Liban** (sans le littoral du **Kesrouane** ni ses mi - hauteurs de facto, malgré de juro jusqu'en 1444) avec permission des Mamlouks, sans être subjugués au Dhimmisme mais en obtenant une autonomie politique via les priviléges (avec paie simplement de taxes tels les Musulmans de l'entourage, et non du tribut «Islamique» (Jizya)). Et ils achèteront la majorité du **Kesrouane** des Assafites avec le temps. Donc ils reprendront leur Patrie Libanaise en ses frontières de 1283 (donc les frontières de 850 si l'on rajoute **Akkar / Donniyyeh**) avec autonomie politique sous l'occupation.¹

Règne Mamlouk du Liban Musulman et donc indépendance de ces régions en leur majorité Musulmane, et nomination d'Emirs locaux.

1382: Les Mamlouks Burjites prennent le pouvoir, l'Etatlet Libanais est dissolu au sein de l'Etat Mamlouk, et Barqouq désigne Yaacoub (Jacob) bin Ayyoub - Ayyoub (Job) étant le muqaddam de Bcharreh mais assez âgé - muqaddam sur tout le Mont - Liban Nord (de Bcharreh jusqu'au Metn Nord en passant par Kesrouane et ses Assafs - mais ces derniers n'étant de facto pas soumis, seulement de juro), et déclare pour la première fois les priviléges des Chrétiens en une autonomie politique sans aucun Dhimmisme, et annule le tribut Islamique (la "Jizya") que les Mamlouks Bahrites avaient imposé, conservant seulement les impôts ordinaires tels les Musulmans ailleurs. Le muqaddam relève directement du sultan Mamlouk. Le Patriarche retourne à Mayfouq.¹

1391: Selon l'ancienne école, sans preuve scientifique, attaque Mamlouke Harfouche contre les Bani A`ma au Kesrouane, sous l'ordre de Barqouq, vu leur position anti-Mamlouke.

1392: Les Chrétiens terminent la repossession de leurs terres jusqu'à la lisière nord du Kesrouane, frontière du territoire des Assafs qui sont protégés par les Mamlouks, avec renvoi de la majorité des Chiites vers la Békaa avec permission des Mamlouks. Le muqaddam acceptera quelques Chiites à Jbeil qui lui voudront allégeance, et quelques - uns d'eux s'établiront à Byblos avec le temps. Et ces Chiites sont le noyau des Chiites de Jbeil. Au Kesrouane, les Chrétiens travailleront chez le féodalisme Assafite en cultivant leurs terres, qui furent en fait leurs terres avant 1305, et ils achèteront lesdites terres des Assafites et ainsi les reprendront.¹

Après 1400: Selon l'ancienne école, sans preuve scientifique et sans motif clair, vague de migration Chrétienne vers le Mont - Liban Nord.

1401: Les Timurides détruisent Baalbeck, Beyrouth et Sidon.²

1404: Troisième attaque Croisée Génoise, cette fois sur Tripoli, Batroun, Beyrouth et Sidon.²

1425: Les Mamlouks, assistés par les Bahtarites, occupent Chypre et éloignent le danger Croisé.⁷

1444: Les Mamlouks rétrécissent le territoire du muqaddam Chrétien de juro jusqu'à la lisière nord du Kesrouane pour faire plaisir aux Assafs, et rattachent (administrativement pour les taxes et non pas politiquement) le Mont - Liban Nord au Niyabet de Tripoli, sauf le littoral du Kesrouane et ses mi - hauteurs (le fief des Assafs) qui seront affilié à Beyrouth.¹ Une délégation Chrétienne se rend à Rome en 1439 pour assister au concile de Florence, ayant apparemment compté parmi elle des Druzes pour affirmer l'ambiance paisible. L'accueil populaire Chrétien à Tripoli à la délégation à son retour lance la rumeur d'une nouvelle attaque Croisée Byzantine - Occidentale; le patriarche se relocate de Mayfouq à Qannoubine et y restera jusqu'à 1845, vu l'attaque sur le monastère.⁷

1449: Attaque Croisée sur Tyr.²

1453: Constantinople tombe aux Ottomans, mais son nom ne sera changé en "Istanbul" qu'en 1930.

1469 à 1472: Le muqaddam Libanais écrase une révolte Alaouite contre les Mamlouks au "Crac des Chevaliers" (au nord de Akkar en Syrie), et renforce ses liaisons avec les Sunnites et les Druzes (mais certainement pas les Chiites, par peur des Mamlouks).⁷

1470: Les Mamlouks supportent les Jacobites dont des Coptes d'Ethiopie au Levant, qui entreront à **Qannoubine** et sème le chaos une deuxième fois après 1293.⁷

1479: Décès d'Abdallah al - Tannoukhi, qui après beaucoup d'effort parvint à réunir les Druzes religieusement.⁷

1488: Conflit entre le muqaddam et le Patriarche, le premier étant réceptif envers l'infiltration Jacobite, et il leurrera les **Donnawites** (Musulmans) à effectuer une expédition punitive contre les habitants de **Bcharreh**. Le résultat, à part la victoire de **Bcharreh** et la perte du muqaddam dans un guet - apens, une vague migratoire de Chrétiens vers **Kesrouane**.¹

1495: Le fils du muqaddam, étant son successeur, expulse les Jacobites restants, et rétablit l'harmonie avec le Patriarche.¹

1514: Les Mamlouks annulent leurs gages et déploient leurs militaires et sèment le chaos et la peur au **Mont - Liban**. Les Hamadehs arrivent à la région de Jbeil, échappant des Ottomans à Tabriz en Azerbaïdjan.¹

H - 1516 à 1918: Califat Ottoman:

* Après suspension entre 945 et 1136, et pour la première fois depuis 868 sur une étendue relativement large, le Calife est le chef de l'Etat Islamique sur le terrain. Ceci persistera jusqu'en 1918, avec des interruptions depuis 1876 (réformes Constitutionnelles).

Et implication Russe, Prusse, Autrichienne, Anglaise, Française, Italienne et Egyptienne (Muhammad Ali).

Etablissement du noyau de l'Etat Libanais pluraliste sous le joug des Ottomans via la persistance des priviléges aux Chrétiens et l'extension de leur autonomie aux régions Druzes, mais aussi via l'entrée d'un pouvoir Musulman local au **Mont - Liban Nord** (les Assafites, les Sayfas, les Hamadehs, les Maanides et les Chéhabs) et début d'influx Chrétien vers le **Mont - Liban Sud**, c.à.d. dans leurs régions précédentes qui devinrent Druzes, et afflux de quelques civils Chiites ultérieurement à **Jbeil**. Le tout avec la persistance du nationalisme (faussement appelé sectarisme) géographique général tel qu'il fut depuis l'an 850 jusqu'à nos jours.¹

Donc autonomie du noyau de l'Etat Libanais pluraliste, où l'Emir, le plus souvent Musulman, et parfois Chrétien (étant Musulman converti, de lui-même ou via sa famille proche), relève directement du premier ministre Ottoman et non aux gouverneurs des iyalets - sauf exceptions, et ces exceptions n'étant pas légales, mais dues au ramollissement du premier ministre. De même, persistance des priviléges aux Chrétiens qui s'étendentront à tout le **Mont - Liban** (bien que le poste de "muqaddam" sera aboli en 1547), le tout donc sous occupation Ottomane.¹

Et indépendance pour les Musulmans du Liban "Musulman" hormis 1831 - 1841 (période de Muhammad Ali), et nous avons exposé notre considération plus haut.²³

1 - 1516 à 1697: Au Liban, Ère de l'Emirat Unifié: Ère Maanide:

1516: Vu leur prise de position aux côtés des Mamlouks, les Tannoukhides (surtout les Arslans mais en général tous les féodaux du **Gharb**) sont obligés de se subjuguer aux Maanides, et

Fakhreddine I sera désigné Emir légal du **Mont - Liban** de **Akkar** jusqu'en Jaffa en Palestine. Les Ottomans respecteront la Patriarcat et conserveront les priviléges aux Chrétiens et les étendront aux Druzes.¹

1518: Un commandant Turc tue le chef des Hanaches et l'Emir de **Baalbeck**, un Harfouche.¹¹

1523: Invasion Ottomane au Mont-Liban, selon l'ancienne école.

1541: L'Emir Mansour Assaf tue les successeurs des Hanaches et les achève.¹¹

1544: Les Ottomans leurrent le gouverneur de Damas à liquider Fakhreddine I, ce qu'il fera.¹¹

1545: Les Assafs encouragent les Maronites à retourner à Byblos et Kesrouane pour contrebalancer les Hamadehs. Mansour Assaf fera appel aux Hobeiches (des Chrétiens) et les engagera à son profit pour qu'ils deviennent la famille féodale Chrétienne la plus importante, et ainsi fut le début du féodalisme Chrétien. Et Fakhreddine I avant sa mort aura obligé le "multazem" de Tripoli à léguer toute la région de Beyrouth à Tripoli aux Assafs. Le résultat: rassemblement des Maronites autour des Assafs puisque ces derniers régnent sur la base du féodalisme loin de la "Sharia Islamique", et ainsi **Kesrouane** redevint un centre de gravité Maronite.¹

1547: Les Ottomans introduisent les divisions administratives sur la base des Sanjaks et des Iyalets. Et avec le décès du muqaddam Chrétien, ils abolirent le poste de "muqaddam", le remplaçant par le féodalisme. Le résultat fut un emprise des féodaux du Nord de se présenter auprès du gouverneur de Tripoli pour recevoir des titres honoraires, et des conflits internes auront lieu avec des taxations illégales à payer par la population générale à leur féodalisme, d'où une deuxième vague de migration intense de Chrétiens vers le Kesrouane et le Metn.¹

Depuis cette période surtout, les Chrétiens achèteront les terres qu'ils avaient perdues en 1305 des Assafs via le système de partenariat que les Ottomans implémentèrent (où le paysan reçoit la moitié de la récolte de son «seigneur féodal»).¹

1550: Le sultan Suleiman I certifie par un décret les priviléges des Maronites et empêche quiconque de les agresser, suite à la demande du Patriarche de confirmer ce que son père Sélim I avait reconnu.¹

Entre 1550 et 1567: A la demande des Assafites, le Patriarche transfert des familles Chrétiennes de Jaj et de Lehfed (2 villages de Jbeil) à Kesrouane pour contrebalancer l'infiltration Chiite organisée par les Hamadehs. Le Patriarche encourage aussi les Maronites à migrer vers les régions Druzes.¹

1579: Les Assafs se replient du Nord après la déclaration de l'Iyalet de **Tripoli** et la nomination du Turkmène Youssef Sayfa, le féodal de **Akkar**, comme son gouverneur.¹¹

1585: L'Emir Qorkomaz bin Fakhreddine I est mort empoisonné par l'un de ses serviteurs, déjà assiégié depuis plusieurs mois dans une grotte à **Niha** dans les hautes altitudes du **Chouf** par Ibrahim Pacha le premier ministre Ottoman et le gouverneur de Damas à sa disposition, après qu'ils aient attaqué **Akkar** et que Youssef Sayfa s'ait échappé, à cause de la disparition d'une

caisse d'argent à **Akkar** appartenant aux Ottomans, avec une accusation falsifiée des Druzes. Ils brûlent donc le **Chouf** et “abattent”, selon les dires, 500 Cheikhs Druzes à **Ain Saoufar**. Fakhreddine II et son frère Younes se réfugièrent immédiatement chez les Khazens au **Kesrouane**. Durant cette période, les Ottomans ne pourront pas subjuguer les Druzes, ce qui lancera effectivement l'essai d'indépendance du **Mont - Liban Chrétien - Druze**.¹

1590: Fakhreddine II expulse Ali Harfouche du Sanjak de **Beyrouth - Sidon** affilié à l'eyalet de Damas. L'Emir Youssef Sayfa liquide Muhammad Assaf à **Msailha au Batroun** pendant qu'il retourna suite à une tentative de récolter des taxes du Nord.¹¹

1591: Fakhreddine II accède légalement au “trône” de l'Emirat.¹

1593: Youssef Sayfa hérite de **Kesrouane** après son mariage à la veuve d'Assaf, et chasse les Hobeiches et désigne les Hamadehs (Chiites) comme gouverneurs de **Bcharreh** jusqu'au **Metn** sous son joug. Le résultat fut l'espérance des Maronites en les Maanides.¹¹ Le gouverneur de **Sidon** liquide le multazem de la **Békaa** Mansour ibn Fureikh et livre la **Békaa** à Fakhreddine qui demandera aux Harfouches de la gouverner (Et les historiens Chiites aiment à dire que les Chiites avaient un Emirat Harfouche). Et le gouverneur de **Sidon**, après sa nomination premier ministre Ottoman, livrera à Fakhreddine le sanjak de Safed jusqu'à Karak (en Jordanie). Fakhreddine chasse Youssef Sayfa de **Beyrouth** et de **Kesrouane**.¹¹

1598: Fakhreddine bloque Youssef Sayfa à **Nahr al - Kalb**. Le premier mariera la fille du deuxième dans le cadre d'une réconciliation politique, mais Sayfa prendra la **Békaa** des Harfouches ultérieurement.¹¹

1605: Fakhreddine entre au **Kesrouane** et le livre aux Khazens après expulsion finale de Sayfa (avec leurs subordonnés les Hamadehs). **Tripoli** se voit dotée d'un gouvernement local Druze, vu l'alliance Maanide - Ottomane.¹

1608: Arrivée des “Junblats” (et leur chef Ali Jan Boulad) d'Alep, fuyant les Ottomans après sa révolte contre eux. Fakhreddine aura besoin de 30,000 piastres pour rétablir sa relation avec le premier ministre Ottoman après son support à Jan Boulad à Alep.¹

1609: Youssef Sayfa et le multazem de **Bcharreh** restent neutres vis - à - vis des agressions Ottomanes contre les habitants de **Bcharreh** et des monastères, d'où une troisième vague de migration Chrétienne vers le Kesrouane, et le Patriarche se réfugie auprès de Fakhreddine et il résidera au monastère de **Majdel Meouch**.¹

1611: Le multazem de **Bcharreh** se repente et le Patriarche retourne à **Qannoubine**. Le premier ministre Ottoman ami de Fakhreddine décède et son successeur lui est hostile.¹

1613: Fakhreddine fuit en Italie pendant 5 ans suite au siège de l'Emirat par les Ottomans, et donc Youssef Sayfa entre à **Deir al - Qamar**, avec une couverture du gouverneur de Damas. Nassab la mère de Fakhreddine se livre au gouverneur de Damas pour éviter la dévastation de l'Emirat et son fils Younes est donné le contrôle juste pour collecter les taxes. Mais en cette même année, le premier ministre sera assassiné, et son successeur remplacera le gouverneur de Damas, et donc Nassab retournera.¹

1618: Fakhreddine retourne à **Deir al - Qamar**.¹

1622: Fakhreddine expulse les Sayfas (avec leurs subordonnés les Hamadehs) de **Bcharreh** et la livre aux Khazens, ainsi que de **Akkar**.¹¹

1623: Fakhreddine étend ses frontières dès la bataille de **Anjar** (où il vaincra les Ottomans et les Harfouches) jusqu'à **Tripoli**, Palmyre et la Galilée.¹¹

1629 (ou 1624?): Youssef Sayfa décède.¹¹

1630: Les Hamadehs sont nommés par Fakhreddine féodaux du **Mont - Liban Nord** (au - dessus des féodaux Chrétiens) et du **Hermel**.¹¹

1633: Fakhreddine demande à être baptisé, et son nom de baptême sera Louis - François selon le registre du monastère des Capucins à Beyrouth. En fin de cette année, il se rend aux Ottomans à la forteresse de **Jezzine**. Ali Alameddine profite et prend contrôle de l'Emirat.¹

1635: Fakhreddine est exécuté à Constantinople (Istanbul) avec trois de ses enfants (et deux autres furent tués lors des dernières batailles, ainsi que son frère Younes). Le benjamin Hussein restera dans la cour du sultan Ottoman.¹

1637: Le Pape convainc les Ottomans de reconnaître Melhem bin Younes comme Emir au lieu d'Alameddine.¹

1642 et 1650: Batailles Maanides - Ottomanes.¹¹

1658: Ahmad et Qorkomaz II succèdent à leur père l'Emir Melhem.^{1,2,11}

1658 à 1667: Batailles inter - Druzes.¹

1660: Le gouverneur de Damas écrase les Quaysites.¹¹

~ 1661: Le gouverneur de **Tyr** occupe **Beyrouth** et humilie ses Chrétiens et leur impose des impôts additionnels, et transforme l'église de Saint Georges au bord de la rivière de **Beyrouth** "al - Nahr" en la mosquée de Khodr (à **Karantina**) lorsque cette dernière refuse de payer.¹

1662: L'assistant du gouverneur de **Sidon** liquide dans son bureau l'Emir Qorkomaz II tandis que son frère Ahmad s'échappe et continue son mandat.^{1,11}

1667: L'Emir Ahmad perd Safad.¹¹

1683: Le Patriarche Estephan Doweih se refuge auprès de l'Emir Ahmad et réside à **Majdel Meouch** pour échapper aux Hamadehs que le gouverneur de **Tripoli** à redésigné comme gouverneurs de **Bcharreh** pour la collection des taxes (quand est - ce que ne le furent - ils plus depuis leur désignation en 1630?).¹

1693: L'Emir Ahmad remporte une victoire contre le gouverneur de **Tripoli**.^{1,11}

2 - 1697 à 1841: Epoque de l'Emirat Chéhabiste:

1697: L'Emirat passe aux Chéhabs après consultation de Hussein fils de Fakhreddine II à Constantinople (Istanbul), qui préféra être consul Ottoman en Inde.¹

1697 à 1710: Conflit entre les Chéhabs et les Chiites de **Jabal Amel** alliés aux Yéménites et au gouverneur de **Tripoli**.¹¹

1703: L'Emir Bachir I inclue **Bcharreh** à la demande de ses habitants après que les Hamadehs aient humiliés le Patriarche (depuis quand ne fut - elle pas incluse?).¹

1710 (et non 1711): L'Emir Haydar se refuge au **Kesrouane** chez les Hobeiches. Le chef Chiite Muhammad Bou Harmouche pénètre **Deir al - Qamar** et brûle **Ghazir**. Haydar fuit à **Hermel** puis retourne à la **Békaa**, puis à **Ain Dara** où il surprendra les Yéménites, et donc victoire décisive pour les Quaysites sur les Yéménites; accélération de la migration des Chrétiens vers les régions Druzes pour travailler dans les terres des féodaux.¹

Entre 1711 et 1726: Haydar nomme le petit - fils de Jan Boulad féodal à Jezzine, d'où début du féodalisme des Junblats.¹ Et le conflit inter - Druze passera de Quaysite - Yéménite à Yazbakite (Arslanite) - Junblatite, avec brolements militaires et batailles et guet - apens que nous ne citerons pas ici, et qui durera environ 100 ans, et qui flambera encore plus entre 1776 et 1804.^{6,8}

Entre 1729 et 1749: L'Emir Haydar écrase plusieurs révoltes Chiites tel à **Yaroun**, **Ansar** (1743), et **Jbeih** (1749) et repousse le gouverneur de Damas et celui de **Sidon**, et s'impose à **Jabal Amel**, et à la **Békaa** après sa victoire à **Berr Elias**, et à **Beyrouth**.^{1,11}

Après 1750: **Jezzine** clairement Chrétienne, selon l'ancienne école, après un changement démographique pendant des décennies et migration de ses Chiites vers le sud. Selon l'école moderne, il n'existe aucune preuve du Chiisme de **Jezzine** en aucun moment (à part les dires).¹

1750 à 1768: Le chef Chiite des Saghirs Nassif Nassar entre en conflit avec Thaher al - Omar (un Sunnite), gouverneur du Sanjak de Safad sous le joug des Chéhabs.¹

1761: Deux attaques des Hamadehs contre **Bcharreh** durant un seul mois, et les habitants les repoussent à **Jbeil** et vers la **Békaa**, et **Deir al - Ahmar** se met en garde.¹

1763: Lors du mandat simultané des Emirs Mansour et Ahmad Chéhab, le gouverneur de **Sidon** aide Mansour à monopoliser le règne, et le gouverneur de Damas via son fils le gouverneur de **Tripoli** nomme l'Emir Youssef fils de Melhem, frère de Mansour et d'Ahmad, gouverneur de **Jbeil et Batroun**, sachant qu'il n'avait que 16 ans.¹

1767: Le futur Emir Bachir II nait Maronite avec le début de conversion de plusieurs Chéhabs (qui sont Sunnites) au Christianisme. Cet état mettra l'huile sur le feu en ce qui concerne le conflit entre Chéhabs et Druzes.¹

1770: Les Chéhabs l'emportent sur les Hamadehs à **Amioun**. L'Emir Mansour abdique au profit de Youssef face à la pression de la population et le gouverneur de Damas accepte. Ensuite l'Emir Youssef nomme Ahmad Pacha (qui sera surnommé "le Jezzar" (c.à.d. le boucher)), qui pris refuge

à **Deir al - Qamar** en fuyant les Mamlouks en Egypte, gouverneur de **Beyrouth**. Jezzar s'insurgera et gouvernera **Beyrouth** de par lui seul.^{1,6}

1771: Révolte contre les Hamadehs à **Aqoura**.¹

1772: Révolte contre les Hamadehs à **Donniyeh** et expulsion finale des Hamadehs du **Mont - Liban**.¹ La Russie occupe **Beyrouth** en support à Thaher al - Omar (gouverneur du Sanjak de Safad) contre l'Emir Youssef et Ahmad Jezzar et les Junblats (période d'informations conflictuelles), et **Sidon** passe à Omar, que l'Egypte assiste aussi, depuis l'indépendance de cette dernière en 1768 des Ottomans via son gouverneur Mamlouk originaire de Géorgie. L'Emir Youssef profitera de la présence des Russes pour en finir avec Jezzar qui s'enfuira par mer à Acre où Omar le recevra et le nommera responsable de la collecte des taxes.⁶

1774: Les Russes se retirent suite au traité avec les Ottomans.⁶

1776: Jezzar empoche les taxes et les offre au sultan à Constantinople (Istanbul) et est félicité en étant nommé gouverneur de **Sidon**. Pendant ce temps, Thaher al - Omar est tué lors d'une révolte contre les Ottomans. Jezzar expulse l'Emir Youssef de **Beyrouth**.⁶

Surtout entre 1776 et 1804, mais avant et après ces dates: broiement Druze entre Yazbakites (les Arslans) et Junblatites, dont les Nakads (ou Abou Nakad) et les Imads et d'autres, avec participation des Emirs Chéhabs, via des batailles d'usure en vain. Donc depuis cette date, Jezzar profitera jusqu'à sa mort en 1804 des conflits entre Emirs Chéhabs, demandant des sommes inimaginables de leur part en échange pour le trône, et ces sommes ne proviendront que d'une politique d'impôts qui appauvrira les habitants de l'Emirat jusqu'au dernier sou. Quelques Chéhabs retourneront plus que deux fois au trône, selon l'humeur de Jezzar et les sous qui lui parviendront.

Donc depuis l'accès de l'Emir Youssef au trône en 1770, Jezzar manipula les Chéhabs (presque) comme ce qui suit:

1778: Jezzar dépose l'Emir Youssef et nomme ses frères Effendi et Sayyed - Ahmad en échange de 50,000 piastres^{1,6,8} (quelques références parlent d'une abdication de Youssef sous pression de la population et l'acceptation de Jezzar).

1778 de même: Jezzar dépose les deux frères de Youssef, Effendi et Sayyed - Ahmad, et nomme Youssef en échange de 100,000 piastres. Youssef liquide Effendi lors de la première révolte des frères, mais Sayyed - Ahmad lui échappe^{1,6,8} (quelques références citent qu'Effendi sera tué lors de la deuxième révolte en 1781).

1781: Jezzar, assisté par les Nakads, contrôle **Jabal Amel** après liquidation de Nassif Nassar, âgé alors de 90 ans.

1781 de même: Deuxième révolte d'Effendi (s'il ne fut pas tué en 1778) et de Sayyed - Ahmad, et Youssef l'emporte avec le support de Jezzar moyennant 300,000 piastres.^{1,6,8}

De côté, 1784 à 1792: 10 tentatives Ottomanes afin de subjuger les Harfouches à **Baalbeck**.¹¹

1784: Jezzar dépose Youssef et nomme son oncle maternel Ismail, gouverneur de **Wadi al - Taym**, en échange d'une somme "incroyable".^{1,6,8}

1784 de même: Youssef offre une somme encore plus élevée, et donc Ismail augmente le chiffre (et donc les taxes), et Youssef riposte avec une somme encore plus grande, et le résultat fut que Jezzar dépose Ismail et nomme Youssef en échange de 200,000 piastres. Youssef emprisonne Ismail où il décèdera cinq ans plus tard^{1,6,8} (parfois dit - on en 1785).

1788 (ou 1785): Youssef liquide son autre oncle maternel Bachir gouverneur de **Hasbaya** et emprisonne (ou liquide) son frère Sayyed - Ahmad.^{1,6,8}

1789 (ou 1788): Jezzar dépose Youssef et nomme Bachir bin Kassem (Bachir II), après que Youssef ait pris position avec quelques Mamlouks qui perdirent contre Jezzar.^{1,6,8}

1791 (ou 1790): Jezzar dépose Bachir II et nomme Youssef en échange de 150 "sacs" mensuellement.^{1,6,8}

1791 de même (ou 1790): Jezzar dépose Youssef et nomme Bachir II en échange de 3500 sacs (ou 250 mensuellement), et emprisonne Youssef, qui était toujours à Acre, et il le pendra en cette même année après que Bachir II ait fait parvenir au Jezzar que Youssef avait pu faire parvenir un message aux habitants de s'abstenir de payer les impôts.^{1,6,8}

1791 encore de même: Jezzar dépose Bachir II et nomme les cousins de Youssef les Emirs Qaadan et Haydar (dit - on qu'ils se révoltèrent contre Bachir, et apaisèrent Jezzar moyennant 25,000 piastres).^{1,6,8}

1794: Jezzar dépose Qaadan et Haydar et nomme Bachir II.^{1,6,8}

1794 de même: Jezzar dépose Bachir II et nomme Qaadan et Haydar.^{1,6,8}

1794 encore de même: Jezzar dépose Qaadan et Haydar et nomme les deux fils de Youssef Hussein et Saadeddine moyennant 100,000 piastres (Hussein à **Deir al - Qamar** et Saadeddine à **Jbeil**, dont le territoire s'étend jusqu'à **Nahr al - Bared**).^{1,6,8}

1795: Jezzar dépose Hussein et Saadeddine et nomme Bachir II.^{1,6,8}

1795 de même: Jezzar dépose Bachir II et nomme Hussein et Saadeddine; Bachir II, son frère Hassan, Bachir Junblat et Farès Nassif se retrouvent dans les cachots de Jezzar.^{1,6,8}

1796: Jezzar dépose Hussein et Saadeddine et nomme Bachir II.^{1,6,8}

Depuis 1796: Les Chrétiens se multiplient au **Chouf** sous Bachir II.¹

1798: Lors du siège d'Acre en son Jezzar, le Patriarche réagi à l'appelle de Napoléon, tandis que Bachir II l'assiste secrètement en munitions et autres besoins logistiques.¹

1799: Après le siège d'Acre, le premier ministre nomme Bachir II sur **Jbeil**, la **Békaa** jusqu'à **Baalbeck** et **Wadi al - Taym** sans l'avis de Jezzar (ce qui est parfaitement légal, puisque

l'émirat est directement lié au Premier Ministre Ottoman en vertu des priviléges Chrétiens depuis 1382).¹

1800: Jezzar, nonchalant vis - à - vis de ladite nomination, dépose Bachir II et nomme Hussein et Saadeddine et garde leur frère Sélim en otage et pénètre militairement le **Mont - Liban** afin d'implémenter sa décision.^{1,6,8}

1801: Bachir II revient en force, les habitants n'ayant plus le sous pour qu'Hussein et Saadeddine satisfassent l'insatiabilité de Jezzar, et donc le pacte fut que Bachir II règne sur le **Chouf** et le **Kesrouane**, et Hussein et Saadeddine règnent sur **Jbeil** et le **Nord**.^{1,6,8}

1802: Jezzar aide Abbas bin Assaad Chéhab, petit - fils de Haydar, à expulser Bachir II sans succès, vu la perte d'Abbas face à Bachir II et son allié Bachir Junblat à **Mdayreh**.^{1,6,8}

1804: Jezzar décède. Le sultan Ottoman demande à Bachir II d'assister le nouveau gouverneur d'Acre.¹

1806: Bachir II arrête les Wahhabites au Hauran, et bloque (via Gerges Baz) les Alaouites pénétrants **Akkar** via Safita. Début des travaux de construction de palais de Beiteddine (qui se termineront en 1830) car Bachir II ne sentait pas à l'aise entre les habitants qui restaient surtout Druzes et étaient très sensibles à sa Chrétienté et son rapprochement des Chrétiens, surtout après les événements de 1807.^{1,4}

1807: Bachir II liquide les deux frères Baz, les deux personnes les plus proches de la famille depuis belle lurette, et perce les yeux de Hussein et de Saadeddine fils de Youssef, ceci après une rumeur lancée par son frère Hassan et Bachir Junblat.¹

1808: Bachir restitue les propriétés des Baz après son remords et sa découverte de la liaison entre Hassan et Junblat.¹

1810: Bachir bloque la route face aux Wahhabites de nouveau au Hauran et pénètre Damas.¹

1819: Abdallah Pacha le gouverneur de **Sidon** à Acre demande des sommes supplémentaires à Bachir II. Ce dernier se heurtera aux Maronites, et à ses adversaires Druzes et aux Chéhabs Sunnites. Abdallah dépose donc Bachir II et nomme à sa place Hassan bin Ali et Salman bin Sayyed - Ahmad, des Chéhabs de **Rachayya**.¹

1820: Pour diverses raisons, Abdallah oblige Hassan et Salman d'abdiquer au profit de Bachir II.¹

1821: Bachir II pénètre Damas de nouveau lors de la bataille entre le gouverneur d'Acre (son allié et celui de Muhammad Ali d'Egypte) et celui de Damas. Ceci déplaît aux Druzes, alliés du gouverneur de Damas, et ils auront une rancune envers les Maronites qui supportaient Bachir II qui démontait clairement un favoritisme envers eux, et l'on assistera à une montée de Bachir Junblat face à Bachir II. Et Bachir II écrasera tous les féodaux de l'Emirat.^{1,11}

1821 de même: Le sultan dépose donc Bachir II et nomme Hassan et Salman.¹

1821 encore de même: Les gouverneurs de Damas et d'Alep sous couverture du sultan déposent Hassan et Salman et nomment Abbas bin Assad.¹

1821 - 1825: Pas d'affrontement Chrétiens—Druzes tel citent quelques références.

1822 (ou 1823): Le gouverneur d'Egypte Muhammad Ali interfère auprès du sultan et donc dépose Abbas et nomme Bachir II.

1825: Le gouverneur d'Acre Abdallah reçoit du gouverneur de Damas Bachir Junblat qui s'était réfugié auprès de ce dernier après sa bataille contre Bachir II qui se mettra à la disposition de Muhammad Ali gouverneur d'Egypte qui est de facto indépendant des Ottomans; et ledit Abdallah s'alliera à la France (alliée de Muhammad Ali) et assistera les Chrétiens face aux Druzes, et Muhammad Ali demande à Abdallah de liquider Bachir Junblat qui est entre ses mains, ce qui sera effectué par étranglement, avec emprisonnement de ses enfants.^{1,11}

1831: Muhammad Ali occupe le Liban et même arrive aux portes de Constantinople (Istanbul). Donc alliance Anglo - Russe afin de l'arrêter, et une trêve gardera Muhammad Ali au Levant mais le sortira de l'Anatolie. Muhammad Ali annule le féodalisme et remplace la loi Islamique par le système civil à la Française, et déclare la reconnaissance du rite Roum (Grec) en leur droit complets, ce qui sera à totalement déplaire aux Musulmans du Levant, qui iront à le détester.¹¹

1831 de même: Au Liban, affrontement mineur Chrétien - Druze à **Deir al - Qamar** vu le refus des Chrétiens de se révolter contre Bachir II qui avait pris la majorité de ses soldats pour assister Ibrahim Pacha (fils de Muhammad Ali) à **Tripoli**, les Junblats et la Nakads ayant tentés de profiter du moment et de réaliser leur coup et donc ayant demandé aux Chrétiens de **Deir al - Qamar** de se ranger aux côtés du sultan Ottoman, toutefois sans pouvoir les convaincre.¹

1834: L'ayalet de **Sidon** se révolte contre Muhammad Ali, et Bachir II les écrase à Safad.¹

1835: L'agent Anglais Richard Wood commence à approvisionner les Maronites en armes et profite de l'humiliation de Bachir II par Ibrahim fils de Muhammad Ali pour briser l'alliance entre Bachir II et les Maronites.¹

1838: Révolte Druze en Syrie déclenchée par les Druzes du Liban contre Muhammad Ali, matée par ce dernier qui contrôlera **Mont - Liban** et Galilée, avec assistance de Bachir II.¹

1840 - 1841: Bombardement Ottoman - Britannique - Autrichien de **Byblos** et de **Beyrouth** subjuguées à Muhammad Ali. Déploiement Britannique à **Beyrouth** et **Jounieh** après que Wood des services secrets Britanniques ait attardé l'arrivée de la lettre visant à demander à Bachir II de lâcher la prise de Muhammad Ali / France, pour qu'il y ait une raison de l'exiler. La France aussi lâche Bachir II et donc il est exilé en Malte avec son assistant Rustom Baz (son assistant, malgré que Bachir ait liquidé son père Gerges), puis envers d'autres endroits. Muhammad Ali est expulsé du Liban.¹

1841: Affrontements Chrétiens - Druzes qui débuteront à **Deir al - Qamar et Baaqline**, et **Zahleh** l'emportera deux fois face aux Druzes (mais perdra plus tard en 1860) et fin des Chéhabs avec Bachir III qui régna un an de façon nominale.¹

3 - 1842 à 1918: Epoque des Caïmacamates, de la République de Kesrouane et du Mutasarrifat et fin des Ottomans au Liban:

Donc période d'indépendance absolue très courte pour le Mont - Liban Nord en ses Chrétiens entre 1858 et 1861.

1842: Les Caïmacamates sont institués. Un recensement rapporte 213,000 habitants (165,000 Chrétiens, 35,000 Druzes et 12,000 Chiites (cités comme Metwalis)).

1845: Affrontement Chrétien - Druze global au Mont - Liban Sud.¹

1856: Les Musulmans de l'Empire Ottoman sont déçus d'une déclaration de l'application de l'égalité entre tous les habitants dudit empire tel lors de la période de Muhammad Ali. Cette déclaration vint suite à la guerre Ottomane - Russe.¹

1857: Alliance entre les paysans Chrétiens et l'Eglise et les Abillamaas (qui furent Druzes et s'étaient convertis ou se convertiront en Chrétiens) représentés par l'Emir Bachir Ahmad Abillamaa de **Broummana** qui fut le Caïmacame du Nord en 1855 - 1856, mais en principe contre le féodalisme, et il avait distribué une partie de ses terrains aux paysans.¹

1858: Révolution de l'alliance sous les ordres de Tanios Chahine face aux Khazens, Assafs et Hobeiches, ces derniers étant assistés par les Anglais, et déclaration de la "République du Kesrouane" ou ce qui fut connu par le nom de "République Chrétienne Populaire Démocrate" en la première indépendance Chrétienne totale qui fut perdue en 1382.

1860: Massacre des Chrétiens aux mains des Druzes au Liban et à Damas avec 22,000 morts. Napoléon III envoie 7000 soldats à **Beyrouth**. Le gouverneur de Damas est pendu pour apaiser les masses. Une délégation internationale Française juge responsable "seulement" Saïd Junblat (fils de Bachir) ainsi que ses proches. Il mourra en prison.¹

1861: Le Mutasarrifat du **Mont - Liban** est mis en place, et la "République Chrétienne Populaire Démocrate" est achevée par Youssef Karam qui s'opposa à Tanios Chahine.¹

1863: Le Mutasarrif Daoud Pacha proclame **Deir al - Qamar** une circonscription indépendante (et elle inclue, à part la cité, Beiteddine, Maasser Beiteddine, Wadi al - Deir, Deir Dourite, Wadi Bnahleih, Bkarzieh et Khelwat Jernaya, toutes des communes des alentours), et elle fut rattachée directement au Mutasarrif. Et elle conservera ce statut jusqu'en 1930, date de la proclamation des cinq mohafazats.⁸

1864: La première municipalité au Liban et au Levant est établie à **Deir al - Qamar**.⁸

~ 1880: Début de la première vague migratoire du Liban et surtout du **Mont - Liban** et donc surtout Maronite dû au resserrement de l'étau par les Ottomans et l'absence de chances de prospérité, ainsi que suite aux massacres de 1860 après laquelle l'idée de l'émigration apparue mais resta timide avant 1880. Cette vague s'arrêtera en 1914 après l'émigration d'environ 150,000 (cents cinquante mille) Chrétiens (et non pas 200 ou 300 mille tel rapporté) parmi les 180,000 émigrants de la Région du Liban, la plupart ayant été considérés Syriens ou Turques dans les registres. Donc les

Maronites perdront environs un tiers de leur population en cette période. Rappelons que le taux de natalité en cette période chez les Maronites était très élevé (entre 5 et 8 enfants en moyenne générale).

1912: Attaque maritime Italienne contre **Beyrouth** lors de leur confrontation avec les Ottomans.¹¹

1913: Le recensement du Moutasarrifat rapporte 414,000 habitants: 329,000 Chrétiens et 85,000 Musulmans (47,000 Druzes, 23,000 Chiites et 14,000 Sunnites).

7 Avril 1914: Le Patriarche Howayyek s'adresse aux Français, insistant sur la nécessité de donner aux Chrétiens le droit d'accès à des régions du **littoral** et de contact marin et de recevoir une partie des revenus des douanes, de la poste et du télégraphe, pour contenir la vague de d'émigration.

1915 - 1917: Génocide* par les Ottomans via un blocus sur le Moutasarrifat, se terminant par la mort du tiers de la population par famine (environs 110,000 (cents dix mille) Chrétiens et 15,000 (quinze mille) Druzes) (certaines sources affirment que 220,000 personnes sont décédées). Cependant, de nombreux documents indiquent que les décès parmi les Musulmans ont eu lieu presque exclusivement dans les communes mixtes, vu que les chariots de provisions étaient autorisés à se rendre vers les zones dont les communes étaient complètement ou quasi-exclusivement Druzes, dont la plupart se trouvent dans les montagnes du **Chouf**. Ces faits peuvent être brutaux, en particulier avec le souhait de beaucoup d'éliminer l'idée de "génocide" contre les Chrétiens et d'accuser le blocus des Alliés et les criquets et la détérioration de l'économie mondiale, y compris l'exportation de soie, mais les manuscrits et les livres sont abondants pour ceux qui souhaitent contester la vérité d'un génocide.

*** Données quant au décès d'un tiers de la population du Mont-Liban de famine: génocide ou sort?**

Nous résumons le sujet avec des données du Dr. Amine Iskandar, et du «Centre Maronite de Documentation et de Recherche»:

1) *Les Alliés ont bloqué les côtes d'Egypte à Iskenderun. Ils ont interdit pendant la première période l'entrée des aides humanitaires (y compris celles de la «Near East Relief» Américaine). Comment permettraient - ils aux aides de passer publiquement avec la côte sous l'emprise Ottomane? Mais quand les choses sont devenues claires pour eux, ils ont commencé à sécuriser les moyens de contrebande des pièces d'or à travers l'île d'Arwad, qui était avec les Français, par de petits bateaux, puis à la nage, jusqu'aux côtes de Akkar et même plus vers le sud, et à travers l'Université Américaine de Beyrouth et les moines Jésuites, qui étaient acheminées vers Bkerké. Cela réfute, à part d'autres arguments ci-dessous, les théories selon lesquelles l'Occident voulait affamer les Chrétiens (ou le Mont - Liban en général) afin qu'ils acquiescent à ses objectifs d'après-guerre. Ceci n'est pas dit afin de défendre de l'Occident, mais plutôt par respect à la vérité scientifique à l'époque, vérité qui n'est pas nécessairement un fait permanent.*

2) *Le blé atteignait le Mont - Liban, tout comme les grains, du Hauran dans le sud de la Syrie, donc du côté sous contrôle des Ottomans.*

3) *Le Mont - Liban s'était concentré sur la plantation de mûriers pour l'industrie de la soie, dont l'exportation vers l'Ouest était abondante, de sorte que l'accent ne fut pas mis sur l'autosuffisance.*

4) *L'exportation de soie a diminué fortement et subitement, et par conséquent, les revenus des habitants du Mont - Liban ont diminué, en raison de la crise financière mondiale pendant la guerre*

et donc de l'absence de demande de soie, hormis l'effet du double blocus Ottoman / Allié sur le littoral aussi.

5) De nombreux marchands du Mont - Liban ont convenu avec les Ottomans d'augmenter les prix sans supervision ni responsabilité.

6) Jamal Pacha apportait du blé, appelant les journalistes étrangers à documenter l'événement pour réfuter les allégations de siège, puis le passait auxdits marchands.

7) Les Ottomans avaient aboli en 1914 l'autonomie du Mont - Liban et déposé Ohannes Pacha (l'administrateur Chrétien) et nommé Ali Mounif (un dirigeant Musulman, signifiant que le Mutasarrifat avait pris fin, donc non - protégé via les pactes précédents).

8) Jamal Pacha (et d'où a - t - il reçu le surnom «Al - Saffah / Le Sanguinaire»? Pas de fumée sans feu...) a convoqué le Patriarche Howayyek et lui a imposé de signer une déclaration l'exonérant (exonérant Jamal Pacha) de toute responsabilité concernant la famine, même si le siège du Mont - Liban du côté oriental pour empêcher l'entrée de denrées alimentaires fut sous l'excuse de leur besoin au personnel militaire et encore plus sans aucune autre raison militaire stratégique.

9) Par le même argument, l'armée Ottomane a confisqué les denrées alimentaires, le kéroïne et le bétail des villages Chrétiens et mixtes du Mont - Liban, brûlé les arbres fruitiers et détruit les récoltes, et ont également brûlé les entrepôts dans les villages éloignés qu'ils ne pouvaient pas confisquer. Et ils ont détruit les zones de pins sous prétexte de se procurer du bois pour les trains. Ils ont confisqué les monastères, les églises et les écoles et les ont transformés en casernes, expulsé les missionnaires étrangers, et exilé la plupart des membres du clergé Chrétien et transféré quelques - uns d'entre eux devant les tribunaux militaires, où ils ont été pendus. Ils ont confisqué les dispensaires et saisi les médicaments, et même les médecins, au profit de l'armée Ottomane.

10) Tout cela a coïncidé avec le massacre des Arméniens, Assyriens et Syriaques (sans entrer ici dans le problème des appellations entre les deux dernières entités), ainsi que des Grecs.

11) Il n'y a pas eu de décès d'un tiers des Druzes des régions quasi - Druzes du Mont - Liban, ni d'un tiers des Sunnites ni des Chiites du Liban ni d'un tiers des Musulmans de Syrie et de Palestine.

12) Selon les manuscrits, la mort d'un tiers des Druzes du Mont - Liban s'est produite dans les villages mixtes, où de nombreux manuscrits indiquent que les Ottomans permettaient aux chariots de vivres d'entrer dans le Mont - Liban vers la zone de concentration totalement (ou quasi-totalement) Druze, c.à.d. la région sud de la montagne du Chouf.

13) Les criquets ont envahi la région en 1916 et ont anéanti ce qui restait.

14) Jamal Pacha se serait vanté: «Nous nous sommes débarrassés des Arméniens par l'épée. Nous éliminerons les Libanais par la famine». Nous ne nous fonderons pas sur cette déclaration. Nous laissons l'analyse aux lecteurs.

Des armées Allemandes passagères traverseront le Liban "militairement", mais elles participeront au siège Ottoman et se débarrasseront du blé là où elles pourront. Depuis 1915, vague de refuge Arménienne et Syriaque à **Anjar** puis à la banlieue Nord de **Beyrouth**. Ils auront leur "petite part" du génocide au **Mont - Liban**. Jamal Pacha al - Saffah (le "sanguinaire") effectuera des pelletons d'exécution en masse, dont les victimes sont majoritairement Arabistes, l'Arabisme étant l'idéologie prépondérante.

Et les Arabistes dont les villes natales sont maintenant au sein de la République Libanaise seront plus tard considérés comme Libanais (et les autres seront considérés «Syriens»), mais cette caractérisation reste administrative, et non sentimentale selon la perception des Chrétiens de distinguer leur statut Libanais de l'environnement Musulman - Arabe; et la même chose peut être dite pour la Syrie par rapport à l'environnement plus large, à moins que Sykes et Pico aient eu raison, mais ils ont eu très tort, sauf pour le gros des Chrétiens Libanais.²³

Martyrs du 21 Août 1915 à Beyrouth:¹¹

Abdulkarim Khalil (de Chiyah), Muhammad et Mahmoud Mahmasani et Mahmoud Naja al - Ajam de Beyrouth, Saleh Haydar de Baalbeck, Abdelkader Kharsa et le Cheikh Muhammad Mosalleh Abedine et Nayef Tello de Damas, Salim Ahmad Abdelhadi de Palestine, Ali Armanazi de Hama.

Martyrs du 6 Mai 1916 à Damas:¹¹ **8 Martyrs considérés ultérieurement "administrativement Syriens".**

Martyrs du 6 Mai 1916 à Beyrouth:¹¹

Gergé Haddad du Mont - Liban, Saïd Fadel Akl de Damour, Omar Hamad et Abdelghani Arissi et le Cheikh Ahmad Tabbara de Beyrouth, Toufic al - Basset de Sidon, Petro Paoli (Grec), Muhammad Chanti Yafi (de Jaffa en Palestine), Ali bin Omar al - Nachachibi de Jérusalem (Quds), Seiffidine al - Khatib et Mahmoud Jalal al - Boukhari et Salim al - Jazaïri et Amine Loutfi Hafez de Damas, et Noureddine Kadi.

Et il y eu plusieurs autres martyrs, et nous citons les “ultérieurement du moins administrativement - sinon sentimentalement - Libanais”:¹¹

Le Curé Youssef Hayek de Sin al - Fil exécuté à Damas le 22 Mars 1915, Nakhleh Pacha Moutran de Baalbeck assassiné en Anatolie le 10 Octobre 1915, les frères Philippe et Farid Khazen de Jounieh exécutés à Beyrouth le 2 Mai 1916, Abdallah Thaher de Akkar, exécuté à Beyrouth le 1^{er} Mars 1916, Youssef al - Hani de Beyrouth, exécuté à Beyrouth en Avril 1916, les frères Antoine et Toufic Zreik de Tripoli, exécutés à Damas en 1916 et Youssef Saïd Baydoun de Beyrouth, exécuté à Aley le 10 Mars 1916.

3 Janvier 1916: Accord Sykes - Picot: Le Liban devra passer sous contrôle Français suite à la chute des Ottomans.¹¹

23 Octobre 1917: L'«Administration des Territoires Ennemis Occupés» (ATEO) contrôle le Levant occidental via la Grande - Bretagne.¹¹

12 - 1918 à 1943: Occupation Française:

Et période d'indépendance de quelques jours en Septembre - Octobre 1918 pour les Musulmans lors de l'établissement du “Gouvernement Constitutionnel Arabe”, et période d'occupation pour les Chrétiens lors de leur inclusion au sein du territoire dudit gouvernement; et considération, par les Chrétiens, de l'occupation Française comme étant un “mandat”.

N.B.: Le "Liban Musulman" sera désormais erronément considéré comme étant un "Liban Arabe".

1918: La deuxième vague migratoire démarre et persistera jusqu'environ 1955, et le chiffre atteindra presque 80,000 émigrés (dont 60,000 Chrétiens) jusqu'en 1933 et environ 55,000 ensuite (et la cause principale fut la guerre mondiale et le génocide au **Mont - Liban**). Et cette vague s'estompera vu la prospérité que reconnaîtra le Liban. Et les descendants vers la fin des années 50 sont estimés à 1,250,000.

28 ou 29 Septembre 1918 - 6 ou 8 Octobre 1918 (histoire de quelques jours): Le Liban est inclus au sein du «Gouvernement Constitutionnel Arabe» (qui sera le «Royaume Arabe de Syrie» le 8 Mars 1920 toutefois sans inclure le Liban) déclaré par le roi Fayssal bin Hussein, jusqu'à l'entrée des Français.

30 Septembre 1918: Accord que la France remplace la Grande - Bretagne pour le contrôle du Liban et de la côte Syrienne sur la base de l'accord Sykes - Picot.¹¹

6 ou 8 Octobre 1918: Le Liban est désormais sous occupation Française (même si les Chrétiens l'accepteront ouvertement) qui s'intitulera "le mandat Français".

6 Janvier 1920: Accord «Fayssal - Clemenceau», et Fayssal accepte l'indépendance du Liban; la France occupe les quatre cazas, à savoir la **Bekaa (Baalbek, Bekaa «Occidental» et Rachaya)** ainsi que **Hasbaya**, au vu de l'accord.

8 Mars 1920: Le "Congrès National Syrien" rejette l'accord susmentionné et annonce unilatéralement la transition au "Royaume Arabe Syrien", prêtant allégeance à Fayssal en tant que roi et annonçant qu'il inclut le Liban (malgré la présence Française).

22 mars 1920: Un concile Chrétien proclame depuis Baabda l'indépendance du Liban.

24 Avril 1920: Concile à **Wadi Hujeir** (point d'intersection entre les cazas de Marjeyoune, Nabatiyyeh et Bint Jbeil à la frontière) à l'appel de l'Imam Abd al - Hussein Charafeddine et avec la participation d'Adham Khanjar al - So`bi et Sadiq Hamza al - Fa`our et autres notables de **Jabal Amel** pour résister l'occupation Française et refuser le Grand Liban.

25 Avril 1920: La conférence de Saint Rémo en Italie dote la France du Liban et de la Syrie, mettant fin au terme de l'«Administration des Territoires Ennemis Occupés» (ATEO).¹¹

Mai 1920: Dans le cadre d'actions visant à dompter les villages Chrétiens de la prochaine frontière Libanaise sud et surtout les Maronites, qui sont favorables à l'idée du Grand Liban versus l'unification avec la Syrie, une attaque est effectuée sur tous ces villages, de **Rachaya al - Fakhkhar** vers le sud jusqu'à **Kawkaba, Marjeyoune, Qlayaa** et les environs, et **Derdghayya** et **Alma al - Chaab** et le reste des **villages** dits **frontaliers**, où un massacre avait eu lieu à **Debel** en la liquidation de 7 personnes deux jours auparavant; mais **Ain Ebel** paya le plus car elle fut prise par surprise car elle fut la première à être attaquée. Les morts furent par centaines (environ 100 morts à **Ain Ebel** à elle seule) et les maisons furent brûlées. L'attaque fut effectuée par des soldats de Fayssal, appuyés par les Arabes "Palestiniens" de Houla (et non pas du village Chiite de Houla) et des partisans Sunnites locaux tel à **Yarine** (et non pas Yaroun) et **Marwahine**. Les Chiites ne participèrent pas à l'attaque hormis des groupuscules tels ceux d'Adham Khanjar et Sadeq Hamza, quoique plusieurs autres groupes profitèrent du pillage.

10 Août 1920: Le traité de Sèvres pour la répartition de l'empire Ottoman reconnaît le contrôle Français sur le Liban et la Syrie.¹¹

1^{er} Septembre 1920: Le Grand Liban est déclaré. A ceux qui échappèrent au génocide et qui sont presque 220,000 Chrétiens et presque 30,000 Druzes, s'y ajouteront presque 25,000 Arméniens et

10,000 Syriaques, et environ 450,000 habitants du Liban Musulman, dont 150,000 à **Beyrouth**, 30,000 à **Tripoli** et 13,000 à **Sidon** (et rappel que **Beyrouth** fut capitale de wilayet depuis 1888, ainsi la grande population), et parmi eux environ 150,000 Chrétiens (en considérant qu'ils auraient constitué le tiers au plus).

Et pour ceux qui s'intéressent aux chiffres, sans émigration et sans génocide, le nombre de Chrétiens au Liban aurait avoisiné les 630,000, et les Musulmans environ 345,000. Ceci sans compter les natalités des émigrés (150,000 Chrétiens et 30,000 Musulmans) pendant 40 ans, ce qui aurait augmenté les chiffres à au moins 1,000,000 de Chrétiens et 547,000 Musulmans. Et un sixième des Chrétiens émigrera avant 1933 (environs 60,000 personnes), versus environ 20,000 Musulmans.²³

L'on assistera à l'implémentation des fondations de la République Libanaise, et qui se constituera du Mont - Liban (ou de l'Emirat ou du Moutassarrifat) et de **Akkar**, la **Békaa** et le **Sud**, mais en d'autres termes plus fondamentaux, de la Patrie Libanaise en ses frontières de 1283 et du Liban Musulman, bref du Liban tel il fut connu historiquement, tel le souhaita le Patriarche Maronite en termes de restauration du Liban historique, indifféremment du désir de la majorité des habitants du Liban Musulman qui ne sont pas des Canaanéens Libanais Chrétiens mais des Musulmans se considérant Arabes. Les habitants du **Hermel** perdront leurs "villages" qui seront administrativement en Syrie, même si ceci n'a aucun effet négatif majeur en pratique, ceci hormis les terres détenues par (désormais) des Libanais en Syrie et en Palestine et vice versa.

Migration de Maronites vers **Beyrouth** (**Achrafieh** surtout).

22 ou 23 Juin 1921: Adham Khanjar tente d'assassiner le Général Gouraud entre Damas et Quneitra.¹¹

1922: Les Français exécutent Adham Khanjar à **Beyrouth**.¹¹

1923: Un changement des frontières relocalise 25 villages en Palestine (dont les 7 villages), et la nouvelle frontière sera connue par la "ligne verte" depuis l'armistice avec Israël en 1949.

Entre 1925 et 1965: Refuge de Kurdes par moments, venant de Turquie et de Syrie.¹¹

1930: Institution des 5 "Mohafazats".⁸

1932: Le dilemme débute légalement pour les habitants du village de **Ghajar** qui nécessite une explication plus approfondie hors du scope de ce travail.

[Q44a] 1932: Dernier recensement officiel: pour ceux intéressés par les chiffres, bien que le but de tout ce travail porte à ne plus attribuer d'importance auxdits chiffres, ce recensement vint malgré la déchirure de beaucoup de Musulmans (peut - être par centaines) de leur cartes d'identités et leur refus d'être recensés,* et après seulement 16 ans de l'arrivée de 25,000 Arméniens et de 10,000 Syriaques en 1916 (les quelques milliers de Kurdes vinrent ultérieurement). Mais le point noir de ce recensement reste qu'il fut effectué seulement 15 ans après le génocide du tiers de la population du **Mont - Liban** (environs 110,000 Chrétiens et 15,000 Druzes) et l'émigration du sixième des Chrétiens du Liban qui restèrent (environs 60,000 personnes - 80,000 émigrés en total), ceci à part

150,000 Chrétiens parmi les 180,000 "ultérieurement administrativement Libanais" qui avaient émigrés entre 1880 et 1914 au nouveau monde, et qui auraient mérités (Chrétiens et Musulmans) d'être comptés s'il avait eu un "gouvernement" qui aurait suivi ces ressortissants tels les pays d'aujourd'hui. Ceci dit sans les massacres de 1860, et certes sans retourner à la dévastation du **Mont - Liban** en 1305 et ce qui précéda de dévastation du **Chouf** et de la conquête Musulmane principale.

* Voir "Conflits politiques au Liban", Muhammad Jamil, p. 12: "Ils poursuivirent leur grève (de participation au recensement) jusqu'à ce que le général Gouraud dût les convaincre d'y renoncer, en coupant la partie la plus basse des cartes d'identité là où il était indiqué que le détenteur du billet était Libanais".

C'est pour cela que la restitution de la nationalité aux descendants provoquerait une crise politique sinon de mettre le pays à feu et à sang, puisque 75% des presque 9,000,000 descendants sont (à la base) Chrétiens (et donc originellement Canaanéens / Libanais de culture, de sentiment et d'esprit), ce pourcentage étant une conséquence du taux de natalité chez les Maronites qui a persisté avec la diaspora et qui était le plus élevé parmi les confessions Libanaises, hormis aussi la rareté des Musulmans qui habitérent le Liban au fil de l'histoire, vu les heurts avec le Mont - Liban.

Le résultat du recensement fut 875,000 citoyens, 53% étant Chrétiens (463,000) et 47% Musulmans (411,000), ceci après perte des Chrétiens d'environ 320,000 personnes depuis 1880 (150,000 (émigrés) + 110,000 (génocide) + 60,000 (émigrés) avec addition de 35,000 réfugiés) contre une perte des Musulmans d'environ 65,000 personnes depuis 1880 (30,000 (émigrés) + 15,000 (génocide) + 20,000 (émigrés)), ceci sans compter la natalité des émigrés.²³

1936: Démarcation des frontières des communes Libanaises.

13 - 1943 - Présent: Epoque d'Indépendance d'une République Libanaise:

Donc indépendance Chrétienne et Musulmane au niveau administratif.

Et donc de point de vue administratif / légal, occupations Israélienne, Syrienne, Palestinienne, et Iranienne, et implication des armées Américaine, Française et Italienne et affluence de mercenaires Chrétiens et Musulmans et implication des services secrets Soviétiques, Saoudiens, Egyptiens, Libyens et Irakiens, et ceci en restant simpliste.

Mais reste le plus important: sociologiquement parlant, et quand aux Chrétiens, persistance de l'occupation Musulmane de ce que nous avons appelé le "Liban Musulman" (c.à.d. le Liban hormis **Mont - Liban Nord (**Metn - Nord** à **Bcharreh**)) en sa majorité antérieurement Chrétienne et actuellement Musulmane; et indépendance restreinte et conditionnelle du **Mont - Liban Nord** en ses Chrétiens et du Liban Musulman en ses Musulmans (et à encore moindre degré pour les minorités dans les deux sections), vu les liens administratifs via un système centralisé au sein de la République Libanaise, empêchant la manifestation d'une indépendance absolue pour les deux camps.**

Et de même, les deux camps Chrétien et Musulman ne proposerons pas les mêmes standards qui pour eux l'Etat Libanais devrait utiliser afin de déclarer quelles occupations

administratives citées plus haut devraient être légalement considérées comme étant des occupations.²³

A - Evènements pré - 13 Avril 1975:

1943: Oppression militaire Française et déclaration de l'indépendance après intervention Anglaise.

30 Mai 1946: Signature d'un accord entre l'Eglise Maronite et l'agence Juive, le Patriarche Antoine Arida représenté par l'ancien ministre Sheikh Tawfiq Awad, et l'agence Juive représentée par le Dr . Bernard Joseph, où le côté Juif approuve dans la deuxième clause "sa reconnaissance globale de l'indépendance du Liban et de son caractère Chrétien ainsi que l'absence de l'idée d'expansion et d'extension au Liban de son programme", en échange de la reconnaissance de l'Eglise Maronite "du droit du peuple Juif quant à la libre immigration en Palestine et à l'établissement de l'État Juif en son sein".

1948: Incursion (timide) de l'armée Libanaise dernière la frontière Palestinienne en Galilée lors de la "Nakba"; en regard, occupation Israélienne de 15 villages Libanais et le massacre de **Houla** avec 93 martyrs.³⁰ Entrée d'environ 150,000 réfugiés Palestiniens qui se disperseront sur la totalité du sol Libanais.

1949: Armistice avec Israël à Rhodes et retrait Israélien derrière la ligne verte (c.à.d. la frontière telle en 1923).¹¹ D'autres sources parlent de 16 km² qui resteront sous occupation.³⁴

1954: Occupation Syrienne des **fermes de Chébaa et des collines de Kfarchouba** et du village de **Nukhaylé** et ils en chasseront la gendarmerie Libanaise sans aucune réaction Libanaise officielle. Certaines informations mentionnent que le Liban a confié cette zone à la Syrie en 1949 pour aider cette dernière à passer des armes aux Palestiniens pour combattre Israël, en échange de la remise de M. Antoun Saadeh que l'État Libanais exécuta. Des informations complémentaires rapportent des Libanais et des Syriens délimitant cette zone en faveur du Liban le 4 août 1971 (ou 1974?) lors d'un conseil ministériel à Ehden en présence d'Abd al - Halim Khaddam.

De même, quelques références rapportent l'entrée des Syriens à **Ghajar** à ce moment, et d'autres rapportent l'annexion de **Ghajar** dans les années 60 en changeant les cours des ruisseaux, malgré qu'encore d'autres sources assurent que ses habitants portent la nationalité Syrienne d'avant cette période et que le dilemme ait débuté en 1932. Plus tard, après 1967, **Ghajar** s'étendra sur des terres additionnelles au nord au sein de la frontière Libanaise (frontière après l'entrée Syrienne) et c'est ainsi qu'elle aura "un versant Libanais" selon la frontière actuelle. Et les habitants de Ghajar sont actuellement des nationalisés Israéliens et ils refusent de laisser tomber ce statut.

1958: Débarquement de 5000 marines Américains pour assister le Maronisme politique face au soulèvement Musulman / Arabe et la situation sera tempérée au profit des Chrétiens.

1960: Affrontement Libano - Israélien et l'armée Libanaise capture 4 soldats Israéliens.³⁰

1961: Conflit "Nationaliste Syrien" - Nassérite vu la dissolution de la République Arabe Unie.

1^{er} Janvier. 1965: Première opération Palestinienne contre Israël à partir du Liban, vers le **Wazzani**, et début de l'insurrection Palestinienne qui arrivera à contrôler plusieurs régions, dont surtout le **Sud**, **Beyrouth** Ouest et **Tripoli** ainsi que les régions entourant les camps et les casernes Palestiniens parsemés dans le pays. **Achrafieh** sera assiégée par les camps de **Nabaa**, **Karantina**, **Tall al - Zaatar et Jisr al - Bacha**, et l'insurrection arrivera aux zones orientales de **Akkar**, et à la **Békaa** jusqu'au **Hermel**, avec approbation Musulmane générale (nous expliquons ce phénomène ailleurs), et avec des affrontements avec les milices Chrétiennes et l'armée Libanaise (rappel que nous parlons toujours de la période avant le 13 Avril 1975, date classiquement acceptée pour le début des évènements Libanais).

Les Palestiniens devinrent plus forts que l'armée Libanaise dû à l'influx massif d'armes de la part des Syriens et d'autres pays, tel le reconnu Abou Ammar (Yasser Arafat) au début de la guerre, quand il lança au premier ministre Rachid Karameh à la maison de ce dernier à **Saoufar**: "La bataille entre toi et moi anéantira l'armée Libanaise et entraînera l'effondrement du Liban et du régime Libanais en un vide total, et ceci m'obligera à saisir le pouvoir... et c'est ce que je ne veux pas... j'espère que nous n'aurons pas à nous confronter"; et le Commandant de l'armée Libanaise Saïd répondit: "Lorsque l'armée interviendra pour rétablir l'ordre, ce ne sera qu'en coordination avec la résistance (*Palestinienne*)". Et l'insurrection Palestinienne commença à dérailler vers un "état alternatif", renonçant à la Palestine au profit des Israéliens, tel elle tenta en Jordanie en 1970, et ainsi fut la célèbre phrase d'Abu Ayad (Salah Khalaf): "La route vers la Palestine passe par le Liban, elle passe par **Ain Toura** et **Ouyoune al - Simane** et elle doit aboutir à **Jounieh**".²⁶

1965 au 13 Avril 1975: Série d'agressions Israéliennes envers la souveraineté Libanaise qui fut déjà mal définie depuis 1965 entre insurrection Palestinienne et acceptation populaire partielle (essentiellement Musulmane) et, dès 1969, avec approbation Libanaise officielle.³⁰

- Oct. 1965: Raid aérien sur les sources des rivières du **Wazzani** et du **Hasbani**, et incursion à **Houla et Mays al - Jabal**,
- 28 Déc. 1968: Atterrissage militaire à l'aéroport de **Beyrouth** et explosion de 13 avions civils,
- 1970 et 1971: Deux incursions en plusieurs villages puis retrait,
- Jan. 1971 et Sept. 1972: Bombardement de plusieurs ponts au **Sud** et affrontement avec l'armée,
- 21 Fev. 1973: Attaque maritime et atterrissage de parachutistes aux camps de **Baddawi** et de **Nahr al - Bared** contre des bases Palestiniennes,
- 10 Avr. 1973: Assassinat de trois commandants Palestiniens à Verdun (**Beyrouth**),
- Depuis Août 1974: Frappes aériennes sur les bases militaires Palestiniennes au **Sud** et sur les **villages du Sud** en riposte aux attaques Palestiniennes.

1967: Israël occupe les **fermes de Chébaa et des collines de Kfarchouba** et des villages de **Nukhaylé** et de **Ghajar**, les prenant pratiquement de la Syrie.

1969: Le Pacte du Caire et ensuite le Protocol de Melkart en 1973 donnent une très large marge de manœuvre aux Palestiniens au Liban, mis à part le quasi - refus des masses Chrétiennes et la quasi - acceptation des Musulmans.

B - 13 Avril 1975 au 13 Octobre 1990: La Guerre Libanaise: [Q42a]

N.B.: En gras, les batailles en leur nom ordinaire ou en leur nom par lequel elles sont connues.

La troisième vague d'émigration reprend, en gros deux - tierces Chrétienne et une tierce Musulmane, après 100 ans d'émigration à 80% Chrétienne, et le chiffre avoisinera les 1,000,000 (presque un tiers de la population) avant 2021; et nous ne prenons pas en compte l'émigration entre 1990 et 2019 au Golfe (environ 500,000 personnes équitablement entre Chrétiens et Musulmans), celle - ci n'étant pas toujours permanente et les liens sans interruption avec le Liban. Ainsi le nombre de descendants Libanais au monde sans exagération avoisine scientifiquement les 9,000,000 (avant 2021), 75% d'entre eux étant Chrétiens, et la majorité ayant perdu leur nationalité (du moins momentanément).²³

1 - Guerres d'Autrui sur le Sol Libanais

(Sans ordre particulier)

- Conflit capitaliste - communiste entre les Etats - Unis et les Soviétiques.
- Conflit Nassérite - Nationaliste (Syrien) entre l'Egypte et la Syrie.
- Conflit Israélo - Palestinien.
- Conflit Israélo - Syrien (à part la coordination la plupart du temps).
- 1976: Invasion des Palestiniens anti - Syriens (principalement Fatah) par les Syriens après entrée de l'armée Syrienne officiellement et alignement de tous les Palestiniens pro - Syriens du côté de ladite armée (~ 7000 des 17,000 Palestiniens).
- Fin des années 70: Batailles et liquidations entre le Baath Syrien et le Baath Irakien.
- 1982: L'Iran commence à entrer sur la scène Libanaise et même à **Tripoli**. Conflit Iranien - Syrien et Iranien - Américain durant les années 80.
- Guerre civile Palestinienne au Liban (hormis lors de l'invasion des Palestiniens par les Syriens en 1976 quand les Palestiniens furent divisés entre eux - mêmes) via des luttes purement intra - Palestiniennes culminant en ce s'appela la "Guerre Civile Palestinienne au Liban" surtout à **Tripoli** au début des années 80, à tel point que quelques factions du "Front Rejetiste" (alliés de la Syrie) refusèrent de prendre la défense des camps face au mouvement Libanais Chiite d'Amal et "Le Front Populaire pour la Libération de la Palestine _ Commandement Général" pro - Syrien.

2 - Guerres Libanaises - Etrangères (et quelques batailles):

("Libanaises" de pointe de vue administrative et non sentimental; sans ordre particulier)

- Les Palestiniens et l'armée Libanaise (avant son schisme).

- “**La Guerre de 2 Ans**”: Les Chrétiens de droite (26,000 combattants),¹ abandonnés par l’Occident (point discuté plus haut) et supportés par des volontaires Chrétiens du Levant (par centaines mais pas par milliers), d’un côté durent affronter les Musulmans de droite² et les Chrétiens et Musulmans gauchistes³ dont le nombre total (Musulmans et Gauchistes) s’éléva à environs 33,000 (17,000 + 16,000 respectivement), ainsi que tous les Palestiniens - environ 17,000 (10,000 de l’Organisation de Libération de la Palestine (OLP) dont le composant principal fut Fatah, et 7000 du Front Rejetiste, dont les Palestiniens pro - Syriens), ainsi que les mercenaires⁴ Musulmans "Arabes" et non - "Arabes"⁵ (~ 6000 mercenaires Musulmans en tout).

1- Milices et l’armée en ses Chrétiens après sa division sectaire, dont le nombre total s’éléva à ~ 26,000: Phalanges / Kataeb (de Pierre Gemayel) (7000), Tigres du Parti National Libéral / Ahrars (de Camil Chamoun) (3000), MKG (Groupe Maroun Khouri) (1000), Marada (de Suleiman Franjieh) (3000), Tanzim (1500), Gardiens des Cèdres (4500) et Armée Libre du Liban (3000) / Armée du Sud - Liban (3000). (A noter les Tyous (boucs, métaphoriquement «têtu») (100 - et non 1000), et les Zahliotes (500)).

2- Mourabitounes (3000) et autres factions Nassérites (1000): l’Organisation Populaire Nassériste (Moustapha Saad), le Mouvement de Correction Nassérien et le Mouvement du 6 Février (1000) (Sunnites), Amal (3000) (Chiites), Parti Socialiste Progressif (5000) (Druzes) et l’Armée "Libano - Arabe" (après la division sectaire de l’armée) (5000). Et nous citons le "Mouvement Libanais en Support à Fatah".

3- Les Baathistes Syriens et Irakiens (3000 + 3000), le Parti Nationaliste Syrien (4000), et les communistes (Parti communiste Libanais (5000) et Organisation de l’Action communiste au Liban (1000)).

4- Nous disons "mercenaires" et non seulement "volontaires" puisque surtout poussés et supportés officiellement par leur pays, malgré présence de nombreux volontaires aussi.

5- Inde, Sri Lanka, Chad, Mozambique, Uganda...

N.B.: Nous avons adopté des nombres moyens parmi ce qui est présenté dans les références sans rabaissement ni exagération.

- La Syrie, après avoir envahi les Palestiniens et les Libanais Musulmans et les gauchistes, occupera le Liban (à part le **Sud**) et dévastera les régions Chrétiennes, et ce moyennant 25,000 soldats. Les assassinats se succèderont aux mains des Syriens, visant des symboles de toutes les confessions, et de même se succèderont des enlèvements abusifs de Libanais de toutes les confessions dont la raison falsifiée ne sera pas seulement une collaboration avec Israël ou avec “les Forces Libanaises” (faction Chrétienne farouchement anti - Syrienne), mais une collaboration avec les Palestiniens (anti - Syriens, et qui sont toujours la grande majorité des Palestiniens).

- “**La guerre des 100 jours**”: Elle opposera Chrétiens et Syriens.

- L’invasion Israélienne en 1978: du **Sud**, et les Chrétiens et Chiites accueilleront les Israéliens juste pour en finir avec l’insurrection Palestinienne. Les Palestiniens sont expulsés du **Sud** (à part les camps de réfugiés).

- 1980: Siège de **Zahleh** et son bombardement par les Syriens.

- “**L’Invasion Israélienne**” de 1982 et siège de **Beyrouth**: résistance farouche Islamo - Palestino - gauchiste mais expulsion définitive des Palestiniens de **Beyrouth** (à part les camps de réfugiés) et fin de l’insurrection Palestinienne au Liban en gros.

- Débarquement de bataillons Occidentaux (Américains, Français, Italiens...) en 1982, et résistance farouche par les gauchistes et le Hezbollah, nouvellement établi.
- **Tripoli** souffre de l'insurrection Palestinienne en 1982 et 1983.
- Les Syriens écrasent les Sunnites à **Tripoli** pendant les années 80, ainsi que les Mourabitounes où qu'ils se trouvent.
- Batailles entre Syrie et le Hezbollah (années 80).
- **“Guerre des camps”** entre Amal et les Palestiniens.
- **“Guerre de libération”** entre les armées Libanaise et Syrienne.

3 - Guerres Civiles Libanaises:

(“Libanaises” de point de vue administratif et non sentimental; sans ordre particulier; les Socialistes sont en gros Druzes)

A part "La Guerre de 2 Ans" mentionnée plus haut, parmi les multiples “luttes” intra - Libanaises et indépendamment de la responsabilité des factions (et sans mentionner les belligérants secondaires qu'ils soient des partis Libanais ou factions Palestiniennes et armée Syrienne ou Israélienne),

nous notons:

- Les Mourabitounes et les Nationalistes Syriens (à part les conflits des années 60),
- Les Mourabitounes et autres factions Nassérites,
- Les Kataebs (Phalanges) et les Marada,
- Les Kataebs et les “Forces Libanaises”,
- Le Général Aoun (l’armée Libanaise) et “les Forces Libanaises” (**Guerre d’Abolition**),
- Amal et Hezbollah (**Guerre des Frères**),
- Les «Forces Libanaises» et l’«Armée Libanaise Chrétienne» contre Amal, les Socialistes et les gauchistes (**l’insurrection (intifada) du 6 Février 1984**),
- Hezbollah contre les gauchistes (Nationalistes Syriens et communistes),
- Les Kataebs et les “Gardiens des Cèdres” contre les Noumours “les Tigres”,
- Les “Forces Libanaises” et la branche Chrétienne de l’armée contre les Socialistes (**Guerre de la Montagne**),
- **“L’Ecrasement des Mourabitounes”**, telle l’appellation du début de la “Guerre des Camps” en 1985,
- Les Socialistes contre Amal en 1987 (**Guerre du Drapeau ou “Guerre des 6 Jours”** - ne pas confondre avec la guerre Arabe - Israélienne de 1967),
- Le Partie Arabe Démocrate contre le Tawhida,
- Et la majorité des partis entre eux - mêmes via des batailles, des “coup de partis” et des liquidations internes: Kataebs, Tanzim, Nationalistes Syriens, Amal, Parti Libéral National (Ahrar), Hezbollah, les “Forces Libanaises” (**l’Unification du Fusil Chrétien** - et si la nécessité y fut, c'est dommage que ce n'ait pas été dans le cadre d'un accord inter - Chrétien, **Insurrection du Triple Accord, les deux insurrections de Hobeika et de Geagea l'un contre l'autre**), la Congrégation Islamique / Tawhida et les groupuscules qui en ont émané, et les frères entre eux...

150,000 morts, 100,000 handicapés, les blessés innombrables, 3600 voitures piégées, 17,000 absents au Liban, 700 emprisonnés en Syrie, 2500 exilés en Israël, des otages en Israël et doute sur la présence d'emprisonnés, des centaines de milliers déplacés internes (militairement, économiquement ou démographiquement) et 1,500,000 émigrés, et des pertes en milliards de dollars...

Mais surtout n'oubliions pas, dès les années 80, l'organisation, entre les milices adversaires, des taxes illégales que chaque milice posait dans ses régions, sur tous les civils; les laisser - passer dont jouissaient les haut - gradés des milices opposées, quand il s'agissait d'aller en boîte par exemple; et les tournées de fusillades sur les fronts qui étaient souvent préalablement programmées en collaboration par les Q.G. des partis adversaires à avoir lieu à une heure précise, sans souci pour ceux qui tomberaient...

C - Période Post - “Guerre de Libération” (13 Octobre 1990):

Juillet 1993: Opération militaire Israélienne de “Liquidation de Compte” contre le Hezbollah, appelée aussi “Guerre des 7 Jours”.

[Q43a] 1994: Naturalisation spontanée de 157,216 (ou 153,452) personnes (88,278 adultes / 39,460 familles), la majorité d'entre eux (sinon presque tous) sans aucun motif sauf démographique, dont 42% des Syriens, 36% des sans - papiers et 16% des Palestiniens. 32,564 personnes portaient des cartes légales de “sous investigation” puisqu'habitant le sol Libanais depuis avant 1920. Les Palestiniens étaient en gros les 25,071 Chiites Libanais des 7 villages qui s'étaient retrouvés en Palestine après le changement de bordures en 1923 et qui s'étaient “réfugiés au Liban” en 1948 avec leur nationalité Palestinienne (et il n'y eut pas de naturalisation des autres habitants des “25 villages”).

A savoir, une autre source (Jebhet al - Horriyyeh) rapporte la naturalisation de 202,000 personnes: 108,000 Sunnites, 30,000 Chiites, 7500 Alawites, 4000 Druzes, 11,000 Roums Orthodoxes, 10,000 Arméniens Orthodoxes, 7000 Roums Catholiques, 4000 Maronites et 7000 Syriaques (et 10,000 “autres” - et reste 3500 ?). En gros, 75% des naturalisés furent des Musulmans. Autre bémol: il y a une forte suspicion de falsification de religion et donc d'une fausse déclaration de Chrétienté parmi certains, avec rétablissement ultérieur de la situation après le décret.

Avril 1996: Opération militaire Israélienne de “Grappes de Rage” contre le Hezbollah, appelée aussi “Guerre d’Avril”.

25 Mai 2000: Retrait Israélien derrière la ligne bleue, qui compte presque 6 différences avec la ligne verte, sachant que la plus grande ne dépasse pas les 600 mètres, dont à **Aadeisseh**, au **Wazzani** et au **pont du Hasbani**.

26 Avril 2005: Retrait Syrien du Liban.

Juillet - Août 2006: “Guerre de Juillet” entre Israël et le Hezbollah et occupation de la section Libanaise de **Ghajar**.

11 Novembre 2010: Retrait Israélien de la section Libanaise de **Ghajar**.

Depuis 2013: Le Liban est profondément affecté par les évènements en Syrie, et occupation de ses régions arides nord - est par des organisations Islamiques radicales et leur libération par l'armée Libanaise (avec support du Hezbollah - sans rentrer dans les détails politiques qui font douter). Début de refuge d'environ 1,250,000 Syriens, qui se rajoutent à environ 500,000 réfugiés Palestiniens, et la naturalisation par le décret de 1994, ceci en plus d'une naturalisation préalable de Palestiniens Chrétiens avant 1975, toutefois qui ne dépassent pas les quelques milliers sinon quelques centaines, la majorité étant des hommes d'affaires (ainsi que leurs familles).

2020: De point de vue légal concernant la République Libanaise mais pas nécessairement pour les habitants / les deux peuples / les communautés confessionnelles, persistance des occupations et des présences militaires suivantes:

- Persistance de l'occupation Israélienne des **fermes de Chébaa, des collines de Kfarchouba et du village de Nukhaylé** et de la section Syrienne de **Ghajar**, et la nécessité d'obtenir les cartes Syriennes pour les inclure à la résolution 425 afin que les Israéliens s'en retirent, avant de considérer l'option militaire (superficie maximale de 48 km²).

- Persistance de l'occupation Israélienne des quelques terres en raison des différences entre les lignes bleue et verte (superficie maximale de 5 km²).

- Persistance de l'occupation Syrienne de 460 km² (quatre cent soixante) (certains endroits déjà démarqués, d'autres non - démarqués, et encore d'autres qui furent acquis en changeant les cours des ruisseaux et en transposant les monticules de sable qui sont en eux - mêmes les frontières).³¹

- Occupation Syro - Palestinienne de terres d'habitants Libanais via les casernes Palestiniennes qui sont toutes sous tutelle Syrienne.

- Occupation Palestinienne de terres d'habitants Libanais (selon les dires des habitants eux - mêmes, dont des Sunnites) après que les camps de réfugiés se soient étendus depuis 1948 sur les terres environnantes appartenant aux Libanais, sans aucun revenu en contrepartie.

- Données rapportant la présence de groupuscules de "Gardiens de la Révolution Islamique" Iraniens au Liban.

- Armes possédées par des factions indépendantes des forces Libanaises légales (indépendamment des déclarations ministérielles qui légalisent ces armes).

- La question des 25 villages* (les 7 villages ainsi que les autres, et du moins ceux Chiites et Chrétiens parmi eux) et les villages Chiites en Syrie** et les contreforts orientaux de la chaîne orientale,** de points de vue scientifique et logique.

* *Les Sunnites à la pointe sud du Liban et par la suite plus au sud dans lesdits villages retiennent le droit de faire partie de la Palestine, aujourd'hui de majorité Sunnite, tels les Chiites et les Chrétiens, mais ces deux ne revendiqueraient pas ceci dans la logique des choses.*

** *Ces régions font partie du Liban dans sa dimension scientifique géographique, plus le fait que les propriétaires de ces villages Chiites sont Chiites Libanais.*

- L'obligation des forces Libanaises légales de se soumettre à la majorité des partis et des féodaux régnant sur le Liban et qui sont en eux - mêmes subjugués à des puissances étrangères, via domination politique Iranienne - Américaine, et sous le joug de cette dernière, via domination Syrienne - Saoudienne.

14 - En Résumé, Concernant les Peuples et les Communautés Confessionnelles:²³

D'ici, comment les deux peuples et les communautés confessionnelles principales au Liban ont-elles vécu l'Histoire depuis la conquête Musulmane?

- Les Maronites et les Roums: En tant que Canaanéens confinés au Liban (et Tartous) depuis 1190 av. J.-C., ils perdirent finalement la majorité de leur géographie entre 634 et 1283, mais purent en 1920 rétablir sa plupart, toutefois avec la présence d'une partie d'un autre peuple, donc d'une autre culture et non seulement d'une autre religion. Scientifiquement, pour eux, la section Musulmane du Liban est sous occupation depuis la conquête Musulmane.

- Les Maronites: Le destin en a voulu que des moines Maronites prêchent les Canaanéens païens du **Mont - Liban**, alors ils devinrent connus par "Maronites" et ont exploité la géographie et ont résisté, donc ils ne furent pas du tout subjugués à l'entourage Musulman, ni à la Syrie (Bilad al - Cham) ni aux entités plus lointaines. Ils ont vécu une indépendance totale quoiqu'avec ses jours sombres puisqu'assiégés, puis leur autonomie après 1382, avec des subjugations éphémères à certains des gouverneurs Ottomans opportunistes de l'entourage et aux féodaux Musulmans locaux.

- Les Roums (Grecs de rite): Le destin en a voulu que les apôtres et disciples de Jésus de Nazareth prêchent directement les Canaanéens païens du **littoral**, du **Sud** et de la **Békaa**, et puis ils ont suivi la liturgie Grecque, et finalement devinrent connus par "Roums". Leurs régions furent subjuguées à la conquête Musulmane vu la géographie accessible, et donc ceux qui restèrent Chrétiens furent subjugués à l'entourage et coexisteront avec lui selon le Dhimmisme obligatoire, mais socialement ils restèrent intégrés au niveau sentimental et encore plus, mélangés aux niveaux civilisationnel, communautaire et social, avec les Maronites, de ce que nous voyons aujourd'hui sur le terrain (c'est d'ici qu'il est toujours dit, quand l'on nomme les communautés confessionnelles principales du Liban: Chrétiens, sunnites, Chiites et Druzes).

- Les Sunnites, Chiites et Druzes: Ils ne se sont pas affiliés à l'entourage, PUISQU'ILS ETAIENT l'entourage, sans entrer dans les détails de la souffrance chronique des Chiites et des souffrances des Sunnites lors de l'Etat Fatimide Chiite et des souffrances des Druzes à plusieurs moments.²³ Et concernant les Druzes, la particularité de la montagne dont ils jouirent pendant 200 ans (c.à.d. depuis la période de Fakhreddine II et la migration des Chrétiens vers le **Chouf**) ne put les unir aux Chrétiens face à l'entourage, ce qui est naturel et doit être compris.⁴ Ainsi, jusqu'en 1920, le Liban n'avait aucune valeur morale ou sentimentale auprès de tous les Musulmans, ce qui est naturel et compréhensible; et actuellement, à part une possible et souhaitable valeur administrative, toute valeur morale ou sentimentale veut dire un succès de lavage de cerveau de la part des Chrétiens pour les séparer de leur entourage.

Par conséquent, l'imposition aux Musulmans d'un Grand Liban en 1920 parachuté par les Français à la demande des Maronites devait susciter le ressentiment, et cela est naturel et doit être compris. Et si les Musulmans seraient honnêtes envers les Chrétiens en leur intention à joindre

leurs régions à la Syrie,* cela serait normal et devrait être compréhensible, sans qu'ils oublient que ces régions ont été obtenues par force, et ne sont pas les leurs à la base.

* *Ce qui ne serait pas justifié scientifiquement car la Syrie ne fut jamais une entité indépendante, mais justifié sentimentalement vu les faux concepts d'Arabisation élaborés depuis 100 ans seulement, et vu l'absence d'un Etat Islamique ou de tout autre entité Musulmane plus large que la Syrie aux frontières Libanaises.*

Dans l'espoir que les Musulmans seront convaincus de respecter au minimum la particularité historique Libanaise inscrite en les Canaanéens (dits les «Chrétiens»), ceci permettrait la persistance de l'Etat de point de vue “entité administrative”, en acceptant de s'unir sous un régime fédéral avec une autonomie du "Liban Musulman", tenant compte d'une concession limitée afin de réaliser cette tentative avec succès, toutefois sans avoir accepté vu un lavage de cerveau ni vu une tentative de leur dissimuler leur identité. Ils retiennent toutefois le droit de ne pas être du tout convaincus, la solution devant aller à une division pacifique. L'important reste de mettre fin aux tragédies.

V - Cartes, Drapeaux, Alphabets, Langues et Divers

La grande majorité de ces cartes sont en Anglais et furent soigneusement choisies et modifiées pour représenter la vérité la plus proche du récit des autres chapitres. Des cartes ont été évitées car elles étaient très inexactes. La majorité des cartes suivantes représentent l'extension géographique la plus large du peuple ou de l'entité politique en question, sachant que la géographie ne fut jamais statique, et les années au - dessus de chaque image ont été déterminées selon la logique de ce qui apparaît sur la carte, et ne représentent pas toujours la longévité de l'entité ou du peuple ou de la civilisation.

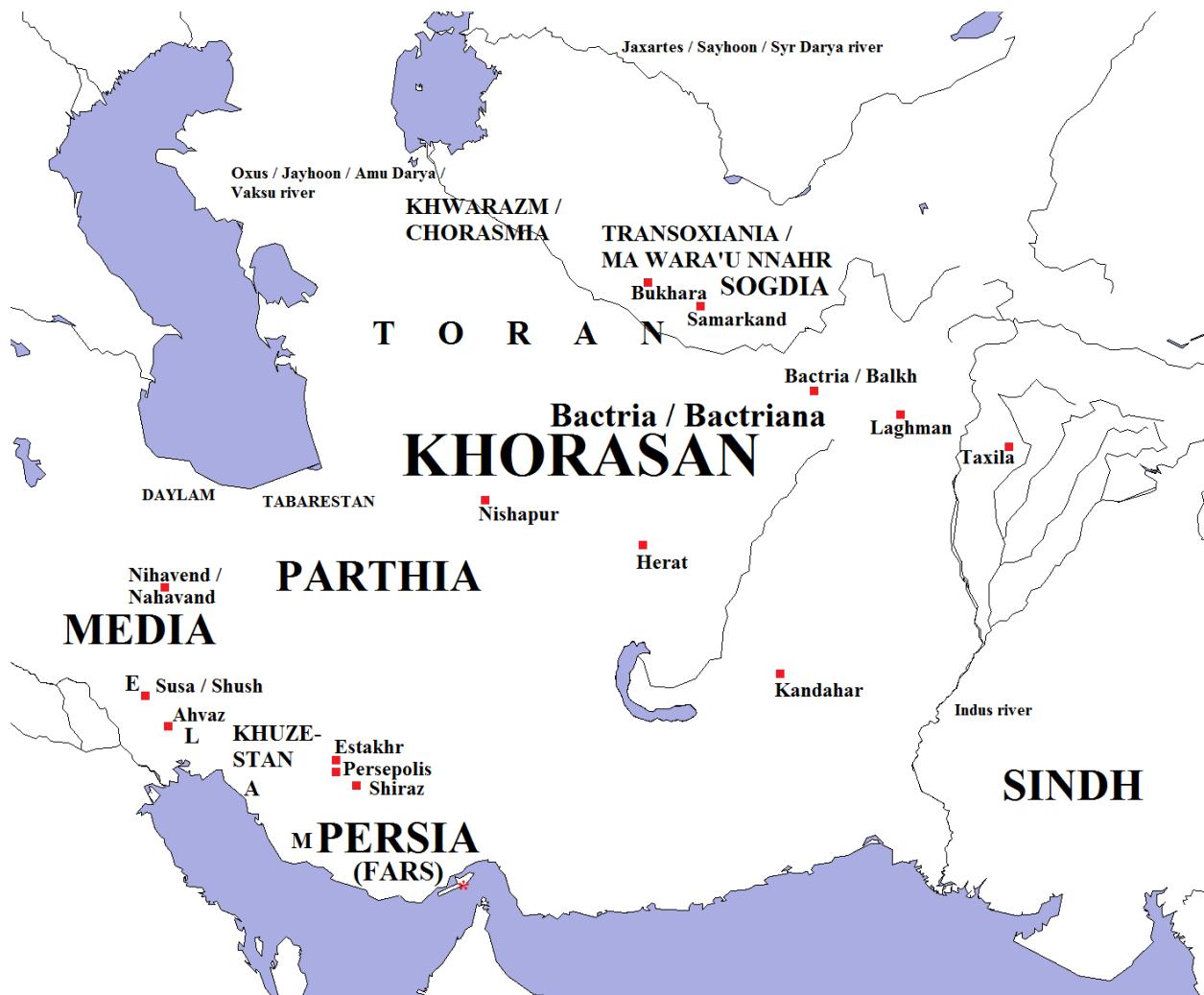
Quelques Régions Historiques du Levant et de ses Environs:²³

Hors du temps, c.à.d. que les noms n'ont peut - être pas existé en même temps. La carte bleue / blanche de base n'est pas précise à 100%. Les noms les plus grands et / ou en gras sont ainsi selon la superficie et ne signifient pas nécessairement qu'ils incluent les zones autour en caractères plus petits ou qu'ils sont historiquement plus importants. Nous n'avons pas inclus toutes les versions d'un même nom mais les plus connues. Cependant, la Cilicie se trouve en Anatolie; le Golan et le Hauran (Pays d'Aram) sont en Syrie; le nom "Liban" est daté depuis 5000 ans, et donc précède celui de "Syrie" de 3000 ans, née comme terre administrative en 14 ap. J.-C.; la Galilée est au sein de la Palestine; le Hedjaz s'étend au sud. La Mésopotamie, c.à.d. «entre les eaux», concernait initialement l'«Île» «actuellement Syrienne» qui inclut le nord - est de la Syrie, le sud - est de l'actuelle Turquie et le nord - est de l'actuel Irak, et «récemment» vint à concerner les régions au sud de l'actuelle Bagdad qui furent historiquement connues par «Irak» suite à la cité Sumérienne d'Uruk. «La Grande Perse», ainsi dit pour distinguer de la «Perse proprement dite - Pars / Fars» sur les rives du golfe Persique et selon laquelle Alexandre nomma toute la «région de l'Iran» par «Perse». Les Sumériens se sont ensuite étendus au nord avant l'émergence des Assyriens là - bas et l'extension de ces derniers plus tard au sud. Babylone était une ville, pas une région.



Quelques Régions Historiques de l'Asie Centrale:²³

Hors du temps, c.à.d. que les noms n'ont peut - être pas existé en même temps. La carte bleue / blanche de base n'est pas précise à 100%. Les noms plus grands et / ou en gras sont ainsi selon la superficie et ne signifient pas nécessairement qu'ils incluent les zones autour en caractères plus petits ou qu'ils sont historiquement plus importants. Nous n'avons pas inclus toutes les versions d'un même nom mais les plus connues. Cependant la Bactriane (ou Bactriana) se trouve dans le Khorasan, ainsi que la Transoxiane et le Khwarezm et d'autres régions à l'est, à l'ouest et au sud selon plusieurs sources, et rarement le Sindh (la vallée Hindous) y est inclus, le Khorasan n'étant pas une zone précisément définie. Le «Khorasan proprement dit» comprend apparemment le nord - est de l'Iran (Nishapur) et le nord - ouest / nord de l'Afghanistan (Herat et Balkh respectivement) et la moitié sud du Turkménistan, et est ainsi délimité au nord par Khwarezm et par la rivière d'Oxus. La Transoxiane se situe entre les deux rivières; la Sogdiane en est la partie sud. Le Toran comprend la Sogdiane occidentale et la Bactriane occidentale et ce jusqu'à la mer Caspienne, et est la partie nord - ouest du Khorasan. Susa ci - dessous est autre que "la Suza" côtière face aux EAU (* en rouge). Actuellement, la région de Fars et du Khuzestan est connue sous le nom d'"Arabistan" après le changement de population qui a eu lieu ~ en 1440 de par le déplacement de la population locale.



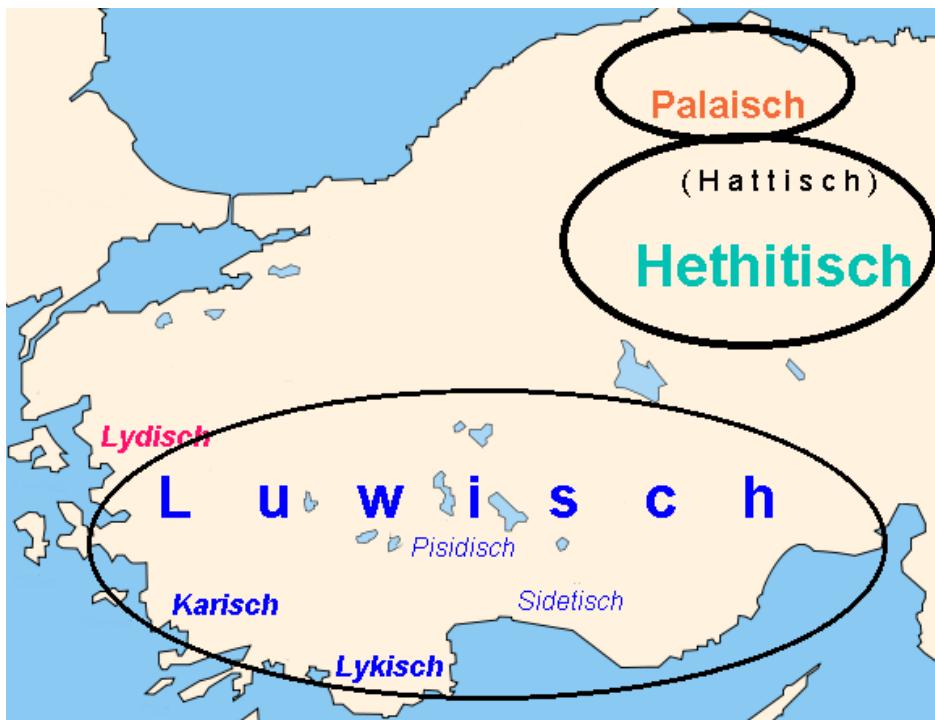
Quelques - unes des Cités les plus Importantes de l'Egypte:²³

Hors du temps, c.à.d. que les noms n'ont peut - être pas existé en même temps. La carte bleue / blanche de base n'est pas précise à 100%. Nous n'avons pas inclus toutes les versions d'un même nom mais les plus connues. Thebes est autre que celle de Grèce (il y en a 6 dans la région, et une aux EU, sans parler des «Tiba»s en Canaanéen ou en Arabe, dont 2 au Liban). Fustat et ensuite le Caire (contigüe à Fustat) furent fondés par les Musulmans en 641 et 969 respectivement. "Héliopolis" en Grec et "Qart Chamach" en Canaanéen signifient "ville du soleil" (techniquement, le mot "Qart" sera plus tard "village (qaryat)" en Arabe), et "Jwnw" ou "Ywnw", le nom original Copte, a été écrit comme "On" en Canaanéen. Jwnw et Fustat sont actuellement des banlieues du Caire. L'actuel "Caire Copte", c.à.d. le quartier Copte du Caire, qui avait été précédemment englobé par Fustat avant que le Caire n'englève cette dernière, comprend l'ancienne ville de Babylone, ici le petit carré rouge.



Les Langues (donc Peuples) Anatoliennes Originales:¹¹

Carte Allemande; la proposition la plus acceptée quant aux Luviens; au nord, le peuple Pala (ici langue Palaisch); au centre, le peuple Hatti (ici langue Hattisch), au sein ou à côté duquel les Hittites (ici langue Hethitisch) émergeront vers 1700 av. J.-C., pour les absorber ensuite; et au sud, et surtout sud - ouest, les Luviens (ici langue Luwisch). La langue Lydienne (ici Lydisch), bien que parfois considérée une des 4 langues primaires, viendra plus tard, tout comme les autres langues qui figurent, au sein de la Luvienne qui se différenciera. Nous nous limiterons à ce point, qui reste une description générale.

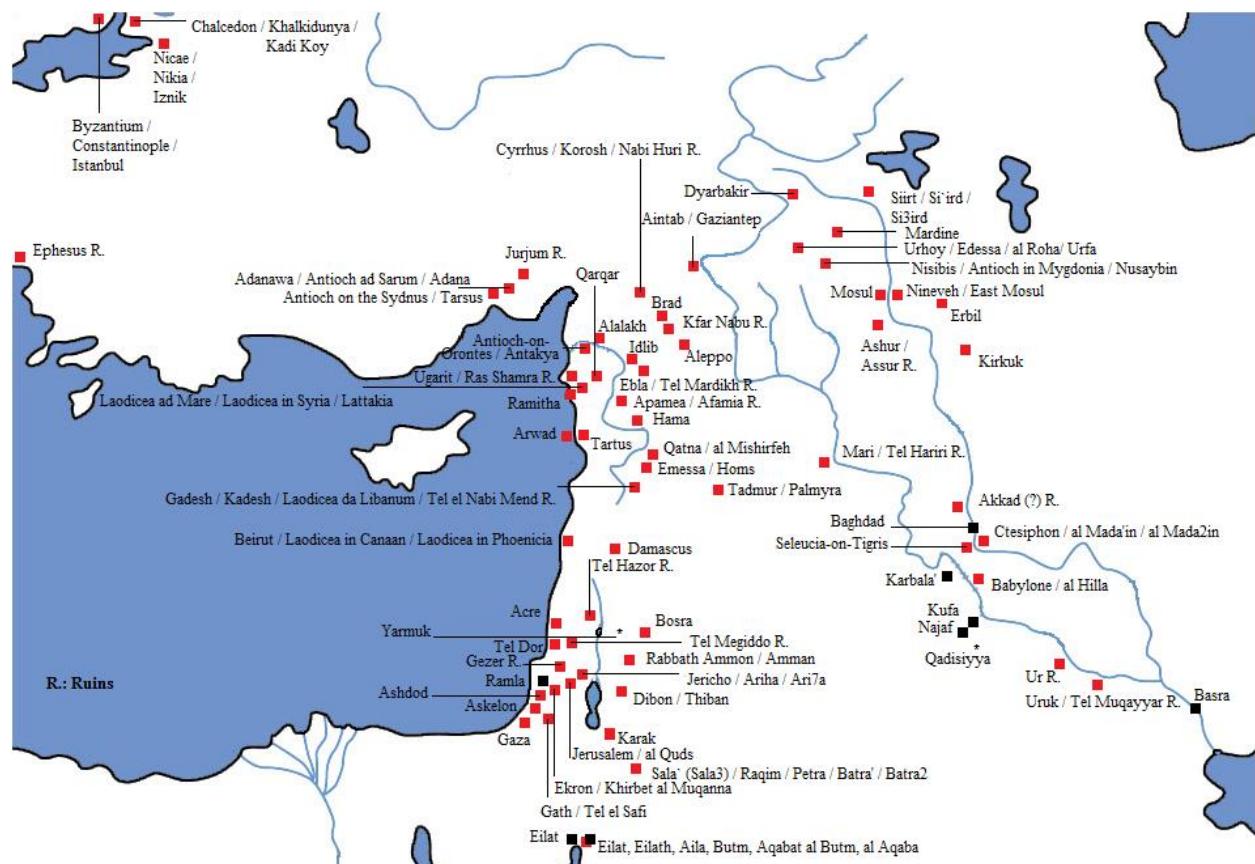


Les Régions de l'Anatolie lors de l'Ere Gréco - Latine:¹¹

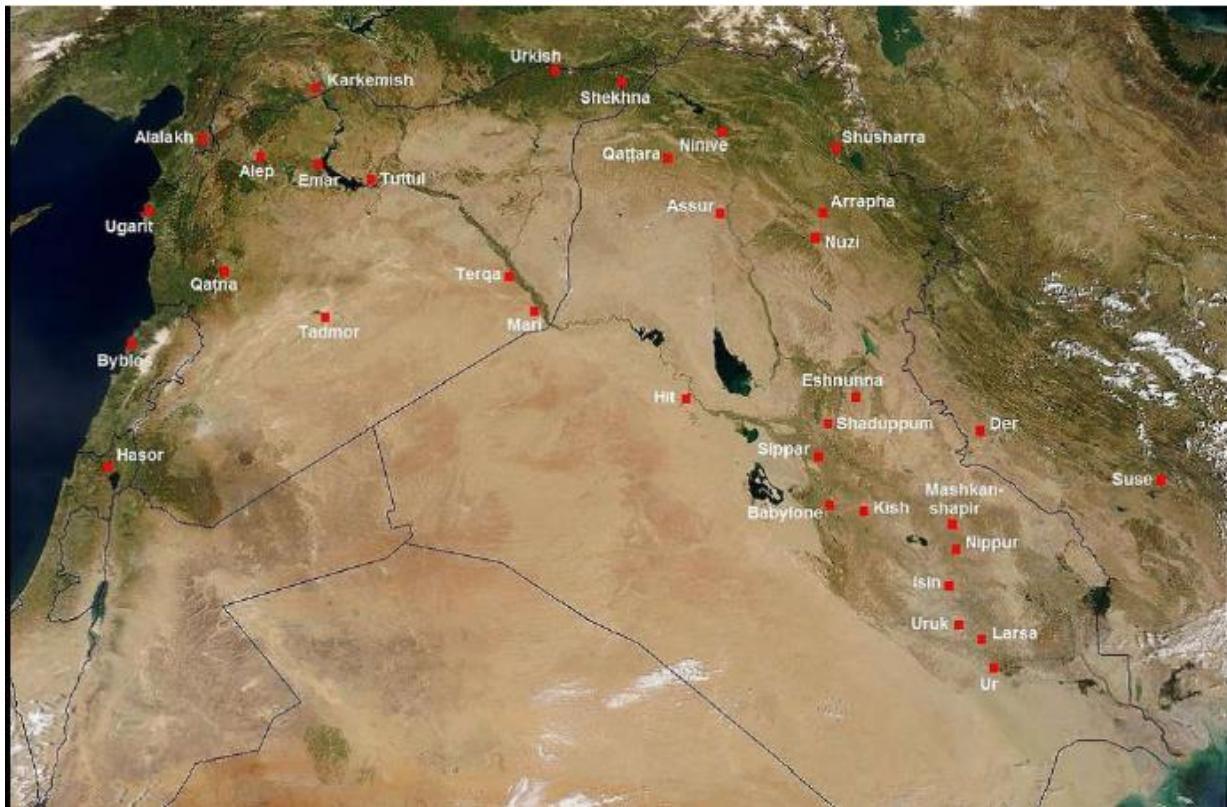


Quelques - unes des Cités les plus Importantes du Levant:²³

La carte suivante démontre la localisation des villes qui furent sélectionnées en dehors du Liban (sauf Beyrouth, pour inclure les 3 Laodicées Levantines); certes, elles n'existent pas toutes simultanément. La carte bleue / blanche de base n'est pas précise à 100%. Nous n'avons pas inclus toutes les versions d'un même nom mais les plus connues. Toutes sont au sein du Croissant Fertile sauf Palmyre, Petra et Eilat / al - Aqaba. Koufa et Basra (637), Fustat (641), (l'actuelle) Aqaba (~ 650), Karbala (685, qui débuta en tant que le mausolée de Hussein), Ramla (716), Baghdad (juste au nord de Séleucie / Ctesiphon, 762), Najaf (au sud de Koufa, 791) et le Caire (contigüe à Fustat, 969) furent fondées par les Musulmans (pas de villes fondées par eux au Liban). Aussi les lieux de Qadisiyyah et de Yarmouk sont notés. On mentionne aussi en noir «Eilat» l'Israélienne, qui est la moderne, depuis 1949, à la place du village Palestinien Tall al - Rachrache, tandis qu'al - Aqaba (l'ancienne, avant l'actuelle Aqaba Musulmane à ses côtés) est essentiellement l'Eilat Canaanéenne, puis l'Eilath Israélienne, puis l'Aila Romaine, et puis l'al - Butm (dite) Arabe [Pistacia en Français; mais le terme, tout comme "Aqabat" ci-dessous, fut Canaanéen avant d'être employé en Arabe], surnommée "Aqabat al - Butm" (vu que les Romains y construisirent une forteresse de défense; aqabat = obstacle), pour être connue plus tard et jusqu'à nos jours par al - Aqaba. "R." = en ruines. Voir la carte d'Egypte plus haut pour le Caire et Fustat.

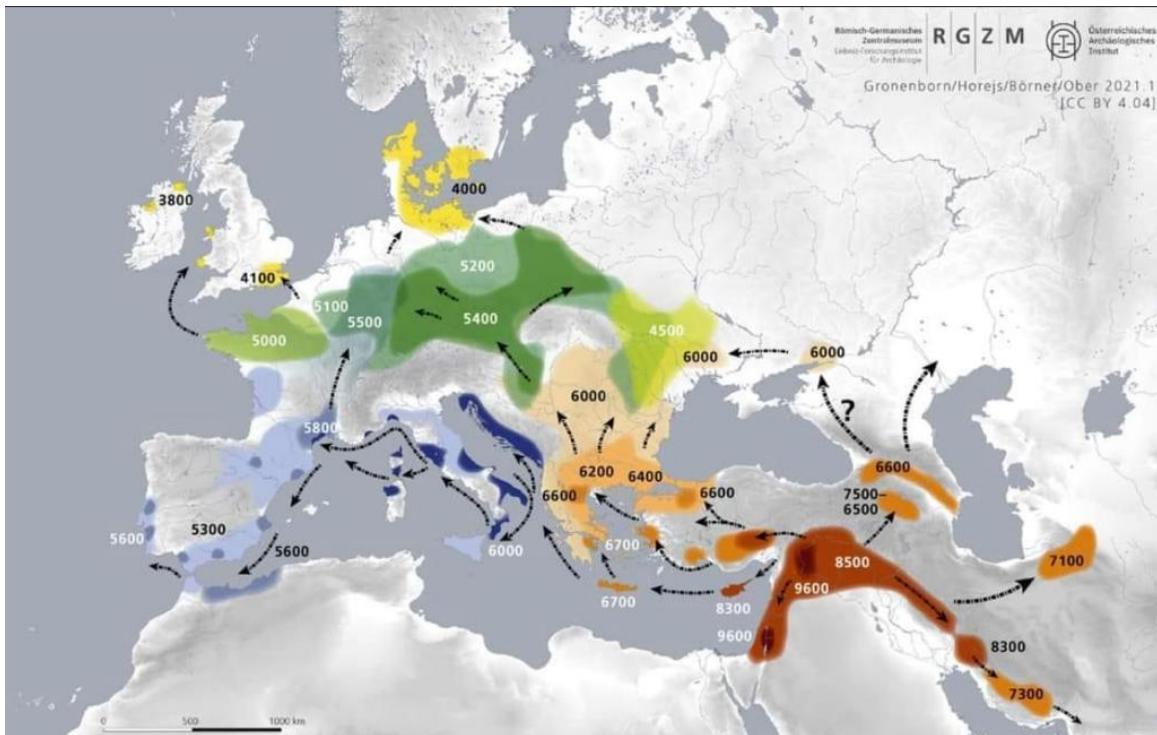


Le Liban, le Seul Fief Naturel du Levant en sa Chaîne Ouest:⁴



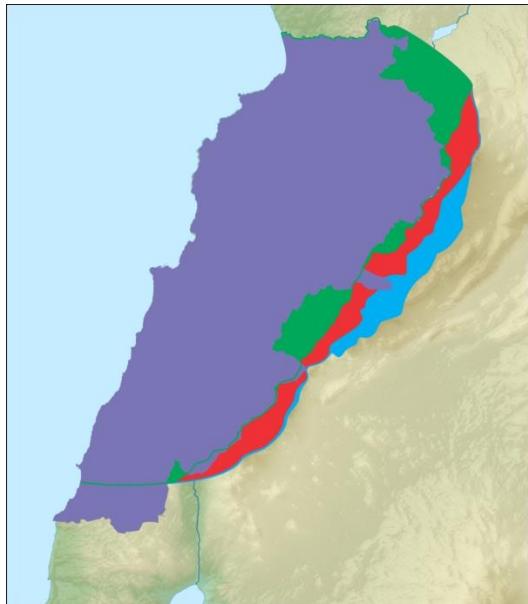
Les Pré - Canaanéens Lancent l'Agriculture en ~ - 9600:

Source: Römisch-Germanisches Zentralmuseum (RGZM), Leibniz Research Institute for Archaeology, Mainz, Germany



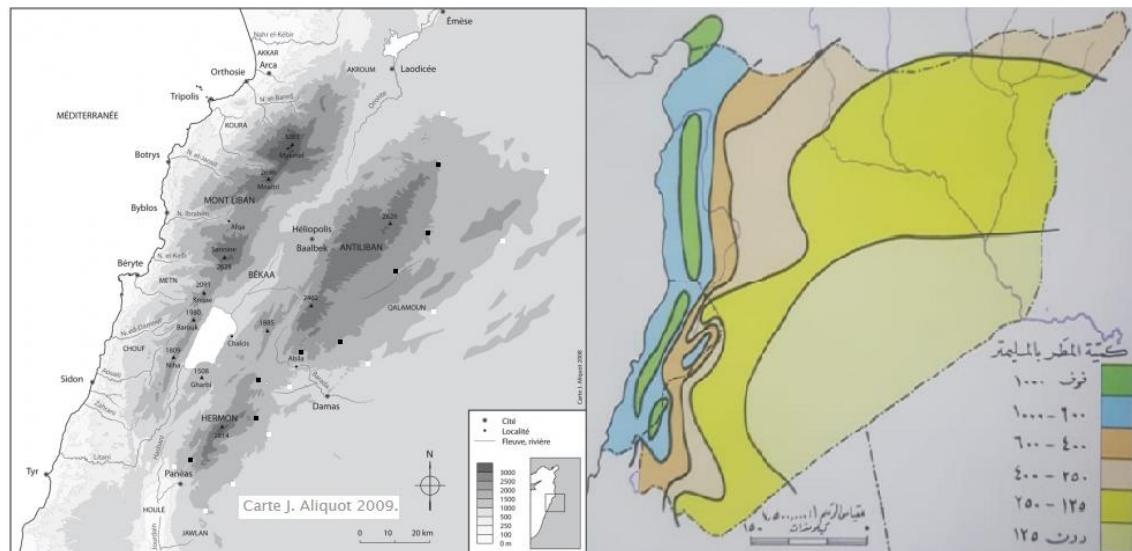
Le Liban Historique:^{2,34}

En mauve, les frontières de la République Libanaise, correspondant à la science et à l'Histoire au nord; en vert, la frontière en suivant les pics à l'est et selon la science et l'Histoire au sud; en rouge, la frontière orientale selon les pentes orientales lors de leurs premières réfractons, qui a lieu à une altitude comprise entre 1500 et 2100 mètres; en bleu, la frontière selon les altitudes dépassant les 1500 mètres, ici simultanément ayant un taux acceptable d'enneigement.

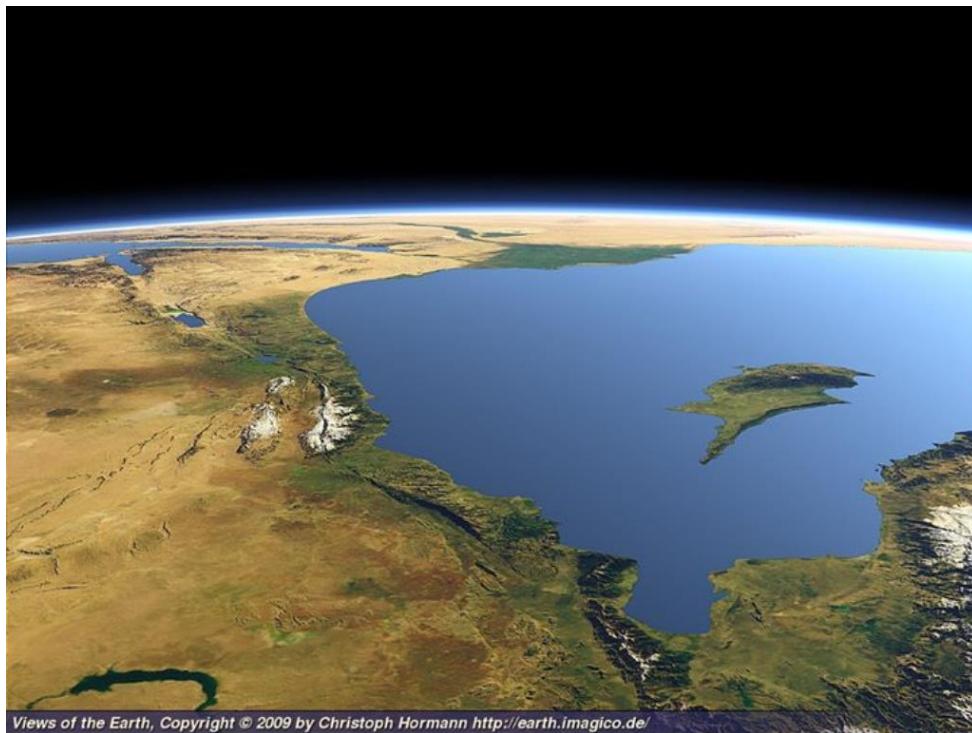


Le Dénivelé Faible à l'Est du Liban et son Faible Taux de Précipitation:

Les carreaux blancs: seuil des 1000m; les carreaux noirs: seuil des 1500m; vert: > 1000 mm/an; bleu: 600 - 1000; orange: 400 - 600; beige: 250 - 400; jaune foncé: 125 - 250; jaune clair: < 125.

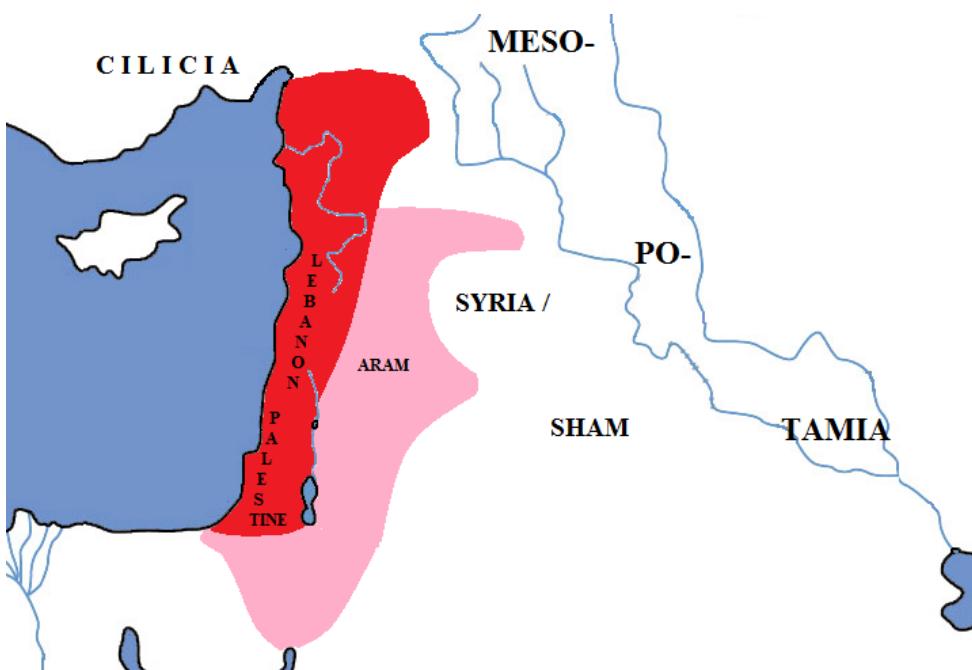


Le Liban, au Centre du Pays de Canaan:

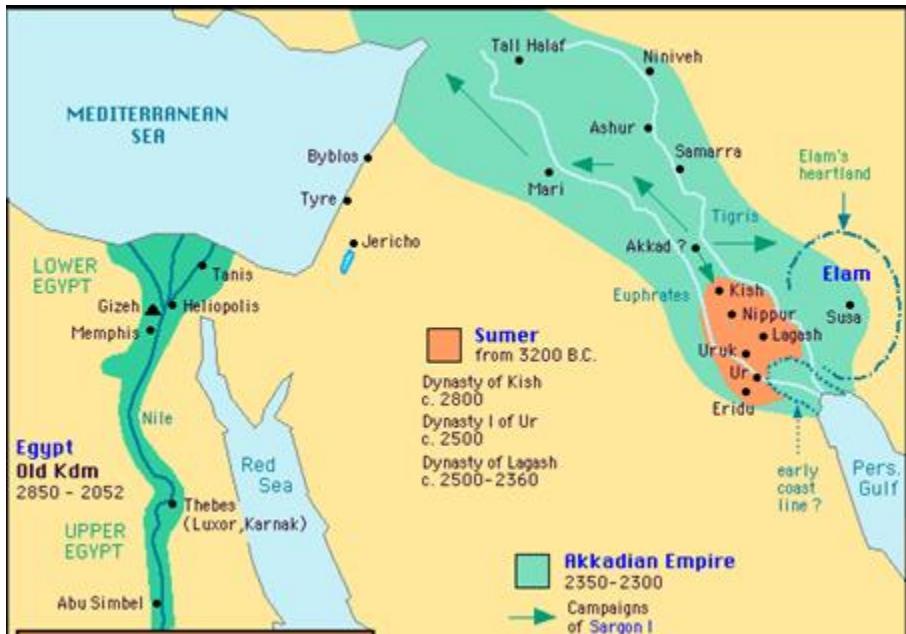


Les Canaanéens (- 3500 à - 2000):²³

La carte bleue / blanche de base n'est pas précise à 100%. Le Liban, depuis 3000 av. J.-C.; la Palestine, depuis 500 av. J.-C. en tant que terre; la Syrie, depuis 14 ap. J.-C.. En rouge, le pays de Canaan; en rose, les Bédouins Canaanéens (c. à. d. les Bédouins dans l'orbite de la culture Canaanéenne), avant leur établissement ultérieur.



Les Sumériens, et les Akkadiens à l'Occupation d'Ebla, de Sumer et d'une partie d'Elam (~ - 2350):¹¹

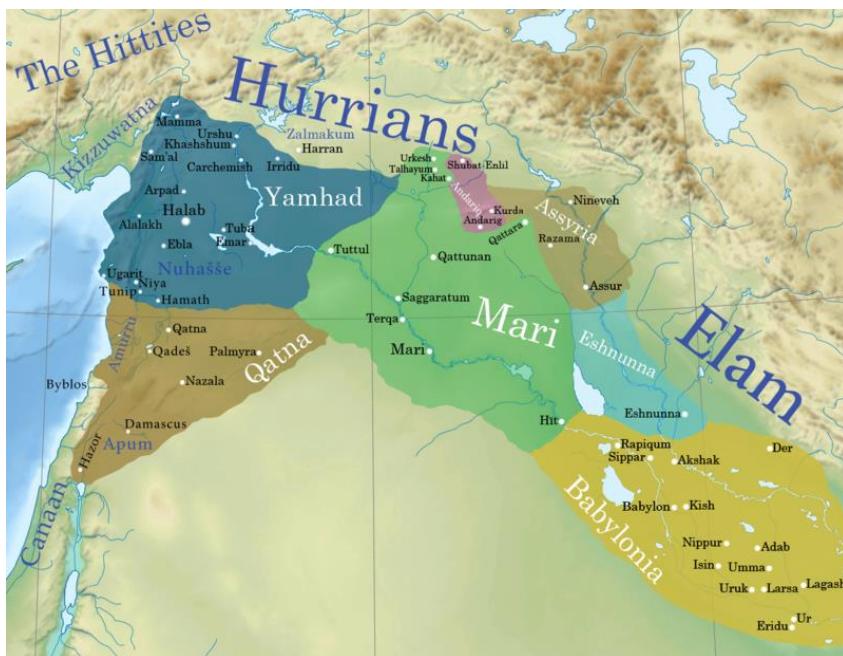


Akkad et Ebla (après l'Avoir Relancée ~ - 2300):¹¹



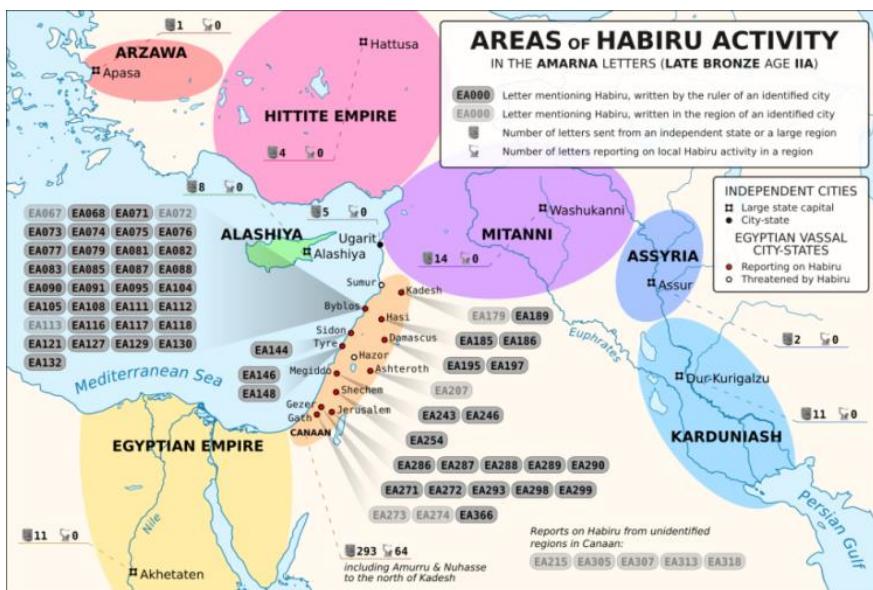
Qatna (Amourrous Inclus), Yamhad et Mari (~ - 1800):¹¹

Notons les Hittites, les Hurrites, les Elamites, et les Canaanéens, ainsi que les Assyriens et les Babyloniens qui se lancent. Pas d'évidence que Qatna prit la Békaa. Aussi, pas d'évidence de la présence des Amourrous au Liban sauf pour l'ancienne école. Au plus ils prirent Arwad qui redevint Canaanéenne plus tard.



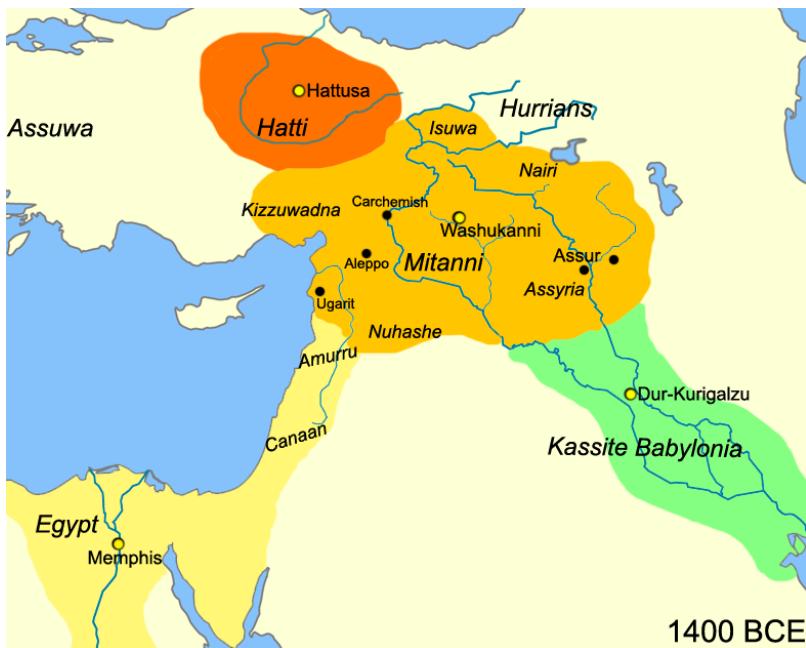
Les Hurrites (Mitanites) après Retrait du Liban, les Hittites juste avant leur Expansion et les Zones des Apirous (~ - 1400):¹¹

Selon la carte ci-dessous, Canaan est sous occupation Egyptienne, et les Amourrous ne sont pas indiqués mais leur royaume apparaîtra en - 1380, et le petit Royaume d'Ugarite (2000km^2) existe depuis - 1450; cette carte se complète avec la suivante.



Les Hurrites (Mitanites) après Retrait du Liban, les Hittites juste avant leur Expansion et les Amourrous avant Proclamation de leur Royaume (~ - 1400):¹¹

Cette carte se complète avec la précédente (même si Ugarite est ici subjuguée aux Mitanites). Pas d'évidence de la présence des Amourrous au Liban sauf pour l'ancienne école. Au plus ils prirent Arwad qui redevint Canaanéenne plus tard.



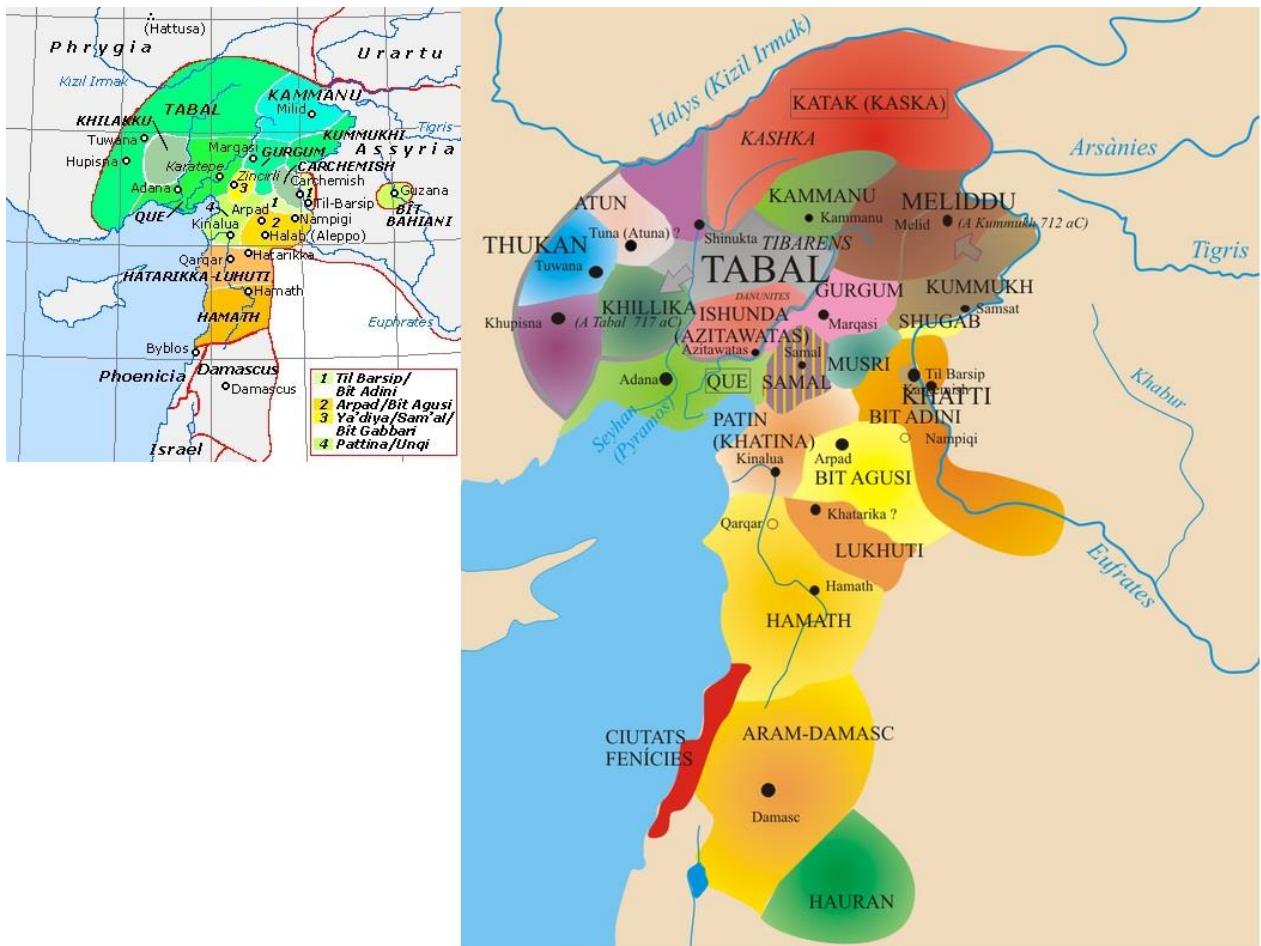
Les Hittites depuis - 1282 après le Traité avec l'Egypte:¹¹

(Ou 1274 ou 1259 selon quelques références); la frontière est la Grande Rivière Sud (al - Nahr al - Kabir al - Janoubi), preuve indirecte de la frontière nord historique du Liban (voir texte).



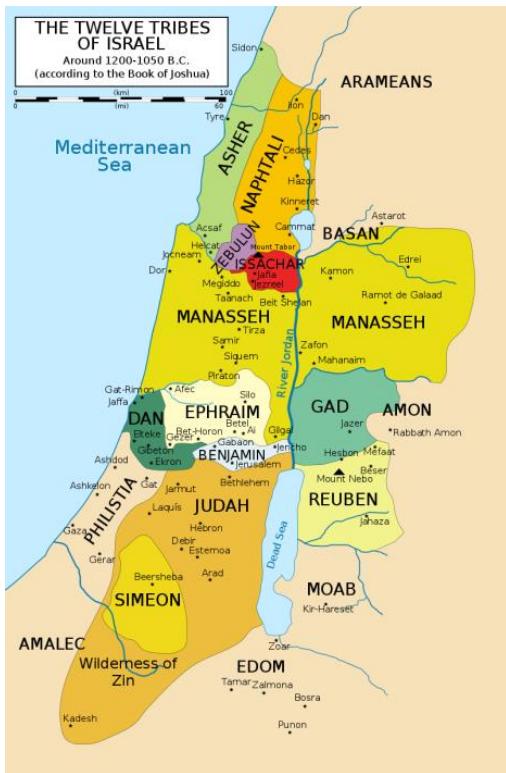
"Etats Syro - Hittites" / "Etats Néo - Hittites" / "Etats Luviens - Araméens" (~ - 1150 à - 800):¹¹

Se référer au texte quant à ces appellations ainsi qu'à des détails quant à ces deux cartes et les noms. Hamath n'inclut pas des régions du Liban² (mais il n'y aurait eu aucun problème dans le cas contraire).



Les Tribus Israéliennes selon la Torah (~ - 1300 à - 1050):¹¹

Pas d'évidence pour la présence d'Acher et de Néphtali en plein du sud du Liban mais d'Acher ou de Dan au tiers sud de Jabal Amel.

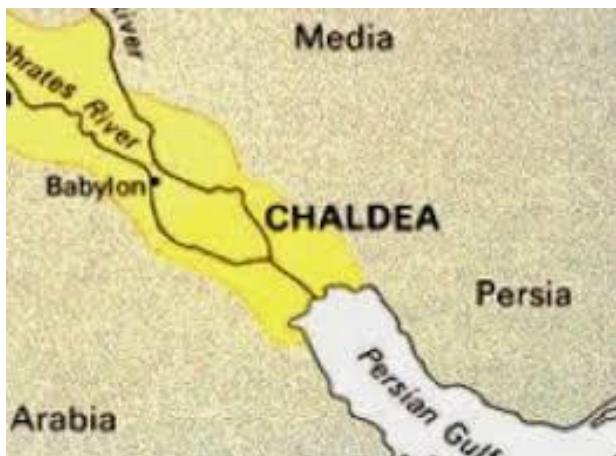


Le Royaume Unifié d'Israël (- 1050 à - 930):¹¹



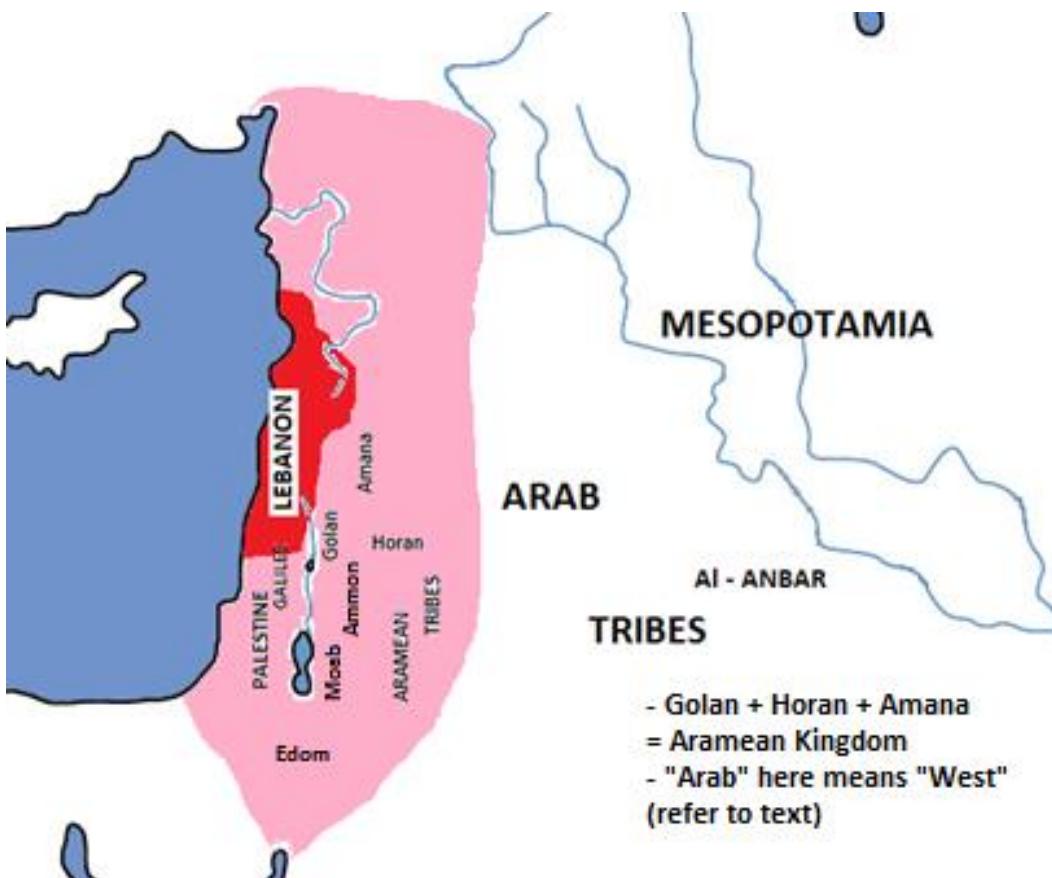
Les Chaldéens ~ - 1000, et les Régions des (strictement) Perses et des Mèdes:¹¹

Les Chaldéens en jaune foncé.



Les Canaanéens après - 947, le Royaume Araméen, les Tribus Araméennes et les Tribus Arabes:²³

La carte bleue / blanche de base n'est pas précise à 100%. En rouge (Liban + Tartous), la civilisation Canaanéenne. En rose, régions quasi - Canaanéennes, hormis les Hébreux; elles seront rejoindes par les Nabatéens, et plus tard les Hébreux qui seront Christianisés.



Les Canaanéens après - 947 (Villages et Villes):

Les villages et les villes sur cette carte sont parmi ceux dont les noms sont Canaanéens; il n'y a pas de date précise pour cette carte telle quelle, et cette liste est certainement incomplète; nombre d'autres villages porteraient des noms d'origine Syriaque; les villages portant des noms Arabes sont rares par comparaison. L'intention de cette carte reste de dissiper les soupçons selon lesquels le Mont - Liban était vide avant les rumeurs du "refuge des Maronites" ou de "leur refuge au Nord au début" ou du "refuge de Chiites à Jbeil et au Kesrouane qui furent vides", ou du "refuge des Druzes à un "Chouf" qui n'avait jamais été habité".

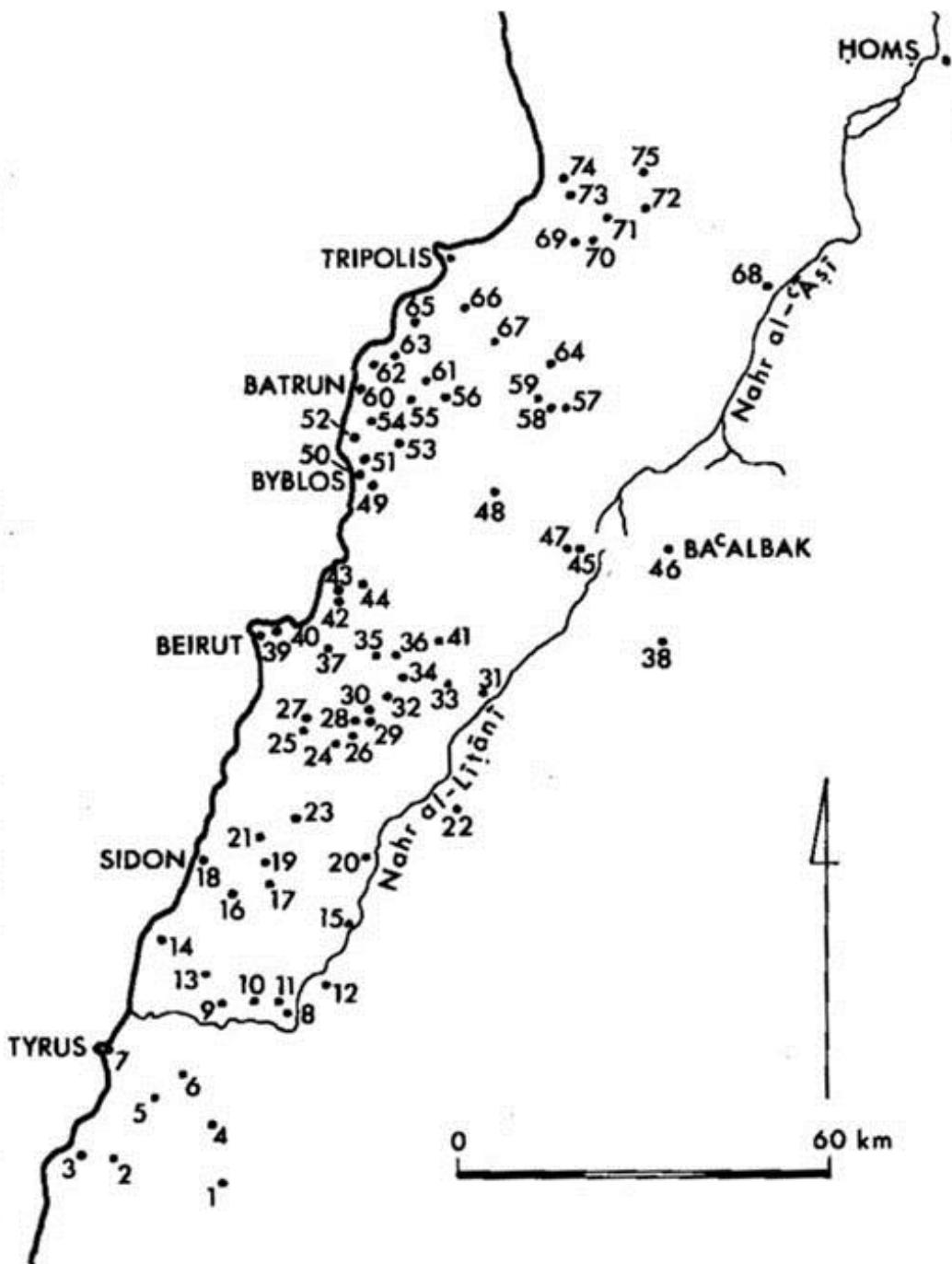


Abb. 1. — Libanon : Orte mit Namen kanaanäischer Herkunft
(Entwurf : A. Kuschke ; techn. Ausführung : U. Müller)

Liste
libanesischer Ortsnamen kanaanäischer Herkunft
nach
Stefan Wild

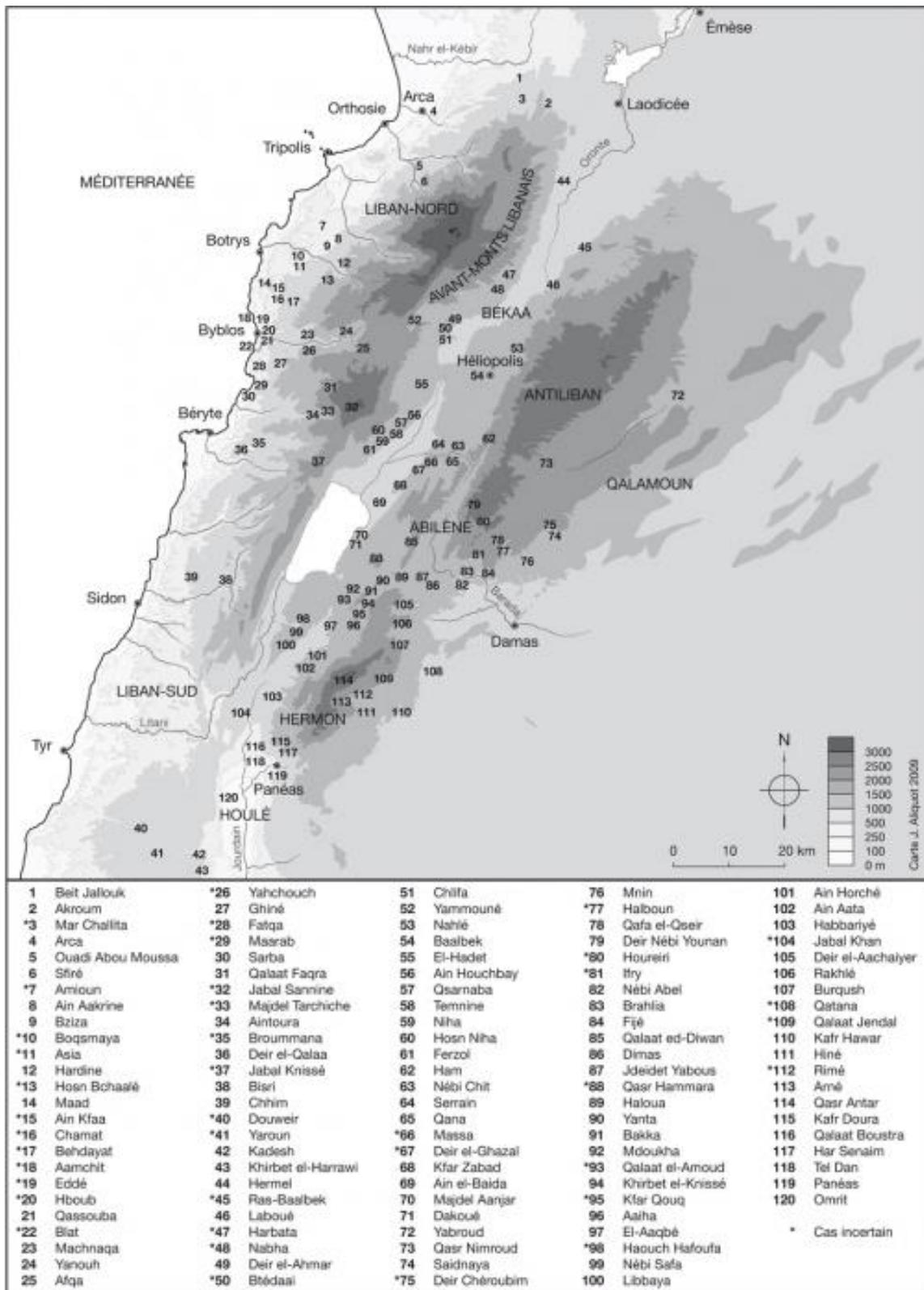
1. Yārūn	Yir'ōn	<u>119. 127</u>	32. ('yn)	Şaufar	Şöpar	<u>147. 207</u>
2. Yārin	Yárim	<u>102. 131</u>	33. Zibdül	Zħad'el	<u>160. 208</u>	
3. Ġiggim	Gaggim	<u>98. 132</u>	34. Ham-	mana	Hammān	<u>150. 209</u>
4. (Byt)			35. Arşün	Erşon	146. 213	
5. Qāna	Qānā	<u>108. 142</u>	36. Qarnā-	yil	Qeren'el	<u>149. 213</u>
6. Dib'al	Bód Ba'al	<u>113. 146</u>	37. (Byt)	(B'il) Mer-		
7. Sūr	Sür	<u>99. 149</u>	38. Hám	Miri	138. 214	
8. Arnūn	Arnōn	<u>129. 155</u>	39. ir-Rauši	Rós	<u>126. 217</u>	
9. 'Adśit	'Adśit	<u>120. 157</u>	40. Bairüt	Béröt	<u>129. 218</u>	
10. Maifdūn	Mé Pádōn	<u>125. 157</u>	41. Taršíš	Tarsíš	<u>156. 215</u>	
11. (Kfar)			42. (Mzr't)	Yāšū'	Yēšū'	<u>141. 221</u>
12. Tibnīt	Tibnīt	<u>128. 157</u>	43. Zikrit	Zikrit	Zikrit	<u>141. 222</u>
13. Marg			44. 'Agaltūn	'Ageltōn	'Ageltōn	<u>145. 225</u>
14. 'ayún	Iyón	<u>136. 156</u>	45. (Kfar)	Dán	Dán	<u>179. 229</u>
15. (Mzr't)			46. Ba'albak	Ba'al	Nebek (?)	<u>194. 229</u>
16. Bṣaffür	Bé Šippōr	<u>116. 162</u>	47. Gab'a	Gib'a	Gib'a	<u>178. 229</u>
17. Ṣarafand	Ṣárpat	<u>109. 168</u>	48. Yānūḥ	Yānōḥ	Yānōḥ	<u>164. 239</u>
18. Maidūn	Mé Ȣdōn	<u>141. 170</u>	49. Giyyāt	Gayyōt	Gayyōt	<u>144. 241</u>
19. Ṣaídūn	Ṣidón	<u>129. 176</u>	50. Gbail	Gubl	Gubl	<u>142. 242</u>
20. Ṣaídūn	Ṣidón	<u>116. 183</u>	51. Hisrā-	Hasar-		
21. Tānbūrīt	Tabburít	<u>120. 176</u>	52. yil	Yisrā'él	Yisrā'él	<u>143. 246</u>
22. Tānnīt	Tannīt	<u>144. 181</u>	53. ḡadāyil	Gaddi'el	Gaddi'el	<u>143. 247</u>
23. Mazbūd	Bé Zábūd	<u>126. 186</u>	54. Ramūṭ	Rámōṭ	Rámōṭ	<u>149. 247</u>
24. Kāmid	Kāmid		55. ḥammút	Ṣammót	Ṣammót	<u>145. 251</u>
(al-Lauz)	Kómed	<u>158. 187</u>	56. Dá'il	Surót	Surót	<u>153. 255</u>
25. Haṣrūt	Haṣröt	<u>131. 188</u>	57. Haṣrún	Yádā'él	Yádā'él	<u>157. 255</u>
26. Ṣūrīt	Ṣūrīt	<u>140. 200</u>	58. (Bir)	Hesrón	Hesrón	<u>173. 255</u>
(Qabr)			59. Rauši	Rós	Rós	<u>175. 255</u>
27. Ṣmūn	Ešmōn	<u>132. 202</u>	60. Hadṣit	Hadṣit	Hadṣit	<u>174. 256</u>
28. Ṣabram-	Rħob		61. Ba'ra	Ba/itrón	Ba/itrón	<u>144. 257</u>
mún	Rimmón	<u>142. 202</u>	62. (Dár)			
29. Ṣanab	Enāb	<u>132. 203</u>	63. B'ištār	Bé'Astar	Bé'Astar	<u>156. 258</u>
30. Ṣama	Hómā	<u>142. 203</u>	64. Hámāt	Hómōṭ	Hómōṭ	<u>147. 261</u>
31. Ta'ná-	Bé Dágōn	<u>144. 203</u>				
yil	Migdal					
	Ba'na	<u>144. 204</u>				
	Bé'l					
	'Aná'él	<u>163. 206</u>				

Materiale protetto da copyright

63. Bnáyil	Bná'él	151. 262	70. 'Aṣaimút	'Aṣmōṭ	184. 277	
64. Igħba'	Geba'	170. 263	71. Habšit	Rħob Sít	184. 280	
65. Zakrún	Zekrón	153. 268	72. Tāši'	Tēša'	193. 283	
66. (Kfar)			73. (Tall)			
Qāħil	Qóħel	162. 268	74. (Tall)	'Arqa	180. 287	
67. Bsib'il	Bé Sa-			Sib'il	Sabā'él	178. 289
	ha'él	164. 268				
68. Hirmil	Hrm	211. 272	75. Maġdol	Maġdol	196. 292	
69. Dib'il	Bód Ba'al	182. 276				

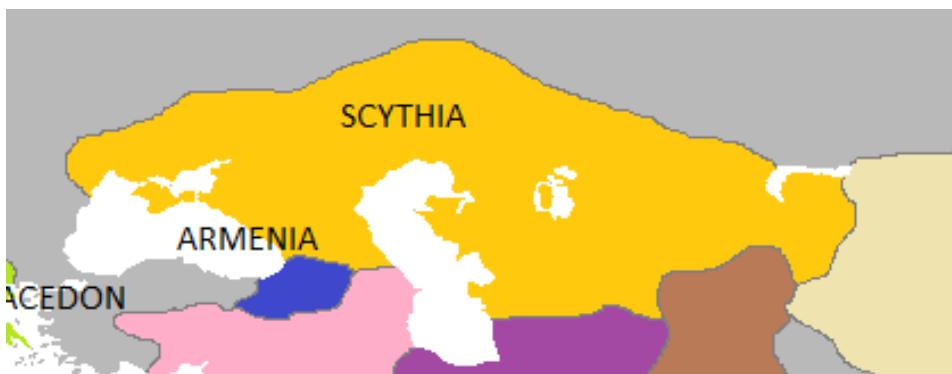
Les Temples au Liban lors de l'Ere Romaine:³²

Canaanéens purs, Romains purs et Romains construits sur des Canaanéens; construits surtout dans des zones peuplées et agricoles; leur rareté au sud serait principalement due à une exploration archéologique inadéquate; tout cela selon l'étude.



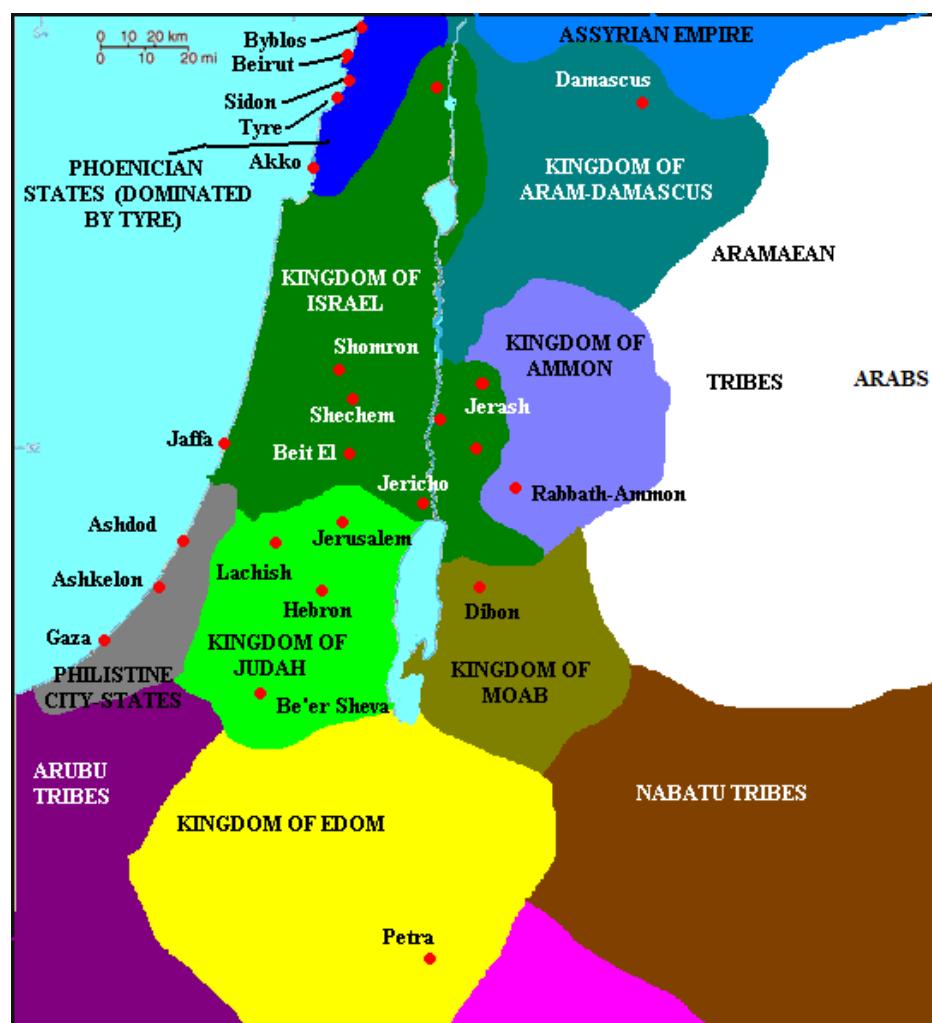
Les Scythes (- 900 à - 400):¹¹

De vastes régions mais sans organisation politique des tribus, donc rarement furent - ils dangereux pour l'entourage.



Edomites, Moabites et Ammonites, Tribus Philistines, Araméens, Royaumes d'Israël et de Judah, Arabes et Début des Nabatéens (~ - 740):^{11 & 23}

Donc avant l'occupation de Canaan par les Assyriens; les Nabatéens s'organisèrent après - 400.



Liste des Colonies Canaanéennes:^{11,23}

La colonisation, avant l'essor militaire de Carthage depuis - 530, ne fut pas aux dépens des locaux, malgré quelques escarmouches et, exceptionnellement, des batailles (par exemple en Sardaigne ~ - 800 - la pierre de Nora); les Canaanéens n'ont fait venir aucune armée. Ailleurs, notons qu'il y aurait au moins encore 30 colonies selon les références, et encore.... En fait, compléter la liste serait comme qui voudrait lister les villes et communes d'un pays, alors que serait - ce d'un empire. A noter l'absence de colonies sur les routes orientales des caravanes vers l'Inde (sauf dans la Péninsule Arabe), vu les empires existants déjà. N.B. : Tableaux en Anglais.

A) Liste des Colonies Etablies par les Canaanéens:

Parmi lesquelles celles établies par les Carthaginois, toutefois avant l'âge d'or militaire de ces derniers depuis ~ - 530.

Name	Other name	Year	Actual Country
Abrotonum	Sabratha	500 BC	Libya
Abyla	Ceuta (or Abila), next to Jebel Musa	> 600 BC	Spain (on Moroccan coast)
Adana	Adanawa, Ataniya, Qwê, Kue, Que, Coa, Qeve, Keveh	<u>2000</u> BC	Cilicia, Southern Turkey
Adra	Abdera	> 600 BC	Spain
Antas (not sure)		> 600 BC	Spain
Balsa	Next to Tavira	800 BC	Portugal
Barcelona	Barkinino, Barcelino, Barci Nova	~ 230 BC	Spain
Baria (not sure)	Villaricos	> 600 BC	Spain
Bithia		800 BC	Italy (Sardinia)
Burmula	Cospicua, Cottonera, Burmola, Bormola	> 600 BC	Malta
BASICALLY NOT Cadix			France
Cádiz	Gadir, Agadir, Gades, Gadeira, Cadix	1100 BC	Spain
Cagliari	Karalis	700 BC	Italy (Sardinia)
Calpe Gibraltar		950 BC	Great Britain (Gibraltar)
Capraia	Aegila	1000 BC	Tuscan archipelago, northwestern Italy
Cartea (San Roque)	(Kartaia, Karteia)	940 BC	Spain
Cartennae		750 BC	Algeria
Carthage		814 BC	Tunis
Cerro del Villar		850 BC	Spain
Chellah	Shalla, Sala, Sla, Calla	> 600 BC	Morocco
BASICALLY NOT Chullu	Collo		Algeria
BASICALLY NOT Cyrene			Libya
Dali		1000 BC?	Cyprus
Elba		1000 BC	Tuscan archipelago, northwestern Italy
Finike	Phoenix, Phoinix	450 BC	Turkey (southern coast, Lycia)
Foinikounta		> 600 BC	Greece
la Fonteta	in Guadamar del Segura	> 600 BC	Spain
Gaziantep	Antep, Aintab	> <u>2000</u> BC	Turkey (just north to Iskenderun)
Guelma	Old Malaca, Calama (65 km inland)	> 600 BC	Algeria
Hadrumetum	Susat	> 900 BC	Tunis
Hippo Diarrhytos	Bizerte	1100 BC	Tunis

Hippo Regius	Annaba	1150 BC	Algeria
Huelva	Onoba, Onuba	950 BC	Spain
Ibiza Town		654 BC	Spain (Ibiza Island)
Iominium		> 600 BC	Algeria
Karatepe		> 600 BC	Turkey (just north to Iskenderun)
Kerkouane		> 650 BC	Tunis
Kossyra	Pantelleria	650 BC	Italy (off - Sicily Island)
Ksar Es - Seghir	Lue	> 600 BC	Morocco
Lampas	Lampedusa	> 600 BC	Italy (off - Sicily Island)
Lapatheus	Lapathus, Lapethos	> 1000 BC	Cyprus
Lebrija		> 600 BC	Spain
Leptis Magna		650 BC	Libya
Leptis Parva		> 600 BC	Tunis
Lixus	Lixos, Larache	1150 BC	Morocco
Lol	Cherchell	> 600 BC	Algeria
Los Toscanos		> 800 BC	Spain
Mainake	Later Greek colony	800 BC	Morocco
Malaga	Malaka	770 BC	Spain
Marseille	Marsa El	600 BC	France
Melite	Maleth, Mdina (of which Rabat and Matrfa)	800 BC	Malta
Mersa Madakh		> 600 BC	Algeria
POSSIBLY Meninx	Djerba Island	> 600 BC	Tunis
BASICALLY NOT Monaco			Monaco
Motya		700 BC	Italy (Sicily)
Myriandrus	Iskenderun	> 600 BC	Turkey
BASICALLY NOT Neapolis	Nabeul		Tunis
BASICALLY NOT Nîmes			France
Oea	Tripoli of Libya	650 BC	Libya
Olbia		> 700 BC	Italy (Sardinia)
OTHER POSSIBLE SETTLEMENTS	Ghajn Qajjet & Qallilija (Malta), Speculum Rotea & Trayamr (Spain), Caricus Murus & Cerne & Gytta & Acra (Morocco), Gunugu (Algeria), Acra (Tunis), Kerne (Western Sahara), Rosanea / Dakar (Senegal), Rosanea / Banjul (Gambia), Ketes (Ghana), Thenae, Sundar, Sunya, Shobina, Tara		
Paxi	Paxoi, Antipaxoi, Antipaxos	> 600 BC	Greece
Phoenicus	Phoinikous	?	Turkey (southern coast, Lycia, west of Finike)
Phoenix of Caria		?	Turkey (southwestern coast, Caria)
Polis		1000 BC?	Cyprus
Populonia		> 600 BC	Italy
Rusadir	Melilla	> 600 BC	Spain (on Moroccan coast)
Rusazus		> 600 BC	Algeria
Rusippisir		> 600 BC	Algeria
Ruspina	Monastir	> 600 BC	Tunis
Rusubbicari		> 600 BC	Algeria
Rusuccuru		> 600 BC	Algeria
Sa Caleta		650 BC	Spain (Ibiza Island)

Sam'al		> 600 BC	Turkey (just north to Iskenderun)
Sexi	Almuñécar, Sexs	> 600 BC	Spain
Siirt	Sirt, Si`rid (Si3rid), Seer	> <u>2000</u> BC	S-E Turkey
Skikda	Thapsus in some references	> 600 BC	Algeria
Sulci		850 BC	Italy (Sardinia) and Italy (Sicily)
Syros		~ 1100 BC	Greece
POSSIBLY Tacape	Gabès, Cabès		Tunis
Tarragona	Tárraco	> 600 BC	Spain
Tartessos	Tartessus	> 600 BC	Spain
Tassily		700 BC	Malta
Tavira	Next to Balsa	800 BC	Portugal
Thubactis	Misurata	1000 BC	Libya
BASICALLY NOT Timgad			Algeria
Timici		> 600 BC	Algeria
Tingi	(Tangier, Tenga, Tinga, Tingus, Tingis, Titga)	1000 BC (not 500 BC)	Morocco
Utica		750 (or 1100?) BC	Tunis
Vetulonia		> 600 BC	Italy
Zili	Asilah, Zilil (Asilah and Zili / Zilil may be 2 contiguous cities; yet we note the root «zil» is the same)	<u>1500</u> BC	Morocco

B) Liste des Colonies Canaanéennes dans des Villes pré - Etablies:

Parmi lesquelles ceux établis par les Carthaginois, toutefois avant l'âge d'or militaire de ces derniers depuis ~ - 530. Et les locaux ne furent pas colonisés par les Canaanéens du moins avant l'ère du Royaume de Carthage, mais les Canaanéens s'y établirent pacifiquement.

Name	Other name	Year	Actual Country
Anfa	Casablanca	> 600 BC	Morocco
Antiparos	NB: maybe of Canaanite foundation	> 600 BC	Greece
Aqaba	Elat, Eilat, Eilath, Elath, Eloth, Ilat, Aylat, Ayla, Aqabat Aylat	> <u>2613</u> BC	Jordan (The «Israeli» Eilat is named after this Eilat)
Athens		> 1000 BC	Greece
Carmona		> 600 BC	Spain
Çine	Current Turkish name (also Çineköy)	> 750 BC	Turkey (south of Adana)
Delphi	Pytho	> 1000 BC	Greece
Dubai (weak evidence)		> 700 BC	UAE
Kitium	Kition, Citium, Larnaca today	1000 BC	Cyprus
Igilgili	Jilel	> 600 BC	Algeria
Lisbon	Olisipo	1200 BC	Portugal
Malta Islands		800 BC	Malta
Najran		> 700 BC	Saudi Arabia
Nora		> 600 BC	Italy (Sardinia)
Panormos	Palermo, Zyz	> 734 BC	Italy (Sicily)
Petra	Sela, Raqmu	> 1200 BC	Jordan
Portimão		> 600 BC	Portugal
Pyrgus	Pyrgi	700 BC	Western Italy, next to Rome (latter founded in 753 BC)
Rhodes	NB: maybe of Canaanite foundation	> 600 BC	Greece

Salamis of Cyprus		> 1050 BC	Cyprus
Scallabis		> 600 BC	Portugal
BASICALLY NOT Selinunte			Italy (Sicily)
Setúbal		> 600 BC	Portugal
Seville	Hisbaal, Spal, Ishbiliya	750 BC	Spain
Sharjah (weak evidence)		> 700 BC	UAE
Sienna Morena		> 600 BC	Spain
Soluntum	Solus, Soluntum, Solunte, Soloeis	> 600 BC	Italy (Sicily)
Taef		> 700 BC	Saudi Arabia
Tarout Island		> 700 BC	Saudi Arabia
Tharros		800 BC	Italy (Sardinia)
Thebes of Greece	Tiba	> 1000 BC	Greece
Thera	Santorini, Callista	1100 BC	Greece
Vaga	Béja	> 600 BC	Tunis
Yathrib	Medina	> 700 BC	Saudi Arabia

C) Liste des Colonies Canaanéennes Carthaginoises, furent - elles de par leur Propre Etablissement ou dans des Villes pré - Etablies:

Ainsi après le début de l'âge d'or militaire des Carthage en - 530; cette liste à comme but d'éviter la confusion avec les endroits listés ci - haut. Les villes ci - dessous qui étaient pré - établies furent colonisées.

Name	Actual Country
Acholla (Anolla, Achulla)	Tunis
Aleria	France (Corsica)
Antibes (Côte d'Azur)	France
Barcelona	Spain
Bulla Regia	Tunis
Camarata	Algeria
Carthago Nova (Carthagena)	Spain
Cirtha	Algeria
El - Kef (Sicca)	Tunis
Eryx	Italy (Sicily)
Gozo (Gaulos)	Malta
Heracle Minoa	Italy (Sicily)
Icosium (Algiers)	Algeria
Kartuba (Céodoba)	Spain
Lucentum (Alicante (city, not province), Akra Leuke)	Spain
Macomades	Algeria
Marsala (Lilibaeum)	Malta
Mogador (Arambys, Essaouira)	Morocco
Sagunto	Spain
Thagora	Algeria
Tamuda	Morocco
Thamusida	Morocco
Thapsos (Thapsus, Belkata) (other than that in Sicily, which was a Greek colony)	Tunis
Thasos (Thassos)	Greece
Thymiaterium (Thymaterion, Thymateria, al - Ma`mora, la Mamora, Mehdyia)	Morocco
Tipasa	Algeria
Volubilis	Morocco

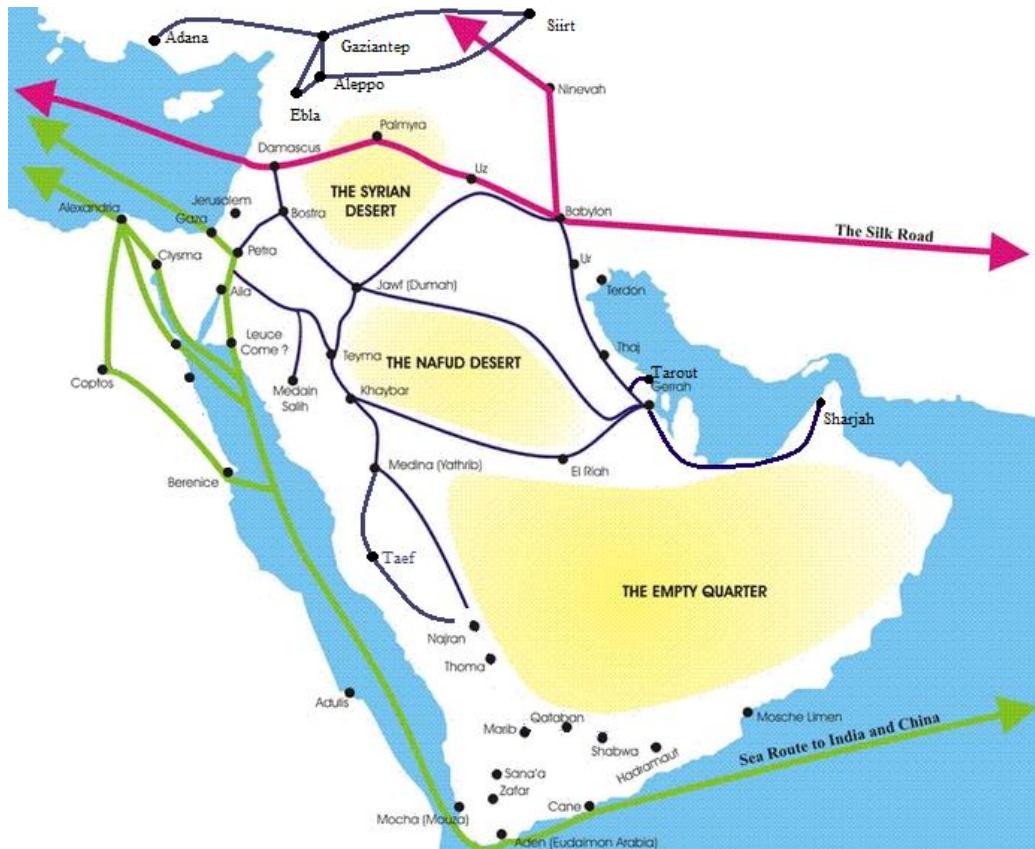
Zama Regia

Tunis

L'Empire Canaanéen - Volet Oriental, en Arabie (~ - 1200 à - 300) et en Arménie - Caucase (~ - 3000 à -1500):^{23 (1,12,22)}

Empire Non Politique - Militaire mais Economique - Culturel.

Au nord, d'Ebla et d'Alep en passant par Siirt. Au sud, de Damas et de Petra pour atteindre les royaumes sud de la Péninsule dans le Yémen actuel, et pour atteindre le Golfe, au sud de la Mésopotamie. Sur les trajectoires des lignes bleues figurent des colonies Canaanéennes dans des villes très probablement pré - établies, qui ont ainsi été imprégnées par la langue et la culture Canaanéennes.



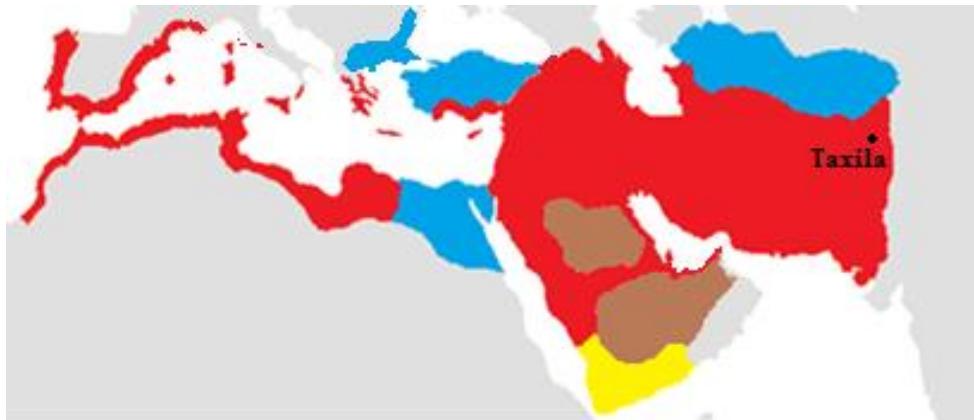
L'Empire Canaanéen - Volet ouest, la Méditerranée (~ - 1200 à - 146):^{1,23}

Empire Non Politique - Militaire mais Economique - Culturel avant - 530, date du lancement militaire du Royaume de Carthage.

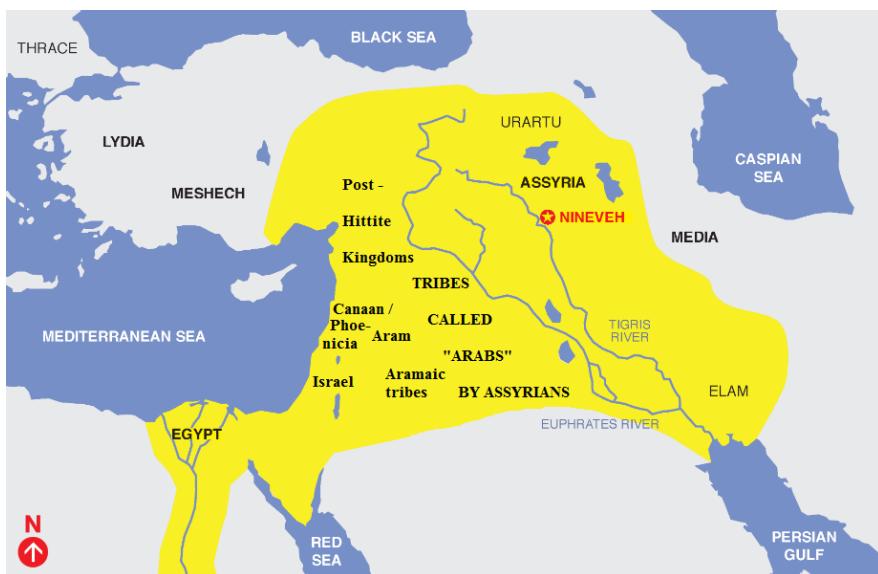


Grand Canaan:²³

En rouge, présence Canaanéenne continue (+/- colonies) et utilisation de la langue Canaanéenne en tant que littéraire par les populations locales; hormis la Mésopotamie, ceci fut sans aucune entité politique / militaire supérieure avant - 1500 en Arménie / Anatolie, - 808 en Grèce (plongée dans les «Ages Obscures» depuis - 1100), - 625 en (Grande) Perse, - 169 au Néguev / Hedjaz et - 146 dans la Méditerranée, permettant de parler d'un «Empire Canaanéen» (vérifier les 2 cartes précédentes). L'absence de colonies Canaanéennes de novo en (Grande) Perse et en Grèce est dû au fait qu'elles furent densément peuplées par rapport aux côtes Méditerranéennes occidentales et la Péninsule. En bleu, le Canaanéen y était légalement une langue officielle en raison des extensions des Empires Perses, mais sans utilisation littéraire par les locaux préalablement. Taxila est la preuve archéologique la plus orientale; il n'y a aucune indication précise de la plus lointaine propagation orientale de façon à être influente, mais la descendance directe de l'écriture Brahmi du Canaanéen et la preuve d'importation directe de biens clairement Indiens (- 650) indiquent qu'ils sont certainement allés plus loin que montré et y sont restés jusqu'à passer leur alphabet; en jaune, l'alphabet Musnad (- 850) est également directement dérivé du Canaanéen (Erythrée & Ethiopie peuvent être ajoutées). Malgré les routes maritimes, il n'y a aucune preuve de présence à Oman. Contrairement au désert Levantin - {Péninsulaire Nord}, les Arabes du désert Péninsulaire Moyen et Sud (en marron) n'utiliseront que l'alphabet Canaanéen (sauf les villes / oasis en son sein, qui utiliseront la langue Canaanéenne de même). La présence au Maroc est dès - 1200; la présence plus au nord en Angleterre est attestée, mais pas au point de s'établir ou d'influencer culturellement. Le centre de l'Espagne sera inclus avec Carthage. La présence aux îles Canaries et en Amérique n'a pas encore été prouvée, malgré les dires.



Empire Néo-Assyrien (~ - 740 à - 609):^{11 & 23}



Empire Néo - Babyloniens (- 605 à - 539):^{11 & 23}

Tayma sera la capitale de facto de - 553 à - 543 puisque le roi y résidera pendant une décennie.

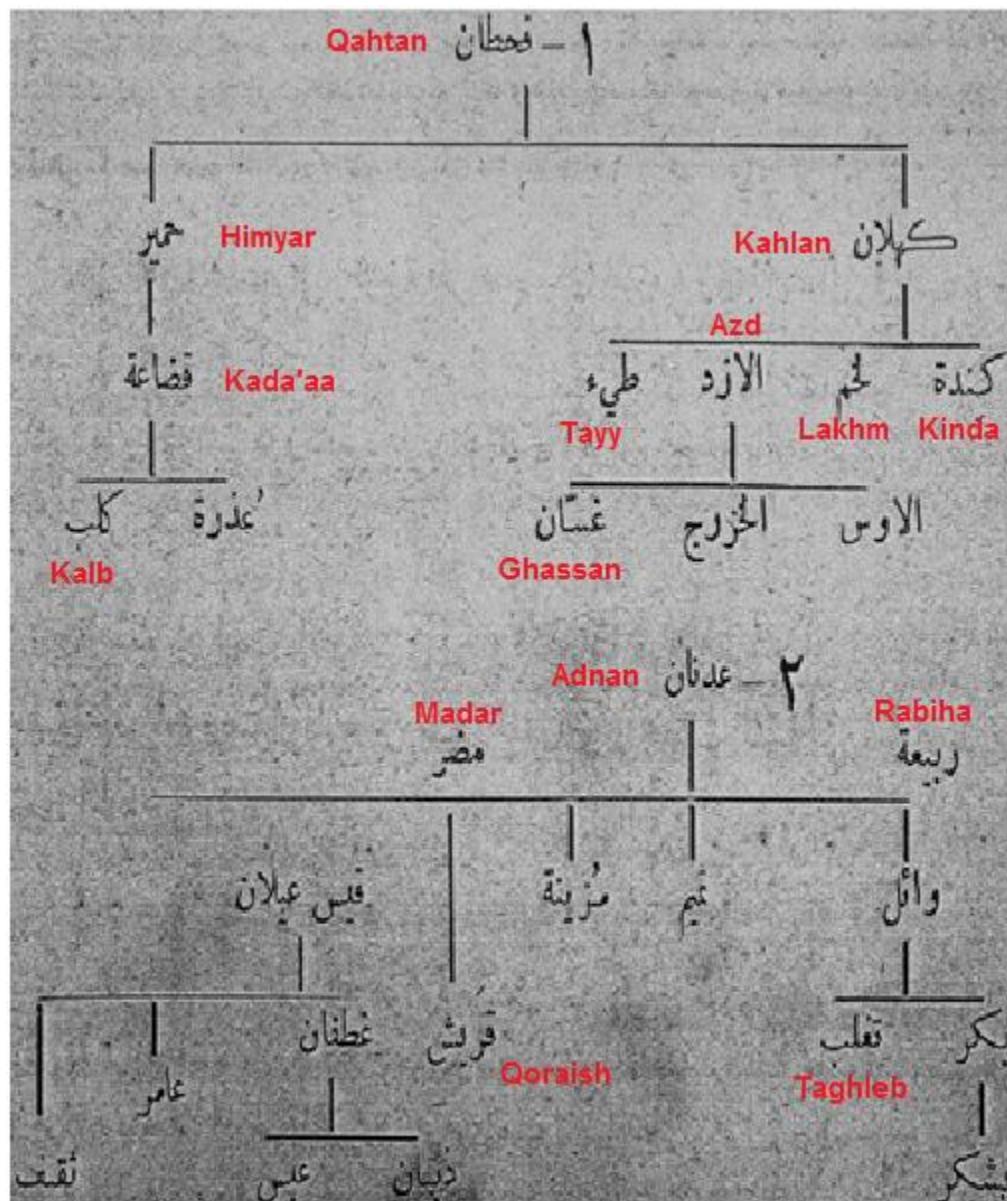


Les Achéménides à leur Apogée (- 522 à - 486):¹¹



Arbre Généalogique des Qahtanites et des Adnanites:¹²

Tel la devise Musulmane. En général, sans les intermédiaires; ici Lakhm indique Tannoukh qui donna les Lakhmides / Manathrites et les Ghassanides, ces derniers toujours considérés par plusieurs références comme étant des descendants d'Azd.



Quelques Tribus Arabes (~ - 500 à 622):¹¹

La majorité des soulignées parmi elles concernent le Liban; notons que les Banou Khouza`a sont des Banou Azd Qahtanites, les Banou Kilab sont des Banou Hawazin Adnanites, et notons les Kalbs pour éviter la confusion, ainsi que les Banou Qoraïche (la localisation de ces derniers étant selon seulement les références Musulmanes). A noter qu'il y a beaucoup de cartes proposées, mais chacune se heurte avec toutes les autres.

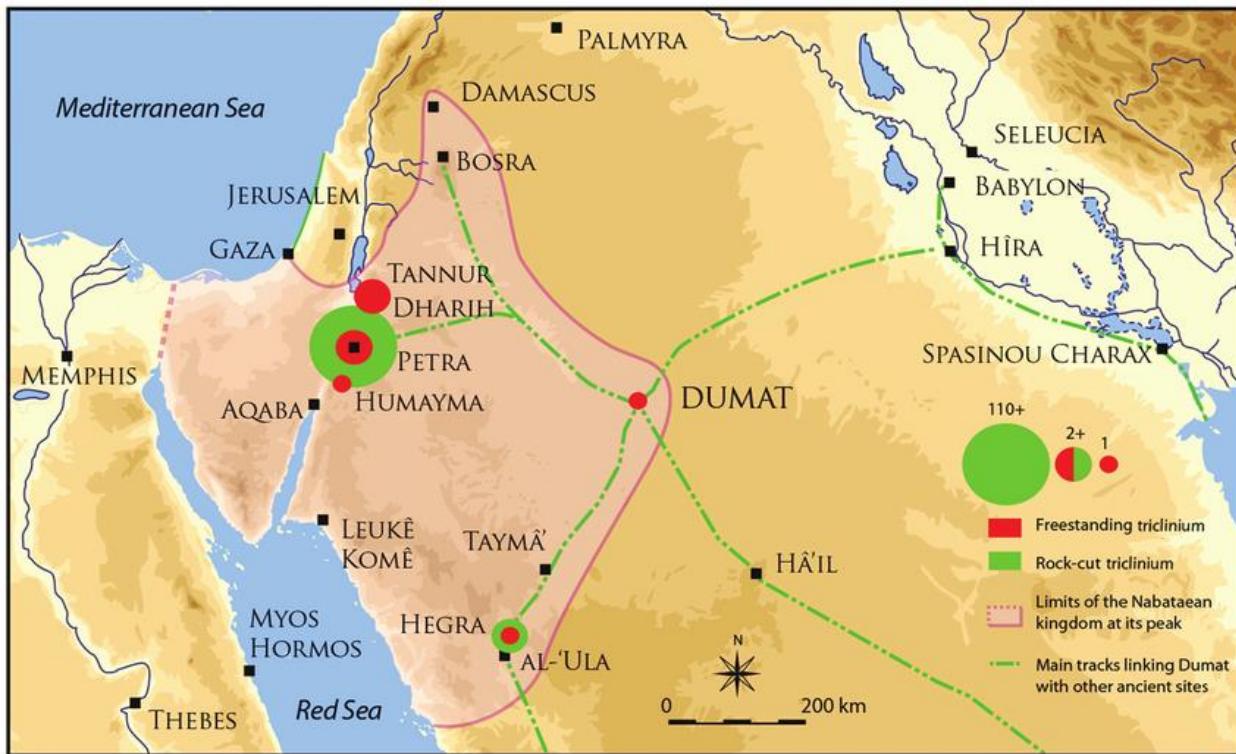


Salamis de Chypre:¹¹



Fiefs des Tannoukhides et des Nabatéens:¹²

Nabatéens en rose; à leur est, jusqu'au Golfe (sans la côte), les Tannoukhides. Dumat est hors du Hedjaz, dont la frontière orientale se situe juste après Tayma.

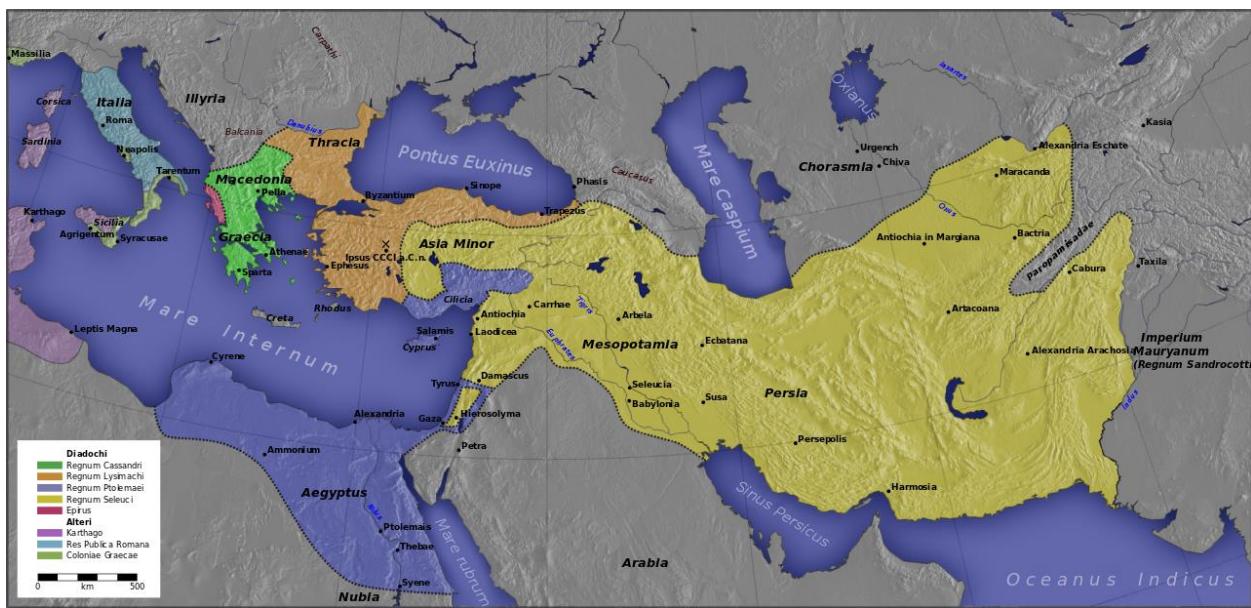


L'Empire Macédoine (- 334 à - 323, seulement sous Alexandre):¹¹



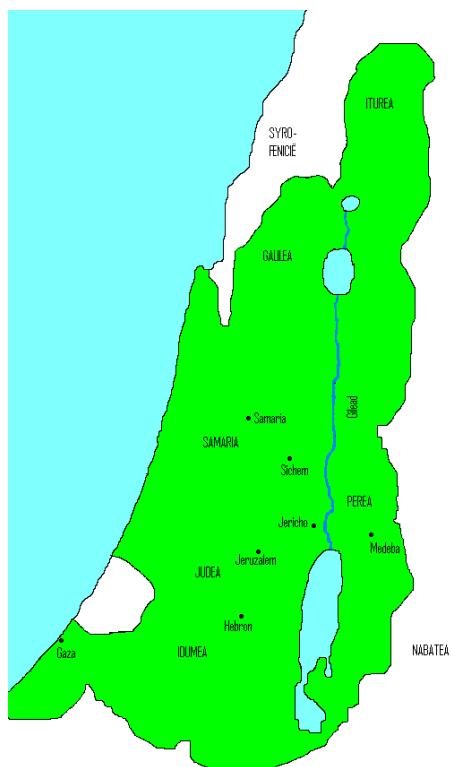
Séleucides, Ptoléméens et Macédoines (- 301):¹¹

Donc avant le Royaume de Pergame. Séleucides en jaune, Ptoléméens en bleu, Macédoines en vert.



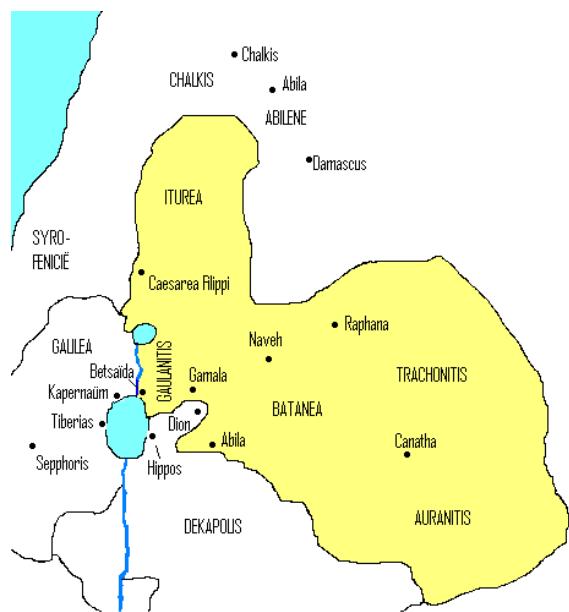
Hasmonéens (- 140 à - 37):¹¹

Sans l'Iturée et le Golan depuis - 110, et sans la Galilée entre -110 et - 105.



Le Reste du Royaume de Chalcis, dont l'Iturée:¹¹

Reste qui ira à Hérode le Grand en - 20.



L'Empire Arménien à son Apogée (- 83 à - 69):¹¹

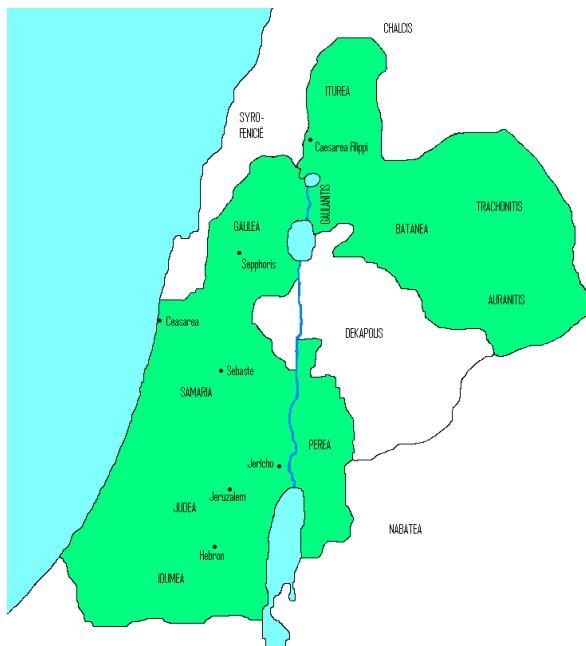


Les Parthes avant l'Incursion au Littoral Méditerranéen en - 40:¹¹



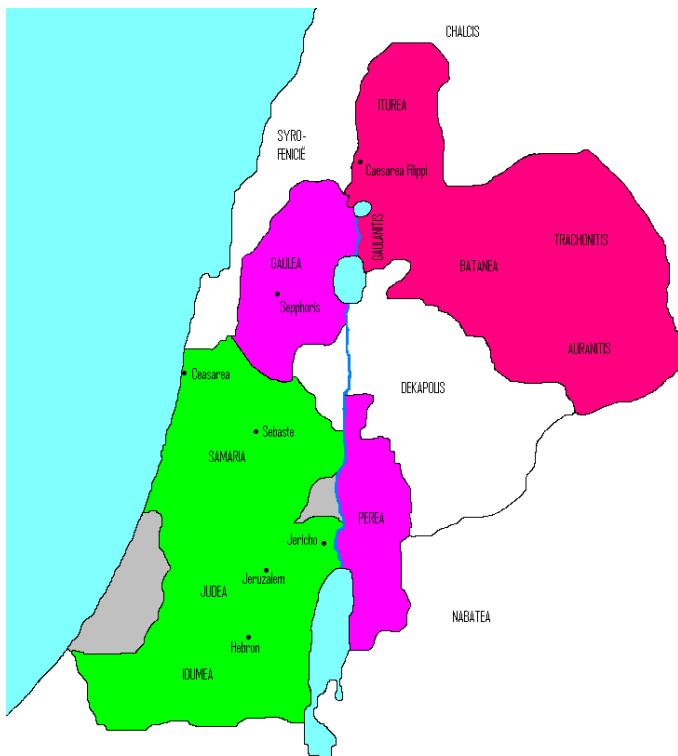
Les Hérodiens (Règne d'Hérode le Grand (- 20 à - 4)):¹¹

Notons ce qui reste du Royaume de Chalcis à l'est du lac de Tibériade, donné à Hérode en - 20.



Les Hérodiens après Décès d'Hérode le Grand en - 4:¹¹

Notons ce qui reste du Royaume de Chalcis à l'est du lac de Tibériade, donc en rouge, n'appartenant plus aux Hérodiens.



L'Empire Romain à son Apogée en 117:¹¹



Provinces Romaines quant au Liban:

Province de Syrie (14 ap. J.-C. à 135):¹



Province de Syrie - Palestine (135 à 194):¹



Syrie - Palestine est divisée en 3: Palestine, Cœlé - Syrie et Phénicie (194 à 314):¹



Province d'Augusta Libanensis (Etablie en 314) après sa Division en ~ 400 en Phénicie I (Phénicie Côtière ou Maritime ou Paralia) et Phénicie II (Phénicie - Liban):¹



(PH: Phoenicia; PII: Palestina II)

Les Sassanides (224 à 651) (et à Gauche en Rayé entre 602 et 628):¹¹

Au Yémen depuis 570 jusqu'en 628, quand le gouverneur Yéménite deviendra Musulman.



Fief des Syriaques (~ 250):¹¹



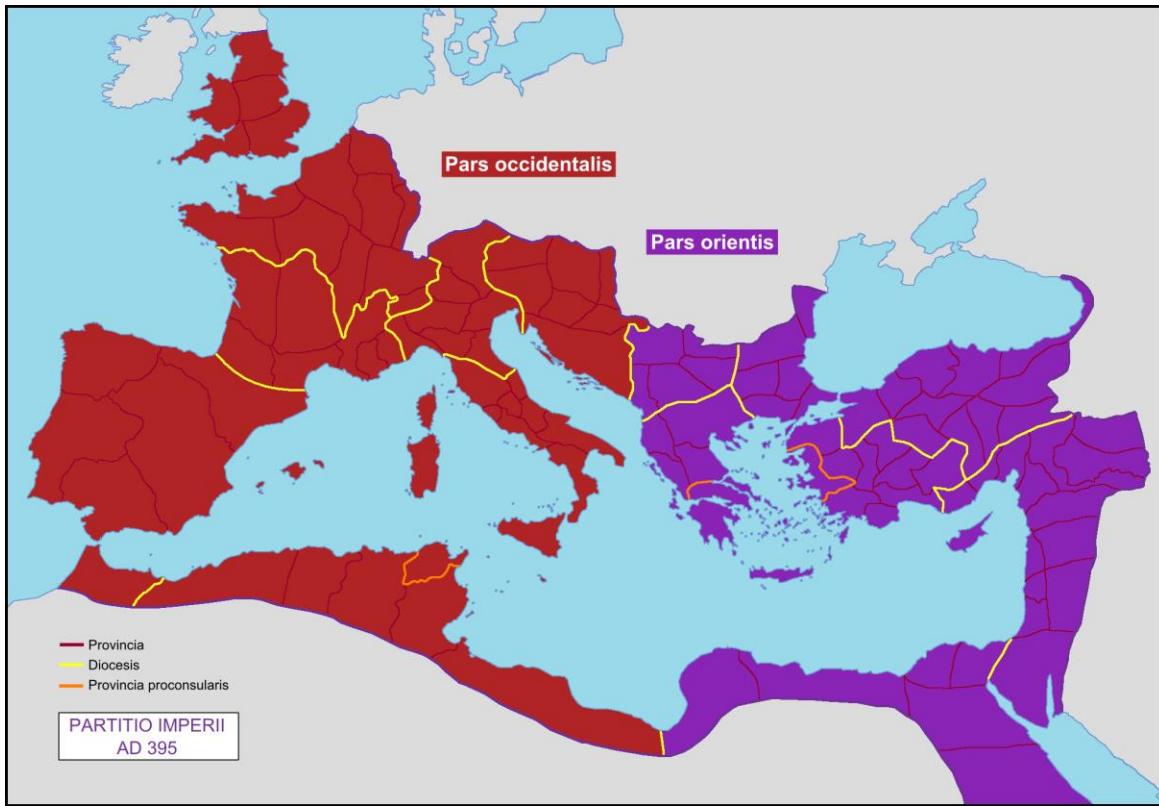
Les Lakhmides / Manathrites et les Ghassanides, Descendants des Tannoukhides (~ 250 à 633):¹¹



L'Empire de Palmyre (270 à 273):¹¹

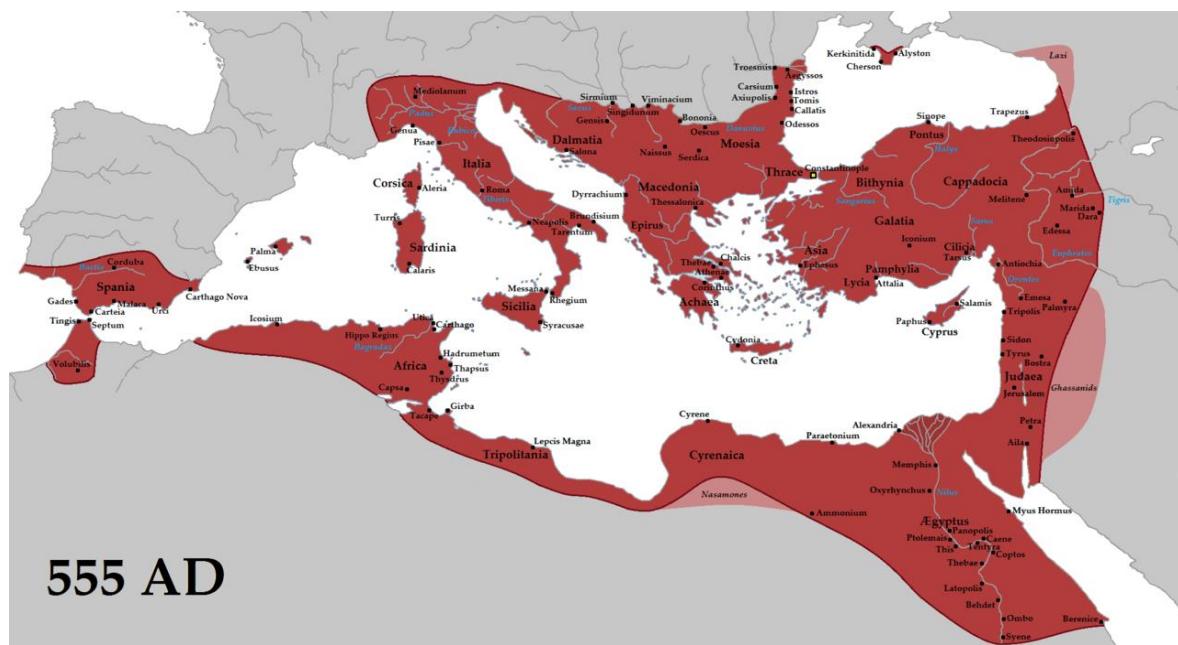


L'Empire Romain à sa Division en 395 en Oriental (Byzantin) et Occidental:¹¹



Les Byzantins à leur Apogée en 555:¹¹

Donc après chute de l'Empire Romain Occidental en 476.



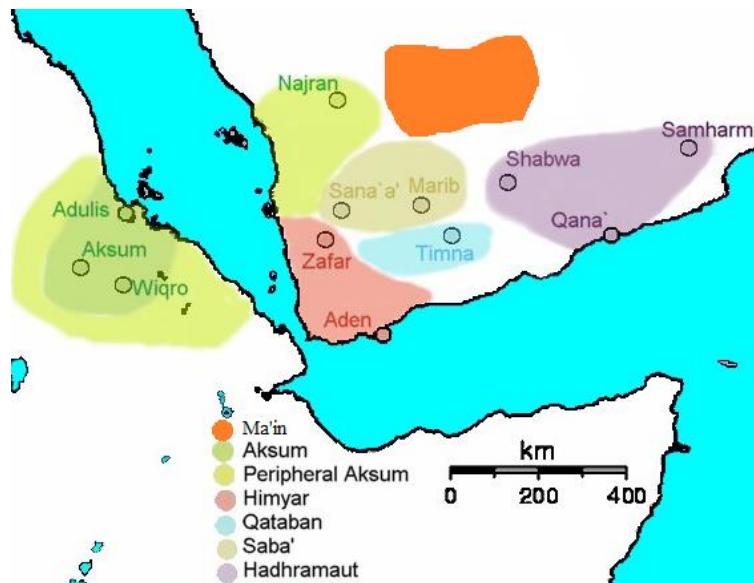
Les Régions Libanaises avant et après la Conquête Musulmane:²³

(Seules celles qui doivent être clarifiées) "B" indique "Bled"; "J" indique "Jebbeh" (c.à.d. les régions aplatis) à Bcharreh, Mnaitra et Deir al - Qamar et indique "Jabal" (montagne) pour Beyrouth et Sidon; les bleds de Akkar et de la Békaa sont tels quels actuellement; Kesrouane s'étend de la rivière de Beyrouth (alias "Jé'mani") jusqu'à celle d'Ibrahim; al - Kharija est le Metn Nord actuel, entre les rivières de Beyrouth et de Kalb; le Metn est le Metn Sud actuel, entre la rivière de Beyrouth et "Darb el Mghité" c.à.d. Dahr el Baydar actuellement, et inclue Wadi Hammana; le Gharb se termine au sud à Wadi Nahr al - Safa / Damour pour que commence la montagne de Sidon qui inclue Jebbet Deir el Qamar, et qui est le Chouf; certains considèrent que Jabal Amel se termine au Litani en son nord.



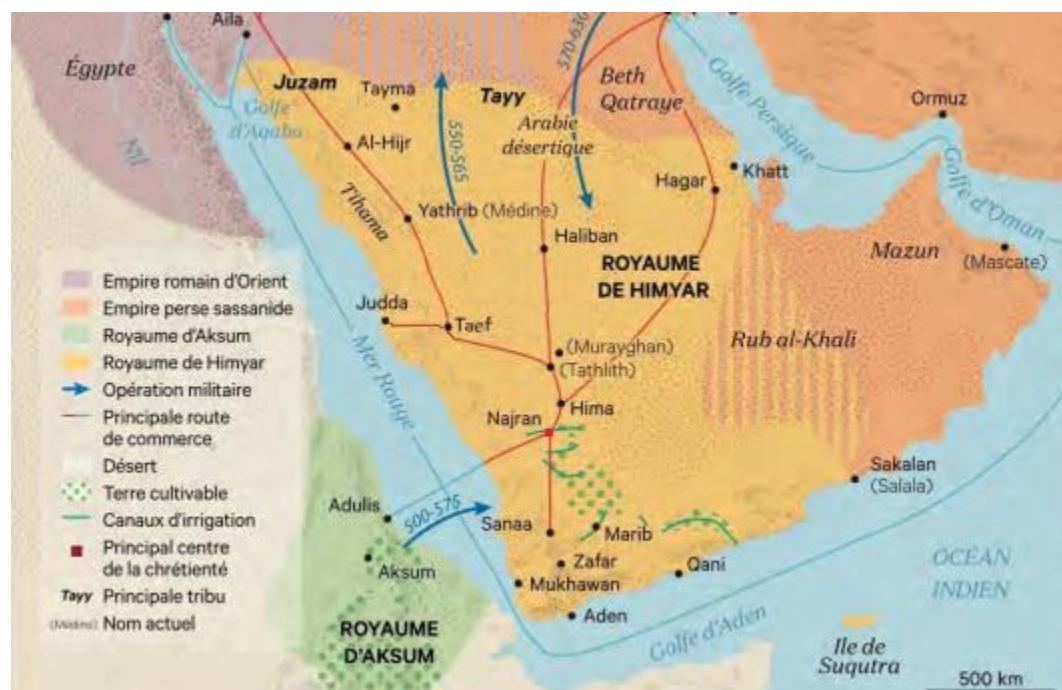
Royaumes d'Arabie du Sud:¹¹

Les Himyarites se développent à partir et font sécession des Qatabanéens en - 110 et occupent le reste de la région en 300 ap. J.-C.. Après 130 ans de tentatives, ils prendront toute la Péninsule. Le paganisme disparaît de la Péninsule selon l'archéologie (et non pas selon les sources Islamiques) en raison du prosélytisme Chrétien. Et le Nazaréïsme sera la nouvelle religion des Himyarites depuis 380. Il y a aussi une forte présence Juive, ainsi que Sabaéene / Mandéenne.



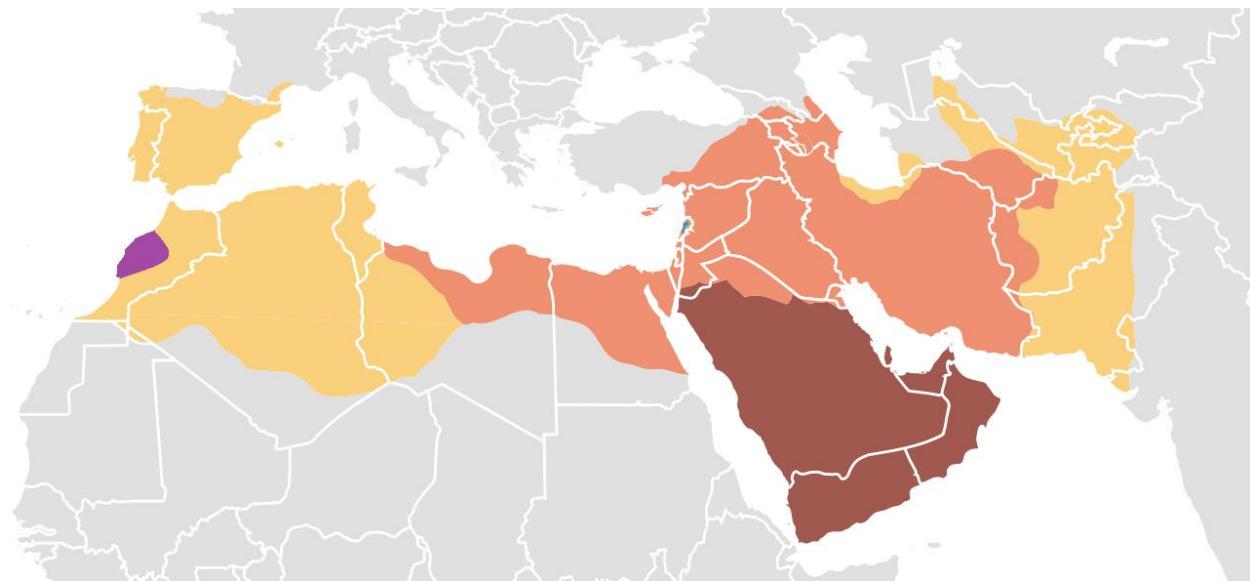
Royaume Himyarite (430 à 565) prenant toute la Péninsule:

Sous contrôle Himyarite directe jusqu'à ~ 500, puis, depuis 552, dirigé par un commandant militaire séditieux Aksumite pendant l'occupation Aksumite du Yémen (appelé Abraha). Le Royaume se re - confinera au Yémen entre ~ 500 et 552. Entre 565 et 622, la Péninsule (à l'exception du Yémen, avec les Perses) ne sera sous le contrôle d'aucune entité politique étrangère ni locale.



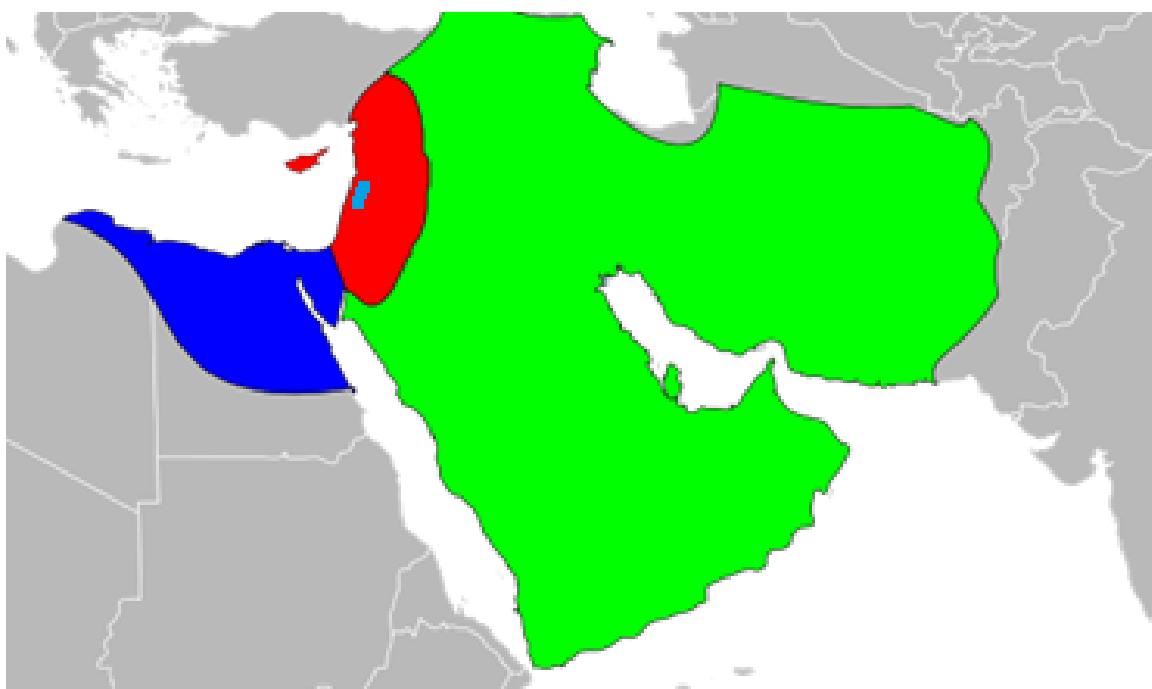
L'Etat Islamique sous Muhammad bin Abdullah (628 à 632), sous les Rachidounes (632 à 656), et sous les Omeyyades (661 à 745):^{11 & 1}

Le 1^{er} en bordeaux, le 2^{ème} en “saumon” et le 3^{ème} en orange. En mauve: les Berbères Berghouates feront sécession en 744, mais auront été désormais Musulmans. Et la Patrie Libanaise indépendante quoiqu’assiégée au Mont - Liban apparaît en bleu. Les Qoréchites Fihrides firent sécession de 745 à 758 à l’ouest de l’Afrique du Nord (Algérie et nord du Maghreb actuels) que les Abbasides reprendront, et de 745 à 756 en al - Andalus (Andalousie pour les Musulmans, c.à.d. la Péninsule Ibérique, donc Espagne et Portugal), quand les Omeyyades les remplacèrent pacifiquement.



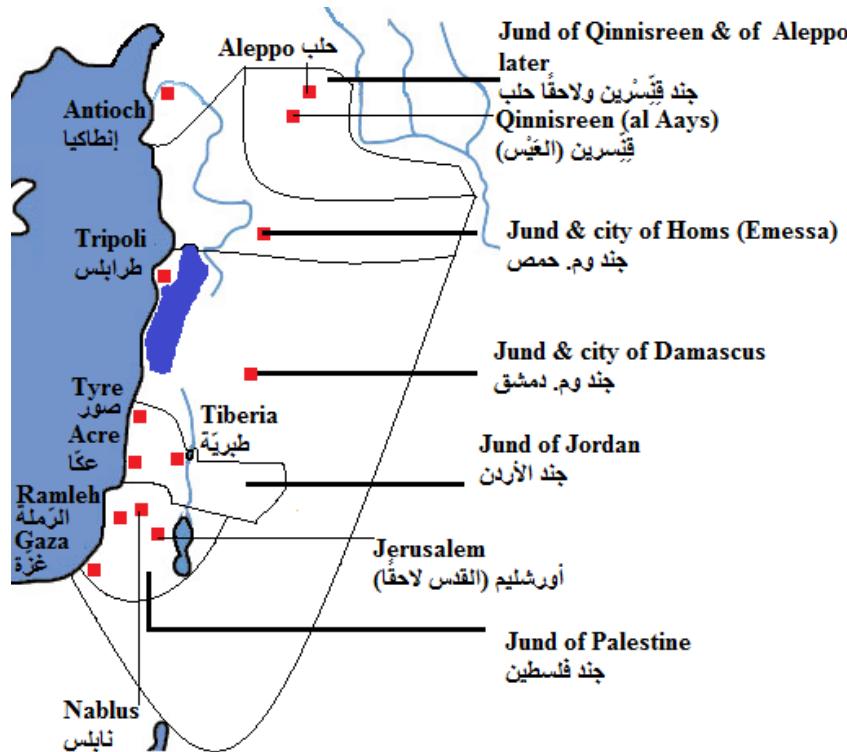
L'Etat Islamique des Rachidounes (656 à 661):^{11 & 1}

En rouge, la région, Chypre incluse, que contrôla Muawiya lors de la première fitna; en vert, sous l’Imam Ali bin Abi Taleb; et en bleu marine, l’Egypte sous contrôle d’Amr bin al - Aas; et la Patrie Libanaise apparaît en bleu clair.

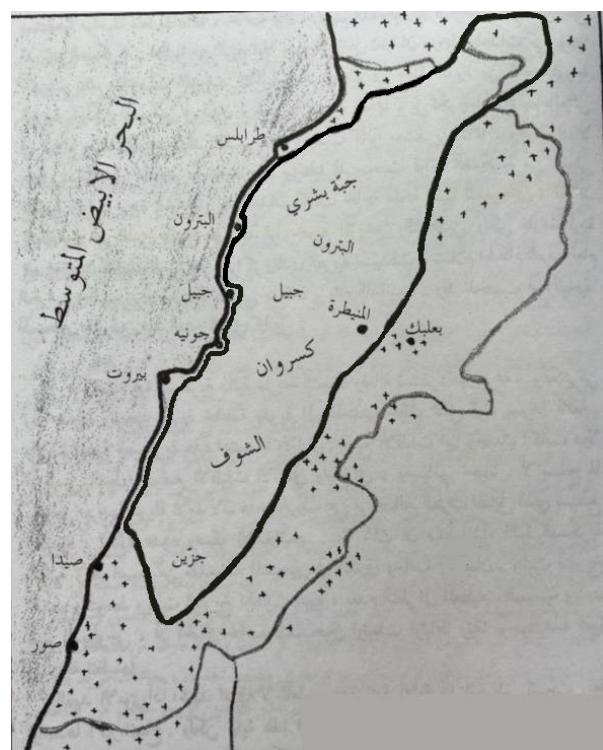


Les Junds de Cham depuis 661:²³ (7 & 1)

La carte bleue / blanche de base n'est pas précise à 100%. Tibériade capitale du Jund de Jordanie; Ramleh capitale du Jund de Palestine depuis 716; le Jund de Qinnisrine / Alep fut élaboré à partir du Jund de Homs en 680; et la Patrie Libanaise telle avant ~ 800 apparaît en bleu.



La Patrie Libanaise (alias “l’Irréductible”) (634 à ~ 800):⁴



L'Etat Islamique Abbaside (788 à 800):^{11 & 1}

Donc après sécession définitive du Maroc en 788, et ce jusqu'à sécession des Aghlabides (ouest de la Libye, Tunisie, est de l'Algérie) en 800; et la nation Libanaise apparaît en bleu.



La Patrie Libanaise (~ 800 à ~ 850):¹

Et ce après perte du Chouf et des hautes régions d'Aley ainsi que celles de Akkar et de Hermel, et de la région de Donniyyeh, et avant perte de Wadi Hammana. Et sans le littoral.

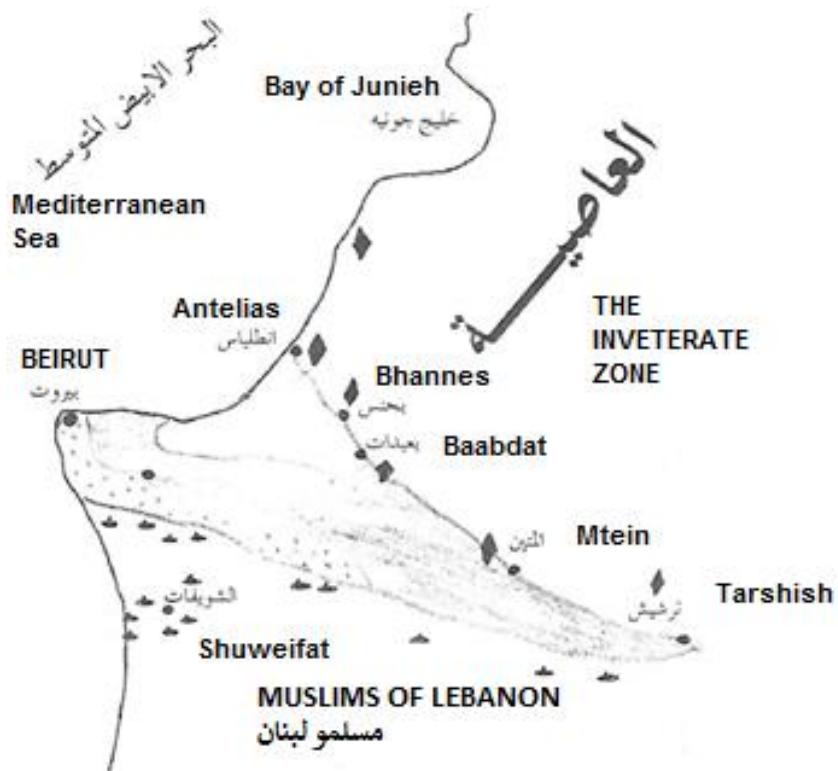


La Patrie Libanaise (~ 850 à 1305):¹

Après perte de Wadi Hammana. Et sans le littoral.

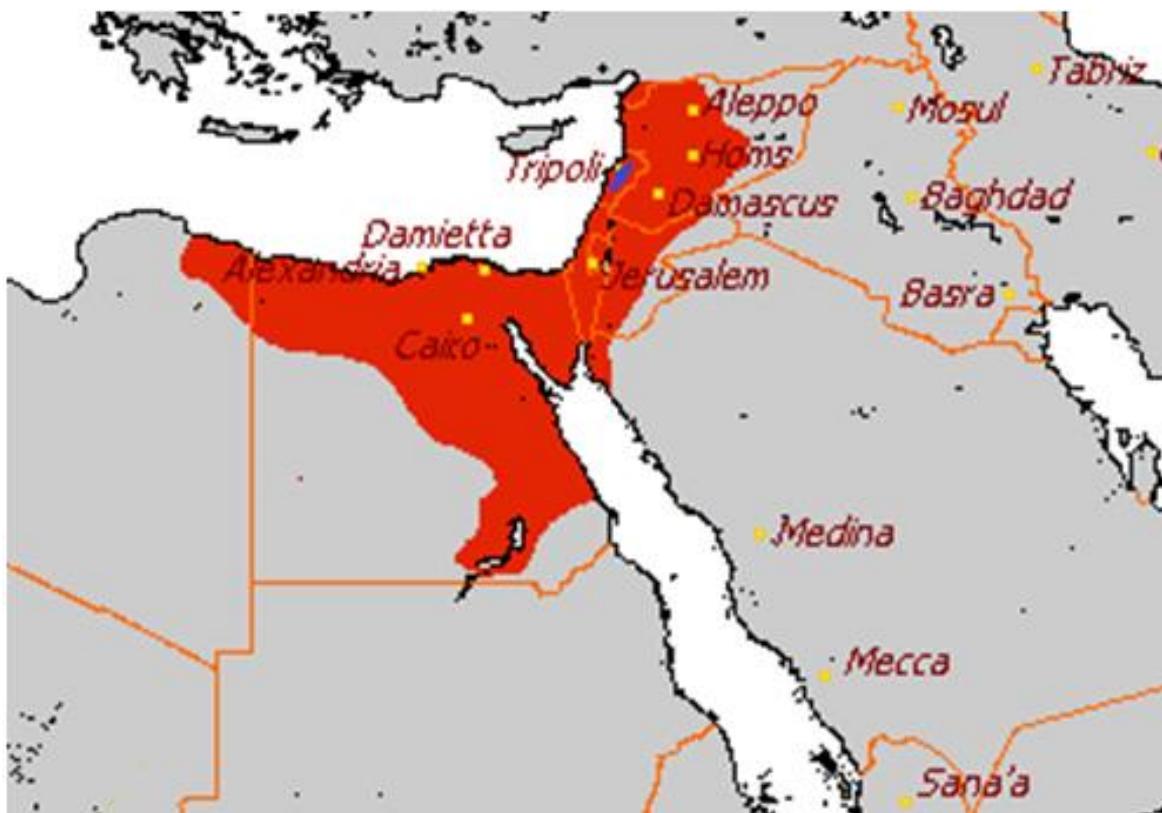


La Frontière Sud entre la Patrie Libanaise et l'Etat Islamique (~ 850 à 1305):^{4 & 23}



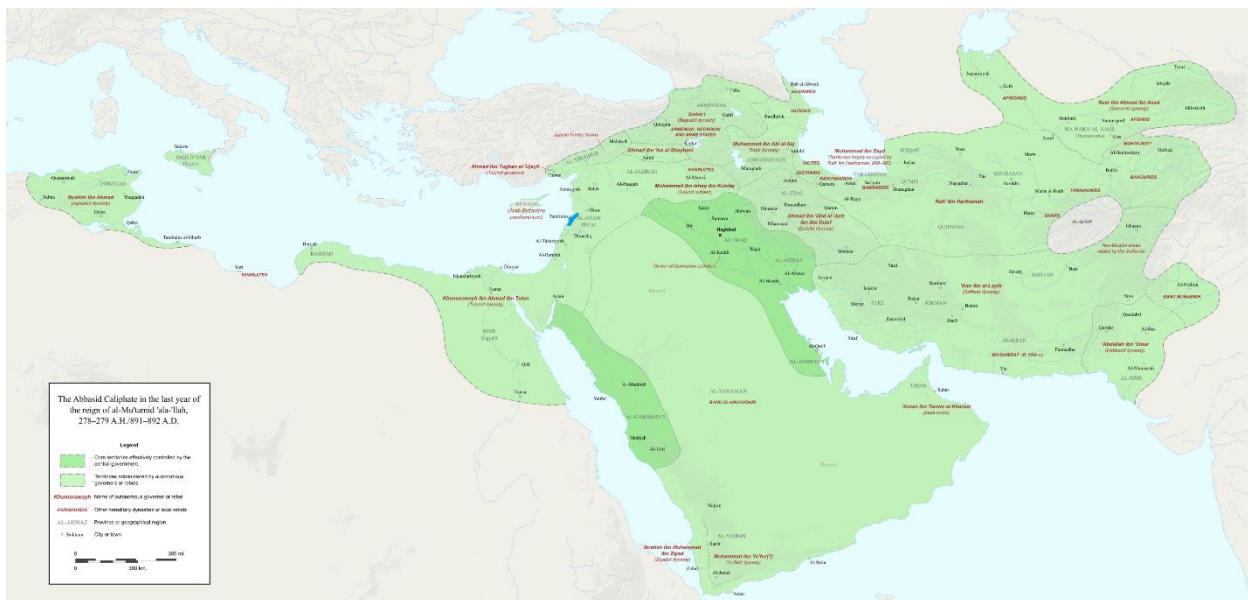
L'Etat Tolonide, Etatlet de l'Etat Islamique (868 à 905):^{11 & 1}

Et la Patrie Libanaise au Mont - Liban apparaît en bleu.



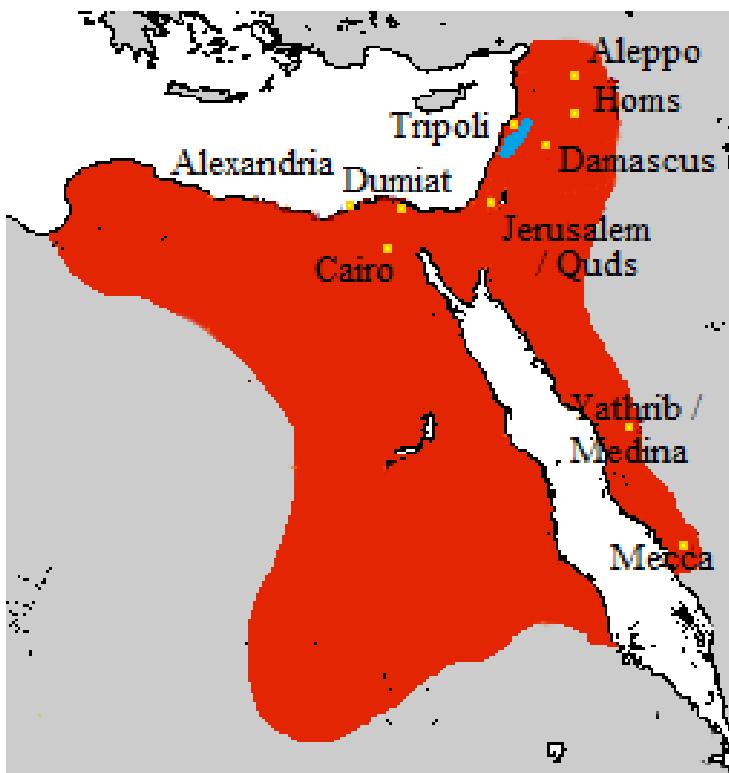
L'Etat Islamique Abbaside en 891:^{11 & 1}

Politiquement contrôlant seulement les régions en vert foncé; notons que les Tolonides contrôlent le Levant et l'Egypte, et la Patrie Libanaise au Mont - Liban apparaît en bleu.



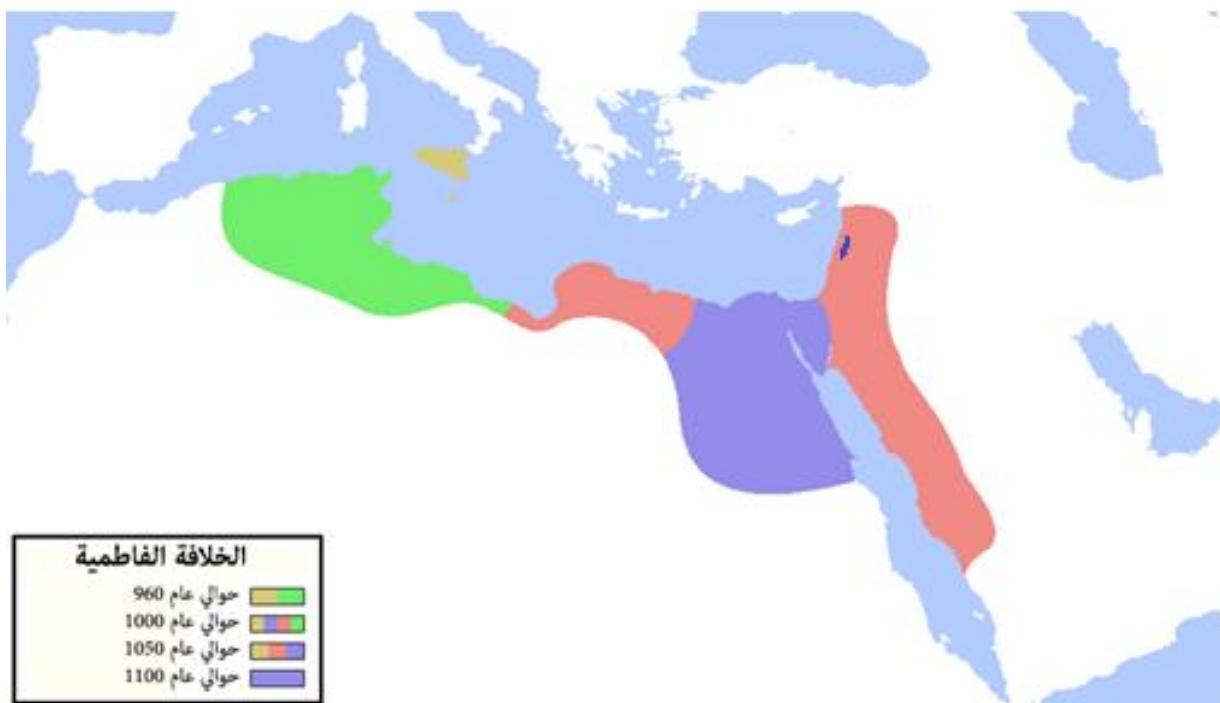
L'Etat Ikhchidide, un Etatlet de l'Etat Islamique (935 à 969):^{11 & 1}

Et la Patrie Libanaise au Mont - Liban apparaît en bleu.



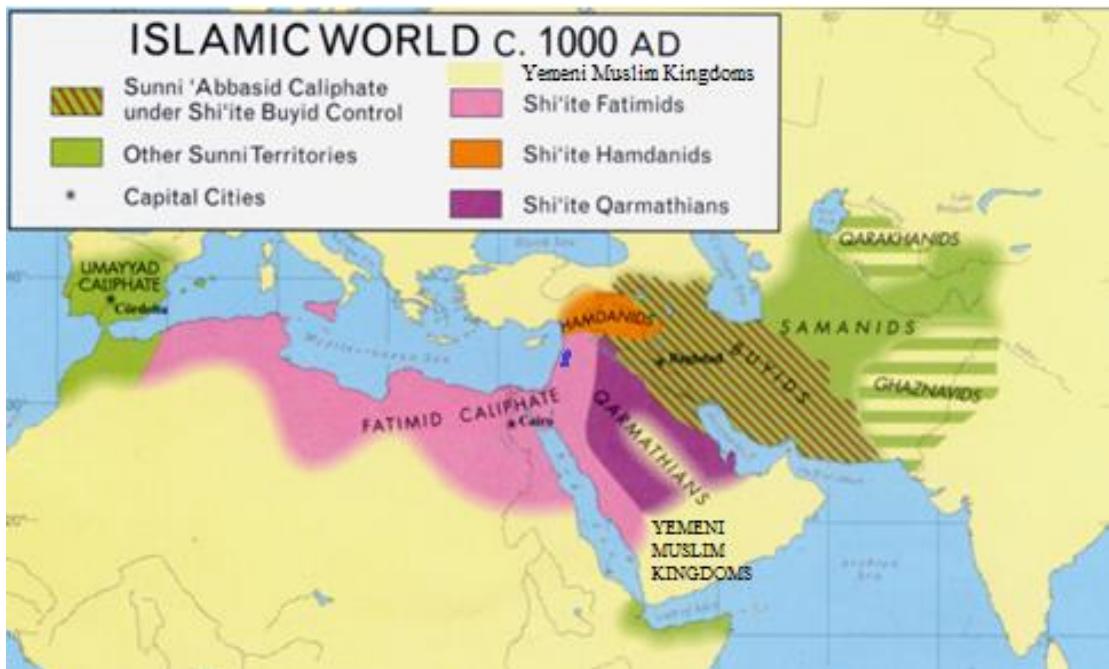
L'Etat Fatimide, un Etatlet de l'Etat Islamique (909 à 1171):^{11 & 1}

Il prit l'Egypte des Ikhchidides en 969; et la Patrie Libanaise au Mont - Liban apparaît en bleu.



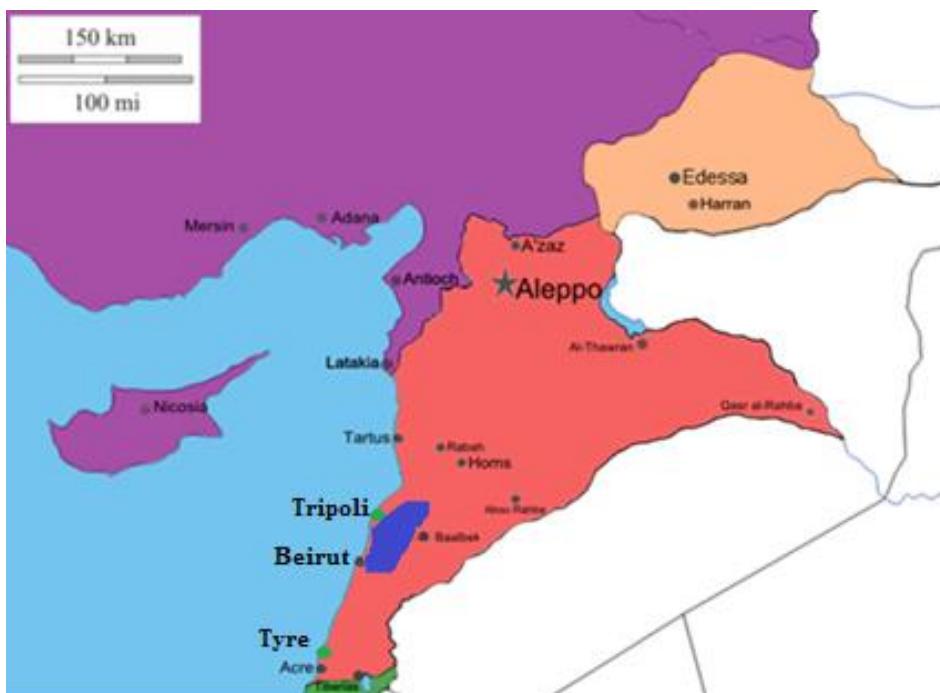
Les Etats Fatimide, Buyide, Hamdanide et Qarmate (Etatlets de l'Etat Islamique) ~ 1000:^{11 & 1}

L'image est intitulée "Le monde Islamique" mais ne démontre pas l'étendue récente limitée dans l'extrême ouest de la Chine et le sud de la Russie et le bord occidental de l'Inde; et la Patrie Libanaise au Mont - Liban apparaît en bleu.



L'Etat Mirdasside (un Etatlet de l'Etat Islamique) (1025 - 1029):^{11 & 1,2}

Et la Patrie Libanaise au Mont - Liban apparaît en bleu. Tripoli et Tyr demeureront Fatimides.



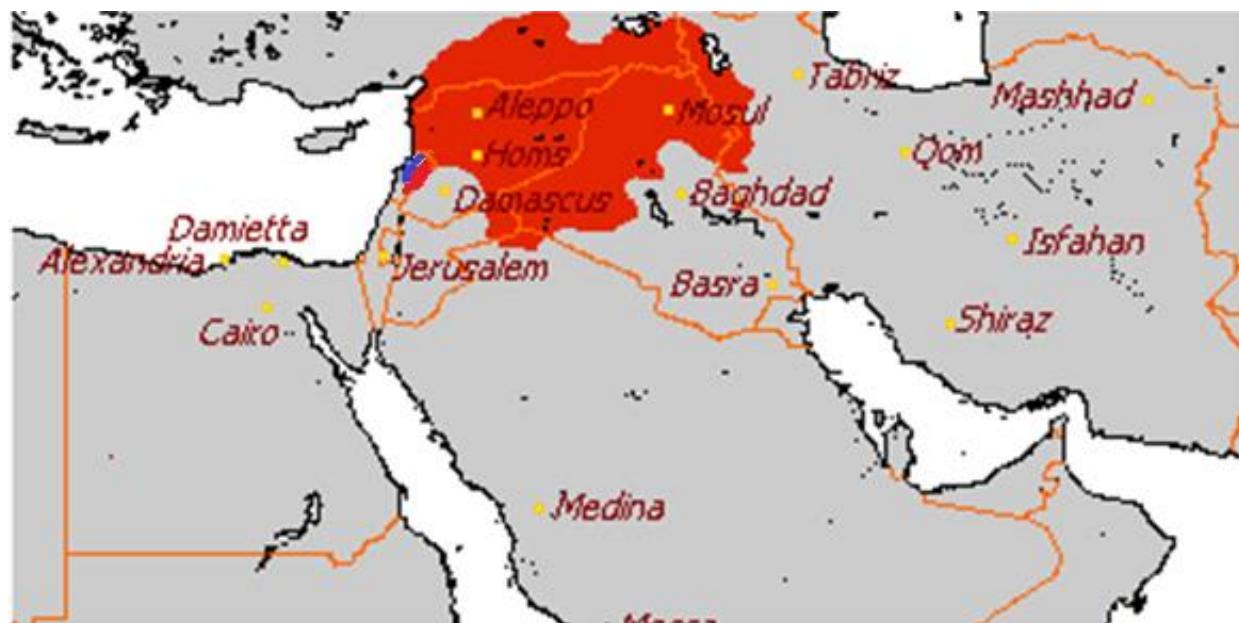
Les Seldjoukides (un Etatlet de l'Etat Islamique) (1081 à 1092):²¹ & 1,2,11

A l'ouest du séparateur jaune, le Sultanat Seldjoukide de Roum qui fit sécession en 1077; la Patrie Libanaise au Mont - Liban apparaît en bleu; en noir, Tripoli, Byblos et Tyr que les Seldjoukides ne pénétrèrent guère, sauf leur présence à Tyr depuis 1113 pour aider les Fatimides face aux Croisés, qui la prirent d'eux en 1124.



Les Uquaylides (un Etatlet de l'Etat Islamique) en 1083:¹¹ & 1

L'année lors de laquelle ils prirent la Békaa; et la Patrie Libanaise au Mont - Liban apparaît en bleu.



Les Seldjoukides (un Etatlet de l'Etat Islamique) (1092 à 1126), avec le Sultanat de Roum et l'Etatlet de Damas à côté de l'Empire Principal:^{21 & 1,7,11}

1126 soit avant l'apparition de l'Etat Zengide; l'Etatlet des Seldjoukides de Damas fut gouverné par des parents à la famille royale puis par les Burides depuis 1104 qui perdirent ensuite des terres au sud, avant d'être éliminés par les Zengides en 1154. Et la Patrie Libanaise au Mont - Liban apparaît en bleu avant l'entrée des Croisés en 1104; et le Gharb (sans sa côte) est avec les Seldjoukides, toutefois sans le Chouf à son sud.



Les Seldjoukides (un Etatlet de l'Etat Islamique) en Présence des Zengides et des Burides (1127 à 1145):^{21 & 1,7,11}

1145, soit avant la partition de l'Etat Zengide. En bleu, la Patrie Libanaise au Mont - Liban, précédemment indépendante, qui se subjugua aux Croisés depuis 1104 malgré plusieurs heurts, quoique le Kesrouane (sans sa côte), en rouge, demeura irréductible. Et le Gharb (sans sa côte) est avec les Seldjoukides, toutefois sans le Chouf à son sud.



Royaume de Jérusalem et Comté de Tripoli en 1135:^{11 & 7}

La Patrie Libanaise au Mont - Liban se subjugua depuis 1104 aux Croisés malgré plusieurs heurts, quoique le Kesrouane (sans sa côte), en rose, demeura irréductible. Et le Gharb (sans sa côte) apparâit avec les Seldjoukides, toutefois sans le Chouf à son sud; les Croisés contrôlèrent le littoral étroit entre le Chouf et la Seigneurie de Beyrouth (qui firent partie du Royaume de Jérusalem), et ce jusqu'à la Baronne de Byblos, partie du Comté de Tripoli.



Les Seldjoukides (un Etatlet de l'Etat Islamique) (1154 à 1183):^{21 & 7}

Donc après partition de l'Etat Zengide en 1145 et suite à l'élimination des Burides par les Zengides d'Alep en 1154, et ce jusqu'à l'élimination de ces derniers à Alep. En bleu, la Patrie Libanaise au Mont - Liban, précédemment indépendante, qui se subjugua aux Croisés depuis 1104 malgré plusieurs heurts, quoique le Kesrouane (sans sa côte), en rouge, demeura irréductible. Et le Gharb (sans sa côte) est avec les Seldjoukides, toutefois sans le Chouf à son sud.



L'Etat Ayyoubide (un Etatlet de l'Etat Islamique) à son Apogée à la Mort de Saladin en 1193:

L'Etat Seldjoukide est dans l'ouest de la Perse avant de tomber aux Khwarezmiens en 1194, et l'Etat Abbaside est autour de Bagdad, et persistance des Zengides de Mossoul mais subjugués aux Ayyoubides depuis 1186, d'où Mossoul et Arbil en mauve aussi. Le Royaume de Jérusalem réapparu depuis 1192 mais seulement au littoral (en tant que Royaume d'Acre) et est en rouge, tel le Comté de Tripoli.



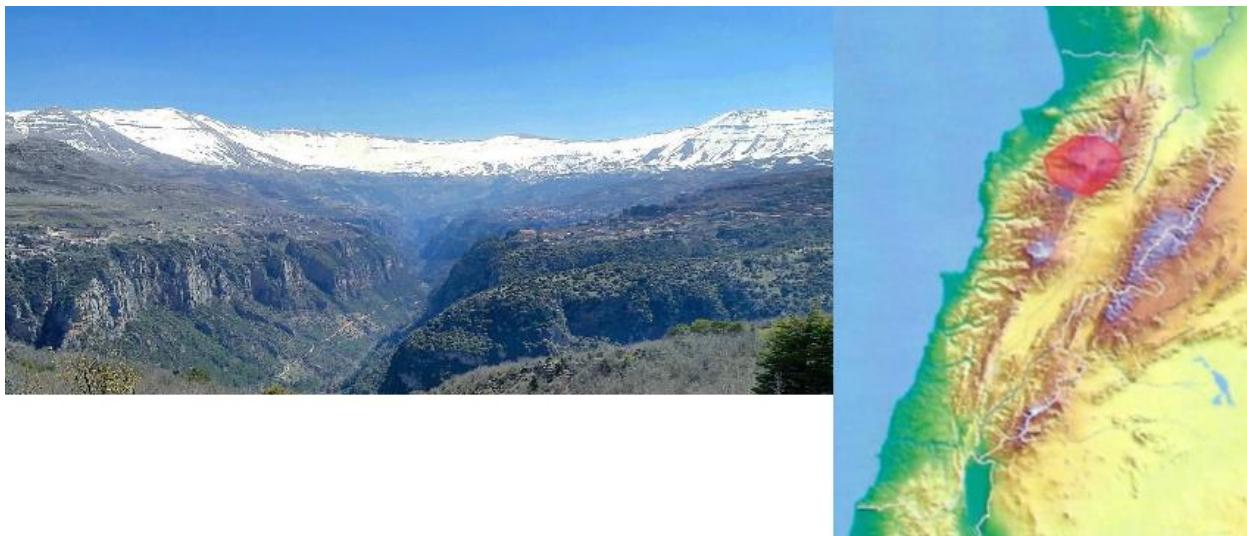
Les Mongols en 1260:¹¹

En rouge clair, l'incursion et la prise de Damas, et contrôle de régions Libanaises, ici la Békaa et le Gharb (sans sa côte). En noir la Patrie Libanaise au Mont - Liban subjuguée aux Croisés, qui contrôlent le littoral et le Chouf, et certes le Sud.



La Patrie Libanaise (1305 - 1382):¹

Ladite nation ayant été réduite à Jebbet Bcharreh et la vallée de Qannoubine, avec les Chrétiens ayant vécu pendant 77 ans dans les grottes de cette dernière.



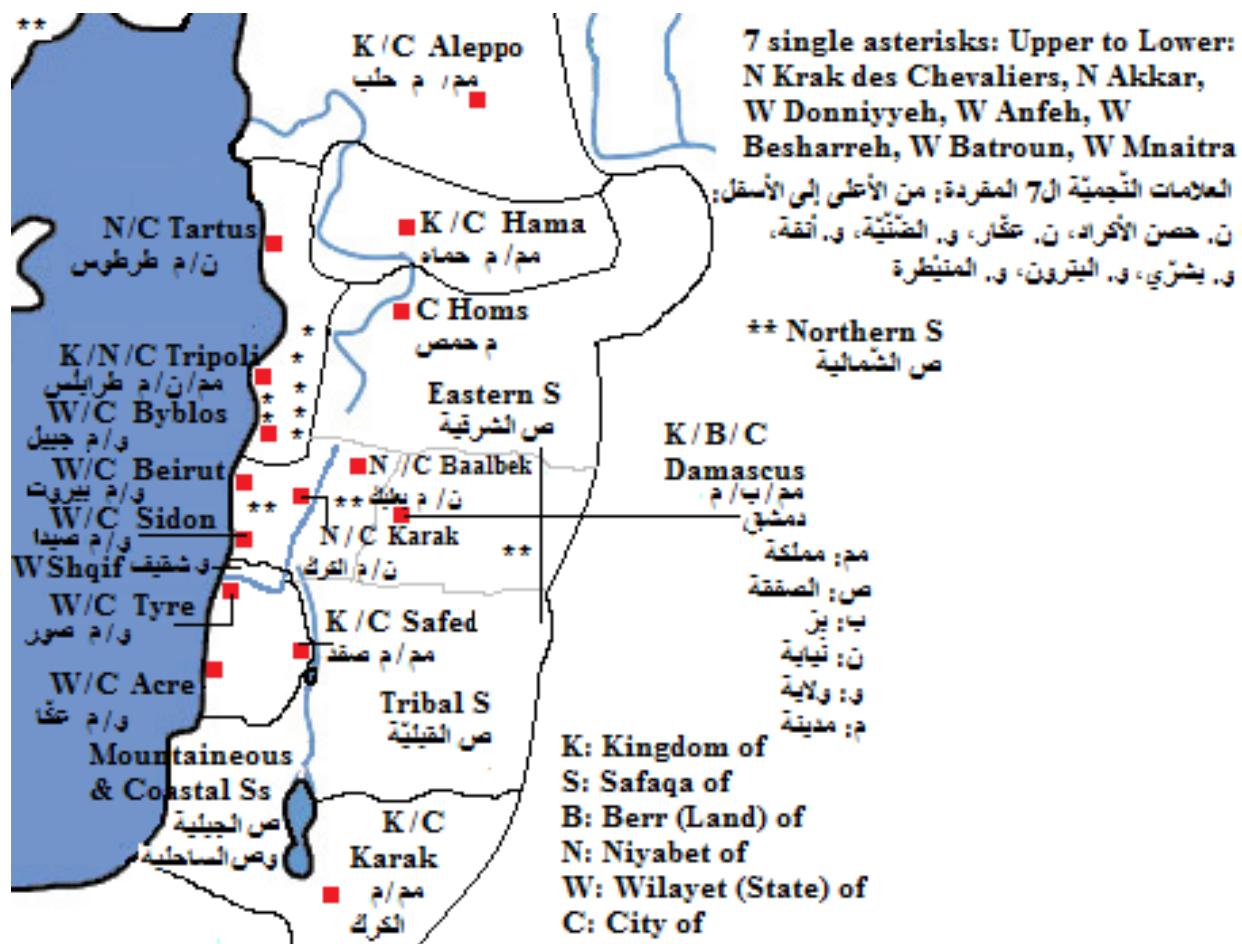
L'Etat Mamlouk, Etatlet de l'Etat Islamique (1382 - 1516):¹¹

Et la Patrie Libanaise précédemment indépendante au Mont - Liban se subjugua aux Mamlouks Burjites contre des privilèges et une autonomie. Donc elle ne fut plus coloriée en une couleur distincte puisque légalement occupée.



Les Provinces Mamloukes au Levant:²³ (7)

La carte bleue / blanche de base n'est pas précise à 100%. En 1444, le littoral du Kesrouane et ses mi - hauteurs furent affiliés au Wilayet de Beyrouth, donc à la Safaqa Nord et donc au Royaume de Damas, et Jbeil à Bcharreh demeura au Royaume de Tripoli mais fut affilié au Niyabet de Tripoli de même.



La Présence Chrétienne entre 1392 et ~ 1600:¹

Ils retourneront à Deir al - Qamar surtout depuis Fakhreddine II, mais parmi les Druzes; mais pour le moment ils s'infiltrent au sein des Assafites où ils leur cultiveront leurs terres et les achèteront dès ~ 1550, ces mêmes terres qui furent les leurs avant 1305. Dès lors, l'on ne peut parler d'une Patrie Libanaise indépendante depuis 1382, mais d'un Emirat Libanais autonome sous occupation Ottomane depuis 1516. Et entre 1382 et 1516, l'on parle d'une Patrie Libanaise autonome sous occupation Mamlouke, ici en rouge foncé, puisque le Kesrouane en rouge clair fut sous l'autorité des Chrétiens avant 1444 mais de façon nominale, et effectivement sous contrôle des Assafites, qui en devinrent les gouverneurs légaux en 1444.



Les Timurides ~ 1398:¹¹

En vert clair, les régions d'incursion, dont le Liban en 1401.



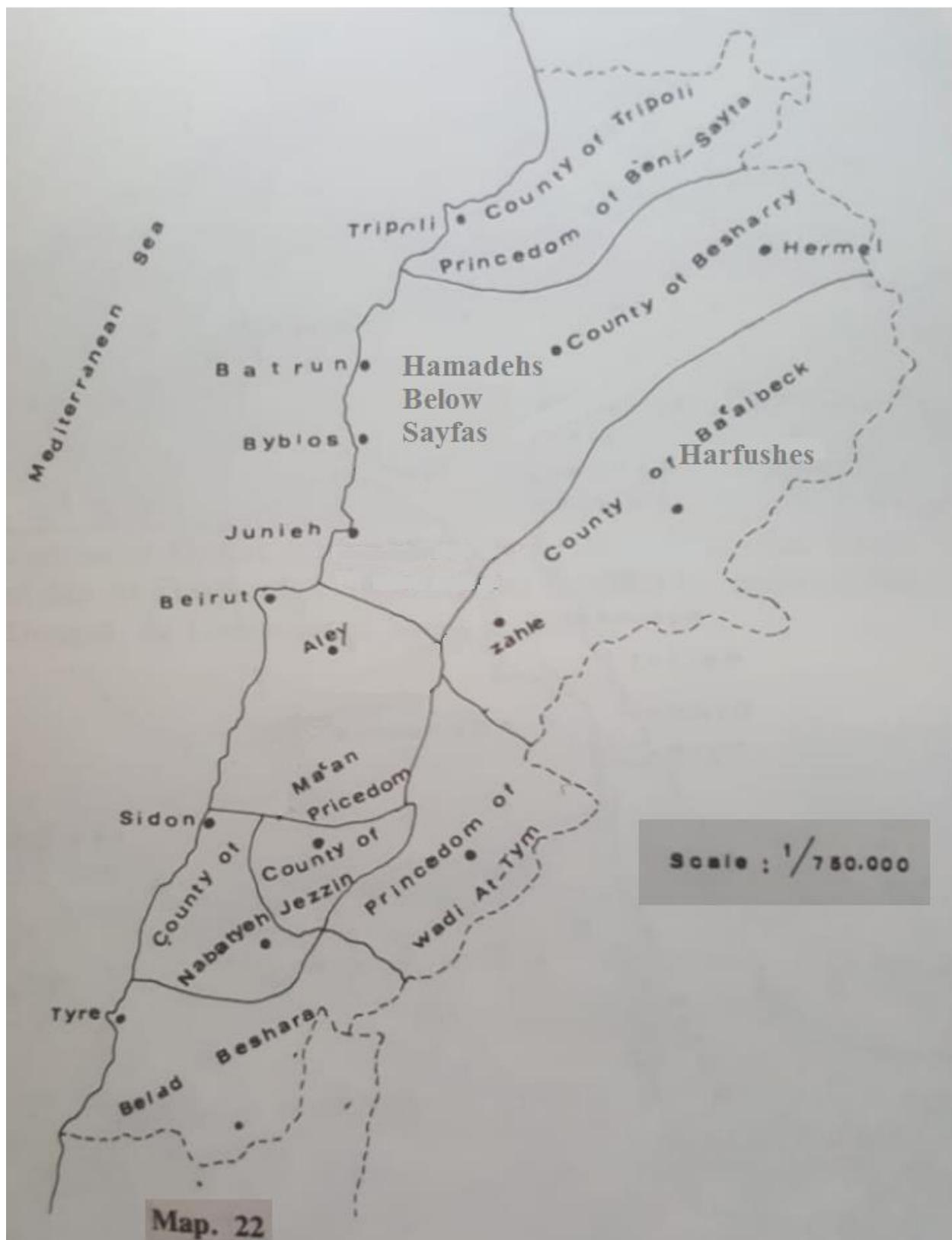
Le Féodalisme Musulman entre 1516 et 1593:²³ (7)

Subordonné aux Maanides, et contrôlant le féodalisme Chrétien de Bcharreh à Kesrouane; donc après que les Ottomans aient légué les régions des Arslans aux Maanides (1516), et les régions du Kesrouane à Bcharreh - via les Hobeiches Chrétiens - aux Assafs (1545), les ayant ôtés du multazem de Tripoli. Le tout, nous répétons, sous la tutelle des Maanides, sachant que les Maanides possédaient le Chouf et le Gharb, directement soumis à eux.



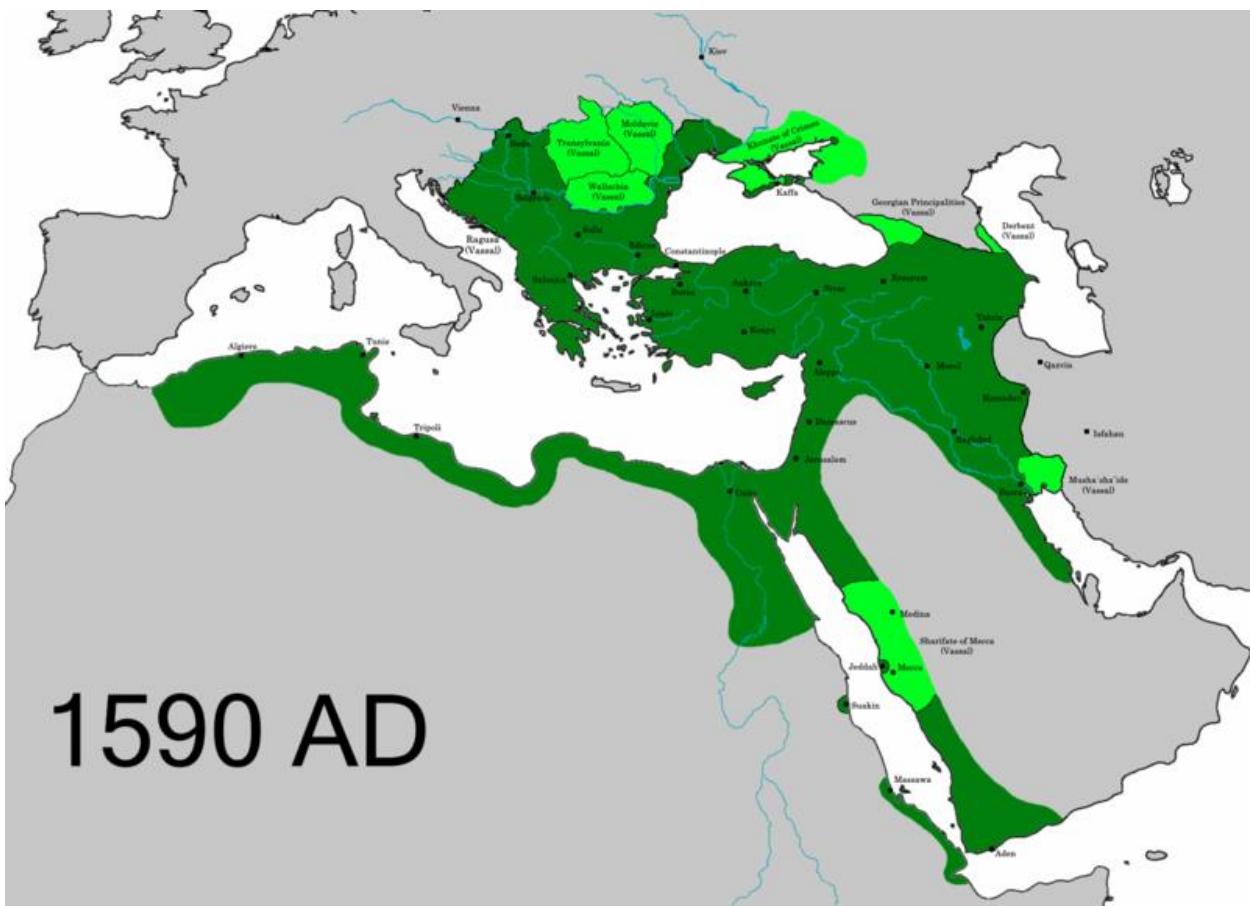
Le Féodalisme Musulman entre 1593 et 1623:²³ (7)

Subordonné aux Maanides, et contrôlant le féodalisme Chrétien de Bcharreh à Kesrouane. Les Hamadehs sont sous tutelle des Sayfas qui les nommèrent; après 1630 ils seront directement lies aux Maanides.



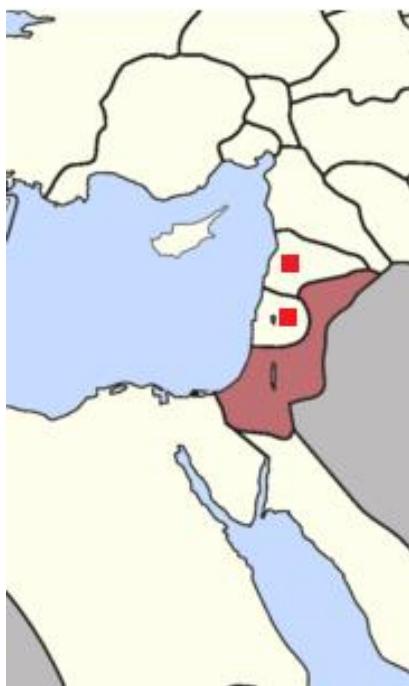
L'Etat Islamique Ottoman à son Apogée en 1590:¹¹

Et le noyau de l'Etat Libanais, avec ses priviléges et son autonomie, passa de l'occupation Mamlouke à l'Ottomane; donc il ne sera pas colorié de façon distincte.



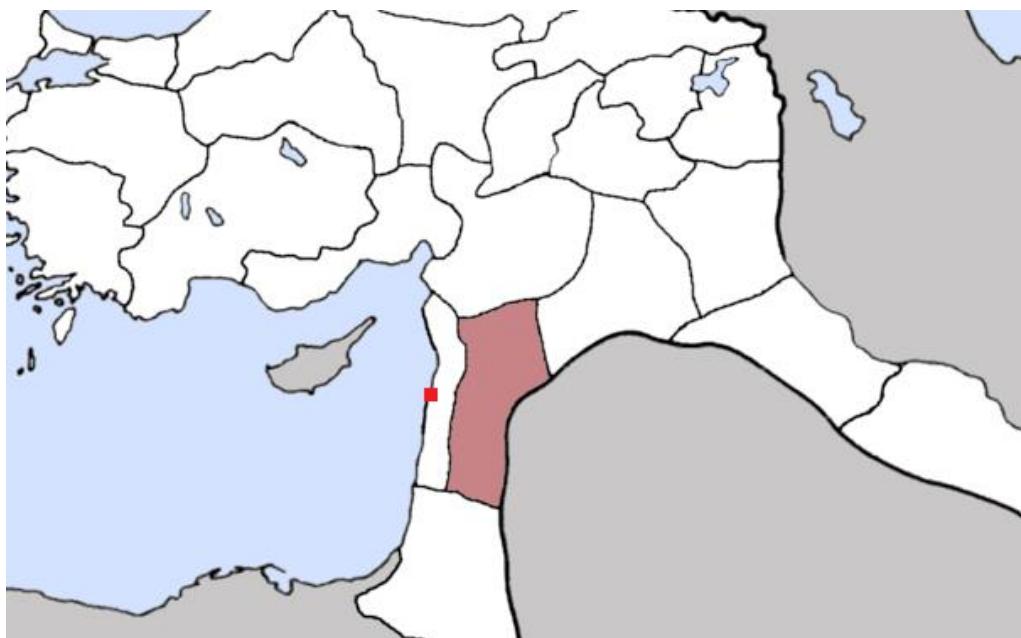
Iyalet de Damas entre 1660 et 1865, et à son Ouest les Iyalets de Tripoli et de Safad - Sidon - Acre - Beyrouth:¹¹

Iyalet de Damas en bordeaux; à son ouest un carreau rouge (le supérieur) pour l'Iyalet de Tripoli et un autre pour celui de Safad - Sidon - Acre - Beyrouth.



Vilayets de Syrie et de Beyrouth (1888 à 1918):¹¹

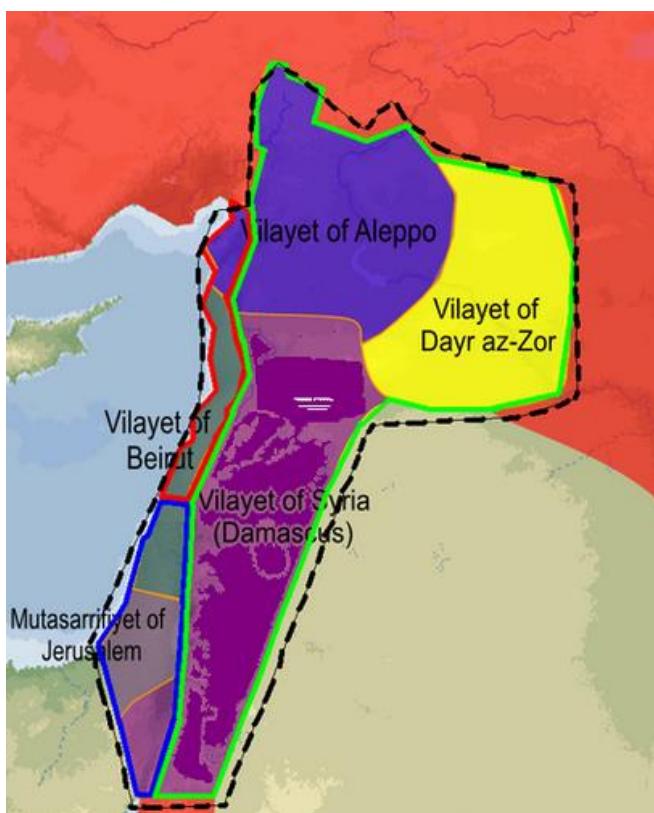
Vilayet de Syrie en bordeaux; à son ouest un carreau rouge pour le Vilayet de Beyrouth.



L'Egypte sous Muhammad Ali (1832 à 1840):¹¹

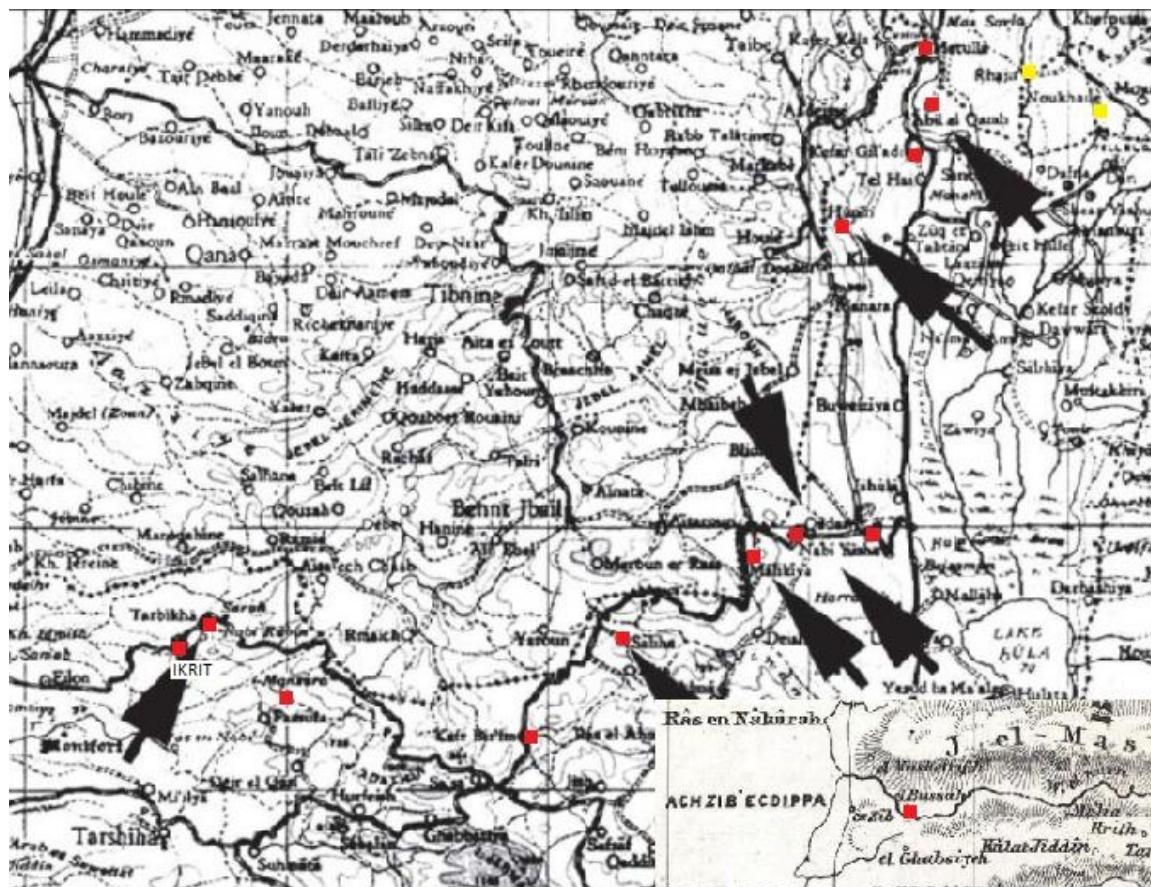


«Gouvernement Constitutionnel Arabe» (28 ou 29 Septembre 1918 - 6 ou 8 Octobre 1918):¹¹

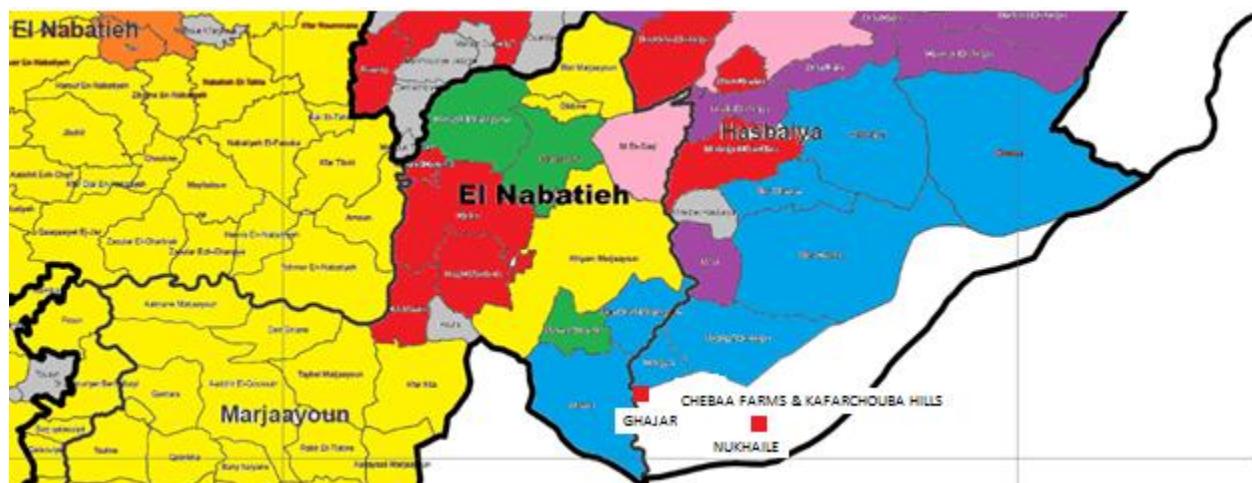


13 des 25 villages Libanais qui tombèrent en Palestine:²³

Carreaux rouges (avec flèches noires: les 7 villages); en jaune Ghajar (carreau supérieur), et Nukhaylé.

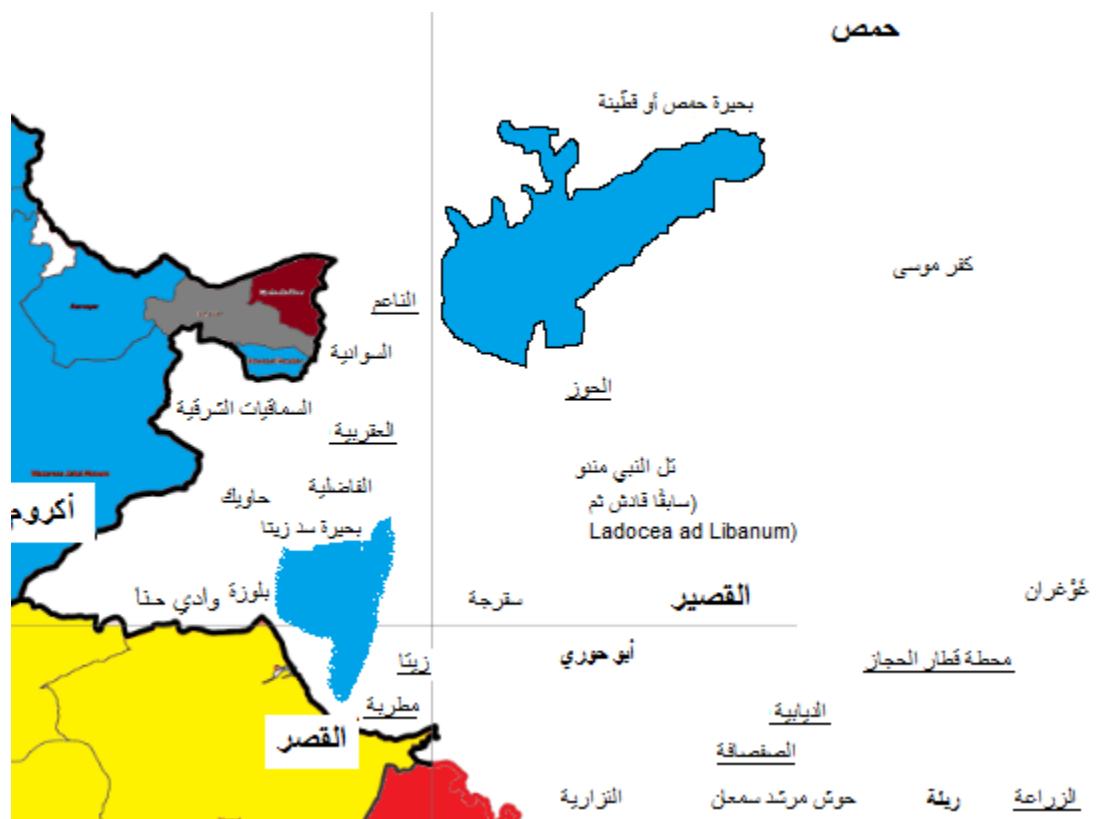


Fermes de Chébaa et Collines de Kfarchouba, et les Villages de Nukhaylé et de Ghajar (Transgressant la Frontière Actuelle):²³



Quelques Villages Libanais Chiites en Syrie vers le Hermel:²³

Tels originellement et non pas tels récemment après 2010 suite à la guerre en Syrie: ceux établis par des Libanais Chiites sous soulignés; ceux établis par les Syriens sont en gras; les restes sont mixtes.



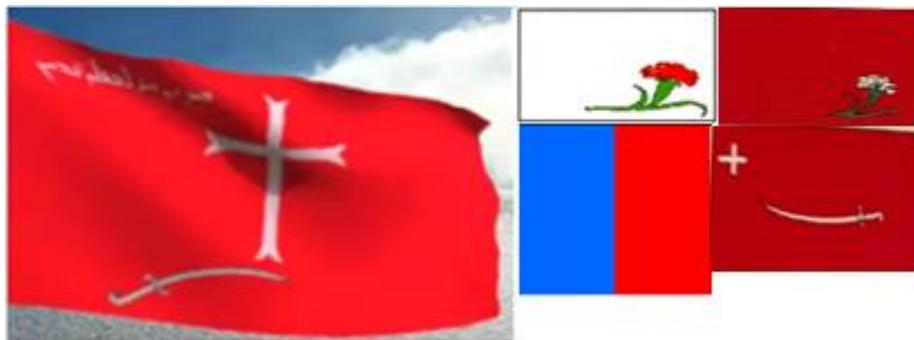
Localisation de 7 des 8 Camps Militaires Palestiniens pro - Syriens:²³



Les Drapeaux d'Indépendance des (Actuellement Administrativement) Libanais:

La Patrie Libanaise:¹

A gauche: Indépendance Canaanéenne Libanaise Chrétienne (676 - 1382). Il y est écrit dessus: "Par toi nous conquérons nos adversaires" en langue et alphabet Syriaques, et l'épée est celle de la garde royale Byzantine, qui était populaire à cette époque dans les cercles Chrétiens (l'épée Musulmane est l'épée Indienne); le petit drapeau blanc avec la fleur rouge est suggéré sans preuve scientifique comme étant celui de la révolte de l'Emir Ibrahim. Il n'y a aucune preuve d'une telle révolte, ni de cette personne; et si elle fut un Emir de la Patrie Libanaise à l'époque de Jean - Maron I, il n'y a aucune preuve tangible d'elle sauf dans la littérature populaire. Parfois ce même drapeau est suggéré comme étant celui des Druzes Quaysites. Et ce même drapeau, mais rouge avec fleur blanche, est rapporté comme étant celui d'Ibrahim quand sa version «blanche» est dite Quaysite... Le drapeau rouge et bleu est suggestion d'un drapeau Phénicien, sans preuve scientifique; en - bas à droite: suggestion d'un drapeau des Mardaïtes.



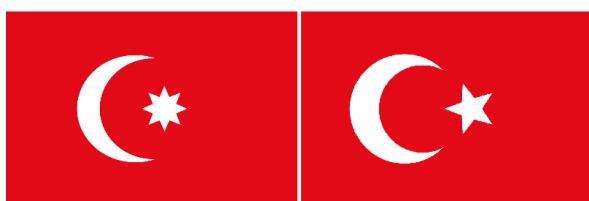
Les Etats Islamiques Arabes:¹¹

De gauche à droite: Drapeau de l'Etat Islamique au temps de Muhammad bin Abdallah et des Califes Rachidounes (Bien - Guidés), ainsi qu'au temps des Abbasides; Drapeau de l'Etat Islamique des Rachidounes (ils en avaient 2); drapeau des Omeyyades (pas de preuve d'un drapeau mais les Omeyyades d'Andalousie l'utilisèrent); 2 drapeaux des Fatimides (quelques sources rapportent erronément un drapeau blanc; celui avec un croissant et une étoile peut être faux puisque les Musulmans n'avaient pas commencé à utiliser ces deux signes; le Calife Abbaside Ma'moune al - Rachid utilisa un drapeau vert entre 816 et 818 suite à sa nomination de l'Imam Ali bin Moussa al - Rida comme prince héritier, afin de satisfaire les Chiites); drapeau Ayyoubide; drapeau Mamlouk (parfois présenté juste en tant que rectangle jaune).



L'Etat (l'Empire) Ottoman:¹¹

A gauche: 1517 - 1844; A droite: 1844 - 1918 et actuellement le drapeau Turque.



«Le Gouvernement Constitutionnel Arabe» - plus tard Le Royaume Arabe de Syrie:¹¹

Independence pour les Musulmans au Liban entre le 28 ou 29 Septembre 1918 et le 6 ou 8 Octobre 1918.



Drapeaux non - d'Indépendance:¹¹

De gauche à droite: drapeau de l'Emirat au temps des Maanides, puis au temps des Chéhabs; un autre drapeau moins connu suggéré aussi comme des Chéhabs, mais tous sous occupation Ottomane; drapeau du Liban entre le 6 ou 8 Octobre 1918 et le 1^{er} Septembre 1920 (dit «Drapeau des Emigrés en Amérique»); et enfin le drapeau du Liban pendant le mandat; donc les 2 derniers drapeaux furent sous occupation Française; donc ces drapeaux ne peuvent être des drapeaux d'indépendance; restent d'autres drapeaux tels celui des Tannoukhides et de leur émirat au Liban (émirat qui fut pour une même faction et sous le joug du drapeau Islamique Abbaside), des Junblats, des Abillamaa, des Zahliotes, de Deir al - Qamar, ainsi que d'autres, qui demeurent hors du cadre de ce travail.



Comparaison du Syllabaire Cunéiforme, de l'Alphabet Cunéiforme, de l'Alphabet en Lettres Proto - Canaanéen et de l'Alphabet en Lettres Canaanéen:

Il est devenu clair pour nous que dire "syllabaire cunéiforme" et "alphabet cunéiforme" est plus correct que de dire "cunéiforme syllabaire" et "cunéiforme alphabétique" puisque le cunéiforme est un exemple et non l'entité de base.

L'écriture cunéiforme est la composition de caractères (c.à.d. le caractère cunéiforme, qu'il soit syllabique ou alphabétique) par plusieurs unités dont la forme ressemble à un clou (ou seulement la base du clou, c.à.d. un triangle, sans son extension); et ces caractères ne figuraient que sur de l'argile grillée, et cette dernière fut utilisée que pour l'écriture cunéiforme. En effet, les alphabets (à l'exception de l'alphabet cunéiforme) et les hiéroglyphes n'étaient pas écrits sur de l'argile grillée mais étaient gravés avant l'utilisation du papier ou de son équivalent, contrairement aux caractères cunéiformes.

Ailleurs, en pratique, le symbole cunéiforme dans l'alphabet cunéiforme (voire dans le syllabaire aussi) répond à la définition d'une "lettre". Toutefois, nous n'avons pas utilisé "alphabet cunéiforme" versus "alphabet non - cunéiforme" ni "alphabet en lettres cunéiformes" versus "alphabet en lettres non - cunéiformes", mais nous avons plutôt conservé la désignation «alphabet cunéiforme» et nous l'avons distinguée de l'«alphabet en lettres» pour désigner les lettres composées d'images de clous (qui étaient écrites sur des dalles de poterie grillée) et celles qui ne le sont pas, respectivement, afin de faciliter le suivi.

Les Sumériens ont inventé le syllabaire cunéiforme, c.à.d. qu'il y ait un caractère pour chaque syllabe, donc pour toute possibilité d'une consonne avec une voyelle, ce qui signifie que le nombre de possibilités était grand: dans la moitié droite de l'image figure la dernière version, avec 88 caractères, depuis environ l'an 600 av. J.-C.. Le dernier exemple d'écriture cunéiforme date de 75 ap. J.-C. (après). Les caractères cunéiformes sont apparus vers 3200 av. J.-C., mais étaient basés sur des dessins, similaires aux hiéroglyphes, et traversèrent plusieurs étapes avant d'être "simplifiés" avec des "clous" du temps des Sumériens. Ceci persista avec les Akkadiens, et ensuite les Assyriens et les Babyloniens / Chaldéens. Il n'y a eu de syllabaire cunéiforme que le Sumérien (et son évolution) - l'Elamite était un Sumérien simplifié. Aucun autre peuple n'en a fait un pour lui - même (le cunéiforme Persan ancien a été utilisé pendant une courte période - 2 siècles). Mais bien que le syllabaire cunéiforme était naturellement principalement utilisé pour la langue Suméro - Akkadienne, il fut aussi utilisé pour les langues Canaanéenne et Hurrite, et parfois pour la langue Hittite (ainsi que pour d'autres langues ne figurant pas dans la bibliothèque d'Ugarite).

Nous notons que les Luviens, les Hittites et les Minoens ont élaboré chacun des hiéroglyphes pour leur langue, ayant pris l'idée des Égyptiens.

Les Canaanéens d'Ugarite utilisèrent le syllabaire cunéiforme alors qu'ils travaillaient, comme le reste de Canaan jusqu'à Gaza, pour élaborer un alphabet, et ils ont ainsi assemblé un alphabet cunéiforme de 30 caractères, dans la colonne à l'extrême gauche. Les Canaanéens furent le seul peuple à mettre un alphabet cunéiforme. Nous notons à son côté le Latin, et au milieu, l'Arabe. Aussi, nous pouvons voir les lettres «Kh», «Dh» ("the" en Anglais), «Dha» («dh» pharyngé), «Th» ("thing" en Anglais) et «Gh» (le "R" en Français) - néanmoins l'absence de Dhad («d» pharyngé), et nous notons également la présence de deux "s", de deux caractères syllabiques: le «i» et le «ou», et également que la position de la lettre «ch» suit le «k», le tout en comparant à l'alphabet en lettres Canaanéen. Les sources diffèrent sur les formes du «t» et du «Sad» («s» pharyngé), et certaines d'entre elles échangent le premier «s» et le «ch», et certaines considèrent le deuxième «s» comme étant le primaire. Mais bien que l'alphabet cunéiforme Canaanéen était naturellement utilisé pour la langue Canaanéenne, il fut aussi utilisé pour les langues Suméro - Akkadienne et Hurrite. Mais il disparaîtra avec Ugarite en 1190 av. J.-C.. Ainsi, l'alphabet du sud de Canaan sera l'alphabet qui se développera. Et en passant, ce n'est pas à Byblos spécifiquement que fut inventé l'alphabet, ni ailleurs! Ce fut un long processus.

Dans la quatrième colonne à partir de la gauche, nous trouvons l'«alphabet en lettres» Proto - Canaanéen, et à sa droite la première version de l'«alphabet en lettres» Canaanéen. Nous mentionnons quelques différences en ce qui concerne

Proto-Canaanéen parmi les références (par exemple, en comparant à l'image sur "Evolution de l'Alphabet Anglais" ci-dessous) (le B, Z, H (fricatif pharyngé aphone) (une petite différence), Y, et l'absence du P / F). Nous mentionnons également que la première version de l'«alphabet en lettres» Canaanéen comprenait au moins deux formes pour chaque lettre (et 3 formes pour «k» et le «ch», et 4 pour le «m»). Reste à signaler qu'il y a tellement de variation, surtout à l'époque avant 1000 av. J.-C., qui rendent l'étude des inscriptions assez difficile, qu'il faut imaginer une vingtaine de gens écrivant les mêmes lettres avec chacun sa mauvaise écriture! De toute façon, techniquement parlant, il se doit de considérer le Proto - Canaanéen, aussi appelé Sinéen ou Proto - Sinéen, comme étant la première version de l'«alphabet en lettres» Canaanéen.

Remarque: La forme des bases de clous, lorsqu'ils sont sans extension, peut varier d'une référence à une autre. Aussi, nous n'aborderons pas les autres rares différences entre les références.

الأبجدية الأوغاريتية	الحروف اللاتينية	الحروف العربية	Proto- Canaanite	Canaanite
►►	A	ا	𐤁	𐤁
▼▼	B	ب	𐤂	𐤂
ঠ	G	ج	𐤂	𐤂
▽▽	H	خ		
❖❖	D	د	𐤄	𐤄
❖❖	H	ه	𐤅	𐤅
❖❖	W	و	𐤆	𐤆
ঠ	Z	ز	=	𐤈
❖❖	H	ـ	𐤉	𐤉
❖❖	T	ط		⊗
❖❖	Y	ي	𐤋	߱
❖❖	K	ك	𐤌	ߞ
❖❖	S	ش	𐤔	𐤔
❖❖	L	ل	ܶ	ܶ
❖❖	M	م	ܵ	ܵ
❖❖	D	ذ		
❖❖	N	ن	ܴ	ܴ
❖❖	Z	ظ		
❖❖	S	س	ܸ	ܸ
❖❖	ء	ع	ܹ	ܹ
❖❖	P	ف		ܻ
❖❖	S	ص	ܻ	ܻ
❖❖	Q	ق	ܻ	ܻ
❖❖	R	ر	ܻ	ܻ
❖❖	T	ث		
❖❖	G	غ		
ঠ	T	ت	+	×
❖❖	I	إ		
❖❖	OU	ؤ		
❖❖	(S)	(س)		

Dernière Version de l'Alphabet Canaanéen du Pays de Canaan:

Aussi utilisé à ses environs à l'est; il s'agit de la Variété Standard; ceci après une évolution de 2300 ans; elle fut utilisée depuis au moins 500 ap. J.-C. (après) et ce jusqu'à ~ 1250, quand elle fut dernièrement remplacée par l'alphabet Syriaque Occidental pour de bon dans son dernier fief au Mont - Liban.¹ "Tet" et "Sade" et "Het" ("t" et "s" pharyngés, et « «heth») sont des lettres qui sont faussement considérées d'origine Arabe par la population générale; "pe" = "péphé" = "p", qui n'existe pas en Arabe, est aussi le "f" (Palestine = Philistin ou Philistin; Perse = Fars);¹² "qop" est un arrête glottal qui changera de prononciation en Syriaque et en Arabe en un "k" pharyngé, ou fut - il l'inverse qui eut lieu au sein des Canaanéens; "sin" ou "schin" = "ch"; le « Het » fut utilisé pour le « kh ». Ainsi, hormis auprès des Druzes, le vernaculaire ne comprends pas de « ظ » mais de « z », ni de « ظ » mais de « s » ou « t » et ni de « ظ » mais de « z » pharyngé; aussi, de là, nous comprenons la difficulté auprès des Musulmans de prononcer le "p"; notons une grande similarité de presque la moitié de ces lettres avec l'alphabet Latin, surtout après leur rotation ou leur réflexion en «image en miroir».

ת	ת	ת	ת	ת	ת	ת	ת	ת	ת	ת
kaf	yod	tet	het	zayin	waw	he	dalet	gimel	beyt	'alef
k	y	t	h	z	w	h	d	g	b	.
ת	שׁ	רׁ	תׁ	תׂ	תׁ	תׁ	תׁ	תׁ	תׁ	תׁ
taw	šin	reš	qop	sade	pe	'ayin	samek	nun	mem	lamec
t	š	r	q	š	p	'	s	n	m	l

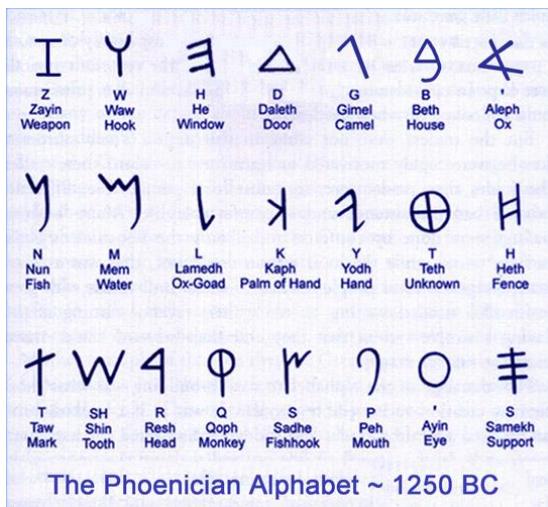
Une des Versions Anciennes de l'Alphabet Canaanéen du Pays de Canaan:¹

Aussi utilisé à ses environs à l'est; il s'agit de la Variété Standard; le premier ensemble complet provient du sarcophage d'Ahiram, ~ 1000 av. J.-C.; utilisée jusqu'à ~ 500 av. J.-C..

ת	זִי	וָו	הֵ	דָאַلְט	גִּמְלֵ	בֵּט	אֶلְפֵ
hēt	zayin	wāw	hē	dālet	gīmel	bēt	'alef
h	z	w	h	d	g	b	.
סָמֵק	נוּנָ	מֵםָ	לָמֵדָ	קָאָפָ	וָיָזָ	יְוָדָ	תְּטֵתָ
s	n	m	l	k	y	t	t
תָּאָוָ	שִׁינָ/שִׁיןָ	רֵשָ	תְּרֵשָ	קְוֹפָ	שְׁדֵהָ	פְּאֵ	'אַיִןָ
taw	šin/šin	reš	qof	šadē	pē	'ayin	.

Comparaison des Alphabets / Ecritures Appelés “Phénicien”, “Araméen” et “Paléo - Hébreu”:

Première image: L'alphabet Canaanéen, ici appelé «Phénicien» et attribué à ~ 1250 av. J.-C., alors que le nom «Phénicien» avait à peine été promu comme appellation aux Canaanéens, et peut - être même pas (la date la plus retenue est ~ 1200 av. J.-C.). Deuxième image: L'alphabet Canaanéen tel en ~ 500 ap. J.-C. (“après”),¹ alors qu'il circule sous le nom d'«Ancien Alphabet Araméen» et est daté rétrospectivement à ~ 900 av. J.-C.. C'est ce qui fait de l'“Alphabet Araméen Impérial” (590 av. J.-C. ~ 300 ap. J.-C. (après)) en fait l’“Alphabet Canaanéen Impérial”, qui est une évolution de l'alphabet Canaanéen plus ancien et qui se modifiera un peu d'ici 500 ap. J.-C.. Et comment ce qui est faussement appelé “langue Araméenne” peut - il avoir cet alphabet ainsi que les 3 alphabets Syriaques? Il le peut sous prétexte d'encore la plus impropre appellation «Araméen - Syriaque». Troisième image: L'alphabet Canaanéen utilisé par les Juifs pendant au moins 9 siècles (1000 - 100 av. J.-C.) (et l'écriture Samaritaine en est dérivée), et ils l'appellent «Paléo - Hébreu».



Early Aramaic alphabet

The Early Aramaic alphabet was developed sometime during the late 10th or early 9th century BC and replaced Assyrian cuneiform as the main writing system of the Assyrian empire.



Evolution de l'Ecriture Canaanéenne avec le Temps dans le Bassin Méditerranéen:

Nous n'avons pas analysé ce tableau; il est présenté tel quel. 2: Byblos, 1200 - 1100 av. J.-C.; 3: Karatépé (Sud de la Turquie), 700 av. J.-C.; 4: Byblos, 500 - 400 av. J.-C.; 5: Carthage, 300 av. J.-C.; 6: Leptis Magna, Libye, 200 - 100 av. J.-C..

١	٢	٣	٤	٥	٦
ا	K	ף	X	א	א
ب	ت	ת	ו	ת	ו
ج	ח	ח	ח	ח	ח
د	ד	ד	ד	ד	د
هـ	هـ	هـ	هـ	هـ	هـ
وـ	وـ	وـ	وـ	وـ	وـ
زـ	زـ	زـ	زـ	زـ	زـ
حـ	حـ	حـ	حـ	حـ	حـ
طـ	طـ	طـ	طـ	طـ	طـ
يـ	يـ	يـ	يـ	يـ	يـ
كـ	كـ	كـ	كـ	كـ	كـ
لـ	لـ	لـ	لـ	لـ	لـ
مـ	مـ	مـ	مـ	مـ	مـ
نـ	نـ	نـ	نـ	نـ	نـ
سـ	سـ	سـ	سـ	سـ	سـ
عـ	عـ	عـ	عـ	عـ	عـ
فـ	فـ	فـ	فـ	فـ	فـ
صـ	صـ	صـ	صـ	صـ	صـ
قـ	قـ	قـ	قـ	قـ	قـ
رـ	رـ	رـ	رـ	رـ	رـ
شـ	شـ	شـ	شـ	شـ	شـ
تـ	تـ	تـ	تـ	تـ	تـ

الكتابة والنقوش (الفينيقية) الكنعانية:

* من النقوش الملكية في جبيل اللبناني، ما بين 1200-1100 قبل الميلاد

* من نقوش كاراتيفي (جنوب تركيا حالياً) بفترة 700 قبل الميلاد

* من النقوش الملكية في جبيل اللبناني، ما بين 500-400 قبل الميلاد

* من النقوش البوئية (الكنعانية الفينيقية في تونس) في جمهورية قرطاج (قرط حدشت) 300 قبل الميلاد

* من النقوش البوئية الجديدة من مدينة الحفرة، لبدة الكبرى في ليبيا 100-200 قبل الميلاد

2021-09-19 ١٩٧١ ٢٠٢١ م جورج حنصل

Evolution de l'Ecriture Canaanéenne en Mésopotamie et en Perse:¹²

Ecriture Canaanéenne Impériale, appelée à tort “Alphabet Araméen Impérial”, qui fut utilisée à l'est en Mésopotamie (800 av. J.-C. - 400 ap. J.-C.) et en Perse - incluant le Sind et l'Asie centrale - (700 av. J.-C. - 600 ap. J.-C.).



Alphabet / Ecriture Hébreu («Carré»):¹²

Qui est une ramification du Canaanéen (appelé à tort Araméen) Impérial apparue au début du premier siècle av. J.-C. (~ 100 av. J.-C.) avec les Juifs en Irak. Noter la similarité avec l'image précédente.



Alphabet Syriaque - Ecriture Occidentale (alias Jacobite / Serto / d'Edesse / (localement Rohawite)):¹

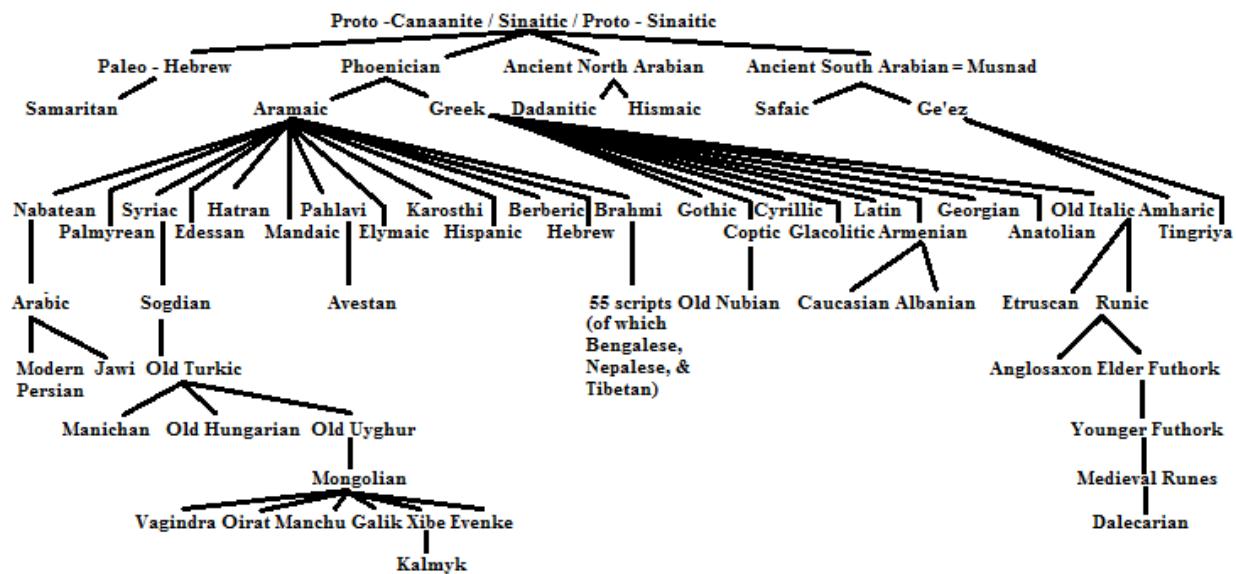
Alphabet Syriaque - Ecriture Orientale (dit Nestorienne):¹

Alphabet Syriaque - Ecriture Estrangélo:¹

א	ב	ג	ד	ה	ו	ז	ח	ט	י	כ	ל
kap	yodh	téith	héith	zâyn	waw	hé	dalâth	gamâl	béith	alâp	
k, k/kh	y	t	h	z	w	h	d, d/dh	g, g/gh	b, b/bh		
[k, x]	[j]	[t]	[h]	[z]	[w]	[h]	[d, ð]	[g, ɣ]	[b, v]	[?]	
20	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
ת	ש	ר	ם	ם	ו	ן	ט	נ	מ	ל	
תָּא	שָׁא	רָא	םָא	םָאָהָה	וָאָהָה	ןָאָהָה	טָאָהָה	נָאָהָה	מָאָהָה	לָאָהָה	
taw	sheen	résh	qop	ṣadhé	pé	'ain	simkâth	nun	meem	lamâdh	
t, t/y/h	sh	r	q	ṣ	p, p/ph	'	s	n	m	l	
[t]	[ʃ]	[r]	[q]	[ṣ]	[p, f]	[']	[s]	[n]	[m]	[l]	
400	300	200	100	90	80	70	60	50	40	30	

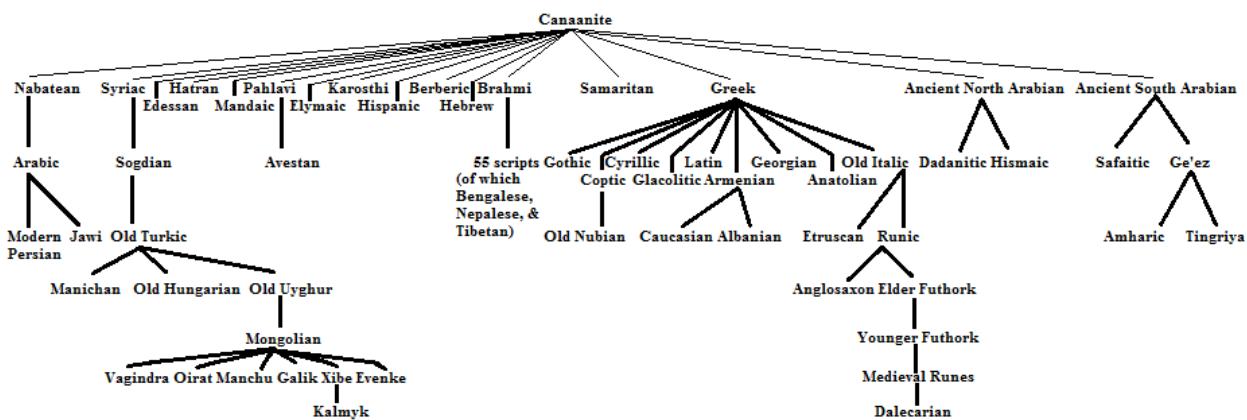
Arbre Généalogique des Alphabets (Selon l'Ancienne Ecole):²³

Visualisation la plus proche, ceci dit puisque certaines informations sont contradictoires, mais sans les aborder. Ce qui est sûr c'est que le Nabatéen n'émane pas du Syriaque tel le rapportent quelques références, et à vrai dire le Nabatéen est plus ancien.



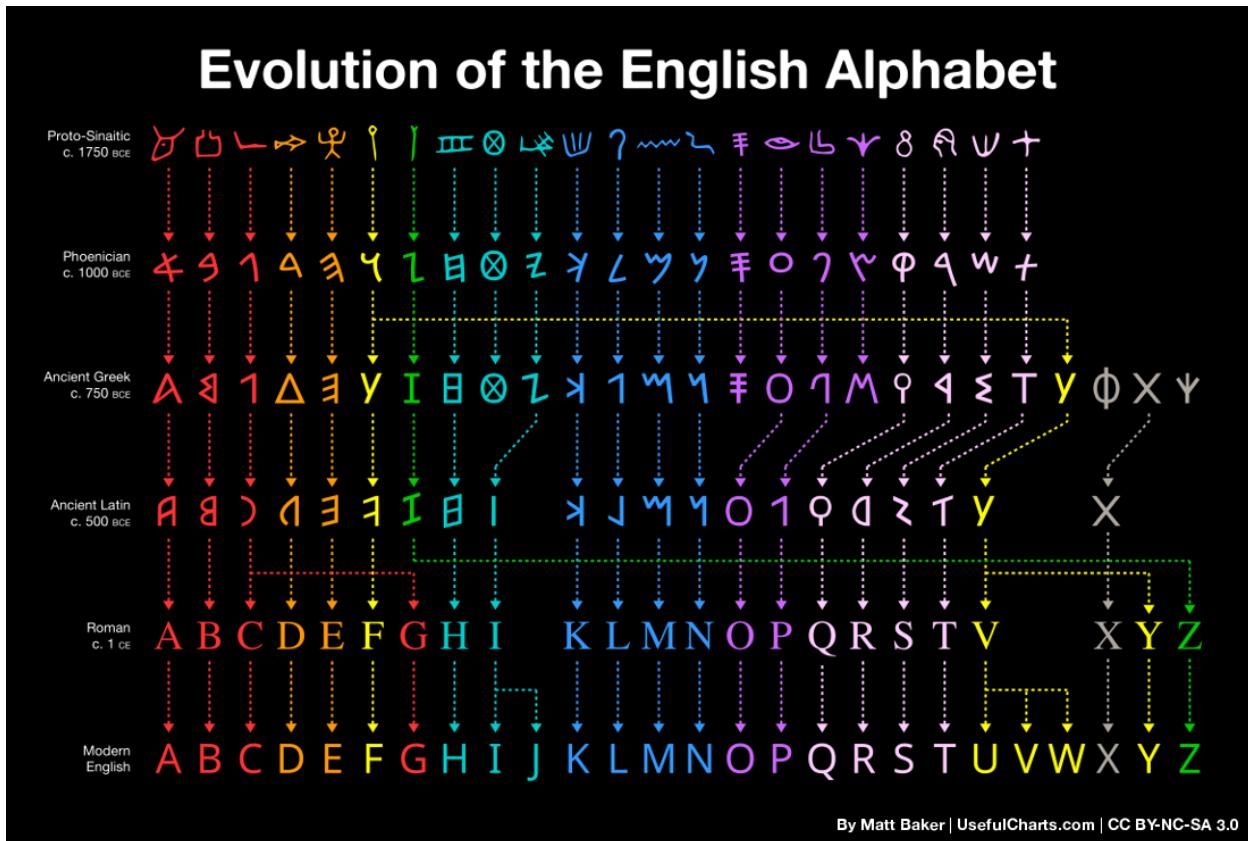
Arbre Généalogique des Alphabets (Selon la Nouvelle Ecole):²³

Visualisation la plus proche, ceci dit puisque certaines informations sont contradictoires, mais sans les aborder.



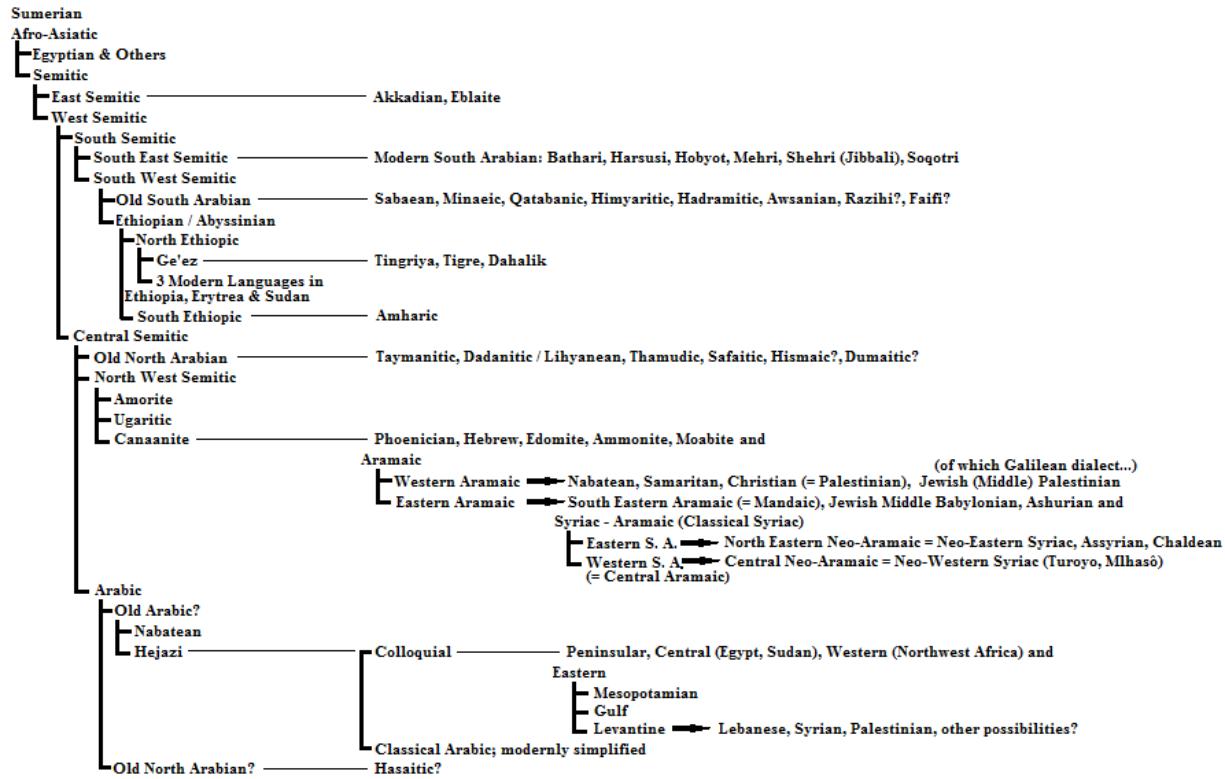
Exemple: Evolution de l'Alphabet Anglais:

Selon les nouvelles écoles, “Proto - Sinéenne ” et “Phénicien” sont deux versions chronologiques Canaanéennes.



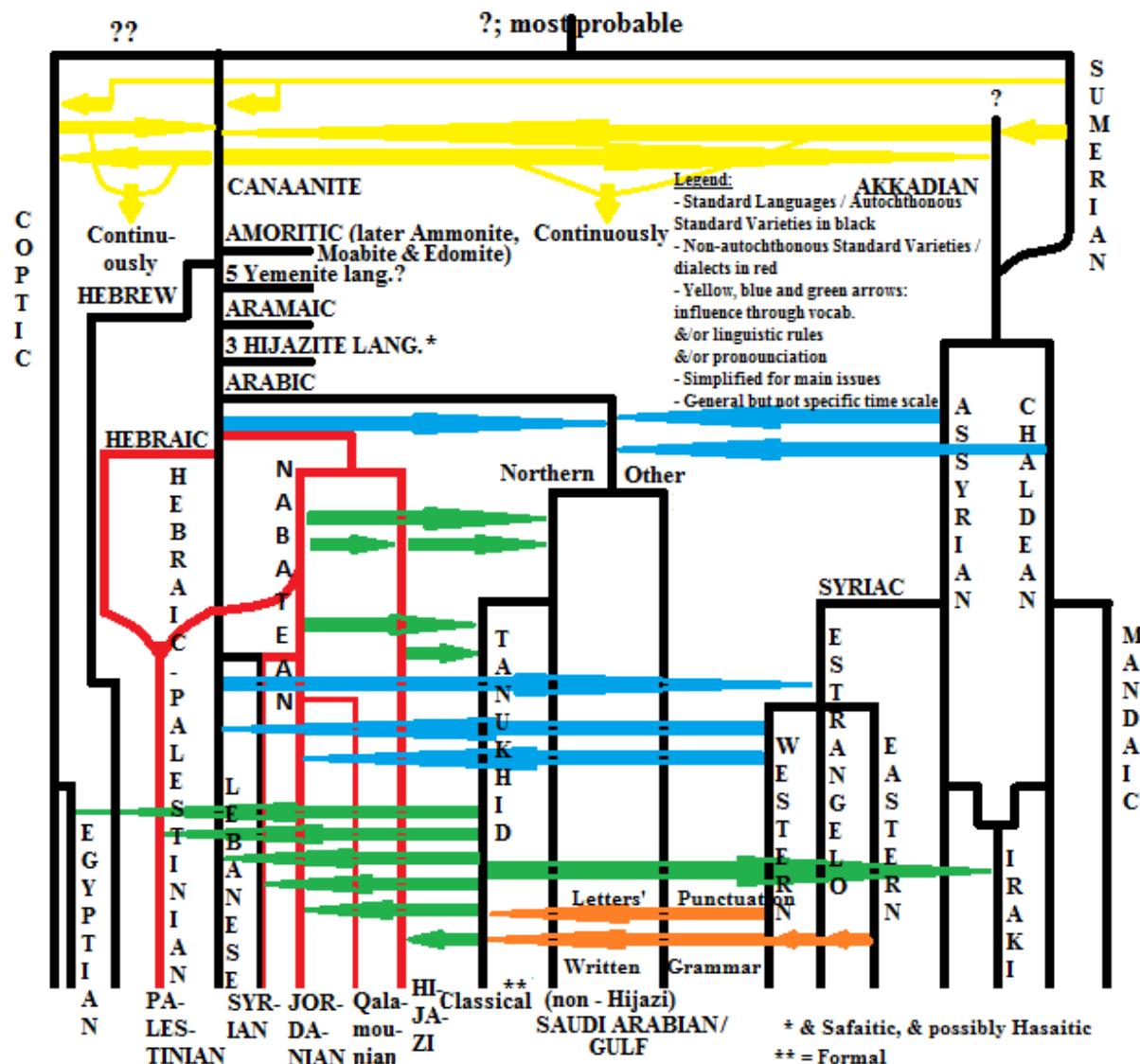
Arbre Généalogique des Langues (Levant et Péninsule) (Selon l'Ancienne Ecole):²³

Visualisation la plus proche, ceci dit puisque certaines informations sont contradictoires, mais sans les aborder.



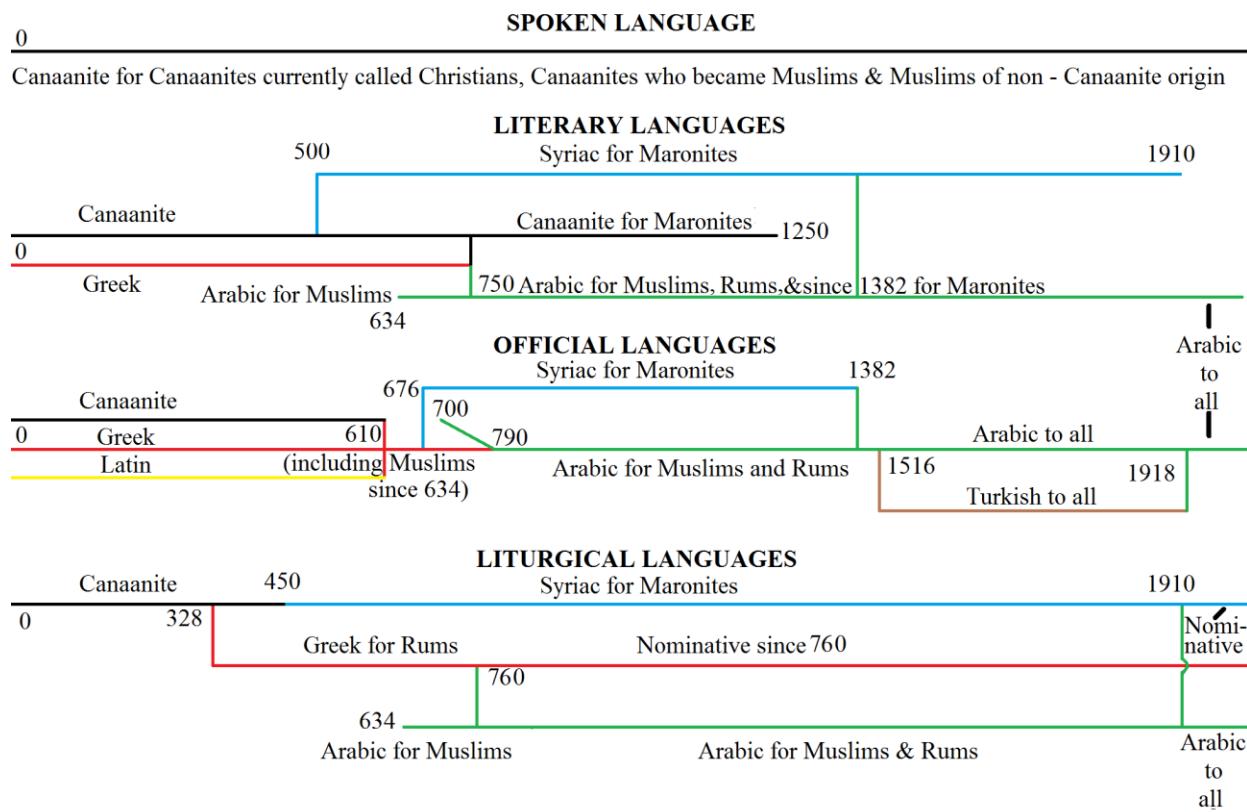
Arbre Généalogique des Langues (Levant et Péninsule) (Selon l'Ecole Moderne):²³

Canaanéen, Copte, Sumérien: au moins 3500 av. J.-C.; Akkadien: 2500 av. J.-C. (on peut parler de Suméro - Akkadien vu que les deux se fusionnèrent, voire suspecter que l'Akkadien soit un Sumérien plus récent que le Sumérien, ce dernier tel reconnu actuellement, bien que les écoles linguistiques considèrent jusqu'à présent le Sumérien comme une langue à part); en jaune, simultanément; Amorrite: 2500 av. J.-C.; Hébreu: 1850 av. J.-C.; les 5 langues Yéménites: non connu précisément, ~ 1500 av. J.-C.; Araméen: 1200 av. J.-C.; 3 langues Hedjazites: non connu précisément, ~ 1000 av. J.-C.; Arabe 900 av. J.-C.; Canaanéen Hedjazite: 590 av. J.-C.; Canaanéen Nabatéen: 590 av. J.-C.; les 2 flèches vertes supérieures: simultanément; Canaanéen Hébreu: 590 av. J.-C.; Canaanéen Hébreu - Palestinien: 135 ap. J.-C. (après); Syriaque: 200 ap. J.-C. (après); les 2 flèches bleues inférieures: simultanément; Arabe littéraire: 400 ap. J.-C. (après); ponctuation des lettres Arabes: 670 ap. J.-C.; grammaire Arabe écrite: 790 ap. J.-C.; les 7 flèches vertes inférieures: simultanément; les Canaanéens Syrien, Hébreu - Palestinien, * Jordanien* et Hedjazite pourraient comporter des variétés au sein de chaque pays (région, pour "Hedjazite"), et le Canaanéen - Libanais en comporte deux, et le Syrien et le Jordanien aussi pourraient être disséqués en 2 variétés ou plus, mais les variétés ne seront pas adressées en détail ci-dessous. Chaldéen = Babylonien. Notons que les considérées «langues Ugaritaine et Eblaïte» ne sont que la langue Canaanéenne avec différences géographique et plus, temporelle. Le Qualamounéen est un dialecte de la variété Nabatéenne de la langue Canaanéenne, restée telle qu'elle fut avant la conquête Musulmane. **"Palestinien" et "Jordanien" sont scientifiquement «Nabatéen».



Langues au Liban:²³

- Sans les langues des entités minoritaires.
- Nous ne reviendrons pas sur l'histoire politique, religieuse ou ethnique des groupes venus au Liban, avant leur installation dans ce dernier.
- Il y a des périodes qui se chevauchent où le changement n'est ni instantané ni sur toute la zone géographique, ou il y a deux langues dans un même but. Les dates sont le plus souvent approximatives: on ne fera pas toujours la distinction entre une année exacte et une année approximative. De plus, pas tous les changements observés étaient brusques, pour ceux qui apparaissent ainsi.
- La désignation sociale / culturelle, donc en dehors du cadre de la religion, «Chrétiens du Liban» est une appellation erronée, puisque le Christianisme est une religion sans mondanité, et il exclut les non - croyants, et nous adoptons «Canaanéens du Liban», sur la base de ce que les sciences ont conclu. La désignation sociale / culturelle, donc en dehors du cadre de la religion, «Musulmans du Liban», est une désignation correcte puisque l'Islam est une religion et une mondanité, bien que la désignation comprenne une minorité non croyante qui vit encore une partie de la mondanité de son environnement, et elle est sans classification sociale claire à l'heure actuelle.
- Une minorité Roum (Grecque au sens confessionnel) parsème les Maronites du Mont - Liban depuis que le Christianisme y prévalut, et elle l'a suivi politiquement entre 676 et 1382, et pendant un certain temps hiérarchiquement dans le cadre du clergé (entre 702 et 1057), mais en sa liturgie Byzantine. Et une minorité Maronite parsème les Roums (Grecs au sens confessionnel) en dehors du Mont - Liban. Cependant, on ne peut toujours pas dire "Mont - Liban" au lieu de "Maronites", puisque leur extension ne fut pas complète sur le Mont - Liban depuis leur première défaite contre les Abbassides ~ 800.
- Pour l'ère av. J.-C. : Le Canaanéen depuis 3500 av. J.-C.; le Grec en tant que littéraire depuis ~ 500 av. J.-C., et il fut une langue officielle privilégiée par les Grecs sans être imposé, aux côtés du Canaanéen, entre 333 et 64 av. J.-C.; le Latin depuis 64 av. J.-C., avec l'acceptation du Grec et du Canaanéen là où répandus, mais ce dernier s'estompera avec le temps.



Chiffres Canaanéens:¹²

Rappel: Phénicien = Canaanéen; Araméen Ancien = Canaanéen "nouveau"; nous notons que pour «Nabatéen» et «Palmyréen», ils sont tous deux, quant aux chiffres, variétés du Canaanéen qui sont devenus quelque peu indépendants ("Palmyréen" est en fait une variante "Nabatéenne"); quant aux chiffres Syriaques (anciens), ils sont indépendants des Canaanéens, et il a une forte possibilité que les chiffres «Indiens» soient une élaboration à partir des Syriaque (garder à l'esprit les forts liens entre les Syriaques et l'Inde).

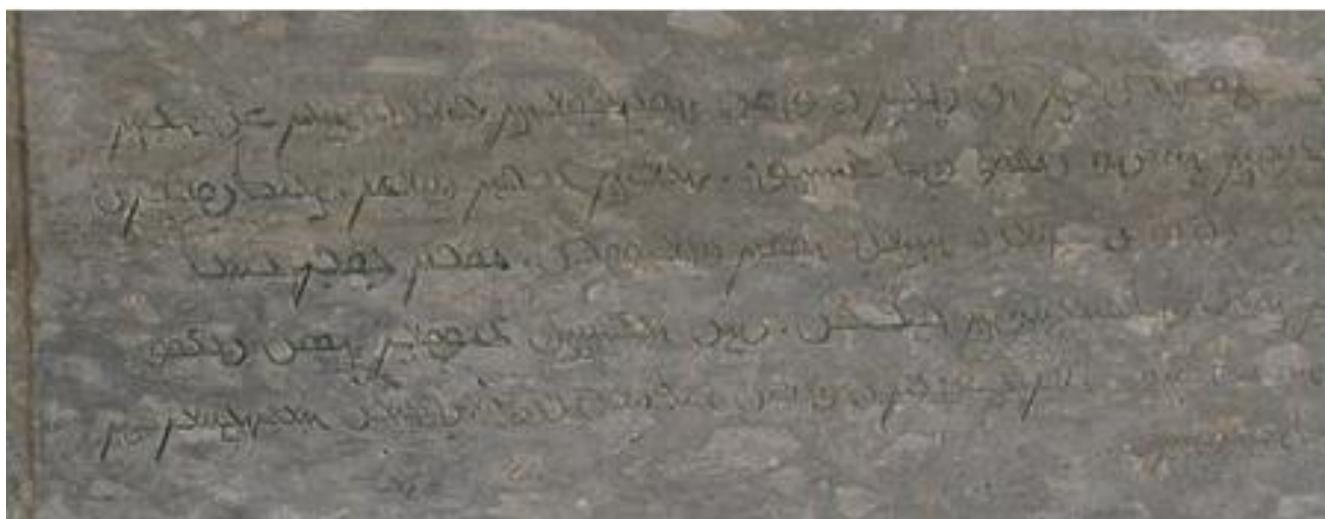
Timbre Issu en Mongolie en 1932 en leur Alphabet (Indirectement)

Dérivé du Syriaque:¹²



Panneau Représentant les Vestiges de l'Alphabet Mandchourien

(Indirectement) Dérivé du Syriaque au Nord - Est de la Chine:¹¹

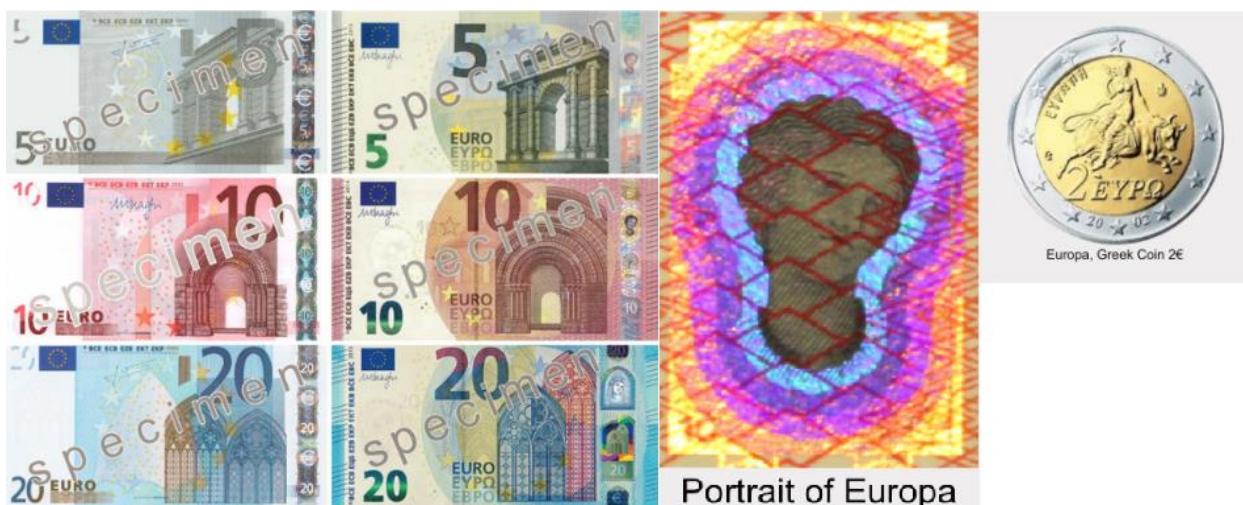


Le Cèdre et une Tour sur le Blason Maronite et sur l'Icône de Jean - Maron I:^{1,11,22}



Portrait de la Princesse Europe sur les Billets et pièces d'Euro:

A gauche, les billets avant 2014; sur les billets de 2014, à leurs côtés droits, nous notons l'hologramme d'Europe en haut, ici agrandi aussi; ceci portera aussi sur les billets de 50, 100 et 200; la pièce démontre Zeus en forme de taureau, enlevant Europe des côtes de Tyr vers la Grèce. Cette légende résume le mouvement civilisationnel (mythologie, alphabet, économie, construction, technologie dont l'Age de Fer) à partir du Moyen - Orient, et primordialement de chez les Canaanéens, vers la Grèce, et ensuite Rome et plus tard l'Europe du Nord. L'Europe reconnaît et rend hommage.



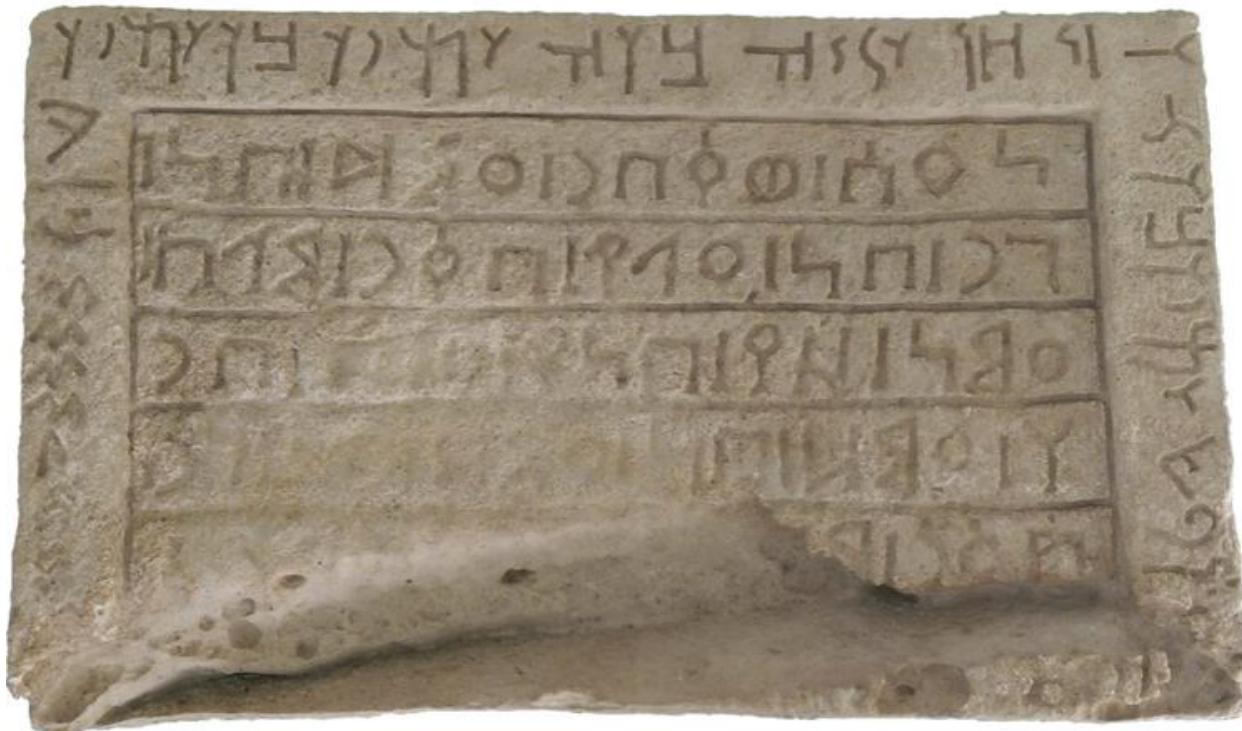
Exemples d’Inscriptions Canaanéennes au Hedjaz:¹¹

2 des 21 inscriptions Canaanéennes (faussement dites «Araméennes») en langue et en alphabet, de la ville de «Tayma» à l’extrême nord - est du Hedjaz, c.à.d. aux frontières avec le cœur du désert Péninsulaire, toutes datant de ~ 500 av. J.-C. (la plus ancienne ~ 600 av. J.-C.), dont la plus importante concerne l’occupation «catastrophique» - tel mentionné - des Babyloniens (appelés «forces Akkadiennes» dans l’inscription) de la ville en 553 av. J.-C., d'où la sortie alors du peuple Qédarite de l’Histoire (du moins de nom); ce qui signifie que les inscriptions furent gravées par les locaux, contrairement à une inscription en hiéroglyphe de l’époque de Ramsès III (~ 1150 av. J.-C.) et à certaines inscriptions cunéiformes de 600 av. J.-C. aussi découvertes à Tayma.



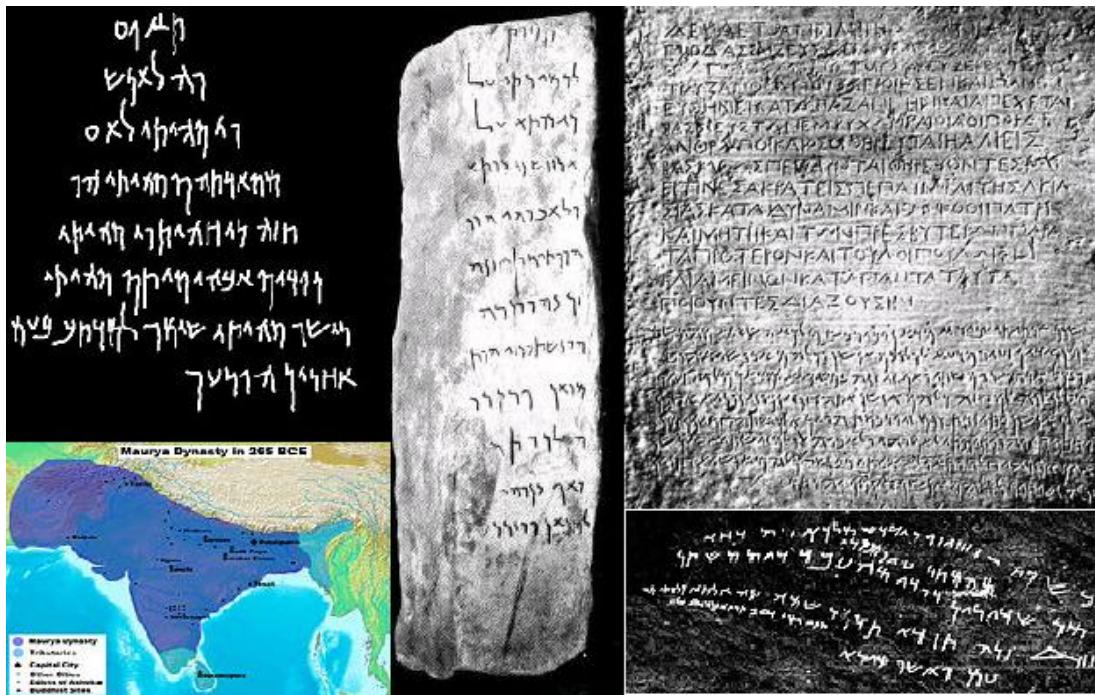
Exemple d’Inscription Canaanéenne sur le Littoral Oriental de la Péninsule:

A Sharja, Emirats Arabes Unis: Une inscription bilingue «Araméenne» - Hasaéenne; image prise de Wiley Online Library. Comme nous l'avons expliqué ailleurs, “Araméen” est maintenant considéré comme étant une fausse appellation et devrait être substitué par “Canaanéen”.



Exemples d'Inscriptions Canaanéennes en Afghanistan et au Pakistan:¹¹

Elles remontent à environ 260 av. J.-C., dans l'Empire Indien des Maurya, durant le règne d'Ashoka. En haut à droite: Inscription à Kandahar en Canaanéen (la *lingua franca* et langue officielle et littéraire depuis les Perses) et Grecque (aussi langue officielle depuis avant le retrait des Séleucides de cette cité en 303 av. J.-C.), chacun en son alphabet; Au centre, inscription dans la ville de Taxila, dans le nord - est du Pakistan actuel; En - bas à droite, et à gauche, deux inscriptions à Laghman, dans l'est de l'Afghanistan. En bleu foncé et mauve (ce dernier en raison du terrain montagneux dans l'image originale), le territoire de l'empire, et en bleu clair des zones sous son joug.¹¹ Il est frappant de constater que les inscriptions Canaanéennes sont aux frontières orientales des Achéménides et des Grecs, deux empires qui ont adopté la langue Canaanéenne comme langue officielle aux côtés de la langue maternelle, et ces inscriptions datent d'après leurs chutes, indiquant l'enracinement du Canaanéen au sein des peuples là - bas, où les rois de l'Inde l'utilisèrent pour communiquer avec la population locale, comme il était la langue littéraire spontanément adoptée depuis 650 av. J.-C., et a donné son alphabet aux langues de la Perse et de l'Inde.²³

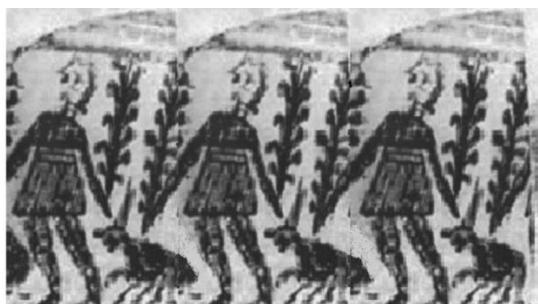


L'offrande du Pain et du Vin, et les Rameaux, Rituels Canaanéens:

A Gauche: Figurine d'un prêtre portant du pain et du vin, retrouvée à Ugarite, maintenant au Louvre, 1300 av. J.-C.; une autre, identique, fut retrouvée à Chypre. A Droite: Céramique de Tabarça (Tabargea) - Ile d'Elche, Espagne, 1100 av. J.-C., pour la fête des rameaux Canaanéenne (adaptées de Mourane di Tannouri).



Prêtre donnant la communion
du pain et du vin, XIII^e av. J.-C.
Louvre



Ce pays c'est L'ESPAGNE : ISAPANM « l'île aux lapins ».
Céramique ibéro-phénicienne (Tabarça - île d'Elche) montrant une procession de dédicants
avec une palme à la main et un lapin dans l'autre. 1100 AVJC.

Melchizedek Bénit Abraham, et en Faisant Usage du Pain et du Vin:

Genèse 14/18 - 20: "18 Melchisédech, roi de Salem, fit apporter du pain et du vin: il était sacrificateur du Dieu Très Haut.¹⁹ Il bénit Abram, et dit: "Béni soit Abram par le Dieu Très Haut, maître du ciel et de la terre! ²⁰ Béni soit le Dieu Très Haut, qui a livré tes ennemis entre tes mains!" Et Abram lui donna la dîme de tout."²²



Cèdres et Genévrier:

«Lzzeb» en Canaanéen, «`ar`ar - Aaraar» en Canaanéen ancien et ensuite en Arabe, bien que l'Arabe emploie «Lzzeb»; Genévrier en Français, Juniperus en Latin; le type dont Cedrus libani a besoin en son voisinage est le Juniperus excelsa (aussi connu par le Genévrier Grec), qui vit aux mêmes altitudes, tandis que tous les autres ~ 15 types de genévriers n'atteignent pas de telles hauteurs (d'où ce type aussi appelé «Aaraar muta`ali» en Arabe, signifiant «aaraar s'élevant»). Ce genévrier ne doit pas être confondu, à cause des noms qui suivent, avec le «J. oxycedrus», le «G. de Phénicie - J. phoenicea» et le «G. de Syrie - J. drupacéa».¹¹ De gauche à droite: un Cedrus libani, un Juniperus excelsa en été,¹¹ et un Juniperus excelsa en hiver.¹



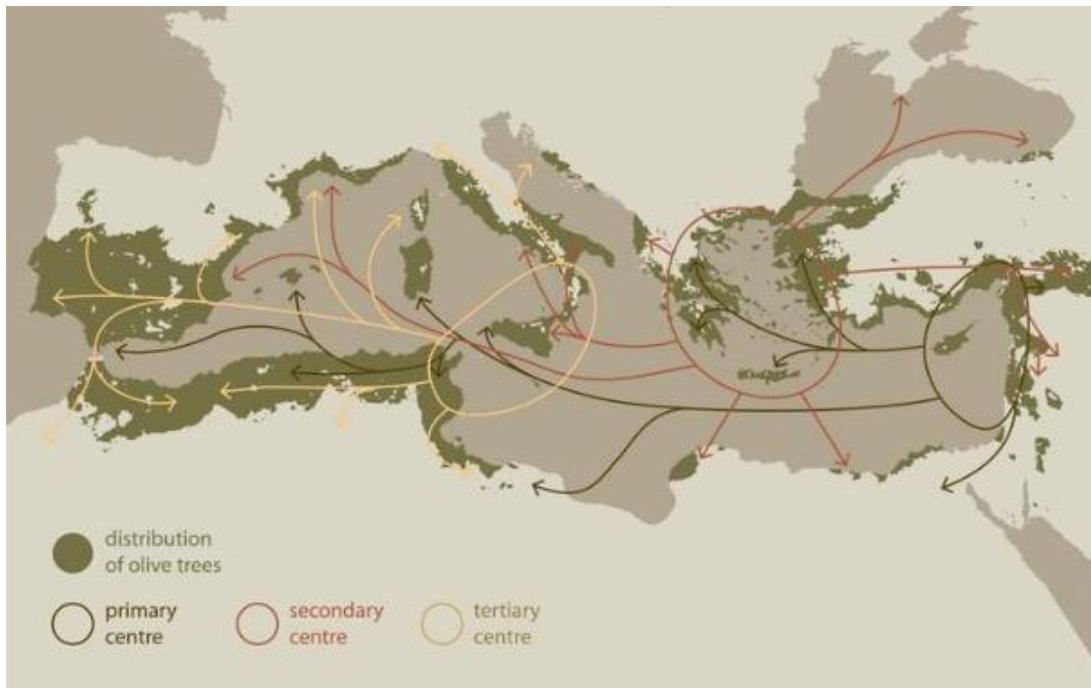
Tanit et son Croissant, d'Arwad / Bcharreh / Deir al - Qamar / Tyr à Carthage puis Ibiza:

Il est erroné de dire que chaque royaume Caananéen avait sa religion; mais chacun avait sa divinité (nous disons "divinité" sous réserve, revoir plus - haut) préférée alias «patron», tout comme avec les «saints» dans le Christianisme. À gauche: Stèle avec le symbole de Tanit, déesse de la lune (ceci n'est pas une croix) et un croissant au - dessus, à Carthage,¹¹ pour laquelle Tanit, «venue» de Tyr, la «mère» de Carthage, était la sainte patronne; Au milieu: Rocher de Tanit (également appelé Rocher d'Eve) à Bsharreh;¹ A droite: Buste de Tanit à Ibiza, 350 av. J.-C.;¹¹ En - bas à gauche (2 images): même croissant (horizontal) au - dessus de l'entrée latérale et originale de l'église Saidet el Tallé à Deir al - Qamar (Couvent de la Lune!) depuis l'époque où il s'agissait d'un temple dédié à Tanit; la croix et l'étoile hexagonale vinrent plus tard quand les Canaanéens adoptèrent le Christianisme (l'étoile est un symbole de Marie, après qu'il eût été un symbol d'Astarté).⁸ En bas à droite: symbole de Tanit à Arwad (200 av. J.-C.) (M. du Louvre).



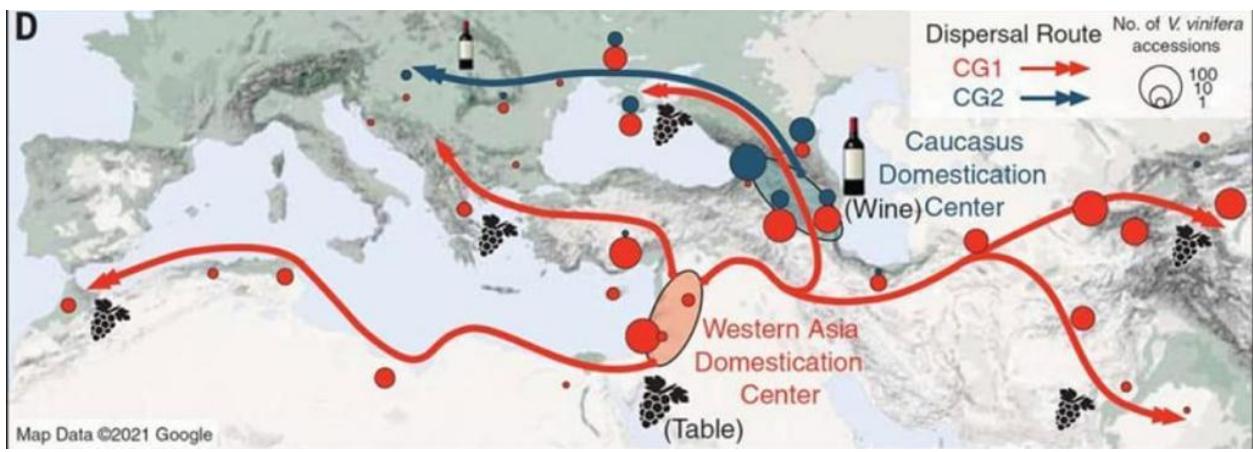
Fig. 225. Poids en plomb portant le monogramme d'Arwad (c. II^e-II^e s. av. J.C.), Paris, Louvre.

Diffusion des Oliviers dans la Méditerranée à partir de Canaan:



Dissémination de la Viticulture et de l'Œnologie à partir de Canaan:

Robin G. Allaby, SCIENCE, 2 Mar 2023, Vol 379, Numéro 6635, pp. 880 - 881



Un Escargot de Mer Murex, de la Teinture Pourpre de Tyr et du Tissu Teint:

Travail parfaitement naturel et courtoisie de M. Ghassen Nouira.



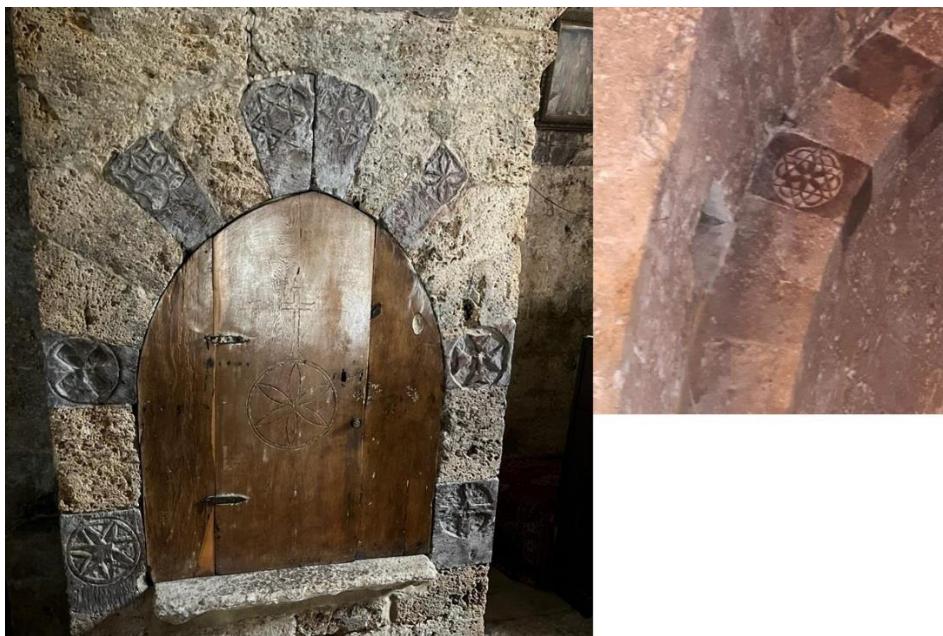
L'Etoile de David: une Etoile Canaanéenne, Païenne puis Chrétienne:¹

Ici à l'intérieur de l'ancienne Eglise de Saint Challita à Tannourine al - Fawqa.

Image à gauche: en - bas à gauche, l'étoile heptagonale représentant les 7 dons du «Saint - Esprit»; au sommet, à gauche, l'étoile hexagonale, représentant Marie, après qu'elle ait représentée Astarté, et elle continuera à être l'étoile de David auprès des Juifs qui l'ont empruntée des Canaanéens; à sa droite, l'étoile octogonale, représentant Jésus de Nazareth, après qu'elle ait représentée le soleil, et après avoir aussi représentée Ichtar,* et avant elle Inana (nanna), en Mésopotamie; les Musulmans prendront leur étoile octogonale de chez les Hindous.

* *Ichtar est Astarté en Mésopotamie.*

Image à droite: une autre étoile hexagonale de conception différente.



VI - Liste des Assassinats au Liban depuis l'Indépendance Administrative

Les noms suivants, classés par ordre chronologique, font référence à la liquidation de personnalités politiques, militaires, religieuses ou de responsables haut - gradés de partis politiques ou de journalistes, en principe en dehors des fronts de batailles militaires.

L'objectif n'est pas de rassembler le maximum de faits, sinon il aurait fallu de retourner aux archives des journaux et des chaînes de presse, et peut - être aux mairies, et contacter les familles et de faire un travail dur et colossal qui pourrait durer des mois, voire des années. Par contre le but principal est de s'adresser primordialement aux Libanais et de leur démontrer que nul n'épargnât l'autre et aucune puissance étrangère ne nous épargnât, et presque toute entité qui ordonna des assassinats perdit des martyrs assassinés. Ainsi, les informations furent obtenues à partir de deux références principalement,^{14,15} ainsi que d'autres sources autant que possible, sachant que les informations étaient relativement rares et parfois contradictoires, ceci hormis l'exception de légères différences entre le jour de l'enlèvement ou de l'effectuation du geste d'assassinat et le jour de décès ou le jour suivant qui serait la date d'apparition de la nouvelle dans les journaux, et parfois le lieu de l'assassinat et le statut de la personne assassinée.

En plus, certains assassinats qui ont eu lieu avant 1975 ne sont pas faciles à être impérativement considérés comme étant motivés par des raisons politiques ou de musellement, ou pour inciter à des conflits sectaires, et donc ils restent suspects d'être des crimes de droit commun.

Enfin, ce tableau n'est pas exhaustif, car le nombre de liquidations qui circule dans les salons ne peut jamais être connu (sauf par le biais d'associations telles que celles qui recensent et documentent les personnes disparues au Liban ou détenues en Syrie, et qui accomplissent un travail colossal pendant des années). En effet, beaucoup de liquidations furent effectuées par des groupes ou par des personnes désobéissantes à leurs dirigeants dans les villages, les quartiers et les ruelles, jusqu'à ce qu'elles parviennent à des liquidations en raison de différents personnels qui ont perdu leur signification politique.

Pour les affiliations récurrentes de Parti (Communistes, Baath Irakien (et un seul Baath Syrien), Amal, Nationalistes Syriens, Hezbollah, Forces Libanaises, Phalanges, Libéraux, Socialistes), les journalistes, les religieux et les membres de l'armée Libanaise, ainsi que pour les étrangers, l'affiliation a été placée en caractères gras.

Outre ces assassinats, la scène Libanaise a été témoin d'au moins 94 tentatives d'assassinats impliquant présidents, ministres, députés, hommes politiques, personnalités médiatiques, journalistes, diplomates et religieux, en dehors du contexte de cette liste.

L'auteur ou l'instigateur de la plupart des assassinats resta inconnu et l'enquête (si jamais sérieusement entreprise ou voire si jamais entreprise) ne permit pas de prouver son implication, mais il était souvent "précisément" connu par les masses populaires.

Les dates seront selon le format "jour - mois - année".

Parmi les noms qui circulent, ministre Bassel Fleihan, l'enfant Maya Bachir Gemayel et le capitaine de l'armée Libanaise Samer Hanna ont été exclus car ils ne furent pas eux - mêmes la cible, ainsi que Muhammad Jezzini du Mouvement Amal, qui tomba martyr pour sa cause lors d'une bataille le 8 - 1 - 1989 (ou le 6 - 7 - 1989?) - et il est autre que Muhammad Ali Jezzini, membre du Front populaire de Libération de la Palestine (FPLP), tué à Nabaa le 6 - 7 - 1976.

Bien entendu, le tableau exclut également toute personne qui ne fut pas manifestement ciblée, qu'elle soit de la famille, un aide, un garde ou un passant, et il exclut les civils ciblés tels que ceux qui furent supprimés selon leur confession aux points de contrôle comme lors du "Samedi Noir" et des massacres dans des villages Chrétiens et des camps Palestiniens.

Lorsque le jour et le mois restèrent inconnus, la date "1^{er} Janvier" fut adoptée (sans le mentionner) pour entrer le nom dans le tableau en ordre chronologique.

D'autres noms restent en circulation mais sans aucune information accessible sur la date et le lieu, y compris le 1^{er} lieutenant (Armée ou Forces Libanaises?) Joseph Nehme, Joseph Akiki, Elias Chartouni, Tony Daou et Joseph Abou Jaoudeh. De même, parmi les noms qui restent en circulation, Khalil Farès, Maurice Fakhoury, Charles Corban, Michel Israili et Emile Azar furent également exclus car il n'est pas clair qu'ils furent assassinés hors d'un contexte de bataille militaire active (de plus, selon "Cobra" dans son livre, M. Khalil Farès et Charles Corban ont survécu mais avec un handicap).

N.B.: Services Secrets = S.S.; les "Forces Libanaises" sont une milice Chrétienne; Amal (abréviation de "Détachements de la Résistance Libanaise" en traduction littéraire) est une milice Chiite; "Armée" implique la "Libanaise" sauf si autrement précisé.

Date	Nom	Statut	Lieu d'Assassinat	Résultat de l'investigation
1949	Rev. Habib Khachfeh	-----	Tibeh (au Sud)	Assassin condamné à mort
16 - 07 - 1951	Riad Solh	Député et ancien 1er Ministre	Jordanie	Membres du Parti Nationaliste Syrien
1952 ou 1953	Muhammad al - Abboud Abdulrazzak	Député et ancien ministre	Palais Présidentiel au Kantari, Beyrouth	Ahmad al - Cheikh fut l'assassin; l'instigateur serait le député Sleiman al - Ali
1956	Mounir Daou	Caïmacam	Batroun	Echec
19 - 02 - 1957	Le Colonel Syrien Ghassan Jadid	-----	Beyrouth	Izzat Chaath (Palestinien); l'instigateur: Ministre de l'Intérieur Syrien Abdel Hamid Sraj
27 - 05 - 1958	Nassib al - Matni	Propriétaire du journal "Le Télégraphe"	Beyrouth	Echec; possible instigateur: Ministre de l'Intérieur Syrien Abdel Hamid Sraj
19 - 09 - 1958	Fouad Haddad	Journaliste au "Journal du al - Aamal al - Kataïbi" (Parti des Phalangistes)	Beyrouth, enlevé en quittant le Ministère de l'Education	Echec
1959	Georges Ivanov (Russe)	Homme d'Affaires	Kantari, Beyrouth	Echec

27 - 07 - 1959	Naïm Moghabghab	Député	Beit al - Dine	Condamnation sans implémentation; il fut dit qu'il s'agit de partisans de Kamal Junblat
12 - 04 - 1961	Ancien député	Albert Hajj	Akkar	Echec
12 - 05 - 1963	Rev. Boulos Massaad	-----	Majdel Be`na (Aley)	L'assassin fut arrêté
16 - 05 - 1966	Kamel Mrouwweh	Propriétaire du journal "al - Hayat"	Beyrouth; au quartier du journal à Ghalghoul derrière le "Grand Théâtre"	Condamnation d'Adnan Sultani, Mahmoud Arwadi et Ahmad Mokaddam, Nassérites
24 - 07 - 1971	Gen. Jean Njeim	Commandant des Forces Armées Libanaises	Accident d'hélicoptère à Ito	Forte suspicion de sabotage vu qu'il armait les Chrétiens; pas d'enquête effectuée.
08 - 07 - 1972	Ghassan Kanafani (Palestinien)	Rédacteur en Chef d'"al - Anwar"/ Responsable à l'OLP	Beyrouth	Accusation d'Israël
22 - 12 - 1972 (ou 1971)	Abdallah Osseiran (fils du député Adel Osseiran) (lequel fut la cible?)	-----	Sidon	Condamnation d'une personne de la famille Zein
10 - 04 - 1973 ou 11 - 09 - 1973	Les Palestiniens Abou Youssef al - Najjar, Kamal Nasser et Kamal Adwan	Responsables à l'OLP	Beyrouth	Commandos Israélien
07 - 04 - 1974	Khaled Saghiyyeh	Avocat / Candidat aux élections législatives de 1972	----	----
22 - 02 - 1975 (décès le 6 Mars)	Maarouf Saad	Ancien député	Sidon / Place de l'Etoile	Inculpation d'un sergent de l'Armée; accusation du Maronisme politique via les forces légitime; affaire brouillé
06 - 12 - 1975 (Le Samedi Noir)	Edy Awkar, Georges Absi, Elie Pano, Roland Saadeh	Phalangistes	Fanar	Palestiniens
20 - 12 - 1975	Fayez (ou Kassem) al - Imad	Gouverneur du Nord	Mina (Tripoli)	Echec
1976	Tony Khater	Membre du Tanzim	Dekwaneh ou Ain al - Remmaneh, ~ Beyrouth	Accusation de Georges Adwan
14 - 02 - 1976 (ou 14 - 03)	Rev. Alban Jerphanion	Père Jésuite	Beyrouth	Echec
17 - 02 - 1976	Raymond Ghosn, Robert Noujeymeh	Doyen de la Faculté d'Architecture (ou d'Ingénieurs); Doyen des Etudiants de l'AUB	Université Américaine de Beyrouth	Un étudiant expulsé de ladite université en 1973
02 - 04 - 1976	Kamal Hajj	Philosophe	Chbaniyyeh (Domicile)	Accusation des S.S. Syriens ou Libyens
16 - 05 - 1976	Edward Saab	Rédacteur en chef de "l'Orient le Jour"	Entre Achrafieh et Hamra, au Musée, Beyrouth	Echec

Même Assassinat?	Fabienne Thomas (Française)	L'Orient - Le Jour	?	?
26 - 05 - 1976	Linda Junblat	Sœur de Kamal Junblat	Sami al - Solh, Beyrouth	Echec
16 - 06 - 1976	Francis Meloy (USA)	Ambassadeur des USA au Liban	Enlevé de Mazraa; corps trouvé à Ramleh Bayda, Beyrouth	Accusation de Palestiniens
31 - 07 - 1976 (décès le 02 Août)	Dr. Khalil Salim	Directeur Général du Ministère des Finances	Mar Elias / Saeb Salam, Beyrouth	Echec; accusation des S.S. Syriens
16 - 03 - 1977	Kamal Junblat	Député, Chef du Mouvement National, chef du Parti Socialiste	Deir Dourite (Chouf)	Accusation des S.S. Syriens, entre autres par son fils Walid
07 - 06 - 1977	Jude Bayeh	Chef du Bureau Phalangiste de Zgharta - Zewyieh	Chekka	Echec
28 - 04 - 1978	Hassib Abdallah	Ambassadeur et Responsable des Affaires Economiques au Ministère des Affaires Etrangères	Beyrouth	Echec
13 - 06 - 1978	Tony Franjieh	Député, Ancien Ministre, Chef du Parti des Marada	Ehden	Accusation des Phalangistes, mais surtout d'Elie Hobeika et des Syriens, plutôt que Geagea
Disparu le 30 - 08 - 1978	Imam Moussa al - Sadr	Fondateur du mouvement Amal	Libye	Accusation de Gaddhafi; accusation plus modeste de la Syrie
01 - 11 - 1978	Samir al - Achkar	Capitaine de l' Armée et fondateur de son Régiment de Commandos	Beit Chabeb	Accusation des S.S. Syriens
22 - 01 - 1979	Ali Hassan Salameh (Palestinien)	Responsable à l'OLP	Verdun, Beyrouth	Commandos Israélien
24 - 05 - 1979	Karl Robert Never (Allemand)	Magazine "Sterne" à Beyrouth	Beyrouth	Echec
14 - 06 - 1979	Ahmed Mir Ayyoubi	Haut Placé du Parti Communiste	Mina - Tripoli	Echec
20 - 06 - 1979	Adel Abdel Majid Wasfi (Irakien)	Vice Rédacteur en Chef du journal " Philistine - al Thawra "	Beyrouth	Echec
Enlevé le 24 ou 25 - 02 - 1980 / corps retrouvé le 04 - 03	Salim al - Lawzi	Propriétaire du journal " Hawadeth "	Aramoun près d'une base des forces Syriennes; enlevé au point de contrôle des forces Syriennes sur la route de l'aéroport, ~ Beyrouth	Condamnation du Palestinien Muhammad Hassan Yatim (Abou al - Kaher) d'enlèvement seulement
05 - 05 - 1980	Imam Hassan Chirazi (Iranien)	-----	Rawché près du Carlton, Beyrouth	Accusation des S.S. Irakiens
22 ou 23 - 07 - 1980	Riad Taha	Chef de l'Ordre des Journalistes Libanais	Rawché près du "Continental Hôtel" à 50 mètres de l'assassinat précédent, Beyrouth	Condamnation de Khalil Abbas Moussawi et d'Abd al - Ilah Muhammad Moussawi, et accusation de la Syrie comme instigatrice

28 - 07 - 1980	(Ali) Moussa Cheaib	Haut placé du Baath Irakien	Route de l'aéroport, ~ Beyrouth	Echec
05 - 08 - 1980	Sayyed Ali Badreddine	-----	Harouf (Sud)	Echec
29 - 08 - 1980	Yehya Hazzouri	Journaliste au Liwa' et placé du Baath Irakien	Chiyyah, ~ Beyrouth	Echec
05 - 03 - 1981	(Ali) Muhammad Saleh al - Husseini (Iranien)	Conseiller Politique de la Révolution Islamique Iranienne pour les Affaires du Moyen - Orient	Bir Hassan, ~ Beyrouth	Echec
28 - 03 - 1981	Hatem Mokalled	Placé du Baath Irakien	Entre Jarjou` et Aarab Bsalim (Sud)	Echec
28 - 04 - 1981 ou 26 - 04 - 1982?	Cheikh Ahmad Assaf	Chef de l'Union des Rassemblements Islamiques et Chef du "Centre Islamique"	Aicha Bakkar, Beyrouth	Echec
29 - 06 - 1981	Adnan Sinno	Placé du Baath Irakien	Zokak al - Blatt, Beyrouth	Echec
02 - 08 - 1981	Ismat Mourad	Responsable à la "Harakat al - Tawhid al - Islami"	Tripoli	Echec
16 - 08 - 1981	Elias Hannouche	Ancien Responsable des Ahrars	Rawché, Beyrouth	Echec
04 - 09 - 1981	Louis De Lamare (Français)	Ambassadeur	Barbir, Beyrouth	Accusation d'organisations pro - Syriennes
20 - 10 - 1981	(Ali) Hassan Cherri	Membre du conseil politique d' Amal et responsable du Q.G. de Beyrouth	Mosseitbeh, Beyrouth	Echec
17 - 11 - 1981	Tahsine al - Atrash	Haut Placé régional du Baath Irakien	Mosseitbeh, Beyrouth	Echec
07 - 12 - 1981	Abdel Wahhab al - Kayyali (Palestinien)	Placé du Baath Irakien	Sakiet al - Janzir, Beyrouth	Echec
Corps trouvé le 13 - 02 - 1982 ou le 13 - 01 - 1983	Rabeh Kherwaa (Algérien?)	Attaché à l'ambassade d'Algérie	Haret Hreik (enlevé à Bir Hassan, ~ Beyrouth le 10 - 03 - 1981)	Echec
16 - 03 - 1982	Bachir Keyrouz	Ancien Député	Hazmieh, Baabda	Echec
22 - 03 - 1982	Ali Hajem Sultane (Irakien)	3ème secrétaire de l'ambassade Irakienne	Hazmieh, Baabda	Echec
15 - 03 - 1982	Gui Cavallo (Français)	Employé à l'ambassade de France	Sakiet al - Janzir, Beyrouth	Echec
23 - 04 - 1982	Khalil Hatoum	Représentant du Parti Communiste auprès du Mouvement National et "Chef du Rassemblement National à Burj al - Barajneh"	Burj al - Barajneh, ~ Beyrouth	Echec
30 - 04 - 1982	Rev. Philippe Abou Sleiman	-----	Aley	Echec
16 - 05 - 1982	Rafik Bachacha	Responsable au Tanzim Populaire Nassérite	-----	Echec
Enlevés le 05 - 07 - 1982	Ahmed Matoslian, Sayyed Mohsen	Diplomates Iraniens (Akhwan est un journaliste)	Point de contrôle à Berbara	Accusation des Forces Libanaises

	Moussawi, Taki Rastijar Mokaddam, Kathem Akhwan			
24 - 07 - 1982	Georges Al - Achkar	Responsable aux Ahrars	Ras el Metn	Accusation du Parti Socialiste
14 - 09 - 1982	Bachir Gemayel	Président Elu	Achrafieh, Beyrouth	Condamnation le 20 - 10 - 2017 de Habib al - Chartouni du Parti Nationaliste Syrien et de Nabil Alam, et accusation officieuse de la Syrie; penchant vers l'absence de complicité Israélienne
11 - 01 - 1983	Ali Sleiman	Conseillé au Ministère des Affaires Etrangères	- - -	Echec
01 - 12 - 1983	Cheikh Halim Takieddine	Chef judiciaire des Druzes	Al - Tharif, Beyrouth	Echec
03 - 12 - 1983; décès le 18 - 01 - 1984	Dr. Malcolm Kerr (Américain)	Doyen de l'AUB	Université Américaine de Beyrouth	Echec; accusation officieuse du Hezbollah
14 - 02 - 1984; décès le 15 - 02	Ghaith Khoury	Chef du département Phalangiste à Jbeil	Oquaibeh	Assassin fut connu; accusation officieuse des Forces Libanaises
14 - 02 - 1984	Nora Khoury	Femme de Ghaith Khoury	A l'hôpital	
16 - 02 - 1984	Cheikh Ragheb Harb	- - - - -	Jebchit (Nabatiyyeh)	Agents Israéliens
Enlevé le 14 - 03 ou le 16 - 05 - 1984;	William Francis Buckley (Américain)	Diplomate, ancien chef du CIA	Beyrouth; décès le 11 - 10 - 1985 ou le 03 - 06 ou 03 - 10 1985; corps retrouvé sur la route de l'aéroport en Dec. 1991	Echec / Accusation du Jihad Islamique et accusation officieuse du Hezbollah
19 - 11 - 1984	Sayyed Abdel Latif al - Amine	Imam du village de Souwwana	Souwwana?	Echec
Enlevé le 03 - 12 - 1984; liquidé 16 (seize) mois plus tard	Peter Kilburn, Leigh Douglas et Philip Patfield (Américains)	Kilburn était pour sûr le bibliothécaire de l'AUB	Beyrouth	Accusation officieuse du Hezbollah
19 - 02 - 1985	Paul Rodson (Français?)	Commandant de la force d'observation Française	Chouweifat	Echec
04 - 03 - 1985	Khalil Jradi, Muhammad Saad	Responsable d' Amal à Maarakeh; Vice - Responsable d' Amal au Sud	Maarakeh (Sud)	Echec
Enlevé le 13 - 03 - 1985	Rev. Nicolas Kluiters (Hollandais)	Prêtre	Entre Hermel et Taanayel; trouvé le 01 - 04 - 1985	Echec
Enlevé le 25 - 03 - 1985	Alec Collett (Britannique)	Employé à l'UNRWA	Où?; liquidé en 1986; corps retrouvé en Békaa Est en 2009	Echec
23 - 04 - 1985	Sarkis Aznavourian	Membre du comité central du Parti Tashnag	- - - -	Echec

23 - 05 - 1985 (ou le 25 - 05 - 1986)	Rev. Boutros Abi Akl	Chef de l'Institut Cadmous	Tyr	Echec
30 - 05 - 1985	Denis Hill (Britannique)	Enseignant en Anglais à l'Université Américaine	Beyrouth	Accusation du Jihad Islamique et celui - ci accuse la CIA
02 - 06 - 1985	Sleiman Mazloum	Colonel de l' Armée et commandant de l'aéroport de Riyyaq	Entre Ablah et Riyyaq	Echec / Accusation officieuse du Hezbollah
03 - 06 - 1985	Muhammad Salim	Doyen de Défense du Parti Nationaliste Syrien	Jdita	Echec / Accusation officieuse du Hezbollah
09 - 07 - 1985	Samir Aasem Cheikh	Rédacteur en Chef d' al Fahrast	Ras Beyrouth	Echec
30 - 09 - 1985	Arkady Katkov (Russe)	Attaché consulaire	Beyrouth	Les Russes accusent le Hezbollah
02 - 10 - 1985	Salim Yammout Bachir	Responsable du centre d'amitié Libano - Bulgare (journaliste?)	Sanayeh, Beyrouth	Echec
02 - 11 - 1985	Georges Chamoun	Colonel de l' Armée	Riyyaq	Echec / Accusation officieuse du Hezbollah
18 - 11 - 1985	Rev. Boulos Sahlani	- - - - -	Bab Mareh (Békaa Ouest)	Echec
Enlevé le 04 - 12 - 1985;	Michel Sleiman Waked	Membre du Parti Communiste	Dahyeh; corps retrouvé au Saint Georges après 2 mois le 07 - 02 - 1986	Echec / Accusation officieuse du Hezbollah
23 - 12 - 1985	Dr. Mostafa Abdel Rida	Médecin	Tyr	Echec
09 - 02 - 1986	Khalil Akkawi (Abou Arabi)	Responsable des comités des mosquées et membre du rassemblement Islamique à Tripoli	Bab al Tabbeneh (Tripoli)	Echec
20 - 02 - 1986	Khalil Naous	Journaliste; membre du comité central du Parti Communiste	Corniche al - Mazraa, Beyrouth	Echec / Accusation officieuse du Hezbollah et / ou la Syrie
24 - 02 - 1986	Suheil Tawileh	Membre du comité central du Parti Communiste; Rédacteur en chef du "Nida" et / ou du "Tariq"	Enlevé de Musaytbeh; corps retrouvé à Normandie / Mina al - Hosson	Echec / Accusation officieuse du Hezbollah et / ou la Syrie
27 - 02 - 1986	Zaven Tashjian	Responsable du Tashnag à Anjar	- - - - -	Echec
Enlevé le 22 - 05 - 1986	Michel Seurat (Français)	Sociologue	Où?; liquidé le 05 - 03 - 1986; corps retrouvé en Oct. 2005	Echec
05 - 04 - 1986	Khodor Jouni	Membre du comité régional du Parti Communiste; Responsable militaire du Front National Libanais de Résistance	Aabbasiyyeh (Sud)	Echec / Accusation officieuse du Hezbollah
06 - 04 - 1986	Kamel al - Sabbah	Responsable des Affaires politiques du Parti Communiste	Nabatiyyeh	Echec / Accusation officieuse du Hezbollah

05 - 05 - 1986	Mostafa Ali Kurdi	Agent d'information de la "Communauté Islamique"	----	Echec
06 - 05 - 1986	Nassib al - Khatib	Responsable du Parti Arabe Démocrate	----	Echec
06 ou 12 - 06 - 1986	Georges Abou Mrad (et camarades)	Exécuteur régional du Békaa Ouest du Parti Nationaliste Syrien	Machghara	Accusation officieuse du Hezbollah
15 - 06 - 1986	Hassan Fakhr	Journaliste; Communiste?	Entre Bchamoun et Deir Qoubel (ou Baabda)	Echec
11 - 08 - 1986	Michel Ziadeh	Armée , chef d'Etat - Major de la 1ère brigade	Son domicile à Riyyaq	Echec
18 - 09 - 1986	Christian Gouttière (Français)	Colonel, Attaché auprès de l'ambassade	L'ambassade Française, Beyrouth	Le militaire Hussein Mostafa Tleiss S.S. auprès des Syriens/ Accusation officieuse du Hezbollah
28 - 09 - 1986	Khalil Kanaan	Armée , commandant de la 5ème brigade	Hazmieh, Baabda	Accusation de membres des Forces Libanaises
07 ou 27 - 10 - 1986	Cheikh Sobhi Saleh	----	Sakiet al - Janzir, Beyrouth	Accusation officieuse de la Syrie
29 - 01 - 1987	Hassan Ahmad Sabbagh	Communiste	----	Accusation officieuse du Hezbollah
29 - 01 ou 17 - 02 ou 19 - 03 - 1987	Hussein Mrouwweh	Membre du comité central du Parti Communiste ; Rédacteur en Chef du "Tariq" (après Suheil Tawileh?)	Son domicile près du Séral ou Ramleh Bayda, Beyrouth	Echec / Accusation officieuse du Hezbollah
12 - 02 - 1987	Nour Tawkan	Communiste	----	Echec
22 - 02 - 1987	Hassan Bazzoun	Rédacteur en chef du journal "Beyrouth"; communiste?	Beyrouth	Echec / Accusation officieuse du Hezbollah
26 - 02 - 1987	Adnan Kanso	Exécuteur général du Parti Nationaliste Syrien	----	Echec / Accusation officieuse du Hezbollah
18 - 05 - 1987	Mehdi Amel (alias Hassan Hamdan)	Membre du comité central du Parti Communiste	Beyrouth, rue Algérie	Echec / Accusation officieuse du Hezbollah et / ou la Syrie
01 - 06 - 1987	Rachid Karamé	Premier Ministre	Hélicoptère entre Tripoli et Beyrouth	Accusation de Geagea, mais ce dernier n'est point mentionné par Omar Karameh qui accuse Aoun, alors commandant de l'armée, de complicité
21 - 06 - 1987	Hatem Kaaouch	Membre du congrès nationaliste du Parti Baath Syrien et membre de Saaiqa	Kanaya, Sidon	Echec
24 - 06 - 1987	Kathem Darwiche	Capitaine de l' Armée , officier des S.S. de la caserne de Tyr et officier de liaison avec les forces internationales	Ain B`al, Tyr	Echec
10 - 07 - 1987	Ali Diab et Muhammad Diab	Deux responsables d' Amal	-----	Echec / Accusation officieuse du Hezbollah

02 - 08 - 1987	Muhammad Chkeir	Conseiller du Président	Ras Beyrouth	Accusation de membres du Parti Socialiste
24 - 09 - 1987	Rev. André Pierre Masse	Père Jésuite	Sidon	Echec
22 - 10 - 1987	Habib Keyrouz	Exécuteur de radio et d'information du Parti Nationaliste Syrien	---	Echec / Accusation officieuse du Hezbollah
23 - 10 - 1987	Toufic Safadi	Responsable du travail et des affaires sociales du Parti Nationaliste Syrien	---	Echec / Accusation officieuse du Hezbollah
06 - 01 - 1988	Samir Zeinoun et Ghassan Lahoud	Deux responsables des Forces Libanaises	Dbayeh (exécution)	Exécution sous commande de Geagea pour tentative de meurtre
07 - 02 - 1988	Abbas Awada	Amal	---	Echec / Accusation officieuse du Hezbollah
07 - 02 - 1988 de même	Amine Kassem	Lieutenant-Colonel de l' Armée et Responsable de ses S.S. à Beyrouth	---	Accusation officieuse du Hezbollah
Enlevé le 17 - 02 - 1988	Colonel Américain William Higgins	Au sein de la Force de Maintien de Paix des Nations Unies	Sud du Liban; liquidé après 1 ½ an; corps retrouvé sur la route de l'aéroport le 23 - 12 - 1991	Accusation du Hezbollah
07 - 03 - 1988	Talal Muhammad Kanso	Lieutenant de l' Armée	Kawthariat al - Siad / Ghassanieh - Zahrani	Echec
07 - 03 - 1988 de même	Khalil Abdel Menhem Cheib	Enseignant à l'école publique de Doueir	Doueir - Sud, à 2 km de l'assassinat précédent	Echec
29 - 04 - 1988 (enlevé le 24)	Monseigneur Albert Khreich	-----	Ghadir - Kesrouane	Echec / Accusation officieuse des Forces Libanaises
22 ou 23 - 09 - 1988	Daoud Daoud, Mahmoud Fakih et Hassan Sbeiti	Membre du conseil politique et chef de l'exécutif d' Amal ; Responsable de l'organisation centrale d' Amal ; un responsable d' Amal à Nabatiyyeh	Ouza`i, ~ Beyrouth	Echec / Accusation officieuse du Hezbollah
08 - 01 - 1989	Muhammad Hammoud (Abou Ali)	Responsable d' Amal	Kfarmelki	Echec / Accusation officieuse du Hezbollah
09 - 02 - 1989	Anwar al - Fatayri	Membre du Parti Socialiste	Jahiliyyeh - Chouf	Echec
16 - 05 - 1989	Mufti Hassan Khaled	Mufti du Liban	Dar al - Fatwa (local du Mufti), Beyrouth	Echec / Accusation officieuse de la Syrie
21 - 09 - 1989	Nathem Kadiri	Député	Verdun, Beyrouth	Echec
22 - 11 - 1989	René Moawwad	Président	Raml al - Tharif, Beyrouth	Echec
26 - 12 - 1989	Hikmat al - Amine	Journaliste Communiste	Rmeileh	Echec / Accusation officieuse du Hezbollah
01 - 01 - 1990	Hassan Jaafar (Abou Jamal)	Chef des forces réglementaires d' Amal	Iqlim al - Tuffah (assassinat ou en combat?)	Echec / Accusation officieuse du Hezbollah

16 - 01 - 1990; décès le 19	Dr. Elias Zayek	Membre du conseil des Forces Libanaises , commandant de l'infanterie	Achrafieh, Beyrouth	Accusation de Geagea
14 - 02 - 1990	Antoine Haddad	Capitaine de l' Armée	- - - -	Accusation officieuse des Forces Libanaises
21 - 10 - 1990	Dani Chamoun	Chef des Ahrars	Baabda	Accusation officieuse de Geagea / Accusation robuste de la Syrie via Hobeika
24 - 12 - 1990	Sleiman Akiki	Responsable aux Forces Libanaises	Kfar Debian	Accusation du groupe de Hobeika
23 - 05 - 1992	Dr. Michel Salhab	Secrétaire Général du Parti "Ketleh"	Baabdat	Accusation d'Abou Ali Kabadieh, garde de corps du chef du Parti Arabe Démocrate, sous instigation Syrienne; pas de procès
15 - 01 - 1992	Mostapha Geha	Ecrivain	Sabtieh, ~ Beyrouth	Echec / Accusation officieuse du Hezbollah
16 - 02 - 1992	Sayyed Abbas Moussawi	Secrétaire Général du Hezbollah	Jebchit (Sud)	Raid Israélien
11 - 05 - 1992	Rev. Semaan Boutros Khoury	- - - -	Ajaltoun	Accusation de membres des Forces Libanaises
30 - 06 - 1992	Anwar Madi (Palestinien?)	Responsable à Fatah	Sidon	Echec
02 - 09 - 1992	Hadi Zahdi Dbaiki (Palestinien?)	Lieutenant-Colonel à Fatah	Sanayeh, Beyrouth	Echec
03 - 05 - 1993	Nadim Abdel Nour	Membre des Forces Libanaises	Achrafieh, Beyrouth	Accusation du groupe de Hobeika
29 - 11 - 1993	Mouin Chbatieh (Palestinien?)	Attaché de Fatah pour "la région du Liban"	Sidon	Echec
29 - 12 - 1993	Naeb Omran Ma`ayyah (Jordanien)	Premier secrétaire de l'ambassade de Jordanie	Bachoura, Beyrouth	Des Palestiniens de Fatah accusent le Conseil Révolutionnaire
12 - 04 - 1994	Cheikh Taleb al - Sahl Tamimi (Irakien)	- - - -	Zokak al - Blatt, Beyrouth	Echec
19 - 04 - 1994	Fawzi Rassi	Haut placé des Forces Libanaises	Ministère de la Défense, Baabda	Accusation officieuse de la Syrie
1994 ou 1995	Fouad Moghnieh	Responsable au Hezbollah	- - - -	Assassins furent reconnus et exécution d'Ahmad al - Hallak
31 - 08 - 1995	Cheikh Nizar al - Halabi	Chef de l'Association de Bienfaisance Islamique	Tarik Jdideh, Beyrouth	Membres du mouvement islamiste Isbat al - Ansar; exécutés
08 - 06 - 1999	Aasem Abou Daher, Walid Harmouche, Hassan Othmane et Imad Chéhab	Juges	Palais de Justice, Sidon	Echec
17 - 07 - 1999	Ali Hassan Dib (alias Abou Hassan Salameh)	Responsable au Hezbollah	Aabra, ~ Sidon	Echec

24 - 01 - 2002	Elie Hobeika	Député et ancien ministre et ancien Responsable aux Forces Libanaises et chef du Parti Waad	Hazmieh, Baabda	Accusation officieuse d'Israël
20 - 05 - 2002	Jihad (Palestinien) Jibril	Fils d'Ahmad Jibril	Tallet al - Khayyat, Beyrouth	Echec
20 - 05 - 2002, quelques heures après la mort de Jibril	Ramzi Irani	Responsable aux Forces Libanaises	Son corps fut retrouvé dans le coffre de sa propre voiture après son enlèvement le 07 - 05 - 2002 à Hamra, Beyrouth; il avait été liquidé il y a quelques jours	Accusation officieuse de la Syrie
02 - 08 - 2003	Ali Saleh	Responsable des affaires Palestiniennes au Hezbollah	Kafa'at, Hadat	Echec
01 - 05 - 2004	Pierre Boulos	Responsable aux Forces Libanaises	Gemmayzeh, Beyrouth	Faibles accusations de la Syrie même de la part des partisans des Forces Libanaises
19 - 07 - 2004	Ghaleb Aawali	Responsable au Hezbollah	Rue Moawwad, Dahyeh, ~ Beyrouth	Echec
14 - 02 - 2005	Rafik Hariri	Député et ancien Premier Ministre	Saint - Georges, Beyrouth	Le tribunal international condamne en 2022 des membres du Hezbollah.
02 - 06 - 2005	Samir Kassir	Journaliste au Nahar	Achrafieh, Beyrouth	Accusation officieuse de la Syrie
21 - 06 - 2005	Georges Hawi	Ancien Secrétaire Général du Parti Communiste	Wata al - Musaytbeh, Beyrouth	Accusation officieuse de la Syrie
12 - 12 - 2005	Gebran Toueini	Député, Rédacteur en chef du Nahar	Mkaless, ~ Beyrouth	Accusation officieuse de la Syrie et du Hezbollah
26 - 05 - 2006	Mahmoud al - Majthoub et son frère Nidal (Palestiniens?)	Responsable au Jihad Islamique et son frère	al - Boustane, Sidon	Echec
21 - 11 - 2006	Pierre Gemayel	Député et ministre Phalangiste	Jdeideh, ~ Beyrouth	Accusation officieuse de la Syrie et de Fatah al - Islam
13 - 06 - 2007	Walid Ido	Député, Mouvement du Mostaqbal (Futur)	Manara, Beyrouth	Accusation officieuse de la Syrie
19 - 09 - 2007	Antoine Ghanem	Député Phalangiste	Sin al - fil, ~ Beyrouth	Accusation officieuse de la Syrie
12 - 12 - 2007	François Eid	Major Général de l'Armée	Baabda	Accusation officieuse de la Syrie
25 - 01 - 2008	Wissam Eid	Major Militaire des Forces de Sécurité Intérieure	Hazmieh, Baabda	Accusation officieuse de la Syrie
12 - 02 - 2008	Imad Moghnieh	Responsable Militaire du Hezbollah	Damas	Accusation d'Israël
10 - 09 - 2008	Saleh Aridi	Membre du conseil politique du Parti Démocrate Libanais	Baysour	Echec
12 - 02 - 2009	Joseph Sader	Ingénieur; Employé à la compagnie aérienne «Moyen - Orient»	Enlevé d'un taxi juste avant son arrivée à l'aéroport; sort inconnu	Accusation officieuse du Hezbollah

19 - 10 - 2012	Wissam al - Hassan	Général et Chef du réseau d'information des Forces de Sécurité Intérieures	Achrafieh, Beyrouth	Accusation officieuse de la Syrie
09 - 06 - 2013	Hachem Salman	Chef du corps étudiant du Parti al - Intima' al - Loubnani	Face à l'ambassade Iranienne, Beyrouth	Accusation officieuse du Hezbollah
04 - 12 - 2013	Hassan Lakkis	Responsable au Hezbollah	Sainte Thérèse, Hadat	Echec
27 - 12 - 2013	Muhammad Chatah	Ancien ministre du Mouvement du Mostaqbal (Futur)	Ain al - Mraisseh, Beyrouth	Accusation officieuse de la Syrie
05 - 03 - 2017	Joseph Skaf	Colonel à la retraite aux Douanes	Beit el Chaar, à son domicile	Accusation officieuse du Hezbollah - dossier du port de Beyrouth
04 - 06 - 2020	Antoine Dagher	Directeur de l'éthique et de la gestion des risques de fraude chez Byblos Bank	Hazmieh, à son domicile	Accusation officieuse du Hezbollah - question des sanctions sur le système bancaire
02 - 12 - 2020	Mounir Abou Rjeily	Colonel à la retraite aux Douanes	Quartaba, à son domicile	Accusation officieuse du Hezbollah - dossier du port de Beyrouth
21 - 12 - 2020	Joseph Bejjani	Employé à «Alfa» mais aussi photographe certifié auprès de l'armée	Kahhaleh, devant son domicile	Accusation officieuse du Hezbollah - dossier du port de Beyrouth
03 - 02 - 2021	Lokman Slim	Journaliste	Trouvé dans sa voiture entre Addoussiyyeh et Teffahta - au Sud	Accusation officieuse du Hezbollah

VII - Ensemble de Réflexions Fédérales

Traduits par l'auteur.

1 - Réflexions du Militant Politique M. Toni Attieh Hadchiti:

1 Même si les gens les plus purs gouvernent le Liban au sein du système actuel, ils ne réussiraient pas à changer quoi que ce soit, car la formule de gouvernance est centrale: qui prendra les décisions unitaires au sein d'un pluralisme religieux et plus, culturel?

Il n'y aura pas de révolution contre la corruption qui réussira car il est impossible à un parti au Liban, aussi pieux soit - il, d'avoir un cabinet entier et un Premier ministre!

Encore plus, si un ministre travaille bien, le suivant ruine tout et ainsi nous entrons dans un cercle vicieux.

Donc que ce soit clair: la solution est le fédéralisme (afin de prendre en compte les droits des communautés et d'éviter tout conflit entre elles), c.à.d. la décentralisation des finances, du développement et de la législation, pour que chaque région subisse ses élus: si vous élisez une bonne personne, vous en profiterez et si vous élisez un corrompu, ce sera vous qui payerez et non pas tout le Liban... Et la responsabilisation se fait par les locaux directement sans influence par des mécanismes et une hiérarchisation qui empêche toute possibilité de transparence.

Le fédéralisme ("union") est une infrastructure solide pour le Liban qui le dresse sur la structure d'un Liban uni et d'une monnaie et de forces de sécurité unies, tout comme la Suisse, les Emirats Arabes Unis, l'Autriche, la Belgique et tous les pays ont adopté le dit système.

2 En Orient, les gens meurent de faim et de pauvreté, avec des taux de migration très élevés; en Egypte, par exemple, il y a des gens que l'Etat n'arrive pas à nourrir ne serait - ce que par du pain tous les jours; injustice, inégalité, des dettes géantes, les forts soumettent les faibles, pas de libertés individuelles, religieuses ou culturelles. Mais ce qui importe, c'est que nous disions "nous sommes un seul peuple uniifié, nous devons maintenir une autorité centrale forte et unitaire".

Si vous êtes un peuple est uni et vous vous battez comme ça.... Et si vous ne savez pas que le gouvernement unitaire centralisé est la cause de ces résultats subversifs, quelles sont les vraies raisons pour vous? Et pourquoi déformer les vraies solutions radicales dont vous n'êtes pas assez conscient, tel le fédéralisme?

3 Le problème du gouvernement au Liban, c'est qu'il est central et non qu'il est "confessionnel", même si ce "confessionalisme" doit être substitué par un "ethnicisme". Le gouvernement unitaire centralisé signifie que:

- Vous avez une décision qui est prise en un seul endroit central et il est presque impossible pour vous de participer à la forger, à la changer, ni même à responsabiliser ceux qui la prennent.

- Il y a une seule décision pour chaque dilemme et qui doit concerner tous les Libanais dans toute leur pluralité, différences, contradictions et différentes aspirations (c.à.d., nous aurons toujours des opprimés, et ce sera une raison de faire exploser la situation).

- Le gouverneur institue l'autorité de surveillance et donc il n'y a pas de transparence et de responsabilité parce que le joueur et l'arbitre sont de la même équipe.

- Une minime part de chaque communauté jouit de toute sa part et le reste de la communauté doit être soumis à elle afin d'obtenir les droits fondamentaux, et celui qui refuse la soumission est isolé.

- La personne en charge utilise tous l'argent entre ses mains pour le dépenser au profit de ses proches et prive d'autres personnes qui ne sont pas soumises à lui.

- Des zones vivent au détriment d'autres régions avec des collections d'impôts très élevées et qui vivent totalement sous la loi.

- Un système consensuel sous la forme d'un gouvernement centralisé empêche tout projet de développement à moins que tout le monde ne soit d'accord. Et pour que tout le monde soit d'accord avec vous sur votre projet, il vous demandera quelque chose en retour et ceci va être d'accepter un projet dont vous n'êtes pas convaincu ou de garder le silence sur un accord, un vol ou un gaspillage (l'équation de l'extorsion / chantage et de la participation à la mafia v/s l'isolement).

Le pluralisme est présent, et la solution n'est pas d'abolir les communautés ou d'abolir le système consensuel, la solution est de changer la formule de gouvernance du centralisé au fédéral, afin de s'entendre sur les différences culturelles et non pas de s'entendre sur le vol du peuple Libanais.

4 Il n'est pas exigé qu'une entité soit opprimée et fasse un travail de forçat ou qu'une autre ait plus de priviléges que d'autres et qu'encore une autre soit isolée dehors du gouvernement et des institutions. Le Conseil Présidentiel et la décentralisation développementale - financière - législative sont importants pour protéger le pluralisme culturel, et pour permettre à chacune de nos communautés de gérer ses régions à tous les niveaux.

L'actuel système unitaire centralisé, qui est fondé sur le conflit des communautés entre elles, ne nous mènera qu'à la corruption, à l'affrontement et au monopole, peu importe les gouverneurs. Le système unitaire central qui prend une décision unifiée sur une pluralité en termes de coutumes, de traditions, de principes et de croyances ne fera que générer de la haine pour le pays ainsi que pour autrui. La citoyenneté ne sera ni renforcée ni solidifiée que lorsque la Constitution Libanaise respectera le sentiment sociétal de chaque communauté et son identité. Qui attend d'élaborer une constitution et un système qui ne prennent pas en considération les consciences des communautés et croit que le système et les textes vont changer les âmes et abolir le pluralisme est comme qui parle que le bois deviendra de l'or parce qu'il y est écrit dessus "24 carats".

5 Quand je suis allé en Suisse, j'ai pris les transports communs dans le canton de Vaud, où je suis resté, gratuitement dans de nombreuses régions. Comment se fait - il, je me demande?

Parce que leur constitution fédérale a donné aux régions une autonomie financière, et donc l'argent des impôts et des collections reste principalement au sein du canton. Cela signifie que cet argent est utilisé directement sans tortuosités et sans beaucoup de décisions ni de mécanismes de vols et de gaspillage, sur le développement à l'intérieur du canton. En plus, l'autorité responsable de l'administration du canton est directement élue par les habitants de chaque canton, et donc la responsabilisation est rapide et immédiate en cas de détection d'une mauvaise gestion. Aussi, leur

système de transparence permet à tout citoyen de pénétrer n'importe quel organisme administratif et d'exiger toute divulgation de rapports ou de documents financiers et sa demande est exécutée.

Donc en conséquence, le système cantonal, dont le nom provoque une crise nerveuse au Liban dès qu'il est mentionné, permet à la Suisse d'avoir un excédent d'argent qui est investi en faveur du confort et du soulagement du peuple - et même des touristes - et d'alléger les charges sur eux et non pas comme les pays du tiers monde qui demeure dans un gouvernement centralisé qui non seulement vole l'excédent, mais accumule un déficit et des dettes en plus.

6 Le fédéralisme en Latin signifie "union" et non "partition". Tout comme nous avons au sein de ces 10,452 kilomètres carrés environ 1100 municipalités administratives, 26 cazas et 8 mohafazats, le gouvernement fédéral est bon pour nous d'une manière normale et naturelle, parce qu'il s'agit d'un système politique et administratif qui préserve l'unité du Liban, mais avec une répartition différente des pouvoirs aux régions et aux communautés. Le fédéralisme a fait de la Suisse et des Emirats Arabes Unis les pays les plus stables, sûrs, prospères et unifiés au niveau national, chaque élément du pluralisme conservant son identité et sa spécificité. Le fédéralisme n'est pas un démon et n'est pas un projet de séparation, mais certains d'entre nous sont des démons et ils ne veulent pas les intérêts du Liban et des Libanais, ils veulent leurs propres intérêts.

7 Officiellement, Nabatiyeh est devenue une province indépendante du Sud, Baalbek et Hermel indépendantes de la Békaa et Akkar indépendante du Nord. Y a - t - il eu un impact sur le Liban par ce changement? Fut - il divisé? Les mohafazats préalables furent - il considérés socialement divisés? La coexistence et l'unité nationale furent - ils atteints par ce développement administratif, ou même atteints au sein des mohafazats préalables? La même chose aura lieu quand chaque communauté élira ses propres députés et quand Deir al - Ahmar deviendra un district `a part et quand Beyrouth aura plus d'une municipalité. Soit dit en passant, dans les années 1950, Bourj Hammoud et al - Jdeideh formaient une seule municipalité en devinrent deux. Depuis 70 ans, quelqu'un a t - il vu des manifestations de division, de fragmentation, d'isolement et de conflit entre ces deux régions?

8 La citoyenneté implique que tous les citoyens aient le sentiment que tous leurs droits sont garantis dans le pays dans lequel ils vivent, et qu'ils s'acquittent de tous leurs devoirs envers ce pays. Et l'un des droits du citoyen est de sentir que ses croyances sont respectées et qu'il peut les exprimer et exprimer tout ce en quoi il croit consciencieusement et les pratiquer sans aucun obstacle, évidemment toujours au sein de l'ordre général. La citoyenneté implique également le respect de tous les droits d'une communauté de citoyens qui ont une ethnie, religion, confession, langue ou autre spécificité particulière. La citoyenneté se doit de s'efforcer de préserver les droits des communautés, sinon le résultat est l'injustice et l'inégalité et ce qui en résulte comme oppression, et l'oppression cause l'explosion.

Par conséquent, nous nous demandons: pourquoi les Chrétiens entre 1994 et 2005 se considéraient - ils comme opprimés? N'est - ce pas parce que leur représentation fut volée et simplement, parce qu'êtants Chrétiens, ils furent traités injustement au sein des institutions de l'Etat? Pourquoi certaines personnes s'opposent - elles lorsqu'elles sont forcées de prendre un jour férié lors d'une occasion (politique, religieuse ou autre) qui ne les concerne pas? "Pourquoi y a - t - il

des jours fériés pour les occasions des autres personnes et pas pour les nôtres?" Pourquoi la communauté Sunnite s'est - elle opposée à la nomination de Mikati à la tête du gouvernement, alors qu'il aurait pu être compétent (certes il ne le fut pas)? N'est - ce pas parce qu'il est venu contre leur volonté et leur fut parachuté? Ne sont - ils pas descendus dans les rues et n'ont - ils pas intercepté et brûlé des voitures?

Pourquoi les Chrétiens s'opposent - ils aux députés Chrétiens parachutés via des votes Musulmans, tels Hadi Hobeiche (qui d'ailleurs a échoué lors d'élections municipale dans sa ville de Qobayat), Emile Rahmeh, en passant par Michel Moussa, Elie Aoun et d'autres? Et pourquoi la communauté Musulmane s'opposait - elle avant 1975, lorsque les dirigeants Chrétiens détaillaient les circonscriptions électoralas de façon à amener des représentants de la communauté Musulmane via des votes Chrétiens? Les Druzes acceptent - ils que leurs députés soient choisis selon la volonté des autres confessions? Junblat n'a - t - il pas déclaré: «Nous refusons de fondre dans les grandes entités»? Pourquoi usurpent - ils donc les députés Chrétiens dans les circonscriptions à majorité Druze? Et pourquoi les Arméniens, par exemple, devraient - ils passer par des alliances politiques étranges et tordues afin de préserver leurs droits et leur représentation et de ne pas être marginalisés?

9 Inspiré par la conférence de presse des députés Dib et Abi Nasr sur la naturalisation, je répète ce que j'ai dit auparavant:

Que signifie vivre au sein d'un fédéralisme, où chaque région est préoccupée par ses affaires internes et chacune des communautés a la même représentation, peu importe les démographie?

- Cela signifie le retour des émigrés parce que la décision est désormais entre les mains du peuple, et ce retour n'affecte pas l'effet démographique en cas de restitution de nationalité à des descendants. Et certainement, lorsque la plupart de la collecte des impôts appartient à la région concernée et que chaque région décide de sa propre législation, les régions prospéreront, encourageant le retour et l'investissement.

- Cela signifie que le droit de vote des expatriés et l'abaissement de l'âge de vote et le droit aux femmes Libanaises de passer la nationalité Libanaise à leurs enfants et à d'autres droits exceptionnels seront décidés parce que l'équilibre entre les Musulmans et Chrétiens et entre les communautés dans leur ensemble ne changera pas et ne sera pas affecté.

Ainsi, voilà quelques - unes des raisons pour lesquelles certains rejettent cette formule parce qu'elle va entrer en conflit avec leurs intérêts dans le vol, le pillage et la vie aux dépens des autres (politiquement ainsi qu'au versant développemental).

10 Lorsque l'on y va pour un bâtiment, l'on étudie la nature de la terre - le sol (le sable, les roches, rapport d'eau, etc..), et à la lumière de ceci, les matériaux appropriés sont utilisés pour rendre le bâtiment solide et robuste. De même, pour construire un Etat, nous devons partir de la réalité sociétale du Liban qui est culturellement pluraliste (la religion fait partie de la culture). Notre système politique doit être un miroir de la structure pluraliste, sinon en vain les constructeurs vont essayer.

Quand quiconque déclare que sa vision c'est l'Etat, l'on lui demande aussitôt: Comment voulez - vous bâtir ce pays reste que cela fait 100 ans que l'on essaye? Voulez - vous rester au sein de la forme centrale rigide de gouvernement et tenter l'expérience pour la millième fois?

11 Nombreux sont ceux qui disent que le fédéralisme est "mort" au Liban parce que la guerre est terminée. Mais en fait, sommes - nous depuis 1990 dans un état de paix? Ou bien au sein d'un conflit permanent et d'une injustice et d'une oppression claires par les affrontements constants entre les communautés afin de saisir l'autorité centrale et rétablir les droits? Donc malheureusement, cette opinion est erronée parce que le fédéralisme n'a rien à voir avec la guerre et la paix, et la question qu'il faut que l'on se pose est que la composition pluraliste du Liban a - t - elle changé entre la paix et la guerre? Non. Par conséquent, puisqu'elle reste la même, le remède sera le même: le fédéralisme ouvert, harmonieux et juste.

12 Il y a cinq ans, j'ai soulevé la question du Vendredi férié pour les Musulmans, tout en restant sur la fermeture les Dimanches. À cette époque, j'ai fait face à une vague d'objections de la part de certains. Ils pensaient que je voulais Islamiser le Liban tandis que j'étais ainsi en train d'éviter le monopole religieux et que le Vendredi ne soit le seul jour de fin de semaine plus tard. Encore une fois je dis: Tout sacré pour les Musulmans doit être codifié et ainsi pour tout sacré pour les Chrétiens. Il est interdit à toute société de se sentir opprimée par atteinte à ses sentiments culturels ou religieux ou autre. Il est impossible que le Liban soit avancé et libre des causes d'altercation si nous voulons continuer à penser à une forme centralisée de gouvernement et à la philosophie d'une seule loi, législation et résolution qui est impossible de gérer une société pluraliste comme celle du Liban. Chaque communauté a une vision et des aspirations différentes pour la vie et la société et l'Humain et donc vous ne pouvez pas faire des lois qui font l'unanimité. Permettez à chaque communauté de faire ce qu'elle juge bon pour sa société sans affecter les autres. La pluralité de la législation n'est pas étrange et le plus grand exemple flagrant de celle - ci est la Suisse.

Aujourd'hui, je suis aux côtés du Conseil Islamique Légal Suprême qui demande que le Vendredi soit un jour béni férié pour les Musulmans, afin d'unir le peuple Libanais, et afin d'éviter toute annulation et toute dissolution, et afin d'arrêter la logique trompeuse de "l'une seule façon de vivre".

13 Il n'est pas acceptable de se moquer de la position d'un religieux Chiite au sujet de son appel aux femmes Chiites de mettre une photo "d'un arbre par exemple" (tel il dit) au lieu de leurs vraies photos sur Facebook.

Nous devons respecter l'identité, la vie privée, les idées, les croyances et les principes de l'autre, que ce soit quant à cette question ou autrement, que cela nous plaise ou non, tant que les affaires sont une question interne et ne nous affectent pas (l'"autre" pouvant être d'une autre religion ou communauté confessionnelle ou peuple...). Nous devons respecter le point de vue des uns et des autres parce qu'à travers ceci nous respectons le pluralisme Libanais. Ce que nous voyons en tant que faux, pour l'autre il s'agit de quelque chose de très naturel et au centre de sa foi. Respectez l'opinion de l'autre tout comme vous exigez de l'autre de respecter votre opinion.

Nous devons sortir de la logique de l'unité en tout: une seule loi, un seul peuple, un seul mode de vie. Si tout est uni, la coexistence entre qui et qui serait - elle?

Et au fait, quand nous ferons une seule loi pour protéger la femme ou l'enfant ou l'âge minimum de mariage ou toute autre loi et que cette loi concerne tous les Libanais, un jour l'on viendra nous imposer ces choses d'une manière qui est complètement contraire à nos convictions.

14 Si, les communautés confessionnelles peuvent faire un pays et un pays civil aussi (ceci dit à part le fait que les Chrétiens et les Musulmans ne sont pas le même people, mais nous parlons des communautés confessionnelles au sein de chaque peuple à part). Voici la Suisse, qui reconnaît un pluralisme Catholique / Protestant, hormis le pluralisme ethnique.

L'état civil me représente, mais que sa constitution soit fédérale comme la Suisse et l'ensemble des états fédéraux, basée sur la citoyenneté et protégeant le pluralisme social qu'il soit ethnique, confessionnel ou tribal..

15 "Nous avons décidé avec nos frères Chrétiens que le pays soit géré via une égalité binaire". C'est ce qu'a déclaré Rafik Hariri dans un enregistrement audio d'une rencontre avec Walid al - Muallem, qui a été diffusée par le tribunal hier. Toujours hier sur Future TV, Okab Sakr déclarait que quand il y avait plus de députés Chrétiens que de Musulmans, cela a entraîné un problème majeur dans le pays (il parlait de l'ère avant 1975). Bien sûr, nous voulons une égalité binaire, mais pas seulement dans la forme et les chiffres, mais nous voulons une égalité binaire pratiquement et réellement. Nous voulons une égalité binaire entre Musulmans et Canaanéens, où la moitié des députés exprime la volonté du peuple Musulman et l'autre moitié exprime la volonté du peuple Canaanéen, peu importe les nombres et sans l'influence des votes Musulmans sur les Canaanéens ou des votes Canaanéens sur les Musulmans.

Nous ne voulons pas de "députés de l'autobus" (expression locale - c.à.d. qui gagnent par des votes d'autres communautés), nous ne voulons pas de députés qui ne gagnent pas par la volonté et le désir de leur propre communauté (c.à.d. une représentation truquée). Nous ne voulons pas de circonscriptions électorales établies dans l'intérêt de la majorité numérique. Nous ne voulons pas et n'acceptons pas la menace d'une loi à majorité numérique chaque fois que nous exigeons une vraie égalité binaire (ce qui révèle les intentions que certains ne veulent pas une égalité binaire, ni de participation avec les autres communautés). Tout cela est réalisé par la loi de "chaque communauté élit ses propres députés", et la recherche est ouverte à toutes les autres lois qui donne le même résultat. Et il est illogique d'adopter cette loi au sein d'un système centralisé.

16 Assez de diabolisation du fédéralisme. Le fédéralisme est la reformulation du système consensuel pour servir les intérêts du peuple et pour qu'il ne soit plus entravant comme depuis avant l'indépendance jusqu'aujourd'hui. Le fédéralisme est la redistribution des pouvoirs aux gens de toutes les régions pour éviter que 10 personnes dans l'autorité centrale, dont certains arrivent via l'opportunisme, décident pour leur propre bénéfice et volent nos droits politiques. Le fédéralisme est la mère et le père de la coexistence parce qu'il préserve les droits politiques et représentatifs et législatifs et les statuts civils de chacune de nos communautés, sans la prédominance de quiconque. Le fédéralisme fait de la "seule vie commune" utopique une véritable

harmonie entre toutes les communautés quelles que soient leurs différences culturelles, éducatives et idéologiques.

17 Le ministre Chiite de l'Industrie n'a pas signé les accords de vin et a envoyé un collègue à sa place et le ministre Arménien ne recevra pas les Turcs à l'aéroport. Respectez la conscience de chaque communauté et que personne n'impose rien à l'autre.

18 Je me souviens très bien, lorsque j'ai assisté à la conférence "Esprits Libres" organisée par la Fondation May Chidiac à l'Hôtel Phénicia en Décembre 2015, que l'ambassadeur de la Suisse fédérale au Liban, François Barass, a fièrement déclaré: «J'appartiens à 3 minorités: Je parle Français, je suis Catholique et je suis d'une région montagnarde. J'ai l'impression que mes 3 affiliations sont sûres et respectées dans mon pays". La Suisse fédérale est de plus en plus avancée, prospère et stable parce que ses habitants reconnaissent, acceptent et adhèrent à un système politique à la mesure du pluralisme sociétal. Quant à nous au Liban et en Orient en général, nous adhérons aux régimes unitaires centraux (tous les pouvoirs en un seul endroit) et refusons de reconnaître le pluralisme ni sectaire et ni ethnique, et nous voulons abolir l'autre ou au moins lui imposer nos croyances et continuer à adhérer à toutes les causes d'altercation. Nous vivons nos affiliations dans tous les aspects de nos vies et en public, et nous parlons hypocritement du slogan "Un seul peuple".

En Suisse fédérale, il y a 27 cantons, et chaque canton a des lois spéciales que ses habitants mettent en place en fonction de leur identité communautaire, qu'elle soit ethnique ou sectaire. Les lois existent pour répondre aux besoins des gens et afin de faciliter leur vie, et non pas pour être rigides et devenir encombrantes pour eux et pour perturber leur vie et leur progrès. En Suisse fédérale, nous assistons chaque période à une modernisation, des développements et des changements de lois réalisés en fonction de l'évolution de la vie et des besoins des citoyens. Oui à un système fédéral au Liban qui nous rend plus unis et plus stables que la Suisse.

19 Les Musulmans et les Canaanéens ne sont pas homogènes. Le fédéralisme nous uni pour que l'on coexiste et pour que l'on évite les accrochages.

20 La loi électorale de proportionnalité au sein de nos communautés, séparément et à travers tout le pays, est la seule solution à la composition du peuple Libanais:

- * Elle maintient à 100% l'égalité binaire, peu importe les nombres.
- * Chaque communauté fera arriver ses représentants de son plein gré sans aucune influence d'une communauté lointaine ni proche.
- * Tout le monde est représenté selon son envergure, qu'il s'agisse de membres indépendants ou de partis.
- * Tous les partis disent qu'ils transgressent les communautés; qu'ils veuillent mettre donc leurs listes de candidatures au sein de toutes les communautés et qu'ils nous montrent leur propre force au sein de chacune d'elles.
- * L'on ne verra plus de représentants arriver par les voix d'autres communautés.
- * La coexistence y est extrêmement conservée parce que celle - ci ne se fait pas logiquement en formant des listes de candidatures de toutes les communautés avec l'élection des

représentants des communautés par d'autres communautés, ni en volant leurs députés le jour de l'élection, et ensuite passer le reste des années à acheter de façon prémeditée les terres et l'immobilier et à instaurer des projets afin de changer le caractère démographique des régions et des terres et à passer à des guerres et du sang et des déplacements et des conflits en ce qui concerne la représentation et le respect des coutumes, des traditions, des croyances et des lois de l'autre, et à faire chuter l'équilibre, l'égalité binaire et la Charte. Avec la #coexistence et contre l'intégration forcée, la dissolution et l'abolition.

21 À tous ceux qui disent que je suis un sectaire, j'aimeraï dire:

Si vous ne comprenez pas ce qu'est le fédéralisme et quelles sont les propositions du Conseil Présidentiel et la décentralisation des questions administratives et de développement, ce n'est pas mon problème.

Si vous voulez dépeindre le fédéralisme comme étant une division du Liban, ce n'est pas non plus mon problème, mais je peux vous suggérer une recherche sur Google.

Si nous appelons à donner à chaque communauté (qui est une société historique qui a son identité et non pas un groupe religieux dans le sens exclusif du mot) ses pleins droits et de vivre ses croyances au maximum, alors c'est un honneur que vous me traitiez de sectaire.

Si nous appelons à l'abolition de la "tyrannie de la majorité" entre les communautés afin de vivre une véritable démocratie consensuelle qui ne soit pas déformée, alors c'est un honneur que vous me traitiez de sectaire.

Si nous travaillons sur des "partis sectaires" qui rassemblent toutes les communautés en se basant sur des principes qui acceptent les différences au sein de la société, de l'Homme, de la vie, de Dieu, de l'éducation, etc..., alors c'est un honneur que vous me traitiez de sectaire.

Si nous exigeons des «partis sectaires», au sein desquels nous interagissons et nous devons familiers avec toutes nos différences culturelles et contradictions de croyances et chacun de nous est prié de garder son identité et son lieu de résidence, alors c'est un honneur que vous me traitiez de sectaire.

Si je demande de nous pencher quant à tous ceux qui veulent vivre en dehors de l'ambiance religieuse dans laquelle ils sont nés et ce pour absolument bien vivre leur conscience, alors c'est un honneur que vous me traitiez de sectaire.

Si j'appelle à la neutralité du Liban vis - à - vis des puissances régionales, alors c'est un honneur que vous me traitiez de sectaire.

Si vous n'avez pas lu quel est mon projet ou si vous le mal comprenez et que vous voulez en faire une histoire, alors c'est un honneur que vous me traitiez de sectaire.

Si votre intention avec le terme "sectaire" est que j'appartiens à la communauté Maronite, alors je suis fier de cette affiliation et de tous les sacrifices qui ont été faits afin de préserver la présence Chrétienne libre. Et si vous voulez dire que je suis le porteur des préoccupations et de la question des intérêts existentiels des Chrétiens et qu'ainsi je détesterai le reste des communautés et les regarderai avec supériorité et les traiterai avec mépris, alors je peux vous demander de relire le commentaire depuis son début pour comprendre que je refuse l'oppression de tout individu, qu'il soit Musulman ou Chrétien ou autre que ces 2.

22 Nous disons tous que nous voulons la coexistence et nous ne voulons pas du Liban sans cette telle ou telle communauté, et quand nous proposons des idées qui traduisent la présence des communautés et qui protègent leur existence et leurs droits politiques et leur développement sur la base de l'égalité binaire, peu importe les nombres, nous sommes accusés de haine.

Le fédéralisme n'est point tombé avec la fin de la guerre 1975 - 1990. Avant la guerre, durant la guerre, et après la guerre, tant que le pluralisme est là, le fédéralisme est la solution à une telle réalité et composition. Le fédéralisme n'est pas un projet saisonnier et commercial, c'est un projet permanent qui donne la paix, la stabilité et l'harmonie entre les Libanais et il peut être établi sans que personne ne change son lieu de résidence et sans frontières et barrages entre les régions.

23 Nous avons appris de l'érudit Antoine Najm la différence entre le confessionnalisme / sectarisme en tant qu'"appartenance à une confession / secte" - et confessionnalisme / sectarisme en tant que "la haine sur une base confessionnelle / sectaire" - et le confessionnalisme / sectarisme politique (c.à.d. le système politique / constitutionnel qui assure les droits aux communautés confessionnelles / sectaires).

Ainsi nous disons:

Le premier, nous devons le respecter parce que c'est une face d'une ethnicité. La communauté confessionnelle a pris des centaines d'années pour se cristalliser et prendre son identité, elle peut prendre des centaines d'années de plus pour disparaître et peut être persistera pour de plus longues années. Seul le temps peut dire ce qui arrivera. La logique dit que nous traitons avec lesdites communautés telles qu'elles sont et que nous trouvions un système et une constitution qui sont compatibles avec la réalité et que nous n'allions pas vers un mauvais pari en cherchant à les abolir et à les dissoudre parce que l'effort sera en vain; au contraire, lesdites communautés s'accrocheront de plus en plus à leur identité sociale chaque fois que leurs intérêts existentiels seront en danger de menace ou de persécution.

La deuxième est due au refus d'accepter l'autre tel qu'il est en toute sa liberté et l'obstination à le changer pour l'adapter à nous - mêmes, en l'absence de toute garantie pour nous.

Le troisième est une conséquence naturelle du multiconfessionalisme et non une cause de l'existence des communautés confessionnelles. Celles - ci existent avant lui et donc ce n'est pas confessionnalisme politique qui a créé les communautés confessionnelles. Ce qu'il faut, c'est l'enchaîner et le préserver tant qu'il est nécessaire, sachant qu'il doit être retiré du régime à "formule centrale, unitaire et rigide" * pour aller vers le fédéralisme afin de renforcer la responsabilité locale, et afin que les communautés mettent fin à la lutte pour accéder au pouvoir, et ainsi pour que la lutte se transforme en conflit au sein des confessions pour fournir les meilleurs services, développement et moyens de confort pour leur population.

* *La formule centrale unitaire et rigide: elle signifie que tout le pouvoir est en un seul endroit et toutes les communautés se battent pour cela. La responsabilisation est presque inexistante parce que les dispositifs de contrôle de l'autorité sont de du même camp que l'autorité, même si les dispositifs ont les compétences scientifiques les plus élevées. Ce système est aussi accaparé de TOUS les intérêts et les décisions du pays, et toute perturbation de ce système perturbe les intérêts de TOUS peuple et celles du pays. Cela signifie que le mécanisme de responsabilité est complexe et impossible à contrôler. Donc cette autorité doit prendre une décision uniciste et l'imposer sur les communautés confessionnelles tandis que ces communautés*

ont leur patrimoine, leur Histoire, leurs aspirations, leurs coutumes et leurs choix (par exemple, la fête de l'Annonciation - consacrer une période sur la résistance Islamique au Liban aux écoles - le weekend: dimanche ou vendredi? et d'autres questions qui provoquent la haine et la colère dans les âmes). Et bien sûr, ceci s'applique pour toutes ethnicités au sein d'un seul pays, mais ici la clarification fut sur les communautés confessionnelles.

24 Oui à la proportionnalité absolue... au sein de chaque communauté sur l'étendue du pays...

25 Avant 1975, lorsque les partis Chrétiens travaillaient sur une loi électorale à leur mesure et amenaient des candidats Musulmans à leur propre guise, l'opinion publique Musulmane passait en ébullition vu l'empiètement sur sa représentation (ce qui était l'une des raisons du déclenchement de la guerre à l'époque). Nous avons essayé de nombreuses lois électorales, et à chaque fois il y a des critères illogiques; même au sein d'une même loi, l'on établit de nouvelles circonscriptions selon les intérêts de ceux qui sont au pouvoir et non selon les mêmes critères; et enfin il y a toujours injustice, marginalisation et confiscation des votes.

La seule solution et le seul critère, pour tout nombre d'adhérents à une communauté ou une autre, et pour que nous n'élaborions pas à chaque fois de nouvelles circonscriptions qui favorisent un camp, est que chacune de nos communautés soit une unité électorale qui élit ses députés à travers le pays, seulement par elle - même, et que la victoire soit par proportionnalité. De cette façon, nous avons un taux de 100% de d'égalité binaire entre Musulmans et Canaanéens, et une justice au sein des communautés Musulmanes, nous avons une représentation correcte, un pluralisme politique, et ceux qui gagnent parmi toutes les communautés établissent des alliances entre eux. Mais si nous voulons rester sous la loi de 1960 et des lois similaires, les Canaanéens n'ont aucun problème, à condition que nous mettions 4 sièges Sunnites dans le district de Batroun, 3 à Bcharreh, 3 au Metn - Nord, 2 à Zgharta, 3 sièges Chiites à Kesrouane et 5 sièges Druzes à Zahleh...!

26 La corruption, les entraves et les affrontements entre les communautés et les vetos des uns et des autres persisteront si nous continuons avec ce système uniciste centralisé strict, qui permet à une des communautés de tout perturber et de violer injustement les droits des autres. Les doïkas, les troïkas et les monopoles ne permettent pas de passer d'un croquis d'état à un état réel. Le Conseil Présidentiel (où chaque communauté a un droit de veto pour empêcher ce qu'elle ne veut pas pour elle, et n'a pas de droit de véto sur les autres) et les décentralisations financière, législative et développementale sont les solutions pour le pluralisme du Liban. En ce qui concerne la politique étrangère? Pouvons - nous rassembler toutes les communautés à une neutralité positive et parvenir à un fédéralisme unifiant le pays? Ou chaque région (canton) aura - t - elle sa propre politique extérieure et sa monnaie exclusive et nous serons en face d'une partition? NB: Une confédération en fait se fait après partition, entre état indépendants.

27 Le discours de Saad Hariri aujourd'hui à la conférence générale du Mouvement du Futur, sur l'absence d'identités au sein de la société Libanaise autre que "l'Arabisme", est raciste par excellence. La Constitution Libanaise parle de l'Arabisme du Liban? Qu'elle en parle tant bon lui

semble (surtout que l'on la change à tout bout de champs sans un brin de jugeote!), mais la réalité sur terre et les sentiments, tous supportés par la science, sont plus forts que le texte et que la Constitution. Qui veut appartenir à l'Arabisme, qu'il le fasse, mais pour celui qui ne le veut pas, il n'y a rien dans le monde qui le forcera, ni armes ni 100 constitutions, et qui veut appartenir au Phénicienisme / Canaanisme,* qu'il le fasse, et qui veut appartenir à la Perse ou d'autres civilisations, qu'il le fasse, mais tout ceci à deux conditions: de reconnaître ce pluralisme et de le respecter, et ce que nous ne soyons pas, avec nos affiliations, contre les intérêts du Liban.

* "Phénicien" est l'appellation Grecque de "Canaanéen".

La différence entre nous et l'Occident, la Suisse par exemple, est qu'ils reconnaissent toutes les racines ethniques et confessionnelles des différentes communautés Suisses, à part aussi que la Constitution est sujette au développement et au changement de temps en temps en fonction des besoins du peuple et du développement et des changements et des exigences de la société et non comme nous, qui voulons adapter la réalité avec le texte tout en étant prisonniers de ce dernier... ce qui signifie la retraite, l'échec, la confusion et l'affrontement.

28 "L'abolition du sectarisme politique" et "Le Liban en une seule circonscription avec proportionnalité" sont des propositions diaboliques par excellence, qui débutent par les faux slogans de la "simple citoyenneté" pour ouvrir la voie à des projets fondamentalistes, divins et unicistes et pour permettre à un ou deux groupes du même camp de mettre la main sur le pouvoir, le gouvernement et le Parlement et d'imposer leur culture à tous. Nous ne lâcherons pas l'égalité binaire, et en fait, le système de consensus doit être retiré de sa formule unitaire centralisée et radicale et mis sous une forme fédérale. Et ce qui est aussi nécessaire est la proportionnalité, mais au sein des communautés, afin d'obtenir la "citoyenneté correcte", et pour que le système politique soit à la hauteur du pluralisme Libanais.

29 Hier, Walid Junblat a déclaré depuis le Palais de Baabda qu'il refuse que la communauté Druze se dissoute au sein des grandes communautés, et aujourd'hui Wiam Wahhab a dit que la communauté Druze est marginalisée, et que depuis l'accord du Taif, elle n'a reçu aucun portefeuille ministériel important ou en lien avec la souveraineté. Par conséquent, je demande à tous "les fils de Bani Maarouf" au Liban, puis de leurs leaders, d'adopter le fédéralisme pour qu'il n'y ait plus de "petite communauté" et de "grande communauté", et pour qu'ils ne se sentent plus, et pour que personne d'autres ne se sente, opprimés, injustement traités, et marginalisés.

Donc chaque région promulgue des lois qui préservent son identité et sa vie privée, et son argent est utilisé directement pour des projets de développement pour ses habitants. Avec tout amour, dans cette proposition, nous rejetons la fusion, et l'assimilation et nous allons à l'harmonie, l'ouverture, la stabilité et l'accord robuste, sans que personne ne change ni son lieu de résidence, ni son affiliation politique. De même, personne ne sera ciblé quant à ses droits et personne ne pourra attaquer les droits des autres.

30 Entre les Phalangistes et les Forces Libanaises, certes je suis partisan de la cause... La cause de l'existence Chrétienne libre, la cause pour laquelle sont morts 15,000 martyrs sur les fronts, avec des orphelins par milliers, nos mères veuves, nos frères blessés et nos amis émigrés. Notre cas n'est pas une question d'une personne ou de deux ou trois, notre cas n'est pas d'annuler

et de réduire et d'unilatéraliser et de personnaliser et de monopoliser la société et les sacrifices. La question est plus grande que 1000 partis, le parti est un moyen sans plus. Notre cas n'est pas le partenariat avec le système centralisé dont nous sommes censés nous débarrasser, comme on l'a dit ces derniers jours de la guerre: "la résistance demeure jusqu'à l'arrivée à une formule qui empêche ce qui s'est passé à partir de 1975". Notre cause est l'humilité, pas la vanité et l'arrogance. La cause s'adresse à l'ensemble de la collectivité. Il arrive qu'une personne devienne député ou ministre ou pense qu'il n'y a pas autre qu'elle dans la société et qu'elle est un mi - dieu, tout ceci n'est pas censé nous concerner; ce qui nous concerne, c'est la justice pour toute la société Chrétienne - véritablement Canaanéenne -, l'égalité des chances, l'éducation de notre société sur sa cause afin qu'elle puisse arrêter la vente de ses terres et de son immobilier et arrêter de les louer en vrac à d'autres communautés, et pour arrêter d'expulser ses frères dans la communauté et d'embaucher des étranger à leur place, l'autosuffisance fiscale, se diriger vers un système fédéral qui nous protège et protège le partenaire Musulman contre les conflits sanglants et contre l'abolition ou la dissolution d'autrui.

Note de l'auteur: Cette analyse est applicable au sein de toutes les communautés.

31 Afin que les communautés arrêtent leur lutte mortelle de saisie du pouvoir, et afin que personne ne demande "Pourquoi n'avons - nous pas le droit à la présidence?", le Conseil Présidentiel et le fédéralisme sont la solution. Qui a espoir en un système central unitaire rigide à tort.

32 Je suis vraiment frustré quand j'entends des phrases telles que "Personne ne comprend plus que le leader", "Personne ne s'intéresse à votre opinion", "Avoir une bouche n'est pas une raison de devenir un analyste stratégique et d'apprendre au leader comment travailler". Ces gens critiqués, le «leader» est censé être en train de travailler pour eux à travers la politique pour améliorer leur qualité de vie. Est - ce ces gens que vous attaquez et que vous traitez de poussière, le leader n'est - il pas censé prendre leur opinion avant chaque décision importante et sensible? Le leader ne dit - il pas depuis toujours qu'il est un démocrate et qu'il agit selon les choix de ses partisans? Ne remarquez - vous pas que souvent les gens en leur positions et choix avaient eu plus raison que le leader? Ces gens que vous critiquez, quand il y a un danger, vous attendez d'eux qu'ils répondent à l'appel, et quand c'est la paix et les jours d'accalmie, vous les oubliez. Comme il l'a dit un jour un camarade, il y a 7 - 8 ans, et je me souviens de lui tous les jours, "A la vaisselle, Antoun lève - toi... à l'invitation, Antoun reste endormi" (proverbe qui rime en Libanais).

33 Il y a beaucoup de gens qui, quand ils évoquent les "confessions" ou le "confessionnalisme", rajoutent des expressions tels que "malheureusement" et "Je n'aime pas parler de façon sectaire", comme s'ils ressentent une culpabilité et un regret.

Mes chers, ces 18 communautés au total composent la société Libanaise et le Liban. Qui a, et comment a - t - il, incrusté dans ces esprits que l'appartenance à la confession empêche l'appartenance au pays? Qui a incrusté l'idée que l'appartenance à une confession est une chose et le patriotisme en est une autre? Et qui a incrusté l'idée qu'il y a des élections sur une base confessionnelle et des élections sur une base nationale? Les 18 communautés sont le Liban; sinon

quel est le message du Liban? Et sa spécificité? Et son unicité? Qu'il est d'une seule "couleur"? Et d'une seule confession? Et d'une seule religion? Et d'une seule langue?

34 Même si nous avons un président de la république qui est 10 fois plus "fort" que Bachir Gemayel et Camille Chamoun unis, les problèmes au Liban ne se résoudront pas, en particulier la différence entre Canaanéens et Musulmans concernant leur perception de l'Etat, des relations étrangères, de l'Homme, de la société, de la vie et de Dieu. Le pluralisme Libanais, avec toutes ses contradictions, a besoin d'un système fédéral afin que le développement, la législation et l'identité confessionnelle de chaque région soient protégés dans toutes les mesures... tout en maintenant un Liban fédéral uniifié, les alliances politiques et l'ouverture entre tous sur la base de "Salut voisin, toi à ta maison et moi à la mienne" (proverbe qui rime en Libanais).

35 J'approuve le droit aux régions de refuser l'acceptation des déchets d'autres régions, et je précise aussi qu'il est mon droit (et le droit de chacun) de refuser l'influence des votes d'autres communautés sur mon vote lors des élections. Nous sommes un pays pluraliste, et notre système politique se doit de ressembler à ce pluralisme. Oui, pour l'égalité binaire entre Musulmans et Canaanéens, oui au développement du système de consensus de la formule centrale mortelle corrompue et opprimante à une formule fédérale qui donne aux communautés des droits politiques, développementaux, de vie et de subsistance, de façon équitable et peu importe les démographies. Toute discussion à ce que le Liban soit une circonscription électorale unique couplée à l'abolition du système sectaire est erronée et irréaliste, et si nous y allons, nous constaterons que tous ceux qui gouverneront et auront le pouvoir seront d'une seule communauté et marginaliseront les autres, et bonjour les guerres et le sang de nouveau pour récupérer les droits et la représentation.

36 Pourquoi la corruption ne s'arrête-t-elle pas au Liban? Parce que le fonctionnaire (municipal, parlementaire, ministériel et administratif) et l'organe de sa surveillance sont de la même équipe, même si les deux ont les compétences, les certificats et l'expérience les plus élevées, ceci à part que les forces de sécurité sont restreintes par une décision politique de la même «équipe». La raison derrière ce système de corruption est parce que le système est centralisé (c.à.d. les décisions dans tout, de la nomination à un poste, à l'emploi, à la législation et aux décisions fatidiques, émanent d'une seule source et cette source prend toutes les décisions en sa faveur) et non pas parce que la constitution est fondée sur un consensus confessionnel.

La majorité des Libanais est touchée par le système centralisé parce que afin d'arriver à l'Etat, à son autorité, à ses fonctions et à leurs droits de sa part, il faut se soumettre au leader, qui arrive le plus souvent avec un bloc parlementaire important, par une loi parlementaire à sa mesure et moyennant une somme d'argent inimaginable. Et une seule communauté peut gouverner en pratique, et les autres leaders se présentent à leurs partisans comme quoi ils arracheront les droits de leur communauté face à celle gouvernant. Et ainsi commencent les combines au sein du système centralisé, ce qui ne peut arriver dans un système fédéral! En bref, le problème de notre système est qu'il est unitaire / central et non pas parce qu'il y a un quota confessionnel.

37 Les quotas sont très bons pour les sociétés pluralistes à condition que chaque communauté soit pleinement responsable de sa part et que les autres communautés ne décident pas pour elles et ne la contrôlent pas.

38 Pourquoi toute cette préoccupation au sujet d'un congrès de fondation? Je suis avec un congrès de fondation pour mener à bien les réformes dont le système a besoin pour passer du mode d'égalité tertiaire actuel (fausse égalité binaire) à une vraie égalité binaire. Que chacun présente ses aspirations, ses idées, ses craintes, ses revendications et, le plus important, ses intentions. Réunissons - nous tous au sein de ce congrès sous les titres suivants: respect du pluralisme - représentation de tous - travailler sur un système qui gère toutes les contradictions - travailler sur un système qui marche et gère les affaires et les droits de la population, quelles que soient les différences - une politique étrangère unique et une seule armée et monnaie. A part ça? Oubliez et divisez et triez, ce sera plus honorable que le sang versé en prime depuis des centaines d'années.

39 Je ne veux pas traiter la prohibition de se mélanger entre sexes et de danser et le fait de suspendre le boulot pour prier comme étant une chose arriérée et archaïque, et je ne veux pas traiter sortir la nuit en boîte et se mélanger entre sexes et la façon libérale de s'habiller comme relevant d'une immoralité et comme étant "contre la volonté de Dieu". Que chaque communauté vive ses coutumes, traditions, croyances et foi et qu'elle respecte les choix des autres... Ceci n'est - il pas préférable qu'un jour arrive et que soient imposées à tous la même culture et les mêmes coutumes?

40 Lorsque j'ai abordé les décisions émises par la municipalité de Jebchit (commune Chiite) en précisant qu'elles sont légitimes, j'ai été frappé par un commentaire d'une personne Sunnite qui dit que je suis hypocrite.

Donc j'aimerai éclaircir ce point:

Je suis très intègre, personne ne me dicte mes écritures, et quand je dis un mot, il ne s'agit jamais après une rencontre avec qui que ce soit. Et pour la 45269^{ème} fois, je n'ai actuellement aucune carte de partisan ou de responsabilité au sein d'aucun parti, et toute mon activité et mes avis me représentent à moi seul.

- J'étais et je resterai jusqu'à la fin de ma vie, avec l'exclusivité des armes avec les forces légitimes officielles seulement, et mon opinion sur les armes du Hezbollah et les armes Palestiniennes et toute arme illégale reste inchangée.

- La constitution Libanaise respecte la liberté de croyance. Les résolutions émises par la municipalité de Jebchit au Sud sont au cœur de la croyance Chiite à Jebchit, si ce n'est pour la grande majorité des Chiites au Liban aussi. Le peuple est la source des autorités et le peuple de Jebchit a élu cette municipalité et il est d'accord avec ces décisions. Tant qu'il en est satisfait et qu'il ne les impose pas au reste des communautés et qu'il ne touche pas aux droits des autres communautés, elles sont légitimes. Et s'il y a des opposants Chiites à cette décision, je souhaite qu'ils annoncent leur position.

- Tout comme j'ai vu que les décisions de la municipalité de Jebchit sont justes parce qu'elles expriment la conscience de la société Chiite, j'ai également supporté les habitants de Tariq al - Jdideh (un quartier Sunnite) quand ils ont opposé des publicités de bière parce qu'ils ont considéré qu'elles offensent leurs sentiments religieux, et j'ai également soutenu le maire de Hadat

George Aoun quand il prit des décisions et des mesures visant à empêcher la vente de terres à quiconque qui n'est pas Chrétien, afin d'empêcher un changement de son identité Canaanéenne / Chrétienne.

- Le Liban est un pays pluraliste, et quand les communautés vont bien, le Liban va bien. Il y a beaucoup de gens qui comprennent mal la coexistence. La coexistence existe entre deux groupes ou plus qui sont censés être différents et hétérogènes. La coexistence ne signifie pas que nous sachions que les autres sont différents de nous, mais que nous voulions leur imposer les mêmes concepts et décisions et les opprimer et les intégrer lentement et créer un sentiment de vengeance en eux et une tendance à rétablir leurs droits par la violence. En même temps, le respect de la liberté de croyance ne signifie pas que nous imposions aux autres quelque chose qui les mettra mal à l'aise quant à leurs sentiments et leur conscience. "Votre liberté s'arrête quand commence la liberté des autres".

- La Suisse compte 27 cantons et chaque canton possède des lois différentes de celles du reste des cantons, et ces lois émanent en fonction de l'identité confessionnelle et ethnique des habitants de chaque canton. Les Etats - Unis sont 50 états (à l'exception de la capitale et de Puerto Rico) et chaque état a des lois différentes. Les Emirats Arabes Unis sont 7 émirats, chacun avec des lois et des règlements différents, et en plusieurs endroits contradictoires. Comme les autres pays fédéraux, ils sont unis et font partie des pays les plus stables, calmes, développés, croissants, évolués, et respectant des droits de l'Homme.

- Le fédéralisme signifie l'union, et lui seul peut gérer toutes les contradictions, qu'elles soient coutumes, traditions, patrimoine ou concepts doctrinaux. Le fédéralisme renforce le sentiment national parce que chacun reçoit ses droits et pratique son identité à fond.

- L'adoption du fédéralisme n'est pas saisonnière, elle est stable et de principe, tant que notre société reste pluraliste.

41 Nous soutenons chaque initiative de la population de la région d'Iqlim al - Kharroub sur deux fondements: "La santé d'abord" et "Chaque région a le droit de décider ce qu'elle juge approprié" à tous les niveaux (politique, législatif, développement, éducation, etc.). Tout comme la santé est également importante et personne n'accepte les décisions relatives à la santé aux dépens des habitants de cette région ou d'une autre par des décisions centralisée injustes et "d'intérêts personnels", ainsi en politique: il n'est pas acceptable qu'une communauté vole la représentation politique d'une autre ou lui impose ses députés par la loi de la majorité!

42 Certaines des personnes de Tariq al - Jdideh, qui ont supprimé les publicités sur la bière dans leur région, ont 20,000 fois raison et je m'aligne avec eux dans une telle mesure parce qu'ils considèrent que ces publicités portent atteinte à leurs sentiments religieux. Tout comme nous refusons de nuire au sentiments religieux, nous refusons également de porter atteinte à la représentation politique et aux droits au développement et nous refusons l'imposition sur quiconque de tout ce qui viole leur conscience, leurs convictions, leur foi et leur liberté. De là, nous avons appelé au fédéralisme, qui laisse la liberté à toute communauté d'être régie par sa population en fonction de son ambiance, parce que toute décision unitaire d'ordre public ou d'éducation ou pour préciser les jours fériés etc..., au sein d'une société pluraliste, finira inévitablement par un affrontement.

43 Le Mufti Jaafarite al - Momtaz al - Cheikh Ahmad Kabalan a déclaré lors du sermon de Eid al - Fitr: "Nous appelons les amateurs qui jouent avec le feu des tensions confessionnelles et sectaires, à arrêter leur jeu, et à ne pas attendre ce qui peut se passer dans la région comme compromis, et à travailler avec les fidèles sincèrement et de manière crédible pour réussir le dialogue national, et de commencer ensemble et côte à côte de bannir les dangers Sionistes et Takfiristes (Islamiques Sunnites Radicaux), et non loin d'eux, le danger du fédéralisme et de la nationalisation, et de retourner au projet de l'état et à la construction de ses institutions, afin de garantir les droits de tous les Libanais, et de veiller à ce qu'ils vivent dans la liberté et la dignité."

Cher Mufti, si nous voulons construire un état au sein d'un Liban pluraliste, nous devons seulement nous tenir au fédéralisme et appeler à l'appliquer. En effet, il promeut l'unité nationale et favorise la coexistence vers l'harmonie au lieu de l'intégration forcée dilutionnelle et l'abolition lente d'autrui. Si nous voulons construire un état au sein d'un Liban pluraliste, où tous les Libanais vivent librement et avec dignité, ceci se fait en éliminant les "causes" des conflits sectaires et cela nous oblige à aller vers le fédéralisme, qui donne à chaque communauté ses droits politiques et de développement afin qu'il ne soit plus possible pour l'une de prendre en charge les droits des autres. Si nous voulons bloquer la voie à Israël et au terrorisme et à tous ceux qui abritent le mal et la haine qu'ils soient des pays proches ou lointains, nous ne devrions, outre le fédéralisme juste, qu'adopter la "neutralité positive" en tant que politique étrangère et de faire en sorte qu'il n'y ait aucun partenaire aux forces de sécurité dans les actions qui lui sont confiées et qu'il n'y ait pas des partis Libanais qui pénètrent les pays voisins, plongeant ainsi le Liban et les Libanais dans les politiques des axes qui affaiblissent le Liban et le fassent reculer.

44 Chaque fois que nous discutons du fédéralisme, il y a beaucoup de raisons de s'y opposer, y compris: Nous faisons du Liban comme Israël, raciste, d'une seule couleur et isolationniste.

- Tout d'abord, Israël, nous sommes maintenant en train de tenter de l'imiter, puisqu'il n'y a pas de protection pour les minorités et chaque communauté cherche à être dominante, tout comme la communauté Juive en Israël, parce qu'Israël a une majorité Juive et il y a d'autres confessions de même. Dans le fédéralisme, le canton est formé d'une écrasante majorité, comme dans tous les Etats fédéraux (à l'exception du fédéralisme sur une base purement géographique, qui est un exemple invalide et un projet problématique tôt ou tard, comme aux Etats - Unis), et le pays comprend des cantons qui se mêlent aux autres sans leur poser de menace existentielle. L'on ne peut comparer le cas d'une majorité écrasante dans un canton et d'une majorité écrasante dans un pays.

- Deuxièmement, nous voulons un fédéralisme à la Suisse, par exemple. La Suisse compte 27 cantons et chaque canton est composé d'une société homogène, que ce soit en langue, en secte, en origine, etc. Où sont le racisme, l'isolement et la division en Suisse? Au contraire, le système fédéral a soulagé toutes les composantes du pluralisme en Suisse et a fait de la Suisse le pays le plus stable et prospère et développé et ouvert intra - nationalement dans le monde entier, en garantissant tous leurs droits existentiels et le droit de pratiquer leur vie d'une manière que chaque composante juge appropriée. Par conséquent, il n'y a plus de lutte pour l'autorité ni d'oppression

ni aucune objection de toute composante comme quoi il y aurait quelque chose qui lui est imposé et qui va contre ses convictions, son identité, ses sentiments, sa conscience et son Histoire.

- Troisièmement, les problèmes et les conflits des confessions sur le sol Libanais existent depuis avant la Nakba en 1948, depuis la conquête Musulmane, et ils sont fermement enracinés dans nos conversations quotidiennes.

- Quatrièmement, qui veut couper la route face à Israël et à d'autres pays proches et lointains qui haïssent le Liban et lui sont hostiles, qu'il aille à un système qui soulage nos communautés pour le bien d'une communauté interne solide qui empêche l'existence de tout terrain fertile pour les conspirations.

2 - Réflexions de l'Auteur:

45 Le fédéralisme permet aux Libanais de se mêler mais empêche les tentatives d'intégration par la force ou, plutôt, de dissolution (ou pousser à l'émigration) d'une communauté au sein d'une autre par le biais de différence démographique au sein d'une zone géographique (et bien sûr il préserve la représentation politique, etc.), ceci sachant que l'élévation du niveau socio - économique, du bien - être et de l'éducation ne signifie pas une tendance à la fusion, et le temps a bel et bien prouvé ceci. Ceux - ci peuvent amener certains extrémistes ou conservateurs rigides vers la modération ou la libération et cela ne signifie pas la possibilité d'une intégration pour en finir avec le système sectaire, mais la possibilité de se mêler aux autres. Mais les identités persisteront et donc la nécessité d'un système pluraliste, donc qu'il soit au sein d'un fédéralisme afin d'éviter les affrontements.

46 Qui n'est pas encore convaincu que la société est fédérée (voulant dire qu'elle se mêle mais demeure hétérogène) et que la solution n'est que le fédéralisme?

47 Tous les bras de fer et les accords qui ont libéré le groupe de Donniyyeh / Geagea, Samaha, al - Mawlawi et le tueur de Samer Hanna et qui ont empêché l'arrestation de dizaines de personnes malgré des mandats d'arrêt, leurs résultat inévitable est que nous ne survivrons que par le fédéralisme parce que l'histoire ici n'est pas une corruption isolée pour appeler à la décentralisation administrative au sein d'un état unitaire même si laïc, l'histoire est un conflit communautaire où chaque communauté est désespérée de saisir l'état centralisé afin de maintenir l'existence de soi et de marginaliser les autres dans toute la mesure du possible afin de les empêcher de "tourner la table"... Le fédéralisme = coexistence avec la mêlée dans la vie quotidienne autant que nous voulons, mais n'est pas "une seule vie commune" (parce qu'il n'y a pas "une seule vie commune" puisque nous sommes des communautés au sein d'un peuple administratif) et n'est pas la tentative d'intégration de force qui d'ailleurs a toujours échouée car elle est impossible à réaliser (sauf par force majeure).

48 Par l'ami Dr. Alfred Riachi: Mon cher, peut - être en théorie et intellectuellement, la laïcité globale, c.à.d. couplée à l'abolition du sectarisme politique, est une belle chose (puisque je suis personnellement laïque), mais quand nous analysons le terrain, nous constatons que son application doit être fondée sur l'abolition "de l'appartenance aux communautés" des âmes avant

son abolition des textes, ce qui est impossible parce que nous sommes des communautés qui ont évolué au fil du temps et qui ont leur propre entité, culture, pensée, géographie, etc.

Par exemple, l'Etat Turc a essayé d'adopter la laïcité, mais comment fut - elle appliquée? Par la force et le totalitarisme, comme ce fut le cas en Iran sous le règne du Shah... Aussi, l'Irak, la Syrie, l'Egypte, la Yougoslavie et d'autres pays... Tous sont des pays qui ont essayé et cherché par tous les moyens à appliquer une forme de laïcité, mais tous ont lamentablement échoué.

Au Liban, on se demande pourquoi les partis idéologiques (nationalistes Syriens, communistes, baathistes) n'ont - ils pas apporté autant de partisans? Réponse: Parce que nous sommes des communautés, une réalité derrière laquelle que nous ne devrions pas nous cacher, et là je me souviens du soit - disant Printemps Arabe, où un mouvement a été créé au Liban qui a exigé le renversement du régime et l'établissement et l'adoption d'un régime laïque... Mais quand on analyse, on constate que ces manifestations - qui n'ont pas dépassé le seuil des 5000 participants, avec 60% des participants appartenant au mouvement Amal - avaient un objectif sectaire (c.à.d. ils veulent la laïcité pour dépasser les autres confessions par le nombre). Les 30% restants appartenaient à des partis idéologiques, tandis que les indépendants ne dépassaient pas 10%, soit environ 500 manifestants. Nous constatons que la laïcité (radicale) est un slogan qui ne reflète jamais la réalité pluraliste de ce pays, et que le système fédéral (y compris la laïcité dans les administrations officielles centrales seulement, et selon les populations locales dans les provinces) représente la solution pratique et la meilleure pour l'avancement de ce pays.

49 Mon cher, nous sommes avec la laïcité, pas contre! Mais en plus de la laïcité, le fédéralisme sur une base culturelle préserve le mode de vie et les coutumes des confessions sans donner l'avantage à l'une sur l'autre tel arrive dans un état central, et le mode de gouvernance reste laïque que dans l'Etat central, et avec le consentement de la population dans les cantons, c.à.d. aucune législation basée sur les enseignements de l'Église ou la loi Islamique dans l'Etat central. La laïcité n'est pas contre la religion! Il y a une différence entre la laïcité et l'athéisme... Beaucoup de laïcs en Europe détestent l'Église pour des raisons historiques, mais ils la détestent de par leur athéisme, et non pas de par la laïcité, mais ils ne sont pas conscients de ce détail. Mais avec une laïcité holistique au sein d'un état centralisé non fédéral avec l'abolition du sectarisme politique, les minorités se dissoudront dans les majorités (ou migreront ou se révolteront). Encore une fois, les choses se confondent avec toi: nous sommes avec vous dans la laïcité, mais nous voulons davantage, et pas autre chose...

50 Il existe une peur de la part des Druzes envers toutes les communautés confessionnelles socialement et existentiellement, et de la part des Sunnites envers les Chiites et de la part des Chiites envers les Sunnites Libanais et de l'entourage et de la part des Alaouites envers les Sunnites, par exemple à Tripoli... Bien sûr, il y a une mêlée et beaucoup apparaissent ensemble lors des sorties sociales et travaillent ensemble, mais le tout reste au niveau individuel et ils sont encore une minorité dans leurs communautés... En tant qu'identité confessionnelle émanant de l'appartenance à l'une des confessions, tout le monde a peur d'être dissout dans autrui, et même les confessions Musulmanes ont le plus grand intérêt pour le fédéralisme. N'y a - t - il pas des tentatives entre les confessions Musulmanes de marginaliser l'une l'autre? Kamal Junblat a appelé au fédéralisme, Walid Junblat et le Hezbollah en particulier l'appliquent sur le terrain, et en général

nous vivons au sein d'un fédéralisme déguisé, et le rejet d'un fédéralisme légitime par les dirigeants n'est dû qu'à leur peur de perdre leur statut féodal.

51 Cher ami, tu es en France, et tu ne peux pas ne pas être au courant du Front National. La majorité d'eux sont des pures Catholiques, certes laïques mais certes avec le retour des valeurs Catholiques qui sont au centre de l'héritage de la société Française, et tout athée Français dira que son patrimoine est Judéo - Chrétien. Donc, non il ne s'agit pas d'une question d'Euro ou d'immigration de cause économique. Deuxièmement, la montée de la droite en Europe n'émane pas des comportements quelques - uns de ceux d'origine "Arabe" si tu veux dire les genres de "racaille", mais le bourgeonnement de la volonté d'Islamiser l'Europe ou du moins de ne pas s'y intégrer. Et moi j'ai vécu là - bas et nous en parlerons à tête reposée. Les Arabes intégrés au niveau personnel ne sont pas rares, mais leur taux reste bas, et la majorité de ces "rares" que nous appelons "intégrés" ne sont pas intégrés mais sont bien assimilés mais non - intégrés au niveau sentimental, puisque leur appartenance sentimentale à leurs racines dépasse leurs sentiments pour la France en tant que nation. Et ils ont maintenant leurs régions et leurs ghettos et de Courcelle à Clichy à Paris tu peux le noter, c'est un exemple parmi des dizaines.

Quant au Liban, au sein d'un fédéralisme culturel avec laïcité au sein des institutions centrales certes, et dans les régions selon la volonté des locaux, il ne ressemblera en rien le Liban actuel confessionnel, et tu ne peux pas implémenter de force une laïcité sociale si la population le refuse (et si la laïcité limitée dans les institutions centrales - qui est actuellement appliquée au Liban - est refusée, la partition du pays sera nécessaire, et la Yougoslavie, l'Union Soviétique et la Tchécoslovaquie en sont les meilleurs exemples). Certes cultiver le peuple et l'amélioration du niveau socio - économique jouent un rôle partiel mais pas plus, et la preuve est que les Libanais riches et cultivés ne sont pas majoritairement des (ceux qu'on appelle) "libéraux" (et ceci n'est pas un tort mais c'est naturel).

Donc la quête d'un fédéralisme taillé pour Liban et à l'intrication (limitée) régionale de cultures différentes est la solution idéale, puisque l'important reste qu'il n'y ait pas de législation émanant du Christianisme ou de l'Islam. Par contre, au sein d'un état laïc centralisé, "le grand mange le petit" (dicton local), même si l'intention n'y est pas, et il est impossible que ceci n'ait pas lieu... au gouvernement, démographiquement, et les affrontements persisteront... puisque non seulement la façon de vivre mais aussi l'affection sentimentale est différente, et l'intégration n'a pas et ne doit pas avoir lieu.. Il faut conserver le pluralisme.. Ce pluralisme a besoin d'un système qui le régit.. Déjà que la vente des terres est devenue à base confessionnelle, ainsi que l'acceptation d'élèves dans certaines universités, et l'emploi de gens dans certaines institutions, alors oui à la légalisation de ce triage social que l'Histoire a rendu obligatoire, et qui permettra, et plus, encouragera, les mêlées mais empêchera les tentatives d'intégration forcée.

52 La corruption se limitait à un vol d'argent, mais ces dernières années il s'est transformé en un genre de meurtre du moins "sans intention préalable", mais en beaucoup de cas il peut être qualifié d'être "exprès et avec intention préalable", mais qui reste "dans le but d'un vol," et parmi les meilleurs exemples nous notons la crise des déchets... et le vol n'a plus le but de satisfaire la gourmandise mais est devenu le moyen majeur dans les affrontements communautaires pour contrôler l'état central, et une partie de ces affrontements a pour but de satisfaire le «parrain

externe” afin d'avoir son support, et en plus les dirigeants profitent de ces affrontements pour nourrir leur insatiabilité. Donc oui au fédéralisme!

53 Oui cher monsieur, il y a de multiples modèles pour le fédéralisme, et celui - ci semble le meilleur, où chaque municipalité s'occupe d'elle - même mis bien sûr qu'il y a un canton qui s'occupe seulement de ce que la municipalité ne peut assumer, et un gouvernement central seulement pour les affaires que les cantons ne peuvent gérer, sachant que les démarcations entre cantons ne sont pas délimités selon de simples opinions mais de façon scientifique selon l'appartenance sociale des communes afin de diminuer le taux de minorités au minimum. Et permet - moi de répéter, puisque le taux de minorités ne sera jamais nul, ces minorités sont protégées par des lois via la conviction et la volonté de la majorité qui a des minorités dans d'autres cantons, et via un tribunal pour les minorités. Ainsi nous préservons le pluralisme qui est la richesse du Liban, avec laïcité des institutions centrales, et celle des institutions cantonales selon la volonté de la population locale, et un statut civil optionnel pour les laïques et avec les droits des athées préservés. Je rappel: un seul drapeau, une seule armée, une seule monnaie et une seule politique étrangère. Nous n'aspirons guère à une partition qui obligera les minorités à migrer ou à être subjuguées au Dhimmisme.

54 Dialogue:

L'auteur:

Tu es passé de la glorification de la décentralisation à la “diabolisation” du fédéralisme, et tu n'as pas démontré pourquoi elle représente un danger selon tes chiffres.

2) Le fait que les voix électoralles soient “mélangées” au sein d'une commune ou d'une région n'implique pas “une seule vie commune”, et peut au plus impliquer un peu de mêlée.

3) Les délimitations des cazas ne sont jamais figées (ex: Baalbeck - Hermel), donc il suffit de les modifier un peu pour qu'elles incluent des communes adjacentes à elles - mêmes et à un certain caza de la même majorité confessionnelle pour que tes chiffres chutent à moins que 20% auprès des Chrétiens et moins 10% auprès des Musulmans [nous parlions de mélange interconfessionnel selon la dispersion des voix électoralles au sein du pays].

4) Parmi environ 1400 communes / villages / villes (ex: Tyr, Baalbeck) / et sections de villes (ex: Achrafieh et Musaytbeh à Beyrouth, Mina, Tabbeneh, Dakarmen à Sidon), il y en a seulement environ 135 mélangées seulement, si nous prenons le seuil de 15% des voix électoralles des confessions minoritaires (et seulement 70 si nous adoptons le seuil de 33%), parmi lesquelles aucun mélange Chiite - Druze, une seule commune de mélange Sunnite / Druze (Makseh, caza de Zahleh), 15 villages de mélange Alaouite avec d'autres confessions tous à Akkar, 16 lieux de mélange Sunnite - Chiite (5 d'entre eux dans des cités), et 2 communes Chrétiennes / Sunnites / Chiites: Chtaura et Douris.

5) Pour l'écrasante majorité de ces 135 communes mixtes, les délimitations des quartiers confessionnels au sein communes sont claires, prenons les exemples le quartiers Chiite et l'autre Chrétien à Sidon, et ceux de Zahrieh et Mina chez toi (à Tripoli) et les quartiers dits “des Eglises” à Chébaa, Taalabaya, et les deux versant à Qaraoun, Machghara, Kfarhouneh, Salima, Bzebdine, Fek - heh, Tyr, Mtein, Chouit et les quartiers à Jiyeh. Dois - je continuer? Et si nous trouvons des habitants d'une certaine confession dans un quartier d'une autre, ceci revient surtout (quoique sans

généraliser) à de simples liens intercommunautaires forgés par le contacte chronique ou à cause d'un plan préalable pour une invasion démographique, et non pas parce qu'ils sont intégrés ensemble, sinon, nous n'aurions pas ces quartiers à la base. Je ne fais que décrire, la situation n'est pas à me plaire, sinon nous serions à l'aise. Alors de grâce, réévalue la situation de façon plus précise (je te demande ceci avec le respect que je te dois) avant de "diaboliser" le fédéralisme et plus encore, le faisant clairement dans le titre de ton article et de façon flou dans son texte (que j'ai lu à maintes reprises)... et la solution de tous ces dilemmes se trouve dans le fédéralisme (qui n'est que la décentralisation globale), pour que tout le monde soit à l'aise, et ces dilemmes ne seront pas réglés en cas de décentralisation administrative isolée, donc rassures - toi mon ami!

A l'auteur:

Cher ami, ce que tu cites n'émane pas d'une recherche mais seulement d'une réaction que je comprends vu la proposition que tu portes. Quand tu présenteras des chiffres et des études qui demanderont des efforts tel que je le fais moi pour le Liban et en toute fierté, nous pourrons continuer notre discussion.

Je t'invite à un débat public afin que tu proposes tes idées et nous les partageons avec le public avec tout amour et honnêteté et nationalisme.

De l'auteur:

(...) J'ai noté que tu proposes une loi électorale qui "augmenterait la représentation des confessions à 90%", mais cette intention n'est pas compatible avec la décentralisation administrative mais le fédéralisme, car cette aspiration émane d'une reconnaissance du pluralisme qu'une décentralisation administrative ne concrétise pas même avec une amélioration de la loi électorale car elle ne reconnaît pas le pluralisme. Donc pourquoi refuses - tu le fédéralisme? N'est - il pas plus facile de modifier les "frontières" des cazas et d'élèver ce taux à > 97% peu importe la loi électorale? (...)

A l'auteur:

(...) Tu veux diviser le Liban selon les confessions et je suis contre (...).

Et là j'ai préféré mettre fin à la discussion.

55 Dialogue:

De l'auteur:

- Et les habitudes, coutumes et mœurs? Ceux - ci ne peuvent se manifester seulement dans les églises et les mosquées, ils s'inscrivent dans la rue, les magasins, les restaurants, les parcs, les écoles, les universités et les hôpitaux... qu'en faisons - nous sans fédéralisme? Continuons - nous à essayer de les imposer sur les autres pour éviter que les autres nous imposent les leurs sur nous? Laissons la laïcité pour les institutions centrales (qui sont limitées en nombre) et que chaque région laïcise autant qu'elle trouve nécessaire (peut - être rien). Ainsi nous coexistons à côté d'autrui et nous nous mêlons autant qu'on le désire sans que nous tentions d'intégrer les autres au sein de nous - mêmes.

- Tout peuple qui priorise son affiliation ethnique ou religieuse ou autre (ex: tribale, aux Emirats Arabes) sur son nationalisme ne peut établir une démocratie simple numéraire. Il peut faire une démocratie numéraire via un système fédéral pour éviter la partition.

- La France (après 1900) est autre que le Liban et la région ... Au Moyen - Orient, la présence des communautés religieuses ou des ethnies a précédé la présence des entités politiques (les républiques etc...). En France le peuple est quasi - intégré au sein d'une entité politique et après est apparu la problématique de la coexistence athée (de patrimoine Judéo - Chrétien) - Islamique. Les nouveaux venants doivent s'intégrer ou quitter.. Et aucun de ces deux ne se sont produit, et donc nous nous trouvons avec une bombe à retardement.. Tandis que dans notre région, les communautés doivent s'unir en tant que fédérations au sein de leurs républiques, le plus souvent sans changer les frontières des pays (du moins tel pour le Liban) pour qu'aucune communauté n'essaie d'imposer une intégration sur l'autre à sa façon ou de le pousser à l'émigration.

A l'auteur:

- Qu'en sais - je... Tu considères que les états doivent être fondés sur des entités sectaires ou ethniques harmonieuses et ceci est un point de vue. Après la Révolution Française, la France est devenue un état fondé sur le citoyen, et Le Pen, comme Erdogan, considèrent l'état comme une entité ethnique.

De l'auteur:

- Le fédéralisme ne contredit pas l'état de citoyenneté, mais constitue un état de citoyenneté auquel s'ajoute la protection des spécificités et empêche le déplacement ou l'intégration par la force. La France a opprimé les groupes minoritaires qui ne parlaient même pas le Français et est parvenue à les dissoudre avant 1910 jusqu'à ce qu'elle parvint à les intégrer au sein de la grande communauté Française. Et aujourd'hui, à l'exception des personnes d'ascendance Africaine (Arabes et d'Afrique centrale), les Français constituent une unité sociale - disons "en gros" - harmonieuse. Et l'état de citoyenneté, s'il est centralisé comme la France, pour bien fonctionner, il doit être destiné à un peuple harmonieux. Le problème de Le Pen est que le peuple Français n'est plus harmonieux, il est devenu hétérogène.

Par conséquent, je dis que si un état actuel a des composantes sociales qui sont totalement incohérentes (c.à.d. un seul peuple administrativement, mais socialement composé) et le manque d'harmonie est d'un ordre qui arrive à entraver la construction de l'Etat et le confort du peuple, et à opprimer les minorités, alors la solution fédérale est nécessaire afin d'éviter de changer les frontières et de diviser le pays et de déplacer les gens d'un côté à l'autre, et ainsi le fédéralisme construit un Etat de citoyenneté, mais avec en plus la protection des spécificités communautaires. Le fédéralisme (et non celui proposé par les "Forces Libanaises" dans les années 80, qui était une idée plus proche d'une division et où le mot "fédéralisme" fut mal placé à l'époque) n'implique ni des frontières entre provinces, ni des déplacements et ni des changements de frontières. Il est, je le répète, basé sur la citoyenneté avec en plus en plus la préservation des spécificités.

Par conséquent, Le Pen voit l'équilibre de son peuple s'éroder en faveur d'un groupe (relativement) nouvellement présent. Le Pen fait face à un groupe qui ne veut pas comprendre que la France est basée sur la citoyenneté et qui se mobilise pour changer sa réalité (et nous avons de nombreux exemples, regarde la banlieue de Paris et les 18 19 20^{èmes} arrondissements) et c'est

pourquoi Le Pen a mis en relief le facteur ethnique religieux historique afin de ne pas devenir une étrangère dans son pays, puisque les nouveaux ne sont pas en train de s'intégrer, voici Marseille et Montpellier et Toulouse... et Birmingham, Anvers, Bruxelles, l'Allemagne, la Suède et les Pays - Bas.

Encore une fois, tu es en train d'aborder les choses par la logique du citoyen et non pas par la communauté, et c'est la base de la discussion.

56 Cher Monsieur, la partition du pays, bien que considérée comme l'une des solutions en théorie, exige une vague de déplacements et la vente de biens et le transfert de lieux de circonscription, ce qui est totalement est pour déplaire, et la mêlée, qui est souhaitable, devient beaucoup plus limitée. Quant au fédéralisme, il peut, selon notre projet soigneusement étudié, éviter tous ces désavantages et promouvoir la mêlée sans peur d'intégration par la force, et il peut fournir une bonne solution aux confessions Musulmanes quant à leurs relations les uns avec les autres.

57 Il y a une nationalité Libanaise. Mais chaque communauté a sa propre identité (même si les uns de ses adhérents sont athées). Ces identités se croisent, via la coexistence au sein d'une géographie commune, en des points qui servent de pont pour un mélange mais ne permettent pas la fusion entre elles, puisque l'affiliation la plus forte restent celle envers la communauté.

58 Dialogue:

De l'auteur:

- Comment allez - vous? J'espère que tout va bien. J'ai voulu rajouter une idée et la partager avec vous:

- L'article est intéressant, mais la seule chose que l'écrivain n'a pas dite, c'est que le problème est que le système politique actuel au Liban ne favorise pas le pluralisme. Il s'agit d'un système centralisé où la communauté dominante gouverne, bénéficie et éloigne les autres communautés, qui vont chercher du renfort auprès d'un état extérieur pour inverser l'équation et tout cela au nom de la préservation de l'existence où chaque communauté a son ambiance et son mode de vie malgré les choses qui rassemblent les Libanais en général, et la preuve est que les communautés n'ont pas fusionné à travers les âges, et d'ici émane le pluralisme.

Ainsi, aucun système ne permettra d'atteindre la solution que l'auteur désire, sauf le système fédéral, sachant que le pays est actuellement fédéral d'une manière spontanée et tordue, et il ne manque qu'un changement de système pour épouser la réalité et désengager les communautés qui se battent pour l'autorité centrale, et la constitution centrale reste laïque, sachant que chaque région gère ses propres affaires, donc comme il arrive aujourd'hui, de façon non - occulte, mais toujours illégale... Alors légalisons et reposons - nous...

A l'auteur:

Bonjour. Vous avez posé le bon diagnostic. En effet c'est tout - à - fait ce que nous notons, mais qu'elle est la solution? J'ai connu le pluralisme lors d'une conférence auprès du Ministère de l'Information au cours de laquelle un prêtre parlait de la pluralité du discours religieux. J'ai vu que ce discours est fondamentalement influent dans la société, et si chaque communauté à travers ce

discours commence à répandre la citoyenneté et en fait à s'éloigner de la division que l'Histoire a établie, nous pouvons nous lancer envers la société que nous voulons être. Mais en réalité, nous ne pouvons pas parler d'un pays non sectaire. Personne ne renoncera à ses croyances. Comment sera ce pays? Qui va le gouverner? Et qui va l'accepter? Nous revenons donc au pluralisme et donc à l'acceptation de l'autre. Nous avons beaucoup d'identités: identité nationale, identité religieuse, identité de parti, identité régionale... Le pluralisme doit chercher à consolider le principe de s'éloigner du concept de regarder toutes les identités sauf la nationale.

De l'auteur:

Bonjour et merci pour la réponse et pour ton enthousiasme! Je t'ai donné la solution. C'est le fédéralisme, ce qui ne veut pas dire "division" telle qu'il fut promu pendant la guerre (à l'époque, les Forces Libanaises ont proposé le fédéralisme sous une forme de division, lorsque, tu le sais, les Chrétiens étaient dans un pétrin, et la confusion entre ces deux termes existe depuis lors). Quant aux identités, nous ne sommes pas et nous ne devons pas nous en éloigner (chacun quant à sa propre identité) sinon c'en sera fini avec le pluralisme. Mais déjà avant que le pluralisme ne disparaisse, il y aura des guerres, parce que, comme tu l'as dit, personne ne va abandonner son identité, mais à la base voulons - nous vraiment les abandonner? Le pluralisme signifie vivre côté à côté dans la citoyenneté et la mêlée (comme les voisins dans un immeuble, donc si chacun a un appartement, cela signifie - t - il une division?)

Comme je l'ai dit, les régions furent triées tout au long de l'Histoire, et le fédéralisme ne manque que dans la reconnaissance de la réalité et de sa légalisation, et ainsi nous pouvons bénéficier les uns des autres (de bonne volonté, et certainement pas dans un mauvais intérêt) sans avoir peur les uns des autres. Le résultat de la citoyenneté sans maintenir le pluralisme par le biais d'un système fédéral sera de dissoudre autrui en soi ou de le pousser à émigrer. Quant à savoir comment nous pouvons mettre en œuvre un système fédéral au Liban en pratique, et comme vous l'avez dit: comment sera ce pays et qui le gouvernera, il y a plusieurs propositions pratiques...

59 Les provinces du pays fédéral n'ont pas les moyens de lancer une attaque contre d'autres. Mais elles peuvent se défendre. Cela est dû à l'égalité totale au sein de l'armée nationale en nombres et grades et armes et équipements... Et déjà, si c'est ça le problème du fédéralisme, vivons dans la paix dont nous jouissons aujourd'hui! Sérieusement, il y aura une course entre les provinces pour prospérer, attirer les touristes, promouvoir l'agriculture et l'industrie et ouvrir les marchés par le jumelage avec des villes étrangères, etc. Au sein des provinces, oui, il y aura une lutte pour le développement et la fourniture de services par l'intermédiaire des autorités locales (et non pas par le "leader") et une guerre politique féroce, puisque l'autorité est jugée dans les élections locales (comme l'autorité centrale est jugée bien sûr lors des élections nationales).

60 Une confédération est définie par des nations indépendantes ayant un lien concernant un ou plusieurs intérêts communs (économie, militaire, etc...). Vous avez besoin de nations INDEPENDENTES pour former une confédération. L'Abkhazie n'est reconnue comme un état que par la Russie et moins de 6 pays de l'ONU, sinon elle fait partie de la Géorgie (malgré le fait que la Géorgie n'a plus de contrôle sur elle). Il en va de même pour l'Ossétie du Sud. La Crimée est également contestée. Le Canada d'aujourd'hui, y compris le Québec, est un Etat fédéral

exceptionnellement extra - décentralisé, mais pas une confédération. Une partie de celui - ci a été déclarée "confédération" à l'égard du Royaume - Uni dans la loi de 1867. La Belgique est également une fédération exceptionnellement extra - décentralisée, mais ne remplit pas la définition d'une confédération. La Suisse est une fédération mais est appelée "confédération" puisqu'elle était une confédération de 1291 à 1798. Puis ils SE SONT UNIS en 1848 pour devenir une fédération. Les 2 Allemagnes aussi SE SONT UNIES au sein d'une fédération pour mettre fin à leur partition (elles n'étaient même pas une confédération). Quant aux Etats - Unis, les 13 états ont déclaré CHACUN SEUL leur SECESSION de la fédération en 1861 signifiant qu'ils ont rompu, et ont ENSUITE déclaré une confédération (et ils ne se sont pas UNIS en un seul état fédéral). Le Basque n'est pas un pays indépendant, il fait partie de l'Espagne sous le REGIONALISME (système politique unitaire mais qui donne des droits administratifs plus qu'une simple décentralisation administrative); ils essaient de faire sécession. L'"Union Européenne" et le "Conseil de Coopération du Golfe" remplissent la définition de confédération pour certains mais pas pour d'autres en raison de questions qui ne peuvent être abordées dans cette réponse. Maintenant, en regardant vos commentaires ci - dessus, je crois que nous sommes sur la même longueur d'onde, mais j'espère que j'ai clarifié plus à travers ces exemples. Je dois simplement ajouter qu'il n'y a pas de confédération dans le monde de nos jours que tous les spécialistes des sciences politiques accepteront de nommer ainsi.

61 Commentant certaines informations sur le fédéralisme sur les médias sociaux, qui circulèrent au sein du cercle du duo Chiite:

1) La division sert militairement Israël parce qu'elle isole la Résistance [c.à.d. Hezbollah] en un seul endroit que l'ennemi peut facilement cibler, et finalement les idées de tri, de partition et de fédéralisme toutes sont des buts Israéliennes, et le plus grand perdant est la «résistance»:

Il est vrai que la partition isole la Résistance, et c'est une des raisons pour lesquelles nous voulons l'éviter, afin de ne pas nuire à son substrat sociétal, mais il est vrai aussi que le reste des communautés Libanaises ne peuvent pas continuer au sein du système centralisé unitaire que la Résistance contrôle actuellement, et c'est pour cela qu'elles proposent le fédéralisme, c.à.d. l'union (donc le maintien d'un seul état, c.à.d. l'antithèse de la division en deux états), qui exige l'exclusivité des armes, et qui protège le substrat sociétal de la Résistance. En fait, le reste des Libanais ne s'intéresse pas à une «Résistance Islamique Chiite», mais peut-on lui en vouloir? La Résistance doit évaluer la situation entre l'ambition d'Israël en termes de volonté d'envahir le sud après avoir relu l'histoire des 70 dernières années en dehors d'un préjudice idéologique, et la volonté du reste des Libanais pour la partition - "amputation", qui reviendrait à abandonner le substrat sociétal de la Résistance indépendamment des relations fraternelles avec la communauté Chiite.

Quant aux efforts d'Israël pour fédérer le Liban en particulier, il est clair que le fédéralisme sert les pays qui l'adoptent, y compris le Canada, les Etats - Unis, la Russie, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, le Brésil, l'Inde, les Emirats Arabes Unis, les Iles Comores et d'autres. Les problèmes entre les communautés au Liban remontent à avant l'existence de l'entité Israélienne. Ainsi la question la plus précise serait: servirions - nous Israël en nous servant nous - mêmes?

A) Concernant l'isolement du Hezbollah face à Israël:

Premièrement, le fédéralisme n'isolera pas le Hezbollah, ni politiquement (le Liban sera toujours un seul pays unifié) ni géographiquement (le Hezbollah restera dans ses régions au Sud et dans toutes les régions où il se trouve aujourd'hui, pas moins). Notre crainte pour le substrat sociétal du Hezbollah est que le parti perde sa couverture politique et populaire interne, et cette couverture est plus en danger aujourd'hui que dans le fédéralisme, en raison du succès des armes du Hezbollah à inverser les équilibres du jeu politique interne en sa faveur, à commencer par les élections, en passant par les nominations jusqu'à la corruption et enfin à l'humiliation des autres puisque ses partisans errent dans les régions d'autres communautés provoquant des personnes non armées sans hésitation (et nous ne limitons pas ces pratiques au Hezbollah). Quant à la peur pour le Hezbollah au sens d'organisation, elle (la peur) n'existe pas chez le reste des Libanais car ils sont exclus de ladite organisation. Ils honorent les martyrs et les sacrifices pour défendre le sud, mais ils n'ont pas oublié comment le parti a monopolisé la résistance et comment il encaisse encore le prix de ces sacrifices au sein de la politique intérieure ainsi que qu'au sein de sa propre politique étrangère et sa loyauté absolue au Waliy al - Faqih. Donc la simple équation mathématique suggère que le fédéralisme ne constituera pas en lui - même une menace pour la couverture politique/populaire du Hezbollah.

Ainsi, le fédéralisme ne facilitera pas la tâche d'Israël pour cibler le Hezbollah plus qu'aujourd'hui (quelle que soit la facilité ou de la difficulté de le cibler aujourd'hui). Mais sans fédération, la partition sera une proposition sérieuse, et ici le danger pour le Hezbollah, en tant qu'organisation ainsi que substrat sociétal. Ainsi, le Hezbollah, en tant qu'organisation, est dans une position peu enviable. Quant à son substrat sociétal, il n'a d'option que le fédéralisme afin de se sauver.

B) Qu'en serait - il si le Hezbollah tombait pour une raison ou pour une autre?

Bien sûr, la chute du système est une affaire plus grande pour que les Libanais puissent y jouer un rôle, puisqu'elle est liée à des équations internationales beaucoup plus grandes qu'eux. Néanmoins, le salut du substrat sociétal du Hezbollah en cas de catastrophe ne sera qu'au sein d'un système fédéral où aucune autre communauté ne sera en mesure de riposter contre eux et ce indéfiniment, de sorte que nous aurons terminé le cycle de gouvernance des communautés Libanaises les unes aux autres.

C) La confrontation d'Israël:

Israël reçoit des milliards de dollars par an pour son arsenal par le biais du lobby qui contrôle la politique Américaine, et le Liban a besoin de l'arsenal et des tactiques du Hezbollah. La question qui reste porte sur qui décide et utilise les armes. Avec ses armes, le Hezbollah ne fournit pas seulement une sorte de dissuasion, mais il est aidé par ces armes dans son jeu politique à l'intérieur. Dans un état fédéral, nous pouvons copier l'expérience "guérilla" réussie du Hezbollah contre l'armée organisée d'Israël par le biais de brigades secrètes sous le commandement de l'état, au moins par laquelle ils peuvent résister à toute agression et la repousser, sachant que repousser l'agression terrestre est un grand succès, mais repousser les frappes aériennes est impossible que

ce soit pour le Hezbollah aujourd'hui ou pour le Liban quel que soit son régime politique, tant que le soutien se poursuit pour Israël.

D) Légitimer l'existence d'Israël:

Partant du paragraphe 1) ci - dessus, le fédéralisme devient l'antithèse du régime politique Israélien, qui est un état centralisé Juif. Considérant que le fédéralisme est la seule façon de coexister au sein d'un seul état (puisque nous sommes des communautés et il n'y a pas "une seule vie commune" pour tous), tant que nous sacrifions la coexistence en demeurant au sein de ce système où les braises sont sous les cendres, ou en abolissant le confessionnalisme politique, nous suivons l'exemple d'Israël. Des cantons de différentes majorités communautaires au sein d'un seul état, tout comme aujourd'hui des municipalités de différentes majorités communautaires au sein d'un seul état ne peuvent en aucun cas être comparés à un état centralisé d'une seule majorité communautaire. Bien sûr, c'est la même chose qu'Israël si nous allons à la division.

2) Lorsque vous affrontez le plus grand parti Chrétien, vous privez la Résistance de sa couverture Chrétienne et de la mobilisation populaire autour d'elle et vous privez le public de la résistance du "milieu populiste" en cas de toute guerre future avec Israël.

La grande majorité des adhérents des partis Chrétiens les plus représentatifs souhaitent un fédéralisme afin de maîtriser les armes du Hezbollah à l'intérieur pays et ainsi de maîtriser leur contrôle par d'autres communautés, tout en sachant que le fédéralisme les empêchera (eux, les Chrétiens) de contrôler d'autres communautés comme à l'époque du Maronisme politique. Et les partisans Aounistes justifient leurs leaders en matière de couvrir les armes du Hezbollah pour une seule raison: tenir tête au Sunnisme. Aussi, le fait que les Chrétiens aient reçu les déplacés du Sud pendant la guerre de Juillet émana d'un point de vue humanitaire, et non pas dû à un alignement politique.

Et s'il vous plaît, s'il vous plaît, ne pensez pas que les Chrétiens ne sont pas convaincus qu'Israël est un ennemi quand elle mène une action hostile contre le Liban en dehors de toutes circonstances qui ressemblent à celles qui ont précédé ses invasions. Mais l'alliance avec Israël lors de la guerre ne fut que pour confronter l'insolence Syro - Palestinienne supportée par les Musulmans et les Gauchistes (à raison ou à tort, et à mon avis à raison en quelque sorte, puisque tous les belligérants (Musulmans et Chrétiens) se battaient pour l'existence où la fin justifiait les moyens, et déjà que l'Occident avait lâché les Chrétiens, donc quelles furent leurs options?). C'est l'explication de la création de ce qui fut connu par l'ALS (Armée de Libération du Sud) avec Assaad Haddad et plus tard "l'Armée de Lahd", à noter, sous la tutelle de l'Etat Libanais.

Il est à noter, cependant, qu'Israël a traité au Liban avec la majorité des factions belligérantes: en dépit de son alliance avec les Chrétiens, tel mentionné ci - dessus, elle retirée juste avant la "guerre de la montagne" en 1983 selon une décision antérieure (ce qui donna l'avantage aux Druzes, pour lesquels Israël non seulement permit de faire passer les armes mais apparemment aurait fourni des armes, face aux Chrétiens, et donc le déplacement Chrétien eu lieu), et d'autre part, les Israéliens traitèrent avec les Chiites qui les ont reçus en 1978 avec du riz (coutume locale de bienvenue) pour qu'elles leur lève l'occupation Palestinienne, le président Berri ayant déclaré dans une interview sur al - Jazeera: "Quand le Sud était entre les mains des frères Palestiniens..." et qui (c.à.d. les Chiites) représentaient au moins la moitié des membres de l'ALS

et qui ont travaillé pendant des années en Israël... parce que eux aussi en avaient marre de l'insurrection Palestinienne contre eux et avaient besoin d'obtenir leur pain du jour... Elle (Israël) a même bombardé les Palestiniens dans le Sud, en particulier autour de Maghdoucheh, pendant leurs batailles contre Amal (donc en soutien à Amal, du moins indirectement), et elle a facilité au Hezbollah son passage d'armes dans la région d'Iqlim al - Toffah via Jezzine lors de ses batailles contre Amal là - bas, demandant à l'armée de Lahd de ne pas intervenir (et cette Histoire fut rapportée par Nabih Berri le 20/01/1989 pour le magazine d'"Amal", et Berri est venu à comparer le Hezbollah à Israël, exigeant que Khamenei cesse d'exporter des armes au Hezbollah). Et nous notons également l'Histoire de l'armement Israélien de l'Iran (sous l'Imam Khomeiny) dans les années 1980 lors de l'affaire "Contra - les kidnapés par le Hezbollah", et avant et après cette affaire, pendant six ou sept ans avec la bénédiction des Etats - Unis et pour des milliards de dollars pendant la guerre Iran - Irak. Et voici le réseau d'agents Libanais au compte d'Israël qui a été arrêté vers 2011 et qui ne compte que de rares Chrétiens parmi environ 149 espions.

3) La présence Chrétienne est plus que nécessaire pour protéger contre la discorde Sunnite - Chiite que l'Occident désir:

Nous espérons que l'une des justifications secondaires du désir de l'existence Chrétienne soit d'éviter tout conflit Sunnite - Chiite, qui existe d'ores et déjà avant l'Occident, et l'Occident ne le provoque pas mais l'emballe à son intérêt. Par conséquent, nous espérons que la principale justification du désir de la présence Chrétienne (de par sa définition évidente, libre et efficace et non pas Dhimmi) soit la conviction en le pluralisme, la liberté d'existence libre, et la réticence quant à l'Islamisation par la force ou de l'imposition du Dhimmisme aux «peuple du Livre», même si certains considèrent cette décision contraire aux principes de l'Islam, et ce afin de mettre fin à 1400 ans de malheurs, et la même idée s'applique aux rites Islamiques entre eux - mêmes. La deuxième raison secondaire que nous souhaitons est la volonté de bénéficier des expériences des Chrétiens dans divers domaines spirituels, intellectuels, créatifs et scientifiques. Quoi qu'il en soit, de retour à la protection contre les conflits Sunnites - Chiites, au sein du régime actuel, il n'y aura plus de plus Chrétien, et donc bonjour au "conflit Sunnite - Chiite" alors, et voilà qu'il a déjà resurgit (c.à.d. après le retrait de la Syrie) - ceci sans considérer qu'il n'a pas cessé depuis la fondation de l'Islam.

Pour conclure, le seul système qui préserve les Chrétiens sans justifier l'existence d'Israël et en même temps protège le public de la Résistance contre l'isolement face à Israël est le système fédéral (et non pas la partition). Reste à la Résistance (en tant qu'organisation) à prendre la bonne décision pour limiter les pertes, mais pourrait - elle sous le joug du Waliy al - Faqih ? Je n'en sais rien.

62 Commentant le discours de M. Charbel Nahas, et un appel à la société civile:

Sur al - Jadeed TV, M. Nahas présente le discours suivant:

«Nous n'avons pas 19 communautés confessionnelles, nous avons 19 cas exceptionnels, que l'état a accepté de parrainer comme des cas exceptionnels; il n'y a pas de confessions; la constitution est claire, la liberté de croire est ultime, chacun a le droit d'appartenir ou de ne pas appartenir à n'importe quelle confession; quand vos parents vous ont inscrit dans une confession ils ont agressé vos droits car personne n'a le droit avant l'âge adulte de caser autrui dans une

confession, ils vous ont inscrit dans des tribus, vous êtes condamné par cet infraction fondamentale; nous sommes tous héritiers d'un héritage social qui est très bien connu, très, très bien connu, déjà par les noms et le style des vêtements, et ainsi de suite, nous sommes marqués, tels les troupeaux, le berger marque ses veaux, marqués, ceci est parfait, ceci est la défaite en elle - même, si nous voulons faire quelque chose comme des "gentils hommes", nous devons sortir de cette situation humiliante, assez, ça suffit, nous n'avons plus le luxe..... Aujourd'hui, le défi de l'édification de la nation est impératif et possible. Ce pays est une coalition de dirigeants de coopératives confessionnelles qu'ils ont faussement appelé des "partis", le parti a une opinion sur quelque chose, ils n'ont d'opinion en rien, sauf en "ma part", c'est une coopérative confessionnelle, est - ce que l'état ici une coalition coopérative confessionnelle? Ou bien tel cité dans la Constitution, elle est un état civil qui traite les communautés en tant qu'exceptions?».

1 - La communauté confessionnelle au Liban a été fondée au cours de l'Histoire sur un noyau culturel - religieux, acquérant des coutumes, des traditions et une ambiance (et même, selon Nahas, des noms et une manière de choisir le style d'habillage!) qui proviennent d'un système social cohérent organisé en tant qu'organisation géopolitique. Par conséquent, appartenir à une communauté (un peuple ou une communauté confessionnelle) signifie aussi les non - croyants qui vivent l'ambiance de leur communauté et de sa conscience sentimentale sans obligatoirement les coutumes religieuses.

Ainsi, nier ce que l'on appelle les «confessions» et même la présence de deux peuples, Canaanéen et Musulman, est une atteinte aux données les plus simples de l'Histoire et de la réalité. De même, l'analogie entre les sociétés et les troupeaux ou leur considération en tant que "tribus" d'une manière qui offense l'idée "tribale" en anthropologie n'est pas appropriée pour un discours intellectuel ni pour M. Nahas. Rajoutons que les Constitutions ne sont jamais sacrées et peuvent être à tort. C'est pour cela qu'il est permis de les réformer.

2 - La présence des deux peuples ainsi que des confessions a précédé l'établissement de l'état, et l'appartenance émotionnelle à la communauté est plus forte que l'appartenance à l'état en tant que citoyen, tout comme l'identité sociale collective de la communauté est un promoteur plus important pour les âmes que l'identité civile (c.à.d. la nationalité Libanaise), d'où le refus de vendre des terres aux citoyens d'une autre communauté ainsi que l'interdiction des piscines mixtes et la déchirure des affiches publicitaires qui nuisent à la conscience sentimentale et l'interdiction de vente d'alcool ou d'autres produits, le tout en dépit de la constitution dite "civile" et sans aucune réaction de la société civile régionale (en colloquial: les locaux).

3 - Cette situation est compréhensible en anthropologie et dans le cours de l'Histoire: il n'y a rien de plus fort que la conscience sentimentale et le désir de préserver l'existence non seulement physique mais intellectuel, spirituel et sociologique en toute liberté, dans toutes les dimensions de la psychologie. L'état a été obligé de «les parrainer (c.à.d. les confessions) en tant que cas exceptionnels», car la Constitution a reconnu l'existence de confessions (article 24) mais fut instituée sous une forme centralisée par les Français, qui désormais appartenaient à une république à peuple homogène (homogénéité qui s'était produite par la force avant la Première Guerre Mondiale), qui ont simplement copié leur constitution, où le gouvernement centralisé décide de

tout dans le pays et toute décision concerne toutes les communautés confessionnelles, sachant que la Constitution a prévu l'abolition du confessionnalisme politique après une période transitoire (qui n'a pas eu lieu encore) (Article 95), ce qui est en controverse avec la reconnaissance des confessions.

4 - Il est évident que les parents élèvent leurs enfants comme ils (les parents) l'entendent, et cette façon d'élever ne peut provenir que de leurs habitudes sociales (avec l'ajout d'ajustements déterminés par le cours de l'évolution) (sauf dans certains états totalitaires, y compris les anciens pays Communistes où les régimes lavent les cerveaux, sachant que ce lavage de cerveau se produit même si ce n'est qu'à moindre ordre de grandeur dans le reste du monde à travers les médias en particulier); ou est - ce que le fait d'élever les enfants est une agression sur l'enfant de même (par exemple des parents exposant leurs enfants à une certaine musique qu'ils (les parents) aiment)? Ainsi, à l'âge adulte, l'individu peut se conformer à sa religion ou la rejeter, à sa confession (en termes d'entité culturelle) ou la rejeter, ainsi qu'à tout ce que ses parents lui ont fait passer ou à le rejeter.

5 - La "défaite par excellence", c'est le fait que nous soyons inconscients de la réalité qui se manifeste devant nos yeux. Certainement, "nous voulons faire quelque chose comme des "gentils hommes", nous voulons sortir de cette situation humiliante, assez, ça suffit, nous n'avons plus le luxe..... Aujourd'hui, le défi de l'édification de la nation est impératif et possible". Mais pourquoi "l'état chez nous est une coalition de coopératives confessionnelles"? Simplement, parce qu'il a une constitution centrale qui ne respecte pas le pluralisme et qui maintient le conflit confessionnel ouvert de façon à ce que les communautés tentent de contrôler le gouvernement unique qui ne garantit pas la continuité de l'existence d'une communauté que sauf si elle gouverne elle - même, et qu'est - ce plus important de la survie, la présence et la continuité, et ceci explique l'incapacité à unir les gens autour des questions de la vie quotidienne, bien qu'ils soient ensevelis sous un tas d'ordures dans les rues, et ils n'eurent aucune réaction en tant que peuple Libanais, parce qu'il n'a pas une vision globale pour une révolution en tant qu'un seul peuple. La révolte d'Octobre 2019 vint très tardivement, et encore on se passe de commentaires.

Oui, voilà l'interprétation de la vérité et de sa traduction réaliste. Le tout se termina par quelques personnes qui profitèrent de ce dilemme et se présentèrent en tant que "protecteurs" de leur communauté en face des autres, et devinrent des "maîtres" intouchables qui sacrifièrent la corruption et la perturbèrent tous les moyens de responsabilisation, en continuant parallèlement le déploiement de la dépendance et du népotisme afin de contrôler la population et les capacités du pays. Néanmoins le citoyen préfère tout de même le *statu quo* vu que tout renversement dudit dirigeant peut coûter cher à l'intérêt de toute la communauté, et il est propulsé par la haine vu la peur et l'injustice dans un système qui ne lui procure aucune continuité que par le biais du dirigeant, de sorte que toutes ses capacités ne visent plus qu'à assurer la subsistance quotidienne et les droits minimaux qui ne sont souvent obtenu que par le consentement du dirigeant, et quand les commandes arrivent, qu'à combattre militairement. Et ce cercle vicieux est actuellement impossible à briser sans force extérieure.

6 - Il n'y a donc pas de solution à l'exception d'un état civil, à condition qu'il soit jumelé à une Constitution fédérale qui élimine le conflit entre les communautés, élimine le besoin d'un leader qui se présente seulement comme son protecteur et élimine la nécessité de chercher du renfort auprès d'un état extérieur afin de renverser ou de continuer à gouverner pendant le plus longtemps.

7 - Par contre, en maintenant l'état centralisé actuel avec l'abolition du confessionnalisme politique, selon l'opinion des demandeurs de ladite abolition, l'état des lois et des institutions sera fondé sur la seule citoyenneté, dans l'égalité complète des droits et des devoirs entre les Libanais. C'est fameux, donc tel au sein du fédéralisme. Mais toute suggestion de laïcité au sein d'un Etat centralisé viendra contrebancer le fond sentimental populaire et produira soit un éclatement et une division de l'Etat, soit la création d'un système malveillant permettant à la communauté la plus nombreuse de "légitimement" contrôler tout le pouvoir du gouvernement de façon individuelle via la majorité simple. Ainsi, dans ce système, la communauté dirigeante aura tout le temps et la marge de manœuvre nécessaires pour travailler à obliger à intégrer les autres communautés dans sa propre perspective culturelle (dont le versant religieux) sous sa propre autorité, ou les obliger à émigrer, et avec un conflit militaire qui sera en perspective. Et ceci sera du moins effectué spontanément, même si ladite communauté ne s'efforce pas d'effectuer ceci activement. L'explication est que la persistance des habitudes et des coutumes et des mœurs et des ambiances spécifiques à la communauté la plus puissante (tout comme les autres d'ailleurs) à être la source de la conduite de la vie quotidienne dans presque tous ses aspects (c.à.d. l'élimination du sectarisme dans les textes via l'abolition du système politique confessionnel, sans l'avoir éliminé des âmes des citoyens _ ce qui n'est pas demandé, de toute façon) poussera spontanément les membres de cette communauté à des actions, ainsi qu'aux députés à des législations, allant dans ce sens - le sens de sa culture, que ce soit activement ou passivement.

Bien entendu, au sein d'un système fédéral, la laïcité des administrations centrales (comme c'est le cas aujourd'hui déjà au Liban d'ailleurs) et une loi optionnelle "civile / non - confessionnelle" pour l'état civil sur le territoire ne posent aucun problème; dans les provinces, la laïcité peut ou peut ne pas y être, selon la volonté locale. En revanche, le système fédéral dispose d'une marge de manœuvre nécessaire pour permettre aux gens de diffuser le concept de laïcité au sein de leurs sociétés confessionnelles, car le système fédéral aura ainsi réussi à abolir les conflits sectaires entre ses composantes par le transfert des conflits d'entre les communautés à leurs seins, afin que chaque communauté pense à s'auto - améliorer, et pour que la rivalité interconfessionnelle devienne basée sur le développement et la motivation, donnant la possibilité d'activer le principe de transparence et d'instaurer un mécanisme efficace de responsabilisation.

8 - Finalement, si nous obtenons via la proposition de l'abolition du confessionnalisme politique l'eau et l'électricité et le niveau socio - économique élevé et une solution pour les déchets, "que sert - il a un homme de gagner tout le monde, s'il perd son âme (Evangile de Marc, 8:36)"? D'autre part, dans les pays dits "civilisés", l'économie dirige la politique, mais dans les autres pays, la politique dirige l'économie, donc pas d'économie, pas de loi, pas de transparence, pas de justice ni d'égalité avant que le dilemme politique ne soit fixé et ce d'une manière appropriée... Car quelle est l'utilité des slogans si associés à une dérive à la perdition?

63 En réponse à un ami: mon cher tu dis:

A) Toi en tant que Chrétien minoritaire, tu n'es protégé que par ton Etat puissant.

Tout d'abord, un état fort nous protège tous, nous sommes tous des minorités, le plus fort ne dure pas, l'Histoire est une roue (expression locale) et la vengeance est facile quand la situation se renverse.

Deuxièmement, l'état puissant est celui au sein duquel ses composantes ne s'affrontent pas pour tout et pour rien, il est celui qui garantit les droits de sorte que les féodaux corrompus ne le font pas de sorte que nous entrons dans le cercle vicieux où le peuple a faim et leur destin est entre leurs mains. Le fédéralisme brise ce conflit et accorde les droits civils, sécuritaires, émotionnels, économiques et sociaux. C'est celui - là l'état puissant qui te protège. Quel autre état te protège sinon? De grâce, pas l'état où le confessionnalisme politique est retiré des textes... ni la décentralisation administrative (dont les détails sortent du scope ici). Existe - t - il une deuxième option (à part la division) autre que le fédéralisme? Si oui, qu'il soit proposé.

B) L'Histoire nous apprends que chaque groupe divisé sur lui - même est destiné à la perdition.

Aujourd'hui, même si les Chrétiens s'unissent mais demeurent au sein de ce système, ils sont en perdition. En plus, le fédéralisme exhorte également chaque communauté à améliorer ses provinces au lieu de lutter contre les autres communautés afin d'assurer sa permanence.

C) En outre, si nous reconnaissons l'argument selon lequel le fédéralisme est déjà en vigueur parce que certains considèrent qu'il est déjà appliqué en pratique sans toutefois figurer en tant que loi réglementaire (en référence à ceux qui considèrent le Hezbollah comme un étatlet).

Tout le Liban vit au sein d'une fédération sociale, les Druzes ont leur canton sous le règne des Junblats, les régions Sunnites vivent leur ambiance tout comme les régions Chrétiennes. Le Hezbollah est allé encore plus loin avec son armée et l'excès de ses institutions et sa politique étrangère, donc inscrivant une partition, tout en demeurant associé à nous dans ce qui nous est commun (ceci de façon rapide, je ne vais pas entrer dans les détails maintenant).

D) Quelle est l'extension géographique du fédéralisme Chrétien? 2) Si nous supposons que l'étendue géographique sera dans les zones à majorité Chrétienne, je veux dire le Mont - Liban et Kesrouane, que faites - vous pour les zones Chrétiennes en dehors de cette région? Comme Qobayat, Ras - Baalbeck, Deir al - Ahmar, Jezzine... Et comment associez - vous le caza de Bcharreh, par exemple, au fédéralisme?

Réponse rapide: en termes de circonscription, 60% des Chrétiens sont au sein d'une seule zone s'étendant de Bcharreh jusqu'à début du caza d'Aley, sachant qu'il n'y a nul besoin de contact géographique complet et ce selon de nombreux exemples dans le monde. Et ce chiffre est à 90% en termes de résidence. Toutes les zones Chrétiennes restantes seront statutaires de "sous - cantons" et les choses se résolvent. La même chose pour les Sunnites en particulier, ainsi que les autres confessions. Aussi, ne vaudrait-il pas mieux que les Chrétiens s'installent au Mont - Liban au lieu d'émigrer aux 4 coins du monde?

E) Cet état désiré serait - il viable? Du moins économiquement. Et quels sont les plans et les visions économiques.

Dans les états défaillants, la politique oriente l'économie, où la corruption prime, et donc le progrès économique (s'il se produit) est lent (et ce s'il ne recule pas), et ce dit progrès n'a lieu qu'en répondant aux intérêts des corrompus selon leur propre politique, et leur responsabilisation est difficile dans un système centralisé où toute l'administration est à Beyrouth et loin des citoyens, sans mentionner le fait que le citoyen est otage auprès de son "leader". Dans les pays stables, y compris la grande majorité des états fédéraux, et en raison de l'absence de conflits, l'économie dirige la politique, vu qu'elle est à l'avant - garde des intérêts et la politique la sert, puisqu'en l'absence de conflits, quel serait le but de la politique interne alors? La libération du citoyen du leader et la possibilité de tenir responsables les fonctionnaires provinciaux et même fédéraux à Beyrouth renforcent ma réponse selon laquelle "oui il est aussi viable, et ce fortement".

F) Qui sont l'ennemi et l'allié, la politique étrangère de l'état, et si cette politique était hostile à l'entourage?

La politique étrangère est la neutralité avec un système de conseil présidentiel à égalité binaire qui empêche la possibilité de décisions hostiles à l'entourage ainsi que des décisions favorables, sauf à l'unanimité (et la Suisse en est un bon exemple).

G) La région du Kurdistan d'Irak, après l'annonce de la sécession, et après la fermeture de ses frontières, s'est détériorée en très peu de temps, économiquement et socialement. Si nous faisons imaginons que, pour une raison ou une autre, nous confrontions un scénario semblable, le fédéralisme peut - il tenir?

Ici, tu as dépassé l'idée du fédéralisme et tu abordes la façon d'atteindre le fédéralisme; de toute façon, aucun système ne peut tenir s'il est attaqué à tous les fronts et s'il n'y a pas de conviction qui le supporte (sauf par un support international et l'utilisation de la force et des pressions et cette résilience du système sera artificielle). Et aussi de toute façon, ne sommes - nous pas paralysés économiquement, socialement et de point de vue sécurité? Les Kurdes n'ont peut - être pas bien joué leur carte et je ne dis pas qu'il y avait quelque chose de mieux à faire, mais ils ont fait un pas au mauvais moment. Qu'en sais - je?

H) En principe l'économie sera basée sur les services et le commerce par les ports, et ce type d'économie est fragile et sensible.

Je ne suis pas économiste, mais nous oubliions que dans le fédéralisme, nous sommes un seul pays; 2) De plus, si tu veux parler de point de vue "Chrétien" bien que ce ne soit pas nécessaire, l'agriculture est très faisable, les terres de Kaa / Ras Baalbeck / Fek - heh représentent 6% du Liban et la moitié de la Békaa et l'Oronte est à proximité. Il y a aussi l'agriculture montagnarde tels les ancêtres. L'industrie, pourquoi ne pas la faire? Qu'est - ce qui t'empêcherait? Il ne devrait pas y avoir des périls. La Suisse n'a pas d'accès à la mer.

64 Mais la laïcité dans un Etat central avec l'abolition du sectarisme politique (si c'est cette idée ésotérique qui est souhaitée) ne protège pas les identités sociétales qui enrichissent un pays

pluraliste comme le Liban de la menace de l'existence de les unes par les autre (et cette menace n'est pas nécessairement pour être militaire, mais elle peut être démographique même spontanément et sans conception préalable), donc oui à un fédéralisme avec une constitution centrale laïque et l'état civil facultatif et la représentation communautaire au sein de l'égalité binaire, afin de préserver tout le monde, y compris les croyants laïques et même les athées.

65 Il faut arrêter de mélanger fédéralisme et partition. Aujourd'hui, le Liban est administrativement unifié par la constitution centrale fixée par les Français, mais tout au long de l'Histoire, il a été divisé en zones culturelles - confessionnelles par des communautés non - intégrées l'une dans l'autre et continuellement en conflit. Scientifiquement, corriger ce déséquilibre consiste soit à perpétuer la division par l'option d'états indépendants (qui peuvent trouver des justifications communes pour former plus tard une confédération comme l'Union Européenne) soit à unir ces divisions légalement par le biais du système d'union (c.à.d. le fédéralisme) pour que la Constitution gère le pluralisme et s'en occupe, et le déséquilibre est donc aussi corrigé.

66 Résumé du dilemme Libanais selon Kamal Junblat:

Un des martyrs du dilemme Libanais, Kamal Junblat, a déclaré dans sa conférence au sein du "Symposium Libanais" - "Le Liban dans sa réalité et ce qui est requis de sa part", entre p. 50 et p. 70 - 1956, un ensemble distinct de pensées profondes qui résument le dilemme Libanais et comment le résoudre en "quelques" mots:

L'Histoire qui émerge du cœur même des conditions géographiques est rarement altérée. (...) Est - ce que nous avons vraiment étudié cette réalité Libanaise, ainsi que la réalité Arabe, et la réalité de la civilisation Arabe elle - même, et sommes - nous allés, après discussion, discrimination, comparaison et conclusion correcte de tout ce que nous sommes et tout ce qu'est l'autre, envers ce qu'auquel nous devrions nous diriger et prendre, ou ce que nous devrions préserver ou faire renaître et ressusciter de nouveau? (...) Et l'idée d'une coexistence pacifique signifie - t - elle autre que l'idée de devoir supporter que vive à notre côté "X" avec ses défauts et ses mauvaises idées et comportements, parce que le conflit pourrait conduire à des torts communs ou à une destruction massive?! Tandis que ce que nous voulons, c'est accepter "X" avec ouverture et amour, accepter sa foi, sa pensée et son comportement avec plein amour et pleine compréhension; c.à.d. être convaincu qu'"X" ait une réalité qu'il ait le droit de défendre, et que chacun de nous soit convaincu que la vérité absolue, c.à.d. Dieu, personne ne la connaît pleinement, mais que chacun de nous en voit une de ses faces.

1 - Quant à la relation avec la géographie:

Les vallées Libanaises étaient et forment encore de petits bassins isolés et refermés sur eux - mêmes autour de certaines petites plaines intérieures ou autour de ruisseaux et de rivières... Ces bassins aux montagnes, parfois isolés de la mer elle - même, furent un creuset* dans lequel les communautés venant aux montagnes du Liban se sont rassemblées,* et elles s'y sont retranchées et s'y sont installées, et furent marquées par le caractère de la vallée, ou de leur propre région, et caractérisées par des raisons et des méthodes de vie, de mentalité, de coutumes, de traditions et de

tempéraments... Et dans certains de ces bassins, naturellement fortifiés et fermés à tous les intrus, certaines des grandes familles spirituelles Libanaises se sont établies et se sont cristallisées.

* Note de l'auteur: Depuis les années 1880, il y a eu divers récits. L'école moderne de l'Histoire a établi que les Canaanéens ont été présents dans ces montagnes depuis qu'ils étaient païens, avant de se convertir au Christianisme. Une partie des Druzes, qui était encore Sunnite, y fut installée par les Abbasides pour combattre les Canaanéens (alias Chrétiens alias Maronites), et une autre partie s'y est réfugiée pour échapper aux Fatimides. Et il y avait de petites factions Chiites qui s'y sont installées aussi, une partie d'entre elles devenant Sunnite. Une chose cependant, toutes ces factions "ne se sont rassemblées" en une seule entité. Elles ne se sont même jamais mélangées avant les années 1500. Donc la communauté Canaanéenne était déjà établie, d'autres ont rejoint le rassemblement.

Ces vallées sont en fait l'un des éléments des intersections de la géographie naturelle qui a caractérisé ses habitants par un caractère distinct de coutumes, de mentalité et de traditions.

Et de ce point de vue, le Liban est une union fédérale réaliste de villages et de cantons et d'intersections de géographie naturelle, et sa réalité moderne, comme nous le verrons, constitue une fédération entre le petit Mont - Liban_ le secteur axe du Liban, comme la Prusse l'était pour l'Allemagne, et entre les villes côtières.

Le système politique Libanais est donc basé sur cette étrange et miraculeuse diversité, dont il tire cette liberté, cette grâce, ces traditions incrustées au sein de "Sénats" et de démocratie... Le Liban a effectivement existé pour être un pays de décentralisation, un pays de "cantons"... Seule la décentralisation a réussi au Liban, mais la démocratie politique réussie au final ne repose que sur une base forte et évoluée de la démocratie municipale locale...

2 - Quant à la relation entre les familles spirituelles et les civilisations:

Les familles spirituelles d'aujourd'hui ne sont guère religieuses qu'elles sont des institutions sociales et politiques de grandes familles spirituelles sociales au vrai sens du terme... La nature politique, ou plutôt le lien social et "nerveux" (disons "instinctif"), est dominant... Selon le professeur Jawad Boulos, le Liban est presque une fédération de familles spirituelles.

Le Liban s'agit en fait d'une énorme tentative de composition, et une tentative de coopération et d'harmonie entre le Christianisme et l'Islam et tous les rites et sectes et les méthodes intellectuelles qui dérivent d'eux, qui sont plus de seize rites et groupes, qui sont, en fait, les restes historiques et les restes des questions intellectuelles et philosophiques qui ont secoués la conscience du Levant au fil du temps.

Et si nous allons trop loin en révélant les racines de ces rites philosophiques et intellectuels, il serait clair pour nous que les familles spirituelles Libanaises sont en fait des branches de civilisations, ou de cultures ou de communautés,* profondément enracinées dans l'Histoire.

* Note de l'auteur: Certes, les Maronites et les Roums sont d'origine Canaanéenne (les explications figurent ailleurs, et ceci s'applique aussi à la majorité des groupuscules qui ont trouvé refuge en provenance de Syrie, tandis que ceux de la Palestine sont d'origine Nabatéenne). Et les autres confessions, nous connaissons leurs origines de par leurs noms, à savoir les Assyriens, Chaldéens, Syriaques, Coptes et Arméniens. Et il ne reste plus d'Arabes Chrétiens (Arabes au vrai sens du terme). Quant aux Musulmans, ils ont inclus la culture Arabe au sein de la mondanité de l'Islam, et ils purent en finir avec toute manifestation Arabe en dehors de l'Islam; c.à.d. qu'on peut

dire qu'il n'y avait plus d'Arabes, et qu'aujourd'hui il n'y a pas d'Arabes (en tant que nation Arabe (oumma)), car ils ont tous été absorbés au sein de la nation Islamique (oumma). Et toute appellation récente de communautés extra - Musulmanes, et même de Musulmans, par Arabes va contre la réalité scientifique; même leurs langues vernaculaires ne sont pas l'Arabe (hormis la Badia (désert de Syrie - Irak - Jordanie - Saoudie)).

3 - Quant à la relation entre Arabisme et Islam: [Q3b]

L'Arabisme, dans notre sens, est une association civilisationnelle, une civilisation plutôt qu'un nationalisme au vrai sens du terme, puisqu'aucune nation au monde comprend, ou peut comprendre cette très grande extension* et la vaste distribution de différents peuples et pays séparés par les mers, les déserts et les montagnes, ainsi que d'autres obstacles géographiques,* et l'extrême diversité des climats, des races et des régions,* ainsi que les autres caractéristiques de discrimination, de différenciation et de diversité.*

** Note de l'auteur: En effet, et c'est pour cela que la Russie, les Etats - Unis, le Canada, le Brésil, l'Argentine et l'Inde, en tant que vastes pays, ont adopté le fédéralisme pour embrasser les diversités, comme si le Moyen - Orient ou "MENA" (Moyen - Orient et Afrique du Nord) était un seul pays fédéral. La Chine reste une exception et fait l'objet de critiques quant à la suppression de la diversité, sans oublier son occupation du Tibet. Mais la diversité n'est pas monopolisée par les vastes pays.*

Cette civilisation est basée sur deux valeurs principales en relief: la religion et la langue, ainsi que les caractéristiques restantes du nomadisme dans ses coutumes sociales, l'économie, la politique, le Bédouinisme, et le mi - Bédouinisme, qui prévalent auprès des peuples Arabes. Tout comme la civilisation Occidentale, Européenne en particulier, est indissociable du Christianisme, de sa perception et de sa vision de l'Homme d'un côté, et de l'héritage Gréco - Romain* et de son diagnostic de l'individu et du citoyen d'un deuxième côté, et de la technologie scientifique et industrielle d'un autre.

**Note de l'auteur: Cet héritage est actuellement Moyen - Oriental - Gréco - Latin (et qui a技巧lement inclus certes la Perse, l'Anatolie et l'Egypte). Mais depuis la conquête Musulmane du Levant (et de la Perse et de l'Egypte, et plus tard de l'Anatolie) qui fut irréversible (et sauf du Mont - Liban), les références parlent du monde Gréco - Romain, bien que les Levantins, et en l'occurrence les Canaanéens, en furent les vecteurs. Ceci explique comment se fait - il que les Chrétiens d'Orient, et surtout les Chrétiens du Liban, sont très attachés à l'actuel Occident.*

La religion Musulmane ne suffit pas à définir l'Arabisme... Chaque Musulman n'est pas un Arabe, mais aussi un élément est nécessaire à cette définition: la langue du "dad" [lettre Arabe représentant un "d" pharyngé]. Donc quiconque parlant la langue du "dad" et étant Musulman en termes de croyance, ou seulement en termes d'héritage,* ou en caractère de Bédouinisme sans croyance,** est Arabe. Le Levantin, par exemple, à moins qu'il ne remplace son héritage par l'héritage Arabe, n'est pas Arabe, même s'il est Musulman...*** Sachant que le patrimoine moral, politique et culturel que cette langue stocke et transmet aux générations dans ses concepts et ses valeurs est un patrimoine Islamique, imprégné de la civilisation et des réalisations de l'Islam tout au long de l'Histoire.**** Parce que l'Arabisme en termes de civilisation ne peut pas être séparé de l'Islam**** (...) Et le mot "nationalisme" lui - même dans son sens actuel n'existe pas dans le lexique de la langue Arabe, mais a été créé pour ce sens vers le milieu du XIXe siècle. Le problème

des dirigeants des états Arabes, en revanche, peut - être de s'éloigner de la politique d'intégration forcée étouffante, et des décapitations, et d'adopter le principe du développement "des têtes" et de ses libres coopérations en termes d'harmonisation.

* Note de l'auteur: Ce détail est vrai mais reste imprécis, puisqu'il est difficile de concevoir, selon la doctrine Musulmane qui est religion et mondanité (culture et façon de vivre au quotidien), comment l'on aurait cet héritage sans la croyance. Toutefois, l'on peut imaginer les athées nés au sein de la société Musulmane, qui donc porteraient l'héritage sans la croyance. Mais ils sont actuellement rarissimes. Toutefois l'on ne peut toujours pas les considérer scientifiquement des Arabes.

** Note de l'auteur: Tel le dit Junblat, les "Arabes" au vrai sens du terme étaient les habitants du plein désert de Syrie / Irak / Jordanie / Arabie. Ils étaient tous naturellement Bédouins. Ils sont la seule entité (avec sa branche Tannoukhide) qui fut toute absorbées dans l'Islam, sans aucune minorité qui persista en dehors de l'Islam.

*** Note de l'auteur: Exacte, et est - ce que l'héritage des Levantins Chrétiens est Arabe? Simplement non. Ailleurs, les Levantins qui furent convertis à l'Islam et qui s'enrobèrent de la culture Musulmane ne peuvent plus être appelés "Levantins", ce terme devant être réservés aux Chrétiens (et Juifs, sachant qu'il ne reste plus de païens). En effet, le monde Musulman est désormais plus vaste que le Levant et n'est guère concerné par son Histoire, ses cultures et ses civilisations. Et il n'y a aucun besoin de désigner les Musulmans habitants le Levant par "Levantins"; et donc il n'y a pas de Musulmans "Levantins".

**** Note de l'auteur: Comme nous l'avons expliqué ailleurs, l'Islam considéra la langue Arabe comme étant la langue "d'Allah" et celle du paradis et les uns voient en elle l'origine de toutes les autres langues, et pratiquement elle ne s'emballa qu'avec l'avènement de l'Islam (et l'Islam a proposé une explication pour la faiblesse antérieure de la langue Arabe). La culture Arabe pré-Musulmane ayant été limitée à la culture Bédouine, ainsi c'est vrai que la langue Arabe "transmet pratiquement le patrimoine Islamique" et qu'on ne peut les séparer.

4 - Ce qui est requis du Liban:

En fait, nous n'attendons pas du Liban qu'il soit beaucoup plus qu'il ne l'est parce que, aussi stupide qu'il soit que rien ne nous satisfasse, il est également absurde d'imaginer que nous pouvons mouler des groupes, presser l'Histoire, la limiter et la transformer, et changer la situation afin qu'elle diffère de ce qu'elle est... Ceci peut - être un "coup d'état" total, dans la technicité, dans la mentalité, dans la civilisation, de la part de l'Histoire plus que de la nôtre - et l'Homme change - t - il assez en son fond? Ou les situations Historiques évoluent - elles et changent - t - elles??!

Le Liban est en effet équipé pour jouer le rôle de rationalité saine au Moyen - Orient, dépourvu des différents courants d'ignorance et d'obsession primitive qui accompagne souvent le développement des groupes tardifs, parce que sans la rationalité, ce pays n'aurait pas évolué et ne serait pas développé, ce Commonwealth n'aurait pas existé, ni cette étrange union fédérale, pour une encore plus étrange diversité de régions et de familles spirituelles, de villages et de villes, et de carrefour de civilisations anciennes et modernes et d'autres facettes de la diversité.

Le Liban peut être, dans cette direction - malgré les crises sectaires superficielles qui peuvent souvent être causées par une mauvaise gestion du Liban, dans cette direction fédérale compréhensive ouverte, un exemple pour les autres états Arabes - y compris la Syrie - afin qu'elles

puissent résoudre leurs problèmes nationaux et internes sur cette base, et dans cette approche compréhensive et réceptive à chaque diversité interne. En effet, tous ces pays peuvent se tourner vers l'esprit fédéral qui garantit la stabilité interne et qui satisfait les minorités confessionnelles et ethniques, et qui compose et relie les diversités des parties du pays - ces minorités confessionnelles et ethniques qui doivent obtenir les garanties d'entité et de survie primitive, sinon l'état confrontera des problèmes et des crises innombrables, notamment la faiblesse de l'entité étatique et l'instabilité permanente, et la possibilité que chaque minorité confessionnelle et ethnique possède en termes de revoir avec les Nations Unies son entité et son destin sur la base du droit naturel, et du droit international et de la Déclaration des droits de l'Homme.* Le Liban existe pour être le pays de la raison, le pays de rationalité - l'Athènes de cet Est. Et laissons aux autres le soin de s'amuser ou de risquer de jouer le rôle de Sparte, ce n'est pas vraiment notre rôle. Tout au long de l'Histoire, nos âmes sont fatiguées de jouer aux empereurs ou d'imiter Don Quichotte.

* Note de l'auteur: c.à.d. en pratique revendiquer la sécession et la partition.

67 Il existe des groupuscules Chrétiens au Liban (petits en nombre mais parfois à impact bien majeur) dont les Syriaques, les Assyriens, les Chaldéens, les Coptes, et les Arméniens. Et rendons hommage aux Syriaques en ce qu'ils ont fourni religieusement et culturellement à travers les âges et militairement au cours des récents événements pour préserver la présence Chrétienne et leurs martyrs dans les centaines. Tous ces groupes entrèrent ainsi que les Phéniciens dans un creuset civilisationnel Moyen - Oriental - Gréco - Latin avec une unification spirituelle et religieuse (c.à.d. Chrétienne) avant la conquête Musulmane. Et la confession Maronite continue de se vanter de son héritage Syriaque. Mais le patrimoine civilisationnel de 89% des Chrétiens du Liban (c.à.d. Maronites, Roums, Protestants et Latins) (sans compter ~ 6.75 millions de descendants «Chrétiens», dont > ~ 99.5% de Maronites / Roums (rite Grec)) reste Canaanéen (c.à.d. Phénicien selon l'appellation Grecque)... Ainsi est l'Histoire... sans rancune...

68 Merci de soutenir ce que j'ai dit et je respecte votre affiliation émotionnelle de principe, mais je pense que votre lecture de l'Histoire a besoin d'une révision car il y a beaucoup d'erreur et de nombreuses lacunes que je n'aborderai pas maintenant... Mais acceptez de ma part ce que je vais dire partant d'une fraternité Humaine. Je ne suis pas fédéraliste par isolationnisme, mais pour empêcher tout le monde de l'imposition de leur identité aux autres, et je suis avec un conseil présidentiel Islamo - Chrétien au lieu de la présidence Maronite, bien que je sois moi - même Maronite. Il n'y a aucun moyen de construire un Etat sans égard aux composantes sectaires, qui sont plus des groupes civilisationnels que des sectes purement religieuses, et cela se produit dans des Etats fédéraux laïques (comme vous le voulez), mais en donnant aux cantons le droit de faire ce qu'ils jugent bon. Quoi qu'il en soit, c'est une longue conversation. L'important est que les intentions soient pures et que personne ne pense en finir avec l'autre parce qu'il serait "Arabe" ou "anti - Arabe" ou "croyant" ou "laïc" ou ou ou....

69 Je vous ai quand même dit que je ne me considère pas Arabe et je suis pro - fédéralisme, et apparemment je vous comprends selon vos dires donc je vous en remercie et ceci démontre l'espoir de pouvoir transmettre des idées sans jurons ni insultes. Nous voulons nous comprendre les uns les autres et nos idées préconçues irrégulières et le lavage de cerveau qui s'est produit au

20e siècle nous en empêchent. Calmez - vous les unes faces aux autres... Donc, si vous insultez les fédéraux vous m'insultez et vous refusez ceci, et si quelqu'un vous insulte, il m'aura insulté... salut.

70 Tout d'abord, assumons que les Phéniciens soient venus de la Péninsule Arabe il y a 7000 ans. L'Arabisme existait - il pour qu'ils soient Arabes? La première fois que le mot "Arabe" fut mentionné, la Phénicie avait 2500 ans, en 853 av. J.-C., et "Arabe" signifiait «ouest», c.à.d. les tribus à l'ouest de l'Euphrate dans le Désert de Cham, à l'est de Hauran qui est la terre d'Aram. Aujourd'hui, il y a plusieurs définitions pour le terme "Arabes", mais le populairement adopté est "la culture du Bédouinisme" (voir ci - haut (# 66) la conférence de Kamal Junblat), de sorte que même les Mecquois et les habitants du Yémen ne furent pas Arabes selon cette définition.

Deuxièmement, l'ADN Libanais ressemble aujourd'hui à l'ADN Phénicien - Canaanéen d'il y a 4000 ans à 93% selon les études les plus importantes (réf.: Dr Zallouaa, parcourez Google et voyez l'étude).

De toute façon, les gènes n'identifient pas pleinement l'affiliation culturelle et émotionnelle. Donc allez prêcher que les Libanais sont un peuple pluraliste et ce n'est honteux d'être Arabe ou non - Arabe.

71 J'aime tellement cette chanson... Mais pour la précision scientifique, je voudrais dire que ce que vous avez écrit est le dialecte Libanais, qui est une variété Canaanéenne moderne selon les instituts linguistiques mondiaux, en particulier l'Institut de Berlin (Canaanéen signifie Phénicien selon l'appellation Grecque). Mais l'écriture de ces paroles moyennant l'alphabet Arabe est une sorte de "Garchouneh" (transcription), c.à.d. écrire une langue en un alphabet autre que le sien... D'autre part certes l'Arabe littéraire est agréable parce qu'il est apparu après le Canaanéen et a pris la grande majorité de son vocabulaire de ce dernier, et a pris de l'Akkadien avec Sibaweh et a pris la "ponctuation des lettres" (et aussi de la grammaire écrite) du Syriaque avec Abu al - Aswad al - Douäli et donc il est très cartésien et algorithmique et facile et peu sont les exceptions et l'on écrit presque comme l'on lit, contrairement à l'Anglais et au Français.

72 Les Constitutions doivent évoluer, et les Libanais tout en voulant assurer chacun leur droit fondamental de maintenir son existence, créent des tensions à cause de l'exploitation du sujet... Voici la partie inférieure de Hadat et le reste de la banlieue sud de Beyrouth et Sidon et d'autres régions où la présence de l'une des deux communautés a disparu, et donc l'application de la Charte s'y est évaporée, donc nous devons analyser et ne pas tout considérer comme étant sacré. Cette disparition est causée par l'incapacité de faire dissoudre les deux communautés l'une en l'autre, bien qu'elles soient souvent très joliment mélangées au niveau social. Toute tentative de dissolution par la force a entraîné la guerre ou le déplacement. Ceux qui lisent l'Histoire même superficiellement notent que les deux communautés avaient été séparées pendant 1300 ans lorsque la Constitution a été rédigée. Le mélange de population ne dépasse pas les 10% (voir les listes électorales pour 1400 communes au Liban). Et le seul mélange remarquable des 10% fut le Chrétien - Druze qui se termina en tragédies.

73 Le peuple Libanais est formé de deux composantes en général. Les communautés Chrétienne et Musulmane se sont mélangées et il est très agréable de vivre ensemble et de travailler ensemble et sortir ensemble, seulement qu'à la fin de la journée, il n'y a pas d'homogénéité. Chacun a un patrimoine culturel et c'est ce qui permet que chaque fois qu'il flaire un danger existentiel, soit c'est l'émigration soit la guerre, mais jamais de dissolution... C'en est ainsi depuis 1400 ans et ce n'est pas un blâme et ce n'est pas honteux. Le problème est que les Libanais ont vu leur histoire être effacées et donc ils ne comprennent plus quel est le problème. Je vous demande de voir quelle est l'ambiance des quartiers de Hadat qui sont devenus de majorité Chiite. Ressemblent - elle à celle où les Chrétiens restent majoritaires? Y a - t - il eu un nouveau mélange et une nouvelle ambiance "mixe" entre les deux? Le changement démographique change l'ambiance et celui qui ne veut pas vendre se retrouve en dehors de la nouvelle ambiance, et se retrouve obligé de vendre. Peut - être que vous êtes un Musulman libéral ou modéré, mais d'autres et de nombreux Chrétiens ne sont pas des libéraux ou des modérés, mais des conservateurs. Et ce n'est pas honteux.

La vente ou le loyer "en vrac" menace de changer la démographie, changeant ainsi l'ambiance, et déplaçant ainsi la néo-minorité. Et franchement, il est correct de dire qu'il y a beaucoup plus de Musulmans qui tendent à vivre chez les Chrétiens pour de nombreuses raisons de façon à ce que ce sujet se porte dans cette direction, mais il s'applique en fait dans les deux sens en théorie... Les Druzes vendent - ils? Les Sunnites de Tripoli vendent - ils aux Chiites? Si les Sunnites parviennent à acheter la moitié de votre village, ne seriez - vous pas mal à l'aise? Espérons que je suis clair. Le plus important, c'est que le sujet ne soit pas interprété comme raciste. Et de tout temps il est plus important aux communautés confessionnelles de maintenir leurs existences que d'obéir aux lois, eh oui. Les lois ont 100 ans, depuis 1920, mais les communautés sont ici depuis 1400 ans, et elles se battent depuis lors et ce n'est pas sans raison. Le problème est que les lois ne tiennent pas compte de ce sujet, et considèrent les Libanais comme un peuple homogène. Dici l'appel au fédéralisme, afin que nous puissions continuer sans problèmes.

74 1) Parler d'une descendance Phénicienne ou Arabe devrait être sur le plan culturel, et non pas génétique, sinon ceci tombe dans un cadre de racisme.

2) En tout cas, le scientifique Pierre Zallouaa a prouvé dans ses études que les Phéniciens étaient un mélange de Natoufiens du Néguev, provenant des côtes d'Ethiopie, et d'Anatoliens et d'Iraniens, en plus d'une présence locale.

3) Si Tous les Phéniciens ou seulement ceux du littoral étaient du Hedjaz, cela ne signifie pas qu'ils étaient Arabes parce qu'il n'y avait pas encore d'Arabisme (nous revenons à la classification sociale et non la génétique)

4) Déjà, à l'origine, le Hedjaz et le Yémen n'étaient pas inclus dans la définition du terme "Arabes" avant sa définition idéologique après l'Islam

5) La science a démontré que les Phéniciens du littoral sont les mêmes que ceux de la montagne, culturellement et génétiquement

6) Il est bien connu que Kamal Salibi est pro - Arabiste

7) L'ère de l'ancienne école d'Histoire, fondée sur les transmissions héritées de bouche à oreille qui ont infiltré les références les plus éminentes sans supervision ou responsabilité, est révolue et la science moderne est venue à récolter le blé et mettre de côté l'ivraie (Lolium ou Zizanie, Zou'én en Libanais)

8) Il y a plusieurs autres hypothèses erronées pour l'origine des Phéniciens

9) Il est clair aujourd'hui que les Musulmans ne sont pas une continuité des Phéniciens, où l'Islam est une religion et une mondanité et est venu d'une manière différente à toutes les civilisations de l'Orient et de l'Occident. Tandis que le Christianisme, ne comprenant pas une mondanité, mais seulement une religion, est donc entré au cœur de ces civilisations et les a unifiées spirituellement, mais ne les a pas dissolues et elles ont donc continué à évoluer. Par conséquent, les Phéniciens du littoral, la Békaa et le Sud sont devenus religieusement des "Roums" (et une partie s'Islamisa et sorti de l'orbite de sa civilisation à la culture de l'Islam) et ceux de la montagne sont devenu religieusement Maronites, et leur Histoire a été effacée jusqu'à ce qu'ils ne soient plus conscients qu'ils sont une persistance de la civilisation Phénicienne (Canaanéenne) tels les Chrétiens d'Irak sont une persistance des Assyriens, et ceux d'Egypte sont une persistance des Coptes...

75 Vrai, pour la langue que vous avez raison. Le Syriaque en tant que langue ne doit pas être oublié sa grande vertu. Mais la langue Canaanéenne persista et le dialecte Libanais reste essentiellement une variété de la langue Canaanéenne évoluée tout comme l'Anglais et le Français évoluèrent au fil du temps.

76 Un article qui est formidable vu l'effort intellectuel, et très bon côté contenu, où il reste à éclaircir le suivant: Que signifie "les Musulmans sont devenus Libanais" ou "plus réceptifs à l'idée Libanaise"? Si cela signifie rejoindre la République Libanaise administrativement et s'abstenir de la lier, dont ses zones pratiquement de majorité Musulmane, à l'entourage malgré leur lien sentimental de masse, afin de coexister avec les Canaanéens (alias Chrétiens), alors il s'agit d'une chose merveilleuse que les Canaanéens attendent depuis longtemps. Mais si le fait est ils soient devenus Libanais en termes de conscience sentimentale, cela veut dire que tout ce qui est sentimentalement Libanais commence à dominer ce qui est sentimentalement musulman ou Arabe, et ceci est une autre chose et je ne pense pas qu'un changement à ce niveau ait eu lieu, parce que le sujet de la révolution de 2019 est purement économique et de corruption.

"Liban" et "Libanais" de points de vue administratif et social sont des noms adaptés du nom géographique par les Chrétiens en 676 après la conquête Musulmane afin de se distinguer de l'entourage, après que leur nom original "Canaanéen" ait été perdu entre les appellations aléatoires à travers l'Histoire (Phéniciens, Araméens, Assyriens, Syriens, Syriaques, Roums), et c'est ce qui a fait parvenir le nom géographique "Liban" jusqu'en 1920 pour être le nom de la République. Et la sortie des Musulmans vers une "Libanisation" en termes de conscience sentimentale signifie qu'ils se sont sortis de l'Islam (ainsi que de l'Arabisme élaboré il y a un siècle et demi). Mais ni ils n'en sont sortis, et à la base nous ne voulons pas les déraciner de leur conscience sentimentale.

Tout ce que nous demandons, c'est un choix de deux, et les deux comprennent la préservation de leur conscience sentimentale et de celle des autres: soit ils acceptent de renoncer à leur attachement en pratique à l'entourage de point de vue technique, au sein de la République Libanaise afin de coexister avec les Canaanéens (où le désir de coexister serait plus fort que le désir de vivre avec l'environnement malgré la persistance de leur conscience sentimentale telle quelle, et cela exige un effort majeure), et ceci se réalise au sein d'une fédération pour que chaque communauté puisse vivre sa conscience sentimentale, soit ils préfèrent un attachement en pratique

avec l'entourage tel avec Syrie ou toute autre entité ou via un Etat indépendant afin qu'ils vivent en tant qu'un avec l'entourage toutes les dimensions sentimentales, et ceci se fait par un accord pacifique de partition, de sorte que les Canaanéens et les Musulmans vivent leurs consciences sentimentales sociales au quotidien mais avec la possibilité aux Musulmans de vivre leurs conscience sentimentale en plein avec l'entourage, et les deux (Canaanéens et Musulmans) se mêlent tels les Européens le font entre pays indépendants.

77 La communauté confessionnelle au Liban est une identité communautaire qui a une dimension religieuse et culturelle / civilisationnelle, et elle comprend les athées de la dimension culturelle / civilisationnelle. Nous devons sortir du sectarisme négatif, c.à.d. haïr l'autre à cause de sa secte, et le sectarisme doit être maintenu dans le sens d'appartenance à des sectes. Ce n'est pas vrai que la révolution de 2019 a éliminé les identités des Libanais, mais elle a uni ces derniers dans leur aspiration à vivre dans la dignité, mais pas avec une seule identité! Qui a dit que le sectarisme dans le sens de l'appartenance sentimentale - sociale - émotionnelle est retiré des esprits? Les Tripolitains vont - ils vivre l'ambiance de Zouk, et les Chrétiens de Zouk l'ambiance de Nabatiyeh et les Chiites de Nabatiyeh l'ambiance de Tripoli? Tous veulent la transparence et une vie décente et leur union est une nécessité pour cela, mais non pas pour annuler leur identité et la dissolution des ambiances l'une dans l'autre. Oui au pluralisme! Oui à la préservation des sectes et des deux peuples, oui à un système politique qui parrainent tous ceux - ci, qui ne peut qu'être fédéral, et qui peut être laïque jusqu'au fond, ou le plus superficiellement possible juste pour gérer les affaires du pays...

78 Mon cher vous savez combien je vous apprécie et c'est un sujet dont nous avons discuté à plusieurs reprises. Je veux être à votre côté un et co - exister avec vous, mais je ne veux pas vivre une «vie commune» qui est à votre façon et être dissolu en vous et dans l'ambiance de votre culture et je ne veux pas le contraire. La législation de tout parlement découle de l'ambiance culturelle et civilisationnelle qui sont différentes entre nous. Nous pouvons nous mêler et travailler ensemble et échanger, mais nous ne pouvons pas fondre l'un dans l'autre pour devenir homogènes. Le confessionnalisme n'est pas mauvais, c'est l'appartenance à une communauté en long et en large, ceci dit malgré que nous sommes en fait deux peuples, et que les dilemmes confessionnels se trouvent au sein de chaque peuple à part. La multiplicité des confessions est une richesse. L'on peut - être athée, mais l'on appartiendra toujours à son peuple / sa confession, mais sans les questions religieuses.

Ce qui nous protège aujourd'hui les uns des autres, c'est un équilibre négatif au sein de la gouvernance centrale. Faisons de sorte qu'il s'agisse d'un équilibre positif au sein d'une gouvernance décentralisée, dont l'autre nom est "fédéralisme". La division, c'est autre chose. Juste ça.

79 La dignité humaine ne se concrétise pas seulement en ayant de l'électricité et de l'eau et les droits quotidiens du citoyen (nourriture, toit, scolarité et système de santé) et en effectuant les devoirs du citoyen à l'égard de l'état, mais elle se complète pas sauf en vivant la liberté absolue de pratiquer l'identité non seulement dans les lieux publics et dans l'art etc..., mais aussi dans la politique et la législation des lois qui prennent soin de la société.

80 Bonsoir. Je ne vous connais pas, mais j'aimerais vous écrire un mot au sein cette discussion souple et constructive. Ce que vous dites au sujet des droits des minorités est vrai et peut ne concerner que les Musulmans parce qu'ils sont majoritaires et à cause de quelque chose dans leur doctrine qui est lié au concept de «djihad» même si ce n'est pas militaire (c.à.d. le refus qu'une minorité soit libre s'ils ne peuvent l'Islamiser, ou la soumettre au Dhimmisme si elle fait partie des "Gens du Livre" (Juifs, Chrétiens), c.à.d. cette minorité serait vouée à la mort). Et il n'y a aucun bloc Chrétien en Orient pouvant être politiquement libre sauf au Liban parce qu'il est confiné dans une région géographique compacte (contrairement à la Syrie, l'Irak et l'Egypte).

Les Musulmans seront - ils persuadés de mettre fin à la pression sur les Chrétiens et d'accepter leur liberté pacifiquement sans qu'elle soit prise par les Chrétiens via des résistances militaires comme ils l'ont fait depuis la conquête Musulmane? Sans accuser ces Musulmans de «traîtres» ou de d'«infidèles» par certains «Juristes Islamiques»? Le "document de fraternité", que le Pape et al - Azhar ont signé à Abu Dhabi début 2019 pourrait bien être une «fatwa» (une analyse) pour accepter la liberté totale des Chrétiens sans la possibilité de blâmer, d'une perspective doctrinale, les Musulmans qui appellent à ceci! Désolé pour mon honnêteté.

81 [Q47a] Tu me manques

Ne me méprends pas

Tu sais que je partage tes pensées,

Mais il y a un problème dans la façon dont ils ont emballé le dilemme

La République Libanaise est un pays, pas une nation.

Le Liban (presque compatible avec le Grand Liban, à 97%) est une terre historique (3000 av. J.-C.), et non pas une entité administrative, ni un peuple, ni une nation, pour les Canaanéens qui ont dû se retirer de ce qui est devenu plus tard «le nord - ouest de la Syrie et la Palestine», à la zone du «Grand Liban» (il faut rajouter Tartous pour être précis). L'entité était appelée "Terre de Canaan", et cette terre correspondit au Liban (+ Tartous) depuis ce retrait, et l'ouest l'a appelé Phénicie.

Cette terre a commencé à comprendre un pluralisme depuis la conquête Musulmane: elle a commencé à inclure 2 peuples. Ainsi est la définition de «peuple», d'un point de vue culturel - civilisationnel et non génétique ou idéologique. Nous disons «communauté confessionnelle» pour des raisons religieuses.

Chaque peuple a son propre point de vue.

Et la république a inclus les 2 Peuples administrativement,

Chacun dans sa propre identité, via une volonté Chrétienne, soutenue par la force militaire Européenne, en réponse à l'épée Musulmane à l'époque.

Ainsi nous avons 2 entités, l'une d'une identité Canaanéenne et de religion généralement Chrétienne (hormis une minorité non - croyante), qui a commencé à adopter le nom "Liban" légalement presque directement (année 676) après la conquête Musulmane (~ 634),

Et l'une d'identité Musulmane (sûrement de religion Musulmane, rappel que l'Islam est une religion et une mondanité (Dine wa Dounya)), qui n'a jamais utilisé le nom du Liban puisqu'elle faisait administrativement partie de Bilad al - Cham qui était une province de l'Etat

Islamique (des Rachidounes, l'Omeyyade, l'Abbaside (dont le Mamlouk puisque le Calife était encore Abbaside) et puis l'Ottoman).

Et les deux peuples ont subi un lavage de cerveau depuis 1920.

Les Chrétiens ont arraché les Musulmans de leur environnement par la force pour créer la république et les ont presque convaincus qu'ils (les Musulmans) étaient Libanais et n'ont rien à voir avec les environs.

Et les Musulmans ont essayé de se rattraper en essayant d'"Arabiser" les Chrétiens et ont ensuite essayé de les forcer à émigrer ou à devenir Dhimmis, afin de compenser. Et ils leur ont presque lavé le cerveau comme quoi ils (les Chrétiens) étaient Arabes et qu'ils n'ont rien à voir avec l'Occident, malgré le fait que le Canaanisme soit le fondement* de la civilisation occidentale (qui était occidentale - orientale** avant la conquête Musulmane): l'alphabet, l'âge de fer, la démocratie, la mondialisation, la mythologie et même le Christianisme***...

* *Les 3 premières civilisations dans le monde sont Canaan, Sumer [puis Akkad (et plus tard de ces derniers les Assyriens / Babyloniens) (en Irak)] et l'Egypte. Mais pour l'ouest que nous considérons remonter à Rome, Rome a été propulsée de la civilisation Grecque et de la purement Canaanéenne Carthage, et il ne nous a jamais été dit que les Grecs ont été propulsés par la civilisation Canaanéenne, qui a sûrement échangé avec Sumer [puis Akkad (et plus tard de ces derniers les Assyriens / Babyloniens)] et l'Egypte.*

** *L'Orient signifie Moyen - Orient, c.à.d. de l'Anatolie / Egypte jusqu'à la Perse, qui comprenait l'Afghanistan / Pakistan.*

*** *Le Levant et plus particulièrement les Canaanéens, simultanément avec le nord de l'Inde, ont été les premiers à entrer dans l'âge de fer (la plus ancienne mine de fer Levantine est à Forzol dans la Békaa); les plus anciens sénats limitant le pouvoir du roi n'étaient pas à Rome ou en Grèce, mais à Canaan (et Carthage); leur réseau commercial de l'Angleterre à l'Inde a été la première mondialisation; les Grecs prirent leur mythologie et la passèrent aux Romains; et le Christianisme est originaire de chez les Canaanéens (El en Canaanéen, Allah en Arabe, Alla en Libanais actuel, est "Dieu Le Plus Haut, créateur des cieux et de la Terre", réfères - toi à la Genèse et Melchisédek, le roi / haut prêtre Canaanéen qui lui - même bénit Abraham).*

Personne ne comprend ni ce que l'autre veut dire, ni quelle est la position qui reflète leur sentiment interne le plus intime et leur véritable affiliation sentimentale qui continuent à s'opposer à celles des autres et ne cesse donc de générer des guerres... Ceci reste à part l'amour que les gens ont les uns aux autres socialement et leur mêlée en raison de la proximité géographique, mais ils n'ont pas fusionné en un seul peuple. Nous sommes encore deux identités.

Mais il n'y a pas d'identité Libanaise, à moins que nous parlions de l'identité Canaanéenne des adeptes Chrétiens depuis qu'ils ont adopté le nom "Liban" en 676; il n'y a pas d'identité Chrétienne, le Christianisme est une religion, c'est pourquoi dans le "monde" Chrétien (l'occident, et les restes orientaux) il y a des identités nationales (Russes, Bulgares, Assyriens, Coptes, Français...) au plus haut rang. Et l'identité des Musulmans est Musulmane (l'Oumma Musulmane), selon l'enseignement Musulman (la religion étant Musulmane aussi), outre les conflits sur le terrain (Musulmans - Arabes, Musulmans - Perses, Musulmans - Hindous, Musulmans - Nigériens) parce que l'Islam comprend religion et Etat, même si ledit Etat n'a pas été mis en œuvre sur une géographie comprenant tous les Musulmans de la Mauritanie à l'Indonésie, mais d'une partie de celle-ci et est tombé en morceaux en 1918. Et encore une fois,

l'Islam n'est pas seulement la religion et l'Etat, mais aussi mondanité (avec une charia - une culture de la vie quotidienne), indépendamment de combien l'on l'observe. Ainsi, les Musulmans sont un peuple en eux - mêmes, et la revendication d'une affiliation ethnique les met en dehors de la définition de l'Islam.

Les Chrétiens ont utilisé le nom du Liban pour leur identité puisque les Musulmans au Liban faisaient partie d'un corps beaucoup plus vaste. Face au Liban Chrétien était un Bilad al - Cham pour les Musulmans, et il ne s'agit pas de leur nation, mais une partie de leur nation qui est politiquement et administrativement tombée en morceaux... et ce n'est pas honteux...

La reconnaissance des deux identités est une étape pour reconnaître l'existence du pluralisme que le Liban en tant que terre peut embrasser au sein d'une république fédérale (bien sûr, comme tu l'as dit, en se fondant sur la démocratie et les libertés et la citoyenneté...) afin que chaque composante du pluralisme puisse vivre son identité comme il la voit, sans changer de lieu de résidence. Et celui qui souhaite changer son identité peut passer à l'autre côté. Ce n'est pas interdit... mais jusqu'à une certaine limite, ou bien puisse - il effectuer le changement dans son camp s'il fait partie d'un mouvement assez considérable...

82 [Q8b] Tu as raison, mais je ne blâme pas ceux qui voient en la victoire de Fakhreddine sur les Ottomans à Anjar une rébellion Druze (en fusion avec une rébellion Chrétienne) contre l'occupation et l'établissement d'une entité Libanaise propre. La vérité est que la communauté Druze a été obligée de suivre le rythme de se ranger du côté des Chrétiens que Fakhreddine a fixé. Mais ils ne l'ont jamais "digéré". La même chose s'est produite avec Bachir II. Finalement, lorsque les Druzes ont pu, ils ont repris leur position réelle avec les Ottomans et les événements de 1840 - 1860 ont eu lieu. Je ne blâme pas les Druzes, je dis que Fakhreddine et "l'histoire d'amour avec les Khazens" était d'une échelle féodale n'ayant jamais représenté un amour entre les communautés dans leur ensemble, et Fakhreddine et Bachir n'ont jamais représenté la véritable affiliation sentimentale Druze. Nous devons reconnaître la vérité. Tout comme «Khoury et Solh» n'était pas un amour entre les 2 communautés, tout comme l'accord Aoun / Hezbollah et l'accord Amal / (partiellement) «Forces Libanaises» dans les années 80... Nous devons distinguer les choses afin que nous puissions comprendre.

L'histoire d'amour de l'époque de l'Emirat nous a été présentée d'une manière à nous faire croire à "un mariage intra - Libanais", mais qui était faux. Comment les Druzes auraient - ils pu accepter Fakhreddine (sauf en apparence), qui a été finalement baptisé l'année précédant sa mort? Vérifiez les dossiers des Capucins à Beyrouth, le document y est. Ou accepter Bachir II qui est né Maronite? Les deux personnalités menaient un programme politique «de mode Chrétien». Le véritable amour entre les communautés est la reconnaissance du pluralisme et l'acceptation de l'autre sans le changer. Personne n'est fautif, le plus important est de ne pas être timide pour pouvoir aborder de telles questions. Nous avons besoin d'une discussion honnête encore avec tout l'amour possible... Fakhreddine a été extrêmement influencé par les Chrétiens, dans le jeu perpétuel de changer "l'autre" pour gagner le jeu et être en mesure de gérer la coexistence...

83 [Q46a] Dommage... en termes de «plus anciennes villes», selon un article occidental:

Byblos, Beyrouth, Sidon: 3 villes pour en être «fiers» en tant que Libanais, comme étant parmi les plus anciennes au monde... Mais qui sont les Libanais de toute façon? Qui est une partie

d'eux de toute façon? Devrions - nous être fiers de ces villes, et d'autres au Liban, en tant que Libanais ou en tant qu'autre entité (pour certains Libanais concernés)? Et devrions - nous être fiers de villes en dehors du Liban?

* *"Fier" est entre guillemets parce que nous pouvons critiquer cette habitude Humaine d'être "fier" de quelque chose que les ancêtres ont fait et pas soi - même, dans le sens où "soi" essaie de s'approprier de l'honneur. J'insiste sur le fait que toute «fierté» ethnique / nationale / autre ici ne concerne pas le fait non - choisi que «soi - même» est le descendant de ces ancêtres et essaie d'être fier de lui - même pour quelque chose qu'il n'a pas fait, mais concerne le fait d'être fier spécifiquement d'"eux" (des ancêtres) quant à leurs réalisations, de leur donner l'honneur, de leur rendre hommage, et de continuer sur le chemin qu'ils ont pavé quant aux habitudes, coutumes et valeurs, quel que soit le mode ou le changement de style ou même un changement radical, de sorte que ses descendants puissent être fiers de lui. Cela ne signifie pas que les habitudes, coutumes et valeurs des autres sont fausses. Mais comme les descendants sont de facto élevés sur la voie de leurs ancêtres (avec évolution), ils se sentent bien dans ce contexte et se sentiront bien quant à les transmettre, et toute tentative de briser la chaîne va secouer les fondements de la société. C'est la sociologie, et elle est construite sur le pluralisme. Les sociétés ne se ressemblent pas. Alors oui, je suis fier de mes ancêtres Canaanéens (qu'ils soient mes ancêtres génétiquement ou par adoption du Canaanisme par mes aïeuls «proches»), et je souhaite transmettre leur héritage. Je ne suis pas fier d'être un descendant Canaanéen (encore, que ce soit génétiquement ou par adoption du Canaanisme par mes aïeuls «proches»). Ce n'était pas un choix. Quant à être fier de moi - même, je n'ai rien encore fait d'important.*

Dans tous les cas, Tyr n'est pas plus jeune que Beyrouth... elle est du moins contemporaine...

Baalbeck de même. Nous pouvons ajouter des villes "un peu" nouvelles, mais beaucoup plus anciennes que d'autres villes du monde entier: Tripoli, Batroun, ceci sans aborder les "petites" communes (Arqa, Anfeh, Sarafand, et de nombreux villages au sein de tout le Liban (ce qui signifie le Mont - Liban et la Békaa)).

Elles ne sont Libanaises que géographiquement, mais plus, elles sont Canaanéennes... Que les Grecs appelleront Phéniciennes...

Mais quant aux villes citées dans l'article:

Damas fut fondée par les Araméens, qui furent des bédouins de culture Canaanéenne avant de s'établir et de persister en cette culture (avec un parfum additionnel), car du liseré du pays de Canaan.

Jéricho était Canaanéenne par excellence, dans le pays de Canaan, tels plus tard en 3000 av. J.-C. Jérusalem, Gaza, Jaffa, Jenin, Bir Cheba....

Alep, fondée par les Canaanéens, fut de culture Canaanéenne / Sumérienne, telles les tablettes d'Ebla à côté le montrent, puis Canaanéenne (encore, de culture et non pas de civilisation) depuis 500 av. J.-C...

Gaziantep fut à la périphérie de Canaan (la Cité - Etat d'Ugarite)... À un moment quand nulle autre entité existait...

Le Liban est une partie du pays de Canaan, il est une terre géographique des Canaanéens. Toutes ces villes furent fondées par le même peuple, la même civilisation, qui se poursuivra depuis 1190 av. J.-C. seulement au Liban (et Arwad / Tartous), et qui sera radicalement changée, au sein

de ses Chrétiens depuis la Conquête Musulmane. Et sa culture (sans pour autant l'aspect civilisationnel) se poursuivra au sein des Chrétiens autour du Liban (sans élaborer sur ce point-là ici)...

Ailleurs, quant aux villes citées au sein de l'article parmi les plus anciennes, Cádiz en Espagne de même, fut fondée par les Canaanéens (tels des dizaines de cités mais plus tard);

Kitium (Larnaca) fut définitivement fondée par les Canaanéens en présence des Grecs (elle fut partiellement fondée en 1300 av. J.-C. pour s'éteindre ensuite jusqu'en 1000 av. J.-C.).

Thèbes (en Grèce) aussi, selon les Grecques eux - mêmes, fut fondée par les Canaanéens en présence des tribus Grecques, et ensuite Athènes en collaboration avec la présence Grecque, mais ceci reste discutable quant aux preuves. Cependant, l'argument principal est que les Canaanéens ont assuré une présence stable dans des zones en Grèce jusqu'au point de passer leur culture: l'alphabet, la mythologie, la démocratie et bien plus encore.

Sachons aussi la réalité et diffusons là... Notre langue fut parlée de l'Atlantique jusqu'à Kandahar et encore plus à l'est jusqu'à l'ouest de l'Inde.

84 [Q48a] Permet - moi de résumer la question de la langue:

- La langue Canaanéenne a plus de 5000 ans (3500 av. J.-C.).
- Elle fut parlée du Maroc / Portugal (1200 av. J.-C. - 500 ap. J.-C.) jusqu'à l'ouest de l'Inde (650 av. J.-C. - 750 ap. J.-C.) y compris la Péninsule Arabe (1100 av. J.-C. - 700 ap. J.-C.) en raison de l'énorme réseau commercial que les Canaanéens avaient mis en place.

- D'elle émanèrent l'Araméen (du petit Royaume Araméen au Hauran / Golani / Amana, cette langue éteinte depuis 500 av. J.-C.) et l'Hébreu, et plusieurs autres langues aujourd'hui éteintes, ainsi que l'Arabe dans le désert en Syrie d'où il s'étendit au désert en Arabie Saoudite (sans les principales villes dans ledit désert, et certainement sans le Hedjaz ni le Yémen).

- En 1200 av. J.-C. les Grecs appellèrent les Canaanéens par "Phéniciens", mais ils sont le même peuple avec la même langue, et ceci fut prouvé dans les instituts mondiaux, mais demeure erroné dans les anciennes références et dans les nouvelles qui copient des anciennes.

- En 590 av. J.-C., les Babyloniens forcèrent les populations d'Arménie et de Géorgie jusqu'au Hedjaz de parler le Canaanéen (comme langue vernaculaire, et non pas seulement comme langue littéraire), pour faciliter le commerce.

- Elle devint langue officielle et diplomatique de nos côtes jusqu'au Pakistan avec les Perses, puis avec les Grecs, Romains, Parthes et Perses à nouveau, et bien sûr la langue du Royaume de Carthage jusqu'au Maroc - Portugal, et celle de la Péninsule Arabe (sauf Yémen), jusqu'à ce que Carthage tombe en 146 av. J.-C. devant les Romains (disparition vers 100 av. J.-C.), et jusqu'à l'entrée du syriaque à la Péninsule Arabe ~ 600 ap. J.-C. et en Perse aussi ~ 600 ap. J.-C..

- En 500 av. J.-C., les Juifs sont revenus de Babylone et ont appelé la langue qui leur a été imposée par le nom du plus grand peuple non - Canaanéen qui la parlait, qui était les Araméens, un peuple relativement petit, à Aram, soit Hauran / Golani / Amana, dont la langue Araméenne venait de disparaître sous la pression de la langue Canaanéenne. Les raisons ne seront pas abordées ici.

- Ainsi, le nom de l'alphabet Canaanéen est devenu "alphabet Araméen". Ce nom de langue / alphabet fait l'objet d'une procédure de correction depuis l'année 2002 depuis Berlin à tous les instituts mondiaux de langues.

- Depuis 300 av. J.-C., la langue littéraire de Mésopotamie est devenue le Canaanéen, à quelques exceptions près religieuses, en remplacement de l'Akkadien littéraire.

- En ~ 200 ap. J.-C., le Syriaque émane de l'Assyrien (scientifiquement appelé Akkadien) (l'hypothèse la plus stable), cet Akkadien qui a été Canaanéisé puisque le Canaanéen était la langue littéraire en Irak à cette époque (l'Assyrien est une variété Akkadienne).

- Ensuite, nous avons rapidement eu un Syriac Occidental, qui est un Syriaque fortement Canaanéisé, avec un rappel que l'Arabe aussi (qui était parlé dans le désert) avait été et sera encore influencé par le Canaanéen après qu'il ait émané de lui, ce Canaanéen qui certes évoluait aussi. Le Syriaque Oriental (tel le Syriaque Standard, l'Estrangélo) est resté le produit d'un Akkadien Canaanéisé, mais pas avec un mélange Canaanéen assez lourd comparé à son homologue occidental.

- En 328 Constantin a décidé d'interdire la langue Canaanéenne comme langue liturgique et a imposé le Grec. C'est pourquoi les Roums Levantins (c.à.d. ceux de rite Grec) utilisent le Grec (et donc sont appelé «rite Grec» par les Occidentaux), mais leur langue liturgique était le Canaanéen, leur langue - mère.

- Vers l'an 400, le Syriaque s'est renforcé et est devenu la langue littéraire pour l'écriture et la liturgie dans le nord - est et le nord - centre de la Syrie avec l'extrême nord - ouest de l'Irak et le sud - est de la Turquie, tous ceux - ci formant le bastion du peuple Syriaque, et s'étendit dans le nord - ouest de la Syrie, où Saint Maron et la population n'étaient pas Syriaques mais des culturellement quasi - Canaanéens, et vers l'est vers l'Irak, la Perse, et au sud jusqu'à toute la Péninsule.

Ainsi, le Canaanéen s'est limité au Levant Occidental. Et ainsi, le Canaanéen, alors appelé Araméen Impérial, fut considéré comme la langue vernaculaire du Syriaque, et donc nous avons le terme Araméen - Syriaque qui combine la langue vernaculaire et la langue littéraire, et parfois il a été raccourci en «Syriaque», ce qui signifie que notre langue vernaculaire, le Canaanéen, fut appelée «Syriaque» selon la langue littéraire qui prédomina dans le territoire de ce même vernaculaire Canaanéen appelé Araméen. Et il y a des gens qui disent "Araméen" et signifient par là le vernaculaire (Canaanéen) et le littéraire Syriaque. Et personne d'autre (sauf exceptions) n'a pensé à comparer la langue vernaculaire à l'époque et la langue vernaculaire parlée par le peuple Syriaque, et tout le monde les considère comme une seule langue.

Et le fait que Jésus parlait Canaanéen (appelé Araméen) propagea le fait erroné que le Syriaque était la langue du Christ; ceci sachant qu'il a utilisé l'Hébreu dans le Temple (il était interdit de parler Hébreu en dehors du Temple).

- Ainsi, "alphabet Araméen" est venu à signifier l'alphabet Syriaque au lieu du Canaanéen. Mais comment se fait-il que la (vraie) langue Araméenne ait eu deux alphabets? Maintenant, nous le savons, elle n'en avait aucune, et ce n'est pas un problème, ça arrive, et c'est loin d'être une exception.

- Donc en pratique, il n'y a ni langue Araméenne ni alphabet Araméen (et pas de peuple Araméen, sauf celui qui était à Aram, soit Hauran / Golan / Amana, donc jusqu'à Zabadani et leurs

tribus à l'est, avec une langue Araméenne qui a disparu vers 500 av. J.-C., et ils n'avaient pas un alphabet propre à eux (ils ont utilisé l'alphabet Canaanéen)).

- Pourtant, je rappelle que l'alphabet Syriaque (pas la langue!) émane du Canaanéen, mais c'est une information classique, rien de spécial.

- La langue Syriaque est entrée au Mont - Liban en 450 par l'intermédiaire des moines de Maron pour la liturgie, et a commencé à remplacer l'alphabet Canaanéen et le Canaanéen littéraire et ce remplacement s'acheva en l'an 1250 (les derniers jours des Croisés). L'argument de base: c'était la langue du Christ!

- Puis l'Arabe littéraire est entré sur scène avec la conquête Musulmane dans les années 630, et vers les années 750 a remplacé le Canaanéen dans l'ouest du Levant (sauf le Mont - Liban, en son Canaanéen et son Syriaque), et a remplacé le Syriaque dans le nord de la Syrie, l'Irak, la Péninsule, la Perse et l'Asie centrale, à l'exception des peuples Syriaques, Assyriens et Chaldéens, pratiquement cette minorité qui a réussi à ne pas se convertir. Ceux - ci parlent encore leur Syriaque, Akkadien Assyrien et Akkadien Chaldéen natal. Les Syriaques Occidentaux utilisent le Syriaque Occidental comme littéraire et les autres (Syriaques Orientaux, Assyriens et Chaldéens) utilisent le Syriaque Oriental. Et (du moins) tous les Syriaques utilisent l'Estrangélo.

- Mais la langue Canaanéenne dans le Levant Occidental est restée comme vernaculaire. Ces rappels sont essentiels pour éviter de considérer notre langue vernaculaire comme Arabe ou Syriaque en raison de la ressemblance. Quoique l'effet de l'Arabe et du Syriaque fut mineur pour plusieurs raisons que je n'aborderai pas ici, comparé à ce qu'ils prirent du Canaanéen lors de leur genèse.

- Et la langue Canaanéenne a également pris de 23 autres langues après qu'elle ait donné à beaucoup d'entre eux dans le Levant, la Perse, le Sind, la Méditerranée et la Péninsule lors des "jours de gloire". C'est normal, toutes les langues échangent...

- Et au XXe siècle, il elle pris du Français et de l'Anglais.

- Mais les règles linguistiques et la grande majorité du vocabulaire et des prononciations sont Canaanéennes modernes (nous disons Libanais, mais le dire n'est pas scientifique; le Libanais en est une variété). C'est pourquoi la langue vernaculaire, y compris ce qu'elle a absorbé, est scientifiquement la langue Canaanéenne moderne. Les autres variétés sont la Syrienne (ouest et sud de la Syrie), Hébreuse - Palestinienne, Jordanienne (en l'ouest de la Jordanie actuelle), et nous pouvons dire Hedjazite avec confiance.

La Jordanienne est une néo - Nabatéenne mais ces jours - ci nous l'appelons «Jordanienne» en Jordanie, et la Hébreuse - Palestinienne est une fusion entre les variétés Nabatéenne et Hébreuse du Canaanéen (et non la langue Hébreuse), avec la précision que la portion Nabatéenne en Palestine est appelée Palestinienne. Et la variété Hedjazite fut fortement influencée par la Nabatéenne. Quant au vrai Arabe vernaculaire, il est parlé dans le désert Syrien / Irakien (Anbar) / Jordanien / Saoudien.

- Depuis 1880 et avec la Renaissance Arabe, l'Arabe est entré avec un grand élan dans le Mont - Liban comme une langue littéraire après une longue période d'infiltration comme littéraire depuis 1382, et le Syriaque (qui, rappelons - le, était une langue littéraire) a disparu vers 1910, et le Canaanéen qui est parlé est devenu considéré comme le vernaculaire de l'Arabe (et ceci s'est produit dans tous les pays arabes: Irak, Egypte, etc), comme cela s'est produit précédemment pendant l'époque Syriaque. Et personne (sauf quelques - uns) n'a pensé à comparer entre la langue

vernaculaire de ces pays et la langue vernaculaire parlée par les «vrais» Arabes du cœur du désert Syrien / Jordanien / Irakien / Saoudien, et tout le monde considère toutes ces langues une seule: l'Arabe.

- A noter, d'où les Irakiens Musulmans (et les Chrétiens parmi eux) parlent une variété Akkadienne Arabisée (les variétés Assyrienne / Chaldéenne maintenant mélangées dans cette variété Arabisée d'Akkadien) tandis que les Chrétiens parlent leurs variétés précédentes (non - Arabisées) Assyrienne / Chaldéenne de l'Akkadien. Et les Égyptiens Musulmans (et les Chrétiens parmi eux) parlent une variété Copte Arabisée, tandis que les Chrétiens parlent la variété Copte précédente (non - Arabisée) (seulement l'utilisent - ils comme liturgie). Au Liban, il existe en gros deux variétés (sans entrer dans les détails): les Chrétiens parlent un Canaanéen légèrement Arabisé par rapport au Canaanéen des Musulman plus fortement Arabisé. Il n'y a pas de Canaanéen non - Arabisé (dans tout le Levant) que les Musulmans ne comprendraient pas: ceci est dû à ce que l'Arabe émana du Canaanéen et est aussi dû à ce que la quasi - majorité des Musulmans venus au Levant avec la conquête parlaient d'ores et déjà le Canaanéen au Hedjaz avant la conquête).

Rappel que beaucoup d'Arabisatation est de l'ancien et du plus récent Canaanéen (à partir de 900 av. J.-C. (apparition de l'Arabe) jusqu'à 700 ap. J.-C. (post conquête Musulmane)). La seule preuve de Canaanéen non - Arabisé est à Maaloula et les deux villages Musulmans à côté d'elle (et il est de variété Nabatéenne); c'est pour cela qu'on dit qu'ils parlent la langue du Christ, c'est parce que cette variété du Canaanéen est la seule non - Arabisée et semble ancienne! Mais on parle tous la «langue du Christ». Mais celle-ci a évolué (sauf cette exception), et fut plus primitive il y a 3, 4 et 5000 ans. En plus lui parlait la variété Hébreuse de la langue Canaanéenne (avant qu'elle ne devienne Hébreuse - Palestinienne par fusion avec la Nabatéenne).

- Ainsi, l'alphabet avec lequel tu devrais écrire ta langue Canaanéenne que tu parles tous les jours est l'alphabet Canaanéen qui est sur la tombe du roi Ahiram de Jbeil et celui de Tabnit le roi de Sidon etc... sinon tu es en train d'écrire en "Garshouneh" (transcription) comme j'ai écrit la "version vernaculaire locale de ce texte" (donc en langue Canaanéenne, moyennant l'alphabet Arabe, dans la version Arabe) avant de la traduire en Français, c.à.d. l'écriture d'une langue moyennant un alphabet autre que le sien, parce qu'il n'y a pas d'alphabet Canaanéen sur WhatsApp et sur les ordinateurs. Le mot "maison" a d'abord été écrit via l'alphabet Canaanéen, puisqu'un mot Canaanéen... tout comme roi, soleil et des milliers de mots, les nombres (un, deux... (pas les chiffres)), les jours de la semaine, les pronoms, les prépositions, "ahrof el jar", tous maintenant aussi utilisés en Arabe, les noms des villages et des villes...

- Bien sûr, tu peux apprendre le Syriaque, qui fait partie de ton héritage religieux Maronite et qui mérite le respect en raison de l'effet positif qu'il a eu, mais il n'est pas ton identité. Les Maronites et ceux de rite Grec (Roums) sont des Canaanéens; et le Syriaque pour Maronites est comme le Grec pour les Roums, pour la liturgie, mais les Roums n'ont pas utilisé le Syriaque comme langue littéraire ni le Grec alors que les Maronites ont utilisé le Syriaque, et le désaccord est politique en raison de la conquête Musulmane et non théologique (les deux sont restés Chalcédoines)... Et personne ne doit être blâmé: les Roums ont dû aller avec le courant afin d'éviter d'être anéantis, et les Maronites étaient dans presque la même situation, mais ils ont pris un choix de résister en dépit d'être pris au piège et assiégié pendant 755 ans dans les montagnes (OK, dont 190 années de Croisés), alors comment les Roums auraient - ils pu suivre le rythme de résistance, si disséminés parmi les Musulmans... Il faut se comprendre... Et les Musulmans ne doivent pas

être irrités ou offensés! Nous sommes pleins d'amour et de pardon, mais ils doivent nous comprendre et comprendre la réalité scientifique et historique, même si c'est difficile.

Je vais m'arrêter ici!

- Bémol: Ce que j'ai écrit dans le texte original traduit par la présente est donc Canaanéen, mais avec quelques expressions Arabes. J'ai utilisé l'alphabet Arabe, et j'ai écrit un peu selon la manière Arabe, c.à.d. en utilisant la lettre "qaf" au lieu de "hamza", ou la nunation (tanwine) au lieu de "n". Cela est dû à l'habitude due à un lavage de cerveau depuis que nous étions enfants. Sans rancune, l'important est de rectifier les choses et que tout le monde soit à l'aise pour que la paix puisse prévaloir. J'aurais pu écrire en lettres latines aussi. Tout cela en attendant l'alphabet Canaanéen.

VIII - Liens Fédéraux

En Canaanéen (variété Libanaise); traduction non disponible.

1

<https://youtu.be/PGKgs2078sQ>

16 minutes de notions sur le fédéralisme

M. Toni Attieh Hadchiti

2

<http://youtu.be/RmvDtQHSjVM>

12 minutes de notions sur le fédéralisme

M. Toni Attieh Hadchiti

3

<https://www.lebanonfiles.com/news/370448/>

Article par M. Toni Attieh Hadchiti

4

<https://youtu.be/1WtyShhak8M>

11 minutes de notions sur le fédéralisme

M. Toni Attieh Hadchiti

5

<https://youtu.be/VIsOxfy6ODc>

11 minutes quant à la différence entre fédéralisme et partition

M. Toni Attieh Hadchiti

6

<https://www.facebook.com/alqurtasnews/videos/1787087697985340/>

Dr. Alfred Riachi sur “Cortas News”

(Prière de se connecter sur le compte Facebook avant de cliquer “Ctrl +” click sur le lien)

7

<https://m.youtube.com/watch?feature=youtu.be&v=TK4LZiUiAUE>

Dr. Alfred Riachi reçu au programme “Lika’ Khas” sur “Orient News”

8

<https://m.youtube.com/watch?v=c - cYUijtc2w&feature=youtu.be>

Dr. Alfred Riachi reçu au programme “Lika’ Khas” sur “Al - Akhbar Canada”

9

https://m.youtube.com/watch?v=UEUAleBM_Lo

Dr. Alfred Riachi et Madame Racha Itani reçus au programme “Beirut al - Yawm” sur MTV

10

<http://youtu.be/G4kTTgar3Xs>

C'est pas permis Pierre!

M. Toni Attieh Hadchiti

11

https://youtu.be/48yEp6_hfUM

“CHI N N” aborde le fédéralisme

12

<https://www.youtube.com/watch?v=r - 2PuuLeOSo>

Dr. Alfred Riachi reçu au programme “Ibhar fi al - Moutawasset” sur GNN

13

https://www.youtube.com/watch?v=vhtdv2 - D_OA

Dr. Alfred Riachi dans un débat sur le fédéralisme v/s la décentralisation administrative sur “al - Mar'a al - Aarabiyya” à l’Université Saint - Esprit - Kaslik, invité de Madame Ghada Ballout Zeitoun

14

<https://www.youtube.com/watch?v=xcNUDhXvRfU&app=desktop>

Dr. Alfred Riachi reçu au programme de “Kalam Beyrouth” sur “Mostaqbal”

15

<https://www.youtube.com/watch?v=m11x81qCOss&feature=youtu.be>

Dr. Alfred Riachi dans un débat sur le fédéralisme v/s la décentralisation administrative, invité de Madame Nadine Moussa (première partie)

16

https://www.youtube.com/watch?v=Jvay - _1R5LY

Dr. Alfred Riachi dans un débat sur le fédéralisme v/s la décentralisation administrative, invité de Madame Nadine Moussa (deuxième partie)

17

<https://www.youtube.com/watch?v=XLJSOOIuZco>

Dr. Alfred Riachi, Dr. Camille Chamoun et M^e Nabil Halabi reçus au programme “Nharkom Said” sur “LBC”

18

<https://www.youtube.com/watch?v=9mng0vZIIVU>

Dr. Alfred Riachi et Dr. Camille Chamoun reçus au programme “Nharkom Said” sur “LBC”

19

<https://www.youtube.com/watch?v=9mng0vZIIVU>

Dr. Alfred Riachi invité de M. Serge Zarka sur MTV (jusqu'à la 28ème minute)

20

<https://www.youtube.com/watch?v=s - FZVBzxQvI>

Dr. Alfred Riachi reçu au programme "Beyrouth al - Yawm" sur MTV le 28 Dec. 2015

21

http://www.lebanonfiles.com/news/1384126?fbclid=IwAR1KmP5hBRP0T_O

jbovvJkofoB9ZEW1MBiS3zFFry - fc7qg5yJXC0WUnDM

Article par M. Joseph Habib

22

<https://youtu.be/89G2vVYKhzo>

Réponse au Patriarche Maronite quant au fédéralisme (9 minutes)

Mr. Toni Attieh Hadchiti

23

<http://youtu.be/Yp6fUuzUc7o>

Réponse à M. Hariri quant au fédéralisme (4 minutes)

Mr. Toni Attieh Hadchiti

24

https://youtu.be/_8slQCB0IiI

Réponse à M. Junblat quant au fédéralisme (5 minutes)

Mr. Toni Attieh Hadchiti

25

<https://youtu.be/JDmXpBlC0uw>

Réponse à M. Berry quant au fédéralisme (4 minutes)

Mr. Toni Attieh Hadchiti

26

<https://youtu.be/ED6x0pxohI8>

Mr. Toni Attieh Hadchiti sur Suroyo T.V., quant au fédéralisme et à la partition (14 minutes)

IX - Approche au Dilemme Libanais et la Solution Espérée

1 - Introduction:^{17,28}

Pour chaque période considérée comme stable depuis la fondation de la République Libanaise et même avant l'établissement de cette dernière, la braise était constamment sous les cendres. Et tandis que les Libanais se forçaient d'arriver à une entente, ils ont ignoré tous les autres aspects qui mèneraient à une vie digne, ce qui s'est terminé par un état de parcellement, d'oppression et d'humiliation, et ceci même hors des périodes qui se marquèrent par les batailles militaires sanglantes et destructrices, et toute exception à cet état ne vint que par des initiatives personnelles ou en tant que buts secondaires au sein d'affaires suspectes.

Aujourd'hui, au sein une frustration sans précédent chez le peuple Libanais en général, le problème de la crise du pays doit être diagnostiqué pour l'établissement d'une solution appropriée. La solution n'est pas une fin en soi mais à toute fin utile, et ne viendrait que comme conséquence inévitable du diagnostic. Toutefois, concernant le diagnostic, il se doit d'être basé sur des données, lesquelles seront présentées ci-dessous, et le tout devra suivre par la proposition d'application de la solution.

2 - Données:^{17,19,23,28}

A - Définition de "Communauté Confessionnelle": [Q24a]

L'utilisation du terme "communauté confessionnelle" se galvanisa depuis la conquête Musulmane, d'abord vu que l'Islam est une religion et une mondanité, mais où ladite mondanité est dérivée d'une doctrine, ainsi mettant une religion face à une autre, et deuxièmement, vu, au Levant, le schisme au sein du groupe Chrétien. En effet, ce schisme va aboutir à plusieurs groupes: l'un sera connu par "Maronites" vers ~ 900 (le terme existait auparavant pour les adeptes mais non pour la collectivité), et l'autre par "Roums" dès 742 (le terme existait avant dans le cadre politique) (Grecs - de rite - en Français). Ce schisme entre ces deux derniers prendra un caractère liturgique malgré que le dilemme ait été politique envers la conquête Musulmane, car la décision de résister au niveau national mais aussi ecclésiastique a été prise au Mont - Liban, où l'écrasante majorité furent des adeptes de Maron, Chalcédoines avec leur liturgie Maronite en langue Syriaque, tandis qu'une décision contraire a été prise en dehors du Mont - Liban, où l'écrasante majorité était Chalcédoine de liturgie Byzantine en langue Grecque.

Mais les Maronites et les Roums (ainsi que les Latins (locaux) et les Protestants) au Liban sont les héritiers de la civilisation Canaanéenne, et les Musulmans portent la culture Islamique en sa mondanité (Dounya) - en plus de (comparativement) peu de culture Canaanéenne au Liban ainsi que peu de culture Arabe dans ce qui est appelé «monde Arabe» (dont la quantité varie entre lesdits pays), et un peu d'autres cultures ailleurs. Ainsi la conquête n'était pas "Arabe" comme rapporté depuis il y a un siècle, face aux civilisations et aux ethnicités du Levant et d'ailleurs, mais Musulmane. En plus de cela, les sectes Musulmanes sont en fait des communautés sociales en

raison de différences partielles au sein de leur mondanité. De même, l'ingérence de l'Église dans les mondanités de ses adeptes a contribué à la tendance à considérer les sectes Chrétiennes chacune comme étant une communauté sociale à part, même lorsque les adeptes étaient d'un même Peuple (même mondanité). Ces communautés sociales, fondées sur des questions sectaires, ou disons - questions confessionnelles, sont les communautés confessionnelles.

Ainsi, le concept culturel Canaanéen demeura sans son nom propre en raison des autres surnoms par lesquels il a été appelé, et plus tard en raison de l'unification religieuse apportée par le Christianisme. Et ainsi le concept d'"Arabisme" tomba dans l'oubli (jusqu'à ~ 1870) puisque l'Islam vint non seulement avec une nouvelle religion mais également avec une "mondanité" (une nouvelle culture), et ce aux Arabes comme à tous les Musulmans. Le terme "communauté confessionnelle" fut donc faussement justifié au fil du temps pour distinguer des peuples,* ou, au sein du Christianisme, pour distinguer des sectes.** Quant à l'utilisation du terme «communauté confessionnelle» pour les confessions / sectes Musulmanes, il est correct car ces dernières ne se mélangent pas (revoir plus bas, même section).

* *Par exemple: «Communauté confessionnelle Chrétienne», au lieu de «peuple (par exemple) Canaanéen» dont la plupart est adepte de la religion Chrétienne (et rares seraient non - croyants); «communauté confessionnelle Musulmane» au lieu «peuple Musulman» de religion Musulmane, car nous n'oublions pas que les Musulmans sont un peuple, et que «peuple» est analogue de «nation» (Oumma), et pour cela dit - on: la nation Musulmane (al - Oumma).*

** *Par exemple: «communauté confessionnelle Maronite ou Roum» au lieu de «communauté / secte Maronite ou Roum».*

Ainsi la «communauté confessionnelle», quand elle se réfère aux Chrétiens ou aux Musulmans au niveau sociologique et non religieux, équivaut, au Liban et dans le Monde Islamique, à une entité culturelle ou civilisationnelle qui a sa religion (sans parler aussi des non - croyants) mais aussi ses coutumes, ses traditions et une ambiance qui résultèrent non seulement des pratiques purement religieuses, mais également d'un système social cohérent en tant qu'organisation géopolitique. Par conséquent, avec l'intégration et le mélange des communautés Chrétiennes au sein de l'idée Libanaise, qui est scientifiquement Canaanéenne, malgré certaines particularités en ce qui concerne les racines culturelles des communautés confessionnelles minoritaires, et en raison de l'intégration des Musulmans au sein de l'Islam et de l'Arabisme, bien que les sectes Musulmanes ne se mélangent essentiellement pas socialement pour des raisons secondaires au sein de leur creuset, le terme «communauté confessionnelle» se doit d'être remplacé par «peuple» quand l'on se réfère aux deux grands groupes, les "Chrétiens" et les "Musulmans" au niveau sociologique et non religieux, et ce afin de retourner à une description scientifique de la situation au Liban. Ainsi, il y a pratiquement deux peuples au Liban: les Canaanéens et les Musulmans (à savoir, «peuple» = «cha`b» en Arabe, ainsi que «oumma», terme utilisé aussi en Français pour désigner la communauté Musulmane).

Et ces deux termes (Peuple / Oumma) indiquent une collectivité de culture commune, donc d'une même ethnicité, avec ces trois termes se rattachant au nationalisme et au patriotisme. Et nous gardons le terme «Race» pour la classification biologique des collectivités. Ainsi, nous notons que

les termes s'entrelacent et que les traductions ne sont pas littérales pour des termes d'une même racine.

Ainsi, l'appartenance aux Peuples concerne aussi les non - croyants qui vivent nécessairement - hormis exceptions - au sein de l'ambiance de leur communauté et de son fond sentimental sans nécessairement en adopter les coutumes religieuses, et cela prend tout son sens lorsqu'on emploie le terme «Peuple» (NB: Le groupe des non - croyants au sein du peuple Musulman a besoin d'une analyse supplémentaire au - delà de la portée de cette section; veuillez - vous référer au tableau ci - dessous).

Quant au terme «Communauté Confessionnelle» au sens propre, si l'on corrige ce qui appartient aux termes «peuple» et «confession / secte», il doit être réservé pour les confessions d'une même religion ainsi que d'un même peuple simultanément mais qui ne se sont pas mélangées socialement mais se sont organisées en tant qu'entités sociales, telles les confessions Musulmanes, qui ne sont pas mélangées socialement en pratique. Ainsi nous pouvons donc parler socialement d'une communauté confessionnelle Sunnite, Chiite, Druze, Alawite..., même si celles - ci sont des confessions, de point de vue religieux (en Arabe, de point de vue religieux et non social, «Confession / Secte» équivaudrait à Foqoh = Madhab = Crédos, Doctrine). Un autre exemple est celui des Catholiques et des Protestants en Suisse - chacun des 4 Peuples à part, où les adeptes desdites confessions ne se sont mélangés en pratique ni socialement et donc ni politiquement, et sont socialement considérés comme deux entités, c.à.d. des communautés confessionnelles, mêmes si les deux communautés sont Suisses - Allemandes par exemple.

A noter, l'exemple donné ci - dessus quant aux communautés confessionnelles Suisses fondés sur le fait d'être Catholique ou Protestant émane du fait de l'organisation des Suisses en tant que tels (par exemple, Suisses Allemands Catholiques et Suisses Allemands Protestants); mais encore une fois, cette question trouve ses racines dans l'ingérence de l'Église dans la mondanité, ce qui est contraire au fond des enseignements du Christianisme.

Et quant au terme «confession / secte», il doit être employé pour indiquer des sous - groupes d'une seule religion qui diffèrent quant à leur enseignement, tels les sous - groupes Chrétiens (Chalcédoine, Maronite, Grec Orthodoxe, Grec Catholique, Protestant...), ainsi que les sous - groupes Musulmans comme nous l'avons indiqué, par exemple Sunnite en général, ou même spécifiquement Hanbalite, Shafî`ite, Malikite, Hanafite...; ou Chiite en général, ou même spécifiquement Jaafarite, Ismaélite, Zaïdite...; ou Druze; ou Alawite; ceci vu que, comme nous l'avons expliqué dans le paragraphe précédent, «confession / secte» équivaut à «doctrine». Néanmoins, malgré l'existence aussi de doctrines Musulmane et Chrétienne générales, le terme «Confession / Secte» (madhab) ne peut être utilisé, mais il faut employer le terme «religion». Mais «Confession» demeure vulgairement synonyme de "religion". Il convient de noter que «dénomination» demeure un anglicisme dans ce contexte, tandis qu'en Français il est surtout synonyme du mot «appellation». Notons aussi que «confession / dénomination» a un plus grand nombre de membres, une histoire plus longue et une acceptation plus large qu'une «secte».

Et l'on pourrait dire en Arabe «Firqa» (Groupe) qui serait synonyme de «Madhab» (Secte), et une «Firqa» est généralement utilisée par les Chiites, en particulier chez les Ismaélites (les

Septimains, les Ubaydites...). A noter qu'en Arabe, "chia", c.à.d. «Chiite», est synonyme de "firqa".

Et reste le «rite», qui est presque synonyme de «liturgie» (techniquement une liturgie est une succession de rites préétablis), ces deux termes étant utilisés auprès des Chrétiens, où chaque secte a son rite / sa liturgie, même si parfois dans des langues communes (par exemple, le rite Maronite est comme le Syriaque Orthodoxe ou Catholique en termes de langue, en langue Syriaque (actuellement en Arabe pour les Maronites en pratique)).

Enfin, les termes «société» et «communauté» sont des termes généraux utilisés pour décrire un groupe homogène par rapport à une particularité.

Et n'oublions pas que dans les dictionnaires, les traductions se chevauchent, tout comme les utilisations populaires.

Nous profitons encore, pour les sections suivantes, d'élaborer aussi sur les concepts d'intégration, de mélange et de mêlée, que nous avons dû adopter afin de subvenir aux besoins de la situation.

- Par intégration, nous voulons dire «homogène». Quand deux peuples (définis au sens social et non administratif) ou plus s'intègrent, il n'est plus possible de les distinguer; le pluralisme n'existe plus. La définition culturelle résultante (qui inclue religions et autres aspects), du nouveau peuple issu d'une fusion de peuples, dépend de l'ordre de grandeur relatif entre ces derniers, et se trouve au sein d'un spectre qui se trouve entre leurs cultures; à savoir que l'intégration n'est pas dite avoir été atteinte par preuves administratives ou culturelles usuelles mais par homogénéité sentimental vis -à - vis de la majorité des épreuves qu'aura traversé la collectivité.

- Par mélange, nous voulons dire une coexistence au sein d'une même région entre deux entités (ou plus) d'un même peuple: par exemple, des communautés confessionnelles (telle la définition ci - dessus), ou des communautés tribales... ou entre deux peuples (définis socialement et non administrativement). La région dont le statut d'un éventuel mélange en son sein est à évaluer peut varier d'un village à une large entité administrative. A noter que la présence d'un mélange entre deux peuples n'a pas de valeur additionnelle pour l'analyse car il ne peut être pacifique (sauf en apparence), vu l'absence d'intégration, tandis qu'un mélange entre deux entités d'un même peuple peut être pacifique, dépendamment des points de discorde.

- Par mêlée, nous voulons dire le contact obligatoire ou spontané entre individus ou groupuscules de collectivités non - intégrées et / ou non mélangées.

Finalement, le choix de ces trois termes peut être contesté, mais le but essentiel est de pouvoir décrire la situation sur terre et faire passer son analyse.

B - Spécificités et Non - Intégration: [Q25a]

Même si l'on constate une correspondance totale de l'ensemble du mode de vie entre membres de différentes communautés confessionnelles, chose que nous n'avons vu que très rarement sur l'ensemble du pays, et d'habitude au sein des groupes dits "libertaires" alors que serait

- ce au sein des autres groupes, nous ne pouvons parler de "libéralisme" et donc d'intégration sentimentale (dont culturo - civilisationnelle) si les individus concernés n'abandonnent pas leur appartenance appelée confessionnelle et ses spécificités sentimentales et s'organisent au sein d'un cadre social propre, ce qui ne s'est jamais produit jusqu'à présent.

Plus encore, les "libéraux", qu'ils soient croyants ou non - croyants, quand ils sont dans ce qui semble être une correspondance totale dans les questions de la vie quotidienne, ils le sont sous l'ombrelle de ce qu'on appelle la culture "Libanaise" (les habitudes et les coutumes extra - religieuses) qui est scientifiquement une culture néo - Canaanéenne (bien que radicalement changée par rapport à l'ancienne), et non pas une culture propre à eux, que toutes les autres strates de Chrétiens (modérés, conservateurs et fondamentalistes) partagent (la différence étant dans la densité des éléments religieux qui s'y ajoutent), tandis que l'Islam, selon sa définition légitime, a sa propre culture.

Quant à la composition non - intégrationnelle actuelle en communautés confessionnelles, il s'agit d'un phénomène anthropologique naturel qui ne peut être critiqué. Ainsi, on ne peut même pas parler de correspondance parfaite (sauf au niveau des exceptions individuelles, qui sont, scientifiquement, hors de l'Islam si non-croyants, ou qui vivent un dilemme, si encore croyants), même si cela nous apparaît ainsi. Il convient de noter que l'adoption de certains Chrétiens de l'Arabisme est l'adoption d'une idéologie politique et intellectuelle à laquelle s'ajoutent des coutumes marginales (par exemple la Kéfiyé (Koufiyyeh), le Maté (Matteh)...) et non l'adoption d'une culture, puisqu'ils vivent encore leur vie quotidienne au sein de la culture des autres Chrétiens, et il n'y a pas d'alternative à eux où la culture Arabe est scientifiquement la culture des Bédouins comme nous l'avons expliqué; sinon le choix serait la mondanité de l'Islam (la culture Musulmane), bien sûr, s'ils se convertissent en Musulmans.

Et cette élaboration spontanée n'aurait pas eu lieu si elle n'était le seul moyen de maintenir une présence libre et efficace par rapport aux cadres géographique, historique et politique que nous abordons, et qui donnèrent naissance à diverses communautés fondées sur des spécificité sectaires - culturelles - civilisationnelles qui se manifestent dans les détails de la vie quotidienne, et des sentiments à l'égard des événements politiques, le but de ces sentiments et des attitudes qui en découlent étant de préserver la présence de soi.

Ainsi tombe à l'eau tout appel à chacun de vivre "sa religion" au sein de son foyer et à s'intégrer avec autrui en société. D'autant plus que l'on se demande au sein de qui devrait - on s'intégrer? Au sein d'autrui d'en face? Ou au sein d'une nouvelle ambiance inexistante à ce jour que l'on pourrait importer de l'Occident par exemple? Les deux cultures doivent coexister, et personne ne devrait être sous pression pour un changement, même si une «relativement petite» proportion de changements spontanés se manifestera.

C - Mêlée Interconfessionnelle:

Ainsi, les modes de vie se rencontrent véritablement en de nombreux points entre différents peuples et communautés confessionnelles, au sein des données précédentes, et ces points sont communs pour les Libanais en tant qu'un peuple au niveau légal et administratif, vu le côtoiemement

chronique entre les deux cultures. Et ces points, hormis la langue Arabe dont nous racontons les détails d'imposition ailleurs, sont pratiquement une certaine Canaanisation des Musulmans du Liban aux deux niveaux collectif et individuel, et qui diffèrent, chacun à part et son sein, selon les régions et le niveau socio - économique. Et cette Canaanisation ne fut pas réellement significative avant l'ère Mamlouke et fut accentuée depuis le «mandat» Français, et le reste vint avec le temps en raison de la présence concomitante des communautés l'une auprès de l'autre depuis la conquête, sans parler de l'héritage Canaanéen de la partie qui s'Islamisa.

Et même l'absence de tout point commun ne devrait pas être dissuasive pour l'établissement de relations fraternelles. Et cette rencontre des modes de vie à un niveau supra - individuel ou familial n'est pas exceptionnelle, mais en plus elle est fondamentale dans la vie quotidienne des Libanais. Mais la convergence des modes de vie, minimale soit - elle ou maximale, n'est pas le critère spécifique pour l'établissement de l'identité propre d'une collectivité Humaine. Q25a]

D - Niveau Socio - Economique et Education: [Q26a]

D'autre part, pour ceux qui comptent sur l'élévation du niveau socio - économique comme moyen de soustraire des personnes à ce qu'ils considèrent être un état sectaire affreux, certes l'élévation du niveau socio - économique, y compris un programme éducatif bien mené (déjà si accepté), peut extraire la majorité des gens d'un état extrémiste négatif, puisque ledit extrémisme trouve souvent une terre fertile dans les zones ou les quartiers de niveau socio - économique bas, même s'il n'exclut aucune autre catégorie. Mais cette élévation n'affectera jamais l'appartenance sentimentale, ce qui est évident dans les sociétés (et il n'est pas dit qu'il faut essayer de supprimer ladite appartenance). Et l'une des preuves est que l'appartenance sentimentale unifie parmi les membres de n'importe même communauté confessionnelle, quel que soit le niveau socio - économique des individus, et l'on ne voit aucune obsession existentielle parmi les membres d'une communauté particulière fondée sur le niveau socio - économique.

E - Pacte et Partage Binaire Egal, Nationalité, et Identités Collective et Personnelle: [Q27a]

De là fut le besoin du Pacte National, qui a consacré la dualité Chrétienne - Musulmane dans l'exercice des fonctions gouvernementales, et de l'Accord du Taëf qui introduit le partage binaire égal qui fut approuvé par un amendement Constitutionnel. Le tout est conséquent à ce que l'identité mère du citoyen Libanais reste son identité sociale, à laquelle il appartient sentimentalement d'une façon plus spontanée que son appartenance à la République Libanaise ou au Grand Liban via sa nationalité, puisque les communautés furent présentes bien avant la République. Quant à la coexistence et aux mélées et aux relations fraternelles entre membres de différentes communautés, celles - ci dépendent de l'identité personnelle du citoyen _ et non pas de son identité collective qui le / la protège d'une intégration non voulue_ ce qui lui donne une certaine marge, large ou étroite, pour côtoyer des individus ou groupes d'autres communautés.¹⁹ Ainsi reste que les individus appartenant sentimentalement à une communauté particulière malgré étant nés et ayant grandi au sein d'une autre communauté sont d'une rareté extrême.

Et en effet, l'un des dilemmes de l'affiliation sentimentale est l'identité du Liban que nous essayons d'identifier et qui n'existe pas scientifiquement, bien qu'elle reste scientifiquement synonyme de l'identité Canaanéenne, puisque les Canaanéens Maronites ont utilisé le nom de la région pour se différencier de l'environnement Musulman. Mais le Liban lui - même est une entité géographique qui est devenue un nom pour une république (et ainsi pour un peuple administratif), mais il n'y a pas de peuple social Libanais. Et chaque fois qu'une communauté essaie de considérer que l'identité du Liban est son identité, un affrontement se produit.

Ainsi, l'adhésion de l'Etat Libanais à la Ligue des Etats Arabes est une affiliation à une organisation politique dont les pays partagent des intérêts communs et favorisent la coopération dans divers domaines en raison de l'unité de la langue officielle entre eux (langue qui fut adoptée à elle seule au Liban pour diverses raisons), sachant qu'il existe une problématique posée par le nom de l'organisation implique un Arabisme de la république (même lorsque la Constitution ne le disait pas (1943 - 1989)) et ainsi de tout le peuple, indépendamment de la vérité. Quant à son adhésion à l'Organisation de Coopération Islamique (anciennement connue sous le nom d'"Organisation de la Conférence Islamique"), là le nom de l'organisation n'implique pas que le Liban est un état Musulman, et donc il n'y a pas de problématique. Et son appartenance à l'Organisation de la Francophonie est culturelle en raison des événements passés.

Ainsi, l'affiliation de l'Etat à la Ligue des Etats Arabes ne signifie pas que le peuple tout entier est Arabe ni le pays, tout comme l'adhésion du Liban à ces deux organisations mentionnées ne signifie pas que le peuple tout entier est Musulman ou Francophone, ni que le pays l'est. Fait est qu'une partie du peuple Libanais ressent son appartenance naturelle à la culture Arabe (et naturellement à la culture Islamique vu la mondanité de l'Islam (Dounya)), envers laquelle elle ressent un réconfort sentimental tout en restant ouverte à l'Occident et à la culture Levantine, mais une autre partie estime qu'elle appartient aux civilisations Levantines et surtout Canaanéenne, ce qui ne l'empêche pas de s'ouvrir à la culture Arabe aux côtés de l'Occidentale.

Nous rappelons également qu'à la fin de 2003 et au début de 2004, la question de l'adhésion du Liban à l'Organisation Mondiale Islamique pour l'Education, la Science et la Culture (ICESCO, anciennement ISESCO) a été soulevée, et ce après que l'adhésion du Liban à la «Charte de l'Unité Culturelle Arabe» et à l'«Organisation Arabe pour l'Education, la Culture et la Science» (ALECSO) ait été adoptée silencieusement en vertu de la loi no 29 du 14 Novembre 1990. Le cabinet a retiré le projet «ICESCO» de la Chambre des Représentants après l'avoir adopté à l'unanimité. Le sujet a été clos "par souci" de "l'unité et la coexistence nationales".

Par conséquent, il n'y a pas d'identité Libanaise, car les communautés existaient déjà avant la déclaration du Liban, comme indiqué ci-dessus. En ce qui concerne plus particulièrement la Ligue Arabe, l'adhésion du Liban permit de tenter d'imposer sur le terrain l'identité Arabe et les engagements politiques Arabes sur le Liban, ce qui a réussi dans de nombreuses stations et a échoué ailleurs en raison d'une explosion socio-militaire entre les confessions, et l'une des raisons, à part le nom, fut la mention de la Chartre de la ligue que tous les Etats qui y sont adhéres sont Arabes, ce qui fut en controverse avec la fameuse «de face Arabe mais non pas Arabe» qu'avaient adopté les Libanais pour leur pays durant la même période.⁴ Quant à l'Organisation de Coopération Islamique, elle ne mentionne pas, ni en son nom ni en sa charte, que les états qui y

adhèrent sont Islamiques, les nommant «états membres». Et le Liban en tant qu'état ferait bien de participer à la coopération Islamique, tout comme toute coopération Chrétienne, Arabe, Orthodoxe ou Catholique ou à toute autre coopération. C'est ainsi que les Libanais peuvent bénéficier les uns des autres sans obliger autrui à adopter une certaine identité.

Les Principales Identités Personnelles au Liban et la Cohérence de Chacune:

Légalement (Administrativement)	La Mondanité (l'Identité Collective) Vécue	Croyant ou Athée	Compatibilité / Confusion / Contradiction
Musulman	Mondanité Musulmane (avec un brin d'Arabisme)	Croyant en l'Islam	Compatibilité
Musulman	Ambiance de la Mondanité Musulmane mais parsemée par un brin extérieure (en l'occurrence au Liban un brin Canaanéen [^]) (avec un brin d'Arabisme)	Croyant en l'Islam	Confusion Religieuse [#]
Musulman	Ambiance de la Mondanité Musulmane mais parsemée par un brin (plus important qui ci-dessus) extérieur (en l'occurrence au Liban un brin Canaanéen [^]) (avec un brin d'Arabisme)	Athée ou religion non - couplée à une mondanité	Confusion Identitaire en Pratique*
Musulman	Canaanéenne	Athée ou religion non - couplée à une mondanité	Compatibilité
Musulman	Canaanéenne	Croyant en l'Islam	Contradiction [#]
Chrétien	Canaanéenne**	Athée ou croyant en toute religion non - couplée à une mondanité ⁺⁺	Compatibilité

[^] La mondanité Canaanéenne a beaucoup en commun avec beaucoup de peuples (non - Musulmans et non - Juifs) (fut - il au niveau de questions sociales basiques (ex les fondations de la société) ou quant à de "simples" habitudes (ex consommation de porc)); et d'autres points sont purement Canaanéens (fut - il au niveau de questions sociales fondamentales (la perception du Cèdre: les Musulmans l'appelaient «chou-fleur» et le parti Phalange «le parti du chou-fleur») ou quant à de "simples" habitudes (la "Dabkeh" ou le "zajal", et de ce dernier la "dal3ouna" et le "3ataba"))).

[#] Donc toute personne légalement (administrativement) Musulmane et vraiment croyante en l'Islam et vivant l'ambiance de la mondanité Musulmane, ou même vivant la mondanité Canaanéenne pure, ne peut se considérer actuellement comme "Canaanéen Musulman": "Canaanéen" et "Musulman" ne se rejoignent pas.

* La raison est la perte de la mondanité Canaanéenne et son remplacement par celle Musulmane lors de la conquête, et actuellement l'athéisme ce qui fait perdre beaucoup de la mondanité Musulmane, donc gardant pratiquement une pénombre de mondanité Musulmane à laquelle se greffe un brin Canaanéen remarquable (aux côtés du brin Arabe, et se considère Arabe sans se considérer Musulman).

** Légalement (administrativement) Chrétien + de mondanité Canaanéenne + se considérant soi-même Arabe implique une "confusion identitaire théorique"; ne rejoint pas socialement, au niveau collectif, les Musulmans "confus identitairement en pratique".

++ Sachant qu'en général les athées de mondanité Canaanéenne sont "libéraux", la catégorisation "libéral / modéré / conservateur / extrémiste" des adeptes de toute religion non - couplée à une mondanité (dont le Christianisme) quant à leur religion et qui sont de mondanité Canaanéenne demeure au sein de ladite mondanité tel le reste de peuples adeptes desdites religions relativement à leur propres mondanités (Français, Américain, Chinois, Russe, Japonais, Ethiopien...).

La conclusion est que les identités collectives cohérentes restent au sein d'une des deux identités collectives, c.à.d. une des deux mondanités: la Canaanéenne ou la Musulmane. D'où le fameux dire: "Le Musulman en Mauritanie est le "frère" du Musulman en Indonésie", et même pas: "le Mauritanien Musulman / l'Indonésien Musulman" ou "le Musulman Mauritanien / le Musulman Indonésien", car un vrai Musulman est un Musulman et rien de plus en termes d'ethnicité. Et ceci n'épargne pas le Liban.

F - Pays et Patrie: [Q50a]

Le Liban est donc un pays pour deux peuples, et non une patrie pour un seul peuple. La patrie est une aire où un peuple sociologiquement homogène (une nation) pratique sa liberté culturelle selon son identité. Le pays attribue une citoyenneté (faussement appelée "nationalité"). Il peut correspondre géographiquement à la patrie. La patrie est pour un peuple / une nation indépendamment d'une citoyenneté. La patrie des Canaanéens dans le monde (c.à.d. avec la diaspora) est actuellement les régions «Chrétiennes» au Liban, sachant que leur patrie fut auparavant le pays de Canaan, mais elle fut décimée après la perte du nord - ouest de l'«ultérieure Syrie» (sauf Tartous), puis de l'«ultérieure Palestine», puis de l'actuel «Liban Musulman» (les régions "Musulmane") (et Tartous). Et les Musulmans du Liban font partie du peuple Musulman (c.à.d. de la nation (Oumma) Musulmane) dans le monde. Quant à leur considération parmi ceux qui furent appelés il y a un siècle par «les Arabes», suite à ce qui fut appelé par "le monde Arabe", si l'on prend en compte la persistance de nationalismes en dehors de ce dernier (Perses, Turcs...) et parfois en son sein (Berbères, Kurdes...), cette considération - ainsi que toute ladite appellation Arabe - demeure anthropologiquement non - scientifique.

G - Problématique du Gouvernement Centralisé:

Plus tard, il s'est avéré que la formule du gouvernement centralisé (voulant dire l'état unitaire) avait épuisé toutes ses chances de résoudre le dilemme Libanais et avait même empiré les choses, ce qui est compréhensible du fait que l'état unitaire ne se conformait pas à la réalité du peuple hétérogène. Ensuite vint la tentative d'appliquer la démocratie consensuelle dans ce système centralisé, ce qui paralysa ce qui fonctionnait encore. Le tout se termina par quelques personnes qui profitèrent de ce dilemme et qui se présentèrent en tant que "protecteurs" de leur communauté en face des autres, et devinrent des "maîtres" intouchables qui sacrifièrent la corruption et la perturbèrent tous les moyens de responsabilisation, tout en continuant parallèlement le déploiement de la dépendance et du népotisme afin de contrôler la population et les capacités du pays. Néanmoins la majorité des citoyens préfère tout de même le *statu quo* vu que tout renversement dudit dirigeant peut coûter cher à l'intérêt de toute la communauté, et elle est propulsée par la haine vu la peur et l'injustice dans un système qui ne lui procure aucune continuité que par le biais du dirigeant, de sorte que toutes ses capacités ne visent plus qu'à assurer la subsistance quotidienne et les droits minimaux qui ne sont souvent obtenus que par le consentement du dirigeant, et quand les commandes arrivent, qu'à combattre militairement. Et ce cercle vicieux est actuellement impossible à briser sans force extérieure.

H - Critique des Approches Farfelues qui Amènent à des Solutions Fictives pour la Problématique Libanaise: [Q28a]

1 - Se contenter de la Décentralisation Administrative en tant que concept unique pour la solution, vu que la décision reste entre les mains de l'autorité centrale, tant que les départements décentralisés seront finalement soumis à ladite autorité, d'autant plus que les départements administratifs proposés resteront complètement dépourvus des pouvoirs Constitutionnels nécessaires qui les protègent d'être soumis à la législation du Parlement central, aux décisions du Cabinet central, et aux considérations du système judiciaire de l'autorité centrale. En outre, la "décentralisation administrative" n'inclut aucune conception d'une solution au massacre politique méthodologique en ce qui concerne les grandes décisions nationales. En effet, ce conflit se manifeste sous ses aspects politique, législatif, exécutif, sécuritaire, économique, juridique, culturel et administratif, et constitue l'enjeu principal du dilemme et la principale cause des différences, et où la décentralisation administrative ne résout que des problèmes administratifs et en lien au développement des régions, et rien de plus.

2 - Se Contenter d'une Modification de la Loi Electorale en tant que Concept Unique pour la Solution, puisque le fédéralisme est un système politique complet, dans lequel des réformes électorales de proportionnalité ou autres peuvent être appliquées, tant au niveau de la circonscription locale que lors des élections nationales. Par ailleurs, les lois électorales ont prouvé qu'elles ne seraient jamais équitables pour tous, même dans la loi "orthodoxe" (où chaque confession élit ses députés), où les députés demeurent restreints de par la formule de centralisation et où les citoyens sont pris en otage, comme mentionné précédemment. Et dans le cas d'élections avec proportionnalité au sein d'un système centralisé, il y aura inévitablement un parlement qui sera soumis à la majorité, ne serait - ce que par une faible différence... en d'autres termes, il reste soumis à la loi du "plus fort". Et déjà, en vertu de toute loi électorale, la confession restera la source d'inspiration principale pour les électeurs, et ceci produira ainsi la même structure parlementaire actuelle.

3 - Abolition du Système Politique Confessionnel, car en fait, il y a une confusion entre "sectarisme" et "système politique sectaire", ce qui a rendu les termes ambigus.

En effet, selon l'opinion des demandeurs de ladite abolition, l'état des lois et des institutions sera fondé sur la seule citoyenneté, dans l'égalité complète des droits et des devoirs entre les Libanais. C'est fameux, donc tel au sein du fédéralisme. Mais toute suggestion de laïcité au sein d'un Etat unitaire viendra contrebancer le fond sentimental populaire et produira soit un éclatement et une division de l'Etat, soit donnera une chance permettant à la communauté la plus nombreuse de "légitimement" contrôler tout le pouvoir du gouvernement de façon individuelle via la majorité simple. Ainsi, au sein de ce système, la communauté dirigeante aura tout le temps et la marge de manœuvre nécessaires pour travailler à intégrer et à diluer les autres confessions sous sa propre autorité de façon spontanée, pour ne pas dire méthodiquement avec intention préalable (ou les obliger à émigrer), et avec un conflit militaire qui sera en perspective. Et ceci sera du moins effectué spontanément, même si ladite communauté confessionnelle ne s'efforce pas de d'effectuer ceci activement.

L'explication est la persistance des habitudes et des coutumes et des mœurs et des ambiances spécifiques à la confession la plus puissante (tout comme pour les autres d'ailleurs) à être la source de la conduite de la vie quotidienne dans presque tous ses aspects (c.à.d. l'élimination du sectarisme dans les textes via l'abolition du système politique confessionnel, sans l'avoir éliminé des âmes des citoyens _ ce qui n'est pas requis, de toute façon), ce qui poussera spontanément les membres de cette communauté à des actions, ainsi qu'aux députés à des législations, allant dans ce sens, que ce soit activement ou passivement.

Bien entendu, au sein d'un système fédéral, la laïcité des administrations centrales et une loi optionnelle "civile / non - confessionnelle" pour l'état civil sur le territoire ne posent aucun problème, si les Libanais y sont pour. Dans les provinces, la laïcité peut ou peut ne pas y être établie, selon la volonté locale. En revanche, le système fédéral dispose de la marge de manœuvre nécessaire pour permettre aux gens de diffuser le concept de laïcité au sein de leurs sociétés confessionnelles s'ils le désirent, car le système fédéral aura ainsi réussi à abolir les conflits sectaires entre ses composantes par le transfert des conflits d'entre les communautés à leurs seins, afin que chaque confession pense à s'auto - améliorer, et pour que la rivalité interconfessionnelle devienne basée sur le développement et la motivation des concepts en parallèle avec les connaissances et le développement.

En bref, ceux qui acceptent l'abolition du sectarisme politique auront donc adopté la fusion des communautés Libanaises en une seule, et sont donc condamnés à accepter, au nom de la citoyenneté Libanaise, la restauration de la nationalité au plus grand nombre possible des 10 millions de descendants à tout prix, puis d'accepter d'annexer le Liban à la Syrie et plus tard à toute entité plus grande qui les inclurait, au nom de la citoyenneté Arabe, où si le Libanais Chrétien s'assimile au Libanais Musulman, il se serait assimilé donc au sein de la nation Arabe, et à travers elle, il ne devrait pas avoir de problème avec une majorité Musulmane tout en étant Dhimmi.²³

I - Réponses à Quelques Points Concernant l'Ordre Fédéral en Pratique:

1 - La Superficie du Liban ne Pouvant pas Soutenir un Ordre Fédéral: [Q29a]

Le système fédéral est un système appliqué dans de nombreux pays, y compris des pays beaucoup plus petits que le Liban, tels que les Comores (2034 km²), la Micronésie (702 km²), et "Saint Kitts et Nevis" (261 km²). Mais aussi, lorsque certains pays tels que l'Autriche, la Belgique et la Suisse d'un côté, et la Russie, le Canada et les Etats - Unis d'un autre, sont des Etats fédérés, avec les premiers pays proches du Liban en termes de superficie (entre 30,000 et 80,000 km², contre 10 millions de km², ou même 17 millions de km² pour la Russie), ceci signifie que la superficie n'est pas un critère à retenir. Ajoutons le fait que la fédération Suisse a assimilé de petits cantons tant qu'ils revêtent un caractère vital et incluent des communautés qui essaient de préserver leurs spécificités; ainsi, le canton d'Appenzell - Innerrhoden (Appenzell Rhodes - Intérieures), qui compte 15,000 habitants, et le canton de Basel - Stadt (Bâle - Ville), d'une superficie de 37 km² (seulement 37).

2 - La Possibilité de Guerres Entre les Cantons:

Les cantons n'ont aucun moyen de mener des guerres offensives. En outre, il existe

une seule armée fédérale centrale qui préserve la sécurité (constituée sur la base de l'égalité binaire pour chaque groupe, catégorie et hiérarchie, ainsi que d'autres conditions), ce qui constituerait une soupe de sécurité pour toutes les communautés. Il n'y a donc pas de possibilités de guerres internes sauf en divisant l'armée, et ce qui est possible quel que soit le système politique.

3 - La Nécessité de Passer par la Décentralisation Administrative:

Rien ne justifie de croiser d'autres systèmes ou de mécanismes pour atteindre un système fédéral. La décentralisation administrative peut même échouer en termes de ses propres buts si elle est adoptée comme passerelle vers le fédéralisme en raison des aspects restants de la gouvernance qui resteront centraux.

4 - Le Fait que le Fédéralisme Promeut l'Isolationnisme et Empêche les Confessions de se Mélanger:

Le fédéralisme empêche la tentative d'intégration d'autrui en soi - même par la force, que ce soit directement ou indirectement. En revanche, elle ne constitue aucune barrière pour aucun citoyen qui veuille diffuser la diversité culturelle, idéologique et intellectuelle en plein jour, indépendamment des différences. Contrairement à ce qui est promu, le fédéralisme est plus capable que les autres régimes d'implémenter le meilleur moyen d'activer l'ouverture culturelle, la coopération civilisationnelle et le mélange au sein de la diversité, en raison de la protection accordée par le système fédéral aux individus et aux groupes, et c'est pour cela que la situation sera mieux qu'elle ne l'est aujourd'hui en ce qui concerne ces aspects de contact social.

5 - Le Fédéralisme Obligera les Minorités à Migrer Vers des Régions de Concentration de leurs Mêmes Cultures / Confessions:

La migration des groupes Humains est la caractéristique dominante du cours de l'Humanité depuis le début de son Histoire. Dans l'Histoire récente du Liban, le système étatique centralisé n'a pas empêché les changements continus en termes de résidence et de déménagement. La reconnaissance de la réalité quotidienne du peuple Libanais nécessite la reconnaissance de l'adoption automatique par les membres des deux peuples ainsi que des confessions du processus de rassemblement dans des zones de concentration de leurs communautés reflétant leur environnement et leur mode de vie. Mais dans le sens opposé de la scène, l'on a toujours observé les tentatives des communautés puissantes de se développer aux dépens des autres communautés à travers l'Histoire, et là réside la vitalité du système fédéral qui offre une garantie ferme face aux tentatives d'invasion, d'intégration de force et d'occupation géographique et démographique des communautés, peu importe l'auteur de ces actes.

D'autre part, des agglomérations culturelles / confessionnelles apparaissent dans plus d'une région Libanaise, au sein d'un fond culturel / confessionnel différent. Si ces rassemblements et leur extension géographique ne permettent pas l'établissement d'un canton, le système fédéral proposé peut assumer des sous - cantons autonomes subordonnés au canton le plus proche de même communauté.

Dans cette perspective, concernant les individus de communautés différentes de

celles de leurs entourages, et à la différence des théories populaires, ce n'est pas la loi théorique établie par l'Etat centralisé actuel qui garantit leur survie dans leurs régions, mais la tolérance sociale de leur environnement qui assure le fait qu'ils y résident, parallèlement à des concessions et des sacrifices de la part de ces individus en ce qui concerne leur façon de vivre leurs convictions religieuses et culturelles et la manière dont ils exercent leurs affiliations politiques et leurs libertés individuelles afin de réussir une intégration apparente avec leur environnement, de façon à aller avec "la vogue environnante".

Il faut quand même avouer que changer le système de gouvernement d'un Etat vers le fédéralisme ne changera pas le système de tolérance qui prévaut actuellement, tant que ce système de tolérance n'est pas imposé par des lois mais provient de la conscience de soi des citoyens Libanais, qui, à vrai dire, se distinguaient des citoyens des pays environnants, mais pas à tel point permettant de surmonter la priorité d'appartenir en premier lieu à l'identité communautaire.

Néanmoins, le système fédéral proposé pour le Liban vise à assurer les garanties nécessaires contre toute discrimination négative à l'égard des citoyens de tout groupe, qu'il soit sectaire, racial, ethnique ou autre, en établissant un système de protection réciproque entre les cantons à l'égard des minorités concernées. Aussi reste le plus important en revanche, pour la protection des minorités, qui est la mise en place du tribunal de l'Ombudsman, qui en fait une institution dotée de tous les mécanismes nécessaires aux niveaux administratif et judiciaire. Il convient de souligner que le système proposé considère cet édifice moderniste comme l'un des piliers les plus importants du fédéralisme Libanais.

Ainsi, toute crainte de la part des minorités serait éliminée en appliquant les garanties nécessaires pour qu'elles persistent dans leurs régions aussi possible soit - il. Et au pire, ne vaudrait-il pas mieux que les minorités se déplacent au sein de leur pays stable, qu'au lieu d'émigrer aux 4 coins du monde? Q29a]

6 - Le Fédéralisme Aboutira à la Partition:²⁸ [Q30a]

Aujourd'hui, au Liban, comme en 1920 et bien avant, il est actuellement clair que le "tri" est établi en termes de régions culturelles et confessionnelles vu les communautés non - intégrées les unes dans les autres et qui se battent pour gouverner le pays. Et ce tri n'est que la conséquence des événements historiques survenus, sachant que quelques communes sont minoritaires au sein d'une majorité régionale, et environ 10% des ~ 1400 communes sont mixtes, toutefois avec la plupart d'entre elles divisées en quartiers communautaires.

En 1920, une zone géographique connue sous le nom de "Grand Liban" a été tracée et elle correspond presque parfaitement au Liban historique. Les régions culturelles et confessionnelles de cette zone ont été légalement unifiées par la Constitution centrale que mirent les Français telle leur Constitution. Ceci plaça les communautés face à face pour contrôler le seul pouvoir disponible de tout état unitaire, et les dirigeants commencèrent à exploiter ce conflit.

Scientifiquement, la correction de cet accrochage passe soit par la consécration du tri selon l'option d'Etats indépendants (qui peuvent trouver des bases communes pour former une

confédération, telle l'Union Européenne), soit par le maintien de l'unification qui fut en 1920 de ces régions au sein d'un même état, mais d'une façon juridiquement valable de par un système fédéral, afin que la Constitution aille avec le pluralisme et le parraine, et ceci débarrasse donc également de l'accrochage, puisque le conflit sur le gouvernement centralisé uniifié est éliminé par la décentralisation à tous les niveaux qui y aura lieu.

Et l'on sait que le peuple Libanais a généralement moralement honte de prendre la voie de la partition à cause de l'acceptation de l'autre qui s'est produite au fil du temps et des bonnes relations entre les communautés au niveau social. De même, son coût serait une vague de déplacements au minimum, mis à part d'autres questions essentielles. Mais elle reste une option valable: comme remarqué plus haut, mieux vaut un déplacement proche après partition qu'une émigration lointaine avant celle - ci. Et donc, scientifiquement, le fédéralisme ne peut pas diviser ce qui fut trié par l'Histoire, et qui n'est lié que par une centralisation politique inappropriée mal formulée en 1926. Et l'état actuel des choses pousse en lui - même vers la partition. Et ceux qui veulent aller pour la partition peuvent le faire immédiatement, car il n'est pas nécessaire de passer par le fédéralisme. Un dernier point: la partition à l'amiable implique de même une volonté de coexistence, mais au sein d'états indépendants. Le refus de la coexistence tout cours signifie la guerre éternelle, qu'importe la solution administrative.

Les définitions sont donc les suivantes:

Partition: consécration du tri des régions (au Liban, à travers une division légitime de l'union erronée), en déclarant l'indépendance de chaque région et en établissant des états indépendants.

Confédéralisme: union d'états indépendants sous le dôme d'un titre spécifique (ou plus) (par exemple monnaie, affaires économiques, etc...).

Fédéralisme: union de divisions sous le dôme d'un seul Etat avec sa propre monnaie, son armée et sa politique étrangère, et qui peut permettre certaines libertés même en matière de gouvernance centrale (fédéralisme relâché), tel en Belgique. Au Liban, les divisions sont déjà unies mais de façon erronée; il ne faut donc qu'un changement Constitutionnel pour virer de l'unitaire / centralisé au fédéral.

Régionalisme: c'est tel un unitarisme / centralisation donc qui ne concerne pas la pluralité, mais qui donne quelques pouvoirs administratifs aux régions, qui toutefois restent dépourvues de droits politiques fondamentaux, mais offre plus que la décentralisation administrative, abordée plus haut au paragraphe G - 1.

L'Unitarisme / La Centralisation: l'état regroupe tous les pouvoirs possibles dans la capitale. Et si elle inclut des divisions, elle ne les reconnaît pas et donc nie le pluralisme. L'état peut appliquer la "non - exclusivité" pour faciliter les affaires des citoyens en établissant des branches satellites de leurs institutions centrales, à travers le pays.

La confédération et la partition (division) reconnaissent donc le pluralisme non au sein d'un seul Etat mais en plusieurs états. Le fédéralisme le reconnaît au sein d'un seul état. Les 2 derniers systèmes ne reconnaissent pas le pluralisme du tout.

À noter que ces définitions sont quelque peu floues entre références, de sorte que les spécialistes peuvent ne pas être d'accord avec la classification de certains systèmes adoptés par des états, mais le plus important est le cours des évènements dans le pays concerné.

Une question fondamentale se pose alors: quel système est le plus approprié pour le Liban, le fédéral ou la partition?

Avantages de la Partition et Inconvénients du Fédéralisme:

- La partition est la solution purement scientifique au conflit Canaanéen - Musulman (si nous ignorons les exceptions).

- La partition permet aux Musulmans de choisir la gouvernance à l'"Islamique" et de se conformer à la lettre à la "Déclaration du Caire des Droits de l'Homme dans l'Islam", même au sein de l'autorité centrale (option disponible dans les cantons au sein du fédéralisme sous quelques conditions de respect aux minorités, une Constitution laïque avec au minimum une touche de laïcité et la "Charte des Droits de l'Homme des Nations - Unies" et ses autres textes complémentaires restant adoptés au sein du gouvernement central).

- La partition fait grâce aux communautés d'obligatoirement partager taxes et revenus via un gouvernement fédéral.

- Le fédéralisme demande des Musulmans des concessions en termes de quelques convictions considérées comme fondements de la doctrine Musulmane.

Avantages du Fédéralisme et Inconvénients de la Partition:

- La partition nécessite un déplacement final des minorités avec "coupure du cordon", ou acceptation de la part des minorités du principe du Dhimmisme (pour les Chrétiens tout comme pour les Musulmans, que ce soit religieux ou civil, puisque pas de protection constitutionnelle pour les minorités).

- La partition hostile de la part des Chrétiens conduira au siège de ces derniers (ou des Chrétiens et des Druzes s'ils créent un état fédéral) géographiquement et économiquement, et opprimera les Druzes s'ils rejoignent l'état Musulman (à moins que cet état soit établi sur une base fédérale).

- Le succès des relations fraternelles imposé par le temps et les circonstances, entre les membres des communautés, avec la volonté de se mêler malgré la distinction civilisationnelle au sein du duo et la distinction sociale entre confessions Musulmanes, constitue l'un des fondements solides de la préférence du fédéralisme.

- Le fédéralisme maintient le Liban comme état unique avec tous ses avantages.

- Le fédéralisme consolide les communautés face aux étrangers en créant des liens de solidarité.

- Le fédéralisme assure le bénéfice via les liens culturels et économiques des communautés (avec l'Occident ainsi qu'avec le monde Islamique, y compris le monde Arabe) et ce point est très important.

La décision finale n'est pas purement scientifique, mais repose sur une analyse complète des données qui ont précédé, et le penchant vers le fédéralisme est donc évident. Et cette section a pour objectif de démontrer les bonnes intentions de ce projet fédéral présenté ci-dessous. Bien sûr, si le fédéralisme est établi malgré la volonté d'une ou plusieurs composantes de diviser

malgré les inconvénients, son avenir est alors condamné. Et si l'expérience de coexistence se fait de manière positive, le fédéralisme sera donc une garantie à long terme. Finalement, reprenons qu'une partition à l'amiable est de même une excellente solution en son essence (à part les désavantages) pour la coexistence, et n'est pas difficile à établir de point de vue technique (il s'agit simplement de dresser des états indépendants), vu l'absence des problématiques dues aux liens établis entre communautés au sein d'un seul état en cas de fédéralisme.

J - Laïcité:¹¹ [Q31a]

La laïcité est un sujet vaste qui n'a pas de définition stricte. Il ne peut être pleinement exploré ci-dessous. Il peut englober plusieurs points de vue et types. Pour commencer, il ne s'agit pas d'un ordre politique comme le fédéralisme, le régionalisme, le confédéralisme et la gouvernance centralisée, mais une sorte de considération quant à la législation, au sein de ces systèmes. Sa définition la plus standardisée du type "dictionnaire" est "l'indifférence à, ou le rejet ou l'exclusion de, la religion et des considérations religieuses". Dans un certain contexte, le mot peut faire référence à l'antocléricalisme, à l'athéisme, au désir d'exclure la religion des activités sociales ou des affaires civiques, au bannissement des symboles religieux de la sphère publique, à la neutralité de l'Etat envers la religion, à la séparation de la religion l'Etat, ou au désétablissement (séparation de l'établissement religieux et de l'Etat, essentiellement ici le principe de la séparation des institutions gouvernementales et des personnes mandatées pour représenter l'Etat d'une part, des institutions religieuses et des dignitaires religieux d'une autre). Dans le désétablissement, il peut toujours y avoir une "religion de l'état".

Sur le plan politique, la laïcité est appelée parfois "sécularisme". Et si la laïcité se limite au désétablissement, les intellectuels du monde «Islamique» visent à modérer la «laïcité» en la qualifiant de «civisme», ou ce qu'on appelle populairement une «constitution civile», mais cette expression n'est ni scientifique, ni juridique, ni politique, ni philosophique dans ce contexte. Ce que l'on entend par «civil» en Occident, dans le cadre de la gouvernance, c'est la règle de la majorité conformément aux règles de la démocratie contre la monarchie ou l'oligarchie, ce terme ayant émergé en Angleterre en 1689, le tout étant maintenant évident en Occident.

Cela dit, pour la plupart des érudits, la laïcité radicale signifie que même les non-religieux sont interdits de législation des lois qui émanent de l'enseignement religieux (c.à.d. signifie «séparation de la religion de l'Etat» et non seulement «désétablissement»). Pour ces érudits, au sein d'un désétablissement, un représentant civil peut encore conserver le droit à la législation d'une loi émanant d'une base religieuse, et un représentant religieux d'avoir un poste civil s'il est élu ou nommé via le système civil.

Cependant, selon d'autres érudits, si les lois émanant des religions devaient être interdites même si elles sont en mesure de passer à travers tout le processus de législation «purement civile», leurs antipodes devraient également l'être, car ils sont également des croyances. Un autre point qu'ils font est que l'on peut séparer une religion d'un Etat, mais ne peut pas séparer une religion d'un citoyen croyant. Pour ce faire, il doit être athée, ayant ainsi changé sa religion en son antipode. Par cela, la séparation de la religion et de l'Etat et l'interdiction de la législation sur une base

religieuse doivent se produire démocratiquement de façon passive au sein d'une société, quand ladite société devient athée dans sa majorité.

Nous notons par la présente que si nous considérons la laïcité comme un simple désétablissement, les enseignements doctrinaux basiques du Christianisme sont tout à fait compatibles avec cela, le Christianisme n'étant qu'une religion, tandis que les enseignements doctrinaux basiques de l'Islam s'y opposent totalement, l'Islam étant en sa pure définition "religion et Etat". Et même si nous la considérons comme une séparation religieuse, il n'y a pas d'objection à la religion Chrétienne en cela, car elle ne traite pas des affaires mondaines au cœur de sa jurisprudence, mais l'Église s'y oppose car le clergé est intervenu dans le monde mondain et a émis des enseignements à cet égard et s'y accroche toujours. Bien sûr, l'islam rejette cela, étant religion et mondanité (c.à.d. toute une culture de la vie quotidienne et une façon de vivre les détails de la vie quotidienne).

Dans tous les cas, les chercheurs ont fait la distinction entre laïcité "amicale" et laïcité "hostile". Le type amical limite l'ingérence de la religion ou de l'établissement religieux dans les questions de l'Etat, mais limite également l'ingérence de l'Etat dans les questions de religion ou d'établissements religieux. La variété hostile, en revanche, cherche à confiner la religion uniquement à la maison ou au lieu de culte et limite l'éducation religieuse, les rites religieux et les manifestations publiques de foi.

3 - Conclusion:

Finalement, l'expérience de la coexistence via le slogan "le vécu commun", c.à.d. la tentative d'imposition du même mode de vie avec les mêmes lois au sein d'un état unitaire centralisé, n'a pas réussi. Peut - être le message du Liban serait de démontrer le succès de la coexistence via le slogan "coexistence via les vécus côté à côté" entre toutes les communautés, voulant dire que les communautés peuvent vivre chacune son mode de vie de la façon dont elle le perçoit, se mêlant entre elles et s'enrichissant par le pluralisme sans la moindre crainte, et présentant un exemple pour toutes les nations.

Par conséquent, le succès des relations fraternelles entre les communautés, à part leurs non - intégrations, justifie la proposition du fédéralisme (à part certaines difficultés que nous avons traitées dans la proposition ultérieure), sans quoi la division (à l'amiable) serait le minimum nécessaire afin d'atteindre la paix si l'intention y est.

Ainsi, nous ne pouvons pas changer la composition d'un peuple ni sa culture, ni le retirer de sa conscience sentimentale pour suivre un système et ses lois, et nous ne pouvons aborder aucun sujet sérieusement sauf selon ce qui lui convient, et ceci afin d'éviter les confrontations. De là émane l'appel à ne pas confondre le fédéralisme telle il fut proposé lors de la guerre avec un projet de partition dissocié du concept fédéral, et le fédéralisme dans son véritable concept scientifique traduit sur le terrain selon un projet particulièrement détaillé pour le Liban.

X - Proposition Pratique pour un Liban Fédéral

Préface:²⁸

A - Le Public Cible: Cette proposition est destinée à chacun se considérant appartenant à la “République Libanaise”, qu’il soit:

- Inscrit comme Chrétien ou Musulman ou autre minorité,
- Personnellement croyant ou non - croyant,
- Dans sa façon de vivre considéré ou se considérant fondamentaliste, conservateur, modéré ou libéral,
- Laïque ou pas,
- Se considérant de n'importe quelle ethnicité.

B - Les Garanties de Cette Proposition: Cette proposition permet à tous les citoyens de rester géographiquement là où ils y furent historiquement (avant 1975), avec des atouts additionnels en comparaison à leur situation actuelle.

Avec ces atouts, cette proposition ci - dessous permet la coexistence au sein d'un seul pays, au lieu de penser à une partition. Le fédéralisme avec adaptation spécifique au Liban permet la justice à l'encontre de tous les Libanais (et telle la majorité dans leur région s'ils sont minoritaires) tout en respectant les fonds géographiques communautaires, non seulement au niveau des communes, mais aussi au niveau des quartiers communautaires distincts. Ainsi, le fédéralisme n'offre aucune raison pour les minorités de migrer tel le système politique actuel ou d'autres, mais en plus éradique la grande majorité des raisons qui existent actuellement.

C - A Propos des Clauses et des Conditions:

- Chaque sujet non détaillé ci - dessous restera en vigueur tel actuellement jusqu'à être modifié ultérieurement si besoin.
- Ajouter, supprimer ou modifier les dispositions constitutionnelles et les lois actuellement en vigueur, où qu'elles se manifestent, pour qu'elles aillent (ou du moins, pour qu'elles ne se heurtent pas) avec l'esprit des décisions et des dispositions de cette proposition.
- Lors du besoin d'une jurisprudence, prendre la tendance qui correspond (ou du moins qui ne se heurte pas) avec l'esprit des décisions et des dispositions de cette proposition.
- Plusieurs articles contiennent des suggestions techniques. Ces propositions restent des exemples où il y aura recours à des spécialistes pour développer des thèmes techniques, notamment concernant les taxes, les détails de la loi électorale et le détail des lois de possession et de résidence...
- Le fédéralisme au Liban repose sur l'élément culturel Canaanéen / Musulman et sectaire (c.à.d. confession ou rite) au sein du groupe Musulman, jusqu'à amendement de la Constitution si besoin.

- Considérer les 12 rites Chrétiens tous au sein d'une même entité Canaanéenne de la dualité précisée dans la Chartre, ladite dualité sur laquelle est basée l'entité Libanaise en son essence en ce qui concerne les affaires centrales, en raison de leur union lors des crises se rapportant aux conflits Islamo - Chrétiens au cours de l'Histoire (à des exceptions près), ceci SANS les considérer en tant que communautés confessionnelles en termes d'affaires locales géographiques et sociales (cf. plus bas pour les affaires politiques) vu le mélange sociale et géographique entre lesdits rites, hormis certaines particularités religieuses et des différences en termes de positions politiques au cours de l'Histoire, qui ont leurs justifications.

- Considérer les 5 rites Musulmans tous au sein d'une même entité Musulmane de la dualité précisée dans la Chartre, cette dualité sur laquelle est basée l'entité Libanaise en son essence en ce qui concerne les affaires centrales, en raison de leur union lors des crises se rapportant aux conflits Islamo - Chrétiens au cours de l'Histoire (à des exceptions près), mais considérer chaque rite comme une communauté confessionnelle à part en termes d'affaires locales et géographique - sociales (ainsi qu'au niveau politique) dû à l'absence de mélange social et géographique entre lesdits rites, avec la possibilité d'amender cet article assez facilement si deux ou plusieurs rites préfèrent être traitées comme étant une même confession.

- Ainsi, dans ce texte, le terme "confession" / "communauté confessionnelle" désigne les communautés Chrétienne, Sunnite, Chiite, Druze ou Alawite, et non la religion elle - même.

- Le terme "Chrétien" sera souvent utilisé en tant que synonyme au terme "Canaanéen" afin de faciliter le suivi pour les lecteurs, et ainsi l'entité sera appelée par "confession" au lieu de "peuple".

- Le terme "commune" comprendra les villages, les communes et les cités (tels Baalbek, Zahlé...) et pourra indiquer un quartier précis d'une cité (par exemple, Achrafieh, Musaytbeh, Zahrieh...).

1 - En Matière de Géographie:

Comment réorganiser les "mohafazats" (c.à.d. "cantons"), et les "cazas" (c.à.d. les sous - cantons) dotés d'un nouveau concept, et la question des communes géographiquement séparées de leurs régions communautaires, ainsi que celle des quartiers confessionnels dans toutes les communes Libanaises.

A - La Première Etape: Spécifier les Quartiers Confessionnels dans Toutes les Communes Libanaises:²⁸

- Lors du processus élaboré ci - dessous, exclure les naturalisés en vue du décret de 1994 ainsi que les héritiers ultérieurs via ce décret par mariage ou par descendance, qu'ils soient Chrétiens ou Musulmans, pour lesquels un article sera consacré plus bas.

- Préciser le pourcentage confessionnel selon les listes électorales émanant du Ministère de l'Intérieur (ici selon 2010), pour chaque commune figurant sur la liste revenant à l'armée Libanaise.

- Délimiter les quartiers confessionnels historiques au sein de chaque commune.

- Prendre en considération les exceptions vu le changement démographique au fil du temps (cf. plus bas).

1 - Les Possibilités Rencontrées Lors de Cette Etape:

- Les possibilités en lien avec les pourcentages confessionnels au sein de chaque commune sont au nombre de 3, de la façon suivante:

A - Une confession unique, ou consistante de > 85% des inscrits, et la minorité sans quartier clairement défini.

B - 2 ou plusieurs confessions, peu importe les pourcentages, avec des quartiers clairement établis, du moins pour les minorités, avec la possibilité de plusieurs quartiers non contigus.

C - 2 ou plusieurs confessions sans majorité de > 85% et sans quartiers confessionnels historiques clairement établis: ces communes restent sans étiquette.

- Dans le cas d'un quartier confessionnel au sein d'un autre, seulement le quartier le plus grand est pris en considération.

- La délimitation des quartiers se fait selon les dires historiques claires et indéniables et répandus auprès de la population locale, peu importe la confession des propriétaires ou des locataires (ex: les partitions dites "haute" et "basses" à Qaraoun ou Salima ou Bzebdine, au - dessus et au - dessous de la rue principale à Jdita, à droite et à gauche de la rue principale à Kfarhouneh, du centre de la commune en une certaine direction tel à Mtein, à l'est et à l'ouest d'un certain point tel à Fek - heh, ou un quartier précis tel à Broummana, Chébaa, Taalabaya, Tyr, Baalbeck, Sidon (qui comprend un quartier Chiite et un autre Chrétien), ou plusieurs quartiers pour une certaine confession tel à Jiyyeh...).

- Pour les communes qui restent non - étiquetées, une étiquette peut être mise en œuvre seulement si la confession qui un jour devient dominante est la même qui est dominante dans le canton auquel la commune appartient.

2 - Les Exceptions:

Là où il est clair ou une suspicion y est pour parler d'un changement démographique des habitants au sein d'une certaine commune ou quartier depuis 1975, le droit à un changement d'étiquette (de la commune ou dudit "nouveau" quartier) est reconnu si la commune se trouve au sein d'un canton de la même majorité confessionnelle que ceux qui demandent le changement,

avec l'assurance des conditions ci - dessous:

A) Démarcation de la Superficie:

- Que ledit quartier soit géographiquement contigu à la bordure de la commune.
- Que la superficie réclamée ne soit pas inférieure à 25% du total de la superficie de la commune (en incluant les zones non peuplées).

- Que la superficie soit tracée selon les bordures des terrains possédés seulement par les propriétaires concernés par le changement et contigus l'un à l'autre.
- Les citadins aborigènes possèdent moins de 33% de la superficie totale de l'immobilier dans cette zone.
- Que la superficie ne se dote pas d'une saillie de $> 1/8$ du diamètre le plus large lors de la délinéation, ou alors le terrain ou immeuble concerné est exclus.
- Que la démarcation suive la bordure des terrains.

B) Intensité de la Demande de Changement:

Dans le cas où les conditions précédentes sont assurées, se référer au nombre de logements résidentiels légaux (peu importe leurs superficies) au sein de la superficie réclamée, afin que:

- Le nombre de logements résidentiels appropriés (et non pas loués) et habités (et non utilisés à d'autres fins et non pas classées comme vacant par l'état) qui reviennent aux ressortissants de la nouvelle communauté soit $> 75\%$ du nombre total de logements (selon les mêmes conditions).
- Le nombre des dits logements soit > 500 .

C'est alors que le changement est déclaré, avec déclaration d'une nouvelle commune si la commune de base n'est pas entièrement concernée, et les habitants ont alors droit à un quota au sein du conseil municipal (ou une nouvelle municipalité peut être instaurée).

- Naturellement les habitants de la "nouvelle confession" sont en droit de s'inscrire désormais dans ladite commune, ou dans la commune nouvellement déclarée.
- Le système des quotas expliqué plus bas sera appliqué selon la nouvelle situation qui ne sera que du type "A" parmi les possibilités ci-dessus, que nous soyons devant une nouvelle deuxième commune ou que la commune elle-même ait changé d'étiquette (donc "confession unique, ou consistant de $> 85\%$ des inscrits, et la minorité sans quartier clairement défini").
- Les Libanais s'engagent à conserver les lieux de culte légalement bâtis (églises, mosquées, synagogues) et les cimetières qui reviennent aux confessions qui sont désormais absentes, *ad vitam aeternam*.

3 - Application de Cette Etape:

- Le ministère de l'Intérieur nomme un comité "de recensement et de vérification" qui passe au peigne fin toutes les communes Libanaises dans un délai de 6 mois et qui précise les quartiers selon les données, avec la permission aux maires de soulever des objections, ou pour la réclamation d'une exception, dans un délai de 3 mois, et qui doivent être réglées en l'espace de 3 mois au plus.

B - Deuxième Etape: Répartir les "Mohafazats" (alias les "Cantons"):²⁸

- Afin qu'une minorité ne soit pas une source d'ennui pour une majorité, et dans l'esprit de la nécessité que les confessions aient des régions considérées comme leurs fiefs où elles peuvent se manifester en plein en termes de patrimoine socioculturel, ce texte s'est vu doté de 2 cartes. Elles furent établies selon la liste des communes utilisée par l'armée (environ 1461 communes) et la

liste électorale du Ministère de l'Intérieur, selon une carte utilisée par les Nations - Unies (environ 1450 communes). Ces cartes furent minutieusement clarifiées en utilisant des critères stricts afin d'éviter toute subjectivité. La carte "B" sera la base du système fédéral (alias la carte des cantons), et la carte "A" la base pour le système des quotas destiné à la protection des minorités, sachant que la carte "A" devra être complétée via l'amendement après précision des quartiers confessionnels tel expliqué plus haut.

- La carte "A" fut dotée, pour les communes, des couleurs suivantes:

- Majorité Chrétienne sans minorité dépassant les 15%: Rouge,
- Majorité Sunnite sans minorité dépassant les 15%: Bleu,
- Majorité Chiite sans minorité dépassant les 15%: Jaune,
- Majorité Druze sans minorité dépassant les 15%: Mauve,

Et de considérer d'ores et déjà les régions de Beyrouth connues sous les noms de Beyrouth II (et parfois III), et des sections de la banlieue sud de Beyrouth clairement de majorité Chiite en termes d'habitants (donc en gros la grande majorité de la banlieue sud), et les cités de Tripoli et de Sidon, comme assurant les conditions des exceptions vis - à - vis des Chrétiens.

- Majorité Alawite et pas de minorité dépassant les 15%: Gris Foncé (4 communes, toutes à Akkar),
- Chrétiens et Sunnites, et les deux à > 15%: Vert,
- Chrétiens et Chiites, et les deux à > 15%: Orange Foncé,
- Chrétiens et Druzes, et les deux à > 15%: Rose,
- Sunnites et Chiites, et les deux à > 15%: Marron Clair (environ 16 communes, dont des régions de villes),
- Sunnites et Druzes, et les deux à > 15%: Bleu Foncé (une seule commune, Makseh - Caza de Zahleh),
- Chrétiens et Sunnites et Chiites, tous à > 15%: Beige (quelques régions de la ville de Zahleh, et deux communes: Chtaura et Douris),
- Alawites avec une autre confession, et les deux à > 15%: Marron Foncé (14 communes, toutes à Akkar),
- Alawites avec 2 autres confessions, toutes à > 15%: Noir (1 seule commune, Daghleh, à Akkar: Alawites et Sunnites et Chiites),
- Régions nommées sur la carte mais appartenant à une des communes contigües sans que nous sachions laquelle, et 2 de ces communes étant de couleur différente: Gris Clair,
- Régions sources de litiges entre 2 communes de couleur différentes: Blanc.

Et notons donc l'absence de tout mélange Chiite - Druze (seuls ou avec d'autres confessions), et Druze - Alawite, selon le seuil des 15%.

Selon cette carte "A", les "mohafazats" et "cazas" actuels furent abolis, et de nouveaux cantons furent tracés en plusieurs étapes, afin que les bordures des cantons relèvent des fiefs confessionnels autant que possible. Un seuil fut précisé afin de légèrement minimiser les régions minoritaires, afin de faciliter le développement régional et la distribution des services, vu que ces minorités sont protégées par l'"Ombudsman", et le canton du "Mont - Liban Sud" fut tracé selon la majorité simple au sein des communes à quelques exceptions près pour éviter les saillies vu aussi que ces minorités sont protégées par l'"Ombudsman", pour que le développement et les services soient

appliqués avec aisance. Cette dernière notion fut appliquée aussi à minima dans quelques autres régions.

Ici nous notons la présence de plusieurs arguments hors du scope de ce texte, pour s'être fondé sur les listes électorales et non pas les lieux de résidence ou d'appartenance de terrains.

De même, notons la désignation de la commune la plus peuplée d'un canton comme étant sa capitale, à l'exception du "Mont - Liban Sud" où une exception fut allouée.

Donc selon la carte "B":^{27,28}

- **Le Centre de l'Etat Fédéral:** La région du Centre - ville devient affiliée directement à l'Etat Fédéral pour qu'elle soit le centre politique et le site de tous les ministères et administrations fédérales, et est déclarée "Capitale" au lieu de Beyrouth (tel Colombo); elle ne se dote pas du statut de "commune", et ne possède pas de "liste électorale", et la résidence en son sein y est interdite. Les commerces en son sein traitent avec l'Etat Fédéral pour réclamer leurs droits et respecter leurs obligations. A ce centre sont liées les institutions fédérales des utilités publiques (ex aéroport de Beyrouth), et ils traitent donc directement avec l'Etat Fédéral. Bien sûr, elle devrait être clairement délimitée et légalement indépendante de Beyrouth et de la région appelée "al - Marfa'", avec toutes les étapes logistiques à entreprendre.

- **Canton de Fayha' (Fay7a2):** Il comprend Tripoli, Akkar et le caza de Minieh - Donniyyeh, et les communes bleues de Zgharta contigües simultanément au caza de Donniyyeh et à elles - mêmes (en principe la commune d'Iaal (I3al)), avec établissement d'une municipalité pour chaque région reconnue légalement au sein de Tripoli (al - Tabbéneh, al - Mina, al - Haddadine, al - Kobbé, al - Soueika, al - Nouri, al - Hadid, al - Zahriyyeh, al - Tall, al - Remmeneh, al - Qualamoune (qui est géographiquement à part) et al - Mahatira), et avec l'annulation de l'actuelle municipalité de Tripoli, dont le site devient le centre de ce canton.

- **Canton des Cèdres:** Il comprend les cazas de Zgharta (sauf la commune d'Iaal), les communes rouges de Menyeh - Donniyyeh contigües simultanément au caza de Zgharta et à elles - mêmes, le caza de Koura (sauf Bohsas et Ras Masqa), le caza de Bcharreh et celui de Batroun, et Zgharta étant son centre.

- **Canton du " Mont - Liban Nord":** Il comprend les cazas de Jbeil, Kesrouane et Metn ainsi que les communes rouges du caza de Baabda contigües simultanément au caza de Metn et à elles - mêmes, ainsi que les communes rouges du caza d'Aley contigües à celles de Baabda et simultanément à elles - mêmes, et aussi Beyrouth I (Achrafieh, Rmeil, Saifeh et Mdawwar), avec établissement de municipalités à ces 4 régions de Beyrouth I. Son centre est Achrafieh.

- **Canton de Beyrouth II:** Selon l'appellation lors des élections (dont une partie est appelée parfois Beyrouth III), donc al - Marfaq (Le Port) (sans le Centre - ville), al - Bashura, al - Mazraa, al - Musaytbeh, Zokak al - Blat, Mina al - Hosson, Dar al - Mraisseh et Ras Beyrouth, son centre étant le local actuel de la municipalité de Beyrouth, qui sera annulée au profit de 8 municipalités pour les 8 régions citées.

- Canton de Dahyeh (Da7ieh, “Banlieue”): Il comprend al - Ghbeiri, Burj al - Barajneh, Haret Hreik, al - Laylakeh, al - Mrayjeh, Tohwitit al - Ghadir, toutes entièrement, ainsi que la section de Hadat et celle de Chiyah résidentiellement majoritairement Chiite, avec établissement de municipalités à chacune de ces régions en cas d’absence. Le centre sera Ghbeiri.

- Canton du “ Mont - Liban Sud”: Il comprend les communes mauves des cazas de Baabda, Aley et Chouf, le centre étant Baaqline en été (Mai - Octobre inclus) et Chouweifat en hivers.

- Canton du Rihan (Rey7an): Il comprend les communes rouge contigües à elles - mêmes, au Chouf au sud d’Iqlim El Kharroub, et au sein de la moitié nord du caza de Jezzine jusqu’à la bordure nord de Kfarhouneh avec une partie de cette dernière, et à l’est de Sidon vers le sud jusqu’à Maghdoucheh, ainsi que la commune de Berti (aza de Zahrani), le centre étant Jezzine.

- Canton de Saïda: Il comprend la ville de Sidon et la commune de “Haret Saida”. Son centre se situe au local de la municipalité actuelle qui sera annulée au profit de 13 municipalités pour les 13 régions actuelles de Sidon (al - Dekermane, al - Wostaneh, Rjal al - Arbine, al - Kannane, al - Chare3, al - Msalkhiyyeh, al - Kechek, al - Sabil, al - Zweitini, Maksar al - Abed, Mar Nkula, al - Saray and al - Kenneyeh).

- Canton de Jabal Amel: Il inclut les cazas de Zahrani (ce qui en reste), Tyr, Nabatiyyeh, Bint Jbeil, Jezzine en son sud et vers le nord jusqu’à la bordure sud de Kfarhouneh avec une partie de cette dernière, et Marjeyoune de bas en haut jusqu'à Kfarkela incluse, et la commune de Dellefeh (aza de Hasbaya), et les communes jaunes au sud de la Békaa Ouest avec une partie de Machghara, le centre étant Tyr.

- Canton de Wadi El Taym: Il comprend les communes mauves des cazas de Rachayya, et de Hasbaya d'est en ouest jusqu'à Freidis incluse, le centre étant Hasbaya.

- Canton du Litani: Il comprend les communes bleues de Rachayya, Békaa Ouest et Zahleh contigües à elles - mêmes, ainsi que la commune de Marj El Zhour (aza de Hasbaya), le centre étant Berr Elias.

- Canton de Dar Essalam: Il comprend la ville de Zahleh ainsi que les communes rouges contigües simultanément à la ville et à elles - mêmes.

- Canton de Assi (3assi): Il comprend les communes jaunes de Baalbeck - Hermel ainsi que celles du caza de Zahleh contigües simultanément au caza de Baalbeck et à elles - mêmes, le centre étant la ville de Hermel.

C - Troisième Etape: Préciser les “Cazas” subalternes aux Mohafazats, après clarification du nouveau concept de “Caza”, ici alias “sous - canton”:^{27,28}

- Abolition du système actuel de cazas, où le "caza" devient équivalent à un sous - canton qui est formé d'une ou de plusieurs communes, et ledit sous - canton est affilié à un canton sans lien géographique. Et ses caractéristiques seront abordées plus bas.

- Sous - Canton de al - Nahr al - Kabir: Il comprend les communes rouges de Akkar autour de Qobeyyat, son centre étant Qobeyyat. Il est affilié au canton des Cèdres.

- Sous - Canton de Sahl Akkar: Il comprend les autres communes rouges de Akkar, son centre étant Rahbeh. Il est affilié au canton des Cèdres.

- Sous - Canton de Biled Jbeil: Il comprend les communes jaunes de Jbeil (même si lesdites communes sans lien géographique), son centre étant Aalmat. Il est affilié au canton de Assi (3assi).

- Sous - Canton de “Jabal Mohsen”: Il s'agit en pratique de la région de Jabal Mohsen au sein de Tabbeneh à Tripoli, et naturellement son centre s'y situe. Une municipalité est à établir tout en étant située au même local que le centre du sous - canton. Il est affilié au canton de Fayha'. Il est le seul sous - canton affilié à un canton d'une autre confession, pour des raisons logistiques et économiques pures.

- Sous - Canton de l'Imara (Emirat): Il comprend les communes rouges du caza d'Aley qui sont simultanément contigües à elles - mêmes et à la commune de Rechmayya, ainsi que les communes rouge du Chouf simultanément contigües à elles - mêmes et à la commune de Deir El Qamar et vers le sud jusqu'à la bordure nord d'Iqlim El Kharroub, et vers l'ouest jusqu'à Jadra incluse, le centre étant Deir El Qamar, et il est affilié au canton du “ Mont - Liban Nord”.

- Sous - Canton d'Iqlim El Kharroub: Il comprend les communes bleues du Chouf, son centre étant Chhim (Ch7im). Il est affilié au canton de Sidon.

- Sous - Canton de Bint Jbeil: Il comprend les 4 communes rouges de Bint Jbeil, son centre étant Rmeich. Il est affilié au canton de Rihan.

- Sous - Canton de Hasbani: Il comprend les communes rouges autour de Marjeyoune, son centre étant Marjeyoune. Il est affilié au canton de Rihan.

- Sous - Canton du Aarquoub: Il comprend les communes bleues des czas de Hasbaya et Marjeyoune, son centre étant Chébaa, et il est affilié au canton du Litani.

- Sous - Canton du Litani: Il comprend les communes rouges du caza de la “Békaa Ouest” avec une partie de Machghara, son centre étant Soghbine, et il est affilié au canton de Dar Essalam.

- Sous - Canton d'Ersal (3ersal): Il s'agit, à part une partie de la commune de Fek - heh, de la commune d'Ersal, et naturellement son centre s'y situe, dans les mêmes locaux que l'actuelle municipalité qui reste en vigueur. Il est affilié au canton du Litani.

- Sous - Canton des Cèdres: Il comprend les communes rouges autour de Deir El Ahmar, qui est son centre. Il est affilié au canton des Cèdres.

- Sous - Canton du Assi (3assi): Il comprend les communes de Kaa et Ras Baalbeck ainsi qu'une partie de la commune de Fek - heh. Son centre est à Kaa, et il est affilié au canton de Dar Essalam.

Ainsi, il apparaît que la carte "B" qui démontre les cantons et sous - cantons est similaire à la carte "A" qui n'est que la répartition géographique actuelle des confessions. Donc le nombre de communes et de quartiers qui ne furent pas affiliés à des cantons majoritairement de la même confession est relativement très restreint.

- Pour les communes qui furent réparties entre deux cantons, une municipalité est à établir dans la section dans laquelle ne se trouve pas la municipalité actuelle (ou bien la section est prise en charge par une municipalité adjacente).

- Il est important ensuite de coordonner la liste des communes et la carte concernant quelques communes qui semblent apparaître en deux noms différents, et quelques communes qui semblent unies sur la carte en tant qu'une seule commune (ex: Fek - heh, plusieurs communes du Hermel...). Enfin, il faudra préciser l'appartenance des régions grises claires et blanches afin que chacune suive son canton et ceci pour avoir les cartes finales. Des modifications mineures quant à peu de communes peuvent s'ensuivre (ex: Blat Marjeyoun, Dibbina).

- Et après la spécification du confessionnalisme des quartiers dans toutes les communes, quelques "grands" quartiers (par exemple ceux Chrétien à Halba et Aley) peuvent rejoindre le canton de même majorité confessionnelle si cette dernière lui est adjacente.

Bémol: Concernant l'annulation du statut légal des communes, afin que la municipalité soit la plus petite entité légale:²⁸

- Après les premières élections cantonales, les communes devront être affiliées à la municipalité dont elles dépendent pour y devenir un "quartier" de point de vue légal, avec assemblage des listes d'inscriptions des communes, toutefois sans les mélanger. Donc le terme "commune" devient équivalent à "municipalité". Ainsi, les communes auront la même hiérarchie que les quartiers confessionnels parmi eux, tous étant des «quartiers» au sein d'une même municipalité.

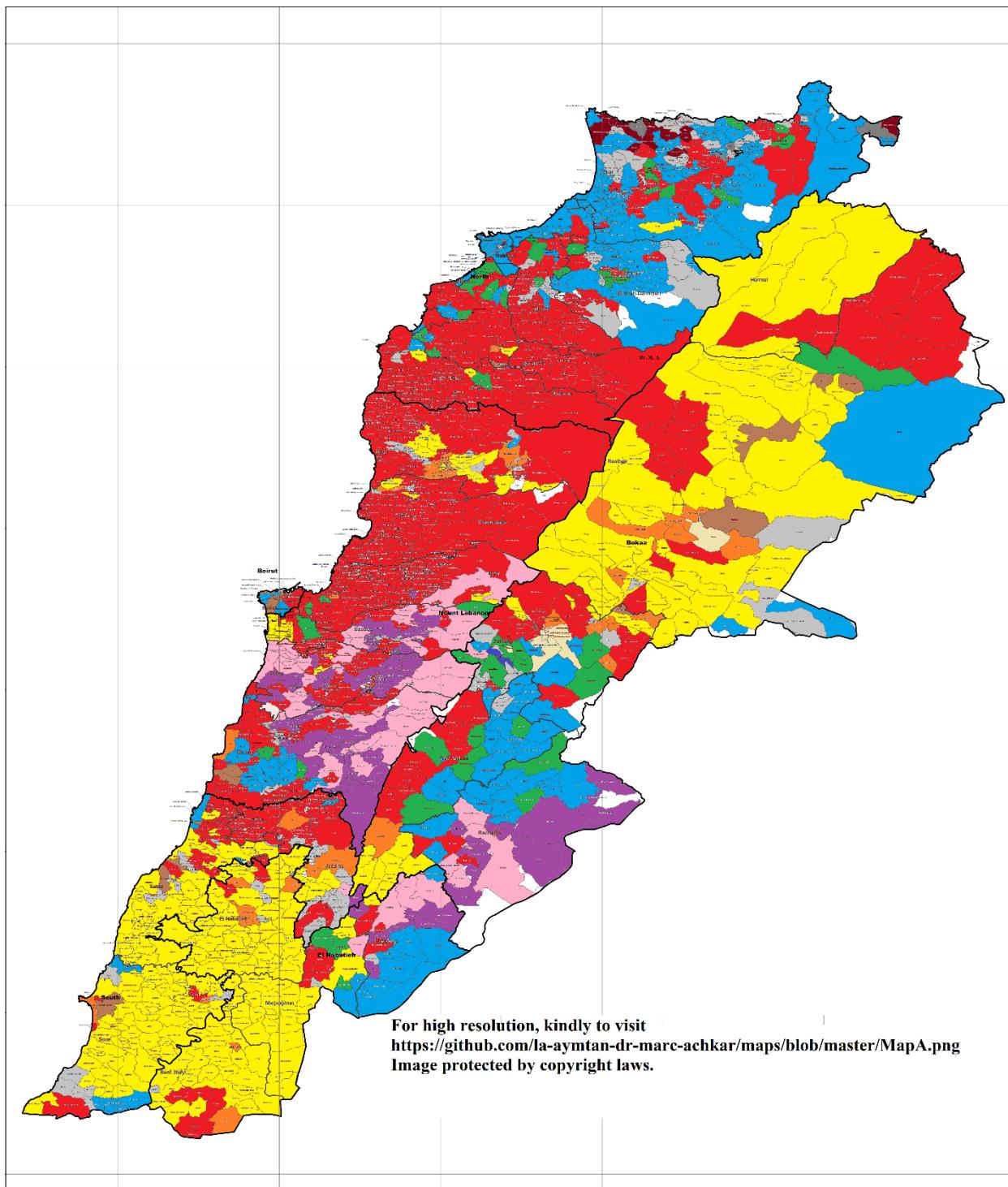
- Le poste de "maire" en tant que "mokhtar" sera annulé, et ses fonctions allouées au conseil municipal.

- Parmi les nouvelles communes qui sortiraient tel discuté plus haut, en cas de réticence des municipalités environnantes à inclure une certaine commune, il est possible de lui permettre d'établir une municipalité sans conditions préalables, et son déficit budgétaire est à être couvert par le canton selon des crédits préparés à l'avance pour des cas pareils.

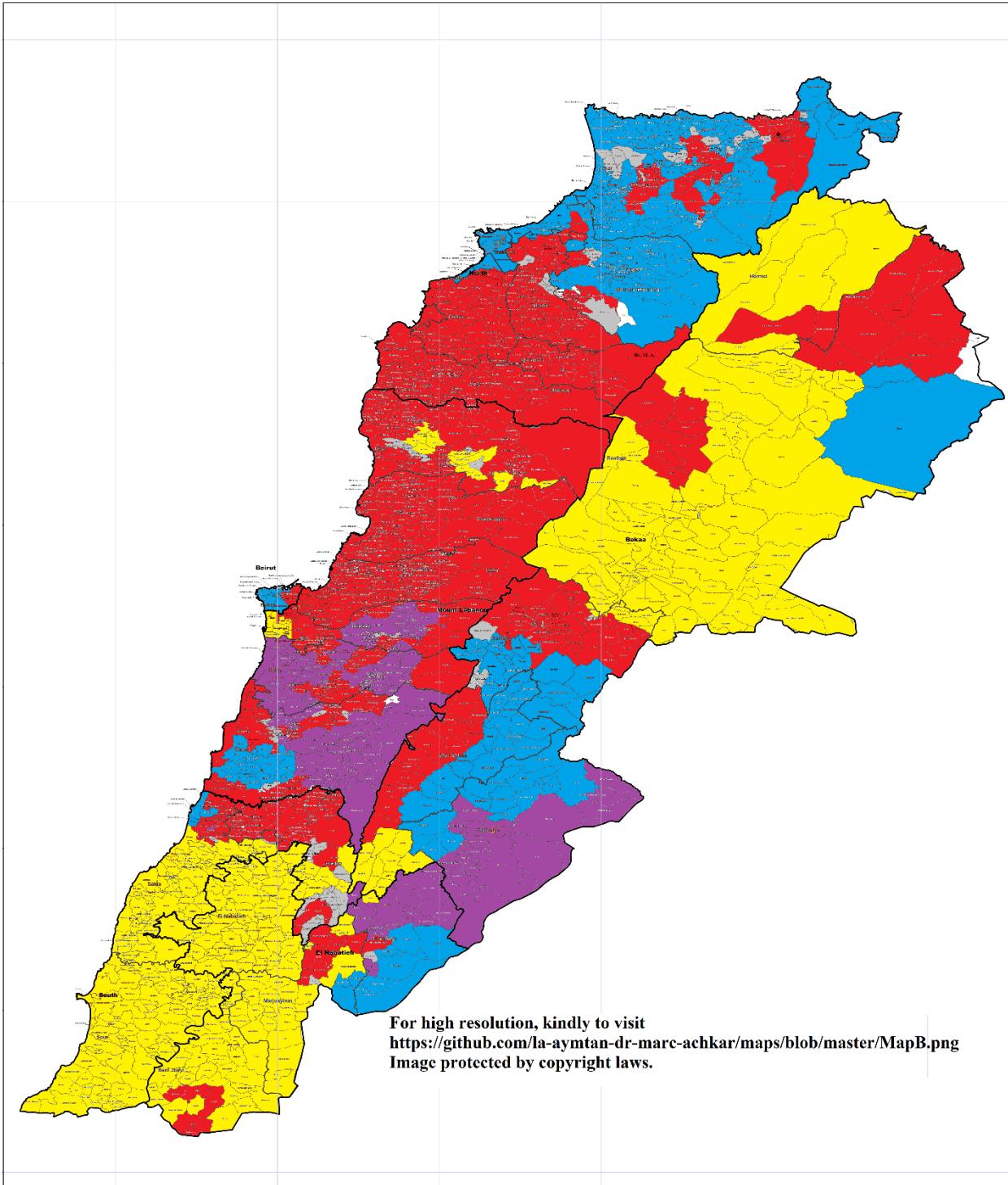
- C'est alors que les municipalités sont priées de démarquer leurs bordures avec leurs voisines dans un délai de 6 mois à partir de la fin du règlement susmentionné.

La Carte “A”: Répartition des Confessions Selon Les Listes Electorales de 2010

(cf. texte pour la légende)



La Carte “B”: Les Cantons et Sous – Cantons du Liban Fédéral (cf. texte pour la légende)



D - Règles Clarifiant les Droits des Différentes Entités Administratives:²⁸

1 - Les Communes et Quartiers Confessionnels au sein d'un Canton d'une Autre Majorité Confessionnelle:

- La commune (ou le quartier) concerné reste soumise aux lois de son canton en cas de dilemme, néanmoins avec le droit de soulever le cas au tribunal de l'"Ombudsman".
- Les quotas habituelles y sont appliquées (donc sur toute personne d'une autre confession); mais en plus, ceux de même confession qui s'y trouvent en son sein mais n'y sont pas inscrits sont soumis de même aux quotas.
- Il est prohibé d'y transférer des noms à sa liste électorale, même si de même confession, sauf pour quelqu'un/e (ou l'un de ses descendants) qui avait transféré son inscription antérieurement à partir de cette commune.

2 - Les Sous - Cantons:

- Ils participent naturellement à la promulgation des lois de leurs cantons.
- Les quotas habituelles y sont appliquées (dans les communes et quartiers de la même majorité confessionnelle) (donc sur toute personne d'une autre confession), mais ceux qui s'y trouvent en son sein mais n'y sont pas inscrits NE sont PAS soumis aux quotas.
- Il est prohibé d'y transférer des noms à une liste électorale de l'un de ses communes, même si de même confession, sauf pour quelqu'un/e (ou l'un de ses descendants) qui avait transféré son inscription antérieurement à partir de cette commune.

3 - Les Cantons:

- Ils promulguent les lois (à condition de ne pas transgresser la Constitution Fédérale quant à des points bien précisés ultérieurement). Chaque canton est souverain de lui - même; l'Etat Fédéral n'a pas de souveraineté sur lui.
- Les quotas habituelles y sont appliquées (dans les communes et quartiers de la même majorité confessionnelle) (donc sur toute personne d'une autre confession), mais ceux qui s'y trouvent en son sein mais n'y sont pas inscrits NE sont PAS soumis aux quotas.
- Il est permis d'y transférer des noms à une liste électorale de l'une de ses communes, à condition que la personne soit de même confession que celle de la commune en question, ainsi que de la majorité confessionnelle du canton.
- Les membres du Sénat surveillent avec l'Etat Fédéral les communes et quartiers au sein des cantons de leur majorité confessionnelle qui concernent une autre confession, ainsi que les sous - cantons au sein ou contigus aux cantons de leur majorité confessionnelle, afin d'éviter les transgressions.

2 - Les Inscriptions aux Listes Electorales: Listes, Mariages et Naturalisations:²⁸

A - Lois Générales:

- Toute personne de confession historiquement (c.à.d. avant 1975) présente dans une commune mais représentant moins que 15% des inscrits et sans quartier clairement démarqué retient le droit formel d'y rester en termes d'inscription, mais elle devra être incluse dans les quotas de possession / location et de résidence (même si celles - ci pourraient dépasser le seuil permit). Ainsi la commune sera classifiée comme totalement marquée par une (ou plusieurs) autres confessions majoritaires.
- Il est permis à chaque agglomération résidentielle de demander de lui démarquer un quartier confessionnel après la fin du projet de démarcation desdits quartiers par le comité, selon les conditions citées plus - hauts.
- Là où il est permis de transférer des inscriptions selon la loi, il est prohibé de le faire à une commune qui ne recense pas des inscriptions de la même confession (ou si elle en recense mais à moins que 15% du total des inscrits, et sans quartier confessionnel précis).

B - Les Mariages Interconfessionnels Libanais:

- Sont exclus des articles ci - dessus ceux qui désirent transférer leurs inscriptions suite à un mariage interconfessionnel (ou "hors" - confessionnel), à condition que l'un des époux soit inscrit dans la commune concernée, et avec condamnation des "mariages blancs".

C - Mariages à des Etrangers:

- Un époux étranger est naturalisé après 2 ans sans conditions préalables (cf. Section 10 - B pour les détails), avec condamnation des "mariages blancs". Cette naturalisation est instantanément retirée en cas de divorce.
- Il est interdit à tout naturalisé via un mariage, d'accorder la nationalité à un étranger via la polygamie.
- La nouvelle famille est *de facto* inscrite dans la commune de l'époux Libanais.
- Les enfants d'un époux Libanais marié à un étranger reçoivent directement la nationalité Libanaise (cf. Section 10 - B pour les détails).

D - Naturalisation Hors Mariage (Seulement par Décret Fédéral):

- La naturalisation collective, donc dépassant un membre unique ainsi que sa "petite famille" (époux et enfants"), est prohibée.

- En cas de naturalisation d'un membre / famille, et donc après acceptation de la part de l'état fédéral, le naturalisé (le principal en cas de famille) choisit une commune de sa confession et où ladite confession représente > 85% des inscrits et sans quartier minoritaire, et présente dans un canton de la même dite confession.

- En cas de confession non reconnue par l'état de point de vue Constitutionnel politique, l'état fédéral doit obtenir un consentement des autorités locales (commune et canton) acceptant l'inscription du naturalisé, avant d'accorder la nationalité.

3 - Possession / Location et Lieu de Résidence:²⁸

A - Les Etrangers:

- Remplacer le quota de possession des étrangers (qui est à 3%) des terrains classifiés résidentiels par un même quota de location, ainsi qu'un autre quota de 3% pour la superficie des logements (inclus les balcons et caves etc.), et ceci pour chaque commune ou quartier. Ces quotas sont pratiquement une location à long terme (de 99 ans), et indépendants des deux quotas similaires pour les Libanais d'autres confessions. De même, implémenter un quota d'habitants étrangers qui équivaut à 3% de l'ensemble des personnes inscrites sur la liste électorale de la commune ou du quartier, de toute confession fussent - ils.

- Implémenter un autre quota de location pour les étrangers de 5% des terrains classifiés pour investissement non résidentiel, et un autre quota de location (aussi de 5%) pour les appartements non résidentiels donc à but d'investissement (inclus les balcons et les caves etc.) pour chaque commune ou quartier, indépendante des deux quotas similaires pour les Libanais d'autres confessions, avec avantages aux régions inhabitées lointaines.

- Le tout est couplé à une vente de tous les terrains et appartements qui sont actuellement en possession d'étrangers, au canton ou à un individu selon les quotas confessionnelles (décris ci-dessous) dans un délai de 5 ans, au terme desquels le canton s'en approprie à moitié prix dans un délai de 6 mois, pour la revendre selon les quotas confessionnels.

- Il est permis d'immédiatement changer le statut de possession en location à long terme jusqu'à atteindre le quota.

- Tout couple étranger épouse 5 personnes du quota d'habitants du moins, indépendamment du nombre d'enfants inscrits sur leur case, avec addition de tout enfant après le troisième au quota. A savoir que le quota ne s'applique plus sur les familles déjà présentes si elle atteint les 3% (donc si quelques familles deviennent plus nombreuses, le quota pourrait être un peu dépassé).

- Les familles polygames sont considérées chacune un nombre de familles équivalent au nombre des époux de même sexe.

B - Libanais d'une Autre Confession:

- Implémenter un quota de possession / location de 5% pour les Libanais d'une autre confession de celle de la commune / quartier des terrains classifiés résidentiels, ainsi qu'un autre quota de 5%

pour la superficie des logements (inclus les balcons et caves etc.), et ceci pour chaque commune ou quartier. De même, implémenter un quota d'habitants équivalent à 5% de l'ensemble des personnes inscrites sur la liste électorale de la commune ou du quartier.

- Implémenter un autre quota de possession / location de 5% pour les Libanais d'une autre confession de celle de la commune / quartier des terrains classifiés pour investissement non résidentiel, et un autre quota de possession / location (aussi de 5%) pour les appartements à but d'investissement non résidentiel (inclus les balcons et les caves etc.), pour chaque commune ou quartier, avec avantages aux régions inhabitées lointaines.
- Si le quota est dépassé dans une commune / quartier, elle diminuera avec le temps pour arriver au maximum permis (sans délai maximal pour vendre comme pour les étrangers).
- Tout couple Libanais sur lequel le quota d'habitants s'applique épuise 5 personnes du quota d'habitants du moins, indépendamment du nombre d'enfants inscrits sur leur case, avec addition de tout enfant après le troisième au quota. A savoir que le quota ne s'applique plus sur les familles déjà présentes si elle atteint les 5% (donc si quelques familles deviennent plus nombreuses, le quota pourrait être un peu dépassé).
- Les familles polygames sont considérées chacune un nombre de familles équivalent au nombre des époux de même sexe.
- Il est prohibé aux Libanais ayant une double nationalité d'utiliser leur nationalité étrangère pour accéder au quota des étrangers, avec cet acte étant condamné par la loi.

C - Règles Générales:

- Les corporations (ainsi que leurs branches, chacune séparément) dont les actions appartiennent majoritairement à des personnes de la même confession que celle de la commune / quartier et qui se trouve dans un canton (ou sous - canton) majoritairement de ladite confession ne sont pas soumises au quota.
- Les associations inscrites dans un canton sont *de facto* considérées de par la personne “fictive” comme étant de la même “confession”, et ainsi suivent ledit canton.
- Il est prohibé aux institutions publiques centrales (fédérales) de renoncer à leurs biens appropriés à autre que des personnes fictives fédérales ou au gouvernement fédéral, et aux institutions publiques locales à autre que des personnes fictives locales (canton ou municipalité, selon le cas).
- Il est prohibé au gouvernement fédéral ainsi qu'aux cantons de renoncer à leurs biens à autrui.
- Les quotas (pour les Libanais d'un côté et les étrangers d'un autre) sont appliqués au sein de chaque commune / quartier à part.
- Parmi les quotas de possession / location de terrains et de logements classifiés résidentiels, et celle d'habitation, il suffit qu'une de ces 3 soit saturée pour que les 2 autres soient considérées saturées de même.

- Parmi les quotas de possession / location de terrains et de logements classifiés non - résidentiels, il suffit qu'une de ces 2 soit saturée pour que l'autre soit considérée saturée de même.

- Il est clair qu'une personne ou une famille peut être considérée au sein d'un quota en plusieurs endroits, car ladite personne (et sa famille) entrent dans le quota même s'ils n'habitent jamais le logement (sauf si ce logement est inscrit comme "vacant" auprès des autorités), et ils y entrent même s'ils le louent, et ainsi le locataire entre dans les quotas de location et d'habitation si nécessaire. Ainsi 2 personnes / familles peuvent entrer un quota pour un même logement ou terrain.

- Un quota est considéré saturé lors du premier terrain / logement / personne (famille) qui le fait sauter au - dessus du seuil permis, et donc le processus dudit dossier s'arrête.

- Il est possible de permettre qu'une personne vive sous le toit d'une autre personne et au frais de cette dernière en dehors du quota d'habitation par un décret exceptionnel renouvelée annuellement allouée par la municipalité selon des conditions spécifiques (personne malade, en faillite...).

- Toute personne, et même si propriétaire ou locataire, sort du quota d'habitants lors un mariage, et est permis d'y accéder de nouveau en tant que famille (5 personnes, tel stipulé plus haut). Et en cas de divorce / annulation, il y entre de nouveau même si le quota fut saturé entre temps, à condition qu'il habite son logement dont il est le propriétaire / locataire ou qu'il réside chez sa famille ou la personne en sa charge. Et chaque époux séparé est compté avec ses enfants, en cas de présence d'enfants.

- En cas d'héritage, le processus reprend avec le nouveau propriétaire (ou les nouveaux propriétaires), et le quota pourrait dépasser le seuil imposé temporairement.

- En cas de plusieurs propriétaires, ils entrent le quota d'habitants chacun avec sa famille.

- En cas de propriétaires de plusieurs confessions (simple exemple: 2 frères dont l'un a changé de confession, héritage à 2 personnes de confessions différentes), celui de confession différente de celle de la commune / quartier entre le quota d'habitation avec sa famille, mais le logement entre totalement le quota de possession / location peu importe le pourcentage de possession de la part de ceux qui appartiennent à la confession de la commune / quartier. Et le quota pourrait temporairement être dépassé si un tel cas devrait avoir lieu après sa saturation.

- Les locations saisonnières de logements (et non pas des terrains) sont exclues des quotas de possession / location et d'habitation, à condition de ne pas dépasser 6 mois (cumulatifs) de résidence par an. La personne concernée renseigne la municipalité sur lesdits mois.

- La résidence chronique lors des jours de semaines en vue d'éducation est exclue des quotas pour ceux dont l'âge est inférieur à 25 ans, et cette exception est annulée en cas de travail concomitant.

- Les clients chroniques d'un hôtel qui y résident continuellement sont exclus du quota d'habitation.

- Chaque Libanais ayant construit un logement sans permis (ou si le permis est retiré par la municipalité) dans une commune / quartier d'une confession autre que la sienne, ou qui est en train

d'investir un terrain en son sein de façon illégale, est obligé de s'en retirer dans un délai d'un an après son avertissement, sans condition préalable, et même si le terrain appartient à l'état, où son canton (le canton dans lequel il est inscrit) se doit de lui procurer un logement et une pension en cas de difficulté financière. Mais si le problème concerne une commune / quartier de sa propre confession, la loi actuellement en vigueur est à appliquer.

4 - Les Lois et Services Sociaux:²⁸

- Amender la clause "B" de l'Introduction de la Constitution qui actuellement déclare que le Liban est un pays d'identité et d'affiliation Arabe, pour qu'elle déclare que le Liban est un Etat fédéral unifiant une dualité Canaanéenne / Musulmane (explications ailleurs).

- Dans le cas du Liban, avec la plupart de la population étant croyante, et essentiellement étant croyants Chrétiens et Musulmans, et à la lumière de la nécessité d'une souplesse quant à la gestion administrative de l'Etat, et en présence d'une dualité religieuse / culturelle - civilisationnelle, [Q31b

le suivant semble être le plus raisonnable:

- La Constitution est actuellement laïque.

- Une certaine laïcité doit être appliquée quelque part en quelque sorte.

- Ladite laïcité devrait être spécifiquement définie quant à ce qu'elle concerne, tel élaboré ci - dessous, et pas seulement être énoncée comme une déclaration générale qui sera vague dans ce qu'elle est censée indiquer.

- Ladite laïcité ne doit pas être appliquée que sauf en cas de veto Canaanéen ou Musulman, c.à.d. où il serait préférable d'adopter une troisième option, qui serait l'antipode des deux religions, ce qui signifie émanant d'une considération "non - religieuse", en gardant à l'esprit que cela devrait être un moyen officiel de compromis (une sorte de "laïcité d'échappement"), malgré le fait que les antipodes ont plus de chances d'être contradictoires avec l'Islam qu'au Christianisme, étant donné que la laïcité est née dans le monde Occidental et est plus proche du patrimoine Chrétien, et étant donné que l'Islam comprend une « charia » en plus d'une religion. Autrement dit, la laïcité doit être réservée aux cas conflictuels, d'où elle ne sera que "hostile" (hostile par rapport aux religions, et non "amicale", évidemment, puisqu'une laïcité amicale servirait à remplacer définitivement le sectarisme).

- Nous rappelons que ladite législation "hostile" (quant aux religions) sera très limitée dans un système fédéral à des questions étroites se rapportant à des domaines limités tels que la banque fédérale, l'armée et d'autres questions précises telles les lois lors des horaires des employés fédéraux, d'où n'ayant presque aucun impact sur la vie quotidienne des citoyens, et un très léger impact sur les employés fédéraux.

- Certes, il reste d'implémenter la laïcité quant au désétablissement dans le gouvernement fédéral. Il convient de noter qu'un amendement devrait porter sur le désétablissement Musulman c.à.d. la séparation des institutions religieuses Musulmanes du

cabinet fédéral et leur considération comme indépendantes telles leurs homologues Chrétiennes.

- Cela dit, au niveau officiel, et du moins jusqu'à nos jours, la Constitution devrait s'abstenir de fuir d'une "religion d'Etat" et devrait inclure le fait que le Liban est un Etat bi - religieux Chrétien - Musulman. Il s'agit d'un élément supplémentaire qui reflète le pluralisme et la nécessité d'une Constitution fédérale. Le véto au sein d'un Conseil Présidentiel peut empêcher les abus, avec la "laïcité d'échappement" étant une évasion officielle telle expliquée ci - dessus, mais la Constitution permettra toute législation à partir d'un point de vue confessionnel si les deux côtés approuvent.

- À la lumière des déclarations précédentes, la laïcité "d'échappement" doit être appliquée au moins dans les institutions fédérales seulement. Une clause claire doit énoncer l'adoption officielle du concept de laïcité d'échappement en cas de véto d'un des deux côtés sur une proposition d'une loi non - laïque, afin de résoudre le dilemme. Il convient également de noter que la laïcité, au sein des institutions fédérales, ne devrait être hostile qu'à toute habitude ou action religieuse considérée entraver la fluidité du travail exécuté. Par exemple, les tenues religieuses (sauf cacher une partie ou la totalité du visage) n'entravent pas le travail d'un employé (ou d'un représentant) envers un citoyen (ou un représentant étranger), mais s'échapper pour une prière (Musulmane) ou pour une collation "post - jeûne à midi" (Chrétienne) l'entravent.

- En ce qui concerne la législation des lois, toutes les questions techniquement pouvant être du domaine des cantons devraient l'être. Un exemple important serait celui des questions éthiques (par exemple: décisions portant sur des sujets tels que l'avortement, la contraception, la recherche sur les cellules souches embryonnaires, les droits des personnes de même sexe, l'éducation sexuelle, l'euthanasie, le suicide assisté, etc...). En d'autres termes, la Constitution doit garantir au maximum la liberté de promulgation des lois aux cantons. Toutefois, il est permis à un canton de condamner ses citoyens (c.à.d. ceux qui sont inscrits sur ses listes électorales et de la confession du canton) s'ils cherchent d'autres cantons pour tenter de profiter de toute loi qui est en contradiction avec celle de leur canton,²⁷ sauf si lesdits citoyens appartiennent à la même confession de la majorité du canton recherché.

- Il convient de noter que l'ensemble du système préserve la pluralité des systèmes confessionnels d'état civil (comme c'est le cas aujourd'hui), tout en offrant un statut civil laïc fédéral optionnel.

- Les cantons peuvent aller pour la laïcité avec des conditions différentes, et peuvent ne pas y aller du tout. Tout dépendra de la volonté de la population locale, tant que le respect des minorités est assuré. Q31b]

- Chaque canton est censé assurer les dépenses de santé, vieillesse, veuvage, orphelinat, impotence et chômage, et assurer les frais des prisonniers inscrits auprès de lui, où qu'ils soient emprisonnés.

- Les institutions académiques (écoles, instituts, et l'Université Libanaise) et sanitaires publiques actuelles reviennent aux cantons au sein desquels elles se trouvent. Toutefois les institutions académiques et sanitaires privées retiennent le droit d'autonomie en ce qui concerne leurs lois et programmes quoi qu'il en soit de leur localisation géographique.

- Chaque canton applique son propre cursus académique. Pour le livre d'Histoire, prière de se référer à la section "10: Les Intérêts Nationaux". Les institutions académiques dans les communes / quartiers minoritaires adoptent le cursus du canton de même majorité confessionnelle le plus proche.

- Il est prohibé d'imposer des lois qui concernent la liberté sociale publique (donc émanant des habitudes, coutumes et mœurs religieuses et non - religieuses) auprès des minorités confessionnelles au sein de leur communes / quartiers sauf en cas de conflit où les lois cantonales l'emportent, à condition que le canton soulève le conflit au sénat. Certes la minorité retient le droit de soulever le conflit au tribunal de l'Ombudsman (cf. plus bas).

- Sont exemptés des lois sociales, au sein de chaque commune / quartier, les personnes de passage (donc qui n'y résident pas ni ne s'y rendent), peu importe le moyen de transport, ou dans le cas d'un arrêt intempestif précisé par une éventuelle enquête si besoin.

- Après clarification du concept de pluralité, et la vérité des identités collectives, et le besoin de les conserver à tous les niveaux, et après clarification de la vérité scientifique linguistique et alphabétique, et du fait que l'écrasante majorité des Chrétiens (Maronites, et Grecs (dits "Roums") (Orthodoxes et Catholiques), Protestants et Latins) ne parlèrent que la variété Libanaise de la langue Canaanéenne et que ce n'est qu'au plan liturgique et littéraire que le Syriaque et le Grec firent leurs entrées au Liban (avec la pleine reconnaissance de la participation culturelle de ces 2 langues), et vu que les minorités Chrétiennes ainsi que tous les Musulmans parlent la même langue que les Chrétiens qui est la langue Canaanéenne en sa variété Libanaise qui a évolué avec le temps jusqu'à arriver à ce qu'elle est aujourd'hui (malgré la présence effective de 2 variétés, une ordinaire et une relativement Arabisée), et vu que l'alphabet Syriaque n'est que l'alphabet d'origine que pour ceux de rite Syriaque (2% des Chrétiens Libanais), tandis que le Canaanéen est l'alphabet d'origine des Maronites et des Roums (et des Protestants et Latins), soit 89% des Chrétiens (sans compter ~ 6.75 millions de descendants «Chrétiens», dont > ~ 99.5% de Maronites / Roums (rite Grec)),

le Liban adopte deux langues officielles, à savoir l'Arabe par respect au sentiments des Musulmans, qui sera adopté par les cantons, communes et quartiers majoritairement Musulmans, et le Canaanéen par respect aux sentiments des Canaanéens, qui sera adopté par les cantons, communes et quartiers majoritairement Chrétiens (donc tels la Somalie, le Djibouti, le Tchad, l'Erythrée, l'Irak, l'Algérie, le Maroc et le Soudan), avec l'utilisation de l'Arabe seul jusqu'à réorganisation des principes du Canaanéen Littéraire en se basant sur la variété Libanaise Ordinaire, qui sera écrite moyennant l'alphabet Canaanéen après réorganisation de ses principes de même, selon un plan d'action à élaborer et à implémenter en l'espace de 2 ans. Ceci dit avec adoption de l'émission de tous les documents fédéraux en ces deux langues.* Les langues Syriaque Occidentale, Assyrienne, Chaldéenne, Copte et Arménienne ainsi que Kurde seront reconnues par

la Constitution en tant que langues de minorités, avec le droit de les utiliser localement auprès de la langue officielle du canton.

* *Les deux langues sont adoptées pour la publication de la Gazette officielle; pour prendre la parole, s'adresser et s'exprimer dans des domaines officiels tels que la Chambre des représentants, le Conseil des ministres, les tribunaux et les conférences officielles; reconnaître et délivrer des documents officiels; et à tout autre domaine où l'exige le principe d'égalité, tels que les billets de banque, les passeports et les timbres.*

- Déclarer le Vendredi et le Dimanche comme jours de “fin de semaine” en ce qui concerne les institutions fédérales, et selon la préférence locale pour les cantons, avec conservation du droit de décision en la matière pour les communes / quartiers minoritaires.

- Déclarer les fêtes publiques non religieuses actuelles comme fêtes publiques en ce qui concerne les institutions fédérales, avec chaque canton rajoutant des fêtes publiques selon sa propre perception, et avec conservation du droit de décision en la matière pour les communes / quartiers minoritaires.

- Déclarer une charpente unie en ce qui concerne les normes de quantification.

- Quant au transport, déclarer certaines routes et certains moyens de transport comme étant fédéraux, n'étant pas subjugués aux lois cantonales.²⁷

- Tout site historique pré - Islamique ou se rapportant aux Croisés revient à appartenir en termes de souveraineté au canton Canaanéen le plus proche, et vice versa, avec droit à des fouilles ultérieures sans aucune objection politique (il est possible pour les citoyens de s'y opposer en raison de la construction de logements, par exemple).

5 - Les Entreprises Privées:²⁸

- Implémenter pour chaque entreprise privée (Libanaise ou internationale) un quota d'emploi de 10% (arrondi au nombre complet), pour chaque commune / quartier, en ce qui concerne les employés Libanais (tous niveaux et catégories inclus) qui ne sont pas de la confession majeure (et incluant les professions rares où une même personne peut simultanément figurer dans les quotas de plusieurs compagnies, selon les considérations cantonales). Par conséquent, une compagnie n'ayant que cinq employés ne peut recruter de personnes d'une confession autre que celle de la commune / quartier.

- Ce quota est appliqué sur les personnes soumises aux lois du travail et toutes celles dans des catégories similaires, peu importe les classifications légales.

- Implémenter pour chaque institution éducative privée (écoles, universités, instituts) un quota de 25% (arrondir au nombre complet), pour chaque commune / quartier, pour les étudiants Libanais (tous les étudiants d'une institution pris ensemble) qui ne sont pas de la confession majeur, sans considération pour la confession du propriétaire, et obliger toute institution choisie par un étudiant à l'accepter malgré saturation du quota en cas d'impossibilité de trouver une place au sein du quota au sein du canton et dans un rayon de 10 km.

- Prohiber l'utilisation de quotas pour les admissions aux institutions sanitaires, néanmoins avec conservation du droit desdites institutions à traiter avec le canton qui est censé rembourser pour leurs malades selon les articles stipulés dans l'accord de desdites institutions avec les cantons dans lesquels elles se trouvent.
- Toute quota ci - dessus dépassée s'auto - ajustera avec le temps pour diminuer au seuil, d'où pas de licenciements obligatoires.
- Ce même quota d'emploi est à appliquer mais à 3.3% (arrondir au nombre complet) pour les étrangers sauf Palestiniens et Syriens (dont la situation reste telle quelle), avec un délai de 3 ans pour s'ajuster, pour les compagnies dont le nombre d'employés tout venant dépasse les 30 (vu qu'à moins que 30 il est impossible de recruter des étrangers).
- Ces quotas sont appliqués à chaque institution de façon isolée, selon la confession de la commune / quartier où se trouve ladite institution ou sa branche concernée. Et ce quota est considéré saturé avant la personne qui le ferait sauter au - dessus du seuil permis.
- Pour chaque canton, pour les étrangers, ainsi que pour les Libanais non - inscrits dans le canton et simultanément d'une confession autre que celle majoritaire au sein dudit canton, le ministère de travail cantonal propose des emplois permis de façon à ne pas avoir d'impact sur la main d'œuvre Libanaise (pour les étrangers) et locale (pour les candidats extra - cantonaux) (par exemple l'agriculture, la construction, les stations, le ménage, les "bonnes", les gardiens, ou les spécialités rares...); donc lesdits emplois sont exclus du quota. Pour les communes et quartiers minoritaires, ce rôle relève de la municipalité (ou des représentants au sein de la municipalité en cas de quartier).
- Le quota n'est pas appliqué en ce qui concerne les sportifs, artistes (acteurs, chanteurs, musiciens, peintres...) ni les écrivains, poètes ou savants, du moment où ces personnes sont désignées en vertu desdites particularité.
- Chaque canton dresse sa propre façon de permettre, lors d'occasions précises, de dépasser le quota.

6 - Les Revenus de l'Etat:^{27,28}

A - Les Taxes (Collectées):

- Tout canton retient le droit d'imposer des taxes sur les revenus, sur les compagnies, ainsi que sur les gains de ces dernières, en ce qui concerne les personnes (physiques ou fictives - selon la confession prédominante parmi les actionnaires) en provenance d'autres cantons, sans considération pour les taxes imposées par leurs cantons respectifs. De même, il est naturellement permis d'établir des accords binaires pour des exemptions exceptionnelles.²⁷
- Concernant les taxes collectées, il se doit d'être précisé, de la part des experts, le déroulement de la collection ainsi que les pourcentages qui reviennent aux municipalités (et non pas aux communes dans leur conception actuelle, ni aux quartiers), au canton ainsi qu'à l'état fédéral, à condition que le plus grand pourcentage aille à au canton.²⁷

- Les taxes collectées par l'état fédéral lui reviennent à lui seul.

B - Les Revenus à part les Taxes:

- Concernant les revenus autres que les taxes, ils sont précisés par des experts qui précisent aussi les pourcentages de distribution entre municipalité, canton et état fédéral, à condition que le plus grand pourcentage aille au canton.²⁷
- Les revenus propres à l'état fédéral autres que les taxes qu'il collecte restent à lui seul.
- Ce qui actuellement revient aux cazas est à considérer un revenu au canton.

C - Les Matières Premières:

- Concernant les gains provenant des matières premières non - renouvelables (pétrole, gaz, charbon et métaux), des experts précisent les pourcentages destinés au canton dont ces matières proviennent, ainsi qu'à l'état fédéral, à condition que le pourcentage le plus grand aille à ce dernier.²⁷
- Concernant les mêmes matières premières précédentes qui sont extraites des eaux régionales, il n'y a pas de pourcentage pour le canton contigu, afin d'être juste envers les cantons.
- Le Sénat observe la distribution desdits bénéfices. L'extraction / production à partir d'un chantier s'étalant sur plus d'un seul canton est observée en se basant sur les cartes qui précisent la distribution des poches qui peuvent s'étendre sous terre pour celles contenant une matière non solide (pétrole, gaz...), et de là émane la nécessité de cartes en 3D afin de préciser la quantité sous les terres de chaque canton pour les poches communes; et ceci étant nécessaire pour distribuer les gains de façon juste.

D - Institutions de Services Publiques:

- Leurs revenus reviennent à l'état fédéral.
- Concernant les institutions de services publiques cantonales, des experts précisent les pourcentages qui reviennent à l'état fédéral, le canton et la municipalité (même si le local dudit service se trouve entièrement au sein d'un quartier minoritaire).
- Chaque canton retient le droit, selon ses possibilités, d'établir des services publics de transport locaux et internationaux (ports, aéroports, voies ferrées...), peut être en collaboration avec un canton voisin.

7 - Le Gouvernement:²⁸

A - Les Autorités Locales:

1 - Le Gouverneur:

- Pas d'exclusivité confessionnelle pour la candidature; il est élu par la simple majorité par toute la population inscrite au sein du canton.

2 - Le Parlement Local:

- Chaque canton jouit d'un parlement local élu sans exclusivité confessionnelle pour la candidature et sans exclusivité confessionnelle lors des élections. La loi électorale doit adopter la proportionnalité. Son chef est élu lors de la première session législative sans exclusivité confessionnelle pour la candidature et par tous les membres.

- Chaque sous - canton retient le droit d'un nombre de représentants, et ce nombre est le nombre complet suivant le nombre calculé en se basant sur la proportion que représente ledit sous - canton sur les listes électorales au sein de son canton (donc inclus les autres sous - cantons).

3 - Le Cabinet Local:

- Il est présidé par le gouverneur, qui lui - même l'établit en sélectionnant parmi tous les inscrits au sein du canton, sans exclusivité confessionnelle et selon les compétences, dans un délai de 2 mois, avec la considération du gouverneur comme démissionné à la fin de cette période en cas d'échec de son établissement, et sans droit à se présenter à l'élection qui se répétera alors.

- Quant aux employés aux seins des institutions publiques cantonales, ils sont désignés par le cabinet local sans exclusivité confessionnelle, selon les compétences.

4 - Le Conseil Municipal:

- Sans exclusivité confessionnelle pour la candidature ni lors des élections. Le nombre des membres reste tels qu'aujourd'hui. Le maire (au sens "Chef du Conseil Municipal") est élu lors de la première session législative sans exclusivité confessionnelle pour la candidature et par tous les membres

- Chaque quartier confessionnel retient le droit d'un nombre de représentants, et ce nombre est le nombre complet suivant le nombre calculé en se basant sur la proportion que représente ledit quartier sur les listes électorales au sein de sa municipalité (donc inclus les autres quartiers).

5 - La Police Municipale:

- Son scope est élargi avec toutes les logistiques nécessaires, et les membres sont désignés sans exclusivité confessionnelle, et selon les compétences. Les mêmes principes sont appliqués lors de la désignation du chef de ladite police par le conseil municipal.

6 - La Police Locale:

- Les membres sont désignés sans exclusivité confessionnelle, et selon les compétences. Les mêmes principes sont appliqués lors de la désignation du chef de ladite police par le cabinet cantonal.

- Un système opérationnel est établit pour la coordination entre la police des municipalités et celle cantonale ainsi que celle fédérale.

B - Les Autorités Fédérales:

1 - Règles Générales:

- Affirmer la dualité mentionnée par le Pacte National de l'indépendance de 1943, et adopter le «l'égalité binaire» comme pierre angulaire pour le système politique.

- Pour tout sujet nécessitant un processus de vote, la présence de deux - tiers des sujets destinés à voter est nécessaire lors de la première session après s'être assuré de la légalité et de la publicité de l'appel au vote et que tous les concernés l'aient bien reçu, et c'est alors que, si besoin, une deuxième session est tenue dans un délai d'une semaine, et dont la légalité est établie par ceux présents. Pour ce qui est du résultat du vote, il est censé obtenir la majorité proportionnelle générale ainsi que la majorité proportionnelle au sein de chaque pilier de la dualité.

- Les minorités Chrétiennes furent malheureusement exploitées dans le jeu des chiffres par les Chrétiens (en particulier par les Maronites, le jour où un tiers d'eux a émigré et un autre tiers mourra de famine), dans un pays et au sein d'un groupe avec un héritage clair mais dont les racines et le nom furent sujets de tentative de réorganisation depuis les années 1930, et elles s'y intégrèrent en pratique, malgré d'importantes exceptions.

Par conséquent, en plus de préserver leur spécificité culturelle et même d'enchâsser le sujet Constitutionnellement en se fondant sur l'ethnicité (Assyriens, Chaldéens, Syriaques, Arméniens et Coptes) via la reconnaissance des langues minoritaires (cf. section 4), elles doivent être politiquement intégrées sous l'ombrelle civilisationnelle Canaanéenne (les Protestants et les Latins sont en gros Canaanéens), par respect à la communauté locale. Toutefois, nous abandonnons la classification sectaire pour tous les Chrétiens et laissons les questions religieuses aux Eglises. Et nous avons expliqué les dimensions de cette perspective ailleurs.

Cette question ne peut pas être scientifiquement justifié dans la communauté Musulmane car cette dernière est divisée en communautés confessionnelles qui ne se mélange pas, mais cela n'empêche pas les rites Musulmans de s'unifier au sein d'une culture Islamique unique si elles le souhaitent, sachant que leur manque d'union ne les affectera pas du tout.

Au vu du sus - mentionné, les termes indiquant la religion Chrétienne et ses confessions sont remplacés par le terme "Canaanéen" afin de démontrer l'appartenance civilisationnelle, appartenance qui est suprême à celle religieuse, même selon la doctrine Chrétienne.

- De là, il N'Y A NUL besoin d'une proportionnalité entre confessions au sein des Canaanéens, ce qui aurait nécessité de considérer les Arméniens Orthodoxes, Arméniens Catholiques, Arméniens Protestants (honteusement non - reconnus au sein de la Constitution actuelle (~ 6000 adhérents)), les Protestants (autres qu'Arméniens) connus sous le nom d'Evangéliques, les Syriaques Catholiques, les Syriaques Orthodoxes, les Latins, les Assyriens, les Chaldéens, les Coptes Catholiques et les Coptes Orthodoxes* politiquement en tant qu'une seule confession, connue légalement par "Minorités Chrétiennes".

* *Honteusement, la Constitution actuelle reconnaît simplement des «Coptes»; nous mentionnons l'existence de Coptes Orthodoxes (qui font partie de l'Eglise des 3 Conciles) ainsi que Catholiques; et une minorité des Coptes suivent l'Église Orthodoxe (c.à.d. les Roums Orthodoxes). Et elle ne reconnaît pas les Arméniens Protestants.*

- De même, il n'y a pas besoin de discuter d'établir une nouvelle case au niveau des domaines en lien avec la protection des entités communautaires et de leurs particularités pour les "Sunnites Kurdes"; il leur est demandé, tel leurs homologues Chrétiens, de s'intégrer au sein des Musulmans Sunnites, avec conservation de leurs spécificités identitaires, tel le fait la diaspora Libanaise et le feront les minorités Chrétiennes Libanaises concernées.

- Ainsi, il n'y a aussi pas besoin de reconnaître, de la part de la Constitution, les Arméniens Protestants, ni de corriger la faille quant aux Coptes.

- De même, il n'y a pas besoin de corriger l'état desdits Chaldéens Orthodoxes et de les inclure avec les Assyriens (ce qui doit ecclésialement être fait vu l'absence de ce rite au sein de l'Eglise* et le fait que les noms de ces familles démontrent qu'il s'agit d'Assyriens), et il n'y a pas besoin d'unifier les cases Chaldéenne et Chaldéenne Catholique, sachant que l'Eglise Apostolique Assyrienne de l'Orient et l'Eglise Catholique Chaldéenne pourraient vouloir collaborer afin de corriger leurs registres si nécessaire.

* *Sauf l'Eglise Syrienne Chaldéenne dans la région de Malabar en Inde, qui est en communion avec l'Eglise Apostolique Assyrienne de l'Orient, qui est considérée Orthodoxe.*

- Et de même, il n'y a pas besoin de corriger l'état desdits Nestoriens et de les inclure avec les Assyriens (ce qui doit ecclésialement être fait vu la "La Déclaration Christologique Commune" signée par le Pape Jean - Paul II et le Patriarche de l'Eglise Apostolique Assyrienne de l'Orient* Dinkha IV en Novembre 1994), sachant que l'Eglise Apostolique Assyrienne de l'Orient pourrait vouloir corriger ceci au sein de ses registres si nécessaire.

* *En 1968, l'Ancienne Eglise de l'Orient se bracha de l'Eglise de l'Orient, qui s'appela dès 1976 l'Eglise Apostolique Assyrienne de l'Orient. Les Libanais d'origine Assyrienne sont à priori adeptes de cette dernière.*

- Renoncer la reconnaissance légale historique de point de vue politique pour chaque peuple ou confession dont la présence est actuellement établie de façon nominative sans implication pratique effective. Et nous voulons dire, avec tout le respect éthique, la confession Juive, et le rite Ismaélite / environ 5000 Juifs au Liban (3^{ème} peuple après 1,300,000 Canaanéens et 2,200,000 Musulmans, sans compter les descendants), et seulement 6 (six) Musulmans Ismaélites (4 à Barja au Chouf, et 2 à Mazraa – Beyrouth (ceci en 2013)). Nous ne voyons pas comment concilier le droit aux

Hébreux d'exercer des droits politiques et l'obligation de se conformer administrativement à une appellation qu'ils refuseraient (Canaanéen ou Musulman); sachant que les Hébreux ne refusèrent pas d'être appelés Français ou Russes, ce qui est scientifiquement identique, mais le problème au Liban reste délicat, d'où à eux la décision. Et la question reste analogue aux Ismaélites et leur disposition à accepter l'appellation "Chiite" (la secte la plus proche d'eux), et d'ailleurs à toute personne, Libanaise ou à être nationalisée, de secte Musulmane non - reconnue par la Constitution ou de toute religion / mondanité autre que Musulmane et Hébreuse - Juive, ces deux dernières déjà abordées.

- Le partage égal n'est pas appliqué au sein des sélections sportives nationales, ni en ce qui concerne les artistes (acteurs, chanteurs, musiciens, peintres...), ni les écrivains, poètes ou savants, que ceci soit au niveau national ou même cantonale, du moment où ces personnes sont désignées en vertu de ladite particularité.
- L'état fédéral retient quelques pouvoirs que les cantons ne peuvent dépasser, tels organiser les coopérations cantonales, frapper la monnaie, gérer l'économie nationale, déclarer la guerre et la paix, préciser la politique étrangère, organiser les réfugiés, contrôler les utilités publiques majeures, gérer les barrages et sources d'eau ainsi que les canalisations (à part les accords entre cantons), gérer les projets inter - cantonaux en l'absence d'accord entre les cantons concernés etc...

2 - Le Conseil Présidentiel:^{19,27,28}

- Afin que ce conseil ait une majorité nationale lui permettant de gouverner, et afin que chaque membre de ce conseil représente le patrimoine sentimental de son peuple, et afin d'éviter de voir élus à ce conseil des membres n'ayant pas un véritable projet développemental pour le pays ce qui entraverai cette face de la gouvernance (considérant que l'autre aspect est en fait lié au versant politique de l'état), nous proposons ce qui suit.

- Le Conseil Présidentiel comprend deux membres, l'un Canaanéen et l'autre Musulman, et il préside le cabinet, son mandat étant de 4 ans avec un seul renouvellement permis, et le chef de ce conseil est émérite de façon rotatoire, tout au long du mandat (c.à.d. que le président émérite potentiel sera connu préalablement depuis la candidature, en cas où le "duo" est élu). Toutes ses décisions sont à l'unanimité, et le rôle du président émérite n'est que la représentation diplomatique du duo. Et le membre Musulman serait Sunnite ou Chiite par rotation, ceci allant avec la réalité pratique, toutefois sans empêcher qu'il soit Druze ou Alaouite en cas d'accord intra - Musulman.

- Le Conseil Présidentiel est élu par le Conseil Fédéral,¹⁹ qui n'est en fait que le regroupement du Sénat et du Parlement, via une liste bloquée de deux noms qui est censée obtenir non seulement une majorité relative simple globale au sein du Conseil Fédéral mais aussi une majorité relative auprès de chaque pilier de la dualité. En cas d'égalité entre toutes les listes, une liste est choisie par tirage au sort. Et en cas d'égalité entre 2 listes ou plus en présence d'autres listes ayant récoltées moins de voix, le vote est répété entre les listes qui furent à égalité en première position.

- Le Conseil Présidentiel n'est jamais questionné par le Parlement ou le Sénat, mais il est censé se conformer aux décisions de la Cour Suprême et du tribunal de l'Ombudsman s'il est concerné.

- Le Conseil Présidentiel est élu dans un délai d'un mois après les élections du Parlement et du Sénat.

- La proposition ci - dessus facilitera aux candidats qu'ils / elles représentent chacun/e le véritable patrimoine sentimental de leur collectivité, et donc qu'ils soient des antagonistes l'un envers l'autre en ce qui concerne l'idéologie personnelle, mais en contrepartie leurs chances de succès augmenteront, à condition qu'ils se conforment à la neutralité politique et qu'ils sachent gérer leurs différences à cet égard, et ainsi leur projet de développement du pays pourra avancer. Et pour leurs décisions politiques, qu'elles prennent tous le temps requis pour mûrir tant que l'un des deux utilise son véto, et même si leur mandat est achevé.

Telle est la façon de gouverner qui est requise, de façon à ce que les différences politiques n'influencent pas la vie quotidienne des citoyens. Ainsi, et pour assurer une victoire, un candidat devra s'accorder avec un autre candidat politiquement, sentimentalement et idéologiquement opposé à lui, afin de recevoir des voix de l'autre versant. Ainsi ledit candidat pourra arriver au conseil pour défendre sa politique et idéologie toujours sachant qu'il ne pourra pas l'appliquer de force sur l'autre camp, mais du moins son camp ne sera pas entraîné dans l'autre sens, et ceci de même est un autre aspect de la façon de gouverner qui est requise par un système fédéral.

3 - Chefs de la Chambre des Députés et du Sénat:

- Le chef de chaque chambre se fait par rotation hebdomadaire suivant l'ordre alphabétique (prénom avant le nom et sans les "El / Al), et leurs rôles sont restreints à gérer les sessions (et même pas appeler à en tenir une), et représenter le Parlement ou Sénat lorsque nécessaire.

4 - Le Cabinet:^{19, 27}

- Le Conseil Présidentiel désigne les membres du cabinet, tous des technocrates, afin que ces derniers gèrent leurs ministères et agissent en tant que conseillers soumis à la tutelle absolue du Conseil Présidentiel.

- Le nombre (paire) est précisé ultérieurement par des experts en la matière. Après désignation des ministères, les noms de ceux - ci sont inscrits par ordre alphabétique (donc sans considération pour le fait qu'ils soient en lien avec la souveraineté (siyadiyya), à qui serait intéressé parmi les lecteurs), et les Canaanéens reçoivent la première moitié, choisis par le membre Canaanéen du Conseil Présidentiel (rappel, sans considération pour la confession) selon la compétence, et ainsi pour les Musulmans, avec une rotation lors du prochain mandat, et ceci dans un délai de 2 mois depuis la date du début du mandat du Conseil Présidentiel, avec déclaration du conseil comme ayant démissionné après ledit délai et sans droit à ses membres de se présenter aux élections qui se répéteront alors. Et il est possible aux Sénateurs Musulmans de proposer une distribution proportionnelle acceptable des postes entre les confessions Musulmanes.

5 - Le Parlement (Chambre des Députés):^{27,28}

- Son mandat est de 4 ans. Les députés (au nombre de 22) sont élus par les inscrits dans leurs cantons, sans exclusivité confessionnelle, dans le cadre d'une loi de majorité au sein d'une

équation de “one man, one vote” (littéralement, "un Homme, un vote"). Le canton des Cèdres reçoit ainsi 4 députés, celui de Mont - Liban Nord 5, Rihan 1, Dar Essalam 1, Dahyeh 1, Assi 1, Jabal Amel 2, Fayha' 1, Beyrouth II 1, Saida 1, Litani 1, Mont - Liban Sud 2 et Wadi al - Taym 1.

- Les élections du Parlement et du Sénat ont lieu simultanément.

6 - Le Sénat:^{27,28}

- Son mandat est de 4 ans. Les sénateurs (au nombre de 8) sont élus par les citoyens de leur rite en considérant le Liban comme étant une seule circonscription électorale. Ainsi, les Canaanéens en auront 4, et les Musulmans 4 de même (les Sunnites, Chiites, Druzes et Alawites reçoivent chacun un).

7 - L'Armée Nationale:

- Le commandant de l'armée est un Canaanéen ou un Musulman par rotation (et vice versa vis - à - vis du commandant de la Police Nationale Fédérale), et son mandat est de 4 ans non renouvelables, et il est désigné par le membre de même affiliation culturelle (et de même confession si Musulman) du Conseil Présidentiel juste après l'élection de ce dernier.

- Le gouvernement fédéral fait en sorte d'appliquer les 3 conditions suivantes:

- Le partage binaire égal,

- La proportionnalité intra - confessionnelle au sein des Musulmans,

- De sorte que les 2 conditions précédentes soient appliquées au sein de chaque groupe, classe et niveau de la hiérarchie de façon séparée.

- Pour une méthode de distribution assurant une légalité binaire et une proportionnalité intra - Musulmane, la même méthode pour les “Fonctions Publiques Fédérales” est utilisée.

- Les désignations sont faites par le nouveau commandant et son prédecesseur, chacun concerné par les postes revenant à sa communauté, avec correction immédiate pour les inégalités en ce qui concerne la dualité et le manque de proportionnalité, où les militaires en excès pour la communauté qu'ils représentent sont désignés pour un poste similaire ou quasi - similaire au sein de la police cantonale du militaire concerné. Et cette correction aura besoin d'une masse de nouvelles désignations pour une première fois à l'instauration de ce nouvel ordre.

8 - La Police Nationale Fédérale:

- Elle inclut la Sûreté Générale, les Forces de Sécurité Intérieure, la Direction Générale de la Sécurité de l'Etat Libanais et les Douanes, toutes sous la rubrique de “Police Fédérale”.

- Le commandant de la Police Nationale Fédérale est un Canaanéen ou un Musulman par rotation (et vice versa vis - à - vis du commandant de l'Armée), et son mandat est de 4 ans non renouvelables, et il est désigné par le membre de même affiliation culturelle (et de même confession si Musulman) du Conseil Présidentiel juste après de l'élection de ce dernier.

- Un système opérationnel est établit pour la coordination entre les polices cantonales et celles - ci.

- Le gouvernement fédéral fait en sorte d'appliquer les 3 conditions suivantes:

- Le partage binaire égal,

- La proportionnalité intra - confessionnelle au sein des Musulmans,

- De sorte que les 2 conditions précédentes soient appliquées au sein de chaque groupe, classe et niveau de la hiérarchie de façon séparée.

- Pour une méthode de distribution assurant légalité binaire et la proportionnalité intra - Musulmane, la même méthode pour les "Fonctions Publiques Fédérales" est utilisée.

- Les désignations sont faites par le nouveau commandant et son prédécesseur, chacun concerné par les postes revenant à sa communauté, avec correction immédiate pour les inégalités en ce qui concerne la dualité et le manque de proportionnalité, où les militaires en excès pour la communauté qu'ils représentent sont désignés pour un poste similaire ou quasi - similaire au sein de la police cantonale du militaire concerné. Et cette correction aura besoin d'une masse de nouvelles désignations pour une première fois à l'instauration de ce nouvel ordre.

9 - Les Fonctions Publiques Fédérales:

- Toutes ces fonctions sont distribuées au sein de chaque classe (première jusqu'à cinquième) séparément de façon à respecter le partage égal ainsi que la proportionnalité confessionnelle Musulmane, selon les listes électorales de 2010, sans rotation des postes ultérieurement, et ceci lors d'une session de tirage au sort. Il va de soi que pas toutes les confessions Musulmanes auront des postes dans toutes classes, surtout pour les postes de "première" classe. Par ailleurs, compliquer les choses encore plus pour assurer une rotation ne vaut pas la peine en comparant avec les quelques désavantages de ne pas en assurer une, puisque les méthodes de surveillance par l'état fédéral sont puissantes et empêchent de transgresser la loi.

- Pour ce qui est de la distribution des postes, une méthode peut être élaborée par des experts.

- Les désignations sont faites par le membre de même entité sociale du Conseil Présidentiel lors de l'élection de ce dernier, selon le poste en question, avec correction immédiate pour les inégalités en ce qui concerne la dualité et le manque de proportionnalité, où un employé en excès pour sa communauté est désigné pour un poste similaire ou quasi - similaire au sein de son gouvernement cantonal (et nul ne doit être licencié sauf les employés en excès et ce point est en relation avec le redressement de l'état de corruption). Et cette correction aura besoin d'une masse de nouvelles désignations pour une première fois à l'instauration de ce nouvel ordre.

10 - Les Syndicats et les Unions:

- Le parlement fédéral promulgue des lois afin de gérer les syndicats et les unions.

- Au sein de chaque canton se manifestent des syndicats et unions locaux selon leurs propres lois, à condition que ses membres soient élus sans exclusivité confessionnelle ni en termes de candidature ni en termes d'élections.

11 - Les Tribunaux:

Ils fonctionnent presque tel actuellement, avec ce qui suit:

- Une Cour Fédérale Suprême et ses branches est à organiser; elle est présidée en rotation entre les deux entités de la dualité.
- Les tribunaux actuels prennent le rôle de tribunaux cantonaux.
- Chaque canton met ses propres lois de jugement, afin que soit jugé chaque citoyen Libanais, toute communauté venant, qui passe à un acte criminel ou provoque un litige financier dont le montant se manifeste au sein dudit canton.
- Chaque canton établi ses propres prisons, à condition que ces dernières ne soient pas dans des communes / quartiers minoritaires.
- Les condamnés passent leur peine dans une des prisons du canton dans lequel ils furent jugés, sachant que le canton dudit condamné devra assurer les frais de ce dernier en termes de besoins quotidiens ainsi que de réhabilitation, selon les lois du canton qui l'a condamné.
- Tous les tribunaux cantonaux restent sous la tutelle de la Cour Suprême Fédérale.

12 - L'“Ombudsman”:^{19,28}

- Il s'agit d'un tribunal indépendant de la Cour Suprême Fédérale, dont les rôles sont les suivants:
 - 1) Les affaires des Droits de l'Homme,
 - 2) La protection des minorités dans le pays de tout abus distinctif à leur droit, que ce soit au niveau individuel ou collectif,
 - 3) Les affaires de corruption administrative.

- Ce tribunal est présidé par 8 juges (4 Canaanéens et 4 Musulmans) mais sans qu'aucune confession Musulmane et qu'aucun canton ait plus d'un juge, élus par une liste bloquée par tous les juges du pays à condition d'obtenir non seulement une majorité relative simple globale mais aussi une majorité relative simple auprès de chaque pilier de la dualité. En cas d'égalité entre toutes les listes, une liste est choisie par tirage au sort. Et en cas d'égalité entre 2 listes ou plus en présence d'autres listes ayant récoltées moins de voix, le vote est répété entre les listes qui furent à égalité en première position. Son mandat est de deux ans non renouvelables. Ce tribunal n'est pas présidé.

- Ce tribunal fonctionne selon le système de non - exclusivité, c.à.d. qu'il se doit d'avoir des branches cantonales, mais celles - ci restent sous sa tutelle absolue, avec des juges désignés selon des critères et une méthode interne établies par le tribunal lui - même, et ceci dans un délai de 2 mois de la date du début du mandat desdits 8 juges, avec déclaration de ces 8 juges comme ayant

démissionné après le dit délai en cas d'échec et sans droit à eux de se présenter aux élections qui se répéteront alors.

8 - La Politique Etrangère:²⁸

- Adopter la neutralité en termes de politique étrangère.
- Le Liban reste membre des "Nations - Unies", de l'"Organisation de Coopération Islamique"(et mieux pour la neutralité est être un «Etat Observateur», ex: Russie), des "Pays Francophones", de la "Politique Européenne de Voisinage" et du "Mouvement des Non - Alignés", et ceci sans être exhaustif, tant que le corps au sein duquel le Liban est membre n'implique pas une identité à l'état.
- Vu que le premier article de la Charte de la Ligue Arabe considéra les pays adhérant comme étant "Arabes", et vu que déjà ladite ligue fut formellement appelée "Ligue des Etats Arabes", et puisque le Liban fut auparavant considéré comme étant de "face Arabe" _ et non pas Arabe_ en 1943 et fut considéré, en modifiant trois mots, "d'identité et d'appartenance Arabe" lors de l'Accord de Taëf, comme si l'identité change aux changement des termes, et comme si, dès le départ en 1943, l'identité d'un état est précisée sans aucune considération pour l'Histoire, et avec ce qui en suit comme engagements politiques et idéologiques précis de la part de l'état sachant que les autres corps aux seins desquels le Liban est membre n'ont jamais demandé d'autres engagements similaires, le Liban demande à la Ligue Arabe de changer son statut d'état "membre" en état "observateur" tel l'Erythrée, le Brésil, le Venezuela, l'Arménie et l'Inde. Ceci va de soi avec l'amendement de l'article "B" de l'introduction de la Constitution, tel précisé dans la section 4 ci - dessus.
- Refuser la légalisation de la présence de réfugiés Palestiniens et Syriens ou de toute autre provenance après 1943 et faire de sorte à trouver une solution assurant le seuil inférieur du niveau socio - économique acceptable à ces réfugiés.
- Libérer les terres additionnelles sur lesquelles les camps Palestiniens se sont étalés avec le temps, et dont les propriétaires sont des Libanais, où les cantons offrent des terres en contrepartie, jusqu'à trouver une solution auxdits réfugiés.

9 - Le Développement Régional:

- Consolider l'expansion maximale du pouvoir des municipalités et des cantons afin de permettre productivité, efficacité et transparence au maximum.
- Le parlement instaure un plan d'entre - aide entre les cantons en passant par l'état fédéral pour toute urgence.

10 - Les Intérêt Nationaux, Après L'adoption de Cette Proposition:²⁸

A - Les Bordures Nationales:

Considérer le “Grand Liban” en sa bordure de 1923 une entité politique définitive pour tous ceux qui en portent la nationalité, et d’ici:

- Démarquer la bordure avec le République Arabe Syrienne selon son état en 1923, avec la prise en considération des changements que provoqua le côté Syrien au fil des années en ce qui concerne les monticules de sable et les cours des ruisseaux qui sont considérés en eux - mêmes la bordure et dont les localisations furent modifiées.
- Gérer l’affaire de Ghajar, commune Libanaise selon la démarcation de 1923, vu que ses habitants, qui sont de confession Alawite, sont actuellement considérés des Syriens portant la nationalité Israélienne, en se fondant sur le droit de choisir la destinée.
- Envoyer, avec les représentants Syrien, la carte des fermes de Chébaa et des collines de Kfarchouba et de la commune de Nukhaylé (et de Ghajar selon le résultat de la gérance de son cas) pour inclure ces terres à la résolution 425 des Nations - Unies.
- Envoyer une demande aux Nations - Unies concernant la bordure avec la Palestine Occupée, afin d’arrêter l’utilisation de la “Ligne bleue” et d’adopter la “Ligne Verte” qui reflète la démarcation de 1923, et inclure les terres additionnelles résultantes à la résolution 425 des Nations - Unies (et ainsi plusieurs terres au moins de Aadeisseh et de Rmeich et du Pont du Hasbani); et revoir la question des 16 km² toujours occupées depuis 1949 selon l’étude de M. Tarek Majzoub.³⁴
- Compléter le retrait des forces Israéliennes et Syriennes jusqu’à la bonne démarcation.

B - Les Listes Electorales:

Après avoir compléter la spécification des adhérences culturelles / confessionnelles des quartiers dans tout le pays, il faudrait:

- Promulguer une loi portant sur la déchéance des Syriens (et de tous autres concernés ayant une autre nationalité) de la nationalité Libanais s’ils l’ont reçue en vertu de la loi de 1994, ainsi que ceux qui furent nationalisés par le même décret et qui étaient parmi les “sans - papiers” (et les Bédouins) qui n’habitent pas sur des terres Libanaises (ainsi que déchoir toutes les personnes qui reçoivent la nationalité Libanaise par parenté à ces nationalisés).

Pour les cas restants, il est impératif qu’ils changent leur lieu de circonscription à une commune de majorité écrasante de la même confession (donc sans minorité de plus que 15% et sans quartier d’une certaine minorité en cas de présence d’une), et qui est présente dans un canton de la même majorité confessionnelle, sans condition sur ou de la part des citoyens concernés, et ceci dans un délai d’un an.

- Ré - obtention, si preuve fournie, de tout descendant Libanais de sa nationalité comme si elle n’avait jamais été perdue, et il s’inscrit dans sa commune d’origine selon les papiers légaux, sauf

si sa commune fait désormais partie des exceptions tel expliqué ci - haut, alors dans une commune de majorité écrasante de la même confession (donc sans minorité de plus que 15% et sans quartier d'une certaine minorité en cas de présence d'une), et qui est présente dans un canton de la même majorité confessionnelle, sans condition sur ou de la part des citoyens concernés.

- Re - transférer les inscriptions qui furent transférées de façon artificielle et en masse pour changer des démographies de communes depuis l'an 1975 (hormis les exceptions tel expliqué ci - haut). Les Sénateurs de l'entité qui se considère bouleversée lancent le processus de rectification.

- Selon la section 2 - C plus haut, un époux étranger est naturalisé après 2 ans sans conditions préalables, et les enfants d'un époux Libanais marié à un étranger reçoivent directement la nationalité Libanaise. Donc cet article inclus les enfants de mère Libanaise et de père étranger. Dans les détails, cet article est appliqué avec rétroaction. Toutefois, sont exclus les époux masculins Palestiniens et Syriens, ou de tout autre pays considéré une source de réfugiés, vu l'impossibilité de les naturaliser ainsi que leurs enfants à cause du principe Constitutionnel de refus de toute nationalisation.

A vrai dire, il serait possible, d'un point de vue d'égalité homme - femme, d'appliquer cette exception aussi sur les époux Libanais / épouses Syriennes ou Palestiniennes ou de ne point l'appliquer; toutefois, la majorité des cas concernés étant Musulmans, et des mariages comme ceux - ci ayant lieu fréquemment vu la gâchette facile quand aux liens entre Musulmans Libanais et Syriens et Palestiniens, et vu le besoin d'appliquer une exception pour plusieurs raisons Constitutionnelles (refus de nationalisation et balance démographique - malgré un fédéralisme, l'effet démographique n'est pas annulé), et vu l'impossibilité de refuser ceci au époux Libanais masculins car les enfants seraient des «sans papiers», cette exception ne peut qu'être que dans le sens époux masculin étranger / épouse Libanaise, du moins pour le moment, sans aucune intention de dégradation visant les femmes.

- Abaisser l'âge de vote à 18 ans.
- Permettre le vote aux ambassades (et non pas établir un quota de députés pour ceux à l'étranger).
- Rétablir les liens avec les clubs des émigrés Libanais.

C - La Réconciliation Nationale:

- Rapatrier les absents dans les prisons Syriennes, et les prisonniers de guerre et les familles bannies en Palestine Occupée.
- Compléter le projet de nettoyage des zones plantées de mines et de bombes en se faisant procurer les cartes Israéliennes ainsi que celles de tout parti Libanais ou étranger concerné.
- Résoudre les dossiers des 17,000 perdus Libanais quoiqu'il en soit, même s'il faut creuser au sein d'immeubles.
- Les représentants des deux entités, au sein de la dualité Constitutionnelle, écrivent chacun de son côté un livre d'Histoire en documentant les évènements et en y rajoutant les causes et les

conséquences telles qu'ils les perçoivent avec leurs impressions, de façon à ce que l'un ou l'autre des livres soit utilisé pour les cours d'Histoire, selon la localisation géographique de l'institution éducative selon la carte "A", et de façon à ce que les deux côtés, si la volonté y est, sortent un livre commun non pas en intégrant le contenu des deux livres en un seul contenu, mais en mettant les contenus côte à côte de façon chronologique quitte à démontrer les évènements avec les rubriques "Point de vue / Impression des Canaanéens" et "Point de vue / Impression des Musulmans - Arabes".

11 - Un Dernier Mot:

Cette proposition n'est pas un but en elle - même mais un moyen d'implémenter un ordre fédéral personnalisé au Liban, sans adopter un système fédéral d'un pays quelconque tel quel. D'ici émane l'article concernant toute jurisprudence dans l'introduction car il est pratiquement impossible de couvrir tous les cas de figure à tous les niveaux et les figurer en articles, mais nous avons fait tout notre possible afin d'avoir une proposition qui puisse démarrer. Et là où plusieurs possibilités furent suggérées, nous avons fait le choix après maintes discussions, qui naturellement sortent du scope de ce texte.

Cette proposition porte le potentiel de démarrer tel conçue, et tous détails à modifier peuvent être abordés par le Sénat et le Parlement ultérieurement. Certes tous les articles sont discutables avec toute personne qui lit cette proposition de façon minutieuse en mettant les notes, remarques, critiques et interrogations lui venant à l'esprit, vu que nous croyons fortement que la conviction est vitale et nous aspirons à ce que tous les Libanais s'unissent au sein d'une telle vision dans laquelle nous voyons le salut. Mais les différents points de vue ne doivent pas entraver le démarrage, quitte à les aborder ultérieurement. De toute façon, et quoi qu'il en soit, avec vous chers lecteurs, nous complétons l'image.

XI - Les Références Principales

Avis:

- Les numéros de référence sont placés dans le texte aussi précisément que possible, selon la référence à partir de laquelle nous avons tirée l'information, bien que parfois l'information puisse être présente dans d'autres références.
- Le nombre concerne tout ce qui précède en amont jusqu'au début d'un paragraphe au plus ou au chiffre précédent, et l'ensemble d'une section quand il apparaît dans un titre. A noter que certains détails ont été parfois ajoutés même s'ils ne proviennent pas nécessairement de la référence mentionnée.
- Parfois, l'existence de plus d'un numéro peut signifier que les informations furent combinées plutôt que signifier que les deux références mentionnent chacune de son côté toutes les informations mentionnées.
- Pour les cartes, tout numéro supplémentaire signifie que la carte a été modifiée en fonction de la référence supplémentaire, et tout numéro entre parenthèses signifie que la carte fut élaborée en fonction de ladite référence.
- Enfin, certaines informations sont émises par les auteurs sans apparaître dans leurs références mentionnées.

(Sans ordre particulier)

- 1 - هوية من تاريخ , Fadi Toufic Keyrouz, Première Edition Spéciale, 2017.¹
- 2 - CHRONOLIBAN, François Eid, 2008.
- 3 - Le Liban Mosaïque, François Eid, Première Edition, 2010.²
- 4 - التعديلية في لبنان , Walid Fares, Publications de l'Université Saint - Esprit, Kaslik, Deuxième Edition Révisée, 2008.
- 5 - موجز تاريخ الكنيسة , Christian Helou, Publications de l'Université "La Sagesse", 2009.
- 6 - أحمد باشا الجزار , Tarek Doumet, Maison d'édition "Librairie Habib", Première Edition, 1995.
- 7 - منطلق تاريخ لبنان , Kamal Salibi, Nawfal, Estampage "Hachette Antoine", Quatrième Edition, 2012.
- 8 - دير القمر عبر التاريخ , Jean Azzi, Première Edition, 2012.
- 9 - Damascus and the Claim to Lebanon, by Daniel Pipes, Orbis, 1987.
(<http://www.danielpipes.org/10562/syria-claim-to-lebanon>)
- 10 - Discours du Président de la République Arabe Syrienne Hafez al - Assad à Damas le 20 Juillet 1976.
- 11 - Wikipédia, 2018 - 2020.⁴
- 12 - Encyclopédies "الآراميون قومية ولغة" et "من اللهجة اللبنانية إلى اللغة الآرامية", Dr. Roger Chakib al - Khoury.
- 13 - فصول من تاريخ لبنان - من الفينيقين إلى الصليبيين , Sejaan Azzi, 2003.

³ 14 - مجهولاً_ لا - زال - الفاعل - Lebanon - في - الاغتيالات - 2746_desc - article - ar/com.monthlymagazine

Or: https://monthlymagazine.com/ar - article - print_2746_print (Version Arabe)³

https://monthlymagazine.com/article - print_746_print (Version Anglaise)³

١٥ - tahaki.com/maps/1727/لبنان+في+السياسية+الإغتيالات+خريطة^٣

16 - Référence du livre de "Cobra": <http://www.thewatchersnetwork.com/cobra/index35.html>

17 - Manifesto de l'Union Fédérale Libanaise.

18 - Etudes génétiques avec participation du Dr. Pierre Zallouaa.

19 - Compositions du Maître Antoine Najm.

³ غابة - أرز - بيري - <http://www.lebarmy.gov.lb/ar/content>

21 - <https://www.youtube.com/watch?v=zHXAYq5VBj8>

Dr. Imad Chamoun, Première Edition, 2019. وتبقى الدرالية هي الحل - 22

23 - Analyses de l'auteur, ou informations de son bagage.

24 - <https://medium.com/east-med-project-history-philology-and-genetics/no-lebanese-is-not-a-dialect-of-Arabic-e95320c164c>

25 - Dr. Abdel Majid Tayyeb Omar, Professeur d'Anglais à l'Université Omm el Qora.

26 - ملخص مذكرات إلياس سركيس، مكتبة الرسالة، طبع في بيروت، 1985.

27 - Compositions de M. Mickel Mhanna.

Dr. Marc Achkar, 2017. مشروع اتحادية لبنانية - 28

29 - <https://www.ancient.eu/article/881/trade-in-the-phoenician-world/>

الإعداءات-الإسرائيلية-على-لبنان-١٩٤٨-حتى-١٩٧٨?amp=1

31 - <http://www.lebanonrenaissance.org/assets/Uploads/LSB-2011-AW.pdf>

32 - La Vie Religieuse au Liban sous l'Empire Romain, Julien Aliquot, 2009.

33 - L’Inscription Phénicienne de Tabnit (KAI 13), Essai de Vocalisation, Jean - Claude Haelewyck, FNRS, Université Catholique de Louvain.

34 - lebarmy.gov.lb/ar/content/لبنان-الحدود-الجوية-عن-البحث-لرحلة-جديدة-قراءة-نحو

¹ Parmi ses références, les archives du Vatican, les archives des musées d'Istanbul, du Caire, de Venise et de Tbilissi, les archives du Patriarcat Maronite, les manuscrits de Qannoubine, L'université de Londres, L'Université de Stanford, "Laurence Austine Waddell - Royal Institute of Anthropology", West Point Military Academy, USA, Université de Berkeley en Californie, L'Institut Allemand d'Archéologie, "National Geographic".

² Titulaire d'une approbation de la part du "Directorat de l'Armée Libanaise pour les Affaires Géographiques".

³ Prière de copier le lien tel quel et de le coller sur le navigateur pour visiter l'article.

⁴ Nous devons saluer Wikipédia, fondateur, gestionnaires et contributeurs, dans toutes les versions linguistiques, pour le travail formidable qu'ils ont accompli. En bref, cette note est d'élaborer sur un point précis: il est bien connu que Wikipédia, en tant référence, provoque des sentiments contradictoires quant aux lecteurs. Étant donné que n'importe quelle personne peut contribuer, elle a suscité des critiques sur ce point, mettant en doute la fiabilité. Après avoir passé en revue de nombreux articles sur les mêmes sujets, je dois assurer que j'ai noté que Wikipédia ne néglige aucune possibilité ou suggestion pertinentes à un sujet; elle met également la référence originale; elle critique également publiquement en insérant des commentaires comme «citation nécessaire» ou «douteux». Ces actions peuvent d'un côté démanteler le monopole de l'information qui peut diverger vers une certaine idéologie, si nous parlons Histoire, par exemple, ou du moins faire un équilibre face à une information que l'on tiendrait pour sûr si la source était une encyclopédie classique sur une étagère. En outre, lorsque nous notons des informations "mettant en valeur" une faction sociale qui s'était fanée ou est considérée comme ayant disparu et est incapable de défendre son Histoire, sans aucune incitation, mais juste la diffusion d'une vérité historique de la part d'écrivains étrangers à ladite faction, nous pouvons être sûrs que la probabilité de vérité est extrêmement élevée. Les exemples sont nombreux, mais ne seront pas discutés ici. Le doute débute lorsque des informations «mettant en valeur» une faction sociale sont introduites par des membres de ladite faction. Bien sûr, nous avons noté plusieurs contradictions entre les pages; elles restent peu nombreuses par rapport à la compatibilité des articles. En cela, nous concluons en disant que les «inconvénients» de Wikipédia sont négligeables quant non seulement à son avantage absolu au vu des informations qu'elle apporte, mais aussi quant à la crédibilité de ces informations. Enfin, même les chercheurs qui ont écrit des encyclopédies classiques pourraient être critiqués par les lecteurs ordinaires quant à la partialité, en se basant sur leur nom ou leur nationalité à titre d'exemple. C'est au lecteur de conclure les informations que nous avons adoptées pour lier l'ensemble de la question, de noter les possibilités qui existent et que nous avons décidé de noter mais de ne pas adopter, de revenir à Wikipédia et de chercher dans ses pages les références des informations, et de décider si notre analyse est cohérente ou non. En fin de compte, notre devoir éthique est de noter la source principale à partir de laquelle nous avons obtenu la pièce d'information.

Liens aux images de Wikipédia par ordre d'apparition:

- https://en.wikipedia.org/wiki/Luwian_language#/media/File:Anatolisch.png
- https://en.wikipedia.org/wiki/Classical_Anatolia#/media/File:Map_Anatolia_ancient_regions-en.svg
- For SUMER: Image no longer available on Wikipedia (after reverse image search)
- https://en.wikipedia.org/wiki/Ebla#/media/File:Second_Eblaite_Empire.png
- https://en.wikipedia.org/wiki/Qatna#/media/File:Third_Mari.png
- <https://en.wikipedia.org/wiki/Habiru#/media/File:AreasOfHabiruActivityInAmarnaLettersLBIIA.svg>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Mittani#/media/Fichier:Near_East_1400_BCE.png
- https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Maps_of_the_Hittite_Empire#/media/File:Hitt_Egypt_Persians.png
- https://en.wikipedia.org/wiki/Syro-Hittite_states#/media/File:NeoHittiteStates.gif AND
https://en.wikipedia.org/wiki/Syro-Hittite_states#/media/File:Estats_neohittites_i_arameus_a_S%C3%ADAria_al_segle_VIII_aC.png
- https://en.wikipedia.org/wiki/Twelve_Tribes_of_Israel#/media/File:12_Tribes_of_Israel_Map.svg
- https://en.wikipedia.org/wiki/Kingdom_of_Israel_%28united_monarchy%29#/media/File:Kingdom_of_Israel_1020_map.svg
- FOR CHALDEA: Image no longer available on Wikipedia (after reverse image search)
- FOR SCYTHIA: Image no longer available on Wikipedia (after reverse image search)
- https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Levant_830.svg
- FOR ASSYRIAN EMPIRE: Image no longer available on En. Wikipedia
- FOR BABYLONIAN EMPIRE: Image no longer available on En. Wikipedia
- https://religion.fandom.com/wiki/Achaemenid_Empire?file=AchaemenidMapBehistunInscription.png

- https://en.wikipedia.org/wiki/Tribes_of_Arabia#/media/File:Map_of_Arabia_600_AD.svg
- FOR SALAMIS: Image no longer available on En. Wikipedia
- FOR NABATEANS: Image no longer available on En. Wikipedia
- https://commons.wikimedia.org/wiki/Atlas_of_the_Macedonian_Empire#/media/File:MacedonEmpire.jpg
- https://en.wikipedia.org/wiki/Diadochi#/media/File:Diadochi_LA.svg
- https://religion.fandom.com/wiki/Hasmonean?file=Hasmoneese_rijk.PNG
- <https://nl.wikipedia.org/wiki/Iturea#/media/Bestand:Iturea-Trachonitis.PNG>
- https://en.wikipedia.org/wiki/Kingdom_of_Armenia_%28antiquity%29#/media/File:Maps_of_the_Armenian_Empire_of_Tigranes.gif
- FOR PARTHIANS: Image no longer available on Wikipedia (after reverse image search)
- https://en.wikipedia.org/wiki/File:Rijk_Herodes_de_Grote.PNG
- https://nl.wikipedia.org/wiki/Marcus_Ambivius#/media/Bestand:Palestina_na_Herodes.PNG
- https://en.wikipedia.org/wiki/Roman_Empire#/media/File:Roman_Empire_Trajan_117AD.png
- https://en.wikipedia.org/wiki/Sasanian_conquest_of_Egypt#/media/File:Sasanian_Empire_621_A.D.jpg
- FOR SYRIACS: Image no longer available on Wikipedia (after reverse image search)
- https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/b/b6/NE_565ad-Lakhmid.jpg
- https://en.wikipedia.org/wiki/Palmyrene_Empire#/media/File:Palmyrene_Empire.png
- https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/4/46/Partition_of_the_Roman_Empire_in_395_AD.png
- https://en.wikipedia.org/wiki/Outline_of_the_Byzantine_Empire#/media/File:Justinian555AD.png
- <https://en.wikipedia.org/wiki/GRMT#/media/File:GDRTHornR2.png>
- https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/7/72/Map_of_expansion_of_Caliphate.svg
- https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/d/d7/First_Fitna_map_blank.svg
- <https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/e/e1/Abbasids850.png>
- FOR TULUNIDS: Image no longer available on Wikipedia (after reverse image search)
- https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/a/ad/Abbasid_Caliphate_891-892.png
- https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/1/1e/Ikhshidid_Dynasty_935_-_969_%28AD%29.PNG
- https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/b/bc/Fatimid_Caliphate.PNG
- FOR ISLAMIC WORLD c. AD 1000: Image no longer available on Wikipedia (after reverse image search)
- https://ar.m.wikipedia.org/wiki/%D9%85%D9%84%D9%81:Mirdasid_Dynasty_Map.png
- https://ar.wikipedia.org/wiki/%D9%85%D9%84%D9%81:Uqaylid_Dynasty_990_-_1096_%28AD%29.PNG
- https://en.wikipedia.org/wiki/Kingdom_of_Jerusalem#/media/File:Map_Crusader_states_1135-en.svg
- https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/1/1b/Ayyubid_Sultanate_1193_AD.jpg
- https://en.wikipedia.org/wiki/Mongol_Empire#/media/File:Mongol_Empire_map_2.gif
- FOR MAMLUK STATE: Image no longer available on En Wikipedia
- FOR TIMURIDS: Image no longer available on En Wikipedia
- https://en.wikipedia.org/wiki/Territorial_evolution_of_the_Ottoman_Empire#/media/File:OttomanEmpire1590.png
- [https://en.wikipedia.org/wiki/Damascus_Eyalet#/media/File:Damascus_Eyalet,_Ottoman_Empire_\(1795\).png](https://en.wikipedia.org/wiki/Damascus_Eyalet#/media/File:Damascus_Eyalet,_Ottoman_Empire_(1795).png)
- https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Syria_Vilayet,_Ottoman_Empire_%281900%29.png
- FOR EGYPT UNDER MOHAMMAD ALI: Image no longer available on Wikipedia (after reverse image search)
- https://en.wikipedia.org/wiki/Faisal_I_of_Iraq#/media/File:FEisalkingdom.png
- FOR ARAB ISLAMIC STATES FLAGS: from respective pages
- https://en.wikipedia.org/wiki/Flag_of_Turkey
- [https://en.wikipedia.org/wiki/Arab_Kingdom_of_Syria#/media/File:Flag_of_Kingdom_of_Syria_\(1920-03-08_to_1920-07-24\).svg](https://en.wikipedia.org/wiki/Arab_Kingdom_of_Syria#/media/File:Flag_of_Kingdom_of_Syria_(1920-03-08_to_1920-07-24).svg)
- FOR NON - INDEPENDENCE FLAGS: from respective pages
- https://en.wikipedia.org/wiki/Cuneiform#/media/File:Akkadian_syllabary.svg
- FOR MANCHU ALPHABET: Image no longer available on En Wikipedia
- https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/c/c6/Coat_of_Arms_of_the_Maronite_Patriarchate.svg

- https://en.wikipedia.org/wiki/Tayma_stones#/media/File:Teima_stone_Louvre_AO1505.jpg AND
https://en.wikipedia.org/wiki/Tayma#/media/File:Stele_Salm_Louvre_AO5009.jpg
- FOR TAXILA INSCRIPTION: Image has been replaced by a similar image;
https://en.wikipedia.org/wiki/Kandahar_Bilingual_Rock_Inscription#/media/File:AsokaKandahar.jpg AND
https://en.wikipedia.org/wiki/Aramaic_inscription_of_Laghman#/media/File:Aramaic_inscription_of_Laghman.jpg AND
https://en.wikipedia.org/wiki/Pul-i-Darunteh_Aramaic_inscription#/media/File:Lampaka_inscription.jpg AND
https://ast.wikipedia.org/wiki/A%C5%9Boka#/media/Ficheru:Maurya_empire_in_265_BCE.jpg
- https://en.wikipedia.org/wiki/Tanit#/media/File:Tanit_ibiza.jpg AND
https://en.wikipedia.org/wiki/Tanit#/media/File:Tophet_Carthage.2.jpg

XII - Annexe: Alphabet Canaanéen²³

N.B.:

- L'écriture se fait de droite à gauche.
- Les "Z", "Y" et "K" sont utilisés en leur forme plus ancienne puisque plus près de leur forme Latine et donc plus facile à saisir.
- Il y a parfois plusieurs façons d'écrire une lettre au sein de la même époque (l'ancienne ou les plus modernes), et nous avons simplement choisi celle que nous avons trouvé la plus accessible.
- Le "Qop" sera utilisé comme "Pharyngeal Glottal stop or glottal plosive" au lieu de "Voiceless uvular stop (ou plosive)" qui est l'équivalent de "Pharyngeal voiceless velar stop (ou plosive)" tel mentionné dans les références.
- Le "Tet" n'est pas une "Voiced dental (non - sibilant) fricative" alias "th" comme dans "thing" en Anglais tel mentionné dans certaines références, mais simplement un "voiceless alveolar stop".
- Un point sous la plupart des consonnes ("underring ou hariq" en Anglais) sera utilisé pour impliquer une prononciation pharyngée (notée "Ph.") pour ces consonnes n'ayant pas une lettre spécifique pour chacune des deux possibilités.
- Vu la nécessité de séparer le "p" et le "f", et vu la nécessité de quatre lettres additionnelles prononcées en Canaanéen, nous avons étendu l'alphabet par des modifications mineures.

1 - Alphabet Canaanéen Consonnal Etendu pour Ecrire les Consonnes Canaanéennes:

<u>Consonnes Canaanéennes</u>	<u>Description (en Anglais)</u>	<u>Ex Canaanéens en lettres Arabes, ou ex Arabes</u>	<u>Ex Anglais ou Français</u>	<u>Description (en Anglais) des Consonnes Canaanéennes Pharyngées</u>	<u>Ex Canaanéens en lettres Arabes, ou ex Arabes</u>	<u>Ex Anglais ou Français</u>
خ	Glottal stop or glottal plosive	ء: أَلْب	--	φ cf.	--	--
ب	Voiced bilabial stop	ب: بَيْت	b: big	Ph.	بَابا	b: barber
غ	Voiced velar stop	غ: مُغَرَّب	g: gate	Voiced uvular stop (= Ph G)	---	g: gobble
ج	Voiced post - alveolar (palato - alveolar or alveolo -)	ج: جَبْل	g: mirage	Voiced (post - alveolar non - sibilant or retroflex) fricative	مُجَلَّبَط	---

	palatal) fricative					
ڏ	Voiced alveolar stop	د: دود	d: door	Ph. Voiced alveolar stop	ض: ضَبَبْ	d: dumb
ڦ	Voiceless glottal fricative	ه: هبل	h: hi	Ph.	هوا	h: hope
ڻ	Voiced labio - velar approxima nt	و: وردة	w: wake	Ph.	و: ورا	w: want
ڙ	Voiced alveolar sibilant	ز: زيت	z: zip	Ph. voiced alveolar sibilant	ز: زَبَطْ	--
ڦ	Voiceless epiglottal fricative	ح: حبة	--	Voiceless pharyngeal fricative	ح: حيط	--
ڦ	Voiceless velar fricative	خ: خبايا	--	Voiceless uvular fricative (= Ph. Kh)	خ: خيط	--
ڦ	cf. +	--	--	Pharyngealized voiceless alveolar stop	ط: طَوَلْ	--
ڻ	voiced palatal approxima nt	ي: يا	y: yoke	Ph.	ي: يَطْلَعْ	--
ڦ	Voiceless velar stop (or plosive)	ك: كلب	k: king	Voiceless uvular stop (or plosive) (= Ph. K)	فَلَبْ	--
ڻ	Alveolar lateral approxima nt	ل: لبنان	l: lamp	Ph. (= Velarized Alveolar lateral approximant)	ل: لِمْبَة	--
ڻ	Bilabial nasal	م: مين	m: make	Ph.	م: ماما	m: mother
ڻ	Alveolar nasal	ن: نوم	n: noun	Ph.	ن: نَطْ	n: none
ڻ	Voiceless alveolar fricative	س: سوس	s: say	cf. ڻ	--	--
ڦ	Voiced pharyngeal approxima	ع: عين	--	Ph.	ع: عَوَا	--

	nt or fricative					
◎	Voiced velar fricative	غ: غريب	--	Voiced uvular fricative (= Ph. Gh)	غ: غط	--
ج	Voiceless bilabial stop	پ: مُدْبَرَس	p: peak	Ph.	--	p: punch
ڇ	Voiceless labio dental fricative	ف: فوت	f: fake	Ph.	ف: فوق	f: fungi
ڻ	cf. ڻ	--	--	Pharyngealized voiceless alveolar sibilant	ص: صدا	--
ڣ	cf. ڣ	--	--	Ph. Glottal stop or glottal plosive	ء: ءَعْبُرْ ("أَقْبَرْ" بالعربية)	--
ڦ	Alveolar trill	ر: راح	r: rope	Ph.	ر: راس	r: rough
ڻ	Voiceless post alveolar (palato alveolar or alveolo palatal) fricative	ش: شاب	sh: ship	Voiceless (post alveolar non sibilant or retroflex) fricative	ش: شط	sh: sharp
ڦ	Voiceless alveolar stop	ت: تاب	t: toe	cf. +	--	--

N.B.: L'on peut décider d'écrire une consonne une seule fois, en ajoutant une "chadda" (ڦ) au dessus, à l'Arabe, au lieu d'écrire une lettre deux fois à la façon Occidentale. Nous avons inclus cette option dans le clavier proposé au cas où ceci serait la décision. Le cas échéant, la chadda devra être enlevée du clavier. En ce qui concerne taper et chercher sur les logiciels, mieux vaut deux lettres qu'une lettre avec chadda. Ceci rappelle les complications des accents dans la langue Française, comparée à l'Anglaise.

N.B.: Les lettres pourraient être modifiées pour une forme cursive.

2 - Liste des Voyelles et leurs Diacritiques Canaanéens pour les Voyelles Canaanéennes:

Si nous devons suivre le système Arabe, celui - ci utilise trois analogues (Alef, Waw et Ya') en tant que consonnes, cependant avec l'ajout d'un "ء" sur l'Alef (d'où le "ا") avec quelques

moyens compliqués pour le "ء" au milieu des mots, et il utilise ces analogues pour les (3 et non 5) longues voyelles ("ا", "أو" et "ي"); quant aux voyelles courtes, elles sont notées comme signes diacritiques: ئ, ؔ et ؕ. Notons que les voyelles fortes et légères, ordinaires ou pharyngées, ainsi que la nunation, sont représentées par le même couple lettre - diacritique correspondant (prière de se référer à la version Arabe pour des exemples).

Si nous suivons le système Occidental (comme l'Anglais et le Français), il utilise 3 analogues comme voyelles (qu'elles soient courtes ou longues) (le "ا" (et le "i" en anglais), le "ي" ("ئ" en Anglais) et le "أو" (ou "oo" en Anglais par exemple); le "أي" est formé de 2 lettres en Français et peut être écrit comme "u" ou "oo" en Anglais par exemple; le "أه" use d'un accent en Français et peut être écrit comme "a" comme dans "tale" ou "ai" comme dans "tail" en Anglais par exemple. Et ces deux alphabets utilisent 2 analogues pour les consonnes, le "w" et le "y"; quant à l'Alef Canaanéen (avec un "ء" en Arabe), il n'est pas écrit en Occidental d'autant plus qu'il n'apparaît en principe qu'au début des mots de façon spontanée en commençant à émettre la voyelle, et parfois il est noté comme une apostrophe pour écrire le Canaanéen ou l'Arabe en transcription.

Si nous partons du principe de ne pas contredire les méthodes d'écriture adoptées préétablies en Canaanéen, préférant donc insérer quelques ajouts au besoin au lieu de supprimer, afin de mettre à jour le nécessaire sans compliquer la matière,

nous pouvons proposer le suivant:

1 - Nous gardons les mêmes lettres, l'Alef, le Waw et le Yod pour la prononciation des voyelles. Toutefois, et afin qu'elles soient prononcées en tant que voyelles, nous ajoutons des diacritiques, tel en Arabe / Syriaque, afin de préciser la voyelle en question ainsi que sa durée (courte ou longue), qu'elle soit forte ou légère, ou non - pharyngée ou pharyngée.

2 - Nous n'ajoutons pas de signes diacritiques aux consonnes pour prononcer des voyelles, à l'Occidentale, mais nous ajoutons un "soukoune" (ـ) tel en Arabe pour seulement une "longue" absence de voyelle (ex Français, approximativement: joliment v/s jolie).

3 - Nous ajoutons le ئ ou le ؔ (analogue à l'accent aigu), à l'Arabe, au - dessus de l'Alef, afin qu'il soit une voyelle, courte ou longue respectivement, analogue à "patte" ou "carte"; cela NE doit PAS être compris comme un diacritique pour la prononciation de l'arrêt glottal avec une voyelle.

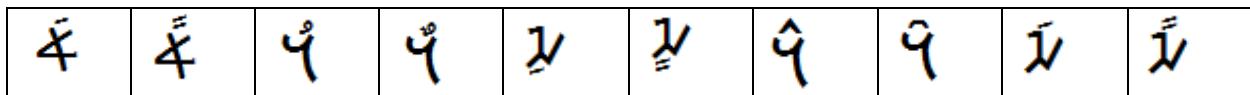
4 - Nous ajoutons le ؔ ou le ؕ, à l'Arabe, au - dessus du Waw, afin qu'il soit une voyelle, courte ou longue respectivement, analogue à "fou" ou "courte"; cela NE doit PAS être compris comme un diacritique pour la prononciation du "w" avec une voyelle.

5 - Nous ajoutons le ؕ ou le ؚ, à l'Arabe, au - dessous du Yod, afin qu'il soit une voyelle, courte ou longue respectivement, analogue au "il" ou "vide"; cela NE doit PAS être compris comme un diacritique pour la prononciation du "y" avec une voyelle.

6 - Nous ajoutons l'accent circonflexe " ^ " à la Française, ou le 0361 (^), au - dessus du Waw, afin qu'il soit une voyelle, courte ou longue respectivement, analogue au "o" et au "ô",

courts ou longs; cela NE doit PAS être compris comme un diacritique pour la prononciation du "w" avec une voyelle.

7 - Nous ajoutons le ^o à la Française (analogue à l'accent aigu), ou le ^o au - dessus du Yod, afin qu'il soit une voyelle, courte ou longue respectivement, analogue à "é"; cela NE doit PAS être compris comme un diacritique pour la prononciation du "y" avec une voyelle.



Diverses Décisions quant à l'Ecriture, pour une Simplicité Supplémentaire:

1- Étant donné que la prononciation du "waw" lors d'une courte "absence de voyelle" implique une courte prononciation d'un "ou", et le " ya' " dans le même contexte implique une courte prononciation d'un "i", il n'est pas nécessaire d'écrire la voyelle courte "ou" / "i" après sa consonne respective. Et plus précisément, pour le "waw" en tant que la conjonction "et" ou dans la conjonction "aw" ("ou" en Français), il est suivi d'un "long silence" avant l'article défini "L" ("al - etta3reef" en Arabe, "le/la/les" en Français) ou les consonnes devant lesquelles le "L" est supprimé (les "lettres chamsi" en Arabe).

2- Les conjonctions, les prépositions, les démonstratifs, les articles et autres ajouts sont écrits séparément, comme dans les langues Latines.

3- Il n'est pas nécessaire d'avoir un "hariq" (point sous) la voyelle suivant une consonne avec un hariq. Une voyelle (ou pause longue) pharyngée est implicite. Et le hariq est exceptionnellement placé sous une voyelle au début d'un mot quand la «l'alef» est impliqué sans paraître en écrit. Et les consonnes de facto pharyngées n'ont pas besoin d'un hariq. Un hariq sur celles - ci ainsi que sur leurs homologues de facto non - pharyngées peut être tapé, mais ne donne aucun effet phonétique. Et dans le cas d'une chadda et d'un hariq pour une lettre, le hariq peut être uniquement pour la chadda dans ce qu'elle représente comme lettre, ou pour la lettre sans être également pour la chadda dans ce qu'elle représente, d'où la prononciation de la lettre change de non - pharyngée en pharyngée ou vice versa, pendant que l'on accentue dessus. Remarque: en tapant, taper le hariq avant la chadda en cas de besoin pour les deux, afin de faciliter les questions techniques telles que la recherche de mots. Quant à la «recherche de mots», tel en Arabe, les diacritiques (ici seulement chadda, soukoune, hariq) n'affectent pas la recherche s'ils ne sont pas mentionnés, mais ils l'affectent si mentionnés.

4- Considérer la lettre "L" de l'ensemble de consonnes devant laquelle l'article défini "L" est supprimé (les "lettres chamsi" en Arabe), et ainsi laisser tomber le "L" pendant l'écriture.

5- Nous pouvons laisser tomber l'Alef (en tant que consonne - l'arrêt glottal) en écrivant au début des mots, au cas où il est suivi d'une voyelle, car la prononciation de toute voyelle débute spontanément par un ' (une hamza en Arabe), et ce pour faciliter la tâche; certes nous faisons exception à l'absence longue de voyelle puisque nous avons besoin d'un "soukoune", et naturellement à la courte (ex: ibin). En effet, en Occident, l'arrêt glottal prononcé

systématiquement avant les voyelles au début des mots n'est jamais représenté, et en Arabe, en écrivant rapidement au quotidien, la "hamza" n'est souvent pas écrite sur l'"Alef".

Disposition de clavier ANSI US proposée, basée sur la correspondance la plus proche avec (principalement) les dispositions Latin - Anglais - QWERTY et (moins) Arabe, pour l'alphabet mis à jour:

La disposition est insérée en tant qu'image plutôt que texte parce que sans la police de caractères appropriée («font» en Anglais), les lettres seront inintelligibles quant aux logiciels, pour le moment.

'	!	@	#	\$	%	^	&	*)	(_	+			
'	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	-	=	BS		
Tab	ڨ	ڻ	ڻ					ڦ	ڻ	ڻ			{	~	
	ڧ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	["	
CPL.	ڦ										:	۽			
	ڦ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	:	۽	ENTER		
L SHIFT	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ			
	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	R SHIFT		

Pour la disposition Bretonne ISO:

'	!	@	#	\$	%	^	&	*)	(_	+		
'	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0	-	=	BS	
Tab	ڨ	ڻ						ڦ	ڻ	ڻ			{	ENTER
	ڧ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	[
CPL.	ڦ										:	۽	~	
	ڦ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	ڻ	:	۽	"	
L Shift		ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ		
	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	ڦ	R SHIFT	

Echantillon de la traduction de l'avis en langue Canaanéenne (avec un rappel de l'adoption de la variété Libanaise) moyennant son écriture / alphabet Canaanéen (selon la mise à jour proposée):

L'exemple est inséré en tant qu'image plutôt que texte parce que sans la police de caractères appropriée («font» en Anglais), les lettres seront inintelligibles quant aux logiciels. La résolution reste inférieure à la saisie directe.

ג'נ'ז'

+.+4013 11489 944 044. 1.444 L 9 1194940 L 9 +294+4211 +191+211 L 43 L 7
.....Δ4040 94644 47 L 439 91941 4+ 211 43 +170

EXERCICE: INSCRIPTION DU SARCOPHAGE TABNIT

Tel écrit à l'époque, il n'y avait pas d'espaces entre les mots, et les mots ne commençaient pas nécessairement sur une nouvelle ligne à moins que cela ne coïncide, et il n'y avait pas de traits d'union. Le fait d'aller à une nouvelle ligne ci-dessous est présenté comme figure sur le sarcophage.

Légende, la même pour chaque paragraphe, chaque paragraphe traduisant grossièrement une partie d'une phrase, une partie choisie par l'écrivain il y a 3000 ans de manière à faire passer une idée:

Langue Canaanéenne Ancienne, en écriture / alphabet Canaanéens*

Langue Canaanéenne Ancienne, transcription en écriture Latine, alphabet Français

Langue Canaanéenne Moderne,** transcription en écriture Latine, alphabet et vocalisation Français

Langue Canaanéenne Moderne,** en la (mise à jour proposée de) l'alphabet et la vocalisation Canaanéens, l'écriture étant la même

Traduction*** en langue Française (sûrement en écriture Latine, alphabet et vocalisation Français)

* Nous disons “écriture / alphabet Canaanéens” car l’écriture Canaanéenne ne fut utilisée que pour l’alphabet Canaanéen.

^{**} Avec un rappel de l'adoption de la variété libanaise.

*** La traduction modernisante, comme elle s'appelle, du Canaanéen ancien au Canaanéen moderne est littérale par moments, mais pas toujours. La raison est que certains mots encore utilisés dans le Canaanéen moderne avaient une utilisation différente quant aux comparaisons et métaphores dans le Canaanéen ancien, ex: "plantations" = "graines" = "enfants"; ainsi, et outre la différence en langue, la traduction littérale du Canaanéen ancien ainsi que du moderne en Français est généralement évitée quand les deux options existent. Aussi, les clarifications (et exceptionnellement, un autre sens proposé) sont en gros évitées pour garder le texte simple. La signification globale devrait être évidente pour tous les lecteurs.

NB: Le «'» est un Hamza; le «`» est un «Aïne»; le «š» est un «ch».

NB: Les textes en écriture Canaanéenne sont insérés en tant qu'images plutôt que textes parce que sans la police de caractères appropriée (font en Anglais), les lettres seront inintelligibles quant aux logiciels.

לְעִזָּהוּ וְעַל־בְּנֵי־קָרְבָּן

'nk tbnt khn 'šrt mlk šdnm
ana tbnit kēhine `ashtarout malak essaydouniyyé

מֶלֶךְ־סִדּוֹנִים אֶשְׁתָּרוּת־מַלְאָקֵט־עֲדָנוֹת־קָרְבָּן

Moi, Tabnit, prêtre d'Astarté, roi des Sidoniens,

לְעִזָּהוּ וְעַל־בְּנֵי־קָרְבָּן וְעַל־בְּנֵי־קָרְבָּן

bn 'šmn'zr khn 'šrt mlk šdnm škb b'r n z
eben echmoun `azar kēhine `Ashtarout malak essaydouniyyeh ra'adet bil abr hayda

מֶלֶךְ־סִדּוֹנִים אֶשְׁתָּרוּת־מַלְאָקֵט־עֲדָנוֹת־קָרְבָּן וְעַל־בְּנֵי־קָרְבָּן

fils d'Echmoun Azar, prêtre d'Astarté, roi des Sidoniens, me suis reposé dans ce sarcophage

לְעִזָּהוּ וְעַל־בְּנֵי־קָרְבָּן וְעַל־בְּנֵי־קָרְבָּן

my 't kl 'dm 'š tfq 'yt h'rn z
min 'nta (min makent), kil édamé byitfa"ad hal abr hayda

מֶלֶךְ־סִדּוֹנִים אֶשְׁתָּרוּת־מַלְאָקֵט־עֲדָנוֹת־קָרְבָּן וְעַל־בְּנֵי־קָרְבָּן

Qui que tu sois, quiconque cherchant ce sarcophage,

לְעִזָּהוּ וְעַל־בְּנֵי־קָרְבָּן וְעַל־בְּנֵי־קָרְבָּן

'l 'l tftħ 'lty w'l trgzn
la', ma tftah ghatayé w ma tdannesné

מֶלֶךְ־סִדּוֹנִים אֶשְׁתָּרוּת־מַלְאָקֵט־עֲדָנוֹת־קָרְבָּן וְעַל־בְּנֵי־קָרְבָּן

Non, n'ouvres pas mon couvert et ne me profane pas,

לְעִזָּהוּ וְעַל־בְּנֵי־קָרְבָּן וְעַל־בְּנֵי־קָרְבָּן

k 'y 'rln ksp 'y 'r ln hrš wkl mnm mšd
la'an la fedda mjamma' ma'é, la dahab mjamma' ma'é, wala shi b'imé law chou makén

לְעִזָּהוּ וְעַל־בְּנֵי־קָרְבָּן וְעַל־בְּנֵי־קָרְבָּן וְעַל־בְּנֵי־קָרְבָּן

לְעִזָּהוּ וְעַל־בְּנֵי־קָרְבָּן וְעַל־בְּנֵי־קָרְבָּן

for no silver is gathered with me, no gold is gathered with me, nor anything of value whatsoever,

לְעִזָּהוּ וְעַל־בְּנֵי־קָרְבָּן וְעַל־בְּנֵי־קָרְבָּן

blt 'nk škb b'r n z
bas ana ré'id bi abré

לְעִזָּהוּ וְעַל־בְּנֵי־קָרְבָּן וְעַל־בְּנֵי־קָרְבָּן

Je repose seul dans ce sarcophage

7219 + 144 2 + 10 日 + 7 + 14 14

'l 'l tfth̄ 'lty w'l trgzn
la', ma tftah ghatayé w ma tdannesné

Non, n'ouvre pas mon couvert et ne me profane pas,

43 9903 +9+wo +90+ 3

k t'bt 'štrt hdbr h'

la'ane `Ashtarout tawwabit/harramit hayda chchi (ou: la'ane `Ashtarout rah t`assib wtnt) im

日付 + 994 + WFO 74444L : (4) 11W 43 + 11W 494 日 + 994 + WFO 74444L
(114 + 6 + 4 9113400)

car Astarté a interdit une telle chose (ou: car Astarté sera en colère et se vengera)

۷۱۱۹+۷۱۹۴ ن+۶۰ ن+۷+۷ ن+۷۳۴۹

w'm fth tfth 'lty wrgz trgzn

wen fateh bteftah ghatayé wtedniss betdannesné

et si tu l'ouvres et vraiment me profane,

אנו נאכל בזבובים ומים

'l ykn lk zr^c bhym tht šmš

la yakoun elak wléd (zare') `aychine taht ech-chamess

አዲስ ብሔር + የዕለታዊ አገልግሎት (0941) ሰነድ ነው እና ገዢ አገልግሎት

puisses-tu ne pas avoir d'enfants (semences) vivants sous le soleil,

ՀԱՅԱՍՏԱՆԻ

wmškb 't rf'm

w ter'od `nd errefa'ivvé

۷۷۷۴۴۷۷۹ °۰۶۰ ۰۹۴۹ + ۹

Et te retrouver chez Réphaïtes.

Afin de comparer la variation de la langue Canaanéenne au fil du temps pour arriver à ce qu'elle est actuellement après du moins 5,5 millénaires, voici une variation de l'Anglais depuis seulement un seul millénaire:

How English has changed over the last 1000 years: the 23rd Psalm:

Modern (1989)

The Lord is my shepherd, I lack nothing.
He lets me lie down in green pastures.
He leads me to still waters.

King James Bible (1611)

The Lord is my shepherd, I shall not want.
He maketh me to lie down in green pastures.
He leadeth me beside the still waters.

Middle English (1100-1500)

Our Lord gouerneth me, and nothyng shal defailen to me.
In the sted of pastur he sett me ther.
He norissed me upon water of fyllyng.

Old English (800-1066)

Drihten me raet, ne byth me nanes godes wan.
And he me geset on swythe good feohland.
And fedde me be waetera stathum.

XIII - Questions Fréquemment Posées:

Les questions suivantes NE visent PAS, à travers leurs réponses, à remplacer une lecture méthodologique de cette œuvre du début à sa fin, puisque les sections suggérées comme réponses peuvent ne pas inclure tous les détails nécessaires pour lier ladite réponse à l'image globale d'une manière solide. Les questions ne sont pas mises dans un ordre particulier, mais il est fort souhaitable de passer par la première question avant d'aborder les autres.

Recherchez la réponse en recherchant "Q#" (où # est le numéro de la question) si une version digitale de cet ouvrage est disponible; ajouter «A» ou une autre lettre, lorsque proposé, pour visiter plusieurs réponses. Un crochet ouvert (par exemple: «[Q1a]») signifie qu'il y a une contrepartie avec un crochet fermé pour sceller la réponse. Deux crochets ouvert / fermé (par exemple: «[Q1a]») signifient que le paragraphe ou la section est la réponse en elle - même. Evidemment chaque question a au moins un "A", pas écrit ici à moins que la question ait sa réponse en plusieurs sites.

- 1) Quelle est la différence entre l'ancienne école de l'histoire et la nouvelle école?
- 2) Quelle est l'importance des origines génétiques en ce qui concerne les conflits communautaires?
- 3) Arabisation et Islamisation: quelle est la différence et quels sont les points communs, et comment devrions-nous utiliser les deux termes d'un point de vue scientifique? Et comment l'Islam et l'Arabe vont - ils de pair? **A B**
- 4) Pourquoi est - il dit, et ce qui est vrai d'ailleurs, que les Chrétiens Libanais sont «Occidentalisés»? **A B**
- 5) Comment le nom du Liban a - t - il traversé l'Histoire ancienne pour devenir le nom de la République, bien que jamais utilisé par les Musulmans pendant 1300 ans, et avec le cèdre comme emblème? Et pourquoi le cèdre déjà? **A B**
- 6) La Nation Libanaise qui fut établie juste après la conquête Musulmane, et qui s'est heurté avec l'Etat Islamique pendant 745 ans, était - elle indépendante?
- 7) Est - il acceptable que les références scientifiques considèrent les Etats Musulmans Arabes (et même l'Etat (ou Empire) Ottoman), qui ont gouverné la majeure partie du Liban, comme des occupants pour la majorité des habitants de ces régions, ces derniers étant Musulmans?
- 8) Est-il vrai que la relation de Fakhreddine II avec les Khazens reflétait une intégration Chrétienne - Druze (c.à.d. avaient -il été devenus un seul peuple au sein de l'Emirat)? **A B**
- 9) Quelle est la vérité sur le sens des couleurs du drapeau Libanais?
- 10) Est-il vrai que les Canaanéens vinrent de la Péninsule Arabe? Et quelle est l'importance de connaître la vérité de toute façon?
- 11) Qui sont les Canaanéens? Qui sont les Phéniciens? Et se sont-ils "éteints"? Et si oui, comment?

- 12) Qui sont les Araméens? Et les Araméens - Syriaques?
- 13) Qu'est-ce que la langue Araméenne (parfois appelée Canaanéenne - Araméenne et d'autres fois appelée Araméenne - Syriaque)? **A B C D**
- 14) Qui sont les Arabes? Et qu'est-ce que l'Arabisme?
- 15) Qui sont les Syriaques? Et les Araméens - Syriaques?
- 16) Quelle est - ce que la langue Syriaque? Et la langue Araméenne - Syriaque? **A B C D**
- 17) Qui sont les Mardaïtes?
- 18) Qui sont les Maronites et les Roums Libanais pratiquement?
- 19) Quand est - ce que les Chiites sont-ils venus à la région de Jbeil?
- 20) Les Mamelouks ont - ils ravagé Bcharreh en 1282? Et qui est le Patriarche qui est tombé en 1283 et qui est celui qui est tombé en 1305?
- 21) Qu'est - ce que la langue Arabe?
- 22) Qu'est - ce que le vernaculaire Libanais?
- 23) Comment l'alphabet Canaanéen donna la majorité des alphabets dans le monde?
- 24) Que veut dire "communauté confessionnelle" (dans le sens voulu au Liban "entité socio - culturelle") (tayf)? Est-ce seulement une religion?
- 25) Les Libanais sont - ils culturo - civilisationnellement homogènes et donc intégrés ensemble? Qu'en est-il de se mêler?
- 26) L'éducation et le bien - être extraient - ils les gens de leur confessionnalisme, non pas dans son sens péjoratif quant au radicalisme et à la haine des autres sur la base d'un élément confessionnel, mais de leur confessionnalisme dans le sens d'une identification à une certaine communauté confessionnelle, vers l'intégration avec les personnes d'autres communautés confessionnelles? Et est - ce un objectif de toute façon?
- 27) Quelle est la différence entre l'identité et la nationalité?
- 28) Quelles sont les limites de la «décentralisation administrative», d'une loi électorale juste et l'abolition du système politique sectaire, quant à la solution au dilemme Libanais?
- 29) Quelle est la relation entre fédéralisme et superficie, possibilité d'affrontements militaires, isolationnisme et déplacement de population?
- 30) Quelle est la différence entre fédéralisme et partition (division)?
- 31) Qu'est-ce que la laïcité? Et est-ce nécessaire au Liban? Si oui, dans quelle mesure? **A B**

32) Le Dyophysisme, le Nestorianisme, le Monophysisme, le Miaphysisme, le Dyothélisme, le Monothélisme: les crédo's qui ont fait des ravages au sein de l'Eglise à l'époque et encore plus au sein des Empires Romain et Byzantin et le Levant et encore plus, le Moyen - Orient, y compris le Liban, en particulier à l'aube de la conquête Musulmane, et plus tard le Mont - Liban. **A B**

33) Ismaélites Moubarakites, Septimains, Qarmates, Ubaydites, Nizarites et Musta`alites: schismes au sein du rite Chiite, qui ont fait des ravages non seulement au sein de la communauté Chiite ou au sein de l'Etat Fatimide, mais dans tout le Moyen - Orient, y compris le Liban et la Nation Islamique alors.

34) Maronites et Roums: quel est le problème?

35) En quoi les époques de l'Etat Abbaside diffèrent - elles de celles du Califat Abbaside?

36) Où sont les 7 villages situés, et quel est leur problème?

37) Où se trouvent les fermes Chébaa et le village de Ghajar, et quel est leur problème?

38) Où se trouvent les villages Chiites du gouvernorat de Homs et quel est leur problème?

39) Comment les Palestiniens du Liban se divisèrent - ils entre pro et anti - Syriens?

40) Comment les Syriens sont - ils entrés au Liban?

41) D'où émane l'idée que «le Liban fait essentiellement partie de la Syrie»?

42) Quelles sont les guerres que les Libanais et les étrangers ont endurées au Liban?

43) Quels sont les détails du décret de naturalisation de 1994?

44) Quels sont les défauts du recensement de 1932?

45) A quel point est-il vrai que les Canaanéens (c.à.d., les Phéniciens), tels ils aimait le commerce et le profit matériel, ont renoncé aux valeurs chevaleresques et de solidarité en tant que peuple unique et se sont distingués par leur «individualité» tout en laissant ceci comme héritage au peuple Libanais actuel?

46) Les Libanais qui se considèrent concernés par le patrimoine Canaanéen (c.à.d. Phénicien) devraient - ils être fiers des anciennes villes du Liban seulement? Et déjà les vieilles villes devraient - elles être classées en fonction de leur emplacement actuel (Liban, Syrie, Palestine, Turquie, Espagne, etc.) ou de leurs fondateurs?

47) Comment résumer brièvement le dilemme libanais et sa solution (une seule page)?

48) Comment résumer les langues vernaculaires et littéraires et les alphabets qui passèrent au Liban? **A B**

49) Comparaison entre Christianisme et Islam, non pas religieuse au sens doctrinal, mais en leur implications pratiques sociologiques: où se distinguent - ils?

50) Le Liban, un pays ou une nation?

Mosaïque Canaanéenne - Musulmane



Quasi - gauche à droite, quasi - haut en bas,

1^{ère} Rangée: Navire Canaanéen, Alphabet Syriaque (ici Estrangélo), Melchizedek le Roi - Prêtre Canaanéen bénit Abraham, Tire à l'Arc (spécialité des Chrétiens du Mont - Liban), Sabre Musulman Sunnite, Sabre Musulman Chiite (à 2 têtes, Zoulfakar), Epée Libanaise prise des Byzantins (676 - 1382)

2^{ème} Rangée: Drapeau Libanais (676 - 1382) face à l'Etat Islamique, Drapeau Libanais (1943 - Présent) englobant de force les Musulmans, Alphabet Grec, Alphabet Canaanéen, Danse de Dabké, Pourpre Canaanéenne

3^{ème} - 4^{ème} Rangées: Chants de Zajal, Chenille / Source de Soie, Hologram de la Princesse Europe, la Princesse Europe montant Zeus en Taureau sur la Monnaie de 2 Euros, Hommos, Etoile Octogonale Musulmane, Tantour des Femmes Canaanéennes d'antan, Etoile Octogonale Chrétienne, Chameau, Etoile Septagonale Chrétienne, Chevalerie, Olives et leur Huile, Faucon, Alphabet Arménien, Palmier, Drapeau du Royaume Arabe de Syrie, Café Turque, Vigne et Vin, Mézé

5^{ème} - 6^{ème} Rangées: Croissant Lunaire de Tanit, Croix, Cèdre, Alphabet Arabe, Drapeau de l'Etat Islamique Ottoman (depuis 1844) puis Turque avec Croissant Lunaire Musulman et Etoile Pentagonale Musulmane - tous deux préalablement Byzantins, Etoile Hexagonale d'Astarté la Canaanéenne (empruntée par les Hébreux) puis des Canaanéens Chrétiens - ici dans une Eglise, Jean - Maron I, Emblème de l'Eglise Maronite, Fattouche, Ecriture Cunéiforme

7^{ème} Rangée: Drapeaux de l'Etat Islamique Arabe